



**HAL**  
open science

# La région, paradoxe territorial néolibéral? Analyse de l'impact géographique d'un modèle économique sur le Norte Grande chilien

Anne-Laure Amilhat Szary

## ► To cite this version:

Anne-Laure Amilhat Szary. La région, paradoxe territorial néolibéral? Analyse de l'impact géographique d'un modèle économique sur le Norte Grande chilien. Géographie. Université Toulouse 2 Le Mirail, 1999. Français. NNT: . tel-03022596

**HAL Id: tel-03022596**

**<https://theses.hal.science/tel-03022596v1>**

Submitted on 24 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Université de Toulouse II - Le Mirail**  
**UFR Sciences, Espaces, Sociétés - Département de Géographie**

**La région, paradoxe territorial néolibéral ?**

**Analyse de l'impact géographique d'un modèle économique  
sur le *Norte Grande chilien***

**THESE NOUVEAU REGIME**  
**DISCIPLINE : GEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT**

Présentée et soutenue publiquement le 3 février 1999 par :

**Anne-Laure SZARY AMILHAT**

**Sous la direction de Monsieur Claude BATAILLON**

**JURY**

M. Claude BATAILLON

Directeur de recherches CNRS émérite,  
GRAL, Toulouse

M. Guy DI MEO

Professeur à l'Université de Bordeaux III

M. Robert MARCONIS

Professeur à l'Université de Toulouse II

Mme Marie-France PREVOT SCHAPIRA

Professeur à l'Université de Paris VIII

M. Pierre VELTZ

Professeur à l'Ecole Nationale des Ponts et  
Chaussées

A ma famille, qui m'a donné le goût de l'étude

## REMERCIEMENTS

A l'heure de la *fin* d'une thèse, on a du mal à croire au dénouement de tant d'années passées à réfléchir, avancer, rencontrer, et beaucoup douter.

Ces pages n'ont pu voir le jour que grâce à de très nombreux soutiens ! Je ne pourrai pas tous vous citer, mais je tiens à vous remercier sincèrement, et tout particulièrement :

- M. Philippe Grenier, qui a été à l'origine de ce projet et lui a apporté son soutien matériel, tout en ponctuant ma recherche de ses remises en question stimulantes,
- M. Claude Bataillon, mon directeur de thèse, dont l'écoute attentive et les conseils judicieux m'ont permis de trouver ma voie à travers les écueils qui parsemaient le chemin,
- l'équipe *Sociétés, territoires, développement* du GRAL, mon laboratoire d'accueil, et notamment Ms. Andrzej Dudzinski et Roberto Santana, pour les discussions qui ont ponctué cette thèse, ainsi que pour le soutien matériel accordé à ce travail,
- M. Jérôme Monnet, pour la qualité de nos échanges, et pour mon insertion au séminaire PRISMA au sein duquel j'ai découvert le plaisir de la recherche collective,
- mes collègues de l'U.F.R. de géographie de Toulouse - Le Mirail qui m'ont offert la possibilité de mener de front une charge de cours et des recherches sur le terrain, et tout particulièrement Ms. Robert Marconis, Michel Roux et Daniel Weissberg avec lesquels j'ai directement travaillé, mais aussi tous ceux qui demandaient régulièrement des nouvelles du *Norte Grande* autour de la photocopieuse !
- M. Pierre Rouyer, qui a suivi de très près, et jusqu'à la dernière ligne droite la maturation de ce projet,
- tous mes interlocuteurs chiliens, qui par leur intérêt et leur coopération ont contribué à la reformulation de mes hypothèses et m'ont permis de construire le contenu de cette recherche,
- et tous les amis chiliens qui m'ont accueillie chez eux, rendant ô combien chaleureux le *terrain* dans des régions minières peu amènes,
- mon correcteur attentionné, Stéphane,
- tous ceux qui m'ont aidée à avancer en y croyant, en discutant, m'offrant un bureau... dont je ne peux pas faire la liste ici, mais qui sont présents dans mon cœur,
- et toi, D., qui a eu du mal à la supporter, surtout vers la fin, cette f... thèse, mais dont l'étincelle initiatrice te revient, et que tu as souvent faite « nôtre ». Merci encore, merci pour tout... et pour ce qu'elle nous réserve à l'avenir !

*« Il faut être nomade, traverser les idées comme on traverse les pays et les villes, manger des perruches et des oiseaux mouches, avaler des ouistitis vivants, sucer le sang des girafes, se nourrir de pieds de panthères ! Il faut coucher avec des mouettes, danser avec un boa, faire l'amour avec des héliotropes et se laver les pieds dans le vermillon. »*

Francis Picabia, *in* J. Meunier (1992), *Petit précis d'exotisme* : 144.

# SOMMAIRE

## ***PREMIERE PARTIE***

### LE TERRITOIRE A L'EPREUVE DE L'OUVERTURE ECONOMIQUE :

La région, révélateur ou catalyseur du bouleversements des rapports socio-spatiaux ?

24

**Chapitre 1** - L'impact géographique d'un modèle économique : la pertinence retrouvée de la région

28

**Chapitre 2** - Les enjeux d'une géographie régionale à l'heure planétaire

51

## ***DEUXIEME PARTIE***

### LES EFFETS DU JEU DE L'ETAT ET DU HASARD ECONOMIQUE AU NIVEAU REGIONAL :

De la planification au néolibéralisme dans le *Norte Grande* chilien

77

**Chapitre 3**- Les modalités de l'application territoriale du néolibéralisme chilien

79

**Chapitre 4**- La polarisation néolibérale : le renforcement de phénomènes spatiaux intrinsèques au *Norte Grande* chilien

141

**Chapitre 5**- Une ouverture accentuée par la régionalisation mise en œuvre sous le gouvernement militaire

182

## ***TROISIEME PARTIE***

### UNE ENCLAVE DU SYSTEME MONDE ?

Le *Norte Grande* livré aux forces du marché

216

**Chapitre 6**- Les Régions du *Norte Grande*, champ d'action privilégié des capitaux transnationaux

222

**Chapitre 7**- Le primat de la valeur marchande du territoire en contexte néolibéral

267

**Chapitre 8**- Du drainage à la mise en réseaux du *Norte Grande*

301

## ***QUATRIEME PARTIE***

### LA PART DES ACTEURS REGIONAUX DANS LE FONCTIONNEMENT D'UNE REGION NEOLIBERALE :

Peut-on parler de re-territorialisation du *Norte Grande* contemporain ?

344

**Chapitre 9**- L'émancipation d'une périphérie productive : quelle re-territorialisation du *Norte Grande* ?

348

**Chapitre 10**- Vers un renouvellement des référents identitaires du *Norte Grande* chilien

# INTRODUCTION

« ... *Le Nord se prolonge le long d'une géographie particulière : désertique et subjuguante, épuisante, suggestive, dramatique pour la lutte de l'homme et son espoir. Le Nord est, en somme, une conscience pour ses enfants et une violente nécessité pour le pays...* » Mario Bahamonde, 19711

Comment passe-t-on d'un terrain lointain, une périphérie du *finisterre* de la planète, un milieu d'une aridité extrême ... à une réflexion sur une des notions-clés de la géographie classique, la *région* ? La question que peut susciter le titre de cette thèse rebondit sur une autre interrogation : comment décide-t-on de fonder ses recherches sur une zone minière quand l'heure est aux nouvelles technologies ?

L'étincelle qui est à l'origine d'un projet de thèse constitue le révélateur d'une alchimie profonde. Pour ma part, le laboratoire de cette expérience fut le Chili, et plus particulièrement ses confins septentrionaux, appelés *Norte Grande*. Ce terrain de recherches régional, périphérique mais urbain (pour plus de 95% de la population concernée) m'a offert un support exceptionnel pour penser les bouleversements de la planète à l'heure de la mondialisation. Il était paradoxal de prendre, pour interroger des problématiques géographiques du monde « post-fordiste » ou « post-moderne », un des lieux de la planète englués dans la réalité concrète de la matière première, la zone principale d'extraction du cuivre. Cette apparente contradiction se résout pourtant si l'on précise que ce minerai métallique entre dans la fabrication des composants électroniques et constitue le premier maillon de la chaîne de la civilisation informationnelle... mais surtout quand on rappelle la situation exceptionnelle du Chili au regard des flux économiques mondiaux.

Malgré son éloignement, bien loin d'être déconnecté du système Monde (on disait alors la division internationale du travail), le Chili y a été inséré dès le XIX<sup>ème</sup> siècle ; très dépendant des fluctuations mondiales, c'est le pays dont l'économie aurait été la plus affectée par la crise de 1929 (calculs de la Ligue des Nations cités par O. Dabène, 1997 : 55) ; enfin pendant le gouvernement militaire du général Pinochet, il a fourni aux économistes néolibéraux un champ d'expérimentation exceptionnel... Et aujourd'hui le bilan tiré par les experts des grandes institutions financières internationales élève le Chili au rang de « modèle », de « jaguar » de l'Amérique Latine, qui a su intégrer les rangs des pays « intermédiaires » au terme de la phase de croissance récente. Parler de « modèle néolibéral chilien », c'est à la fois faire allusion à la possibilité d'application quasi-littérale d'un modèle macro-économique grâce au contrôle du pays par un gouvernement militaire, ainsi qu'à l'intériorisation de ce schéma de fonctionnement par une société en crise qui a trouvé dans l'ouverture et la multiplication des pratiques de consommation des facteurs de recomposition. La réussite économique du Chili est cependant loin d'être homogène : on a souvent insisté sur le creusement des inégalités sociales que provoque un tel choix de développement... on peut dès lors se demander si ses impacts territoriaux

---

<sup>1</sup>. *Guía de la Producción Intelectual Nortina* ; cité par Alberto Carrizo Olivares, qui a aussi participé à ce guide, dans son prologue au livre de S.Gonzalez, 1991, (nous soulignons) .

vont dans le même sens. La réalité du Chili contemporain semble permettre de répondre, dans la mesure où les différentes régions du pays sont loin d'avoir présenté des évolutions semblables pendant des années néolibérales.

Un des défis auxquels prétend s'attaquer cette réflexion, c'est de poser une pierre dans l'édifice de la réflexion naissante sur une période complexe de l'histoire chilienne, celle de la dictature militaire qui a régi le pays pendant près de vingt ans, de 1973 à 1990. La perception extérieure du Chili est rarement indifférente : en Europe, ses luttes politiques passées sont fortes d'une charge presque mythologique ; aux Etats-Unis, l'essor économique de ce petit pays représente une *success story* à la portée tout aussi universelle. De fait, la réussite économique de ces années résolument libérales interdit de parler de génération perdue, malgré la perte d'une culture politique reconnue sur le plan international. Pourtant, l'ouverture économique et financière s'est réalisée sur fond d'isolement diplomatique, et la réalité chilienne contemporaine est mal connue à l'extérieur. Il s'agit donc de rendre compte de ce qui reste pour les Européens une période sombre de l'histoire, alors qu'elle est perçue par les Chiliens à travers le prisme d'un consensus consumériste beaucoup plus optimiste (J.-Y. Deler, 1996). L'accès revendiqué à la *modernité* permet momentanément de faire passer des exigences politiques fondamentales au second plan. De même, la multiplication des téléphones cellulaires permet de faire oublier l'état des trottoirs en particulier et de la voirie urbaine en général.

Si les avancées économiques se traduisent en chiffres, comment en revanche prendre la mesure d'un impact territorial ? Depuis 1990, ceux qui reviennent au Chili, de retour d'exil ou en tant que touristes, ont l'impression de ne pas reconnaître le pays tant celui-ci a changé depuis 1973. Les transformations territoriales du Chili semblent donc être à la mesure des succès macro-économiques qu'a connus le pays sous la Dictature - et de leur contrepois social. Elles résultent de la conjonction, pendant les vingt-cinq ans écoulés depuis la prise de pouvoir des militaires, d'une gestion régionale rénovée et de l'application locale de principes économiques néolibéraux. Une grande partie des changements observés résulte en effet de l'application de nouvelles règles économiques laissant chaque partie du pays libre de mettre en valeur ses « avantages comparatifs » sur les marchés mondiaux. Cette orientation s'est accompagnée d'une volonté de mise en retrait et de désengagement de l'Etat (déconcentrations administratives et privatisation de certains attributs de l'Etat). Par contre, la nature autoritaire du régime l'a conduit à ne jamais perdre de vue les soucis de la maîtrise du territoire et les visées géostratégiques. Il s'avère donc que pendant cette période, le problème régional a constamment été à l'ordre du jour alors qu'*a priori* le choix d'une économie néo-libérale était en contradiction avec l'idée de l'intervention de l'Etat dans l'organisation du territoire. Telle est la donnée qui permet de comprendre le fonctionnement régional dont a hérité le Chili de la transition.

En quoi la compréhension de ces mécanismes permet-elle de saisir les changements de l'organisation de l'espace ? Quels pourraient être les éléments caractéristiques directement dus à l'impact d'un mode de développement appliqué pendant une génération ? Sur le terrain, quels vont être les outils du géographe pour mesurer cet impact, que va-t-on chercher à y observer ? La mesure d'un effet implique de connaître l'état antérieur de l'objet étudié : ce serait donc une étude comparative, faite de va-et-vient entre deux périodes. Mais tous les changements ne

peuvent être imputés au seul phénomène étudié : il fallait tenter donc d'adopter une démarche sélective face à la quantité de données recueillies. On ne peut cependant rien omettre *a priori*, tout semble lié : l'approche systémique seule semblait permettre de résoudre cet écheveau de difficultés. Ces trois volets qui fondent ma méthodologie positionnent ce travail par rapport au renouveau de la tradition des études régionales opéré en France depuis les années 1970, et les données de cette recherche chilienne contribuent sans doute à reformuler certaines questions fondamentales qui demeurent en suspens. Prétendre aborder l'impact d'un modèle économique grâce à une analyse régionale pose d'abord le problème du choix de l'espace étudié, et de la détermination de ses limites.

### **La participation à un programme de recherches : GEONECH, « la nouvelle géographie du Chili »**

Analyser géographiquement les impacts du modèle néolibéral appliqué au Chili depuis 1973 revenait à dresser le portrait d'un pays nouveau, au sens où les structures traditionnelles y avaient été bouleversées par des évolutions politiques et sociales déterminantes. Il ne s'agissait rien moins que de dresser une « nouvelle géographie du Chili ». On souhaitait pouvoir produire des analyses précises dans un délai assez rapide, puisqu'il s'agissait de saisir l'espace à un moment précis de son évolution : cela impliquait donc de travailler en équipe. La problématique appelait à la confrontation entre production nationale et regard extérieur. Tels furent les fondements du programme *GEONECH*, initié en 1990 par Ph. Grenier, visant à regrouper des universitaires chiliens et français dans un effort commun. Le pays serait découpé en zones d'études, et chacun travaillerait donc à cette échelle infra-nationale qu'on appelle communément la région.

Pour les besoins du partage des tâches au sein d'un programme scientifique, on reprit une division traditionnelle du pays en quelques grands ensembles définis par des critères culturels et économiques (regroupant chacun diverses entités administratives, provinces et régions). Cette répartition ne devait pas *a priori* être problématisée en tant que telle, la géographie administrative étant loin des préoccupations originelles du programme. Cependant, une réforme administrative intervenue en 1975 avait bouleversé les modes de gestion territoriale du pays en privilégiant l'échelon régional (regroupement des vingt-cinq provinces du pays en treize entités régionales) : était-elle liée au nouveau modèle de développement ? Dans quelle mesure n'était-elle pas en soi un impact territorial du néolibéralisme ?

Le partage du territoire selon *GEONECH* était loin de ne constituer qu'un artefact de travail. L'hypothèse qui sous-tendait le projet découlait d'une lecture sociale des années néolibérales du Chili, beaucoup moins optimiste que les bilans macroéconomiques. Si les chiffres, notamment la progression du taux croissance du pays (de 5,6% en 1986 à 10,2% en 1989) avaient tendance à éclairer la gestion néolibérale du gouvernement militaire sous un angle globalement positif, ils dissimulaient en grande partie le déclin industriel du pays (O. Suarez, 1993) et la « dette sociale » accumulée. Au début des années 1990, 40,1% des ménages chiliens vivaient sous le seuil de pauvreté (avec 13,8% d'indigents) contre respectivement 28,5% et 8,5% en 1969 (B. Mallard, 1997). On observe ainsi au Chili la plus forte dégradation du rapport entre le quintile le plus riche et le plus pauvre de toute

l'Amérique Latine. En 1989, les 20% les plus riches de la population chilienne détenaient 62,9% du revenu national contre 51,4% en 1969 (O. Suarez, op.cit.).

Le constat d'une évolution sociale profondément inégale conduisait le géographe à s'interroger sur une détérioration comparable des liens territoriaux : l'intégrité du territoire national n'était-elle pas atteinte par les transformations hétérogènes des différentes régions ? La notion de cohésion territoriale à des échelles inférieures (région, province, ville, quartier) n'était-elle pas remise en cause par le creusement de cette fracture sociale ? C'est pour tenter de répondre à ces questions que Ph. Grenier a forgé dès 1990 la notion de *dette spatiale*.

### **Une approche régionale pour comprendre la dialectique du local et du global : le choix d'une « région gagnante »**

Ce type d'évolution spatiale contrastée n'est pas propre au Chili : à travers le monde, les effets de la crise monétariste du début des années 1980 ont cristallisé en quelques points du globe des dynamiques industrielles fortes, reposant apparemment sur des facteurs endogènes, alors que l'organisation du travail la plus répandue, de type fordiste, était remise en question. La théorisation de cette réflexion conduisait à définir des régions « gagnantes » et « perdantes » selon leur capacité réactive et adaptative aux oscillations d'une économie de plus en plus globalisée.

En contrepoint de la vague mondialisante, la pensée régionale se restructurait autour de la gestion locale et des modes de décentralisation. Le *global* renvoyait au *local* qui ne cessait de resurgir, telle l'hydre sous les assauts du héros, mais le local n'existait plus en tant que tel, pris au filet des réseaux planétaires. Cette simultanéité fut cependant peu analysée d'un point de vue dialectique : dans quelle mesure la synthèse pouvait-elle être réalisée ? Que représentait cette modernisation de la gestion territoriale, la décentralisation présentée comme la panacée ? Quelles pouvaient être les implications d'une globalisation de la pensée du territoire au niveau international, national ou local ?

Le choix de l'approche régionale appliquée au nord du Chili allait me permettre de saisir les stratégies territoriales implicites d'un modèle économique (tant à l'échelle inter qu'intra-régionale), tout en contribuant à nuancer le bilan chilien, communément présenté comme parangon de la réussite de l'idéologie néolibérale. Une analyse infra-régionale plus complète permettrait aussi de mettre à l'épreuve le discours commun sur les « régions gagnantes et perdantes ». Pour pouvoir détailler les impacts spatiaux de cette réussite économique, j'ai délibérément choisi d'étudier le cas d'une partie du Chili répondant particulièrement bien aux critères de découpage territorial néolibéraux, à savoir une bonne dotation régionale en avantages comparatifs ricardiens (dans ce cas des ressources minières d'importance internationale). Si l'extraction de ces ressources constitue le pilier du développement national depuis le milieu du siècle dernier, l'ouverture aux investissements étrangers permise par la dérégulation a encore accru la puissance du Nord : les deux régions administratives concernées ont concentré, entre 1974 et 1995, 25,6% de l'investissement étranger dans le pays (chiffres *Comité d'Investissements Etrangers*, 1996) ; ces valeurs relatives estompent des chiffres absolus plus parlants encore : entre 1993 et 1996, c'est la Région d'Antofagasta qui a reçu le plus (3,583 milliards

de dollars), soit plus encore que la Région Métropolitaine (2,591 milliards de dollars). Il s'agirait donc, a priori, d'une *région* « gagnante » : mais l'espace *gagnant* répond-il à des modes d'organisation propres ?

Quelle territorialisation serait possible quand un espace semble mieux capter les capitaux que les hommes ? Il est en effet courant de mesurer le poids du *Norte Grande* en fonction de son PIB (10% en 1992 pour les Régions I et II) plutôt que de sa population (5,6 % des Chiliens selon le dernier recensement, qui date de 1992). Ce poids relatif a peu évolué, voire régressé depuis le début du siècle (5,94% en 1900), au début de l'apogée du cycle des nitrates : ces confins connaissaient alors un rythme de croissance plus élevé que l'ensemble du pays (+33% entre 1900 et 1907, alors que le taux national n'était que de +8,5%) et le *Norte Grande* n'a jamais pesé d'un poids aussi lourd qu'alors (7,76% des Chiliens y vivaient en 1920, pourcentage maximum atteint - H. Lamicq, 1976). Ces données relatives sont à l'origine de la représentation pessimiste -mais courante au Chili- d'une périphérie minière incapable de fixer une population allant et venant en fonction des aléas de l'exploitation minière. Comprendre le *Norte Grande* contemporain exige cependant de confronter les données relatives aux chiffres absolus : on s'aperçoit alors que la population des deux premières Régions administratives actuelles a cru de 255,5% entre 1920 et 1992, passant de 293 700 à 750 303 habitants !

### **Qu'est-ce que le *Norte Grande* ?**

Cet espace qui a constitué mon terrain de recherches est traditionnellement connu comme le *Norte Grande* ou *Grand Nord*, occupant l'un des extrêmes d'une géographie nationale longiligne construite en symétrie autour de la capitale. Il couvre deux Régions administratives sur les treize que compte le pays. L'intérêt de ce choix réside aussi dans le paradoxe de sa situation périphérique alors que l'économie nationale repose en grande partie sur la richesse du sous-sol de cette région.

La prise en compte de l'étendue des espaces considérés -près de 200 000 km<sup>2</sup>- est une des façons d'intégrer cette diversité. La grandeur du *Norte Grande* se mesure à l'aune des mille à deux mille kilomètres qui le séparent de Santiago, et s'oppose au « Petit Nord ». Toutefois, cette distinction n'est opérante que depuis le dédoublement du nord du Chili : en effet, le « Grand Nord » est le dernier apport à la construction nationale, rattaché au pays à l'issue de la guerre du Pacifique (1879-1883/84). Il s'agit donc d'un espace gagné par les armes, grâce au soutien des puissances étrangères qui avaient des intérêts miniers dans ce désert. L'acquisition du *Norte Grande* au Chili est à la fois à l'origine la fortune du pays et de son isolement international vis-à-vis de ses voisins.

« *Le pays du Chemin Interrompu est un Nord qui est resté derrière [le Norte Chico].*

*Centre minier par excellence aux temps de la Colonie et à l'aube de la République, il se vit subitement déplacé après la Guerre du Pacifique, quand le pays étendit ses frontières jusqu'à la frontière péruvienne, englobant la zone des nitrates. » B. Subercaseaux, 1961 : 88.*

C'est cette première définition du *Norte Grande* que je retiendrai, dans la mesure où elle confère à ces confins désertiques un fondement identitaire commun, au-delà de tous les découpages administratifs qui ont suivi (voir tableau n°1). Cet

élargissement du pays correspond à un changement de mode de faire-valoir : c'est dans le *Norte Grande* que va se développer ce que P. Vayssière (1980) a appelé la « mine industrielle », succédant à la « mine artisanale » qui caractérisait le *Norte Chico*, pays des « dix mille mines ». Cette dynamique s'est prolongée jusqu'à aujourd'hui, puisque c'est dans le *Norte Grande* que se sont développés les méga-projets miniers nés des investissements de centaines de millions de dollars réalisés dans les dix dernières années. Or la troisième Région se positionnant en troisième position dans le palmarès de la distribution de l'investissement étranger au Chili (après la Région Métropolitaine et la deuxième Région d'Antofagasta) du fait de la mise en exploitation récente de quelques grands gisements, on pourrait l'intégrer au sein d'un *Norte Grande* élargi particulièrement puissant économiquement : l'IDE réuni des trois Régions administratives le composant représenterait alors 31,5% de l'apport global des capitaux étrangers investis au Chili de 1974 à 1995 (soit presque autant que les 35,8% drainés par la Région Métropolitaine). C'est donc dans ce sens, que je serai amenée à parler d'un *Norte Grande* élargi.

Cette réalité historique est oubliée de la plupart des géographies chiliennes qui préfèrent faire reposer cette distinction sur une bien plus neutre transition climatique : le Petit Nord, domaine semi-aride des vallées transversales, s'oppose à un Grand Nord perçu comme champ d'extension du climat hyperaride de l'Atacama, caractérisé par un régime hydrographique endoréique. Cette distinction zonale vient confirmer la spécialisation économique en fonction des types d'exploitation minière. Elle a donc servi de support aux différents découpages administratifs qui ont suivi.

Peut-on ainsi définir précisément les limites *Norte Grande* ? Dans la mesure où le découpage climatique traditionnel correspond presque à la partition administrative régionale issue de la réforme de 1975, le Grand Nord serait composé essentiellement des deux premières Régions chiliennes, voire également d'une province de la troisième Région (si l'on veut placer la limite sur la vallée du Río Copiapó, premier écoulement exoréique transversal rencontré au sud de la zone quasi-endoréique d'Antofagasta qui n'est traversée que par un fleuve au parcours tortueux, le Loa). La toponymie complique encore la compréhension du problème, puisque la région administrative qui porte le nom du désert d'Atacama (la III<sup>ème</sup> Région), loin d'en constituer le cœur, est située sur sa marge méridionale.

*« Dans une vaste zone de 200 000 kilomètres carrés s'étend la région des déserts, occupant tout le territoire qui va de 17°30' S jusqu'à 27° S.*

*(...) Cette extension énorme recouvre deux provinces, celle de Tarapacá et celle d'Antofagasta et, de plus, une partie de la province d'Atacama : le département de Chañaral. » B. Subercaseaux, 1961 : 57.*

I <sup>ère</sup> Région (ou Région de Tarapacá)	58 072,7
II <sup>ème</sup> Région (ou Région d'Antofagasta)	125 306,3
Province de Chañaral (III <sup>ème</sup> Région, dite d'Atacama)	<u>78 267,5</u>
	261 646,5 km <sup>2</sup>

Bien que tous nommés, les treize sous-ensembles nationaux soient usuellement désignés par leur numérotation en chiffres romains, qui va de I à XII du nord au sud, la Région de Santiago gardant l'appellation de Région Métropolitaine. Pour plus de clarté dans l'exposé, j'ai choisi de distinguer les entités nées de la réforme administrative du gouvernement militaire par une majuscule, afin de ne pas confondre les Régions chiliennes et la notion de *région*.

L'objet que je cherche à définir a donc une matérialité climatique, historique et économique, sur laquelle repose en partie le découpage administratif. Mais ce dernier n'enserme pas l'ensemble de la zone étudiée dans une seule entité. Si le *Norte Grande* n'a pas d'existence administrative à l'heure actuelle, il garde une unité dans les représentations. Pour la nation, le *Norte Grande* représente le berceau des luttes politiques, le lieu de naissance du prolétariat chilien. L'identité régionale a plus souvent été portée par une littérature politique que régionaliste. Il s'agit donc d'un lieu de mémoire pour l'ensemble des citoyens, peu visité toutefois par ces derniers du fait des distances et du peu d'attractivité que représente pour eux les paysages du désert... Ce même espace concentre également un héritage territorial qui s'inscrit sur le temps long de l'histoire nationale (issu d'un passé guerrier et d'une contribution économique renouvelée à chaque cycle minier) tout en offrant prise à des bouleversements rapides marquants du fait de l'intensité des investissements étrangers récents.

Quels que soient les critères de division envisagés, les limites de cet effort de bornage apparaissent rapidement. Aussi mon propos visera moins à tenter de fixer l'extension définitive du *Norte Grande*, en répondant à la question de savoir s'il faut ou non y inclure Copiapó et le nord de la troisième Région qu'à comprendre la nature des liens territoriaux qu'on y observe et à tenter de saisir leurs évolutions au cours de la période néolibérale. Quels y sont les effets de l'ouverture économique ? Sont-ils les mêmes partout ?

Le fait de travailler sur deux, voire trois entités régionales permet de mettre à l'épreuve des hypothèses sur les éventuelles nuances que le maillage administratif peut induire. Si les impacts sont distincts dans les Régions observées, cela doit-il s'analyser en termes de contexte historique et social ou d'adaptabilité du tissu productif ? Tous les habitants sont-ils concernés par les impacts du néolibéralisme ? Peut-on lire des effets similaires dans toutes les Régions étudiées mais modulés en fonction de l'appartenance sociale, qui renverraient à une lecture des impacts du néolibéralisme plus proche des grilles fondées sur la lutte des classes ? Dans quelle mesure l'application d'un modèle économique en vigueur pendant près d'une génération provoque-t-elle la recomposition d'identités territoriales ? Le néolibéralisme peut-il avoir un impact territorialisant ? A quelle(s) échelle(s) s'exprimaient les identités territoriales au Chili à l'aube des années 1970 ? Celle(s)-ci est(sont)-elle(s) radicalement distinctes à l'issue des années néolibérales ? Peut-on parler de recompositions identitaires ? La notion d'identité régionale au Chili fait-elle sens aujourd'hui ?

Le problème de l'emboîtement des niveaux d'analyse fait à son tour surgir la question de l'éventuelle émergence d'une échelle de référence ou en tout cas d'un niveau territorial où le plus grand nombre de réflexions sur les impacts territoriaux du

néolibéralisme seraient pertinentes. J'ai donc tenté de décrypter l'usage fait par les différents acteurs des découpages administratifs et des divisions économique-sociales de l'espace. Au fil de cette recherche, une certaine convergence des discours autour de l'idée de *région* m'a amenée à ré-ouvrir un pan de géographie quelque peu tombé dans l'oubli. Comme beaucoup, j'étais en train de faire de la géographie régionale sans m'en rendre compte... Certes, il ne s'agissait plus du tout de la géographie régionale à la mode de l'école française du début du siècle : la notion d'espace produit avait chassé celle de milieu, l'économie prenait la place de la nature... la *région* dont il s'agissait ne devait plus du tout être la même. Pouvait-on pour autant faire appel à une notion souvent rejetée au nom de son imprécision ? Le *Norte Grande* m'offrait la possibilité d'explorer tous les sens de ce mot, de la région naturelle à l'administrative, en passant par la région issue de processus d'intégration régionale et la macro-région. C'est de cette confrontation qu'est issue la proposition de reformuler l'analyse régionale à l'ère de la globalisation, à l'aide d'une notion qui résume assez bien les réalités du Norte Grande contemporain : celle, qu'on me pardonne l'aspect antagoniste de l'expression, de *région néolibérale*, ou *région globale*. Je n'ai ressuscité ce vieux débat que dans l'espoir de contribuer à mieux comprendre ces espaces « post-modernes » qui résistent à une fin des territoires trop souvent annoncée. Peut-on dès lors insinuer que la géographie régionale gagnerait à être vue comme un « retour vers le futur » ?

De cette première approche du cheminement intellectuel qui sous-tend cette thèse, il ressort donc que la problématique envisagée s'est dédoublée assez rapidement. L'analyse des impacts supposés d'une théorie économique appliquée au Chili ne semblait donc pouvoir se résoudre que dans une véritable approche dialectique dont la *région néolibérale* constituerait la synthèse.

Partir d'un espace pour en tirer des conclusions qui parfois seront généralisables ou soumettre des hypothèses à l'épreuve d'un terrain constitue souvent un dilemme qui d'emblée détermine le cheminement d'une recherche. Pour compliquer la chose, j'ai le sentiment que tout au long de ces quatre années de thèse, ma recherche a sans cesse opéré des va-et-vient entre induction et déduction.

### **Les conditions de la recherche et l'importance du travail de terrain**

La méthodologie de cette recherche est tout d'abord empreinte des conditions matérielles qui l'ont vu naître. J'ai dit dès les premières pages de cette introduction le lien originel entre mon travail sur le Norte Grande et *GEONECH* (initiales de « *La nouvelle géographie du Chili* »), programme de recherche mis sur pied par M. Philippe Grenier. Son approche géographique de l'observation et de l'analyse d'une phase-clé du développement au Chili rencontrait ce souci toujours présent à mon esprit depuis le début de mes études de géographie, celui sans doute qui m'avait incitée à les entreprendre : la volonté de tenter de comprendre les mécanismes du sous-développement afin de pouvoir contribuer à les réduire.

Le programme étant conçu pour couvrir l'ensemble du pays, la somme des études réunies par des chercheurs chiliens et français devait permettre de dresser une « nouvelle géographie du Chili ». Le projet a bénéficié d'un financement ECOS de 1994 à 1997 (co-direction Philippe Grenier pour la France - Grenoble, Institut de

Géographie Alpine / L.A.M.A. et Sergio Sepúlveda au Chili - Santiago, U.T.M.). Mais les moyens obtenus ont été bien inférieurs à ceux escomptés, ce qui réduisit considérablement le nombre de participants chiliens dans la mesure où ces derniers dépendent complètement des contrats extérieurs pour faire de la recherche. Les objectifs du projet furent donc réévalués. Avec Ph. Grenier, je fus finalement la seule à travailler à temps plein sur cette problématique. L'éloignement provoqué par ma nomination à un poste d'allocataire moniteur à Toulouse n'allait pas faciliter les choses. Ces conditions allaient me rapprocher de Claude Bataillon, dont l'enthousiasme et les encouragements m'ont permis d'avancer malgré les embûches.

L'inscription dans une problématique définie collectivement suppose que les différentes recherches sur le terrain servent à valider (ou invalider) des hypothèses communes. Fut-ce le fait de découvrir un *Norte Grande* que je ne parvenais pas à réduire à sa représentation courante de pure enclave minière que le néolibéralisme des années militaires aurait encore accentué ? Fut-ce celui de me trouver finalement assez seule devant ma recherche, libre de faire évoluer le cadre fixé originellement ? La confrontation au terrain n'a cessé de faire évoluer ma problématique, me conduisant de l'étude globale des impacts géographiques du néolibéralisme chilien à une réflexion approfondie sur le rôle de l'échelle régionale à l'heure de la globalisation.

J'ai soulevé plus haut le problème de l'absence de méthodologie prédéfinie pour aborder une étude d'impact géographique. Aux deux types de marquages qu'un modèle économique peut engendrer, à la fois dans l'espace et le territoire, ont de fait correspondu deux façons de travailler. Il s'agissait d'une part de repérer des évolutions spatiales, sur la base d'études comparées de morphologie urbaine ou régionale, et d'autre part de prendre la mesure de la perception de ces changements par la population en général, et les acteurs régionaux en particulier. Dans les deux cas, le travail ne pouvait se faire qu'au Chili, la bibliographie étant quasiment inexistante en France... et principalement dans le *Norte Grande* même, qui est mal connu à Santiago. Ce vide documentaire s'explique par toutes les restrictions imposées à la recherche en sciences humaines pendant la dictature... et par la distance du *Norte Grande* par rapport à la capitale où sont concentrés la majorité des chercheurs. A Santiago, ces confins désertiques où la vie est dure suscitent l'intérêt sans provoquer le désir de connaissance directe ; le fait qu'il s'agisse de territoires arrachés au Pérou et à la Bolivie à la suite d'une guerre en font de plus une zone géopolitiquement sensible aujourd'hui encore, sur laquelle il semble difficile de travailler sans arrière-pensée nationaliste ni contrainte politique.

Je ne m'avançais pas toutefois en terrain totalement inconnu : deux thèses avaient contribué à faire connaître le nord du Chili en France, celle de H. Lamicq en géographie (*Le cas d'une région minière dans un système de production complexe*, 1976) et celle de P. Vayssière en histoire (1978, publiée en 1980 sous le titre *Un siècle de capitalisme minier au Chili : 1830-1930*). La mise en place historique m'intéressait directement. Mais les deux ouvrages me furent surtout très utiles pour le travail comparatif dans la mesure où l'une analysait le modèle capitaliste qui avait précédé l'ouverture néolibérale, et l'autre était le fruit de recherches menées à la fin des années 1960 et au début des années 1970, ma période de référence. Cependant elles s'attachaient toutes deux à montrer les mécanismes de la dépendance économique dans une région périphérique, ce qui n'était pas mon angle d'approche

principal. On n'attendit pas la transition politique pour s'intéresser à l'analyse de la politique régionale des militaires au Chili : elle fit l'objet de deux thèses soutenues par des Chiliens... mais en Europe : F. Arenas en géographie (*L'aménagement du territoire au Chili depuis 1974 : théories et pratiques*, 1988) et C. Carmona Rios en droit (*La régionalisation au Chili*, 1981). Dans leurs conclusions, ces recherches ouvraient sur les bouleversements spatiaux engendrés par le nouveau système territorialo-administratif, mais toujours à l'échelle nationale. De plus, la bibliographie de ces mémoires renvoyait soit à des documents officiels produits par le gouvernement militaire, soit le plus souvent à des travaux antérieurs à 1973. Et ces deux recherches étaient fondées sur la bibliographie existant au Chili avant. Mon travail devait débiter par une recherche documentaire menée sur place, et le contexte politique de transition vers la démocratie devait me permettre de bénéficier de bonnes conditions dans cette quête. Ce moment historique fondamental pour les Chiliens, dans lequel s'inscrit ma thèse, a sans doute profondément marqué ma recherche, son rythme, sa méthodologie : l'information disponible en 1997 n'avait pas grand-chose à voir avec celle de 1995. Elle s'était notamment démultipliée...

J'ai ainsi passé plus d'un an au Chili, et ce principalement dans le *Norte Grande*. Divers appuis institutionnels m'ont permis d'effectuer ce travail de terrain pendant près de seize mois au total, répartis en quatre missions :

1/ Avril - juillet 1995, financement Ecole Normale Supérieure de Fontenay-St Cloud,

2/ Novembre 1995 - janvier 1996, financement du Comité ECOS (programme GEONECH dirigé par Ph. Grenier),

3/ Septembre - décembre 1996, financement du Comité ECOS et du CONICYT chilien (programme GEONECH),

4/ Juillet - septembre 1997, financement du GRAL / Institut Universitaire de France (programme PRISMA dirigé par J. Monnet).

Que tous trouvent ici mes remerciements sincères Ce sectionnement a eu le mérite de me donner l'opportunité de saisir des dynamiques évolutives dans la situation du *Norte Grande*, et d'entrecouper la collecte de données par des phases de dépouillement et de lecture. Il a permis la maturation progressive de la problématique de mon travail.

J'ai ainsi pu tirer parti d'une situation dictée par les circonstances de mon financement de thèse, une allocation assortie d'un monitorat, qui s'est traduit par une charge de cours semestrielle à l'Institut de Géographie de l'Université de Toulouse - Le Mirail. Dans le même sens, l'apprentissage de la transmission du savoir scientifique m'a beaucoup apporté, et a sans doute contribué aux résultats de ma recherche. Cela m'a en effet obligée, tout au long de ces années de spécialisation chilienne, à ouvrir mes lectures, et à chercher à positionner la réalité observée dans le *Norte Grande* par rapport à des espaces plus proches des préoccupations de mes étudiants et des recherches de mes collègues. C'est sans doute ce qui explique en partie ma volonté de comprendre les évolutions du *Norte Grande* sous l'angle du développement régional. Les quelques opportunités que j'ai eues d'exposer mes recherches dans des universités chiliennes, les dialogues que j'ai nourris avec certains

autour des méthodes de la « nouvelle géographie » française sont également pour une bonne part dans mon choix de revenir sur une notion quelque peu démodée en France, celle de région. Si ici, celle-ci semble faire sens pour tous, quand bien même peu sont ceux qui peuvent en donner une définition opérationnelle, là-bas on perçoit que la notion recouvre autre chose que son sens administratif mais ces perspectives sont très floues. En témoignent l'éloignement des très classiques manuels locaux de géographie régionale de présentations comme celle de la *Géographie Universelle* dirigée par R. Brunet par exemple. Quelques discussions scientifiques autour de ces volumes ont été très fructueuses !

Au Chili, je n'ai bénéficié d'autre accueil institutionnel que de celui du Professeur Sepúlveda, et de l'appui de M. Federico Arenas, géographe fonctionnaire du MIDEPLAN et interlocuteur de GEONECH. Je dois donc la réalisation de mon travail à l'enthousiasme suscité par ma problématique auprès des membres de différents instituts de géographie et d'études régionales que j'ai rencontrés. Tous m'ont ouvert leurs bibliothèques, m'ont insérée dans leurs réseaux de contacts... Ce sont bien eux qui ont permis ma recherche de terrain. Cette absence de point d'ancrage officiel a paradoxalement enrichi mon travail : n'étant identifiée avec personne, je suis passée au travers des rivalités locales.

Que soient ici tout particulièrement remerciés M. Claudio Meneses, Directeur de l'Ecole de Géographie de l'Université du Chili à Santiago, M. Carlos De Mattos, Directeur de l'Institut d'Etudes Urbaines et Régionales de l'Université Catholique de Santiago. Toutes nos pensées vont ici à M. Jorge Villagrán, malheureusement décédé il y a peu, qui m'ouvrit les portes de l'Institut de Géographie de l'Université Catholique de Santiago. Dans chaque ville où j'ai ensuite travaillé, j'ai eu des interlocuteurs privilégiés, tels M. Vladimir Missetic, professeur de Géographie à l'Université Catholique d'Antofagasta, et M. Sergio Gonzalez, professeur de sociologie et Directeur du Département de Sciences Juridiques et Sociales de l'Université Arturo Prat d'Iquique. L'ORSTOM disposait d'un programme dans le *Norte Grande* : une base de recherches très distinctes de la mienne (hydrologique et géologie) n'empêcha aucunement les échanges cordiaux avec M. Pierre Pourrut à Antofagasta et M. Gérard Hérial, Directeur de la mission à Santiago.

Que trouvent également ici toute ma gratitude tous les membres des gouvernements régionaux du *Norte Grande*, et tous les maires et fonctionnaires municipaux qui ont cru en mon projet, et qui attendent beaucoup de ce type d'analyses pour les aider à mieux porter des projets d'avenir.

L'existence de ce réseau d'interlocuteurs reflète aussi mon mode de fonctionnement au Chili, et ses difficultés. L'objet d'études envisagé couvrait environ 200 000 km<sup>2</sup> ce qui, malgré des faibles densités (4,1 hab/km<sup>2</sup> si on ne tient compte que des deux premières Régions, 3 hab/km<sup>2</sup> si on inclut la province de Chañaral), rendait le travail de terrain complexe pour une seule personne. L'extension de la zone d'enquête m'obligea à un certain « nomadisme » entre des villes situées à plusieurs centaines de kilomètres entre elles (300 km au minimum). Dans les faits, après une première approche, je concentrai chaque mission sur l'un des pôles urbains du *Norte Grande* : Antofagasta-Calama en 1995, Iquique en 1996 et Arica en 1997. Mais il fallut à chaque fois revenir chercher des données promises, et circuler entre ces

différents points pour tenter d'en saisir les évolutions d'une année à l'autre. Cette autre forme de sectionnement de mon travail en explique certaines lacunes : ce n'est pas du tout la même chose de passer plus d'une année dans une ville moyenne ou dans quatre.

### **Les choix méthodologiques**

A la lumière des conditions matérielles de cette recherche, il est plus aisé d'en présenter la méthodologie. Qu'il s'agisse de la perception d'impacts spatiaux ou territoriaux de l'ouverture économique promue sous la dictature, mon approche fut résolument qualitative, même si on peut étayer un des deux volets par plus de données chiffrées que l'autre.

Travaillant sur des processus d'évolution rapides mais très datés, le premier aspect de la méthodologie de ma recherche fut comparatif. Cela posait problème dans la mesure où mon expérience vécue rendait les termes de la comparaison inégaux. Si j'ai pu connaître l'aboutissement du modèle économique choisi par le Général Pinochet, ma perception du début de la période repose en revanche sur une appréhension de type historique (recherche de sources écrites ou de témoignages forcément lacunaires). Les sources de mon analyse comparative reposent donc sur la reconstitution de séries statistiques couvrant toute la période considérée, sur des superpositions cartographiques, ainsi que sur des entretiens semi-directifs (près de deux cents) avec les acteurs des évolutions constatées. Seule l'accumulation de récits d'expériences personnelles pouvait me permettre de tenter de reconstituer l'évolution des perceptions et des liens territoriaux pendant vingt-cinq ans, soit presque une génération. Or une génération, c'est bien la durée de vie minimum d'un espace géographique correspondant à certaines structures à partir de laquelle J.-P. Ferrier (1984) propose de parler d'une « région » ...

Les entretiens ont donc constitué une partie importante de mon travail. Ils furent semi-directifs dans la mesure où c'était la seule façon de gagner la confiance de mes interlocuteurs. Il faut signaler ici les bonnes conditions de ces enquêtes liées à la grande disponibilité rencontrée, que ce soit dans les milieux institutionnels, politiques ou industriels. J'ai bénéficié aussi d'un défaut des modes d'organisation de l'entreprise au Chili, à savoir le peu de délégation des décisions qui concentre l'information entre une poignée de décideurs : c'est donc très souvent aux directeurs, gérants et autres chefs de mission que j'ai eu accès. La contrepartie de l'ouverture des personnes interrogées, de leur curiosité envers mon projet de recherche, fut la difficulté à contrôler le déroulement des entrevues et à les resserrer autour des informations recherchées. On peut émettre au sujet de ce travail les mêmes réserves que dans toute recherche fondée sur des entretiens, quant au choix des personnes interrogées notamment, et au nombre non représentatif des entretiens. Il m'était en effet impossible, par manque de moyens, de réaliser une enquête à plus grande échelle sur l'identité régionale, et pour pouvoir confronter les points de vue dégagés de mes entretiens à une vision plus générale, j'ai dû avoir recours à la presse (régionale et nationale), à la télévision et la radio, ainsi qu'à la perception du terrain issue de mon insertion quotidienne dans les réalités du *Norte Grande* pendant près d'un an.

J'ai rencontré deux types de problèmes dans ma recherche statistique. Pour l'établissement de séries cohérentes concernant le *Norte Grande*, j'ai été amenée à puiser dans le fonds historique de l'INE (*Instituto Nacional de Estadísticas*), disponible dans les bureaux régionaux. Malgré des publications relativement nombreuses, j'ai eu des difficultés à constituer un corpus remontant aux années 1960 du fait des divergences importantes rencontrées. Elles peuvent être attribuées en partie à l'évolution des définitions de zones statistiques, car il est parfois ardu de suivre la population d'une même localité avant et après la réforme administrative de 1975. Dans ce type de situation, on peut toujours poser le principe que la marge d'erreur est constante : mais il faut alors garder à l'esprit que le recours aux statistiques ne fournit que des données indicatives. L'autre problème auquel je me suis heurtée était celui de la base de comptage, souvent trop large pour des zones peu denses comme le *Norte Grande* où la prise en compte de moyennes régionales tend à gommer certains aspects de la réalité. Le dernier recensement, datant de 1992, offre à ce titre des possibilités nouvelles dans la mesure où une désagrégation communale des données a été informatisée. Son accès est normalement payant, mais la bienveillance de certains fonctionnaires m'a facilité le travail. Ce facteur humain explique une certaine disproportion de mes sources concernant les différents points du *Norte Grande*. Et toutes ces restrictions expliquent en partie la faiblesse de l'appareil cartographique tiré de ce travail.

Au terme de cette présentation, je souhaitais dresser un rapide bilan des conditions de la recherche géographique au Chili, dans l'espoir de provoquer d'autres étincelles. On trouve en effet dans ce bout de continent ouvert sur la prometteuse façade Pacifique de nombreux terrains vierges de toute étude récente, que l'on peut saisir au travers de problématiques variées. Ce potentiel mérite d'être souligné au regard des conditions matérielles qui sont offertes au chercheur, à commencer par le grand désir de la communauté scientifique chilienne de renouer avec la France, après l'interruption d'échanges fructueux par le coup d'Etat (la constitution de l'école de géographie chilienne notamment doit beaucoup à la contribution française). Il faut y ajouter la facilité des contacts avec le monde institutionnel et professionnel. Le niveau de développement des commodités de la vie quotidienne (multitude de photocopieurs, accès au fax plus aisé qu'en France) permet d'aller vite. Au regard de cette modernité des moyens, qui passe aussi par la forte diffusion d'un outil informatique de qualité dans les universités, le fonds des sources statistiques ne semble pas tout à fait à la hauteur.

Voici le parcours que porte ce mémoire. Il m'a permis de rencontrer le Chili en pleine transition politique, et surtout les Chiliens qui m'ont offert leur amitié chaleureuse. La fascination des lagunes multicolores de haute altitude du désert d'Atacama a fait le reste... Il ne restait qu'à comprendre et à écrire, cela dura quatre années.

### **L'itinéraire de l'analyse : les trois lectures du Norte Grande**

Le *Norte Grande* pouvait se prêter à une triple lecture en fonction des diverses décompositions possibles du jeu des acteurs en puissance : une périphérie au cœur de la composition nationale, une enclave du système Monde, un nouveau système régional en interface sur la façade Pacifique de l'Amérique Latine. Pour rendre

compte de ma recherche j'ai divisé ce mémoire en quatre volets, choisissant de présenter positionnement théorique et problématique dans une première partie intitulée « Le territoire à l'épreuve de l'ouverture économique ». Le chapitre 1 précise le contexte théorique dans lequel s'inscrit une discussion sur les impacts spatiaux et géographiques d'un modèle économique, mettant en perspective les distinctions à opérer entre modèle économique et modèle de développement. Dans cette problématique *glocale*, le statut de la région semble se détacher. Le chapitre 2 insiste donc sur l'apport paradoxal de la recherche géographique à l'échelle régionale pour comprendre un monde désormais soumis à des déterminations planétaires. Pour répondre aux paradoxes de la réalité observée, cette partie conduit à suggérer l'utilisation d'une notion nouvelle, celle de région *néolibérale* ou *globale*. Les chapitres suivants vont interroger sa pertinence pour comprendre la réalité chilienne contemporaine, et celle du *Norte Grande* tout particulièrement.

La deuxième partie « Les effets du jeu de l'Etat et du hasard économique au niveau régional » cherche à montrer les conditions de la mise en place du « modèle néolibéral » au Chili, dans une évolution progressive et dialectique menant « de la planification au néolibéralisme, dans le *Norte Grande* ». Dans son volet territorial, il apparaît assez vite que ce modèle ne se traduit pas par le retrait total de l'Etat. Cela est d'autant plus sensible dans le *Norte Grande*, du fait de son poids économique et de son importance stratégique (chapitre 3). Il est difficile d'attribuer toutes les transformations spatiales et territoriales du *Norte Grande* aux seuls effets du néolibéralisme : de par ses ressources géologiques et ses spécificités climatiques, mais surtout historiques et culturelles, il a connu sous d'autres modèles de développement des modes d'exploitation comparables ; on peut alors considérer que le néolibéralisme ne vient que renforcer des phénomènes spatiaux intrinsèques (chapitre 4). Le choix économique des militaires et les réformes administratives qui l'ont accompagné ont cependant contribué à renforcer l'ouverture du *Norte Grande* sur le monde économique (chapitre 5).

Le caractère d'enclave minière *Norte Grande* s'est peu à peu modifié, transformant ces confins désertiques du Chili en « Enclave du système Monde ». La troisième partie tente donc d'explorer les bouleversements spatiaux induits par la « soumission du *Norte Grande* aux forces du marché ». Le néolibéralisme est tout d'abord étudié à travers le prisme de l'ouverture aux capitaux étrangers qu'il a engendrée (chapitre 6), puis de la généralisation d'un rapport marchand au territoire qui en découle (chapitre 7). Les structures d'ensemble du *Norte Grande* s'en trouvent modifiées alors que sa mise en réseau s'étoffe : la constitution d'une enclave du système Monde passe paradoxalement par son désenclavement matériel (chapitre 8).

Dans ce rapport de forces entre les forces du marché et l'Etat, « La part des acteurs régionaux dans le fonctionnement d'une région néolibérale » semble réduite d'emblée : elle fait pourtant l'objet de la quatrième partie. L'évolution de différents indicateurs témoigne d'une relative émancipation de la périphérie productive qu'a longtemps été le *Norte Grande* : les rythmes démographiques montrent que la population régionale croît et semble se stabiliser ; cette dynamique s'accompagne d'efforts de diversification économique cherchant à donner au *Norte Grande* un avenir qui ne soit pas uniquement minier ; le resserrement des liens avec les régions transfrontalières permet-il de conclure à la formation d'un nouveau système régional

en interface sur la façade Pacifique de l'Amérique Latine ? (chapitre 9) Dès lors, « peut-on parler de re-territorialisation dans le *Norte Grande* contemporain ? » Les nouvelles pratiques de l'espace induites par toutes les transformations étudiées précédemment semblent aboutir à un renouvellement de référents identitaires du *Norte Grande* chilien (chapitre 10). Cette ré-appropriation territoriale passe par une recomposition des rôles des différents acteurs régionaux, et notamment par la mise en avant des entrepreneurs. Les stratégies de ces derniers se développent-elles toutes à la même échelle ? Quand la *région* recueille l'unanimité, de quelle région s'agit-il ? Dans quelle mesure les processus de re-territorialisation observés dans le Norte Grande néolibéral permettent-ils de définir une région globale ?

Carte n° 1 :

**Le Norte Grande administratif**

**REGION DE TARAPACÁ (n°I)**

**A/ Province d'Arica**

Communes :

1 : Arica

2 : Camarones

**B/ Province de Parinacota**

Communes :

1 : Putre

2 : General Lagos

**C/ Province d'Iquique**

Communes :

1 : Iquique

2 : Huara

3 : Camiña

4 : Colchane

5 : Pica

6 : Pozo Almonte

**REGION D'ANTOFAGASTA (n°II)**

**A/ Province de Tocopilla**

Communes :

1 : Tocopilla

2 : Maria Elena

**B/ Province El Loa**

Communes :

1 : Calama

2 : Ollagüe

3 : San Pedro de Atacama

**C/ Province d'Antofagasta**

Communes :

1 : Antofagasta

2 : Mejillones

3 : Sierra Gorda

4 : Taltal

**REGION D'ATACAMA (n°III)**

**A/ Province de Chañaral**

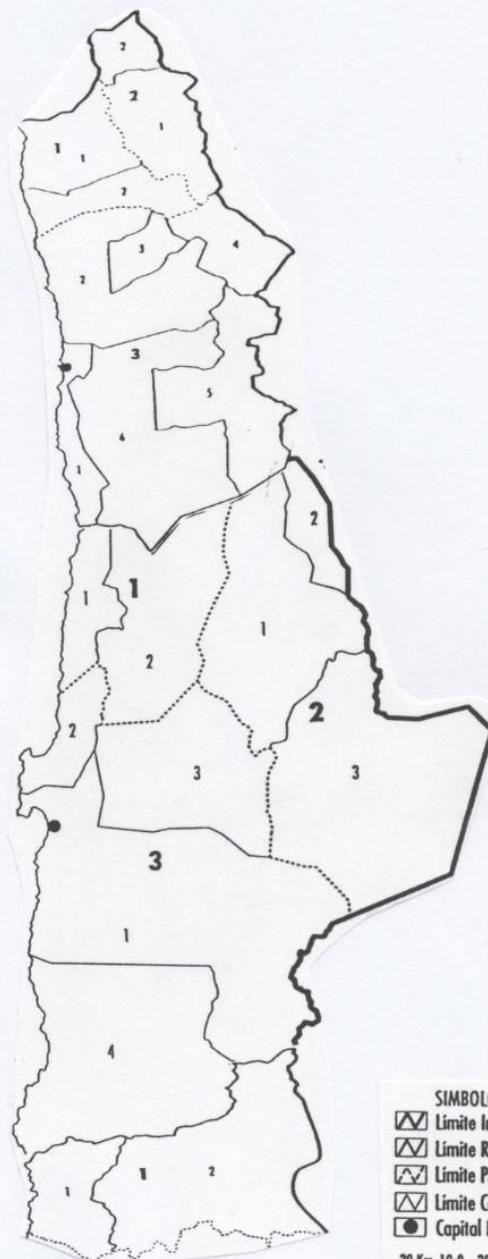
Communes :

1 : Chañaral

2 : Diego de Almagro

**B/ Province de Copiapó**

**C/ Province de Huasco**



Carte n° 1 :

### Présentation du Norte Grande

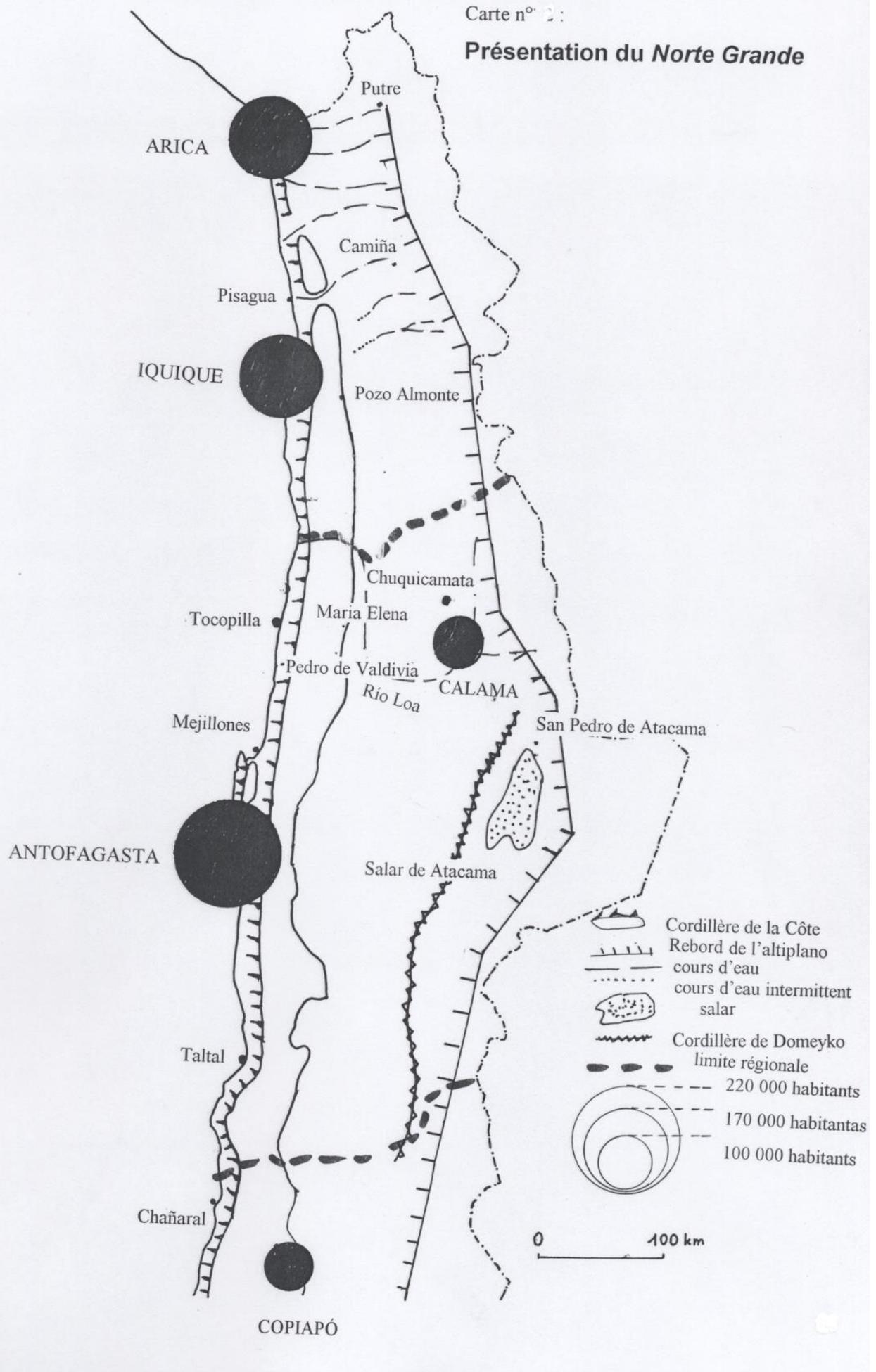


Tableau n°1 : <b>Les avatars du Norte Grande</b>	<b>DE</b> : 18° latitude sud <b>A</b> : Río Loa (embouchure : 21,5°latitude sud)	<b>DE</b> :Río Loa (embouchure : 21,5°latitude sud) <b>A</b> : 26° latitude sud	Existence d'un <b>regroupement Norte Grande</b>
Couronne espagnole	Vice-royaume du Pérou	Vice-royaume du Pérou	/
Indépendances	Limite Pérou / Chili : Río Loa	Limite Pérou / Chili : Río Loa	/
1829-1879 (Accès bolivien à la mer)	Pérou : départements de Tacna et de Tarapacá	Bolivie déclare Cobija port bolivien et crée le département correspondant (limite avec le Chili fixée en 1966, après de nombreux problèmes, au parallèle 24 (mais la zone 23°-25° est soumise à une fiscalité d'exception, partagée)	/
1879-1883/1884 (Guerre du Pacifique)	Traité d'Ancón, 1883 : Pérou / Chili. Province de Tarapacá (Río Loa à la Quebrada de Camarones) acquise définitivement au Chili. Province de Tacna provisoirement mise sous administration chilienne, mais son sort définitif doit être soumis 10 ans plus tard à un référendum	Pacte de trêve, 1884 : les territoires situés entre les parallèles 23° et l'embouchure du Río Loa sont désormais chiliens. Signature du traité de paix définitif : 1904 la frontière chiléno-bolivienne passe désormais dans les Andes (ligne de partage des eaux)	/
1885-1929 (Après la victoire chilienne)	province de Tarapacá	province d'Antofagasta	<i>Norte Grande</i>
1929-1950 (tracé du découpage provincial prévu par la Constitution de 1925 fixé légalement)	province de Tarapacá (dans l'impossibilité d'organiser le référendum sur Tacna, toujours reporté, la limite chiléno-péruvienne est fixée en 1929 par le Traité de Lima à la ligne de la Concorde : de la côte (à 10 km de l'embouchure du Río Lluta) jusqu'à la frontière bolivienne, en suivant le chemin de fer Arica-La Paz 10 km au nord)	province d'Antofagasta	<i>Norte Grande</i> L'expression naît après l'ajout de ces provinces au territoire chilien, pour les opposer au Nord <i>traditionnel</i> plus proche de Santiago, qui devient le <i>Norte Chico</i>
1950-1965/67 (Division CORFO)	province de Tarapacá	province d'Antofagasta	<i>Norte Grande</i>
1965/67-1974 (Carte ODEPLAN)	province de Tarapacá Région I (Arica pôle de développement frontalier)	province d'Antofagasta Région II (Antofagasta pôle de développement multirégional d'importance nationale)	/
1974-1976 (Régions pilotes de la CONARA)	Région I <i>dite</i> de Tarapacá	Région II <i>dite</i> d'Antofagasta	Système inter-régional nord : Régions I-II-III-IV
1976-1990 (Régionalisation de la CONARA)	Région I <i>dite</i> de Tarapacá	Région II <i>dite</i> d'Antofagasta	Système inter-régional nord : Régions I-II-III-IV
1990-nos jours (Intégration continentale)	Région I <i>dite</i> de Tarapacá	Région II <i>dite</i> d'Antofagasta	Centre-sud latino-américain

# **PREMIERE PARTIE**

## **Le territoire à l'épreuve de l'ouverture économique**

La région, révélateur ou catalyseur  
du bouleversement des rapports socio-spatiaux ?

## PREMIERE PARTIE

### LE TERRITOIRE A L'EPREUVE DE L'OUVERTURE ECONOMIQUE

La région, révélateur ou catalyseur du bouleversement des rapports socio-spatiaux ?

En quoi la diffusion du néolibéralisme remet-elle en question la cohésion des espaces concernés ? Qu'est-ce qui amenait un économiste à déclarer *La fin de la géographie* (R. O'Brien, 1992) ? La dérégulation conduirait-elle à une « *intégration financière du globe grâce au progrès des télécommunications et de l'informatique* » telle que toutes les discontinuités apparentes soient « liquidées » et que le « *cloisonnement [de la planète] ne doive plus compter* » (Jean Gottman, postface à J.-P. Hubert, 1993) ? Les territoires ne pourraient-ils se définir que par une auto-référentialité que tout apport extérieur mettrait en péril ? L'enjeu de ces questions est aussi celui du devenir de la cohésion sociale telle qu'elle transparaît dans les constructions territoriales.

Le territoire peut se définir par une série de médiations opérées entre l'homme et l'espace, la plus transparente étant l'appropriation. Nous retenons en revanche une vision de l'espace plus neutre, le considérant comme synonyme de l'étendue, et constituant à ce titre une dimension de la perception *a priori*. Ce serait le « *cadre géographique dans lequel se déploient toutes les formes de relations sociales* » (J.M. Offner / D. Pumain, 1996 : 140) et son analyse reviendrait à décrire et expliquer la place des éléments repérés sur l'étendue, les uns par rapport aux autres, tels qu'ils apparaissent juxtaposés et entremêlés à un moment donné. Au contraire, « *le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe* » (R. Brunet, 1992, *Les mots de la géographie*), ce qui implique donc un positionnement, faisant suite à un processus de délimitation. A l'origine, le territoire représente une communauté telle qu'elle s'est structurée autour d'une terre, où elle a développé des structures d'organisation et de pouvoir, qui ont en retour contribué à forger son identité. Il cristallise donc des représentations dont il ne s'agit pas d'approfondir le fait qu'elles puissent être collectives mais aussi individuelles. Le territoire fonctionne donc comme principe de délimitation de l'espace, dont l'ouverture du monde bouscule les attaches ; elle pourrait donc le remettre en question.

L'ouverture provoquée par la mise en application des principes de l'économie néo-classique pose le problème de la relativité des espaces et des territoires entre eux, et amène donc à repenser les divisions du monde et les principes des maillages qui l'organisent. C'est à ce titre que la région, certes « *représentation spatiale confuse, qui recouvre des réalités extrêmement diverses par la taille et le contenu* » (Y. Lacoste, 1993, *Dictionnaire de géopolitique*), pourrait permettre de mieux comprendre les impacts du néolibéralisme sur l'espace et ses territoires. Ce grand désordre, en modifiant les conditions de perception et de définition de la région, pourrait être en train de transformer ce qui n'était « *pas un concept opératoire en*

*géographie* » (R. Brunet, *ibid.*) en révélateur de nouveaux rapports entre espaces et territoires. D'une part, en tant qu'elle est définie comme un espace intermédiaire, sous-ensemble de l'appareil administratif d'Etat ou regroupement supra-étatique international, la région constitue un échelon qui permet de contourner l'Etat, ce qui est justement dans l'optique des initiatives néolibérales : quelle que soit l'échelle envisagée, cette « *maille de gestion* » (R. Brunet, *ibid.*) se verrait donc favorisée par le nouveau modèle économique. Dans ce contexte, la région fonctionnerait comme niveau de coïncidences, où la dynamique de l'internationalisation serait la plus facile à mettre en place. Par ailleurs, si l'on s'en réfère à son étymologie, la région constitue une « *zone comprise entre des frontières* », une « *portion de l'étendue* » (R. Brunet, *ibid.*) dont on peut dégager des structures : elle constituerait un système spatialisé et fonctionnerait comme principe de division de l'espace. L'échelle favorisée par la mondialisation est donc celle d'un espace cohérent et délimité, susceptible d'être territorialisé. Une approche régionale pourrait mettre en lumière l'affrontement entre la recherche de l'affranchissement des frontières, contenue dans le mouvement de dérégulation généralisée, et les formes de concentration, de séparation et de délimitation socio-spatiales qui en découlent.

Le problème des découpages territoriaux induits par l'ouverture économique ne remet pas en cause le principe du partage du monde, mais il invite à comprendre les nouvelles logiques de division de l'espace qui le dirigent. C'est parce que les régions « *n'existent pas dans la nature, dans la réalité, mais résultent du choix des scientifiques ou de la décision des représentants d'un pouvoir politique* » (Y. Lacoste, *ibid.*), que « *les limites de toutes ces régions sont décidées par un 'acteur'* » qu'elles peuvent fonctionner comme un révélateur. Le fait qu'elles ne constituent pas un échelon anodin dans le contexte de la mondialisation mais au contraire un lieu important de confrontation des stratégies des secteurs public et privé en fait aussi des catalyseurs des transformations étudiées.

Pour nous, la région ne pose pas ce problème d'échelle que R. Brunet voudrait contourner en proposant de qualifier tout « *espace géographique façonné par un système spatialisé identifiable* » (*ibid.*) : la région a surgi au cœur de notre problématique en tant qu'elle fait référence à l'Etat et que, en contexte néolibéral, elle permet de le contourner, soit par-dessous soit par-dessus. Les résonances d'un tel phénomène sont d'autant plus fortes au Chili, qu'en Amérique Latine, l'Etat a précédé la Nation : sa remise en cause contient donc en germe des recompositions identitaires très fortes. En nous proposant d'étudier les impacts d'un modèle économique sur un territoire donné, nous pensions étudier les évolutions de ce que représentait le *Norte Grande* chilien dans ses *contenus* socio-spatiaux caractéristiques ; de fait, la recherche sur les rapports du néolibéralisme et de l'espace nous a amené à réfléchir sur le *contenant* de ces bouleversements, la région, en tant que structure géographique revisitée par la nouvelle donne économique. Le chapitre 1 montre donc comment la région, au sens d'échelon défini par rapport à l'Etat, retrouve sa place dans un débat géographique qui s'inscrit dans la discussion plus globale de l'évolution des modèles de développement initiée par l'école régulationniste. Il aide aussi à comprendre pourquoi l'étude d'un exemple latino-américain, le cas chilien en l'occurrence, s'avère également pertinente pour mettre à jour ce découpage imposé par les conditions économiques et politiques de

l'application du néolibéralisme. Le chapitre 2 s'attache à préciser les processus socio-spatiaux qui définissent la *région globale*, en recherchant les méthodes susceptibles de prendre en compte les bouleversements provoqués par l'ouverture de l'économie. Cette recherche ouvre la possibilité du renouveau d'une géographie longtemps mésestimée, la géographie régionale, remise à l'honneur dans la compréhension des phénomènes planétaires.

## **Chapitre 1 - L'impact géographique d'un modèle économique : la pertinence retrouvée de la région**

L'analyse traditionnelle de l'économie dans l'espace passe par celle de ses manifestations, flux, pôles, acteurs, et se fonde sur l'étude des circuits de l'échange d'une marchandise ou sur celle de la part des facteurs évoqués dans l'organisation d'une zone donnée ; elle peut déboucher sur des études prédictives de localisation des firmes. La notion d'impact géographique d'un modèle n'en est pas directement issue, car c'est le terme même de modèle qui est relativement inédit : l'affirmation de l'aspect paradigmatique d'une situation implique sinon sa reproductibilité, du moins la perception de sa globalité. Le cas chilien offre à ce titre l'aspect exceptionnel d'un laboratoire économique où les théories néoclassiques ont pu être mises en application pour la première fois. L'étude de cette expérience s'inscrit donc dans le cas particulier des études sur les modes ou modèles de développement, qui font partie d'un courant important des sciences économiques de ces dernières années, celui de l'école de la régulation.

L'économie régulationniste est née des analyses de la crise de 1973. Cet événement avait été perçu, sur le moment, comme un choc conjoncturel. Mais à partir des années 1980, on commença à l'interpréter plutôt comme un épuisement du mode de croissance qui prévalait depuis la crise de 1929, fondé sur le partenariat entre des grandes firmes et un Etat fort, où les représentants du travail et ceux du capital étaient liés au sein d'un contrat social rigide. Cette crise, et les crises en général, seraient l'expression d'un déséquilibre durable des modes de régulation de l'économie, du fait de changements dans les formes de l'accumulation. Le néolibéralisme constituerait le cadre d'une production industrielle plus flexible. Alors que le modèle précédent prévoyait le rattrapage des zones les moins favorisées au terme d'un processus d'industrialisation accélérée, le nouveau cadre constate l'inégalité des formes de développement à un moment donné. Il intègre donc l'inégalité spatiale, au niveau national tout d'abord, puis à l'échelle des régions. Dès lors, le problème qui se pose est de définir ce qui détermine la productivité d'un territoire par rapport à un autre : alors que les échanges se mondialisent, l'économie redécouvre les particularismes régionaux.

Le premier paradoxe de la globalisation est, sans doute, la remise à l'honneur des « territoires ». Le second, tel qu'il découle des recherches que nous avons menées dans le *Norte Grande* chilien, serait la définition d'une échelle de préférence - ou de référence. Celle-ci correspond à la région, notion qui repose sur une ambiguïté géographique. Il est difficile en effet de considérer la « *maille de gestion* » sans tenter de la mettre en rapport avec la tradition d'analyse de la géographie régionale : en quoi peut-on mobiliser cet héritage scientifique pour comprendre le nouveau « modèle de développement » ? Comment ce lien avec les autres sciences sociales perturbe-t-il / enrichit-il la démarche géographique ? Cette remise à jour de la région à l'heure planétaire peut-elle stimuler l'analyse territoriale ? Cette réflexion ne pourrait se comprendre sans la mise en perspective de l'exemple chilien et la présentation des spécificités du cadre régional en Amérique Latine.

## 1.A- De l'économie au territoire

### 1.A.a- Le changement de paradigme productif et l'horizon social du « post-fordisme »

Dans une certaine mesure, l'époque des modèles de développement prendrait le relais de celle des expériences de développement (comme la planification et l'industrialisation). Elle est née de la prise de conscience de la conjonction de deux phénomènes : l'échec des politiques interventionnistes destinées à sortir le Tiers Monde du sous-développement, et la crise du monde privilégié de la « Triade » à partir des années 1980. La notion de *modèle* est issue des discours qui se sont développés pour tenter de comprendre pourquoi les différents lieux de la planète ne réagissaient pas de la même façon à des stimulations économiques désormais mondiales. Il pouvait permettre d'expliquer notamment les plus ou moins bonnes performances des différents membres de la Triade, voire de leurs régions respectives, ou encore de saisir les facteurs d'émergence de certains pays seulement, parmi tous ceux qui composaient le Tiers Monde. A l'heure où la distance, principal facteur géographique traditionnellement pris en compte par les économistes, était sinon abolie, du moins réduite par les nouvelles communications et télécommunications, on assistait à une rencontre d'un nouveau type entre l'économie et la géographie.

Les vieilles régions industrielles ayant été les premières touchées par la crise, c'est leur mode de production qui fut remis en cause, celui des grandes organisations tayloristes nées pour répondre à des modes de consommation fordistes. Ce bouleversement semblait lié à l'émergence de nouvelles technologies, qui auraient introduit de nouvelles formes de gestions des stocks (le juste-à-temps) dans un contexte qui désormais favorisait les capacités d'adaptation d'entreprises de taille plus réduite. Surtout, ces évolutions industrielles se traduisaient par, ou paraissaient répondre à, des évolutions sociales plus globales : l'évolution des modes de production répondait au passage d'une consommation de masse à un consumérisme post-fordiste plus individualiste. De nombreux auteurs insistaient également sur le fait qu'il ne s'agissait pas uniquement d'un bouleversement du « procès de travail », mais aussi d'évolutions du rapport salarial, de tendances macro-économiques, éléments pris en compte par les économistes en tant qu'externalités des processus. « *L'actuelle révolution paradigmatique en ce qui concerne la technologie oppose moins le flexible au rigide (ou production de masse / production diversifiée) qu'elle ne tourne autour des nouvelles formes de socialisation du savoir productif. Mais ce serait une autre erreur de la restreindre à ses aspects cognitifs. Le procès de travail capitaliste est structuré à la fois par une structure cognitive et par une structure de coordination-subordination.* » (D. Leborgne / A. Lipietz, 1991: note 6).

On se trouvait donc en situation de transition entre deux formes économiques et sociales que la notion de régime d'accumulation pouvait permettre d'éclairer, du point de vue de l'économie : « *un régime d'accumulation explicite l'ensemble de régularités qui permettent une accumulation du capital plus ou moins cohérente, c'est-à-dire qui amortissent et reportent dans le temps les déséquilibres qui naissent en permanence du processus de formation du capital lui-même.* » (R. Boyer, 1992 : 191). Cette notion devait assurer le lien entre les analyses construites autour de la problématique du changement dans diverses branches des sciences humaines et

sociales. Elle se fondait cependant sur les modes de création de la richesse, et tendait à favoriser les analyses centrées sur les transformations des modes de production industriels pris comme critères d'évaluation du développement. La modulation sociale résidait dans le fait que ces derniers puissent être perçus comme des « *paradigmes technologiques, technologique [devant] être compris conformément à son étymologie grecque : structure cognitive (logos) à propos du savoir-faire (technè)* » (D. Leborgne / A. Lipietz, 1991 : note 6).

La spatialisation de la réflexion s'est opérée sur la base de l'analyse du fonctionnement des PME-PMI dont on avait observé la localisation en grappe dans le cas des pôles de haute technologie (route 128, Silicon Valley). L'ouverture vint des études sur l'expérience de la Troisième Italie, rattachée par G. Beccatini (1975, 1979 et bibliographie in G. Beccatini, 1992) aux *districts industriels* d'inspiration marshallienne. Ces entités socio-territoriales se définissent par l'adéquation d'une « *communauté de personnes et d'une population d'entreprises dans un espace géographique et historique donné* » (G. Beccatini, 1992 : 37), et forment des systèmes industriels plus spécialisés qu'une région économique. Ils se caractérisent par une cohésion locale forte, fondée notamment sur des valeurs communes, ainsi que par une capacité importante d'innovation, permettant la flexibilité de la production. Le pas fut franchi par la proposition de M. Piore et C. Sabel (1983<sup>2</sup>) d'élargir la portée du cas italien pour l'ériger en paradigme d'un nouveau mode de fonctionnement industriel, caractéristique d'un régime d'accumulation inédit. Au-delà du débat suscité par ces travaux pour savoir si cette organisation productive est réellement à l'origine d'un *modèle de développement* susceptible de remplacer le *modèle fordiste*, ou si les deux sont au contraire amenés à se côtoyer, il est intéressant de voir comment la variable territoriale s'insère au cœur de la discussion.

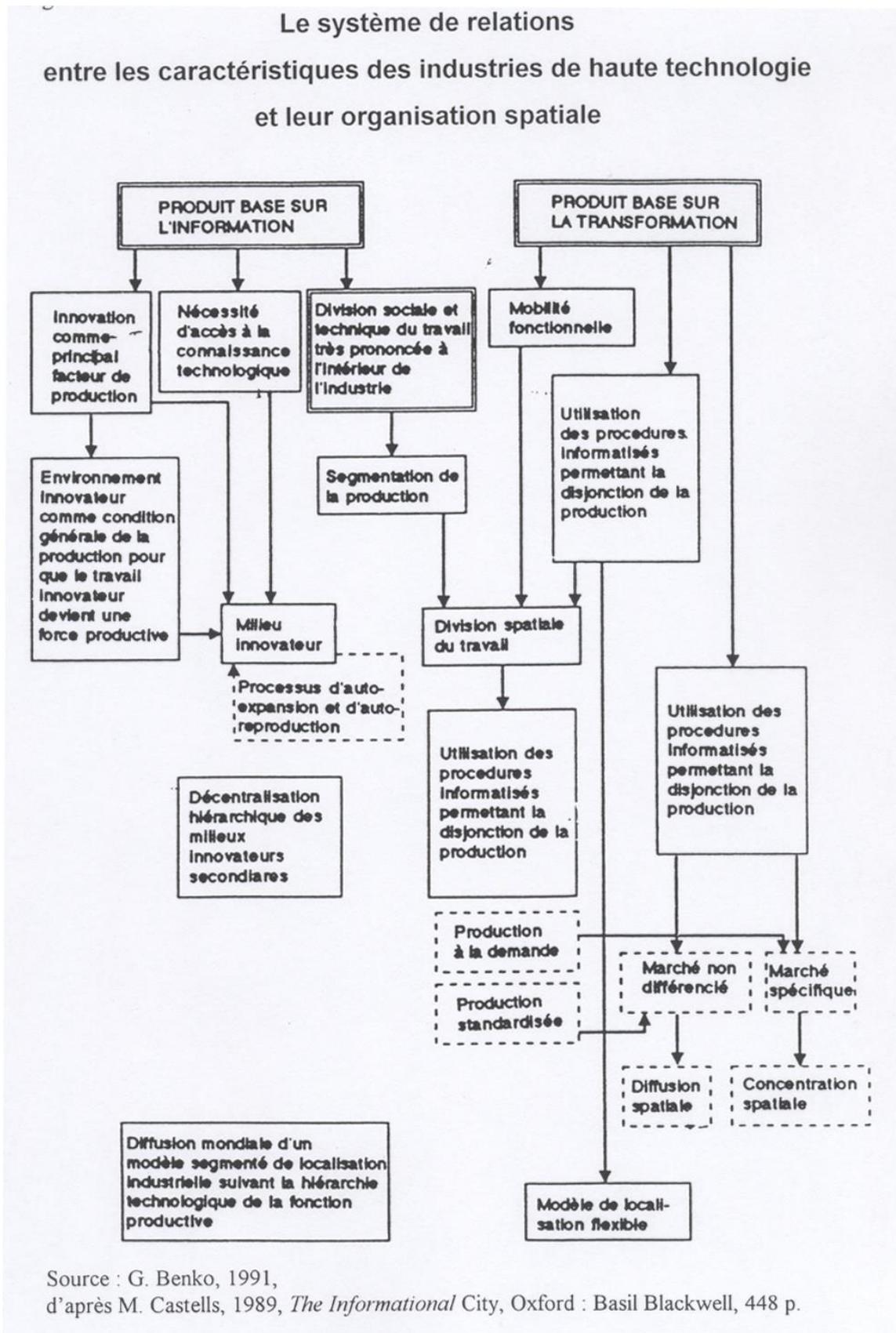
L'espace ne serait plus « *le simple lieu où prennent place les processus de développement* » (G. Garofoli, 1989 cité par C. Demazière 1996), mais en tant que territoire, il constituerait un facteur productif majeur. Le passage de la prise en compte de l'espace comme champ d'application des forces économiques à celle d'un territoire prenant en compte les cadres sociaux dans leur incidence sur les échanges marchands passe par la transition d'une économie des *opérations* à une économie des *interactions* (P. Veltz, 1996). Le passage d'un produit basé sur la transformation à un produit fondé sur l'information serait donc à l'origine d'un changement de logique territoriale de la production (voir figure n°1). La recherche de la compétitivité des espaces qui ont su surmonter la crise passe donc par l'exploration de la notion de territoire par les sciences économiques, dans un sens distinct de celui qu'utilisaient les géographes. Le recours à ce terme s'explique en effet par l'intervention fondamentale du facteur humain dans les modes de production, participant à la perception d'une « *atmosphère industrielle* » telle que A. Marshall (1890) l'avait définie. Les nouveaux territoires de la production recouvriraient donc d'une part l'existence d'un lien social spatialisé, mais aussi celle de compétitivité au sein de réseaux plus globaux : ils seraient l'unité de base d'« *un nouvel ordre économique,*

---

<sup>2</sup> « Italian small business development: lessons for US industrial policy », in J. Zysman, L. Tyson, (eds.), 1983, *American Industry in International Competition: Government Policies and Corporate Strategies*, Ithaca, Cornell U.P.: 391 :421.

constitué de chaînes internationalisées de production de biens, reliant des régions, elles-mêmes constituées en réseaux d'activités industrielles et tertiaires » (A. Scott/

Figure n° 1 :



M. Storper, 1991 : 34). La proximité du territoire et du réseau apparaît dans le modèle des « *mondes de production* » de R. Salais et M. Storper (1993)<sup>3</sup> qui proposent de définir les relations territoriales par des « *conventions* », référents implicites qui « *permettent aux personnes de trouver des cadres d'action selon lesquels travailler, échanger, produire* » et sont définis selon les échelles où ces liens s'avèrent pertinents (monde interpersonnel, monde marchand, monde industriel et monde immatériel).

Ces propositions peuvent s'avérer d'autant plus stimulantes pour le géographe que « *le choix politique d'un modèle de développement plutôt qu'un autre (choix qui s'origine dans l'émergence d'un bloc social territorial en même temps qu'il le soude) détermine le type de réseau industriel et le bassin d'emploi, donc la direction de développement du territoire.* » (A. Lipietz, 1996 : 360). Suivant P. Veltz, nous pensons qu'il est intéressant de poser le problème des échelles auxquelles ces choix s'opèrent, et d'essayer de les expliquer. Ce n'est pas tout à fait une coïncidence que ces bouleversements économiques fondés sur des remises en question industrielles correspondent au retrait de l'Etat-Providence. Le discours en faveur de la flexibilité passe par la lutte contre la rigidité du système étatique. La diffusion du courant néolibéral exprime cette volonté de soumettre le politique aux exigences économiques. Il faut donc en analyser les conséquences aussi bien dans le champ productif que politique, et pour ce faire, travailler à l'échelle où les différents acteurs ont le plus de contacts : dans quelle mesure demeure-t-elle l'échelon national ou confirme-t-elle au contraire le niveau régional ou local ? Seule l'étude de cas peut réellement mettre en lumière ces processus.

### **1.A.b- Des modèles de développement au « modèle économique » chilien**

« Le modèle chilien. *Chilien* est ici une pure convention. Le terme désigne le territoire, non l'origine. En revanche il faut prendre *modèle* littéralement (...) ». *E. Tironi, sociologue chilien, 1987 : 52.*

La notion de modèle économique peut être rapprochée de celle de modèle de développement, sans qu'elles se confondent. La proximité sémantique apparente cache des positions scientifiques divergentes se traduisant en deux pans bien distincts de la bibliographie. Les études portant sur l'influence des modèles économiques sur le territoire sont assez limitées, dans la mesure où c'est la notion même de « *modèle économique* » qui est à questionner. On compte en effet assez peu d'expériences de mise en application d'une théorie économique sur une période limitée, ou précisément bornée à la fois dans le temps et dans l'espace : une mesure d'impact suppose implicitement que l'on puisse comparer l'évolution originale étudiée à celle d'espaces voisins n'ayant pas été affectés par le phénomène, et constituant donc des « *espaces-témoins* ». De fait, la position de précurseur du Chili dans ses choix néolibéraux l'a opposé à tous les autres pays du continent latino-américain, comme à ceux du premier monde. On peut sans doute rapprocher notre tentative d'autres recherches, menées elles sur les impacts du modèle socialiste, et fondées sur l'analyse des conséquences d'une économie planifiée sur l'organisation du territoire.

---

<sup>3</sup> *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, EHESS, 1993.

L'idée de paradigme sort renforcée d'une analyse plus détaillée des conditions de l'ouverture de l'économie chilienne (S. Boisard, 1994). Il s'est agi d'un cas unique de laboratoire économique où les élèves de M. Friedman, les *Chicago Boys* (dont S. de Castro, ministre de l'Economie à partir d'avril 1975), ont pu mettre en application les leçons du maître et, où R. Reagan et M. Thatcher ont envoyé des conseillers, avant d'élaborer leurs propres programmes de dérégulation (des programmes libéraux ne furent mis en œuvre en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis qu'à partir de 1979 et 1981 respectivement). La validation empirique fut d'autant plus respectueuse des formes qu'elle fut réalisée par un gouvernement autoritaire. La Junte militaire dirigée par A. Pinochet décida de faire de cette théorie son programme économique, afin de provoquer une rupture d'autant plus marquante qu'elle marquerait à la fois le rejet d'un mode de développement économique et du système politique qui l'avait promu (voir chapitre 3 les détails de cette mise en place). La perception du néolibéralisme chilien en tant que modèle est donc d'autant plus sensible qu'elle s'appuie sur un point d'inflexion brutale.

La notion de modèle est encore soulignée par l'évolution économique de l'ensemble du continent, qui a suivi des oscillations partagées par la plupart des pays. Ce parallélisme est d'autant plus prégnant que l'on constate une très forte proximité de la politique et du choix de développement. A la suite des analyses d'A. Hirschman dans les années 1960-70 et de celles, plus récentes, d'A. Przeworski, O. Dabène (1997 : 22-23) rappelle cette proximité du politique et de l'économique propre au continent latino-américain, qu'il caractérise comme une « *économie politique des changements de régime* ». Il qualifie ainsi cette évolution, dont les charnières (1930, 1945, 1960 et 1980) semblent identiques dans l'ensemble des Etats du continent, de cas de « *synchronisation verticale de conjonctures* » (ibid. : 41). Les Etats latino-américains ont ainsi connu un cycle commun d'exportation de produits primaires ayant favorisé la constitution d'oligarchies, avant d'être atteints par la crise de 1929, laquelle provoqua des changements brutaux de régime (vingt pays furent alors affectés par des coups d'Etat). Ils connurent ensuite la conjugaison du nationalisme et du populisme soutenant le développement d'une industrie de substitution des importations qui conduisit, à partir de 1945, aux flux et reflux de la démocratie devant déboucher dans les années 1960, sur une contagion autoritaire, dans le cadre de la guerre froide. La vague néolibérale des années 1980 semble avoir ensuite rendu les dictatures inutiles et les a balayées. Ainsi, au cours du siècle, les différents pays ont non seulement partagé une succession d'expériences économiques, mais aussi les types de gouvernement correspondants, d'où la tendance à considérer l'impact de ces phases successives sous la forme de modèle.

Cette harmonisation historique globale ne doit pas effacer les spécificités de chaque pays, et notamment, l'adoption précoce du néolibéralisme au Chili : dans ce pays, l'ouverture économique n'a pas accompagné le progrès de la démocratie, comme au Mexique dans les années 1980. C'est au contraire la dictature qui en a été l'instigatrice, même si celle-ci se prolonge aujourd'hui au-delà de la période de gouvernement militaire. A plusieurs reprises, l'évolution économique du Chili avait déjà révélé des modulations spécifiques par rapport aux tendances continentales : le pays avait mis en place une politique industrielle s'apparentant à la dynamique de substitution des importations dès les années 1930, et donc bien avant sa théorisation

dans les années 1950 (P. Meller, 1996). L'étude du « *modèle néolibéral* » chilien est cependant possible dans la mesure où ce mode de développement est perçu comme tel, dans sa globalité. Or les réactions au terme de « *néolibéralisme* » sont très différentes en France et au Chili : alors que dans nos premiers entretiens nous prenions énormément de précautions pour présenter le sujet de notre recherche, de façon à ne pas provoquer les réticences que l'usage du néologisme suscitaient en France, c'étaient nos interlocuteurs eux-mêmes qui parlaient de « *modèle* ».

Ce dernier épisode trouvait tout naturellement sa place dans cette propension à la mise en abyme de leur expérience, que les Chiliens rattachent à leur situation quasi-insulaire, en bout de continent. Cette perception de l'histoire nationale serait, selon les analyses avancées récemment par quelques sociologues chiliens (comme T. Moulhan, 1993), une caractéristique de l'*ethos* chilien, qui porterait la société à donner une portée mythique aux grands bouleversements qui la traversent à mesure qu'elle se les approprie. Cette propension serait, par exemple, à l'origine de la diffusion d'une vision démocratique de l'histoire chilienne au vingtième siècle alors que, de fait, la vie parlementaire y a été émaillée de coups d'Etat, comme dans les autres pays du continent. Cette acuité de la perception collective constituerait un des facteurs d'explication de l'exceptionnelle culture politique chilienne et, par là même, de l'aspect paroxystique de certaines des expériences qu'a connues ce pays, telle la fierté d'avoir été l'unique peuple au monde à porter au pouvoir un président socialiste par la voie des urnes. Elle serait aussi un des éléments qui ont donné lieu à l'élargissement de la vision de ce pays en tant que modèle : quand *Le Monde* titrait, le 15 janvier 1972, *L'expérience chilienne à l'épreuve*, il faisait référence à la « *voie chilienne du socialisme* » ; aujourd'hui le même titre pourrait s'appliquer aux difficultés de l'économie chilienne face à la crise asiatique. Le néolibéralisme chilien se serait donc inscrit dans les grands cycles économiques et sociaux qui ont rythmé l'histoire chilienne : il serait donc un modèle à double titre, dans le champ des représentations internes comme de par le fait que cette expérience économique ait pu être reproduite à l'échelle internationale.

L'étude géographique de l'impact du néolibéralisme au Chili en tant que modèle doit donc à la fois prendre en compte la portée mondiale d'une expérience économique, et tenter d'en faire apparaître les spécificités. L'aspect empirique d'une analyse géographique peut permettre de cerner les spécificités d'un modèle de développement. D'un point de vue économique, le néolibéralisme a conduit le Chili vers une économie extrêmement ouverte (la part de ses ventes à l'extérieur représente plus d'un tiers de son PIB, soit plus que dans un NPI comme la Corée du Sud ; et l'investissement étranger, dont le volume a été multiplié par treize entre 1985 et 1993, a joué un rôle fondamental dans la croissance de ces dernières années). Cette évolution ne peut se comprendre sans le contexte politique qui l'a accompagné, qui s'est traduit par le rôle important de l'Etat tout au long de ce processus de dérégulation. Il faut donc faire intervenir à la fois les catégories de l'économie et du politique pour penser l'espace au Chili. Le géographe rétablit, aux côtés des déterminations économiques liées au modèle (comme les privatisations, la multiplication des investissements étrangers), les choix sociaux implicites qui y sont liés, notamment la valorisation de l'initiative individuelle par rapport à la valorisation collective. Le terrain chilien a donc constitué un champ original de l'application d'un

*modèle économique* que le point de vue géographique pouvait éclairer. L'enjeu était de mener cette analyse sur la base des notions et des concepts mis en œuvre dans les textes sur les *modèles de développement*, dans la mesure où le néolibéralisme en faisait partie. Il s'agissait en quelque sorte d'une réappropriation par la discipline de termes (territoire, région), après leur passage par les champs lexicaux d'autres sciences sociales. Loin de gommer ce va-et-vient, il fallait opérer cette redécouverte en toute connaissance de cause afin de voir en quoi elle pouvait permettre, en retour, d'enrichir la pensée géographique.

### **1.A.c- Région et territoire : le va-et-vient conceptuel entre l'économie et la géographie**

Nonobstant le fait que « *la synthèse régionale était l'accomplissement dernier du travail du géographe, le seul terrain par lequel il soit pleinement lui-même.* » (P. Vidal de la Blache cité par R. Marconis, 1990), les géographes ont longtemps fait de la géographie régionale -non pas sans le savoir, comme M. Jourdain-, mais sans savoir exactement ce que c'était : le problème de la nature des régions est un débat initié tardivement par la géographie française. De même « *les géographes, au moins en France, n'ont ni inventé ni réveillé le concept de territoire, malgré tout le cas qu'ils en font aujourd'hui. Il appartient à l'origine aux juristes (auxquels on doit la réification et le gel du concept pour une longue période, comme attribut de l'Etat, existant en soi), et, par ailleurs aux éthologues (...).* » (M. Vanier, 1997 : 197). Le statut du territoire pour la nouvelle géographie est lié à sa situation de « *carrefour idéal des sciences sociales* » (ibid.), et l'explicitation des usages de la région doit beaucoup à l'apport de l'économie, et en particulier à l'émergence de la science régionale, traduisant la prise en compte du fait spatial en économie (la *Regional Science Association* est fondée par Walter Isard en 1954<sup>4</sup>).

La région des « Vidaliens » fut une notion qui permit à l'Ecole française de géographie de poser les bases d'une certaine géographie humaine. Elle résultait du « *découpage d'un espace ni démesuré ni menu dont la cohérence soit clairement identifiable et puisse être reçue comme un donné d'évidence* » (R. Chartier, 1980 : 30). Pourtant, dans les grandes thèses de la première moitié du siècle, chaque auteur semble lui attribuer des facteurs de définition différents : l'unité fondamentale de la Flandre de R. Blanchard était géomorphologique alors que la Picardie d'A. Demangeon (Paris, Colin, 1905 : 455-456) débordait les limites de la plaine picarde car « *l'originalité d'une physionomie géographique provient d'une synthèse des données de la nature et des données de l'homme* » ; la Normandie de J. Sion (1909) avait, quant à elle, une base essentiellement économique. La recherche d'une unité entre les facteurs humains et naturels révélait le plus souvent une « *personnalité géographique* », d'autant plus étonnante que « *les hommes qui l'habitent ne semblent point avoir jamais eu la notion de cette unité* » (A. Demangeon, ibid. : 2-3). « *Les régions naturelles des géographes vidaliens sont donc des espaces inscrits sur le sol même, mais dont l'existence et les contours n'ont été ni sanctionnés par les découpages politiques ni perçus par les sociétés qu'ils ont portés, et portent encore.*

---

<sup>4</sup> La première réunion de science régionale européenne se tient à La Haye en 1961 ; l'association française de science régionale est fondée la même année. Le premier département de science régionale est créé en 1958 à l'Université de Pennsylvanie.

*C'est une opération intellectuelle, celle de l'identification géographique, qui, en retrouvant leur unité, les institue comme le cadre légitime d'une description scientifique.»* (R. Chartier, 1980 : 30). Si le géographe était le seul à pouvoir définir la région, celle-ci était-elle autre chose qu'une construction intellectuelle subjective ? La majorité des *Vidaliens* avait oublié que « *le choix des divisions qu'il convient d'adopter dans l'étude des différentes régions du globe dépend de la conception même qu'on a de la géographie* » (L. Gallois, 1908) pour sombrer dans la monotonie des monographies construites sur le mode du plan à tiroirs. « *Ils ont fini par ne plus se soucier de la valeur du cadre et par ne plus voir dans la région qu'une échelle particulièrement commode pour analyser la réalité géographique* » en concluait P. Claval (1968 : 292) laissant entendre que la notion de région n'était plus qu'un artefact permettant l'analyse géographique.

Au moment où elle perdait sa pertinence en géographie, la notion de région allait fournir le support d'une évolution importante de l'économie. Car « *admettre que des entités spatiales infra-nationales forment la base d'une analyse nouvelle des processus économiques* », c'était reconnaître l'existence de la logique propre d'un groupe d'hommes organisés sur un « *territoire restreint* », et accepter l'idée que « *certains phénomènes économiques prennent corps dans un cadre territorial infranational* ». « *Parler d'économie régionale* », signifiait donc un « *retournement de perspectives par rapport à l'orthodoxie néo-classique qui n'observe que des agents et des points d'un territoire, et ne conçoit pas qu'ils puissent se coaguler en unités méso-économiques baptisées régions.* » (Ph. Aydalot, 1985 : 101). Pour les économistes, l'existence de la région devait être démontrée indirectement, par sa nécessité, comme celle du neutron dans l'atome (D. Harvey, 1969, cité par Ph. Aydalot, 1985). A la différence d'autres concepts spatiaux comme la ville ou l'Etat, la région n'avait pas de réalité visible, l'économie classique ne lui connaissait donc aucune structure *a priori*. Mais dans le cadre d'une analyse spatiale qui recherche le découpage qui fait le plus clairement apparaître les processus dont on interroge le fonctionnement, apparaissent des « *mécanismes économiques [qui] s'enracinent dans des territoires [et] leur donnent leur cohérence et leur permanence. Si l'objet de l'économie régionale est de montrer le rôle du territoire dans la forme prise par les phénomènes économiques et sociaux, la région se définira par l'unité de fonctionnement du mode de production local.* » (Ph. Aydalot, *ibid.* : 105). La région constituerait l'échelle où l'économie internationale pouvait être internalisée, par le biais de son système urbain et industriel.

L'intervention des économistes dans l'analyse régionale a ouvert une réflexion structurelle (homogénéité, polarisation) qui fut relayée dans les années 1960 par des géographes désireux d'inscrire leur discipline dans le courant structuraliste, et tout particulièrement E. Juillard et B. Kayser qui allaient tenter d'écrire une « *géographie générale de la région* » (E. Juillard, 1962)<sup>5</sup>. Une fois définie la région comme

---

<sup>5</sup> C. Bataillon (1968) présentait cette redécouverte de la *région* en six textes :

- article fondateur de G. Sautter, « L'étude régionale : réflexion sur la formule monographique en géographie humaine » *L'homme*, 1, n°1, 1961 : région décrite dans perspective du *fait social total* tel que le montrait Marcel Mauss ;

- mise au point de E. Juillard : *L'homme*, 1, n°3, 1961 : 109 ;

« l'ensemble des agents unis par des relations suffisamment étroites pour poser l'idée d'une structure spatiale complexe et significative par elle-même[sans que] ceci n'engendre aucune norme de découpage » (Ph. Aydalot, 1976 :12), restait à la distinguer des autres systèmes spatiaux. Les recherches sur la région soulignaient en effet la question urbaine, à laquelle elles se rattachaient par le biais des réseaux et des armatures. Cette réappropriation des catégories économiques fut victime de son succès : dès 1972, R. Brunet dénonçait « la redécouverte des phénomènes de centralité par les économistes, et à leur suite l'adoption par les géographes de la notion de pôle, [qui] ont entraîné une annexion abusive du mot région et considérablement obscurci la question en voulant l'éclairer. (...) Il serait dangereux de confondre la notion d'aire d'influence, d'aire de marché ou d'aire d'attraction d'une ville ».

Les économistes finalement ont abandonné l'utilisation de la notion, trop difficile à cerner, de région ; mais en redécouvrant le *territoire*, ne travaillent-ils pas sur le même objet ? Ce glissement sémantique correspond à une progression dans leur perception des réalités sociales de l'espace : le sentiment d'appartenance des habitants, considéré comme un problème historique ou politique, qui ne leur semblait pas pertinent pour comprendre les stratégies des entreprises et des agents (Ph. Aydalot 1985 : 102), est justement au cœur des interrogations suscitées par les districts industriels. Cela représente un élargissement de la définition même de l'économie, qui de science de l'échange devient celle du partenariat. Cette nouvelle proximité est fort bien exprimée par la notion d'*économie-territoire* forgée par P. Dommergues (1988) pour formaliser le lien désormais nécessaire à un processus de développement et une dynamique sociale fondée sur le partenariat. Le territoire permettrait aux économistes de rendre compte de l'espace géré en tant qu'« *espace maîtrisé comme forme spatiale de compromis sociaux négociés* » (D. Leborgne / A. Lipietz, 1991).

Pourquoi continuer dès lors à travailler sur la *région* quand d'autres notions semblent mieux aptes à traduire des évolutions socio-spatiales contemporaines ? Il nous semble qu'une fois évacués ce que R. Ferras et J.-P. Volle (1990 : 167) appellent les « *faux problèmes* » de la région (le problème de son existence, celui de ses rapports avec la géographie générale, les changements d'échelle et le refus de la prise en compte du découpage officiel), la région continue de représenter une catégorie permettant de prendre en compte à la fois la richesse du particulier et l'intérêt du général. Dans la mesure où son étude conduit à « *découper l'espace* » plus ou moins arbitrairement, en formant l'hypothèse que la région est une « *structure [qui] se définit d'abord par un ensemble de relations entre ses composantes et non par le territoire sur lequel la structure est réalisée* » (R. Brunet, 1972 : 653-657), elle permet d'intégrer l'aspect connectif contenu dans la notion de territoire. Mais si la région prend le « *sens général de zone (i.e. du résultat d'une procédure de*

---

- article de fond de E. Juillard « La région, essai de définition », *Annales de géo*, sept 1962

Puis la notion de région se dégage surtout des travaux orientés vers la géographie volontaire :

- B. Kayser : *La géographie active*, PUF, 1964 : 303-352 et chapitres suivants.

- J. Labasse : *L'organisation de l'espace*, Herman, 1966 (2<sup>ème</sup> partie : polarisation de l'espace).

- C.Furtado, *Développement et sous-développement*, PUF 1966.

“découpage” d’un territoire) : il y a autant de régions que de règles d’analyse (i.e. d’objectifs poursuivis dans l’analyse) » (J.-P. Ferrier, 1984 : 142). Nous tenons donc à préciser à nouveau que la notion de région ne prend toute sa pertinence qu’à une échelle donnée, qui la définit par rapport à la référence que constitue l’Etat. Il ne s’agit plus de produire ni de justifier des découpages (qui ne sont jamais totalement objectifs) mais de comprendre leur genèse et leur fonctionnement.

A la suite de J.-P. Ferrier (1984 : 152), « nous considérerons que tout territoire continu, présentant des limites pertinentes, relevant d’un système de relations avec un territoire national, disposant d’un niveau suffisant de cohésion pour garder une permanence historique, au moins à l’échelle de la génération, est une région géographique, **parce que** la structure de l’espace régional correspondant est une structure forte (...) c’est à dire une structure particulièrement métastable, dont les éléments et les relations peuvent être mis en évidence ».

Loin de constituer un « axiome » (G.Chabot cité par H. Nonn, 1990 : 52), l’intérêt de cette notion nous paraît au contraire pouvoir être démontré par son adéquation vis-à-vis de l’analyse des réalités contemporaines. Pourtant prises dans le courant structuraliste, les premières tentatives de recherche théorique sur la région n’avaient pas toujours rencontré l’écho escompté, car c’est justement dans les années 1955-1970 que les « pouvoirs infra-nationaux se réduisent face aux organisations des Etats, des marchés économiques, et des sociétés globales qui se renforcent » (H. Nonn, 1990 : 153). A l’aube des politiques de décentralisation, le sort politique de la région était incertain, et les géographes ne percevaient pas encore à quel point elle allait devenir un objet économique essentiel. Aussi, quand les besoins d’aménagement du territoire se sont précisés, ce sont les économistes qui, dans un premier temps, ont mieux su répondre aux besoins des hommes politiques et de ceux que l’on appelle aujourd’hui les *décideurs*. Aujourd’hui la quête des « fondements géographiques de la performance » (A.J. Scott, 1995<sup>6</sup>) suscite une convergence des intérêts des différents acteurs autour de la région, alors que la globalisation perturbe les repères traditionnels de la perception du monde.

### **1.B- Mondialisation et confusion des échelles**

« L’application sans nuance d’une politique néo-libérale de sortie de crise change-t-elle le niveau spatial de référence ? Alors que les politiques publiques suivies depuis les années 1980 s’étaient ancrées dans une spatialité nationale, la remise en cause des paradigmes de l’Etat national-populaire conduit-elle à ce que se dessine une conception territoriale où les échelons locaux et internationaux deviendraient les espaces de référence dominants ? En d’autres termes, le *nouveau fédéralisme* prôné par les néo-libéraux au pouvoir change-t-il l’organisation du territoire ou, à tout le moins, la manière de penser le territoire ? Peut-on parler aujourd’hui, comme d’aucuns le font, de *fragmentation* territoriale, et si oui quelles sont les logiques à l’œuvre permettant de comprendre les nouvelles spatialités qui se construisent ? » M.-F. Prévôt Schapira (1997 : 144).

---

<sup>6</sup> « The geographic foundations of industrial performance », communication au colloque international *Competitividad territorial y recomposición socio-política*, Mexico, 25-27 avril 1995.

La *globalisation* est un terme apparu au début des années 1980 aux Etats-Unis dans les milieux économiques et financiers. Né dans les grandes écoles américaines de gestion des entreprises, il a été immédiatement popularisé par des consultants en stratégie et marketing issus de ces écoles, comme le Japonais K. Ohmae (1985 et 1990) ou l'Américain M.E. Porter (1986) (voir F. Chesnais, 1994 : 14). Il recouvre à la fois le processus économique qui a consisté en l'application de politiques de libéralisation, déréglementations, privatisations, à la suite d'une très longue phase d'accumulation de capital<sup>7</sup> et en son formidable retentissement dans le discours politique néolibéral : la globalisation devenait « l'expression des *forces du marché* enfin libérées (...) des entraves néfastes mises en place pendant un demi-siècle » (ibid. : 16). La généralisation de dynamiques financières internationales est souvent comprise comme l'avènement d'un monde sans frontières ; c'est pourquoi, par exemple, la traduction française lui a préféré le mot *mondialisation*. Il s'agit d'un phénomène dont l'impact est inégal selon les pays, quand bien même tous les recoins de la planète sont susceptibles d'y être soumis à une phase de leur développement : « *la mondialisation doit être pensée comme une phase spécifique du processus d'internationalisation du capital et de sa mise en valeur à l'échelle de l'ensemble des régions du monde où se trouvent des ressources et des marchés, et à elles seules* » (ibid. : 22). Il n'exclut pas quelques contradictions puisque le Japon, un des pôles du nouveau système mondial issu de la globalisation, se caractérise par une économie fermée malgré la présence de « *groupes parmi les plus internationalisés au monde* » (ibid. : 14) !

*Globalisation* ou *mondialisation*, les deux termes contiennent à la fois les notions d'internationalisation et de simultanéité temporelle. Cette tendance vers l'ubiquité économique a été permise par l'accélération des mouvements internationaux de capitaux et l'augmentation de leur volume. « *Historiquement, l'expansion internationale s'est faite surtout à travers les échanges, puis, dans les années 1980, par un développement considérable de l'investissement direct international et de la collaboration inter-entreprises. (...) Les stratégies internationales du passé fondées sur les exportations, ou les stratégies multidomestiques, reposant sur la production et la vente à l'étranger, font place à de nouvelles stratégies qui combinent toute une gamme d'activités transfrontières : exportations et approvisionnement à l'étranger, investissements à l'étranger et alliances internationales.* » (OCDE, 1995<sup>8</sup>). L'échelle de ces phénomènes semble ôter *a priori* toute pertinence à une analyse fondée sur des référents spatiaux, puisque les flux de capitaux qui constituent les fondements de la globalisation échapperaient à la détermination des frontières. Les constats fusent, qui tentent de faire prendre la mesure de l'ampleur du phénomène : « *En 1994, [les entreprises multinationales] contrôlaient un tiers de la production industrielle, et auraient réalisé 4 800 milliards de chiffre d'affaires, soit un montant supérieur à celui du commerce mondial* » (P. Veltz, 1996 : 85). Ils sont aussitôt suivis de remises en question méthodologiques :

---

<sup>7</sup> « La phase la plus longue d'accumulation du capital connue par le capitalisme depuis 1914 » F. Chesnais, 1994 : 23.

<sup>8</sup> Performances des filiales étrangères dans les pays de l'OCDE. Paris : OCDE, 1995 (rapporteur : T. Htzichronogliou), cité par F. Chesnais, 1994 : 17-18.

« Comment interpréter, par exemple, les chiffres du commerce extérieur, lorsqu'on sait qu'un tiers, au bas mot, des échanges comptabilisés relèvent de flux internes aux réseaux des multinationales ? »<sup>9</sup>.

« Les facteurs de régionalisation échapperaient aux régions » (Ph. et G. Pinchemel, 1988 : 394) dans la mesure où celles-ci se trouvent insérées dans un « méta-système, celui de la domination d'un capitalisme à haut degré de concentration. » (F. Auriac, 1986 : 273). L'interdépendance qu'institue la globalisation bouleverse les divisions et les hiérarchies spatiales préexistantes : par exemple, « dans un pays comme la France, l'économie nationale n'est plus, depuis longtemps, une addition d'économies régionales » (P. Veltz, 1996 : 85). Au contraire, « à l'intérieur du méta-système, s'édifie toute une batterie de systèmes économiques à logique verticale prépondérante. Que pèsent, au regard de cette verticalité renforcée, les relations horizontales de type spatial ? » (ibid.).

L'espace serait-il laminé par la primauté désormais accordée dans les échanges au facteur temps ? Les constats de déprise du contrôle territorial traduisent avant tout la confusion introduite par le bouleversement des échelles de référence au sein du système Monde, et notamment par la diminution -réelle, ou du moins souhaitée par beaucoup- de l'importance de l'échelon national. Entraîne-t-elle la destruction des liens territoriaux ou leur reconfiguration à d'autres échelles ? Comment ces nouveaux degrés de territorialité se définissent-ils ? La multiplication et l'organisation des réactions semblent constituer un des impacts territoriaux de la mondialisation : en quoi cela transforme-t-il le statut de la région ? L'héritage historico-politique latino-américain permet-il de nuancer ou au contraire de confirmer les tendances globales observées ?

### **1.B.a- La multiplication des alternatives endogènes pour faire face à la mondialisation**

On présente la redécouverte du « local », souvent considéré sous son aspect de repli identitaire comme l'effet direct, mais aussi le contrepoids d'un mouvement aussi totalitaire que la mondialisation de l'économie. Si l'on prend les définitions au pied de la lettre, plus la globalisation se développe, moins on peut cependant parler de fonctionnements endogènes ! La théorie du développement « *par en bas* » fut élaborée à la fin des années 1970 (J. Friedmann et C. Weaver, 1979 ; W. Stöhr et D. Taylor, 1981), en réaction aux échecs des initiatives de planification menées par l'Etat. Le paradoxe du développement endogène est que son besoin se soit fait ressentir au moment où se mettait en place le mouvement de mondialisation qui allait le rendre impossible. Aussi le développement des dynamiques locales depuis les années 1980 s'explique certes par le désir des populations de tenter de maîtriser à leur niveau des phénomènes trop complexes, mais leur structuration rapide se comprend mieux quand on les présente comme solution de rechange au désengagement progressif de l'Etat de ses attributs de régulation sociale. Le développement par le bas aurait donc constitué une « *utopie féconde* » (C. Demazière, 1996), en fournissant les bases conceptuelles d'une réaction à la perte de l'Etat-Providence.

---

<sup>9</sup> Rapport de la CNUCED cité par F. Chesnais, 1994 : note 4 p.20.

Un des impacts territoriaux de l'ouverture des économies de la planète est donc la mise en valeur du local, capable de mobiliser ses ressources internes pour initier des projets de développement d'envergure limitée mais le concernant directement. Cette ambition peut paraître limitée mais dans la mesure où « *le débat sur la faisabilité des processus de développement local suppose d'aborder le thème de l'existence d'initiatives locales capables d'avoir un impact sur les processus de développement, en allant au-delà de ce qui serait une simple reproduction des conditions macro-structurelles auxquelles sont soumises les économies locales* » (J. Arocena, 1998 : 47), elle pose un réel problème de confrontation inégale d'intérêts. Notre objectif n'est pas de faire ici un trop rapide bilan du développement local ; les recherches récentes sur le sujet (P. Wilson, 1996) tendent d'ailleurs à montrer que le *local* n'existe plus uniquement en tant que réponse au *global*, et qu'il faut désormais le penser en termes « d'innovation sociale ».

Le local peut être considéré comme « *un enjeu entre deux visions contradictoires : la construction de l'identité populaire ou bien une sorte de marketing institutionnel pour une insertion optimale dans l'économie globale* » (J.-P. Peemans, 1998). Nous retiendrons que « *la notion de local désigne ici des microterritoires qui constituent des milieux de vie et de travail, provoquant chez les communautés des sentiments d'identité et d'appartenance. Les dimensions de ce type de territoire varient d'un contexte national à un autre. Aussi faut-il voir le local comme un cadre spatial de cohésion sociale et non comme un espace déterminé, de nature administrative ou autre.* » (C. Gagnon et J.-L. Klein, 1991 : 252). On est donc bien au-delà des territoires de la compétitivité décrits par les économistes de la régulation : le local permet, au contraire, d'échapper au marché et de tenter d'opérer une distinction entre espace de vie et espace économique. On peut ainsi définir le développement local comme « *les initiatives ou les démarches globales et cohérentes reposant sur la mobilisation des acteurs qui acceptent de mettre en commun leurs compétences et leurs pratiques au service d'un territoire, dans le cadre de relations non exhaustivement marchandes (...)* » (E. Glon et al., 1995 : 449).

Cela nous permet de restreindre l'objet de notre recherche en considérant que l'espace régional tel que nous l'envisageons obéit à des dynamiques distinctes de celles du milieu local. C'est dans la mesure où la *région* est définie comme espace économique et social qu'elle est totalement soumise aux effets de la mondialisation. Il nous semble que le contexte de la globalisation ne remet pas en cause l'existence des régions, mais qu'au contraire, le primat donné à l'économique leur donne un nouveau rôle. Le vocabulaire courant, qui a étendu l'usage du mot *région* à de grandes zones de partenariat économique (les trois pôles de la Triade, les grandes zones d'*intégration régionale* du type ALENA, etc.), semble confirmer cette orientation. La région ne constituerait donc pas uniquement un échelon intermédiaire en tant qu'elle est sous-ensemble de l'Etat, mais aussi du fait de son statut « *glocal* ».

### **1.B.b- Une perspective « glocale »**

Pour les géographes, la prise en compte des bouleversements mondiaux, interprétés par les économistes de la régulation comme un changement de modèle productif, ne peut se comprendre qu'au terme d'une remise en cause méthodologique. Leur travail consiste désormais dans l'étude dialectique de l'impact localisé d'un

système mondial et dans la lecture de déterminations mondiales et de résultats généralisables dans des exemples régionaux. Si l'on comprend la globalisation contemporaine comme une conséquence de la dérégulation néolibérale, alors un des impacts géographiques du modèle néolibéral, c'est d'avoir suscité une révolution copernicienne de la discipline contenue dans le néologisme de « *glocalisation* » !

Confronter la région aux notions de *globalisation* ou *mondialisation* nous conduit à reposer le problème de l'échelle de la région que, dans un premier temps de l'analyse, nous nous étions contentés de décrire comme espace *intermédiaire*. Sans prétendre approfondir ici la réflexion sur la pertinence des échelles qui permettent de penser l'expérience personnelle, nous pouvons toutefois remarquer que la région constitue un niveau particulier en ce qu'il n'est pas directement saisissable par l'individu. Elle se situe entre le *local*, champ du quotidien, espace des relations personnelles et lieu de la démocratie directe, et le *national* qui est au contraire une aire d'homogénéisation, le domaine de l'institutionnel et aussi le champ de l'expression du politique au plus haut niveau. La *région* peut prétendre s'intégrer aux dynamiques du politique, dans la mesure où elle est investie par délégation d'une part de pouvoir exécutif. Ce rôle est renforcé quand les représentants de cet échelon administratif sont élus, mais ce n'est pas le cas partout, ni depuis très longtemps en France. La région fait sens pour celui qui cherche à comprendre ou à agir sur la collectivité au-dessus du niveau de première proximité : le géographe ou le chef d'entreprise à la recherche de nouveaux marchés. Sans nier que la région puisse être un *espace vécu*, ou du moins une somme d'espaces vécus, car nous reviendrons sur l'étude des représentations du territoire au sein de la construction régionale chilienne, nous voudrions surtout insister sur la validité de cette échelle comme échelon économique dans le contexte de la globalisation. Elle se verrait ainsi dotée d'un « *degré de pertinence spécifique* » permettant de surmonter « *la contestation majeure* » exprimée à son égard, qui « *ne s'affirme que si l'on dénie à la région un contenu vraiment formalisé, pour n'y voir qu'un des multiples sous-systèmes organisant l'espace géographique.* » (H. Nonn, 1990 : 155).

La mondialisation semble remettre en question le fait qu'« *il n'existe pas d'espace économique intermédiaire* » (B. Kayser, 1990b : 136). Le rôle économique de la région n'est pas inédit : « *la nécessité de procéder à un découpage de l'espace national français en régions est apparue très vite au XIX<sup>ème</sup> siècle, quelques décennies à peine après que la Constituante ait réorganisé l'administration territoriale du pays en créant les départements. C'est qu'entre temps, la révolution ferroviaire, accompagnant la révolution industrielle, avait bouleversé les données du problème. En France en effet, à la différence de pays voisins, comme l'Allemagne ou l'Italie, l'unité politique et administrative a précédé la formation d'un marché économique national.* » (R. Marconis, 1990 : 139). Les départements qui répondaient à des besoins d'encadrement politique et administratif du pays « *ne correspondait plus à la logique économique de la bourgeoisie d'affaires et de la grande industrie.* » (ibid. : 140). P. Vidal de la Blache (M.-V. Ozouf Marignier et M.-C. Robic, 1995) avait perçu ce problème à la fin de sa vie, et ses derniers écrits montrent l'évolution de ses préoccupations depuis la définition d'individualités régionales vers une véritable pensée de la régionalisation fondée sur une analyse économique : « *la puissance de l'Etat s'exerçant sans intermédiaire sur le département est un*

*contresens dans la vie moderne* », écrivait-il en 1910. La même année, répondant à une commande émanant du président du Conseil A. Briand, il proposait un découpage régional de la France dans la perspective d'une décentralisation politique, auquel il joignait une carte (*Régions françaises*). Ses derniers écrits insistent sur le « *groupement régional des intérêts* », qu'il a observé dans le nord de la France : « *cet ensemble ne représente pas une province au sens propre du mot, mais c'est une région économique non moins solide que le pouvaient être des personnalités historiques d'autrefois* » (1917a : *La rénovation de la vie régionale* : 105). Ce qui est nouveau, c'est que la globalisation de l'économie constitue une force assez puissante pour remettre en cause des maillages jusque-là critiqués mais jamais modifiés.

La globalisation inscrit la région dans un champ de forces supplémentaires, d'échelle internationale. Les acteurs par lesquels cette influence nouvelle se matérialise ne sont pas toujours présents au sein de l'espace régional, aussi on a d'abord sous-estimé leurs pouvoirs. Ceux-ci sont diffus, multiformes : comment se les représenter concrètement sinon dans leurs matérialisations spatiales ? C'est dans leurs localisations que l'on peut effectivement les identifier, par confrontation avec les acteurs existants, mieux connus. F. Auriac (1986 : 277) a montré que « *la logique verticale prépondérante dans le méta-système économique implique la très forte probabilité d'une évolution spatialement déstructurante.* » à laquelle « *la région, objet géographique longtemps favorisé* » n'a pas la possibilité de résister. C'est en tant qu'elle constitue un échelon intermédiaire qui permet de contourner l'Etat tout en constituant un niveau du système où acteurs publics et privés peuvent voir leurs intérêts converger qu'elle est ainsi susceptible de cristalliser les impacts du « glocal ». L'exemple chilien montre comment se met en place la coïncidence spatiale des intérêts. Les résultats de recherches menées au Chili, dans le nord du pays, sont-ils pour autant généralisables ? Ils s'apparenteraient au cas argentin, où on a vu resurgir « *l'idée de région, non pas comme un découpage imposé d'en haut, simple cadre statistique comme l'avaient été les régions créées dans les années 1960, mais comme un mouvement volontaire entre provinces pour mieux affronter le marché et casser la structure radicale de l'organisation de l'espace argentin.* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 134). Les caractères communs de l'organisation du territoire sur tout le continent latino-américain peuvent inciter à élargir les hypothèses chiliennes.

### **1.B.c- Amérique Latine, la globalité aux origines : une déclinaison originale du triptyque Etat, Nation, région**

La caractéristique première du continent latino-américain est contenue dans son nom, forgé d'après celui de ses découvreurs supposés (Amerigo Vespucci, qui fit le voyage après Christophe Colomb) et colonisateurs bien réels (l'Espagne et le Portugal en tout premier lieu), qui rappelle sa condition d'espace colonisé. C'est parce que les puissances impérialistes durent gérer un territoire que les violences de la conquête et les épidémies avaient quasiment vidé de ses premiers habitants (qui passèrent de plus de cinquante à moins de dix millions d'habitants en un siècle) que le continent fonctionne aujourd'hui encore selon des structures spatiales particulières. Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, lors des indépendances, les jeunes Etats étaient loin de regrouper des ensembles nationaux dans les frontières nées du démantèlement des empires. En Amérique Latine, on peut donc dire que l'Etat a précédé la Nation, et qu'il s'est efforcé de la construire par la suite (par la guerre s'il le « fallait », comme

dans la lutte contre les Mapuches au Chili). Aussi, c'est dans la mesure où la colonisation a uniformisé les sociétés qui se sont développées sur le nouveau continent que l'on peut comparer les évolutions des différents pays au niveau local, passant outre le fait que certains Etats soient centralisés et d'autres fédéraux. On retrouve en effet une grande similitude des acteurs participant au développement dans tout le continent : propriétaires terriens, petits entrepreneurs, populations marginalisées, etc.

D'un point de vue territorial, l'Amérique reste marquée par le semis de villes originel jeté par l'administration coloniale afin d'assurer le maillage de l'espace conquis ; celles-ci structurent des sous-ensembles administratifs. Dans la mesure où la colonisation latine s'appuya sur une immigration européenne peu nombreuse, les élites urbaines eurent tendance à se concentrer dans les capitales. Pour unifier les territoires, elles imposèrent la centralisation. Cela explique l'origine historique des déséquilibres régionaux comme celle de la faiblesse des institutions locales. Cette dernière s'est maintenue car le statut de la fonction publique territoriale n'a jamais été valorisé et les premiers perdurent, malgré une certaine pratique de l'aménagement du territoire en Amérique Latine, dans un contexte où la tradition de l'initiative locale est faible. Le discours sur la décentralisation y a donc été peut-être plus entendu qu'en Europe : susceptible d'apporter plus de liberté dans des processus de décision peu ouverts, il soulevait un enjeu réel.

L'histoire du développement régional en Amérique Latine est relativement bien connue du fait de la forte production théorique qui l'a accompagné, impulsée par la création en 1947, au sein des Nations Unies, d'une Commission Economique pour l'Amérique Latine (CEPAL, dont le siège est à Santiago). Cela ne doit pas cacher les écarts entre le discours et les réalisations, bien mis en exergue dans l'introduction d'un numéro spécial des *Cahiers de l'Aménagement du territoire* (Presses Universitaires de Grenoble, 1984, n° VIII) consacré au continent. L'évolution de l'aménagement du territoire en Amérique Latine suit celle des politiques économiques, d'abord dans le cadre des efforts nationaux de planification, puis dans une perspective de réflexion plus ample. Depuis les années 1950, la position de l'Etat restait prédominante dans le traitement de la question régionale, et il faut lire le bref rappel historique qui suit comme l'illustration des pouvoirs d'une puissance qui perd son rôle théorique avec l'avènement des politiques néolibérales.

L'aménagement du territoire en Amérique Latine naît sous les mêmes auspices qu'en Amérique du nord, la création de commissions de bassins hydrographiques au Mexique et au Brésil (en 1947 et 1948 respectivement) reprenant l'expérience nord-américaine de la vallée du Tennessee. Malgré ces premières mesures dans l'immédiat après-guerre, les années du « développementisme » (*desarrollismo*), c'est-à-dire de la planification économique, ne donnèrent pas véritablement naissance à des politiques régionales : les économistes ne « considéraient pas les déséquilibres régionaux comme un problème structural fondamental du continent » (ibid.). La construction d'une capitale nouvelle au Brésil, afin de tenter de rééquilibrer le pays, serait l'exception en la matière. Les premiers programmes de développement régional parant au plus pressé, fonctionnèrent de façon ponctuelle, soit par des travaux destinés à améliorer les infrastructures des zones d'exploitation de ressources rentables, soit pour tenter d'améliorer le sort de

zones déprimées. La création de la « *Superintendencia de desarrollo du Nordeste* » (SUDENE) au Brésil intervint après la très grande sécheresse de 1958 pour tenter d'appuyer un effort de diversification de l'agriculture et un début d'industrialisation ; au Chili, l'intérêt pour le sort de Chiloé se développa vers 1958-60, après la peste de la pomme de terre, principale ressource de l'île, et un raz de marée : ce furent les premières tentatives d'action multisectorielle, qui furent presque oubliées dans la période suivante.

La perspective fut modifiée au sein de l'Alliance pour le progrès (*Alianza para el progreso*) lancée en août 1961 par la Conférence de Punta del Este organisée par le Président Kennedy dans le contexte de la révolution cubaine. Elle voulait amener tous les interlocuteurs à rapprocher leurs points de vue et à tenter de résoudre ensemble des problèmes économiques communs, exprimés sous l'angle de la dépendance vis-à-vis du monde développé. La charte rédigée à l'issue de la conférence prévoyait la création de premiers plans de développement nationaux. Pour tendre vers l'objectif commun de planification du développement, l'Etat se voyait confier un rôle fondamental qui consistait aussi bien dans la création de conditions favorables aux investissements étrangers que dans la modernisation de l'agriculture (autorisant des réformes agraires négociées et limitées) et de l'industrie (par l'intermédiaire de technologie et de capitaux nord-américains). La dynamique de développement suscitée fut surtout sectorielle, et concentrée au domaine industriel par le biais de la mise en application de la théorie des pôles de développement. Pour la CEPAL, « *l'industrialisation à partir de pôles régionaux résoudrait le double problème de la dépendance externe et du dualisme interne* » (ibid.). La conscience de la polarisation du territoire héritée de la colonisation restait confuse. Elle s'appuyait sur le dualisme villes/campagnes, d'où découlait une vision du développement régional fondée sur l'aire de rayonnement des villes plutôt que sur une problématique de déséquilibres régionaux.

Quand en 1970 la CEPAL fit le bilan de l'Alliance, elle fut confrontée au manque de suivi des intentions par des réalisations tangibles. Ainsi au Chili, comme nous le verrons plus loin, se développa dans les années 1960, un programme de régionalisation du pays qui resta à l'état de projet alors que la capitale continuait de concentrer les investissements productifs. S'imposait la nécessité théorique d'un développement intégré et global à l'échelle locale, au moment où la notion de *développement endogène* allait se généraliser. Le parcours de cette réflexion appliquée au continent latino-américain n'est donc pas loin de l'évolution plus générale de la pensée sur le développement régional : ce sont d'ailleurs des experts ayant travaillé en Amérique Latine, comme J. Friedmann, qui ont fortement contribué à forger la notion de « *développement par le bas* ».

A l'aube de la période d'ouverture économique, il avait donc été beaucoup plus question de développement régional au sein d'Etats centralisés que de décentralisation ou même de régionalisation (conçue comme la réorganisation administrative du territoire). L'ambiguïté qui existe autour des *régions* en Amérique Latine provient du fait que, d'une part, sinon leur existence administrative, du moins leur recherche d'autonomie est récente. D'autre part, les processus de décentralisation, ou du moins de déconcentration, ont eu lieu à l'époque de la globalisation de l'économie ce qui jette le doute sur leur potentiel démocratique. La

région en tant que sous-ensemble administratif a une existence ancienne sur le continent, mais elle a peu suscité de recompositions identitaires ; les villes qui la composent ont souvent privilégié leur lien à la capitale par rapport aux relations qu'elles pouvaient développer entre elles. La prise de conscience du problème régional fut lente : elle se traduisit par des premières mesures d'aménagement entre 1950 et 1970 et s'accéléra sous le coup des évolutions politiques nationales, dans un contexte influencé par la globalisation de l'économie. Les politiques de décentralisation ne sont pas nées de mouvements régionaux, mais c'est l'Etat, dans le cône sud notamment, qui a organisé son propre retrait, administratif du moins. La région en Amérique Latine, en tant que sous-ensemble étatique, recouvre donc une réalité ancienne reconnue tardivement comme telle. Comme son émergence politique est contemporaine des choix néolibéraux, elle fait couramment l'objet de remises en question fondées sur l'impossibilité consubstantielle à répondre à la fois à une nécessité réelle de démocratisation et à l'opportunisme des besoins économiques du moment.

### **1.C- La « région », avatar territorial du néolibéralisme ?**

L'assimilation induite par cette question provocante surgit de la simultanéité des processus de décentralisation et de mondialisation. La proximité temporelle ne suffit pas bien sûr à établir un lien qui est loin d'être unanimement accepté : nombreux sont ceux pour lesquels les régions issues de mouvements de décentralisation représentent au contraire des moyens de lutter contre le courant néolibéral. C'est dans la mesure où, au Chili du moins, la formation de régions administratives correspond à un désengagement de l'Etat que l'on peut ouvrir ce débat, d'autant que les nouvelles entités créées semblent satisfaire d'abord les attentes des acteurs privés qui précèdent la formulation de revendications locales. Dans ces conditions, l'émergence de régions permettait-elle de faire progresser la démocratie ou ne sert-elle qu'à contourner l'Etat ? C'est en interrogeant la territorialité de ces espaces, en tentant de mettre en relief le fonctionnement des liens sociaux aux côtés des rapports marchands que le géographe peut essayer de comprendre si l'expression de régions « gagnantes » ou « perdantes » est autre chose qu'une métonymie.

#### **1.C.a- Du développement régional à la croissance des régions**

Les régions qui sont l'objet de notre étude sont pour la plupart le fruit de politiques de décentralisation menées depuis les années 1970 : on s'intéresse donc particulièrement aux entités administratives pour comprendre si elles correspondent à la formalisation de systèmes spatialisés, si elles participent à leur stimulation ou si elles ne parviennent pas à susciter de véritables processus de territorialisation. Elles n'ont pas été créées dans une perspective d'*aménagement* du territoire (un mot d'ailleurs intraduisible en Espagnol) mais pour rationaliser sa gestion. L'avènement des régions en Amérique Latine ne correspond donc pas à l'émergence de zones de développement ; il ne se produit pas dans le schéma des cycles de croissance de Rostow, où l'intervention permet aux zones les moins bien dotées de rattraper leur retard et de dépasser la situation d'inégalité. La visée de l'intérêt collectif, souvent pris en charge par l'Etat qui « *identifie les sous-systèmes non performants, et ceux qui pourraient l'être plus* » (R. Brunet, 1990 : 187) fut abandonnée au prétexte qu'elle conduisait finalement à intégrer les régions *pour le bénéfice de la Nation* sans prendre

véritablement en compte les aspirations locales. Mais au lieu de remplacer le développement régional par un modèle de développement « territorial » (J. Friedmann et W. Stöhr, op.cit.), on assista à l'irruption de la régulation par le marché.

Alors que le modèle précédent supposait l'intégration des régions au sein d'un même ensemble, au risque de la perte de certaines de leurs spécificités, le modèle régional adopté en alternative allait certes respecter les caractéristiques locales, mais dans une logique de spécialisation des espaces les plaçant dans une inter-dépendance mutuelle et pouvant fonctionner à différentes échelles. A un développement cherchant à favoriser les mutations quantitatives (Ph. Aydalot, 1985 : 108), pouvait-il succéder une phase de développement qualitatif ? La généralisation de « *complexes de production flexible* » (M. Storper et A. Scott) allait-elle remplacer le « *fordisme périphérique* » (A. Lipietz) que représentaient les pôles de développement ?

Ce basculement de perspectives explique que, peu à peu, on est passé d'une approche globale des régions à une perspective de compétition. C'est parce qu'on envisage désormais la croissance plutôt que le développement que l'on peut parler de « *régions gagnantes ou perdantes* ». S. Boisier (1998) rappelait qu'entre 1960 et 1990, seules quatre Régions chiliennes avaient connu une croissance de leur produit intérieur brut supérieur à la moyenne : les deux premières, celles du *Norte Grande*, la Région de Coquimbo et la Région Métropolitaine. La confrontation de ces données avec l'évolution de l'indice de développement humain, tel qu'il ressort des résultats de l'étude du PNUD menée au Chili de 1982 à 1992 (PNUD, 1996), révèle que dans deux Régions seulement (celle de Coquimbo et celle de Santiago), la croissance s'est réellement traduite par le développement.

La vision qui s'est généralisée, consistant à juger les évolutions locales en fonction d'un palmarès global ne doit pas faire oublier que d'une part, comme le rappelait O. Dollfus (1995 : 271), l'expression de région gagnante est métonymie : « *on peut dire qu'il y a des lieux qui gagnent en sachant que ce sont les entreprises qui sont performantes* ». Mais lui-même module aussitôt son propos en précisant que c'est aussi « *grâce à leur environnement* » qu'elles peuvent remporter la compétition, sans entrer dans la définition de ce terme. La liste des éléments dont une région doit disposer pour gagner, telle qu'elle a été établie par le chercheur espagnol Juan Ramón Cuadrado R. (cité par S. Boisier, 1998), permet de préciser cette notion, qui rejoint celle d'*atmosphère industrielle* mise en avant par les économistes : une bonne accessibilité, un système urbain sans déséquilibres majeurs, des infrastructures de communication de très bonne qualité, un tissu productif bien doté en PME-PMI et des ressources humaines qualifiées lui semblent un minimum, la présence d'une autorité politique autonome, d'un climat social favorable (sic.) et d'une culture associative seraient des atouts supplémentaires. Il ne s'agit plus de produire du développement mais de constituer des « *espaces régionaux ou locaux susceptibles d'accueillir les activités délocalisables.* » (J.-P. Peemans, 1998 : 70). La croissance est le résultat d'opérations économiques et financières réussies, mais le bénéfice qui peut être tiré localement de cet apport extérieur n'entre pas en ligne de compte sauf s'il permet de prolonger la dynamique.

Doit-on en conclure à l'avènement d'un darwinisme géographique selon les lois duquel « *les régions productives naissent, vivent et meurent, certaines espèces de*

*régions parvenant naturellement à s'adapter aux changements globaux du contexte économique, d'autres incapables de le faire disparaissent irrémédiablement en tant qu'espaces économiques et territoires socialisés (...) comme si la crise se résumait à une rivalité entre espèces d'espaces, tous soumis à une contrainte globale* » (M. Vanier, 1997 : 36) ? La priorité donnée à la région dans les circuits économiques globalisés conduit-elle à la négation du projet régional originel, celui d'un développement territorial, c'est-à-dire d'une croissance productrice de territorialisations et de cohésion sociale à un niveau infra-étatique ? Elimine-t-elle toute vision collective au profit d'une idéologie individualiste que révèle par exemple le projet de la sécession de la Padanie, qui va de pair avec la montée du paradigme libéral dans l'économie mondiale et pousserait les plus forts à abandonner les plus faibles ?

Les premiers bilans de l'expérience chilienne de régionalisation, telle qu'elle avait été menée par le gouvernement militaire, pouvaient sans doute permettre d'abonder dans ce sens : *« l'application du modèle néolibéral a eu les effets d'un anti-aménagement dans la mesure où les déséquilibres spatiaux se creusent. On peut se demander en conséquence à quoi sert l'espace ? Il semblerait que, pour l'orthodoxie capitaliste, l'espace n'ait qu'un seul attribut, celui de produire des marchandises à des coûts compétitifs, susceptibles de susciter la création d'enclaves productives. Ailleurs se situeraient les villes, espace de consommation. Le reste, l'espace-abandon, l'espace inutile, à la rigueur l'espace potentiel n'est plus qu'une contrainte sujette à un contrôle politique et militaire. »* (R. Guerrero, 1984 : 45). L'enracinement des entités administratives créées par la dictature, et leur exploitation par les différents acteurs lors de la transition démocratique, suggèrent cependant que les processus socio-spatiaux induits par le nouveau modèle économique ne réduisent pas la région à un simple outil économique.

### **1.C.b- La décentralisation pour accompagner la démocratie ou la contourner ?**

La décentralisation (politique et économique) donne-t-elle une marge de manœuvre plus grande aux acteurs locaux face à la mondialisation ou bien n'est-ce qu'un leurre ? L'analyse de ce pan du problème est souvent alourdie par confusion entre décentralisation et participation, deux modes d'intervention du « local » qui ne fonctionnent pas à travers les mêmes canaux et ne mobilisent pas les mêmes ressources humaines. Le pragmatisme consensuel de notions telles que la « *coopération concurrentielle* » (P. Dommergues, 1988) fait craindre que le souci de l'élargissement de la participation locale à des projets communs fasse reculer le débat politique au lieu de le nourrir. M. Vanier (1997) met lui aussi en garde vis-à-vis de la multiplication des « projets » fédérateurs, notion qui remplace une initiative politique plus générale. C'est toute l'ambiguïté du concept de « *gouvernance* » qui surgit ici : la prise de participation de la société locale ne se fait pas systématiquement dans le sens de la démocratie (nous reviendrons sur la définition et les implications de ce terme au chapitre suivant).

Il faut toutefois prendre garde à ne pas étendre encore plus la confusion : C. De Mattos (1989 : 36) rappelle à juste titre que la décentralisation n'est pas en soi un facteur de transformation sociale dans des pays où la tradition de la démocratie

locale est faible : « *l'analyse des déterminations et des conditionnements de la dynamique sociale du capitalisme périphérique indique que ce qu'une décentralisation peut modifier, c'est à peine la distribution territoriale de l'administration du pouvoir dans le cadre d'un territoire national déterminé, et rien de plus que cela ; en conséquence, cette modification ne peut provoquer en soi une transformation des bases économiques, politiques et idéologiques du pouvoir, qui sont conditionnées par des facteurs de caractère structurel et non par leur distribution territoriale* ». Un pouvoir local peut naître d'un processus de décentralisation si et seulement si il émane d'une société dynamique, et pas seulement d'institutions régionales ou municipales : il doit s'appuyer sur des forces non institutionnelles (F. Debuyst, 1998).

Quand la réorganisation administrative est inspirée par la volonté de retrait de l'Etat plutôt que des revendications locales, on peut craindre des effets de déstructuration dans les espaces concernés, plutôt que l'avancée de la démocratie. Or en Amérique Latine, où des réformes décentralisatrices ont été mises en place dans les années 1980, « *tout aurait fonctionné comme si la démocratie, outil de sortie de crise, était paradoxalement impossible du fait de cette crise* » (H. Rivière d'Arc, 1991 : 10). La décentralisation telle qu'elle a été pratiquée sur le continent était « *censée contribuer à libérer les acteurs économiques de la tutelle de l'Etat* » (ibid.) avant de promouvoir une véritable relation nouvelle entre la société et ce dernier, dont le progrès de la démocratie locale peut témoigner. De quelle légitimité se trouvent alors dotées des régions issues du délestage d'un Etat qui peine à les gérer ?

Le fonctionnement démocratique n'étant pas un donné stable, il est cependant intéressant de voir comment un bouleversement technique, parfois mené de façon autoritaire, peut être approprié par les populations locales. Sans confondre participation et démocratisation réelle du jeu politique, on doit prendre en compte la force des mouvements associatifs, dont la vigueur a été montrée, notamment sur le continent latino-américain, dans les recompositions sociales. L'étude du processus de décentralisation au Chili et des discours qui l'ont accompagné peuvent mettre en évidence l'ambivalence de ce processus. Il est intéressant dans ce cas de tenter de voir comment des dynamiques locales peuvent prendre corps dans un cadre régional défini *a priori* plutôt comme un échelon économique et administratif que comme un véritable territoire.

### **1.C.c- Le territoire malgré l'économie : des régions territorialisées**

R. Brunet (1986 : 309) rappelait la proximité des maillages de l'espace de l'administration et celui du marché, fonctionnant tous deux sur le mode de subdivisions de l'espace dont « *les principes de base sont : la finalité [de la conception et de la délimitation des mailles] ; la complétude [la couverture de la totalité de l'étendue divisée] ; la centralité [existence d'un lieu central, relais du pouvoir pour le système englobant] ; la hiérarchie [le fait de relever d'une maille du niveau supérieur et d'une seule et de comporter un nombre fini de mailles du niveau inférieur] et l'équivalence (toutes les mailles d'un même niveau se valent)* ». Ils ne prennent pas en compte l'appropriation qui peut en être faite par les groupes qui y vivent. Il est désormais établi que les divisions administratives, aussi arbitraires soient-elles, finissent par être incorporées dans les pratiques et les représentations

spatiales, c'est pourquoi la proposition de J.-P. Ferrier (1984) de retenir la génération comme mesure temporelle de base des régions nous paraît intéressante. Au Chili par exemple, la décentralisation est certes loin d'être achevée, mais les Régions existent pour les populations : ce sont pour elles des réalités administratives et elles constituent le lieu d'un débat politique en gestation que nous analyserons. La représentation cartographique vient appuyer fortement cette identification : du fait de sa forme longiligne, il est rare que des cartes thématiques représentent le Chili dans son intégralité, et les écoliers chiliens apprennent la géographie sur la base d'un découpage régional zonal. De plus, quand les sous-ensembles régionaux sont individualisés sur les atlas, il figure alors une Région par page, représentée à une échelle différente de façon à ce que toutes remplissent le même espace... Si le maillage administratif peut se territorialiser, qu'en est-il en revanche de partages de l'espace obéissant aux lois fugitives du marché ? L'adoption du cadre régional pour comprendre les recompositions socio-spatiales pose un problème essentiel de définition du lien territorial, celui de la temporalité. Sans l'appui du temps long, le territoire perd-il son sens ?

C'est en ce que la région permet d'interroger le territoire qu'elle nous semble d'une grande pertinence aujourd'hui. C'est sans doute préconiser l'observation de phénomènes mondiaux à une échelle traditionnelle, trop peut-être. L'échelon régional permet toutefois de faire apparaître la diversité des déterminations socio-spatiales dans la mesure où il peut constituer un « *espace laboratoire* » au sens où l'entendait M. Sorre. La région conjuguerait un « *aspect d'opposition* » (« *ce qu'il y a de singulier dans la combinaison des phénomènes [observés]* ») et qui détermine « *des individualités géographiques irréductibles aux individualités voisines* ») avec un « *aspect de répétition* » qui consiste dans le repérage des éléments qui « *permettent les comparaisons* » (M. Sorre, 1913 : 12-13). C'est dans cette optique qu'il fut particulièrement intéressant de pouvoir confronter l'étude des impacts du néolibéralisme dans deux régions administratives chiliennes.

S'appuyer sur ces considérations déjà anciennes, n'est-ce pas laisser dire : « *lorsqu'on s'attache aux échelles régionales alors que les grands problèmes sont devenus mondiaux, ne risque-t-on pas de s'éloigner du véritable objectif de la discipline ?* » (A. Bailly / H. Béguin, 1982 : 94). Il nous semble au contraire qu'à l'heure globale, la région permet de reprendre en compte le local après un passage par le général et le nomothétique. Alors que l'emboîtement des échelles est perturbé dans un mouvement « kaléidoscopique » (M. Vanier), la région semble constituer un niveau de référence pour différents « acteurs », où il semble possible de mettre en évidence les phénomènes de *re*-territorialisation et de *dé*-territorialisation propres au modèle de développement en cours de définition. Elle offre la richesse d'être à la fois une structure formelle (nous avons choisi de nous intéresser à des entités administratives), le champ de la confrontation d'intérêts économiques divergents et un espace de socialisation, dans la mesure où elle s'inscrit dans un projet politique. Pour comprendre les impacts du modèle économique au Chili, la région se révélait donc un échelon fondamental de l'analyse. L'analyse régionale, pourtant, semblait tombée en désuétude, mais s'il s'était plus agi d'un problème de méthode que d'objet ? Comment pouvait-on faire de la géographie régionale à l'heure planétaire ?

## **Chapitre 2 - Les enjeux d'une géographie régionale à l'heure planétaire**

La globalisation de l'économie induit pour le géographe un changement de référentiel. Elle bouleverse les échelles traditionnelles, remet en cause celle de l'Etat-Nation, mais rend-elle pour autant caduque une vision régionale du monde ? Rien n'est moins sûr ! La vieille géographie régionale tant décriée pourrait encore servir, et s'avérer même particulièrement pertinente pour saisir des rapports socio-spatiaux bousculés par l'extension des flux financiers. Comment oser affirmer qu'elle constitue sans doute la meilleure et la pire des choses... ou des géographies ?

L'échelon régional contemporain n'est plus celui des individualités *vidaliennes*, mais se fonde sur la coïncidence d'intérêts économiques avec un échelon de gestion administrative. Il s'agit donc d'un espace placé au cœur d'enjeux de pouvoir, qui n'est pas défini directement en fonction des populations qu'il regroupe, mais que celles-ci peuvent s'approprier. L'échelle que nous avons retenue pour le qualifier est celle de la référence à l'Etat, en tant que sous-ensemble intermédiaire. Sa superficie ne pose donc pas problème en tant que telle, et on a souvent montré que le problème de la délimitation des régions n'en était pas un. Il l'est d'autant moins que dans le cadre européen la région qui correspond à un niveau de relative homogénéité, où une grande ville polarise souvent les flux principaux, semble reposer sur une réalité liée à un mode d'échanges et de représentations politiques partagés. Le fait que, des trois niveaux de découpage retenus par l'Union Européenne, ce soit NUTS II qui semble le mieux fonctionner, tend à le prouver... Le fait que les régions *vidaliennes* aient couvert des superficies comparables à celles des régions de programme qui ont par la suite servi de base à notre décentralisation serait une autre façon de le montrer. En quoi ces critères peuvent-ils prétendre à une quelconque universalité ? A quoi fait-on référence lorsque l'on parle des régions du nouveau monde ? On a montré la force des héritages coloniaux, et on pourrait aussi rappeler la résonance politique de la décentralisation française en Amérique Latine... Comment s'organisent dès lors des découpages dans des territoires moins denses, dont une partie de la mémoire a voulu être gommée par les *Conquistadores* ?

Après avoir posé l'hypothèse de la pertinence de l'échelon régional pour comprendre les impacts territoriaux de la globalisation, il est nécessaire d'explicitier les choix méthodologiques qui ont soutenu notre recherche. Ils sont assez complexes dans la mesure où, bien que nous avons bien séparé notre objet d'étude d'une région trop « passe-partout » en fondant sa définition sur le rapport à l'Etat, les outils d'analyse à notre disposition étaient ceux de la géographie régionale traditionnelle. En les reprenant, nous étions conscients qu'il était difficile d'échapper à la confusion entre région traditionnelle *vidalienne*, administrative, homogène ou polarisée... Mais c'est en testant leur validité que nous avons pu mettre en avant les enjeux d'une géographie régionale à l'heure planétaire, telle que nous l'avons pratiquée dans le *Norte Grande* chilien. Les observations réalisées sur le terrain peuvent s'analyser de façon formelle, à l'aide d'outils conceptuels que le nouveau contexte rend plus ou moins efficace. La structure de fonctionnement proposée par la théorie des systèmes semble bien permettre d'appréhender la complexité liée à l'interpénétration des échelles propres à la globalisation, où, moins que jamais, le tout n'est réductible à ses parties. La *théorie des systèmes* rejoint en effet la préoccupation synthétisante de la

géographie, et plus particulièrement celle de l'écriture régionale, et permet d'insérer, dans cette approche, la pensée de la différence de l'entité étudiée et de ses échanges avec son environnement, qui agit sur elle et conditionne son existence même. Dans le cadre de l'analyse d'un échelon territorial défini en tant qu'enjeu de pouvoirs, elle permet également de proposer une analyse technique en termes de jeu d'acteurs. Nous utiliserons donc l'analyse systémique « *comme cadre conceptuel et cadre méthodologique, mais non comme théorie sociale* » (G. Jalabert, 1989<sup>10</sup>).

## **2.A- Structure et système : les implications formelles de la globalisation**

« *On peut facilement admettre que, pour chaque morceau d'espace terrestre étudié par le géographe, deux attitudes (antinomiques, complémentaires ?) peuvent être adoptées : explorer cet espace et en faire l'inventaire (faits de nature, ressources, activités : la liste est par définition indéfinie ...) : le risque de catalogue est proche ; et/ ou le considérer comme un être, une entité, dont il faut comprendre le fonctionnement interne et les relations extérieures : une vision systémique... d'autant plus facile à adopter quand l'inventaire existe déjà.* » (C. Bataillon, 1990). Le système, qui permet de prendre en compte la dimension englobante d'un espace, offre donc un outil particulièrement utile pour saisir un ensemble régional. Explorée dès les années 1940, la méthode systémique était prônée par un R. Brunet en 1968 (voir R. Brunet 1968 et 1997), aux côtés du raisonnement dialectique, pour interroger les raisonnements linéaires qui continuaient d'avoir cours. C'est la thèse de F. Auriac (1983) qui poussa le plus loin la tentative d'explication de l'objet régional selon les règles systémiques : ouverture, stabilité et capacité d'adaptation en cas de déséquilibre de l'ensemble, phénomènes d'auto-régulation qui entretiennent l'existence du système et fondent sa « *quasi-intention* »<sup>11</sup>. La notion qui nous semble la plus fertile dans la notion de système est celle d'interdépendance des éléments, relation telle que la modification de l'un entraîne l'évolution de l'ensemble ; mais « *le problème qui se pose alors est de saisir à la fois l'état momentané des structures, leur origine et leur devenir* » (R. Brunet, 1972 : 12). Il faut donc aller au-delà du système pour proposer une lecture plus complexe, à la fois plus sociale et plus historique.

Dans un premier temps, la vision systémique permet toutefois de dégager une première grille de lecture, d'autant plus aisément sans doute que l'environnement physique (désert, montagne) est contraignant, et fonctionne donc comme un élément à part entière du système socio-spatial, ou qu'une détermination économique l'emporte sur toutes les autres. C'est en ce sens que « *les régions minières offrent souvent des exemples, typiques, de systèmes spatiaux. La force des fonctions minières, la puissance des ressources financières affectées, la spécificité des techniques, l'unité des pouvoirs expliquent que ces systèmes spatiaux oblitérent presque complètement les systèmes préexistants. Le système spatial minier induit une polarisation multiple ; le siège d'extraction, le puits est le centre organisateur (...). Cette nouvelle spatialité est favorisée par la mutation foncière ; là où les compagnies sont les nouveaux propriétaires, les limites de leurs concessions l'emportent sur les limites*

---

<sup>10</sup> Cité par G. Di Méo, 1991 : 112.

<sup>11</sup> D. Eckert, 1996, commentant l'analyse de F. Auriac sur la réussite du vignoble languedocien.

*administratives traditionnelles. Les composants de cet espace sont cohérents et fortement interdépendants* » (Ph. et G. Pinchemel, 1988 : 190<sup>12</sup>). L'approche peut être une bonne façon d'aborder les impacts spatiaux d'un phénomène global comme la « mondialisation », qui multiplie les acteurs susceptibles d'intervenir sur un espace donné : « on reconnaît qu'on a affaire à un système et non à un ensemble quand le va-et-vient de l'analyse devient indispensable entre le système, les sous-systèmes et le métasystème » (Y. Barel, 1977 : 167). Pour l'analyse du Norte Grande chilien, on peut donc s'appuyer sur la démarche systémique, mais pas uniquement en considérant les régions étudiées comme un système en soi : elles constitueraient des sous-systèmes ou holons intégrés dans un méta-système à définir également, correspondant en cela à une des définitions de la région, celle qu'en donnent R. Ferras et J.-P. Volle (1990 : 168) : « la région est un sous-système social, spatialisé mais restant inclus dans la globalité d'un système. ».

### **2.A.a- Le poids des acteurs locaux face aux forces du marché**

Le système permet de saisir la pluralité des échelles, des niveaux de référence et des causalités. En contre-partie, les éléments de l'ensemble pré-défini, étant tous susceptibles de le modifier, se voient gratifiés du même qualificatif d'« acteur » de ce système (M. Crozier et E. Friedberg, 1977). Dans une telle « mise en scène », tous peuvent avoir un rôle, en tant qu'ils participent à l'échange social, et peuvent donc créer du territoire (C. Raffestin, 1980). Au sein du système, chaque acteur combine de l'énergie et de l'information en fonction de sa finalité. On peut toutefois réduire cette notion aux seuls membres du corps social dont l'action a une portée collective, définis dès lors comme acteurs « syntagmatiques » (A. J. Greimas, 1976).

L'intérêt d'une vision régionale systémique est de pouvoir prendre en compte sur un même ensemble territorial des acteurs originaires d'échelles très variées. Cette méthodologie s'impose d'autant que nous avons vu combien la globalisation, élargissait le spectre des intérêts pouvant converger dans une région. Elle seule nous permettait d'intégrer à la fois les trois niveaux d'influence internationale, nationale, et locale, dédoublés à chaque niveau selon les secteurs public et privé, représentés dans le Norte Grande. Le contexte de laisser-faire suppose de plus que tous aient les moyens d'exprimer leurs positions, et d'agir en fonction de leur(s) finalité(s). Mais que se passe-t-il lorsque ces intérêts divergent ou s'affrontent. Les acteurs sont-ils hiérarchisés et comment ? Si on laisse gagner le plus fort, en quoi le système évolue-t-il ? Le conflit autour de la possession des ressources de l'eau dans un environnement aride illustre bien les rapports de pouvoirs territoriaux.

Or la théorie des systèmes passe souvent sur l'« analyse des intérêts antagoniques des acteurs concrets » : dans une « vision centrée sur le dynamisme innovateur de l'entrepreneur et les autres acteurs sont perçus comme un milieu favorable ou défavorable. L'approche systémique est orientée en fonction d'a priori economicistes et non en relation à une dynamique sociétale qui présenterait des mouvements conflictuels et des processus contradictoires. » (F. Debuyst, 1998 : 29). Le danger est grand de concevoir a priori le pouvoir des différents acteurs en tant qu'individualités équivalentes et de définir en conséquence « l'action comme

---

<sup>12</sup> D'après G. Baudelle / P. Pinchemel, 1986.

*convergence des libres choix* » (M. Vanier, 1997 : 135). Le discours sur le thème de l'acteur et la grande diffusion de la notion ont « rendu possible l'illusion d'une responsabilité très diffuse dans le développement territorial » (ibid. : 136). L'engouement pour toutes les formes de « gouvernance » traduit bien ce paradigme. L'ouverture de la participation au gouvernement de la cité traduit un affaiblissement de la « politique » ou chose publique que la définition proposée par A. Lipietz (1996 : 366) rend bien : si la gouvernance c'est « la société civile moins le marché » (il paraphrase ici Gramsci lorsqu'il affirmait que l'Etat, c'était la société civile plus la société politique), on admet que l'économie est devenue une force indépendante sur laquelle la politique n'a plus prise. La notion de « société de partenariat » (P. Dommergues, 1986) traduit en effet la perte du débat public au profit d'un effort commun de conquêtes de marchés : « qui sont les partenaires du développement économique régional ? L'industrie, l'université, les pouvoirs publics locaux, les salariés ou leurs représentants syndicaux et les utilisateurs de plus en plus nombreux » Entre ces différents « acteurs » la relation de coopération doit primer sur celle de concurrence de façon à forger un « entrepreneuriat-partenariat. L'une des clés de la revitalisation industrielle est incontestablement le nouvel esprit d'entreprise qui est en train de gagner l'ensemble des pays industrialisés. Mais ce qui distingue les nouveaux entrepreneurs de leurs prédécesseurs du siècle dernier, c'est qu'ils n'œuvrent pas dans le contexte sauvage de la libre entreprise classique mais dans le cadre d'une coopération active et fructueuse avec les partenaires locaux. Le nouvel entrepreneuriat se nourrit de partenariat et inversement. » (ibid. : 16 et 22). Selon lui, les quatre piliers de l'« économie-territoire » sont dès lors la coopération scientifique, industrielle, sociale et le partenariat politique, en tout pragmatisme.

Faut-il pour autant rejeter la notion d'acteur ? On a montré son intérêt dans la prise en compte de décisions émanant d'échelles distinctes, et souvent extérieures à la région, il faut y ajouter quelques caractéristiques propres aux efforts de développement local en Amérique Latine. Nous reconnaissons d'emblée la faible marge de manœuvre des entrepreneurs locaux face aux déterminations imposées par les capitaux internationaux : « les discussions sur l'esprit d'entreprise des artisans, (...) et sur la localisation des entreprises ne doivent pas nous masquer le pouvoir et l'influence grandissants du capital global, international et financier. Les entreprises multinationales sont (...) les véritables acteurs et artisans de l'économie mondiale » (A. Amin et K. Robin, in Benko / Lipietz, 1992 : 154). Dans le cas du Norte Grande les investissements récents, multimillionnaires dans le secteur minier marquent cette suprématie. Nous avons cependant voulu tenter de cerner les projets des acteurs locaux afin d'analyser la nature de leur réactivité. Dans le contexte chilien, il s'est en effet avéré qu'en l'absence de représentativité des gouvernements régionaux et des institutions locales en général, d'autres formes d'expression collective étaient en train de voir le jour. Cela nous a incités d'une part à détailler les stratégies territoriales des associations professionnelles, comme celles d'ONGs ou de « corporations de développement » privées insérées dans la vie régionale, ainsi qu'à tenter de cerner les intérêts de groupes sociaux, notamment celui des dirigeants de PME-PMI. D'autre part, dans la mesure où en Amérique Latine les institutions publiques locales (dépendant de l'Etat ou non, gouvernements régionaux et municipalités) n'ont pas

véritablement de tradition d'initiative territoriale, il était intéressant d'explorer les prémices de toute « *démarche de coopération inter-institutionnelle* » (J. Arocena, 1998).

Dans le cas du *Norte Grande* compris comme système régional, les acteurs dominants sont sans doute les forces du marché représentées par les firmes transnationales et leur capacité d'investissement : elles ont donc intérêt à la reproduction d'une situation qui les avantage. Elle favorise aussi l'Etat qui tente de maintenir les Régions dans son giron malgré des réformes d'apparence décentralisatrice. Seuls certains acteurs locaux ont par conséquent la volonté de faire évoluer le système. Dans la mesure où la stabilité d'un organisme systémique n'est acquise qu'entre des perturbations de son équilibre qui le font évoluer, cela donne raison à l'effort de ces derniers ! On peut tenter de mettre à jour les éléments qui sont susceptibles d'atteindre à l'auto-régulation de l'ensemble. Pour les comprendre, il faut réintégrer le temps et l'espace dans le système, c'est-à-dire chercher à analyser les formes spatiales de l'organisation régionale, et l'évolution des structures que font apparaître les permanences et les ruptures. Procéder à cette étude en fonction des taxinomies traditionnelles débouche rapidement sur une impasse, comme si l'émergence de nouveaux acteurs dans le contexte de la globalisation avait brouillé les formes.

### **2.A.b- Les taxinomies de la géographie régionale périmées ?**

La perception de la région en tant que système n'est pas nouvelle : nous l'avons dit, le géographe « *tend à considérer la région comme le champ d'actions concomitantes d'intensités variables plus que comme l'inscription spatiale d'équilibres spatiaux* » (B. Kayser, 1964/1990 : 117) à partir du moment où les analyses géographiques ont évacué le thème conflictuel des limites de la région et, cessant de la nier, se sont efforcées de se concentrer sur l'effort de compréhension des structures qui peuvent caractériser une telle entité spatiale. Ce qui a modifié les conditions du fonctionnement systémique, c'est l'élargissement du spectre des acteurs et le poids croissant du méta-système mondial : il est donc intéressant de voir en quoi les structures régionales définies par les premières analyses qui tentaient d'exprimer l'état d'un système ont évolué, et de comprendre pourquoi la globalisation en invalide une partie.

L'exploration des structures régionales se fondait sur une définition de la région en tant que produit social « *dans un cadre naturel donné* », au sein duquel on essaie de cerner l'expression de forces productives. A la différence de la région « classique » stable, la région des années 1960 « *est sur la terre un espace précis mais non immuable* » (B.Kayser, 1964/1990 : 117), qui se caractérise par un équilibre des rapports de forces. Les caractéristiques principales de la région deviennent alors : les liens existants *entre ses habitants* », la présence d'une « *capitale polarisatrice de flux* » qui révèle la « *nodalité des communications* » : la nouvelle région s'organise « *autour d'un centre doté d'une certaine autonomie* » ; une « *ossature assurée par le réseau urbain* » ; « *son intégration fonctionnelle dans une économie globale* ». Telles qu'elles sont apparues à l'issue du débat sur la nature des *régions* relancé dans les années 1950-1960, les structures régionales pouvaient être regroupées en quelques grandes catégories. Cet effort de systématisation a surtout été mené par les

économistes, liés à l'école de F. Perroux et J.R. Boudeville. Des trois genres établis par ce dernier (1961), région *homogène*, région *polarisée* et région de *programme* ou *région-plan*, seuls les deux premiers ont été véritablement exploités. Nous avons réuni leurs caractéristiques sous la forme d'un tableau afin de faire apparaître plus clairement la logique de cette taxinomie :

Tableau n° 2 : **Typologie régionale selon J.R. Boudeville (1961)**

REGION HOMOGENE	REGION POLARISEE OU FONCTIONNELLE	REGION DE PROGRAMME OU REGION-PLAN
<b>Uniformité</b> plus ou moins importante : <b>regroupement</b> de petites unités présentant les mêmes caractéristiques (« dispersion minima des caractéristiques de chaque unité élémentaire autour de la moyenne de l'ensemble » <sup>13</sup> ).	« <b>Interdépendance</b> et <b>hiérarchie</b> de ses diverses parties » ; « <b>Zone d'échanges</b> de biens et de services dont l'intensité est supérieure en chaque point à l'intensité externe » <sup>14</sup> .	« Espace dont les diverses parties relèvent d'un <b>même centre de décision</b> » <sup>15</sup> . Point de vue du centre de décision et du but qu'il poursuit.
Mesure des <b>faits</b> .	Mesure des <b>processus</b> .	Mesure des <b>résultats</b> .
<b>Espace continu</b> .	<b>Espace non uniforme</b> : « espace hétérogène dont les diverses parties sont complémentaires et entretiennent entre elles, et tout spécialement avec le pôle dominant, plus d'échanges qu'avec la région voisine » <sup>16</sup> . <b>Leurs frontières</b> ne sont pas déterminées par un critère d'homogénéité, mais un <b>critère fonctionnel</b> <sup>17</sup> .	« <b>Espace contigu</b> dont les diverses parties relèvent d'une même décision » <sup>18</sup> .
D'inspiration <b>agricole</b> .	D'inspiration <b>industrielle</b> .	D'inspiration <b>prospective</b> . « La région-plan ne <b>coïncide pas de façon nécessaire avec la région polarisée correspondante</b> . Bien au contraire, elle a pour vocation de <b>tendre à la création de régions polarisées nouvelles</b> d'un rendement économique supérieur aux anciennes » <sup>19</sup> .

<sup>13</sup> V.Rey, 1984 : p.256.

<sup>14</sup> J.R.Boudeville, 1961 : p.8.

<sup>15</sup> V.Rey, 1984 : p.256.

<sup>16</sup> J.R.Boudeville, 1961 : p.11.

<sup>17</sup> Ibid., p.23.

<sup>18</sup> Ibid. p.16.

<sup>19</sup> Ibid., p.22.

« Les deux premières [catégories de région] sont des instruments statiques d'analyse mis à la disposition de la troisième. » (J.-R. Boudeville, 1961 : 18) : cette relation explique peut-être qu'à l'époque on a le plus souvent réduit la grille d'étude aux deux premières colonnes du tableau. La région *homogène* était celle qui posait *a priori* le moins de problème, car c'était sans doute la plus proche des régions *vidaliennes*, sinon naturelles. La polarisation semblait mieux correspondre aux nouvelles logiques territoriales, dans la mesure où elle permettait de mettre en valeur le fait urbain (la première mention des termes de *pôles* et d'*organismes* remonte à la *Géographie Universelle* d'E. Reclus, mais ces termes nouveaux qui illustraient la sensibilité de ce géographe novateur au rôle croissant des villes n'avaient pas été acceptés par la communauté scientifique d'alors).

La polarisation pouvait être le fait d'une industrie motrice, de l'attraction d'une métropole, du mode d'organisation des marchés, de rapports de dépendance financière, ou encore d'organisations politiques, sociales ou spirituelles ... L'espace polarisé était « *conçu comme un champ de forces, construit en fonction d'un pôle ou centre dynamique organisateur des structures spatiales* » (H. Nonn, 1984 : 56). Lyon, telle que J. Labasse l'avait étudiée (1955), semblait fournir le meilleur exemple de structuration polarisée par une métropole régionale : « *ce n'est donc pas la région qui s'est donnée une capitale, c'est la ville qui a forgé sa région* » à partir, notamment, des mouvements de capitaux induits par la banque lyonnaise. Dans le même temps, B. Kayser (1964/1990) se demandait si Toulouse, qui constituait bien une capitale de province, structurait de la même façon une région et il constatait une inadéquation au modèle. De celle-ci pouvait naître un début de remise en question de la typologie.

Ces définitions furent contestées radicalement dès le début des années 1970 : un R. Brunet faisait dès 1968 « *appel à une géographie comparée systématique (et systémique) capable de dépasser une distinction alors classique, et qu'[il] trouvait bien faible, entre région homogène et région polarisée* » (1997 : 308), quand d'autres cherchaient surtout à les reformuler : « *si les pôles ne polarisent que des déplacements, leur action organisatrice est insuffisante.* » (B. Kayser, 1973). Quand B. Kayser revient aujourd'hui sur ses réflexions passées, il remet en cause les fondements théoriques des structures définies dans les années 1960 : « *sans doute la mention de l'organisation autour d'un centre comme condition fondamentale de l'existence régionale est-elle le point faible de cette définition : résultat de l'influence néfaste des économistes polarisateurs, elle date.* » (1990b : 134). Cette classification des formes régionales était sans doute incomplète (une région n'est pas seulement une « *communauté de consommateurs de services rares d'une métropole* »), mais la préemption d'une notion comme celle de *polarisation* est aussi née de sa confrontation à la réalité. Son application aux politiques d'aménagement du territoire a révélé ses incohérences : « *reconnaître que l'on choisissait de privilégier huit grandes agglomérations pour lutter contre les disparités régionales n'allait pas sans risques politiques. La théorie des pôles de croissance permit fort opportunément d'apaiser tous ceux qui s'inquiétaient de cette injustice spatiale : plus tard, la croissance devait se diffuser, à coup sûr, autour des métropoles élues* » (R. Marconis, 1990 : 147).

C'est sans doute également pour avoir été trop diffusée et utilisée que cette taxinomie s'est usée. L'absence d'indication concernant l'extension de la *région* pose

problème dans ces définitions : elle pourrait nous être donnée par la précision du centre de décision de référence, dans le cas de *régions-plan*, mais c'est justement cette catégorie qui a été la moins exploitée. Si « *l'espace organisé ou centré sur une ville s'emboîte plus ou moins bien dans l'espace dominé par une ville de rang supérieur* » (F. Auriac, 1986 : 273), alors les phénomènes de polarisation ou même d'homogénéité ne sont pas caractéristiques d'une échelle donnée. La faiblesse de cette classification tiendrait au fait que « *région polarisée et région homogène sont des appréciations d'échelles et non des différences d'essence* » (F. Auriac, 1986 : 274 ; à la suite de R. Brunet, 1972).

Il nous semble que l'abandon de cette taxinomie repose aussi sur la transformation de la conjoncture économique sur laquelle elle reposait implicitement : la manipulation de régions *homogènes* ou *polarisées* semble beaucoup moins pertinente dans un contexte « post-fordiste ». Cela se traduisait déjà, dans les années 1960, par l'impossibilité de la réflexion structuraliste menée sur la région à rendre compte de tous les types d'espaces, de toutes les régions du monde, et notamment de celles dont le fonctionnement économique était très éloigné de la situation française. Il s'est en effet avéré que les typologies mises en place permettaient mal de prendre en compte le monde du sous-développement. Se pencher sur l'analyse de la région dans le Tiers Monde, c'était en quelque sorte reprendre les questions de son existence et de sa définition de là où l'héritage *vidalien* les avaient laissées.

### **2.A.c- La richesse d'un miroir déformant : du sous-développement au néolibéralisme**

Aujourd'hui encore, la discussion des grandes notions géographiques, comme celles d'espace ou de territoire qui traverse la discipline s'arrête cependant la plupart du temps aux pays du premier monde, comme si les autres avaient des problèmes plus urgents à régler. A ce titre, le point de vue du géographe dans l'analyse de l'expérience néolibérale chilienne m'a semblé particulièrement fertile. C'est d'ailleurs parmi les discussions des années 1960 sur la notion de région dans Tiers Monde, que nous avons trouvé les éléments les plus stimulants pour réfléchir de façon générale sur les bouleversements du territoire liés à la mondialisation. A l'époque, après des années de pratique, on posait le problème d'une définition plus théorique de l'objet régional ; mais les régions du Tiers Monde restèrent en marge du débat car la taxinomie en vigueur s'y appliquait mal. A la relecture, il apparaît toutefois que ce sont les idées suscitées par l'analyse de ces espaces apparemment plus complexes qui sont aujourd'hui les plus fécondes.

L'accès au « terrain » se simplifiant au cours des années soixante, plus nombreux furent ceux qui allaient découvrir ces contrées livrées à leur regard analytique : l'ouverture du champ des études géographiques vers les anciennes colonies en passe de devenir le Tiers Monde allait perturber la réflexion sur la *région*. Le développement de la *géographie tropicale* incita ses praticiens à tenter de se positionner par rapport aux problématiques structurales alors en vigueur. La confrontation fut loin d'être simple, et un colloque fut tenu en 1967<sup>20</sup> pour tenter de

---

<sup>20</sup> Régionalisation et développement, colloque CNRS 1968.

passer outre à des affirmations comme « *en économie sous-développée, il n'y a pas de région organisée.* » (B.Kayser in CNRS, 1968 : 273), ou bien, légèrement nuancée cette fois : « *la notion de région n'est pas évidente en milieu sous-développé* » (J.-C. Perrin in CNRS, 1968 : 273).

Il apparut assez rapidement que l'outillage conceptuel disponible convenait mal aux espaces du Tiers Monde. C'est ainsi que B. Kayser (1964/1990 : 119) expliquait que « *la région naturelle, c'est-à-dire l'espace naturellement homogène, n'est presque jamais une donnée première de la région humaine. (...) Ce qui vient d'être dit est valable pour les pays évolués. Le découpage régional des pays retardés n'est-il pas plus proche de la nature ?* ». Cette exceptionnalité tenait selon lui au phénomène de la colonisation : celui-ci s'étant réalisé le plus souvent par la pénétration le long des grandes vallées, les contours de l'organisation administrative qui en découlait se trouvaient automatiquement dessinés par ces unités naturelles. Surtout, le fonctionnement économique encore fondamentalement agricole ne permettait pas de prendre en compte les dernières réflexions sur la *région*, qui, autour du concept de polarisation, mettaient le phénomène urbain au cœur de l'organisation de l'espace<sup>21</sup>.

« *Dans les économies d'échange, le rôle essentiel est joué, dans la structuration régionale, par les villes. L'une des caractéristiques des pays sous-développés est, justement, le caractère incomplet de cette structuration, qui aboutit à un grave déséquilibre entre des agglomérations largement parasitaires (...) et des campagnes stagnantes (...).* » ajoutait J. Tricart (1968 : 55). Il importe à ce titre de distinguer l'Afrique de l'Amérique Latine, où le rôle structurant de la ville avait en effet été retenu par le colonisateur hispanique. Toutefois :

« La formation du réseau urbain a trouvé ses conditions optimales dans les pays en cours d'industrialisation qui se sont, du même coup, convenablement *régionalisés*. Dans les pays qui réalisent ou cherchent à réaliser aujourd'hui [1964] leur développement, cette formation se heurte à de sérieux obstacles. L'un tient à la structure même de l'économie : les flux ne concernent que le collectage des produits bruts et la distribution de quelques types de produits finis, la vie urbaine des centres subordonnés repose sur un même commerce élémentaire. Leur épanouissement peut donc être rarement assez complet pour qu'ils assurent, au sein d'un même réseau, les fonctions complexes qui réclament le renforcement de celui-ci. Un autre obstacle consiste dans l'irruption de moyens de transport massifs et rapides au sein d'un espace encore inorganisé. Ce phénomène favorise la concentration extrême des activités dans les capitales. Celles-ci se gonflent non seulement au détriment de la campagne, mais aussi aux dépens de ce qui pourrait être des centres secondaires : telle est la force d'attraction des capitales et des métropoles des états sous-développés que la création ou le renforcement des *satellites* nécessaires à l'établissement d'un réseau solide deviennent impossibles. Les réseaux urbains des pays sous-développés sont donc, en général, simples mais sans vigueur ; ils sont l'expression d'une hiérarchie très élémentaire et d'une structure régionale encore dans les limbes. » (B. Kayser, 1964/1990 : 128).

---

<sup>21</sup> Les seuls exemples de *régions organisées* dans le Tiers Monde que retenait B. Kayser (1966 : 695) étaient Bombay et Sao Paulo...

B. Kayser voulait montrer (1966) que la place centrale telle qu'elle était issue des écrits de Christaller (concentration d'offres de commerces et de services) ne pouvait structurer un espace régional dans le Tiers Monde. Il devait toutefois accepter le rôle structurant de l'industrie (du fait de la théorie des pôles de développement). C. Bataillon (1990) a souligné combien cette typologie des régions dans le Tiers Monde de 1966 choisit ses critères en fonction des **manques** plutôt que d'éléments structurants caractéristiques. B. Kayser distinguait en effet des :

- espaces *non* structurés,
- des espaces de traite (qui traduisent un *manque* d'intégration nationale),
- des espaces d'intervention (qui illustrent le *manque* du poids d'une histoire cumulative) et,
- des bassins urbains (où la ville draine *sans* irriguer).

Le Tiers Monde ne pouvait être saisi par les catégories du premier monde car il se définissait comme un espace en faux. On tenta de sortir de cette ornière en parlant de *monde en voie de développement*, considérant les pays qui y appartenaient en tant qu'ils évoluaient vers un nouvel état économique, vers ce développement qui leur manquait. Cette conception a porté avec elle de nouvelles taxinomies régionales qui opéraient moins sur un mode typologique que sur la description d'états successifs de l'espace, par lequel un territoire en développement devait passer. Ainsi, J. Friedmann (1966) distinguait des régions-ressources, des régions de transition (en croissance ou déclin) et des régions de concentration (*core regions*) ; dans la même veine, G. Benko<sup>22</sup> proposait de définir des régions-ressources, des régions de transformation, et des régions de fabrication. Doit-on considérer que c'est cette dernière classification qu'il faut retenir, en lui ajoutant aujourd'hui un dernier type - une dernière étape ?- : les régions post industrielles ?

La multiplication de ces efforts de classification de structures régionales perdait cependant le fil du « *problème fondamental de notre point de vue de géographe [qui] est le suivant : une certaine surface caractérisée par un retard économique peut-elle être considérée comme un type de région géographique ? Une aire en dépression économique ne peut être une région fonctionnelle ou elle l'est mal* » (J. Gallais, 1968 : 119). J. Gallais posait là un des conflits que la notion de *région* a cristallisés, mettant dos à dos les géographes et les économistes ou les aménageurs : la définition d'une *région* doit-elle constituer la base du développement régional ou peut-elle / doit-elle rester un outil d'analyse ? Il faisait également resurgir le problème de l'échelle à laquelle on devait considérer la région : car s'il est vrai qu'« *en définitive, la dépression économique ne crée aucun élément de cohésion sur l'aire où elle s'exerce, mieux elle sape la cohésion si elle existe* », le problème doit être abordé de façon différente quand on étudie non pas un territoire en difficulté au sein d'un ensemble bien loti, mais quand on s'attache à comprendre les divisions de pays ou de continent qui offrent dans leur ensemble un aspect sous-développé. On pourrait alors y appliquer comme ailleurs la définition que J. Labasse (cité in CNRS, 1968 : 270) donnait de la *région* : un « *compartiment de l'espace où les hommes vivent en solidarité d'économie ou de comportement* ». J. Gallais proposait en conclusion de créer un type de région original, la *région problème*, qui ne pourra être,

---

<sup>22</sup> G. Benko, La notion de région dans la théorie du développement en filière. Manuscrit, 2p.

selon lui, qu'une région d'action, suggérant par là même qu'il refuse de séparer les notions de région et de développement régional. Cependant, il a également l'intuition d'un élargissement possible quand il déclare : « *Cependant je crois que selon l'évolution de la notion de région, identifier, limiter et analyser une surface caractérisée par la détérioration de la situation économique est faire de la géographie régionale* ».

Ce fut sans doute G. Sautter qui donna alors les meilleures pistes pour échapper à un débat qui s'enlisait, et pour permettre de penser l'espace du Tiers Monde et celui du premier monde sans poser le principe d'une différence de nature. Il évacuait tout d'abord le problème des manques qui seraient constitutifs de toute région du monde sous-développé, en soulignant que la notion de région était une structure positive, construite en extension et en compréhension : elle n'avait de sens que sur la base d'un contenu propre : « *Dans la mesure où les critères de modernité et d'évolution sont, en matière régionale, la participation à l'économie marchande, la structuration des campagnes en fonction d'une armature urbaine progressivement différenciée, enfin une organisation cohérente et volontaire de l'espace, seules finissent, à la limite, à conserver le droit à s'appeler « régions », celles qui satisfont à ces critères. Région traditionnelle devient alors contradictoire dans les termes, et ce rapport n'a plus d'objet.* » (G.Sautter, 1968 : 68).

G. Sautter adoptait finalement une définition dynamique de la région, fondée sur des solidarités indépendantes du contexte économique : les régions formaient pour lui des « *systèmes de relations, au moins partiellement refermés sur eux-mêmes, (...) ensemble de liens et de solidarités.* » (ibid. : 65). Dès lors, la différence entre la région traditionnelle et la région *moderne* ne résidait plus dans l'existence ou non de liens, mais dans leur nature et dans leur forme géographique. C'est dans ce sens qu'il pointait le fait que, si les flux paraissent être caractéristiques des espaces modernes où il existe une « *intercommunication générale et diffuse* », ils existent également dans les régions traditionnelles, sous forme de « *flux plus ou moins localisés et hiérarchisés* ».

La géographie régionale consistait pour lui en la découverte « *des liens qui existent entre les différents éléments d'une portion de la surface terrestre habitée et exploitée par l'homme ... [ces méthodes] peuvent se déployer dans un cadre quelconque, même artificiellement défini.* » (ibid. : 93). Il pensait que ce cadre pouvait être plus complexe en Afrique ou dans les autres pays colonisés, du fait de la superposition de structures discordantes (« *Les nouvelles structures régionales ont fait voler en éclat bien des régions héritées du passé.* »). Mais si cette stratification y était sans doute plus lisible du fait de la violence du phénomène de surimposition qu'a représenté la colonisation, elle n'en existait pas moins sous nos latitudes, où leur lecture était plus complexe du fait de leur continuité temporelle apparente.

En Afrique, les ruptures temporelles semblent trouver des traductions spatiales claires. Ainsi l'espace d'une ethnie est celui d'une civilisation, qui pourrait s'exprimer dans le territoire parce qu'elle ne serait pas contiguë à d'autres (de fait, les entremêlements sont nombreux, comme l'histoire récente du Rwanda vient de nous le montrer). G. Sautter se fondait sur sa connaissance poussée de l'Afrique de l'ouest où le peuplement est souvent discontinu, opposant des noyaux fortement peuplés et des

densités intercalaires médiocres. On peut dès lors se demander si les phénomènes de continuité / discontinuité ne constitueraient pas un facteur fondamental de différenciation entre deux types d'organisations régionales : celle des espaces au peuplement continu (Europe, Chine de l'est) opposés à de vastes territoires discontinus (Amérique Latine, Afrique).

La conclusion que proposait G. Sautter s'inscrivait dans la perspective du colloque de 1967, en proposant d'élargir la taxinomie, mais la nouvelle catégorie proposée était d'une grande richesse. Dans la mesure où les espaces considérés n'étaient ni polarisés par des réseaux urbains, ni uniformes (terme qu'il préfère à celui d'homogène), il pensait qu'« *un type intermédiaire aurait sa place. A propos des régions qui doivent leur cohésion économique à un réseau de marchés, ou leur cohésion politique à un réseau d'autorité s'appuyant sur des points régulièrement espacés, pourquoi ne pas parler d'espaces maillés ? [nous soulignons]* » (ibid. : 87). C. Bataillon relevait aussitôt la fertilité de cette nouvelle notion pour toutes régions où le peuplement est structuré par des marchés (Amérique Latine, souks en Afrique du nord) ; et G. Lasserre, dans son rapport de clôture du colloque, soulignait le fait que l'idée de la superposition des maillages était « *valable pour toutes les terres de contacts de civilisations* ». Nous pensons qu'elle peut aussi fournir la base de nouvelles recherches sur les structures spatiales, quel que soit le niveau de développement des régions considérées. Le champ ouvert par cette application de la notion de maillage n'a pas été complètement défriché, mais on peut penser que les maillages tels que les entendait G. Sautter sont les racines des réseaux, omniprésents aujourd'hui dans le discours géographique. L'invention des maillages, prédécesseurs des réseaux, dans le Tiers Monde illustrerait le fait que :

« (...) si les systèmes socio-spatiaux (héritiers moraux des *régions*)<sup>23</sup> sont l'objet d'études de la géographie, et si le Tiers Monde est le domaine où leur différenciation est maximale, c'est de l'étude de ces systèmes dans le Tiers Monde que l'innovation scientifique a le plus de chances de surgir (...) Le nouveau et le multiple ne sont-ils pas le meilleur objet d'études, et ne les trouve-t-on pas plus qu'ailleurs dans le Tiers Monde ? » (C. Bataillon, 1990 : 230-231).

Notre réflexion s'inscrit toute entière dans cette proposition stimulante de C. Bataillon, ainsi que dans l'héritage de la pensée de G. Sautter. Elle implique toutefois de redéfinir ce qu'est devenu le Tiers Monde sous la forte emprise du néolibéralisme qui conditionne aujourd'hui les politiques économiques. Le Chili, qualifié désormais de pays *intermédiaire*, nous a semblé constituer un espace propre au questionnement de cette problématique du devenir du *Tiers Monde*. Nous avons observé, dans le *Norte Grande* chilien soumis au modèle néolibéral, des recompositions régionales, des effets de dé- et de re-territorialisation, et on peut espérer que certaines des conclusions tirées de l'étude de cette périphérie chilienne viendront éclairer en miroir la compréhension des structures spatiales et territoriales sur des terrains plus proches, mais où s'exercent les mêmes forces économiques.

---

<sup>23</sup> Dès 1982-84, B. Kayser cesse de parler de région pour adopter le terme de *système socio-spatial*, et il abandonne de ce fait l'idée qu'une région / un système doive être structuré par un centre.

## 2.B- L'essence du territoire remise en question

La région permet de penser un espace donné dans ses interactions sociales, ses structures dynamiques et son lien constitutif avec d'autres ensembles, dont la taxinomie classique a du mal à rendre compte ; une approche systémique peut en revanche fournir les clés de son analyse. La notion de système permet effectivement de rendre compte de ses structures et de son fonctionnement ; la région se présente dès lors comme un « système socio-spatial », ensemble dynamique qui seul permet d'envisager la diversité du monde. Malgré son aspect englobant, l'outil systémique peut servir à étudier une succession d'états sans parvenir à en proposer la synthèse. L'absence du référent temporel amène à sous-estimer la nature des relations conflictuelles entre les éléments du système, et rend donc difficile l'explication des facteurs d'évolution de l'ensemble. Dès lors, une fois posée l'hypothèse de la pertinence de l'échelon régional en tant que système socio-spatial vers lequel convergent un certain nombre d'intérêts politiques et économiques dans le contexte de la globalisation, comment construire une analyse régionale qui confirme ce rôle ?

Les outils disponibles pour penser l'espace à cette échelle ne s'avérant pas satisfaisants, il nous a semblé que la mondialisation rendait nécessaire une remise en question de la matière de toute analyse géographique, les notions d'espace et de territoire. Dans la mesure où, nous l'avons dit, le territoire se définit traditionnellement par un processus d'appropriation historique, l'espace serait en revanche l'expression beaucoup plus objective de l'étendue. Ce n'est donc pas tant ce dernier qui pose problème que la définition du *territoire*, terme polysémique qui relie les aspects objectifs et subjectifs de l'espace. Si la globalisation induit un bouleversement des temporalités qui se traduit par une confusion croissante dans la perception de l'espace et de la société, alors c'est l'essence même du territoire qui est interrogée. Nous serions tentés de suivre Y. Barel (1986) quand il revendique la polysémie de la notion de territoire, interdisant de voir dans le territoire un concept scientifique puisque les sciences sociales ont besoin, selon lui, d'outils souples, et loin de prétendre l'enfermer dans une nouvelle définition, nous souhaitons cependant nous demander si les impacts de la globalisation se traduisent par un changement de degré ou de nature de la réalité du lien socio-spatial ?

Il est couramment admis que le temps long est le constituant essentiel du fait territorial : « *l'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes pour devenir territoire* » (M. Marié, 1982 : 229<sup>24</sup>). Cette définition est directement issue de l'étymologie du mot qui le rattache à l'enracinement dans une terre, par des processus d'appropriation conduisant à la constitution d'un pouvoir stable. « *La notion de territoire relève d'abord de la géographie politique et de l'institution* » (M. Roncayolo, 1990 : 181). L'expression idéale du territoire devient alors l'espace de l'Etat, accumulation historique de territoires vassaux, et d'aucuns refusent encore l'application du terme à une autre échelle que celle-là. Cependant le terme a connu une recrudescence d'usages depuis les années 1980, alors même que son sens évoluait car les rapports à la terre étaient bouleversés par la remise en question de ruralité et l'explosion des mobilités. Les flux de toute nature semblent

---

<sup>24</sup> GEOPOINT 82, Groupe Dupont, Les territoires de la vie quotidienne.

supplanter les liens de proximité, dérangeant les structures de continuité préexistantes au point que la figure du *réseau* paraît souvent devoir remplacer celle du territoire.

Pour comprendre ces changements, on peut s'appuyer sur une définition plus complexe de la notion de territoire, qui rejoint l'autre origine sémantique du mot territoire (l'éthologie et le droit constitutionnel) : elle insiste sur le phénomène d'appropriation d'un espace par un groupe (B. Lepetit, 1995 : 295 et suiv). Cette réflexion est issue des travaux de C. Raffestin et fondée sur la fonction de médiation qu'opère le territoire, entre l'homme et son environnement, comme entre l'homme et la société. On peut alors « *considérer le territoire comme résultat de l'appropriation d'un espace offert comme champ des possibles et comprendre à travers ce travail opéré sur l'espace, la mise en place d'un système sémique médiateur de la relation à l'Autre* » (C. Chivallon, 1994 : 1). G. Di Méo (1996) montre à quel point cette médiation socialise les rapports spatiaux : le territoire devient la description spatiale de l'insertion de chaque individu dans des groupes (qui s'exprime à la fois par des pratiques et des représentations), déterminant trois ordres de fonctionnement (la matérialité -les marquages de l'espace-, la psyché individuelle et les représentations collectives). Mettre ainsi l'accent sur le rapport entretenu par « *une collectivité avec une portion de la surface terrestre* »<sup>25</sup>, c'est en quelque sorte refuser « *la fin des territoires [historiques]* » pour proposer une réflexion sur les modes de production du territoire, dites formes de territorialisation, et sur la « *diversification des territorialités* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 38).

Dans ce contexte, il semble que « *l'analyse des procès territoriaux [prenne] la priorité sur celle des territoires dans la compréhension des interactions Sociétés / Espace* »<sup>26</sup>. Il s'agit donc d'essayer de penser les processus de déstructuration et d'émergence des territoires (*dé-territorialisation* et *re-territorialisation*), les modes de l'appropriation ou *territorialités*, avant de comprendre les nouvelles structures. Si « *territorialiser, c'est projeter un système d'intentions humain sur une portion de surface terrestre, laquelle peut être qualifiée justement d'espace* », alors il s'agit véritablement d'un processus dynamique et réversible : « *il y a une continuité dans le processus de territorialisation, de déterritorialisation et de reterritorialisation - TDR.* » (C. Raffestin in J.-M. Offner / D. Pumain, 1996 : 7). Le terme de territoire se complexifie dès lors que l'appropriation peut être aussi bien abstraite que concrète. La relation territoriale devient aussi plus « individualisable », c'est en ce sens que son usage a été beaucoup critiqué : une telle évolution de la notion permet en effet de la mobiliser dans un contexte social et spatial radicalement différent, et au sein duquel ce sont à la fois les liens sociaux et les liens spatiaux qui sont remis en cause. Peut-on réellement continuer à parler de territoire quand la force de la proximité est soumise à l'accroissement de la mobilité et à la compétition qui l'accompagne ?

Si « *la territorialité est en crise parce qu'il y a une crise profonde des relations. Dès lors, aucun cadre territorial ne saurait convenir* » (C. Raffestin, 1980 : 158), et la tentation est forte de restreindre la validité de la notion là où perdure de la proximité, dans les « *territoires du quotidien* » (G. Di Méo, 1996a). Tout se passerait-

---

<sup>25</sup> M. Le Berre, article « Territoires ». In *Encyclopédie de la géographie*, 1992, Paris : Economica : 637-638.

<sup>26</sup> X. Piolle / C. Raffestin, *Appel à contributions* pour le colloque de 1994-1996.

il donc comme si l'attache territoriale s'était défaite, aussi bien dans le champ du politique que de l'économique, au point d'affirmer que le territoire ne créait plus le pouvoir (B. Badie, 1995) ? Pourtant, le pouvoir peut-il s'appliquer hors du territoire ? Alors comment décrire les processus territoriaux engendrés par la globalisation ? L'échelle régionale permet-elle de les mettre en valeur ?

Nous pensons que notre réflexion ouverte sur la région peut éclairer la pensée de « nouveaux territoires » car elle offre un cadre de réflexion sur un lien social et politique en cours de modification. M. Vanier (1997) faisait remarquer à juste titre que la proximité n'est plus un gage de lien social : on ne connaît pas forcément mieux son voisin qu'un membre de sa famille qui vit loin, un client à l'autre bout du pays ou un correspondant électronique... Il nous semble donc particulièrement intéressant de voir ce qui peut faire territoire même quand les points de l'espace concernés sont disjoints, et malgré une perte de cohésion sociale. Le choix du *Norte Grande* comme support de cette réflexion pourra peut-être sembler restrictif, du fait de son caractère minier, désertique, et si différent de notre environnement socio-spatial... Mais si, comme le suggérait C. Bataillon (1968) c'était en réalité la forme d'organisation régionale européenne qui faisait exception, fruit d'un développement historique sans coupure depuis longtemps ? Le Chili ne pourrait-il pas nous renvoyer à une réalité territoriale plus proche de nous qu'il n'y paraît, mais difficile à accepter dans ses conséquences ?

### **2.B.a- Eloge de la fluidité**

En 1976, A. Frémont, opposait les régions fluides, qu'il pensait propres au Tiers Monde, aux régions enracinées et fonctionnelles du monde développé. Selon lui, la dynamique d'ensemble, allant dans le sens du développement, devait conduire vers une intensification du phénomène d'enracinement. Or ce serait presque l'inverse qui est en train de se produire : le néolibéralisme, privilégiant un nouveau type de fonctionnalité économique porteur d'instabilité, a amené la fluidité au cœur de toutes les régions. C'est elle qui définit un nouveau rapport de l'espace au temps qui remet en cause les définitions traditionnelles du territoire fondées sur le poids de l'histoire.

Face à des évolutions territoriales récentes qui s'apparentent à ce que l'on qualifie dans le domaine économique de *flexibilité*, nous avons voulu revenir sur le terme de *fluidité*, car il nous paraît contenir une partie de l'essence des nouvelles régions néolibérales. Il explicite en effet les modifications du rapport du temps et de l'espace qui vont donner naissance à des formes de territorialités inédites. Ces réflexions contribuent également à rapprocher l'analyse régionale du débat plus large sur le territoire.

A ce titre, il est intéressant, de voir combien la fluidité se distingue en définitive de la simple addition des flux qui, traversant une région, définissent avant tout sa fonctionnalité, dans la mesure où l'on admet que « *le terme fonctionnel désigne un ensemble large de flux, y compris de relations identitaires* » (M.-C. Robic, 1986 : 245). Elle s'éloigne ainsi de la classification de J.-R. Boudeville où la région fonctionnelle était assimilée à la région polarisée, dans le sens où la référence du « fonctionnel » était fondamentalement urbaine. Dans le cas de la région néolibérale, le fonctionnel est d'ordre plus généralement économique. Comment percevoir ces « *dynamiques qui s'inscrivent dans l'espace, [ces] effets de forces contradictoires et*

*[ces] rapports de pouvoir qui structurent l'espace* » (R. Ferras / J.-P. Volle, 1990 : 166) ? La notion de fluidité peut être captée au sein d'un système, mais au prix de sa fixation dans un état momentané.

L'irruption de l'éphémère dans les structures spatiales pose d'abord le problème de sa perception, car la fluidité implique un décalage entre les formes et les fonctions : « *Toute forme a son origine dans le mouvement qui la trace. La forme n'est que le mouvement enregistré.* » (H. Bergson)<sup>27</sup>. On ne peut donc prendre en compte une accélération des bouleversements de l'espace qu'en adoptant une perspective d'anticipation. Faute de quoi, on court le risque de voir se reproduire, de plus en plus souvent et partout, « *ces décalages dans le temps et l'espace qui accentuent les dysfonctionnements et l'amertume dans ces territoires, aujourd'hui sinistrés* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 22), observés dans les territoires mexicains du pétrole.

Dans ce contexte, les différents acteurs sont plus ou moins bien dotés pour réagir à la fluidité, pour la gérer : celle-ci correspond notamment beaucoup plus à la logique des firmes qu'à celle de l'Etat, car « *l'économique postule une information structurante à courte durée d'existence : maillage instable contre maillage stable* » (C. Raffestin, 1980 : 159). Ces difficultés pour saisir la fluidité induisent en retour de grands décalages dans les réactions : les différents intérêts élaborent des stratégies selon des temporalités différenciées qui se trouvent ainsi confrontées au sein des mêmes espaces. Dans ce sens, la région peut voir à la fois la convergence des intérêts et la co-existence de rythmes d'intervention différenciés, ce qui pose le problème de la complexité de la représentation d'un tel espace. Comment peuvent se perpétuer ou se constituer des référents identitaires dans un tel contexte ? Si la fluidité marque l'organisation spatiale caractéristique du mouvement de globalisation, rend-elle la notion de territoire caduque ou détermine-t-elle des formes nouvelles de territorialisation ?

Cette accélération des processus paraît brutale dans le contexte européen où elle se heurte de plein fouet à des constructions centenaires, dont la permanence des marquages des finages médiévaux dans nos campagnes témoigne. La nouveauté y est constituée par la différence radicale des nouveaux rapports à l'espace qu'autorise l'avènement des nouvelles technologies et l'essor des transports rapides, conditions du mouvement que nous avons qualifié de *globalisation*. Mais les ruptures dans le monde en développement ont été encore plus rapides : le Chili est par exemple entré dans l'ère des télécommunications au stade du fax et du téléphone portable, qui s'y sont très rapidement répandus et étaient encore, il y a deux ans, beaucoup plus présents qu'en France... Ces conditions expliquent sans doute que les bouleversements socio-spatiaux y sont peut-être plus lisibles : « *les changements rapides des quatre dernières décennies ont soumis les territoires à des turbulences d'une ampleur telle que nous sommes en présence de réalités sociales moins sédimentées que dans le vieux continent et, de ce fait, parfois difficiles à spatialiser. En Amérique Latine, le mouvement l'emporte sur l'inertie des territoires.* » ( M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 8).

---

<sup>27</sup> Cité par Ph. et G. Pinchemel, 1988 : 185.

## 2.B.b- Le territoire peut-il perdre sa profondeur historique ?

La première définition du territoire fait porter la notion d'appropriation de l'espace sur une continuité historique : elle se voit remise en question par la « *compression de l'espace-temps* » (D. Harvey, 1989) induite par la globalisation. C. Raffestin (1996) opposait ainsi les territoires traditionnels, qui étaient issus de la longue *domestication* des paysages ruraux, à des territoires contemporains qui ne peuvent pas prétendre à la même permanence du fait de l'accélération des modes de territorialisation. Ils s'apparenteraient plus aujourd'hui à des *simulations* de territoires véritables qu'à des constructions nouvelles. Cette bousculade dans la durée des processus détermine-t-elle un changement dans la nature des territoires ? C. Raffestin reconnaît pourtant dans le cadre d'une analyse en termes de pouvoirs que ces nouveaux territoires ne sont pas virtuels : ils fonctionnent, produisent de l'argent.

Il semble que le territoire, défini par des superpositions temporelles, fonctionne comme un *palimpseste* au sein duquel le géographe doit apprendre à jongler avec les temporalités comme il a l'habitude de le faire avec les échelles, afin de choisir la plus pertinente pour l'analyse d'un phénomène. A la différence de l'historien qui établit des généalogies, il peut privilégier certaines époques sans rapport avec leur durée, dans la mesure où « *l'espace est une mémoire vive, mais aussi sélective de l'histoire* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 21). Dès lors, pourquoi considérer l'accumulation de temps longs nécessaire ? Si « *le territoire est fait de emplois, son histoire se fait au présent* » (B. Lepetit, 1995). C'est une forme en mouvement, sans cesse en devenir. Il serait l'expression d'une dialectique de la forme et du mouvement, ce qui se traduirait par une évolution plus rapide des territorialités : « *une chose est certaine, le territoire n'est jamais complètement contemporain de la territorialité qui s'y déroule puisqu'il est le produit de territorialités antérieures repris par des territorialités nouvelles qui le réinvestissent, le refaçonnent, en un mot le restructurent* » (C. Raffestin, 1996 : 2). La fluidité renvoie donc diachronie et synchronie dans un face-à-face dynamique, un enchevêtrement spatio-temporel qui explique la complexité du territoire. Cela amène le géographe à accepter de ne plus envisager de travailler sur un objet fixe (objet spatial ou objet social), mais d'étudier des processus, des modes d'interactions et d'échange, qui font l'entremêlement des territorialités sur un espace donné.

Peut-on considérer que l'expérience néolibérale a exercé des effets spatiaux ou territoriaux sur le Chili ? Il semble qu'on doive la comprendre comme une étape à la fois courte et suffisamment soutenue pour avoir profondément modifié l'état de développement du pays. L'échelle temporelle réduite de la mise en application de ce modèle, de 1973 à la date de rédaction de ces propos, permet cependant de formuler des hypothèses : dans la mesure où l'on observe des rapports inédits de la population du *Norte Grande* à son espace, on pourrait les qualifier de nouvelles territorialités. Ce serait admettre que des espaces soumis au néolibéralisme peuvent eux aussi constituer des territoires, ce qui révélerait un rythme plus rapide de formation des territoires et permettrait aussi d'envisager une problématique de renouvellement des territoires. A l'« *usure des vieux territoires* » ou « *territoires en panne de sens* » (X. Piolle) pourquoi ne pas opposer un éternel « *retour des territoires* » (G. Di Méo, 1996) ? La globalisation entraîne une accélération des modes de territorialisation, fait entrer la figure du réseau au sein du territoire, mais il ne s'agirait que d'un changement de

degré. Les territoires ne sont pas remis en cause, ou plutôt, « *d'une certaine manière, on peut se représenter la modernité comme la lente montée des codes déterritorialisants qui engendrent leur contraire, c'est-à-dire le besoin de nouveaux territoires* » (Y. Barel, 1987).

La prise en compte de la fluidité au cœur des territoires remet certes en cause « *toute notre éducation géographique [qui] a été basée sur le durable du visible comme si la place et le nom des choses de la terre étaient fixés une fois pour toutes* » (C. Raffestin, 1996 : 6). Mais ce n'est pas là que réside le problème fondamental. La fin des territoires ne serait pas tant provoquée par l'accélération de leur rythme de renouvellement que par la disparition de leur base sociale dans laquelle, bien qu'ils soient des « *constructions historiques* », ils trouvent leur « *principe unificateur* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 38). Quels bouleversements sociaux la démultiplication des temporalités induit-elle ? De quels types de liens sociaux autorise-t-elle le maintien ? Comment ces derniers peuvent-ils se traduire dans l'espace ?

### **2.B.c- Interpréter la discontinuité : réseaux ou / et territoires ?**

Le territoire « *fort d'identité et de cohésion sociale* » et « *à base continue* » (X. Piolle, 1996) est remis en cause par les genres de vie et les modes d'occupation de l'espace qu'engendre la dynamique de globalisation, également qualifiée dans ce contexte de post-modernité. A l'opposé des racines cultivées par des générations de paysans sur une même terre, on trouve aujourd'hui des mobilités accrues. Elles ont une double traduction spatio-temporelle : la possibilité d'appartenances multiples s'acquiert au prix d'une baisse de l'intensité des nouvelles territorialités qui sont tissées sur le court ou moyen termes liés à la fréquence des déplacements. Nombreux sont ceux qui se demandent si ce basculement peut effectivement se traduire par une baisse de teneur, ou bien s'il ne se traduit pas purement et simplement par une perte de sens. Un attachement de type territorial peut-il se maintenir sans changer de nature dès lors que l'on vit une multiplicité de lieux déconnectés entre eux ?

La mise en cause de la continuité spatiale semble évidente dans la mesure où des éléments traditionnellement complémentaires ne sont désormais plus reliés, tels une ville et son arrière-pays soumis tous deux à l'influence d'une métropole ou de flux mondiaux (de travailleurs et de marchandises). L'irruption de la discontinuité territoriale détruit les structures existantes et nécessite de poser le problème en termes de *territorialités*. On entre alors dans l'univers du relationnel qui seul permet d'expliquer qu'un « *lien social, articulé à l'espace [soit] susceptible de remplacer le territoire* » (X. Piolle, 1996). C'est ce nouveau type de relations à l'espace que l'on a conceptualisé sous la forme du réseau, moyennant un glissement sur le sens donné à ce terme. « *L'accélération de la déterritorialisation a conduit à adopter un sens, à construire conceptuellement un autre terme, banal, celui de réseau, avec un sens relationnel, très différent de ceux connus précédemment en géographie dans le champ des infrastructures et de l'armature urbaine* » (X. Piolle, 1996).

La question que se posaient X. Piolle et C. Raffestin<sup>28</sup> était d'ailleurs de savoir si on pouvait « *continuer à repérer le territoire s'il est désormais fait de relationnel plus que de matériel* ». « *Que devient alors le géographe ?* » se demandent-ils, et telle

---

<sup>28</sup> X.Piolle / C.Raffestin. *Appel à contributions* pour le colloque de 1994-1996.

va se révéler être la question fondamentale du colloque qu'ils ont organisé. Les nouvelles territorialités « post-modernes » questionnent en effet les géographes dans leurs pratiques traditionnelles qui s'avèrent désormais inapplicables. Les analyses territoriales devraient s'éloigner des réalités spatiales pour se recentrer autour de l'étude de la « *multiplication des acteurs territoriaux, de la diversité de leurs stratégies, et de leur inégale aptitude à jouer sur des échelles diverses d'espace et de temps* ». Ce recentrage de la discipline vers un travail autour des stratégies d'acteurs représente un revirement fondamental par rapport à la géographie des décennies précédentes dans la mesure où il semble impliquer une prise en compte moindre du social. Il remplace en effet une lecture en fonction de logiques de classes par la recherche de nouvelles solidarités à chercher du côté de « *l'émergence d'une action sociale (...) et d'une production culturelle novatrices* » (G. Di Méo, 1996 : 10). Les références de l'analyse restent donc socio-spatiales dans le sens des *formations socio-spatiales* conceptualisées par G. Di Méo (1991) ou de l'*analyse socio-spatiale* choisie par M.-F. Prévôt Schapira « *où le choix des décisions d'aménagement est interprété non pas selon la logique supposée purement technicienne de l'aménagement du territoire, mais en fonction des pratiques sociales et de représentations des acteurs impliqués dans le changement ou des jeux de pouvoirs, aux différentes échelles* » (1997 : 108-109).

Dans la mesure où c'est le réseau qui rapproche les lieux et les acteurs, c'est lui qui « *devient en définitive le révélateur d'une manière de maîtriser l'enveloppe spatio-temporelle* » (J.-M. Offner / D. Pumain, 1996 : 153). S'y expriment des logiques le plus souvent dissymétriques, mais qui restent interactives. Dans le sens où elle intègre les conflits d'acteurs, mieux que le système, la figure du réseau permet de rendre compte de la région en tant que produit conjoint d'un découpage territorial inspiré par le pouvoir politique, intégré par les intérêts économiques, et confirmé par l'expression de « *territorialité remontante* » (M. Lavergne, 1994<sup>29</sup>). Appliquée à l'échelon régional, elle pourrait ainsi permettre de comprendre : « *en quoi le système politique et administratif peut-il trouver aussi remède à la crise de territoires sur lesquels repose sa légitimité et qui déterminent le cadre de son action ?* » (X. Piolle, 1996). Dans le cas contraire, des acteurs collectifs peuvent se structurer et « *remett[re] en cause le principe de territorialité, et ce avec d'autant plus de vigueur que la relation de citoyenneté qu'il supposait mettre en place ne parvient pas à se construire et que la solidarité nationale n'est plus fondée sur un projet politique commun.* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 100).

Partie de l'espace, cette réflexion fait apparaître « *réseaux et territoire (...)* d'abord comme des organisations sociales, en bien des points opposés » dans « *leur différence de rapport à l'efficacité immédiate, et de ce fait au projet* » (X. Piolle, 1996). La mémoire du territoire le distingue de la souplesse du réseau. Ce dernier a toutefois l'avantage d'intégrer d'emblée la discontinuité spatiale en la dissociant de la fragmentation sociale. Mais le réseau ne nie pas le territoire : les liens qu'il entretient peuvent être à l'origine de dynamiques de territorialisation. Le réseau permet effectivement de relier des destins, des territoires : dans ses travaux sur le golfe du

---

<sup>29</sup> *Rapport scientifique d'URBAMA*, URA 365 du CNRS, juin 1994, Université de Tours, cité par M.-F. Prévôt Schapira, 1997).

Mexique, M.-F. Prévôt Schapira a analysé les flux de pouvoir et de travail entre les différentes îles syndicales. Elle a constaté que toute modification de la carte pétrolière entraînait celle des nœuds du réseau, et qu'une désactivation du réseau menacerait l'existence même des territoires : « *J'ai ainsi montré que l'archipel pétrolier est un ensemble de territoires discontinus qui forment un espace connexe, et que l'on est en présence d'un réseau fortement hiérarchisé, formé d'un sommet et de nœuds plus ou moins intégrés au système de pouvoir, ou sous domination. Mais, je pense que "le réseau n'est en rien une négation du territoire" (Brunet, 1990) » (1997 : 75). Le problème de la cohérence régionale que nous nous posons s'approche de cette problématique : le réseau est-il amené à remplacer le territoire au sein des régions néolibérales ? La présence de processus de fragmentation ne revient-elle pas au contraire à nier les conditions mêmes de l'existence de ces régions en tant qu'entités spatiales cohérentes ?*

Le problème d'un fonctionnement en archipel amène en effet à repenser le statut des espaces interstitiels : peuvent-ils être relégués au rang d'isolats ? La polarisation qui caractérise le mouvement de globalisation remet-elle en question la possibilité d'émergence de nouvelles territorialités ? « *Le terme global permet d'occulter le fait que l'une des caractéristiques essentielles de la mondialisation est précisément d'intégrer comme composante centrale un double mouvement de polarisation, qui met fin à une tendance séculaire qui était allée dans le sens de l'intégration et de la convergence. La polarisation est d'abord interne à chaque pays. (...) La polarisation est ensuite internationale, creusant l'écart brutalement entre les pays situés au cœur de l'oligopole mondial et les pays situés à sa périphérie. » (F. Chesnais, 1994 : 25-27). La discontinuité territoriale n'est-elle pas l'expression d'une fragmentation sociale débouchant nécessairement sur des phénomènes de ségrégation, sources de ruptures de sens et d'espace ? C'est dans ce sens que le réseau s'oppose au territoire, et peut être amené à le nier.*

## **2.C- Les facteurs de regroupement territorial d'une société fragmentée**

Le questionnement de la notion, fondamentale en géographie, de « territoire », ne reposerait sur pas tant sur la modification des échelles de perception de l'espace et du temps, due à la globalisation des stratégies, qu'aux phénomènes de polarisation sociale résultant de l'application de politiques économiques néolibérales. L'éclatement de solidarités traditionnelles au bénéfice de relations réticulaires pose deux problèmes : celui des espaces interstitiels non pris en compte par les réseaux ainsi que celui de leur étendue. Leur appréhension révèle des difficultés méthodologiques qui vont au-delà du débat sur la discontinuité spatiale. Ayant mis à l'épreuve les notions de système comme de nombreux types de structures spatiales, ils en viennent à poser la question de la prise en compte de la fragmentation par une discipline plus habituée à effectuer des rapprochements et à travailler dans une dimension contiguë.

Comment rapprocher la compréhension d'un tissu de relations de son insertion dans un cadre territorial ? Cette proximité n'a-t-elle plus aucune raison d'être dans un monde gouverné par des principes globaux ? Comment expliquer pourtant la résistance du local, et l'intérêt croissant des firmes pour l'attrait économique que

représentent certaines formes de cohésion socio-spatiale ? Le social peut-il s'affranchir totalement du spatial ou la force des regroupements territoriaux soutient-elle certains modes de liens ? « *Ou bien le territoire est un ensemble de lieux, une somme, et cela signifie qu'il existe un ciment de l'unité ailleurs que dans la dimension spatiale, une identité qui fixe a priori ce qui sera sa tombée géographique (...). Ou bien le territoire est un lieu, c'est-à-dire qu'il est le ferment de l'unité.* » affirme D. Retailé (1997 : 139) : il nous paraît intéressant de voir en quoi le territoire est susceptible d'être à l'origine de recompositions d'une société fragmentée.

### **2.C.a- Inégalités, discontinuités et connexité : de quelle contiguïté régionale parle-t-on ?**

La forme réticulaire traduit une organisation du territoire connexe, et permet de prendre en compte la discontinuité interne. Si par les liens qu'il recouvre, la logique du réseau s'apparente à celle, médiatrice, du territoire, elle est consubstantielle d'une double inégalité qui remet en cause la notion même de regroupement spatial. Celle-ci oppose bien sûr les éléments mis en connexion de ceux qui ne le sont pas, mais elle peut aussi opérer un traitement différentiel au profit de quelques-uns seulement des nœuds du réseau. P. Veltz (1996) a montré comment la dynamique de polarisation fonctionnait de façon beaucoup plus excluante que les phénomènes de concentration de la période fordiste. Dans ce mode de fonctionnement, l'inégalité pouvait être intégrée en tant qu'elle faisait système, et dans ce cadre on pouvait lutter pour la résoudre par des politiques volontaristes de développement. Totalement séparée d'une dynamique globale, l'inégalité se transforme en exclusion. Cette séparation fonctionnelle conduirait dès lors à une remise en cause du modèle centre / périphérie, dans un modèle de développement où la baisse de l'intérêt tiré de la domination des périphéries conduit à leur mise à l'écart des processus de globalisation. Les liens de causalité s'estompant, toute relation, même asymétrique se trouve coupée et se traduit par « *un découplage progressif du rapport centre / périphérie* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997: 148).

Au niveau global, cette évolution explique que la *mondialisation* soit en réalité surtout un phénomène d'internationalisation des contacts, fonctionnant selon un mode très excluante. Les chiffres d'augmentation du volume des échanges mondiaux censés illustrer ce phénomène représentent principalement la progression des échanges entre pays développés, et le plus souvent au sein même des zones telles que l'ALENA ou l'UE. Ce phénomène a déjà été identifié à l'échelle mondiale, qui favorise les pays de la Triade et quelques nouveaux pays industrialisés, excluant les autres, rendant ainsi caduque leur caractérisation par l'euphémisme « *en voie de développement* ». Tout porte à croire qu'il en va de même à une échelle spatiale inférieure, où quelques points d'un pays défavorisé peuvent réussir à s'inscrire dans cette dynamique globale : on observe des formes de croissance bien mal distribuée. Notre approche du Chili s'inscrit dans ce contexte, celui d'un pays dont l'expansion économique récente a été rapprochée de celles des NPI asiatiques, ce qui lui a valu le titre envié sur le continent latino-américain de « *jaguar* », autorisé à jouer dans la cour des « *tigres* ». Il s'agit donc d'y détailler le fonctionnement territorial infranational, afin d'en comprendre les inégalités, mais surtout d'aller au-delà du constat d'opposition de régions « gagnantes » et « perdantes ». Pour ce faire, nous nous sommes fondés sur une partie du Chili bien insérée dans les circuits internationaux, et

dont la progression économique semblait montrer une bonne adaptation à la dérégulation néolibérale.

En Argentine, ce type d'analyses a montré que le produit d'une « géographie du *laisser-faire* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 147) était l'existence possible d'*isolats* que des politiques de décentralisation poussées pouvaient produire à l'échelle régionale, risquant d'exclure des portions d'espace des systèmes territoriaux en place (des *régions perdantes*). Le fait de travailler à l'échelle du *Norte Grande* devrait nous permettre d'envisager le problème de la continuité territoriale aussi bien à l'échelle inter qu'intra-régionale. On s'appuiera sur la notion d'archipel (R. Brunet, 1981 ; P. Veltz, 1996 ; M.-F. Prévôt Schapira, 1997) qui permet de mieux comprendre le fonctionnement des processus de ségrégation dans la mesure où elle véhicule une réalité plus spatiale que celle du réseau. A la différence de ce dernier, elle met moins l'accent sur les flux qui traverse l'espace que sur l'existence même des liens qui peuvent ou non exister entre les lieux. La définition de la notion d'archipel proposée par les *Mots de la géographie* (1992) s'appuie sur une démarche systémique distincte de celle prônée par les géographes qui utilisaient cette méthode (comme F. Auriac) car elle exclut la dimension spatiale du système : « *par analogie, on désigne parfois comme un archipel un ensemble de lieux faisant système, mais séparés les uns des autres par l'étendue* ».

L'archipel représente toutefois une structure fonctionnant sur des « *sites disjoints et néanmoins interdépendants* », dans un territoire qui « *combine l'échelle locale comme l'échelle large, de plus en plus large, internationale ou mondiale, (...) et saisit l'espace en le fractionnant* » (M. Savy, 1993 : 12), plus proche de l'espace des firmes que de celui des groupes sociaux, qu'ils soient de nature institutionnelle, politique ou affective. « *Décrire la dynamique géographique d'une économie revient donc à superposer, à imbriquer ces divers niveaux de temporalités, ces diverses morphologies spatiales* » (ibid.) : peut-on adopter les mêmes méthodes pour l'analyse sociale ? Comment prendre en compte la non-contiguïté spatiale au sein d'une étude en termes de réseaux, marchands ou sociaux ?

Le fait que la « *mobilité accrue des personnes, des biens et des informations (...) condui[se] à des pratiques de l'espace plus éclatées, plus discontinues et moins zonales, moins aréolaires.* » (G. Dupuy, 1992<sup>30</sup>) nous semble remettre en cause le principe de discontinuité, fondamental dans toute approche géographique. Comment en effet établir des seuils de variance, distinguer la cohérence interne d'une discontinuité externe si l'espace n'est plus qu'hétérogénéité ? Les déserts, au sein desquels les formes de polarisation sont presque intrinsèques, peuvent à ce titre nous fournir des exemples éclairants : les observations faites par D. Retailé (1997 : 129) dans le Sahara sont tout à fait pertinentes dans le *Norte Grande* où l'on retrouve un « *peuplement nucléaire presque insulaire. Il n'y a pas de continuité spatiale entre les cellules 'régionales' dont on peut dire qu'elles sont discontiguës (...). La manière dont les lieux sont ensemble, malgré cette disposition d'éloignement, est à l'origine d'une autre définition du territoire* ». Dans ces contextes spécifiques, la contrainte de l'environnement aride aurait des effets comparables à celle d'une économie globalisée : on cherchera à montrer dans le cas de l'Atacama chilien si le

---

<sup>30</sup> Cité par M. Vanier, 1997.

néolibéralisme ne fait que reprendre des formes originelles, s'il les renforce ou au contraire s'il les modifie.

Quand le territoire n'est plus une surface, quand la « dis-contiguïté » y fonde des sauts qualitatifs que le continuum traditionnel semblait exclure, sur quoi se fonde le lien englobant ? Celui-ci peut-il être durable ou est-il condamné à la péremption de sa fonctionnalité ? Il faut sans doute chercher à comprendre, au cœur d'un territoire défini comme espace de projet, où peuvent s'établir les conjonctions d'intérêts, les superpositions fonctionnelles afin de voir si certaines peuvent gagner ainsi en longévité, ou bien si ces regroupements n'ont d'autre existence que virtuelle.

### **2.C.b- Echapper à la fonctionnalité spatiale par la virtualité territoriale ?**

Si la globalisation induit la généralisation de formes de fragmentation de l'espace, quel sens peut-il y avoir à continuer à parler de *régions* ? A notre sens, l'importance de la région n'est pas dictée par les besoins de catégories d'analyse du géographe mais par sa présence récurrente dans les projets politiques et économiques qui fondent sa fonctionnalité multiple. Pour un chantre du néolibéralisme comme K. Ohmae (1995), l'Etat-Nation ne représente plus qu'une unité artificielle et la compréhension du monde, préalable nécessaire à des stratégies d'action, se fonde sur le repérage des « *zones économiques naturelles* » que sont les « *régions fonctionnelles* ». Celles-ci ont l'avantage d'offrir toute malléabilité aux échanges économiques, notamment en pouvant s'étendre au-delà des frontières nationales. Mais K. Ohmae n'hésite pas à prôner dans le même temps le surgissement d'« *Etat-régions* », révélant malgré tout le besoin de structures spatiales de l'économie. Cette expression antinomique supprime le corps de la Nation, mais pas ses institutions.

On est loin dans cette conception de la virtualité dont certains voudraient revêtir les organismes régionaux au sens où elle traduirait l'évanescence des projets qui les portent. Peut-on pour autant parler, à l'heure cybernétique, de virtualité territoriale ? Sans doute, si les intentions projetées dans l'espace sont réellement fugitives, la fragmentation spatiale résultant alors d'une superposition éclatée de territoires éphémères. Ce serait cependant admettre la contingence de tous les pouvoirs, soumis à une compétition incessante. Il est intéressant à ce titre de voir combien les systèmes néolibéraux mis en place à partir des années 1980 ne vont en définitive jamais jusqu'à une remise en cause totale du politique. Les définitions de K. Ohmae montrent le besoin d'institutions structurantes du jeu économique, et nous montrerons comment, dans le contexte chilien, l'Etat qui a initié son propre retrait des affaires a su contrôler le maintien d'une marge de manœuvre, tant politique qu'économique. C'est en ce sens qu'on comprend que cette option néolibérale ait pu être maintenue pendant la transition démocratique, au prix d'une reformulation légère des rapports entre secteurs privé et public.

Dans le cadre régional qui nous intéresse, on ne peut donc pas parler de virtualité territoriale, puisque les structures administratives existent, et régulent la gestion locale depuis plus de vingt-cinq ans. Il faudrait donc réserver la virtualité au champ des accords inter-régionaux (internationaux ou intercommunaux), pouvant fonctionner à court terme et sur des programmes précis, comme l'a montré S. Boisier (1993b). La virtualité, loin de permettre de surmonter la fonctionnalité, la renforcerait de par sa configuration contractuelle ; elle ne consisterait qu'en un mode d'adaptation

tactique à la concurrence pouvant d'autant plus facilement s'appuyer sur une structure discontinue qu'elle ne remet pas en cause les maillages traditionnels. Ces « montages » territoriaux peuvent avoir tendance ensuite à se formaliser, et à devenir des espaces de droit, comme a tenté de le montrer P. Wong (1996) dans le cas des régions transnationales en cours de formation le long de la frontière Etats-Unis / Mexique.

La globalisation aurait donc fait évoluer l'expression spatiale des rapports entre l'économique et le politique en ce sens qu'elle aurait transformé la quête impossible d'un « *maillage à géométrie variable* », qui n'était « *pas compatible avec la gestion politique traditionnelle* » (C. Raffestin, 1980 : 159), en l'émergence d'un pavage à fonctionnalité variable. Si la région peut jouer ce rôle aujourd'hui, c'est que le rapport des pouvoirs politiques et économiques a évolué dans le sens d'une perte des prérogatives de l'Etat. Dans le cas chilien, on se trouve bel et bien devant un problème de trame de gestion, puisque le découpage régional a été opéré dans un cadre autoritaire, et hors de toute référence réelle à des revendications d'autonomie locale. Le problème des Régions chiliennes ne serait-il que la résolution d'une confrontation de pouvoirs dans un cadre administratif ? Dans la mesure où depuis près d'une génération elles structurent la vie des populations, on doit soulever le problème de « *l'interface institutionnel / relationnel* » (C. Raffestin, préface à J.-M. Offner / D. Pumain, 1996 : 7). L'espace social « *rugueux, forgé par la nature et par l'histoire* » (G. Di Méo, 1991 : 132) fait-il partie de ces « régions néolibérales », et à quel titre ?

### **2.C.c- La « région néolibérale » : genèse d'une nouvelle catégorie d'analyse géographique ?**

« L'espace devient question (...). L'espace est un doute : il me faut sans cesse le marquer, le désigner ; il n'est jamais à moi, il ne m'est jamais donné, il faut que j'en fasse la conquête. » G. Pérec (1976, *Espaces d'espaces*, Denoël / Gonthier).

La problématique des impacts du néolibéralisme nous permet de réfléchir à la fois sur l'espace produit dans un contexte politico-économique donné, ainsi que sur les processus de production de l'espace. Or la mondialisation des échanges traduit un profond bouleversement des fonctionnements et des représentations socio-spatiales : le progrès technologique se traduit par une accélération des processus, induisant des discontinuités temporelles importantes, qui se traduisent elles-mêmes par des ruptures spatiales. Si bien que les situations où « *la société produit son espace, et l'espace sa société, jusqu'à ce qu'interfère la logique d'un autre système et que naisse un nouveau système spatial sur les débris de l'ancien* » (H. Chamussy, 1986 : 202) sont amenées à se répéter à un rythme inédit. Ce n'est donc pas tant le contenu des entités régionales qui a changé, défini par R. Brunet (1972) comme l'interdépendance de ressources locales que mobilisent les forces de travail, l'investissement en capital et l'information, ni le dessin de leurs limites qui est en cause. Le problème est désormais de saisir un type d'espace qui n'a plus beaucoup à voir avec la *région* traditionnelle, celle qui « *à son échelle, [était] pour l'essentiel continu[e]* » alors que « *c'est au niveau immédiatement supérieur de l'échelle que se retrouv[ait] la discontinuité* » (R. Brunet, 1972 : 7), dans la mesure où il est dis-contigu ! Il s'agit de comprendre les stratégies qui permettent de délimiter et d'opérer des regroupements

au sein d'un espace fragmenté, et de définir sur quel type de continuités elles prennent appui.

C'est à ce titre que nous avons souhaité mettre en avant la notion de « région néolibérale » ou région « globale ». Pourquoi conserver ce terme si ambigu et discuté ? Dans un premier temps, nous avons choisi de ne pas remplacer le mot « région » parce que nous réfléchissons sur la production de discours et sur leur validation spatiale, et que nous avons souhaité conserver le nom utilisé par ceux qui font ce maillage d'un genre nouveau, leur permettant d'assurer une base territoriale ouverte sur la flexibilité. Au terme de cette première étape de notre exploration, une conception de la région s'impose donc comme catégorie d'analyse spatiale caractéristique du contexte socio-économique néolibéral. Il s'agit d'un sous-système administratif dont l'échelle du maillage permet la convergence d'intérêts divers, et surtout économiques. Cette propension à la fonctionnalité variable peut être délicate à saisir, de notre point de vue, dans la mesure où elle est très éloignée de la stabilité des découpages français qui « *tire en partie son origine du caractère parfaitement abstrait et composite du découpage à l'intérieur duquel le Pouvoir a son champ d'application, puisque ni la logique fonctionnelle de l'action, ni les réalités territoriales n'acquiescent une véritable priorité* » (V. Rey, 1984 : 258).

L'acte de division de l'espace reste le propre du pouvoir, mais dans une situation où le pouvoir politique a perdu de son influence au profit de l'économique. A l'inverse de la situation décrite par C. Raffestin en 1980 (p.164) qui voyait la décentralisation comme un « *écran de diversité plaqué sur l'uniformité par Etat* », la division régionale opérée dans un contexte néolibéral serait un écran d'uniformité appliqué sur la diversité. Dans une analyse comparée de divers cas latino-américains, H. Rivière d'Arc montre bien comment « *les programmes de décentralisation ne font pas allusion au concept d'identité qui risquerait d'impliquer un traitement différencié* » ; c'est alors « *à chaque région ou communauté de trouver les voies de son identité et de la défense de ses valeurs* » (1991 : 17). Dans ses modalités globales, une analyse en termes de stratégies de pouvoir menée dans le cadre régional offre la possibilité de dépasser la fragmentation territoriale, en se fondant non pas sur une logique de réseau mais sur la confrontation de différentes toiles réticulaires. C'est à ce titre que la géographie régionale peut représenter une catégorie d'analyse pertinente de la mondialisation.

Si l'on recherche le « *déclencheur d'un système spatial, intégrant la diversité des lieux dans un seul ensemble d'interactions* », c'est surtout pour « *savoir si le territoire unifié comme lieu [nous dirions région] peut produire de la société ou au contraire augmenter les distances entre les communautés* » (D. Retailé, 1997 : 134). Il est plus aisé de saisir les stratégies des « acteurs » sociaux que de trouver les indicateurs de dynamique de reterritorialisation. Mais notre propos n'est pas de mener une analyse régionale en termes d'« *avantages comparatifs dynamiques et systémiques* » (F. Bervejillo, 1995<sup>31</sup>) susceptibles de livrer les clés de la compétitivité territoriale. Nous essaierons cependant de montrer, dans le cas chilien, à la fois le conflit des pouvoirs économique et politique à l'origine de la « régionalisation », dans

---

<sup>31</sup> « Nuevos procesos y estrategias de desarrollo. Territorios en la globalización », in *Prisma* n°4, Univ. Católica del Uruguay : p.9-52.

le but de comprendre comment, « *une fois délimité, l'espace imaginé [peut devenir] le critère d'identité* » (D. Retaillé, 1997 : 240). Pour ce faire, nous tenterons mesurer le poids de l'échelon régional pour ceux qui vivent, travaillent et investissent dans le *Norte Grande*, en procédant au repérage des marquages de l'espace des différents acteurs, ainsi qu'à l'étude du sens qui leur est donné par les habitants en fonction de leurs pratiques territoriales. Le principal problème réside alors dans l'appréhension de la non-contiguïté et de la forme réticulaire par le biais d'outils qui n'y sont pas adaptés. Cela pose également la difficulté de la représentation des résultats, qu'une cartographie traditionnelle ne peut rendre que de façon « partielle et trompeuse » (P. Veltz, 1996 : 204).

Après avoir longtemps pensé les rapports de la géographie et de l'« action » en termes d'aide à la décision, l'apport scientifique pouvant servir de base à l'initiative politique (d'ailleurs de nombreux géographes ont participé au dessin de nouvelles régionalisations, en France comme au Chili ou ailleurs), ceux-ci peuvent aujourd'hui s'analyser dans leur mouvement dialectique : l'action des uns influence-t-elle la réflexion des autres, et de quelle façon ? Qu'apporte au géographe le fait de fonder une analyse régionale sur l'observation de fonctionnalités politiques et économiques de régions administratives ? Les analyses qui découlent du cas chilien permettent d'entrevoir de nouvelles grilles d'étude de l'espace, au-delà des taxinomies traditionnelles - polarisation / homogénéité, centre / périphérie, par exemple. Elles débouchent enfin sur une approche différente du territoire, liée à des modes de territorialisation conditionnés par le contexte néolibéral.

La notion de « région néolibérale » permettrait donc de saisir certaines réalités contemporaines dans un contexte où la perception des dimensions spatiales et temporelles est profondément modifiée. Elle permet notamment d'explorer les modalités de territorialités nouvelles, adaptées aux contraintes de la globalisation. S'apparente-t-elle à la « formation socio-spatiale » définie par G. Di Méo (1991) ? Elle est également définie par une conjonction dialectique de l'espace, du temps et de l'institution, mais les trois termes de la relation territoriale ne fonctionnent plus tout à fait selon les mêmes référentiels quand l'Etat faiblit face aux forces du marché, la rapidité des communications et télécommunications réduit les distances, et lorsque les solidarités sociales s'atténuent.

Comment cette logique commune à des entités territoriales d'un même niveau laisse-t-elle la place aux variations régionales ? La construction de l'identité est laissée aux forces locales, c'est-à-dire que l'éphémère fonctionnel ne gomme pas les héritages historiques, mais voudrait, *a priori* ne pas en tenir compte. L'étude de deux Régions administratives chiliennes nous a fourni l'exemple d'espaces modifiés par une réforme administrative récente dans un contexte néolibéral, mais elle nous a également permis de comparer des recompositions identitaires dans deux ensembles distincts. De même, nous pensons que l'analyse du *Norte Grande* chilien est celle d'un espace plus complexe que celle d'un front pionnier minier (J. Tricart, 1968 : 52) car il s'agit de régions où l'héritage historique et politique continue à jouer un rôle important. C'est parce qu'il s'agit d'un espace lointain, non métropolitain, qui a connu une succession de phases libérales et interventionnistes, qu'il peut aider à comprendre un fonctionnement socio-spatial original, celui d'une région néolibérale.

## **DEUXIEME PARTIE**

### **Les effets du jeu de l'État et du hasard économique au niveau régional**

De la planification au néolibéralisme  
dans le *Norte Grande* chilien

## DEUXIEME PARTIE

### LES EFFETS DU JEU DE L'ETAT ET DU HASARD ECONOMIQUE AU NIVEAU REGIONAL

#### De la planification au néolibéralisme dans le *Norte Grande* chilien

Au-delà d'une nécessaire clarification historique, serait-ce contradiction ou provocation d'ouvrir une réflexion sur les effets du néolibéralisme chilien par un chapitre sur le rôle de l'État pendant cette période ? Ni l'une ni l'autre si l'on pose d'emblée que le « modèle » chilien, contient ce paradoxe en germe puisque l'ouverture économique y fut décrétée par un État autoritaire. Au terme des dix-sept années de dictature, le rôle de l'État au Chili a beaucoup évolué : producteur, protecteur et régulateur jusqu'en 1973, l'État fut depuis réduit à ses fonctions régaliennes et à un minimum d'attributions régulatrices. Le maintien de l'option néolibérale lors de la transition démocratique n'a permis qu'une faible modulation de son rôle, réintroduisant peu à peu plus de régulation sociale. Le désengagement de l'État des secteurs productifs, de la santé ou de l'éducation réduisait-il son champ à la seule défense du pays ? Fallait-il réduire le territoire à un contrôle de type militaire ou envisager une gestion du territoire qui ne serait pas de l'ordre de l'aménagement ? Comment laisser les forces du marché intervenir sur un terrain familier aux militaires ?

Au Chili, les modalités de l'application territoriale du néolibéralisme reposent sur une vision dialectique des rapports entre le(s) marché(s) et l'État qu'une mise en perspective historique peut éclairer. L'apparente succession de phases de domination du marché (exportations primaires jusqu'en 1930, années Pinochet) et de l'État (développement par l'industrialisation de substitution jusqu'en 1973) doit être nuancée. C'est en effet pendant les années libérales du tournant du siècle que l'État chilien construit son appareil administratif, ses écoles, ses chemins de fer ; et pendant les années 1960, un nombre croissant de filiales de groupes étrangers s'implantent dans le pays, de telle sorte qu'en 1967, ce sont au moins 40% des actifs des sociétés anonymes du secteur industriel chilien qui auraient été sous contrôle étranger (P. Guillaudat / P.Mouterde, 1995 : 32-33).

C'est dans cette optique que O. Muñoz (1992<sup>32</sup>) a pu qualifier la période de l'État entrepreneur de phase de « *capitalisme coopératif* ». Ce modèle fut balayé par les Chicago Boys au nom des lois du marché. Mais il ne faut pas perdre de vue que pendant les années de dictature, on assista à une multiplication des discours, économiques entre autres, pour faire oublier le désenchantement du politique, alors que sur la base d'une définition économique stricte, il n'y a jamais eu d'ultra libéralisme au Chili dans la mesure où l'État n'a, à aucun moment, cessé d'exister.

---

<sup>32</sup> O. Muñoz et al. (1992), *Después de las privatizaciones, hacia el Estado regulador*, Santiago : CIEPLAN : 25

Ceci se prolongea quand bien même le nouveau modèle proposé entraînait en crise fin 1981, et que seul l'État, aidé des institutions financières internationales, put rétablir la situation. Dès 1985, le modèle de référence n'était plus celui des Chicago Boys, mais celui d'une « économie sociale de marché » selon les mots du ministre de l'Economie d'alors (Hernan Büchi).

Il n'y eut sans doute au Chili que quelques années d'ultra libéralisme, celles où Mme Thatcher y envoyait un conseiller pour y puiser l'inspiration de son programme de dérégulation pour l'Angleterre, et où M. Reagan citait la réussite chilienne en exemple. Est-ce sur ces années que se fonde le « modèle chilien » ou doit-on au contraire considérer que ce sont les adaptations conséquentes qui peuvent être modélisées ? Selon la définition que l'on retient, on considérera que ce modèle trouve ses prolongements jusqu'à aujourd'hui ou non. Peut-on considérer ce modèle comme une résolution synthétique du fossé État/ Marché ? « L'opposition entre Etat et Marché serait donc désormais caduque : les pouvoirs publics n'auraient plus aujourd'hui à se substituer aux initiatives privées ni à les concurrencer, mais à travailler, au contraire, en étroite collaboration avec les entrepreneurs, trop immergés dans le moyen terme pour penser le développement durable du pays, acteurs sans stratégie à qui l'Etat donnerait un cap. » (J.-Y. Deler, 1998 : 114-115). Les décisions prises par l'Etat depuis 1973 concernant le territoire doivent être analysées au travers de l'idéologie libérale dominante. Une telle analyse du volet territorial des décisions politiques et économiques de la période peut en retour servir à préciser ce que fut ce « modèle », au-delà de l'ambition d'un dictateur de fonder les bases d'une société nouvelle.

### **Chapitre 3- Les modalités de l'application territoriale du néolibéralisme chilien<sup>33</sup>**

Dans le cadre d'une étude des impacts de l'ouverture de l'économie chilienne dans le *Norte Grande*, ce chapitre vise à poser les termes de la comparaison envisagée. La confrontation du *Norte Grande* contemporain à ce qu'il était à la veille de la dictature implique une mise en perspective historique afin de nuancer l'approche de la période. Cette présentation insistera aussi sur l'ambition globale du projet de société de la Junte, qui explique le double statut du territoire au sein de cette problématique. Les impacts de l'ouverture économique ont concerné l'espace chilien à la fois directement et indirectement. C'est de façon tout à fait tacite que le Général, qui avait des affinités géopolitiques personnelles, a inclus un volet territorial à son programme : la réforme administrative. Mais dans la mesure où l'on admet une définition de la géographie comme savoir des interactions entre une société et son espace, on conçoit que les transformations radicales de la société chilienne pendant la dictature aient été à l'origine de profonds bouleversements territoriaux.

---

<sup>33</sup> Pour aborder le néolibéralisme de façon théorique, voir : - Milton et Rose Friedman, *Capitalisme et liberté*, Univ. of Chicago Press, 1962, traduit en chez Laffont, 1971 ;

- Friedrich A. Hayek *La route de la servitude ou droit, législation et liberté* (3 vol.), traduit aux PUF, Paris, 1980 ;

- et H. Lepage, *Demain le capitalisme*, Livre de Poche, Paris, 1985.

Sur l'adoption du modèle au Chili : S. Boisard 1994.

On envisage donc dans ce chapitre la période néolibérale en tant qu'elle est datée, bornée dans le temps en quelque sorte, bien que les deux bornes de l'intervalle aient un statut différent. L'une est indiscutable, c'est celle d'un choix de développement en rupture profonde avec l'expérience passée de substitution des importations mise en place sur tout le continent (et dans la plupart des pays du Tiers Monde). Ce choix du Chili en avance d'une dizaine d'années sur les politiques d'ajustement structurel constituait une sorte d'échappée du peloton des nations en développement. Dans la mesure où beaucoup sont les pays à lui avoir emboîté le pas, on peut là aussi parler de « modèle », en quelque sorte. La fin de la période ne cesse de poser problème, dans la mesure où les orientations économiques n'ont pas été directement remises en cause avec la fin de la dictature. C'est toutefois ce marquage temporel qui sert de fondement à notre réflexion sur l'établissement de nouvelles relations entre espace et temps induites par la généralisation planétaire de l'ouverture économique dont le Chili a été pionnier.

### **3.A- La rupture issue d'un modèle mis en place sous la dictature**

Une étude d'impact territorial de l'application d'un modèle économique telle que nous l'avons présentée repose sur les conditions historiques exceptionnelles de sa mise en application au Chili. Le néolibéralisme y est en effet appliqué dès les premières heures de la Dictature pinochétiste sous l'influence des économistes formés à la fin des années 1960 par Milton Friedman, dans les grandes universités des États-Unis, puis à la faculté d'économie de l'Université Catholique du Chili où ils ont fait des émules. Ce sont eux que l'on va appeler les *Chicago Boys*. Le coup d'État de 1973 constitue à cet égard un point de rupture complexe, dont la radicalité s'étend bien au-delà du champ politique. Il va en effet donner naissance à un régime qui saura, sur les bases d'une situation d'urgence, établir les conditions de sa pérennité pour durer dix-sept ans. Pour ce faire, ce dernier s'est présenté dès l'origine comme « refondateur »<sup>34</sup> d'une société nouvelle sur les ruines dans lesquelles l'Unité Populaire aurait laissé le pays.

Notre étude se fonde donc sur cette possibilité de datation précise du phénomène observé. Nous tenterons de comprendre comment les transformations économiques et sociales vécues par le Chili à partir de 1973 ont contribué à remodeler le *Norte Grande*. Mais ce balisage temporel est moins simple qu'il n'y paraît au premier abord. Nous avons soulevé le problème de la fin de la période, qui est moins marqué que son inauguration dans la mesure où les gouvernements de transition qui ont succédé à la Dictature ont choisi de ne pas remettre en cause son modèle économique. La date charnière de la passation de pouvoirs de mars 1990 ne constitue donc pour notre analyse qu'un point d'inflexion que nous analyserons. Nous utiliserons dans ce cas soit les années 1989-90, soit les données les plus récentes que nous avons pu trouver, en justifiant ce choix selon les aspects abordés.

Malgré la précision de la date du coup d'État, l'ouverture de la période considérée pose également problème dans la mesure où l'on peut considérer que le 11 septembre 1973 ne constitue en fait qu'un second point de rupture dans l'histoire

---

<sup>34</sup> *fundacional* selon l'expression de VERGARA Pilar. 1985. *Auge y caída del Neoliberalismo en Chile*. Santiago : FLACSO / Ed. Ainavillo (cité par S.Boisard, 1996 : p.8)

chilienne, trois ans après l'élection de S. Allende pour mener le pays sur « la voie chilienne du socialisme ». Doit-on prendre pour contrepoint de l'expérience néolibérale ces trois années d'Unité Populaire ou au contraire chercher une référence les précédant ? Dans la mesure où la politique socialiste, notamment en matière économique, a été très troublée par la pression grandissante, tant intérieure qu'extérieure<sup>35</sup>, on a du mal à trouver dans cette période des données économiques de référence. Pour ce qui est du chômage, de l'inflation (l'U.P. fut surtout prise au piège d'une spectaculaire envolée du niveau général des prix : le taux d'inflation passa de 22% en 1972 à 174% l'année suivante) ou des taux de croissance, nous aurons donc tendance à considérer plutôt la fin des années 1960 comme point de référence de la comparaison. Pour l'établissement de séries statistiques notamment, elles représentent en effet un Chili construit sur l'interventionnisme étatique, que l'on peut opposer à l'expérience libérale qui va suivre. Dans la mesure du possible, on prendra bien sûr en compte les prolongements de ce cycle de substitutions des importations entre 1970 et 1973, c'est-à-dire en tout premier lieu les nationalisations.

Cette périodisation établie, il reste toutefois à préciser quels sont les aspects du modèle économique choisi que nous retiendrons pour une étude géographique. Nous nous attacherons plus particulièrement à décrire les spécificités de l'application du néolibéralisme au Chili, à la fois par rapport au développement économique historique du pays et à l'idéologie politique qui a sous-tendu sa mise en place. Tout au long de cette présentation, nous chercherons à souligner les éventuelles implications spatiales de ce mode de développement, pour conclure sur les aspects de la dérégulation libérale qui ont le plus atteint le *Norte Grande*.

### **3.A.a - Le libéralisme : rupture ou retour au passé ?**

Déjà en 1810, l'émancipation de la Couronne espagnole était réclamée au nom du manque de liberté commerciale, laquelle venait s'ajouter aux revendications politiques des élites créoles locales. De fait, le développement économique du Chili au XIX<sup>ème</sup> siècle va se réaliser à partir d'une exceptionnelle insertion dans les circuits marchands mondiaux. Ce passage à un « capitalisme d'enclave » se caractérisa alors par une succession de cycles de matières premières (M.-N. Sarget, 1996 : 57) : une première période faste d'exportation de blé vers la Californie et l'Australie minières, à partir de la seconde moitié du siècle (la tombée des barrières douanières de l'Angleterre fit le succès du blé chilien, les exportations passèrent de 150 000 quintaux en 1840 à 300 000 en 1850), fut relayée par le cycle des nitrates.

Le *salitre*, nom local des minerais riches en nitrates des confins septentrionaux désertiques des territoires péruvien et bolivien, fut exploité à partir du début du siècle grâce aux capitaux accumulés dans les banques de Valparaíso...

---

<sup>35</sup> On a parlé de double boycott : *interne* né de la crainte de « l'instauration d'une *dictature communiste* par les milieux d'affaires » (fuite de capitaux, destruction de stocks pour créer la pénurie) et de la multiplication des grèves de travailleurs en 1972 (commerçants, mineurs, camionneurs, ...) ; *externe*, dirigé par les Etats-Unis, « en guise de représailles pour l'étatisation de leurs compagnies de cuivre » (suppression de crédits directs et pression pour la suppression de l'aide financière internationale, subvention par des sociétés multinationales américaines de l'opposition politique, et notamment celle de l'influent quotidien conservateur *El Mercurio*, intervention de la CIA pour stimuler le mécontentement dans l'armée...). Voir P. Guillaudat / P. Mouterde, 1995 : 52-52.

Celles-là mêmes qui contrôlaient les exportations de blé. Mais l'intervention des capitaux britanniques dans l'économie chilienne crût avec la dizaine d'emprunts internationaux contractés par le Chili entre 1822 et 1878 pour le développement de ses infrastructures mais surtout par le biais des investissements importants réalisés dans l'exploitation des richesses minières du nord (H. Lamicq, 1976 : 29 et suiv.). La présence croissante de Chiliens dans l'Atacama, pour l'exploitation des ressources du désert péruvien et bolivien, déboucha sur un conflit tripartite (la Guerre du Pacifique, 1879-1883/84) dont le Chili allait sortir vainqueur. Mais cette victoire qui est à l'origine du développement économique du pays au XX<sup>ème</sup> siècle, le Chili la doit à ses héros militaires comme à l'intervention de capitaux étrangers. A l'issue de ce conflit, les Britanniques ont en effet pris le contrôle de tous les intérêts péruviens dans la zone ce qui leur permit en 1890 de détenir 70% des titres des exploitations minières (C. Montero, 1984 : 13-14)

Le secteur minier allait ainsi jouer un rôle central dans l'insertion du Chili (comme de la Bolivie et du Pérou) dans les marchés internationaux, conduisant en contrepartie le pays à une situation de dépendance. Celle-ci s'accrût encore après la Première Guerre Mondiale, avec la prise d'intérêts des capitaux nord-américains dans l'extraction du cuivre dont le Chili était devenu le premier exportateur mondial entre 1860 et 1870. Les flux de capitaux en provenance des États-Unis augmentèrent rapidement, passant de 625 000 dollars en 1904 à 105 millions en 1929 (ibid. : 18) et la production totale de cuivre chilien grimpa de 629% entre 1914 à 1921 (M.-N. Sarget, 1996 : 78).

Cet élan fut cependant remis en cause par la crise des années 1930 qui toucha de plein fouet ce pays du bout du monde déjà trop bien inséré dans les flux du commerce mondial. Ses effets furent d'autant plus dévastateurs qu'ils se joignirent à une crise structurelle : l'abandon de l'extraction des nitrates qui constituaient jusqu'alors la principale source de richesses du Chili du fait de la mise au point, en Europe, d'engrais synthétiques.

La sortie de crise ne fut possible qu'à travers la remise en cause du modèle libéral dominant, concrétisée par l'élection d'un gouvernement de Front populaire en 1938, dirigé par le radical Pedro Aguirre Cerda. Celui-ci conduisit le Chili vers un modèle d'industrialisation volontariste d'inspiration keynésienne (Y. Le Bot, 1992 : 193-206), qui allait recevoir quelques années plus tard le nom de « modèle de substitution des importations » (formalisé dans les années 1950 par la CEPAL<sup>36</sup>). On considère la fondation de la CORFO<sup>37</sup>, agence publique de développement créée en 1939, comme symbolique de cette nouvelle orientation du Chili. La « *progressive extension de l'ingérence de l'État [dans l'économie chilienne], qui se convertit en l'un des principaux agents économiques du modèle de développement basé sur l'industrialisation de substitution* » servit à « *stimuler la formation de capital dans ce secteur [industriel], en lui transférant un volume considérable de ressources publiques* » (P.Vergara, 1981 : 121-122 ; cité par De Mattos, 1993). Destinée à l'origine à créer des infrastructures productives (électricité, pétrole, acier), son rôle

---

<sup>36</sup> Commission Economique pour l'Amérique Latine.

<sup>37</sup> *Corporación de Fomento*, ou de développement de la production.

fut ensuite étendu au financement et à la gestion des autres secteurs de l'économie nationale.

Le succès de ces politiques peut se lire dans l'augmentation de la part de la production industrielle dans les recettes d'exportation du Chili : elle passa de 5% en 1940 à 21,2% en 1970 (J. Beaujeu-Garnier / C. Lefort, 1991 : 105)<sup>38</sup>. Il permit la mise en place de réformes structurelles importantes : initiation d'une réforme agraire à partir de 1967, et rachat progressif à partir de 1954 de 51% du capital des grandes compagnies d'exploitation du cuivre nord-américaines. Ces orientations entraînèrent toutefois une croissance trop rapide des dépenses de l'État, dont l'endettement crût de 51% de 1959 à 1961, les dépenses publiques doublant à nouveau de 1964 à 1970 ... sans parvenir, malgré les progrès, à assurer une redistribution sociale satisfaisante du progrès obtenu : les grèves se multiplièrent, 642 en 1963, 772 en 1965, 2177 en 1967 (P. Guillaudat / P. Mouterde, 1995 : 45). Ce processus a toutefois abouti à la formation d'une véritable classe « entrepreneuriale » chilienne, qui allait constituer l'un des principaux acteurs économiques et politiques sous la Dictature.

C'est dans ce contexte socio-économique, que les électeurs choisirent en 1970 la « voie chilienne vers le socialisme », portant au pouvoir Salvador Allende à la tête de l'Unité Populaire fondée un an plus tôt<sup>39</sup>. Le caractère radical de son programme, au-delà de son volet social (application stricte de la réforme agraire, refonte de l'éducation...) était surtout marqué par la nationalisation sans indemnisation des intérêts internationaux présents sur le territoire chilien (voir chapitre 4-C), notamment celle des grandes mines nord-américaines... Cette décision ne rencontra d'ailleurs pas un seul vote d'opposition au Congrès, ce qui venait corroborer le choix des électeurs d'un programme de consolidation d'un modèle de développement national. Au total cette politique de nationalisations peut se mesurer à l'aune des 30% de la production industrielle que le gouvernement contrôlait début 1973.

L'échec de l'expérience socialiste chilienne ne repose donc pas sur une remise en question partagée par tous les Chiliens de ce modèle de développement « vers l'intérieur », dans une perspective devant inéluctablement conduire à l'avènement de politiques néolibérales. Il semble que le recul de l'U.P. aux élections législatives de mars 1973, l'intervention croissante des militaires dans la marche des affaires qui s'ensuivit qui déboucha sur une première tentative de putsch manquée en juillet, puis la prise de pouvoir lors du coup d'État du 11 septembre 1973, s'appuient sur une analyse interne très distincte de la perception internationale de la situation. Dans la lutte politique intérieure en effet, l'opposition luttait contre le danger social représenté par un gouvernement socialiste, mais sans remettre en cause le modèle économique. C'est d'ailleurs à ce titre que la Démocratie Chrétienne a soutenu le coup d'État, le pensant comme un mal nécessaire pour revenir rapidement à la « normalité ». L'orientation des politiques économiques chiliennes après la prise de pouvoir des

---

<sup>38</sup> Les chiffres illustrant cette période qui précède l'Unité Populaire et la crise qui va suivre sont tirés pour une grande partie de l'analyse récente de B. Mallard (1997).

<sup>39</sup> L'Unité Populaire est issue de l'union des partis traditionnels de gauche (dont le parti communiste) avec les dissidents de l'aile gauche de la démocratie chrétienne (le MAPU, Movimiento de Acción Popular Unitaria). L'UP devance de peu les autres partis : elle regroupe 36,3% des voix contre 34,9% au candidat de la DC, R. Tomic et 27,8% aux conservateurs menés par J. Alessandri. (Cf M. Lundahl, 1989 : 34).

militaires semble donc s'expliquer en grande partie par l'intervention nord-américaine. Mais l'infléchissement libéral s'explique-t-il uniquement par la situation de dépendance du Chili, propre au monde en voie de développement ? Le modèle aurait-il pu être appliqué avec la même efficacité sans la présence de relais trouvés à Santiago, ces économistes chiliens formés aux États-Unis qu'on allait appeler *les Chicago Boys* ?

Le régime militaire qui s'installa à Santiago allait durer bien au-delà des prévisions de ceux qui ont fomenté le coup, ouvrant une nouvelle ère pour le Chili. Durant cette période s'est développé un jeu d'acteurs complexe entre les décideurs chiliens, les intérêts économiques des grandes puissances et des compagnies minières internationales, qui explique les conditions singulières de la mise en place d'une l'expérience néolibérale, qui n'a sans doute d'exemplaire que sa radicalité.

### **3.A.b- Le projet totalitaire induit par le « modèle » néolibéral**

*« Il s'est agi de substituer à une société dont la régulation reposait sur la politique et l'État une société régulée par le marché. » Eugenio Tironi, 1988<sup>40</sup>.*

Dès les premiers jours de l'État d'urgence établi par la Junte qui a pris le pouvoir, le programme économique du nouveau gouvernement était fixé. Le volet économique n'était certes qu'une facette du projet de réforme intégrale du pays souhaité par les militaires : *« Le modèle de développement que l'on envisage pour le pays doit être fondé sur des prémices et des critères généraux tels qu'ils servent également pour aborder les problèmes nationaux, sectoriels, régionaux et locaux. Les solutions seront différentes dans chaque cas, mais les critères identiques »* déclarait en substance un des hauts dignitaires du régime<sup>41</sup>.

Un document existait, vite connu sous le nom de *El Ladrillo*<sup>42</sup> [la brique], contenant une proposition de développement offrant une solution alternative à l'expérience socialiste. Il avait été élaboré par les « Chicago Boys » en prévision d'un renversement de régime et *« avant midi le mercredi 12, les Officiers Généraux des Forces Armées chargés de responsabilités au sein du gouvernement auraient le Plan sur leurs bureaux »*<sup>43</sup>. Le « miracle chilien » réside sans doute dans le fait que l'adoption du modèle néolibéral ait été si rapide de la part des militaires<sup>44</sup>.

De fait, l'orientation néolibérale fut aussitôt adoptée comme un tout, c'est-à-dire comme un cadre englobant : *« le modèle d'ouverture à l'extérieur. Ce dernier représente, dans une perspective globale, la seule alternative du Chili pour atteindre*

---

<sup>40</sup> Los silencios de la revolución. Chile : la otra cara de la modernización. Santiago : Ed. La puerta abierta. 1988 : 135 p.

<sup>41</sup> S. Melnik, 1990, cité par de De Mattos/ Guerra, 1993 : 3.

<sup>42</sup> Document élaboré très tôt par des économistes de l'Université Catholique du Chili formés à Chicago, qui circula rapidement mais ne fut publié que récemment par : Sergio de CASTRO (Ed.), 1992, *El Ladrillo*. Bases de la política económica del Gobierno Militar Chileno. Santiago : Centro de Estudios Públicos.

<sup>43</sup> Arturo Fontaine, 1988, *Los economistas y el Presidente Pinochet*. Santiago : ZIG-ZAG.

<sup>44</sup> La formation des *Chicago Boys* et la rapide adoption de leur programme par la Junte font l'objet des recherches en cours de Stéphane BOISARD, qui termine sa thèse d'histoire à l'Université de Toulouse-Le Mirail, sous la direction de P. Vayssière.

*des taux de croissance élevés. A travers ses deux mécanismes principaux, la politique de change et la politique douanière, il doit contribuer à une distribution efficace des ressources qui permette un meilleur niveau de bien-être* » ; une politique de commerce extérieur doit l'accompagner pour réduire la dépendance externe (D. Vio Urrutia, 1982 : 21). Il s'agissait donc de rendre au marché son rôle de principal régulateur, ce qui rendrait les relations capital / travail plus flexibles. L'expérience chilienne repose donc au départ sur une lecture traditionnelle du libéralisme vu comme principe d'affirmation des droits de propriété dont la meilleure garantie est la liberté du marché, ce qui donne à la firme un statut supérieur à l'État (P. Salama / J. Valier, 1991). Dans ce sens, l'orientation libérale du Chili peut être vue comme un retour à un passé « pré-interventionniste ».

Mais si la mise en place du nouveau « modèle » est passée par une remise en question et une réduction du rôle de l'État dans tous ses domaines traditionnels d'intervention (sauf la Défense), elle a également débouché sur la rédaction d'une nouvelle Constitution en 1980... Cela traduit bien le choix d'un modèle de développement nouveau, et pas uniquement un retour à la situation du début du siècle. Dans les faits, la période néolibérale chilienne est loin d'être homogène, et *a posteriori* on retiendra sans doute du « modèle » chilien autre chose que l'absolutisme de l'expérience de laboratoire des premières années. D'ailleurs, celui qui fut appelé au ministère de l'économie en 1985 pour sortir le pays de la crise qui le secouait depuis 1981, Hernan Büchi, a qualifié ce cadre de nouvelle « *économie sociale de marché* ». L'État, qui devait n'être doté que de deux principes : la neutralité et la « subsidiarité » (moyennant une redéfinition sur mesure du terme qui postule que l'État ne doit intervenir qu'en dernier recours, lorsque ceux qui y sont confrontés ne peuvent plus résoudre eux-mêmes leurs problèmes), fut ainsi amené à intervenir dans la marche de l'économie chilienne dès avant la fin de la dictature. Même dans le Chili néolibéral, la politique n'avait pas disparu au profit de l'économie...

De fait, l'insertion d'un Chili compétitif dans l'économie-monde est passée par la libéralisation la plus complète de son économie : cela s'est traduit par l'immédiate levée du contrôle des prix, la baisse des droits de douane ramenés de 105% en 1973, à 20% en 1979 et enfin à près de 10% (ce qui entraîna l'éviction du Chili du Pacte Andin en 1976), la dérégulation des taux de change et la facilité de l'accès aux investissements étrangers (auxquelles sont offertes toutes les garanties de rapatriement). Cette volonté de faire du capital privé le protagoniste principal de la vie économique, s'est réalisée en quatre actes (S.de Vylder, 1989) :

1/ 1973-76 : Dans une première phase, le modèle fut appliqué de façon radicale, caractérisée par des privatisations massives : sur les plus de 500 entreprises que l'État détenait en 1973 par le biais de la CORFO, il n'en possédait plus qu'une petite vingtaine en 1980 ; les entreprises publiques généraient 39% du PNB en 1973, mais plus que 15,9% et vers 1988<sup>45</sup>. Cette liquidation d'actifs s'est accompagnée de la vente d'énormes pans du territoire national, surtout dans le sud du pays, et la mise sous concessions (minières) d'une grande superficie du désert Atacama. Ce mouvement fut encore souligné par la contre-réforme agraire. Il sera renforcé au cours de la seconde phase par la privatisation des caisses

---

<sup>45</sup> Dominique Hachette et Rolf Lüders, 1992, *La privatización en Chile*. Santiago : Centro Internacional para de Desarrollo Económico.

de retraite et des services de sécurité sociale (création des AFP<sup>46</sup> en 1981, suivie par celle des ISAPRE<sup>47</sup>). Ce moment fut d'autant plus difficile pour les Chiliens que la répression politique envers les opposants au régime était très dure.

Cette première période de la politique économique des militaires fut aussi marquée par l'austérité visant à contenir l'inflation : les dépenses publiques étaient diminuées, et le déficit budgétaire réduit du tiers en un an (de 24% du PIB en 1973 à 8%) ; les salaires réels perdaient 30% sur la même période et la circulation monétaire baissait. Cependant l'inflation continua de grimper et atteint 370% en 1974, le chômage progressant d'autant. La crise de 1975-76 conduisit le gouvernement à adopter un « traitement de choc » qui prit la forme d'une nouvelle accentuation de cette politique d'austérité. Le PIB continua alors de décroître, à l'image de la production industrielle qui perdit 23,5% en un an. Au lieu de provoquer une baisse des prix, ces mesures contribuèrent à faire encore chuter la demande.

2/ 1977-81 : La situation commença à changer en 1976, alors que la courbe de l'inflation s'infléchissait, et que les exportations dépassaient les importations, ouvrant de 1977 à 1981 une période d'euphorie dont les économistes proches de M. Friedman allaient s'attribuer tout le succès. La croissance fut permise par la stabilisation de l'inflation autour de 30-40% par an, qui conduisit à la baisse sensible des taux d'intérêts (qui se rapprochaient des niveaux internationaux). Celle-ci allait nourrir la relance de la construction et d'une partie du secteur industriel, alors que la stabilisation monétaire (le taux de change du nouveau *peso* avec le dollar fut fixé en juin 1979 à 39 pesos pour un dollar après les dévaluations de l'*escudo* des années 1973-78) allait permettre l'essor des exportations. Dans son discours pour l'anniversaire du coup d'État, en 1980, Pinochet promit « *qu'un Chilien sur cinq aura une voiture dans cinq ans* », et les thuriféraires du régime annoncent l'avènement du *développement* au Chili avant l'an 2000. C'est dans ce contexte optimiste que la nouvelle Constitution fut adoptée en 1980 (pour entrer en vigueur en mars 1981). Mais cette croissance restait fondée sur un fonctionnement généralisé du crédit qui porta l'endettement extérieur du Chili à 15 milliards de dollars en 1981, soit le montant *per capita* le plus élevé du continent latino-américain. Malgré cela, la progression des exportations ne parvint pas à contrebalancer celle des importations, qui augmentaient plus rapidement encore. Le chômage s'étendit et les infrastructures qui n'étaient plus entretenues par l'Etat se détériorèrent.

3/ 1981-84 : C'est dans ce contexte que le Chili fut profondément touché par la récession mondiale de 1981-83. La situation se détériora jusqu'en 1983 : près d'un tiers de la population active se retrouva alors au chômage (soit plus d'un million de personnes sans travail : 621 000 sans emploi, 510 00 bénéficiaires des programmes minimaux d'emploi, les PEM et POJH<sup>48</sup>) ; le prix du cuivre était au plus bas. La baisse des importations fut telle que les exportations reprirent le dessus. La crise qui dura au Chili jusqu'au début de 1984 allait conduire à certains réaménagements du modèle néolibéral (les ministères de l'Économie et des Finances furent retirés aux *Chicago Boys*), comme par exemple l'adoption d'initiatives

---

<sup>46</sup> « Administradoras de Fondos de Pensión » : ce sont les fonds de pension qui ont été créés pour gérer le prélèvement obligatoire (10%) opéré sur les salaires en vue de la retraite lors de la mise en place de plan épargne retraite obligatoire pour tous afin de remplacer les caisses publiques.

<sup>47</sup> « Institutos de Salud Previsional » : les caisses de sécurité sociale privées, dotées des mêmes prérogatives que le système public, et amenées à le dépasser du fait de budgets de fonctionnement supérieurs. L'affiliation n'y est pas obligatoire, et ceux qui sont refusés par les ISAPREs peuvent cotiser au système public, le FONASA (Fond national de santé), dans les faits beaucoup moins efficace en termes de prestations.

<sup>48</sup> PEM : « *Programa de Empleo Minimo* » : programme d'emploi minimum

POJH : « *Programa Ocupacional para Jefes de Hogar* » : programme pour l'activité des chefs de famille.

d'État pour l'emploi (PEM et POJH) ou le renflouement de quatre banques et d'autant d'institutions financières parmi les plus importantes du pays. Le gouvernement se vit également dans l'obligation de revoir les droits de douane et les impôts à la consommation à la hausse. La dynamique ne s'inversa pas complètement pour autant car le nouveau Code du Travail (*Plan Laboral*) de 1982 remettait en cause les principaux acquis sociaux des travailleurs. Dans ce contexte, la Dictature fut pour la première fois contestée ouvertement lors des premières *protestas* (manifestations) de 1983. Et c'est l'intervention des grands financiers internationaux (prêts de la Banque Mondiale, de la BID, du FMI et des États-Unis) qui remit le Chili à flot.

4/ 1984-89 : Malgré quelques hésitations sur le modèle néolibéral qui transparurent dans les mesures prises en 1984, à partir de 1985, celui-ci fut remis en vigueur dans toute son orthodoxie : ce qui restait à privatiser fut cédé par l'État dans des conditions avantageuses (notamment les banques renflouées pendant la crise). La reprise de la croissance suivit, accompagnée du renversement positif de la balance des paiements (plus de deux milliards d'excédent en 1989), reposant encore sur la primauté des exportations de ressources naturelles (soit, à la fin des années 1980, plus des trois quarts du total des exportations, le cuivre demeurant en première position et représentant plus de 40% des recettes ; O. Suarez, 1993 : 50).

Durant la campagne politique qui a précédé le referendum du 5 octobre 1988 devant déterminer de la reconduction du Général Pinochet à la tête de l'État, ce modèle était combattu par la Concertation des partis d'opposition<sup>49</sup> en tant que « *modèle économique de la Dictature* ». Le débat des élections présidentielles de 1989 fut dominé par la revendication du rattrapage de la « dette sociale » laissée en héritage par les militaires. Pourtant, la démocratie revenue n'a pas remis fondamentalement en cause le modèle néolibéral et les premiers documents officiels proclamaient que « *la stratégie du gouvernement vise au maintien d'une économie ouverte et compétitive et à l'atteinte d'objectifs sociaux dans un cadre d'efficacité et de stabilité de la politique macro-économique, sans qu'il y ait perturbation des équilibres du budget fiscal, de la balance des paiements et du système de prix* ». Ainsi, le secteur privé doit agir « *comme moteur principal du développement* », marquant le refus de revenir au principe antérieur à la Dictature de « *l'État entrepreneur* ». L'Etat régule l'économie tout en « *s'abstenant d'effectuer des interventions risquant de perturber le développement normal [sic] de l'activité économique* »<sup>50</sup>. Par ailleurs, la volonté en matière de politique internationale d'assurer la réinsertion internationale du pays s'appuyait aussi sur son fonctionnement économique ouvert (C. Portales / A. Van Klaveren, 1993 : 104). Certaines retouches sociales furent apportées pour corriger légèrement le modèle : une réforme du Code du travail favorable aux employés, ainsi que la hausse de certaines allocations (les dépenses de protection sociale augmentent à nouveau, de plus de 12% en 1989-1992).

La courbe du taux de croissance, qui continuait à croître alors que l'inflation était ramenée de 27% en 1990 à 8,2% en 1995, a confirmé ces orientations. Tous les

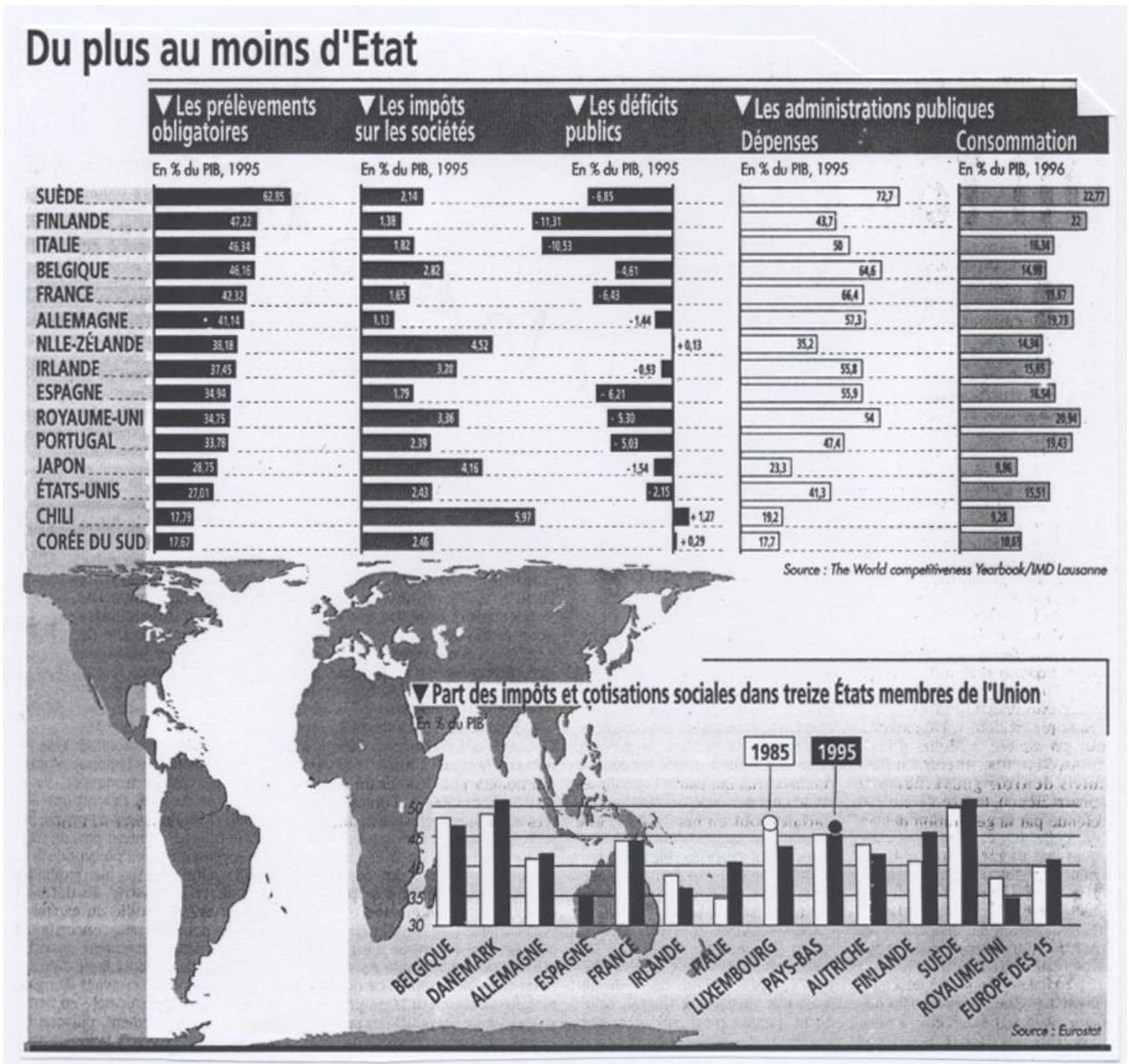
---

<sup>49</sup> Concertación de Partidos por la Democracia (CDP)

<sup>50</sup> MIDEPLAN, 1991, Un proceso de integración al desarrollo ; informe social 1990-91. Santiago, p. 12 (cité par B. Mallard, 1997 : 33).

Figure n° 2 :

La part de l'Etat dans le « modèle chilien »



indicateurs macro-économiques semblent venir conforter ces choix : l'endettement extérieur est ramené à moins de 50% du PIB à partir de 1992 ; le chômage officiel rapporté à 5% en 1995 ; la part des investissements dans le PIB continue d'augmenter (de 24,9% en moyenne entre 1990 et 1993 à 26,8% en 1994 et celle des exportations fait passer le Chili devant la Corée du Sud - où la part des exportations dans le PIB *n'est que* de 29%). Mais en 1995, 30% de la population demeurait encore sous le seuil de pauvreté, avec 8% d'indigents... et la part de la richesse nationale détenue par les 40% les plus pauvres continuait de baisser régulièrement : 14,1% en 1990, 13,8% en 1992, 13,1% en 1994 (chiffres de l'INE), tout comme celle du quintile le plus démuné. Au contraire celle des 20% les plus riches du pays ne cessait d'augmenter, passant de 53,7% en 1990, à 55,4% en 1992, et à 56,1% en 1994 (chiffres tirés de B. Mallard 1997 : 36).

Dès lors que la fracture sociale persiste, on peut se demander quel a été l'impact de ce modèle néolibéral sur la géographie du pays, et si les impacts sociaux trouvent leur écho dans l'évolution territoriale. C'est l'hypothèse d'une telle relation qui a constitué le fondement du programme *GEONECH*.

### **3.A.c - Les impacts de la dérégulation sur l'espace**

#### **α) La « dette spatiale »**

Dans l'orthodoxie du modèle, le libre jeu du marché doit conduire à une situation de meilleur équilibre inter-régional puisque « *l'investissement privé se localise géographiquement, suivant ainsi le critère de meilleure rentabilité* » (ODEPLAN, 1973<sup>51</sup>) et que « *les projets de meilleure rentabilité se trouvent être ceux qui se fondent sur l'utilisation des ressources naturelles* » (ODEPLAN, 1979<sup>52</sup>). Ces ressources, distribuées dans le pays, vont constituer les avantages comparatifs des différentes parties du Chili.

Le bilan chiffré de l'évolution des régions chiliennes montre que les écarts se sont creusés entre les régions chiliennes désormais départagées entre Régions pauvres (56,2% de pauvres dans la VIII<sup>ème</sup> Région et 61,3% dans la IX<sup>ème</sup>) et riches (28,8% de pauvres dans la III<sup>ème</sup>, 25,5% dans la Région Métropolitaine). Le rapport entre le taux de pauvreté moyen des trois régions enregistrant le plus grand nombre de pauvres par rapport à celles où il était le plus réduit a cru de 1,5 en 1990, à 1,67 en 1992 et 1,84 en 1994. Le rapport entre le revenu *per capita* des trois régions les plus riches comparé à celui des plus pauvres dépasse aujourd'hui 4/1, ce qui semble imposer l'expression de « *régions gagnantes et régions perdantes* » au Chili (G. Benko / A. Lipietz, 1992 ; A. Daher, 1994 et A.-L. Szary, 1996). Et l'on pourrait observer ces mêmes disparités entre communes, ou encore au sein même des villes ...

L'approfondissement des différences en termes d'apport au produit national, de revenu national ou de part des pauvres dans la population des diverses entités territoriales semble comparable à la « fracture sociale » communément constatée au sein de la population après une période d'ouverture économique non régulée par l'État. La notion de « *dette spatiale* » (Ph. Grenier, 1990) a été construite en miroir,

---

<sup>51</sup> Cité par C. De Mattos/ M. Guerra, 1993 : 3.

<sup>52</sup> Cité : Ibid. : 4.

pour essayer de décrire la fragilisation des liens territoriaux dans un pays qui tentait depuis de nombreuses années de les fortifier pour lutter contre le déterminisme de sa forme longiligne.

β) La trilogie légale fondamentale pour comprendre le *Norte Grande*

Aux impacts territoriaux implicites du modèle néolibéral se sont ajoutées des mesures officielles qui ont eu des conséquences directes sur l'organisation de l'espace. Pour ce qui concerne le *Norte Grande*, trois lois de dérégulation promulguées par le Général Pinochet, ont eu des répercussions particulièrement brutales. Ce sont le nouveau Statut minier, le Code de l'eau, et la loi indigène. Le *Código de la minería* de 1983, tout en conservant au sous-sol son caractère de propriété inaliénable de l'Etat, garantit des concessions de très grande durée et très peu imposées, pour faire oublier aux grandes entreprises minières internationales le traumatisme de la nationalisation. Le deuxième volet de ce corpus législatif est constitué par le nouveau *Código de Aguas* (1981), qui rend la propriété de l'eau distincte de celle de la terre (eaux de surface et souterraines) ; celle-ci devient donc un bien cessible, dont la circulation crée un marché ... Ce qui va avoir une influence très grande dans les espaces désertiques comme ceux du *Norte Grande*. Enfin, et de façon directement liée au texte précédent, intervient la *Loi indigène* passée sous le gouvernement militaire : elle supprimait la notion de propriété collective, permettant donc la mise en vente de terres jusque-là gérées par une communauté. Les mêmes effets se sont fait sentir sur la propriété de l'eau. La nouvelle *Ley indígena* (Loi 19.253, 5 octobre 1993) tentera de rétablir le droit collectif en donnant à la notion de « communauté indigène » une valeur légale : elle accorde une personnalité juridique à une communauté dès lors qu'elle remplit des critères liés à une origine commune (d'un même village ancien, et d'un même tronc familial, et d'une même ethnie) et à la propriété de terres en commun. Une commission pour le développement indigène, la CONADI<sup>53</sup>, fut créée pour faire respecter leurs droits.

Nous reviendrons plus en détail (chapitres 6 et 7) sur ces lois qui ont eu pour effet de détourner les ressources naturelles, de leurs utilisateurs traditionnels vers des agents économiques cherchant à maximiser le profit territorial. Elles illustrent de façon sectorielle les conséquences géographiques de l'orientation néolibérale généralisée au Chili. Le principal volet de l'action directe des militaires sur le territoire, la réforme administrative mise en place dès 1975, révèle la systématisation de cette approche des rapports de l'économie et de l'espace. Elle consiste en une interprétation autoritaire et libérale à la fois de la réflexion sur l'aménagement du territoire qui était alors en cours au Chili. Pouvant servir de point d'appui à cette double préoccupation, la région a servi de maille fondamentale de ce programme.

---

<sup>53</sup> « *Corporación Nacional de Desarrollo Indígena* », corporation nationale de développement indigène. Ses bureaux principaux sont dans la zone Mapuche, à Temuco, mais sa structure nationale est divisée en deux (Temuco/ Iquique) ; dans le nord, des subdélégations régionales existent aussi à Arica et Antofagasta.

### **3.B- De la planification du territoire à la « régionalisation » du pays**

C'est au cours de la période néolibérale que s'est mis en place le nouveau découpage régional du Chili. Œuvre du gouvernement militaire, il s'appuyait cependant sur la réflexion qui s'était développée à partir des années 1960 sur la nécessité d'aménager le territoire, un constat que l'hypertrophie de Santiago imposait. Cependant, l'apparente contradiction entre un projet décentralisateur et l'autoritarisme du gouvernement qui le mit en place allait donner naissance à un procédé original de gestion du territoire dont l'échelon fondamental devait être la *région* : nous reprenons pour qualifier cette politique le terme utilisé par les militaires lors de la réforme, celui de « *régionalisation* ».

#### **3.B.a - Un pays de tradition centralisatrice**

« *Mais nous, les Chiliens, on passe notre vie à regarder le nombril agricole et administratif du pays* » B. Subercaseaux, 1961 : 48.

Comme l'indique avec ironie cette citation, le centralisme ne fait guère de doute au Chili, dénoncé parfois, mais difficile à remettre en cause, au point que l'on a pu dire qu'il fonctionnait en « cercle vicieux » (J. Abalos, 1994). Le centralisme chilien s'inscrit dans un contexte qui touche tout le continent latino-américain, ainsi que l'a montré C. Véliz (1984). Dès l'indépendance du Chili, un régime présidentiel autoritaire se met en place, initié par Diego Portales, auteur de la première Constitution du pays (1833), qui a constitué une des sources principales de la Constitution de Pinochet, en 1980. C'est lui qui a établi les règles de fonctionnement du premier découpage administratif du pays, en provinces et communes, mettant à la tête des provinces des Intendants dont il a fait les « *agents naturels et immédiats* »<sup>54</sup> du Président (l'élection des maires n'a été mise en place qu'avec la Constitution de 1925, et avec certaines restrictions). On explique souvent cette centralisation politique par des facteurs aggravants, propres à la difficulté d'administrer un pays longiligne à la « *folle géographie* » (B. Subercaseaux, 1941). Plutôt que d'insister sur cette explication déterministe, il faut sans doute mettre cette tendance sur le compte de la situation de guerre qui a perduré tout au long du XIX<sup>ème</sup> siècle, aussi bien dans des conflits frontaliers avec les pays voisins qu'à l'intérieur (le gouvernement indépendant hérite de la résistance de l'Araucanie qu'il ne parviendra à « pacifier » qu'au milieu du siècle).

Cette orientation n'a pas été remise en cause par les gouvernements libéraux qui ont suivi. Dans une vision égalitaire du développement du pays, ils ont en effet posé les bases de la construction d'un Chili moderne homogène (par une éducation unifiée notamment) d'Arica à Punta Arenas, réduisant les ferments de possibles sentiments régionalistes dans l'ensemble du pays, et contribuant ainsi au renforcement du centralisme.

Le découpage administratif tel qu'il fut inscrit dans les deux premières constitutions de l'État chilien (1833 et 1925) a peu subi de modifications

---

<sup>54</sup> La Constitution prévoyait la création d'assemblées provinciales, mais la Loi organique correspondante devant établir leurs modalités de fonctionnement ne fut jamais rédigée.

ultérieures<sup>55</sup>. Il est très centralisé, et les assouplissements prévus par la Constitution de 1925 (article 107) afin de déconcentrer peu à peu certaines fonctions et attributions du gouvernement central vers les provinces et municipalités n'ont pas été mis en œuvre.

Cette concentration des pouvoirs, des hommes et des activités a entraîné l'hyper croissance de Santiago et de ses environs par rapport au reste du pays (tableau n°3). De la prise de conscience de ce phénomène et des dysfonctionnements qui en découlent est née une réflexion autour de la planification du territoire. La traduction politique de ce courant de pensée a été portée par des événements qui avaient force de nécessité : des catastrophes naturelles et des problèmes géopolitiques dans les zones frontalières.

**Tableau n° 3 : Croissance de la population de Santiago**

Nb habitants	Population de Santiago	Population du Chili	% Santiago / pays
1900	300 000 habitants	2 900 000 habitants	10,3
1930	600 000 habitants	4 700 000 habitants	12,8
1950	+ de 1 000 000 habitants	5 900 000 habitants	17,9
1970	2 700 000 habitants	8 900 000 habitants	30,3
1990	4 300 000 habitants	14 000 000 habitants	30,7

Source : INE

Ainsi, c'est le tremblement de terre de Chillán qui fut le déclencheur du processus de création de la CORFO en 1939, un des plus puissants outils de développement créé au Chili. De la même façon, les tremblements de terre et raz-de-marée de 1960 provoquèrent la création de Comités Provinciaux de Développement (*Comités Provinciales de Desarrollo* composés de l'Intendant, de fonctionnaires publics et de membres du secteur privé). C'était s'acheminer lentement vers une politique d'aménagement du territoire qui, avant d'être formalisée à l'échelle nationale, le fut dans les zones extrêmes par le biais d'organismes fédérateurs comme la *Junta de Adelanto* à Arica et la *Corporación de Magallanes* à Punta Arenas.

Cette législation de développement régional conçue au coup par coup fut qualifiée de « *régionalisme implicite* » (W. Stöhr, 1976). Elle était sous-tendue par le progrès d'une réflexion commune des géographes et des économistes que la publication par la CORFO, à partir de 1950, d'une *Géographie économique du Chili* en plusieurs volumes illustre. Il s'agissait de mieux évaluer les ressources naturelles et humaines du pays pour pouvoir en organiser la meilleure exploitation possible. Pour ce faire, les géographes auteurs de ce travail (P. Cunill, S. Sepúlveda et d'autres) passèrent outre le découpage administratif du pays pour proposer une division régionale selon une conjonction de facteurs économiques et physiques. Les noms choisis reprenaient les appellations traditionnelles comme par exemple le *Norte Grande*, couvrant les provinces de Tarapacá et d'Antofagasta (de la frontière avec le

---

<sup>55</sup> Des lois viendront le préciser : en 1929 fixation des limites du découpage provincial, et en 1954, Loi organique des municipalités.

Pérou au 26<sup>ème</sup> degré de latitude sud, cette zone se caractérise par le désert et l'économie minière). Toutefois les limites administratives n'étaient pas remises en cause, car immédiatement au sud, le *Norte Chico* rassemblait les provinces Atacama et de Coquimbo, s'étendant ainsi de 26 à 32 degrés de latitude sud alors que la limite climatique du désert passe par le 30<sup>ème</sup> degré. C'étaient donc les critères économiques qui primaient pour départager Grand et Petit Nord (le *Norte Chico* se caractérisant pas la présence d'un secteur agricole significatif en plus de l'activité minière) ainsi que l'ordonnement des éléments du relief (les grandes vallées transversales qui entaillent les cordillères et dépressions aux latitudes du *Norte Chico* jouent le même rôle d'élément structurant du paysage que l'organisation méridienne dans le *Norte Grande*). Vers Santiago, la partition du pays selon la CORFO se prolongeait par un *noyau central*, et par la division en trois du sud du pays (Région de *Concepción* et de *La Frontière* ; Région des *Lacs* ; Région des *Canaux* depuis Chiloé vers la Terre de Feu).

### 3.B.b- Vers l'explicitation de politiques régionales : 1964-1973

Pour la première fois au Chili, pendant la campagne présidentielle pour les élections de 1964 ont eu lieu des échanges d'idées sur le développement régional et la décentralisation. L'élection du candidat de la Démocratie Chrétienne, Eduardo Frei<sup>56</sup> va conduire à la mise en œuvre d'un programme réformiste<sup>57</sup> qui s'est traduit dans le domaine de l'aménagement du territoire, par la création dès 1964 d'un « Bureau national de planification », l'ODEPLAN (*Oficina de Planificación Nacional*) placé sous la responsabilité directe du Président de la République. Il s'organisait selon une Sous-Direction régionale dont la vocation est d'affronter le problème du développement sous son angle territorial, et des bureaux techniques régionaux, les ORPLAN. Conçu pour répondre à une tâche ambitieuse, l'ODEPLAN a vu ses fonctions réduites d'emblée par le Sénat qui, lors de la ratification définitive du texte en 1967, y a ajouté un paragraphe précisant qu'en aucun cas ce bureau de planification ne peut intervenir pour modifier la hiérarchie administrative (C. Thayer E., 1984).

Une politique régionale fut portée sur les fonds baptismaux, mais il ne s'agissait pas encore de décentralisation à proprement parler, ainsi que le montre le document de référence de l'époque : la *Politique de Développement National. Directives Nationales et Régionales*<sup>58</sup>. Parmi les trois types de politiques régionales distingués par S. Boisier (1996a), l'aménagement du territoire, la décentralisation, et la stimulation de la production et du développement, seul ce troisième aspect était abordé. Même s'il n'a abouti « qu'à » une bonne tentative de « *régionalisation du développement sectoriel* » (S. Boisier, 1996b : 8), un outil de qualité a été créé, dont le ministère de Planification actuel, le MIDEPLAN, est l'héritier direct.

---

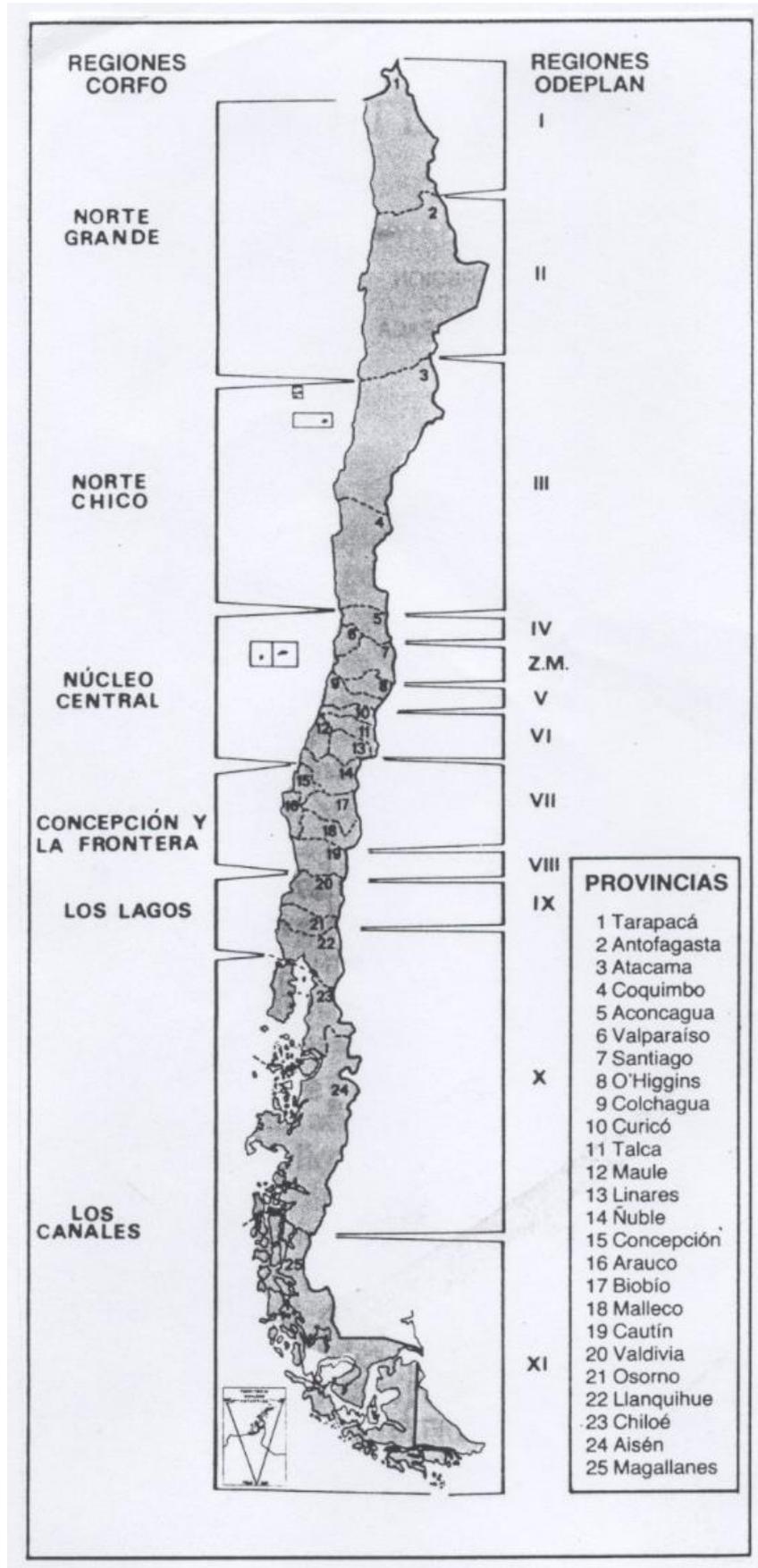
<sup>56</sup> Père de l'actuel président chilien.

<sup>57</sup> La « révolution en liberté », plus connue sous ses aspects plus directement perceptibles par le citoyen : réforme agraire par exemple, ou le rachat de 51% du capital des grandes mines de cuivre aux grandes compagnies nord-américaines (voir plus loin, chapitre 4).

<sup>58</sup> *Política de Desarrollo Nacional. Directivas Nacionales y Regionales* : document cité par S. Boisier, 1996b : 7.

Carte n° 3 :

**Division régionale de la CORFO et de l'ODEPLAN**  
(et découpage provincial en vigueur jusqu'en 1975)



**Carte n° 4 : Hiérarchie des pôles de développement**  
**Stratégie territoriale des années 1960**

Stratégie territoriale des années 1960				
REGIONES	POLO NACIONAL	MULTI-REGIONAL	REGIONAL	INTRA REGIONAL
		○	●	•
I			ARICA IQUIQUE	
II		ANTOFAGASTA		TOCOPILLA CALAMA
III				COPIAPO VALLENAR
IV			LA SERENA- COQUIMBO	OVALLE
R.M, V	SANTIAGO	VALPARAISO- VIÑA DEL MAR	RANCAGUA TALCA	Sn. FELIPE Los ANDES QUILLOTA La CALERA San ANTONIO RENGO
VI				CURICO
VII		CONCEPCION TALCAHUANO		LINARES CHILLAN LOS ANGELES ANGOL
VIII			TEMUCO VALDIVIA OTORNO	
IX			PUERTO MONTT	ANCUD
X				PUERTO AYSEN COYAIQUE
XI			PUNTA ARENAS	

La politique de l'ODEPLAN s'est fondée sur la pratique de diagnostics précis qui l'a conduit, dans une logique comparable à celle de la CORFO, à opérer une division régionale pour servir de base à l'aménagement du territoire. La stratégie de développement national adoptée s'appuyait sur les réflexions planificatrices qui avaient alors cours en Europe, et en particulier sur la théorie des pôles de développement. Elle s'est traduite par l'élaboration d'une trame stratégique constituée de deux sous-systèmes (carte n°4<sup>59</sup>) qui devait permettre de coordonner les efforts dans tout le pays. Pour ce faire, l'ODEPLAN allait concevoir quelques instruments propres : la formation et le renforcement de corporations de développement régional ; la création de conseils régionaux d'Indendants ainsi que de comités régionaux de coordination interministérielle ; une politique de stimulation des délocalisations industrielles (par l'attribution de franchises douanières et fiscales, l'équipement en infrastructures) ; la mise en place d'un début de régionalisation du budget public.

Le projet de l'ODEPLAN pour accélérer un développement économique et social équilibré dans tout le Chili reposait donc sur une régionalisation du pays. Celle-ci fut réalisée en 1965-67 et se fondait sur le regroupement de provinces préexistantes, sans modifications significatives des tracés administratifs.

Les critères retenus (une région devait pouvoir offrir une relative autonomie socio-économique, grâce à la présence d'au moins un pôle de développement) conduisirent à diviser le pays en onze entités, plus la Zone Métropolitaine de Santiago. Le *Norte Grande* se trouvait divisé en deux (Tarapacá et Antofagasta formant chacune une région) alors que les provinces du *Norte Chico* étaient regroupées au sein d'une troisième région. Vers le sud, Valdivia et Osorno (région n°IX) étaient séparés de l'ensemble Llanquihue-Chiloé-Aisén (région n°X) alors que la région australe (n°XI) se trouvait réduite à la province de Magallanes (voir carte n°3).

Ces régions n'avaient pas plus d'existence administrative que celles de la CORFO, et les provinces demeuraient l'échelon de référence dans l'administration de l'Etat. Une loi (DS 1.104) stipulait pourtant la prise en compte des régions de l'ODEPLAN dans les décentralisations et répartitions décidées par l'État, mais, promulguée en 1969, elle n'eut pas le temps d'être appliquée. Dans cette régionalisation fonctionnelle, les régions portaient pour la première fois des numéros ; elles allaient les conserver au travers des réformes postérieures.

Cependant, durant cette période de croissance, les besoins urbains accaparèrent le budget de l'Etat (un tiers des dépenses générales étaient consacré à l'amélioration de l'urbanisme, des transports, des logements et des équipements). Cela revint à accentuer encore l'écart entre Santiago et la province puisque l'essentiel

---

<sup>59</sup> Le système supérieur organise autour de la capitale, pôle national, trois pôles de développement multirégionaux d'importance nationale (Antofagasta, port du cuivre, Valparaiso, port de la capitale, Concepción, pôle industriel du centre-sud) et des pôles de développement d'ordre régional (Arica et Punta Arenas). Selon la même logique le système inférieur fédère des pôles de développement de niveau intermédiaire (La Serena et Valdivia), des pôles de développement régional (Talca, Temuco, Puerto Montt), des centres devant assurer des fonctions de complémentarité ou de délestage des pôles plus importants (Rancagua, Iquique, Osorno), ainsi qu'une vingtaine de foyers de développement intra-régional (carte n°4).

des dépenses décidées dans ce sens favorisaient la capitale qui concentrait déjà une grande partie de la population urbaine chilienne. Au bilan de cette décennie, si l'on voit croître la participation de l'Etat dans la gestion de l'organisation de l'espace, on s'aperçoit que ce n'est pas uniquement en vue de corriger des déséquilibres patents : ce contrôle territorial croissant de l'État lui a aussi permis de renforcer sa mainmise sur les ressources naturelles du pays.

La période de l'Unité Populaire a encore accentué cet aspect. Le gouvernement de Salvador Allende n'a pas montré de préoccupations directement territoriales : il s'agissait pour lui de tirer les conséquences d'une opposition de principe à un modèle de développement dépendant. La théorie spatiale marxiste sur laquelle il pouvait s'appuyer n'était autre que celle qui consistait à lire dans l'espace la traduction immédiate des conséquences d'un mode de production capitaliste fonctionnant sur l'exploitation sociale. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre son refus du drainage direct des ressources naturelles ainsi que son rejet d'une centralisation qui atrophiait le reste du pays. Il cherchait à élaborer une stratégie qui permette de passer d'un *modèle concentrant et excluant* à un modèle *déconcentrant et intégrateur* (G.Geisse cité par J.Abalos, 1994 : 10). Pour ce faire, une équipe de travail se réunit en 1972<sup>60</sup> pour penser « *une stratégie de développement spatial à long terme* » qui permettrait de rompre avec la fonctionnalité géographique du pays ; celle-ci proposa un découpage simplifié du pays en quatre régions de développement : nord, centre, centre-sud et sud austral (C. Thayer E., 1984 : 180).

De fait, la lutte contre la pauvreté commença (et la dictature ne lui laissera pas le temps d'aller plus loin) là où les problèmes étaient les plus aigus, c'est-à-dire autour de Santiago. S'y concentrèrent les mesures d'aide au logement ou à l'emploi, ainsi que les aides au redémarrage industriel puisque c'est là que l'appareil productif y était le plus dense. Cependant, certaines décisions radicales, comme la nationalisation des ressources minières, eurent des impacts territoriaux importants, à la fois à l'échelle régionale et nationale ( nous analyserons plus, au chapitre 4, les effets de la nationalisation du cuivre dans le *Norte Grande*).

Ces années virent donc la mise en place d'un outil technique important, fruit d'une réflexion sur l'aménagement du territoire en pleine maturation. Et, si « *la décentralisation ne faisait pas partie des grandes motivations de la société chilienne dans les années 1960* » (J.Abalos, 1994 : 10) elle allait pourtant acquérir un statut technique, basé sur le savoir d'un petit groupe d'experts et de techniciens qui ont tenté d'en faire profiter le pays malgré le coup d'Etat du 11 septembre 1973.

---

<sup>60</sup> Ses membres étaient issus d'horizons assez variés : ODEPLAN bien sûr, mais aussi de nombreux chercheurs et universitaires issus de la Direction de la planification et du développement urbain (ODPU), du Centre de planification de l'Université du Chili (CEPLA), du PNUD, de l'Institut de recherches sur les ressources naturelles (IREN), de la CORFO, du Centre d'études régionales (CEUR), et du Département de géographie de l'université du Chili.

### 3.B.c- L'héritage du gouvernement militaire : la « régionalisation »

α) Un syncrétisme conceptuel : entre planification et ouverture

La *Déclaration de Principes du Gouvernement du Chili* prononcée en mars 1974 plaça d'emblée le souci de réformer l'organisation du territoire national au cœur du projet de société porté par la Dictature. Ce dernier contenait une redéfinition du rôle de l'État ainsi qu'une réforme politico-administrative intégrale. Il allait culminer dans la rédaction de la Constitution de 1980... et se traduire par le remodelage spatial du Chili.

*« La décentralisation du pouvoir, autant dans le domaine fonctionnel que territorial, constituera un point capital de cette nouvelle institutionnalité, ce qui permettra au pays d'avancer vers une société technicisée et de réelle participation sociale »* Déclaration de Principes du Gouvernement du Chili, 1974.

Pourtant le volet territorial de la réforme de l'État entreprise par la Junte dès sa prise de pouvoir paraît à première vue contradictoire, surtout dans une analyse *a posteriori* fondée sur la connaissance des orientations économiques inédites - néolibérales- qu'allait adopter ce même gouvernement : « *la décentralisation et la planification régionale constituent de véritables anomalies dans un discours autoritaire pour une part, et d'une autre ultra-libéral* » (S. Boisier, 1996b : 9). Le paradoxe vient tout d'abord de l'antinomie entre l'autoritarisme du régime (il se définit comme tel -autoritaire, antimarxiste et nationaliste- dès sa *Déclaration de Principes*, même si ce nationalisme-là ne doit pas s'appliquer sur le plan économique...) et le principe d'une décentralisation qui suppose une certaine ouverture sociale ainsi qu'un pluralisme politique. Cette mise en place dialectique peut être résolue par la jolie expression de J. Abalos (1994) qui a qualifié la politique territoriale de la dictature de « *syncrétique* » ! Dans les faits, cela s'est traduit par un mouvement de déconcentration bien plus que de décentralisation. La deuxième contradiction apparente de cette politique naît de la simultanéité de cette déconcentration, qui a permis un contrôle accru sur le territoire, et de l'ouverture au marché et aux investissements internationaux... Pour qualifier ce procédé original nous avons choisi de reprendre le terme utilisé par ses auteurs pour désigner la réforme administrative, celui de « *régionalisation* ».

Sa mise en place s'est faite en deux phases : elle a consisté dans un premier temps en un nouveau découpage administratif du pays, mené à bien grâce à une certaine continuité dans les équipes techniques formées lors des précédents gouvernements ; la nouvelle stratégie d'orientation libérale, qui en matière territoriale représente plutôt une « *non-stratégie* » (S. Boisier, 1996b) n'a été insufflée qu'à partir de 1978-79. Elle fut curieusement permise par un glissement de sens autour du mot « *décentralisation* ». La décentralisation faisait en effet partie intégrante du discours néolibéral, mais pas dans son sens territorial : il s'agissait d'un concept économique. Parler de *décentralisation économique*, c'était évoquer le « *cadre institutionnel d'un système économique fondé sur le marché et la libre régulation des prix qui, en termes relatifs, configurent les paramètres de l'utilisation optimale des ressources* » (ibid.). On se trouvait donc dans une situation qui impliquait tout à la fois la réduction des fonctions de l'État, accompagnée d'une simplification de ses systèmes légaux et de

contrôle, l'utilisation du marché pour distribuer efficacement les ressources, l'indépendance administrative des unités économiques, le développement d'organismes intermédiaires, et une participation effective de la population (S. Boisier, 1996b : 10).

La synthèse régionale a été réalisée grâce à la présence conjointe de trois types d'acteurs au sommet de l'Etat chilien dans les premières années du gouvernement militaire : les militaires bien sûr, les économistes néolibéraux, et les fonctionnaires formés à l'aménagement dans les années 1960 (J. Abalos, 1994 : 18). L'armée chilienne posséderait une sensibilité géopolitique issue de sa formation prussienne (d'où viennent aussi ses uniformes). A. Pinochet lui-même était personnellement très intéressé par la géopolitique qu'il avait enseignée, comme en témoignent ses premiers écrits<sup>61</sup>. Du point de vue de l'armée chilienne, les liens entre la géopolitique et la planification du territoire allaient donc bien au-delà de l'intérêt marqué par les forces armées pour ce qu'elles nomment les « *zones extrêmes* » (extrémités sud et nord du pays) : « *le concept de territoire est à la culture des militaires ce que le marché est à celle des économistes, c'est-à-dire l'espace professionnel par essence* » (S. Boisier, 1996b : 15).

Le deuxième groupe d'acteurs qui a fait la spécificité de ce régime est celui des tenants du modèle économique néolibéral, qui vont mettre en application le concept de décentralisation économique dans l'élaboration de leur vision du territoire. Ils pensent que l'ouverture du pays aux forces libres du marché amènera la réduction des déséquilibres régionaux.

Dans l'ombre, une troisième catégorie a joué un rôle fondamental, ce sont les cadres et les fonctionnaires qui, malgré la répression, sont restés en partie les mêmes, cherchant à assurer la transmission de leurs références idéologiques en même temps que celle de leur savoir-faire ; pour eux, le problème du développement régional reste central.

La complexité de la politique territoriale du gouvernement militaire tient sans doute dans cette confrontation d'acteurs d'horizons si différents. Elle va se réaliser dans un syncrétisme inédit, qui a débouché sur une nouvelle organisation du territoire chilien. La *régionalisation* à proprement parler s'est faite en deux moments : d'abord le dessin des régions en tant qu'entités administratives propres, puis leur ouverture au monde selon leurs avantages comparatifs. C'est donc la vision des économistes qui l'a emporté à partir de 1978, au détriment des velléités de planification régionale.

#### β) L'œuvre administrative : la continuité d'une équipe de planificateurs

La répression politique provoqua le départ de nombreux géographes, aussi bien dans les universités que dans les ministères. Mais ceux qui restèrent ont contribué à transmettre l'expérience acquise au cours de la décennie précédente en matière de planification. Cette continuité des cadres qu'on pouvait supposer, des

---

<sup>61</sup> - 1978, *Geografía militar*. Santiago : IGM,

- 1979, *Ensayo sobre un estudio preliminar de una geopolítica de Chile en el año 1965*. Santiago : IGM,

- 1984, *Geopolítica*. Santiago : Ed Andrés Bello, 4<sup>ème</sup> éd.

entretiens que nous avons réalisés, notamment avec D. Vio Urrutia, ex-chef du Département de Régionalisation, nous l'avaient confirmée. Ce dernier soulignait d'ailleurs combien, dans tous les domaines, « *le gouvernement militaire a gouverné avec la technocratie de la Démocratie Chrétienne* » (Dionisio Vio U., entretien du 18/12/1996). Cette hypothèse peut désormais être étayée par la confrontation de deux textes : un document demeuré confidentiel (son existence n'a été dévoilée qu'il y a peu par S. Boisier -1996b- : il est sans doute des initiatives difficiles à assumer...), et le *Manifeste du Président de la République au motif du lancement du processus de régionalisation du pays* présenté le 11 juillet 1974 (Junta de Gobierno, 1974).

Ce texte est un document produit par des experts de l'ODEPLAN, *Restauration nationale et développement régional. Bases pour une politique*<sup>62</sup> en octobre 1973 afin de transmettre l'œuvre de l'ODEPLAN à l'administration militaire. Ils pressentirent alors que le contexte devait leur être favorable car ils écrivirent : « *l'étape actuelle de reconstruction et de restauration que vit le Chili représente une opportunité unique pour attaquer les causes fondamentales qui déterminent la forme que prend le développement économique et territorial du Chili* » (ibid). Ils concevaient le développement régional du Chili comme le moyen d'atteindre cinq objectifs fondamentaux (nous les reprenons en les citant, pour donner l'esprit de ce rapport) :

- 1/ une meilleure **justice sociale**, fondée sur la notion d'*égalité des chances*. L'exemple choisi pour illustrer ce problème est celui de la différence du destin d'une personne selon qu'elle naît à Santiago ou à Chiloé. « *La justice sociale ne peut être atteinte sans la considération qui se doit aux différences géographiques de la structure et du fonctionnement de l'appareil économique et social* » ;
- 2/ une meilleure **décentralisation du secteur public**. « *Il faut souligner que la province ne se révèle pas être l'unité géographique adéquate dans ce but, à cause de leur nombre trop élevé et de la taille trop réduite de certaines* » ;
- 3/ une meilleure **sécurité nationale**. Il s'agit d'éviter les espaces vides sur le territoire national afin de le rendre moins « *vulnérable en cas de conflit interne ou externe* ». Allusion est faite au risque social (de « *guérilla urbaine* ») que représentent de trop grosses agglomérations urbaines ;
- 4/ une meilleure **croissance économique**. La concentration métropolitaine excessive oblige à des investissements en infrastructures énormes (le métro par exemple) qui pourraient mieux être mis à profit s'ils étaient réalisés dans « *les activités productives de la périphérie* » ;
- 5/ une meilleure **unité nationale**. Le développement du pays qui permettra la « *réduction de la dépendance externe* » ne peut être atteint sans « *un niveau minimum de consensus social et de cohésion sociale* ». « ***La région apparaît ainsi comme une unité territoriale adaptée aux propositions antérieures.*** »

Ce programme en cinq points proposé par les experts de l'ODEPLAN paraît avoir constitué la trame de fond du credo du général Pinochet en matière régionale,

---

<sup>62</sup> *Restauración nacional y desarrollo regional. Bases para una política*. Ce document est le fruit de la réflexion d'un groupe dirigé par S.Boisier, et composé de Jaime Auda, Juan Cavada, Helio Suárez, Esteban Marinovic, Esteban Soms et de beaucoup d'autres.

ainsi que le montre le parallèle direct qui peut être établi par étude littérale des deux textes. Nous reproduisons ci-dessous des extraits du manifeste d'intention prononcé lors du lancement de la politique de régionalisation, en traduisant la confrontation opérée par S. Boisier (1996b : 14). Apparaissent en *gras* les parties du texte de Pinochet qui coïncident presque avec le document produit par les experts de l'ODEPLAN en 1973, et en *gras et en italiques* celles qui reproduisent littéralement ce même document.

**Tableau n° 4 :**

<p style="text-align: center;"><b>Manifeste du Président de la Junte de Gouvernement et Chef Suprême de la Nation, Général, Don Augusto Pinochet Ugarte, au motif du lancement du processus de régionalisation du pays (11 juillet 1974)</b></p> <p>« 1/ Ce processus d'intégration nationale ne peut être atteint qu'au travers de</p> <p>(a) Un équilibre entre l'utilisation des ressources naturelles, la distribution géographique de la population et la sécurité nationale, de manière à établir les bases d'une occupation effective et plus rationnelle du territoire national ;</p> <p>(b) Une participation réelle de la population à son propre destin, par sa contribution et son engagement par rapport aux objectifs supérieurs de sa région comme à ceux du pays, et</p> <p>(c) Une égalité des chances pour atteindre les bénéfices qu'apportera le processus de développement que le Gouvernement initie.</p> <p>2/ De plus, il est nécessaire qu'il existe un équilibre des frontières bien défini et que le pays offre une cohésion intérieure solide, afin qu'il soit possible à ses habitants de vivre et de prospérer dans l'harmonie et la tranquillité. Cela rend inévitable l'effort qui consiste à rapprocher l'intégration mentionnée ci-dessus et les objectifs propres de la sécurité du pays. Cela ne peut se réaliser <b>si le pays présente de nombreux espaces vides au sein du territoire national, s'il existe des zones de sous-développement ou s'il n'est tiré parti que partiellement des ressources dans certaines régions. Dans le même sens, un exode rural excessif crée autour des métropoles des ceintures de populations marginales, où prolifèrent des citoyens frustrés, enclins à la délinquance et à accepter des idées étrangères ou subversives.</b></p> <p>3/ D'autre part, les objectifs du développement économique et social requièrent une meilleure utilisation du territoire et de ses ressources.</p> <p>4/ <i>L'excessive concentration économique dans certaines villes du pays, et surtout à Santiago, atteint aujourd'hui des niveaux d'une ampleur telle qu'elle oblige à détourner des ressources énormes vers des investissements en infrastructures urbaines qui être pourraient mieux mis à profit s'ils étaient réalisés dans des activités productives</i> permettant une croissance économique plus rapide et régionalement équilibrée.</p>
--

Le programme territorial du gouvernement militaire passe donc par une première phase de réforme de la structure et du fonctionnement de l'appareil administratif du pays, fondé sur le réexamen de toutes les mailles de gestion de l'espace. Dès le mois de décembre 1973, soit à peine trois mois après le coup d'État, un organisme est créé pour mettre en œuvre la réforme : la CONARA (Commission Nationale de la Réforme Administrative<sup>63</sup>). Son président, le général Canessa (alors Chef du Comité de Conseil de la Junte<sup>64</sup>), a rang de ministre. Trois tâches sont assignées à la CONARA, une réforme administrative structurelle, une réforme fonctionnelle, et la régionalisation du fonctionnement administratif. Seule cette dernière sera véritablement menée à bout, car, selon le général Canessa (entretien du 10/09/1997), « *les militaires ont le sens de la régionalisation car la gestion des forces armées se fait selon une organisation centralisée, mais déconcentrée (occupant tout le territoire)* ». Elle va cependant nécessiter plusieurs années, mais lors de la promulgation de la nouvelle Constitution, la nouvelle division administrative du Chili est prête. La CONARA n'ayant plus de raison d'être, elle va être remplacée en 1984 par un organisme permanent dépendant du ministère de l'Intérieur, la SUBDERE ou Sous-secrétariat au développement régional et administratif<sup>65</sup>.

**Tableau n° 5 : Les divisions administratives du Chili**

Avant 1973		A partir de 1974-80	
/*	/	région (13**)	Intendant
province (25)	Intendant	province (51)	Gouverneur
département (96)	Gouverneur		
commune - sous délégation (313 administrées par 286 municipalités du fait de certains regroupements)	Sous-délégué	commune (335)	Maire
district (2560)	Inspecteur	/	/
<b>▪ Niveaux d'administration intérieure et locale : province et commune</b>		<b>▪ Niveaux de gouvernement intérieur et d'administration : région et province</b> <b>▪ Niveau d'administration locale : commune</b>	

↔ : équivalence administrative.

\* : l'échelon régional avait déjà été imaginé par la CORFO au début des années 1960, puis par l'ODEPLAN sous le gouvernement d'E.Frei, mais sans être institutionnalisé.

\*\* : Nombre d'unités en vigueur aujourd'hui dans chaque catégorie administrativo-territoriale, qui inclut donc des remaniements postérieurs aux textes de loi fondateurs.

Ce tableau récapitulatif montre l'ampleur des bouleversements : des niveaux de gestion disparaissent, comme le département ou le district, d'autres sont créés. Toute la fierté du général Canessa repose sur ce quotient (entretien, *ibid.*) : sur les

<sup>63</sup> *Comisión Nacional de la Reforma Administrativa.*

<sup>64</sup> Le COAJ, *Comité Asesor de la Junta*, créé fin septembre. C'est à ce titre que le Général Canessa a reçu en novembre les projets de réforme territoriale, les a soumis au Général Pinochet qui les a avalisés en le nommant à la tête de la CONARA.

<sup>65</sup> *Subsecretaría de Desarrollo Regional y Administrativo.* Le SUBDERE est le Sous-secrétaire qui dirige la SUBDERE.

Carte n° 5 : Division administrative du Chili selon la réforme administrative de 1975

REGIONES	CAPITALES	NUEVA PROV. DE CHILE	CAPITALES
I	IQUIQUE	ARICA IQUIQUE PARINACOTA	ARICA IQUIQUE PUTRE
II	ANTOFAGASTA	TOCOPILLA ANTOFAGASTA EL LOA	TOCOPILLA ANTOFAGASTA CALAMA
III	COPIAPO	CHAÑARAL COPIAPO HUASCO	CHAÑARAL (1) COPIAPO VALLENAR
IV	LA SERENA	ELQUI LIMARI CHOAPA	LA SERENA (4) OVALLE ILLAPOEL
V	VALPARAISO	VALPARAISO SAN ANTONIO QUILLOTA PETORCA SAN FELIPE LOS ANDES ISLA DE PASCUA	VALPARAISO SAN ANTONIO QUILLOTA LA LIGUA SAN FELIPE LOS ANDES HANGA ROA
VI	RANCAGUA	CACHAPOAL COLCHAGUA CARD-CARO	RANCAGUA SAN FERNANDO
VII	TALCA	CURICO TALCA LINARES CAUQUENES	CURICO TALCA LINARES CAUQUENES
VIII	CONCEPCION	ÑUBLE CONCEPCION ARAUCO BIOBIO	CHILLAN CONCEPCION LEBU (2) LOS ANGELES
IX	TEMUCO	MALLECO CAUTIN	ANGOL TEMUCO
X	PUERTO MONTT	VALDIVIA OSORNO LLANQUIHUE CHIOE PALENA	VALDIVIA OSORNO PUERTO MONTT CASTRO CHAITEN
XI Aisén del General Carlos Ibáñez del Campo	COIHAIQUE	AISEN GENERAL CARRERA CAPITAN PRAT	PUERTO AISEN CHILE CHICO COCHRANE (3)
XII Magallanes y Antártica Chilena	PUNTA ARENAS	ULTIMA ESPERANZA MAGALLANES TIERRA DEL FUEGO ANTARTICA CHILENA	PUERTO NATALES PUNTA ARENAS PORVENIR PUERTO WILLIAMS

quatre cents opérations de division territoriale réalisées, seuls demeurent aujourd'hui trois problèmes importants. Il s'agit du conflit qui oppose Los Andes et San Felipe dans la vallée de l'Aconcagua, de la revendication de Cauquen (VI<sup>ème</sup> Région) qui perd son statut de capitale provinciale, et... de la rivalité entre Puerto Mont et Valdivivia (considérée comme trop excentrée pour être capitale) dans la X<sup>ème</sup> Région. Nous verrons qu'ils sont loin d'être les seuls, mais ils sont représentatifs des différentes échelles auxquelles les conflits se sont produits. Il faut toutefois prendre garde à ne pas mettre tout à fait au même niveau la rivalité intrinsèque à la X<sup>ème</sup> Région avec les deux premiers problèmes cités, car celle-ci touche à la réalisation de la réforme régionale, qui constitue la pierre angulaire du système.

La nouvelle pyramide territoriale de l'administration chilienne a été réalisée en trois voire quatre temps : la première étape a vu le jour des régions dès juillet 1974 ; les provinces ou micro-régions sont prêtes début 1976 ; et l'œuvre est achevée par la « *reformulation municipale* » (G<sup>al</sup> Canessa) en 1979, accompagnée de la création d'un fonds de subsidiarité, le FCM. On peut qualifier la réorganisation de la zone de Santiago de dernière phase dans la mesure où elle n'intervient qu'une fois que l'appareil est prêt : en avril 1980, le DL 3.260 définit le système de Gouvernement de d'administration de la Région Métropolitaine de Santiago<sup>66</sup>, la « RM » est divisée en six provinces. En février 1981 enfin, le schéma communal de Santiago est arrêté (DFL 1-3260), et 17 nouvelles communes sont créées dans la province de Santiago. Région et province sont conçues comme des unités de développement (multisectoriel et sectoriel), la commune comme un échelon d'administration.

### (i) LA REGION

Dans le tableau n°5, la Région apparaît comme le niveau supérieur de la hiérarchie administrative, d'autant plus important qu'il est inédit... quand bien même il ne s'agit que de la mise en application officielle des découpages préconisés par les planificateurs dans les années 1960 afin de servir de base au développement du pays. Le gouvernement militaire, l'a très vite compris, comme on le voit avec la création rapide de la CONARA, et par la multiplication de déclarations précises telle que : « *Une région constitue une partie du territoire national dotée de certaines caractéristiques, qui facilitent le développement économique et social du pays, en même temps que celui de la sécurité nationale* » (*Déclaration de Principes du Gouvernement du Chili*, mars 1974). Il s'agit bien de « *donner à l'administration les moyens du développement* » (D. Vio, 1982 : 7).

Le 11 juillet 1974, deux décrets-lois vont donner au processus de régionalisation sa légitimité constitutionnelle<sup>67</sup>, confirmée en 1980 par la Constitution, et définir la division territoriale du pays tout en déterminant le système d'administration des entités ainsi créées (DL 575 du 11 juillet 1974). Quelques régions pilotes (n°I, II, VIII, XI, XII) sont aussitôt mises en place (ce qui implique leur division provinciale), puis la réforme est étendue à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1976.

---

<sup>66</sup> *Sistema de Gobierno y Administración de la Región Metropolitana de Santiago.*

<sup>67</sup> Le DL 573 du 11 juillet 1974 définit le « Statut de gouvernement et d'administration intérieurs de l'Etat » (*Estatuto de Gobierno y Administración Interiores del Estado*).

Nous convenons de garder la majuscule dont les militaires dotent la « *Région* » pour distinguer cette création de l'administration de la notion plus générale de région. La Région doit fonctionner à la fois comme un niveau de gouvernement intérieur plaçant la maîtrise du territoire directement sous la dépendance de la Présidence (les Intendants seront au début tous des militaires), un cadre d'administration et un ensemble économique relativement autonome ; pour ce faire elle répond à un certain nombre de critères fixés par la CONARA :

**Tableau n° 6 :**

<b>Les critères de la Région selon la CONARA</b>
1/ Une dotation en ressources naturelles qui permette le développement économique ;
2/ la possession d'une structure « urbano-rurale » (nous dirions d'un réseau urbain) qui puisse garantir un niveau minimum de services à la population régionale, ainsi que l'existence d'un lieu central qui joue le rôle de noyau de la structure ;
3/ la présence d'une population suffisante pour fournir une force de travail et un marché de consommation de base, population telle qu'elle puisse au moins croître à son rythme naturel ;
4/ Une délimitation et une situation en conformité avec les objectifs de sécurité nationale ;
5/ Le choix d'une taille qui en fasse un échelon d'administration territoriale efficace ;
6/ Ces critères doivent être accompagnés des mesures et normes permettant leur application : la nouvelle division territoriale est suivie de nombreuses modifications dans le fonctionnement de l'administration publique ;
7/ Dans chaque région, on doit établir de nouvelles institutions correspondant aux nouvelles divisions afin d'appliquer la déconcentration du pouvoir et la décentralisation administrative.

Source : CONARA, 1978 : 12.

Dans ce cadre, chaque Région, nous l'avons vu, constitue une entité propre, et les regroupements traditionnels (*Norte Grande, Norte Chico*) vont être de moins en moins usités. La recherche d'une vision d'ensemble du territoire national a cependant conduit les militaires à procéder à une division informelle du pays en trois grands systèmes inter-régionaux que le tableau ci-dessous illustre. Il révèle le traitement différencié des extrêmes méridionaux et septentrionaux du pays : les confins austraux sont séparés du reste du Chili, alors que toute la partie qui s'étend au nord de Santiago (sur près de 2000 km) est rassemblée. Le système central tel qu'il est présenté ici se définit par le fait qu'il réunit le Chili tempéré, habitable partout sauf en montagne (ce qui explique le chiffre de 60%). Mais nous ne reviendrons pas ici sur la notion d'habitabilité, chère aux militaires parce qu'elle mobilise la connaissance du relief et du climat pour comprendre la répartition de la population...

Tableau n° 7 :

## Les systèmes interrégionaux chiliens

Système interrégional	% surface du pays	% surface habitable du pays
NORD (Régions I, II, III, IV)	40	14
CENTRAL (RM, Régions V, VI, VII, VIII, IX, X)	29	60
AUSTRAL (Régions XI et XII)	31	26

Source : D.Vio Urrutia, 1982 : 10-12.

**(ii) LA PROVINCE**

La province ne se distingue pas seulement de la Région par une différence de taille : économiquement, la province est identifiée par une production typique, alors que la Région qui regroupe plusieurs provinces est multisectorielle. La province correspond au concept de *micro-région* proposé par un groupe de géographes au gouvernement militaire (la Commission consultative sur les micro-régions se crée à ces fins en 1974, sous la coordination du Directeur de l'Institut Géographique Militaire<sup>68</sup> pour réagir face à un premier projet de division infra-régionale né sous la plume d'un architecte). Une micro-région doit être définie par deux critères :

- la présence d'un secteur productif dominant,
- l'existence d'un réseau de transport optimisant le rapport distance / temps au sein de la province, en fonction des activités de ses habitants.

Après l'achèvement de la division provinciale des régions pilotes en novembre 1975 (DL 1.230), celle des régions restantes est fixée en janvier 1976 (DL 1.317) : soient quarante provinces dans tout le pays.

**(iii) LA COMMUNE**

La commune constitue le dernier échelon du système, mais elle est conçue de nature très distincte des deux premiers : elle ne s'inscrit par directement dans le fonctionnement économique du pays, mais représente l'unité territoriale d'administration, c'est-à-dire aussi, sous une dictature militaire, de contrôle au plus près des populations. « *Le maire n'a pas de fonction gouvernementale, il est là pour administrer au mieux et pour assurer la meilleure prestation possible de services à la population* » (D. Vio U., entretien op. cit.). La « municipalisation » a constitué la dernière phase de la réforme du fait de l'importance du nombre de contours à vérifier et redéfinir : les nouvelles limites communales sont finalement fixées en 1979 (loi 2.868 : 10 communes sont supprimées et 15 nouvelles créées, ce qui porte à 318 le nombre de communes sur l'ensemble du territoire). Cependant la volonté d'instaurer un « schéma de gestion publique et de participation sociale dépolitisée » (J. Abalos, 1994 : 17) à la base était présente dès 1973. Peu après le coup d'Etat, les maires furent destitués et remplacés par des personnes nommées, souvent des ex-militaires (à la retraite).

---

<sup>68</sup> *Comisión consultiva de micro-regiones*. Elle est composée entre autres de Dionisio Vio Urrutia, Pedro Cunill, Sergio Sepúlveda. D. Vio Urrutia entrera ensuite au gouvernement pour mettre en œuvre le programme proposé.

La nouvelle organisation municipale<sup>69</sup> fait une place de choix au maire dont elle consacre la toute puissance. Lui est adjoint un Conseil de Développement Communal (CODECO) à fonction consultative... il sera qualifié par beaucoup de purement « décoratif » : fonctionnant selon le mode corporatif, avec la participation des organisations sociales qui adhèrent au gouvernement militaire alors que syndicats et associations de quartier<sup>70</sup> sont maintenus à l'écart, il est peu représentatif.

La loi de 1979 va toutefois induire de profonds changements socio-territoriaux dans le pays car, grâce à une réforme du financement des municipalités, elle organise une véritable décentralisation de la gestion sociale. La santé (de base) ainsi que l'éducation primaire et secondaire sont désormais du ressort des municipalités qui en sont déclarées financièrement responsables. Leur champ de compétences directes est étendu à l'urbanisme (responsabilité de la conception et du respect du POS<sup>71</sup>) et à la distribution d'un certain nombre d'aides sociales. Les sources de financement peuvent être mixtes, avec une participation de l'Etat, dans les domaines de la santé et de l'éducation notamment. Les nécessaires sources de financement propres sont fixées par la loi : une partie de l'impôt territorial, revenu des permis et patentes délivrées, concessions, etc. Un fond de subsidiarité est créé conjointement (le FMC, Fond municipal commun<sup>72</sup>) qui doit être financé par 60% des impôts territoriaux perçus dans toutes les communes, avec une participation plus élevée des deux communes les plus riches du pays<sup>73</sup> et de la municipalité de Santiago et un apport conséquent du budget national.

Mise en œuvre à la fin des années 1970, la *municipalisation* termine donc la première phase du programme territorial du gouvernement militaire. On peut dire qu'elle en représente une expression achevée, et représentative, dans le sens où elle exprime à la fois un souci de planification technique (servant un contrôle accru du territoire afin de garantir la sécurité nationale) et où elle présente un volet économique important. Ainsi, sous couvert de décentralisation, la municipalisation de l'éducation et de la santé furent conçues comme un premier pas avant leur privatisation (D. Vio Urrutia, entretien op.cit) ! La réforme municipale laisse présager des implications socio-spatiales du néolibéralisme chilien qui s'étend dans les années 1980 à la pensée -la non pensée ?- du territoire.

#### γ) L'ouverture pour « non-stratégie »

Pour atteindre le rang de « jaguar » pouvant comparer son sort aux « tigres asiatiques » (les NPI), le Chili a mis en jeu sa cohésion spatiale. La régionalisation du Chili a certes constitué un formidable outil de gestion administrative du pays qui a permis aux militaires de remodeler le territoire à leur guise... mais son originalité repose surtout dans l'insertion de cette réforme territoriale à la vague économique

---

<sup>69</sup> On distingue au Chili la commune (*comuna*), périmètre d'extension de la juridiction de la municipalité (*municipalidad*).

<sup>70</sup> *Junta de Vecinos*.

<sup>71</sup> Appelé *Plan Regulador*.

<sup>72</sup> Fondo Municipal Común, Loi 3.063.

<sup>73</sup> Providencia et Las Condes, les quartiers riches, dits quartiers « hauts » de Santiago.

libérale qui balaie le pays. Paradoxalement, la région, issue d'une pensée sur le développement formée dans le cadre des substitutions d'importations a fourni le cadre privilégié de cette insertion dans le système Monde. L'ouverture ne devait pas tant être conçue comme une politique nationale, que comme un défi pour chaque partie du pays.

La réforme mise en œuvre par les militaires, les planificateurs et les économistes dès le lendemain du coup d'État fournissait l'instrument pour répercuter dans tout le pays les modifications de la structure productive souhaitée par le Général Pinochet sous l'influence des *Chicago Boys*. Elle fut rendue possible par la cristallisation autour du terme de *décentralisation* de volontés économiques et territoriales à la fois, par le biais d'un glissement de sens lors du passage du concept du champ sémantique de l'économie à celui de la planification. Au sens strict, l'ouverture du territoire aux lois du marché répondait à l'espoir que la globalisation, abolissant le facteur distance du fait de l'accélération des communications, allait mettre toutes les Régions sur un pied d'égalité, les coûts d'exportations devant être les mêmes entre n'importe quel point du Chili et une destination extra-continentale ...

Chaque Région devait répondre à ce défi en monnayant les « avantages comparatifs » dont elle avait été dotée lors du partage effectué par la CONARA. Elle entrait ainsi de plein pied dans la compétition des marchés internationaux. Cet aspect de la régionalisation constituait un objectif avoué dès les premières déclarations d'intention (voir ci-dessus, extraits du *Manifeste du président de la Junte*). La déconcentration des pouvoirs devait-elle permettre aussi d'offrir aux investisseurs étrangers potentiels des interlocuteurs plus proches... et moins puissants dans leur pouvoir de négociation ? Telle était la nouvelle liberté des régions, ce contact désormais direct avec l'étranger.

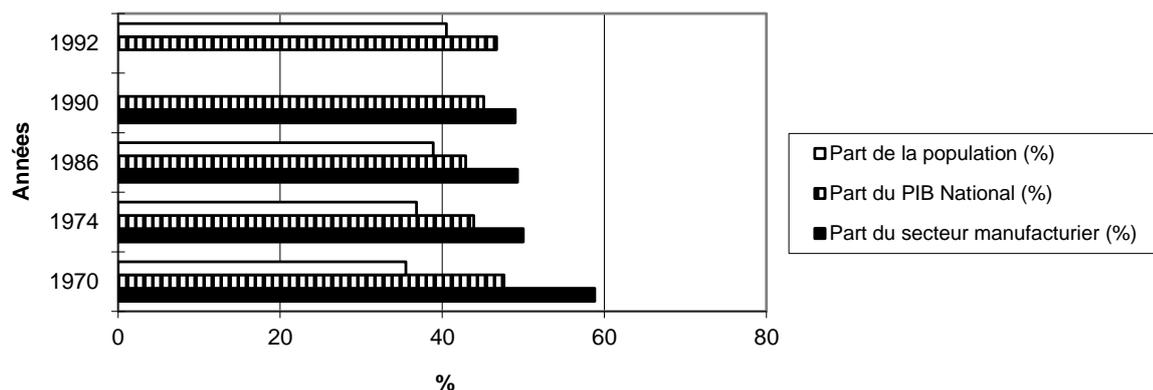
Ce second volet de la régionalisation a bénéficié d'un contexte favorable. Il a en effet pu être lancé dès la fin des années 1970, soit après la période d'installation du régime (moment de répression politique très dure aggravé d'une crise économique en 1975-76) et avant la profonde récession qui a frappé l'économie chilienne en 1981-83, ouvrant la brèche au renouveau d'une opposition politique (les *protestas*) devant conduire à la remise en cause de la Dictature lors du référendum de 1989. C'est donc pendant l'apogée de l'influence néolibérale que ce modèle est appliqué à l'échelle régionale. Cela va se traduire par une mise en œuvre sans nuance qui prend la forme de l'ouverture sans contre-partie des Régions à des investissements étrangers considérables (aussi bien dans le secteur forestier que fruticole, de la pêche que de la mine, et dans presque toutes les Régions), et d'une réorganisation des services à la population allant dans le sens de la plus grande privatisation. Cette absence voulue de régulation de l'évolution territoriale a été qualifiée de « *non-stratégie* » (S. Boisier, 1996b), ou d'anti politique d'aménagement. Seules les Régions extrêmes échappent à cette règle, puisqu'elles font l'objet de politiques d'exceptions (zones franches d'Iquique et de Punta Arenas) qui s'apparentent aux anciens plans de développement territorial.

Avant de passer à l'examen précis des conséquences de cette politique dans le *Norte Grande*, on peut toutefois esquisser deux remarques en forme de conclusion intermédiaire. Le rapport Santiago / Régions, dont le déséquilibre était à l'origine de

la réflexion sur le territoire chilien n'a guère évolué. Le tableau n°3 (p.92) montre que l'importance relative de la capitale semble se stabiliser, mais le graphique ci-dessous montre que la Région Métropolitaine conserve la première part du PIB loin devant le reste du pays, et que le secteur manufacturier y reste concentré. On est donc en droit de se demander : que s'est-il réellement passé dans les Régions ?

Figure n° 2 bis

### Part de la Région Métropolitaine dans l'évolution du Chili de 1970 à 1992 (en %)



Source : chiffres INE / Ministerio del Interior, SUBDERE

L'analyse de l'œuvre régionale du gouvernement militaire aboutit ainsi à une « *asynchronie croissante entre le développement social et politique et la croissance économique du pays* » (S. Boisier, 1996b : 9) dont hérite en 1990 le gouvernement de transition.

#### 3.B.d- La légitimation de la Région à la suite du retour de la démocratie

α) Le faible pouvoir correctif du gouvernement de transition face à l'héritage de la « régionalisation »

Le retour du Chili à la démocratie s'est fait en toute légalité, puisque le Général Pinochet perdit le référendum qu'il avait prévu dans « sa » Constitution de 1980 -afin de légitimer son maintien à la tête de l'Etat... et s'en fut. Ou du moins, quitta la Présidence de la République au profit de Patricio Aylwin, le candidat de la Démocratie Chrétienne qui remporta les premières élections tenues au Chili depuis début 1973, menant au pouvoir une coalition de centre gauche appelée « partis de la Concertation ». Le Général a cependant verrouillé le pouvoir de telle sorte que la marge de manoeuvre de son successeur était délicate (la Concertation ne peut toujours pas obtenir de modification constitutionnelle faute de majorité à la Chambre haute où les Sénateurs nommés à vie par Pinochet renversent l'équilibre électif), d'autant que les partisans du régime militaire restaient nombreux et influents. C'est pourquoi la période ouverte par P.Aylwin a été nommée phase de *transition* ; celle-ci se poursuit aujourd'hui sous la présidence d'Eduardo Frei, démocrate-chrétien, élu à la tête de l'Etat chilien en 1993.

Le parti pris des vainqueurs du référendum et des premières élections libres a été de ne pas remettre en cause radicalement les acquis du gouvernement militaire. Il s'agissait d'un choix dirigé, puisque les vaincus demeuraient très présents sur la scène politique, mais aussi d'une décision réfléchie puisque le régime antérieur avait fait la preuve de sa réussite économique, hissant le pays du sous-développement au rang de pays *intermédiaire* : la Concertation ne pouvait que tenter de mieux faire, ou du moins de maintenir le bon niveau des résultats macro-économiques. La « régionalisation » qui offrait le cadre de la société nouvelle et de son mode de production fut donc acceptée comme telle.

D'une part, il était hors de question de mettre en route un chantier administratif, car les urgences étaient ailleurs, sur les terrains politique et social. Et d'une autre part, la transition ne pouvait se permettre de remettre en cause un modèle de développement qui avait fait ses preuves. Puisque « *la politique de décentralisation est étroitement liée au style de développement fondé sur une économie ouverte et exportatrice qu'a adopté le pays, ainsi qu'à la possibilité d'atténuer les problèmes de pauvreté et de chômage régionaux* » (MIDEPLAN, 1991 : 13<sup>74</sup>), c'est dans ce moule qu'allait se couler la nouvelle gestion. Cependant une meilleure utilisation de certains outils mis en place sous le gouvernement militaire a pu permettre d'introduire certaines régulations, par exemple la possibilité de favoriser les « Régions » par rapport à la Région Métropolitaine dans la distribution de l'investissement public : ainsi en 1991, la RM qui produisait 40% PIB a reçu 12% des investissements publics alors que la VIII<sup>ème</sup> Région en recevait 15%, la X<sup>ème</sup> Région : 14,7%, et la II<sup>ème</sup> Région : 13,9% (C. De Mattos, 1992). Mais que cela représente-t-il quand on sait que le système accorde la part déterminante aux investissements privés ?

### β) La Région, nouvel objet politique

L'absence de démocratie dans le fonctionnement des institutions territoriales contredisait toutefois le projet de la *transition*. Il s'agissait de rétablir au plus vite le jeu démocratique dans la désignation des représentants locaux - ce qui passait par l'instauration de la désignation démocratique des autorités régionales, provinciales et municipales, ainsi que par la mise en place de meilleurs modes de financement des régions. Cette revendication était d'autant plus forte qu'il ne s'agissait pas simplement de restaurer la situation des années 1960, mais d'aller au-delà : à l'époque en effet, les maires des grandes agglomérations étaient nommés. Ce double effort a finalement été dissocié par les deux premières administrations de transition, le président Aylwin ayant voulu s'assurer du fonctionnement institutionnel, E. Frei a fait du volet économique son objectif principal.

Le combat politique fut rude et prit la forme d'un marchandage. Les partis de droite savaient que si les maires étaient désormais élus, ils allaient perdre le contrôle d'une grande partie des communes du pays alors qu'ils en détenaient le monopole sous la Dictature. Cependant, ils calculèrent que s'il leur fallait céder sur une réforme de la Constitution visant à réintroduire plus de démocratie dans le système, mieux

---

<sup>74</sup> *Un proceso de integración al desarrollo ; informe social 1990-91*. Santiago, 1991 (cité par B. Mallard, 1997 : 34).

valait que cela se passe au niveau où les enjeux de pouvoir étaient les moins importants. Ils votèrent donc en faveur de la réforme de la Constitution, en novembre 1991, condition de la promulgation d'une loi permettant l'élection des maires. Et les premières élections municipales se tinrent le 28 juillet 1992<sup>75</sup>.

En revanche, le système régional restait bloqué (au niveau provincial aussi mais son poids est bien moindre), et le mode de scrutin (binominal majoritaire)<sup>76</sup> des élections législatives et sénatoriales demeurait inchangé, favorisant les partis « pinochétistes ». Et si la réforme municipale avait été acquise rapidement, la loi sur le gouvernement et l'administration régionale (loi n° 19.175) ne put être votée qu'au début de 1993<sup>77</sup>, à la fin donc du mandat du président Aylwin. Le gouvernement qui voulait achever l'outil législatif accéléra l'approbation de mesures territoriales complémentaires<sup>78</sup> de sorte que fin 1993, l'administration chilienne puisse être dotée d'un nouveau système institutionnel (voir le tableau n°16, p.194). Son avènement marqua la fin de la première administration de transition.

La démocratie locale restait très incomplète, et l'est encore à l'heure actuelle. L'exécutif régional est toujours nommé... mais par un pouvoir politique soumis aux lois de l'alternance électorale. Intendants et membres des cabinets régionaux, nommés par le président de la République et ses ministres, sont désormais indirectement soumis au renouvellement. Le personnel des gouvernements régionaux repose par ailleurs sur une très faible dotation de fonctionnaires permanents (un ou deux par service, et quelques secrétaires), et c'est par le biais de la contractualisation des effectifs que la politique s'est insinuée au sein des intendances régionales chiliennes de la façon la plus sensible. Les places sont en effet attribuées le plus souvent en fonction de l'appartenance à un parti plutôt que sur la base de compétences précises. Il faut certes avouer que les formations adéquates manquent : l'administration étant assimilée au management dans les cursus universitaires, la majorité de ceux qui travaillent dans les organes régionaux sont « ingénieurs commerciaux ». La répartition des postes se fait donc de façon à respecter la carte politique locale. Sur cette base définie par l'Intendant, ce sont souvent les partis qui proposent le nom des personnes pour les missions à pourvoir. L'administration

---

<sup>75</sup> Les conseillers (*concejales*) élus au suffrage direct élisent ensuite le maire. La liste de la Concertation pour la Démocratie obtint 53, 25 % des voix, la liste d'opposition Participation et Progrès 29,70 %, avec un taux d'abstention de 10 % des voix. Les partis qui obtiennent des maires et des conseillers sont, en ordre décroissant : la Démocratie Chrétienne (centre), Renovación Nacional (droite), Unión Demócrata Independiente (extrême-droite), Parti Socialiste, Partido de la Democracia (centre-gauche), Parti Radical, Parti Communiste, Unión de Centro (centre droit).

<sup>76</sup> On vote pour l'élection de deux candidats dans sa circonscription, mais sur une seule liste. Si la liste arrivée en première position recueille plus des deux tiers des voix, les deux députés y sont choisis. Par contre, si elle obtient un score majoritaire, mais inférieur aux 2/3 on n'y retient qu'un député, le second étant choisi sur la liste arrivée en deuxième position. Or si la Concertation possède une influence majoritaire dans le pays, il lui est tout de même très difficile de recueillir 60% ou plus des suffrages. Ce système assure donc l'équilibre presque total des Chambres, que la présence de sénateurs nommés à vie par le gouvernement antérieur fait donc passer à droite !

<sup>77</sup> La loi n° 19.175 a été promulguée le 5 novembre 1992, à Concepción par le président Aylwin. Suite aux observations émises par le Tribunal Administratif, des corrections se sont avérées nécessaires et le projet ne fut prêt que le 5 janvier 1993, et la loi votée le 20 mars 1993.

<sup>78</sup> Décret-loi sur les rentes municipales, et loi sur l'impôt territorial.

régionale se trouve ainsi composée d'un personnel sur lequel elle n'a pas directement prise. C'est malheureusement à travers cet aspect clientéliste que beaucoup reprennent contact avec la politisation de la vie régionale, pour la critiquer : que ce soit parmi les membres gouvernements régionaux ou au sein de la société civile, dans les entretiens que nous avons réalisés tous veulent dénoncer là une forme de concussion.

La seconde administration de transition, dirigée par E. Frei, s'est donné comme objectif de lutter pour la résorption de la pauvreté au Chili<sup>79</sup>, afin d'offrir un contre-poids aux travers du modèle néolibéral et de réduire les retards sociaux et territoriaux par rapport au progrès économiques. Le fonctionnement de la démocratie locale n'en est pas resté au point mort pour autant. La population a appris à élargir les brèches ouvertes pour détourner certains éléments du système.

Ainsi le seul lieu de démocratie électorale des Régions chiliennes est le Conseil régional (CORE), remplaçant le conseil censé jouer un rôle participatif (COREDE) qui existait sous la dictature. Anciennement composé de représentants des forces armées et de la police, ainsi que de chefs d'entreprise (selon des quotas), il rassemble désormais des conseillers (*concejeros*) élus (par les conseillers municipaux eux-mêmes élus au suffrage universel direct). Le rôle des conseillers régionaux était *a priori* assez limité, dans la mesure où leur fonction avait été conçue dans un but avant tout consultatif. De plus le conseil, constitué d'un nombre pair de membres élus, est présidé par l'Intendant dont la voix peut donc orienter un scrutin interne. Dans les deux Régions où nous avons travaillé, nous avons vu cependant combien les réunions de ces conseils ont changé à l'issue des secondes élections municipales démocratiques, en octobre 1996. Les conseillers régionaux ont été amenés à jouer un rôle de plus en plus important dans l'évaluation et la hiérarchisation des projets financés par le secteur public (qui doivent obligatoirement être soumis à leur approbation par le vote). Depuis le premier renouvellement des conseils, par leurs objections, les conseillers ont rendu cette procédure moins automatique et ils ont peu à peu transformé cette tâche en arme politique. En retrouvant les règles du marchandage et le jeu des alliances entre partis, ils ont transformé les réunions hebdomadaires du conseil en mini-assemblées régionales... au grand désarroi des technocrates du gouvernement régional issus en partie de l'administration militaire !

Peu à peu, et peut-être grâce à l'introduction de ce nouvel échelon territorial qu'est la Région, la politique locale a repris un sens qu'elle avait perdu ou qu'elle n'avait jamais eu car le fonctionnement clientéliste était assez répandu au Chili. La tradition d'absentéisme des députés et sénateurs est forte ; et ils sont plus souvent élus sur leur nom qui prouve leur appartenance aux grandes familles chiliennes que sur leur programme. Par exemple, un des députés de la Région d'Antofagasta est Carmen Frei, sœur de l'actuel Président de la République. Les fondements de ce système traditionnel évoluent tout de même, en partie grâce au contexte très particulier de la transition démocratique : un certain nombre d'intellectuels exilés ont choisi, pour tenter de jouer un rôle politique lors de leur retour, de se présenter à des mandats locaux. L'étude du choix de la localisation de leur base électorale peut se révéler très intéressante : ainsi, de retour d'exil, l'ancien ministre du gouvernement d'Unité

---

<sup>79</sup> *Plan Especial de Superación de la Pobreza.*

Populaire, Sergio Bitar, aujourd'hui président du Parti Pour la Démocratie (PPD ; de centre gauche), s'est d'abord fait élire sénateur d'Arica. Sa femme y avait certes de la famille, mais il a surtout choisi un lieu symbolique puisque c'est à Arica, terre traditionnellement à gauche (avant lui Salvador Allende y avait été élu sénateur de Tarapacá), que les impacts du modèle néolibéral ont été parmi les plus négatifs (voir plus loin paragraphe 3.C.b et 6.A.b). C'était aussi tenter de s'ériger en porte-parole d'un nord plus vaste, zone de croissance déterminante pour le pays.

Lors de la *transition* démocratique, la gestion territoriale s'est donc peu à peu modifiée pour permettre la réintroduction de la démocratie malgré le maintien de politiques économiques libérales. Il ne s'agit toutefois que de modifier la représentativité de l'Etat : malgré l'ouverture radicale de l'économie pratiquée, l'exposé des modalités de l'application territoriale du néolibéralisme au Chili a montré combien le contrôle politique est demeuré étroit, surtout à l'échelle régionale. Et l'intervention de l'Etat, malgré le recul apparent de la planification, ne se limite pas à la surveillance administrative : l'idée d'« aménagement du territoire » ne fut jamais complètement abandonnée par un Etat qui restait fort. Cela est d'autant plus visible dans les zones sensibles comme les confins du *Norte Grande* qui constitue à la fois la dernière région à avoir été rattachée au Chili (toujours revendiquée par les pays qui ont perdu la guerre du Pacifique) et dont les mines sont depuis plus d'un siècle la source d'une bonne part de la richesse nationale. Là encore, l'adoption d'une perspective historique révèle que, sous l'apparent dogmatisme de l'application du néolibéralisme, l'attitude de l'Etat a peu changé au cours des dernières années. La proximité des militaires du pouvoir aurait même eu tendance à intensifier certaines interventions de l'Etat dans le domaine territorial.

### **3.C- La continuité des efforts de l'Etat chilien pour maîtriser une périphérie riche**

Vue du centre, la position du *Norte Grande* est exceptionnelle à deux titres : son éloignement de la capitale, et son rattachement à l'ensemble territorial chilien à la suite d'une guerre qui n'est toujours pas totalement soldée, un siècle après. Du fait de la richesse de ses ressources minières, cette périphérie acquise au prix des armes semble avoir toujours bénéficié d'un véritable traitement de faveur de la part de l'Etat. Du fait de son climat hyperaride, le Nord apparaissait comme un désert d'hommes, il fallait donc le peupler ; mais pour que les habitants s'y maintiennent, il fallait y susciter des dynamiques économiques autres que minières, notamment industrielles. On peut distinguer trois types d'action de l'Etat dans le *Norte Grande*, plus ou moins périodisés : après la victoire de la guerre du Pacifique, un effort parfois violent pour peupler les nouvelles provinces de Chiliens que les réformes du gouvernement militaire ont prolongé ; la mise sur pied de politiques économiques différenciées pour le développement du nord ; une présence militaire toujours importante pour pallier l'incomplétude des mesures précédentes.

#### **3.C.a- L'insertion forcée à la Nation**

La Guerre du Pacifique doit être considérée comme événement fondateur de notre étude du *Norte Grande* dans la mesure où elle marque l'ouverture véritable de la période d'exploitation du désert. Du fait des difficultés du règlement du conflit, elle

constitue plus qu'un événement historique important : elle détermine aujourd'hui encore les relations internationales entre le Chili, la Bolivie et le Pérou. La paix fut signée avec le Pérou d'abord, le 20 octobre 1883, par le traité d'Ancón, avec le Pérou, alors que la guerre se poursuivait pendant un an encore avec la Bolivie. Malgré la fin des combats en 1884, un traité ne put être signé avec cette dernière que le 20 octobre 1904. Cependant, si la situation avec le Pérou est réglée depuis 1929, les relations diplomatiques avec la Bolivie sont rompues depuis 1962.

Les traités signés à l'issue de la guerre garantissaient ses gains territoriaux au Chili. La paix d'Ancón lui offrait la province de Tarapacá acquise « *inconditionnellement et à perpétuité* », alors que le sort des provinces péruviennes de Tacna et Arica occupées par le Chili, devaient être soumises à un referendum dix ans plus tard (le perdant recevant un dédommagement financier). Le traité de paix et d'amitié signé avec la Bolivie mettait officiellement fin aux hostilités et marquait la cession définitive de la province d'Antofagasta au Chili.

La paix définitive avec le Pérou fut repoussée du fait des problèmes rencontrés pour tenir le referendum prévu en 1903. Les Américains firent au début des années 1920 une première tentative d'arbitrage qui n'aboutit pas. Des problèmes internes chiliens (le président Alessandri fut chassé par les militaires) retardèrent encore la réalisation du plébiscite, d'où la proposition d'un traité protocolaire finalement signé par le Pérou et le Chili en 1929 (3 juin) sous le patronage du président Hoover qui stipulait que le Pérou gardait Tacna.

Les États-Unis ont continué par la suite à intervenir pour tenter de régler aussi le différend Chili / Bolivie<sup>80</sup>, autrement plus complexe car la guerre avait privé la Bolivie d'accès à la mer. En compensation, la Bolivie demanda d'abord au Chili les territoires de Tacna et Arica, mais les traités stipulaient que les territoires acquis par le Chili ne pouvaient être cédés à un tiers : le Pérou s'éleva donc contre cette proposition. En 1919, la Bolivie choisit donc d'exiger la révision du traité de paix et d'amitié, sollicitant de la Société des Nations un accès à la mer... sans succès. Dans les années 1950-60, des propositions chiliennes présentèrent l'idée d'échange d'un couloir vers la mer contre une ressource stratégique : l'eau<sup>81</sup>. La faillite des négociations provoqua la rupture des relations diplomatiques entre les deux pays en 1962. Les négociations reprirent, et ne furent sans doute jamais aussi prêt d'aboutir que lorsque les deux pays étaient dominés par des militaires (rencontre de Chañaral entre les généraux Pinochet et Banzer le 8 février 1975) ; mais la perte de pouvoir interne de Banzer empêcha la négociation d'aboutir. On assista depuis, à plusieurs reprises, à de violentes discussions à l'ONU (F. Zapata, 1992).

---

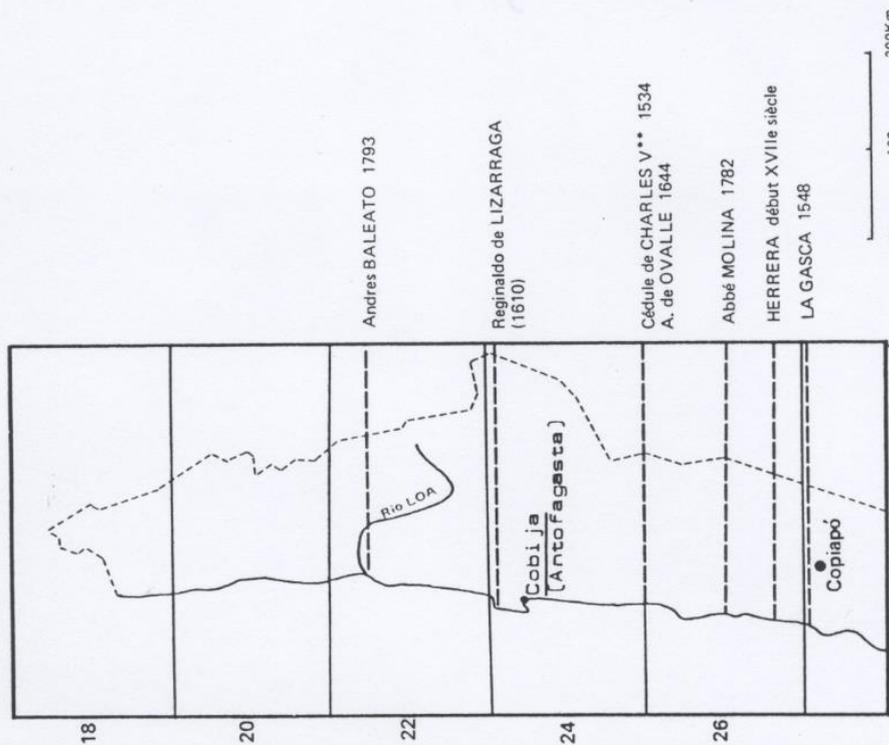
<sup>80</sup> En 1943, le Secrétaire d'Etat américain joua le rôle d'intermédiaire dans des discussions bilatérales, et en 1950, le président Truman appuya la solution de l'octroi par le Chili d'un corridor d'accès à l'océan à la Bolivie en échange de la cession d'eau au Chili.

<sup>81</sup> - Initiative du président González Videla en 1950-51, proposant de céder à la Bolivie un corridor de 10 km de large au nord Arica en échange de la déviation d'une partie des eaux du Lac Titicaca et du río Desaguadero vers le *Norte Grande* -projet d'un tunnel de 12 km conduisant à une chute de 2000 mètres de haut. La négociation échoua malgré la visite du président chilien aux Etats-Unis

- Initiative du président Jorge Alessandri en 1958-62, proposant cette fois un échange pour pouvoir tirer parti des eaux du río Lauca.

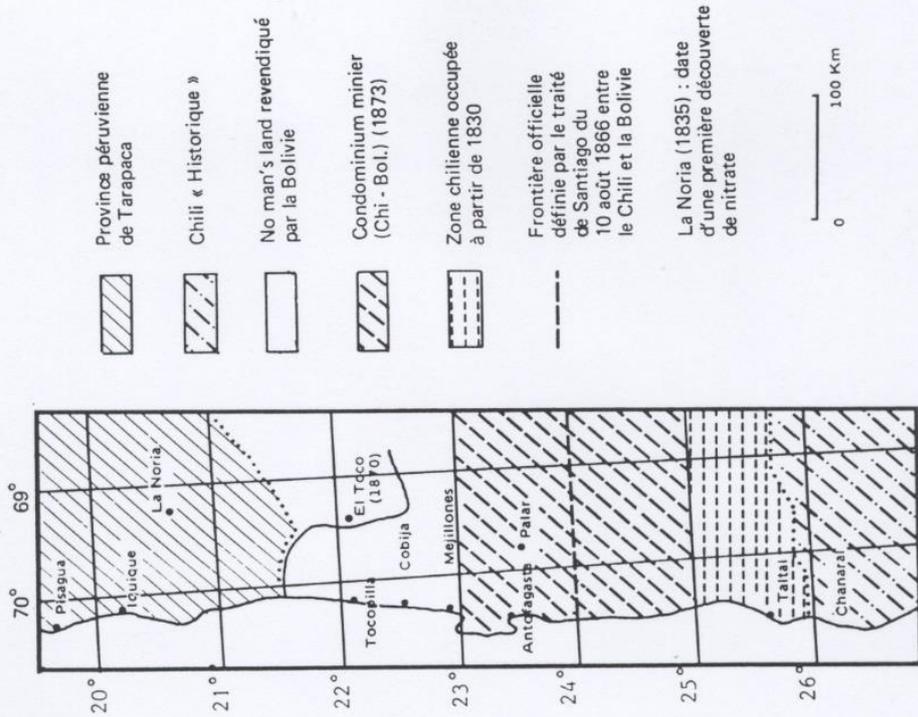
## L'évolution de la frontière nord du Chili

Carte n°6 : Une frontière septentrionale imprécise (1534-1810)



\*\* La cédule royale du 21 mai 1534 fixait au 25ème parallèle la limite entre les deux gouvernements de Diego de Almagro, au Nord, et de Pedro de Mendoza, au Sud.

Carte n°7 La région des nitrates avant la guerre du Pacifique (vers 1860-1880)



Source : P. Vayssière, 1980

### α) La *chilénisation* après la guerre du Pacifique

L'intégration du désert d'Atacama après la guerre du Pacifique semble s'être matérialisée assez progressivement dans les territoires conquis. Le changement de souveraineté n'a pas marqué de revirement dans les modes de mise en valeur de l'Atacama, qui a continué de vivre autour de l'exploitation des nitrates. Les travailleurs péruviens et boliviens demeuraient nombreux dans les provinces gagnées par le Chili. Les anciens *pampinos* racontaient d'ailleurs comment, dans les *oficinas*, on a continué à célébrer les trois fêtes nationales jusqu'aux environs de 1910. Les intérêts économiques des propriétaires miniers passaient avant l'affirmation d'une souveraineté effective. Et les besoins élevés en main d'œuvre donnaient naissance à des flux migratoires importants dans l'ensemble des trois pays concernés (et même jusqu'en Europe...). Les ouvriers vivaient donc à la fois des conditions de travail pénibles et dans une atmosphère de mélange culturel, ce qui avait favorisé l'éclosion d'une solidarité de classe empreinte d'internationalisme.

L'empreinte nationale chilienne se renforça peu à peu : après la fin de la guerre, on peut considérer que la « chilénisation » s'est faite en trois phases. Elle fut progressive jusqu'en 1907-1910 ; puis elle s'intensifia à partir de l'intervention du gouvernement central dans la répression de la grève de 1907 à Iquique, qui coïncidait avec l'anniversaire de l'indépendance. La formation de groupes paramilitaires de droite allait aggraver la portée des crises, et les péruviens connurent une période de terreur à partir de 1918-1920, au moment où le sort d'Arica et de Tacna devait se régler par referendum.

Le changement fut perceptible dans l'organisation de l'espace : dès la fin de la guerre, si le monde de la dépression intermédiaire gardait un aspect fondamentalement international, l'aspect de la côte commençait à changer : le premier commandement militaire chilien était transféré à Iquique alors que de nombreuses troupes étaient stationnées dans le nord, appuyées par la présence de bateaux-écoles de la marine à Arica. Cela provoqua en 1901 une première crise diplomatique, le Pérou dénonçant la « chilénisation » de la région. Lima entendait profiter de l'occasion pour protester contre la fermeture d'écoles dirigées par des Péruviens, et contre les initiatives de l'État chilien pour déplacer certaines institutions nationales à Tacna, ou encore contre son action auprès du Saint-Siège pour dissocier les paroisses de Arica et Tacna du diocèse d'Arequipa. Le gouvernement du Pérou critiquait également l'autorisation de trop nombreuses concessions minières dans les régions qui lui avaient appartenu.

Selon Sergio Gonzalez<sup>82</sup>, l'historien chilien spécialiste de cette période, le *statu quo* dura jusqu'à la grande grève de 1907 et sa répression sanglante plus connue sous le nom de « *massacre de Santa María de Iquique* » qui fit entre 2000 et 4000 morts, selon les sources, le 21 décembre. Il en prend pour preuve le fait que cet événement fédérateur du mouvement social chilien (voir chapitre 10) figure également dans les livres d'histoire péruviens et boliviens, alors que les différentes histoires nationales divergent ensuite. La date de 1907 représente pour lui un

---

<sup>82</sup> Après la monumentale -mais très factuelle- *Histoire des Nitrates* d'Oscar Bermudes, on doit les meilleures analyses historiques de la période de l'exploitation des nitrates à Sergio Gonzalez, historien et sociologue de l'Université A.Prat d'Iquique, au Chili, et à Pierre Vayssière, en France.

glissement de pouvoir vers le gouvernement national chilien d'une région gérée jusque-là en grande partie par les étrangers (par leurs investissements dans l'exploitation des nitrates). Les consuls anglais et allemands ont eu une influence directe sur le règlement du conflit social d'Iquique qui durait depuis une semaine : ils demandèrent à l'Intendant de faire envoyer des bateaux de guerre pour « *protéger leurs propriétés et la vie de leurs concitoyens* », car ils « *mettaient en doute la capacité gouvernementale chilienne et avant tout la souveraineté de l'Etat chilien dans la région* » (S. Gonzalez et al., 1994 : 59). Mais c'est ensuite la troupe chilienne qui a tiré sur la foule. L'État s'installa dans le *Norte Grande* à la faveur de la remise en cause, par les ouvriers, des pouvoirs locaux exercés par les propriétaires des mines de nitrates. Cette « *irruption de l'État-Nation* » (ibid.) provoquait un relatif transfert d'obédience qui pouvait servir de base à une nouvelle définition du nationalisme dans le *Norte Grande*.

L'écho des événements de 1907 prit d'autant plus de poids que l'on approchait du centenaire de l'indépendance. Une nouvelle crise diplomatique éclata en 1910 après la fermeture d'églises péruviennes près d'Arica. C'est dans ce contexte que se formèrent dans le *Norte Grande* des groupes paramilitaires, les Ligues Patriotiques dont l'action se cristallisa autour de trois crises : 1911-1912 (suite à la propagation de rumeurs - infondées - sur l'attaque du consul chilien à El Callao), 1918-1920 et 1925.

Leur objectif était d'œuvrer pour promouvoir la présence chilienne sous toutes ses formes. Ils militaient pour obtenir l'interdiction aux Péruviens d'exercer le métier d'instituteur ou d'être employés des services publics, portuaires, ou de la marine marchande, ainsi que pour soumettre obligatoirement au service militaire tous ceux qui étaient nés dans région de Tarapacá. Certaines de leurs revendications étaient plus symboliques, comme l'interdiction de faire flotter les drapeaux péruvien ou bolivien le jour de leurs fêtes nationales respectives. Ils souhaitaient également provoquer le départ du consul péruvien d'Iquique considéré « inutile ». Mais surtout, ils voulaient bannir toute influence étrangère dans la population et tentèrent de provoquer la fermeture des écoles et journaux péruviens et boliviens.

Au-delà de cette affirmation xénophobe, leurs revendications s'apparentaient à certains points traditionnels des programmes politiques de la droite populaire en temps de crise : ils réclamaient par exemple, en 1919, alors que l'exploitation des nitrates commençait à décliner, que 80% des employés soient Chiliens. Dès 1911, le mouvement socialiste de Luis Emilio Recabarren<sup>83</sup> accusait le parti balmacédiste de favoriser la création de Ligues Patriotiques dans le nord dans un but interne : pour diviser la classe ouvrière. Des événements comme la destruction du journal d'Antofagasta, *El Comunista*, lors d'une émeute en 1911, illustrent cette ambivalence : selon la droite, ce saccage aurait été dû au fait que « *le peuple considérait qu'il manquait de patriotisme* » car le journal s'était opposé à la récente campagne anti-péruvienne ; mais selon d'autres versions, le journal aurait été détruit par des militaires en civil (ibid. : 60). La « chilénisation » prenait réellement un

---

<sup>83</sup> *El grito popular*, Iquique, 2 juin 1911, cité par S. Gonzalez et al., 1994 : note 9 p.67.

double sens : le fait de nationaliser des minorités résistantes allait de pair avec la volonté de lutter contre les grévistes<sup>84</sup>.

La troisième phase de cet effort de rattachement des provinces du nord est liée à la tenue du referendum qui devait clore le conflit. Un plébiscite était en effet prévu par l'article 3 du Traité d'Ancón signé en 1883. Mais un désaccord survint au moment de son organisation car les Péruviens ne voulaient pas en laisser l'initiative aux Chiliens, souhaitant que seule la population originaire de ces départements (donc de nationalité péruvienne) puisse voter, alors que le Chili voulait faire voter ceux qui résidaient dans les territoires concernés depuis plus de six mois. La décision de retarder la consultation populaire aurait été influencée par un rapport écrit en 1908 par l'intendant Máximo Lira qui indiquait la provenance des habitants d'Arica : 2326 Péruviens, 538 étrangers, 425 chiliens<sup>85</sup>. Dans la perspective d'inverser la situation, une colonisation forcée d'Arica fut menée dans les années 1920 afin d'y augmenter le nombre d'habitants susceptibles de voter en faveur du Chili.

C'est dans ce contexte qu'eut lieu la crise la plus grave, conduisant en 1918-21 le Pérou à rapatrier nombre de ses concitoyens. Les ligues semèrent la terreur dans la communauté péruvienne : les maisons des indésirables étaient peintes d'une croix et ses occupants devaient partir vers la frontière dans la nuit ou dans les 24 heures.

On retrouve à travers toutes ces crises la permanence de deux soucis : la volonté d'organiser la meilleure couverture militaire possible de ces régions sensibles, ainsi que l'effort mis en place à long terme pour transformer la société. L'importance donnée par les ligues à la revendication d'un service militaire et leurs coups de force contre les maîtres d'école non chiliens répondait à leur volonté d'intégrer toute la société sous un même destin national. Le résultat paraissant probant à l'aube des années 1930... Mais l'extraction des nitrates s'enfonça dans la crise, et le *Norte Grande* subit une hémorragie migratoire qui remit en cause les résultats acquis par la force. La nationalisation restait toutefois incomplète si l'on considérait les populations de l'intérieur, d'origine indigène, malgré leur insertion relative dans le cycle d'exploitation des nitrates. A partir de 1973, le gouvernement militaire allait tenter de poursuivre ce mouvement d'assimilation à la culture nationale.

#### β) La municipalisation (ou *alcaldización*) après le coup d'Etat

Après la lutte contre l'étranger, l'effort pour « chiléniser » les populations va s'assimiler à une lutte contre l'ennemi interne. Pour le Chili militaire, parler d'un pays « *multi-ethnique, multi-culturel, multi-national est un crime et une attaque contre la sécurité nationale.* » (J. Van Kessel, 1990 : 14). La lutte pour renforcer l'attache de ces périphéries frontalières au centre passe par la suppression d'un danger

---

<sup>84</sup> La formation de Ligues Patriotiques dans le reste du pays, notamment au moment des grandes grèves de novembre-décembre 1918 montre leur lien avec les partis de droite en général. Dans les années 1920, après l'élection d'Alessandri (juillet 1920), alors que les forces armées allaient être amenées à intervenir dans la vie politique du pays, l'influence des ligues diminua. En revanche, en Argentine où elles avaient été exportées, leur influence demeura beaucoup plus forte.

<sup>85</sup> Percy Cayo, 1981, *Historia del Perú*, vol.7, *La guerra con Chile*, p.279, cité par M. Rios Flores, 1992 : note 5 p.30.

intérieur. Les prolongements idéologiques de telles attitudes trouvent leur prolongement jusqu'à aujourd'hui : un dirigeant Aymara nous confiait récemment ce « *sentiment d'identification aux vaincus de la Guerre du Pacifique ; on pourrait même dire que s'identifier comme Aymara ici, c'est courir le risque de se voir nier sa nationalité en étant considéré comme Bolivien ou Péruvien. Les Aymaras vivant dans d'autres Régions, se sentent plus reconnus, mieux identifiés qu'ici : là-bas ils ressentent plus le poids de l'ethnicité, ici, surtout la peur. Ils n'oublient pas que dans le nord la peur d'un conflit armé pour prendre la revanche de la guerre du Pacifique est une hypothèse géopolitique toujours en vigueur.* »<sup>86</sup> Cela expliquerait en partie que lors du dernier recensement, seuls 48 000 Aymaras se soient déclarés comme tels alors qu'ils sont estimés à 120 000.

Ce combat fut mené dans le cadre du volet administratif du projet de réforme de la société de la Dictature. Nous avons vu plus haut quels avaient été les critères de découpage régional mis en place par la junte ; le tracé communal a été moins systématisé, mais a pris une signification toute particulière dans l'intérieur des terres, espaces peu peuplés où les municipalités n'existaient pas auparavant (voir cartes n°8-11, p.120-121).

Dans le *Norte Grande*, comme les densités étaient très faibles, on a pensé dans un souci de rationalisation de l'administration, pouvoir gérer tout l'*altiplano* depuis Calama. Mais une telle organisation ne permettait pas de répondre à l'objectif militaire de cette réforme, qui était de resserrer les mailles du contrôle sur le territoire national<sup>87</sup>. C'est à la lumière de ces deux principes qu'on comprend le découpage provincial et communal de l'intérieur du *Norte Grande* ; ils n'ont pas été appliqués partout selon les mêmes modulations, c'est ce qui explique certaines dissymétries. Pourquoi le territoire est-il divisé en deux provinces à la latitude d'Arica (Arica et Parinacota), alors qu'Iquique est capitale d'une province unique ? Il avait été question de gérer les deux ensembles territoriaux de façon équivalente : on devait créer à l'intérieur d'Iquique une province de Puchuldiza dont la capitale aurait été Cariquima. Mais cette dernière n'aurait représenté que 4 000 habitants... sur 40 000 km<sup>2</sup>, avec des enjeux géostratégiques moindres qu'autour d'Arica où se croisent les trois frontières chilienne, péruvienne et bolivienne. A l'échelle communale, le même raisonnement permet de saisir la raison d'être de la municipalité de General Lagos : bien plus que son nombre d'habitants, c'est le fait de compter le point tripartite sur son territoire qui a justifié sa création ! L'intérieur fut ainsi découpé selon un maillage assez régulier assurant une distribution relative des services autour des lieux centraux qu'étaient les villages où siégeait le maire.

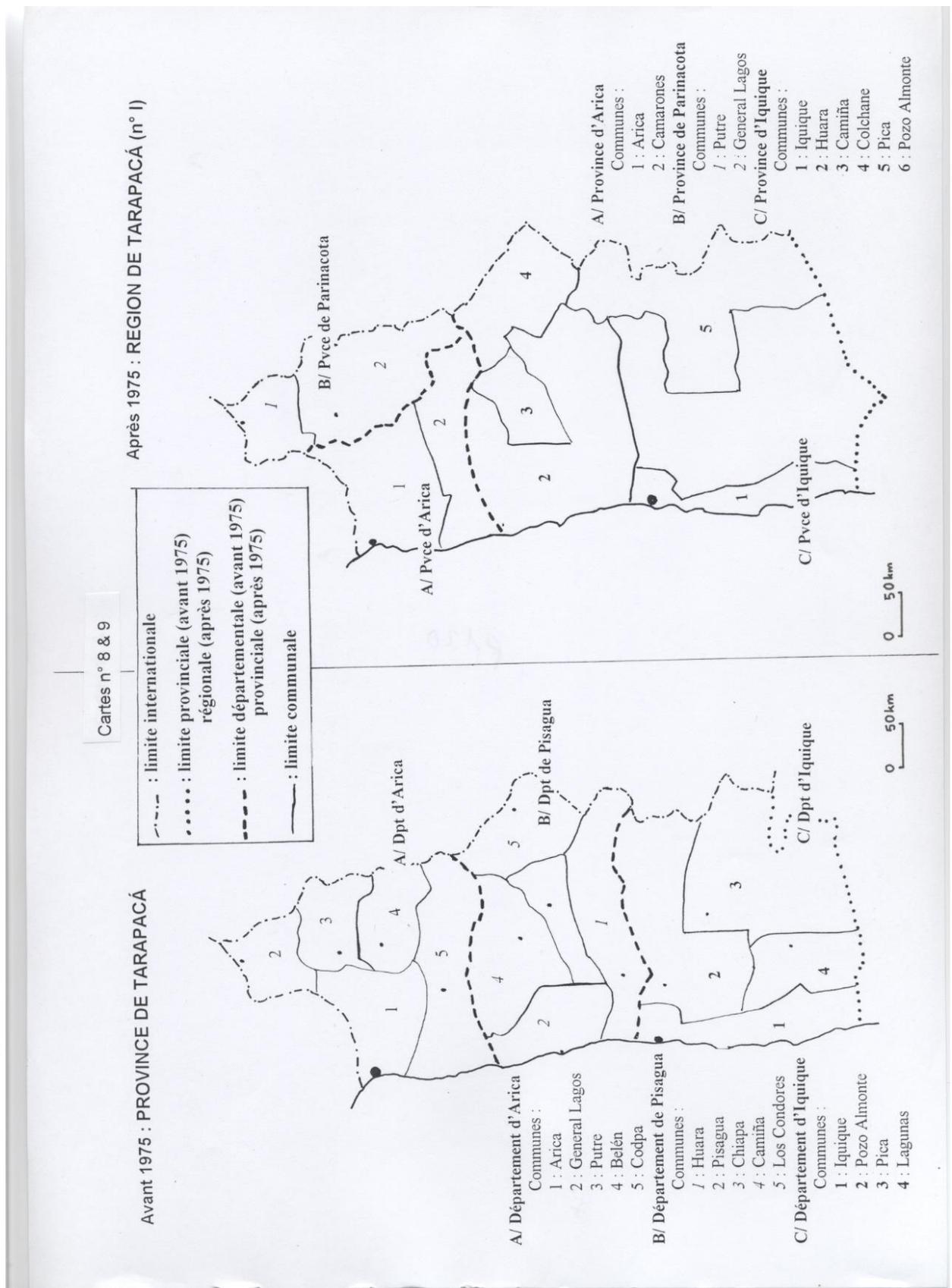
Or dans ce nouveau système, les maires (comme les autorités provinciales et régionales) étaient nommés par le gouvernement central qui s'assurait par là même un contrôle plus resserré sur les populations. Au sein de ce nouveau schéma qui se voulait décentralisateur, l'éducation (primaire et secondaire) était désormais du

---

<sup>86</sup> Cornelio Chipana, Directeur régional CONADI - Iquique, entretien du 15/11/1996.

<sup>87</sup> Hector Ovando, Ex-conseiller en aménagement du territoire du gouvernement militaire, a réalisé le redécoupage administratif à toutes les échelles de ce qui est aujourd'hui la I<sup>ère</sup> Région ; entretien du 21/07/1997.

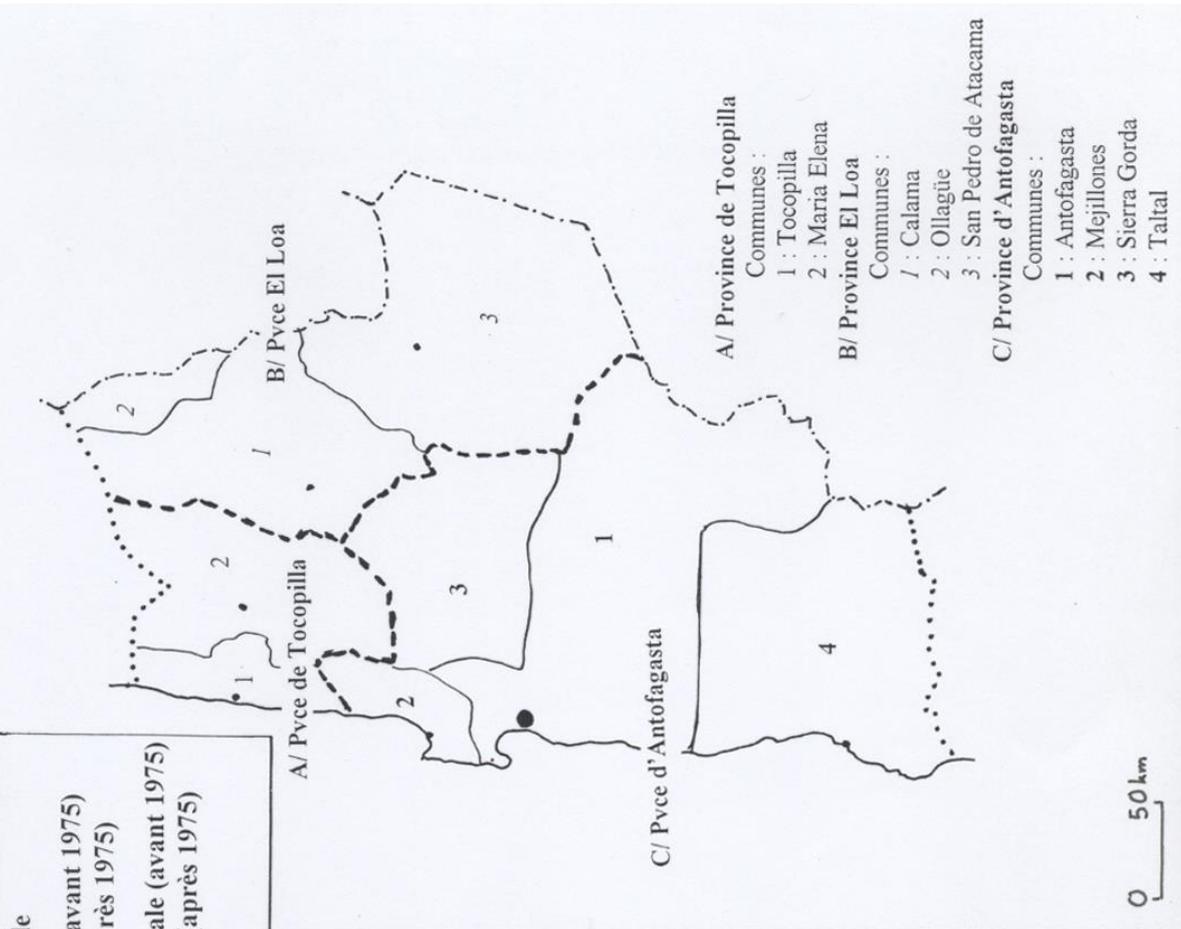
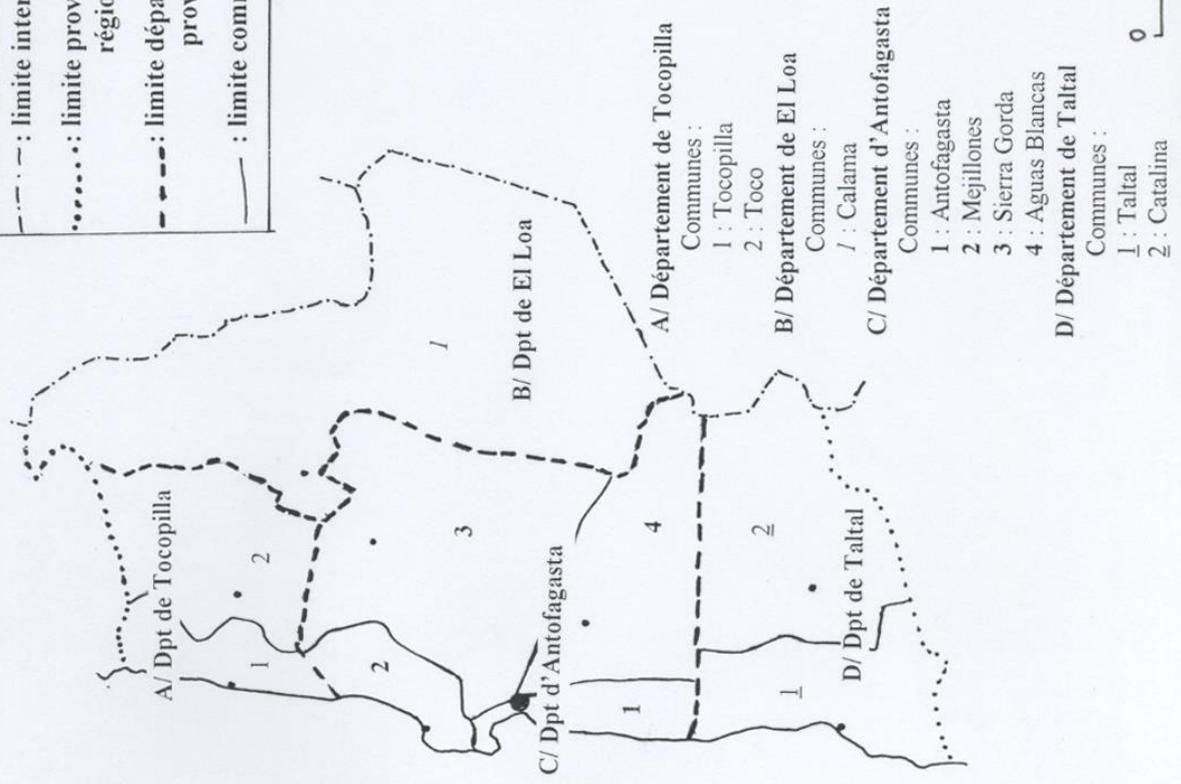
ressort des municipalités. A elles donc d'en gérer les budgets, mais surtout, aux maires de nommer instituteurs et professeurs ! Dans les petites localités où le nombre



Avant 1975 : PROVINCE D'ANTOFAGASTA

Après 1975 : REGION D'ANTOFAGASTA (n° II)

- - - : limite internationale  
 ····· : limite provinciale (avant 1975)  
 - - - : limite provinciale (après 1975)  
 - - - : limite départementale (avant 1975)  
 - - - : limite provinciale (après 1975)  
 — : limite communale



d'enseignants était réduit (souvent un seul instituteur pour toutes les classes), l'éducation se trouva ainsi totalement contrôlée par le nouveau régime. L'épouse du maire se chargeant de la direction des *centros de madres* (*centres des mères* : lieux de sociabilité et d'entraide des femmes), c'est toute la population rurale qui se trouvait mise sous coupe.

Dans cette perspective géopolitique, l'éducation était fondamentale : elle devait permettre d'achever le processus de « chilénisation » mis en place au début du siècle en provoquant l'assimilation des populations indigènes. D'ailleurs, le budget de l'éducation de la zone altiplanique a cru de 400 % pendant la période de gouvernement militaire alors qu'il était en baisse au niveau national (J.Van Kessel, 1990 : 14-16). La pierre de touche de ce système, considérée aujourd'hui encore comme « *un levier essentiel du développement des zones extrêmes* » (Ejercito de Chile, 1995 : 17), étaient les *escuelas fronterizas* ou internats frontaliers destinés à accueillir pendant les quatre années du deuxième cycle les enfants de l'*altiplano*. Constructions offrant un luxe relatif avec la présence d'équipements comme des vidéos et des terrains multisports, elles étaient censées jouer un rôle attractif envers ces populations. Le bilan de cette politique est net : le taux d'émigration des enfants qui ont fait leur scolarité dans ces internats est de 90 %. Cela n'a fait que radicaliser un processus courant : nombreux sont les enfants qui partent en ville, logeant chez des parents proches, pour avoir accès à une éducation primaire de meilleure qualité et à une éducation secondaire inexistante sur place.

Ainsi, la « municipalisation » des années 1980 a pu jouer un rôle très profond dans les transformations des mentalités des populations de l'intérieur. L'accès aux services qui leur a été proposé (accès à l'éducation, ouverture de routes, électrification, etc.) a été accepté malgré les processus d'acculturation qu'ils pouvaient entraîner. Les résultats au referendum de 1988 ou aux élections de 1989 présentés dans le tableau ci-dessous, très favorables au régime de Pinochet dans ces zones, illustrent aussi l'autre face de la chilénisation : l'accès à la modernité. L'adoption des modes de consommation courants jusque dans les zones les plus reculées du *Norte Grande* montre ainsi l'extension interne du « modèle chilien ».

**Tableau n° 8 : Comportement électoral des Aymaras de Tarapacá (1988 et 1989)**  
(le tableau part des zones les « plus Aymaras » vers les plus mélangées, de l'*altiplano* vers la côte)

COMPORTEMENT ELECTORAL DES AYMARAS DE LA PREMIERE REGION (%)	Plébiscite 1988  Oui (pro Pinochet)	Elections Büchi  Gouvernement militaire	présidentielle s 1989  Aylwin  Opposition	Elections		1989  Dougnac (indépendant, avocat ayant défendu les droits des communautés indigènes)
				Gouvernement	Opposition	
Colchane	76,8	50,5	26,1	34,7	13,2	24,8
Camíña, Chiapa, Mamiña	70,4	60,7	23,9	50,0	23,1	5,0
Pica	60,9	42,3	56,6	40,3	33,7	4,4
Huara, Pozo Almonte	*	56,3	43,4	56,3	31,2	31,8
Iquique urbain	44,6,1	30,3	47,5	35,1	62,3	0,7
Total province Iquique	45,8	31,4	46,6	34,0	61,1	1,1

### **3.C.b- L'arrimage au territoire national des « zones extrêmes » : subventions et législations d'exception**

Malgré les célèbres batailles qui donnèrent la victoire au Chili, malgré l'insertion des mines du nord dans les circuits économiques nationaux, il semble qu'ait persisté, tout au long de ce siècle, le sentiment répandu que le lointain *Norte Grande* restait mal arrimé au territoire national. Ce type de discours pouvait s'appliquer à tous les domaines de la vie publique, et tout était bon pour y remédier : par exemple en 1962, l'organisation de la coupe du monde au Chili fut prétexte à « rassembler un pays autour d'une cause nationale : le football, à l'image de ces matches à Arica qui servirent à unifier un territoire peu lié » (T. Moulián, *Libération*, 29 mai 1998 : 24). La tenue de matches dans le stade d'Arica, seul site hors de la vallée centrale (aux côtés de Santiago, Viña del Mar et Rancagua) témoigne du statut exceptionnel de la périphérie septentrionale dans les représentations nationales. L'Etat s'est fait le porte-parole de cette préoccupation tout au long du siècle, canalisant l'effort d'arrimage de ces provinces lointaines au destin national.

Toujours en vigueur à l'heure actuelle, la notion de « zone extrême », applicable également à la Patagonie, découle de la double instabilité géopolitique de zones comme le *Norte Grande* : elle est liée à leur éloignement de la capitale ainsi qu'à la convoitise déclarée des pays voisins. La reconnaissance du statut de « zone extrême » induit une double réponse de l'État : à la fois un déploiement particulier des forces armées et une attention particulière envers le développement économique local.

#### **α) Une tradition de gestion d'exception**

La richesse en matières premières (pétrole au sud, cuivre au nord) des extrémités du Chili allait de pair avec des conditions naturelles rendant le peuplement difficile. Il pouvait sembler plus simple de les confiner dans leur statut de simples zones d'extraction, mais alors comment assurer leur défense ? Le sous-développement pouvait justifier des invasions au prétexte que d'autres sauraient mieux mettre en valeur ces espaces. Aussi, avant même la conception d'un programme global d'aménagement du territoire, un traitement différentiel de ces zones fut envisagé. Cette politique se concrétisa par deux formes de mesures, l'accord ponctuel d'une série de franchises (multipliées jusqu'en 1973, elles se prolongent même en 1975 par la création des zones franches d'Arica et Punta Arenas) ainsi que le développement de politiques de stimulation de la croissance.

Les dates de mise en œuvre de ces mesures coïncident souvent avec des gouvernements autoritaires, jusqu'à la zone franche offerte à Iquique par A. Pinochet. Cela tient sans doute au caractère d'exception que revêt le traitement préférentiel d'une zone du pays au profit des autres. Les outils mobilisés ont varié sensiblement selon la nature du gouvernement qui les a décidés, se distribuant entre franchises, politiques industrielles et commerciales de stimulation de la croissance, et élaboration de mécanismes de redistribution locale de la croissance. Le poids du contexte politique permet de comprendre comment ce type de décisions a pu se poursuivre au sein même du « modèle néolibéral » dont ce ne serait que l'une des contradictions.

Faisant le bilan des « *raisons de l'intervention de l'État sur les marchés libres* » un universitaire citait récemment le *développement régional* dans le sens où « *la société a aussi confié à l'État la mission de favoriser le peuplement et le développement des différentes régions du pays. L'intérêt des citoyens va tout particulièrement au bon développement économique des régions extrêmes, pour des raisons qui vont au-delà des motivations purement économiques.* » G. Fierro, 1996 : 9-10.

Le développement économique mis en avant n'est que le second argument, l'urgence étant géopolitique. En témoigne la chronologie des mesures. Les premières intervinrent à Arica, dernier point ajouté au pays... et dont on ne commença à envisager le développement à long terme qu'à partir de 1929, soit à l'issue du referendum. A l'époque, Iquique et Antofagasta étaient portées par les nitrates et leur développement semblait assuré sans que l'Etat ait besoin d'intervenir.

En juillet 1953 (sous le deuxième gouvernement de Carlos Ibañez), le décret ayant force de loi (DFL) n°303 accorda au département d'Arica les franchises tributaires et douanières lui permettant la création d'un port libre (ni tarifs douaniers ni taxe de débarquement). Dans les schémas ultérieurs de développement, Arica sera considérée comme pôle régional de développement ; mais le fait que les premières décisions en sa faveur soient antérieures à la théorie de Perroux montre qu'il s'agit bien d'un choix géopolitique plutôt que de l'adoption d'un style de développement. Cette mesure donna une formidable impulsion à la ville dont la population doubla en sept ans (on compta parfois jusqu'à 400 arrivées / jour). Cette euphorie commerciale n'entraînant pas de véritable développement industriel, l'Etat intervint de nouveau en 1962 pour modifier les franchises d'Arica dans ce sens. C'est ainsi qu'en 1967, Arica était devenue la cinquième ville industrielle du pays (en nombre d'établissements (137)<sup>88</sup>, de salariés (plus de 6000), et chiffre d'affaires), suivant l'industrielle Concepción dans ce palmarès. Il s'agissait avant tout d'industries de montage (automobile, électronique) de grandes firmes internationales. Ces bons résultats traduisaient-ils un bon arrimage au reste du pays ? Dans la mesure où cette industrie avait pris son essor sur la base d'un marché captif lointain, le centre du Chili, l'ouverture générale des barrières douanières remet en cause tout cet acquis.

Si c'est à Arica que l'expérience des lois de franchise territoriale fut la plus poussée, les autres provinces du *Norte Grande* ne furent pas en reste. Le décalage dans le temps des mesures concernant Iquique et Antofagasta provient de la croyance répandue que l'insertion au territoire national de ces provinces plus méridionales était acquise du fait du développement de l'exploitation minière. C'est la crise des nitrates, accompagnée de la montée du chômage dans le *Norte Grande*, qui entraîna la généralisation des mesures d'exception à partir de 1958.

Ce furent des mesures d'urgence, notamment la loi érigeant les provinces de Tarapacá, d'Antofagasta et le département de Chañaral en zone libre alimentaire (où l'importation de tous les aliments sauf quatre était libre de droits ; loi 12.858, 31/1/1958). Elle fut complétée par la baisse des impôts dans les départements de

---

<sup>88</sup> On y comptait 137 établissements (73 dans le secteur des transports, 27 dans celui de l'électricité et l'électronique, 34 dans le secteur alimentaire, et 3 dans le textile - mais avec presque autant d'employés que dans le secteur alimentaire) (*Enciclopedia de Arica*, 1992 : 45-46).

Pisagua, Iquique, Tocopilla et Taltal et Chañaral (loi 12.937, 14/8/1958), élargie par la suite aux départements de Antofagasta et El Loa (loi 15.575 de 1964). Ces lois autorisaient une baisse de 90 % des impôts directs dans le secteur industriel, et pour les petites et moyennes mines, ainsi que sur les biens-fonds, allant jusqu'à l'exemption totale sur la construction dans les départements de Taltal et Tocopilla. Elles établissaient aussi des franchises pour l'importation d'un certain nombre de produits à destination de ces derniers départements (embarcations, moteurs hors-bord, pouvant servir au développement de l'industrie halieutique, machines, autos et camionnettes, combustibles et matières premières, sauf le charbon). L'Unité Populaire prolongea cet effort en promulguant de nouvelles mesures libérant l'importation de biens d'équipement à destination des deux grandes villes de la première Région. Ces lois (12.858 et 12.937) ont été en vigueur jusqu'au 31 décembre 1975 (et dans les faits les conditions de la loi 12.858 ont duré jusqu'en 1980) (A. Palma I., 1985).

Ces lois d'exception ne suffirent pas à provoquer une dynamique de croissance comparable à celle d'Arica, portée par le développement industriel local : aucune activité ne venait se substituer aux *oficinas salitreras* qui fermaient. Le gouvernement tenta alors de coordonner ses efforts pour occuper la force de travail inactive qui s'accroissait depuis les années 1930, en tirant parti de l'expérience positive de la production de farine de poisson initiée en 1951 dans d'autres parties du pays. Pour ce faire, l'État mit en place une législation favorable à l'investissement (*Plan de Fomento Pesquero*, loi 5.598, 1960), détermina des conditions spéciales d'imposition pour attirer les capitaux (notamment nord-américains<sup>89</sup>) et créa en 1963, sous l'égide de la CORFO, l'Institut de développement de la pêche<sup>90</sup> chargé de conduire ce programme de développement de l'industrie halieutique en gérant l'aide au crédit comme à la distribution. Iquique se trouva ainsi au centre d'un dispositif qui s'étendit dans tout le *Norte Grande*. Après quelques années d'essor rapide de la capacité productive, l'industrie halieutique fut victime de son succès du fait de la surexploitation de ses ressources, et l'État dut mettre à disposition de la population du nord des fonds pour faire face à une situation d'urgence<sup>91</sup> : ils servirent à rapatrier certains des travailleurs dans leur province origine. Les entreprises furent ensuite nationalisées pendant la période de l'Unité Populaire, pour être re-privatisées aussitôt après le coup d'État militaire.

Le développement du *Norte Grande* dans les années 1960 s'est traduit par deux expériences *a priori* comparables, où l'État a joué un rôle fondamental. Cependant, le sort des deux villes de Tarapacá pendant la période d'ouverture qui a suivi montre que le problème de la croissance régionale ne peut pas être posé uniquement en termes d'une opposition interventionnisme/ libéralisme. La nature de la branche industrielle stimulée se révèle primordiale à cet égard. L'industrie halieutique d'Iquique et des autres villes du *Norte Grande* est toujours rentable, alors que la capacité industrielle d'Arica a été complètement laminée. A l'époque pourtant,

---

<sup>89</sup> Astillero Marco Chilena, Induston-Obestone, Resinas Sintéticas Chilenas.

<sup>90</sup> IFOP : *Instituto de Fomento Pesquero*.

<sup>91</sup> Des *banderas negras* ou drapeaux noirs qui sont tendus dans la ville en signe de deuil général de la population.

cette dernière expérience, couronnée par le statut de pôle de développement obtenu par Arica, semblait bien plus aboutie.

L'expérience hors du commun de redistribution locale des dividendes de la croissance mise en place à Arica témoigne d'une évolution intéressante du rôle du secteur public dans le développement régional. En 1958, l'Etat permit à Arica la création d'un organisme d'autogestion original, la *Junta de Adelanto de Arica* ou JAA (Comité « *En avant, Arica!* », créé par la loi n°13.039) financé par l'autorisation exceptionnelle de gestion locale des impôts. A son apogée, la JAA employait 600 personnes et disposait de 25 véhicules propres. Au-delà de son rôle d'aménagement et de construction des grandes infrastructures (port, voirie, université, stade olympique...), la JAA se donna pour objectif de faire d'Arica une destination touristique. Quant à lui, le *Comité de programmation des investissements d'Iquique et de Pisagua*<sup>92</sup>, qui se mit en place selon le modèle de la JAA, garda un champ d'action plus limité car ses ressources demeuraient bien en deçà. La JAA fonctionna parfaitement jusqu'en 1973, sa liquidation définitive n'étant prononcée qu'en 1976. Elle suivait le déclin industriel de la ville suite à la suppression des franchises, mais elle représentait aussi la fin d'une expérience unique de développement par le haut qui aboutit à un projet endogène fort. Véritable effort de gestion décentralisée, la *Junta de Adelanto de Arica*, conduisait paradoxalement à une mise en retrait de l'Etat central jamais renouvelée depuis...

Le choix néolibéral de la Dictature semblait devoir remettre en cause la tradition d'exception dans la gestion du *Norte Grande* par l'Etat chilien. Mais l'exemple du cadeau offert par Pinochet à Iquique prouve le contraire. Le coup d'Etat signifiait malgré tout un changement radical de modèle de développement, et l'abandon apparent de politiques de gestion locale trop participatives.

#### β) Le cadeau d'A. Pinochet à Iquique : la ZOFRI malgré le néolibéralisme

Dès 1973, le développement industriel d'Arica fut stoppé net par la suppression de ses franchises, alors qu'Iquique était destinataire de nouvelles mesures exceptionnelles. Pourquoi faire plonger Arica pour sortir Iquique de l'ornière ? Ce paradoxe territorial du *Norte Grande* dans les premières années de la Dictature trouve son origine bien au-delà de la théorie économique.

Le prétexte apparaît d'abord géostratégique, prenant appui sur une remise en cause des principes géopolitiques qui avaient fondé le développement d'Arica. La politique d'aménagement du territoire de la Junte repose en effet sur une nouvelle vision de la défense nationale, fondée sur l'hypothèse de conflits frontaliers ouverts à court terme. Or, à la différence d'Arica, construite sur une plaine côtière, au débouché d'une vallée en pente douce, Iquique est sise sur une terrasse marine au pied d'une falaise morte de près de 1000 mètres d'altitude. Dans la perspective d'avoir à repousser une éventuelle agression, Arica ne peut convenir : de par sa situation, à 6 km de la frontière chileno-péruvienne, elle tomberait aux mains de l'ennemi dès les premières heures d'un conflit. Il convient donc d'en retirer l'essentiel des troupes de la frontière nord (basées jusqu'alors à Arica), et de les redéployer à Iquique. Cette

---

<sup>92</sup> *Comité Programador de Inversiones de Iquique y Pisagua*

dernière, séparée de la frontière péruvienne par de larges et abruptes vallées ou *quebradas*, serait beaucoup moins vulnérable; et sa localisation plus stratégique dans la mesure où elle allait rapprocher les troupes des frontières bolivienne et argentine<sup>93</sup>. C'est ainsi qu'en 1978, la garnison d'Arica est déplacée à fort Baquedano, à 50 km d'Iquique : la province d'Iquique abrite désormais le premier (et le plus puissant) corps de l'armée chilienne. Un important complexe militaro-portuaire assure le ravitaillement et le support logistique de cette base.

Augusto Pinochet n'est pas le premier chef d'Etat à accorder des statuts juridiques d'exception à une ville du *Norte Grande*... mais ce n'est pas le moindre des paradoxes que d'avoir ainsi favorisé Iquique après avoir décrié les mesures d'exception dont bénéficiait Arica. Le Général va ainsi prendre, dans un contexte autoritaire, des mesures d'une envergure nouvelle en créant en 1975 une zone franche à Iquique : la ZOFRI (*Zone Franche d'Iquique*<sup>94</sup>). La loi 1.055 octroie aux négociants qui s'installent dans la zone une franchise totale sur la totalité des biens importables. Par ailleurs, le Décret Loi 889 de 1975 stipule également que l'Etat va subventionner 17% des achats de machines, des salaires, et des investissements en construction effectués par les négociants de la zone franche. Afin d'attirer les investisseurs de la capitale, la dictature va même jusqu'à imposer une liaison quotidienne Santiago-Iquique aux compagnies aériennes nationales LAN et Ladeco<sup>95</sup>. Toute la I<sup>ère</sup> Région bénéficie cependant d'une certaine extension des franchises de la ZOFRI, notamment concernant les possibilités d'achats à Iquique. Arica, quant à elle, garde des franchises industrielles, mais cela représente une restriction par rapport à la situation antérieure. Ces incitations économiques sont accompagnées du choix d'Iquique comme capitale régionale, lors du dessin de la nouvelle carte administrative décidée la même année.

La Région bénéficie surtout des retombées fiscales de la ZOFRI, dont le contrôle est assuré par l'Etat. Souhaitant en confier l'administration et l'exploitation en concession sans en perdre le contrôle, il crée *ZOFRI SA* (loi 18.846<sup>96</sup>), entreprise publique dont la propriété est partagée entre l'Etat (1%) et la CORFO (99%). Les statuts prévoyaient à l'origine que la CORFO pouvait vendre 100% de sa part (article 10). Pendant toute la période de privatisations menées par le gouvernement militaire, cette clause ne sera jamais appliquée, et dès 1991, la situation est clarifiée par une loi (19.085) qui garantit une participation majoritaire à l'Etat. C'est que non seulement ZOFRI S.A. rapporte beaucoup à l'Etat, mais elle finance aussi en grande partie le développement provincial : la clause VI du contrat de concession l'obligeait en effet à verser 12% de ses entrées brutes annuelles à la municipalité d'Iquique, contribution portée à 15% depuis 1991 (40% pour la municipalité d'Iquique, 6% pour chacune des autres municipalités de la province et 30% pour le fonds de développement régional

---

<sup>93</sup> Hector Ovando, géographe, ex-maire de Pica et conseiller des autorités militaires de la Région de Tarapacá entre 1974 et 1989. Entretiens des 21 juillet et 31 octobre 1997.

<sup>94</sup> La loi n°1.055 du 25 juin 1975 octroie le statut de zone franche aux villes d'Iquique et de Punta Arenas, ainsi qu'à la zone industrielle d'Arica.

<sup>95</sup> *El Tarapacá*, 19 et 29 août 1975.

<sup>96</sup> Elle succède à la *Junta de Administración y Vigilancia* (DL 1845 de 1977).

(FNDR) de Tarapacá ; ZOFRI S.A., 1995). Elle joue en ce sens un rôle de redistribution comparable à celui de la JAA.

Si cette réforme semble *a priori* s'inscrire dans la continuité des efforts d'aménagement du territoire qui se sont multipliés au Chili depuis les années 1950-1960, son inspiration est radicalement distincte. Elle prétend obéir au souci de l'application de nouveaux principes économiques néolibéraux qui a constitué le critère principal de définition des nouvelles Régions. A ce titre, on peut sans doute en conclure que la réussite d'Iquique est une des plus belles entorses à la doctrine libérale au Chili : bien qu'il se soit agi de créer un espace de libre concurrence pure, cette décision relève bel et bien d'une politique centrale d'aménagement du territoire contraire aux principes invoqués pour supprimer les privilèges d'Arica. Il n'y a que dans la mesure où cette nouvelle zone franche s'inscrit résolument dans le secteur tertiaire et dans l'ouverture sur le reste du monde qu'elle est fidèle au nouveau profil économique adopté par le Chili.

Cette conjonction de faveurs destinées à Iquique ne repose pas uniquement sur la vision géopolitique et économique du Général : tout se passe comme si cette ville était privilégiée entre toutes. Cette anecdote que rappelle, non sans humour, Gloria Deluchi, avocate chargée de la rédaction de la loi 1.055 et de la mise en place de la ZOFRI, l'illustre : « *quand j'allais à Santiago, les fonctionnaires du Diego Portales<sup>97</sup> disaient 'Voilà la dame d'Iquique qui arrive ... Qu'allons-nous donc offrir aujourd'hui à la ville d'Iquique ? ¿ Qu'allons-nous lui donner qu'elle n'ait pas encore ?'* »<sup>98</sup>. C'est l'attachement personnel du Général à la ville qui peut seul expliquer l'âge d'or d'Iquique sous la dictature : c'était -et c'est encore- la « terre gâtée (*tierra regalona*) », du dictateur. A. Pinochet aime en effet Iquique, où il a commencé sa carrière en 1946. En 1969, en tant que militaire plus haut gradé de la Région, il en a même été Intendant pendant une année, suite au décès accidentel de son prédécesseur civil<sup>99</sup>. Le général possède aujourd'hui trois appartements dans le nouveau quartier de Cavanha, où il espère passer une partie de sa retraite, ce qui l'a conduit à peser d'un poids tout particulier en faveur de sa candidate lors des dernières élections municipales. Et quand il veut éviter d'avoir à rencontrer Fidel Castro (revenu au Chili pour la première fois depuis l'Unité Populaire) lors du sommet ibéro-américain de novembre 1996, il part à Iquique... superviser des manœuvres militaires<sup>100</sup>. Augusto Pinochet compte enfin des amis à Iquique : après le putsch, il n'a pas fait arrêter l'Intendant qui lui a succédé, pourtant proche de Salvador Allende, et dont il dira plus tard dans le *Livre blanc*, qu'il fut le seul socialiste honnête qu'il ait jamais rencontré. De la même façon, au plus fort de la répression, la non-exécution du dirigeant communiste (et actuel maire d'Iquique) Jorge Soria, interné dans le camp de Pisagua, a surpris plus d'un observateur. La rumeur a longtemps circulé, selon laquelle Augusto Pinochet aurait été, avant le putsch, son témoin de mariage puis le

---

<sup>97</sup> Siège du gouvernement militaire à Santiago.

<sup>98</sup> Gloria Deluchi, entretien du 23 octobre 1997.

<sup>99</sup> La loi voulait que si l'Intendant (autorité maximale de la Région) se trouvait dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions, ce soit le militaire le plus gradé de la Région qui assure l'intérim.

<sup>100</sup> *El Mercurio*, 8 novembre 1996.

parrain d'un de ses enfants<sup>101</sup>. Peu importe que cette rumeur ait été fondée ou non ; son existence suffit à montrer qu'aux yeux des *Iquiqueños*, le dictateur déchu a eu un rapport très particulier à Iquique. « *Enfant illustre d'Iquique* » est un titre dont le général est fier, et une partie des *Iquiqueños* le lui rend bien : lors du dernier anniversaire de la ZOFRI, le sénateur de la Région Julio Lagos disait encore : « *sans démagogie [le général Pinochet] a créé un système qui s'est révélé comme le levier de développement le plus spectaculaire du nord, admiré également dans tout le pays. Il faut reconnaître l'effort de ses initiateurs qui ont su devenir des entrepreneurs prospères sur un tas de sable.(...)* »<sup>102</sup>.

γ) Le dessin d'un nouveau compromis entre l'Etat et ses régions extrêmes : la loi Arica (1995)

Le bilan des années d'ouverture économique est sans doute plus négatif à Arica qu'ailleurs, dans la mesure où c'est là que l'effort de planification avait été mené le plus loin pendant la période antérieure, notamment grâce à l'appui de la JAA. « *A Arica, l'impact du modèle libéral fut, en termes comparatifs, régressif* »<sup>103</sup> affirme l'un des intellectuels qui s'est personnellement engagé dans l'effort de développement local depuis le retour de la démocratie. Arica n'a pas véritablement sombré à la suite du déclin industriel qui l'a frappée, lors de l'arrêt des franchises dont elle bénéficiait : elle a stagné et pour comprendre son malaise, il faut comparer son évolution à celle d'Iquique. Pendant que le processus de développement d'Arica était bloqué, la population d'Iquique doublait, témoignant d'un réel dynamisme économique (voir chapitre 6, 6.A.b). La relative proximité des deux villes a permis de limiter l'hémorragie démographique malgré la crise : nombre de chefs de famille *Ariqueños* ont trouvé du travail à Iquique et reviennent voir leur famille les week-ends, celle-ci ne déménageant pas car le coût de la vie reste bien inférieur à Arica...

Alors que le pourcentage de pauvres dans la Région est de 29,3%, il recouvre une réalité bien distincte à Iquique, où ce chiffre à 21,9% et à Arica où il s'élève à 35,2% (MIDEPLAN-CASEN, 1992). On peut multiplier les indicateurs qui montrent l'inversion des situations relatives de développement de ces deux villes comme, par exemple, le niveau de leur consommation en eau potable : le nombre de mètres cubes consommés par an et par personne est passé de 71,64 m<sup>3</sup>/hab en 1982 à 76,8 en 1995 à Iquique, alors qu'à ces mêmes dates, les valeurs de consommation d'eau à Arica s'élevaient à 59,47 et 55,30 m<sup>3</sup>/hab. Sachant que l'eau est un facteur de développement primordial, ces chiffres témoignent de l'engrenage d'un cercle vicieux du sous-développement. Les investissements nécessaires ont pu être réalisés à Iquique (canalisations depuis la Cordillère) où les besoins sont aujourd'hui à peu près couverts, mais pas à Arica où les nappes sont en cours d'épuisement sans que l'on ait réellement trouvé de solution de rechange. On pourrait multiplier les indicateurs de l'inégalité entre Arica et Iquique : en **1985 De même, si** les placements bancaires se

---

<sup>101</sup> Guerrero Jimenez, B. (1988). *¿ Cantémos todos Soria es chorro ?*, Iquique : CREAR.

<sup>102</sup> Cité par *La Estrella de Iquique*, 26 juillet 1997, discours à l'occasion du 22<sup>ème</sup> anniversaire de la ZOFRI.

<sup>103</sup> Patricio Arrancibia, architecte et urbaniste, entretien du 6 juillet 1997

sont élevés à 131,2 milliers pesos<sup>104</sup> (de 1996 par habitant à Arica et à 195,7 à Iquique ; en 1996 l'écart s'était encore creusé : 407,3 milliers de pesos/habitant à Arica et 954,4 milliers de pesos/habitant à Iquique (chiffres INE cités par P. Arancibia, 1997). L'écart qui s'est creusé pendant la dictature ne semble donc pas avoir été véritablement réduit par le retour de la démocratie, ainsi que l'illustre encore le tableau ci-dessous retraçant l'évolution de la population au chômage à Iquique et à Arica :

**Tableau n° 9 : Population active au chômage, Région de Tarapacá**

Trim oct-déc (milliers pers.)	1990	1991	1992	1993	1994	1995	Var (%) 1990-95
Pays	268.9	253.6	217.13	233.57	311.29	248.12	-7.73
I Région	8.34	5.43	5.16	6.78	8.9	6.48	-22.3
Ville Arica	4.02	2.75	3.71	4.29	4.6	3.89	-3.23
Ville Iquique	4.08	2.54	1.39	2.2	3.88	2.46	-39.71

Source : P. Arancibia, 1997

La population d'Arica est tout à fait consciente que son sort a été lié à la déconsidération du pouvoir militaire pour une zone industrielle où le syndicalisme s'était fortement développé. Nombre de personnes qui avaient participé à la JAA étaient fonctionnaires : elles ont donc été reclassées dans diverses administrations depuis, mais sont souvent restées à Arica ; elles sont très attachées au sort de leur ville. Ce sont en grande partie elles qui ont relancé le combat pour Arica dès juin 1990, créant un Comité de Coopération pour le Développement. Ce dernier ne regroupait guère qu'une trentaine de personnes, et ne put mener d'action de grande envergure. Il fut néanmoins à l'origine de la mise en place de vingt-huit commissions de réflexion qui ont rassemblé plus de quatre cents personnes lors de quelques séminaires sur le développement de la ville. Un tel succès finit par gêner certains hommes politiques locaux, notamment les représentants du parti Démocrate Chrétien au pouvoir.

L'absence de résultats directs de cette initiative tenant surtout du lobbying fit monter le mécontentement qui se diffusa dans toute la population. Un jour de grève générale fut déclaré en juin 1991, paralysant totalement la ville dans la tradition des *banderas negras*, draps noirs pendus aux fenêtres en guise de deuil général, lors des années de crise d'Iquique. Cependant, le gouvernement central ne souhaitait pas *a priori* rechercher une solution aux problèmes d'Arica au niveau national. Il décida cependant la création de commissions gouvernementales pour étudier la situation (la principale était dirigée par l'économiste Alejandro Foxley). Le débat *ariqueño* vint ainsi troubler la campagne présidentielle de 1993, obligeant les candidats à prendre position. Aucune mesure concrète n'apparaissant à l'issue de l'élection d'E. Frei, une seconde grève générale se profila en juillet 1994. Le gouvernement décida aussitôt de

<sup>104</sup> Sachant qu'un dollar valait ces dernières années environ 400 pesos, un millier de pesos représente 2,5 U\$ ou 14 francs et un million de pesos représente 2500 U\$ ou entre 12500 et 14000 francs français selon les cours.

créer une commission interministérielle qui décida la mise en place d'une corporation de développement, la CORDENOR (Corporation du nord pour le développement et l'intégration) et commença à réfléchir à un nouveau « Plan Arica » afin de redonner à la ville les conditions fiscales de son développement (P. Arrancibia, entretien 10 juillet 1997).

A la faveur d'un remaniement de gouvernement et du remplacement du ministre de l'Économie, le plan Arica fut présenté fin 1994 : en plus de la prolongation des franchises existantes, il prévoyait surtout des subventions au secteur privé, et le vote d'une nouvelle « Loi Arica » permettant l'extension des privilèges fiscaux de la ville (loi « Arica et Parinacota », promulguée le 12/10/1995). Au-delà de certains symboles (dont témoigne l'émission de timbres, cf. figure n°3), comme le déménagement du siège régional de la CORFO d'Iquique à Arica, ces mesures ne contenaient rien de très nouveau. Un indice statistique pour mesurer le développement d'Arica (l'INACER) fut créé expressément, sur la base d'une désagrégation provinciale et municipale des données régionales ; dans la mesure où ces mêmes données ne sont pas disponibles pour Iquique, cette initiative reste limitée. En plus des bénéfices fiscaux, ce plan mobilise des mesures traditionnelles comme la création d'un nouveau parc industriel près de l'aéroport de Chacalluta, ou l'appui de l'amélioration du réseau routier (notamment vers La Paz). Le problème de ce type de mesures d'exception reste toujours le même : le renversement du rapport de forces induit par les franchises peut être très rapide. La situation est d'autant plus complexe qu'il ne s'agit plus désormais d'un problème uniquement intérieur. L'État chilien ne contrôle pas tout et a du mal à réagir face au développement de zones franches de l'autre côté de la frontière péruvienne depuis 1992 (à Tacna et Ilo).

**Figure n° 3 : Timbres commémorant la Loi Arica et Parinacota, 1995**



Deux des aspects plus novateurs de la méthodologie de développement régional appliquée à Arica sont la reconnaissance de l'importance que revêt la participation de la base à travers la création d'un « forum pour le développement », ainsi que le soutien d'opérations de promotion à fois dans le pays et à l'étranger. La nouvelle Loi Arica contient également une nouvelle approche du problème frontalier : elle tend à instaurer une vision plus commerciale que géopolitique du futur des relations avec la Bolivie et le Pérou en levant l'interdiction des ressortissants des pays voisins d'acquérir des propriétés foncières dans cette zone dite « frontalière ». L'État espère ainsi notamment stimuler la fréquentation touristique de la zone d'Arica et de toute la première Région.

Ce panorama des interventions directes de l'État chilien dans le développement du *Norte Grande* démontre la force de certaines conceptions géopolitiques dans la gestion du territoire. Dans ce contexte, le respect d'un modèle d'ouverture appliqué à tout le pays trouve ici ses exceptions. Telle qu'elle ressort de

la dernière loi Arica, la conception qu'a le gouvernement civil des « régions extrêmes » semble évoluer. Le traitement très particulier réservé au *Norte Grande* par les militaires se modifierait bien plus lentement, d'autant que les gouvernements de la transition n'ont à aucun moment remis en question le fait que la géopolitique demeure leur jardin secret...

### **3.C.c- Le contrôle des frontières**

#### **α) La militarisation du territoire du *Norte Grande***

La distribution des forces armées chiliennes obéit à des hypothèses de conflits qui peuvent évoluer, ainsi qu'on l'a vu à propos du changement de statut d'Arica au sein du schéma national de défense après le coup d'État. A ce titre, le *Norte Grande* où les frontières ne sont pas totalement stabilisées du fait des revendications territoriales boliviennes, a toujours constitué une partie du pays où la présence militaire était forte. Il est difficile d'obtenir des informations chiffrées sur la répartition des troupes sur le territoire. On sait par contre que c'est aujourd'hui à Iquique qu'est le régiment de l'armée de terre le plus important : le nombre d'hommes y a été augmenté pendant la période militaire (nourri notamment des mutations des soldats basés à Arica), sans qu'il y ait eu pour autant création d'un nouveau corps.

La militarisation du territoire pendant les années où les militaires dirigèrent le pays comporte deux volets : un redéploiement stratégique répondant à une vision guerrière de la gestion du pays, et des préemptions foncières importantes en milieu urbain, traduisant un rapport de pouvoir à l'avantage de l'armée. C'est ainsi qu'à Antofagasta, les forces armées se sont approprié une grande partie des terrains qui appartenaient à l'Université Catholique, en périphérie sud. Depuis, la ville s'est étendue en « passant au-dessus » de cette enclave militaire urbaine qui brise sa continuité. Nous reviendrons sur cet aspect de l'emprise territoriale des militaires au Chili dans le traitement des conséquences foncières de ces prises de possession, notamment de la gestion avantageuse des plus-values immobilières réalisées par l'armée. Nous souhaitons ici nous pencher plutôt sur la militarisation du territoire dans l'intérieur du *Norte Grande*.

Les découpages administratifs issus de la réforme de 1975 visaient à assurer le meilleur contrôle possible sur le territoire national. Si en milieu urbain, la « sécurité » passait d'abord par la nomination de militaires aux commandes, dans les communes intérieures, le système permettait certes le contrôle des hommes, mais il demeurait très difficile d'assurer la mainmise sur des espaces de très faible densité. Le tracé des limites communales servit donc à organiser une répartition homogène des troupes.

La militarisation du *Norte Grande* apparaît de façon très lisible à la lecture de tous les indicateurs démographiques disponibles sur les villages de l'intérieur des terres (dépression intérieure et surtout précordillère et altiplano). La première mesure concerne la situation actuelle, telle qu'elle ressort du dernier recensement, qui souligne un taux de masculinisation du *Norte Grande* très élevé, et tout particulièrement dans les villages de la précordillère. A Putre, capitale de la province de Parinacota, ce taux s'élève à 253,6 alors qu'il n'est que de 153 dans le secteur rural environnant. Les chiffres à l'échelle de l'ensemble de la province de Parinacota

(188,3) confirment cette présence. Toute l'éloquence de ces chiffres est encore soulignée quand on les compare à la mesure du même taux dans la population de 0 à 14 ans à Putre : l'indice n'est alors que de 103,7. Les résultats de cette première série de chiffres sont confirmés par la lecture de la pyramide des âges : les hommes de 15 à 39 ans y sont surreprésentés, et tout particulièrement les 15-19 ans, catégorie qui inclut la classe d'âge des conscrits, et ceux qui ont entre 35 et 39 ans représentant l'encadrement des jeunes précités.

L'évolution démographique d'un grand nombre de ces villages de la précordillère a souvent été comparable. On y observe un ralentissement de la croissance à partir des années 1920, du fait de nombreux départs vers la ville et les mines. La baisse la plus nette intervient entre 1940 et 1970, due à l'attrait que représente le port libre d'Arica ; elle est parfois entrecoupée d'une phase de stabilisation imputable à la croissance naturelle. La chute est enrayée après le recensement de 1970. A Putre, la population qui avait baissé en 1970 jusqu'à son niveau de 1907 (soit 1767 habitants) atteint 3356 habitants en 1982, soit plus qu'à son maximum antérieur. Depuis 1992, elle baisse à nouveau.

L'impact territorial de cette évolution est d'une limpidité impressionnante sur la photo ci-dessous prise de la route qui surplombe Putre. A droite, on voit le village traditionnel, à gauche le régiment dont la superficie double la surface urbaine totale. Dans les autres villages, l'armée ne dispose pas toujours de bâtiments propres. Mais on nous a souvent signalé les gymnases dont chaque village était doté depuis les années 1980... qui pouvaient abriter aussi des équipements militaires.

**Photo n°1 : Putre, bourg de la Précordillère à moitié civil, à moitié militaire (à gauche)**



β) Le contrôle renforcé des frontières

Ce contrôle resserré du territoire intérieur est cependant loin d'assurer l'imperméabilité des 200 000 kilomètres carrés de désert et de steppes d'altitude. Aussi les militaires ont mis en place trois types de stratégies pour tenter de rétrécir les mailles du filet, qui ont encore plus ou moins cours aujourd'hui. Sous couvert de lutte

anti-drogue, ce qui semble le plus pratiqué à l'heure actuelle, en dehors des mouvements de troupes traditionnels, c'est le quadrillage de la zone par des patrouilles munies d'appareil d'observation à infra-rouge errant sur les pistes peu fréquentées de l'altiplano. Nous en avons rencontrées dans les endroits les plus reculés.

Les autres moyens de contrôle territorial sont plus radicaux : pendant la dictature, les militaires ont barré les routes permettant de traverser les Andes. A la latitude de Santiago, ils les ont dynamitées ; dans le *Norte Grande* où elles n'existaient pas encore, il a suffi d'arrêter les travaux. Cette politique a retardé d'une génération la concrétisation d'une véritable intégration continentale. Ainsi la JAA avait considéré dans son plan de développement que la construction d'une route de bonne qualité (asphaltée) entre Arica et La Paz était essentielle à l'essor économique de la zone. Elle avait ainsi commencé à investir dans l'avancement de la mise en bitume d'un premier tronçon. La route ne fut terminée qu'au retour de la démocratie au Chili.

La troisième stratégie des forces armées, la plus brutale aussi dans la mesure où elle est irrémédiable, fut le minage de la frontière. Ce seraient 800 000 mines qui auraient été posées le long de la frontière andine dans les années 1970 (sources nationales citées par *El Mercurio*, 12/9/1997). Il est difficile de dire plus précisément combien de mines ont été disséminées dans le *Norte Grande*, mais leur présence est signalée par des panneaux d'avertissement du danger placés de façon quasiment continue à l'est de la piste qui relie Calama à Arica par l'altiplano. Cela se fit en dehors du droit international qui l'interdit quand un pays n'est pas en guerre. Bien que réalisé au su de tous, ce procédé n'a été réellement dénoncé que récemment par la Bolivie, à l'issue du retour au pouvoir de H. Banzer en 1996.

La pression de l'armée sur le *Norte Grande* ne se limite pas à cette emprise directe : les possessions foncières des forces armées chiliennes sont très étendues et la prégnance des théories géopolitiques héritées des militaires dans la gestion territoriale des gouvernements de transition assure son prolongement jusque dans certaines stratégies civiles de développement.

γ) La notion de *frontières intérieures* : le besoin géopolitique de maintenir des populations sur les marges

La transition démocratique aurait pu signifier un certain recul de l'influence de l'armée dans la gestion territoriale. Mais les études géostratégiques ont gardé toute leur force et l'aménagement du territoire semble destiné à demeurer un domaine partagé, ainsi que l'illustre le débat sur les *frontières intérieures*. Ce travail semble être une initiative des forces armées, saluée par le président de la République Eduardo Frei le 18 août 1994, lors de l'inauguration du mois de l'armée.

La notion de *frontières intérieures*, issue de la réflexion géopolitique de A. Pinochet est fondée sur une ambivalence : on associe en effet en tout premier lieu l'idée de frontière à une limite extérieure alors qu'ici au contraire son champ d'application est réduit à l'espace national. La portée de cette appellation est forte car elle déplace au sein du territoire national un vocabulaire de géopolitique externe : elle laisse penser à une vision défensive du territoire. Or ce n'est pas exactement de cela

qu'il s'agit : ce concept est construit sur un glissement de sens. Certes l'objectif militaire est de recenser les zones délicates à défendre autour des frontières, mais il s'agit surtout ici de faire apparaître les points du territoire qui sont séparés de l'ensemble par une différence de niveau de développement. Dans une leçon magistrale, le général Pinochet définissait le concept comme une :

« entité différente séparée et/ou à l'écart du reste de la population nationale et qui n'arrive pas à jouir du bien-être général du fait de facteurs géographiques défavorable » A. Pinochet Ugarte, Cours magistral, Santiago, août 1993 (in Ejercito de Chile, 1994 : 6-7).

Dans ce premier sens, elles ne représentent pas forcément une étendue spatiale : les *frontières intérieures* marquent des gradients internes de développement.

Leur prise en compte conduit à un aménagement du territoire qui dans ses effets ressemblerait à un processus mené dans un contexte plus pacifique et démocratique, mais qui prend ici un sens guerrier. Maintenir des populations sur les marges, c'est fondamental de peur de voir les armées ennemies traverser les frontières internationales et envahir des confins vides d'hommes. Cette vision s'applique avant tout aux extrêmes du pays, les Régions les plus problématiques restant les plus australes (n°XI et XII) du fait de l'acuité des conflits frontaliers avec l'Argentine : elles sont toutes entières définies comme des zones problématiques. C'est également le cas du nord du pays dont la superficie presque intégrale est considérée zone de *frontières intérieures*. Ce concept permet donc de définir des espaces marginaux dans la mesure où ils sont distants du centre, à l'écart du contrôle politique et du développement économique : « *des espaces terrestres sous la souveraineté chilienne, non reliés totalement ni effectivement à l'action du gouvernement central et/ou régional, où le développement des activités humaines et productives est rendu difficile du fait de la distance par rapport au noyau vital et géohistorique du pays ; l'absence de voies de communication...* » (A. Pinochet U., *ibid*).

L'objectif de cette définition était triple. La prise en compte des frontières intérieures devrait permettre de recentrer l'action publique dans ces zones. Elle devait également y favoriser les interventions du secteur privé (par sa participation à la construction et l'entretien des infrastructures de base, ainsi que sa participation à la prospection et à l'exploitation des ressources naturelles sur ces territoires, ce qui y fournirait du travail pour la main d'œuvre locale). Il s'agissait bien entendu également de maintenir une forte présence de l'armée dans ces zones critiques, aussi bien sur le terrain que dans leur analyse.

Toute la réflexion menée par la commission chargée de dresser la carte de ces zones à risque a donc tenté de définir quelles étaient les modalités de fonctionnement du territoire pouvant servir d'indicateur pour définir ce type d'espace. Il s'agissait de définir l'espace d'application de relations spatiales : « *Le concept étudié a été conçu dans une relation spatiale entre deux espaces. Le premier vu comme émetteur, le second comme récepteur. La relation est une influence qui se manifeste à travers des moyens physiques et non physiques. La détermination générique de ces moyens, de l'identification postérieure de leur présence ou absence, permet de définir des espaces. Ainsi, grâce à l'abstraction la plus poussée, on a identifié leur présence ou*

*absence avec les différents niveaux d'intensité d'un connecteur* » (Ejercito de Chile : 1994 : 8).

Pour cela furent retenus huit outils conceptuels : l'accessibilité, la connectivité (l'aptitude à connecter et à être connecté), l'axe (l'appartenance à un système axial), l'habitabilité, l'arrière-pays, la nodalité, la durabilité (*sustentabilidad*), la topologie. L'unité de base devant être utilisée pour cette analyse spatiale étant la commune « *structure sociale qui correspond à l'échelon inférieur de la division politico-administrative du pays, lequel réunit des conditions d'homogénéité en termes de population et qui dispose d'un noyau vital qui génère une influence dans son espace* » (Ejercito de Chile, 1994 : 9). Les capitales régionales ou villes comptant une population de plus de 10 000 habitants ne devaient pas être prises en compte, leur offre de services et leur niveau d'infrastructures les écartant d'emblée de l'appartenance à une quelconque frontière intérieure. Les documents finaux font toutefois apparaître une partie des communes d'Iquique ou d'Antofagasta dans les périmètres décrits : la méthodologie mise en œuvre n'est pas détaillée.

L'étude a d'abord été menée grâce à la mesure de différents types de facteurs dans les communes concernées, donnant lieu à l'attribution de notes de 3 à 1. Les différents facteurs étaient ensuite pondérés en fonction de leur capacité à favoriser l'accessibilité et la connexion (chiffres notés en gras. Ex (2)). Au terme de cette analyse factorielle, la note maximale était de 25,5 points, le score minimal de 8,5 (voir encadré page suivante)

Ce classement a permis de définir trois ensembles, selon que le positionnement des notes des différentes communes par rapport à 66% et 33% du meilleur score possible, correspondant à trois types de frontières intérieures. Les zones situées au-delà de 66% (note de 19,72 à 25,5) furent considérées comme *non critiques*. Entre 33 et 66% (de 14,11 à 19,72), elles furent déterminées comme *frontières intérieures intermédiaires*. Le fait de se situer en dessous de 33% de la valeur maximale (de 8,5 à 14,11) définissait donc les *frontières intérieures critiques*. On aboutit ainsi à la définition de 29 zones de frontières intérieures (regroupant les 68 communes concernées quand elles sont attenantes et que certaines ressemblances l'autorisent), soit plus de 46% du territoire national.

**Tableau n° 10 : Types de frontières intérieures**

Frontières intérieures non critiques	Frontières intérieures intermédiaires	Frontières intérieures critiques
23,72%	47,14%	29,14%
83 142 km <sup>2</sup>	165 200 km <sup>2</sup>	102 115 km <sup>2</sup>

Source : Ejercito de Chile 1995.

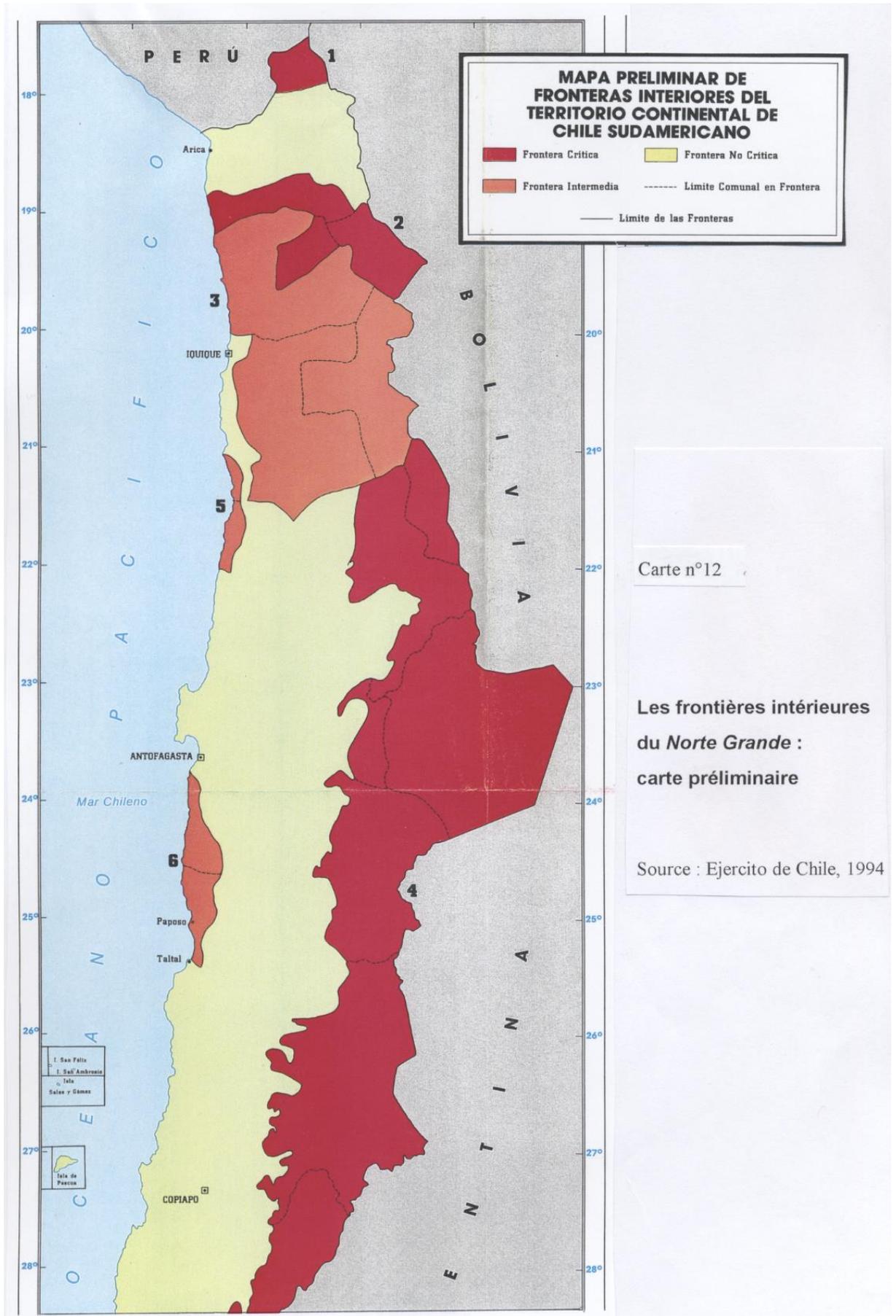
**Tableau n° 11 : (récapitulatif d'après les documents présentés par l'armée chilienne) :**

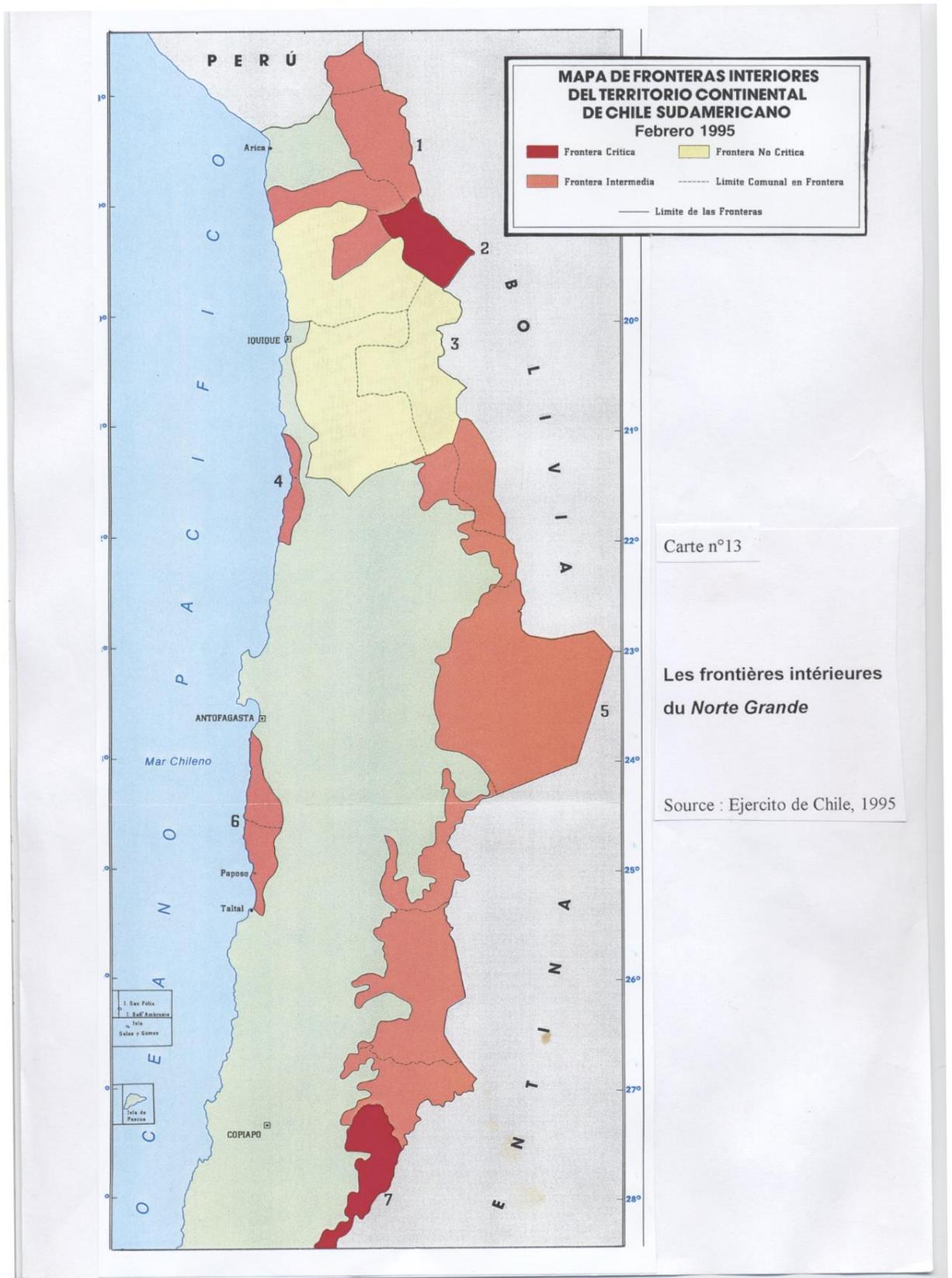
<p style="text-align: center;"><b>METHODE D'ANALYSE DES COMMUNES</b> <b>DEFINISSANT LES FRONTIERES INTERIEURES</b></p> <p>1/ <u>Facteur de connexion fondamental</u> : - <b>réseau routier (2)</b> : les notes sont attribuées selon le revêtement (la note inférieure est attribuée à 38 communes)</p> <p>2/ <u>Facteurs de connexion secondaires</u> : - <b>niveau de pauvreté (1)</b> (données FOSIS) et adéquation de l'offre de services comme</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>santé (1)</b> : l'indicateur choisi aurait pu être la mortalité infantile, mais on a préféré considérer l'accès aux soins en termes de moyens de transport pour atteindre un centre de traitement intégral (transport urbain, interurbain, pas de liaison routière), et, pour pondérer cette appréciation modale, on a pris en compte un élément physique du parcours : le fait d'avoir à changer d'unité géomorphologique (cela est considéré comme impossible en milieu urbain, et par contre évident dans les deux autres cas). 36 communes présentent à ce titre une situation précaire.</li><li>- <b>éducation (1)</b> : Selon le pourcentage de population en âge scolaire scolarisée effectivement (&gt; 75%, entre 50 et 75%, &lt;50%). Il semble au vu des statistiques scolaires chiliennes que le cas le plus défavorable soit introuvable sur des statistiques communales.</li><li>- <b>eau potable (1)</b> : la couverture de la commune est mesurée (&gt;75%, entre 50-70%, &lt;50% : cette dernière situation est le cas de 45 des communes concernées)</li><li>- <b>services bancaires et financiers (1)</b> : on distingue leur présence conjointe, la présence de banques seules, et l'absence totale de ce type de services.</li></ul> <p>3/ <u>Facteurs conditionnant l'accessibilité</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>géomorphologie (0,5)</b> : la pente étant considérée comme la variable la plus restrictive, les zones planes sont dotées de la meilleure note (terrasses littorales, dépression intermédiaire, plaines de Patagonie), les reliefs modérés d'une note moyenne (cordillère de la côte, précordillère, steppe de Patagonie), les hautes montagnes et l'insularité étant considérées comme les plus handicapantes (Cordillère des Andes, Cordillère de Patagonie, îles). Dans le nord, la zone de l'altiplano est incluse dans la Cordillère des Andes, mais si ses altitudes sont très élevées, les pentes sont faibles et rendent le franchissement de la chaîne plus aisé.</li><li>- <b>climat (0,5)</b> : les différents climats (classification de Köppen, 1918) sont notés en fonction de l'habitabilité qu'ils offrent. Un seul reçoit la meilleure note, le climat tempéré chaud à précipitations hivernales.</li><li>- <b>hydrographie (0,5)</b> : deux critères sont retenus, le fait de déboucher ou non sur la mer, et la localisation du point de source. Que celui-ci soit situé dans un pays voisin semble moins souhaitable (même si le cours d'eau est exoréïque) qu'un bassin aréïque entièrement en territoire chilien.</li><li>- <b>biogéographie</b> : exprime aussi des conditions d'habitabilité. Mais ce facteur n'a finalement pas été considéré.</li></ul> <p style="text-align: right;">EJERCITO de CHILE, 1994.</p>
---

L'année suivante, la commission entreprit de reprendre ce travail de définition, opérant cette fois une séparation entre facteurs quantifiables (naturels et culturels ; l'électrification est ajoutée à la liste) et non quantifiables : « *tous les problèmes dérivant des caractéristiques de certains secteurs géographiques et affectant le développement, l'intégrité, la sécurité et l'identité nationale* » (Ejercito de Chile, 1995, p.7). Des exemples sont donnés pour illustrer cette nouvelle catégorie, il s'agirait des zones : où les problèmes peuvent générer du mécontentement social ; où les caractéristiques géographiques empêchent la présence et/ou l'action opportune de l'Etat ; des zones exposées à une influence étrangère permanente à cause de leur éloignement des centres d'influence nationaux ; des zones où le sentiment d'appartenance nationale est mis en péril ; des zones dépeuplées du fait de migrations vers des centres attractifs dans les pays voisins ; des zones dépeuplées du fait de migrations vers la zone centrale du pays surpeuplée. Une liste de ces communes est donc établie, illustrant la subjectivité de ces nouveaux critères : dans la I<sup>ère</sup> Région, les communes présentant des problèmes non quantifiables sont celles de General Lagos, Putre, Colchane et Pica ; dans la II<sup>ème</sup> Région celles de Ollagüe et de San Pedro de Atacama, soit quasiment toutes les zones frontalières (voir cartes n°12 et 13).

La comparaison des deux cartes de 1994 et 1995 pour le nord du pays illustre ces changements méthodologiques. Sur la première carte, les frontières intérieures critiques sont beaucoup plus représentées : presque toutes les communes andines en font partie, à l'exception de l'intérieur d'Iquique considéré comme frontière intérieure intermédiaire et de la majeure partie de la commune de Parinacota qui ne semble pas présenter de problèmes (son score est certainement très bon du fait de la présence d'une route aujourd'hui totalement asphaltée reliant Arica à la Bolivie qui traverse la commune). Ce cordon frontalier critique se prolonge jusqu'à la latitude de Copiapó, avec une interruption à la hauteur d'Iquique. Le reste du *Norte Grande* est considéré comme non critique à l'exception de zones côtières situées à la limite des zones d'influence des grandes villes, et à la restriction de la presque totalité de la province d'Iquique. On perçoit déjà sur cette carte qu'Iquique bénéficie d'un statut particulier : sa zone frontalière semble moins problématique qu'ailleurs alors que le niveau de la dépression intermédiaire semble poser problème. Cette irrégularité du tracé révèle un statut géopolitique exceptionnel que nous détaillerons par la suite à la lumière de nouveaux éléments. En revanche, la difficulté à défendre Arica en cas de conflit avec le Pérou n'apparaît pas sur cette carte car elle ne provient pas du sous-développement mais de la seule topographie.

La carte de 1995 en revanche fait quasiment disparaître les points rouges que sont les frontières intérieures critiques à l'exception de la zone de Colchane. Le cordon altiplanique, depuis le point de rencontre des trois frontières chilienne, péruvienne et bolivienne au nord, jusqu'à la latitude de Copiapó n'est plus considéré que comme frontière intérieure intermédiaire, à l'exception de l'intérieur d'Iquique. Toute la zone d'Iquique a acquis le statut de frontière intérieure non critique. Il est intéressant de noter que le reste du territoire, à l'exception des zones côtières problématiques qui restent les mêmes, perd son caractère de frontière intérieure (sur la première carte le pays tout entier apparaissait comme frontière intérieure non critique, même la zone centrale autour de Santiago).





## **Chapitre 4- La polarisation néolibérale : le renforcement de phénomènes spatiaux intrinsèques au Norte Grande chilien**

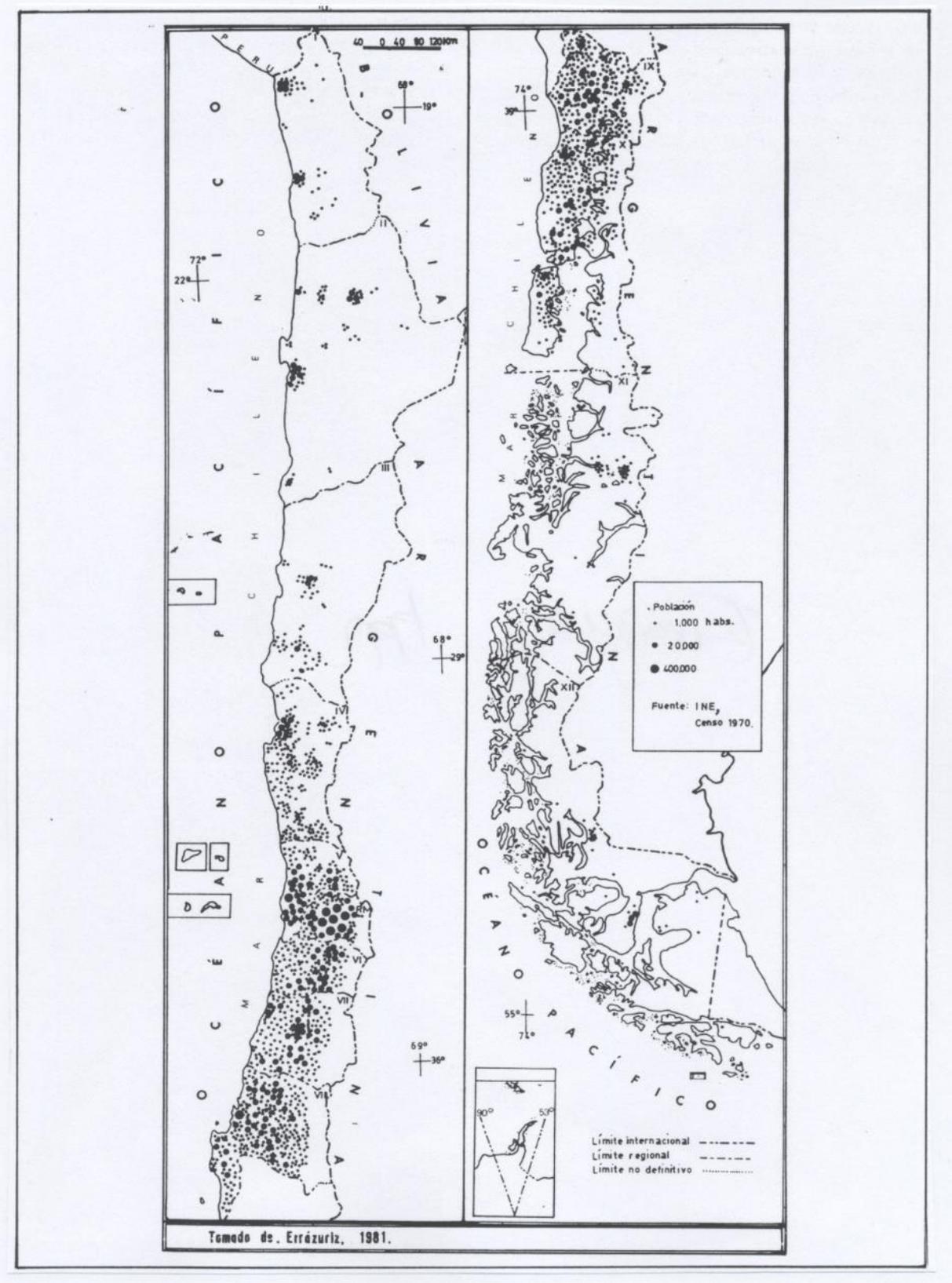
Que l'on se penche sur les cartes, ou que l'on y arrive au bout d'un long voyage, le premier sentiment qui se dégage à la découverte du *Norte Grande* tient à l'ampleur du « vide » : ce sont les points de concentration urbaine sur la carte (voir carte n°14), c'est la platitude monotone de la dépression intermédiaire que traverse la route panaméricaine ou encore l'ocre infini du paysage vu d'avion, parcouru de ravines sèches qui ne semblent pas laisser place à l'occupation humaine. La population paraît extrêmement concentrée, sans qu'il faille pour expliquer cette situation faire appel aux processus de polarisation censés caractériser les espaces soumis à la globalisation : on est dans le désert d'Atacama, l'un des plus arides de la planète.

Il faut prendre garde dans une étude d'impact de ne pas attribuer tout ce que l'on observe au principal facteur étudié, en l'occurrence le modèle économique néolibéral. De fait, certains aspects de l'organisation du territoire du *Norte Grande* s'expliquent par son contexte physique et historique que les orientations politico-économiques contemporaines n'ont fait qu'exagérer. Après avoir présenté les modalités de l'application du néolibéralisme au territoire chilien, il faut donc revenir sur une présentation plus détaillée du *Norte Grande*. Ce chapitre voudrait disséquer les structures lourdes qui sous-tendent l'organisation de l'espace : il s'agit bien évidemment du relief de la zone et de son climat si particulier, mais aussi de l'histoire de ses formes de mise en valeur qui permet de mieux comprendre le contexte des décisions d'aménagement actuelles, à la fois au niveau régional et national du fait du poids fondamental de cette périphérie pour l'économie du Chili tout entier. Les nombreuses citations littéraires qui émaillent ce texte visent à éclairer la construction identitaire de ce territoire. Le recours fréquent au premier tableau géographique du pays qui cherchait avant tout à rendre compte de l'âme de ce territoire du bout du monde (Benjamin Subercaseaux, *Le Chili, une folle géographie*, 1941) contribue à transmettre cette épaisseur historique et symbolique. Ce contrepoint poétique nous permet aussi de mieux montrer combien la réalité de ces confins miniers a acquis une portée mythique dans le reste du pays. Les modifications rapides de ces régions sous le coup de l'ouverture économique pratiquée à partir de 1973 ont-elles bouleversé ces structures ou bien seulement leur image ? Dans la mesure où l'aridité conditionne depuis toujours une relative concentration des populations dans le *Norte Grande*, les processus de déterritorialisation souvent observés en phase néolibérale remettent-ils vraiment en cause les phénomènes spatiaux intrinsèques ?

### **4.A- L'absence d'espaces interstitiels : quand les modes d'exploitation exagèrent les données naturelles**

Les phénomènes de polarisation qui peuvent caractériser la globalisation contemporaine, viennent accentuer les effets du climat aride qui règne dans le *Norte Grande* et conditionne l'installation humaine autour des points d'eau (naturels ou artificiels dans le cas des forages et adductions). Ils doivent aussi être pensés dans le contexte des modes spécifiques d'occupation historique du continent latino-américain où l'on a remarqué dès les premières années de la colonisation « (...) *les faibles densités moyennes, la distribution des populations et des activités en archipels, et le*

Carte n° 14 : Vides et pleins du territoire : la distribution de la population au Chili



*cloisonnement généralisé des territoires avec des espaces utiles séparés les uns des autres par de vastes étendues vides... »* (J.-P. Deler, in H. Rivière d'Arc, 1993). La notion de peuplement en *archipel* qui fait florès aujourd'hui (P. Veltz, 1996) aurait, en Amérique Latine en général, et dans le *Norte Grande* chilien en particulier, une consistance bien antérieure à la période d'ouverture économique libérale de cette fin de siècle. Elle est aussi caractéristique des fronts pionniers où « *on ne rencontre guère de liaisons à moyenne distance, établissant la domination d'un noyau sur son voisin, ou des échanges commerciaux entre deux voisins* », ainsi que l'avait montré C. Bataillon dans sa typologie régionale du Mexique (1968 : 196). On tentera ici d'en cerner les contours, et de voir si les réalités historiques du nord du Chili ne présentent d'autres formes spatiales que l'on assimile aujourd'hui trop rapidement aux conséquences de la mondialisation : cette configuration discontinue induit-elle une relation espace-temps spécifique ?

#### **4.A.a- Le désert le plus aride du monde**

« Nous savons que dans l'extrême nord, le Chili est séparé du reste du monde par une vaste étendue désertique » *B. Subercaseaux (1961 : 51)*.

La frange désertique qui fait du Chili un « bout du monde » isolé et lui confère son caractère quasi-insulaire, c'est le *Norte Grande*. Cette périphérie nationale est une vaste étendue aride, où la contrainte climatique conditionne les modes d'occupation du territoire. Le désert interdit en effet le peuplement continu, et explique l'absence d'un tissu d'espaces interstitiels. Traditionnellement, les populations se sont concentrées autour des quelques points d'eau ou oasis.

##### **α) Un désert zonal étagé**

Les paysages de l'extrême nord chilien déclinent tous les possibles du désert, depuis le désert brumeux côtier jusqu'aux steppes de haute altitude. Cette omniprésence de l'hyperaridité qui se module selon la latitude et l'altitude est liée à une conjonction exceptionnelle de phénomènes climatiques. Leur interdépendance explique que l'Atacama soit un des lieux les plus arides de la planète. Il s'agit d'un désert zonal, lié à l'influence d'un anticyclone sur le climat de la façade orientale d'un continent à la hauteur des tropiques. Dans ce cas, la présence de l'anticyclone du Pacifique sud-oriental (de l'île de Pâques) se conjugue à d'autres phénomènes pour garantir une stabilité remarquable de l'atmosphère : la présence d'eaux froides (l'*upwelling* -remontées d'eaux profondes- n'est pas réchauffé en surface du fait de la présence du courant de Humbolt qui longe la côte depuis le Cap Horn) ainsi que la barrière montagneuse des Andes, qui interdit la pénétration des masses d'air humide de l'Amazonie (le nord-est de la zone reçoit seulement quelques précipitations liées à l'*hiver bolivien*). Le courant froid assure la stabilité de la couche inférieure de l'atmosphère, surmontée par l'air plus chaud porté par l'anticyclone. Le maintien de cette inversion thermique est garanti par la présence du massif andin qui barre l'accès aux masses d'air atlantiques de circulation d'ouest. Les phénomènes de subduction de la plaque océanique Nazca sous la plaque continentale de l'Amérique du sud

contribuant à accentuer la surrection de la Cordillère, renforcent au fur et à mesure cet effet-barrière, intensifiant encore les conditions de l'aridité (voir la figure n°4)<sup>105</sup>.

Ce désert se caractérise par de très faibles précipitations (de quelques millimètres à 50 - 200 millimètres par an en altitude où il règne un régime pluvio-nival caractérisé par une très grande irrégularité inter-annuelle), une faible amplitude thermique annuelle et une nébulosité importante sur les côtes due à l'inversion thermique (appelée localement la *camanchaca*). Les précipitations augmentent graduellement vers le sud, à partir de la troisième Région : 25 mm à Copiapó, 70 mm à Vallenar, et 114 mm à La Serena, dans la quatrième Région (vers le nord, l'hyper-aridité se prolonge dans le Pérou méridional). L'espace que couvre l'actuelle deuxième Région est la partie la plus aride de ce désert, et également de toute l'Amérique Latine : ce serait le milieu de la « diagonale aride » définie par Emmanuel de Martonne en 1934 (Note à l'Académie des Sciences publiée dans le *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, 1934 : 58-62), point d'intersection entre les déserts côtiers de la façade Pacifique et les pampas de piémont du sud-ouest du continent (voir cartes n°15 et 16). Quels que soient les indices d'aridité (combinant l'absence de précipitations, les températures, le sol et le relief, l'évapotranspiration réelle, maximale ou potentielle...) le désert chilien apparaît comme l'un des plus secs de la planète, classé dans la catégorie hyperaride ou d'aridité absolue. Selon la carte de répartition de l'UNESCO (P. Meigs, 1952) construite sur la mesure du rapport P/ETP (précipitations/ évapotranspiration potentielle), l'Atacama est un des déserts les plus arides (P/EPP < 0,03), où la pluviosité faible et aléatoire interdit quasiment toute végétation pérenne, sauf dans les oasis. Seul l'altiplano de la Région de Tarapacá, qui reçoit quelques précipitations d'été, tout en faisant partie de la zone aride.

La zone considérée s'étendant sur huit degrés de latitude, ce climat subit quelques variations zonales. Cependant, la principale différenciation climatique dans le *Norte Grande* chilien est liée à la disposition méridienne du relief qui assure un certain étagement des phénomènes (voir profils topographiques, figures n°5a, 5b, 5c). La côte est peu accessible depuis l'intérieur des terres, car elle est dominée par une première cordillère, dite « cordillère de la côte », un *horst* granitique qui culmine entre 700 et 1000 mètres. Seules quelques terrasses marines offrent des possibilités d'installation, où l'on trouve des traces d'occupation humaine ancienne (comme à Caleta Camarones, Chucumata, ou Patillos, dans la première Région) ainsi que les villes contemporaines de Arica, Pisagua, Iquique, Tocopilla, Mejillones, Antofagasta, Taltal, Chañaral et Caldera.

En remontant le profil topographique de cette zone, on rencontre ensuite une vaste dépression intérieure, un *graben* appelé « *pampa* du Tamarugal » du nom du seul arbre qui peut y subsister, le *tamarugo* (*Prosopis Tamarugo*), phréatophyte dont les racines plongent vers les nappes à plusieurs dizaines de mètres de profondeur. Son nom est souvent raccourci en « *Pampa* », que nous reprendrons dans le fil de notre étude malgré le contresens scientifique patent du fait de sa diffusion locale. A

---

<sup>105</sup> Nous remercions M. Roland Paskoff pour ses indications bibliographiques précieuses sur les milieux arides chiliens.

certaines latitudes, cette dépression est interrompue par des chaîons montagneux longitudinaux comme la cordillère de Domeyko à la hauteur d'Antofagasta.

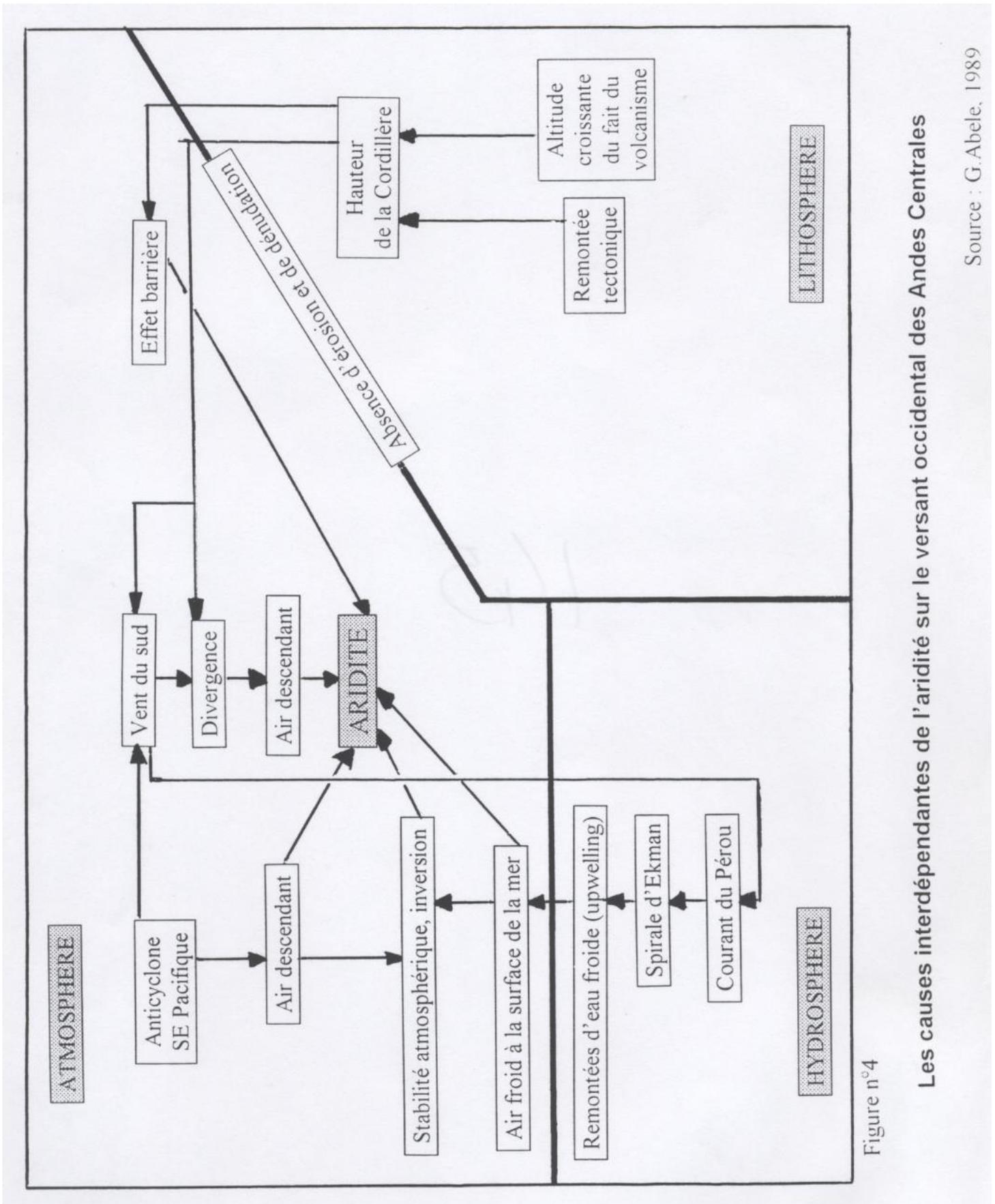


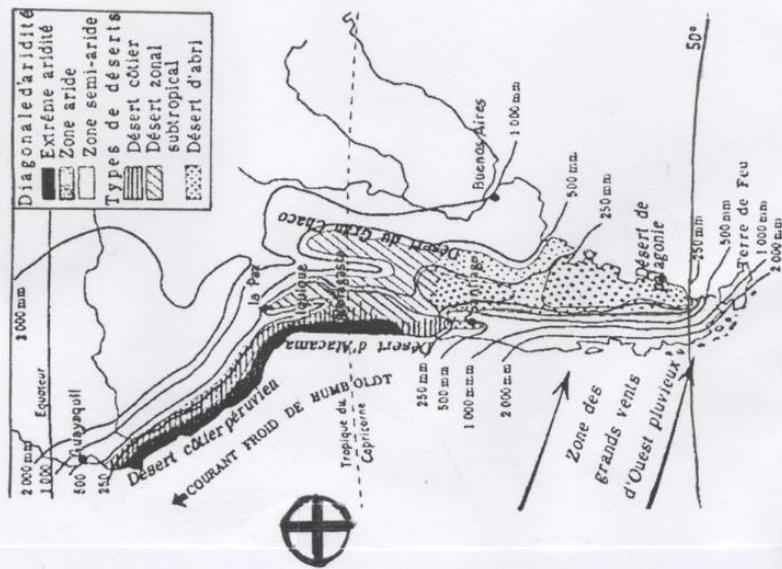
Figure n°4

Les causes interdépendantes de l'aridité sur le versant occidental des Andes Centrales

Source : G.Abele, 1989

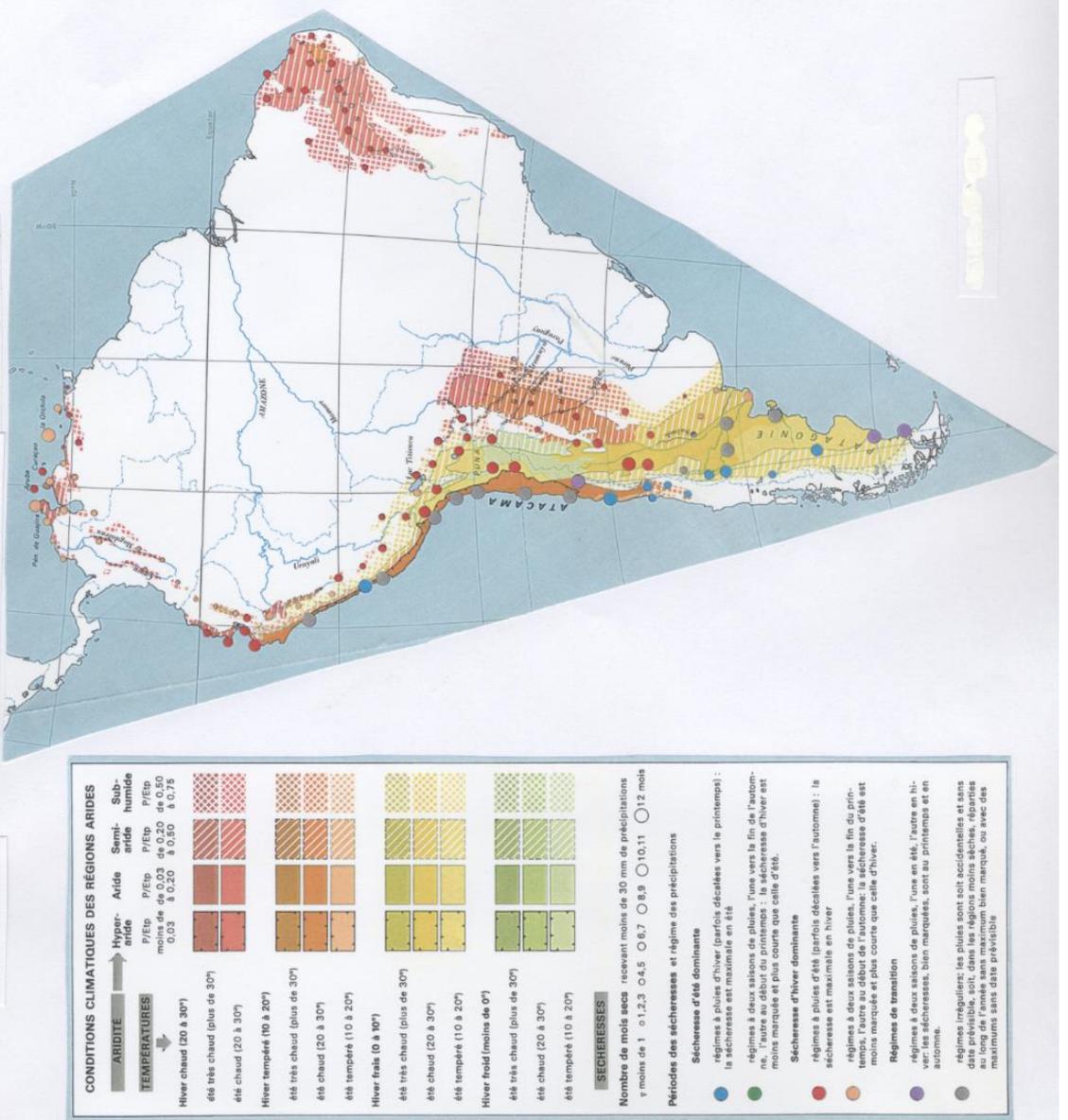
# La « diagonale » d'aridité de l'Amérique du Sud

Carte n°15; E. de Martonne, 1934

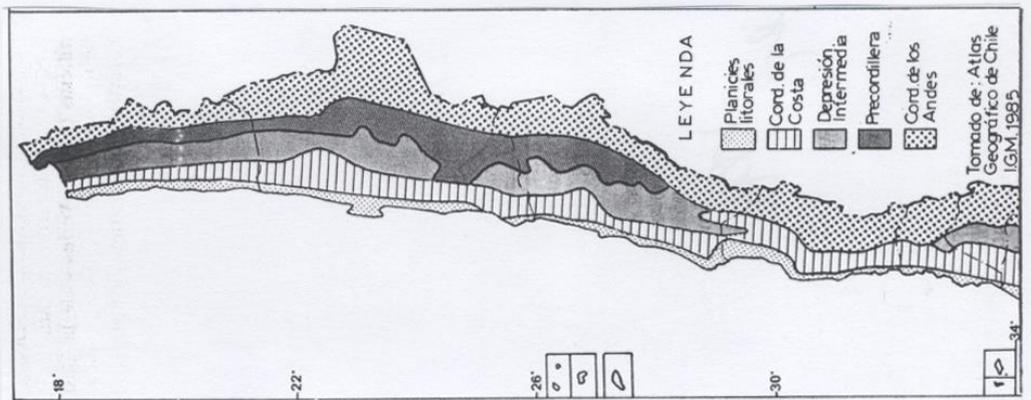


Une zone aride prend en écharpe l'Amérique du Sud de l'Equateur (rivage Pacifique) au 50<sup>ème</sup> degré de latitude Sud (rivage Atlantique). Passage d'un désert chaud maritime (désert péruvien, désert d'Atacama) à un désert chaud subtropical (Gran Chaco) puis à un désert d'abri du type tempéré continental. La croix rajoutée sur la carte originale marque le principal centre de hautes pressions.

Carte n°16; Carte UNESCO, 1977 selon l'indice de P. Meigs (1952)



Carte n° 17  
**Les principales unités du relief**



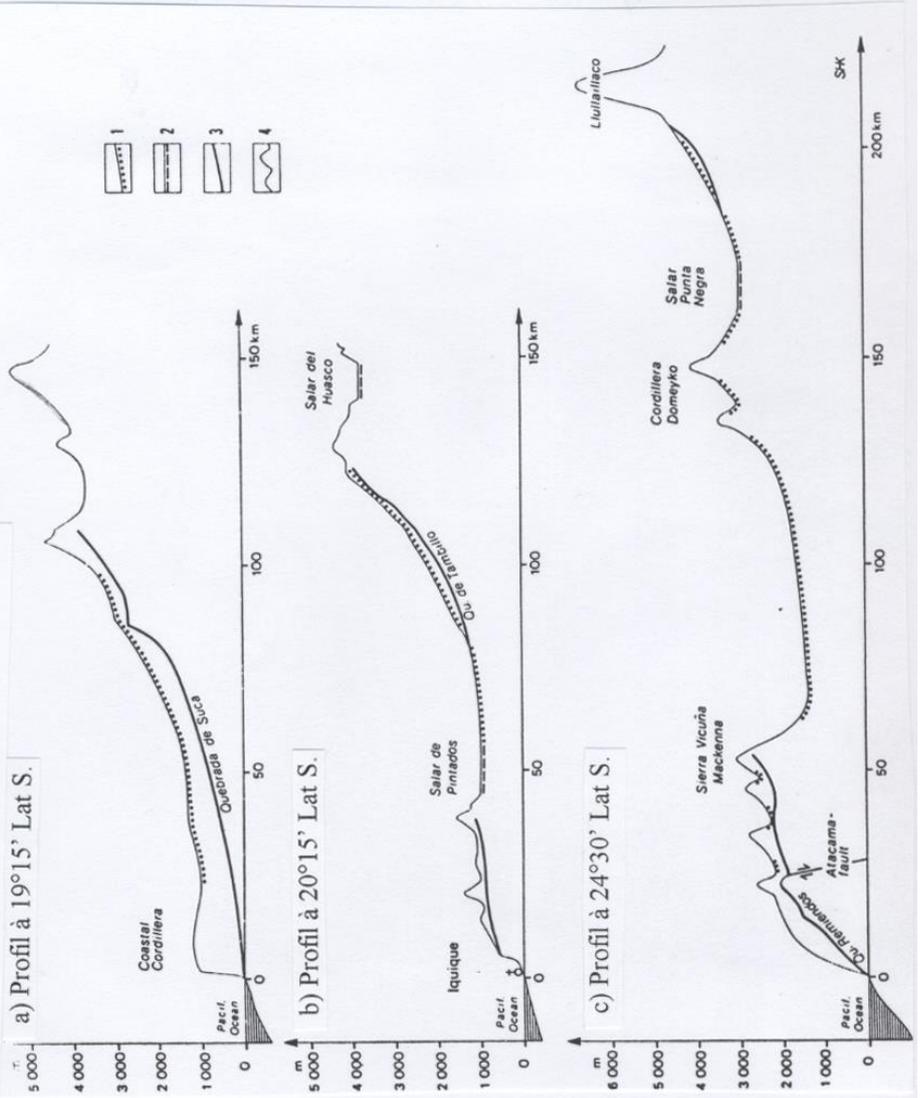
Figures n° 5a, 5b, 5c

**Erosion linéaire dans le Nord du Chili, à différentes latitudes**

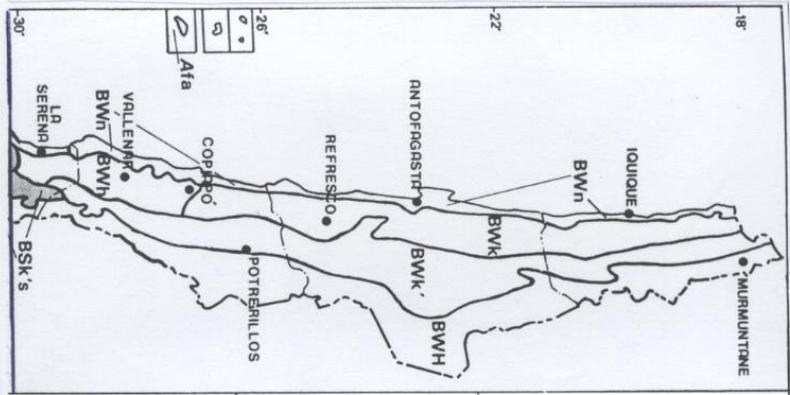
Légende :

- (1) : surface de pédiments et d'accumulation en bajada (incluant partiellement des tuffs et des ignimbrites)
- (2) : salar
- (3) : profil d'incisions fluviales
- (4) : contours du relief environnant

Source : G.Abele, 1989



Carte 18 : Les climats du nord du Chili



**Classification des climats**

- subtropicaux désertiques (BW) / semi-arides (BS) :
- BWk : désertique normal
- BWh : désertique froid
- BWh : désertique marginal bas
- BWN : désertique marginal d'altitude
- BSk : semi-aride tempéré avec pluies d'été
- Bsu : semi-aride / nébulosité importante

Figure n°6

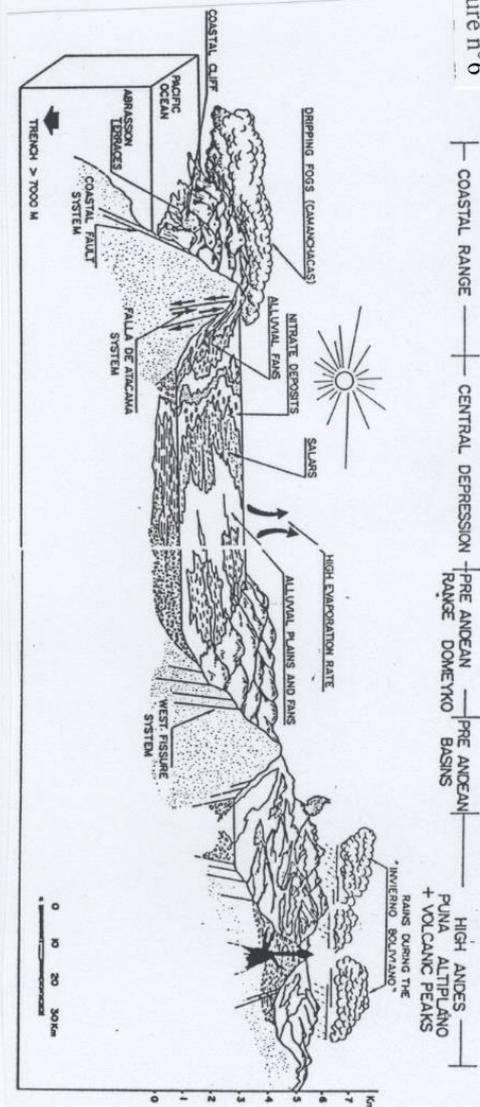
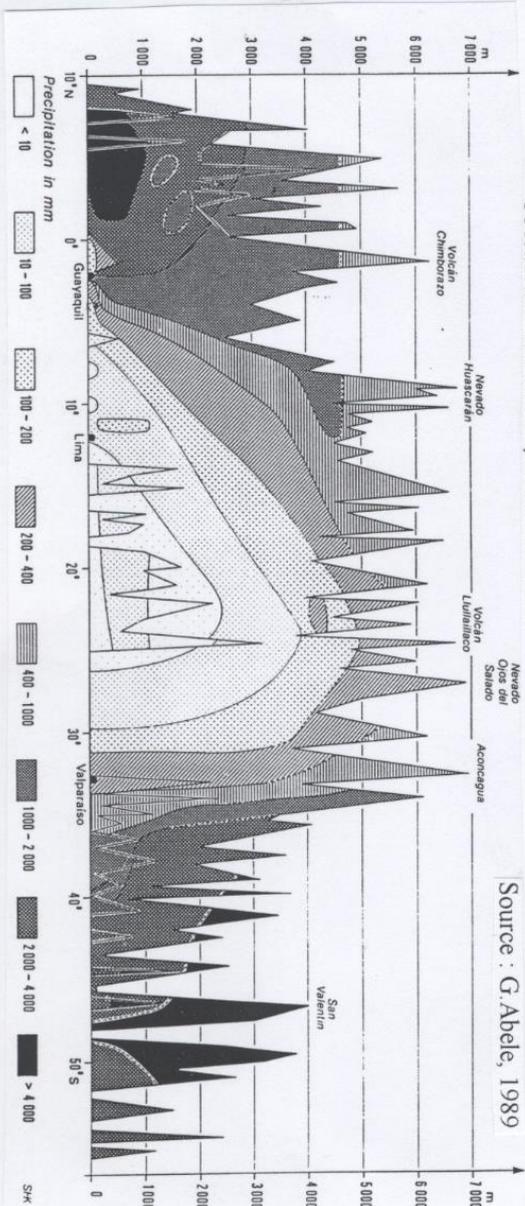


Figure n°7

Profil schématique des précipitations annuelles moyennes le long du versant occidental des Andes, basé sur les relevés de 178 stations météorologiques.

Source : G.Abele, 1989



Le climat du Norte Grande

Les altitudes s'élèvent ensuite le long du piémont (*glacis*) communément dénommé « précordillère » pour arriver sur l'*altiplano*, haut plateau (environ 4000 mètres d'altitude) dominé par des volcans (5000 à près de 7000 mètres) Dans le fond de certaines dépressions à substratum sablonneux, on trouve des *vegas* ou *bofedales*, secteurs marécageux où poussent des graminées courtes et des mousses qui servent de pâturage aux troupeaux de lamas et alpacas, ainsi qu'à la faune sauvage (vigognes). L'aridité explique l'absence de glaciers à ces altitudes très élevées ; la présence d'un permafrost à une altitude très proche de l'équateur constituant l'autre particularité de ce désert<sup>106</sup>. Le *Norte Grande* se trouve aux latitudes où l'*altiplano* s'étend sur sa plus grande largeur à l'échelle du continent : ce vaste plateau d'altitude surmonté de volcans constitue à ces latitudes un point où le franchissement de la cordillère des Andes est assez aisé. Cet ordonnancement régulier du relief est assez caractéristique, et l'on considère généralement que cet ensemble a une extension limitée qui prend fin lorsque l'un de ses éléments disparaît, comme c'est le cas de la cordillère de la Côte dans la troisième Région. Le *Norte Grande* conjugue ainsi désert côtier brumeux, désert absolu dans la dépression centrale et désert d'altitude.

#### β) Le problème des ressources hydriques

Ces conditions climatiques expliquent la présence d'un régime hydrographique très particulier : une grande partie de la zone considérée est endoréique, voire aréique. Entre les 20<sup>ème</sup> et 26<sup>ème</sup> degrés de latitude sud, soit toute la Région d'Antofagasta, les écoulements des eaux de surface sont absorbés par le désert. Seul le fleuve Loa parvient à la mer, après avoir décrit une courbe en U de 440 km. Cette particularité hydrographique est à l'origine d'une différenciation dans l'organisation topographique du *Norte Grande*, permettant de le découper en deux parties : dans ce qui correspond à la deuxième Région contemporaine, les écoulements intérieurs se terminent dans les salars<sup>107</sup>, sans traverser la *Pampa* ; au nord au contraire, le désert est parcouru de grandes vallées transversales. Cisillant le relief, on les appelle *quebradas* ; elles ont, depuis des millénaires, facilité les déplacements humains entre la côte et les hauts plateaux. Toutes ne débouchent pas dans l'océan : les écoulements qui s'interrompent au niveau de la *Pampa* forment toutefois un cordon d'oasis confetti au débouché des différentes *quebradas* (Huarasiña, là où se termine la *quebrada* de Tarapacá, ou Tambillo, La Calera, San Andrés de Pica, Matilla, Chacarilla, ...).

Des écoulements souterrains complexes viennent compléter un tableau des ressources hydriques de la zone, permettant, là où les nappes sont peu profondes, de perforer des puits. C'est dans la *Pampa* que ces ressources semblent abonder, ainsi qu'aux alentours des *salars*. Cependant, les extractions ont augmenté de 5000 à 8000 litres par seconde au cours des vingt dernières années et le problème du rythme de renouvellement de la ressource n'est pas résolu. Les nombreuses études

---

<sup>106</sup> Bernard Francou, 1993, *Hautes montagnes*, Paris : Masson, Pratiques de la géographie. 198 p.

<sup>107</sup> Un salar est un lac asséché : dans un premier temps, le lac s'ourle d'une auréole saline blanche, puis le sel envahit toute la surface, précipité lors de l'évaporation de l'eau, à la fin le lac n'est plus qu'une dépression fermée, au sol craquelé s'il ne pleut plus du tout ou présente une surface blanche couverte de polygones caractéristiques.

hydrologiques tendent à montrer que le renouvellement des nappes est long (l'absence de certains isotopes radioactifs -recherche du tritium radioactif- prouve que l'eau exploitée aujourd'hui a plus de cinquante ans, et qu'elle est de nature fossile), mais pas impossible. La stratification complexe des coulées volcaniques explique des cheminements longs et difficiles à tracer, avec des possibilités de transferts depuis le versant oriental de l'*altiplano* où les précipitations sont plus importantes et régulières.

Les études récentes ont cependant montré que l'hyperaridité était moins ancienne qu'il était convenu de l'admettre, ce qui expliquerait le bon niveau de charge des nappes. On pensait qu'elle remontait au miocène puisque les écoulements andins ne traversent pas la cordillère de la Côte ; mais la région a connu des phénomènes humides récents, postérieurs au dernier âge glaciaire, notamment lors de la période péri-glaciaire, de 17 000 à 10 000 ans B.P., à l'Holocène inférieur, jusqu'à 7 000 ans BP. Ce ne serait qu'à partir de 3 000 ans BP que les conditions deviendraient hyper arides. Ces conditions géo-climatiques plus favorables qu'on ne les avait longtemps pensées explique que l'on ait pu accroître la pression sur les nappes phréatiques sans problème majeur alors que le Chili connaît depuis une trentaine d'année une détérioration de son régime thermique (hausse des températures et baisse des précipitations). Dans un tel contexte, le problème des réserves en eau pèse sur le *Norte Grande* comme une épée de Damoclès presque invisible. Pour l'instant, elle ne semble pas constituer une entrave majeure au développement, mais toute perspective durable devrait cependant lui donner un rôle pivot.

#### γ) La menace sismique et les catastrophes naturelles

La difficulté des conditions de vie dans le *Norte Grande* s'explique aussi, dans une certaine mesure, par la menace sismique qui y règne, ainsi que par le retour cyclique d'un certain type de catastrophes naturelles. Comme tout le pays, le nord du Chili est au contact de deux plaques continentales. Cela se traduit par la présence de nombreux geysers ainsi que par un volcanisme actif (dans le *Norte Grande*, 30% des volcans sont en activité). Il s'agit d'un volcanisme explosif (nuées ardentes, coulées courtes, strato-cônes et nombreuses calderas) caractéristique des zones de subduction, mais les volcans étant situés dans des zones de très faible densité, leurs manifestations ont peu de répercussions pour l'homme. Quant aux geysers, on a essayé à plusieurs reprises de récupérer l'énergie géothermique, mais les projets ont échoué à cause des problèmes liés aux pertes pendant le transport vers les zones urbanisées.

Ce sont les phénomènes sismiques fréquents qui sont les plus craints des populations concentrées sur les terrasses marines côtières dont le niveau est affecté par les tremblements de terre. Ainsi en 1996, à la latitude d'Antofagasta, le niveau de la côte est remonté de plus de trente centimètres. Ce sont bien évidemment les évolutions dans l'autre sens qui sont à redouter, ainsi que les effets des tremblements de terre sous-marins souvent suivis de tsunamis. En 1868, l'un d'eux avait détruit entièrement Arica.

Pour la population du *Norte Grande*, ce danger aléatoire dû à la sismicité de la zone est aggravé par la cyclicité de catastrophes naturelles liées au climat. La côte de l'Atacama est en effet soumise au phénomène du *Niño*, dû au réchauffement de l'océan Pacifique à la suite de l'affaiblissement de l'anticyclone et au ralentissement

de *l'upwelling* qui s'ensuit. Cet épisode climatique se produit tous les ans au début de l'été soit, dans l'hémisphère austral, au moment de Noël, dont le phénomène tire son nom. Ses effets ne sont alors véritablement sensibles que dans le nord du Pérou. Certaines années cependant, *l'upwelling* s'arrête totalement, et la mer se réchauffe jusqu'aux latitudes chiliennes : la stabilité de l'air n'est plus garantie et des précipitations fortes sont possibles. Au-delà des conséquences néfastes pour l'économie de la pêche, les *Niños* les plus marqués peuvent déclencher des catastrophes pour la population des villes côtières. Celles-ci sont en effet construites sur des terrasses marines, en contrebas de falaises mortes qu'aucune végétation ne fixe : quelques millimètres de pluie concentrés en une ou deux heures rendent le terrain très instable. C'est ainsi qu'en 1995, une coulée de boue a déferlé sur Antofagasta, causant la mort de plusieurs dizaines de personnes, et détruisant les quartiers qui tentaient de grimper sur les flancs de la falaise. On verra plus loin qu'il s'agissait des quartiers socialement les moins favorisés. Malgré des mesures officielles et la construction de quelques murs de rétention, les constructions ont repris sur les lieux mêmes de la catastrophe...

#### **4.A.b- La fortune enfouie de l'Atacama, dernier acquis territorial du Chili**

*« Tous les déserts du monde sont ainsi. Terres inhospitalières, impropres à la vie, ils finissent par être peuplés obstinément pour exploiter une richesse cachée. Puis la richesse perd son sens ; d'autres l'accaparent ou bien la mort rôde et rend sa possession inutile. Et alors que l'homme devrait fuir, il reste. Il ne peut plus partir ni ne le désire. »*. B. Subercaseaux (1961 : 76).

##### **α) Des ressources concentrées**

Les espaces étudiés sont de ces lieux de la planète longtemps considérés comme hostiles, et il faut bien avouer que sans la richesse de son sous-sol, cette zone désertique serait sans doute restée à l'écart des grands circuits d'échanges planétaires. Pourtant, comme une zone agricole peut jouer le rôle de grenier d'un pays, ici, c'est une zone minière qui, par la richesse de ses gisements, a fait la fortune de tout le pays. C'est depuis la découverte de ces trésors enfouis que cette bande littorale désertique est devenue un enjeu territorial à l'échelle nationale et internationale. De plus l'exploitation des gisements est facilitée par la faible occupation du territoire qui découle de l'aridité du climat : cela permet dans la plupart des cas une exploitation des mines à ciel ouvert.

Toute étude géographique ou économique nationale de ces Régions du *Norte Grande* s'ouvre d'ailleurs sur une partie présentant leurs *potentialités*, c'est-à-dire par un carton géologique où l'on peut localiser ces richesses minières. Le *Norte Grande* se situe en effet sur l'immense filon cuprifère qui court le long du versant oriental de la Cordillère des Andes : il est exploité aussi bien au Chili qu'en Bolivie, au Pérou et en Argentine. Y sont associé les minéraux allogènes que sont l'argent et l'or qui furent les premiers à être exploités par les Espagnols. Mais dès 500 ans avant J.C, on a des preuves de la connaissance et de l'exploitation du cuivre (et du bronze) par les indiens indigènes. Toutefois, ces ressources étaient mineures comparées à celles de la montagne de Potosi, et l'Atacama doit le début de son exploitation à la découverte de

ses gisements en nitrates naturels à la fois animaux (le guano ou fiente d'oiseaux marins qui sont très nombreux du fait d'eaux côtières froides très poissonneuses) et minéraux (le fameux *salitre*).

La présence en quantité d'une variété de minerais métalliques aussi bien que non-métalliques (dont certains d'importance stratégique comme le lithium) confirme la *vocation* minière de ces régions, voire celle du pays tout entier. Elle permet d'envisager un avenir pour le *Norte Grande* après l'épuisement des ressources cuprifères, et vient renforcer l'impression qu'un cycle minier viendra toujours prendre le relais du précédent, même si la transition est longue, comme dans le cas de la crise qui a suivi la fin de l'extraction des nitrates. Ainsi depuis plus d'un siècle, le Chili aime se présenter comme « pays minier » : aujourd'hui encore, le ministère des Mines diffuse un brochure qui porte ce titre (Ministerio de Minería, 1996). Pourtant, ces ressources qui ont fait sa richesse, et qui constituent toujours à l'heure actuelle une part importante du PIB, ont dû être conquises par les armes au détriment de la Bolivie et du Pérou.

### β) Des ressources accaparées

Pendant la Colonie, le pôle principal d'activité était constitué par les mines d'argent du Potosi, et tout le Chili travaillait pour ces mines, qu'il fournissait en blé. Le désert d'Atacama s'inscrivait alors dans les structures d'approvisionnement du Potosi : Arica fonctionnait comme port d'exportation du minerai et point d'approvisionnement en produits importés d'Europe (il n'y avait pas de communication terrestre avec le centre du Chili), les pasteurs faisaient transiter des bêtes de trait et du bétail depuis l'Argentine, et dans les vallées du *Norte Grande*, on cultivait des plantes de fourrage pour alimenter les caravanes qui traversaient le désert. Il y eut même des pianos arrivés d'Europe qui empruntèrent ainsi les pistes du désert... Les circuits andins traditionnels n'étaient donc pas complètement coupés, mais la richesse ne faisait que transiter par le *Norte Grande* : la production de blé enrichissait les grands propriétaires terriens de la vallée centrale, et l'accumulation financière était réalisée dans les maisons de commerce et les banques de Valparaiso.

La découverte, au XVIII<sup>ème</sup> siècle, des mines d'argent de Huantajaya (latitude d'Iquique) vint renforcer la production en déclin de celles de Caracoles (latitude d'Antofagasta). Elle contribua à un transfert administratif : le *corregimiento* d'Arica fut démantelé pour créer celui de Tarapacá en 1768 (P. Camus et al., 1995 : 5). Cependant, malgré la multiplication de petites mines de cuivre au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'Atacama restait aux marges de l'espace économique régional.

Ce n'est qu'à partir de la découverte du potentiel en nitrates naturels de son sous-sol (guano de la côte et nitrates de l'intérieur), au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, que l'occupation humaine de l'Atacama se renforce. Les premières exportations de nitrates vers l'Europe se font vers 1830 : c'est le passage d'une métallurgie traditionnelle andine à une extraction pour l'exportation qui a marqué l'entrée de ce désert lointain dans la modernité. On assista alors à la première véritable phase de mise en valeur et d'aménagement de ces confins désertiques.

Ces périphéries délaissées devinrent en peu d'années un objet de convoitise pour tous les pays riverains. Alors que ces régions faisaient partie du territoire

bolivien et péruvien, des Chiliens vinrent s'y installer de plus en plus nombreux, appuyés par les intérêts britanniques. La rivalité déboucha en 1879 sur une guerre gagnée quatre ans plus tard par le Chili qui annexa à son territoire national ce qui allait devenir le *Norte Grande*. Cette victoire qui fit la fortune du Chili conduisit le Pérou à la banqueroute, après une grande crise économique due à la perte des *guaneras* et *salitreras*. Les livres d'histoire chiliens insistent aujourd'hui encore sur l'importance qu'avait prise le guano au Pérou, qui était à la base de son essor économique au début du XIX<sup>ème</sup> siècle et sur la façon dont fut prise sciemment « *la décision de conquérir le Tarapacá pour priver le Pérou de ses ressources économiques (...)* » (O. Silva G., 1996 : 92, nous soulignons).

« Nos droits naissent de la victoire, la loi suprême des nations. Que le littoral est riche, qu'il vaut des millions, cela nous le savions. Nous le gardons parce qu'il a de la valeur (...) » *note du 13 août 1900 adressée par Abraham König, ministre plénipotentiaire du Chili en Bolivie, au ministre bolivien des Affaires Etrangères, Eliodoro Villazón*<sup>108</sup>.

Cette version chilienne des faits ne doit pas faire oublier que l'ingérence des intérêts étrangers (anglais et nord-américain) participa tout autant que les faits de guerre à la détermination de l'issue du conflit. Ceux-ci prirent position en faveur du pays qui leur paraissait le mieux apte à garantir leurs bénéfices dans l'exploitation des nitrates, mais aussi dans la perspective de l'exploitation des ressources de cuivre, déjà avérées. L'annexion de l'Atacama à est l'origine de l'avantage économique et du développement du Chili, mais aussi de son isolement géopolitique face à ces voisins : depuis plus d'un siècle, les alliances stratégiques renforcent l'effet-barrière des Andes, et les alliés du Chili (Brésil, Paraguay) se situent au-delà d'une première ceinture de relations diplomatiques difficiles (F. Zapata, 1992, 29).

Le potentiel des richesses enfouies du Nord du Chili ne se limite pas à son sous-sol : une autre partie du trésor est enfouie dans la profondeur de la fosse marine qui borde la côte (-8000 mètres). Les remontées d'eaux profondes et riches en plancton sont à l'origine d'une très grande richesse halieutique, remise en cause seulement les années de *Niño* ou à la suite de périodes de surexploitation de la ressource. C'est l'exploitation des produits de la pêche qui a pris le relais de l'extraction des nitrates dans les années 1960. Elle a encore renforcé une polarisation inhérente au mode d'exploitation de l'Atacama (où l'occupation de l'espace est en effet réalisée par et pour la mine, c'est-à-dire autour des gisements et dans les villes de service) en concentrant hommes et activités sur la côte.

---

<sup>108</sup> Cité par F. Zapata, 1992.

## Le Chili, pays minier

Figure n° 8

Photo n°3 : La mine à ciel ouvert qui fut longtemps la plus grande du monde : Chuquibambata

Photo n°2 : Un affleurement de cuivre sur l'altiplano (commune de General Lagos)



#### 4.A.c- Une population régionale concentrée dans des villes moyennes côtières

« Ô ports de sable, ports inondés  
par le salpêtre, le sel secret  
qui, laissant là maux et patrie,  
porte l'or au dieu inconnu  
dont les ongles ont gratté l'écorce  
de nos douloureux territoires »

Pablo Neruda, Chant général, Gallimard, 1996 : 456

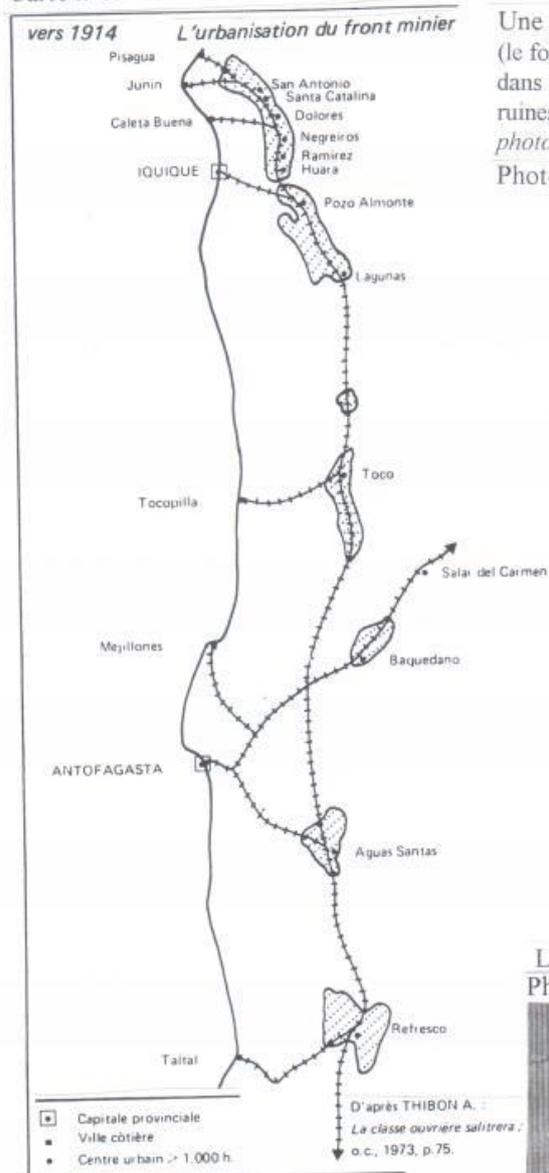
Dans les Régions administratives considérées, la population est aujourd'hui urbaine à 95-98% (respectivement dans les Ière et IIème Régions). La réalité de ce pourcentage est double : elle traduit d'une part la concentration des hommes dans un milieu aride, et d'autre part la polarisation croissante sur la côte, où presque toute la population régionale se distribue dans quatre villes moyennes (du nord au sud Arica, puis Iquique, avec 170 000 habitants chacune, Calama avec 120 000 habitants et Antofagasta avec ses 230 000 habitants). Les villes du nord du Chili constituent des maillons importants du réseau urbain national : Antofagasta est la troisième ville du pays après Concepción, hors de la région de Santiago et de Valparaiso. Du fait de la distance importante qui les sépare entre elles (300 km au minimum pour les plus importantes), les villes du Norte Grande peuvent-elles constituer un véritable réseau régional ou sont-elles condamnées à ne former qu'un « système de centres inarticulés » (R. Guerrero, 1976 : 246), entre lesquels aucune économie d'échange ne serait possible ?

Pour comprendre l'organisation urbaine du *Norte Grande* contemporain, il faut revenir sur le contexte de sa mise en place, c'est-à-dire les conditions d'une économie de traite. Classiquement, les villes du nord minier du Chili se sont construites en interface entre la mine et l'extérieur, sur la côte. Elles furent conçues d'emblée comme centres de services (H. Lamicq, 1976). Cela représentait un basculement important de l'organisation du territoire par rapport à la période antérieure : dans ces régions hyperarides, les invasions coloniales s'étaient faites par l'intérieur (altiplano et quebradas), et le découpage administratif en gardait la marque. Jusqu'en 1874, la capitale provinciale demeura San Lorenzo de Tarapacá (des oasis comme celle de Pica ou le bourg de Putre constituant les relais urbains), puis elle fut transférée à Iquique en 1875. L'affirmation de B. Subercaseaux « on trouve sur la côte les meilleures villes » ne concerne donc qu'une réalité relativement récente (1961 : 74).

La mise en valeur des villes de la côte doit cependant être nuancée, tout d'abord parce que très vite, certains ports se démarquent : « leur importance variait en fonction de la richesse qui passait par leurs quais. Antofagasta et Iquique étaient les villes principales. D'autres sont demeurées de simples portes de sortie des nitrates. » (B. Subercaseaux, 1961 : 74). Mais surtout, parce que même ces centres ne sont que des relais tertiaires, qui ne retiennent pas la richesse produite. Que dire alors de la multitude de petits noyaux urbains qui essaient dans le *Norte Grande* au début du siècle ? A l'époque, la conjonction des ports comme Tocopilla, Pisagua ou Taltal, des villes du chemin de fer (Baquedano par exemple), des villes de services de

## L'urbanisation de la pampa

Carte n°19



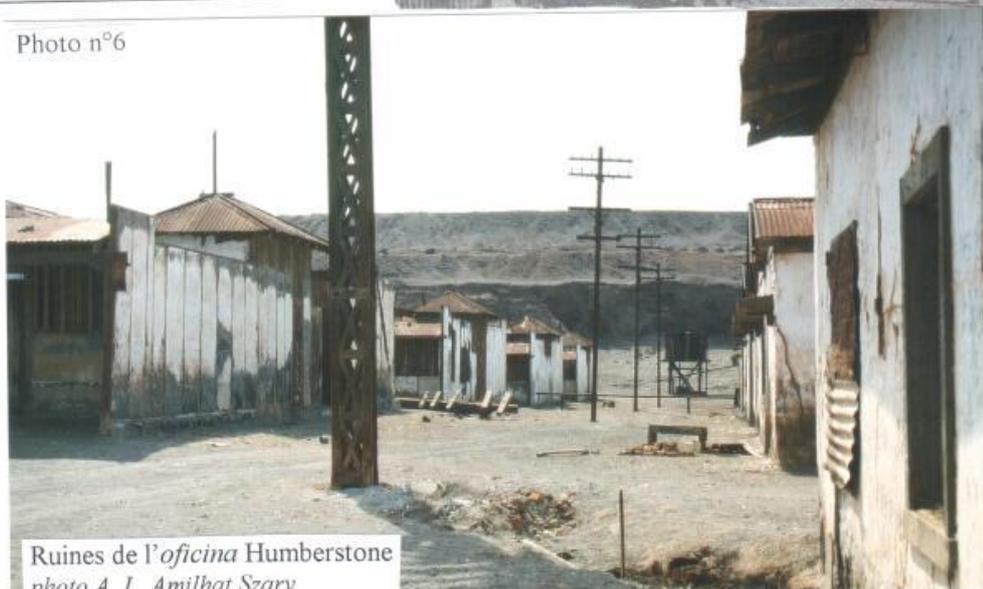
Une piscine dans le désert  
 (le fond est fait de tôles coupées  
 dans la coque d'un vieux bateau) :  
 ruines de l'*oficina* Humberstone  
 photo A. L. Amilhat Szary  
 Photo n°4



L'aspect rudimentaire d'un campement minier vers 1900  
 Photo n°5 source : P. Vayssière, 1980



Photo n°6



Ruines de l'*oficina* Humberstone  
 photo A. L. Amilhat Szary

l'intérieur, telles Pampa Unión ou Huara, et des campements miniers, s'apparentait à celle d'un véritable réseau urbain assez diversifié. Cette diffusion du phénomène urbain semble caractéristique de cette période d'expansion : elle a été effacée par les mouvements de concentration de population qui ont suivi au fil du XX<sup>ème</sup> siècle.

P. Vayssière met cependant en question la nature urbaine de ces « micro-villes » de services de la pampa (1980 : 224), concentrant surtout les *cantinas* ou tavernes et les bordels (il y en avait 10 à Huara, bourg de 2000 habitants, au tournant du siècle), autant que celle des « campements miniers », noyaux de peuplement conçus pour loger les travailleurs à proximité de la ville, regroupant souvent les services de base (magasin, école) qui permettaient d'y vivre de façon autonome, mais dans des conditions de confort très précaires (voir photos n°5-6). Il va même jusqu'à refuser cette qualité aux grands centres de la côte : « *Le terme de ville ne doit pas, cependant, abuser : nous sommes ici dans un front minier typique où les caractères urbains classiques, n'apparaissent guère, pas même dans les capitales provinciales. Iquique, par exemple, bien qu'ayant quadruplé sa population entre 1880 et 1910 -à cette date, elle comprend 42 000 habitants- n'a guère changé son paysage urbain, avec ses rues poussiéreuses et ses baraques en planches, recouvertes de tôle ondulée ou de sacs de jute* » (1980 : 222). Mais qu'entend-il alors par *caractères urbains classiques* ? L'urbanité ne serait-elle qu'un problème de paysage ? L'univers de référence des habitants du *Norte Grande* a radicalement changé par rapport à leurs lieux d'origine, les territorialités sont en train d'évoluer, dans un contexte défini par des pratiques économiques et sociales propres à la zone des nitrates. Les *Nortinos* ne sont plus des ruraux, que sont-ils donc en train de devenir ?

Le retournement de l'espace du *Norte Grande* de l'altiplano vers la côte n'a pas cessé de se confirmer depuis. L'urbanisation de la zone n'a pas été remise en cause, elle est allée au contraire vers des concentrations croissantes. Les villes côtières se sont étendues dans des circonstances économiques à la fois favorables et défavorables : elles ont cru énormément quand les *oficinas salitreras* ont fermé peu à peu, ont continué de grandir lors du développement de l'industrie de la pêche qui y a attiré de nouveaux travailleurs, et s'élargissent encore aujourd'hui alors que les modes d'exploitation minière s'intensifient. Les nouveaux modes de gestion de l'espace des grandes compagnies minières sont en effet venus aujourd'hui renforcer la taille et le poids relatif des villes dans le fonctionnement régional, exagérant un phénomène observé depuis les années 1960.

Les territorialités de ceux qui sont venus s'installer dans le nord à la faveur des différentes opportunités de travail depuis la fin du siècle s'inscrivent donc dans un horizon urbain. Quand bien même le développement urbain reste limité, la rupture est nette : comment continuer à parler de *terruño*, de terroir, quand le sable a remplacé la terre ? Les rapports à l'espace qui se modèlent dans le *Norte Grande* minier depuis près d'un siècle ne tiennent pas seulement à l'environnement aride et aux conditions de vie difficiles rencontrées dans le désert : ils sont très fortement marqués par un rapport au temps complexe. L'aménagement du Nord a commencé en fonction de l'exploitation des nitrates et de la nécessité d'exporter cette production ; cette phase s'est caractérisée par un peuplement rapide et relativement dense finissant par former un réseau urbain et de transports ; or quelques dizaines d'années plus tard, à la suite de la découverte de nitrates synthétiques qui remplacent les productions

chiliennes sur les marchés internationaux, toute la zone fut plongée dans la crise. Le souvenir de cet essor rapide brutalement remis en cause marque encore les représentations du *Norte Grande*, et condamnerait tout projet d'avenir à l'éphémère, au court terme. Dès lors, peut-on encore considérer des politiques d'aménagement possible ? La mise en hypothèque du futur condamne-t-elle toute possibilité de réel développement régional ?

#### **4.B- La tendance à un aménagement « éphémère » du territoire selon les cycles miniers**

*« Aujourd'hui je regarde ce qui est resté  
de ceux qui passèrent nombreux sans marquer leurs empreintes  
sur les sables du Pacifique.*

*Regardez avec moi*

*ce détritit hargneux  
laissé par la pluie d'or au cou de ma patrie  
comme un collier de pus. »*

*Pablo Neruda, Chant Général, Le fugitif VII, Gallimard 1996 : 360.*

##### **4.B.a- Un espace unifié par des pratiques économiques et sociales**

Le *Norte Grande*, tel qu'il a été modelé par la période d'extraction des nitrates, peut se définir comme un espace unifié par des pratiques économiques et sociales. Cette zone se distingue du *Norte Chico* par son rattachement tardif au territoire national : cette définition recoupe en définitive l'aire d'extension des gisements de nitrates qui s'étendaient depuis la Quebrada de Camarones, limite entre les provinces de Tarapacá et d'Arica (qui donc a joué le rôle d'une frontière entre la zone définitivement acquise au Chili et celle qui devrait être soumise à référendum), jusqu'à la latitude de Taltal (aux confins des deuxième et troisième Régions actuelles). Seules les deux premières Régions contemporaines ont donc été concernées par ce cycle minier. L'urbanisation rapide de toute la région serait une des premières caractéristiques de cet espace, mais comment les différents foyers de peuplement étaient-ils reliés entre eux ?

Les moyens de transport développés pour l'exportation du minerai permettaient les déplacements, malgré certaines difficultés car les trains ne transportaient pas tous des voyageurs. Au sein de la zone définie par l'exploitation des nitrates, les phénomènes de mobilité furent cependant très importants. Témoignaient-ils d'une certaine indépendance des ouvriers ou de la brièveté des contrats de travail ? Sans doute la précarité de l'emploi conduisit-elle les employés des nitrières à suivre des stratégies adaptatives forcées. Malgré la restriction que constituait le paiement des salaires en *fichas*, jetons de caoutchouc valables seulement dans les magasins du campement où ils avaient été distribués, la mobilité des travailleurs était forte, et ils passaient souvent d'une *oficina* à l'autre en fonction de l'état du marché et de leurs possibilités d'évolution professionnelle. Si une partie de ces circulations était fondée sur le mode de l'échange, lié au cabotage ou aux caravanes circulant à l'intérieur du continent, il faut aussi préciser que ces mobilités furent en partie forcées. En effet les compagnies minières payaient des rabatteurs, chargés de recruter des paysans sans le sou en leur offrant uniquement le voyage aller

vers la *Pampa*. On appela ces hommes qui furent parfois des années sans pouvoir repartir et qui moururent souvent dans ce nord hostile les *enganches* ou *enganchados*.

Les mouvements de population induits par l'activité économique ne touchaient pas uniquement l'espace d'exploitation proprement dit. Ils diffusèrent certains modes de vie et de pensée, notamment leur culture politique, dans tout le Chili et même au-delà des frontières : les hommes du cycle des nitrates venaient de Chiloé à Arequipa (Pérou). L'ouverture fut le produit conjoint de déplacements plus nombreux et de la multiplicité des contacts liés à un mode de vie très différent de celui des campagnes dont provenaient la plupart. Elle allait également fournir la base d'un autre mode de relation à l'espace.

« Dans l'Enclave des Nitrates la mobilité de la main d'œuvre fut une chose effective, donnant naissance à un référent idéologique spatial plus étendu, lequel permit l'incorporation dans un univers plus complexe et plus vaste aussi bien pour les idées que les actions. » (S. Gonzalez, 1991 : 124). Malgré toutes les restrictions que l'on peut apporter au terme de *mobilité* dans un tel contexte d'exploitation et de contrôle des travailleurs, la multiplication des déplacements des habitants du *Norte Grande* explique la diffusion des nouveaux modes de vie et de pensée, de nouveaux modes d'organisation de l'espace, et ce malgré l'inexistence de véritable marché régional du fait des *fichas* (P. Camus et al., 1995 : 5).

S. Gonzalez considère que cette absence de mise en réseau des différents points du *Norte Grande* n'a pas interdit la formation d'un « *espace de référence* » englobant, fruit de représentations socio-spatiales partagées malgré les difficultés matérielles de communication. « *Les limites de l'espace du pampino seraient-elles son campement, le canton, tout le Nord dédié à l'exploitation des nitrates, ce dernier auquel il faudrait ajouter son lieu d'origine, tout ce qui précède plus la métropole ?* » se demande-t-il (1991 : 73-74), et il propose de distinguer les limites de sa « *sociabilité quotidienne* » de celles de son « *espace idéologique* ». Ne faudrait-il pas aller rechercher la réponse à cette question dans un des termes de sa formulation, employé de façon tellement naturelle qu'il n'est pas interrogé, celui de *pampino* ? L'univers de référence auquel fait allusion le sociologue ne se fonde-t-il pas sur un territoire fondateur ? Pourquoi et comment s'établit peu à peu l'équivalence entre *Nortino* et *Pampino* au début du siècle ?

#### **4.B.b- L'héritage traumatique de l'exploitation des nitrates : le souvenir du lien territorial de la *Pampa***

« *Sur place, tout apparaît sous le signe de l'éphémère. Dans cette région périphérique, toute organisation se fait en fonction d'une richesse immédiate, mais à son épuisement succède la désorganisation souvent catastrophique.* » R. Guerrero, 1976 : 247.

La période d'extension des nitrates chiliens semble liée à un lieu de référence, ou plutôt un étage de relief de la zone, la dépression intermédiaire qui s'étend entre la cordillère de la Côte et le glaciais des Andes appelée localement *Pampa*. Le manteau de *caliche*, couche géologique contenant les nitrates, se localise effectivement sur le piémont oriental de la cordillère de la Côte, c'est donc là que les installations minières et leurs campements attenants vont se multiplier, à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'originalité de cette occupation de l'espace réside dans le

fait que c'était la première fois que cette zone intermédiaire très aride était valorisée pour l'occupation humaine.

La pampa fut ainsi jalonnée d'un cordon d'*oficinas salitreras*, et dans la nuit, les mineurs percevaient les lumières des campements voisins, ainsi que celles des quelques bourgs de services et gares de chemin de fer. La *Pampa* offrait donc l'aspect d'une zone aménagée et organisée, drainée par le chemin de fer. Son milieu naturel changea brutalement du fait de la pression exercée sur la végétation : les *tamarugals* qui s'étaient développés à la faveur de la proximité des nappes phréatiques furent tous coupés pour servir de bois de chauffe.

Les premières *oficinas*, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, étaient des campements petits et rudimentaires. A partir de 1830 leur multiplication donna naissance à des premiers regroupements au sein de cantons. C'est l'introduction d'une nouvelle technique de réduction du minerai, le système Shanks qui va conduire à l'apogée de l'exploitation de la région entre 1880 et la crise de 1930. Entre 1885 et 1907 la population fit plus que doubler, et plus encore, sans prendre en compte le district d'Arica qui évoluait moins vite et qui ne faisait pas directement partie de l'espace du salpêtre. La population du canton de Negreiros, par exemple, crût de 300% de 1885 à 1907. Le nombre d'*oficinas* se stabilisa ensuite alors que le nombre de travailleurs qui y étaient employés ne cessait d'augmenter. De 1894 à 1921, il fonctionnait en moyenne 89 *oficinas* (137 au maximum en 1914, 42 au minimum en 1897) ; la plus grosse chute se produisit en 1920-21, où leur nombre baissa de 101 à 53.

Toutefois, l'exploitation des nitrates était assez extensive en hommes : le nombre d'employés passa de 2848 en 1889 à 7124 en 1882, et plus de 13 000 en 1890 alors que dans le même temps la quantité de nitrates exportés grimpa de 224 000 à plus d'un million de tonnes : puis entre les deux grandes grèves de 1890 et 1907, la main d'œuvre fut multipliée par trois (de 13 060 à 39 653 travailleurs), alors que la production n'augmentait que de 41,8% (1075 à 1847 tonnes). Cela dénotait des problèmes de productivité, or le système Shanks fut peu modifié par la suite, ce qui contribua à accélérer le déclin de l'exploitation des nitrates chiliens jusqu'à la fermeture de la dernière *oficina* de la première Région, l'*oficina* Victoria, en 1979, alors que dans l'intérieur d'Antofagasta, celles de Pedro de Valdivia et Maria Elena étaient en sursis.

L'« aménagement » de la pampa entraîna la mise en valeur de toute la zone : son développement prenait appui sur les deux autres étages écologiques du désert : la côte, et même l'altiplano : « *Quand le modèle des nitrates était en vigueur [opposé au modèle économique contemporain], tout le reste de la région [autre que la pampa] remplissait une certaine fonction : de là-haut ils tiraient la llareta<sup>109</sup>, le combustible, une grande partie de la viande et du transport animal, et la côte remplissait évidemment toutes les fonctions maritimes, c'est là aussi que l'on trouvait l'eau [apportée par bateaux-réservoirs], la récréation* »<sup>110</sup>.

---

<sup>109</sup> Lichen de couleur vert vif qui se développe autour des rochers en haute altitude ; au rythme de quelques millimètres par an, il finit par les recouvrir. Mort et sec, il sert de combustible à un étage andin où ne poussent plus ni arbres ni arbustes.

<sup>110</sup> Juan Podestá, SERPLAC de la I<sup>ère</sup> Région, entretien du 14 novembre 1996.

Les villes de la côte et leurs infrastructures portuaires tout comme le réseau des voies de communication (routes et important réseau ferré) sont en effet nés des besoins de l'exportation du salpêtre. Les vieux sites d'occupation indigène furent transformés en *caletas* (dans les secteurs de Zapiga, Pampa Negra, Negreiros), puis en ports. On y vivait au rythme des embarquements de salpêtre, même si en certains points, l'exploitation du guano continuait (à Río Seco, Pabellón de Pica ou Huanillos), ainsi que celle de salines. Les villes commencèrent à prendre leur essor : on fit venir pour la construction des maisons du désert du pin d'Oregon, et Iquique se dota d'un théâtre où faisaient halte les troupes d'opéra européennes en tournée ; Sarah Bernardt y joua en 1886 (il existe toujours et fait figure de symbole d'une autre époque). Les magnats des nitrates préféraient toutefois en profiter pour se faire construire des palais à Santiago...

L'intérieur évolua également selon les besoins de l'exploitation des nitrates. Les vallées de la précordillère, depuis les plus proches de la *Pampa* jusqu'aux têtes de vallées aux confins de l'*altiplano* se mirent au service du salpêtre. La structure agropastorale se transforma pour développer des cultures de fourrage pour les bêtes de trait utilisées dans les *oficinas* et dans le transport des nitrates avant l'arrivée du chemin de fer. La luzerne, permettant de sept à huit moissons annuelles (pendant trente ans), envahit les vallées au détriment des cultures traditionnelles, et des surfaces importantes furent consacrées à l'engraissement du bétail. Les anciens villages coloniaux (Codpa, Chiapa, Camiña, Sibaya, San Lorenzo de Tarapacá, Pica, Huatacondo) se mirent aussi à multiplier les cultures de fruits et légumes, de viande et de vin pour l'approvisionnement des travailleurs. Enfin, les ressources humaines furent bouleversées dans la mesure où les hommes les plus solides émigrèrent, au début temporairement, tentés par le travail rémunéré de la *Pampa*. La main d'œuvre féminine fut aussi touchée, à laquelle on proposait des travaux d'entretien ou de cuisine dans les campements. L'*altiplano* fut la zone la moins sensible à l'attraction du salpêtre, mais les changements d'activité dans les vallées perturbèrent les mécanismes de complémentarité (économiques, sociaux et culturels). Toutefois le passage de nombreux travailleurs boliviens contribua à l'insérer dans le système.

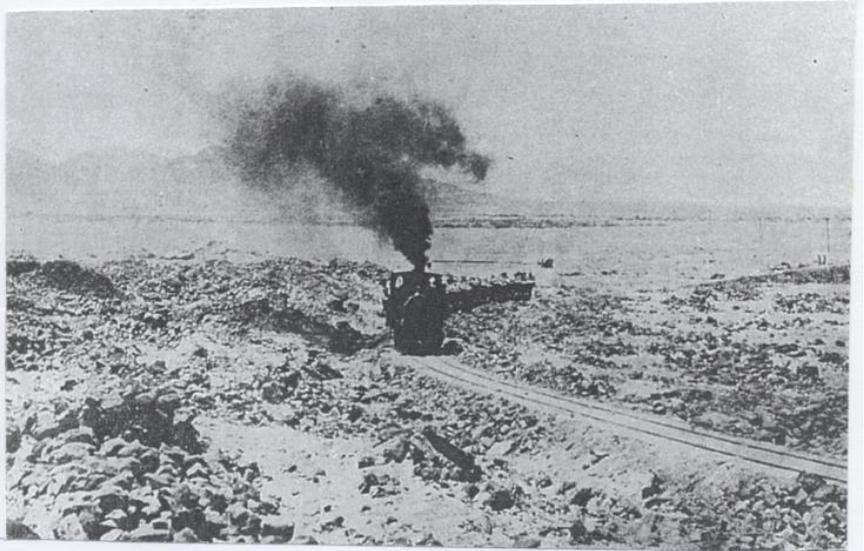
On peut ainsi dire que la *Pampa* a joué alors le rôle d'un véritable **lien territorial** entre les vallées intérieures et l'*altiplano* en voie d'abandon, à mesure que progressait l'économie minière, et la côte devenue l'interface entre les productions locales et le monde vers lequel elles s'exportaient. C'était aussi la *Pampa* qui portait la colonne vertébrale du système, le réseau de chemin de fer qui comptait : 1500 km dans la province d'Antofagasta et 1000 km dans celle de Tarapacá, reliés à quatre ports importants, auxquels il fallait ajouter 250 km autour du port de Tocopilla.

La découverte de processus de fabrication de nitrates synthétiques en Europe et la crise des années 1930 provoqua la fermeture des mines : le nord du Chili subit une hémorragie humaine, les villes périclitèrent et les voies de chemin de fer furent en grande partie démembrées. L'espace intermédiaire des nitrates, la *Pampa*, montre

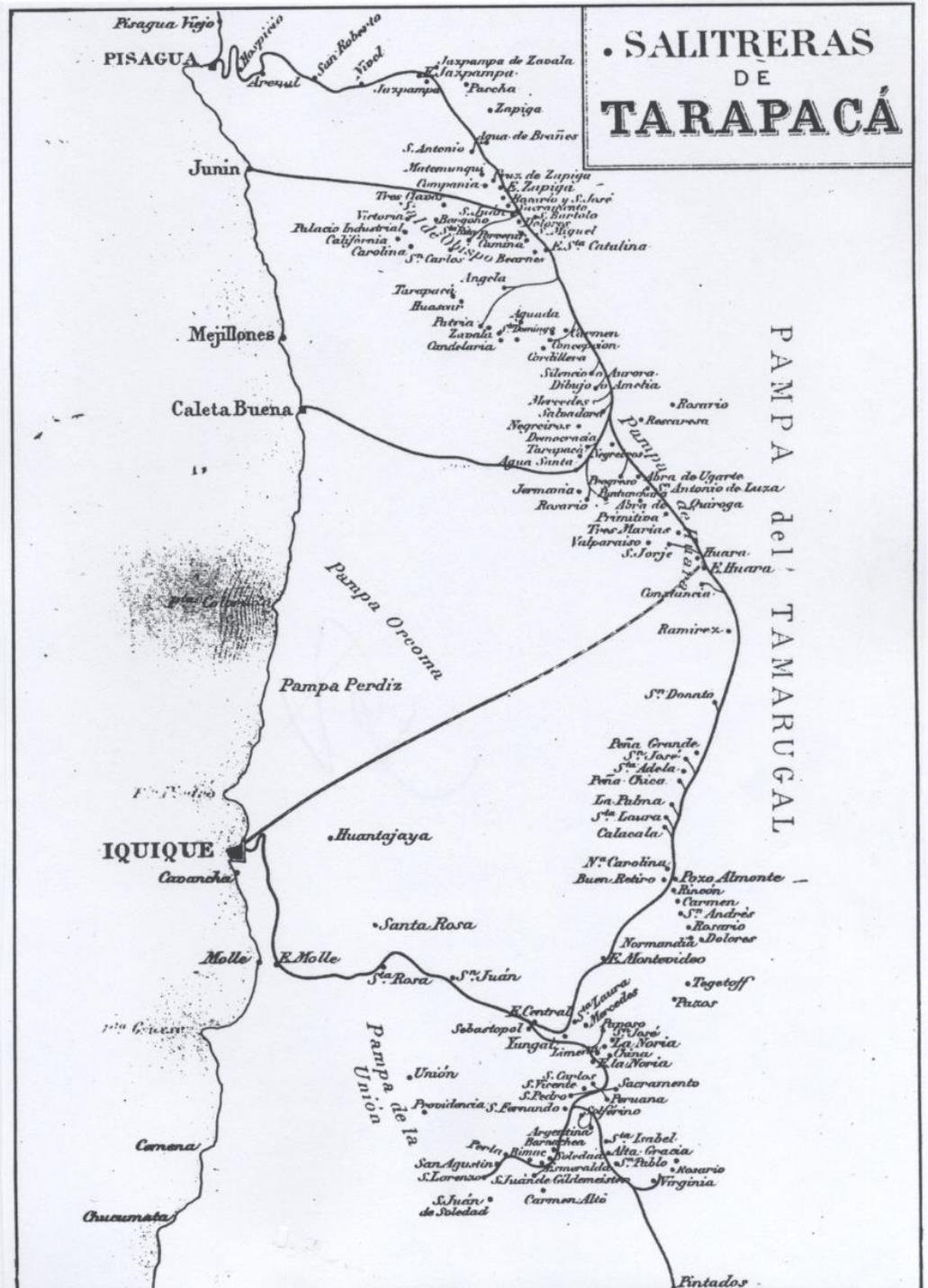
## L'espace de la Pampa (1)

Photo n°7

« Un train coud la Pampa.  
C'est le train des 'enganchados'.  
Il transporte plus que des hommes,  
des illusions déguenillées qui rêvent  
de pain tiède »  
Andrés Sabella



Carte n°20

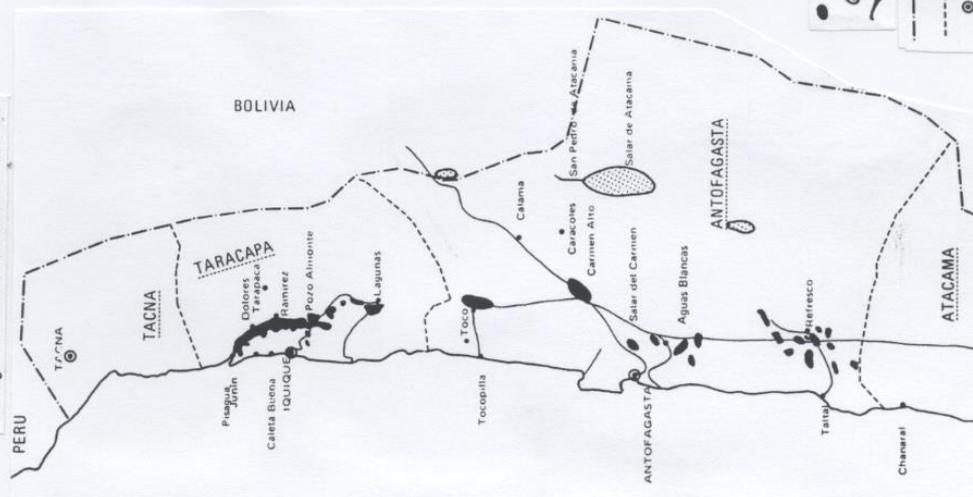


Les effets du jeu de l'ETAT et du HASARD ECONOMIQUE au niveau régional...

## L'espace de la Pampa (2)

Carte n°21

Les régions nitrières du désert vers 1910



Source : P. Vayssière, 1980



Photo n°8 : Ruines de l'Oficina Santa Laura (près d'Iquique) ; en premier plan un wagon abandonné

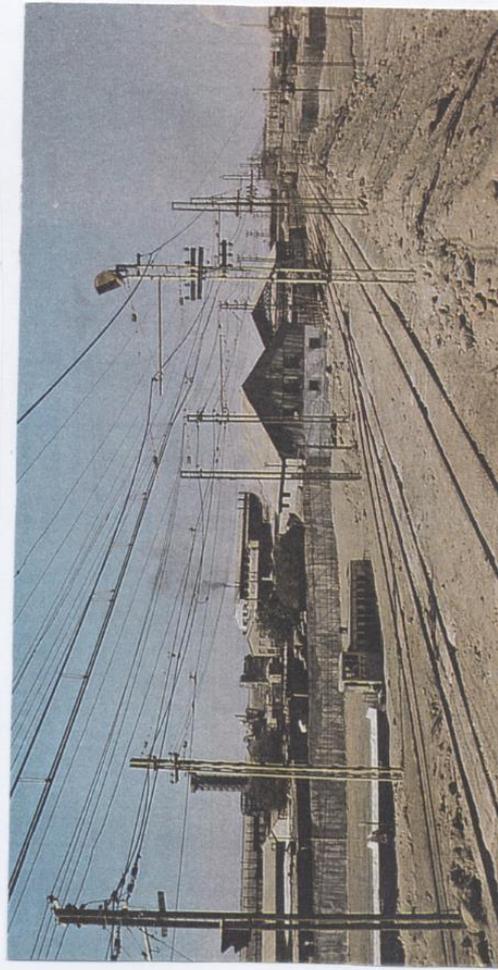


Photo n°9 : Oficina Maria Elena (près de Tocopilla), la dernière à fonctionner aujourd'hui (photo IGM, 1990)

aujourd'hui encore à celui qui parcourt la route Panaméricaine les stigmates de cette épopée économique, *oficinas* en ruines et terrils émoussés. Alors que les rails des voies ferrées nitrières ont été vendus à la ferraille il y a longtemps, la *Pampa* est aujourd'hui dotée d'un sens ambivalent : elle porte le souvenir d'une phase d'expansion économique fondatrice tout en rappelant sa nature éphémère.

L'économie régionale s'est revivifiée depuis, et le *Norte Grande* présente aujourd'hui une forte expansion urbaine. Il nous est pourtant apparu, au fil des entretiens menés sur place ainsi qu'à la lecture de certains projets d'aménagement contemporains, que le spectre de l'éphémère règne toujours, et gage la longévité de certaines initiatives. On construit une route, mais on ne sait pas pour combien de temps... Ce souvenir traumatique rejoint d'ailleurs le souci de parer au plus pressé avec des budgets restreints propres à des pays en développement rapide.

L'influence de l'extraction des nitrates chiliens et son impact sur l'aménagement du désert se mesure donc à la fois dans l'espace et dans le temps. Ses conséquences temporelles sont en effet liées au souvenir traumatique de la faible durée des premiers aménagements modernes du *Norte Grande*, et à la diffusion des idées et des territorialités dont cette première période a été le berceau. On peut dire ainsi que ceux qui ont été les acteurs de ce boum économique ont su développer par la suite, dans des contextes très différents, leur savoir-faire et leur culture politique : « *Par exemple, personne ne pourrait établir une relation directe entre les exploitations de nitrates du Norte Grande qui commencent à décliner dans les années 1930 et l'industrie halieutique, qui initie son expansion dans les années 1960. Cependant, les meilleurs patrons et capitaines de pêche étaient des hommes de la pampa, ainsi que ceux qui montèrent des ateliers de réparation, et bien sûr les dirigeants syndicaux. De fait, à Cochabamba [Bolivie], les initiateurs du mouvement syndical bolivien étaient deux ex-pampinos, les frères Daza (...)* » (S. Gonzalez, 1994 : 32). C'est la globalité sociale d'un mode de production, dans ce cas l'extraction des nitrates, conjuguée à son extension temporelle limitée qui fait surgir la notion de cycle.

#### **4.B.c- La notion de cycle**

Comme l'exploitation des nitrates a eu son lieu de référence, la *Pampa*, peut-on dire qu'elle s'étend sur une période caractéristique ? Les hommes du cycle des nitrates venaient chercher fortune dans le désert et espéraient revenir vite : ils vivaient cette expérience sur le mode d'une temporalité exceptionnelle. Pourtant, cet éphémère s'est souvent prolongé au point que l'espace des nitrates a finalement été construit par plusieurs générations : « *Tous vivent provisoirement une vie entière* » notait B. Subercaseaux (1961 : 76). C'est donc à l'échelle historique qu'il faut chercher à comprendre la période d'exploitation des nitrates. Poussant ce raisonnement, S.Gonzalez a ainsi voulu montrer combien le cycle des nitrates définissait une histoire régionale particulière, distincte du destin national et propre à fournir un fondement identitaire... ce qui l'a amené à une revendication de type régionaliste : « *Nous exigeons donc une périodicité particulière pour le Tarapacá* » (S. Gonzalez, 1991 : 16).

La mise en valeur de l'histoire régionale n'explique pas l'usage courant, dans tous les discours, de la notion de cycle pour caractériser cette période. Par exemple,

quand un économiste contemporain, travaillant à Antofagasta, parle du développement régional, il évoque l'intégration transfrontalière comme « *l'une des meilleures possibilités de projection commerciale survenue depuis l'apogée du cycle des nitrates dans les années 1930...* » (F. Alvarez et al., 1996 : 2). L'erreur de datation illustre tout à la fois une mauvaise connaissance de l'histoire régionale et la diffusion générale de l'idée de cycle sans que son sens soit bien établi.

La notion de cycle est construite autour de deux types de temporalités : la période et la périodicité, la segmentation du temps, qui conduit au bornage de moments définis, et la répétition plus ou moins régulière de rythmes marquants ; ces deux sens du mot s'appliquent-ils ici ? Des premières *oficinas* à la fermeture de Victoria, il s'est écoulé un siècle et demi, incluant une période d'« *expansion* » qui a duré cinquante ans. On est bien en présence d'un phénomène temporaire, marquant un segment historique, avec une phase ascendante, un point culminant et un moment de déclin. On inclut donc dans ce qu'on appelle traditionnellement au Chili « cycle des nitrates » deux *kondratief* (expansion/déclin). Le langage commun confond donc une mesure du temps et une définition économique... ou plutôt le temps dans le *Norte Grande* semble se mesurer à l'aune des phases de succès économiques ! La notion de phase économique conviendrait sans doute mieux que celle de cycle, mais c'est la répétition du phénomène qui impose une interprétation cyclique de l'évolution économique de la région.

La définition d'un cycle contient également la notion de répétitivité. La périodicité que représente l'exploitation successive des différents types de ressources minières ou halieutiques du *Norte Grande* peut-elle être qualifiée de cyclique ? L'utilisation répandue de la notion de *cycle* appliquée à l'histoire du *Norte Grande* se justifie par la succession de phases d'exploitation de différentes ressources. A l'épuisement de chacune, la région ne doit sa survie qu'à la découverte d'une nouvelle richesse de son sous-sol. Les périodes historiques sont ici assimilées à des cycles économiques traditionnels. « *Sans prendre la notion de cycle au pied de la lettre (répétition périodique d'un même phénomène), on peut néanmoins recourir à ce terme pour signifier la dépendance d'une économie à l'égard d'un produit de base qui devient pour un temps -non périodique- le moteur de l'économie globale ; on parle ainsi des cycles du sucre, de l'or ou du café (Brésil), du cuir, de la viande ou des céréales (Argentine).* » (P. Vayssière, 1980 : 2).

Si l'espace d'un cycle peut se résumer à un espace fonctionnel, de quelle façon cet espace évolue-t-il dans la succession de l'exploitation des différentes ressources minières ? Dans une région d'extraction, cette fonctionnalité évolue-t-elle en fonction des modes particuliers d'exploitation des nouveaux gisements ?

La diffusion de l'usage du terme « cycle » reposerait en effet sur la conjonction de la concentration de changements multiples dans un espace donné sur une durée déterminée, posant donc à la fois un problème dans le temps et dans l'espace. Ainsi défini, le cycle serait caractérisé par un mode d'exploitation qui transforme totalement un espace, lui donnant une unité nouvelle. Si cette coïncidence entre un espace et une époque est unique, comment évolue ensuite cet espace ? Les cycles se succédant, comment leurs espaces peuvent-ils se superposer ? Un même espace peut-il devenir le support de superpositions dont il garde le souvenir ? Même

quand la mémoire agit de façon sélective sur la base de critères affectifs, allant jusqu'à provoquer l'oubli des périodes passées, un cycle n'efface jamais complètement le précédent. Il se forme ainsi un substrat historique multiforme qui permet d'éventuels transferts à l'origine de reprise de savoir-faire ou d'organisation territoriale. C'est en effet dans l'interprétation de cette superposition sélective que repose en partie l'élaboration d'un territoire, telle que nous l'avions défini (comme un écheveau de temporalités démêlées).

Dans notre analyse, cette notion de *cycle* nous permet d'inscrire l'étude de l'impact d'un modèle économique dans une perspective comparative, en rapprochant les modes d'exploitation d'une ressource et le modèle de développement alors en vigueur. Doit-on alors considérer que la période d'extraction du cuivre, partagée entre la prise de pouvoir des majors nord-américaines au début du siècle, la nationalisation du cuivre, et la ré-ouverture aux capitaux étrangers permise par la législation néolibérale ne font qu'un seul et même cycle, ou qu'il faut au contraire la découper selon les modèles économiques ?

Nous avons recherché la réponse à ce problème dans l'évolution d'indicateurs spatiaux. La perte du lien territorial de la *Pampa* lors du cycle suivant pourrait permettre de répondre par l'affirmative... mais la complexité de l'évolution des formes urbaines sur la côte où se concentre la population amène à nuancer ces premières conclusions. Dans la mesure où, selon nos observations, le chapelet urbain du *Norte Grande* semblerait en effet en train de se hiérarchiser, voire de se polariser, on assisterait à des recompositions internes fortes au sein du cycle d'exploitation d'une même ressource. Ces basculements dans les relations inter-urbaines sont-ils dus à la nouvelle donne économique ? Doit-on les rapporter au « modèle néolibéral » en particulier ou à la croissance de la région en général ? Si l'on admet que « *la hiérarchisation du réseau urbain est davantage la traduction d'un développement régional que sa condition préalable* » (O. Dollfus, 1968 : 261), doit-on en conclure que ce choix économique peut aussi être vecteur d'effets territorialisants ?

Zone d'exploitation de ressources naturelles, le *Norte Grande* dépend donc fortement de cycles de matières premières. Les préoccupations géopolitiques de l'Etat dans ces confins frontaliers semblent aller bien au-delà de cette périodicité économique. Dans la mesure où une grande partie des revenus nationaux proviennent de l'exploitation de ces gisements, l'Etat chilien a toujours suivi de très près l'évolution de ces cycles. Cette proximité politique explique que la temporalité du *Norte Grande* ne soit pas si distincte de celle du reste du pays à partir de son insertion dans les circuits économiques nationaux.... puisque le niveau des caisses de l'Etat dépend en grande partie des revenus procurés par le nord. L'espace propre de ces cycles et ses mutations serait-il si distinct de l'évolution territoriale du reste du pays ? Doit-on aborder la géographie du *Norte Grande* selon les spécificités liées à son climat et son éloignement, ou au contraire la considérer comme caractéristique des changements subis par le pays tout entier ?

#### **4.C- Les données du rapport de forces entre l'Etat et le secteur privé dans une périphérie fondamentale pour l'économie nationale**

Les moyens mis en œuvre pour conquérir le *Norte Grande* et le conserver sont à la mesure de ce que cette périphérie a rapporté au pays depuis son intégration au territoire national. Quels que soient les modèles économiques en vigueur, les revenus miniers du nord ont fortement contribué à la croissance de l'Etat. L'unanimité qui s'est dégagée autour de la nationalisation du cuivre opérée par S. Allende confirme cet intérêt, et la non-remise en cause de cette mesure radicale par les militaires est sans doute l'une des plus grosses entorses à la doctrine libérale. A l'heure actuelle, le système de concessions et la perception de l'impôt minier continuent d'assurer les revenus de l'Etat. En contrepartie, ce dernier a aussi dû intervenir pour appuyer le développement minier quand celui-ci vacillait. La généralisation du modèle d'ouverture économique a eu comme principale conséquence de réduire les modes de soutien à l'économie minière... dans quelle mesure cette politique ne conduit-elle pas à terme à un certain déséquilibre du système ?

##### **4.C.a- La rente de l'exploitation minière : taxes et nationalisation**

###### **α) Un apport historique régulier**

Les revenus miniers ont joué un rôle important dans la construction chilienne, contribuant tout d'abord à financer les fondements de l'Etat moderne, puis en assurant à l'économie nationale des rentrées régulières. Entre 1880 et 1930 puis entre 1940 et 1971, les exportations minières ont représenté plus de la moitié des exportations du pays. La production étant localisée en grande partie dans le *Norte Grande*, on peut donc affirmer que cette périphérie a joué un rôle fondamental pour le développement du pays tout entier depuis plus d'un siècle. Bien que contrôlées en majorité par des capitaux étrangers, les exportations de minerais ont alimenté les caisses de l'Etat par le biais du système d'imposition. Malgré sa mise en place relativement tardive par rapport au rythme de la production, il a pu être bien organisé grâce à un contexte de relative stabilité politique. L'Etat chilien a toutefois rencontré des difficultés pour l'adapter à l'évolution de l'exploitation.

Les exportations de nitrates ne purent être contrôlées et imposées qu'à partir de 1882, à l'issue de la Guerre du Pacifique. Au début du cycle minier, la principale richesse du pays restait le blé, et le gouvernement ne prêta pas tout de suite toute son attention aux productions du nord. Puis, dès la mise en place du système de prélèvement, la part des nitrates dans les recettes fiscales va ensuite aller croissant : 4,7% en 1880, 23% en 1881-85, 46% en 1891-95, 52% en 1911-1915 (soit une moyenne d'environ 50% entre 1895 et 1920), et 36% en 1921-25 (voir tableau n°12 p.169). Cela représentait moins de 1 million de dollars en 1880, et plus de 20 millions au début du siècle. Avant la première guerre mondiale, on peut dire que le Chili vivait des nitrates dont les exportations représentaient 25% du PIB et 50% des impôts en 1910-1915. L'argent fourni à l'Etat par les mines du nord a aussi permis de ne pas remettre en cause le système social chilien, dominé par une oligarchie terrienne soucieuse de ne pas remettre en cause ses revenus fonciers (P. Vayssière, 1980 : 189).

Paradoxalement, le fait que les seuls prélèvements existants se réalisaient à l'exportation, explique que l'on se soit très peu servi des nitrates au Chili même, pour

moderniser l'agriculture par exemple. Ces ressources ont toutefois permis d'équiper le pays : mise en œuvre de ports dans tout le pays, multiplication des équipements urbains et construction de voies de chemin de fer nationales (le réseau public passe de 1106 km en 1890 à 4579 km en 1920, rattrapant le réseau privé qui, majoritaire en 1890 -60% des lignes- ne représente plus que 44% en 1920). L'argent du désert sert à aménager le Chili considéré comme « utile » : la première grande ligne relie Santiago à Puerto Mont, au sud. Il sert surtout à construire un véritable appareil d'Etat : le nombre de fonctionnaires passe de 3000 en 1880 à 27000 en 1919. Cela permet aussi de faire partager la croissance à un plus grand nombre : les enfants scolarisés en primaire qui étaient 18 000 en 1860, sont 157 000 en 1900 et 346 000 en 1920 ; dans le même temps les effectifs du secondaire progressent également passant de 2 200 à 12 600 puis 49 000. La conscience de l'apport de cette rente issue de l'impôt sur l'exploitation des nitrates était telle qu'elle a suffi à étouffer les revendications nationalistes qui préconisaient la nationalisation partielle de la ressource. Si le bilan de cette période doit effectivement être considéré comme positif pour le pays, il ne faut cependant pas oublier de prendre en compte l'investissement social qui échoit à l'Etat en échange de cette rente, et dont les gouvernements de l'époque n'ont pas toujours bien mesuré le coût.

Le cycle des nitrates représente la période où les caisses de l'Etat ont sans doute été les plus remplies : du fait de cet apport, l'Etat prêta peu d'attention au début de l'exploitation du cuivre, qui se développa dans un contexte de *laisser-faire* total (au début du siècle, les mines étaient taxées comme toutes les entreprises, sous le régime général des impôts territoriaux et douaniers : 12% sur le revenu imposable, et moins de 1% sur les ventes jusqu'en 1925 ; les réexportations de devises étant totalement libres). Ce fut donc la fin du premier cycle minier qui conditionna le besoin pour le Chili de s'assurer un pourcentage croissant des bénéfices de l'exploitation des grandes mines de cuivre, se traduisant par une hausse progressive de l'impôt.

Si le marché du cuivre au Chili fut conçu de façon aussi libérale, c'est que l'Etat chilien ne connaissait pas son fonctionnement au niveau mondial. Après quelques tentatives avortées, enterrées par les circonstances (première guerre mondiale, crise de 1919-1920), il ne commença à s'y intéresser vraiment qu'à partir de l'effondrement des cours mondiaux en 1930-31. Au départ, son intervention se limita toutefois à l'établissement d'un contrôle des changes en 1932, les grandes compagnies cuprifères continuant d'être soumises au régime général de l'impôt, modifié en 1934 (porté à 18%), puis en 1938 et en 1942. De 1905 à 1932, on considère que le rapport entre les taxes prélevées et le chiffre d'affaires des grandes compagnies de cuivre réalisé au Chili fut inférieur à 5% ; selon les calculs de Reynolds et Mamalakis, l'exploitation du cuivre rapportait deux fois plus aux compagnies nord-américaines qu'au pays lui-même (P. Vayssière, 1980 : 193-199).

Le pourcentage retenu par l'Etat chilien sur les bénéfices des grandes mines de cuivre augmenta peu à peu : de 11% avant 1925, il passa à 38% entre 1925 et 1940, 58% entre 1941 et 1951, 61% entre 1952 et 1969, et 66% entre 1961 et 1970, juste avant que celles-ci ne soient nationalisées. La part des bénéfices bruts prélevée par l'Etat était en hausse constante, mais le poids des impôts payés par les grandes mines de cuivre (au maximum 26,5% entre 1950-59) n'aurait jamais atteint celui des

nitrate (voir tableau n°14). Le cuivre continuait cependant de représenter 50 à 60% des

Tableau n° : 12

Source : P. Meller, 1996 : 25, tableau 1.2

**Information économique de base sur les nitrates, 1880-1930**  
(moyennes annuelles sur chaque période)

	Exportaciones de salitre		Exportaciones totales		Recaudación tributaria		Empleo (miles de personas)
	Cantidad (MM de QM)	Precio (Lib./Ton Largo)	Export. (MM de US\$)	Partic. Relat. del salitre (%)	Total (MM de US\$)	Partic. Relat. del salitre (%)	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
1880	2,3	12,4	24,7	25,8	17,7	4,7	2,8
1881-85	4,8	8,8	37,4	43,1	25,6	22,9	5,8
1886-90	7,8	6,8	47,7	49,7	24,5	35,1	9,1
1891-95	9,9	6,4	54,1	56,8	23,9	46,0	16,1
1896-00	12,8	5,2	61,5	60,7	31,1	48,9	18,1
1901-05	14,6	6,3	77,1	71,8	38,0	47,4	25,0
1906-10	19,8	7,4	104,2	76,3	50,6	48,5	40,5
1911-15	22,9	6,5	104,9	75,3	55,4	51,9	46,9
1916-20	24,9	8,2	82,1	64,4	64,1	44,1	51,5
1921-25	17,8		89,2	59,2	81,8	36,3	44,4
1926-30			126,9	48,8			52,2
1932			27,7	18,5			

Fuentes: (1), (2) y (5) Mamalakis (1971).  
(7) Cariola y Sunkel (1982).  
(3) Palma (1979).

Tableau n° : 13

Source : P. Meller, 1996 : 33, tableau 1.5

**Participation chilienne et importance relative des Grandes Mines de Cuivre dans l'économie chilienne, 1925-1970**  
(moyennes annuelles sur chaque période)

	Componentes de la participación chilena		Participación relativa de la Gran Minería del Cobre en:			
	Costos de insumos internos		Impuestos	Tributación total	Exportación total	
	Costos laborales	Costo total de insumos internos (% c/c a la partic. chilena)			Particip. relativa de las exportaciones (%)	Monto (MM de US\$)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1925-29		68,5	31,5	4,5	27,4	127,9
1930-34		5,0	15,0	1,8	25,3	57,5
1935-39		62,4	37,6	4,8	29,3	66,8
1940-44		51,3	48,7	12,2	39,6	121,4
1945-49		57,8	42,2	16,2	50,5	265,0
1950-54	4,4	35,4	64,6	26,5	50,2	382,7
1955-59	6,4	40,1	59,9	26,3	59,8	439,2
1960-64	6,5	53,5	46,5	15,2	56,2	505,7
1965-70	4,1	44,8	55,2	19,9	56,6	936,9

Fuentes: 1925-1951: Mamalakis y Reynolds (1965).  
1952-1970: French-Davis (1974).  
(5) y (6) 1925-1935: Palma (1979).  
1936-1943: Mamalakis y Reynolds (1965).  
1944-1960: Universidad de Chile.  
1961-1970: Indicadores Económicos, Banco Central

Tableau n° : 14

Source : P. Meller, 1996 : 42, tableau 1.7

**Comparaison de l'importance relative des nitrates et du cuivre (GMC) dans l'économie chilienne (pourcentages)**

	Participación de las exportaciones en el PGB (1)	Participación en las exportaciones totales (2)	Participación en los impuestos totales PGB (3)	Utilidades extranjeras como % del PGB (4)
Salitre 1900-20	25 a 35	65 a 80	45 a 53	5 a 7
Cobre (GMC) 1950-70	7 a 9	55 a 65	15 a 30	1 a 2

Fuentes: Palma (1979); Reynolds (1965); Mamalakis (1971); French-Davis (1974).

exportations chiliennes dans années 50-60, soient 6 à 9% du PIB et des calculs en dollars constants (P. Meller, 1996 : 41) tentent de montrer que les exportations annuelles des grandes mines de cuivre entre 1959-70 auraient représenté un apport équivalent à celui des exportations annuelles de nitrates entre 1900-1920.

L'impôt restait toutefois le principal recours de l'Etat : 60% des bénéfices que le Chili tirait des exportations de cuivre en 1950 en étaient issus. L'Etat tenta d'imposer aux compagnies une politique de coûts salariaux élevés et d'exiger l'accroissement de l'investissement local de ces compagnies ainsi que le développement d'une politique d'achat local de pièces détachées. Bien que prises dans la perspective du développement industriel du pays, ces quelques mesures pouvaient avoir des répercussions plus fortes sur le *Norte Grande* que sur le reste du pays (M. Vera, 1961, 36-38 et suiv. ; et 118 et suiv.).

La gestion de l'exploitation du cuivre restait une affaire nationale : seul l'Etat semblait en mesure de négocier avec les grandes compagnies nord-américaines. A partir de la seconde moitié des années 1950, il se dota d'outils adaptés pour tenter d'exercer un plus grand contrôle sur les mines nord-américaines : il promulgua un texte de loi simplifiant les modalités fiscales, le *Nuevo Trato* (1955) et créant un organisme pour mieux gérer cette ressource, le département du Cuivre (*Departamento del Cobre*). Dans le même temps, les revendications syndicales se structuraient, avec la fondation de la Confédération des travailleurs du cuivre (CTC), à la suite de la promulgation du Statut du cuivre chilien. Et à partir de 1953, la Banque Centrale contrôlait les ventes de cuivre à l'extérieur (l'Etat détermine une quantité de la production de base qu'il achète aux grandes mines pour la revendre sur le marché mondial au prix fixé à New York, gardant les bénéfices quand il y en a). Malgré toutes ces mesures, le taux d'imposition des grandes mines a baissé entre 1955 et 1960 (S.Allende, *Diario de Sesiones del Senado*, 8 août 1961, Santiago, cité par H.Lamicq, 1976 : p.92) et pendant toutes ces années, le taux de rapatriement des bénéfices de ces entreprises était deux fois plus élevé au Chili que dans le reste du monde et le retour d'investissement restait très bas.

Les exigences de l'Etat continuèrent à croître dans les années 1960, sans que le rapatriement des profits ne fût remis en cause. Des négociations ouvertes en 1964 conduisirent à un accord entre l'Etat et les grandes entreprises minières permettant l'augmentation de la production de 88% en six ans moyennant l'investissement de 566 millions de dollars, l'obligation d'achat des intrants au Chili et l'emploi de 10 000 ouvriers de plus, recrutés dans le pays, ainsi que la participation accrue de personnel chilien à tous les niveaux de l'entreprise. Le point culminant de cette politique fut la *chilénisation* ou « nationalisation négociée » des mines de cuivre opérée sous le gouvernement d'E.Frei Frei, visant à obliger enfin les entreprises minières à investir plus au Chili et à traiter le minerai sur place. L'Etat racheta 51% du capital de la mine de El Teniente et 25% des mines Andina et Exótica à la Kennecott en 1966, puis 51% de Chuquicamata et de El Salvador à Anaconda en 1969. Le Département du cuivre fut transformé en Corporation du Cuivre (CODELCO) dotée de plus de pouvoir et de personnel plus qualifié. Le financement de la *chilénisation* se fit grâce à des emprunts : la gestion du nord était devenue l'affaire de tous les Chiliens.

β) De la nationalisation à la création de CODELCO : un héritage de l'Unité Populaire jamais remis en cause

S. Allende arrivé au pouvoir en 1970 proclama que le cuivre était le « salaire du Chili » (*el sueldo de Chile*) : c'était aussi reconnaître explicitement que le nord faisait vivre le Chili (voir la part de la division Chuquicamata dans la production de CODELCO dans les courbes qui suivent). Un mois après l'élection du gouvernement d'Unité Populaire (en décembre 1970), le projet de nationalisation des mines fut envoyé au Congrès sous la forme, non d'un projet de loi, mais d'un projet de réforme constitutionnelle. Cela permettrait de trancher le problème par un référendum en cas de refus du Congrès où l'Unité Populaire était minoritaire alors qu'elle se savait acquise la faveur de la majorité de la population au vu de la détérioration des relations entre les grandes compagnies minières et l'Etat au cours des années 1960. Mais le 11 juillet 1971, le congrès en session plénière approuva la nationalisation à l'unanimité. La loi 17450 publiée au JO le 16 juillet, établissait « *la propriété absolue, exclusive, inaliénable et imprescriptible* » de l'Etat sur les grandes mines qui représentaient 80% de la production du cuivre du pays. Le secteur privé restait libre de continuer à opérer dans les mines petites et moyennes. La constitution de l'Etat fut modifiée en ce sens le 31 mai 1973 (art 10) et la constitution de 1980 établie sous la direction de A. Pinochet précise qu'elle ne revient pas là-dessus. La nationalisation représentait l'aboutissement de la centralisation de la politique minière, en même temps que sa politisation.

Non seulement le calcul des sommes dues par l'Etat chilien en compensation de la nationalisation aboutit à un solde négatif (P. Meller, 1996 : 141), mais il demanda à Anaconda et à la Kennecott 378 millions de dollars pour « *profits excessifs* ». La contre-attaque ne se fit pas attendre : refus de vente de pièces de rechange, comptes de la CODELCO et avoirs de la CORFO aux Etats-Unis bloqués, fuite des cadres. De plus, S. Allende avait refusé de reconnaître les dettes contractées par son prédécesseur au titre de la *chilénisation* : ce fut le seul point sur lequel il accepta de négocier, notamment avec la Kennecott (février 1972).

Après le coup d'Etat militaire qui mit fin à la « *voie chilienne vers le socialisme* », la Junte décida de verser une indemnité aux grandes compagnies américaines expropriées. Mais le débat ouvert sur la privatisation de Chuquicamata fut rapidement tranché : le DL 1350 (avril 1976) opérait la fusion des cinq entreprises minières publiques, censée en rationaliser la gestion, et faisait de la CODELCO une entreprise d'Etat chargée de la production et de la commercialisation du cuivre nationalisé. Bien que conçue comme compagnie indépendante, son budget devait être avalisé tous les ans par le ministre des finances... et son président était nommé par le chef de l'Etat. Le premier président de la CODELCO fut un militaire, Gastón Frez, en poste de 1976 à 1981. Il fut ensuite nommé responsable de l'ODEPLAN, ce qui ne peut que souligner une fois encore le lien très fort qui existe au Chili entre la gestion des mines et l'aménagement du territoire en général.

On a calculé que les exportations de cuivre ont généré plus de revenus (en dollars constants) pour le Chili entre 1974 et 1987 que pendant les années 1960 (P. Meller, 1988 : 100). Cette rente est issue en grande partie de la production de

CODELCO, qui dépasse le million de tonnes de cuivre fin depuis 1982. La participation directe de CODELCO (taxes et profits) au budget varie entre 3% (soient 513 millions de dollars 1987) et 7% (soit 1,5 milliard de dollars en 1988) du PIB (*Minería chilena*, 1989).

Ces chiffres seuls suffiraient à expliquer que la nationalisation du cuivre ne fût jamais remise en cause même dans le Chili le plus néolibéral. C'était sans compter avec une loi très particulière dite du « traitement réservé » (Loi 13.196, de *Leyes Reservadas*) prévoyant le reversement systématique aux trois branches des forces armées de 10% des ventes des mines d'Etat de cuivre (avant impôt). Cela a représenté 223 millions de dollars en moyenne entre 1987 et 1991 (Bilans CODELCO cités par J.C. Mendez, 1993), et permettait de couvrir, en 1993, 20% du budget de la défense (*Marchés latino-américains* n°701, 21/1/1994).

Dotée de la possession de 138 941 concessions minières (soient 1 796 191 ha représentant 17,8% de la propriété minière totale au Chili, et 19,4% de la propriété minière constituée), CODELCO devrait continuer à croître et à verser au pays son salaire (J.C. Méndez, 1993 : 285). Mais la compagnie rencontre aujourd'hui deux types de problèmes : l'un est lié aux conditions naturelles, la réduction de la teneur de ses gisements qui entraîne une baisse de rentabilité (en 1993 le coût moyen de la production de cuivre public était de 69 cents la livre contre 45 cts dans les mines privées, alors que le cours mondial de vente était de 74 cts -O. Suarez, 1993), et l'autre aux préjugés qui ont dirigé la gestion d'une entreprise d'Etat dans un contexte néolibéral où elle constituait une exception souvent remise en question : pendant la période militaire, CODELCO fut encouragée à financer ses investissements plutôt avec des prêts contractés à l'étranger qu'en réinvestissant ses profits (R. French Davis / Bande, 1989 : 40). De plus, la compagnie était privée d'une partie de ses bénéfices qui allaient directement au budget national, notamment à celui de l'armée. Son manque de compétitivité a été encore renforcé par une des dernières mesures prise par les militaires : ils ont modifié le DL 1350 fin 1989 afin de restreindre l'activité de CODELCO aux seuls quatre gisements qui constituent sa propriété à ce moment : Chuquicamata, el Teniente, El Salvador, Andina, n'autorisant la prospection que dans les terrains circonscrits dans ces gisements, et uniquement pour le cuivre (*Minería y Desarrollo*, sept-déc 1989, cité par F. Zapata, 1992 : 122).

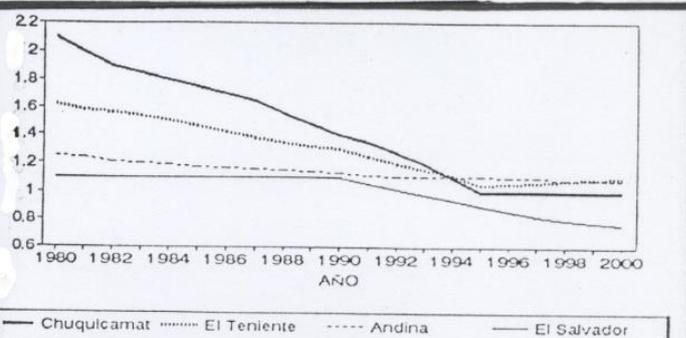
L'héritage de la gestion des mines d'Etat par les militaires semble ainsi conduire à leur privatisation, faute de réforme légale importante. Celle-ci est *a priori* illégale, mais au Chili on trouve toujours un biais légal pour contourner une loi qui gêne. CODELCO a en effet le droit de céder des droits sur ses gisements à ENAMI, qui est l'agence nationale chargée de l'aide au développement des petites mines : cette dernière ne gère directement aucun gisement, elle est uniquement chargée d'acheter le minerai aux mineurs artisanaux, voire de le raffiner et de le commercialiser... Mais la vente de droits d'exploitation ne lui est pas interdite. La privatisation d'un certain nombre de gisements est donc passée par le biais de transfert de propriété de CODELCO à ENAMI pour leur mise sur le marché. CODELCO a le droit s'associer à des entreprises privées depuis l'ouverture de ses réserves à l'exploitation dans le cas de joint-ventures (selon la loi 19.137 de mai 1992, qui stipule quand même que, au sein de ces associations, la CODELCO doit elle en cause l'apport du Norte Grande au PIB national ? Dans la mesure où cette tendance est nationale, et que le nord du pays continue de concentrer un très grand

## CODELCO : évolution de la production et de la productivité

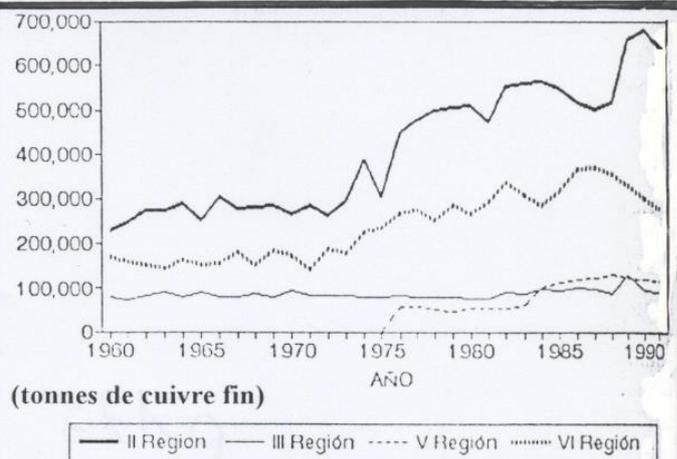
Figures n°9 à 13

Source : J.C. Mendez, 1993

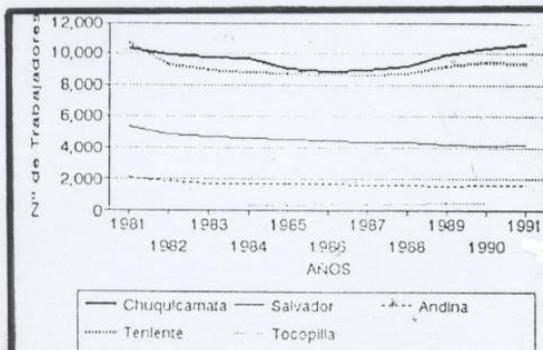
Région II : division Chuquicamata  
Région III : division El Salvador  
Région IV : division Andina  
Région V : division El Teniente



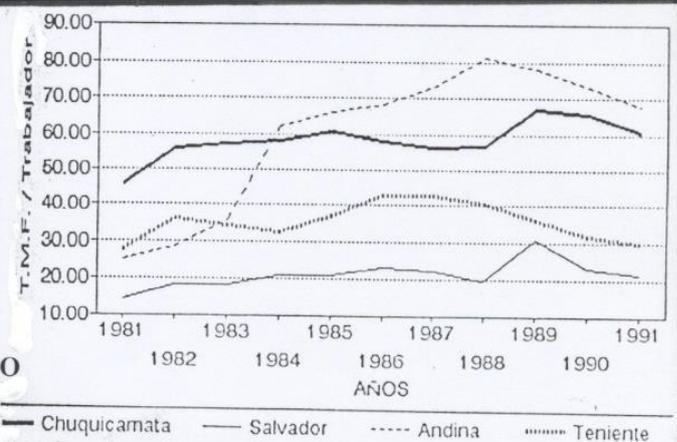
Teneur des mines de cuivre de la CODELCO



Production annuelle de CODELCO par Région



Dotation en personnel des divisions CODELCO



Production de cuivre en fonction de la dotation en personnel

### Principaux projets du programme d'investissement quinquennal de CODELCO

PROYECTOS	DIVISION	CARACTERISTICOS	INVERSION mills. US\$	PRODUCCION M.T.M.F/año
Radomiro Tomic	Chuquicamata	Lixiviación Sx-Ew	224	95
Ripios	Chuquicamata	Lixiviación Sx-Ew	50	65
Etapas II	Chuquicamata	Lixiviación Sx-Ew	28	15
Sulfuros	Chuquicamata	Lixiviación Sx-Ew	28	15
Baja ley	Chuquicamata	Lixiviación Sx-Ew	28	15
Marsa	Chuquicamata	Nueva Area Minera	263	150
Quebrada	Chuquicamata	Nueva Area Minera	263	150
Teniente	El Teniente	Nueva Area Minera	45	55
Lixiviación	El Teniente	Nueva Area Minera	45	55
Cráter	El Teniente	Lixiviación Sx-Ew	48	24
Expansión	Andina	Mina y Concentradora	191	90
Oxidos	El Salvador	Lixiviación Sx-Ew	18	10

nombre de mines, son apport proportionnel ne diminue pas, au contraire. Le versement de la rente minière se fait par d'autres façons : grâce au revenu des patentes payées sur les concessions minières et à l'impôt sur les sociétés... C'est donc le retour à une gestion comparable à celle de la phase précédente, avec ses avantages et ses inconvénients : en 1993, la nouvelle grande mine de la IIème Région, La Escondida apporta 100 millions de dollars à l'Etat chilien pour 390 000 tonnes de cuivre extraites ; la même année pour chaque tranche de 390 000 tonnes produites, la contribution de CODELCO s'élevait à 174 millions de dollars (O. Suarez, 1993 : 63).

#### γ) Les conditions actuelles du droit des concessions minières

La baisse relative de l'apport financier de la CODELCO se traduit par le retour au recours à l'impôt. Il s'agit à la fois d'impôts directs (mais la taxation des entreprises est relativement peu élevée au Chili) et indirects, en l'occurrence le versement d'une taxe sur les concessions minières. Si le montant global du salaire des mines peut apparaître en baisse, la différence est plus complexe au niveau régional : depuis 1992, les patentes minières ont un effet local direct. La taxe sur les concessions minières est désormais versée à 30% aux municipalités dans le périmètre desquelles est située la mine, et à 70% à la Région correspondante (la somme est intégrée au budget local du Fonds national de développement régional).

On parlait déjà de concessions au début du siècle quand les grandes compagnies minières les achetaient aux petits propriétaires, sans que l'Etat intervienne d'aucune manière dans cette prise de contrôle. La notion de concession telle qu'elle fut instituée à la suite de la nationalisation était distincte : elle visait à offrir des garanties aux futurs exploitants contre toute préemption future de l'Etat. La Junte voulut améliorer encore ces conditions pour restaurer véritablement la confiance des investisseurs étrangers à la suite de la nationalisation. La constitution de 1980 déclarant la propriété absolue, exclusive et inaliénable de l'Etat sur toutes les mines et substances minérales, à l'exception des argiles superficielles, il fallait établir les conditions de l'octroi de concessions pour l'exploitation du sous-sol.

La loi 18.097 (publiée le 21/1/1982) a donc défini les concessions minières comme un droit sur le sous-sol (acquis à une profondeur non limitée), assimilé à une propriété privée, mais distinct de la propriété du sol ; ce droit est transférable et transmissible. Il peut être établi sur toute substance métallique et non métallique sauf les hydrocarbures liquides et gazeux, et le lithium. Les substances non concessionnables ne peuvent donc être exploitées que par l'Etat, directement ou par le biais de ses entreprises, grâce à des concessions administratives ou à des contrats spéciaux d'opération. De plus, l'Etat peut opposer des restrictions à l'attribution de concessions sur des zones déclarées importantes pour la sécurité nationale. Ce premier texte fut complété par la loi 18.248 (publiée au JO le 14/10/1983) qui constituait un nouveau code des mines (remplaçant le code antérieur datant de 1932).

Des concessions d'exploration (de superficie comprise entre 100 et 5000 ha)<sup>111</sup> étaient distinguées des concessions d'exploitation (de 1 à 10 ha)<sup>112</sup>. L'octroi de

---

<sup>111</sup> Concession d'exploration : droit réel, immeuble, de durée limitée (deux ans renouvelables une fois moyennant la perte de la moitié de la superficie concédée), donné à son titulaire de prospecter

toute concession selon un rectangle borné devait désormais faire l'objet d'un jugement suivi d'une parution au B.O ; le Service National de Géologie et des Mines (SERNAGEOMIN) fut créé pour gérer ce cadastre ou « Rol minero ». Quel que soit le type de concessions, la décision du tribunal autorise des facultés exclusives. La concession couvre alors toutes les substances trouvées dans le sous-sol du périmètre concédé. A l'heure actuelle, l'impôt sur les concessions est de 0,88 dollar/ha/an pour l'exploration, et 1 à 2 dollars/ha/an pour l'exploitation. En cas d'exploitation, l'Etat bénéficie aussi de l'impôt direct perçu sur les bénéfices de l'entreprise.

De façon régulière, l'Etat a donc perçu des dividendes de la mine, et vécu en grande partie sur des ressources localisées en grande partie dans le nord, et plus particulièrement le *Norte Grande*. Le développement induit localement par une telle production de richesse est très en deçà des bénéfices nationaux, mais on ne peut pas parler du rôle de l'Etat dans le nord du pays sans évoquer tout de même son soutien à l'économie régionale en temps de crise. Au-delà des mesures d'exception, l'Etat a été à l'origine de compagnies qui ont durablement marqué le devenir du *Norte Grande*.

#### **4.C.b- Une politique nationale suivie de soutien à l'économie régionale**

##### **α) Une nationalisation de sauvetage : la politique nitrière de crise**

Si la nationalisation qui a le plus marqué les esprits, celle dont on parlerait volontiers avec un N majuscule, est celle du cuivre, il ne faut pas oublier que l'extension du domaine public a été multisectorielle, et dans le domaine minier, a concerné la ressource qui rapportait le plus, le cuivre, comme celle qui à l'époque rapportait le moins, c'est-à-dire les nitrates.

On a vu combien l'intervention de l'Etat dans le développement de l'extraction des nitrates fut faible au début du siècle : ce n'est que lorsque la crise devint patente que le gouvernement commença d'agir. Pour tenter de sauver cette exploitation, en 1927, le président Carlos Ibañez créa la Superintendance des nitrates et de l'iode ainsi qu'une Caisse de développement nitrier, mesures qui se révélèrent toutes deux insuffisantes. Il décida donc, une fois la crise déclarée, de créer une société d'économie mixte de production, la Compagnie des nitrates du Chili (*Compañia de Salitre de Chile* ou COSACH ; 21 juillet 1930, loi 4.863). Elle n'était pas viable, et le président Arturo Alessandri dut la fermer en 1934, la remplaçant par la *Compañia Salitrera de Tarapacá y Antofagasta* (COSATAN ou C.S.T.A), constituée de trente-quatre compagnies productives membres de l'ex-COSACH, et mettant en place une coopérative, la Corporation de vente de nitrates et de d'iode (COVENSA), contrôlée à 90% par les intérêts privés. Mais l'appareil de production était vétuste et les procédés dépassés : ce regroupement permit la réalisation d'investissements pour la modernisation de la production : la COSATAN décida de construire cette usine dans une nouvelle *oficina* : Victoria (1941-44).

---

sur un territoire donné, afin de déterminer l'existence de substances susceptibles d'être exploitées sous la forme d'une concession.

<sup>112</sup> Concession d'exploitation : droit réel, immeuble, de durée illimitée, qui confère à son titulaire le droit d'exploiter les ressources repérées, devenant propriétaire de ces dernières à mesure qu'il les extrait.

Le secteur privé traversait également d'énormes difficultés, qui aboutirent à l'extrême concentration du secteur : la *Lautaro Nitrate Co. Ltd.* (USA) racheta toutes les autres, y compris, en 1951, sa grande rivale la *Compañía Anglo-Chilena* (G.B), et devint la *Anglo-Lautaro*. Malgré la relative récupération du commerce des nitrates après la seconde guerre mondiale, du fait de la destruction de nombreuses usines allemandes de nitrogène synthétique, la COSATAN fit faillite en 1960 et les oficinas *Humberstone*, *Santa Laura* et *Victoria* fermèrent à leur tour. La *Anglo-Lautaro* allait dominer complètement le secteur.

La stupeur qui frappa la province (*Referéndum salitrero* de 1956) conduisit le gouvernement de Jorge Alessandri (celui-là même qui avait lancé le plan de développement de la pêche) à intervenir pour maintenir en fonctionnement une dernière *oficina* dans la province de Tarapacá, grâce au financement de la CORFO : il choisit la plus moderne, *Victoria*. La CORFO absorba les pertes et finança de nouveaux équipements. A partir de 1968, le gouvernement d'E. Frei procéda à la restructuration d'ensemble du secteur autour des trois principaux champs d'exploitation (dans la province d'Antofagasta, les campements de *Maria Elena* : 3000 travailleurs pour 12 000 habitants et de *Pedro de Valdivia* de plus de 3 000 travailleurs pour 14 000 habitants ; dans la province de Tarapacá, celui de *Victoria* avec 2000 travailleurs pour 6500 habitants) au sein d'une nouvelle société mixte, la Société chimique et minière du Chili (SOQUIMA) liant la *Anglo-Lautaro* (62,50%) et la CORFO (37,5%). Malgré la présence d'une usine de production d'iode à *Pedro de Valdivia* et à *Maria Elena* - celle de *Victoria* était en construction, la production restait déficitaire. La SOQUIMA fut nationalisée en 1971 ; de nombreuses grèves ponctuèrent la période de l'Unité Populaire, et la situation de l'entreprise ne s'améliora pas. Un observateur contemporain notait alors : « Au cours des dernières années, l'industrie des nitrates ne s'est pas révélée une bonne affaire ; toutefois le gouvernement a décidé de continuer à appuyer une activité qui fournit du travail à plus de 10 000 personnes dans une zone qui a une faible densité de population et qui constitue une région vitale pour la souveraineté du Chili » (M. Bellaraba, 1970 : 20).

Après le coup d'Etat, la SOQUIMA fut tout d'abord « rationalisée » : dès 1973 le campement *Alianza* (où vivait le personnel de *Victoria*, soit encore 5600 personnes) fut démonté, et le traitement des minerais extraits à *Victoria* fut envoyé à *Maria Elena* ; les exportations par le port d'Iquique furent arrêtées. *Victoria* perdait plus de vingt millions de dollars par an, elle fut fermée définitivement le 31 décembre 1979. Les dernières oficinas de la pampa étaient *Pedro de Valdivia* et *Maria Elena*, toutes deux localisées dans la Région d'Antofagasta.

A partir de juin 1983, la SOQUIMA fut privatisée à bas prix et devint la SOQUIMICH (ou SQM, *Sociedad Química y Minera de Chile S.A.*). Le principal bénéficiaire de cette opération qui s'étendit jusqu'en 1988 fut Julio Ponce Lerou, le gendre de Pinochet (actionnaire majoritaire et président du Conseil d'administration)<sup>113</sup>. Après avoir licencié la moitié du personnel et repris une politique d'investissements à moyen terme, l'entreprise a renoué avec des bénéfices en très forte croissance et sa cotation en bourse ne cesse de grimper (chiffre d'affaire 1996 de 70,2 millions de dollars, en hausse de 72,4% par rapport à l'année

---

<sup>113</sup> L'acheteur, J. Ponce fut aussi celui qui organisa cette vente en tant que gérant de la CORFO ! Voir, pour des détails sur les conditions de cette privatisation, V. Osorio/ I. Cabezas. 1995 : 157-175.

D'autres personnalités du gouvernement militaire ont été incorporées au conseil d'administration de SQM en 1990 : tels les anciens ministres Sergio de Castro et Ernesto Fontaine remplacés apr la suite par Hernan Büchi et l'homme d'affaires Juan Hurtado Vicuña, homme clé de cette période.

précédente, et de plus de 300% sur les cinq dernières années). Ce développement s'est opéré à la faveur du développement de la production de nouveaux produits (carbonate de sodium, chlorure de potassium), de nouveaux minerais, comme l'iode (dont le Chili est en train de devenir le premier producteur mondial) puis le lithium, ainsi que grâce à la nouvelle valorisation des engrais naturels (qui se diluent mieux que les produits synthétiques et sont donc favorisés dans les procédés d'irrigation au goutte à goutte).

Nous verrons (chapitre 6) l'importance de l'impact territorial de la SOQUIMICH dans le *Norte Grande* contemporain. Cette réussite brandie comme le symbole de l'initiative privée est aussi le fruit de la persévérance de l'Etat dans la gestion économique de la région. A une autre échelle, le soutien apporté depuis les années 1960 aux mines de petite et de moyenne envergure participe de cette même dynamique.

β) Le soutien renouvelé aux mines de faible envergure : les missions d'ENAMI

Nous avons jusqu'ici surtout parlé des grandes mines de cuivre, issues de l'investissement de capitaux nord-américains au Chili, en les opposant aux petites mines traditionnelles localisées dans le *Norte Chico*. L'expression *Gran Minería del Cobre* pouvait alors être comprise comme une image évidente au regard des chiffres de production et d'investissement. Elle correspond néanmoins à une classification chilienne assez rigoureuse, qui distingue mines petites, moyennes et grandes. Les grandes mines sont celles qui produisent plus de 75 000 tonnes de cuivre par an ; celles qui en produisent moins sont classées selon leur dotation en personnel : si une mine emploie plus de soixante-dix salariés, elle est considérée comme *moyenne*, autrement elle est considérée comme *petite*. Les petites mines sont souvent exploitées dans des conditions assez artisanales ; le mineur est rarement le propriétaire de la concession, il la loue selon un bail sommaire qui peut être résilié à tout instant, il ne peut donc pas envisager d'investir pour moderniser sa mine.

Historiquement au Chili, les petites mines ont représenté une façon de tenter sa chance dans le nord, ce qui devint de plus en plus difficile à partir de la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, à mesure que les moyens de commercialisation se modernisaient. Pour répondre aux besoins des « *pirqueneros* », les petits mineurs, en 1960, l'Etat décida de fusionner la Caisse de crédit et de développement minier (CACREMI, créée en 1929) et l'Entreprise nationale de fonderies pour créer l'Entreprise nationale des mines ou ENAMI. Celle-ci ne pouvait pas disposer directement de mines en activité, mais devait contribuer au développement des mines petites et moyennes grâce à l'octroi de crédits d'équipements, à la fourniture d'assistance technique (géologique surtout) et au regroupement du traitement du minerai et sa commercialisation. Selon ENAMI, le coût du progrès doit être partagé : le mineur apporte le travail, ENAMI les ressources. Pour ENAMI, est « *petit mineur* » « *tout producteur de minerais, concentrés ou précipités qui n'a pas d'autre alternative que de vendre ses produits à l'Entreprise Nationale des Mines, dans la mesure où il ne dispose pas de volumes de production suffisants et/ou de ressources économiques suffisantes pour vendre ses produits à d'autres acheteurs, dans le pays ou à l'étranger.* » (ENAMI, 1993 : 7). La structure d'ENAMI se répartit donc en une vingtaine d'agences d'achat de minerai (où les prix proposés sont supérieurs à ceux des autres interlocuteurs commerciaux), ainsi que de quelques usines de traitement et fonderies.

La réalité de la petite mine dans le *Norte Grande* est mal connue car elle y est depuis longtemps éclipsée par les mines grandes et moyennes. L'action d'ENAMI dans les dix premières années de sa mise en place a été couronnée de succès : le pourcentage de la production de cuivre réalisé dans les mines petites et moyennes en 1960 (4% et 6% respectivement) s'éleva pour atteindre en 1970 5,7% et 21,2% (E. Tironi, 1974). Cependant, le rôle de l'entreprise fut réduit pendant la dictature à celui d'une banque de crédit, et l'absence de stratégie d'aide contribua à faire plonger les mines de petite envergure.

Aujourd'hui ENAMI constitue toujours un acteur représentatif dans le *Norte Grande*, mais elle traverse des difficultés structurelles. Des quatre agences d'achat qui fonctionnaient encore au début des années 1990 (à Pozo Almonte, Tocopilla, Salar del Carmen près d'Antofagasta et Taltal), deux ont fermé en 1996-97 (Pozo Almonte, donc il n'y a plus de représentation ENAMI dans la I<sup>ère</sup> Région, et Salar del Carmen). ENAMI transforme environ 10% de la production chilienne de cuivre dans cinq usines de traitement, dont une seule est située dans le *Norte Grande*, à Taltal -le débat sur sa fermeture est toujours à l'ordre du jour- et les quatre autres sont dans le *Norte Chico*, à Salado, Paipote, Vallenar et Ovalle). Les deux fonderies sont au sud : à Copiapó (Paipote) et à Ventanas (Région V).

Aux yeux des nouvelles exigences de l'économie chilienne, ENAMI essaie de s'adapter, ainsi que le montre cette phrase de présentation tirée d'une Brochure datant de 1996 : « *La mission d'ENAMI est de donner une impulsion à l'activité minière de petite et moyenne échelle, appuyant le développement durable d'entreprises minières compétitives sur le plan international et participant à toutes les étapes du développement (...)* » (*Fomento en la I y II Región : 1 ; nous soulignons*). Il s'agit donc d'inclure l'ensemble du secteur minier dans la perspective d'ouverture vers l'étranger et de libéralisation de l'économie. Les chiffres montrent cependant que, pour survivre en tant qu'entreprise viable, ENAMI est en train de redéfinir ses objectifs : les minerais traités dans ses usines proviennent aujourd'hui à 16% des petits producteurs, à 52% des entreprises moyennes, et à 32% d'achats réalisés aux grandes mines afin de pouvoir faire tourner à un rendement acceptable (*Compendio de la minería chilena*, 1997). Le rôle de l'entreprise dans le procédé de privatisation des gisements de la CODELCO répond de la même logique.

ENAMI constitue donc un des acteurs publics qui a pesé d'un poids réel dans le *Norte Grande*, surtout dans les années 1960. Son évolution semble caractéristique des rapports entre secteurs public et privé tels que le « modèle chilien » les envisage. La conclusion du rapport d'une commission d'audit du Ministère des mines est explicite : « *On doit retirer à ENAMI son rôle social. Le gouvernement doit utiliser les instances qui conviennent pour résoudre les problèmes sociaux du nord : gouvernements régionaux et communaux (...)* » (ENAMI, Comisión Asesora Especial del Ministerio de Minería, 1993 : 3). Les acteurs publics doivent s'effacer de la scène économique, réservée à l'initiative privée. Les impacts de telles orientations sont d'autant plus sensibles que le poids des premiers était important, comme cela fut le cas dans le *Norte Grande*. Mais cette évolution ne semble pas remettre en cause le rôle de ferment de l'économie nationale joué par ces confins miniers

#### 4.C.c- Le lieu de naissance des grands groupes économiques chiliens

Dans le jeu entre l'Etat et le hasard économique, les deux partenaires sont loin d'être uniformes, et les intérêts de la Nation ne passent pas uniquement par le développement des structures publiques. Le poids du *Norte Grande* dans l'économie chilienne est d'autant plus important que cette région a constitué le lieu de naissance de certains des plus grands groupes économiques chiliens. Certains, comme le groupe Luksic, sont depuis longtemps présents dans le nord, de par leurs possessions minières, d'autres, comme le groupe Angelini, s'y sont immiscés à la faveur des privatisations opérées par le gouvernement militaire. On appelle « groupe économique » les holdings multisectoriels qui se sont développés au Chili dans les années 1970, et qui concentrent l'économie nationale entre les mains de quelques grandes familles souvent liées à des intérêts étrangers.

Le groupe Luksic porte le nom de son fondateur, fils de commerçant croate installé à Antofagasta. Le groupe possède aujourd'hui un patrimoine de près de deux milliards de dollars, et ses investissements s'élèvent à 3,26 milliards. Il règne sur les mines, la finance (la fusion de deux de ses banques pourrait en faire le propriétaire de la plus grosse banque du pays), l'exploitation forestière et l'agro-alimentaire.

Les origines de sa puissance sont liées à la décision du jeune Andrónico de passer, dans les années 1950, du commerce (une concession automobile) au secteur minier : le rachat d'une mine à crédit, rapidement revendue à la Nippon Mining Jap<sup>114</sup> lui permit d'augmenter le volume de ses ventes, et de se spécialiser dans la fourniture de véhicules pour les mines. Il réinvestit alors ses bénéfices localement, dans la pêche et les mines, puis commence à s'intéresser à la bourse. Ses intérêts le conduisirent à s'installer à Santiago en 1967 pour y diriger ses investissements qui s'étendaient désormais à tout le pays. Sa négociation avec le gouvernement de l'Unité Populaire allait l'éloigner de la première vague de privatisations réalisée par la junte dès son arrivée au pouvoir. Il ne revint au Chili, après un exil volontaire à Londres, qu'à la fin des années 1970. Début 1978, il entra dans le capital du principal chemin de fer du nord, l'*Antofagasta & Bolivia Railway Co.* La crise des années 1980 lui offre la possibilité d'étendre ses investissements à tous les secteurs de l'économie chilienne, réunis en partie en 1982 au sein d'un holding coté à Londres, le *Antofagasta Holdings Plc.* (dont il possède les trois quarts par le biais d'une société basée au Lichtentstein). Les années 1990 furent celles de la consolidation, notamment par des prises de position sur les marchés voisins de l'Argentine et du Pérou, par quelques investissements en Chine et dans des banques de Hong-Kong, ainsi que par l'extension vers les télécommunications et la prise de participation dans ENDESA, l'entreprise nationale d'électricité chilienne (*Ercilla*, n°3023, janvier 1996 et L.A. Fuentes, 1994).

Le fait que le nom du holding créé par le groupe sur le marché boursier londonien contienne celui de sa ville natale marque l'attachement du fondateur du groupe au *Norte Grande*. Loin d'être uniquement affectif, ce lien se traduit, aujourd'hui encore, par une forte représentation dans le secteur minier, qu'Andrónico Luksic Abaroa garde sous sa gestion directe, assisté d'un de ses fils. L'acquisition de

---

<sup>114</sup> Sa bonne fortune a été accrue d'une erreur comptable à son bénéfice : dans le contrat, les Japonais ont confondu pesos et dollars... et le jeune commerçant s'est trouvé disposer d'un demi million de dollars comme par enchantement !

la compagnie minière *Anaconda Chile Ltda*, relayée par la *Northern Mines Ltd* basée à Londres lui permet de contrôler des gros projets miniers, sur le terrain où s'affrontent aujourd'hui les capitaux transnationaux : en plus des mines de Carolina de Michilla, Lince, Tamaya et Cerro Negro, le groupe s'est associé avec des capitaux anglais et sud-coréens dans le méga-projet de Los Pelambres (III<sup>ème</sup> Région).

En comparaison, le lien avec le *Norte Grande* du groupe Angelini, représentant aussi un patrimoine de 2 milliards de dollars, est plus ténu. Les intérêts du groupe sont répartis entre l'industrie de la cellulose, la production de combustibles, la pêche, les mines, l'électricité et le secteur financier. Mais là encore, tout a débuté dans le nord, pour conduire au contrôle de la COPEC, la compagnie des pétroles chiliens.

Propriétaire d'une petite entreprise, Angelini s'est lancé, à la faveur des plans de développement de l'industrie halieutique, dans la création de deux usines, les *Pesqueras Indo* et *Eperva*, entre 1953-56. Ce sont les privatisations lancées par le gouvernement militaire qui ont permis au groupe de croître : en 1977, les deux usines participèrent au rachat de 70% de la *Pesquera Iquique* à la CORFO ; et à la même époque, le groupe commença de se diversifier, grâce à l'acquisition de compagnies d'assurances et de fonds de pension. En 1988, *Indo* fut divisée en deux, afin de réorganiser le groupe : d'une part *Antarchile S.A.* réunissait les AFP *Summa*, les assurances *El Roble*, les chantiers navals *Astilleros Arica* et la *Pesquera Iquique*, d'une autre, une unité uniquement halieutique était créée sous le contrôle de la *Maestranza Iquique*, regroupant *Aeropesca*, *Sigma* et *Corpesca* ; elle fusionna en 1992 avec les usines halieutiques *Punta Angamos*, *Guanaye*, *Eperva* et *Tocopilla*. Mais le fer de lance du groupe, est la possession de la compagnie nationale des pétroles chiliens, la *COPEC*, dont le rachat fut progressif : 14% acquis auprès de la CORFO en 1985, puis 41% en 1986. Pour compléter cette prise de possession, le groupe dut s'associer avec le néozélandais Carter Holt. L'achat de la COPEC faisait tomber dans l'escarcelle d'Angelini les entreprises associées, qui comptaient parmi les plus importantes du secteur forestier, comme *Celulosa Arauco*, aujourd'hui le fleuron du groupe. Les prises de contrôle continuent aujourd'hui dans le secteur financier.

La présentation rapide des liens entre la puissance de ces grands groupes chiliens et le nord du pays révèle une autre facette du poids de cette périphérie dans l'économie nationale. Les bénéfices de l'exploitation du nord ne sont pas uniquement distribués entre les puissances étrangères qui y exploitent les mines et l'Etat. Le dynamisme du pays tout entier dépend de ces confins désertiques dans la mesure où, malgré l'évasion d'une partie des bénéfices, on a pu y observer un début d'accumulation.

Le *Norte Grande* ne peut donc se comprendre qu'à la lumière de ce rôle exceptionnel vis-à-vis du reste du pays, qui explique que les relations entre secteurs public et privé y soient peut-être plus complexes qu'ailleurs. Dans un tel contexte, l'application de mesures néolibérales semble renforcer des déséquilibres existants plutôt qu'elle ne les crée. Cela serait renforcé par le fait que les formes d'occupation de l'espace liées à l'aridité du climat, notamment la polarisation de la population, préfigurent certaines modalités socio-spatiales considérées comme caractéristiques de l'ouverture et de la dérégulation.

Ce qui aurait évolué dans le *Norte Grande* des vingt dernières années, ce serait l'horizon des stratégies des différents acteurs qui s'affrontent dans cette région. Depuis l'annexion du désert par le Chili, secteurs privé et public rivalisaient localement pour la distribution des dividendes de la rente minière. L'application du « modèle chilien » dans cette zone minière aurait contribué à élargir la compétition et les rivalités. La multiplication des acteurs aurait été permise par l'affaiblissement relatif de l'un d'entre eux, l'Etat. La *régionalisation* du pays, coïncidant avec l'ouverture néolibérale -et la préparant- aurait paradoxalement laissé chaque partie du pays, dont le *Norte Grande*, plus indépendante face à cette situation.

Les modulations du rôle de l'Etat dans cette dernière période révèlent une évolution de son comportement économique, malgré une certaine constance des modalités d'intervention. Il s'agit donc de voir, à l'échelle du *Norte Grande*, comment le nouveau fonctionnement administratif influence cette évolution, et si la réforme mise en œuvre par les militaires a directement suscité des changements réels dans la gestion régionale.

## **Chapitre 5- Une ouverture accentuée par la régionalisation mise en œuvre sous le gouvernement militaire**

Si les relations de l'Etat et du secteur privé représentent un enjeu aussi essentiel pour le *Norte Grande*, c'est sans doute parce que les termes de cet échange sont conflictuels alors que ses acteurs sont totalement interdépendants. L'économie chilienne est entrée dans la modernité industrielle à partir de la mise en exploitation des nitrates dans le nord, les structures de l'Etat ont alors pu se développer sur la rente issue de ces richesses... Et paradoxalement, pour l'Etat chilien, l'acquisition de la souveraineté sur de nouveaux territoires a coïncidé avec la perte de son indépendance financière. On peut sans doute dire que depuis ce moment, il a lutté pour ne pas se trouver cantonné à un rôle régulateur dans les moments de crise, condamné à ne bénéficier que d'une trop faible partie des dividendes de la richesse dans les périodes fastes. L'ouverture néolibérale aurait-elle provoqué l'abandon d'une telle posture ?

On retrouve cette contradiction originelle dans la politique de *régionalisation* suivie par le gouvernement militaire ; les nouvelles Régions la soulignent même. C'est en ce sens que nous souhaitons ici présenter les nouvelles modalités administratives de l'ouverture, considérant qu'elle formalisent, qu'elles institutionnalisent un état de fait déjà entériné par l'histoire. La Région devait certes constituer un cadre de gestion et de contrôle, mais l'originalité de leur conception repose sur le fait qu'elles aient été pensées dans ce double mouvement d'ouverture et d'insertion dans le "système Monde", plutôt que dans un mouvement d'intégration territoriale nationale... malgré l'obsession sécuritaire des militaires. L'objectif avoué était de mettre les régions (désormais en contact direct avec l'étranger) en compétition sur les marchés internationaux, chaque entité étant libre d'y monnayer ses « avantages comparatifs ». La réorganisation de la carte administrative territoriale du pays prévue en 1975 faisait donc partie intégrante du « modèle néolibéral » chilien dans la mesure où l'échelon régional autour duquel elle s'articulait devait fournir le moyen d'ouvrir le pays tout entier au nouveau modèle économique.

Comment le *Norte Grande*, région « conçue » dans l'ouverture libérale du début du siècle, pouvait-il être véritablement affecté par ce nouveau modèle économique ? La présentation des modalités de l'insertion précoce du nord du Chili au système Monde permet de dégager certaines modalités historiques afin de les comparer aux impacts géographiques du néolibéralisme. Pour montrer comment -et combien- le cadre administratif conditionnait l'évolution territoriale contemporaine, nous avons souhaité entrer plus avant dans la description du fonctionnement des Régions. Cela permet notamment de prendre la mesure du pouvoir réel du secteur public dans un contexte législatif profondément remanié par les militaires en fonction des impératifs de l'ouverture économique. L'importance des Régions au sein de l'appareil territorial chilien hérité de la dictature apparaît quand on souligne leur fonctionnalité économique. Echelon intermédiaire entre les décisions centrales et les éventuelles aspirations locales, la Région n'a eu, dans les premiers temps de la réforme, qu'un impact direct limité sur les populations concernées. Elle a cependant constitué une entité de dimensions intéressantes sur le plan des échanges internationaux : pour l'Etat, la déconcentration permettait de réduire le nombre d'interlocuteurs ; pour les firmes multinationales, ces derniers, disposant d'un

pouvoir local suffisant, ouvraient de nouvelles perspectives de négociations. Le rôle des acteurs locaux devait ainsi aller croissant. La Région fut ainsi conçue pour servir à la fois de relais administratif dans le cadre d'une déconcentration des prérogatives de la capitale et de partenaire économique.

Cela revenait-il à réduire les Régions chiliennes à ne constituer qu'un outil efficace dans le cadre d'une déconcentration destinée à favoriser la libre action des capitaux internationaux ? Dès lors, comment mesurer les conséquences d'une telle *régionalisation* sur l'organisation - ou la désorganisation - du territoire ? La mise en place des Régions chiliennes aurait-elle sonné le glas de toute territorialisation de tout véritable développement régional possible ? Pouvait-on considérer l'espace chilien comme le laboratoire d'un néolibéralisme sauvage réduisant le territoire à sa valeur marchande et condamnant toute cohésion spatiale ?

### **5.A- L'insertion précoce au système Monde**

L'insertion du Chili dans les circuits marchands mondiaux a tout d'abord été liée aux exportations de blé cultivé dans la vallée centrale. Mais dès le XIX<sup>ème</sup> siècle, elle s'intensifia du fait du rôle croissant joué par les ressources minières : à la fin du siècle dernier, le Chili fournissait 80% de la consommation mondiale de nitrates (dont 90% provenant du *Norte Grande*). Cet essor commercial précoce permit d'initier un mouvement de capitalisation qui se concentra toutefois dans les maisons commerciales de Valparaiso. Le pays s'insérait très rapidement dans les circuits bancaires internationaux. Le contrecoup de cette adoption immédiate d'un modèle « exportateur primaire » fut violent : malgré son éloignement des grands centres industriels et commerciaux, le Chili fut touché de plein fouet par les soubresauts de l'économie mondiale (l'essor de la production de nitrates se termina avec la première guerre mondiale, et sombra lors de la crise des années 1930).

#### **5.A.a- Le rôle historique de la Grande-Bretagne**

*« C'était l'aurore du salpêtre dans les pampas  
et la planète et l'engrais vibrait,  
elle remplissait le Chili comme un bateau »*

P. Neruda, *Chant Général, Le fugitif VII*, Gallimard 1996 : 359.

α) L'insertion dans les circuits capitalistes : les conditions de la dépendance

C'est la Grande-Bretagne qui, permettant le développement économique du Chili par l'augmentation des échanges bilatéraux et l'octroi de nombreux prêts, a assuré l'insertion du pays dans les réseaux marchands internationaux qu'elle dominait. Le Chili atteint rapidement un très haut niveau commercial avec la Grande Bretagne sans avoir, cas exceptionnel, jamais fait partie de son empire colonial. Les échanges entre les deux pays crurent de 475% de 1845 à 1875, alors que le commerce extérieur général progressait de 343% dans la même période. A partir de 1865, la Grande Bretagne représentait plus de la moitié des échanges extérieurs chiliens, et le Chili constituait le deuxième marché latino-américain de l'Angleterre après le Brésil (au 12<sup>ème</sup> rang des pays en commerce avec la Grande Bretagne, qui étaient presque tous des anciennes colonies). La structure du commerce extérieur entre les deux pays était proche de celle qui liait la Grande Bretagne à son empire : de 1867 à 1871, 43% des importations chiliennes provenaient d'Angleterre (en Inde, ce chiffre grimpa

certes à 69,2%, mais la situation chilienne correspondait aux 34 à 57% observés dans toutes les autres colonies britanniques), alors que 62 % des exportations du Chili étaient destinées à la métropole britannique (50,6% en Inde, et 45 à 50% dans les autres colonies). La Grande-Bretagne consommait alors à la fois le blé chilien et son cuivre (l'apport chilien couvrait 60%, puis à la fin siècle plus de 75% de la consommation industrielle anglaise) (H. Lamicq, 1976 : 25). Le Chili formait alors l'un des sommets d'un commerce triangulaire entre la Grande Bretagne et l'Asie où s'échangeaient blé, métaux, épices et produits manufacturés : les achats de thé par exemple pouvaient être réalisés avec des métaux chiliens.

L'intérêt des Britanniques était tel que leurs interventions dans l'économie chilienne se multiplièrent. Les Anglais investirent massivement dans la construction, au Chili, des premières voies ferrées du continent latino-américain. Cette progression fut soutenue par les multiples prêts que la Grande-Bretagne octroya au Chili. Les premiers furent accordés par les maisons de commerce britanniques de Valparaiso (pour stimuler l'exploitation du nord du pays) à une époque où la contrepartie restait possible : certains Anglais firent appel aux fonds des banques chiliennes de Valparaiso pour se lancer dans l'extraction des nitrates. Le mouvement s'amplifia avec les prêts accordés à l'Etat chilien : « créée par l'emprunt de 1822 [premier prêt d'un million de livres sterling payables en 30 ans], la dette se trouva donc renforcée par la construction des voies ferrées et l'importation de matériel ferroviaire. De 1822 à 1879, le Chili contracta ainsi dix emprunts internationaux, qui furent tous négociés avec les Anglais dans des conditions telles qu'environ 40% de leur montant nominal restait en Grande Bretagne » (ibid. : 29). L'endettement de l'Etat chilien crût alors à vive allure : 2 millions de dollars en 1861, 40 millions de dollars en 1881.

**Tableau n°15 : Répartition internationale de l'investissement dans les nitrates du Norte Grande en 1875**

Nationalité des capitaux	Capacité productive annuelle (quintaux)	Prix de vente en soles de 44 peniques	Part dans le prix de vente total (%)
Péruviens	9 420 800	10 665 033	53,99
Chiliens	3 943 000	3 554 726	17,99
Anglais	2 200 000	2 825 000	14,3
Allemands	1 285 000	1 508 000	7,63
Italiens	762 000	847 900	4,29
Espagnols	338 000	337 044	1,71
Boliviens	45 000	14 500	0,07
Français	18 000	4 000	0,02
Total	18 011 800	19 756 203	100

d'après Guillermo E. Billingham, 1889, *Los capitales salitreros*, Santiago (cité : ibid., p.42) (chiffres qui surestiment les capitaux anglais selon l'auteur qui ne les évalue qu'à 8 % du total)

Toutefois, les capitaux anglais ne s'investirent que progressivement dans la nouvelle source de richesse apparue dans le désert de l'Atacama : l'exploitation des nitrates. Avant la guerre du Pacifique, les gisements mis en valeur se concentraient surtout dans la province péruvienne de Tarapacá qui produisait, en 1878, 6 millions de quintaux espagnols (dans 147 *oficinas*), alors que dans le département bolivien de Cobija, la production n'était que d'un million de quintaux, et de 500 000 seulement dans les environs de Taltal (ibid. : 37). Les premiers capitaux investis étaient surtout chiliens et péruviens. Les investissements anglais ne commencèrent véritablement qu'à partir de 1870 (par le biais de la *Compañía de Salitres de Tarapacá*).

#### β) L'attribution des nitrates au Chili

C'est à partir de la guerre du Pacifique (1879-1883/84) que l'influence anglaise va devenir déterminante dans le *Norte Grande*. On peut même avancer que c'est grâce à la prise de position de cette grande puissance européenne dans ce conflit que ces confins convoités furent attribués au Chili plutôt qu'à ses voisins. Pour certains, cette guerre de conquête prouvait au contraire que l'Etat chilien était encore fort, capable de diriger une action internationale : ne doit-on pas considérer que l'éclat de ces hauts faits de guerre retentit comme le chant du cygne d'un Etat chilien indépendant ?

La cause première de la guerre fut certainement la présence chilienne croissante, en hommes (en 1876, ils étaient 6 048 Chiliens pour 4429 Péruviens à Iquique, la capitale des nitrates d'alors) et en capitaux (voir tableau ci-dessus) dans le désert. Mais la confrontation armée entre les trois pays voisins se produisit surtout à un moment stratégique. Le gouvernement péruvien venait en effet (en 1875) d'exproprier toutes les mines de nitrates situées sur son territoire, contre paiement en bons ou certificats à leurs propriétaires. Nombreux furent alors les Chiliens qui décidèrent d'« évacuer leurs capitaux » pour « les réinvestir plus au sud, hors du territoire péruvien ». Dès les débuts du conflit, la valeur des bons baissa, ce qui incita les propriétaires chiliens ou péruviens à vendre leurs titres à Lima à bas prix à... des spéculateurs anglais. John North racheta par exemple l'Oficina Peruana 22 000 livres au gouvernement péruvien qui l'avait payée 40 000, et Robert Harvey acquit l'Oficina Ramirez pour 5000 livres pour la revendre peu après 50 000 livres à la Liverpool Nitrate Company. L'opération paraît *a posteriori* d'autant plus remarquable qu'elle fut financée grâce à des crédits octroyés à ces Anglais par des banques chiliennes, et en tout premier lieu par la Banque de Valparaiso ! J. North a ainsi reçu 6 millions de dollars de cette banque et d'autres prêteurs chiliens pour acquérir des gisements et installer le réseau ferré permettant leur exploitation (ibid. : 45).

Après la guerre et la victoire chilienne, en 1881, quand le gouvernement chilien tenta de clarifier la situation et de déterminer quels étaient désormais les propriétaires des possessions minières, il respecta les derniers titres de propriété figurant sur les bons, sans satisfaire les revendications de leurs anciens propriétaires. De ce fait, les capitaux anglais qui représentaient 14% de l'industrie des nitrates avant la guerre, s'élevaient à plus du tiers en 1882... La participation péruvienne était réduite à néant et celle des Chiliens chutait de 72 à 36% (ibid. : 46). Ainsi en 1890, la

plupart des *oficinas* importantes appartenaient aux Anglais, surtout dans la province de Tarapacá (40 *oficinas* représentaient 55% de l'investissement britannique direct au Chili). A la fin des années 1880, l'exploitation des nitrates était si florissante que les bénéfices exportés représentaient plus du double de ceux qui restaient au Chili, dont pourtant les caisses n'avaient jamais été aussi remplies. Malgré ces gains pendant les années d'apogée du cycle des nitrates, les prélèvements des entreprises étrangères ont toujours condamné le Chili à une balance des comptes déficitaire alors que sa balance commerciale restait bénéficiaire.

Venant s'ajouter à cette prise de position dans les champs de nitrates du nord, les avoirs britanniques avaient cru au rythme des intérêts de la dette du Chili : ils représentaient, en 1880, 8 millions de livres (dont 6 millions prêtés à l'Etat chilien et 2 millions d'investissement direct), 26 millions de livres en 1889 et 64 millions en 1913. Cependant, du fait de l'importante spéculation sur ces capitaux, investis pour la plupart à la bourse de Londres, seule une faible partie d'entre eux restait réellement au Chili. A ces capitaux, il fallait aussi ajouter une part toujours croissante de la Grande Bretagne dans le commerce international chilien (60% en 1895) (ibid. : 48).

Le déploiement multisectoriel des intérêts anglais qui s'ensuivit marqua la dépendance croissante du Chili, et tout particulièrement du *Norte* minier qui fonctionnait totalement comme une enclave. A cette époque, les communications entre le *Norte Grande* et le reste du monde aussi bien qu'avec Santiago se faisaient par voie maritime, car ni route ni chemin de fer ne traversaient encore le désert (Iquique fut reliée à Santiago par le rail en 1913) : les ports du *Norte Grande* étaient alors en contact plus soutenu avec celui de Londres que celui de Valparaiso (ce derniers ne constituait souvent qu'une escale sur la route vers l'Europe). Dans l'enclave, presque toutes les infrastructures étaient régies par le monopole du magnat J. North, propriétaire de nombreux gisements, et qui avait créé en 1882 la *Compañía de los Ferrocarriles Salitreros*, nom chilien de la *Nitrate Railways Company* (constituée à Londres) afin de relier les champs d'exploitation aux ports d'Iquique et de Pisagua. Il disposait d'un monopole de vingt ans qui fut peu troublé par les prétentions de la compagnie rivale, anglaise elle aussi... et même confirmé par l'attribution qui lui fut faite de la concession pour la construction et l'exploitation d'une voie de chemin de fer devant relier le littoral à la Bolivie. Autour d'Antofagasta, les voies étaient donc aux mains de compagnies associées ou filiales de la *Nitrate Railways Company* ; voies privées, elles n'avaient pas d'utilité directe pour l'économie « nationale ». Des Britanniques possédaient aussi la *Compañía de Agua (Tarapaca Water Works)* qui assurait la distribution d'eau dans toute la province de Tarapacá. Les intérêts britanniques s'étendirent bien au-delà du *Norte Grande*, par des prises de contrôle au niveau national dans le secteur des banques et des assurances, des premiers réseaux de communication téléphonique...

Une dizaine d'années après la fin de la guerre du Pacifique, cette intervention des capitaux étrangers commença à être ressentie de plus en plus pesante, et suscita un sursaut nationaliste dont le président Balmaceda, élu en 1886, prit la tête. Il connaissait bien le nord du pays, pour avoir été ministre des Affaires étrangères pendant la guerre, et mesurait l'apport réel de l'exploitation des nitrates. Il avait engagé pendant son quinquennat de grands travaux d'infrastructure (chemins de fer, ponts, écoles...) et souhaitait les financer en tirant mieux parti de la richesse du *Norte*

*Grande*. C'était tenter de se confronter au monopole de la *Nitrate Railways Company*... Sa politique économique était profondément liée à sa vision nationaliste du développement, que tous étaient loin de partager. Si le conflit qui l'opposa au parlement déboucha sur la guerre civile en 1891, ce fut certes en raison de son autoritarisme, mais surtout de la liaison des intérêts de certains secteurs de la bourgeoisie (représentés au Congrès) à ceux des Anglais. Les magnats des nitrates participèrent d'ailleurs directement au financement de la rébellion du Congrès contre le Président (P. Vayssière, 1980 : 206), qui fut contraint au suicide.

A l'issue de la guerre du Pacifique, la victoire représenta pour le Chili un apport d'une grande valeur : un gain territorial de 180 000 km<sup>2</sup> certes désertiques, mais au sous-sol prometteur, où vivaient déjà 80 à 100 000 personnes dont 40 % de travailleurs, et dotés d'infrastructures relativement développées (voies ferrées et ports florissants). Mais paradoxalement, la propriété de la richesse minière lui échappait du même coup : cette guerre marqua le basculement du Chili sous la dépendance étrangère, à la fois sur les plans financiers et géopolitiques. La puissance tutélaire allait changer au début du siècle, mais pas les modalités de la domination.

### **5.A.b- Le relais des capitaux nord-américains**

Les Etats-Unis ont commencé à s'intéresser au Chili dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle d'un point de vue géopolitique, intervenant en tant que médiateurs dans le conflit du Pacifique<sup>115</sup>, et dans la poursuite de leurs intérêts économiques par le biais de leurs investissements dans le secteur minier et surtout dans l'exploitation du cuivre. Celle-ci se réalisa dans un contexte d'accroissement généralisé de la puissance des Etats-Unis dans le monde (de 1897 à 1914, le montant de leurs investissements en Amérique Latine fut multiplié par cinq, passant de 308 à 1 649 millions de dollars, alors que la part relative de ce continent restait stable : 46-47% ; H. Lamicq, 1976 : 79). L'impact direct sur le Chili, et sur le *Norte Grande* en particulier, du transfert d'hégémonie à l'échelle mondiale de la Grande-Bretagne aux Etats-Unis allait confirmer un fonctionnement en enclave très marqué.

#### **α) L'élan cuprifère**

L'intervention économique des Américains coïncida avec le début du cycle d'expansion du cuivre, lié au développement des activités électriques dans le monde. L'extraction du métal rouge n'était pas un phénomène nouveau au Chili, où avait été mis en place au début du XIX<sup>ème</sup> siècle un procédé permettant le traitement de métaux sulfureux de faible teneur : avec une production pourtant modeste (15 000 tonnes), le pays occupait ainsi le rang de premier producteur mondial en 1860. Si en 1913, 80% des mines de cuivre en exploitation étaient encore sous contrôle chilien, en 1963, les Américains avaient acquis la propriété de 90% du secteur... Le transfert des capitaux a commencé très tôt, avant même la première Guerre Mondiale : les investissements des Etats-Unis au Chili s'élevaient à 1 million de dollars en 1897, 31 millions en

---

<sup>115</sup> Les USA sont intervenus comme médiateur auprès des représentants boliviens, péruviens et chiliens dès 1879 en les invitant à négocier à bord du bateau de guerre américain le *Lackawana*, sans succès. A l'issue du conflit, la Bolivie et le Pérou les sollicitèrent pour tenter de parvenir à des traités de paix convenable. Voir chapitre 3.C.b « L'arrimage au territoire national d'espaces gagnés par les armes ».

1908 et grimèrent à 200 millions en 1914 ; la même année, les intérêts britanniques au Chili représentaient toujours 313 millions de dollars (H.Lamicq, 1976 : 82). La prédominance des Etats-Unis se confirma avec la guerre, dont la fin marqua au Chili le début de la crise de l'exploitation des nitrates, principal pôle d'investissement britannique. Le passage d'une puissance tutélaire à l'autre accompagna un changement de cycle minier, le cuivre étant amené à prendre la place des nitrates dans l'économie chilienne.

Après la première Guerre Mondiale, l'influence allemande disparut, et les Américains rachetèrent de nombreuses entreprises britanniques, si bien qu'en 1929, les investissements directs provenant des Etats-Unis représentaient 423 millions de dollars répartis de la façon suivante : secteur minier : 78,5%, services d'utilité publique et transports : 16%, industrie manufacturière : 1,6%, commerce : 3%, divers : 1% (ibid. : p.84). Les intérêts américains au Chili sont ensuite allés sans cesse croissant car une partie des profits étaient réinvestis sur place. Malgré la suprématie du secteur minier, il se diversifièrent (notamment vers des activités financières) et, furent relayés par l'octroi de prêts au Chili de plus en plus nombreux : en 1929, la National City Bank of New-York fut désignée banquier officiel de l'Etat chilien, alors que la dette du Chili envers les USA s'élevait à 300 millions de dollars. Dans le *Norte Grande*, l'emprise américaine concernait tous les secteurs : en plus de la domination des mines de cuivre, les compagnies nord-américaines prirent aussi le contrôle des dernières entreprises d'exploitation des nitrates encore rentables : ainsi le groupe Guggenheim participa-t-il à la société d'économie mixte d'exploitation des nitrates, la Cosach (*Compañía de Salitres de Chile*), avant de prendre, à la faveur de la dissolution de cette dernière quelques années plus tard, le contrôle total de la compagnie qui lui succéda, la Covensa (*Corporación de Ventas de Salitre y Yodo*).

Il était extrêmement difficile à l'Etat chilien de réagir à ce déferlement économique, car les investissements américains directs étaient très concentrés : dans le secteur cuprifère, deux grands groupes contrôlaient l'exploitation du minerai, interlocuteurs trop puissants pour donner au Chili une réelle marge de négociation. Les diverses compagnies présentes dans le pays dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle avaient en effet rapidement été regroupées<sup>116</sup> pour opérer au Chili comme trois agences :

\* La **Braden Copper Co**, filiale de la **Kennecott Copper Co**, possédait la mine d'El Teniente, la mine souterraine la plus grande du monde produisant, dès 1924, 78 000 tonnes par an. Alors que la compagnie avait été fondée par William Braden en 1904 (en association avec le groupe *Guggenheim* et en liaison avec l'*American Smelting and Refining Co*) sur la base d'un capital de 2,5 millions de dollars, porté à 5 millions en 1908 et à 25 millions en 1915, elle fut rachetée en 1918 par la *Kennecott Copper* pour 57 millions (la *Kennecott* détenait alors 40% de la production mondiale de cuivre, l'apport de Braden représentant un tiers de sa puissance). En 1995, son capital s'élevait à 83 millions de dollars.

\* La **Andes Copper Mining Company**, filiale de l'**Anaconda Copper Mining Co** détenait les mines de Potrerillos et d'El Salvador (minerai exporté par le port

---

<sup>116</sup> *American Smelting and Refining Co* à Caldera, *Copper Corporation of Chile* à Chañaral, *Central Chile Copper Co.* à Ovalle, *Potrerillos Mining Co.* à Potrerillos, fonderie de cuivre et argent de *Playa Blanca* à Antofagasta appartenant au groupe *Guggenheim*.

de Barquitos près de Chañaral). Son capital était de 66,25 millions de dollars en 1955 pour un apport en 1916 de 50 millions. L'origine de cette compagnie reposait entre les mains du même William Braden qui avait acheté en 1913 les mines de Potrerillos pour 200 000 dollars, pour fonder la *Andes Copper Mining* en 1916.

\* La *Chilex (Chile Exploration Company)*, filiale de l'*Anaconda Copper Mining Co.* exploitait depuis 1913 la mine de Chuquicamata, qui allait rapidement devenir la plus grande exploitation à ciel ouvert de la planète : on en extrayait 107 000 tonnes par an dix ans après son ouverture (avec El Teniente, elles représentaient 80% de la production cuprifère chilienne). La compagnie avait été constituée par un investisseur de Boston, Albert C. Burrange, qui avait acquis les mines en 1911 pour constituer la *Chilex* en 1913, rachetée en 1913 par la *Chile Copper Co* (groupe Guggenheim), et en 1923 par l'*Anaconda*. Son capital en 1959 s'élevait à 280 millions de dollars.

Les investissements nord-américains étaient tels que, effectués en grande partie dans le nord, ils concernaient tout le pays. L'arrivée au gouvernement chilien du Front Populaire en 1938 marqua le début d'une tentative de lutte contre cette mainmise nord-américaine à l'échelle nationale. Elle fut suivie d'une augmentation de l'impôt sur les compagnies minières. Le contrecoup se fit immédiatement sentir sous la forme d'une baisse des investissements directs nord-américains au Chili. Cette période ne fut cependant marquée que par un recul très relatif de l'influence américaine, et n'entraîna pas de pertes pour l'investisseur : entre 1939 et 1944, les prêts accordés par les Etats-Unis pour permettre la naissance et l'organisation de la CORFO atteignirent 33 millions de dollars (Eximbank) ; dans le même temps, les profits de la *Bradden Copper* retirés du Chili s'élevaient à près de 34 millions de dollars...

Ces décisions marquaient cependant le désir du Chili de s'orienter vers une politique de substitution des importations, qui bouleversa ses rapports avec la puissance américaine. Jusque dans les années 1960, il ne s'agit toutefois que de tenter de retirer un meilleur profit de l'exploitation des mines de cuivre, par une hausse progressive de la pression fiscale, des exigences croissantes en matière de réinvestissement local des profits et de proportion de main-d'œuvre chilienne (elle finit par être majoritaire à partir des années 1960). Toutefois, les efforts pour insérer ces mines dans l'économie du pays furent limités, et le souhait exprimé dès les années 1950 de voir s'installer au Chili une partie du raffinage du métal peu suivi d'effets. En 1961, le cuivre produit au Chili restait majoritairement du *blister*, la forme la moins raffinée du métal (P. Meller, 1996/ H. Lamicq, 1976 : 98).

Cependant, la part du cuivre dans les exportations chiliennes continuait de croître, passant de 50% après la deuxième Guerre Mondiale à 60% en 1960, alors que les investissements directs américains reprenaient en se diversifiant toujours plus (banques, industrie de tous type, agroalimentaire comme pétrochimie et électronique). L'influence américaine continua à s'étendre pendant la phase d'industrialisation du pays, profitant de la multiplication des sociétés mixtes. Les mesures visant à réduire la dépendance du pays se radicalisèrent au cours des années 1960, aboutissant à la nationalisation partielle ou *chilénisation* des grandes mines de cuivre. La compensation financière offerte par le gouvernement démocrate-chrétien aux grandes compagnies nord-américaines fut échangée contre la promesse d'une hausse de

l'investissement des groupes nord-américains dans ces mines pour permettre le développement de capacités de raffinage du cuivre au Chili même. Les dirigeants chiliens veillaient toutefois à ne pas « tuer la poule aux œufs d'or » : pour tenter d'éviter la reproduction d'événements au cours desquels le pays avait pâti directement de l'impact de décisions extérieures (l'augmentation de la taxation du cuivre chilien aux USA lors de la crise des années 1930 pour réduire les volumes importés, l'accord de fixation du prix du cuivre subi par le Chili pendant la deuxième Guerre Mondiale ou pendant la guerre de Corée), le Chili participa en 1967 à la création du Conseil Inter-régional des Pays Exportateurs de Cuivre (CIPEC) aux côtés de la Zambie, du Zaïre et du Pérou, organisme qui devait jouer un rôle d'intervention sur les marchés calqué sur celui de l'OPEP<sup>117</sup>.

Malgré cette évolution, à la veille de l'arrivée au pouvoir de Salvador Allende, le pouvoir des Américains au Chili restait immense. Cette force économique leur permettait également de maintenir un contrôle géopolitique à l'extrême sud du continent, élevant le Chili au rang de pièce maîtresse du jeu nord-américain dans le cône sud. C'est à la lumière de ces rapports de force qu'on peut comprendre le sort du pays, et plus particulièrement du *Norte Grande*, dans les années 1970 et 1980.

#### β) Le nord du Chili dans le puzzle de la Guerre Froide

L'annexion de l'Atacama à la suite de la Guerre du Pacifique fut à l'origine de la richesse du Chili, mais aussi de son isolement géopolitique : la blessure avec le Pérou et surtout la Bolivie allait mettre des décennies à se refermer alors que les frictions frontalières avec l'Argentine restaient nombreuses. Le soutien de la Grande Bretagne avait valu au pays son éloignement d'avec ses voisins, faiblement compensé par l'appui du lointain Brésil avec lequel le Chili partageait sa méfiance vis-à-vis de l'Argentine. L'appui américain à la puissance économique du Chili renforça cette situation, encore aggravée sous l'effet des tensions induites par la Guerre Froide. La superposition d'une camisole politique sur le carcan économique se fit tout particulièrement sentir dans le *Norte Grande*.

Les mesures prises pendant le gouvernement de l'Unité Populaire marquèrent profondément le *Norte Grande* : la nationalisation du cuivre et des nitrates y bouleversèrent radicalement les modes d'exploitation. La réquisition des mines sans compensation déracina d'un coup les fondements géographiques de la puissance américaine au Chili. Même si les investissements des Etats-Unis étaient largement diversifiés, l'exploitation du cuivre en constituait toujours le pilier. La perte des gisements constitua donc, avec la peur de voir le pays basculer dans le camp communiste ennemi, l'un des moteurs du soutien américain au coup d'Etat qui allait barrer la « *voie chilienne vers le socialisme* ».

Une fois les militaires au pouvoir à Santiago, les gouvernements américains ne leur ménagèrent pas leur aide, tout en restant très vigilants. D'ailleurs, les investisseurs nord-américain mirent de nombreuses années à revenir prospecter les gisement du nord Chili : ils attendaient de nouvelles garanties, que leur offrit, entre

---

<sup>117</sup> Malgré des dysfonctionnements liés notamment à l'entrée du Chili dans un modèle économique où toute intervention sur les marchés était exclue, le CIPEC existe toujours, et son siège a été transféré en 1992 de Paris à Santiago du Chili.

autres le nouveau Code minier (1983). Les investissements ont repris depuis, mais dans le secteur minier, ceux-ci mettent du temps à se formaliser, aussi ce n'est que depuis les années 1990 que l'on peut réellement mesurer leurs effets : depuis 1995, la production de cuivre dans les mines privées dépasse à nouveau celle du secteur privé (voir chapitre 6).

Dans le domaine géopolitique aussi, la situation de l'Atacama restait très tendue : le *Norte Grande* faillit redevenir un champ de bataille en 1979. C'était en effet la date du centenaire de la Guerre du Pacifique, on craignait une revanche du Pérou... dirigé lui par un gouvernement soutenu par les Soviétiques ! Les visées nationalistes chiliennes et les aspirations impérialistes américaines coïncidaient pour faire du nord du pays un champ de bataille. On assista à de nombreux mouvements de troupes sur la frontière nord ; les jeunes virent la durée de leur service militaire doublée, et furent envoyés dans le *Norte Grande*. Les soldats furent mobilisés et les troupes déployées pendant plus d'une année, mais on évita finalement d'en venir aux armes.

L'analyse des modes de la dépendance croissante du Chili, et en particulier du *Norte Grande* dont l'économie repose sur l'exploitation du sous-sol montre que ceux-ci sont toujours en vigueur. Les interventions de l'Etat y sont nombreuses, mais n'arrivent pas toujours à contrecarrer les effets induits par la forte présence d'intérêts étrangers. Cela condamnerait-il le *Norte Grande* à continuer à fonctionner uniquement comme une enclave des grandes puissances ? Si l'on suit le raisonnement de F. Zapata (1992 : 18), « *on peut dire que l'intérêt national repose dans la capacité de l'économie minière, or celle-ci est fondée sur l'alliance avec le marché international, pour reproduire le système de domination qui est né avec son développement. (...) Tant qu'un rôle de ce type échoit à l'économie minière, le système de domination qui l'a fait naître perdure, quand bien même l'économie se serait différenciée et que l'on ait identifié de nouveaux acteurs sociaux sur la scène politique* ». Et c'est bien dans un tel contexte, que s'inscrit la réforme territoriale des militaires ; de par son optique libérale, elle viendrait même renforcer les processus pré-existants. Ce mouvement de *régionalisation* peut-il cependant modifier la situation locale ? Si l'on admet la formation de « nouveaux acteurs sociaux », peut-on considérer que les formes de la dépendance évoluent ? Comment ? L'accroissement des fonctions de l'administration locale dans un contexte où les intérêts internationaux sont si présents contribue-t-il à la fortifier ou à l'affaiblir ?

Dans le *Norte Grande*, le tournant nationaliste de l'Unité Populaire n'a toutefois pas été totalement effacé : on n'est jamais directement revenu, pendant la dictature, sur l'une des actions les plus symboliques du précédent gouvernement : les grandes compagnies cuprifères n'ont pas été re-privatisées. La situation n'est donc pas tout à fait la même que lors de la période libérale précédente. Il s'agit donc de déchiffrer les nouvelles relations entre l'Etat et les forces du marché à cette échelle : assiste-t-on à l'élaboration d'un nouveau compromis régional ? Pour mieux comprendre les relations socio-spatiales contemporaines, il faut donc préciser le cadre administratif qui régit les Régions issues de la réforme de 1975.

## 5.B - L'invention des « Régions » comme outil de gestion administrative et économique

« En somme, la régionalisation telle que nous l'entendons, n'est rien de plus qu'un outil moderne et utile pour gérer le développement national, que l'ensemble des citoyens doit brandir et utiliser pour forger son propre destin. » La philosophie de la décentralisation, *selon D. Vio U., (1984 : 13).*

Le Chili a été un précurseur, ouvrant la voie des réformes libérales que les autres Etats d'Amérique Latine ont ensuite engagées tour à tour afin de « *redéfinir les compétences des différents niveaux de gouvernement pour faire face à la nouvelle donne économique* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 224). Aujourd'hui le débat est vif autour de l'analyse des nouvelles cartes administratives issues de ce processus : derrière la façade de ces nouveaux maillages, la nouvelle vague libérale n'aurait-elle pas emporté les pyramides territoriales centralisées ? Au Chili, il est apparu assez rapidement que l'outil régional, *a priori* base du redéploiement de l'administration interne du pays, a favorisé l'accès du territoire aux capitaux transnationaux. Quand D. Vio, un des géographes qui a travaillé pour le gouvernement militaire, pose la Région comme un outil, il conçoit la gestion territoriale comme l'administration d'une entreprise. Tout se serait-il passé comme si la réforme avait transformé la source d'énergie du système, remplaçant les décisions politiques par des flux de capitaux ?

Le dessin des Régions fut-il véritablement un facteur de l'insertion du Chili dans l'économie globale, ou bien n'a-t-il constitué qu'une mesure d'accompagnement sans effets immédiats ? Les Régions apparaissent tout à la fois comme condition et conséquence de l'implémentation du modèle néolibéral au Chili. Cette analyse du nouveau cadre administratif a constitué notre point de départ pour l'étude des nouveaux modes de territorialisation en contexte néolibéral, tels que nous les avons observés dans le *Norte Grande*. Elle passe par l'examen de la déconcentration des modes de pouvoir et de l'investissement avant de montrer comment ce nouveau système a pu favoriser l'action des acteurs économiques internationaux dans le pays.

### 5.B.a- Causes et conséquences d'un processus de déconcentration

« *Rappelez-vous, Messieurs les Intendants, que vous êtes des représentants du Président de la République dans les régions, et non les représentants des régions auprès du Président !* » Intervention du général Pinochet en colère (1977) lors de la réunion annuelle de tous les Intendants, alors que ces derniers lui rapportaient les problèmes rencontrés dans leurs régions liés au coût social du nouveau modèle.

Cette citation nous rappelle à la réalité des Régions chiliennes, du moins telles qu'elles ont été conçues à l'origine, c'est-à-dire à leur nature d'organe de pouvoir déconcentré et non décentralisé. Elles sont nées dans un contexte autoritaire, alors que primait un souci de *sécurité nationale* : la *régionalisation* fut alors conçue comme un moyen de renforcer le contrôle militaire et l'ordre politique dans le pays. La réforme permit de supprimer la distinction entre le gouvernement intérieur de l'Etat et le régime d'administration intérieure : elle permit de lier directement l'administration locale au chef du pouvoir exécutif aussi bien à l'échelle régionale que municipale (voir la loi 1.289 de 1976 sur l'organisation municipale et l'administration

communale : les municipalités firent désormais partie de l'administration intérieure de l'Etat).

Si le mouvement de déconcentration qui a donné naissance aux Régions chiliennes en 1975 permettait de mieux manifester la volonté centrale à l'échelle de tout le pays tout en réduisant le poids de l'appareil de l'Etat, il mettait du même coup le Chili à l'unisson des choix du gouvernement militaire. Ce contexte incite donc à comprendre les gouvernements régionaux chiliens comme des organes du pouvoir central déconcentré plutôt que comme de nouveaux acteurs territorialisés. La mise en retrait du débat politique dans le pays devait lui permettre d'entrer dans l'ère du tout-économique. Comment cela allait-il se traduire dans les Régions où les relations avec le pouvoir central venaient d'être rigidifiées ? Quelle était la réelle marge de manoeuvre des gouvernements régionaux dans la négociation avec les investisseurs internationaux que le pays voulait attirer ? Le pouvoir des autres interlocuteurs régionaux se trouvait-il modifié par ce nouveau cadre administratif ? On peut dans un premier temps tenter de saisir la latitude d'action réelle de chacun, dans un contexte qui semble avant tout défini par la nature autoritaire du gouvernement qui l'a inspiré. Elle repose de fait sur une série de compromis.

Sur le terrain, les prétentions décentralisatrices de certains des planificateurs qui ont conseillé le gouvernement militaire dans sa réforme se sont heurtées à la réalité de l'équilibre des pouvoirs territoriaux : *« on a voulu enlever du pouvoir à Santiago, mais il est en fait beaucoup plus facile de diminuer le pouvoir d'un inférieur que celui d'un supérieur (...) : ce qu'on a donné aux Régions, on l'a donc pris aux provinces et non à Santiago »* (D. Vio U., entretien du 18/12/1996). Alors qu'elle constituait historiquement l'échelon infra-national de référence, la province n'allait plus fonctionner dans le nouveau schéma administratif conçu par la CONARA que comme une force d'appoint à la Région, déconcentrant certaines fonctions régionales au sein d'un système fortement hiérarchisé. Le Gouverneur qui devait la diriger était directement nommé par le Président de la République, mais il devait aussi répondre de ses actes devant l'Intendant régional. Sa gestion devait s'appuyer sur le Conseil économique et social provincial<sup>118</sup> dont le rôle n'était guère que consultatif.

Ce sont donc les Régions qui ont constitué les principaux échelons fonctionnels de l'édifice territorialo-administratif né en 1975, dirigées par des représentants directs du pouvoir central. Quel pouvait donc être leur pouvoir réel malgré cette dépendance ? Au niveau local, pouvaient-ils constituer les principaux interlocuteurs publics des acteurs internationaux ? A l'heure actuelle, les Intendants continuent de dépendre directement du Président de la République qui les nomme (même si par ce biais, ils sont désormais, eux aussi, soumis aux lois de l'alternance politique ; voir plus haut, paragraphe 1.B.d). La modification en 1993 du chapitre XIII de la Constitution de 1980 concernant le statut des gouvernements régionaux, n'a opéré qu'un début de décentralisation des fonctions d'administration supérieure.

---

<sup>118</sup> Consejo Económico y Social Provincial.

Les gouvernements régionaux constituent désormais des personnes juridiques de droit public dont l'Intendant est l'organe exécutif. Leur fonction principale est normative, de contrôle de la gestion régionale. L'Intendant est conseillé par deux

**Tableau n° 16 : L'administration locale et régionale au Chili : organisation actuelle**

**L'ADMINISTRATION LOCALE et REGIONALE au CHILI :  
organisation actuelle**

**REGION**

**INTENDANT**

↑  
*nommé* par le Président de la République ;  
il est son représentant dans les Régions

**+ CONSEIL REGIONAL (CORE)**

↑  
composé de *consejeros élus* pour 4 ans  
par les *consejales* (conseillers municipaux) ;  
présidé par l'Intendant.

**+ CABINET REGIONAL**

↑  
composé - de représentants des différents  
ministres, *nommés* par le gouvernement +  
- des gouverneurs provinciaux,  
- de quelques chefs de service de  
l'administration régionale.

**PROVINCE**

**GOUVERNEUR**

↑  
*nommé* par le Président de la République  
sous la responsabilité de l'Intendant qui  
lui délègue des fonctions

**+ CONSEIL ECONOMIQUE ET  
SOCIAL PROVINCIAL (CESPRO)**

↑  
composé de :  
\*26 membres *élus* par les « organisations  
sociales » de la province pour 4 ans  
(8 représentants des organisations syndicales,  
patronales, et culturelles, 2 des associations de  
professionnels). Une commission (incluant le  
gouverneur et un représentant de la région)  
détermine quelles organisations ont le droit de  
participer à ces élections.  
\* membres *de droit* :  
- un membre de chacun des corps de l'armée et  
de la police qui ont leur siège dans la province,  
- 4 représentants (au maximum) des universités  
ou instituts professionnels de la province.

**MUNICIPALITE**

**MAIRE**

↑  
*élu* par les *consejales*  
au *suffrage indirect*

**+ CONSEIL MUNICIPAL**

↑  
composé de *consejales élus* au *suffrage*  
*universel* pour 4 ans

unités techniques qui lui sont directement attachées : le Département d'administration et de finances<sup>119</sup> chargé du suivi du budget des services du gouvernement régional, et le Département d'analyse et de contrôle de gestion<sup>120</sup>, auquel est confiée la gestion de l'enveloppe des projets régionaux (il doit tenir à jour l'état d'avancement et de dépense des budgets accordés) ainsi que par trois comités (social, de développement productif et d'infrastructures). L'exécutif régional qu'il dirige est composé par le cabinet régional (formé des SEREMIs, représentants nommés des différents ministres dans la Région) et par le Conseil Régional désormais élu (au suffrage indirect par les conseillers municipaux). Ce dernier qui ne devait représenter qu'un faible contrepoids démocratique au pouvoir déconcentré représenté par l'Intendant prend peu à peu de la consistance.

Au niveau intérieur toutefois, la recherche d'une déconcentration croissante n'est pas la priorité de tous : une évaluation récente des dysfonctionnements des gouvernements régionaux contemporains faite par le sous-secrétariat du ministère de l'Intérieur responsable des administrations déconcentrées (la SUBDERE) occulte cet aspect du problème. Cette analyse (SUBDERE, 1994) critique surtout la séparation trop importante qui perdure entre les deux niveaux principaux de gestion territoriale (régional et municipal). Au-delà de cette différence de point de vue, la SUBDERE souligne ensuite le manque réel de formation du personnel des administrations régionales et l'inégalité des Régions face à ce phénomène, en l'absence de recrutement homogénéisé. Mais les solutions proposées sont éclatées : selon ce secrétariat ministériel, la rénovation des Régions passerait par le renforcement de ces administrations et par de meilleures dotations budgétaires... Et ces objectifs pourraient être atteints grâce à la faculté d'accroître les opportunités de développement de l'investissement régional par l'action conjointe des secteurs public et privé. Le débat est ainsi évité alors que nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour critiquer un processus dont les ressources semblent « épuisées » (*estancadas*). Il est de fait difficile d'affronter une condamnation qui recouvre deux revendications émanant de camps politiquement antagonistes : la lutte contre une centralisation politique perçue comme trop puissante encore par les libéraux d'une part, et l'opposition à une radicalisation de l'ouverture économique d'autre part.

Le problème réside dans l'ambivalence des Régions chiliennes, conçues pour pouvoir fonctionner à la fois comme champ local de transmission du pouvoir politique et comme outil de gestion économique. Les aspirations à la « *modernisation de l'Etat* » visant à distiller plus de démocratie dans le système régional dépendent de son devenir économique et de sa gestion administrative. Les implications de ce phénomène vont bien au delà du problème de la soumission hiérarchique directe dans la gestion territoriale. Il a en effet été établi que la déconcentration administrative affaiblissait le rôle décisionnel des élites locales. Or l'ouverture néolibérale suscite au contraire l'esprit d'entreprise. Dans le cas de Régions dont l'économie a été favorisée par l'insertion accrue au système Monde, la réussite fait naître des prises de position politiques débouchant sur une recherche d'autonomie accrue, ainsi que l'illustre le cas du *Norte Grande*. Malgré la chape autoritaire, la spécificité du processus chilien de

---

<sup>119</sup> División de Administración y Finanzas.

<sup>120</sup> División de Análisis y Control de Gestión.

réforme territorialo-administrative a sans doute résidé dans le passage progressif d'une déconcentration officielle à une décentralisation de fait, que le mode de fonctionnement actuel des gouvernements régionaux n'a pas encore entériné.

La confusion entretenue dans le discours politique entre la volonté de décentralisation et les modes de gestion déconcentrée appliqués apparaît très clairement dans le mode de financement des Régions, dirigé aujourd'hui encore en grande partie depuis Santiago. Celui-ci révèle également la part des influences respectives des secteurs publics et privés dans toutes les parties du pays, plaçant les Régions du Chili issues d'une déconcentration politique et de mesures néolibérales simultanées sous une double dépendance.

### **5.B.b- Le financement des Régions**

La présentation des modes de financement public des Régions permet de prendre la mesure de l'influence réelle de l'Etat dans tous les sous-ensembles territoriaux du pays. Face à l'afflux de l'investissement privé, tant national qu'international, provoqué par la législation néolibérale en vigueur au Chili depuis le coup d'Etat de 1973, l'apport de l'Etat apparaît rapidement déséquilibré. Il nous semble cependant qu'au-delà des chiffres, ce sont surtout les modalités de distribution des fonds publics qui doivent être questionnées. La crise que traversait le gouvernement chilien début 1998, qui mettait en péril l'existence même du MIDEPLAN, le ministère de la Planification et de la Coordination, chargé jusqu'alors de la supervision du Fonds National de Développement Régional, corrobore cette analyse sans que des solutions de rechange satisfaisantes semblent se profiler.

#### **α) Les progrès de la participation publique au développement régional**

Le financement des Régions chiliennes dépend de deux sources principales : un fonds national de développement ou FNDR<sup>121</sup>, et la distribution dans les Régions de fonds sectoriels gérés par les ministères correspondants. Le FNDR correspond à un concept imaginé à la fin des années 1960 et repris par le gouvernement militaire (créé par le DL 575 du 12 juillet 1974 -article 24-, il fonctionne à partir de 1976 et la Constitution de 1980 le confirme dans son article 104) : « *Sans préjuger des ressources qui sont destinées aux Régions dans la Loi de Budget de la Nation, celui-ci, appelé Fonds National de Développement Régional, sera alimenté par un pourcentage du total des recettes dudit budget pour être redistribué entre les Régions du pays. La loi établira les formes de distribution de ce fonds* ». Son budget de fonctionnement est assuré par la dotation de 5% au moins des ressources de l'Etat (droits de douane et impôts, à l'exception de la vente de terrains dont le bénéfice va au fonds de subsidiarité municipal, le FCM<sup>122</sup>).

Le mode de fonctionnement originel considérant la définition d'un budget total fut trouvé trop contraignant, de même que l'idée d'un fonds de financement de projets susceptibles de générer la croissance régionale. Ils furent abandonnés avec la crise des années 1980, réduisant le FNDR à ne servir qu'au financement de petits projets. On a pu dire que le FNDR était ainsi passé d'un projet de fonds productif à la

---

<sup>121</sup> Fondo Nacional de Desarrollo Regional.

<sup>122</sup> Fondo Comun Municipal.

réalisation d'un fonds social de compensation territoriale (S. Boisier, 1996b : 21) réduisant d'autant les ambitions de développement régional au Chili.

Le fonctionnement du FNDR n'a pas été sans mal sous la dictature : si les investissements à ce titre on cru de 13% par an entre 1976 et 1980, à partir de 1980-85, les effets de la crise ont incité le gouvernement militaire à contracter un prêt auprès de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) pour pouvoir assurer la continuité de ce financement sans trop élarger au budget de l'Etat (*Contrato de Préstamo con el Banco Interamericano de Desarrollo*, 1985, n°141/IC-CH). La contrepartie exigée par la BID modifiait la distribution des projets financés : ils devaient désormais être dirigés en priorité aux couches défavorisées de la société (éducation, santé, assainissement des réseaux d'eau potable et d'évacuation, électrification, routes) en l'absence de coordination liée à une véritable planification territoriale ; cela multipliait le risque d'éparpillement des résultats. Ces préalables à la mise en place de la première étape (1985-90) du Programme d'investissement multiple de développement local (PIM) furent reconduits lors de son renouvellement en 1990.

Le FNDR fonctionne aujourd'hui à 15% sur ses fonds propres (Etat) et à 85% grâce à l'apport des prêts de la BID. Depuis 1992, la part de l'Etat chilien s'est accrue de l'apport de 70% de la taxe sur les concessions minières. Chaque année, 90% du montant total assigné au FNDR est distribué dès le mois de janvier selon les priorités établies les mois précédents, et l'Etat conserve 10% des montants totaux pour pouvoir faire face aux urgences tout au long de l'année. Si pendant la dictature, ce fonds n'avait jamais reçu l'intégralité des sommes prévues par la loi (de 1976 à 1989, seuls 62% en moyenne des ressources attribuées par la loi de budget annuelle étaient utilisées), depuis 1990, ce taux est passé à plus de 95%. De plus, le montant du FNDR n'a cessé de croître (de 75% entre 1990 et 1994).

La participation du FNDR au total de l'investissement public régionalisé reste cependant faible (voir graphique ci-dessous) : cela semble indiquer que seule une très faible partie de l'investissement public dans les Régions est en définitive décidée par ces dernières. Dans l'état actuel des choses en effet, c'est la SUBDERE qui gère la distribution du FNDR, sur la base du classement des projets par le gouvernement régional (centralisée par le MIDEPLAN). A l'échelon régional, les services du SERPLAC<sup>123</sup> effectuent une première sélection en fonction des priorités fixées dans leurs stratégies régionales de développement. Depuis 1995, avant l'envoi à Santiago, celle-ci est d'abord soumise à l'aval du département d'analyse et de contrôle de gestion qui détermine la liste définitive. Après son approbation par le conseil régional, elle part à Santiago pour servir de base aux négociations. Mais c'est finalement au niveau central qu'est décidée la répartition budgétaire entre les différentes Régions, et le nombre de projets retenus dans chaque Région en découle.

La première priorité du gouvernement de transition pour tenter de donner un nouvel essor au développement régional fut de mettre en œuvre de nouvelles sources de financement public des Régions. Dès 1992, fonctionnait un nouveau système d'attribution régionale des ressources sectorielles, les Investissements sectoriels

---

<sup>123</sup> Le secrétariat régional du MIDEPLAN.

d'assignation régionale (ISAR), permettant de régionaliser plus rapidement le budget des différents ministères. Leur mise en place fit progresser rapidement la dotation publique des Régions. D'autres instruments financiers, prévus dans la loi organique sur les Régions de 1993, ont été progressivement mis en application. Il s'agit avant tout des *Convenios de programación*, l'équivalent de nos contrats-plan, mis en place depuis 1995, accompagnés depuis 1996 des Investissements régionaux d'assignation locale<sup>124</sup> (IRAL). Le tableau ci-dessous illustre la progression du financement public des Régions sous les gouvernements de transition :

**Tableau n° 17 : Progression de l'investissement public dans les Régions**

Investissements (M° Pesos de 1994) <sup>125</sup>	FNDR	ISAR
1990	39 200	/
1991	59 000	/
1992	64 000	7 600
1993	78 000	45 100
1994	86 000	(projections) 52 500

/ : les ISAR n'existent que depuis 1992

Source : SUBDERE

Cependant, le déploiement de ces financements sectoriels dépend souvent plus des ministères d'origine (travaux publics, urbanisme) que des gouvernements régionaux eux-mêmes, et les *convenios de programación* souffrent des mêmes handicaps que nos contrats-plans : ils lient certes l'Etat à une dépense planifiée dans les régions, mais en contrepartie, les projets réalisés répondent plus à des priorités nationales d'aménagement du territoire qu'aux besoins de la Région, tels qu'ils sont exprimés localement.

Lorsque s'ouvrit le second gouvernement de transition chilien, en comptabilisant l'ensemble du FNDR et quelques projets sectoriels, la part des investissements publics réalisés dans les Régions mais réellement maîtrisés par ces dernières était minime, de l'ordre de 21% du total. Aussi l'objectif que se fixa E. Frei fut de doubler cette proportion durant la durée de son mandat, c'est-à-dire d'obtenir qu'avant la fin du siècle, 42% de l'investissement public dans les Régions soit décidé par les instances régionales (intervention devant le Congrès du 21 mai 1994). Depuis, ce chiffre a progressé, mais lentement (de un à quelques points par an), ainsi que l'illustrent les données ci-dessous prenant pour exemple la Région d'Antofagasta. L'évolution de l'investissement public s'y révèle en forte croissance absolue (triplement en sept ans), mais ces chiffres sont à nuancer à la lumière de la progression plus lente du FNDR (doublement) dont le poids par rapport aux investissements sectoriels baisse.

<sup>124</sup> Les IRAL sont le résultat d'un accord entre la SUBDERE et le FOSIS qui donne la possibilité aux municipalités de déterminer elles-mêmes des priorités entre des projets dans les limites d'une enveloppe budgétaire que leur accorde le gouvernement régional.

<sup>125</sup> Voir note n°73.

**Tableau n° 18 : Evolution de l'investissement public : exemple de la II<sup>ème</sup> Région**

Inv't public II <sup>ème</sup> Région	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Inv't total réel	14 346 838	20 774 980	25 605 418	27 595 117	29 183 763	35 934 846	45 127 016
FNDR	4 345 287	4 054 553	6 447 650	7 076 874	8 027 476	8 460 789	9 945 093
% FNDR/total	30,3	19,5	25,2	25,6	27,5	23,5	22,0
Municipal	301 919	229 867	185 793	500 855	571 472	919 791	1 527 108
% municipal	2,1	1,1	0,7	1,8	2,0	2,6	3,4
Autre	0	823 971	237 582	48 740	820 497	706 489	81 880
% autre / total	0	4,0	0,9	0,2	2,8	2,0	0,2
Sectoriel	9 699 632	15 666 589	18 734 393	19 968 648	19 764 318	25 847 777	26 426 693
% sectoriel/tot	67,6	75,4	73,2	72,4	67,72	71,93	58,56

(en pesos de 1996)

**Figure n° 14 :**

**Evolution de la répartition de l'investissement public dans la Région d'Antofagasta**

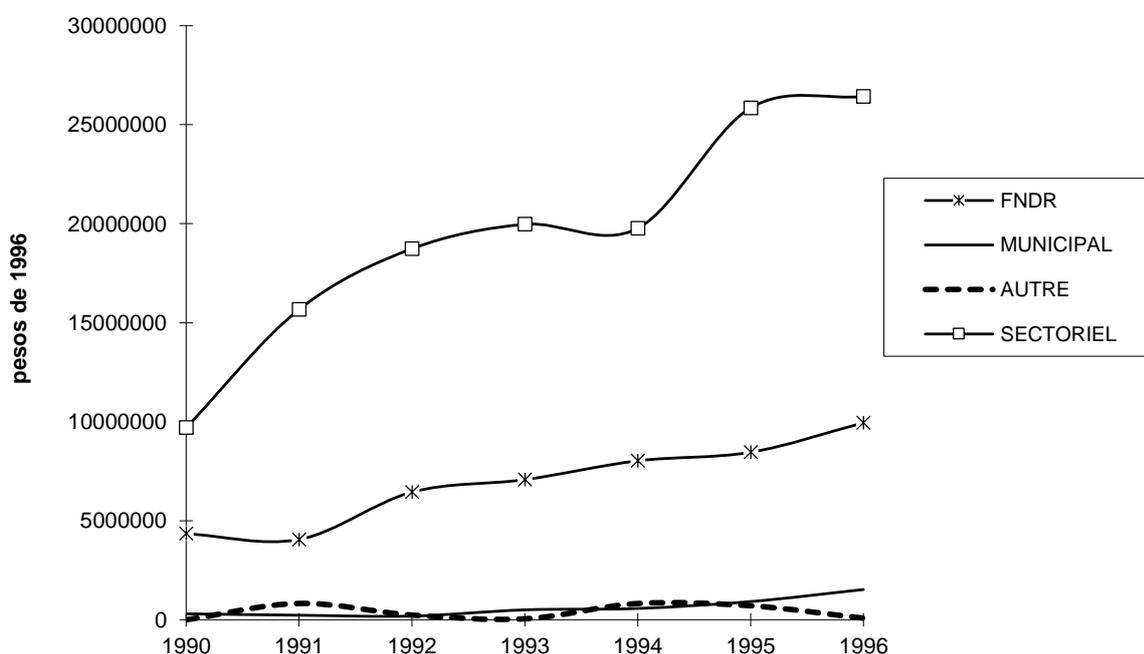
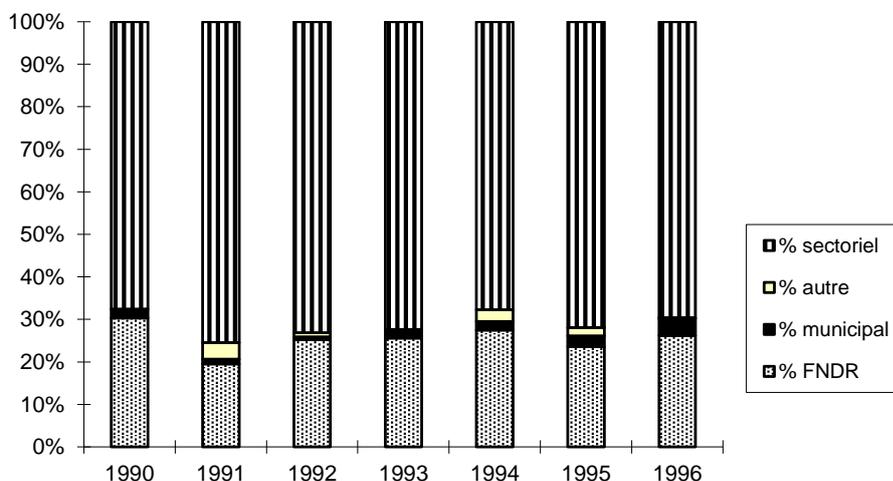


Figure n° 15 :

### Evolution de la répartition de l'investissement public dans la Région d'Antofagasta



Si le montant global de l'investissement public est en hausse depuis le retour de la démocratie au Chili, les projets concernés restent d'ampleur modeste, car le financement public régional souffre d'un formidable émiettement des ressources, qui fait paraître l'apport public d'autant plus faible par rapport à l'investissement privé.

#### β) Le pointillisme du financement public des Régions

L'extrême segmentation des fonds publics dans les Régions constitue sans doute le point de faiblesse du système, connu par les acteurs de la décentralisation sous le terme d'« atomisation » des projets. Cet éparpillement des ressources provient d'une part de la superposition des différentes sources de financement, dans la mesure où FNDR et fonds sectoriels peuvent concourir à la réalisation de projets dans des domaines proches sans faire l'objet d'une coordination globale. D'autre part, cet éclatement des budgets en de multiples petits projets découle des conditions de fonctionnement du FNDR telles que nous les avons exposées ci-dessus : sous le gouvernement militaire, ses responsables ont renoncé dès les premières années de sa mise en application à lui faire jouer un rôle d'entraînement productif pour le cantonner à un rôle social encore accru après l'intervention de la BID dans son financement.

Une analyse récente (SUBDERE / FOCUS, 1996 : 33-34) montre en effet que 74% des projets financés par le FNDR entre 1990 et 1994 disposaient d'un budget inférieur à 50 millions de pesos par projet (soient 125 000 dollars<sup>126</sup>), plus de la moitié (53%) fonctionnant sur une base inférieure à 25 millions (62 500 dollars) alors qu'un tiers (29%) des projets disposaient de moins de 10 millions (25 000 dollars) et près d'un quart (23,5%) fonctionnaient sur une enveloppe située entre 10 et 25 millions de pesos. A l'autre extrémité de ce gradient, seuls 12% des projets

<sup>126</sup> La valeur du peso face au dollar est assez stable ces dernières années, tournant autour de 400 pesos pour un dollar, soit 70 à 80 pesos pour un franc français.

disposaient d'une somme importante, équivalent à plus de 100 millions (250 000 dollars). La conséquence directe de cette répartition du financement du FNDR est l'éclatement des projets, dans la mesure où 87% des sommes investies servent à financer des investissements à l'échelle communale (on observe très peu de montages intercommunaux : 4% et interprovinciaux : 9%). Dans le *Norte Grande*, la tendance est conforme aux données nationales (on y compte plus de 90 % de projets communaux), mais le nombre de projets interprovinciaux est cependant légèrement supérieur à la moyenne. Faut-il y voir un signe de développement du sentiment régional ?

En données cumulées 1990-94 (exprimées en pesos de 1995), l'investissement moyen par habitant au titre du FNDR s'élevait à 72 500 de pesos (moyenne nationale). La répartition régionale fait apparaître un traitement distinctif des zones extrêmes, qui présentent toutes un investissement cumulé par habitant supérieur à la moyenne ou s'en approchant :

**Tableau n° 19 : Investissement FNDR régional moyen annuel 1990-1994 (pesos/habitant)**

I <sup>ère</sup> Région	79 000
II <sup>ème</sup> Région	67 000
III <sup>ème</sup> Région	100 000
IV <sup>ème</sup> Région	58 000
RM	5 000
de V <sup>ème</sup> à X <sup>ème</sup> Région	moins de 40 000
XI <sup>ème</sup> Région	277 000
XII <sup>ème</sup> Région	188 000

Source : SUBDERE / FOCUS, 1996

A travers le seul prisme du FNDR, on pourrait être amené à penser que la revendication d'une redistribution régionale est satisfaite dans la mesure où le centre du pays paraît relativement désavantagé par rapport à l'ensemble. Il faut toutefois remarquer que les zones extrêmes particulièrement avantagées par cette répartition, sont des Régions de faibles densités et dont la participation au PIB national est élevée du fait de leurs ressources naturelles (pétrole au sud, cuivre et lithium au nord)... alors qu'au contraire les Régions les plus pauvres (le pays Mapuche notamment) sont plus mal dotées (ibid. : 57).

Ces précisions sur le FNDR sont à mettre en rapport avec la publicité qui lui est faite dans toutes les déclarations politiques sur la décentralisation, qui le présentent comme le meilleur outil à la disposition des Régions. L'afflux de chiffres disponibles à ce sujet est donc à relativiser par rapport aux autres sources de financement public de la régionalisation, ainsi qu'aux montants de l'investissement privé.

### γ) Le déséquilibre face aux investissements privés

Les millions de pesos proposés par l'Etat à ses Régions sont à mettre au regard des milliards de dollars qui s'y sont investis ces dernières années et plus particulièrement dans le *Norte Grande* où l'installation de nouveaux projets miniers a suscité des investissements colossaux...

Mais dans le cadre de l'ouverture néolibérale choisi par les autorités, cette disproportion n'est pas perçue négativement, au contraire ! Cet apport privé est bénéfique : il doit permettre de déterminer de nouveaux rapports entre secteurs privé et public : « *En conséquence, le développement régional doit se fonder sur l'action effective et majoritaire du secteur privé, les autorités régionales devant orienter, stimuler et appuyer l'activité économique privée. Cependant, il existe des domaines où l'Etat investit des ressources propres, plus particulièrement dans le champ du développement social et des infrastructures et, ailleurs, seulement pour effectuer les premières études d'exploration de nouvelles ressources, et dans des zones de potentialités géo-économiques, dont l'objectif est d'attirer l'investissement privé, national ou externe.* » (D.Vio, 1982 : 5).

Ce principe énoncé par un fonctionnaire du régime de Pinochet n'est pas vraiment dévoyé dans les déclarations récentes de la SUBDERE (1994 : 72) : « *quand plus de 85% des investissements privés se réalisent dans les régions du pays autres que la Région Métropolitaine, on a besoin d'institutions publiques régionales et locales qui coopèrent avec cet effort de développement.* ». Une telle position conduit à accepter une certaine subordination des services publics aux besoins des entreprises privées quand celles-ci font d'« *importants investissements privés sur le territoire. Si l'Etat est bien le principal investisseur dans le domaine des investissements sociaux, il faut reconnaître une participation croissante des agents privés qui, grâce à leurs interventions, génèrent de nouvelles demandes d'infrastructures qui sont généralement couvertes avec des ressources publiques* » (J. Abalos, 1996 : 2). Le même haut fonctionnaire de la SUBDERE remarque cependant (ibid. : 5) que cela signifie pour l'Etat la perte de l'initiative de la distribution de l'investissement, dans la mesure où une grande partie des dépenses sociales est orientée par la localisation des logements, qui elle-même dépend de moins en moins du secteur public quand l'utilisation du sol est laissée aux forces du marché... ce qui a été le cas dans les lois d'orientation urbanistique des années 1980 (et s'est traduit dans les plans d'occupation des sols réalisés à cette époque).

Le poids des capitaux privés est d'autant plus sensible qu'ils ne sont pas canalisés par un projet public. La réduction de l'ambition décentralisatrice à un effort de déconcentration et l'éparpillement des décisions financières constituent des défauts de fonctionnement des Régions chiliennes hérités du contexte autoritaire de leur mise en place. Ils ont été aggravés par le modèle économique préconisé par la junte. En l'absence de véritable contrepoids démocratique au déploiement de l'investissement privé, peut-on encore parler de développement régional ? De fait, sous le gouvernement autoritaire, la planification de la croissance régionale, fut rapidement

abandonnée, l'impulsion étant laissée aux forces du marché, et à l'ouverture de l'économie : la seule liberté réelle existant dans les Régions pendant les années de dictature fut celle du marché. Les textes qui sont à l'origine de leur création insistent sur leur composition économique, aussi nous pensons que pour comprendre le devenir des Régions chiliennes, il faut se pencher sur le rôle qui leur a été confié sur ce plan tout autant que sur leur fonctionnement administratif.

### **5.C- L'ouverture consubstantielle des Régions sur le monde**

« *La technique d'occupation du territoire suivie [a] consist[é] à normaliser le territoire national, c'est-à-dire rendre le pays à l'économie* » (D.Vio U, entretien du 18/12/1996).

Le deuxième volet de la fonctionnalité des Régions dessinées par le gouvernement militaire fut leur ouverture au monde. La mise en place d'un nouveau modèle économique dans le pays reposait sur la division du territoire national en entités propres à subsister face à la concurrence des marchés internationaux. On a vu combien le choix d'une idéologie libérale pouvait paraître contradictoire sous une dictature, et cette opposition de principe se retrouve à l'échelon régional : comment la liberté des capitaux a-t-elle pu se conjuguer avec un cadre administratif aussi contraignant ? Si la dépendance observée dans le *Norte Grande* au cours de la période précédente se perpétue, cela implique sans doute de remettre en cause le poids réel des gouvernements régionaux chiliens. Mais un gouvernement régional se révèle-t-il plus ou moins soumis au pouvoir des capitaux transnationaux que le gouvernement national d'un pays périphérique ? Quels sont les autres acteurs locaux qui permettent de nuancer cette confrontation ?

#### **5.C.a- Des Régions conçues en fonction de leurs avantages comparatifs**

La liste des critères de division régionale du territoire chilien présentée par la commission chargée de la mise en place de la réforme administrative du gouvernement militaire, la CONARA, faisait figurer en tout premier lieu la nécessaire distribution des matières premières de façon à ce que toutes les Régions puissent en disposer. En effet, sans remettre en cause les principes de sécurité nationale, cette commission voulait concevoir un tracé qui répondrait à la volonté d'ouverture du territoire du gouvernement militaire. Cette « *dotation en ressources naturelles* » devait « *permett[re] le développement économique [des Régions]* », c'est-à-dire leur offrir une capacité à s'insérer de façon autonome dans la compétition commerciale internationale. Ainsi le choix du regroupement de provinces dont sont issues les Régions chiliennes telles que nous les connaissons aujourd'hui est présenté comme le résultat d'une répartition théoriquement homogène des ressources. Si l'on se souvient toutefois des propositions de réforme de la CORFO ou de l'ODEPLAN, on s'aperçoit que la réforme militaire n'a pas réellement procédé à un redécoupage du territoire : les anciennes provinces ont été regroupées, leurs limites externes devenant des limites internes aux nouvelles Régions sans être modifiées dans leur dessin sauf dans quelques cas exceptionnels. La *régionalisation* constituerait donc avant tout une révision fonctionnaliste des découpages administratifs du Chili, attribuant aux entités administratives un rôle économique supplémentaire.

Au moment où les politiques territoriales du gouvernement militaire tournaient radicalement le dos à la volonté planificatrice des années 1960 au profit de

la loi du marché, les documents officiels indiquaient : « *la régionalisation, donc, est fondamentalement orientée vers la réalisation du développement des différentes régions sur les bases réelles qui leur sont offertes par leurs potentialités et leurs avantages comparatifs, et ce grâce à l'application, au niveau régional, des politiques nationales des différents secteurs, et de l'élimination de tous les obstacles qui ont empêché ce développement par le passé.* » (ODEPLAN, 1979<sup>127</sup>). La théorie de Ricardo prônant la mise en valeur sélective des produits dont la production présente la meilleure productivité possible pouvait être adaptée en Chili grâce à l'offre de ressources naturelles que recélait le pays. Le Chili reste en effet, aujourd'hui encore, très dépendant de ses ressources naturelles dans la mesure où, malgré une progression de l'agro-alimentaire (vin, conserves de poisson), et une croissance industrielle importante (+ 90% en 1991-96), les produits primaires constituaient encore 70% de ses exportations en 1996 (46% de produits miniers, 11% provenant du bois et ses dérivés, 8,8% du secteur fruticole et 7,6% de farine de poisson)<sup>128</sup>.

L'autre condition de la mise en place du modèle était l'évolution du monde depuis le moment où l'auteur « *considér[ait] la difficulté avec laquelle le capital se déplace d'un pays à l'autre à la recherche d'un emploi plus profitable, et la facilité avec laquelle ce même phénomène se produit d'une province à l'autre dans un même pays* » (D. Ricardo, 1821 : 155) vers une phase d'extrême mobilité des capitaux de par la planète. Le problème désormais consiste surtout à essayer de fixer des capitaux en mouvement. A ce titre, le Chili réalise la performance de concentrer une bonne partie des investissements directs à l'étranger (IDE), qui y ont représenté, ces dernières années, de 5 % à plus de 8 % de son PIB. Cela est assez exceptionnel dans un contexte où les investissements réalisés à l'étranger, en majorité issus des pays du premier monde ou de la Triade, ont tendance à s'y diriger préférentiellement, évitant de s'aventurer dans les pays en développement. Alors que les flux d'IDE croissaient (valeur totale multipliée par 14), leur localisation est allée se concentrant : ainsi les pays en développement qui en recevaient près d'un tiers en 1967 n'en accueilleraient plus que 19% en 1989. (F.Chesnais, 1994 : 49<sup>129</sup>).

La carte de la CONARA (n°22) illustre bien cette volonté d'ouverture, jusque dans son graphisme, mais elle révèle aussi le plus ou moins grand respect des critères pré-déterminés. Pour chaque Région, les ressources exportables sont mises en avant (mines, produits de la sylviculture, pêche, etc.), mais la dot paraît inégale, surtout pour les Régions extrêmes. La I<sup>ère</sup> Région doit se contenter de l'atout que constituent ses : « *liaisons avec le Pérou et la Bolivie et l'axe Arica-Santos (Brésil)* » et de l'« *activité de zone franche (Iquique)* », qui est mise sur le même plan que le « *principal complexe portuaire* » du Chili dont dispose la V<sup>ème</sup> Région de Valparaíso. On retrouve le même contraste au sud entre la IX<sup>ème</sup> Région (Araucanie) qui doit pouvoir compter sur des : « *exportations agropastorales et forestières, potentiel*

---

<sup>127</sup> ODEPLAN, 1979 : *Plan Nacional Indicativo de Desarrollo 1979-1984* (p.105) ; dans le prologue de ce texte, le Ministre, M. Kast, dit qu'il souhaite réviser la *Estrategia Nacional de Desarrollo Regional* de 1975 qui fixait des lignes générales de planification du pays.

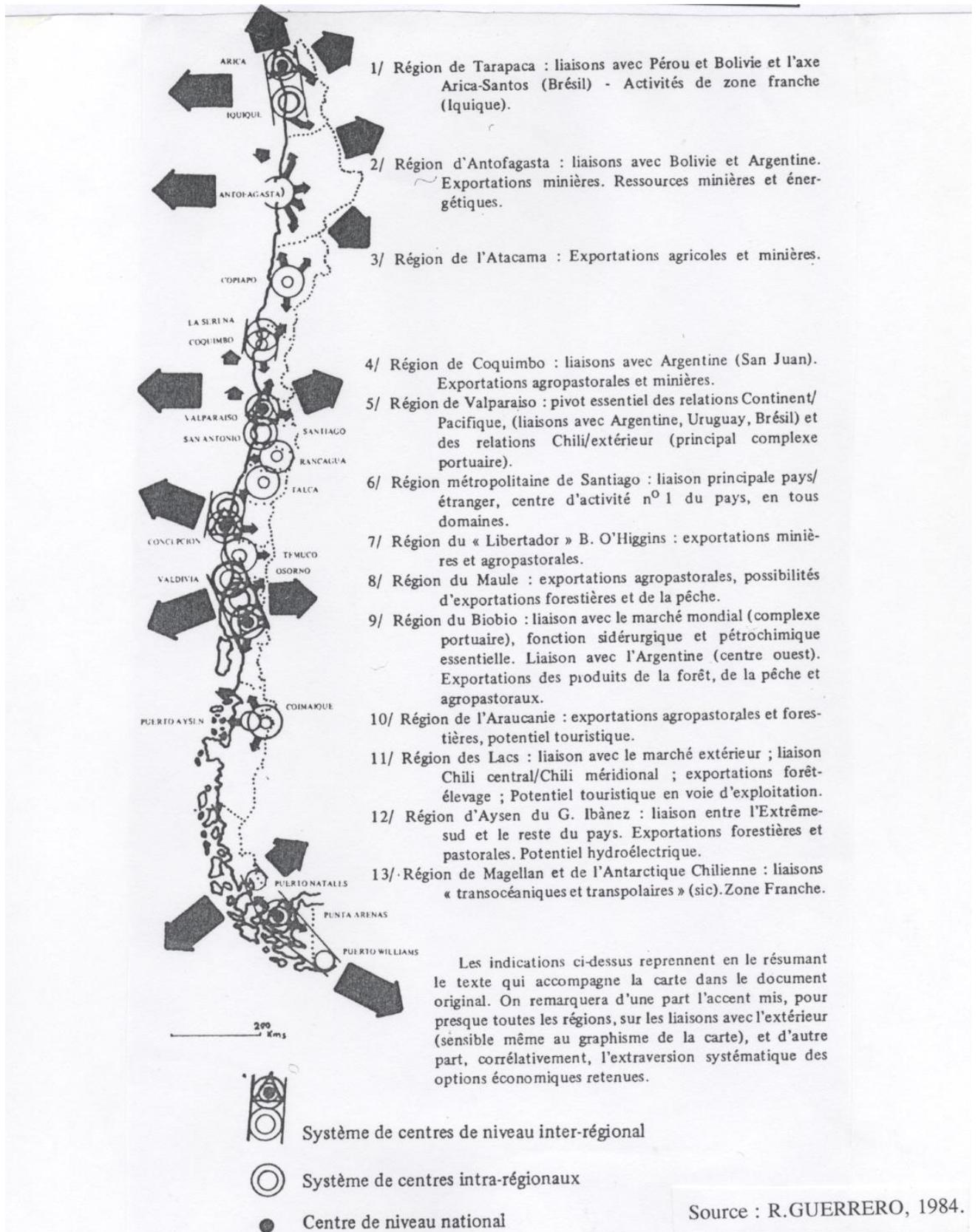
<sup>128</sup> Analyse des consultants Gemines pour le quotidien *La Segunda*, 5 sept 1997.

<sup>129</sup> Cf. Département du commerce des Etats-Unis, Bureau d'analyses économiques.

touristique », activités qui sont à développer au moment où la carte est dressée et la XII<sup>ème</sup> Région dont le sort est comparable à la première, qui est dotée de « liaisons transocéaniques et transpolaires » (sic) complétées d'une « zone franche ».

### Carte n° 22 : Les régions chiliennes et leurs fonctions

#### Carte de la CONARA



La numérotation des régions sur cette carte est incorrecte : en effet, la Région Métropolitaine de Santiago n'a pas reçu de numéro (treize régions numérotées de I à XII).

Dans le contexte autoritaire du Chili de Pinochet, la pratique de l'ouverture à l'échelle régionale a surtout facilité l'investissement étranger dans des projets d'exploitation de ressources naturelles. Cela explique que la grande majorité des capitaux internationaux investis au Chili pendant cette période se sont majoritairement localisés hors de la Région Métropolitaine (à plus de 70 % en 1990 ; A. Daher, 1994 : 65).

Le nouveau cadre administratif a mis directement face à face les grands groupes internationaux et les autorités régionales, alors que l'Etat était loin de renoncer à toutes ses prérogatives. A l'issue de la régionalisation, les Régions apparaissent moins comme des *mini-Etats* que comme des *mini-entreprises* (S. Boisier). Cela découle du fait que non seulement les rapports de force entre les acteurs régionaux ont sensiblement évolué, mais que la notion même d'acteur régional a été entièrement renouvelée.

### **5.C.b- Les recompositions des « acteurs régionaux » dans un contexte marchand**

#### **α) Les adaptations du secteur public**

Le retrait relatif de l'Etat conjugué à la re-légitimation d'acteurs internationaux a conduit à repenser les problèmes de « gouvernance » à l'échelle régionale. Cette réflexion ne s'est malheureusement pas réalisée dans un cadre général, l'échelle nationale, elle a été laissée à l'initiative des acteurs locaux représentant le secteur public. Le premier problème pour saisir cette évolution est de définir qui sont plus précisément ces acteurs, puisque les fonctions d'aménagement ou du moins de réflexion sur le territoire ont été assez rapidement effacées des organigrammes, et que les pouvoirs locaux sont limités. Nous avons choisi de distinguer deux niveaux, celui des gouvernements régionaux et celui de la gestion municipale, deux espaces possibles de cette réorganisation. En cela, nous prenons acte de la quasi-disparition de la signification politique de l'échelon provincial sur laquelle nous reviendrons lors de la discussion des mécanismes de représentation identitaire (chapitre 10).

Nous avons présenté l'évolution de la réflexion sur le territoire sous le gouvernement militaire comme un abandon progressif de toute politique d'aménagement du territoire à mesure que le modèle économique montrait ses résultats. Une réorganisation interne de l'ODEPLAN en 1978 illustre ce tournant assez radical : la planification est délibérément supprimée des fonctions du gouvernement, aussi bien au niveau central qu'au sein des gouvernements régionaux. « *Dans le nouveau système ne subsistent que les secrétariats régionaux de planification et coordination (ou SERPLAC) comme organismes destinés à améliorer l'information (sur les ressources et les projets) régionale de façon à stimuler l'investissement privé* » (nous soulignons ; cité in S. Boisier, 1996b : 30.). L'Intendant et ses services directs n'étaient donc plus chargés que de relayer le pouvoir central, sans moyens d'influence réels sur les orientations régionales... Et des secrétariats régionaux de Planification et de Coordination, normalement interlocuteurs régionaux du MIDEPLAN, on ne retenait somme toute que le dernier

terme de l'intitulé de leur fonction, la *coordination* l'emportant sur tout effort de *planification*.

A la lumière de ces explications, on comprend mieux comment le rôle des SERPLAC s'est progressivement vidé de son sens et comment la démocratie revenue n'a finalement pu les charger que de la gestion du portefeuille de projets d'investissements publics de la Région. Une dotation très faible en personnel permanent et qualifié les empêche d'aller au-delà, bien qu'ils avouent souvent en ressentir le besoin dans les nombreux entretiens réalisés avec les secrétaires ministériels régionaux et chargés de mission des deux premières Régions. Avant de mettre au clair les conditions techniques et politiques qui pouvaient expliquer cette réalité, nous nous étions étonnés du fossé apparent entre les fonctions contenues dans le nom de ce ministère (ORPLAN / MIDEPLAN) et de ses bureaux régionaux (SERPLAC), qui paraissaient se rapprocher de notre vision de l'aménagement du territoire, et les tâches qui étaient véritablement dévolues à ses fonctionnaires. Et comme nous posions la question à une chargée de mission de la II<sup>ème</sup> Région qui a par la suite occupé longtemps les fonctions de SERPLAC par *interim*, elle nous répondit « **mon rôle ? mais c'est de vendre la Région !** » (Ana Fritz, entretien du 14/6/1995).

Cette formule provocatrice nous a été confirmée par une longue conversation avec un ancien SERPLAC qui se sentait plus libre de dévoiler les présupposés de son action dans la mesure où il était désormais hors du gouvernement. Aujourd'hui secrétaire de l'Association des Industriels d'Antofagasta, il est arrivé dans le nord avec le changement de régime, pour assurer la fonction de SERPLAC de la II<sup>ème</sup> Région, ce rôle lui ayant été confié du fait de sa formation en aménagement et planification à la CEPAL, et il a exercé ces fonctions au sein du gouvernement régional de 1990 à 1993 (F. Cortez, entretien du 17/1/1996). Il est arrivé en partageant la perception traditionnelle de la Région d'Antofagasta, celle d'une enclave minière fonctionnant selon une conception clientéliste de la politique consistant à demander au centre ce qui manquait ou à réclamer pour tout ce qui n'allait pas. Toutefois, il comptait marquer le changement de régime de 1990 par l'adoption d'une perspective nouvelle appuyés sur la théorie de *développement endogène* telle qu'elle était développée à la CEPAL : il fallait « *assumer le fait que la principale responsabilité du développement est ici, entre nous tous, et qu'elle ne repose pas dans l'autorité* » ; celle-ci « *ne doit jouer qu'un rôle d'appui pour la réalisation des projets une fois qu'ils ont été dessinés, voire éventuellement tenter de classer les solutions envisagées selon les priorités* ». Ce travail devait prendre la forme d'une « *animation sociale* », « *ce qui implique une reconversion professionnelle pour qui avait l'habitude de faire des diagnostics techniques* ». Dès lors, « *toute l'activité se concentra autour de la tentative de construire la Région d'un point de vue social, du point de vue du partage d'un projet d'avenir* », ce que lui-même appelle le « *point de vue de la communication et du marketing* », mais « *un marketing politique, pas de la vente de slogans touristiques* » - marketing qu'il enseigne désormais à son tour... à la CEPAL à Santiago !

La vision de F. Cortez traduit une conception plus élaborée de la théorie des avantages comparatifs : il ne suffit pas pour une Région d'avoir été bien « dotée », encore lui faut-il mettre en valeur ses avantages comparatifs pour prospérer. Mettre en valeur pour mieux vendre, il s'agit bien d'une démarche commerciale. Le titre de

la *Stratégie de développement* de la Région d'Antofagasta, « *Vers la Région que nous voulons / aimons* » (jeu de mot sur les deux sens du verbe *querer*) est le résultat d'une stratégie de communication institutionnalisée en tant que telle dans la Région d'Antofagasta. Elle est présentée dans le document bilan du gouvernement (Gobierno Regional, 1994) comme un « *effort systématique, financé sur un budget FNDR, destiné à créer une prise de conscience de la population du rôle qu'elle joue et peut jouer dans le devenir régional* » (Gobierno Regional, 1994 : 42). Nous détaillerons plus avant (chapitre 10) les conséquences d'une telle approche sur les perceptions de l'identité régionale.

Cette démarche est plus rare à l'échelon municipal dans la mesure où elle n'y est pas formalisée par une fonction officielle. Les secrétaires municipaux de planification et de coordination (SECOPLAC) et leurs services restent dédiés à la résolution de problèmes d'urbanisme ou de conflits sociaux ponctuels. De plus, la limitation du rôle du maire à une fonction d'administration locale pendant la dictature a beaucoup dévalorisé ce rôle, malgré la publication de « plans de développement communal » (se réduisant à des listes de *desiderata*). Dans ce contexte, le retour à la démocratie est trop proche pour avoir réellement permis à la situation d'évoluer. Dans les Régions que nous avons étudiées, nous avons cependant rencontré le cas d'un maire qui a réussi à développer une politique de marketing qui lui permet de vendre les atouts de sa ville sur les marchés internationaux. Cette construction d'image est conçue autour de sa personne, comme en témoigne la présence de sa photo sur de nombreuses brochures. Il représente un personnage politique remarquable, une sorte de « caudillo » respecté par ses concitoyens qui l'ont réélu sous diverses étiquettes politiques, connu à Santiago, et aimé de plusieurs personnalités internationales (la photo de son dîner avec F. Cardoso et N. Mandela lors d'un voyage de loisirs en Afrique du Sud est de celles qui font toute sa fierté) : il s'agit de Jorge Soria, maire d'Iquique.

L'origine de ce succès n'est pas tant la qualité de sa gestion municipale, qui connaît les mêmes dysfonctionnements que les autres villes chiliennes de cette ampleur, ni même vraiment le boum économique que vit sa ville depuis l'implantation de la zone franche en 1975. Cette aura lui vient de la stature internationale qu'il a su donner à Iquique, fondée sur ce credo : « ***Nous allons devenir le supermarché de l'Amérique du Sud !*** »<sup>130</sup>. Sa confiance en l'avenir repose sur l'attrait potentiel de future interface avec l'aire de développement Asie-Pacifique que peut revêtir le littoral du *Norte Grande* pour les pays latino-américains enclavés ou donnant sur les rivages de l'Atlantique. Cette situation exceptionnelle doit être mise à profit par la construction de corridors *bi-océaniques* (reliant les deux océans) dont Iquique serait un débouché formidable, au vu du savoir faire acquis dans l'exploitation de la zone franche, de ses infrastructures portuaires, etc. C'est pour en convaincre le monde entier que le maire fait du lobbying à Santiago, parcourt la planète, participant à des forums internationaux où il distribue des plaquettes de présentation de sa ville dans toute les langues (cas unique au Chili ; voir ci-contre), invite les maires des pays voisins qu'il a démarchés à Iquique... Cette spécialisation

---

<sup>130</sup> Entretien de J. Soria mené par J.Y.Deler le 3 novembre 1997.

en marketing international lui procure un bénéfice électoral direct, et participe aussi à la bonne santé économique de sa ville !

Quand le rôle des acteurs publics se réduit à des pratiques de faire-valoir, encore faut-il que le dynamisme du secteur privé local soit suffisant pour pouvoir être ainsi vanté. Si l'initiative stratégique passe des planificateurs aux entrepreneurs, que penser du devenir régional ? Le *développement régional* est-il destiné à être remplacé par la *croissance régionale* ?

#### β) L'entraînement du secteur privé local

Si la puissance des acteurs transnationaux à l'échelle régionale limite singulièrement la portée de l'action des pouvoirs publics en matière de planification, cela ne signifie pas que toute forme de réaction locale soit inhibée. Au contraire, selon la théorie de la *régionalisation* chilienne, le secteur privé local doit jouer un rôle fondamental dans le fonctionnement des Régions issues de la décentralisation. Un ouvrage de la SUBDERE présentant les avancées du processus sous le premier gouvernement de transition se clôt même sur un paragraphe consacré au « *secteur d'entreprise comme pilier du développement régional et local* ». Il y est précisé que « *le développement des régions et des localités dépend à un haut degré de l'incorporation du secteur privé au processus de décentralisation et de déconcentration de l'activité économique. Les avancées de l'économie exportatrice du pays sont sujettes au choix de la modernisation de la productivité régionale. Cela n'est possible que si le secteur privé se joint à l'effort de décentralisation* » (SUBDERE, 1994 : 73). Nous analyserons par la suite les réactions des PME-PMI locales face au développement des grands projets miniers dans le *Norte Grande* en termes de politiques industrielles (chapitre 9).

Qui sont donc ces nouveaux intervenants de la scène régionale issus du secteur privé ? L'apport du secteur privé n'est pas à rechercher uniquement du côté du dynamisme des entreprises régionales qui ont pu profiter des retombées des investissements étrangers. La rénovation des modes de contact entre les entrepreneurs régionaux et les alliances auxquelles elles peuvent conduire nous paraissent également significatives. Pour la plupart il s'agit de regroupements d'entrepreneurs, qui ont décidé d'élargir leurs revendications professionnelles (nombreuses associations d'industriels ou chambres de commerce). Non seulement les associations professionnelles et corporatistes se sont consolidées au cours des dix dernières années, mais leur rôle s'est étendu. Ainsi, l'Association des industriels d'Arica (AIA) a été amenée à rédiger un document alternatif à la stratégie de développement officielle intitulé *Segunda Región de la Minería*, exprimant une vision distincte des priorités de la Région : alors que le gouvernement régional souhaite rechercher des formes de diversification de l'économie, les industriels veulent mettre tous les atouts de leur côté pour profiter complètement des retombées du boum minier.

Si dans ce cas les intérêts des entrepreneurs débouchent sur une attitude plutôt conflictuelle avec le gouvernement régional, dans le domaine commercial, les contacts pris dès la fin des années 1970 avec leurs homologues argentins, paraguayens, boliviens et péruviens par les hommes d'affaires du *Norte Grande* ont ouvert la voie à une politique de développement transfrontalier officielle depuis le changement de régime.

Le phénomène le plus remarquable, au-delà des évolutions du rôle des acteurs traditionnels provoquées par le nouveau modèle économique, réside sans doute dans l'émergence de nouveaux acteurs régionaux. La coordination des volontés régionales autour d'actions communes a provoqué la naissance de nouvelles structures. L'observation de l'apparition de ce phénomène, que nous avons détecté dans le nord, a été confirmée par des analyses parallèles dans de nombreuses Régions chiliennes. Leur présence est en effet plus nette à cette échelle qu'au niveau national. S. Boisier l'a qualifiée d'« *un des processus sociologiques les plus intéressants survenus pendant le Gouvernement Militaire (...) : l'émergence de nouveaux acteurs collectifs dans la société civile* » (1996b : 35)

Ces corporations qui voulaient « *mettre au service du développement régional la capacité entrepreneuriale privée* » (S. Boisier, 1996b : 35) qui se sont intitulées « *corporations pour le développement* », reprenaient souvent le mode de fonctionnement des organisations non gouvernementales, mais avec une finalité productive et lucrative. On a ainsi vu éclore de nombreux organismes nouveaux comme *Corporation pour le Développement Productif*, née à Antofagasta (financée conjointement par la CORFO, le secteur privé -mines et PME-PMI- et les universités régionales ; voir publicité page suivante). Ils se sont d'ailleurs regroupés au sein d'une association nationale afin de pouvoir mettre leurs expériences en commun, la *Corporation pour la Regionalisation du Chili* (CORCHILE). Y travaillent ensemble des universitaires reconvertis et des entrepreneurs issus du secteur privé. Ces corporations présentent parfois d'autres singularités de fonctionnement : ainsi le personnel de la CDP est exclusivement féminin, direction comprise, dans une Région minière où le travail est sans doute encore plus masculinisé que dans le reste du pays. Parmi ces nouveaux acteurs du développement régional, on trouve également des ONG reconverties comme la *Corporación Norte Grande* à Arica, issu de la refonte d'une ONG des années de dictature, l'ancien TEA (*Taller de Estudios Andinos*).

Tous ces organismes ont le point commun de fonctionner comme des bureaux d'études. C'est finalement entre leurs mains que se définissent les véritables stratégies de développement régional, comme nous le verrons plus loin dans le cas des politiques industrielles du *Norte Grande*. Ces corporations sont aussi doublées de groupes de réflexion qui réunissent, pour penser l'avenir régional, des professionnels issus des différents secteurs de l'économie locale ; mais également, des universitaires et des hommes politiques. Certains de ces groupes n'ont pour l'instant de vocation que consultative, mais ils témoignent de l'intérêt des différentes composantes du secteur privé régional pour leur avenir commun. Dans le *Norte Grande*, ces structures de tous types prospèrent, mais qu'en est-il dans d'autres Régions où les dernières années passées sous le modèle néolibéral ont donné des résultats économiques moins probants ? On peut se demander si la naissance de nouveaux acteurs privés du développement régional n'est pas limitée par la conjoncture régionale : quel intérêt à se développer auraient de telles corporations privées dans un contexte atone ? Cette avancée de la vie régionale semble là encore limitée par le fait que les capitaux internationaux semblent mener le jeu.

**La Corporation pour le développement productif de la deuxième Région :**  
**CDP, Antofagasta**

Publicité dans *Panorama Regional*, n°1, janvier 1995 (publié par le Secrétariat Régional du Gouvernement)

« ... La promotion des idées d'avenir et des projets pour le développement des PME et des nouvelles activités productives de la II Région »

**CORPORACION PARA EL DESARROLLO PRODUCTIVO DE LA SEGUNDA REGION**

**CDP**

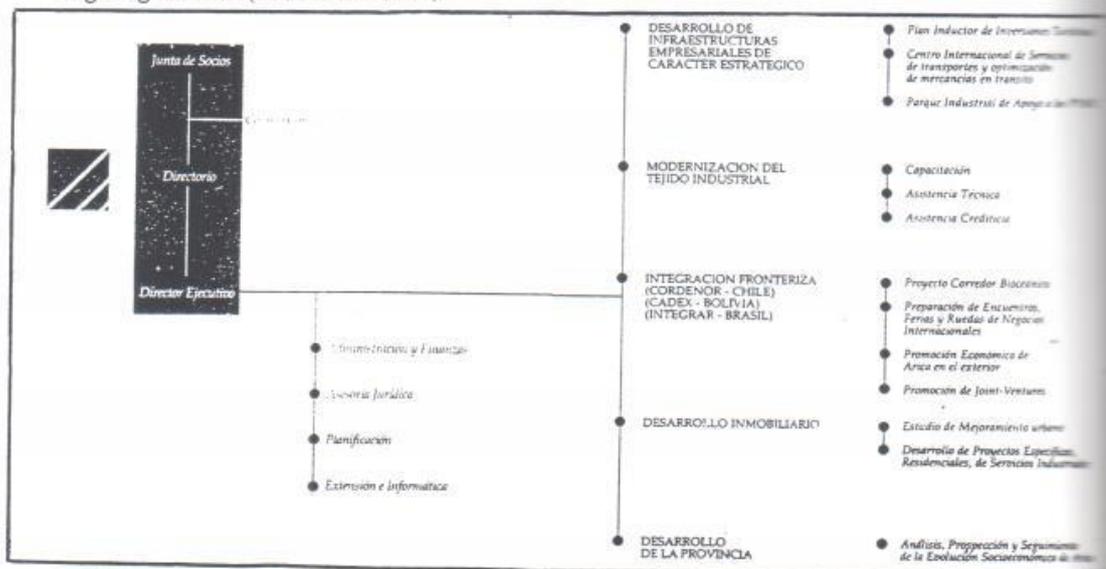
... En la promoción de nuevas ideas y proyectos destinados al desarrollo de las pequeñas y medianas empresas y nuevas actividades productivas en la II Región.

SAN MARTIN 2331 2º PISO OFICINA N.º 4 FONOS 226996-251149 FAX 268966 ANTOFAGASTA

Figure n°17

**La Corporation du nord pour le développement et l'intégration :**  
**CORDENOR, Arica**

Organigramme (*Cordenor*, 1995)



### γ) L'appropriation par les grandes mines du développement régional

L'analyse des acteurs du développement régional révèle la part croissante de l'influence des capitaux privés et internationaux dans les recompositions du Chili, et du nord en particulier, pendant la période de gestion néolibérale. A la faveur du déséquilibre croissant entre l'Etat et les forces du marché au détriment du premier, le *Norte Grande* s'est trouvé livré aux forces du marché. L'examen de l'impact spatial de l'investissement et de l'action des grandes mines dans le *Norte Grande* (infrastructures, impact urbain et régional, bouleversements sociaux) fait l'objet de la partie suivante (chapitres 7 et 8). Toute étude d'impact est cependant masquée par la stratégie des acteurs, que nous nous sommes ici efforcés de déchiffrer : l'action réelle sur le milieu est souvent éloignée de celle qui est présentée comme telle. Ceci est patent dans la politique de communication des nouvelles mines du *Norte Grande*, dont *La Escondida* représente sans doute le meilleur exemple.

La publicité qui figure à la page suivante (figure n°18) représente une photo du trou de la nouvelle mine. Rien de très original à première vue dans ces gradins caractéristiques, si on ne connaît l'image de référence sollicitée : la mine de Chuquicamata, fleuron de la CODELCO, l'entreprise d'Etat qui gère l'exploitation du cuivre, a toujours été considérée comme la plus grande mine à ciel ouvert du monde (600 m de profondeur, plus d'un kilomètre de longueur)... et La Escondida, nouvelle mine installée dans la Région d'Antofagasta depuis 1989 est amenée à dépasser la production de « Chuqui ». Le slogan, « *A La Escondida, nous croyons dans les projets qui donnent une impulsion créative à la IIème Région* » est tout aussi ambitieux, puisqu'il transforme subrepticement l'extraction d'une ressource non renouvelable en un acte créatif, susceptible de soutenir le développement régional. Cette vocation est exprimée de façon encore plus tacite dans la figure n°19, page de garde d'une brochure publiée par les services de communication de la même mine. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'une présentation générale de la Région, statistiques et graphiques à l'appui, dans la veine éditoriale des documents officiels. Le message est encore plus limpide : toute la croissance récente -le mot employé dans le titre est celui de « développement »-, la Région la doit à l'arrivée de la mine. Le transfert de sens est visuel : des enfants qui représentent l'avenir grandiront dans les nouveaux buildings qui ornent la capitale régionale depuis l'arrivée de la mine, représentée ici par son trou, à nouveau, et dans une extension commercialo-poétique, par un vraquier au couchant emportant au loin le cuivre du Chili...

Par ces images, le devenir du *Norte Grande* semble lié exclusivement aux nouvelles mines privées qui s'y sont développées grâce aux conditions offertes par le modèle néolibéral mis en place par la dictature. On a vu cependant à quel point l'Etat restait présent dans la gestion territoriale du Chili, fût-ce au prix de la redéfinition des rôles de chacun des acteurs du développement, notamment au niveau régional. Cette tentative d'analyse du jeu des acteurs en présence dans le *Norte Grande* permet de mettre en avant leurs stratégies avant d'entrer plus en détail dans les bouleversements spatiaux récents de l'espace considéré.

**En Minera Escondida  
creemos en los proyectos  
que impulsan creativamente  
a la II Región**

Figure n°18 Publicité dans *Paralelo* 23, avril 1996

« A La Escondida, nous croyons dans les projets qui donnent une impulsion créative à la II Région »



**Une grande mine privée s'approprie le développement de la région :  
La Escondida et la Région d'Antofagasta**

M I N E R A E S C O N D I D A L I M I T A D A

## **DESARROLLO SOCIO - ECONOMICO II REGION 1982 - 1993**



Figure n°19 Publication en 1994  
d'une brochure d'information générale intitulée :

« Le développement socio-économique de la II Région,  
1982-1983 »



## Conclusion

Dans un pays traditionnellement centralisé, le nord a toujours fait figure d'exemple et d'exception tout à la fois. Acquis par les armes, il est toujours resté sous la surveillance attentive de l'Etat, du fait de son poids fondamental dans l'économie nationale. Dans le même temps, ses richesses minières attiraient les capitaux internationaux, ce qui assura l'insertion du *Norte Grande* dans l'économie mondiale et transforma les champs d'exploitation des nitrates, puis du cuivre, en enclaves, selon la définition qu'en donne F. Zapata (1992 : 46). Malgré le contrôle resserré exercé par l'Etat, ces espaces auraient fonctionné de telle façon que la production et la vie sociale dépendaient plus des fluctuations du marché mondial que de l'économie du pays dans lequel elles étaient situées. Mais, à suivre de trop près cette définition, la forte dépendance du Chili vis-à-vis de la ressource minière, issue pour une grande part du *Norte Grande*, aurait tendance à faire du pays tout entier une enclave. Il faut donc, pour comprendre les modalités de ce phénomène, entrer plus en détail dans les modes d'organisation spatiale de ces confins désertiques.

Même dans ce cadre, celui d'un espace soumis au libéralisme depuis un siècle, polarisé du fait de l'aridité du milieu, l'application d'une politique *néolibérale* a considérablement modifié la configuration du *Norte Grande*. Celle-ci a, d'une part, contribué à intensifier les déterminations externes, et d'une autre, elle a profondément remis en cause le rôle de l'Etat sans pour autant le supprimer. La force de l'Etat au Chili, renforcée pendant les années autoritaires de la dictature d'A. Pinochet, est un des éléments constitutifs du « modèle chilien », défini *a priori* comme radicalement néolibéral. Le sens accordé à l'Etat change, ainsi que ses objectifs, mais quand bien même le modèle prône le remplacement du politique par l'économique, les stratégies territoriales nationales restent fortes. Le résumé quelque peu contradictoire du rôle de l'Etat dans un contexte d'ouverture, tel qu'il a été établi en guise de bilan selon les forces armées elles-mêmes, peut nous éclairer :

« On doit considérer les éléments communs présentés dans les stratégies de développement que le gouvernement a imaginées pour le pays, à savoir :

- l'ouverture de notre économie, assumée comme un fait ;
- le rôle de l'entreprise privée comme moteur de la croissance économique,
- l'importance et l'utilité d'un fonctionnement transparent des marchés ;
- le rôle de l'Etat comme régulateur et promoteur du développement économique,
- le rôle de l'Etat comme agent essentiel de dynamisme du développement régional,
- l'Etat est le promoteur d'une stratégie qui impulse les processus de décentralisation politique et administrative » (*Ejercito de Chile, 1995 : 14*).

La reconnaissance du primat des marchés dans le fonctionnement du pays est immédiatement contredite par celle du « rôle de l'Etat comme régulateur et promoteur du développement économique » ; cette opposition est finalement résolue par ce qui est plus qu'une agilité rhétorique. Privé d'une partie de ses prérogatives par le programme économique impulsé par les Chicago Boys, l'Etat tente de les retrouver

à un niveau inférieur de décisions : la politique réapparaît en toute légitimité, mais qualifiée alors de « régionale ».

Une politique territoriale a bien existé au Chili, même pendant les années libérales. Mais l'examen de ses modalités dans le *Norte Grande* révèle que, même si elle s'applique dans les Régions, elle répond le plus souvent à des objectifs nationaux, comme c'est le cas dans les zones frontalières, dites « extrêmes ». Le nord du pays apparaît en effet comme un territoire stratégique, disputé, dont l'arrivée au pouvoir des militaires a renforcé l'isolement et détruit les pôles économiques naissants. Dans cette zone excentrique, placée sous la double dépendance d'un Etat renforcé par la présence de militaires à sa tête, et celle des capitaux transnationaux issus des centres de décision mondiaux, quels peuvent être les impacts d'un processus de décentralisation ? Amorcée par la Junte, la *régionalisation* opérée par la réforme de 1975, a véritablement changé la donne locale, si on la considère à la fois dans ses aspects administratifs et économiques. Conçue pour assurer une meilleure maîtrise du territoire dans une perspective sécuritaire, la Région devait aussi faciliter l'ouverture économique du pays, et notamment l'accès des ressources aux investisseurs étrangers. Aussi, c'est sans doute au niveau régional que les impacts du « modèle économique » ont été les plus sensibles, du fait d'un déséquilibre, plus important qu'à l'échelle nationale, entre pouvoirs politiques locaux et capitaux transnationaux.

Au terme de cette première analyse, le *Norte Grande* apparaît donc comme un espace extraverti. « *Dans cette économie de désert, tout vient de l'extérieur : aliments, combustibles, outils, vêtements... L'organisation de l'espace est donc ponctuelle, la maîtrise de l'espace en tant que telle n'intéresse pas. Dans le désert, on parle de points géographiques : Dolores, Sacramento ou Pisagua... jamais de régions* » écrivait R. Guerrero pour décrire le *Norte Grande* au début des années 1970 (1976 : 244). Doit-on considérer que ces Régions chiliennes sont toujours essentiellement des produits exogènes ? Les processus de concentration et de ségrégation induits par l'ouverture néolibérale interdisent-ils toute territorialisation ? Les impacts géographiques du « modèle chilien », doivent être envisagés de façon plus nuancée qu'il n'y paraît au premier abord : ils se comprennent à la fois comme les transformations rapides et intenses de cette périphérie minière, sous l'effet de l'injection importante de capitaux, et comme l'ensemble des réactions locales à ces changements. Mais on peut également considérer que la *régionalisation*, engagée par la Junte puis reprise par les gouvernements de transition, en est partie intégrante. Elle a en effet fourni le cadre d'application du programme économique, tout en provoquant des recompositions sociales (et notamment l'émergence de nouveaux acteurs) qui modifient les rapports au territoire. On explorera d'abord les effets directs de la pression des forces du marché sur l'espace du *Norte Grande*, avant de tenter de cerner la marge de manœuvre des acteurs régionaux.

## **TROISIEME PARTIE**

### **Une enclave du système Monde ?**

*Le Norte Grande livré aux forces du marché*

## TROISIEME PARTIE

### UNE ENCLAVE DU SYSTEME MONDE ?

#### Le Norte Grande livré aux forces du marché

*« Une part non négligeable, parfois une part essentielle des déterminations des systèmes locaux vient de l'extérieur. Il serait vain de parler de division du travail sans cela. Un système local est ce qu'en font ses acteurs intérieurs, et aussi ce qu'en font les autres. » R. Brunet, in R. Brunet / O. Dollfus, 1990 : 149.*

Les règles du jeu du hasard économique et de l'Etat montrent que les modalités de cette interaction sont plus complexes que l'idée de « modèle chilien néolibéral » ne pouvait le laisser entendre. Ainsi, dans le *Norte Grande*, les formes d'intervention de l'Etat sont nombreuses, tout en se distinguant des efforts de planification mis en œuvre lors de la période précédente (qui prend fin avec le coup d'Etat en 1973). Ce nouveau contexte se définit par la facilitation de l'accès au territoire des forces du marché, grâce à un nouveau corpus législatif ; mais l'Etat qui l'a institué était autoritaire et ses décisions ne reflétaient qu'en partie les volontés de la Nation. Le processus de *régionalisation* qui s'inscrit dans ce cadre serait à la fois conséquence et cause de cette ouverture néolibérale, et aurait conduit à la radicalisation des impacts des décisions économiques dans l'espace et le territoire.

Comment étudier cet impact dans le Nord du Chili ? L'inscription du *Norte Grande* dans les circuits mondiaux de l'échange marchand n'est pas récente. Il faut même la rapporter au rôle originel du continent latino-américain dans son ensemble vis à vis de la naissance du capitalisme : premier continent à être directement inséré dans les flux du capitalisme européen en extension, sa découverte, en universalisant les relations marchandes, aurait marqué les débuts de la mondialisation. Il aurait d'emblée intégré un système économique et historique d'échelle planétaire, mais fondé, au même titre que sur l'opposition capital/travail, sur l'inégalité centre/périphérie (I. Wallerstein). L'inversion des flux intra-continentaux à la suite de la conquête, et le développement du rôle du littoral traduisent cette subordination dans l'espace.

Si on considère que la description de cet environnement correspond à la « *situation d'une unité qui opère de façon autonome par rapport à son environnement immédiat, mais en relation suivie avec un partenaire extérieur* », alors l'Amérique Latine dans son ensemble fonctionnerait comme une *enclave*. Cette définition du terme (H. Théry en collaboration avec R. Brunet et R. Ferras, 1992, *Les mots de la géographie*) dérive de son sens courant, celui d'« *un territoire (ou fraction de territoire) entièrement situé à l'intérieur d'un autre* », au prix d'un certain retournement sémantique. Cette notion qui, traditionnellement, « *contient l'idée de clé, fermeture* », en vient à représenter les espaces de l'ouverture, par le biais d'une transformation du repère de référence : l'ouverture au monde fermerait

dans le même temps la relation de proximité. Il reste que « *la notion d'enclave a une histoire bien particulière en Amérique Latine. Elle a représenté une modalité d'exploitation des ressources naturelles largement répandue, l'exemple emblématique en étant sans aucun doute celui de la compagnie United Fruit. (...) L'enclave était, en quelque sorte, la manifestation spatiale de la dépendance des pays périphériques vis-à-vis du Centre* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 60).

Dire que le continent tout entier peut être défini par la forme spatiale de l'enclave serait sans doute restrictif, d'autant que les constructions nationales sont venues modifier le rapport à l'économie mondiale bâtie pendant les empires. F.H. Cardoso a théorisé les formes de la dépendance en Amérique Latine (1978) en montrant que la différence de l'économie d'enclave reposait sur le fait qu'elle n'était ni contrôlée localement, ni destinée à un marché local. A l'inverse, si tous les systèmes économiques ne pouvaient pas fonctionner selon un schéma d'accumulation interne, du moins dans les cas d'économies dépendantes industrialisées, le marché intérieur profitait des flux internationaux.

Au sein de ce continent, le Chili, malgré - ou grâce à sa situation quasi-insulaire - s'est développé dès son indépendance par son intégration aux marchés internationaux, tout d'abord en tant que fournisseur de blé pour la ruée vers l'or californienne, puis par l'exportation des nitrates naturels du Nord. En quoi ces deux phases d'exportations primaires ont-elles eu un impact spatial différencié ? Le premier cycle était fondé sur la mise en valeur du Chili central alors que le second s'est appuyé sur l'exploitation de marges désertiques. Ne s'agirait-il que d'un problème de localisation par rapport au centre national de décision et d'accumulation ? R. Guerrero (1991 : 316) rappelle qu'au moment où l'Etat chilien se constitue, il n'est pas assez puissant pour prendre le contrôle de tout le territoire qui lui incombe, et il concentre ses efforts sur la « *matrice nationale du vieux Chili* », la vallée centrale. Dans ce contexte, « *l'expansion vers les marches-frontières et leurs ressources engendra un nouveau Chili, dans un élan de capitalisme envahissant* ». Les phases postérieures d'occupation du territoire auraient d'emblée ouvert des brèches dans la construction nationale, expliquant la propension de ce « Chili nouveau » à s'insérer dans l'économie-monde sous la forme de l'enclave. La construction de l'économie chilienne sur la base d'un modèle exportateur primaire l'intégrant dans la division internationale du travail de façon précoce semble bien conduire certaines régions à être mieux reliées au reste du monde qu'à Santiago. Durant toute la période de substitution des importations, l'Etat aurait tenté d'élever des digues contre ce courant, que ce même capitalisme a abattues en 1973-75 pour déferler à nouveau sur tout le pays, et tout particulièrement les espaces les moins contrôlés.

Que représentent ces espaces qui échappent à la soumission directe à l'Etat dans un pays aussi peu dense que le Chili (19,3 hab/km<sup>2</sup> en 1997) : où commencent les zones éloignées, à des milliers de kilomètres du centre ou déjà dans certains secteurs ruraux ou montagnards du Chili central ? Dans les confins comme le *Norte Grande*, la prolongation d'un fonctionnement en enclave repose en partie sur sa situation périphérique. En quoi ce raisonnement est-il reproductible à l'échelle infra-régionale ? L'éloignement qui explique l'enclavement physique constitue-t-il un facteur facilitant l'insertion directe dans le méta-système mondial ? Le *Norte*

*Grande* ne serait-il pour autant un de « ces espaces réputés peu accessibles [qui] ne vivent que de leur ouverture au Monde » (R. Brunet, in R. Brunet / O. Dollfus, 1990 : 149.) telle que l'Amazonie bolivienne des cultivateurs de Coca ou le Grand Nord sibérien ?

Le processus contemporain de globalisation, intégrant progressivement tous types d'espace au système Monde, n'amène-t-il pas à remettre en cause ces définitions classiques ? L'interdépendance accrue des espaces entre eux pose à nouveau le problème d'une généralisation excessive du modèle fonctionnel de l'*enclave*. Mais dans ses modalités territoriales précises, la forme de l'*enclave* reste-t-elle aussi pertinente ? Peut-on continuer à employer ce mot même quand les zones concernées ont été matériellement désenclavées par exemple ? Dans cette optique, comment définir le *Norte Grande*, comme une enclave spécialisée ? Dans la mesure où son essor s'est fondé sur l'exploitation de ressources localisées, doit-on envisager ces confins désertiques du Chili uniquement comme une enclave des capitaux miniers internationaux ?

Il est difficile de faire correspondre le *Norte Grande* à un type régional prédéfini : il s'agit bien d'une zone minière, mais il se situerait entre les deux types de régions minières définies par J. Tricart (1968 : 52). Aujourd'hui, ce n'est plus complètement un « gisement exploité sur un mode colonial », forme spatiale qui traduit la « simplification radicale du problème » dans la mesure où elle exclut toutes « combinaisons possibles avec d'autres activités ». Sa description en effet ne s'arrête pas à une « organisation bicéphale, avec le chef lieu des sièges d'extraction sur le gisement ou à sa proximité immédiate, et un port plus ou moins lointain, relié à lui par un cordon ombilical, généralement moyen de transport moderne, spécialisé, à gros débit, chemin de fer minier ou oléoduc ». Il se rapproche plus d'une « installation minière plus complexe » où « l'exploitation minière est réalisée dans le cadre d'une économie nationale et constitue le point de départ d'une industrialisation », se définissant alors par le « poids des organismes urbains et l'apparition de régions vouées aux cultures vivrières à proximité ». Certes « le gisement suscite alors un certain aménagement de l'espace qui crée des liens complexes, justifiant l'utilisation du concept de région<sup>131</sup> », mais c'est précisément la notion d'« aménagement de l'espace » qui est très particulière dans le *Norte Grande*. Cela provient en partie du fait que le cadre de l'exploitation tel qu'il est défini par le jeu de l'Etat et des forces du marché dans le « modèle chilien » semble définir des formes spatiales inédites. Le *Norte Grande* pourrait se détacher de la stricte région minière pour s'apparenter à un nouveau type régional à définir.

Cette démarche implique d'aller au-delà du modèle de l'*enclave*, non sans avoir précédemment vérifié sa validité dans l'espace concerné. Cela implique de décliner tous les sens possibles du terme : on considère que l'acteur principal de ce type d'espaces est l'investissement étranger, ou transnational, mais l'*enclave* est-elle

---

<sup>131</sup> J. Tricart précisait ensuite que l'importance de la nature du gisement dans le cas d'exploitations multiples pouvait induire l'organisation d'un « tissu régional complexe et différencié » et il appuyait sa démonstration sur l'exemple du Pérou central, autour de la Oroya et à partir de la mine appartenant à la compagnie nord-américaine Cerro de Pasco, qui avait aussi acheté des grands domaines agricoles autour de la zone d'exploitation minière (Jean Tricart et Olivier Dollfus, 1962, *Problèmes de développement dans les Andes vénézuéliennes*, Paris : CDU. 96 p.

l'apanage des capitaux internationaux et les grandes compagnies nationales, comme la CODELCO, n'ont-elles pas reproduit ce phénomène ? On a pu constater au Mexique qu'« *il y a certes un territoire PEMEX [compagnie pétrolière nationale] avec des formes d'extraterritorialité par rapport à son territoire support* (Vanneph, 1995) (...) *mais il ne remet pas en cause la souveraineté nationale, à la différence de la période des grandes compagnies étrangères.* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 60). Une telle comparaison permet de mieux cerner l'essence de ce type d'espaces. Dans le *Norte Grande*, derrière le modèle de l'enclave, apparaissent certes des contraintes spatiales liées à l'éloignement, à la polarisation intrinsèque dues aux conditions climatiques tout autant qu'à la segmentation du territoire induite par la dépendance du premier monde... Mais la raison profonde des particularismes de ces confins chiliens ne résiderait-elle pas, comme dans le golfe du Mexique, dans l'existence d'un lien territorial très particulier, proche de l'*extraterritorialité*, c'est-à-dire au fait qu'un système réticulaire (non plus le système corporatiste mexicain mais le système néolibéral) vienne « *se plaquer sur les régions, en les considérant comme des territoires-support.* » (ibid.) ?

Comment cette remise en cause des territorialités régionales se traduit-elle dans l'espace ? Quelles formes pourraient la caractériser ? Ne concerne-t-elle que les régions d'exploitation de gisements naturels ? Il semblerait au contraire que la mondialisation oblige à étendre ce type de raisonnement, l'insertion dans les circuits économiques internationaux n'étant plus le propre de ces seules formes d'exception territoriale qu'étaient les enclaves d'exploitation de matières premières. Il faudrait dès lors considérer le *Norte Grande* non plus comme une région minière traditionnelle, mais comme une île de l'archipel du système Monde.

L'évolution du *Norte Grande* continue donc de dépendre en grande partie de phénomènes transnationaux. Pour comprendre leur rôle, il faut les saisir au travers de leurs manifestations sur le sol régional, et tout particulièrement sous la forme de l'investissement étranger. Sa forte concentration dans le Nord du Chili amène à examiner ses répercussions sur le rapport entre le *Norte Grande* et le reste du pays, tout comme son impact sur les restructurations intra-régionales. Le constat d'un impact différencié nous a conduit à construire une typologie des espaces du Nord chilien selon leur insertion plus ou moins forte dans les processus marchands qui semblent hypothéquer toute cohésion régionale. Elle permet de prendre en compte la production d'angles morts de la croissance régionale, isolats ou zones enclavées comme on les voit se multiplier dans l'hinterland andin, traduisant la fragmentation de la société face au nouveau modèle économique.

Au-delà de cette influence caractéristique des acteurs étrangers sur l'espace régional par la puissance de leurs capitaux, la matérialisation de l'insertion du *Norte Grande* au système Monde se traduit par une mise en réseaux du territoire assez complexe. Le développement des infrastructures a produit également des déséquilibres régionaux, mais il a tout de même conduit au désenclavement réel du Nord : ce serait le paradoxe de la transformation d'une enclave minière en île du système Monde. Cette situation nouvelle remet en cause les modalités du lien de ces régions au centre du pays, et ouvre surtout le champ à de nouvelles initiatives locales.

La conjonction de plusieurs facteurs exogènes du développement régional, « *nés de cadres administratifs prégnants, d'investissements économiques ou de décisions externes d'implantation de grands équipements structurants (...)* » ne ferme pas les perspectives d'initiative endogène si l'on admet que les agents extérieurs du système « *désintègrent avant de restructurer* ». Les re-territorialisations peuvent alors se faire, mais « *sur de nouvelles bases, parfois ressenties comme aliénantes !* » (H. Nonn, 1990 : 161). Nous tenterons donc dans cette troisième partie de mettre à jour ces bases et de les caractériser.

Le chapitre 6 montre l'impact direct de l'insertion au monde par le biais de l'étude de la distribution des investissements étrangers dans le *Norte Grande*. Le chapitre 7 étudie les processus de concentration et de ségrégation qui en découlent, ainsi que l'émergence d'isolats ou d'enclaves de l'Enclave. Enfin le chapitre 8 analyse la progression des liens physiques entre les points favorisés par l'investissement, dont la mise en réseaux progresse.

## **Chapitre 6- Les Régions du Norte Grande, champ d'action privilégié des capitaux transnationaux**

Si dans le *Norte Grande* chilien, les intérêts transnationaux ont joué depuis plus d'un siècle un rôle déterminant, l'ouverture néolibérale a permis aux capitaux étrangers de prendre un nouvel essor dans le pays. Le mouvement de décentralisation mis en place au Chili depuis les années 1970 aurait de plus accentué les impacts régionaux de l'investissement étranger. Plus exactement, la *régionalisation* a modifié le jeu des acteurs régionaux en modulant le rapport de forces entre les représentants du pouvoir politique, les investisseurs étrangers et les nouvelles formes d'expression issues du secteur privé régional. Les acteurs politiques ont vu leur marge de manoeuvre se réduire face à la toute-puissance de ceux qui maîtrisent les échanges économiques. Dès lors peut-on affirmer que les mouvements de capitaux sont devenus la principale énergie du système régional ? L'intensité des recompositions spatiales dans le *Norte Grande* doit être mesurée à l'échelle des investissements multimillionnaires qui s'y sont localisés.

Si le Chili dans son ensemble peut se prévaloir de la multiplication des investissements directs en provenance de l'étranger pendant la gestion militaire, le sort de ses différentes Régions est à nuancer fortement. La distribution de l'IDE et la bonne insertion du Chili dans les circuits financiers internationaux viendraient confirmer l'ancrage précoce à l'économie mondiale de ce finistère. Cependant la mesure des impacts de ce phénomène doit faire l'objet d'une différenciation régionale, sous peine d'être complètement faussée : des 19,323 milliards de dollars investis dans le pays entre 1974 et 1995<sup>132</sup>, chaque Région a bénéficié d'une moyenne de 6,2%. La Région Métropolitaine s'est sans surprise taillée la part du lion (36,2%), mais le sort des douze autres Régions est très inégal : les mieux dotées sont les I<sup>ère</sup> et II<sup>ème</sup> Régions (6,7 et 18,9% respectivement) qui sont les seules dont la dotation est supérieure à la moyenne. Les Régions du *Norte Grande* sont suivies de près par une autre Région du nord, la III<sup>ème</sup> (5,9%) Toutes les autres se situant bien en deçà, on peut toutefois les regrouper en deux ensembles, un deuxième groupe de Régions qui ont attiré de 2 à 4% de l'investissement étranger total (4,1% pour la VIII<sup>ème</sup>, 3,2% pour la IV<sup>ème</sup>, 2,8% pour la IX<sup>ème</sup> et autour de 2% pour les VII, X et XII<sup>èmes</sup>), et un troisième groupe où ce chiffre baisse sous la barre des 1% (V, VI et XI<sup>èmes</sup> Régions). Bien que 14,3% d'investissements dans des projets multi-régionaux (investissements destinés à des projets localisés dans plusieurs Régions) incitent à nuancer les conclusions que l'on peut tirer de ces chiffres<sup>133</sup>, ces derniers n'en sont pas moins éloquentes, soulignant une très forte concentration de l'investissement..

Cette distribution traduit le sort inégal des Régions devant l'investissement étranger. Pour comprendre les répercussions géographiques d'un tel phénomène, la notion d'impact sélectif s'avère donc nécessaire. Entre toutes, les Régions du *Norte Grande* apparaissent favorisées, le Nord du pays occupant une position

---

<sup>132</sup> Par le biais des deux législations les plus courantes, le DL 600 et le chapitre XIX du code de la Banque Centrale, détaillées plus loin.

<sup>133</sup> \* Pour le DL 600 : Comité de Inversiones Extranjeras (CIE), Vicepresidencia ejecutiva. 1996. *Chile : Inversión extranjera en cifras, 1974-1995*. Santiago : CIE, 1996. p.139.

\* Pour le chapitre XIX, Banque Centrale, 1997, document confidentiel.

particulièrement privilégiée. Cela signifie-t-il que l'impact territorial du modèle néolibéral y a été d'autant plus intense ? L'examen de la localisation des capitaux étrangers montre leur logique sectorielle, et les Régions où ils ont tendance à se concentrer sont celles qui ont le mieux réussi le développement de leurs exportations : ce serait donc un impact direct du « modèle chilien ». Une répartition aussi différenciée des bénéfices les plus apparents de l'ouverture économique remet-elle en cause les équilibres inter-régionaux ? Comment s'en trouvent alors affectées les structures nationales ? Après avoir présenté la fracture inter-régionale qui s'est creusée au sein du territoire national, on cherchera à voir si le même type de phénomène se retrouve à l'échelle infra-régionale.

## **6.A- La suprématie croissante des investissements miniers privés**

### **6.A.a- La mise en place d'une législation favorable aux capitaux étrangers**

« *La philosophie du Statut de l'Investissement Etranger, concordant avec la législation courante... est de concéder à l'investisseur étranger le même traitement légal qu'à l'investissement chilien.* » Banque Centrale du Chili. (1974)<sup>134</sup>

Dans cette déclaration qui ouvre la période d'expansion de l'investissement étranger au Chili, le ministre des Finances, Sergio de Castro, prévoyait que les nouvelles mesures allaient permettre l'entrée prévisible d'un milliard de dollars très rapidement. La progression de la courbe des arrivées de capitaux étrangers fut tout autre : l'investissement étranger net au Chili s'éleva à vingt millions de dollars entre 1975 et 1977, soit 2% seulement des sommes annoncées. Mais si la dynamique fut longue à mettre en place, car il fallut tout d'abord retrouver la confiance des investisseurs après l'Unité Populaire, son rythme n'a fait qu'aller croissant. Elle s'est poursuivie jusqu'au changement de régime, favorisée même par le retour du pays à la démocratie (qui ajoutait au contexte légal très favorable un environnement politique stable).

Le ministre de l'époque déclarait que les dispositions prises pour permettre l'entrée du capital transnational avaient pour objectif d'éviter que les minerais cessent de *dormir* sous la terre (F. Zapata, 1992 : 154). Il s'agissait donc de tout faire pour favoriser la mise en valeur de ces gisements, de faciliter l'accès du marché chilien à l'investisseur, sans discrimination de sa nationalité. Cela allait avoir pour corollaire de voir l'investissement étranger se concentrer dans les Régions minières, et tout particulièrement le *Norte Grande*.

---

<sup>134</sup> « Exposición del Ministro de Hacienda, Sergio de Castro » in *Boletín Mensual*, n°59, mars : 787 (cité par A. Gutiérrez, 1985).

**Tableau n° 20 : Modalités de l'investissement au Chili**

<b>MODALITES DE L'INVESTISSEMENT AU CHILI</b>	<b>DL 600 Investissement étranger (régime général)</b> <small>(investissement de capitaux, technologie, devises)</small>	<b>Chapitre XIV du Code de la Banque Centrale :</b>  <b>Entrées de devises</b>	<b>Chapitre XIX du Code de la Banque Centrale :</b>  <b>Conversion de la dette</b>	<b>Chapitre XVIII du Code de la Banque Centrale :</b>  <b>Conversion de la dette</b>
<b>Provenance</b>	Inv. Etranger	Inv. Etranger	Inv. Etranger	Inv. National
<b>Dates de mise en fonctionnement</b>	Depuis 1974	Remplace depuis 1990 la <i>Ley de Cambios Internacionales</i> (loi sur le change ou décret 14)	mai 1985 - août 1991 (mis en place après la négociation de la dette nationale en 1981 ; à partir de 1985, tombe en désuétude car la différence marché int / ext s'est trop réduite)	mai 1985 - août 1991 (mis en place après la négociation de la dette nationale en 1981 ; à partir de 1985, tombe en désuétude car la différence marché int / ext s'est trop réduite)
<b>Montant</b>	> 25 000 US \$	> 10 000 US \$	non limité	non limité
<b>Destination</b>	libre	libre	libre	libre
<b>Rapatriement du capital</b>	après 1 an	après 1 an	après 10 ans	/
<b>Rapatriement des bénéfices</b>	non limité (mais 3 mois de démarches administratives minimum)	non limité (mais 3 mois de démarches administratives minimum)	à partir de la cinquième année, et uniquement à hauteur de 25 % du gain des quatre années initiales	/
<b>Impôts</b>	choix possible : - régime général - taux fixe et invariable pendant 10 ans (49,5%) <sup>135</sup>	régime général	régime général	régime général

<sup>135</sup> Soit près de la moitié du taux appliqué depuis 1950, qui était de 70% en moyenne (A. Gutierrez, 1985)

Au Chili, les investissements étrangers ont été favorisés par un appareil législatif spécifique mis en place dès 1974 (définition du cadre général de l'investissement étranger par le *Décret-Loi 600*, dont la version définitive est parue au JO le 18 mars 1977), les conditions se modifiant légèrement par la suite, notamment lors de la négociation de la dette du pays après la crise de 1982.

Le DL 600 est permissif envers les capitaux étrangers sans les favoriser spécialement. Il prend la forme d'un contrat signé entre l'Etat chilien (représenté par le comité d'investissement étranger, qui dépend du ministère de l'Economie) et l'investisseur. A la suite d'une procédure rapide, il autorise l'investissement sous différentes formes ; il s'écoule en général moins de trois ans de l'intention à la réalisation. Les investissements annuels réalisés *via* le D.L.600, sont passés de 2,309 millions de dollars en 1974 à 2,070 milliards en 1996 ; depuis sa mise en application jusqu'en juin 1997, il a permis l'entrée de 22,240 milliards de dollars au Chili (chiffres *Comité de Inversiones Extranjeras*).

Il a été complété en 1985 par les chapitres XVIII et XIX du code de la Banque Centrale (*Compendio de Normas Cambiarias del Banco Central*) permettant la reconversion des créances chiliennes grâce à l'achat de titres de dette convertibles en capital de risque par des personnes ou des entreprises distinctes des débiteurs originaux<sup>136</sup>. Il s'agissait d'un instrument transitoire en comparaison du D.L.600 ; de fait, le rythme d'utilisation des chapitres XVIII et XIX a décliné à mesure que le marché national se rapprochait des valeurs internationales, pour s'éteindre en 1991.

Les deux modes principaux de l'investissement étranger au Chili ne fonctionnant pas selon les mêmes critères de rentabilité, ils ont eu un impact différencié lié à la destination sectorielle très marquée des capitaux étrangers. Les investissements au titre du chapitre XIX se sont en majorité dirigés vers des corporations transnationales (40%), les banques (33,7%), et les compagnies d'investissement (7,5%) et peu vers les secteurs directement productifs -parmi lesquels l'agriculture et la fruticulture (5%) arrivent avant les mines (2,8%). La clé de la distribution réelle de ces capitaux est donc à rechercher dans l'examen des investissements opérés par ces corporations : ils sont dirigés à 75,3% vers l'industrie, l'exploitation forestière et les produits halieutiques, sachant que la moitié du secteur industriel concerné est très lié à la sylviculture, puisqu'il s'agit surtout d'usines de transformation des produits forestiers ; les mines ne sont concernées que

---

<sup>136</sup> Le chapitre XVIII concernait uniquement les investisseurs locaux, le chapitre XIX les investissements étrangers, et il fallait toujours vérifier que l'origine des investissements était véritablement à l'étranger pour ne pas favoriser la fuite de capitaux, car on critiquait le « dollar préférentiel » dont pouvaient bénéficier les entreprises étrangères par ce biais, au détriment d'entreprises chiliennes.

Dans la pratique, les entreprises transnationales sont intervenues pour plus du tiers des montants autorisés ; on a noté également une importante participation des grandes banques commerciales créancières du Chili. Les pays qui ont le plus utilisé le chapitre XIX ont été les Etats-Unis (38,5%), la Grande-Bretagne (12,8%), la Nouvelle-Zélande (11,6%) et l'Espagne (6,6%), représentant à eux quatre 70% du total. Loin, derrière, on trouve des pays comme le Japon (1,3%), pourtant deuxième partenaire du Chili, et l'Allemagne (0,6%).

par 2,9% de cet investissement<sup>137</sup>(A. Daher, 1991). Cette répartition sectorielle se traduit par le fait que plus des deux tiers des investissements réalisés au titre du chapitre XIX entre 1985 et 1991 se sont faits hors de la Région Métropolitaine, concernant en tout premier lieu les Régions VIII (14,9%) et IX (12,6%), les Régions VII et X se situant autour de 3% et dans le Nord, la deuxième Région se distingue quand même avec 8,2% (Chiffres Banque Centrale, 1997).

L'impact territorial de l'application du DL 600 a été sensiblement différent, dans la mesure où la distribution sectorielle des investissements réalisés entre 1974 et 1995 selon le régime général est tout autre : 54,6% dans les mines, 22,4% dans les services et 17,3% dans l'industrie. Elle se traduit dans l'espace national par une plus forte concentration dans la Région Métropolitaine (37,7%), ainsi que par le traitement privilégié des Régions minières.

Les Régions du *Norte Grande* se trouvent donc privilégiées à des degrés différents par les deux modalités de l'investissement étranger au Chili mises en place depuis 1974. Cette confluence s'explique par une législation minière particulièrement favorable. Dès les premières années du régime, des mesures visant à favoriser tout particulièrement l'investissement minier vinrent s'ajouter au régime général, visant à offrir aux investisseurs étrangers des garanties telles qu'elles permettraient d'effacer le souvenir de la nationalisation des grandes mines, à commencer par le paiement effectif en 1974 de 532 millions de dollars aux trois compagnies lésées (Anaconda, Kennecott et Cerro de Pasco).

Cette politique a débouché sur la rédaction d'un nouveau Code minier (*Código de minería*) promulgué en 1982 et entré en vigueur à partir du 13 décembre 1983, conçu autour de la notion de concession minière : le sous-sol reste propriété inaliénable de l'Etat, mais toute personne demandant la concession d'un terrain pour l'exploration puis l'exploitation de ses ressources minières se voit dotée de la reconnaissance de son droit sur ces ressources moyennant le paiement d'une redevance liée à l'extension de la concession. La garantie de la pérennité de ce type de possession envers tout risque d'expropriation s'est vue encore renforcée par la signature d'un accord bilatéral avec les Etats-Unis en 1983, entré en vigueur en 1984 ; cela a permis à l'agence américaine garantissant les investissements et facilitant leur matérialisation par l'obtention de crédits, l'OPIC (*Overseas Private Investment Corporation*) de travailler à nouveau au Chili (A. Gutiérrez, 1985 : 6).

Le cadre légal de l'ouverture des investissements explique en partie la position privilégiée des deux premières Régions dans la dynamique d'ouverture de l'économie du pays. Un examen plus détaillé de la distribution des capitaux révèle leur très fort degré de concentration dans le *Norte Grande*.

#### **6.A.b- La position privilégiée des deux premières Régions dans la répartition de l'investissement étranger au Chili**

Les deux Régions administratives ont concentré, entre 1974 et 1995, 25,6% de l'investissement étranger dans le pays. La troisième Région présente le troisième pourcentage régional le plus élevé, soit 5,9 (après la RM qui a reçu 35,8% des

---

<sup>137</sup> Ce faible pourcentage ne recouvre en fait qu'une seule grosse opération, réalisée par la société Lao Chile S.A., de capitaux nord-américains.

capitaux). Ces valeurs relatives estompent des chiffres absolus plus parlants encore : entre 1993 et 1996, c'est la II<sup>ème</sup> Région qui a reçu le plus (3,583 milliards de dollars), montant supérieur même à de l'investissement dirigé vers la RM (2,591 milliards de dollars), suivies par la VIII<sup>ème</sup> Région (1,767 milliards de dollars). Le comportement comparable des investissements étrangers dans les deux premières Régions et dans la Région voisine d'Atacama pose l'hypothèse d'une similitude des impacts du modèle néolibéral dans ces trois entités administratives. On a vu combien cette dernière Région pouvait être proche des deux premières, tant d'un point de vue climatique qu'économique, au point que la limite méridionale du *Norte Grande* pouvait être discutée. Selon le critère de la répartition de l'investissement étranger, ne pourrait-on pas envisager de parler d'un *Norte Grande* élargi qui, du fait du poids extraordinaire de la II<sup>ème</sup> Région, et des bonnes positions des I<sup>ère</sup> et III<sup>ème</sup>, regrouperait donc 31,5% de l'apport global des capitaux étrangers investis au Chili ?

Cette concentration extrême est liée au développement de « mégaprojets » miniers qui immobilisent des capitaux importants. De ce fait même, la prédominance du Nord du pays dans la répartition de l'investissement n'apparaît que relativement tard dans la période considérée : les projets miniers étant lourds à mettre en place, la loi a établi dans ce cas des possibilités d'extension du délai prévu entre l'autorisation d'investissement et sa réalisation (de trois à huit ans). La chute des prix du cuivre à la fin des années 1970 et la crise subie par le Chili au début des années 1980 ont contribué à la lenteur de la mise en exploitation de certaines mines, alors que les campagnes d'exploration menées dans les années 1970 avaient prouvé l'étendue des réserves. Dans l'ensemble, des sept milliards de capitaux étrangers investis dans les mines chiliennes entre 1974 et 1994, l'apport des deux tiers s'est concentré sur la période 1990-1994. C'est ainsi que les plus gros projets (*La Escondida* dans la II<sup>ème</sup> Région, *Cerro Colorado* et *Quebrada Blanca* dans la I<sup>ère</sup>) ne fonctionnent que depuis le début des années 1990. La mine dont le volume de production va détrôner toutes les autres, *Doña Inés de Collahuasi*, dans l'intérieur d'Iquique, est actuellement en phase de construction.

Cela explique que la position privilégiée du *Norte Grande* est récente, comme le montre le tableau (n°21) décrivant l'évolution de la distribution de l'investissement étranger au Chili (DL 600) depuis 1974. On y lit une progression des entrées de capitaux à destination des Régions minières à partir de l'entrée en vigueur du nouveau code minier, en 1983, dans la II<sup>ème</sup> Région. La I<sup>ère</sup> Région connaît quelques années fastes en 1986-87, mais il faut attendre les années 1990 pour y voir le rythme des investissements étrangers rejoindre celui de la Région d'Antofagasta. Le détail de cette progression souligne là encore la prédominance de l'investissement minier dans les capitaux localisés dans l'extrême Nord du Chili. Cette sectorialisation se retrouve en partie dans la III<sup>ème</sup> Région, qui peut donc être considérée comme un espace de transition. Les sommes investies y sont dans l'ensemble bien inférieures à celles que concentre le *Norte Grande* traditionnel, toutefois, certains pics comme ceux de 1990 ou 1993-94 sont d'une intensité comparable à ceux relevés dans les deux premières Régions, et ils correspondent à des projets miniers de la même génération.

Cet afflux de capital étranger a permis un renouveau des techniques d'exploitation des mines de cuivre du *Norte Grande*. L'apport de nouvelles

Tableau n°21

## Distribution régionale de l'investissement étranger réalisé au Chili, 1974-1995

Régions	DL 600 (1974-95) (millions de USD)	DL 600 (%) répartition rég	chap XIX (1985-1991) (millions de USD)	chap XIX (%) répartition rég	SOMME (millions de USD)	SOMME (%) répartition rég	Distribution DL 600 / chap XIX (%)
I	1263,6	8,1	38,9	1,1	1302,5	6,7	97,0 - 3,0
II	3358,8	21,4	296,2	8,2	3655	18,9	91,9 - 8,1
III	1125,9	7,2	19,6	0,5	1145,5	5,9	98,3 - 1,7
IV	495,7	3,2	121,2	3,3	616,9	3,2	80,4 - 19,6
V	131,7	0,8	35,9	1,0	167,6	0,9	78,6 - 21,4
VI	64,6	0,4	40,4	1,1	105	0,5	61,5 - 38,5
VII	297	1,9	130,7	3,6	427,7	2,2	69,4 - 30,6
VIII	256,7	1,6	542,5	14,9	799,2	4,1	32,1 - 67,9
IX	75	0,5	457,3	12,6	532,3	2,8	14,1 - 85,9
X	276,7	1,8	108,721	3,0	385,421	2,0	71,8 - 28,2
XI	105,9	0,7	30	0,8	135,9	0,7	77,9 - 22,1
XII	397,9	2,5	9,6	0,3	407,5	2,1	97,6 - 2,4
12 Régions	7849,5	50,0	1831,021	50,4	9680,521	50,1	81,1 - 18,9
multirégional	2031,3	12,9			2031,3	10,5	100 - 0
H1			688,34	19,0	688,34	3,6	0 - 100
multirégional+H1	2031,3	50,0	688,34	19,0	2719,6	14,1	74,7 - 25,3
12 Régions+H1+multirég	9880,8	63,0	2519,361	69,4	12400,161	64,2	77,1 - 22,9
RM	5810,8	37,0	1077,8	29,7	6888,6	35,6	84,6 - 15,4
H0			34,154	0,9	34,154	0,2	0-100
RM + H0	5810,8	37,0	1111,954	30,6	6922,754	35,8	84,2 - 15,8
total	15691,634	100,0	3631,3	100,0	19322,934	100,0	81,2 - 18,8
moy des 13 Régions		6,7		7,1		6,9	

*Multirégional* : investissement dans des projets réalisés dans plusieurs Régions à la fois

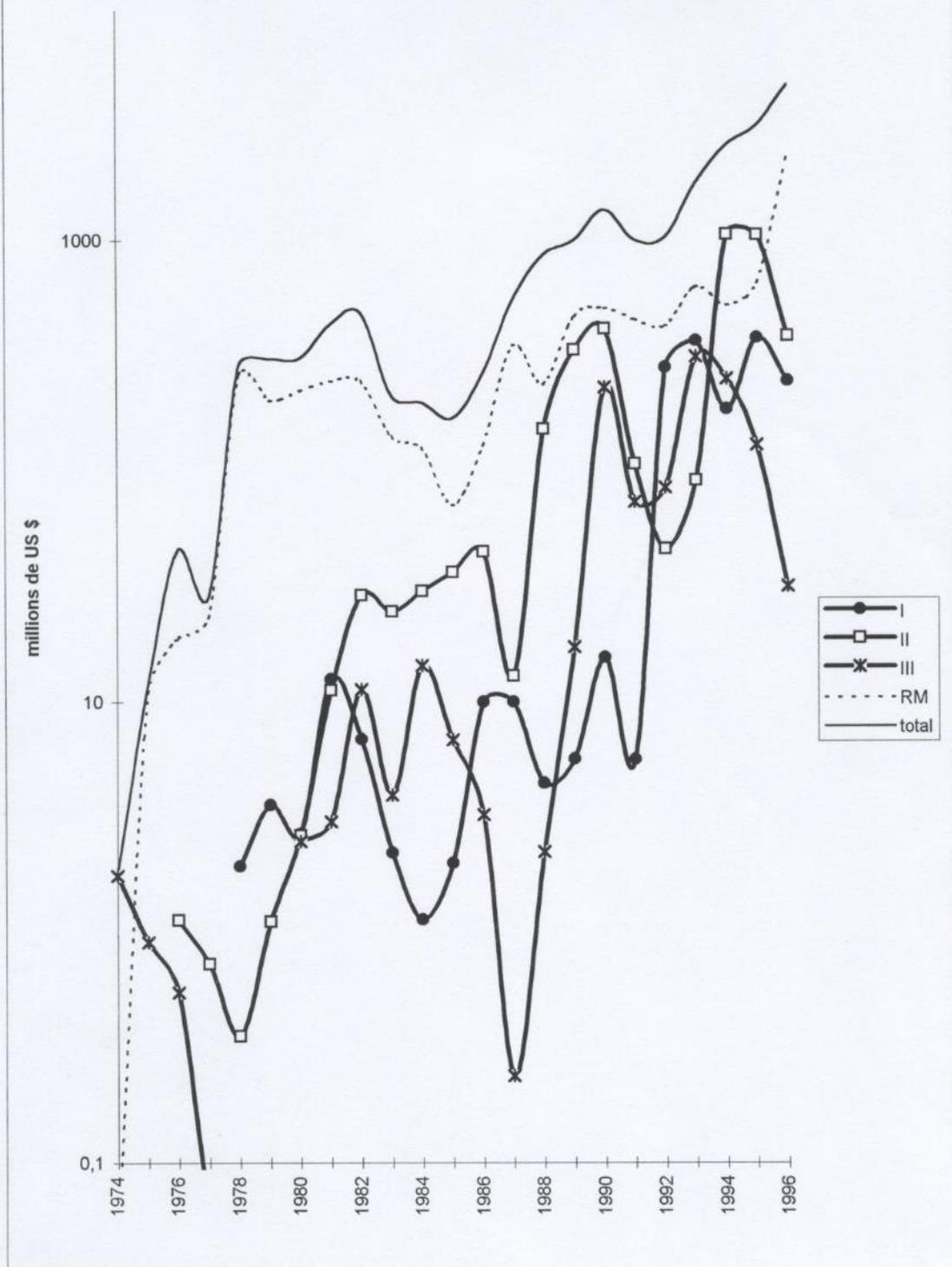
*H0* : investissement des entreprises qui opèrent dans tout le pays, mais dont la majorité des activités se déroule dans la RM (par exemple les banques ou les assurances)

*H1* : investissement des entreprises qui opèrent dans tout le pays, mais dont la majorité des activités se déroule hors RM (par exemple la COPEC -pétroles- ou la CAP -aciérs)

Sources :

DL600 : CIE, 1996: p.137 (la localisation indiquée est celle de la matérialisation de l'investissement, indépendamment de celle du siège de l'entreprise qui investit)  
chap XIX : Banque Centrale, 1997

Evolution comparée l'investissement étranger au Chili (DL 600)  
Régions I, II, III et Région Métropolitaine/ Total Pays



Source : CIE, 1996

mesure où certaines de ces mines ont pu être exploitées dans le cadre de *joint-ventures* (le projet *El Abra*, par exemple). C'est dans l'exploitation du cuivre que la main-mise étrangère est la plus sensible, mais l'évolution rapide de cette production n'a pas constitué le seul pilier du développement minier de ces Régions. Cependant l'exploitation des ressources stratégiques, comme le lithium, est théoriquement réservée aux entreprises nationales. Nous verrons plus loin comment s'est réalisée la cession de l'exploitation des gisements non-métalliques aux grands groupes privés.

Une étude prospective récente du MIDEPLAN<sup>138</sup> prévoyait la stabilité, pour la prochaine décennie au moins, de ces tendances qui assurent au Nord du pays un développement rapide. Elle table sur la multiplication de projets issus pour la plupart de mouvements de capitaux internationaux ainsi que sur les retombées des investissements miniers déjà matérialisés. L'apport de l'investissement étranger au pays entre 1998 et 2000 est estimé à 8,548 milliards de dollars, soit plus de 35 milliards pour la décennie (26,161 milliards entre 1991 et 1997). La courbe ralentirait peu à peu : après l'entrée de 5,117 milliards en 1998, le chiffre retomberait en 1999 à 2,021 milliards, et à 1,410 milliards en l'an 2000. Ces chiffres traduisent la hausse généralisée (+ 35,2% dans période 1991-97) de la participation de l'investissement privé dans les grands projets (ceux qui dépassent 5 millions de dollars), ce qui correspond à une hausse des intérêts privés de 144,3% dans les travaux publics (suite à une politique active de concessions), de 51,3% dans le secteur de la production d'énergie, 47,5% dans l'immobilier et de 43,3% dans les mines. Le secteur minier concentrerait en 1998-2000 25,2% de l'investissement privé total (23,5% en 1991). Selon cette étude toutefois, 58,4% des projets prévus entre 1996 et 2000 seraient le fruit d'un financement national (propre, ou sous la forme de prêts remboursés par des Chiliens), 35,5% de l'investissement privé restant d'origine étrangère, et 6,1% provenant de *joint-ventures*.

De telles perspectives confirment l'avantage minier du *Norte Grande*, qui pourrait encore croître lors de la prochaine décennie. Dans un tel contexte, comment évoluent les autres Régions ? La contrepartie de cette accumulation régionale n'est-elle observable qu'à l'échelle nationale ou bien apparaît-elle aussi au sein des structures régionales ? Derrière le cadre administratif des Régions, comment montrer ce phénomène de polarisation avec précision ?

#### **6.A.c- Les impacts de cette concentration sur la cohérence nationale**

*« Est en train de se modeler une société complexe, mais en même temps duale, c'est-à-dire une société marquée par un profond clivage ou fractionnement entre ceux qui restent ou peuvent rester dans un modèle de développement et d'insertion mondiale, et ceux qui en sont irrémédiablement exclus et qui sont condamnés à demeurer des citoyens de seconde classe. (...) Ce clivage traverse toutes les catégories et groupes sociaux. Dans certains cas, des catégories entières - ou des segments majoritaires de celles-ci - font partie des exclus. Plus généralement, les régions, les femmes, les travailleurs, les jeunes, les étudiants, les entrepreneurs, les gens exerçant des professions libérales, etc. sont*

---

<sup>138</sup> MIDEPLAN (1997). *Perspectivas de mediano plazo de la inversión privada en Chile*, rapport cité dans un article du *Mercurio*, 17/09/1997.

*traversés par ce clivage. (...). Ce n'est pas une société qui est en train d'émerger, mais des fragments de celle-ci.* » Manuel Antonio Garretón<sup>139</sup>.

Alors que dans le modèle de gestion territorial promu par la Junte, le marché est censé réguler les déséquilibres, la distribution de l'investissement étranger au Chili depuis le coup d'Etat s'est avérée très inégale. Dans un schéma où c'est l'investissement privé qui doit tirer la croissance régionale, on imagine le fossé qui a pu se creuser entre les Régions « gagnantes » et les « perdantes » au jeu de l'Etat et du marché. L'enjeu de la partie n'est même pas, comme chez G. Benko et A. Lipietz (1992), un développement local plus ou moins abouti -contenu dans la notion de *districts industriels*- mais l'insertion réussie dans les flux de l'économie mondiale. C'est cette politique de « développement séparé » que Ph. Grenier a qualifiée de « dette spatiale, contractée par la Nation à l'égard de son espace peu ou mal aménagé, exploité sans précautions, soumis à des dérives contradictoires et incontrôlées, -aliénation ou abandon » (*Projet de recherche sur le nouvel espace chilien*, 1990).

Dans la mesure où la *régionalisation*, en renforçant l'autonomie des Régions, a permis d'y appliquer une dérégulation plus étendue, on a pu dire qu'elle a constitué un des facteurs du creusement des inégalités socio-spatiales. Bien que ce phénomène se soit produit au Chili de façon précoce, on constate aujourd'hui le même type d'impacts territoriaux dans d'autres pays du continent. En Argentine notamment, « *alors que la décentralisation avait constitué dans les années quatre-vingt, l'un des aspects du renforcement de la vie démocratique, elle prend au début de cette décennie, un tour nettement plus gestionnaire et peut être interprétée comme une décentralisation "compétitive"* (S. Velut) » ( M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 224). Au Chili, la concurrence a précédé le marché, et le changement de régime de 1990 n'a pas véritablement infléchi les orientations libérales. Dans ce contexte, les Régions peuvent-elles avoir une réalité sociale ? Peut-on assister à l'émergence d'un corps politique sur une base aussi volatile que celle que détermine les marchés ? La relation au territoire, les modifications de l'espace peuvent fournir des indicateurs de ces évolutions.

En montrant que la rivalité entre les régions semble avoir distendu les liens qui pouvaient exister entre elles, au point de parler d'« *espace désarticulé* » (1994), Ph. Grenier allait plus loin que R. Guerrero lorsqu'il écrivait que « *la capitale, Santiago, joue le principal rôle d'intermédiaire avec l'extérieur et de centre où s'enchevêtrent toutes les contradictions : les autres espaces se hiérarchisent selon leur degré d'intégration au système Monde* » (1991). C'était affirmer que le modèle néolibéral avait eu un impact tel qu'il avait fragilisé la hiérarchie territoriale existante. Alors que parmi les espoirs portés par le référendum qui allait mettre fin au régime militaire, figurait celui d'une reprise en main du territoire par l'Etat, « *on observe au contraire combien cette dégradation a modifié le rapport de chaque région à Santiago* » (Ph. Grenier, 1990 : 9). Le choix d'un modèle économique aurait ainsi mis à mal l'effort de construction nationale des décennies antérieures. L'exemple du *Norte Grande* nous montre que face à cette réalité également, les

---

<sup>139</sup> *La faz submergida del iceberg*, CESOC / LOM, Santiago, 1993 : .128-129, cité par B. Mallard, 1997 : 39-40.

différentes Régions ont reçu un traitement très différencié, et que les zones extrêmes ont été l'objet d'attentions continues.

L'affaiblissement des liens entre le centre du Chili et ses Régions, que certains considèrent comme autant de périphéries, ne s'est cependant pas fait au profit d'une prise d'autonomie réelle de ces dernières. En multipliant leur relations avec l'extérieur au détriment des liens tissés avec le centre traditionnel, ces Régions ont déplacé leur pôle d'attraction et leur dépendance de Santiago vers les pays investisseurs. « *Les interrelations entre ces Régions officielles -entendons, par là, l'intégration historique des divers Chilis en un espace national, qui se manifestait, traditionnellement, par le renforcement continu et réciproque des réseaux et flux méridiens-, perdent relativement de l'importance, par rapport à la dynamique marquée de relations transversales dissymétriques, reliant chaque enclave avec ses propres moteurs extérieurs (les Etats-Unis et l'Europe, le Japon et la Chine, l'Australie et la Nouvelle-Zélande...).* » (Ph. Grenier, 1990 : 9).

Dans cette situation, certaines Régions ont su saisir les opportunités de développer des relations plus poussées avec leurs homologues transfrontalières, et la « transversalité » des liens peut s'appliquer également à la coopération internationale avec les régions limitrophes. Ainsi aujourd'hui, pour comprendre comment fonctionne une Région chilienne, on doit se pencher sur son fonctionnement local ainsi que sur ses relations internationales, celles qui lient la Région aux pays d'où proviennent les capitaux étrangers investis localement, mais aussi celles qui se tissent avec les régions argentines, boliviennes ou péruviennes voisines.

D'ailleurs, si l'ouverture met à mal le fonctionnement inter-régional du pays, pour favoriser des relations internationales moins hiérarchiques, il semblerait qu'il ne faille pas pour autant exclure la possibilité d'alliances inter-régionales sur le plan national. Le rapprochement des deux Régions du *Norte Grande* en serait une des preuves.

A quoi reconnaît-on donc une Région chilienne *gagnante* ? Celles qui en ont les moyens investissent, en infrastructures notamment, comme le *Norte Grande* qui se trouve ainsi mieux relié au centre du pays comme au reste du monde. Par contre, les régions qui ont perdu la course aux exportations sont de plus en plus exclues du système, ainsi que le montrent les évolutions comparées du PIB par habitant et de la répartition régionale du FNDR. Au-delà de la distribution des richesses sur le territoire, la différence fondamentale entre régions gagnantes et perdantes tient sans doute dans la qualité du lien territorial intra- et inter-régional plutôt que dans l'application directe de la loi de la valeur.

Le constat de fragmentation infra-régionale opéré par R.Guerrero (1991) à la fin de la dictature : « *Ainsi se dessine une géographie où s'opposent des enclaves productives et des villes, espaces de reproduction et de consommation, et le reste du territoire où espaces potentiels et espaces à l'abandon ou inutiles apparaissent comme une contrainte économique et font l'objet d'une surveillance policière* » montrerait que le processus d'écartèlement du pays se reproduit à une échelle inférieure. Ne provoque-t-il pas au contraire des réflexes solidaires et des dynamiques collectives ? La toute-puissance policière ayant disparu... qu'est-ce qui serait venu rassembler le territoire ?

## 6.B- Les structures régionales remises en question

Le constat de déstructuration entraînée par l'adoption d'un modèle économique néolibéral est aussi celui de la fragmentation à l'extrême du territoire. Dans de telles circonstances, que représentent les Régions chiliennes, un cadre vide hérité d'une réforme menée par les militaires ou le contexte socio-politique des restructurations émergentes ? Si le *Norte Grande* n'avait jamais été qu'un « système de centres inarticulés » entre lesquels il n'existait pas d'économie d'échange possible dans le cadre d'une activité de traite (R. Guerrero, 1976 : 246), les impacts du changement d'orientation économique y seraient-ils aussi sensibles ?

C'est dans la mesure où l'un des effets les plus remarquables de ce bouleversement nous a paru être l'apparition d'une nouvelle hiérarchie urbaine dans le *Norte Grande*, que nous avons choisi de mener tout d'abord l'examen de ces impacts spatiaux dans le cadre régional. La reconnaissance de l'interdépendance - même partielle- des centres urbains n'impliquait-elle pas celle d'une structuration régionale ? Tout le problème était de savoir si les modifications radicales observées dans la configuration du réseau de villes s'apparentaient à des phénomènes de polarisation croissante et de ségrégation, et si les observations faites à cette échelle pourraient correspondre à celles effectuées sur l'évolution des nouvelles formes urbaines.

### 6.B.a- La nouvelle hiérarchie urbaine du *Norte Grande*

α) Des capitales provinciales aux têtes de Régions : le rythme de croissance différencié des I<sup>ère</sup> et II<sup>ème</sup> Régions

On a vu comment, dans le *Norte Grande*, le caractère désertique de l'Atacama conditionne une occupation ponctuelle de la population, laquelle se concentre aujourd'hui dans les villes moyennes de la côte ainsi que dans quelques localités de l'intérieur. L'organisation et la différenciation du réseau urbain pourraient s'y expliquer par deux ordres de facteurs : la capacité productive des différents points du territoire et leur adaptation aux découpages administratifs. Les deux se mêlent au point qu'on peut raisonner de cette façon à l'échelle de chaque entité régionale comme à celle du *Norte Grande* dans son ensemble alors que ce dernier n'a jamais eu d'existence officielle en tant que tel.

Le *Norte Grande* se compose historiquement de deux entités selon la division traditionnelle du territoire chilien en provinces (de Tarapacá et d'Antofagasta), fixée par les premières constitutions et, qui correspondent aux espaces conquis respectivement sur le Pérou et la Bolivie. Ces provinces ont occupé des positions relatives contrastées selon les périodes, sans que leur regroupement ne soit jamais véritablement entériné par une validation administrative (voir tableau n°22 p.235). Le problème du choix d'une éventuelle capitale du *Norte Grande* ne s'est donc pas posé officiellement, mais dans les projets des années 1960 (CORFO et ODEPLAN), il était prévu que ce rôle échoie à Arica. C'était pourtant Iquique qui avait été la capitale incontestée du Nord au début de l'ère de prospérité des nitrates... et à l'heure actuelle, Arica n'est même pas capitale de sa Région : que s'est-il donc passé ?

Les provinces du Nord se sont d'abord distinguées selon des rythmes de croissance décalés en fonction de leur rôle dans l'épopée de l'exploitation des nitrates. Bien que l'on ait repéré les premiers gisements autour d'Antofagasta dès le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, c'est en territoire péruvien, autour d'Iquique que se développa tout d'abord l'exploitation, car la teneur du minerai y était plus élevée. La province de Tarapacá concentra en effet les migrations suscitées par l'attrait de la richesse minière, et elle connut une progression démographique remarquable à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle : en 1895, cette province regroupait huit des onze villes du *Norte Grande* et elle compta jusqu'à 120 300 habitants en 1907, avant que sa population ne stagne puis baisse. Le moteur du développement se transféra progressivement vers la province d'Antofagasta puisqu'en 1907, c'était elle qui regroupait six des dix centres urbains du *Norte Grande*. Antofagasta devint un centre comparable à Iquique, et en 1930 sa population s'élevait à 182 000 habitants. Cet essor rapide était lié à la conjonction de l'exploitation des nitrates et des débuts des grands projets cuprifères nord-américains.

De ces évolutions rapides on peut retenir à la fois le caractère éphémère des installations urbaines de cette époque (qui passent de onze à dix en vingt ans), très liées aux fluctuations du marché des matières premières extraites du sous-sol. Le passage du cycle des nitrates à celui du cuivre apporta également ses modifications, allant dans le sens d'une plus grande concentration : les mines de cuivre étant plus grandes et moins nombreuses que les exploitations de nitrates, les campements miniers n'arrivèrent jamais à reconstituer le semis urbain que représentaient les *oficinas salitreras*. De tous les établissements humains du cycle des nitrates, distribués entre les bourgs de la Pampa et les ports, se dégagèrent trois villes côtières et une ville de services, Calama, née aux côtés de la mine de cuivre la plus importante, Chuquicamata. Le pôle le plus dynamique de l'ensemble restait Antofagasta, qui atteignit progressivement le rang de troisième pôle urbain du pays, derrière l'agglomération métropolitaine (à laquelle il faut rattacher Valparaiso et Rancagua) et celle de Concepción. L'importance d'Antofagasta est, comme celle d'Iquique quelques décennies auparavant, directement liée au développement des services qui accompagnent le développement minier : le réseau urbain du *Norte Grande* ne reposerait-il donc que sur des puissances économiques relatives ?

Au moment du rattachement définitif d'Arica au Chili, en 1929, Iquique avait déjà entamé son déclin. Pour consolider la position frontalière d'Arica, on en fit la capitale provinciale. A partir des années 1930, Iquique s'enfonça dans la crise, d'une façon qui paraissait irrémédiable, malgré des efforts de redressement économiques appuyés par l'Etat, notamment le programme de développement de la pêche industrielle dans les années 1960. Aussi, dans le mouvement de planification du développement régional entamé par l'Etat après la deuxième Guerre Mondiale, dans le cadre de la politique de substitution des importations, c'est en suivant la même logique que l'on privilégia Arica, en l'érigant au niveau pôle régional de développement.

A l'aube des années libérales, le *Norte Grande* se présentait donc sous la forme d'une province mono-polarisée, celle d'Antofagasta (Calama jouait le rôle de relais intérieur mais sans jamais vraiment concurrencer la ville portuaire) alors que la province de Tarapacá se partageait inégalement en deux pôles urbains. Depuis la

réforme de 1975, on a assisté à un bouleversement brutal de la hiérarchie de la première Région, après qu'Iquique a été nommée capitale régionale. Cela serait-il dû au seul bouleversement des structures administratives ou bien serait-ce la conséquence spatiale directe de l'inversion des choix économiques de développement régional ?

β) Tarapacá, une Région bicéphale ? Un renversement de polarité régionale sous le gouvernement militaire

La première Région chilienne, urbaine à 95%, est principalement composée de deux villes de taille aujourd'hui comparable (et subdivisée en trois provinces). Pour tenter d'éviter le problème posé par cette bipolarité, la I<sup>ère</sup> Région fait d'ailleurs partie de celles dont le nom n'est pas l'éponyme de leur ville capitale : on lui a donné le nom de Région de Tarapacá, site historique de l'histoire coloniale chilienne. Le changement administratif survenu en 1975 aboutissant à la transformation de la province qui regroupait ces deux centres urbains en Région a aiguïté la compétition pour le statut de capitale de la nouvelle entité. Ces derniers connaissaient alors un sort économique inégal, la réussite industrielle d'Arica soulignant la crise minière à Iquique.

En effet, si Iquique et Arica sont aujourd'hui des villes de population sensiblement équivalente, elles ne partageaient pas le même sort à l'aube des années libérales. Arica était un modèle de « pôle de développement » fondé sur la théorie de substitution des importations, Iquique était en crise. L'ancienne capitale des nitrates, enclave britannique dans le Nord du Chili, était un lointain souvenir et les troupes d'opéra européennes en tournée n'y faisaient plus halte depuis les années 1930. L'activité halieutique et l'industrie de réduction des produits de la pêche soutenue par l'Etat depuis les années 1960 pour sortir la ville de l'effondrement de la production des nitrates traversaient à leur tour des difficultés, du fait de la surexploitation des ressources de la mer et de la succession d'années de phénomène de *Niño*. Cependant, les nombreuses mesures d'exception dont Arica bénéficiait depuis les années 1950 avaient finalement permis son essor, et rempli l'objectif géopolitique implicite de cette volonté de développement local : arrimer définitivement au territoire chilien ce département, une fois le conflit frontalier avec le Pérou réglé en 1929.

**Tableau n° 22 : Evolution de la population de la Région de Tarapacá (par communes)**

Année	Iquique	Iquique : variation (%)	Arica	Arica : variation (%)	Total Région I	Région : variation (%)
1907	40 171		4 886		52 700	
1920	37 421	-6,8	9 015	84,5	54 495	3,4
1930	46 458	24,1	13 140	45,8	67 804	24,4
1940	38 094	-18,0	14 064	7,0	58 439	-13,8
1952	40 934	7,5	23 033	63,8	69 998	19,8
1960	51 585	26,0	46 724	102,9	123 219	76,0
1970	64 977	26,0	92 523	98,0	174 961	42,2
1982	110 991	70,8	147 013	58,9	275 144	57,0
1992	151 677	36,7	169 456	15,3	339 579	23,4

Source : SERPLAC, Ière Région.  
235

Depuis la création de cette Région, la situation respective d'Arica et d'Iquique s'est véritablement inversée. Tous les indicateurs socio-économiques semblent en effet aller dans le même sens : nous avons retenu quelques données sur le niveau de vie à Arica et Iquique, illustrées par les graphiques ci-dessous, pour montrer, au point où les courbes respectives se croisent, le rattrapage puis le dépassement d'Arica par Iquique.

**Figure n° 21 :**

**Consommation d'énergie dans la Région de Tarapaca**

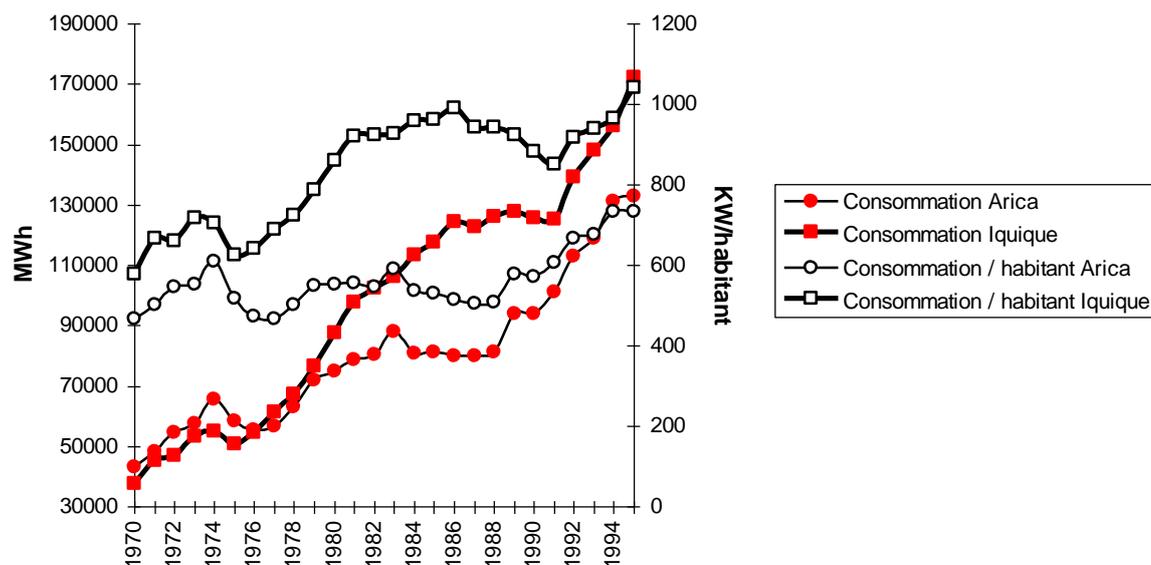
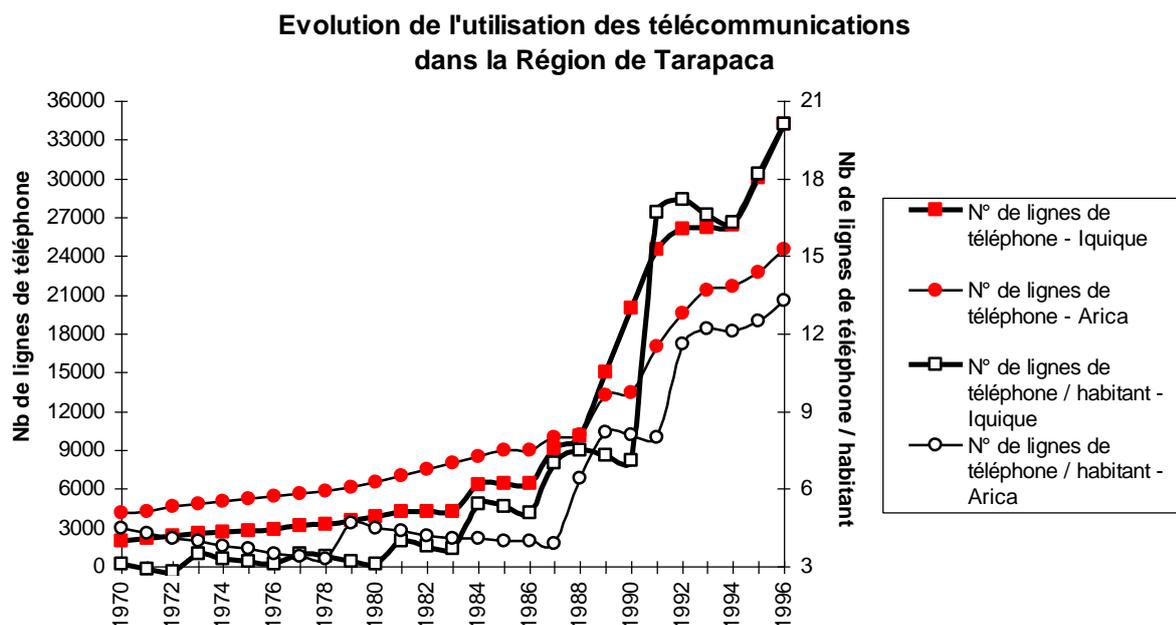


Figure n° 22 :



La transition démocratique que connaît le Chili à partir de 1990 ne fait pas véritablement apparaître de point d'inflexion dans ces courbes, si ce n'est une accélération encore renforcée du rythme de croissance d'Iquique. Les deux administrations démocratiques qui se sont succédées n'ont pas encore su corriger ce déséquilibre, malgré le retour à une législation d'exception d'encouragement au développement avec le vote, fin 1995, d'une nouvelle « Loi Arica » et l'appui d'un programme de développement intégré de la Communauté Européenne (Chilenorte). La *Stratégie de développement* (p.24-25), le document programme de la Région, constate le « *Développement inégal des provinces* » sans véritablement proposer de panacée :

« Dans la province d'Iquique, la ZOFRI et les mines [ouverture de grands projets cuprifères depuis cinq ans] sont des domaines générateurs de développement et qui stimulent d'autres secteurs comme l'immobilier et le tourisme. On ne peut comparer cette situation avec la réalité d'Arica et de Parinacota, zones qui présentent une économie détériorée selon des indicateurs de base comme la perception de l'I.V.A [Impôt sur la valeur ajoutée : l'équivalent de notre T.V.A.] et le chômage.

Selon les données statistiques des dernières années, les recettes de l'I.V.A. dans la Région ont atteint 329 milliards de pesos (période 1989 et 1993, chiffre exprimé en monnaie de 1993) : la participation de la province d'Iquique y atteint 75%, pourcentage qui, d'une certaine manière, illustre le dynamisme de son activité économique. Quant au chômage, la situation des cinq dernières années a également favorisé la province d'Iquique ; les chiffres indiquent par exemple qu'en 1994, ce taux a atteint 9,03% à Arica et seulement 3,59% à Iquique (au cours du trimestre juin-juillet-août)

Le revenu par habitant à Arica, selon une étude réalisée par le Ministère de la Planification et de la Coopération, n'atteint que 63% du niveau de celui d'Iquique. »

Si cette dissymétrie régionale n'est pas nouvelle, le rapport de forces entre Arica et Iquique a été brutalement inversé en une quinzaine d'années, et ce phénomène est exceptionnel à l'échelle du Chili, ce qui laisse supposer qu'une conjoncture propre au Nord du pays en est l'origine. Ce renversement n'est pas uniquement dû au transfert du siège administratif de l'une à l'autre dans le cadre de la transformation de la province en Région : cette promotion d'Iquique s'inscrit aux côtés des autres faveurs qui lui ont été faites pendant le gouvernement militaire, dont le cadeau de la ZOFRI (voir chapitre 3). Si l'affection personnelle d'A. Pinochet envers Iquique permet de comprendre le soin mis à la sortir de la crise, elle n'explique pas pourquoi ce dernier a dans le même moment infligé le coup de grâce à Arica, jusqu'alors principal pôle de croissance de la I<sup>ère</sup> Région. C'est qu'en 1973, Iquique était une zone rouge, berceau du socialisme et du syndicalisme chiliens, dont l'économie vivait sous perfusion. Pour un régime qui ambitionnait de refondre l'économie et la société chilienne, l'installation d'une zone franche dans une zone moribonde était aussi un pari idéologique : montrer que les forces libres du marché réussissaient là où l'Etat-interventionniste n'avait su que poser un emplâtre sur une jambe de bois. Tant pis s'il ne s'agissait de fait que d'une intervention directe supplémentaire dans le destin du Nord : aux files d'attente de l'Unité Populaire allaient succéder l'abondance et l'emploi ! La ZOFRI légitimait le pari des Chicago-boys et Iquique devenait la vitrine du modèle néolibéral. L'essor urbain et les modes de gestion observés aujourd'hui à Iquique semblent confirmer cette intuition.

Le renversement de polarité observé au sein de la première Région est communément reconnu comme l'un des effets les plus visibles des impacts du modèle néolibéral sur l'organisation du territoire, à l'échelle du Chili tout entier. Dans tous les entretiens réalisés, c'est l'illustration du phénomène qui a été le plus souvent retenue. On a vu pourtant qu'il s'agissait d'un processus complexe où les rapports personnels du chef de l'Etat au territoire ont joué tout autant leur rôle que les forces du marché. Dans la Région de Tarapacá, les modifications territoriales directement liées au changement de politique économique peuvent être observées dans des domaines où les décisions politiques paraissent moins influentes, comme dans la localisation des investissements étrangers dirigés vers l'exploitation des ressources naturelles.

Si l'on cherche ce qui a été véritablement propre au *Norte Grande* pendant ces dernières décennies, celles de l'ouverture économique du Chili, on ne peut que souligner l'afflux de capitaux étrangers qui a placé les deux premières Régions dans une position privilégiée par rapport au reste du pays, Région Métropolitaine comprise. Les montants très élevés de ces investissements (plus de 4,6 milliards de dollars entre 1974 et 1995 par le biais du DL 600) se justifient par le fait qu'ils se sont principalement concentrés dans le secteur minier (à 96% et 99,1% respectivement dans la I<sup>ère</sup> et le II<sup>ème</sup>) où les projets mobilisent des capitaux très importants qui n'ont pas été tous versés -loin s'en faut !- à des entreprises régionales ni même nationales. Il n'en reste pas moins que l'injection rapide de telles sommes d'argent a largement contribué au bouleversement des structures territoriales régionales.

## 6.B.b- L'identification d'une macro-région des grandes mines autour des « mégaprojets » des années 1990

α) La démesure des projets cuprifères : quelques « mégaprojets » caractéristiques

Les mines chiliennes sont traditionnellement classées en petites, moyennes et grandes selon leur production et le personnel qu'elles mobilisent<sup>140</sup>. La convergence d'investissements massifs dans ce secteur au cours des dix dernières années a amené à reconsidérer les critères de classification des projets en fonction non plus seulement de la production -qui les plaçait tous parmi les « grandes mines »-, mais selon l'investissement mobilisé. On considère désormais que les projets qui dépassent les cent millions de dollars sont des « grandes mines » alors que ceux qui représentent des investissements tournant autour (ou dépassant cette somme) du milliard de dollars sont des « méga-projets » (comme *La Escondida*, *El Abra* ou *Doña Inés de Collahuasi*). Les mines qui mobilisent 50 à 100 millions de dollars, considérées comme des projets « moyens », jouent néanmoins, de par leur concentration, un rôle important dans la structuration régionale (*Santa Catalina* par exemple).

Les transformations du *Norte Grande* dans les années 1990 sont liées à la croissance exponentielle de la production de métal rouge. Celle-ci pourrait presque tripler au cours de la décennie courante, passant au niveau national de 1,6 millions de tonnes en 1989, à 2,5 millions de tonnes en 1995, pour atteindre quatre millions ou plus au tournant du millénaire (soit un tiers de la production mondiale). Cette progression est surtout due à la multiplication des projets privés : ainsi, pour la première fois depuis la nationalisation de 1971, en mai 1994, la production de cuivre issu des grandes mines privées a dépassé celle des mines d'Etat, et la tendance s'est confirmée à partir de 1995. La progression prévue du secteur minier privé est de 630% entre 1995-2000. Si CODELCO, la corporation nationale chargée de la gestion des mines d'Etat, demeure le premier producteur chilien (occupant aussi le premier rang mondial), sa position s'érode et les projections n'accordent plus à la corporation d'Etat que 34% de la production de cuivre chilien au tournant du siècle (*Minería Chilena*, 1995, n° 16). Ce phénomène est encore plus brutal dans le Nord du pays où la mine de *Chuquicamata*, qui représente la moitié de la production de cuivre de CODELCO (632 282 t en 1996, auxquelles il faut ajouter les 150 000 t produites par la nouvelle division voisine, *Radomiro Tomic*, exploitée à partir de 1997), a cédé son titre de plus grande mine à ciel ouvert du monde devant *La Escondida* (842 000 t en 1996).

La suprématie économique des projets privés repose sur leur gigantisme. Leur concentration exceptionnelle, au-delà de la rentabilité qui en découle (économies d'échelle très importantes), se traduit également par la structuration d'un espace original, sans doute d'autant plus caractéristique que ces « méga-projets »

---

<sup>140</sup> La classification chilienne distingue mines petites, moyennes et grandes. Les grandes mines sont celles qui produisent plus de 75 000 tonnes de cuivre par an ; celles qui en produisent moins sont classées selon leur dotation en personnel : si une mine emploie plus de soixante-dix salariés, elle est considérée comme *moyenne*, autrement elle est considérée comme *petite* (voir chapitre 4, titre C).

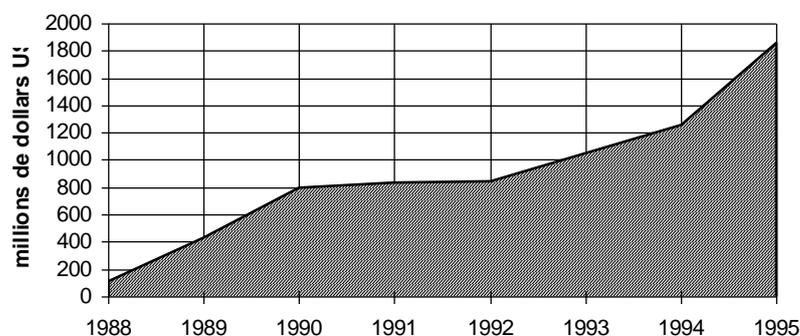
sont récents, leur mise en œuvre datant de la dernière décennie. Ces nouvelles mines géantes sont surtout destinées à l'extraction de cuivre, mais la valorisation des sous-produits et dérivés a suivi la même courbe de progression : le Chili dispute aujourd'hui au Canada le rang de deuxième producteur du monde de molybdène (CODELCO en est le producteur principal) ; la production d'or a été multipliée par 17 en 15 ans (passant de 3 à 55 tonnes en 1996, et pouvant atteindre 85 tonnes en l'an 2000), celle d'argent a quadruplé en 10 ans (elle s'élevait en 1996 à plus de 1000 tonnes). Les minerais non métalliques ont suivi cette évolution (voir plus loin), le seul secteur minier non touché par ce boum étant le charbon. Or c'est dans le *Norte Grande* que se concentrent la plus grande partie des mines de cuivre du pays, ainsi que celles de molybdène ou de minerais non-métalliques ; on y trouve également quelques mines d'or.

L'impact de ces méga-projets dans le *Norte Grande* est d'autant plus sensible que leur construction a été extrêmement concentrée dans le temps. L'examen de la chronologie des grands projets miniers qui sont à l'origine de ce boum révèle une grande concordance des faits : les gisements sont soit de vieux sites inaccessibles (on a trouvé à *Collahuasi*, à 4200 mètres d'altitude, les traces d'une fonderie de cuivre au milieu de ruines Incas datant de 1400 environ, et des textes du XVII<sup>ème</sup> siècle font allusion au gisement), soit des sites exploités de façon extensive par des mineurs artisanaux (*Mantoverde*), soit des propriétés de CODELCO qu'elle n'a pas les moyens de mettre en exploitation (*El Abra*, *Altamira*, ...), soit enfin des gisements repérés lors des campagnes d'exploration géologiques qui sont lancées dans les années 1970 à la faveur du retour d'un climat favorable aux investissements étrangers au Chili (*La Escondida*, *Minsal*).

Le projet *La Escondida*, situé à 160 kilomètres au sud-est d'Antofagasta, est symbolique à plus d'un titre : il a été le premier de cette ampleur (investissement de près de deux milliards dans une seule Région en huit ans, qui est aussi le plus élevé apporté au pays de toute la décennie 1980-90), et s'est établi en rival direct de la mine de Chuquicamata, orgueil national.

**Figure n° 23 :**

**Investissement cumulé de la mine LA ESCONDIDA  
dans la II<sup>ème</sup> Région**



source : Escondida, 1995

Le gisement a été découvert en 1978 par un géologue consultant qui a présenté un projet à Utah International Inc. et Getty Mining. Son

acceptation donna lieu à la création d'une *joint-venture* dont Utah (propriété de General Electric) fut nommé opérateur. Après une campagne de sondages, les compagnies signèrent un contrat d'investissement avec l'Etat chilien, avant d'être rachetées en 1984, respectivement par The Broken Hill Proprietary (Australie) et Texaco (USA - qui se retira du projet). La structure définitive de la compagnie d'exploitation minière fut donc acquise en 1985, partagée entre BHP (57,5%), Río Tinto Zinc (30%, Grande-Bretagne), un consortium japonais JECO, dirigé par Mistubishi (10%) et la Corporation Financière Internationale de la Banque Mondiale (2,5%), et le financement prêt en 1988. La mise en œuvre (études, ingénierie, travaux d'installation) est alors rapide : la mine est prête à fonctionner avec sept mois d'avance fin 1990. Elle possède une usine de transformation des oxydes sur place, qui produit des cathodes de cuivre fin (elle pourrait être amenée à y traiter le concentré produit dans d'autres mines, comme celle de Collahuasi), mais sa fonderie est aux Etats-Unis, à Texas City. Traitant au départ 35 000 tonnes par jour pour produire 320 000 tonnes de cuivre par an, la mine déplaçait fin 1996 110 000 tonnes par jour pour produire 842 000 tonnes de cuivre dans l'année (dont 115 000 de cathodes pures à 99,9%), avec des ressources lui permettant de fonctionner à ce rythme pendant 52 années. Suite à la découverte de ressources supplémentaires, l'investissement de deux milliards de dollars à partir de 1996 fera grimper la production annuelle à 1,4 millions de tonnes.

Les documents produits par les services de communication de la mine mettent l'accent sur la démesure du projet (matériel de pointe, machines les plus grandes du monde : moulin SAG par exemple), son efficacité liée à l'intégration des processus (construction sur le littoral à quelques kilomètres au sud d'Antofagasta, d'une usine de raffinage et d'un port d'embarquement reliés au gisement par un « minérodoc », conduite d'une centaine de kilomètres qui transporte le concentré de minerai en suspension dans un courant d'eau, en plein désert...). Ils insistent sur le souci de la compagnie de respecter de l'environnement naturel, et mettent en avant sa conscience de constituer un pilier du développement régional. La mine fait en effet travailler 1200 employés permanents, et 360 contractuels, mais elle est surtout consciente du poids qu'elle représente dans le produit régional brut. Elle chiffre d'ailleurs cet impact puisqu'elle affirme être à l'origine de l'activité de 5% de la population régionale, et de 9% de celle d'Antofagasta, valeurs difficiles à vérifier. Très loin des 10 000 employés de CODELCO Chuquicamata, elle prétend cependant rivaliser avec la compagnie d'Etat dans le cœur des habitants de la Région, en leur donnant l'impression qu'ils bénéficient tous des retombées des deux milliards de dollars investis. Nous avons vu à travers quelques images produites par la compagnie comment celle-ci voulait s'imposer comme un interlocuteur du développement régional. Il semblerait que pour la compagnie, cette politique de marketing local ait la même valeur qu'une démarche environnementale : il s'agit d'améliorer au maximum sa perception dans le milieu local afin de pouvoir en tirer tout le bénéfice possible notamment en matière de fournisseurs. Le retour sur investissement va cependant bien au-delà de la deuxième Région chilienne : les impacts de la réussite se font sentir jusqu'à l'échelle mondiale. Le propriétaire de *La Escondida*, BHP, la plus grande entreprise minière australienne, a pu racheter, fin 1995, l'Américain Magma Copper Company, un des plus grands producteurs de

cuivre des Etats-Unis. Ce regroupement porte le groupe au deuxième rang mondial

Figures 24 \_ 25

### Diversification de la provenance de l'investissement étranger dans le Norte Grande

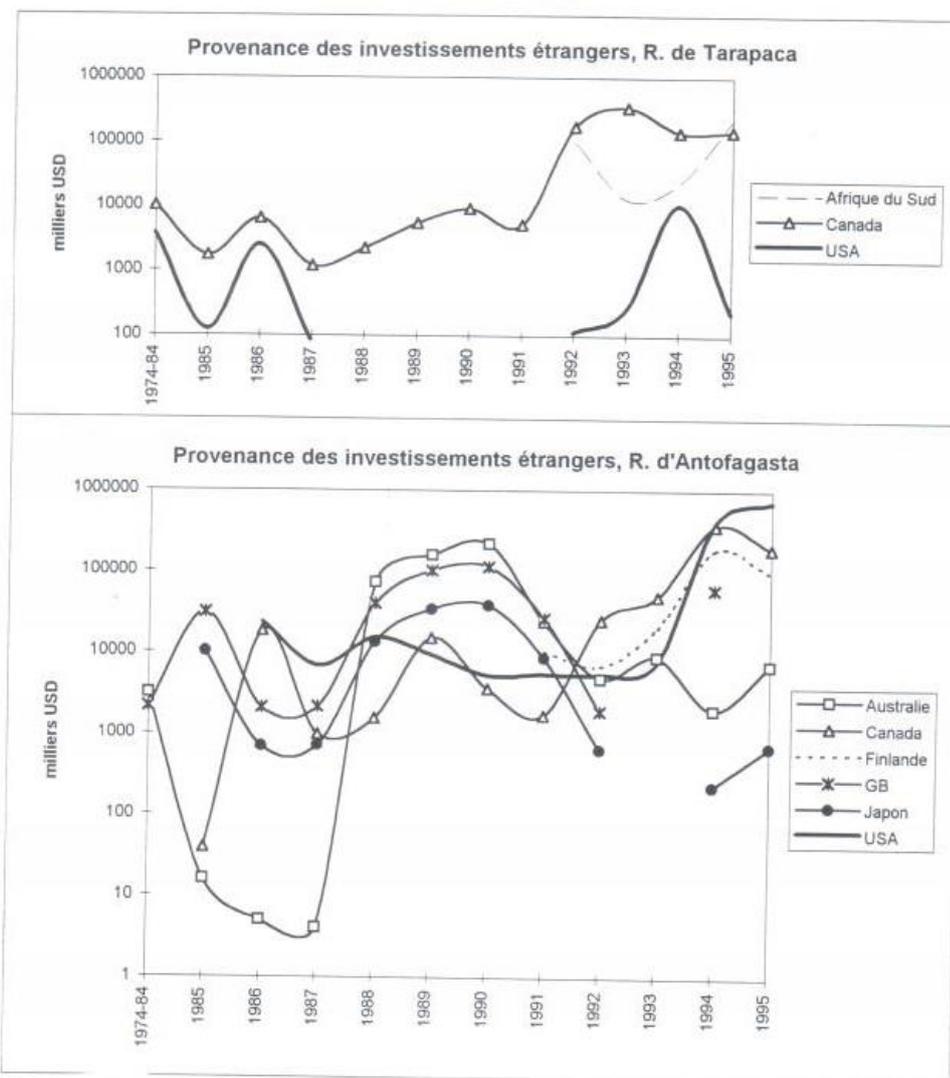


Tableau n°24

Source : CIE, 1996

#### Provenance de l'investissement étranger dans le Norte Grande, bilan 1974-1995

(milliers USD)	Région I	Région II
Af. du Sud	365889	62615
Allemagne	40	
Argentine		226
Australie		499501
Bermudes	16802	
Brésil	1766	69
Canada	845113	673114
Espagne		146
Finlande		321038
France	1200	

(milliers USD)	Région I	Région II
G.-Bretagne	450	329060
Hollande	6190	
Japon	5084	107233
Liechtenstein	1450	650
Monaco		1141
Panama	174	315
Papouasie Nvelle G.		44059
Suisse	1900	
Uruguay		440
USA	17502	1267465
Org. internat.		51732

des producteurs de cuivre, talonnant CODELCO.

Tableau n° 23

## Les principaux gisements miniers des Régions I, II et III

N° Région	Gisement	Mn. métalliques	Mn. non-métalliques	Prod. (tonnes/ an)	Propriétaire	InvF (milliers USD)
1	I Vallée de Lituá, div. sites		diatomite	10 000	Celle-Chile S.A., USA	
2	I Salar Surire		borates	80 000	Minera Nandú / Quiborax, Chili	
3	I Cala-Cala		iode	2 300	COSAYACH Cominor, Gpe Errazuriz, Chili	50
			nitrate	200 000 puis 400 000	COSAYACH Cominor, Gpe Errazuriz, Chili	640
4	I Cerro Colorado	cuivre		100 000 cathodes	Comp. Min. Cerro Colorado : Rio Algom, Canada / Outokumpu, Finlande	
5	I Sagasca	cuivre		22 000	Soc. Min. La Cascada : Groupe Cruzat, Chili	
6	I Salar Grande		chlorure sodium	3 500 000	Salmas Punta del Lobos : Famille Antonjevic, Chili	
7	I Laguna y granja		iode	700	ACF Minera, Chili	
8	I Quebrada Blanca	cuivre		75 000	Comp. Min. Quebrada Blanca : Gpe Cominco, Australie et CON / Soc. min. Pudahuel, gpe Cruzat, Chili/ ENAMI	360
9	I Collahuasi	cuivre		330 000	C. Min. Dona Inés de Collahuasi : Falconbridge, Canada / Mitsui, Japon / consortium Mantos Minero	1 750
				50 000 cathodes		
				275 000 cathodes	Soc. Min. El Abra : Cyprus, USA / CODELCO, Chili	1 000
10	II El Abra	cuivre		150 000	CODELCO, Chili	641
11	II Radomiro Tomic	cuivre		633 000	CODELCO, Chili	260 (pour financements)
12	II Chuquibambilla	cuivre		820 000	SOM, Chili	
13	II Maria Elena & P de Valdivia		nitrate	5 350	SOM, Chili	
			iode	27 000	Minera Michilla : Groupe Lukic, Chili	130 (usine)
14	II Michilla & Linze	cuivre		30 000	Min. Santa Catalina : Outokumpu, Finlande	projet
15	II Santa Catalina	cuivre		9 000	Min. Valle Dorado : Min. Phoenix Ltda (Mahogany Ltda / Northern Ltda) = Yuma Copper, Canada	
16	II Tuna	cuivre		600kg	Comp. min. Cerro Dominator : Groupe Callejas, racheté par CODE Mining, USA	
17	II Fandé	or		6500	Comp. min. Cerro Dominator : Groupe Callejas, racheté par CODE Mining, USA	
18	II Leonor & Tesoro	cuivre		30 000 cathodes	Minera El Tesoro : Anaconda (groupe Lukic), Chili / Equatorial Mining, Australie	projet
19	II Ivan-Zar	cuivre		11 500 cathodes	Min. Rayrock : Rayrock Yellowknife Resources, Canada	
20	II Mantos Blancos	cuivre		82 000	Emp. Mantos Blancos : Marvis Corp. AI du Sud / Anglo-American Corp of South America, AI du Sud	170
21	II Lomas Bayas	cuivre		65 000	Comp. min. Gibraltar, Canada	
22	II San Cristobal	or		2300kg	Inv. mineras del Inca : Niugini Mining, Australie / Bottle Gold, USA	43
		Argent		6300kg	Inv. mineras del Inca : Niugini Mining, Australie / Bottle Gold, USA	300
23	II Salar de Alacama		chlorure potassium	300 000	MINSAL : SOM, Chili	75 (usine)
			carbonate de lithium	17 500	MINSAL : SOM, Chili	
24	II Salar de Alacama		carbonate de lithium	14 000	Soc. Chilena del Lito : Cyprus Foote Mineral, USA	
			chlorure potassium	63 000	Soc. Chilena del Lito : Cyprus Foote Mineral, USA	
25	II El Way		chaux	640 000	INACESA : Cementos Bio-Blo S.A., Chili	
				exploration	Cyprus, USA	
26	II Chimboraço	cuivre		125 000	Comp. min. Zaldívar : Placer Dome, Canada / Outokumpu, Finlande	600
27	II Zaldívar	cuivre		850 000	Min. Escondida : BHP, Australie/ RTZ, Angleterre / JECO corp (Mitsubishi), Japon	1 800
28	II Escondida	cuivre		300 000	Min. Yolanda : Kap Resources, Canada / British Columbia Ltd	90
29	II Yolanda		nitrate	180	Min. Yolanda : Kap Resources, Canada / British Columbia Ltd	
			iode	8 000	Comp. min. Las Luces : Groupe Las Cenizas, Chili	11
30	II Las Luces	cuivre		12 000	Altamira : Groupe Cruzat, Chili	
31	II Altamira	cuivre		1794kg	Min. Amax : Cyprus, USA	
32	II Guanaco	or		5000kg	Min. Amax : Cyprus, USA	
33	III Salvador & Potrerillos	cuivre		90 000	CODELCO, Chili	
			modyène		CODELCO, Chili	
34	III Agua de la Faldá	or		exploration	Mantos de Agua de la Faldá : Homestake, USA / CODELCO, Chili	
35	III Manto Verde	cuivre		42 000	Emp. Mantos Blancos : Marvis Corp. AI du Sud / Anglo-American Corp of South America, AI du Sud	178
36	III Chimberos	argent		études	Comp. min. Mantos de Oro : Placer Dome, Canada / TVX Gold, Canada	
		or		7526kg	Comp. min. Mantos de Oro : Placer Dome, Canada / TVX Gold, Canada	340
37	III La Coipa	argent		416	Comp. min. Mantos de Oro : Placer Dome, Canada / TVX Gold, Canada	
		or		2150kg (en cours)	Comp. min. Can-Can : Comp. de Carbones de Chile (COCAR), Constructora DBK, Inv. Quibcoyan, Chili	13
38	III Can-Can	argent		15 000kg (éprouvé)	Comp. min. Can-Can : Comp. de Carbones de Chile (COCAR), Constructora DBK, Inv. Quibcoyan, Chili	
39	III Retuljo	or		3300kg	Comp. min. Estrella de Oro : Bema Gold, Canada	127
40	III Aktebaran	or		25 000	Comp. min. Bahía Inglesa : Bilox (V Petermann), Chili	
41	III Bahía Inglesa	phosphates		20 000	Soc. Punta del Cobre	
42	III Socavon, Rampa	cuivre		150 000	Comp. min. La Candelaria : Phelps Dodge, USA/ Sumitomo, Japon	550
43	III La Candelaria	cuivre		18 000	C. contract. min. Ojos del Salado : Phelps Dodge, USA	
44	III Ojos del Salado	cuivre		exploration	Outokumpu, Finlande	
45	III Relincho	cuivre		2 500 000	Comp. min. del Pacifico : CAP Inversiones	
46	III Algarrobo	fer		7000kg	Comp. min. San José : Groupe Silva-Montenegro, Chili	
47	III Nevada (Pascua)	or				

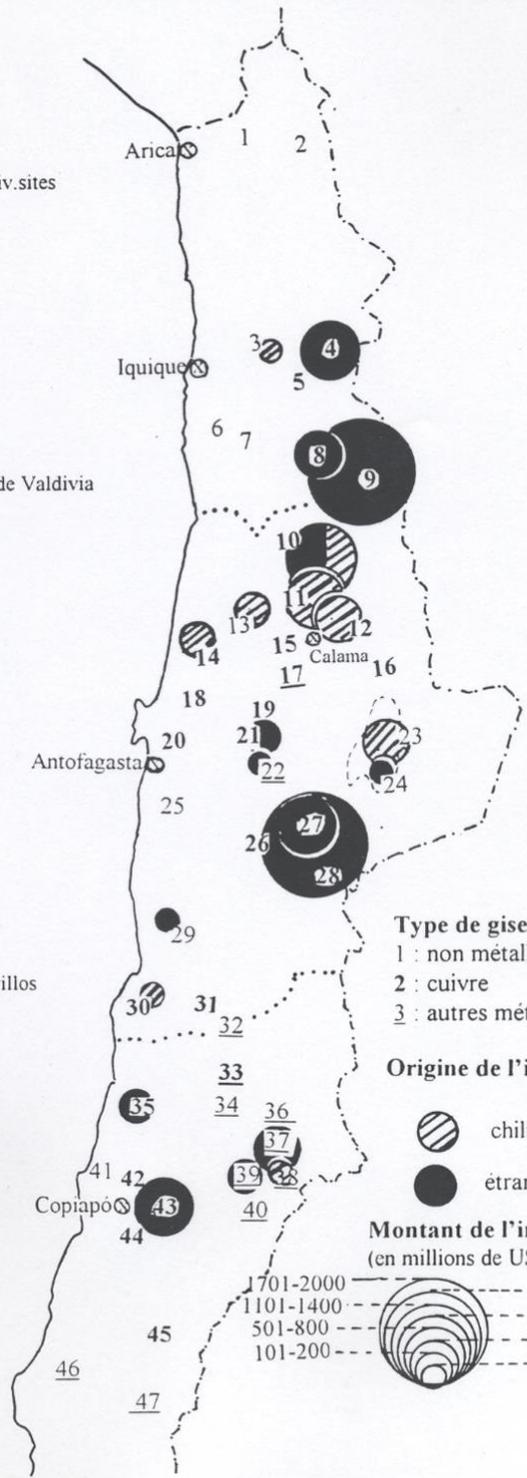
Source COCHILCO, 1996 / Compendio de la minería Chilena, 1997

\* Investissement n'est indiqué que pour les mines récentes

Carte n°

**Les principaux gisements miniers des Régions I, II et III ;  
localisation des investissements récents**

- | N° | Gisement                    |
|----|-----------------------------|
| 1  | Vallée de Lluta, div. sites |
| 2  | Salar Surire                |
| 3  | Cala-Cala                   |
| 4  | Cerro Colorado              |
| 5  | Sagasca                     |
| 6  | Salar Grande                |
| 7  | Laguna y granja             |
| 8  | Quebrada Blanca             |
| 9  | Collahuasi                  |
| 10 | El Abra                     |
| 11 | Radomiro Tomic              |
| 12 | Chuquicamata                |
| 13 | Maria Elena & P.de Valdivia |
| 14 | Michilla & Lince            |
| 15 | Santa Catalina              |
| 16 | Tuina                       |
| 17 | Faride                      |
| 18 | Leonor & Tesoro             |
| 19 | Ivan-Zar                    |
| 20 | Mantos Blancos              |
| 21 | Lomas Bayas                 |
| 22 | San Cristobal               |
| 23 | Salar de Atacama            |
| 24 | Salar de Atacama            |
| 25 | El Way                      |
| 26 | Chimborazo                  |
| 27 | Zaldivar                    |
| 28 | Escondida                   |
| 29 | Yolanda                     |
| 30 | Las Luces                   |
| 31 | Altamira                    |
| 32 | Guanaco                     |
| 33 | Salvador & Potrerillos      |
| 34 | Agua de la Falda            |
| 35 | Manto Verde                 |
| 36 | Chimberos                   |
| 37 | La Coipa                    |
| 38 | Can-Can                     |
| 39 | Refugio                     |
| 40 | Aldebaran                   |
| 41 | Bahia Inglesa               |
| 42 | Socavon, Rampa              |
| 43 | La Candelaria               |
| 44 | Ojos del Salado             |
| 45 | Relincho                    |
| 46 | Algarrobo                   |
| 47 | Nevada (Pascua)             |



**Légende :**

**Type de gisement :**  
 1 : non métallique  
 2 : cuivre  
 3 : autres métaux

**Origine de l'investissement :**  
 (diagonal lines) chilien  
 (noir) étranger

**Montant de l'investissement (en millions de USD)**

1701-2000	1401-1700
1101-1400	801-1100
501-800	201-500
101-200	1-100

L'un des autres grands projets situés dans la deuxième Région est celui de **Zaldívar**, qui exploite en effet une partie de la veine qui constitue la mine de La Escondida (investissement réparti à parts égales entre la compagnie finlandaise Outokumpu et la Canadienne Placer Dome, de 600 millions de dollars pour une mine d'une vie utile de 17 ans devant produire à partir de 1995 jusqu'à 125 000 tonnes de cathodes par an - la production de 1997 s'élevait à 85 000). Du fait de leur proximité, les deux mines ont construit des infrastructures en commun (route d'accès) ou ont pu bénéficier d'une logistique commune, notamment dans l'installation de leurs lignes à haute tension. D'autres mines se sont développées depuis ces deux précurseurs ou sont encore en projet, comme celle de Lomas Bayas, à 100 kilomètres à l'est d'Antofagasta (première mine au Chili de la compagnie canadienne Gibraltar Mines Ltd - investissement prévu de 170 millions de dollars pour la production de 65 000 tonnes de cathodes pendant douze ans à partir de 1997).

Si la dynamique a été lancée par les apports de capitaux étrangers, les grands groupes chiliens n'ont pas été en reste. Pour le groupe Luksic, il s'est agi surtout de l'amplification de la mine *Michilla* après sa fusion avec la compagnie Lince (1994) et du lancement du projet *Tesoro / Leonor* dans le cadre d'une *joint-venture* avec une entreprise australienne (Equatorial Mining), pour un investissement de 100 à 150 millions de dollars. La société minière Pudahel (groupe chilien Cruzat) a, quant à elle, acheté le gisement d'*Altamira* (dans la III<sup>ème</sup> Région à la limite de la Région d'Antofagasta) pour compenser l'épuisement de sa mine de la *Cascada* (dans l'intérieur d'Iquique) et acquis une participation de 13,5% dans un des gros projets de la Région de Tarapacá : *Quebrada Blanca*.

Si la dynamique du boum minier a été lancée autour d'Antofagasta, région de longue tradition minière du fait de la présence des grandes compagnies américaines reprises par CODELCO, son extension dans l'arrière-pays d'Iquique constitue une évolution territoriale nouvelle dans une zone qui n'avait plus vécu de la mine depuis la crise des nitrates. Le contraste a été d'autant plus sensible qu'en quelques années, ce sont trois « méga-projets » cuprifères qui sont venus s'installer dans la I<sup>ère</sup> Région. : *Cerro Colorado* et *Quebrada Blanca* qui produisent depuis 1994, puis *Doña Inés de Collahuasi* qui est actuellement en phase d'aménagement. Des raisons identiques à celles invoquées précédemment, souvent liées à la complexité des montages financiers, expliquent la réalisation relativement tardive de ces projets par rapport à la date de leur découverte (le gisement de Collahuasi est archéologique, celui de Quebrada Blanca avait été repéré par l'Anaconda au milieu du siècle, avant d'être nationalisé puis revendu dans les années 1980, et Cerro Colorado a été repéré lors de campagnes de prospection menées dans les années 1970). Mais la difficulté de l'exploitation de ces mines réside aussi dans leur localisation en altitude, voire en haute altitude, qui impliquent des contraintes très spécifiques de travail dues à la nécessité d'acclimatation des travailleurs (21 jours de travail pour 21 jours de repos à Collahuasi).

*Cerro Colorado* représente un investissement de l'association Río Algom (Canada) - Outokumpu de 342 millions de dollars pour la production de 60 000 tonnes de cathodes par an, devant être amplifiée à 100 000 par l'investissement supplémentaire de 197 millions, pour une vie utile de 23 ans. *Quebrada Blanca* est

une compagnie qui regroupe des intérêts chiliens (ENAMI qui a apporté la propriété du gisement possède 10%, et la société minière Pudahuel, détentrice du savoir-faire technique, 13,5%) et internationaux (Cominco-Teck Corporation, capitaux australiens et canadiens, possède les 76,5% qui correspondent au financement et aux moyens de développement du projet), pour un investissement de 360 millions de dollars et une capacité de production de 75 000 tonnes de cathodes par an (68 000 en 1996). C'est le dernier projet, celui de *Collahuasi*, qui constitue l'investissement le plus colossal (1,75 milliards de dollars) apporté à 44% par Minorco (consortium international dont le siège est à Londres), à 44% par Falconbridge (Canada), et, depuis 1996, à 12% par le groupe japonais Nippon-Mitsui. Il devrait permettre l'exploitation de trois sites (situés entre 4200 et 4500 mètres d'altitude, proches de la frontière bolivienne) pendant trente ans, pour la production de 50 000 tonnes de cathodes et 300 000 de cuivre fin par an. La mine a prévu de construire son propre port d'embarquement à Punta Patache, au sud d'Iquique.

La multiplication de ces projets de grande et moyenne ampleur explique donc la hausse générale de la production de cuivre chilien, et tout particulièrement le volume croissant de la production de métal très pur sous la forme de cathodes. Ces mines nouvelles sont le fruit de l'apport des capitaux privés dans les Régions du *Norte Grande*. L'initiative est issue de l'entrée massive de capitaux étrangers, surtout originaires des grands pays miniers de la planète (Etats-Unis, Canada, Australie) : elle témoigne d'une grande diversification de la provenance des capitaux par rapport à la situation qui prévalait avant la nationalisation, où les Etats-Unis seuls dominaient le secteur. Cette ouverture des interlocuteurs du Chili pourrait contribuer à expliquer la différence des impacts du néolibéralisme par rapport à ceux du capitalisme caractéristique de la période antérieure. L'essor des investissements s'est ensuite étendu aux intérêts privés chiliens, et a également entraîné des modifications dans la gestion du patrimoine minier public chilien. En effet, depuis la nationalisation, qui avait entraîné la mise de toutes les propriétés minières nationales sous la tutelle de CODELCO, l'Etat chilien ne s'est pas donné les moyens de développer de nouveaux projets. La seule nouvelle division ouverte au sein de cette corporation pendant la période correspond au projet *Radomiro Tomic* : il s'agit d'une partie de la mine de Chuquicamata qui s'est développée de façon trop importante pour pouvoir continuer de fonctionner au sein de la même division de CODELCO. Cette mine bénéficiera cependant d'infrastructures déjà en place, comme les lignes à haute tension, les conduites d'eau ou les services urbains proches de Chuquicamata et Calama. Pour développer des projets indépendants, CODELCO a dû ouvrir son patrimoine à la possibilité de *joint-ventures*, initiative couronnée par la mine d'*El Abra*. Dans ce partenariat (49% CODELCO/ 51% Cyprus), la corporation chilienne apporte le gisement et la compagnie nord-américaine le milliard de dollars nécessaire à son exploitation (800 000 tonnes de métal par an, dont 225 000 tonnes de cathodes).

#### β) La fin annoncée des petites mines

La contrepartie de ce boum est l'extinction des petits projets miniers cuprifères dans le *Norte Grande*. Au niveau national, entre 1989 et 1994, la quantité de travailleurs indépendants dans le secteur minier aurait chuté de 30%, alors que le

nombre d'employés baissait de 2500 à 300, pour une production réduite de moitié (de 231 282 tonnes à 127 677 tonnes, soient 3% de la production nationale de cuivre). Dans la deuxième Région, la production aurait chuté dans des proportions encore plus considérables et ne représenterait que quelques milliers de tonnes. Selon un dirigeant de la SONAMI, la Société Nationale des mines, porte-parole des entrepreneurs du secteur privé, il ne resterait pas plus de quarante petits mineurs entre Antofagasta, Tocopilla et Taltal. (*El Mercurio* 8/11/96)

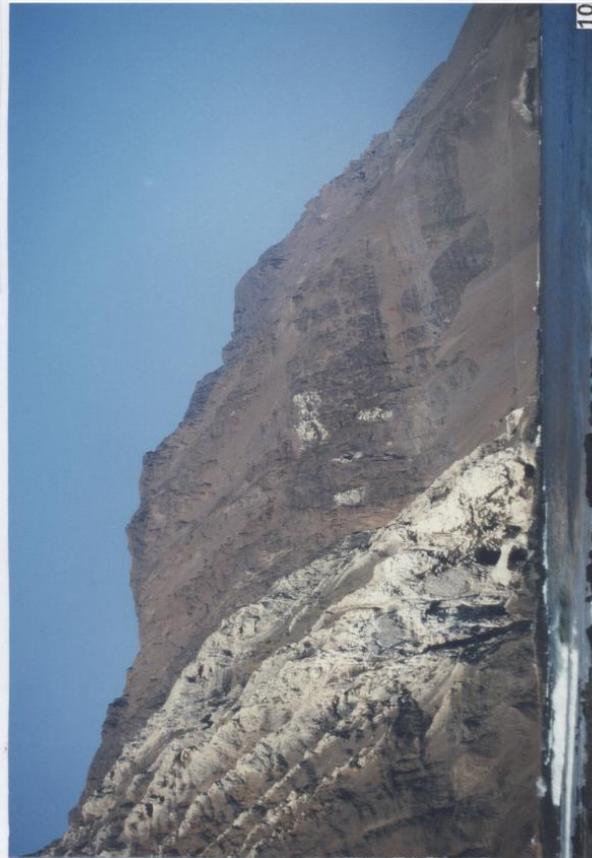
La relation avec ENAMI semble aboutir à une impasse, car les petits mineurs ne peuvent plus honorer leurs dettes, et abandonnent leurs installations, comme à Caleta El Cobre, près de Taltal. Les mineurs, dont la SONAMI se fait l'écho, rendent ENAMI responsable de tous leurs maux, accusant l'entreprise nationale de ne pas acheter leur production assez cher, alors qu'ENAMI a été conçue pour leur venir en aide. Dans cette situation de crise, la relation entre les petits mineurs et ENAMI prendrait une tournure « quasi-incestueuse », pour reprendre les termes de F. Cortez (Association des Industriels d'Antofagasta), alors que les responsabilités sont à rechercher hors de ce tête-à-tête, dans la baisse des prix induite par le gigantisme des nouvelles mines de la région.

γ) L'intérêt renouvelé pour les nitrates : le nouvel essor des minerais non-métalliques

L'essor sans précédent des projets cuprifères s'est doublé de la redécouverte du potentiel des minerais non-métalliques, dont l'exploitation en crise depuis les années 1930, déficitaire lors de la nationalisation en 1971 et de la privatisation (réalisée entre 1983 et 1988), est redevenue largement excédentaire. Le Chili exporte aujourd'hui pour 267 millions de dollars (en 1995) de produits non métalliques par an (un peu moins de 10% de la production minière nationale). La production se concentre au nord de Santiago, et avant tout dans les I<sup>ère</sup> et II<sup>ème</sup> Régions, participant ainsi pleinement au boum minier observé dans l'extraction cuprifère. Comment expliquer un tel retournement ? Il repose d'abord sur la croissance de la demande mondiale à laquelle les ressources du Chili en iode et en lithium peuvent répondre ; le pays est ainsi en train de devenir le principal producteur mondial de carbonate de lithium, satisfaisant 70% des besoins mondiaux. L'adaptation du secteur, passant par des restructurations radicales et des mouvements de concentration importants explique qu'il a pu répondre aussi rapidement à la demande et, en s'adaptant aux marchés, créer de nouveaux besoins.

La société qui dirige ce renouveau est la SOQUIMICH. Après sa privatisation, elle a non seulement renoué avec les bénéfices, mais ses ventes ont plus que doublé entre 1991 et 1996. Elle est présente dans quatre-vingt pays. Elle se trouve en situation de monopole dans la production de nombreux produits : c'est la seule grande entreprise au monde à vendre des engrais naturels, moins chers que les engrais chimiques, et c'est surtout devenu le premier producteur d'iode au monde, ce qui lui permet de contrôler les prix du marché mondial (et a obligé la compagnie rivale, australienne, Gwalia Consolidated, à fermer). En 1997, les recettes de SOQUIMICH provenaient à 22% de l'iode, à 50% des engrais, à 13% de produits chimiques divers, et les sels représentaient 2,6% pour le chlorure de potassium et

## L'exploitation des minerais non-métalliques



10



12

Hier :

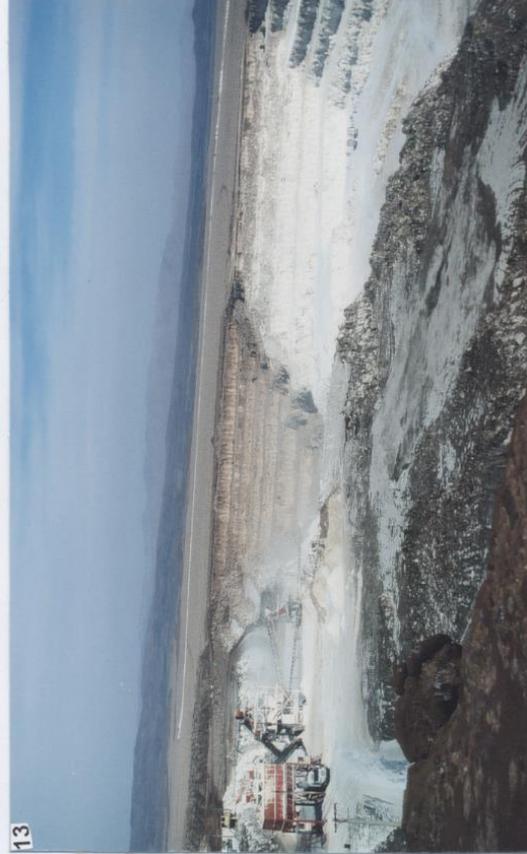
Photo n° 10 : Au sud d'Arica, la côte couverte de guano, exploitée au XIX<sup>ème</sup> siècle  
Photo n° 11 : Exploitation de soufre au sommet d'un volcan (altiplano, Calama)

Et aujourd'hui :

Photo n° 12 : Exploitation dans la précordillère, 1<sup>ère</sup> Région (Arica)  
Photo n° 13 : Le salar Grande, exploité (sel) par l'entreprise Punta de Lobos (Iquique)



11



13

3,1% pour le lithium, cette production devant croître dans les années à venir (A. Azocar, 1997).

Son emprise spatiale est énorme car elle possède plus d'un million d'hectares de propriété minière. Elle dispose également de l'héritage des *oficinas salitreras* dont il s'avère aujourd'hui intéressant de traiter les terrils à la recherche de produits non

exploités jusque là. Elle a ainsi repris l'exploitation de *Florencia* et *Pinto* dans la deuxième Région et celle de *Lagunas* dans la première pour y produire de l'iode. Sa position lui permet de racheter les ressources stratégiques que sont les gisements de lithium : elle a ainsi été l'acquéreur de la participation de l'Etat au projet *Minsal* (*Minería Salar de Atacama* ; exploitation de lithium sur le salar d'Atacama), une des dernières grandes ventes de la CORFO (décembre 1995). Dans une première phase, elle y prévoit l'extraction de chlorure de potassium (300 000 t/an représentant un potentiel de vente de 30 millions de dollars, mais sans doute 200 000 tonnes de plus dès 1999). La deuxième phase est la production de lithium (17 500 t / an, produites pour 0,45 dollars et revendue à 1,5 dollars la livre). Les réserves du salar sont telles qu'elles garantissent 500 ans d'exploitation (*El Mercurio* 14/11/ 96).

SQM domine donc un secteur où sont présentes de nombreuses compagnies chiliennes (telles *Quiborax*, *Celite Corp.*, *ACF Minera*, *Cosayach -Compañía de Salitre y Yodo de Chile-* ou *Cía Minera Mapocho*), mais où les intérêts étrangers vont croissant. La différenciation établie *a priori* par la loi entre nationaux et étrangers pour l'exploitation de ressources stratégiques comme le lithium est en fait contournée. Pour l'exploitation de Minsal par exemple, un projet lancé par la CORFO en 1975, la Commission Chilienne d'Energie Nucléaire a admis l'entrée de compagnies étrangères (*Amax* et *Molymet*) aux côtés de la CORFO dans le consortium d'exploitation -moyennant le versement de 0,8% produit des ventes à la recherche, la limitation de l'extraction à 180 000 tonnes de lithium au total, soit 2800 t/an)... SQM a finalement racheté leurs parts. Mais l'autre entreprise spécialisée dans l'extraction de lithium, la *Sociedad Chilena de Litio (SChL)* a été rachetée par *Cyprus Amax Minerals* (USA).

Dans l'exploitation d'autres minerais non-métalliques, la présence de capitaux étrangers se matérialise par des investissements dans quelques projets de grande ampleur, tel le projet *Yolanda*. Il s'agit d'un investissement de 90 millions de dollars projeté par la Kap Ressources (Canada-50%) et la British Columbia (50%), pour débiter à partir de 1996 la production de 180 tonnes d'iode et de 340 000 t de nitrates de sodium et de potassium à 150 km au sud Antofagasta (à 60 km au nord de Taltal).

Certaines entreprises sont localisées dans la première Région, comme la *Cosayach* qui dispose d'installations à Cala-Cala (iode), Negreiros et San Pedro (iodures) : elle produit 2300 tonnes d'iode raffiné et 200 000 tonnes annuelles de nitrates. Mais, dans ce secteur également, on observe une forte concentration autour d'Antofagasta, où est sis le siège régional de la SQM. C'est d'ailleurs dans cette Région que l'on trouve le dernier campement minier de nature véritablement urbaine, Maria Elena, après la fermeture de Pedro de Valdivia en 1995. Les perspectives de développement se concentrent également dans la Région de Tarapacá. La localisation de l'extraction et de la transformation des minerais non-métalliques permet bien de les rattacher dans l'ensemble de la dynamique minière du *Norte Grande* contemporain, qui semble se polariser autour d'Antofagasta.

### 6.B.c- Naissance d'une centralité inter-régionale : Antofagasta, capitale minière ?

La dynamique des « méga-projets » ne se cantonne pas aux deux premières Régions du pays : la distribution de l'investissement montre que la progression de la Région d'Atacama s'en rapproche. On y observe le même type de pointe d'investissements au début des années 1990, qui correspond de fait à un projet de la « génération *Escondida* », la mise en exploitation de *La Candelaria*, mine de la III<sup>ème</sup> Région, située à proximité de la limite inter-régionale avec la Région d'Antofagasta. C'est le premier investissement au Chili de l'Américain Phelps Dodge, deuxième producteur de cuivre du monde après CODELCO (avant le rachat de Magma par BHP), qui en possède 80%, aux côtés du japonais Sumitomo Metal Corp. (20%). La première phase de l'investissement s'est élevée à 550 millions de dollars pour la production de 100 000 tonnes de cuivre de haute pureté, montant qui est susceptible de doubler lors d'expansions futures. D'autres projets importants sont en cours de réalisation près de Chañaral, comme celui de *Manto Verde*, qui représente 178 millions de dollars (dominé par deux compagnies sud-africaines, la Marvis Corp SA -47,9%- et l'Anglo American Corp of South America SA - 20,6%). Les grands projets miniers s'interrompent à la latitude de Copiapó, qui est aussi celle de la division *El Salvador* de Codelco, pour reprendre au sud de la IV<sup>ème</sup> Région et autour de Santiago (*Andina*, *Andacollo*, et le grand méga-projet fondé sur des capitaux chiliens et propriété du groupe Luksic, *Los Pelambres*).

Dans la mesure où cette multiplication de mines de cuivre grandes et moyennes est concentrée dans un segment donné de l'espace national s'étendant de la latitude d'Iquique à celle de Copiapó, et que ce regroupement induit des impacts territoriaux en partie similaires à ceux observés pendant le cycle des nitrates (multiplication des infrastructures comme les routes, les conduites d'eau, les lignes à haute tension, l'agrandissement des aéroports), on peut se demander comment qualifier l'espace ainsi défini. Le *Norte Grande* historique correspondant globalement à la zone d'extension des *oficinas salitreras* qui s'étendait d'Iquique jusqu'à Taltal, la formation d'un espace homogénéisé aujourd'hui par les grandes mines de cuivre définirait-il un nouveau *Norte Grande* ? Assisterait-on dès lors à la naissance d'un nouvel ensemble territorial -région ou macro-région- s'étendant au-delà de la limite administrative entre les II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> Régions ? L'émergence d'une telle entité pose deux questions, celle de son extension réelle, mais surtout celle des dynamiques autour desquelles elle émerge dont une centralité recomposée pourrait être l'expression.

La position centrale de la II<sup>ème</sup> Région semble confirmée par la concentration du plus grand nombre de projets dans la zone d'Antofagasta et par l'antériorité des investissements dans ces méga-projets (depuis l'arrivée de *La Escondida* à la fin des années 1980) dont elle peut également se prévaloir. Cela lui confère une avance à la fois technologique (adaptation des industries locales à ces besoins) et humaine (concentration de main d'œuvre qualifiée et expérimentée pour le travail dans des mines où le travail est très technique), au point que des entrepreneurs de Copiapó en

visite à Antofagasta ont pu parler de « modèle antofagastin »<sup>141</sup>. Cette polarisation pourrait être effective même au-delà des frontières, tout particulièrement vers les régions frontalières argentines du *Noroeste*, où les mines constituent un des piliers de l'économie locale (aux côtés d'une agriculture en difficulté : agrumes et sucre). L'attraction opérée par Antofagasta se ressent notamment par la présence des Argentins lors des foires commerciales et des rencontres de rapprochement international, les contacts afférents au secteur minier sont les plus rapides à se mettre en place.

Le « *déplacement de centre de gravité régional* » (H. Lamicq, 1976 : 504) par rapport à la capitale historique, Iquique, date certes du début du siècle, mais les provinces ont connu ensuite un développement de plus en plus autonome, couronné par la définition de deux Régions indépendantes. L'investissement étranger caractéristique de la période néolibérale viendrait donc confirmer la position d'Antofagasta. Le fait nouveau est donc l'émergence d'un phénomène qui dépasse les limites des nouvelles mailles institutionnelles.

La diffusion de l'influence de cette capitale minière en train de naître est inégale. La mise en valeur d'Antofagasta est essentiellement liée au poids du secteur minier qui s'y concentre (dans la Région dont elle est capitale, les mines représentent 60% du PIB régional et 95% des exportations de la Région -soit 30% du total des exportations du Chili). L'avance prise en ce domaine a été fortement ressentie à Iquique, où la mise en marche presque conjointe des projets *Cerro Colorado* et *Quebrada Blanca* n'a pas été véritablement préparée. Aussi les acteurs commerciaux et industriels locaux ont été assez peu sollicités lors des phases de mise en marche des travaux, alors que le savoir-faire des industriels d'Antofagasta était mis à profit. C'est à l'occasion de la progression du projet *Collahuasi* que l'on a pris conscience de ce décalage, ce qui a été à l'origine d'efforts conjoints, notamment pour organiser des « transferts de technologie » inter-régionaux. La dynamique a été lancée par des rencontres et des séminaires, comme celui organisé le 12 décembre 1996, par l'association d'industriels de la ZOFRI sur le thème des « *Opportunités offertes par les grandes mines à la Première Région* ». Il a donné aux entrepreneurs d'Iquique l'occasion d'entendre simultanément la description des besoins des grandes mines, établis par des représentants de chacune d'entre elle, et les solutions déjà proposées dans la II<sup>ème</sup> Région (exposés de l'Association des Industriels d'Antofagasta, de la CORFO de la II<sup>ème</sup> Région, de la Corporation de Développement des Fournisseurs d'Antofagasta : *Corporación de Desarrollo de Proveedores de Antofagasta*).

Cette macro-région en formation peut-elle ne se définir que par rapport à l'extension d'Antofagasta qui s'impose comme capitale minière ? La remise en cause des limites administratives pourrait laisser dans l'incertitude les zones les moins dynamiques de ces Régions. Que deviendrait Arica ? Le fait que 39% de la Région de Tarapacá soit couvert par des concessions minières semble en faire une Région minière à part entière, trouvant sa place au sein d'un ensemble sous l'impulsion d'Antofagasta, alors qu'en fait les provinces d'Arica et Parinacota sont

---

<sup>141</sup> Propos rapporté par le directeur du quotidien régional, *El Mercurio de Antofagasta*, le 22 octobre 1996.

exclues de cette dynamique. Ne pourraient-elles s'y joindre qu'en développant à leur tour des projets miniers de grande ampleur ou bien cette structure régionale naissante peut-elle leur offrir un cadre de développement plus diversifié ? Malgré ces réserves, divers témoignages recueillis dans l'ensemble de la première Région tendent à montrer que cette centralité est désormais reconnue. Il est jusqu'au sénateur d'Arica, zone qui reste *a priori* exclue de ce mouvement d'expansion minière, pour abonder dans ce sens : lors d'une visite politique à Antofagasta le 22 octobre 1996, celui qui est aussi président du Parti Pour la Démocratie<sup>142</sup>, Sergio Bitar, déclarait en substance que :

*Parmi les problèmes communs existant entre les deux premières Régions, « il y en a un que je veux souligner car il ouvre la voie d'une action conjointe que nous pouvons entreprendre, avec les municipalités, les parlementaires et les gouvernements régionaux : la proposition d'un ensemble de mesures visant à établir un meilleur enracinement de l'activité minière à travers l'industrialisation et l'offre de services dans les I<sup>ère</sup> et II<sup>ème</sup> Régions... (il s'agit de réussir à fixer plus que des investissements qui se traduisent par des infrastructures locales, mais dont les bénéficiaires repartent ailleurs)... La Région n°1, la première Région du pays, que je représente au sénat, devient aujourd'hui, ou du moins dans les deux ou trois ans à venir, la deuxième Région du Chili pour la production minière, et c'est pourquoi, l'expérience accumulée dans la Deuxième, ajoutée à ce que possède déjà la Première, constituent de bonnes bases pour l'établissement d'un plan commun de renforcement industriel et des services pour le bénéfice des deux Régions, et nourri de la demande générée par les activités minières. » Il clôt son propos sur un appel aux entrepreneurs de la II<sup>ème</sup> Région pour qu'ils viennent s'associer à ceux de la I<sup>ère</sup> pour tirer parti ensemble de ces opportunités de développement<sup>143</sup>.*

Le problème de la délimitation d'une telle macro-Région se pose également au sud, notamment autour de l'insertion éventuelle de Copiapó, justifiée malgré la coupure de la frontière administrative par la présence de grands projets miniers. Celle-ci remet en question la justification traditionnelle de la séparation des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> Régions au nom de l'économie plus diversifiée de cette dernière, fondée sur le développement agricole de la première vallée exoréique au sud du désert d'Atacama, celle de Copiapó. Il existe une communauté d'intérêts certaine autour du développement minier, mais elle se heurte à deux types de facteurs limitants : la distance, qui place tout de même Arica à 1300 km de Copiapó, et le rapport à Santiago. Les bons résultats économiques récents de la zone de Copiapó ont surtout permis aux entrepreneurs locaux de se rapprocher de Santiago dans le cadre de rapports de force modifiés à leur avantage. Ils ont montré moins d'ardeur à multiplier les contacts avec Antofagasta, vis-à-vis de laquelle ils se trouvaient en position d'infériorité. Mais les échanges commerciaux et techniques existent et la qualité des prestations de services dans le secteur minier d'Antofagasta est reconnue et utilisée à Copiapó.

---

<sup>142</sup> PPD, parti créé lors de la transition démocratique pour constituer une alternative de gauche, non communiste, au parti socialiste ; le PPD fait partie de la *Concertación*.

<sup>143</sup> Conférence débat organisée dans le cadre de la campagne des élections législatives, à laquelle nous avons assisté.

Les mêmes limitations s'opposeraient à un véritable regroupement des deux premières Régions, qui constituent un ensemble s'étendant sur mille kilomètres. Dans le cas des besoins en acide sulfurique importants de l'usine de concentration de la mine *Quebrada Blanca* (15-18 camions/jour) par exemple, l'approvisionnement provient pour l'instant de Chuquicamata où l'acide est produit, ou de Mejillones où il existe des facilités de stockage ; mais ces deux solutions sont également éloignées, et les dirigeants de *Quebrada Blanca* pensent à faire construire leur propre terminal à Patache, avec une route directe qui leur permette d'éviter le détour par Iquique.

La coopération entre les deux -voire trois- Régions est donc lente à se mettre en place, et limitée, bien que la relative simultanéité du boum minier contemporain dans l'ensemble du *Norte Grande* place les acteurs régionaux dans une situation où l'échange d'expériences devient très intéressant. La mise en commun de techniques et de savoir-faire peut en effet permettre d'affronter ensemble une concurrence toujours plus grande, car les contraintes (économiques, écologiques, de distance au centre du pays) qu'ils affrontent sont comparables. Cette unité autour d'un secteur économique constitue une base intéressante pour l'établissement de liens pouvant conduire à la constitution d'une « macro-région » des mines. Le rapprochement esquissé autour du secteur minier peut donc être amené à s'étendre, donnant à l'avenir un nouveau sens à l'unité historique « *Norte Grande* ».

L'ouverture néolibérale se serait-elle donc construite autour de nouvelles Régions et tendrait-elle dans le même mouvement à les dépasser ? Il est intéressant de voir si la déconcentration et la décentralisation sont des éléments qui ont favorisé l'entrée des capitaux étrangers au Chili, un des impacts de l'ouverture néolibérale serait de contribuer à dessiner de nouveaux contours, plus fonctionnels, aux Régions. Sans aller jusqu'à l'officialisation de ces nouveaux regroupements, il reste que ces dynamiques provoquent des contacts avec les acteurs régionaux, notamment entre les membres des gouvernements et administrations territoriales, qui n'étaient pas prévus dans la structure initiale. Or le fait d'élargir ainsi l'horizon de leur action contribue à donner plus de poids à leur rôle. L'évolution de la décentralisation dans le *Norte Grande* se trouve donc prise dans un mouvement dialectique.

### **6.C - L'impact urbain de l'investissement international dans le *Norte Grande* : un réseau à géométrie variable**

Au-delà des logiques d'acteurs, on peut montrer l'émergence de phénomènes spatiaux homogènes dans l'ensemble du *Norte Grande* qui traduisent une nouvelle unité du *Norte Grande* depuis le développement des « méga-projets » miniers des années 1990. Ils sont caractéristiques dans le domaine urbain : sous le coup des nouveaux modes de gestion des mines, les campements ou « *company-towns* » se trouvent aujourd'hui en voie de disparition, et les villes proches où se regroupent les services accusent des taux de croissance accélérés.

## 6.C.a- L'aménagement du réseau régional par la perte des relais urbains

### α) La perte de la tradition des campements miniers

« C'est le concept d'enclave qui permet de mieux caractériser la vie dans les campements miniers de Bolivie, du Chili et du Pérou. Il dénote la relation stricte entre centre producteur et centre reproducteur, le lien indissoluble entre l'entreprise et sa force de travail, qu'elle contrôle dans presque tous les aspects de sa vie, professionnelle ou non. L'enclave minière, héritière de la *company town* de l'ouest des Etats-Unis(...) fut la formule découverte par les entreprises minières pour leur permettre de fixer une force de travail qu'il fallait contrôler, mais aussi d'assurer les conditions minimales de sa reproduction pour qu'elle puisse soutenir un effort constant et prolongé dans des conditions de travail dangereuses et mal rémunérées. » F. Zapata (1977 : 62-63).

La traduction spatiale de la domination des compagnies minières était traditionnellement le campement minier, ou unité urbaine accompagnant l'exploitation, sur les lieux-mêmes de l'extraction. Le campement devait pouvoir offrir à ses habitants logement et services de base (santé et éducation des enfants), ainsi qu'un commerce de détail souvent tenu par la compagnie minière elle-même qui constituait l'un des points de la vie publique, avec l'église, et quelques équipements de loisirs (salle de théâtre et équipements sportifs : voir photo n°4 p.156). L'éloignement de la ville était matérialisé par ce magasin (ou *pulperia*) qui demeurait l'unique ressource malgré les prix très élevés pratiqués par la compagnie dans la mesure où c'était quasiment le seul endroit où les ouvriers pouvaient dépenser le salaire qui leur était versé en jetons (*fichas*) propres à chaque mine. Ces établissements humains pouvaient ainsi prétendre au statut d'entités urbaines. Les plans des campements de l'époque des nitrates ont ainsi souvent repris des formes idéales de l'architecture urbaine industrielle, comme l'octogone de Pedro de Valdivia. Le campement reproduisait aussi la stratification sociale d'une unité urbaine : les logements des ouvriers, rudimentaires, s'alignaient côte à côte quand les ingénieurs et le directeur logeaient dans une reproduction de cité jardin à l'américaine, juchée sur une petite colline (voir cartes n°24-25 p.256). La multiplication de ces campements et la naissance conjointe de petites agglomérations de services dans la *Pampa*, ou dépression intermédiaire, y avait alors créé une structure en semis, ayant acquis la morphologie d'un réseau urbain sans en avoir la fonctionnalité (cartes et photos pp.156, 162-163).

Si les conditions de vie des ouvriers étaient très rudes au début du siècle, elles s'améliorèrent dans les campements attenants aux mines de cuivre, et notamment à Chuquicamata, puis la même tendance se fit sentir dans les grands gisements de nitrates. Les logements s'améliorèrent, et l'offre de services s'étendit, notamment dans le domaine médical. L'hôpital « américain » de Chuquicamata était très réputé, et employait avant la nationalisation 424 personnes, alors que 226 travaillaient dans d'autres services du campement ; de la même façon, sur les campements de Pedro de Valdivia et Maria Elena, les sections médicales représentaient 196 emplois, et les autres services, 334. Les campements ont probablement atteint leur stade de développement le plus avancé à la fin des années 1960, avant de se rétracter sous le coup de deux séries de facteurs. La nationalisation

des grandes mines de cuivre aurait entraîné une « politique de délestage » (H. Lamicq, 1976 : 268) consistant dans la restitution progressive des services de santé, d'éducation, et de loisirs aux administrations compétentes ou aux municipalités, dans la mesure où c'est l'Etat qui en était désormais responsable. Et la privatisation progressive de l'exploitation cuprifère aurait encore accentué le phénomène dans la mesure où les nouveaux projets miniers ne se sont pas dotés de telles infrastructures.

Les méga-projets miniers contemporains sont conçus selon une organisation toute différente. La mine n'assure plus que les fonctions d'extraction, externalise au maximum les différents stades de la production, et tous les services. Cela se traduit par une organisation du travail en tours de quelques jours pendant lesquels l'employé est disponible 24 heures sur 24 alternés d'autant de jours de repos (4 jours pour 4 à La Escondida, mais beaucoup plus à Collahuasi, où l'altitude pose des problèmes d'acclimatation : 21 jours pour 21). Dès lors, la résidence sur le lieu de l'extraction n'est plus indispensable, et les campements miniers n'ont plus cette nature urbaine. Ils ne consistent qu'en un certain nombre d'infrastructures de logement, accompagnés de services de base (réfectoire, infirmerie, salles de loisirs, équipements sportifs), et dans la mesure où les employés n'y vivent pas avec leurs familles, ils ne disposent pas d'un logement propre : ils occupent des chambres pendant leurs tours de travail.

Aujourd'hui, les campements miniers sont en voie de disparition : seul demeure Maria Elena, Pedro de Valdivia ayant fermé en 1995, et Chuquicamata doit disparaître dans l'extension du trou de la mine. C'est l'aboutissement d'un processus dont la première étape a été la fin de l'exploitation des nitrates et que les nouveaux modes d'exploitation du cuivre ont prolongé. L'évolution du découpage communal lors de la réforme de 1975 en avait été le témoin (voir cartes n°8-11 p.120-121) : le nombre de communes de la *Pampa* avait été très réduit, par le biais d'un nouveau tracé des provinces qui éliminait les anciennes unités construites autour des *oficinas salitreras*, comme dans la première Région, l'ex-département de Pisagua, désormais rattaché à la province d'Iquique, ou la commune de Pisagua, ancien port des nitrates, supprimée, et dans la deuxième Région, la suppression de communes comme celle d'Agua Blancas, ou le regroupement des deux communes du département de Taltal, autre port des nitrates, en une seule municipalité rattachée à la province d'Antofagasta. Les modifications de la carte communale ont été très rares après la réforme de 1975, cependant parmi les évolutions étudiées aujourd'hui à la SUBDERE, on envisage un changement de statut pour la commune de Maria Elena réduite de moitié depuis l'abandon du campement de Pedro de Valdivia<sup>144</sup>.

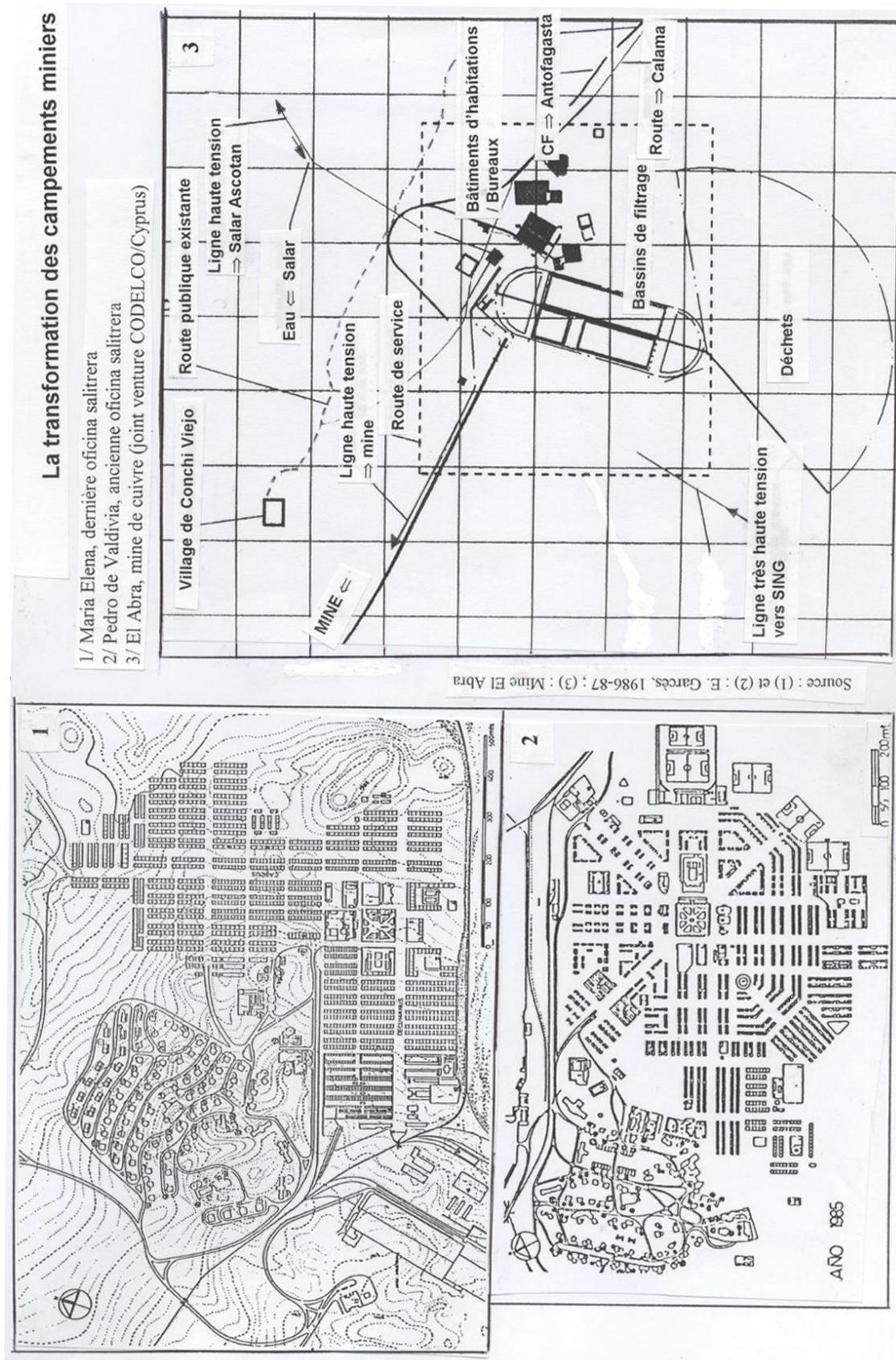
Pour faire le bilan de ce que représente la perte des campements miniers à l'échelle régionale, il faut toutefois rappeler que malgré leur nombre et leur structure quasi-urbaine, ils ne participaient pas à l'économie locale comme des villes publiques. Leur fonctionnement en enclave n'était pas uniquement dû aux échanges industriels des grandes compagnies minières avec leur pays d'origine (qui plus est en ce qui concerne le secteur cuprifère après la nationalisation), il concernait tous les achats des campements. Ainsi tous les achats pour les magasins des campements de nitrates de la COVENSA, étaient réalisés par une agence propre, la SOQUIM, qui

---

<sup>144</sup> Selon des entretiens avec des responsables de la SUBDERE.

les centralisait à Santiago, et la CODELCO fonctionnait de même, limitant ainsi leur impact sur les

Cartes n°24-26



villes voisines. On oublie souvent ces éléments pour ne retenir que le rôle positif de ce semis urbain dans l'occupation du désert ainsi que l'offre de services de qualité aux travailleurs. On constate certes aujourd'hui une tendance à la diminution du phénomène d'enclave, mais on observe en contrepartie une hausse des problèmes urbains liés à des formes variées de congestion des infrastructures suite à la disparition de l'offre de services des campements miniers. L'évolution du binôme Chuquicamata - Calama en fournit une bonne illustration.

β) Le binôme Chuquicamata / Calama.

*« Pour moi Iquique est jolie. (...) Parce que Iquique n'est pas le produit d'une compagnie nord-américaine, comme Calama. Iquique marque l'époque de l'initiative individuelle. Ce fut l'époque des hommes et pas des firmes qui exploitèrent les riches gisements de ses pampas. » B. Subercaseaux (1961 : 75).*

Dans les années 1940 déjà, B. Subercaseaux faisait un éloge mythifié de la période de l'exploitation des nitrates, qui avait laissé un héritage architectural glorieux matérialisé par le centre historique d'Iquique... et il l'opposait à Calama, le campement minier par excellence. Calama est en effet la seule ville du *Norte Grande* bâtie dans l'intérieur des terres. Elle est née aux côtés de la mine de cuivre de *Chuquicamata*, pour la servir, et vit aujourd'hui de la multiplication des projets miniers alentours (*El Abra, Tuina*). Pourtant, Calama représente aussi l'histoire de l'émancipation urbaine d'un petit centre urbain devenu ville moyenne. La mine de Chuquicamata a en effet provoqué la naissance d'un doublon urbain : le campement lui-même, constitué par la ville de Chuquicamata, construite au bord du trou, et la ville voisine de Calama.

Calama elle-même n'est pas véritablement un campement minier au sens où nous venons de le définir, même si l'emprise de la CODELCO y est énorme (voir cartes n°27-29 p.259). Malgré son origine historique, en tant qu'ancien relais pour l'approvisionnement des bords du Río Loa sur le chemin Cobija/Potosi et de centre administratif depuis le passage du chemin de fer vers Ollague et la Bolivie à la fin du XIX<sup>ème</sup>, Calama doit véritablement son essor à la proximité de la plus grande mine de cuivre du pays. La ville se structure de fait autour des deux routes qui la relient à Chuquicamata, et l'état déplorable de ces deux voies d'accès est emblématique des maux de la cité : née des besoins de la plus grande mine du pays, elle n'a jamais vraiment bénéficié des retombées de cette source de richesse. La réponse du ministre des transports à une lettre sur l'état de cette route qui lui était adressée par un des syndicats de la division de Chuquicamata précisait bien *« que le projet de reconstruction de la route Calama/Chuquicamata avait déjà été présenté au gouvernement par le Directeur de la Voirie, mais que l'on recherchait encore les fonds nécessaires à son financement »* (Editorial du *Mercurio de Calama*, 6 décembre 1995), alors que tous les habitants savent que la richesse extraite près de chez eux contribue à faire vivre le pays tout entier. Dans le périmètre urbain de Calama, un cinquième des rues n'était pas asphalté en 1996.

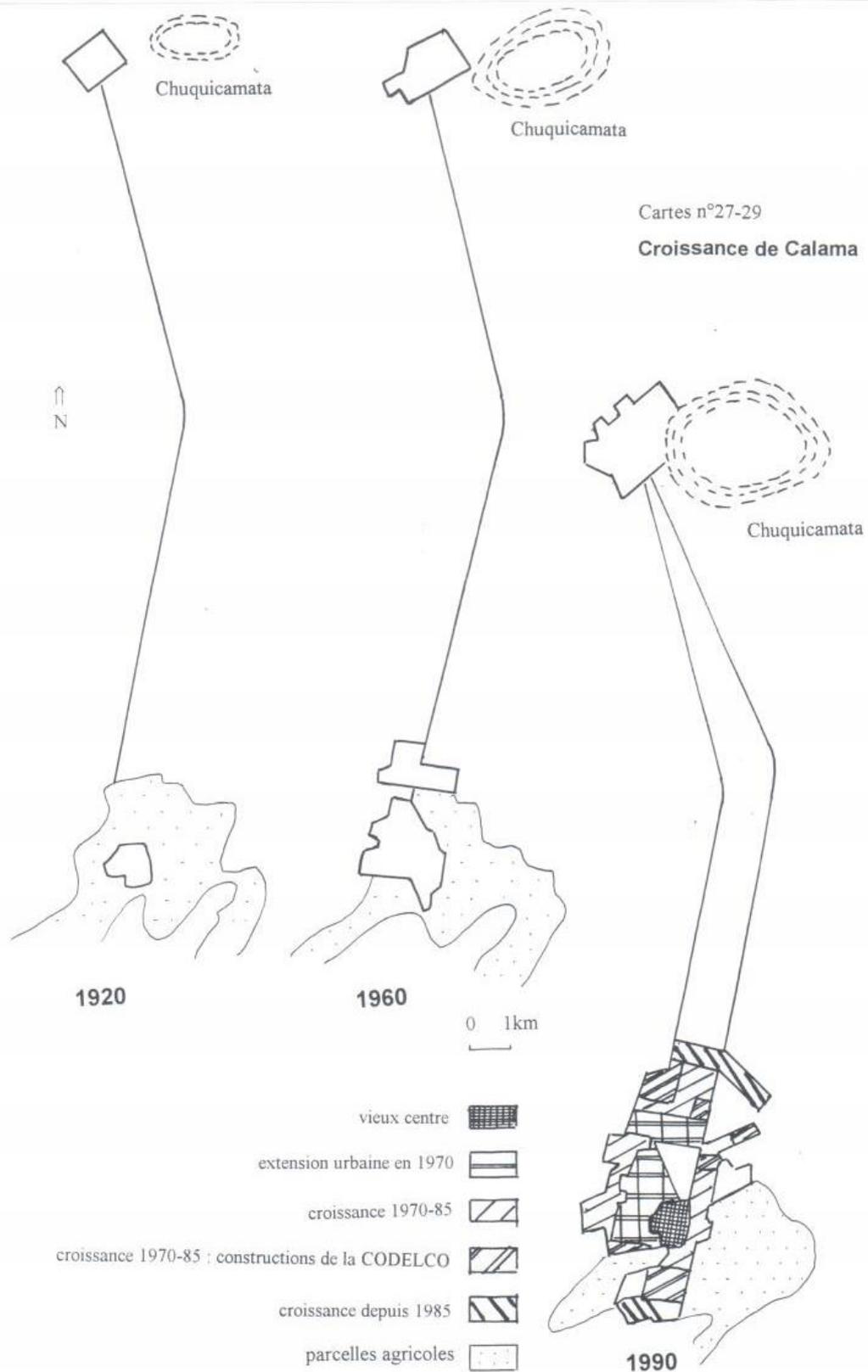
La ville souffre du décalage entre l'attraction exercée, auprès des populations désœuvrées à l'échelle nationale, par les perspectives d'emploi d'une activité minière en pleine expansion, et la hausse de productivité du travail sur les sites

d'extraction qui fonctionnent aujourd'hui sur la base d'une main d'œuvre au niveau général de plus en plus qualifié (la conduite des engins nécessite un savoir informatique en plus de la force physique nécessaire à ce type de maniement). Les problèmes liés à la présence d'une ceinture de pauvreté (enfants non scolarisés et écoles surchargées, délinquance et prostitution) en attestent, bien que le taux de pauvreté officiel soit comparable aux valeurs régionales. Ils sont dus à la présence continue d'une population flottante non chiffrée qui remplit les hôtels et pension de basse catégorie de la ville ; l'absence de traduction statistique de cette difficulté sociale rend son traitement par les pouvoirs publics d'autant plus difficile, se surajoutant à un personnel limité (la croissance de Calama entre 1982 et 1992 qui, selon les recensements est de 2,6%, est estimée par la municipalité à 4%). Le statut de capitale provinciale donne de fait aux administrations présentes à Calama des pouvoirs d'intervention dans les localités rurales de El Loa, mais peu dans la ville elle-même.

En un certain sens, on peut tout de même dire de Calama est -ou a constitué- un campement minier à l'échelle du gigantisme de la mine qu'elle jouxte. L'emprise foncière de la CODELCO le démontre, de par les nombreux quartiers construits pour ses employés (dont certaines *villas* occupées par des familles qui ont quitté Chuquicamata comme la *villa* Las Vegas, la *villa* Huaytiquina ou la *villa* V.Kamac-Mayu) et les bureaux qu'elle possède en ville. La croissance se poursuit actuellement (le taux moyen annuel de croissance entre 1982 et 1992, de 1,93%, probablement dépassé depuis), soutenue par de nouveaux projets qui sont souvent liés à la CODELCO, directement comme Radomiro Tomic ou en association dans le cas d'El Abra. Calama souffre aussi de la pollution émise par la fonderie de la mine (dont les émissions en gaz sulfuriques ne sont contrôlées que depuis les années 1990). La ville présente toutefois une structure des activités et une répartition de la population (indice de masculinité équilibré en 1992 : de 101, alors qu'il est à la même date de 116,34 à Maria Elena) plus diversifiées qu'un campement minier à proprement parler. Ainsi, de par sa fonction de relais des services à la mine et aux mineurs, elle s'apparenterait à un campement sans bénéficier des avantages paternalistes qu'il peut y avoir à être sous le contrôle direct d'une grande compagnie : on souffre à Calama de la même pollution qu'à Chuquicamata, mais sans avoir systématiquement accès au système de soins proposé par la CODELCO.

Mais aujourd'hui, la CODELCO se défait peu à peu de ses responsabilités : elle cherche à fermer son hôpital qui se trouve dans la partie du campement de Chuquicamata qui va bientôt disparaître dans l'extension du trou de la mine, commence à faire payer les factures de loyer ou d'électricité à ses employés logés dans le campement, ferme son magasin général pour ouvrir les portes de Chuquicamata aux chaînes nationales de supermarché (implantation récente d'un Ekono). « *Nous sommes tous dans une position de grande insécurité parce que, ce que veut l'entreprise, c'est transférer le maximum de domaines de compétences de Chuquicamata à des tiers.(...) En premier il y a l'hôpital, mais à partir de maintenant, les prérogatives que l'entreprise veut céder à autrui vont se multiplier. L'instabilité professionnelle est une réalité pour tous à Chuquicamata* », déclarait Mirta Moreno, dirigeante du Syndicat N°1 de la division Chuquicamata en décembre 1995 (*El Mercurio de Calama*, 9 décembre), à l'heure de la privatisation des

infrastructures de l'hôpital de Chuquicamata donné en gestion à une *Isapre* (caisse de



sécurité sociale privée, voire partie II, note 16). Cette décision posait en effet à la fois le problème de l'avenir de la santé des travailleurs de CODELCO et des habitants de Chuquicamata en particulier, mais aussi celui du sort des 490 fonctionnaires de l'hôpital

Aussi, à l'heure où CODELCO suit la tendance à l'externalisation des services prônée par les grandes mines étrangères, la situation de Calama devient de plus en plus problématique. La ville qui souffre d'un sous-développement des infrastructures de services, du fait de la longue coexistence avec l'offre de Chuquicamata (en écoles aussi bien qu'en matière de santé) et de la présence constante d'une population flottante à la recherche d'emploi, est mal armée pour s'adapter à ce nouveau tournant. Calama, ville-campement, semble présenter de façon exacerbée les problèmes de congestion et de croissance accélérée observés dans les villes du *Norte Grande* depuis le début du boum minier contemporain.

L'enthousiasme des débuts est loin : « *Il y a quelques années, le mineur sortait des ténèbres rouges de la mine pour se retrouver dans une baraque d'un campement entouré de fil de fer barbelé. Aujourd'hui, c'est une vraie maison qui l'attend. Le campement traditionnel a disparu pour céder la place à des villes très modernes, et près des gisements qui forment les grandes mines, des milliers de maisons sont en construction, ce qui permet, entre autres, de donner du travail aux ouvriers du bâtiment.* » (M. Bellaraba, 1970 : 16). A l'heure où les services offerts par les mines sur leurs campements disparaissent, les pouvoirs publics ont du mal à gérer la croissance des services urbains. Aussi les compagnies minières sont-elles conduites à intervenir au sein des villes.

Les mines géantes ont donc une influence directe sur les bouleversements récents des structures urbaines dans la mesure où, en l'absence de campements miniers propres, c'est désormais au cœur même des villes qu'elles exercent leur action. Loin d'être neutre, la localisation des quartiers destinés aux employés de ces nouvelles mines participent notamment à l'aggravation de phénomènes de ségrégation socio-spatiale.

#### **6.C.b- La concentration des services dans les villes moyennes : une polarisation urbaine accentuée par la globalisation**

Les villes du *Norte Grande* remplissent traditionnellement une fonction de services à l'activité minière (H. Lamicq, 1976). Leur population a subi des fluctuations historiques importantes selon l'évolution irrégulière de l'extraction. Ces évolutions se sont faites sur le long terme, en fonction des cycles économiques qui ont marqué le *Norte Grande* (l'augmentation brutale de la population d'Arica entre 1920 et 1930 est liée à l'arrivée de chômeurs d'Iquique qui n'avaient d'autre choix que d'y tenter leur chance ou d'aller travailler dans les mines d'Antofagasta) mais elles ont aussi suivi des variations périodiques. Ainsi, pendant la phase d'exploitation des nitrates, les villes de la côte accueillaient souvent les mineurs entre deux emplois instables dans les *oficinas*. Le retour vers les régions d'origine ou Santiago n'était envisagé que si la crise s'aggravait, comme ce fut le cas en 1930-1940. La nouvelle phase de croissance urbaine observée dans le *Norte Grande* qui débuta avec l'expansion de l'industrie de réduction des produits de la pêche s'est intensifiée depuis les années 1970, traduisant la croissance économique retrouvée

grâce à la multiplication des projets miniers. La perte de la tradition des relais urbains de la *Pampa* a contribué à concentrer plus encore la population dans les villes principales. Le tableau de la croissance urbaine (n°34 p.351) montre en effet que seules ces dernières présentent des taux de croissance élevés soutenus sur toute la période, alors que les villes et bourgs intermédiaires achèvent de se vider. La hausse de la population des communes de la pré-cordillère et de l'altiplano entre les recensements de 1970 et 1982 est à nuancer en observant les moindres valeurs absolues : elle s'explique par les facteurs géopolitiques évoqués plus haut (chapitre 3).

La progression de la demande de services urbains liée à la fermeture des campements miniers a coïncidé avec la phase de restriction du rôle du secteur public liée à l'application d'une politique néolibérale, et procédait d'ailleurs d'une logique comparable. L'offre s'est contractée alors que la pression augmentait, produisant les phénomènes de congestion que l'on connaît aujourd'hui, surtout en matière de santé et d'éducation dans le *Norte Grande*.

L'analyse des choix politiques du gouvernement démocratique pour l'urbanisation du quartier spontané de Alto Hospicio à Iquique peut servir à illustrer ce phénomène. Les populations défavorisées, attirées à Iquique suite au succès de sa zone franche avaient été acculées à s'installer dans des établissements précaires en périphérie de la ville, contre le *Cerro*. Mille familles en furent « déguerpies » en 1989, à la fin de la dictature, forcées d'installer leurs abris de fortune sur le plateau qui domine la ville. Dès son avènement, le gouvernement démocratique a œuvré pour doter Alto Hospicio des infrastructures urbaines nécessaires, mettant au point les réseaux de base (1990-91), le dessin d'un réseau routier (1994-95) et un plan d'occupation des sols (1995-96). Si la voirie est aujourd'hui satisfaisante, constituant même de par sa hiérarchisation fonctionnelle une exception au sein de l'agglomération d'Iquique, qui se caractérise plutôt par son aspect anarchique, l'offre de services publics de proximité y est totalement inexistante : ni bureau de poste, ni antenne administrative dans ce quartier périphérique. Quant aux services directs comme les établissements scolaires, ils sont caractéristiques de l'évolution des villes du *Norte Grande* (comme d'une grande partie du pays) : la municipalité a choisi de ne pas installer dans ces nouveaux quartiers d'écoles publiques, leur préférant les établissements privés « sous contrat » (*privado subvencionado*) qui n'impliquent pas d'investissement municipal direct. Les chiffres disponibles, à l'échelle de toute la Région, illustrent cette tendance : de 1989 à 1993, le nombre d'élèves de l'enseignement municipal reste stable (de 622947 à 62585, alors que les inscriptions dans l'enseignement privé augmentent d'un tiers, passant de 19266 à 27682 (INE I Región, 1993). La ville-satellite d'Iquique (qui ne constitue pas encore une entité municipale indépendante), qui continue de croître du fait de l'appel de population créé par l'espoir de trouver du travail dans les mines en construction de la Région, n'est encore qu'une cité dortoir.

On observe aujourd'hui les résultats de politiques amorcées dans les années 1960, et accentuées par la pression néolibérale. La CODELCO avait en effet commencé à accorder des primes de logement aux travailleurs logés « en ville », participant, à Calama notamment, à la construction de lotissements à leur intention. Le phénomène s'est accéléré avec le déploiement des « méga-projets » et a pris une

toute autre ampleur dans les villes de la côte. L'incidence de la mise en marche du projet Escondida sur la progression des loyers à Antofagasta (tarifs de location comparables désormais à ceux des beaux quartiers de Santiago) en est un indicateur, et le phénomène est en train de se reproduire à Iquique. Malgré la construction de quartiers réservés à leurs employés, la demande immobilière est supérieure à l'offre, ce qui est à l'origine d'un véritable boum de la construction qui a donné naissance à un front de mer construit en hauteur, alors que les quartiers de classe moyenne se densifiaient. Le visage d'Antofagasta a changé en moins de cinq ans, comme en témoignent les photos suivantes (n°14-16).

Les mines ont directement participé à l'accroissement des superficies urbaines (+ 10 à 12 hectares par an à Antofagasta ces dix dernières années) et à la densification du bâti d'Antofagasta et d'Iquique notamment. Elles ont en effet financé la construction de quartiers entiers destinés à leurs employés. A la différence du régime d'usufruit gracieux pratiqué auparavant dans les campements, ces logements sont destinés à être vendus aux travailleurs intéressés, avec l'aide de la compagnie qui souhaite faciliter l'accès à la propriété en autorisant à ceux qui disposent d'un capital de départ nécessaire un prêt direct, ou bien en se constituant garante de crédits bancaires à taux privilégiés. Si cette politique contribue en partie à fixer la population dans les villes du *Norte Grande* (certaines compagnies garantissent le rachat au prix initial au bout de quinze ans minimum), elle participe aussi de par les choix de localisation au sein de l'agglomération, à sa cohésion sociale, ou peuvent au contraire aggraver des phénomènes de ségrégation.

Or les villes d'Antofagasta et d'Iquique, construites sur des terrasses marines étroites, présentent une structure socio-spatiale très contrastée. De forme oblongue (Antofagasta s'étend sur près de 30 kilomètres), les deux villes voient en effet les quartiers riches et pauvres se distribuer de part et d'autre du centre, ainsi qu'en fonction d'un gradient d'altitude. Dans les deux cas, les quartiers des classes aisées se situent à l'extrémité sud, les quartiers les plus pauvres se mêlant aux quartiers industriels au nord. Les localisations privilégiées se situent au sud et en front de mer, et plus on se dirige vers le *cerro* (le versant occidental de la cordillère de la Côte), plus le niveau socio-économique baisse. Ce gradient altimétrique est plus sensible à Antofagasta où la ville grimpe plus haut sur les flancs du *cerro* (mais en cas de pluie, événement exceptionnel certes, mais qui s'est produit pour la dernière fois en 1985, ces quartiers courent le risque d'être ensevelis sous des torrents de boue) ; à Iquique, la régularisation d'Alto Hospicio a transformé les données du problème. Or les programmes de logement des compagnies minières ont strictement respecté cette stratification, l'accentuant même.

L'action urbanistique des grandes compagnies minières internationales dans les villes côtières du *Norte Grande* a tout d'abord constitué dans l'extension de ces villes vers le sud. A Antofagasta, *La Escondida* a agrandi le quartier huppé de *Jardines del Sur* de maisons pour ses cadres, tout en commençant à combler la friche existant entre les terrains militaires qui barrent la progression de la ville vers le sud et cette périphérie riche par des immeubles destinés à une classe moyenne supérieure, auxquels il faut ajouter la construction de terrain de sport dans cette même partie de la ville. Toutefois, ces logements de catégorie supérieure ne

constituent pas la totalité du parc immobilier prévu : pour les ouvriers, les solutions de logement retenues se sont

Fin XIX<sup>ème</sup> s.



Photo n°15

1988  
(vue du Parque Brazil)

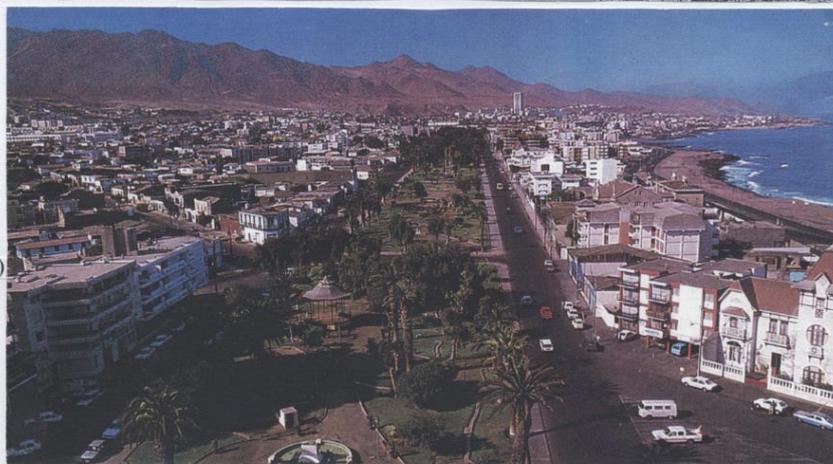


Photo n°16

1995  
(vue du sud)



### La croissance d'Antofagasta

Antofagasta, vue du nord. On voit la limite entre la ville planifiée des années 1960 et l'expansion postérieure

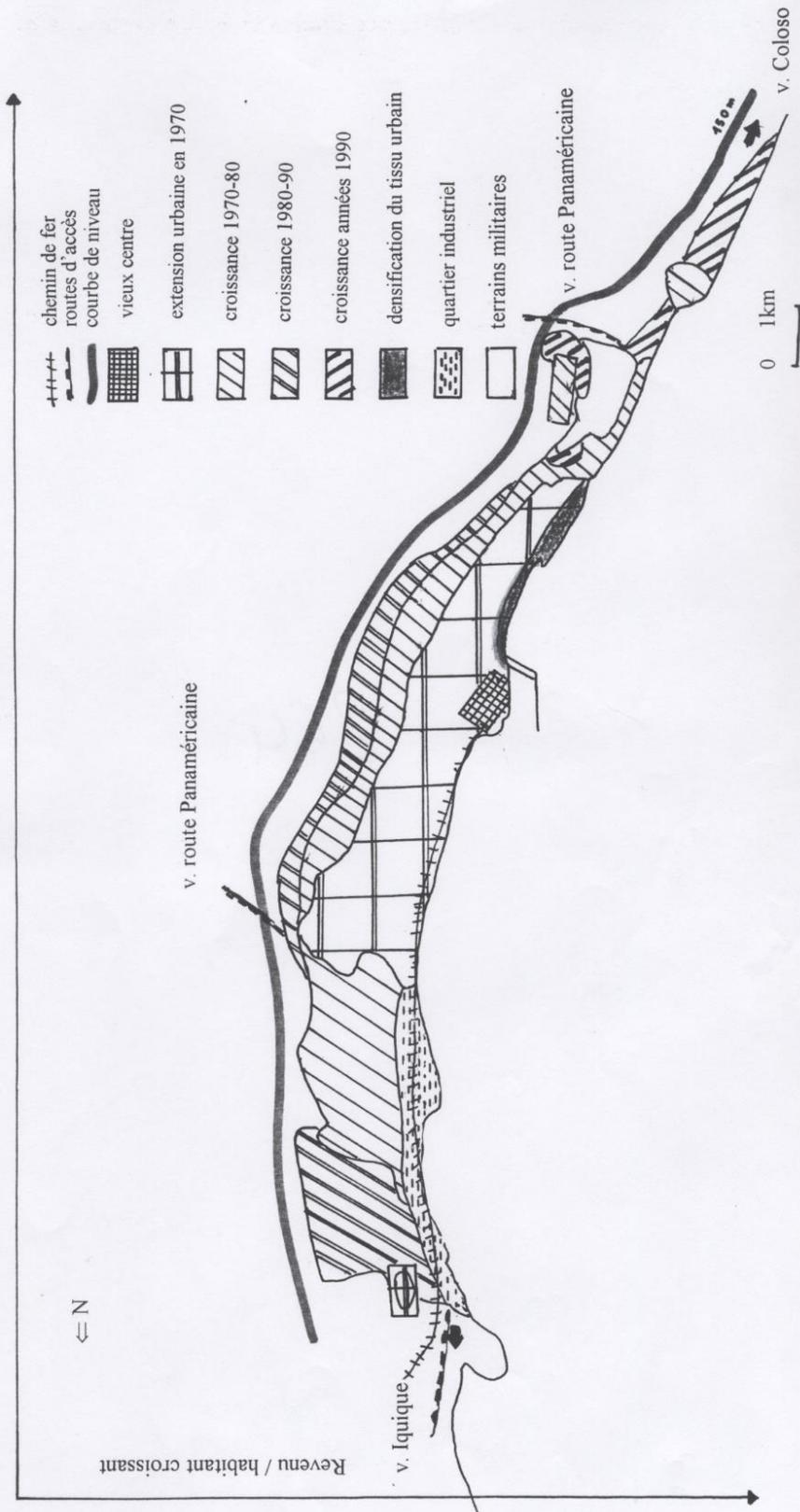
Photo n°17

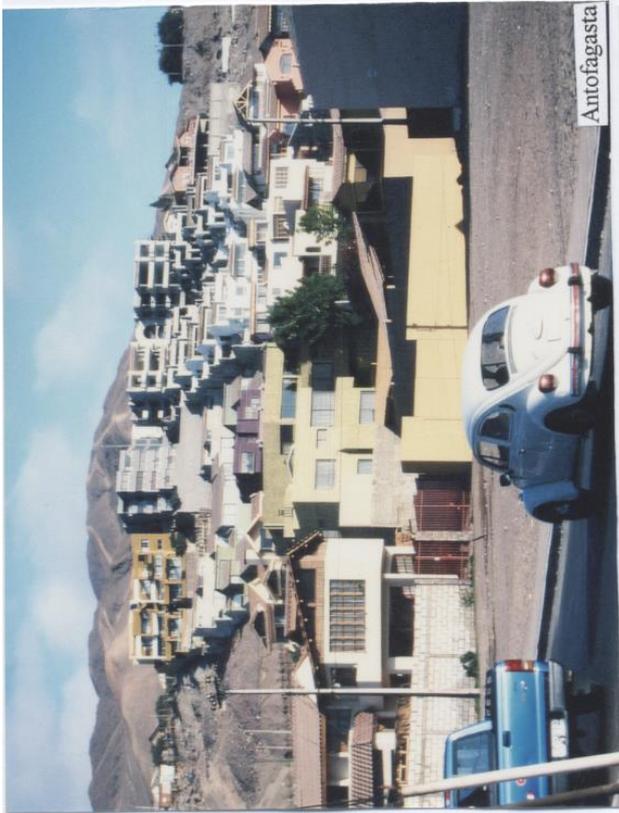


Carte n°30 :

### Croissance d'Antofagasta

Revenu / habitant croissant





Antofagasta

Photos n°18-19 : Les nouveaux quartiers sud construits par les grandes mines



## L'impact des grandes mines sur les villes

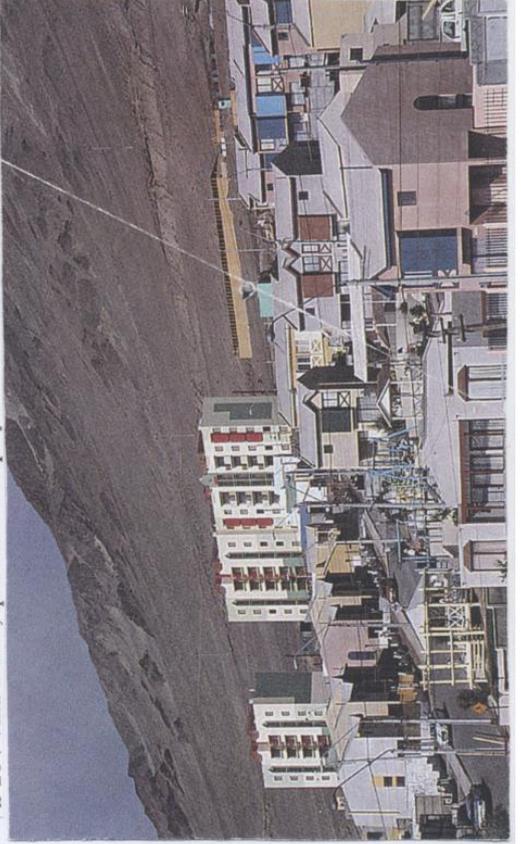
La différenciation sociale opérée par les mines

n°20 : Les villas des cadres de la mine de Zaldívar, Antofagasta

n°21 : Villa Imilac, quartier des employés de La Escondida (photo Escondida 1993b)



Iquique



localisées au nord-est de la ville, dans un souci affirmé d'homogénéisation sociale. Dans son ensemble<sup>145</sup>, ce programme a constitué un investissement de 21 millions de dollars pour bâtir 38 000m<sup>2</sup> entre 1988 et 1994 (des extensions étaient prévues, le budget initial s'élevant à 35 millions). En 1994, 623 travailleurs, soit plus d'un sur deux, en avaient bénéficié.

A Iquique, la marque urbaine des nouveaux grands projets miniers est identique : la ville progresse vers le sud, jusqu'à l'extrémité méridionale de la terrasse. Le programme immobilier de la compagnie *Quebrada Blanca* insiste notamment sur la différence entre les quarante maisons de cadres reflétant par leur superficie une stricte hiérarchie (vingt de 100m<sup>2</sup>, douze de 120m<sup>2</sup>, huit de 140m<sup>2</sup>), et deux cents habitations pour les travailleurs (vingt de 84m<sup>2</sup>, 180 de 60m<sup>2</sup>), tout comme celui de *Cerro Colorado* qui prévoyait cent quatre-vingt maisons de 53 à 120 m<sup>2</sup>, livrées grâce à des montages financiers adaptés.

Par la localisation dans la ville de leurs travailleurs en fonction d'une stricte échelle des salaires, les mines ont donc contribué à creuser la ségrégation existante, renforçant également le niveau d'équipement des différents quartiers. Dans les quartiers sud, aisés, des écoles privées destinées à la scolarisation des enfants de cadres se sont créées, la compagnie y multipliant par ailleurs les équipements de loisirs bien plus que dans les quartiers nord. Toutefois, les effets de ces implantations intra-urbaines ne se réduisent pas à ces programmes de logement destinés aux employés des nouvelles mines : elles ont modifié les dynamiques urbaines dans leur ensemble. Si leurs conséquences ont eu un impact bénéfique sur le marché local du travail et la progression des commerces, les services publics souffrent d'une congestion qui conduit à leur détérioration, laquelle se traduit par la progression de l'offre privée... Dans ces conditions, les conditions de vie des plus défavorisés se dégradent, rendant notamment l'arrivée en ville des derniers migrants très difficile du point de vue de l'accès au logement, aux infrastructures et services de base.

Les investissements étrangers qui ont favorisé le *Norte Grande* dans son ensemble par rapport au reste du pays ont donc un impact local important, au-delà de la part des sommes injectées dans les projets miniers qui reviennent à leurs régions d'accueil. Le montant des sommes en jeu, ainsi que le discours de certaines mines sur le sujet, donne à penser qu'il est très important. L'évolution historique des formes d'occupation de l'espace autour des mines elles-mêmes, qui se traduit par la perte de campements de nature urbaine, semble montrer au contraire que les mines ne sont plus un acteur spatial important dans le *Norte Grande*. La concentration des hommes et des services dans les villes côtières pose des problèmes qui devraient reposer en définitive sur les pouvoirs publics. En l'absence de moyens pour réguler cette croissance, les évolutions sont laissées au libre cours du marché, et dans ce contexte, leur pouvoir économique donne aux choix des grandes compagnies minières un écho important. C'est donc de façon indirecte que s'exprime le pouvoir territorial des investissements étrangers. La croissance urbaine fait apparaître de façon très nette le primat de la valeur marchande du territoire dans ce contexte

---

<sup>145</sup> 74 maisons à Jardines del Sur, 30 appartements avenue Grecia, 362 maisons dans Villa Imilac, 157 maisons et appartements dans Villa Los Salares.

néolibéral ; cette logique se prolonge toutefois sur l'ensemble de l'espace régional, des petits villages de l'intérieur au littoral, laissant finalement peu d'espaces en suspens.

## **Chapitre 7- Le primat de la valeur marchande du territoire en contexte néolibéral**

De façon plus générale, on peut dire que les impacts du néolibéralisme dans le *Norte Grande* se traduisent par la généralisation d'un changement de statut du territoire. La valeur marchande effacerait toute perception antérieure de l'espace. Ce processus seul permet d'expliquer le creusement des écarts entre l'intérieur et les villes côtières, tout comme l'accroissement de la ségrégation urbaine. Ce serait une des conséquences directes de l'ouverture des Régions chiliennes aux forces du marché ; et son intensité proviendrait du lien direct avec le corpus législatif qui a établi les règles de la dérégulation. Nous avons vu combien le Code minier (*Código de minería*) promulgué en 1982 et les mesures adjacentes avaient contribué à stimuler les investissements étrangers à l'origine du boum minier contemporain. Une nouvelle législation sur l'eau promulguée en 1981 a eu des effets d'une intensité comparable sur l'espace chilien, tout particulièrement dans les confins arides du *Norte Grande*. Et dans les villes mêmes, des politiques d'utilisation du sol très libérales ont permis la traduction rapide dans la morphologie urbaine des recompositions sociales observées.

### **7.A- Une croissance urbaine fondée sur la ségrégation**

#### **7.A.a- Une utilisation du sol régulée par le marché : l'absence de politiques urbaines**

Qui veut prendre l'ampleur de la croissance urbaine accélérée de ces dernières années peut monter sur le versant de la cordillère de la Côte qui surplombe les villes d'Antofagasta et d'Iquique pour en voir à ses pieds une vue aérienne. A Arica, le *Morro*, promontoire qui marque l'extrémité septentrionale de cette chaîne et lieu de mémoire de la guerre du Pacifique, joue ce même rôle. Dans cette ascension, le visiteur fait d'abord l'expérience du fort gradient social déjà signalé, ainsi que celle de la disparition progressive des réseaux de distribution : hormis les voies de communication structurantes de l'agglomération, préexistantes à ces quartiers, telle la *Circumvalación Norte* de Antofagasta, les éléments de voirie sont absents, la distribution de l'eau pas toujours assurée et les raccords pirates aux lignes électriques sont en hausse. Cette montée vers le *Cerro* correspond à un transect des vagues de migrations : les derniers arrivés n'ont pas pu descendre, avec toutefois une différence notable entre les taudis d'Antofagasta et l'aménagement de *Alto Hospicio* à Iquique - qui a repoussé l'habitat précaire au sud de la route d'accès principal à la ville, la zone d'*Alto Molle*. Cette extension a aussi impliqué l'insertion dans le tissu urbain des dernières parcelles agricoles, mais surtout celle des quartiers industriels projetés dans les années 1960 en périphérie, ainsi que celle d'équipements polluants comme la décharge d'Antofagasta.

L'altitude permet alors de prendre conscience de l'ampleur de ces villes du désert qui remplissent aujourd'hui leurs terrasses, et la limite entre la ville pré-libérale et celle des années d'ouverture économique apparaît d'une lisibilité extrême : le quadrillage régulier propre au modèle urbain latino-américain s'interrompt brutalement ou change d'échelle. Au-delà de la ville des années 1960, le plan urbain continue de suivre un dessin orthogonal, perturbé certes par les

contraintes du relief, mais on constate l'absence de schéma structurant l'ensemble (voir photo d'Antofagasta n°17 p.263). Arica présente à ce titre une exception notable, car c'est la seule ville du *Norte Grande* qui ait bénéficié d'une réelle vision urbaine héritée de la planification de la JAA, ce qui lui a permis de mieux affronter la croissance... D'autant que celle-ci a été limitée par le déclin industriel de la ville. A la différence d'Iquique et d'Antofagasta, Arica s'étend sur une plaine ouverte, et la seule limitation actuelle à une expansion plus marquée est son approvisionnement en eau, loin d'être résolu. L'eau y est puisée dans une nappe phréatique en cours d'épuisement à la différence des autres villes du *Norte Grande* où l'eau potable est désormais acheminée par de nouvelles canalisations d'eau depuis la cordillère. Ces dernières ont été construites pendant les années néolibérales, et la situation économique stagnante d'Arica à cette période y explique sans doute l'absence d'initiatives dans ce domaine (plutôt que le conflit écologique décrit ci-dessous qui concerne surtout les besoins en eau de l'agriculture).

Les avantages d'Arica découlent des acquis de la période antérieure, durant laquelle la ville fut gérée par la *Junta de Adelanto* : elle organisa la construction des grands équipements (port, hôpital, université, place principale paysagée), tout en organisant un réseau routier infra-urbain bien hiérarchisé en prévoyance du développement à venir. Cette planification (le P.O.S y date de 1971), ainsi que la forme moins longiligne de la ville, expliquent aussi que la ségrégation socio-spatiale y est moins nette que dans les autres agglomérations côtières (voir carte n°32). Cette situation qui provient de la législation d'exception dont Arica bénéficia jusqu'au changement de régime a peu été remise en cause pendant les années néolibérales. Le gradient socio-spatial obéit à une forme plus traditionnelle, rejetant les plus démunis en périphérie ; mais les quartiers de classes moyennes sont beaucoup plus nombreux. Les quartiers aisés traditionnels qui se situaient près du centre, au pied du Morro, s'étendent aujourd'hui au sud en bord de mer, comme à Antofagasta ou Iquique. Ils ont également tendance à s'étendre dans la vallée agricole d'Azapa où les villas huppées gagnent de plus en plus de terres agricoles. Un promoteur de Santiago a même réussi à y construire une petite résidence collective. L'augmentation de la valeur du foncier y a progressivement raison de terres dont les rendements agricoles sont pourtant bons, et qui sont surtout très rares dans cette région désertique.

Les autres villes du *Norte Grande* au contraire, ont connu alors des rythmes de croissance accélérés, et surtout depuis la fin des années 1980. L'expansion y est empreinte d'une vision très libérale de la politique urbaine où le sol n'est pas considéré comme un bien rare, sa consommation devant donc être la plus libre possible, ce que traduisent les *planes reguladores* (l'équivalent de nos P.O.S) d'Iquique ou d'Antofagasta qui datent de la fin des années 1970 ou du début de la décennie suivante. La présence de ces documents officiels très permissifs dissimule de fait l'absence généralisée de planification : sur ces plans ne figure pas de limite à proprement parler du périmètre urbain -celle qui marque l'extension des réseaux de distribution et d'évacuation-, ni d'indications précises sur la densité du bâti. Aucune structuration de la voirie n'est réellement possible dans la mesure où toute expropriation -même compensée- est rendue impossible par la priorité donnée au respect de la propriété privée. La crise du début des années 1980 amènera à la

reformulation au niveau national d'une nouvelle politique (*Política de desarrollo urbano* édictée en 1986), qui reviendra sur ces principes, mais elle sera peu suivie d'effets dans les Régions dynamiques du Nord où les plans d'occupation des sols n'ont pas été modifiés à cette occasion.

L'expansion rapide de ces villes (dont la superficie a doublé ou plus depuis 1975) est liée au jeu de deux acteurs, le secteur privé de la construction et l'armée, propriétaire foncier déterminant, alors que l'exiguïté des terrasses marines sur lesquelles les pôles côtiers sont construits intensifiait les tensions et faisait grimper les prix. De fait, pendant les premières années de néolibéralisme, la seule contrainte réelle au développement urbain a été l'espace occupé par les militaires. L'emprise foncière de l'armée dans le *Norte Grande* est traditionnellement importante du fait de son statut de territoire conquis : il a donc été nationalisé dans son ensemble lors de sa « chilénisation », et l'armée y a choisi ses terrains, portant une attention toute particulière au littoral (sur 8 km au sud d'Iquique, le bord côtier est réservé aux forces aériennes, ce qui a éloigné d'autant l'aéroport de la ville). Elle a été augmentée des réquisitions opérées pendant la dictature : à Iquique des propriétés comme l'ancienne villa de l'intendant, la plus belle propriété de bord de mer, désormais résidence des hauts gradés, et à Antofagasta les vastes terrains de l'Universidad Católica qui étaient alors à l'extrémité méridionale du cordon urbain, et qui constituent aujourd'hui, alors que la ville a continué à s'étendre au-delà, un vide dans le tissu urbain. Ces possessions viennent donc s'ajouter aux bâtiments qui hébergent les régiments (leur présence historique explique leur implantation en centre-ville) ainsi que par un cordon de forts dans la *Pampa*.

La spéculation foncière, qui est née à Antofagasta à l'arrivée de la mine *La Escondida* ou à Iquique avec le succès de la ZOFRI, a donné une autre dimension au problème des propriétés foncières des forces armées, d'autant que deux lois leur ont permis de toucher les bénéfices de ces plus-values immobilières. La première (en 1983) a posé le cadre permettant aux forces armées de vendre leurs terrains tout en destinant le produit de ces ventes à leur budget propre, distinct de celui de l'Etat. Puis la loi votée en 1989 a autorisé le transfert des services sociaux des forces armées chiliennes à des services privés (corporations de droit privé) : cela a permis, suite au transfert des titres de propriété des armées au nom des services sociaux, une privatisation totale des bénéfices, le produit de la vente échappant à toute comptabilité nationale (Oscar Weber, op.cit). Certaines des cessions de terrain du front de mer d'Iquique n'ont pu se réaliser que grâce à ce système, et la vaste zone de l'ancien aéroport restée longtemps à l'état de friche intra-urbaine, est le lieu des dernières transactions immobilières. C'est là que s'est construit en 1997 le plus grand supermarché d'Iquique (chaîne EKONO), et que le premier *mall* de la ville est en projet. Iquique accèderait ainsi au statut envié de ville de province possédant son *mall*, aux côtés de Concepción, deuxième ville du pays (de plus, ce *mall* disposera de certaines des conditions de franchise de la ZOFRI, bien que situé hors enceinte). Plus au sud de la ville, dans la zone dite *Bajo Molle*, les services régionaux du ministère des Biens Nationaux ont cédé des terrains à la marine pour qu'elle se retire du port afin d'y permettre l'expansion des services commerciaux. L'armée a accepté ces terrains, mais loin d'y déménager, elle les a revendus à l'entreprise minière

*Doña Inés de Collahuasi* (le plus gros projet minier du pays en cette fin de siècle) afin qu'elle y construise les maisons de ses employés (Daniel Ramirez)<sup>146</sup>.

L'importante croissance des villes du *Norte Grande* repose donc sur une vision marchande du sol dans un contexte d'expansion économique. Elle s'est ainsi traduit par le doublement des superficies construites, mais également par une évolution qualitative du bâti : celui-ci s'est beaucoup densifié, ce qui est d'autant plus remarquable que la ville chilienne est traditionnellement très extensive (au début des années 1980, il n'existait respectivement, à Iquique et Antofagasta, qu'une seule tour). Pas plus que l'accroissement des surfaces, cette élévation en hauteur n'a été contrôlée par des schémas d'urbanisme. Les nouveaux buildings fonctionnent ainsi comme la vitrine urbaine de la réussite des « Régions gagnantes » du *Norte Grande*.

### 7.A.b- Un urbanisme ostentatoire

Comme toutes les villes chiliennes, celles du *Norte Grande* font dos à la mer, dont les séparent les infrastructures portuaires développées en plein centre ville. L'urbanisme contemporain régional, dont la figure emblématique est l'élévation de fronts de mer dans le plus pur style *cancunien*, s'est donc développé à la faveur d'un basculement de centralité lié à la perte d'attraction résidentielle des vieux centres. Ce phénomène a directement suivi la progression économique des différents pôles du *Norte Grande*, aussi c'est la ville d'Iquique, consolidée par le succès précoce de sa zone franche, qui a fait figure de précurseur en la matière, et l'on peut dire aujourd'hui que le front de mer de Cavancha fonctionne comme la vitrine urbaine du modèle néolibéral chilien. Ces cinq dernières années, Antofagasta l'a rattrapée, et depuis septembre 1996, Arica peut enfin se targuer, elle aussi, d'un building à la façade de verre ; son constructeur est un promoteur d'Iquique (Glasinovic) qui a profité des subventions de la loi Arica. Elle dispose également d'une marina à Puerto Chinchorro (1996). L'apparence est la même, mais le complexe touristique d'Arica n'est pas uniquement le fruit de la spéculation de promoteurs : il a été mis en place sur l'initiative d'un organisme de développement qui a urbanisé les terrains avant de les proposer à la vente<sup>147</sup>. L'opération a d'ailleurs été possible du fait de l'héritage de la JAA, qui avait en son temps préempté ces 90 hectares de terrains en bord de mer... Dans une première phase, seuls 25 hectares ont été urbanisés. Le faible taux de remplissage des premiers immeubles et le caractère inachevé de l'opération (voir photos n°29-30) s'opposent aux façades flamboyantes d'Iquique et d'Antofagasta.

Première à surgir de terre, la façade moderne d'Iquique représente aujourd'hui le support de l'image de marque de la ville. Et si tous les Chiliens rêvent de faire un jour leur *shopping* à la ZOFRI, l'image qui leur vient à l'esprit à l'évocation d'Iquique... le décor de la série télévisée de l'été dernier, c'est la plage centrale d'Iquique, long ruban de sable qui s'étend au pied des nouveaux *buildings*,

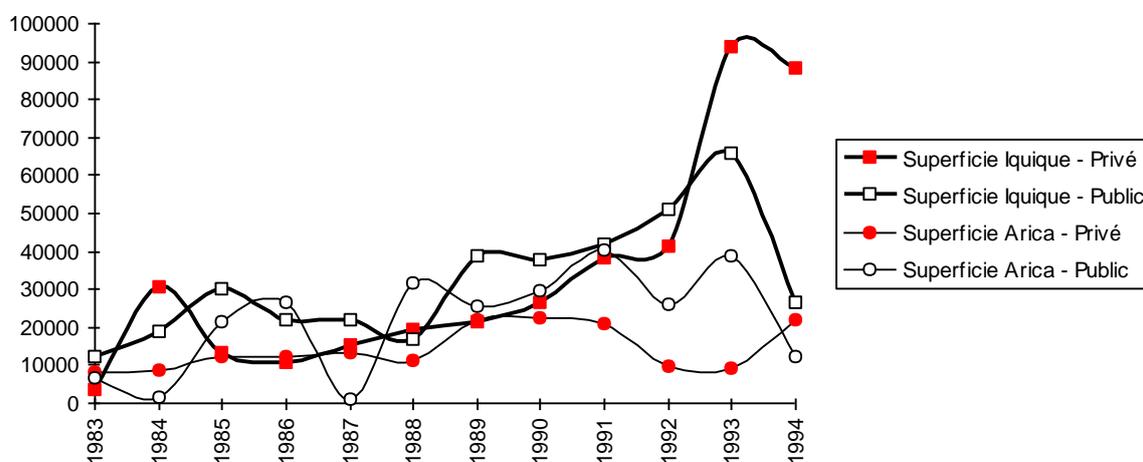
---

<sup>146</sup> SEREMI d'Economie, entretien du 4 décembre 1996.

<sup>147</sup> Le constructeur principal est réputé au Chili : c'est l'initiateur d'un des plus gros complexes touristiques de la IV<sup>ème</sup> Région, « Las Tacas ».

c'est Playa Cavancha. La présence d'un centre historique<sup>148</sup>, fait assez rare au Chili, est oubliée - par les touristes comme par les habitants - au profit d'un front de mer qui rivalise avec ceux de Viña del Mar ou de La Serena, les plus en vogue du Chili. Elle fait la fierté de son maire, Jorge Soria et le bonheur des promoteurs. En effet, initiée à la fin des années 1980, cette façade n'a pas été planifiée : elle était permise par le *plan regulador* libéral de 1980<sup>149</sup>, et celui-ci n'a pas été modifié depuis, faute de concertation entre les acteurs... Le président de la Chambre chilienne de la construction déclarait récemment que « *Iquique est un exemple pour le Chili dans ce qui touche à l'urbanisme* »<sup>150</sup>. Il voulait sans doute dire par-là que le meilleur développement urbain ne peut être que privé et les graphiques ci-dessous montrent

**Comparaison des surfaces construites, secteur public / secteur privé dans les communes d'Arica et d'Iquique (en m<sup>2</sup>)**

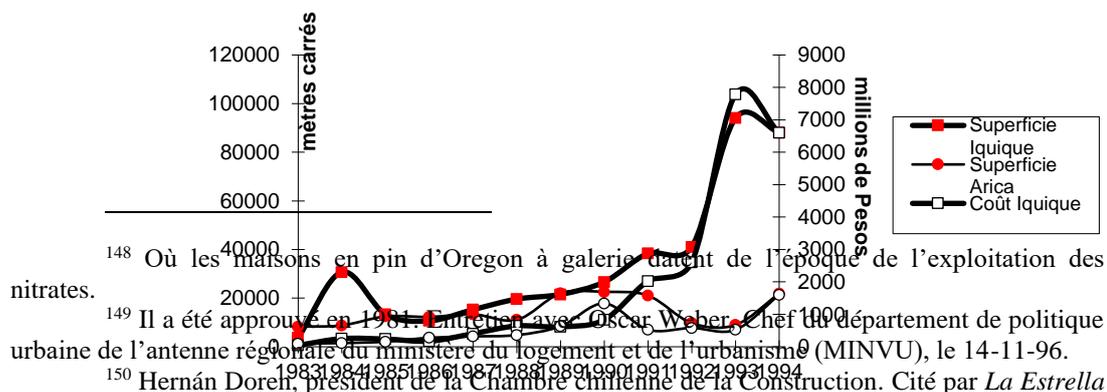


combien la réalité iquiquénienne s'approche de ses rêves !

**Figure n° 26 :**

Sur ces graphiques, le pic de 1992-93 à Iquique correspond à l'arrivée des grandes mines de Cerro Colorado et Quebrada Blanca, premier méga-projet de la Région de Tarapacá.

**Figure n°27 : Evolution du secteur de la construction privée dans les communes d'Arica et d'Iquique - Région de Tarapaca**



<sup>148</sup> Où les maisons en pin d'Oregon à galerie datent de l'époque de l'exploitation des nitrates.

<sup>149</sup> Il a été approuvé en 1981. Entretien avec Oscar Weber, Chef du département de politique urbaine de l'antenne régionale du ministère du logement et de l'urbanisme (MINVU), le 14-11-96.

<sup>150</sup> Hernán Dorell, président de la Chambre chilienne de la Construction. Cité par *La Estrella de Iquique*, 14 novembre 1996

Le noyau original d'Iquique est construit autour du port, au nord de la baie, à l'endroit le plus abrité du fait de la présence d'une petite île aujourd'hui reliée artificiellement au rivage. La place d'armes est construite à quelques pâtés de maisons du bord de mer. C'est grâce à la vision du maire de la ville (père de l'actuel) dans les années 1960, qui souhaitait sauver Iquique de la crise en la transformant en centre touristique, qu'Iquique peut aujourd'hui mettre en valeur ses plages. En effet, les entrepôts de l'époque des nitrates sont détruits, et on a construit la première *Hôtellerie* dans la péninsule de Cavancha, avec un casino à côté. Le même homme persuade son ami Salvador Allende de construire un nouvel aéroport à Iquique, à un moment où les avions de LAN ne voulaient plus y faire escale, faute de passagers. L'aéroport international Salvador Allende est livré en 1972, à 40 km au sud de la ville. Jusqu'alors, pour aller à la plage de Cavancha, il fallait traverser les pistes de l'aéroport en courant ou bien faire un long détour (les enfants n'hésitaient pas...). Cet aéroport marquait la limite de l'expansion urbaine à l'aube des années 1970. Au-delà s'étendait le Cerro Dragón, dune énorme et terrain d'aventures enfantines et amoureuses. Iquique aborde donc l'ère de la ZOFRI libérée de cette contrainte à son expansion urbaine. Il reste néanmoins que les terrains de l'aéroport appartiennent à l'armée, qui seule pourra décider de leur sort. Quant à la dune, elle est devenue terrain constructible par la magie d'un fin revêtement d'asphalte et de quelques travaux de terrassement... le premier à y avoir pensé, un architecte qui avait acheté ces terrains pour un peso symbolique, est aujourd'hui propriétaire d'une fortune immobilière représentée par des gros hôtels du front de mer.

Cavancha, bien plus qu'un front de mer, fonctionne donc comme une vitrine urbaine, urbanisme de façade néanmoins significatif des évolutions de la ville que nous avons évoquées, telle la restriction des services publics. Autre symbole : l'entrée aux spectacles donnés au théâtre municipal (bel édifice construit pendant l'époque prospère de l'extraction du salpêtre), était traditionnellement gratuite dans une ville de gauche où il était bon de favoriser l'accès populaire à la culture. Aujourd'hui, quand les productions ne sont plus sponsorisées par la ZOFRI ou les grandes entreprises minières qui viennent s'installer dans l'intérieur d'Iquique, il faut désormais payer sa place.

L'évolution comparable d'Antofagasta dans les années 1990 coïncide de fait avec la mise en route des méga-projets miniers. Elle généralise l'expérience d'Iquique tout en confirmant une évolution commune du *Norte Grande*. Malgré le caractère ostentatoire de ces réalisations, on ne peut tout à fait comparer la croissance des villes du *Norte Grande* avec le développement des fronts de mer touristiques comme celui de La Serena, dans la mesure où les nouvelles constructions d'Iquique ou d'Antofagasta sont véritablement occupées toute l'année. Cela permet dans une certaine mesure d'éloigner la présomption de recyclage d'argent de la drogue, du moins dans les mêmes proportions qu'à Santiago par exemple, sachant que la législation chilienne sur les mouvements d'argent liquide

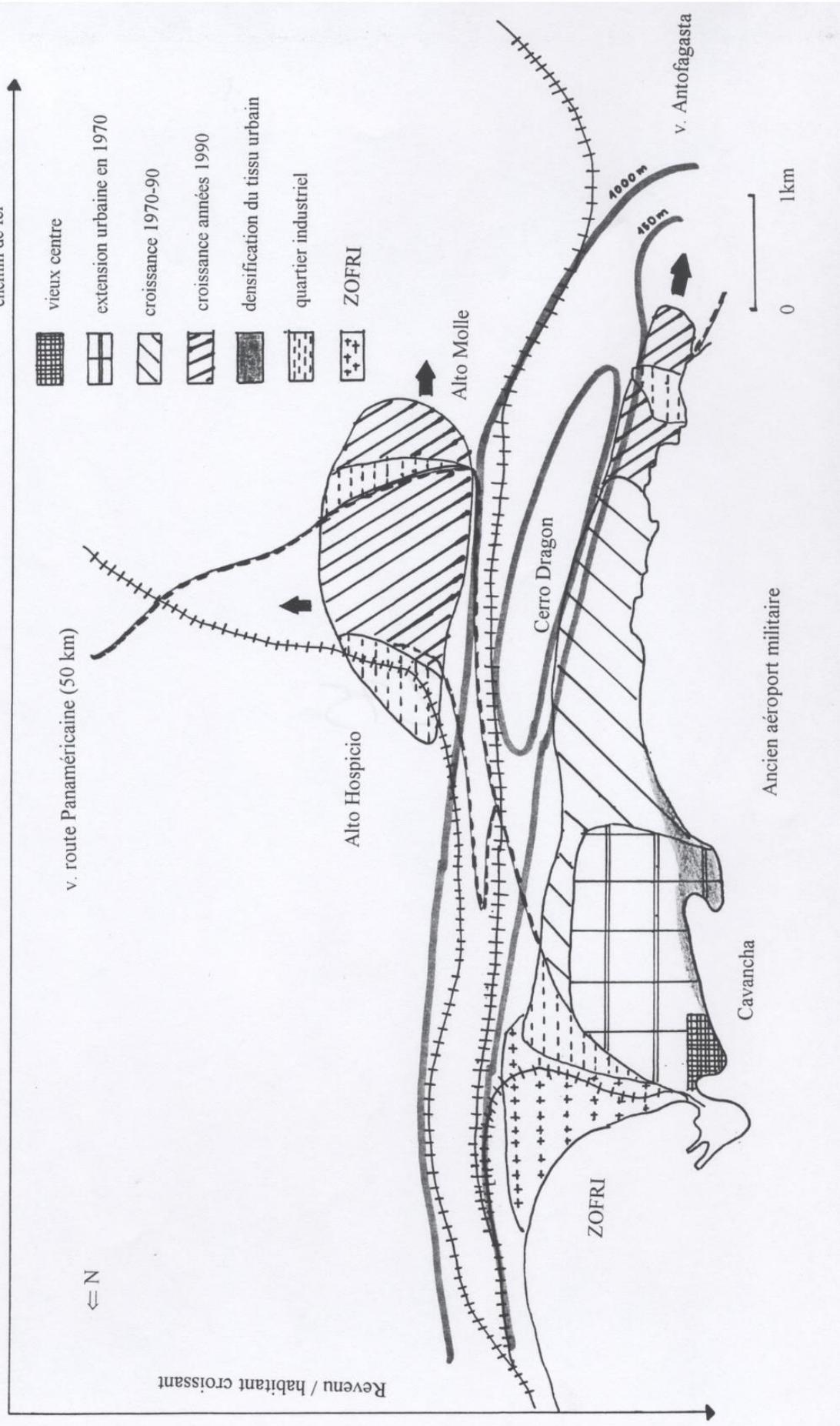
est assez permissive. Seule la marina de Puerto Chinchorro à Arica rencontre des problèmes de remplissage, mais ce projet tient plus de l'urbanisme volontaire que de l'adaptation à la demande du marché. Ailleurs, la progression de l'offre et de la demande de logements laisse présager d'une poursuite du boum immobilier : à Iquique, après la construction de grands hôtels de prestige, l'édification d'immeubles (toujours très élevés) d'habitation de standing légèrement inférieur se poursuit, alors qu'à Antofagasta, la dynamique a gagné, en plus du phénomène d'extension du front de mer, les quartiers de classe moyenne (situés au sud, mais à proximité immédiate du centre) qui se densifient par le remplacement des maisons individuelles par de petits immeubles. La libération totale du front de mer par le projet de création d'un nouveau port au nord de la ville, à Mejillones, laisse même entrevoir des perspectives -assez mégalomanes- de remodelisation totale d'Antofagasta, qui deviendrait alors la première ville chilienne à vivre des mutations architecturales comparables à celle des métropoles industrialo-portuaires des Etats-Unis.

Ces projets grandioses des agglomérations côtières du *Norte Grande* représentent-ils la réussite économique du modèle néolibéral dans les deux premières Régions ? Ils illustrent certes le décollage des PIB régionaux du fait de l'implantation de méga-projets miniers et d'une zone franche qui fonctionne bien, mais ils matérialisent aussi la rupture totale de ces métropoles d'avec le reste de l'espace régional. De plus, ces croissances urbaines se traduisent par une augmentation importante de la consommation d'eau de la côte : celle-ci fait des villes autant que les mines des concurrents directs des communautés indigènes dans l'utilisation de la ressource hydrique. Elles participent ainsi à la désertification de l'intérieur des Régions du *Norte Grande*.

Carte n°31 :

### Croissance d'Iquique

Revenu / habitant croissant

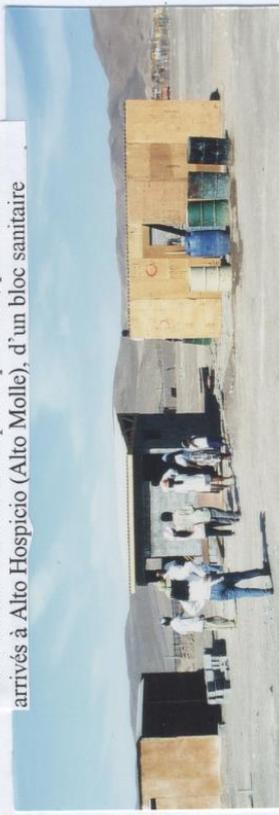


## La croissance urbaine plus ou moins maîtrisée

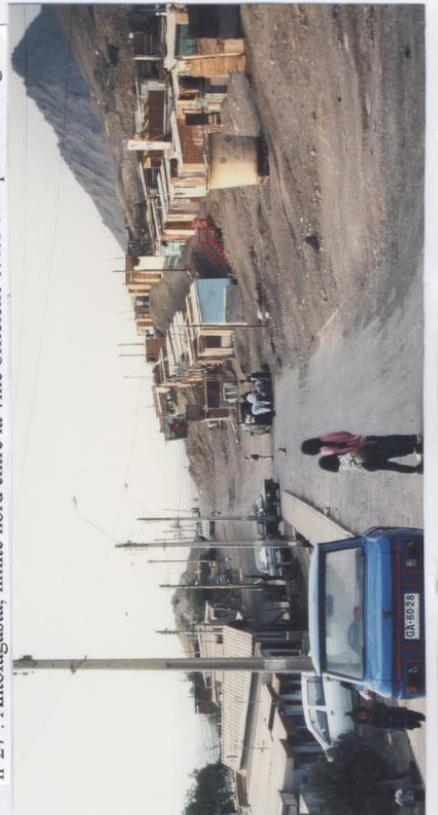
n°25 : Alto Hospicio, Iquique, la ville nouvelle planifiée



n°26 : Construction financée par la province, pour les derniers, arrivés à Alto Hospicio (Alto Molle), d'un bloc sanitaire



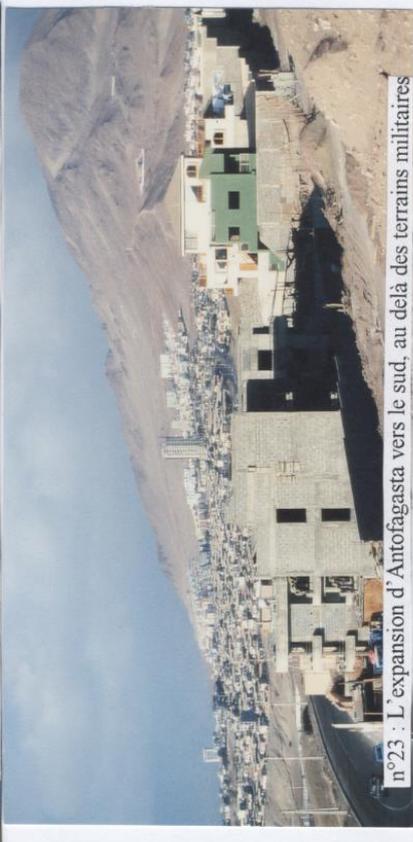
n°27 : Antofagasta, limite nord entre la ville officielle et les occupations illégales



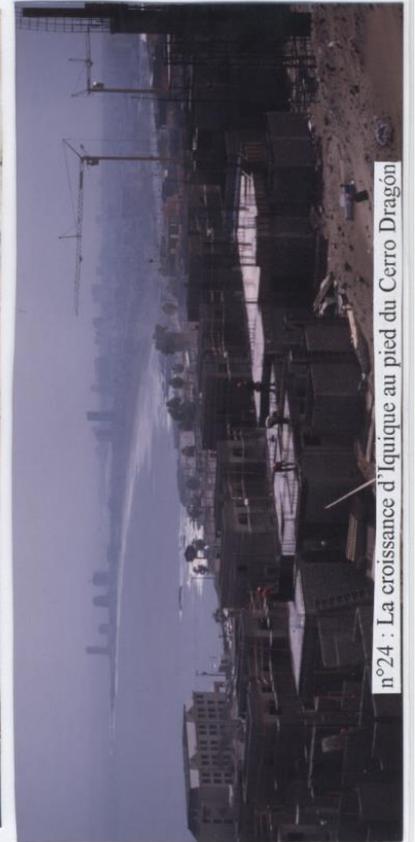
n°22: La densification des quartiers centraux de classe moyenne, Antofagasta

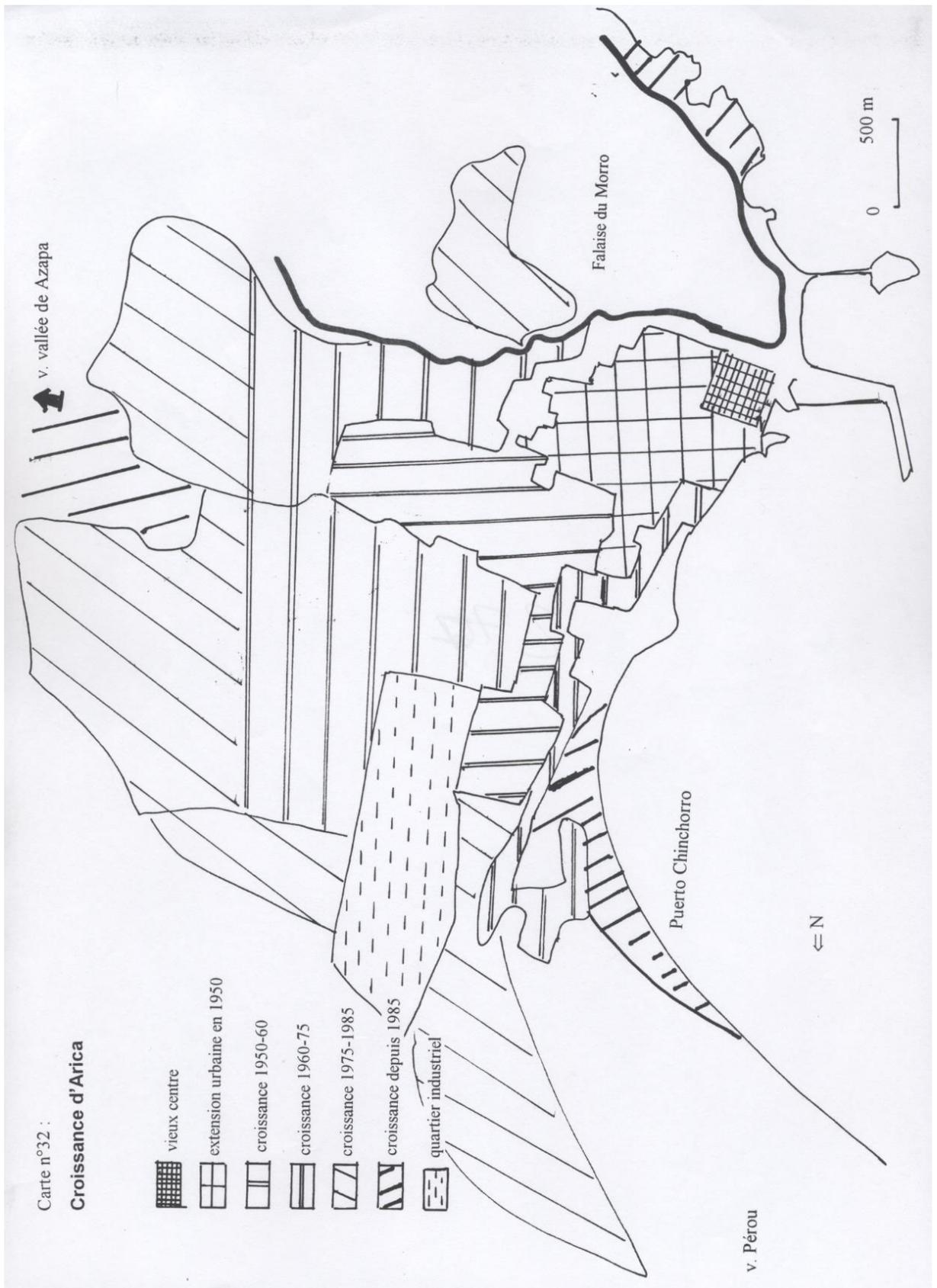


n°23 : L'expansion d'Antofagasta vers le sud, au delà des terrains militaires

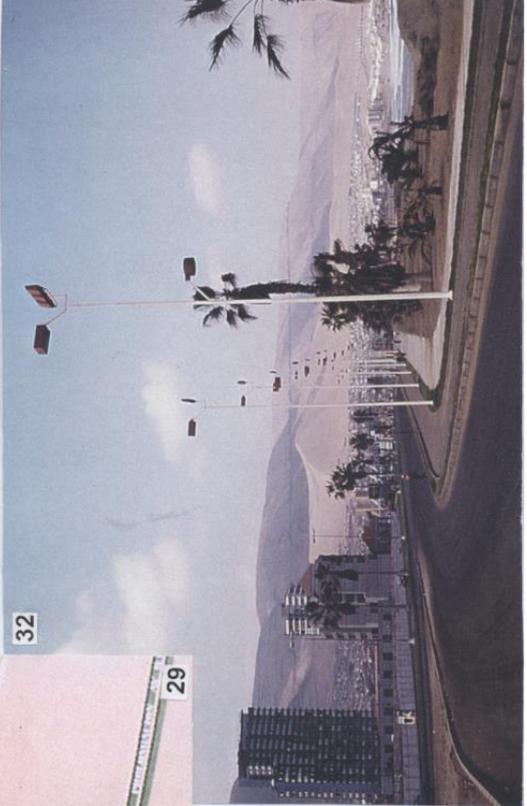
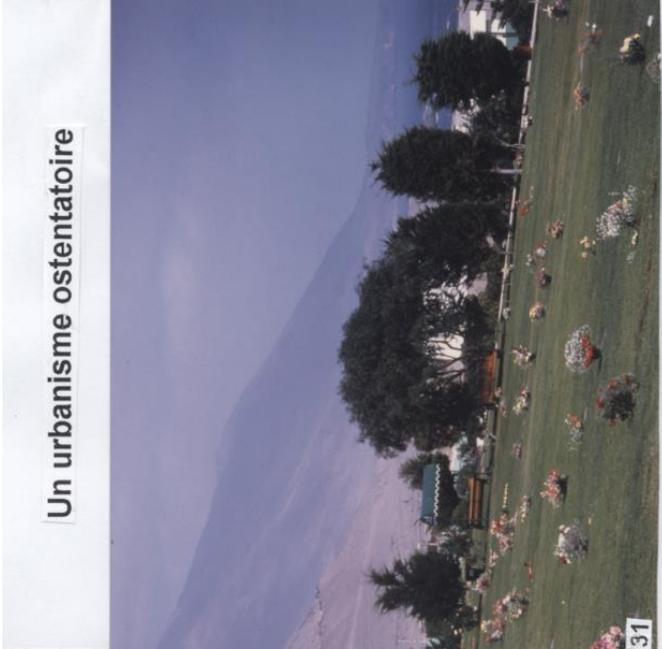
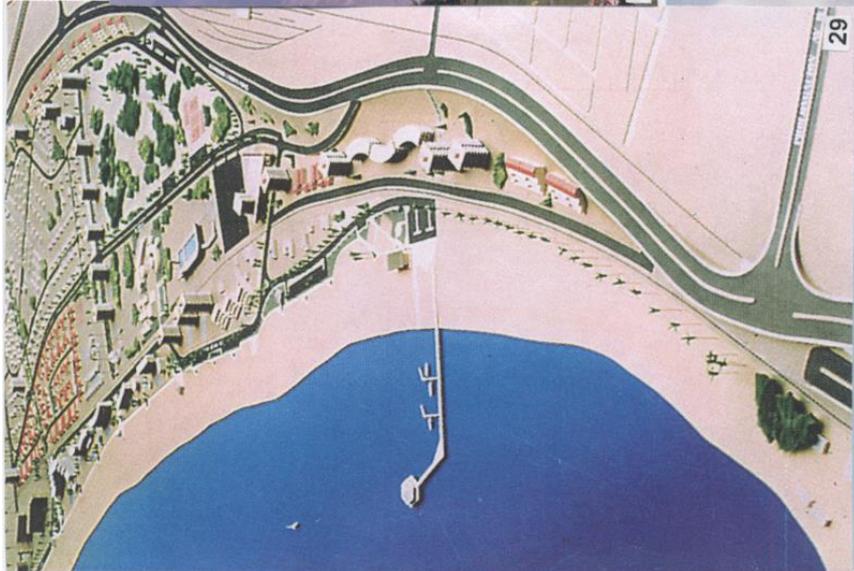
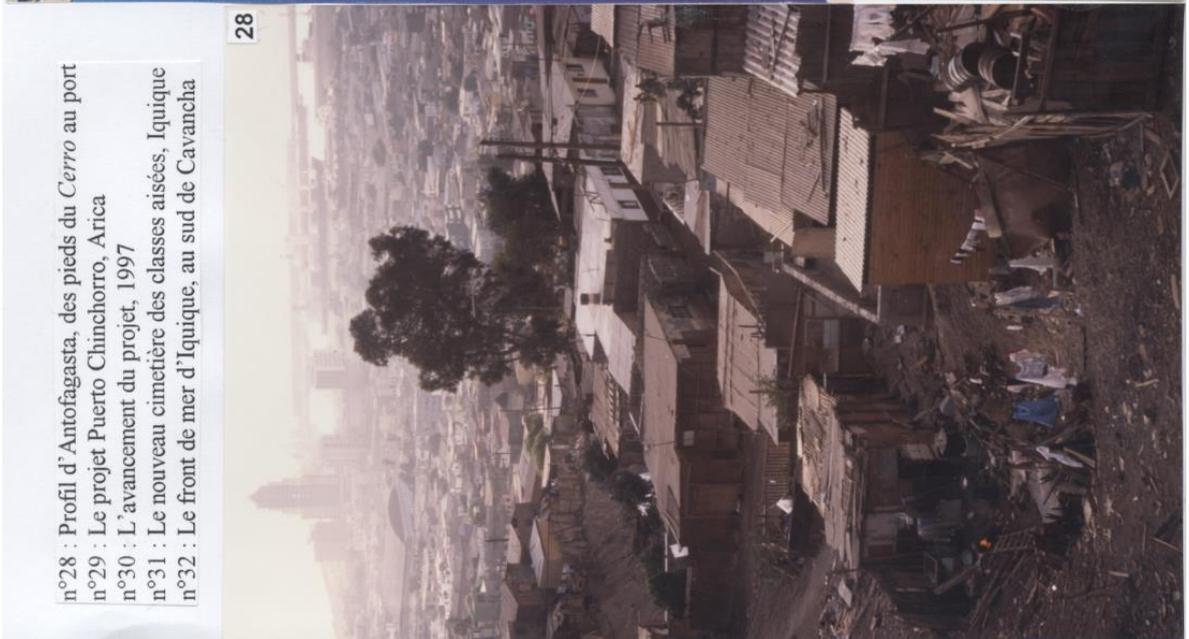


n°24 : La croissance d'Iquique au pied du Cerro Dragón





## Un urbanisme ostentatoire



- n°28 : Profil d'Antofagasta, des pieds du Cerro au port
- n°29 : Le projet Puerto Chinchorro, Arica
- n°30 : L'avancement du projet, 1997
- n°31 : Le nouveau cimetière des classes aisées, Iquique
- n°32 : Le front de mer d'Iquique, au sud de Cavancha

## 7.B- La vente de l'eau et la désertification de l'intérieur

Le statut de l'eau est régi au Chili par une loi organique spécifique, dite *Código de Aguas*, qui régule les usages des eaux de surface comme des ressources souterraines. Dans sa dernière version (1981), ce texte considère la propriété de l'eau comme indépendante de celle de la terre sur laquelle elle se trouve. Toute l'ambiguïté des modes d'usage de l'eau provient du fait que cette ressource ne constitue pas un bien commercial pour l'Etat, qui en cède l'usage au premier utilisateur qui déclare son intention, mais le devient dans les transactions suivantes : l'attribution peut faire alors faire l'objet d'une cession, monnayable cette fois. La loi précédente (1959) liait la propriété de l'eau à celle de la terre tout en réservant la possibilité de l'attribution d'un « droit d'eau » distinct d'une possession immobilière à une application déterminée ; cet accord pouvait être assorti d'une limitation dans le temps, à la façon d'une concession gratuite, comme par exemple l'attribution du droit d'utilisation d'un débit donné d'une rivière pour une usine hydroélectrique. Le code libéral de 1981 a radicalisé ce procédé, avec des conséquences d'autant plus importantes quand l'eau est rare, ce qui est le cas de la moitié nord du Chili, et tout particulièrement du désert d'Atacama.

L'eau est désormais un bien marchand dont le bénéfice de l'utilisation est accordé au premier qui pose sa demande. Le Décret ayant force de loi (DFL 1.22 du 29 octobre 1981) appelé *Código de Aguas* a rendu obligatoire la déclaration des droits sur l'eau à la Direction Générale des Eaux (la DGA, dépendant du ministère des Travaux publics ou MOP), séparant ainsi définitivement la propriété de la terre de celle de l'eau. Cette conception de la ressource repose sur le fait qu'elle est considérée comme un bien renouvelable, ce qui est loin d'être évident, dans la mesure où dans le Nord, les nappes sont en partie fossiles. De nombreux conflits ont éclaté quand les bénéficiaires traditionnels des écoulements de surface et des pâturages d'altitude, dont l'épaisseur dépend de celle des nappes sous-jacentes, les agriculteurs et pasteurs andins, n'ont pas effectué ces démarches de déclaration de *leurs* eaux ou bien quand, une fois certains de l'établissement de leurs droits, ils ont eu la tentation de les vendre.

Ces dispositions du *Código de Aguas* sont encore aggravées par certains volets du dernier code des mines (1983) qui donnent la priorité de l'utilisation de l'eau à l'exploitant minier : l'article 110 précise que l'attribution d'une concession minière s'accompagne d'une priorité dans l'utilisation des eaux situées dans le périmètre de cette concession. Cette procédure présente pour les communautés indigènes le handicap de la confidentialité : selon la procédure normale, les sollicitudes de droits d'eau sont soumises à publication publique officielle afin de pouvoir être contestées dans le cas d'une revendication double, or les demandes de concessions minières ne sont-elles soumises qu'à publication dans le Bulletin Officiel Minier, de circulation réservée, et échappent ainsi à la vigilance des indigènes. On observe ainsi des demandes de concessions minières sur des terrains où la faible probabilité de découverte de gisements est connue de tous, comme celle posée par la SOQUIMICH en août 1988 sur un segment de quarante kilomètres sur le cours de la rivière qui alimente le salar de Huasco (B. Mamani et J. Vilca, 1989 : 58)...

### **7.B.a- La position ambiguë des communautés indigènes dans la lutte face aux mines et aux villes**

Face à ces nouvelles conditions légales, les populations qui vivent dans les villages de la pré-cordillère et l'altiplano se sont trouvées dans une position de défense difficile à tenir, qui équivalait souvent à une impasse. Les communautés indigènes ont en effet rencontré beaucoup de difficultés à déclarer les eaux dont elles avaient un usage ancestral. Elles se sont crues à l'abri du fait d'un premier texte (le DL 2.603 du 23 avril 1979) qui précisait dans son article 7 que le propriétaire d'un terrain où passait l'eau ou bien celui qui l'utilisait à la date de la parution de la loi, en était présumé propriétaire. Mais il s'est vite avéré très difficile de prouver cet usage, ainsi que les quantités utilisées. Dans la course à l'attribution des maigres ressources hydriques d'une zone désertique, les communautés indigènes se sont trouvées dépourvues face aux grandes compagnies minières et à la pression des entreprises de distribution de l'eau pour l'approvisionnement urbain. Elles manquaient de savoir-faire pour bien monter leurs dossiers ainsi que de moyens pour faire appel de décisions estimées injustes devant le tribunal (qui a souvent tranché les conflits en leur défaveur...). Mais elles ont surtout souffert de l'impossibilité d'inscription communautaire de leurs droits car la loi ne reconnaît que les groupes de droit privé ou ayant une personnalité juridique, s'opposant ainsi radicalement à leur usage traditionnel de l'eau qui est gérée à l'échelle de la communauté (attribution de « tours » horaires d'utilisation de l'eau dans les villages).

Aux contraintes de déclaration des droits s'est en effet ajoutée l'impossibilité d'effectuer cette démarche de façon collective. Celle-ci découlait du Code Indigène promulgué sous la dictature visant à rendre toute propriété collective impossible : cette mesure est plus connue par ses effets dans le monde Mapuche du sud du Chili où elle a permis la vente des terres collectives pour l'exploitation sylvicole. Dans le Nord, cette mesure a donc eu le même type d'effets pervers sur la vente de l'eau. Interdisant d'effectuer cette démarche de façon collective, alors que c'est justement ainsi que cette ressource est gérée, elle a encouragé la dissolution de la solidarité des communautés indigènes. Dans un contexte d'exode rural dont nous étudierons plus loin les modalités, la vente de droits sur l'eau à titre personnel s'est multipliée, les prix de vente attractifs (plus d'un million de pesos le litre par seconde) faisant plus facilement céder des personnes vivant désormais en ville de ressources autres qu'agricoles. De telles cessions à titre personnel mettent ensuite la survie de la communauté agricole en péril dans les villages de la pré-cordillère où l'activité principale est une agriculture de terrasses fonctionnant sur des systèmes d'irrigation collectifs. A priori, ce pouvait être moins dangereux de céder l'eau des pâturages humides d'altitude (ou *vegas*) telles ceux de Turi dont l'eau fut concédée dans les années 1980 à CODELCO<sup>151</sup>, on ne se rendit compte que trop tard que cela bouleversait tout l'écosystème et mettait en péril toutes les pratiques d'élevage de l'altiplano.

Le procédé de détournement des eaux de leur usage initial s'est intensifié avec le boum minier du fait de la hausse des besoins et de la législation sur l'eau et

---

<sup>151</sup> Carlos Aldunate, 1985, « Desecación de las vegas de Turi », in *Chungara* n°14, septembre 1985.

les mines plaçant les indigènes dans une situation inégale par rapport aux compagnies minières. Or à l'heure actuelle, tous les écoulements de surface connus du *Norte Grande* ont fait l'objet d'une déclaration de propriété officielle, et les ressources nécessaires à de nouveaux projets miniers doivent donc être trouvées dans les nappes. Mais les eaux souterraines, à proximité des *salars*, sont souvent saumâtres, et impropres à la consommation humaine sans traitement préalable : la valeur des eaux courantes est donc très élevée. Et les rapports de force entre les communautés indigènes et les compagnies minières sont biaisés, car ces dernières sont prêtes à acheter très cher tous droits sur l'eau déjà constitués

Des cas de résistance organisée existent mais semblent faire exception, telle la réussite exemplaire de la communauté de Lirima qui a été la première organisation indigène à gagner un procès contre une compagnie minière. En 1978, avait eu lieu une étude de géologues japonais près de Lirima, dont les résultats encourageants avaient abouti à la formation de la compagnie *Conocco Chile Inc.* en 1981. Présument du nouveau code sur l'eau que toute eau non inscrite est propriété d'Etat et donc peut être réclamée, ils sollicitèrent pour des activités minières projetées à Parca les droits sur les cours d'eau Lirima, Piga et Huantija (soient 500 l/s au total). Les Liriméniens apprirent heureusement l'existence de ce projet à temps et purent organiser la riposte, lançant une procédure qui allait durer plusieurs années. Avec l'appui de l'Eglise catholique d'Iquique, ils réussirent à fédérer l'organisation de toutes les communautés de la *quebrada* de Coscaya autour de la défense de cette cause commune, et formèrent en 1981 un organisme à personnalité juridique à cette fin, la COTALI (composé de 816 bénéficiaires). Après un âpre combat mené avec le soutien d'une partie de la presse, le recours à la télévision, y compris hors du pays, ils remportèrent la cause en 1985 et purent inscrire au registre national 552,07 l/s en leur nom (Olivares, 1989, cité par J. Van Kessel, 1990 : 29) mais la toute puissante compagnie *Cerro Colorado* réussit quand même à s'approprier une partie de « leur » eau.

Tout recours officiel était difficile d'accès à ces communautés dans la mesure où la revendication de leurs droits se heurtait à la conception générale du développement. Le discours le plus répandu continue en effet à faire valoir qu'à volume d'eau égal, le profit retiré par la communauté régionale est supérieur si cette eau est utilisée dans l'exploitation d'une mine ou distribuée dans les villes de la côte, au lieu de l'utilisation extensive qui en est faite dans les villages. Or dans ce milieu aride, l'irrigation traditionnelle des communautés paysannes se fait par inondation, seul moyen traditionnel d'éviter la salinisation de la terre (par la précipitation des sels et la formation d'une carapace asphyxiante à une trentaine de centimètres de la surface) : elle nécessite donc des quantités importantes d'eau (2 à 2,5 l/s/ha dont plus de 50% sont perdus à la suite du procédé)<sup>152</sup>. Dans la mesure où les techniques modernes d'irrigation au goutte-à-goutte permettent d'obtenir un effet équivalent, d'aucuns prônent donc la généralisation de tels modes d'irrigation dans les villages afin de « libérer » des volumes d'eau pour une « meilleure » utilisation. « Dans une visite récente à la province d'El Loa, le SEREMI d'agriculture

---

<sup>152</sup> Consultor Ingeniería y Geotecnia Ltda. (1991). *Análisis y Planificación de los recursos de agua en la II Región de Antofagasta*, cité in De Buen, 1994.

*Alejandro Pizarro Barrio a signalé que bien qu'il existe une position traditionaliste de la gestion des eaux d'irrigation de la part des agriculteurs, les défis contemporains impliquent un changement nécessaire de mentalité [ nous soulignons] » (Editorial du Mercurio de Antofagasta, 19 janvier 1996).*

Le conflit autour des usages de l'eau peut donc s'exprimer dans les termes du heurt de minorités face à l'« intérêt général », au détriment des premières comme en témoigne le règlement du conflit du village de Toconce (dans la II<sup>ème</sup> Région). Il se trouve aujourd'hui vide d'hommes du fait de l'absence d'eau captée en amont des habitations et des terrasses de culture par la compagnie des eaux chargée de la distribution et de l'approvisionnement urbains, ESSAN. Malgré la défense de leurs droits par un avocat de renom, les habitants ont dû se soumettre à un décret présidentiel tranchant en 1986 un long combat en faveur de l'approvisionnement en eau potable urbaine de Calama et Antofagasta. Ce cas récent ne faisait cependant que reproduire des événements déjà vécus dans le *Norte Grande* au début du siècle, dans la vallée de Quisma, près de Matilla (I<sup>ère</sup> Région), désertifiée depuis 1921 à la suite de la construction d'une captation pour acheminer de l'eau potable vers Iquique<sup>153</sup>.

Le plus gros consommateur d'eau dans le Nord du Chili était traditionnellement l'agriculture (60% des ressources extraites), suivi par la mine (20 à 30%) et la consommation urbaine -domestique et industrielle- (10 à 20%). L'évolution de la consommation en eau d'Iquique (tableau n°25) illustre l'accélération du rythme de la demande en eau. Le boum minier et la croissance urbaine conséquente augmentent donc la pression sur le monde agricole, qui se traduit par l'affrontement entre deux visions du monde antinomiques : d'une part l'utilisation traditionnelle d'une ressource rare de façon à éviter la détérioration du milieu, et d'une autre, une consommation pas ou peu adaptée au désert, où les réflexes d'économie de la ressource commencent tout juste à germer. Le recours de plus en plus courant des compagnies minières aux eaux souterraines est en train de modifier rapidement ces proportions, alors que les compagnies de distribution et d'assainissement urbains à la recherche d'une eau de meilleure qualité sont obligées de négocier directement avec les communautés indigènes. Ainsi dans la première Région, les compagnies minières avaient déposé entre 1982 et 1986 des demandes totalisant 3500 litres par seconde, et en 1987-88, elles se sont accrues de 5300 l/s d'eaux de surface et 26500 l/s d'eaux souterraines (Olivares, 1989, cité par J. Van Kessel, 1990 : 29). Les mines ont en effet besoin d'une quantité d'eau très importante dans les opérations de concentration du minerai, variant selon la teneur en cuivre (120 000 litres pour une tonne de cuivre produite par flottaison si la teneur est de 1,25% ; 150 000 litres si celle-ci baisse à 1%) ; malgré des efforts de recyclage, la consommation d'eau s'élève à plusieurs milliers de litres par seconde, pour la production de centaines de milliers de tonnes, ce qui représente la consommation de villes bien plus importantes que celles du *Norte Grande* (plus de 500 000 habitants).

---

<sup>153</sup> Lautaro Nuñez, 1985, « Recuérdalo, aquí estaba el lagar : la expropiación de las aguas del valle de Quisma (I Región) », in *Chungara* n°14, septembre 1985

**Tableau n° 25 : Evolution de la demande en eau potable d'Iquique**

	1840	1899	1910	1960	1980	1990
litres/seconde	0,87	11,44	40	300	570	650

Source : V. Guerrero C., 1984

Cependant, la nature limitée des disponibilités en eau amène à envisager deux solutions : le traitement des eaux usées et la désalinisation de l'eau de mer. L'ESSAN qui a mené des expériences de cultures maraîchères avec de l'eau recyclée à Antofagasta propose continuellement aux agriculteurs de Calama d'échanger leur eau d'irrigation contre de l'eau usée retraitée, mais se heurte le plus souvent à des refus. Quant à l'attitude face au traitement de l'eau de mer, elle a énormément évolué durant nos trois années d'enquêtes : rejetée formellement du fait d'un coût considéré comme prohibitif en 1995, elle est aujourd'hui envisagée à moyen terme. « *Pendant que dans la zone intérieure le débat entre agriculteurs et grandes mines s'intensifie, sur le littoral l'option de la désalinisation apparaît chaque jour comme une option plus valable* » (Editorial du *Mercurio de Antofagasta*, 19/1/1996).

La transformation de l'eau en un bien marchand a donc fortement contribué à l'exode des villages de l'intérieur. La législation libérale mettait ainsi à mal la cohésion sociale des communautés rurales, un certain nombre des habitants des communautés indigènes préférant le profit personnel à la survie hasardeuse de l'économie collective. La nouvelle loi indigène de 1993, instituant à nouveau le droit à la propriété collective a permis de suspendre certaines procédures d'attribution de droits d'eau, réservant la priorité d'une telle demande à la communauté traditionnelle lorsque celle-ci fonctionne toujours, comme c'est le cas à San Pedro de Atacama (II<sup>ème</sup> Région). Son article 64 doit assurer la protection des eaux situées sur les terrains communautaires. Elle n'a pas toutefois permis d'inverser des processus souvent irréversibles, et au terme de plus de quinze années de législation visant à faire de l'eau et du territoire des biens marchands soumis à la libéralisation générale des échanges, l'intérieur des terres des Régions considérées présente aujourd'hui une distribution de la population plus concentrée encore. Seules semblent destinées à survivre les oasis qui, par l'adoption de techniques modernes d'irrigation, peuvent prétendre à l'intensification et à la commercialisation à plus grande échelle de leur production.

#### **7.B.b- L'exception des oasis bénéficiant d'une irrigation technique au goutte-à-goutte**

Le faible pourcentage de population rurale dans le *Norte Grande* explique en partie la faible représentation du secteur agricole dans le PIB régional (1,5% dans la Région de Tarapacá, 0,2% dans celle d'Antofagasta). Ces chiffres toutefois sont stables depuis trente ans (SUBDERE / CIEPLAN, 1994), ce qui montre que le secteur primaire agricole a suivi une progression identique à celle du PIB régional, soit un montant (en pesos de 1986) qui triple presque dans la I<sup>ère</sup> Région et qui est multiplié par 3,5 dans la II<sup>ème</sup> entre 1960 et 1990. Dans la mesure où les superficies

### Agriculture traditionnelle, agriculture moderne

- n°33 : Caspana (Calama), mise en eau d'un réservoir devant servir à alimenter une pompe, pour l'irrigation au goutte-à-goutte
- n°34 : Vallée d'Azapa (Arica), irrigation au goutte-à-goutte (dans le fond, des géoglyphes pré-colombiens)
- n°35 : L'oasis de San Pedro de Atacama
- n°36 : L'irrigation traditionnelle par inondation

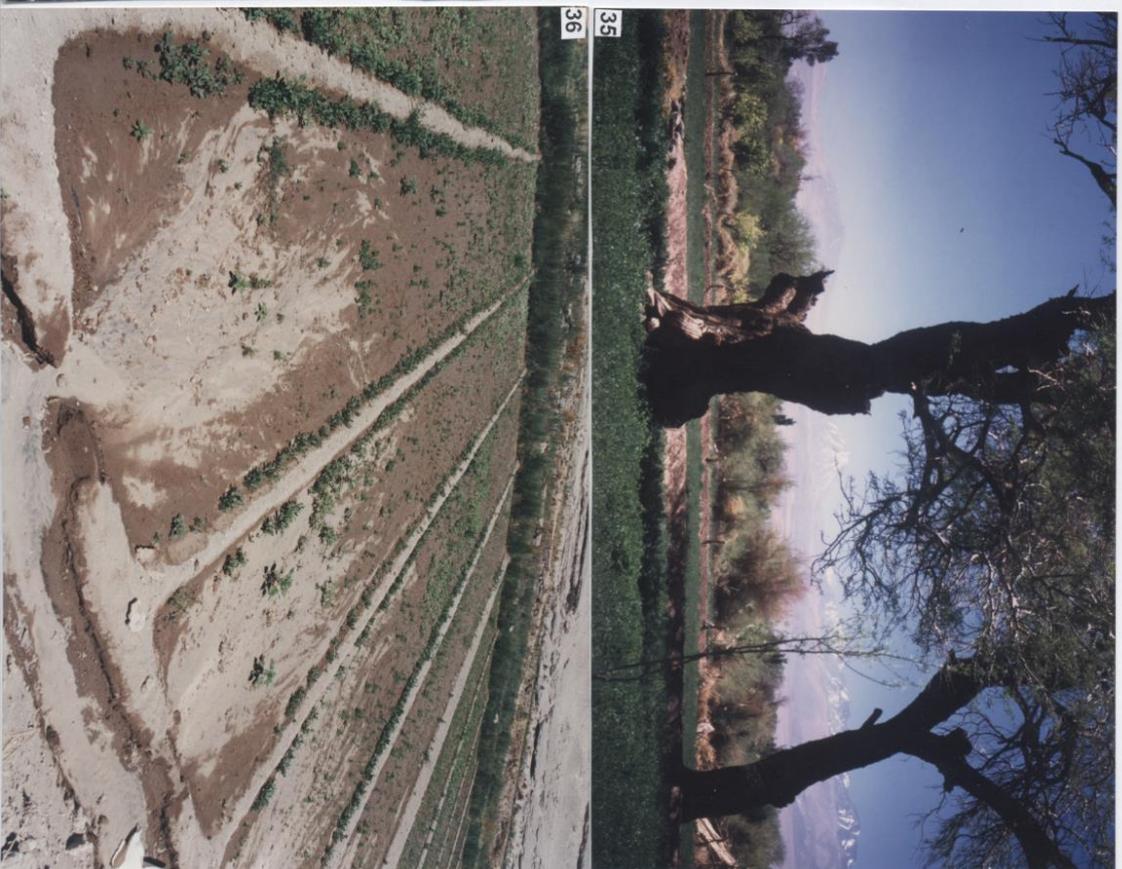


Tableau n°26

### Superficie cultivée de la Région de Tarapacá (par localités)

Province	Commune	Secteur	Cultures	Superficie cultivée (ha)	Lts/s*
<b>Arica</b>	<b>Arica</b>	Azapa	Olives, tomates, maraîchage	3100	1300
		Lluta	Mais, luzerne, oignons	2790	2048
		Chaca	Maraîchage	38	20
<i>total</i>				<b>5928</b>	<b>3368</b>
<b>Camarones</b>	<b>Camarones</b>	Codpa	Fruits	150	80
		Camarones	Luzerne	750	300
<i>total</i>				<b>900</b>	<b>380</b>
<b>Parinacota</b>	<b>Putre</b>	Socoroma	Luzerne, origan	306	160
		Zapahuira	Luzerne, origan	75	40
		Murmuntani	Luzerne, origan	99	50
		Chapiquiña	Luzerne, origan	211	100
		Belén	Luzerne, origan	231	100
		Lupica	Luzerne, origan	114	50
		Saxamar	Luzerne, origan	109	50
		Ticnamar	Luzerne, origan	174	80
		<i>total</i>			
<b>Iquique</b>	<b>Camíña</b>	Secteur bas	Ail, carotte, luzerne	127	70
		Secteur haut	Ail, mais, luzerne	232	100
		Nama	Fruits	27	15
<i>total</i>				<b>386</b>	<b>185</b>
<b>Huara</b>	<b>Miñi miñe</b>	Miñita	Fruits (poires, pêches, coing)	20	10
		Huarasiña	Luzerne, oignons	160	90
		Mocha, Huaviña	Luzerne, ail, fruits	145	80
		Chusmiza	Ail, luzerne	9	5
		Chiapa, Jaiña	Ail, fruits	24	15
		Aroma, Taparacá	Mais, luzerne	250	130
		<i>total</i>			
<b>Pica</b>	<b>Pica-Matilla</b>	Fruits, agrumes	305	120	
<i>total</i>				<b>305</b>	<b>120</b>
<b>Pozo Almonte</b>	<b>Mamiña, Parca</b>	Colonia agrícola de Pintados	Luzerne, maraîchage	10	5
		<i>total</i>			
<b>Total régional</b>				<b>10235</b>	<b>5428</b>

\* : selon l'étude de l'agence de coopération japonaise, la consommation réelle serait inférieure de 40% du fait des infiltrations et des procédés de recyclage.

Source: Secrétariat régional du ministère de l'Agriculture, Région I, 1996

cultivables sont limitées par les ressources en eau et la qualité des sols, cette progression indique donc une augmentation notable de la productivité. Celle-ci a été permise par l'avènement de techniques modernes d'irrigation, combinant le goutte-à-goutte et les serres, qui se sont diffusées dans quelques oasis privilégiées.

De plus, la quantification des surfaces agricoles pose problème car les recensements agricoles récents sont peu fiables, et les dernières données de qualité remontent aux années 1970. Dans la I<sup>ère</sup> Région, on distingue les surfaces cultivées des vallées d'Azapa (3100 ha) et de Lluta (2800 ha ; *SEREMI Agriculture, Région I*); dans la II<sup>ème</sup> Région, on estime la surface cultivée de Calama à 1100 ha, celle de Chiu-Chiu à moins de 200 ha, celle des autres villages à 5 à 50 ha (*Fundación Chile, 1991*), l'oasis de San Pedro faisant exception avec plus de 1500 hectares. On distingue donc très nettement certaines oasis d'extension relative, supérieure à mille hectares, qui peuvent être entraînées dans un processus de modernisation et d'intensification de la production, et des confetti dispersés dans l'ensemble du territoire qui disposent de peu de moyens d'affronter les forces d'un marché libéralisé.

Pour les petites oasis de l'intérieur et les hameaux de l'altiplano, l'exploitation agricole et pastorale demeure avant tout extensive, du fait de l'extrême fragilité du milieu. Quelques expériences ont toutefois été menées pour tenter d'arrimer ces espaces éloignés au fonctionnement global de l'économie. Dans le domaine pastoral, cela s'est traduit par la mise en place, de la commercialisation de têtes de bétail camélidés (surtout des lamas), vers les pays voisins notamment. L'initiative chilienne contournait la restriction volontaire mise en place depuis un siècle par les gouvernements des pays andins voisins. Les trois premières années (1983-1986), 8000 têtes furent exportés, soit entre 8 et 9% du cheptel chilien, dans la proportion de neuf femelles pour un mâle.

Cela a conduit à l'appauvrissement génétique du cheptel chilien, à la suite de la vente des meilleures bêtes (on considère qu'un tiers de la population camélidée possède des caractéristiques optimales de reproduction, or c'est justement 30% de cette partie du cheptel que l'on a prélevée en cinq ans). Ce commerce a été dénoncé également au vu du sous-paiement des bêtes, qui étaient achetées pour trente dollars aux paysans (soixante dollars suite aux protestations qui prirent forme au bout de deux ans) alors qu'elles étaient revendues entre 1000 et 15 000 dollars par tête dans les pays de destination, pour une exploitation de leur laine ou de leur viande (réputée sans cholestérol), et parfois plus encore lorsqu'elles étaient vendues comme animaux de compagnie (jusqu'à 50 000 dollars dans une vente aux enchères). L'attraction d'un paiement immédiat en dollars risquait, après quelques années de profit immédiat, de conduire à l'épuisement de cette filière, du fait de la réduction des capacités d'élevage (C. Chipana, 1989). La réaction a pris la forme, depuis 1985-86, de tentatives d'association des producteurs, mais toute réaction collective est rendue très difficile par l'occupation extensive de l'altiplano. La productivité pastorale a été touchée, et il faudrait de nombreuses années pour retrouver le patrimoine perdu... or l'élevage sur l'altiplano se heurte également au problème de l'assèchement des pâturages naturels du fait de l'extraction d'eau des *salars* et des nappes.

L'extension de cette vision marchande touche même les camélidés non domestiqués, à savoir les vigognes dont la laine a une grande valeur sur les marchés internationaux (entre six et neuf fois supérieure aux laines d'élevages les plus fines). L'animal, qui était proche de l'extinction à la fin des années 1960 a été sauvé grâce à un programme soutenu par les Nations Unies conjointement au Chili, en Bolivie, en Argentine et au Pérou. Il s'agit aujourd'hui d'organiser sa tonte sans le tuer, ce qui en ferait une ressource renouvelable. Mais si la CONAF travaille pour incorporer les communautés Aymaras à ce commerce, les intérêts sont tels que le bénéfice de la tonte pourrait leur échapper. Pour essayer de s'en prémunir, les associations indigènes Aymaras ont signé un document revendiquant la vigogne comme patrimoine communautaire le 13 décembre 1996 (*La Estrella de Arica*). Cette opportunité commerciale rare pourrait donc leur échapper. Elle ne suffit pas à enrayer le fait que les populations de l'altiplano soient donc de plus en plus nombreuses à quitter les hauts plateaux, y laissant leurs animaux seuls en pâture, pour s'établir dans les vallées en contrebas où elles louent des terres.

Le même esprit a mené à des transformations de l'espace dans le domaine agricole, par l'introduction d'une culture d'exportation sur l'altiplano et dans les *quebradas* de la pré-cordillère : l'ail. Celle-ci a suivi le renouvellement de la population de ces villages, suite au retour à la terre de certains émigrés lors de la répression qui a suivi le coup d'Etat de 1973, accompagné de l'arrivée d'Aymaras, chassés de l'altiplano après plusieurs saisons sèches, venant louer les parcelles des villageois qui s'installaient de plus en plus nombreux en ville. Le cas de Sibaya, localité de la précordillère de la I<sup>ère</sup> Région, illustre bien le processus de remplacement des cultures fourragères au profit de plantations plus lucratives, dans ce cas de l'ail. Cette innovation a d'abord été couronnée d'un relatif succès, mais les bénéfices n'ont pas été réinvestis localement, pour réparer les canaux d'irrigation ou étendre les superficies d'exploitation, car les propriétaires des terrains vivaient en ville et se désintéressaient de cet essor. De plus, l'introduction de pesticides fut vite suivie d'un début de dégradation des sols. La situation s'est toutefois stabilisée au cours des années 1980, marquée par une forte hiérarchie sociale entre les propriétaires (vivant la majeure partie de l'année en ville), les métayers et les travailleurs, doublée d'une très forte concentration des terres (dans ce village, quatre propriétaires possèdent près du tiers des terres). De la même façon, l'ail a été introduit dans de nombreuses autres vallées, comme celle de Camiña, et même sur l'altiplano ; moyennant la sélection d'espèces résistant aux très basses températures (à Cariquima et autour d'Isluga). Mais hormis cet apport, les perspectives de l'agriculture restent tout de même très limitées dans ces villages.

Dans la Région de Tarapacá, l'agriculture commerciale se concentre dans les deux vallées qui convergent vers Arica, celles de Lluta et d'Azapa, ainsi que dans les oasis de Pica-Matilla, au-dessus d'Iquique. Les premières se sont spécialisées dans la production de tomates et d'olives, les secondes dans celle des agrumes et des mangues. Dans la seconde Région, l'agriculture commerciale est peu développée, limitée à un maraîchage de distribution locale, dans les parcelles périurbaines de Calama et d'Antofagasta, et dans les oasis traditionnelles du salar d'Atacama. A une échelle bien moindre que dans le domaine urbain et minier, on observe toutefois dans l'organisation de l'espace rural du *Norte Grande* des phénomènes de

concentration en quelques points du territoire privilégiés par les investissements privés extérieurs (étrangers ou de la zone centrale du pays) alors que le reste de l'espace rural reste la proie du sous-développement.

Cette situation est plus nette encore dans la Région de Tarapacá où des ressources en eau supérieures ont permis le développement plus précoce d'une agriculture intensive. L'oasis la plus vaste est historiquement celle de la vallée d'Azapa. La spécialisation dans la culture des olives s'y est doublée d'une production croissante de tomates (elle a presque décuplé depuis vingt ans, atteignant 63 000 tonnes en 1995) permise par l'introduction d'une irrigation au goutte-à-goutte et l'introduction d'hybrides « longue durée » permettant de produire des tomates restant fermes pendant trois semaines. La stabilité du climat permet de fournir toute l'année le marché national en tomate, grâce à des rendements moyens de 90 tonnes par hectare en 1995, contre 14 t/ha en 1970. Ce processus de modernisation s'est accompagné de la restructuration foncière de la vallée : ainsi le grand-père de l'actuel dirigeant syndical des agriculteurs d'Azapa, Jorge Lombardi, avait acheté 15 hectares à des Péruviens, son père a porté la propriété familiale à 25 ha, et lui règne aujourd'hui sur 100 hectares sur lesquels il obtient des rendements de 200 t/ha (Entretien du 6 juillet 1995). L'oasis de Pica connaît un développement plus récent : c'est un site d'occupation historique sous la colonisation espagnole, et l'on y cultive traditionnellement mangues et petits citrons caractéristiques. L'introduction de savoir-faire acquis par l'étude du modèle israélien (échanges, voyages) a permis d'y développer depuis le début de la décennie la culture d'agrumes à une autre échelle. Cela a été réalisé sous le contrôle d'une compagnie qui a investi à Pica cinq millions de dollars entre 1990 et 1991 pour le rachat de terres et l'installation des réservoirs, canalisations et moteurs nécessaires à l'irrigation au goutte-à-goutte.

La poursuite du développement dans ces oasis est toutefois hypothéquée par les limites des ressources en eau : la capacité des nappes d'Azapa est restreinte, et en voie d'épuisement. Or les pressions sur son extraction sont multiples, car l'approvisionnement de la ville d'Arica est encore déficitaire à l'heure actuelle. Ainsi, l'opposition entre agriculteurs et consommation urbaine touche également les agriculteurs plus favorisés des oasis les plus développées. Ceux de la vallée de Lluta (parallèle à celle d'Azapa, mais où l'eau est un peu plus saline), regroupés au sein de la *Junta de Vigilancia del Río Lluta*, luttent contre le creusement de neuf puits par la compagnie de distribution d'eau de Tarapacá, l'ESSAT (juillet 1997).

Dans la seconde Région, l'agriculture n'atteint pas de tels niveaux de commercialisation. Les oasis les plus étendues (Calama et San Pedro de Atacama) ont en effet plus souffert que bénéficié de la proximité de Chuquicamata. Le pouvoir d'achat de la compagnie minière l'a toujours conduite à centraliser ses achats, à la recherche du moindre coût, permettant donc l'approvisionnement de la ville de Calama et du campement attenant sur les marchés de Santiago plutôt que localement. Les cultures locales se sont toujours restreintes à la production de fourrages et à un peu de maraîchage ne diffusant que quelques fruits et salades, mais surtout destiné à l'auto-consommation. Différents projets tentent aujourd'hui de faire évoluer cette situation, par l'introduction de techniques de goutte-à-goutte dans les villages de la province de El Loa. Ils émanent de deux initiatives distinctes : un

projet de coopération appuyé par la communauté européenne, *Chilenorte* (dont nous serons amenés à reparler), autour de San Pedro, et un programme plus étonnant de la CODELCO. La corporation minière a lancé dans les hameaux ruraux de la municipalité de Calama un projet de parcelles pilotes destiné à initier un développement rural moderne. Comment interpréter cette initiative alors que pendant plus d'un siècle la mine a surtout contribué à vider cet environnement rural, de ses hommes comme de ses ressources hydriques ? Les populations ciblées (à Chiu-Chiu et Lasana) ont tout de suite pensé que la CODELCO voulait leur eau : leur apprendre à utiliser les systèmes d'irrigation modernes, c'était en effet dégager pour d'autres usages le volume d'eau traditionnellement nécessaire à l'inondation des parcelles. Il s'agit probablement d'une évolution plus complexe de la corporation d'Etat obligée de suivre des normes environnementales internationales qui couvrent aussi le milieu humain dans lequel la mine s'inscrit, combiné au souci de l'Etat de ne pas assister à la désertification totale de certaines parties du territoire.

Dans ce contexte où les hommes et les capitaux se concentrent dans les villes côtières, les mines et en quelques points privilégiés de développement agricole, qu'advient-il des vides qui semblent constituer désormais la majorité de la superficie régionale, et ce à tous les niveaux écologiques ? Doit-on considérer cette partie du territoire régional comme homogène ou peut-on y distinguer des espaces privilégiés destinés à une utilisation ou consommation ultérieure ?

### **7.C- Les espaces de réserve en suspens**

La régulation des usages du sol par le marché paraît tout à la fois réduire l'espace régional utile en concentrant son exploitation là où elle est la plus rentable uniquement, et laisser finalement assez peu d'espaces en suspens. L'analyse de l'évolution des surfaces couvertes par les concessions minières montre que le pourcentage de la superficie régionale qu'elles représentent n'a cessé d'augmenter, surtout dans les trois premières Régions<sup>154</sup>, passant de 3,5-7% en 1976 à 25-42% en 1994 ; ce qui, dans la mesure où la II<sup>ème</sup> Région est l'une des plus vastes du pays, représente ces dernières années 3 à 5 millions d'hectares, soit 5% de la superficie nationale (dans chacune des Régions I et III, les concessions représentent 2% de l'extension de l'espace national continental). La part des concessions d'exploitation représente un quart à un tiers du total des concessions, ce qui signifie qu'aujourd'hui près de 10% de la superficie de la II<sup>ème</sup> Région sont exploités (9% de la III<sup>ème</sup> et 5% de la I<sup>ère</sup>) ; et si l'on considère que la part des superficies exploitées par l'Etat représentait l'essentiel des concessions en 1976, et que cette dernière est plus ou moins fixe, on en déduit que 5 à 6% du territoire régional sont directement contrôlés par les compagnies minières étrangères.

Dans le cadre du *Norte Grande* minier dont le développement est fondé sur l'exploitation de ressources non renouvelables, l'avenir apparaît ainsi bien incertain, sauf à découvrir de nouvelles sources de richesses provenant à nouveau des ressources naturelles ou bien résultant de développements du secteur tertiaire... Peuvent aussi surgir de nouvelles perspectives d'utilisation de ce milieu désertique,

---

<sup>154</sup> Chiffres tirés des annuaires du SERNAGEOMIN, chargé de tenir à jour le cadastre minier. On ne doit toutefois les considérer que comme les indicateurs de l'ordre de grandeur d'une évolution, car d'autres publications officielles présentent des distorsions importantes.

comme la décision de la construction de l'observatoire de l'Agence Spatiale Européenne (ESO) aux environs de Taltal, sur le Cerro Paranal, qui a influencé la localisation du premier observatoire chilien (inauguré en 1995 et dépendant de l'Universidad Católica), à proximité, à Cerro Amazonas... alors que jusque-là les

Tableau n°27 Pourcentage de la superficie nationale occupée par les concessions minières

Conc exploitation + exploration : % pays	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Région I	0,50	0,49	0,24	0,21	0,23	0,22	0,27	0,29	0,31	0,35	0,41	0,50	0,70	0,64	1,03	1,49	1,43	3,23	1,98
Région II	0,60	0,59	0,37	0,40	0,59	0,64	0,60	0,70	0,67	1,12	1,24	0,28	1,91	2,62	3,80	4,43	3,84	5,42	4,63
Région III	0,70	0,68	0,42	0,32	0,43	0,39	0,46	0,51	0,54	0,71	0,83	0,96	1,29	1,43	0,81	2,16	1,75	2,54	2,02
Région IV	0,57	0,53	0,21	0,18	0,21	0,16	0,25	0,30	0,22	0,24	0,24	0,28	0,51	0,51	0,58	0,62	0,67	0,94	0,84
Région V	0,33	0,32	0,20	0,21	0,19	0,17	0,16	0,18	0,18	0,24	0,23	0,25	0,25	0,24	0,33	0,57	0,34	0,46	0,38

Conc exploitation : % pays	1984	1985	1986	1987	1988	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Région I	0,25	0,27	0,27	0,24	0,27	0,31	0,30	0,32	0,37	0,39	0,42
Région II	0,59	0,90	0,93	0,04	1,03	1,08	1,12	1,27	1,33	1,41	1,61
Région III	0,49	0,57	0,60	0,62	0,62	0,67	0,68	0,76	0,75	0,86	0,86
Région IV	0,22	0,22	0,21	0,21	0,21	0,20	0,22	0,22	0,25	0,27	0,27
Région V	0,16	0,16	0,16	0,16	0,16	0,15	0,17	0,17	0,18	0,19	0,19

Source : Annuaire SERNAGEOMIN

observatoires astronomiques étaient préférentiellement regroupés autour de La Serena (IV<sup>ème</sup> Région), du fait de la proximité de Santiago, même si le ciel paraît plus pur encore dans le *Norte Grande*.

Cette dynamique marchande s'étendrait donc de la terre jusqu'aux cieux, sans oublier les flots, dont les ressources alimentent l'industrie régionale de réduction des produits de la pêche en farine de poisson. C'est dans cette même optique que le bord côtier du *Norte Grande* est peu à peu investi, pour l'exploitation des fruits de mer et le développement touristique. Ce mouvement récent de population d'un ensemble vierge d'occupation humaine depuis l'époque préhistorique (tribus *Changos*) n'a fait l'objet d'aucun plan d'aménagement et ce n'est que très récemment que les pouvoirs publics ont essayé de le contrôler.

Nous avons choisi pour illustrer ces aspects du problème d'analyser le devenir du littoral, avant de considérer les enjeux qui pèsent sur les parcs nationaux, espaces protégés par la loi et souvent revendiqués pour une exploitation plus intensive, et de présenter le sort exceptionnel d'une des oasis du *Norte Grande* qui a su devenir l'un des points obligés des circuits touristiques du pays.

### **7.C.a- L'avenir incertain de la côte**

Dès les années 1980-81, avant même la construction de la route Iquique/Antofagasta, des communautés de pêcheurs originaires du *Norte Chico* (surtout de la zone de Tongoy et de Los Vilos, dans la IV<sup>ème</sup> Région), sont venus investir la côte au sud d'Iquique (Quiane, à 5km, Los Verdes à 21 km, et jusqu'à San Marcos à 105 km et Chipana à 132 km d'Iquique). Ils pouvaient parvenir dans les baies par une piste qui s'avancait vers le sud sur la plateforme côtière. C'étaient des petits pêcheurs, vivant avant tout de la récolte des fruits de mer. Mais leurs pratiques prédatrices avaient conduit à l'épuisement de la ressource qu'ils allaient donc chercher ailleurs. Dans les années 1982-83, la crise économique augmenta le flux des arrivées.

Ce sont aujourd'hui environ 600 personnes qui habitent dans les *caletas pesqueras* de la côte de la première Région. Ils s'y sont construit des habitations de fortune, et vivent avec très peu d'eau qu'ils apportent dans des bidons depuis Iquique. Le revêtement de la route a suscité de nouvelles arrivées, permis d'améliorer leurs conditions d'approvisionnement, en eau notamment, et leur donne la possibilité de commercialiser leur « production » plus rapidement, ce qui accroît d'autant leur pression sur le milieu.

Le gouvernement régional n'a pris conscience du problème que très récemment. Depuis 1994-94, il tente ainsi de fournir aux habitants de ces villages des services de base, comme une infirmerie ou une école, ainsi que des infrastructures, comme des réservoirs en eau. Il a signé à cet effet un contrat-plan (convenio de programación) avec le ministère des travaux publics le 1<sup>er</sup> août 1996 intitulé « *Plan intégral d'infrastructures de base dans les villages de pêcheurs artisanaux de la première Région* ». Celui-ci devrait donner à la Région les moyens de financer les équipements dont les villages sont peu à peu dotés (un chemin d'accès par exemple, des infrastructures sanitaires).

L'impact environnemental de cette occupation n'est pas directement pris en compte dans ce programme. Un effort pour tenter d'amener ces pêcheurs d'une pratique prédatrice à l'exercice de l'aquaculture, transformant ainsi le produit de la mer en ressource renouvelable. Cette initiative est appuyée par un programme de coopération de la Communauté Européenne, en partenariat avec l'université d'Iquique (Arturo Prat) et le fonds social FOSIS. La culture de plusieurs coquillages est lancée, mais la priorité est donnée à la coquille St-Jacques, dont la commercialisation est la plus lucrative. Lancé depuis seulement deux ans, ce programme est encore difficile à évaluer.

La pression sur le littoral ne se limite pas au manque de gestion des produits de la mer : l'ouverture de la route Antofagasta/ Iquique a accru les projets de développement touristique. Le manque total d'eau freine pour l'instant leur réalisation, mais les promoteurs commencent à se partager la côte. Ainsi l'association touristique, hôtelière et de services (*Athecci*) d'Iquique a acheté à l'Etat le 19 juin 1997 un hectare de terrains sur la plage de Los Verdes, pour le bénéfice de ses membres qui pourront à l'avenir y construire des infrastructures touristiques (*La Estrella de Iquique*, 18/7/97). En l'absence de commodités urbaines, le prix des terrains est très bas, car on est en zone définie comme rural, hors de tout zonage prévisionnel. On assiste ainsi à un début de spéculation foncière, dont nul espace du *Norte Grande* ne semble à l'abri, comme en témoigne le sort des parcs naturels.

### **7.C.b- Le problème des parcs naturels**

La préservation des paysages de l'intérieur du *Norte Grande* est un souci relativement tardif, car si les premiers parcs nationaux sont nés au Chili au tournant du siècle (on crée fin XIX<sup>ème</sup> des réserves forestières pour la protection et l'exploitation du bois, mais le premier parc de préservation de la nature ne voit le jour qu'en 1927, dans la province de Cautín), ils n'apparaissent dans le Nord qu'à la fin des années 1960 : on n'a longtemps considéré digne d'intérêt et d'attention que les zones boisées, quasiment absentes des confins septentrionaux, alors que les grands espaces vierges d'altitude paraissaient hostiles et vides. Des conditions climatiques difficiles et la nécessaire acclimatation aux hautes altitudes, combinées à des problèmes d'accessibilité ont longtemps contribué -et continuent- à rebuter les Chiliens de s'intéresser à ces espaces qui fascinent les touristes européens. Ce que l'on considère aujourd'hui comme des beautés naturelles exceptionnelles, cônes volcaniques enneigés et animaux en liberté, n'avait jusque là été perçu qu'en termes de potentiel d'exploitation. Le sort des geysers du Tatio, situés dans l'intérieur de Calama, constitue à ce titre un exemple emblématique : on a tenté dans les années 1950 d'exploiter cette énergie géothermique pour produire de l'électricité, projet qui n'a pas abouti du fait du coût de transport de l'énergie. Cette curiosité naturelle est devenue aujourd'hui une des attractions touristiques principales du *Norte Grande*, et à ce titre génère un afflux de devises non négligeable à l'échelle régionale ; elle serait ainsi incluse dans le périmètre d'un nouveau parc national en projet (PN Licancabur-Tatio). Pourtant, on trouve encore aujourd'hui dans les cartons de la CORFO des projets d'exploitation industrielle de ces geysers.

On a observé dans le *Norte Grande* des conflits autour de l'utilisation des ressources naturelles autrement plus violents, notamment celui qui a conduit au

classement par l'UNESCO du Lac Chungara, inclus dans le Parc National Lauca, alors que ses eaux étaient menacées. Or ce même parc est aujourd'hui menacé par l'extension des intérêts miniers dans cette zone. Ce lac, le plus haut du monde (à 4517 mètres d'altitude), se situe aux pieds du volcan Parinacota, à la frontière bolivienne. Cette situation offrait la possibilité -unique dans le Nord désertique- de construire une centrale hydroélectrique pour l'approvisionnement de la ville d'Arica. Les études débutèrent en 1946, et la construction du canal Lauca, menant l'eau à une conduite forcée dura de 1954 à 1962 ; en 1967, la centrale édiflée en contrebas, à Chapiquiña, était prête. Après une chute de mille mètres, un canal dirigeait ensuite l'eau vers les vallées d'Azapa et de Lluta (le canal en l'état amène 1500 l/s vers la vallée, mais 800 l/s seulement sont finalement disponibles du fait des pertes). Le développement de l'irrigation y laissa percevoir des possibilités importantes de croissance, aussi les agriculteurs demandèrent la construction d'un nouveau canal destiné à accroître les superficies irriguées. La construction du canal Chungara débuta en 1970, mais la même année, tout le périmètre du lac était classé en tant que parc national. Les travaux s'arrêtèrent, mais l'intérêt des agriculteurs persistait, et les études sur la réalisation du canal reprurent en 1978, au grand dam des écologistes, qui entrèrent en conflit ouvert avec les autorités. La lutte contre le projet fut coordonnée par la CONAF, la Corporation Nationale Forestière, organe du ministère de l'Agriculture créé en 1970 pour gérer les zones protégées (parcs et réserves), qui se heurtait de plein fouet à une autre branche du gouvernement, la Direction de l'Irrigation du ministère des Travaux Publics (MOP), associée à la SENDOS, l'entreprise sanitaire nationale. Tous prenaient prétexte de la défense des habitants de l'altiplano pour soutenir leur argumentaire. Pour les premiers, le respect de l'équilibre hydrologique de leur milieu était une question de survie, faute de quoi on risquait de bouleverser l'approvisionnement des pâturages d'altitude et donc de remettre en cause l'élevage, leur principale ressource ; pour les seconds, le projet de canal devait leur être bénéfique, car le surcroît d'eau parvenant à la centrale devrait désormais permettre d'en accroître la puissance et d'électrifier tous les villages reculés.

En outre, l'évaluation de l'impact du projet de retrait de 650 l/s du lac différait énormément selon les sources : selon l'étude menée par les consultants du gouvernement, le niveau du lac n'aurait baissé que de 3,5 mètres en 165 ans du fait de longues périodes de recharge, et l'homme indigène qui mange traditionnellement les œufs des flamans qui vivent autour du lac, atteint plus à l'écosystème (Edwards 1982), au contraire, selon les évaluations de la DGA, Direction Générale de l'Eau (pourtant un organisme dépendant du MOP, ministère porteur du projet), on aurait observé une diminution de la surface du lac de 20% en 14 ans et sa profondeur aurait baissé de 7 mètres. Or la CONAF faisait valoir que c'est dans les eaux peu profondes du bord du lac que se développent les algues et le plancton qui nourrissent l'avifaune. De plus, la canalisation faisait passer les eaux du Chungara, par les lagunes de Cotacotani en contrebas, de bien meilleure qualité pour la consommation humaine, mettant ainsi en péril l'alimentation des villages de la précordillère (autour de Putre), pouvant contribuer à détériorer la qualité de la nappe qui fournit l'eau d'Arica si on irriguait avec la vallée d'Azapa.

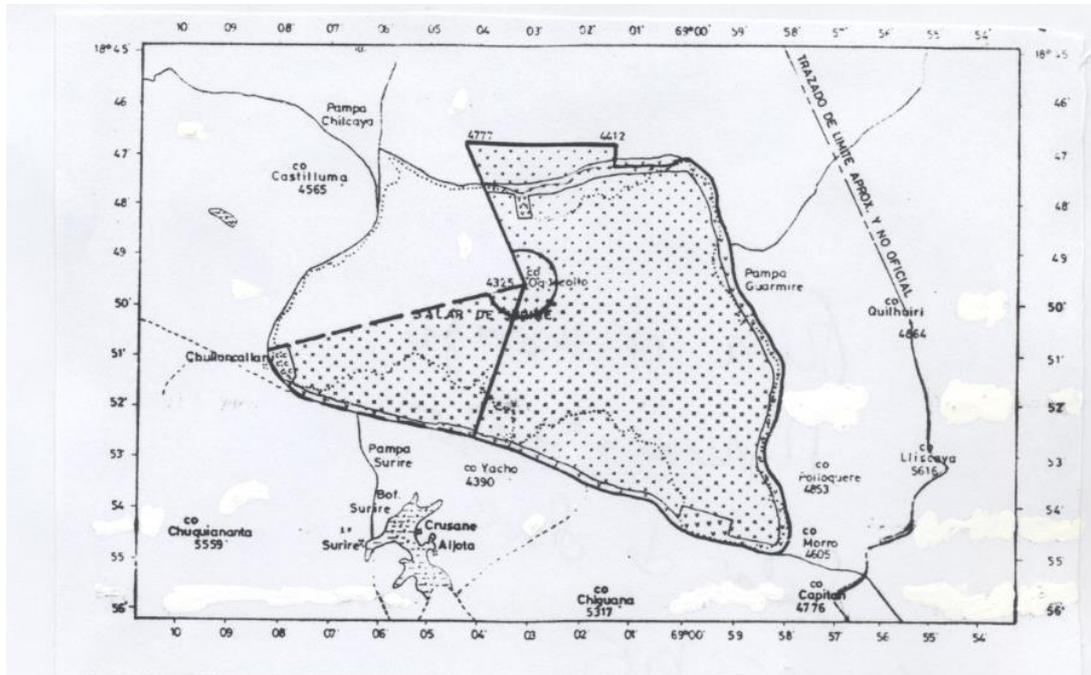
Alors que le président de la République, le Général Pinochet, ordonnait en 1981 de terminer ce canal, l'action entreprise par les opposants au projet aboutit le 2 octobre de cette même année au classement de cette zone comme « réserve de la biosphère » par l'UNESCO. Les études se poursuivirent quand même, et un Décret Suprême fut promulgué en 1982 (DS n°797), approuvant la programmation des travaux, qui recommencèrent en 1983, de sorte que le canal Chungara fut terminé en 1984. La demande des droits sur l'eau du lac fut déposée en 1985, et se heurta au recours mis en place aussitôt. Le conflit fut porté devant la Cour Suprême du pays qui trancha en août 1985 en faveur de la préservation du lac du fait de l'existence du statut spécial autorisé précédemment par l'UNESCO. Le haut tribunal mettait aussi en avant le fait que ce projet, prévu pour l'irrigation, ne permettrait pas de résoudre le premier problème de la zone, celui de l'approvisionnement en eau potable d'Arica. Depuis, la convoitise des eaux du lac n'a pas disparu, et des projets d'exploitation resurgissent régulièrement, mais sans que le *statu quo* ait réellement pu être rompu.

Ce conflit autour des usages des eaux du lac Chungara n'est pas le seul qui hypothèque l'avenir du Parc National Lauca. Si celui-ci a été créé en 1970 avec une dotation de 520 000 hectares, il n'en couvre plus depuis 1983 que 137 883, et sa superficie pourrait être encore réduite dans un proche avenir. Cette restriction n'a pas signifié le total déclassement du parc : elle n'a directement concerné « que » 161 688 hectares rendus au domaine public sans conditions. L'Etat est donc libre d'en faire un autre usage, notamment d'autoriser des concessions minières sur ces terrains. Le reste du parc a fait l'objet d'une reclassification divisant ainsi le parc originel en trois unités, un parc national d'extension réduite, une réserve nationale (Reserva Nacional Las Vicuñas de 209 131 ha) et un monument national (Monumento Nacional Salar de Surire de 11 298 ha). Ce changement de statut permet l'ouverture de ces espaces à de nouveaux usages : seul les parcs sont en effet considérés comme des zones vastes, où l'on trouve des milieux uniques et représentatifs de la biodiversité du pays, et qui sont à ce titre destinés à la préservation totale. Réserves et monuments constituent donc des zones tampon où la modification expérimentale puis commerciale des ressources est possible (la différenciation entre Réserve et Monument tient officiellement à la taille des éléments à préserver, mais dépend surtout du degré d'exploitation envisagé) (CONAF / A.Lazo, 1994).

Le monument national Salar de Surire a ainsi été créé en mars 1983 afin de permettre l'exploitation de bore autour du salar par la Cía. Minera Ñandu Ltda., entreprise domiciliée à Arica, qui possédait les concessions « Santa Marta 1 al 245 » et était autorisée à entreprendre leur exploitation depuis 1978. L'extraction de 150 000 tonnes par an de saumures commença en juillet 1985, restreinte à huit mois par an (avril à novembre), du fait des pluies de l'« hiver bolivien ». Les sels extraits sont ensuite traités dans une usine à Arica (distante de 175 km, soient cinq heures de route). Une première étape de production concentre 30 000 tonnes d'ulexite qui est ensuite traitée pour obtenir du bore et de l'acide borique.

Le parc national Volcán Isluga, proche, a subi un sort comparable : créé en 1967, il a été réduit en 1985 de 415 070 hectares à 174 744 ha, soient 240 326 ha déclassés, suite aux études menées par quelques consultants et des fonctionnaires de

la CONAF pour évaluer les ressources du parc. L'argument qui a prévalu reposait sur le fait que la surface originelle n'était pas nécessaire pour la préservation du biotope altiplanique : la superficie prévue voyait la répétition d'un certain nombre d'éléments de faune et de flore dont on pouvait assurer la protection sur une surface plus réduite.



### Le Salar de Surire, parc naturel rogné par la mine

Carte n°33 : Zone protégée du salar, définie par la CONAF

Photo n°37 : Cía. Minera Ñandu Ltda, au nord-est

Photo n°38 : Vigognes et flamands réfugiés sur l'autre rive du salar

SIMBOLOGIA	
	CAMINOS TRÓPEROS
	CAMINOS REGULAR CALIDAD
	LIM. MON. NAT. SAL. DE SURIRE
	LIMITE ZONA AMPLIACION
	LIMITE INTERNACIONAL

LEYENDA	
	ZONA DE RECUPERACION NATURAL
	ZONA DE USO INTENSIVO
	ZONA DE USO ESPECIAL
	ZONA INTANGIBLE O CIENTIFICA

37



38



C'est exactement le même type d'argumentaire qui est utilisé actuellement dans les discours qui soutiennent un nouveau déclassement du parc national Lauca. A l'heure où la I<sup>ère</sup> Région entre à son tour dans le boum minier par l'insertion de l'arrière-pays d'Iquique dans une macro-région moderne, les hauteurs d'Arica font figure de parent pauvre du développement. Ce profil bas économique est attribué à l'absence de projets miniers d'envergure, non pas en raison de l'absence de ressources, car les filons suivent la chaîne des Andes, mais parce que les gisements se trouvent enfermés dans l'enceinte de la zone protégée. Depuis 1995, des demandes de concessions ont été déposées<sup>155</sup>, qui restent sans réponse malgré le délai de 90 jours accordé au Président de la République par la loi 18.248 du code minier pour trancher ce genre de cas. Nous avons successivement entendu les SEREMIs de la mine et de l'économie, puis de responsables de la CONAF, pour connaître l'état de ce projet qui sort peu à peu de la confidentialité des cabinets. Un accord a même été signé entre la CONAF et l'Intendance pour entériner les progrès de la négociation.

Face à ces avancées, le Conseil National Aymara a exprimé son intention de lancer une campagne d'actions pour faire connaître son refus de l'installation de nouvelles exploitations minières face à la fragilité du milieu altiplanique (*El Mercurio*, 23/7/1997). La communauté indigène rappelle à cette occasion le mauvais souvenir qu'elle garde de l'exploitation de la mine de Choquelimpie située dans la réserve nationale Las Vicuñas (ancienne mine d'or et d'argent où l'on n'exploite plus aujourd'hui que les anciennes scories, avant de poursuivre une extraction souterraine). Reprise dans les années 1980, non seulement elle a provoqué un manque de ressources en eau dans les pâturages environnants, mais elle ne leur a pas apporté de bénéfice direct car le personnel a été recruté à Antofagasta, et on n'a pas fait appel à la main d'œuvre locale potentielle. Mais là encore, le gouvernement régional oppose à l'intérêt des communautés Aymaras la possibilité de faire sortir une zone stratégique de la récession, et d'unir à nouveau l'ensemble du *Norte Grande* dans l'entraînement de la dynamique minière. Leur seul recours repose dans l'appel incertain à des organisations internationales, comme celui lancé auprès du Fonds indigène international. Une épée de Damoclès pèse donc aujourd'hui sur ces espaces il y a peu encore totalement vierges.

Les espaces en suspens ressembleraient-ils de plus en plus à une peau de chagrin ? Les créations de zones protégées par la CONAF dans la II<sup>ème</sup> Région, alors qu'elles y étaient totalement inexistantes jusque dans les années 1980 pourraient prouver le contraire. Elles témoignent de fait d'une évolution parallèle, celle de l'avènement d'une consommation touristique de l'espace.

---

<sup>155\*</sup> Demande déposée en 1990 par *Billiton Chile*, propriété de la Division Métaux de *Shell Chile*, pour une exploration dans une zone sur laquelle elle possède des concessions depuis plusieurs années, celle des volcans Vilañuñumani et Padre Jiguata (1730 ha).

\* Demande de *Asarco S.A* (capitales nord-américaines) en octobre 1995 de l'exploration d'un gisement aurifère sur les pentes du volcan Catanave, dans la réserve « Las Vicuñas » (2500 ha).

\* Demande en janvier 1996 par la *Sociedad Contractual Minera Vilacollo* d'une amplification de la zone de 583 ha qui lui fut concédée en 1988 pour l'exploration et l'exploitation d'or -mine de Choquelimpie, aujourd'hui quasiment épuisée (2900 ha pour la prospection).

(*Paralelo 23*, juin 1996 : n°10, p.18-19).

### **7.C.c- La constitution d'enclaves touristiques : l'attraction de San Pedro de Atacama**

Le tourisme national se développe lentement au Chili : il a profité de l'évolution économique qui a permis la diffusion de biens de consommation comme l'automobile particulière mais il privilégie dans ses destinations les plages de la côte (aux latitudes tempérées ou au nord où l'eau est plus chaude) ou les campagnes du sud tempéré (régions des Lacs). En revanche, du fait de son isolement à l'échelle continentale, le Chili représente une destination peu touchée par l'essor du tourisme international ; cette situation évolue toutefois rapidement car le pays, en plus de ses paysages et de sa culture, offre de bonnes conditions de sécurité aux visiteurs étrangers. Ils viennent au Chili en quête de paysages plus exceptionnels, et partent découvrir le bout du monde en Terre de Feu ou devant les glaciers de Patagonie, ou encore les géants de pierre de l'île de Pâques. Le Nord du pays qui est longtemps resté hors de ces circuits connaît aujourd'hui une affluence qui se traduit par la croissance rapide d'infrastructures adaptées. C'est l'étude de la localisation et du fonctionnement de ces dernières qui permet de distinguer les lieux privilégiés par les touristes nationaux -locaux ou en provenance de la capitale et du sud- et ceux que préfèrent les étrangers. Cette différenciation assez aisée à établir découle certes de la différence des moyens économiques des uns et des autres, mais surtout de sensibilités distinctes qui sont d'ordre culturel. On peut à ce titre faire aisément la différence entre les préférences des Européens et de quelques Nord-américains en quête de tourisme « aventureux » et sportif, fascinés par la découverte du désert d'Atacama, et les Latino-américains, qui pratiquent avant tout un tourisme balnéaire (dans des stations de standing différent selon leurs moyens).

Une des façons de mesurer le phénomène touristique, réside dans l'analyse de l'occupation des hôtels dans les Régions considérées ; elle confond toutefois le tourisme d'affaires et celui d'agrément. Les chiffres des entrées dans les musées ou zones protégées par la CONAF peuvent s'avérer plus précis. Le tableau suivant (n°28) décrit la fréquentation touristique des zones protégées du *Norte Grande* : il faut considérer ces chiffres comme indicatifs car ils mesurent les passages relevés par les gardes des parcs sachant que, sauf quand l'entrée est payante (Salar de Atacama, Pampa del Tamarugal), le contrôle n'est pas obligatoire. On en conclut que les chiffres proposés à l'analyse sont très inférieurs à la réalité, mais si la marge d'erreur est continue, on peut cependant repérer dans ce tableau des évolutions, notamment concernant la répartition des Chiliens et des étrangers. On y découvre une présence importante -et croissante- des étrangers au parc national Lauca et dans la réserve du salar d'Atacama, alors que la fréquentation nationale est prédominante dans les sites de la côte ou de la *Pampa*, où des zones protégées ont été créées au cours des années 1980 dans les deux premières Régions (réserve de la Pampa du Tamarugal, de 100 650 hectares consacrés au reboisement, et où la CONAF gère un grand camping, et dans la II<sup>ème</sup> région, la réserve de La Chimba de 2 583 hectares ou, aux limites des II<sup>ème</sup> et III<sup>ème</sup> Régions, le parc Pan de Azúcar, de 43 754 ha ; CONAF, 1989). Une des progressions les plus marquantes (plus significative que celle de la fréquentation de La Portada, arche naturelle située à un cap proche d'Antofagasta, point de visite obligé, et où on a probablement simplement amélioré les conditions de comptage), est celle du salar d'Atacama, dans la mesure où il s'agit

d'un site dont l'entrée est payante. Le doublement des visites internationales entre 1991 et 1992 ( de 802 à 1760), alors

Tableau n°28

**Evolution de la fréquentation touristique des zones naturelles protégées (parcs et réserves) du Norte Grande**

Evolution de la fréquentation des zones protégées du Norte Grande	1986						1987						1988						1989						
	Chiliens		Etrangers		Total		Chiliens		Etrangers		Total		Chiliens		Etrangers		Total		Chiliens		Etrangers		Total		
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	
PN Lauca	3999	69,4	1760	30,5	5759	30,96	69,7	1340	30,2	4436	31,53	69,3	1395	30,6	4548	25,38	54,6	2103	45,3	4641	186	81,2	43	18,7	229
PN Volcan Isluga	54	63,5	31	36,4	85	72	71,2	29	28,7	101	121	90,2	13	9,8	134	186	81,2	43	18,7	229	48	68,5	22	31,5	70
RN Las Vicuñas	63	70	27	30	90	15	36,5	26	63,4	41	37	63,7	21	36,3	58	48	68,5	22	31,5	70	48	68,5	22	31,5	70
MN Salar Surire	63	70	27	30	90	15	36,5	26	63,4	41	37	63,7	21	36,3	58	48	68,5	22	31,5	70	48	68,5	22	31,5	70
RN Pampa del Tamarugal	275	99,2	2	0,8	277	346	98	7	2	353	269	78,6	73	21,3	342	192	90,5	20	9,5	212	3012	57,6	2210	42,3	5222
Total I Région	4454	71,5	1847	28,5	6301	3544	71,3	1428	28,7	4972	3617	70,3	1523	29,7	5140	3012	57,6	2210	42,3	5222	45	90	5	10	50
RN Pajoso	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	158	44	201	55,9	359
RN Salar de Atacama (Flamencos)	162	68	76	32	238	149	77,6	43	22,3	192	246	60,1	163	39,9	409	1761	99,7	4	0,3	1765	-	-	-	-	-
RN La Chimba	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MN La Portada	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total II Région	162	68	76	32	238	149	77,6	43	22,3	192	246	60,1	163	39,9	409	1964	90,3	210	9,6	2174	-	-	-	-	-

Evolution de la fréquentation des zones protégées du Norte Grande	1990						1991						1992						1993						1994					
	Chiliens		Etrangers		Total		Chiliens		Etrangers		Total		Chiliens		Etrangers		Total		Chiliens		Etrangers		Total		Chiliens		Etrangers		Total	
	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%	nb	%
PN Lauca	2551	48,5	2708	51,5	5259	2749	59,2	1887	40,8	4636	6014	64	3382	35,99	9396	13132	23389	70	84,3	13	15,6	83	110	82	24	18	134	230	1705	
PN Volcan Isluga	121	76,1	38	23,9	159	115	68,5	53	31,5	168	115	61,2	73	38,2	188	436	165	121	76,1	38	23,9	159	115	61,2	73	38,2	188	436	165	
RN Las Vicuñas	121	76,1	38	23,9	159	115	68,5	53	31,5	168	115	61,2	73	38,2	188	436	165	121	76,1	38	23,9	159	115	61,2	73	38,2	188	436	165	
MN Salar Surire	858	97,3	23	2,6	881	584	98	12	2	596	437	87,8	61	12,2	498	2449	7484	858	97,3	23	2,6	881	584	98	12	2	596	437	87,8	
Total I Région	3721	56,8	2820	43,1	6541	3696	64,3	2057	35,7	5753	6791	65,2	3613	34,8	10404	16683	16683	3721	56,8	2820	43,1	6541	3696	64,3	2057	35,7	5753	6791	65,2	
RN Pajoso	21	47,7	23	52,2	44	27	64,2	15	35,8	42	390	91,4	37	8,6	427	171	229	21	47,7	23	52,2	44	27	64,2	15	35,8	42	390	91,4	
RN Salar de Atacama (Flamencos)	203	23,4	664	76,5	867	348	30,3	802	69,7	1150	492	21,8	1760	78,2	2252	7977	11150	203	23,4	664	76,5	867	348	30,3	802	69,7	1150	492	21,8	
RN La Chimba	3491	96,4	130	3,5	3621	2288	99,1	19	0,8	2307	1993	99,7	8	0,3	2001	1569	1367	3491	96,4	130	3,5	3621	2288	99,1	19	0,8	2307	1993	99,7	
MN La Portada	-	-	-	-	-	6994	88,1	936	11,8	7930	19415	97,2	554	2,8	19969	31703	29258	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total II Région	3715	82	817	18	4532	9657	84,5	1772	15,5	11429	22290	90,4	2359	9,5	24649	41420	41420	3715	82	817	18	4532	9657	84,5	1772	15,5	11429	22290	90,4	

- : données non disponibles  
(zone non constituée)

Source : CONAF, chiffres inédits.

PN : parc national  
RN : réserve nationale  
MN : monument naturel

qu'ils n'étaient qu'une trentaine au milieu des années 1980, est une des illustrations du rythme de croissance du tourisme à San Pedro de Atacama.

A 100 kilomètres de Calama, San Pedro est la plus grande oasis des bords du salar d'Atacama. Elle a constitué le lieu du développement d'une civilisation remarquable, qui plonge ses racines dans une occupation ininterrompue de l'oasis depuis 10 000 ans. Si la colonisation espagnole a eu raison de la langue du peuple atacameño, le *kunza*, il semble que sa culture propre persiste, liée à une maîtrise millénaire du milieu naturel et de l'eau, malgré les prélèvements de population du fait de l'attraction des mines toutes proches depuis plus d'un siècle. C'est cette profondeur historique ainsi qu'une localisation exceptionnelle (à 2000 mètres d'altitude seulement, mais avec une vue exceptionnelle sur le glacier qui monte vers l'altiplano et sa chaîne de volcans) qui ont fait de ce village de 1446 âmes (en 1992) un de ces lieux de regroupement de rêveurs issus de toute la planète, rapidement suivis par le tourisme de masse. Cette croissance est d'autant plus remarquable qu'elle est unique dans le *Norte Grande* et même à l'échelle du pays tout entier.

Cette transformation a été très rapide : le musée archéologique a reçu en 1992 25 000 visiteurs (SERNATUR, 1996 : 48 : cette donnée chiffrée s'approche sans doute plus de la réalité que les chiffres de la CONAF, mais seuls ces derniers permettent d'établir des comparaisons). Là où on ne trouvait il y a cinq ans que petits hôtels et restaurants tenus par ceux qui étaient venus vivre dans ce village par conviction idéaliste, on peut aujourd'hui payer presque partout avec les cartes de crédit internationales, et en 1997 a débuté la construction d'un hôtel cinq étoiles avec hélicoptère, appartenant à la chaîne internationale qui exploite l'hôtel du parc des Tours du Paine en Patagonie. Il vient s'ajouter à deux autres hôtels de catégorie supérieure dont l'un vient de se terminer. La capacité hôtelière, de moins de 300 lits en 1994 avait plus que doublé en 1996 (580 lits plus cinq campings pouvant accueillir 120 tentes), et va probablement continuer de croître. Les petites agences de voyage ont fleuri à San Pedro, réunissant une offre d'excursions dans toute la zone (jusqu'aux geysers du Tatio), qui facilitent la découverte aux touristes individuels. C'est cette offre conjointe qui est à l'origine du succès du village.

L'oasis est devenue une étape obligée des circuits de découverte du pays, attirant également les touristes qui visitent le sud de la Bolivie. L'affluence augmente à mesure que la capacité hôtelière croît, voire plus vite, si l'on en juge par le remplissage des campings en été, et par la multiplication des tentes hors infrastructures. Elle est soutenue désormais par l'intérêt des Chiliens, *santiaguins* ou originaires des villes côtières du *Norte Grande*. Témoin de ces flux, la liaison routière pour San Pedro s'est améliorée : alors qu'elle était assurée depuis Calama (où la fréquence des bus a augmenté), il existe aussi le week-end, depuis 1997, des bus directs d'Antofagasta (dans le sens Antofagasta - San Pedro le vendredi soir, et dans l'autre sens le dimanche soir).

La croissance de l'oasis pose un certain nombre de problèmes liés à un développement trop rapide et mal maîtrisé, qui a conduit la municipalité à établir un POS (en cours de réalisation), fait inédit dans les localités de l'intérieur du *Norte Grande*. Dans l'ensemble, l'afflux des touristes a peu bénéficié aux habitants originaires de San Pedro, qui n'ont guère profité de ce que d'un meilleur

achalandage d'épicerie plus nombreuses. Le village reste l'une des dix communes les plus pauvres du pays. Pour l'instant, il ne dispose toujours pas d'approvisionnement électrique continu (un groupe électrogène fonctionne quelques heures par jour, et les hôtels disposent de groupes supplémentaires). Il n'y a pas de panneaux solaires malgré l'ensoleillement et des possibilités d'aides financières, du fait de querelles politiques portant sur le choix du fournisseur du matériel nécessaire, coûteux. De plus, les problèmes sanitaires importants liés à la forte teneur de l'eau en arsenic n'ont pas encore été réglés, car les touristes consomment des bouteilles d'eau minérale. Les entreprises directement liées au tourisme ne leur appartiennent pas, même si certains y sont employés. Les capitaux investis proviennent soit de Santiago, soit de l'étranger dans le cas des voyageurs qui ont choisi de s'établir là. Mais surtout, l'affluence remet en question l'équilibre écologique d'une oasis millénaire. Les ressources en eau appartiennent normalement à la communauté, qui exclut les nouveaux arrivés au profit des seuls « indigènes », sauf quand ces derniers essaient d'en vendre une partie. Les derniers complexes hôteliers ont profité de l'inextricabilité de la situation, issue de la superposition de situations différentes, liées à la date d'arrivée des nouveaux habitants (avant ou après la dernière *Ley indígena* notamment), ou bien vont directement pomper dans les nappes phréatiques.

San Pedro constitue de plus un point privilégié de la réorganisation du territoire régional en fonction des routes ouvertes vers l'Argentine : la route du col de Jama y passe, qui est la première de la II<sup>ème</sup> Région à être retracée. Le tronçon Calama - San Pedro a été bitumé en 1995-96, et la fin de la couverture de la montée vers le col est prévue pour 1998-99. Tout se passe comme si l'oasis cristallisait les avantages qui manquent à tous les autres villages de la province d'El Loa. Pourtant, cela ne signifie pas que le futur de San Pedro soit assuré à long terme, car le problème de l'eau est loin d'y être réglé et le développement d'un trafic commercial important remettrait en question l'attrait touristique du village. Il reste que ce village constitue dans tous les cas une exception à l'échelle du *Norte Grande*, car il s'agit finalement du seul point de polarisation de la population hors des villes côtières ou de la ville au service de la mine qu'est Calama. Ce succès est lié au développement d'un nouvel usage marchand du territoire : la consommation de paysages.

Le fait que San Pedro se trouve également sur le tracé de la principale route de la Région vers l'Argentine va certainement y provoquer une forte augmentation du passage : cela peut certes consolider sa croissance, mais aussi mettre en danger son avenir touristique en transformant le village exotique en étape routière. Cette localité fait partie des points *a priori* favorisés par le développement de l'usage marchand du territoire, mais cette évolution est très récente, et il est difficile de dire si les retombées touristiques et commerciales vont réellement permettre son développement. Son évolution illustre assez bien l'écart qui se creuse entre les lieux monnayables et ceux qui le sont moins. L'impact de l'ouverture néolibérale est donc très sélectif. Mais entre les points favorisés par le modèle économique, les relations s'approfondissent, à la faveur d'un effort important en matière d'infrastructures terrestres, tant privées que publiques. Cela pose le problème de savoir si les Régions chiliennes ne seraient en définitive que ce réseau en voie de formation ?

## **Chapitre 8- Du drainage à la mise en réseaux du Norte Grande**

Le *Norte Grande* a été mis en valeur à partir de l'exploitation industrielle des ressources minières de son sous-sol : dès son origine, il fut donc « aménagé » comme une enclave minière au sein de laquelle les infrastructures sont destinées à relier les gisements ponctuels et les ports. Au départ, les ports étaient nombreux, et l'offre de services de chacun restreinte, puis certains d'entre eux prirent l'avantage, comme Antofagasta ou Iquique et les binômes mine/port ont été peu à peu reliés entre eux, aboutissant à un réseau en « arrête de poisson ». La suprématie du trafic de marchandises sur le transport de passagers en est, aujourd'hui encore, la marque. La plupart des trains ne prennent pas -ou plus- de voyageurs (comme le chemin de fer Arica/La Paz depuis 1990), et les hommes voyagent en bus ou en avion.

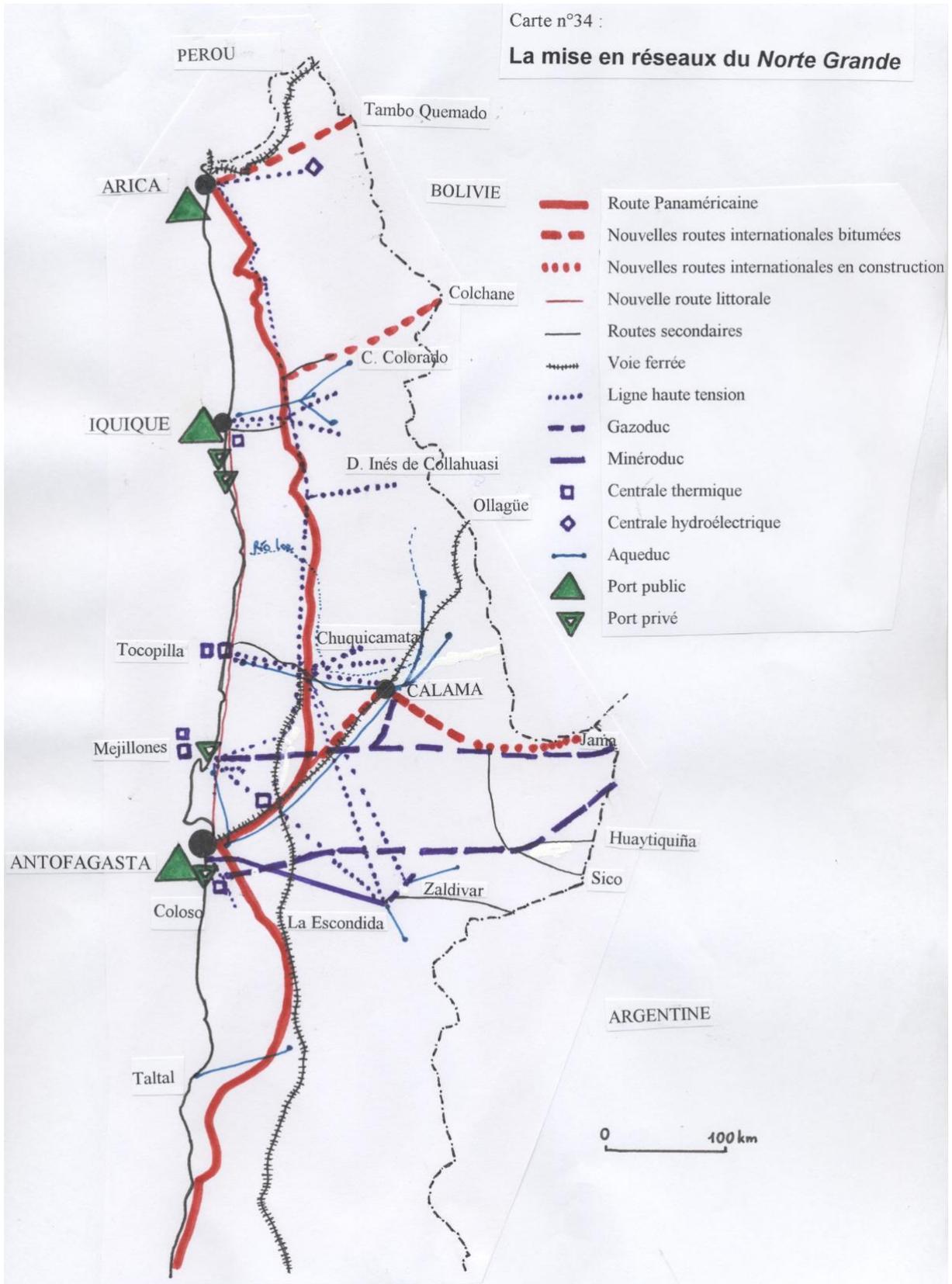
Cependant, le réseau de transports terrestres du *Norte Grande* est très loin aujourd'hui de sa structure initiale : il a pris une extension importante lors des vingt dernières années, pour répondre à l'augmentation des flux induite par la multiplication des mines. La trame s'est diversifiée (route, rail, mais aussi lignes à haute tension, oléoduc et transport aérien) : elle est devenue de plus en plus complexe, prenant une forme plus clairement réticulaire. De plus, la démocratisation politique qui accompagne l'ouverture économique depuis 1990 a permis d'améliorer les relations internationales du Chili au point de consolider les liens transfrontaliers par des infrastructures physiques. Paradoxalement, un des impacts spatiaux de la croissance économique régionale fondée sur les choix néolibéraux serait donc le désenclavement matériel du *Norte Grande*.

### **8.A- La restructuration des réseaux de transport et de télécommunications**

Les prévisions nationales pour la période 1995-2000 prévoient l'investissement de près de 800 millions de dollars en infrastructures de transport (routes, ports, aéroports). Le mode de réalisation désormais privilégié est celui de la mise en concession du réseau, surtout dans les domaines routiers et aéroportuaires. L'évolution des réseaux de transport et de communication du *Norte Grande* s'inscrit donc dans une dynamique nationale forte, et elle est d'autant plus marquée que la croissance économique régionale est forte. La multiplication des chantiers conduirait ainsi à la transformation radicale de la trame, permettant le passage vers un réseau à trame plus fine, distinct des tracés en arrêtes de poisson caractéristiques des enclaves minières.

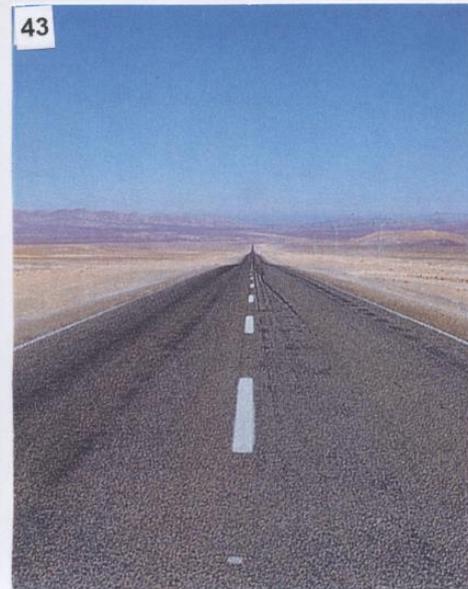
Carte n°34 :

### La mise en réseaux du Norte Grande



### La mise en réseaux du désert par les grandes mines modernes

- 39 : Les lignes à haute tension du Système Interconnecté du Norte Grande (*Escondida, 1995b*)
- 40 : Coloso, le port privé de La Escondida au sud d'Antofagasta (*Escondida, 1995b*)
- 41 : La trouée à travers la *Pampa* du chemin d'accès à El Abra en construction (*El Abra, 1995*)
- 42 : Le « minéroduct » de La Escondida : conduite qui amène directement de la mine au port, par gravité, le minerai en suspension dans l'eau ((*Escondida, 1995b*))
- 43 : La route construite par La Escondida pour relier la mine à la Panaméricaine (*Escondida, 1995b*)



## 8.A.a- Les liaisons continentales

### α) La densification de la trame intérieure

Peut-on parler de réseau de transports dans le *Norte Grande* ? Dans la mesure où ils s'organisent pour l'exportation du minerai, sous la responsabilité des compagnies d'extraction, et sans lien entre les tronçons, la notion est discutable. Cependant, cette caricature de région soumise à une économie de traite ne correspond pas à une réalité intangible et immuable du *Norte Grande*. Le premier élément qui permet de saisir l'évolution des transports dans la zone est le bouleversement des frontières lié au rattachement tardif de ces confins au Chili : le *Norte Grande* fut relié à Oruro, La Paz et Arequipa avant de l'être à Santiago. Les marchandises arrivaient encore en bateau depuis le centre du Chili après la guerre du Pacifique, alors que les voies ferrées qui avaient été conçues avant-guerre se mettaient à fonctionner, reliant des espaces désormais séparés par des frontières internationales, comme le chemin de fer qui relie aujourd'hui Antofagasta à la Bolivie via Ollague. La négociation pour sa construction avait débuté entre une compagnie britannique, la *Melbourne Clark & Co.* et le gouvernement bolivien dans les années 1860 ; cette première choisit de confier la réalisation de la ligne, opérationnelle en 1873, à une société anonyme la *Compañía de Salitres y Ferrocarriles de Antofagasta*. La guerre ne semble pas avoir interrompu le processus d'extension puisque la ligne est prolongée en 1889 jusqu'à Uyuni. Au début du siècle, la compagnie britannique a pris le nom de *Antofagasta and Bolivia Railway Co. Limited*, devenu dans sa traduction espagnole *Ferrocarril de Antofagasta a Bolivia*, plus connue sous son sigle FCAB.

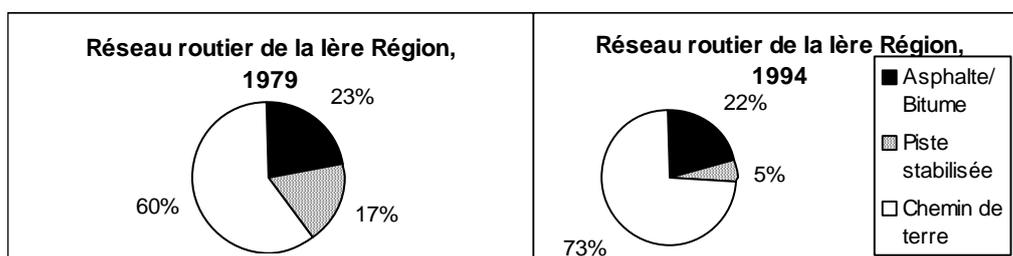
Certaines réorganisations furent d'autant plus tardives que le conflit mit du temps à se résoudre : le sort d'Arica n'étant en définitive réglé qu'en 1929, la ville n'a pas été reliée au reste du Chili par le réseau ferré. La ville qui avait constitué le port de Potosí, et où transitaient encore 70% de commerce de l'altiplano avant la guerre, pensait garder son rôle « géoarticulateur »... D'autant qu'une voie ferrée la reliant à La Paz fut construite pour la Bolivie en compensation de la perte de son accès à la mer (achevée en 1913). La rupture véritable eut donc lieu en 1929, quand le contact historique avec Tacna fut coupé à l'issue du référendum. A l'heure actuelle, les deux villes sont toujours reliées par le rail alors que la jonction ferroviaire entre Arica et le reste du réseau chilien n'a jamais été réalisée.

L'autre limitation à l'organisation réticulaire des infrastructures du *Norte Grande* est leur nature en grande partie privée : à l'exception de la mine de Chuquicamata qui s'est reliée à une voie existante (Antofagasta/Oruro), depuis la période de l'extraction des nitrates, toutes les sociétés d'exploitation ont créé ou fait construire leur rattachement au réseau ferroviaire, sans que ces tracés aient *a priori*, pour la communauté régionale, une autre utilité que celle de la logique d'extraction du minerai. Cette contrainte fut renforcée par la puissance de certaines compagnies, dont la *Nitrate Railway Co.* du magnat anglais J. North à Iquique, qui tendit à la concentration de la propriété en des mains étrangères : à Antofagasta, trois lignes sur sept étaient entièrement sous contrôle britannique, les quatre autres appartenant à des sociétés mixtes. Cela explique aussi que ces lignes minières ont été terminées bien avant la première ligne d'Etat nord/sud qui relia Iquique à Santiago en 1913 (le

trajet durait cinq jours...<sup>156</sup>). L'Etat n'acheva la liaison entre toutes les lignes nitrières qu'en 1923.

Après le cabotage et le réseau ferré, la route fut le dernier élément structurant à se mettre en place. Elle venait compléter un schéma traditionnel en arrête de poisson dans la mesure où le réseau du nord se réduisait quasiment à l'axe principal constitué par la Panaméricaine, à laquelle venaient s'ajouter les raccords éventuels. Aujourd'hui encore, à la latitude d'Iquique, cette route passe dans la *Pampa*, et la capitale régionale s'y rattache par une voie perpendiculaire de 50 kilomètres. Le tracé de cet axe national reflète bien, dans le *Norte Grande*, les besoins du cycle des nitrates (relier entre elles les *oficinas salitreras*, les ports ne servant que de débouché vers l'extérieur) : il constitue un marqueur territorial supplémentaire de la mémoire du rôle de la *Pampa* au tournant du siècle. Calama, c'est-à-dire la mine de Chuquicamata était donc reliée à cet axe central par une voie bitumée, mais toutes les autres localités restaient souvent desservies par des pistes. Seules certaines localités de l'actuelle province de Parinacota qui avaient bénéficié des investissements de la *Junta de Adelanto* d'Arica dans les années 1960 faisaient exception. Ce n'est que très progressivement que le réseau routier a fait l'objet d'améliorations de revêtement et de tracé, et les données chiffrées sur la première Région révèlent leur limite : si dans son ensemble le réseau a cru de 72% (de 3591 à 4987 km), la distribution entre les différents types de routes reste stable mais la part de parcours bitumés a légèrement baissé.

**Figure n°28 :**



Source : Direction Regional de Vialidad

La situation était en effet restée assez stable pendant les années de crise des nitrates. La concentration de l'exploitation du cuivre à Chuquicamata réduisait finalement la gestion routière à l'entretien d'un seul axe Calama/ port d'Antofagasta. Il a donc fallu attendre la multiplication des projets miniers contemporains pour assister à une nouvelle phase de diversification des voies de transports dans le *Norte Grande*. Celle-ci a pris une telle ampleur que la trame intérieure se densifie au point de se rapprocher de plus en plus d'un véritable réseau (voir carte n°34). Les nouveaux tracés ne sont pas plus directement utiles à l'ensemble des habitants que lors des cycles miniers précédents, mais la multiplication des liens permet tout de même de réduire les mailles du réseau. Ainsi, dans la seconde Région, les routes de La Escondida et de Minsal traversent l'espace compris entre le salar d'Atacama et Antofagasta, rendant inutile le contournement par Calama et réduisant la distance de près de moitié.

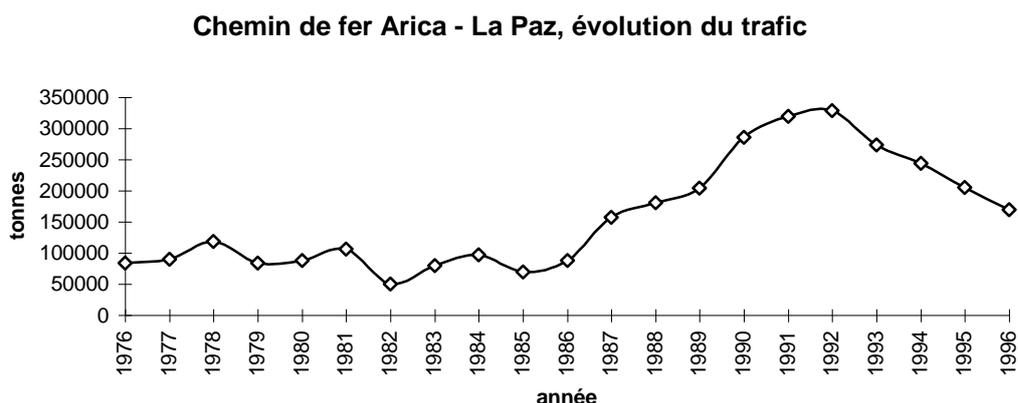
<sup>156</sup> Alors que les travaux de la ligne Santiago/Puerto Montt commençaient dès la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, le président Pedro Mont dut imposer le réseau nord contre la forte opposition du Congrès : elle ne fut votée qu'en 1909.

A ces routes « privées », il faut ajouter une politique de travaux publics très dynamique depuis la levée de l'hypothèque sécuritaire prise par la Junte. Le gouvernement de transition a ainsi favorisé la fin de l'ouverture de la route côtière Antofagasta/Iquique (1996) qui permet de réduire de quatre-vingt kilomètres la liaison entre ces deux villes ; Tocopilla perd ainsi son statut limitant de cul-de-sac et se rapproche d'Iquique, presque à mi-chemin entre les deux capitales régionales. Il serait relativement aisé de la compléter au sud d'Antofagasta, vers Taltal, mais la liaison côtière entre Iquique et Arica pose problème car la côte est alors une falaise vive. Malgré le surnom qui lui fut donné lors de son inauguration, la « *route australe du nord* » (*El Mercurio*, 7/1/1996), elle a peu à voir avec la percée stratégique réalisée dans le sud du pays sous l'impulsion du général Pinochet. Le tracé de cette route a certes été effectué grâce à l'ingénierie militaire, et elle répond à des objectifs de maîtrise du territoire, mais elle a été réalisée sous les gouvernements de transition et arrive à point nommé pour soutenir les relations commerciales croissantes entre la capitale minière et la ville près de laquelle les dernières grandes mines viennent de s'installer.

A ce parcours côtier s'ajoute un projet « altiplanique » destiné à être mis en œuvre à plus long terme. Il s'agirait de remettre en état, voire de bitumer les pistes qui existent déjà pour une grande partie et qui permettent de relier San Pedro de Atacama au lac Chungara, et au Pérou. Présenté par ses promoteurs comme un projet touristique, visant à renouer avec un antique « chemin Inca » qui pourrait s'étendre jusqu'au Machu Picchu, un tel projet aurait un sens géopolitique qui n'échappe pas aux autorités régionales. Le projet plaît, mais pour l'instant personne ne semble réellement prêt à le financer ; d'autant que ses retombées, à la fois commerciales et environnementales, semblent difficiles à évaluer.

Ces initiatives publiques pour le déploiement du réseau illustrent le choix de l'Etat chilien de privilégier la route par rapport au rail, ce qui représente dans le *Norte Grande* une inversion historique de structure. Le réseau ferré a en effet été peu entretenu, voire pas du tout, depuis la crise des nitrates, et les investissements nécessaires pour sa modernisation sont tels que l'Etat a préféré privatiser ses lignes. De par son statut officiel, l'Entreprise de Chemins de Fer d'Etat (EFE) ne pouvait être vendue : en 1992, une loi permit de la diviser en quelques petites entreprises dont le capital pourrait être ouvert. Dans le Nord, la partie chilienne du chemin de fer Arica/La Paz, le FCALP (206 km jusqu'à la frontière), construit à la suite du traité de 1904 avec la Bolivie gardait le statut de patrimoine national. L'introduction d'une gestion commerciale plus souple depuis 1986 ne suffit pas à redresser la situation, le rail perdant encore du terrain suite à l'ouverture de la route bitumée Arica/La Paz en 1996. Après l'ouverture au capital privée du tronçon bolivien en 1996, on a donc décidé de mettre la gestion de la ligne en concession pour 25 ans, renouvelables 10 ans. Le caractère stratégique du tracé conditionna un appel d'offres fermé lancé en 1997... Parmi les opérateurs pressentis on retrouvait le groupe Luksic, déjà acquéreur de la partie bolivienne.

Figure n° 29 :



Le FCALP n'avait jamais véritablement fait partie du réseau chilien puisque cette ligne ne fut jamais reliée à Santiago. Pintados, puis Iquique constituèrent l'extrémité nord du réseau ferroviaire national. Ces voies furent construites pour l'Etat par une entreprise britannique en 1913, puis concédées à la FCAB de 1919 à 1957, quand leur exploitation fut reprise par l'Entreprise des chemins de fer d'Etat, l'EFE. Cet axe nord-sud fut regroupé avec d'autres lignes du réseau nord en 1982, au sein du *Ferrocarril del Norte*, propriété de la CORFO (*Ferronor S.A.*). Malgré le plan de restructuration mis en place depuis 1990, l'entreprise restait déficitaire en 1993-94, renouant légèrement avec les bénéfices en 1995. Son patrimoine s'élevait alors à 37 millions de dollars pour 2 241 km de voies entre Iquique et La Calera et des ramifications vers l'étranger ainsi qu'à des droits négociés d'utilisation des voies internationales du FCAB. Ferronor représente ainsi le seul lien ferroviaire entre la ZOFRI et le reste du continent. Elle fut privatisée en 1996. Parmi les sociétés intéressées par le rachat, des Nord-américains, des Canadiens, des Japonais, la SNCF aussi, et bien sûr le groupe Luksic... Ferronor fut finalement vendue au plus offrant chilien le 26 novembre 1996, soit le groupe A. Pirazzoli & Cia. pour 12 millions de dollars (la remise en état étant ensuite estimée à 30 millions) (*El Mercurio*, 27/11/96).

Pour des opérateurs privés, l'intérêt du rachat de ces voies déficitaires était certes l'exportation des minerais vers les ports, mais surtout l'ouverture sur le monde transandin et la possibilité d'élargir le champ commercial. Cette volonté de matérialiser les échanges avec les pays voisins par la construction ou la remise en état des infrastructures se retrouve à la fois dans les décisions récentes des pouvoirs publics chiliens et dans les programmes d'investissements des entreprises privées. La multiplication des ponts terrestres représente un niveau de ramification inédit du réseau de transport du *Norte Grande*.

#### β) La multiplication des ponts terrestres pour franchir les Andes

Au-delà du contact obligé avec la Bolivie, à laquelle le Chili est tenu de faciliter l'accès à ses ports en compensation de la perte territoriale qui a suivi la guerre du Pacifique, le projet de mise en place de liaisons efficaces avec les pays environnants remonte aux années 1960, dans le contexte du Pacte Andin. La JAA

commença ainsi à financer la construction d'une liaison routière moderne entre Arica et La Paz ; en 1973, l'expérience menée sur deux wagons de chemins de fer emmenés d'Antofagasta à Sao Paulo (via Salta, Santa Cruz, Corumbá, Campo Grande, Baurú) avait été relativement concluante : ils avaient atteint leur destination sans transbordements en 14 Jours, 9 heures (4216 km)<sup>157</sup>. Ces efforts furent stoppés nets à l'arrivée du gouvernement militaire : les frontières se fermèrent. A la latitude de Santiago, le *Transandino* (Mendoza-Valparaiso) ne fonctionne plus depuis 1984.

A la faveur des transitions démocratiques, le contexte politique général permet aujourd'hui plus aisément des coopérations transfrontalières. De nombreuses rencontres internationales appuient cette construction, tant politiques que techniques : la tenue d'un forum international sur l'amélioration des infrastructures de liaison continentales à Iquique du 11-15 novembre 1996 en témoigne (salon *Provia '96*). Elles sont appuyées par le relatif consensus des « décideurs » sur ce point : l'optimisme sur les résultats d'une telle collaboration commerciale est étendu aux moyens de sa mise en œuvre : il suffirait d'infrastructures de qualité pour que les échanges se développent ! On peut critiquer la naïveté de telles positions, elles permettent néanmoins la mise en place de financements internationaux coordonnés qui font progresser le réseau de transports desservant la zone concernée, support des flux d'hommes et de marchandises que l'on souhaite développer.

On a vu que si la trame routière se diversifiait, le rail rencontrait à l'heure actuelle des difficultés à se maintenir à un niveau concurrentiel dans le *Norte Grande*. L'examen plus détaillé du trafic ferroviaire dans la Région d'Antofagasta montre que ce sont les voies du FCAB (Antofagasta-Ollague-Bolivie) qui ont le plus fonctionné en 1996 (chiffres INE) : par elles ont transité plus de deux millions de tonnes (2,02 Mt) de marchandises, alors que les voies de Ferronor ne mobilisaient que 151 739 tonnes au Chili même, et 125 409 sur la voie vers l'Argentine Antofagasta-Socompa. Les lignes les plus empruntées, après celles du FCAB, étaient celles de CODELCO Chuquicamata (883784 tonnes). La force du FCAB, acquis dans les années 1980 par le groupe Luksic, repose tout à la fois sur ses intérêts miniers dans la région, et dans la maîtrise du trafic transandin à la latitude d'Antofagasta, notamment pour les exportations minières du *Noroeste* argentin. C'est cette mainmise que le groupe cherche à étendre en rachetant des lignes ferroviaires dans les pays frontaliers du Chili, et en reprenant les voies de ses concurrents dans le *Norte Grande* même. Le facteur principal de croissance des compagnies ferroviaires continue donc d'être, en grande partie, la desserte des mines et des usines qui leur sont rattachées. Mais l'ouverture de cette capacité aux exportations des régions frontalières pourrait encore accroître le trafic.

C'est avec cette vision d'un futur développement international des réseaux ferrés spécialisés dans les exportations, que d'autres groupes privés tentent de pénétrer sur ce marché dominé par le FCAB. Ainsi une filiale du holding SQM, installée dans le port de Tocopilla, la SIT (Services intégraux de transit et de transfert) voudrait mettre à profit la voie privée qu'elle possède reliant le port au réseau Ferronor pour développer le transport transandin de marchandises.

---

<sup>157</sup> Article *Revista GEICOS*, 1994, « Bases para el crecimiento e integración regional del NOA (*Noroeste*) argentino », n°5, juillet : 26-30.

Le secteur public chilien a donc renoncé à la maîtrise du rail, donnant la préférence au développement du réseau routier, considéré comme plus souple. Cette orientation est certes dans la ligne de décisions prises depuis la deuxième moitié des années 1970, mais sans que celles-ci aient jamais été continuées. Les projets du *Norte Grande* ne sont pas isolés, ils s'inscrivent dans un programme national d'ouverture qui passe par la réalisation et l'amélioration des liaisons routières transandines tout le long de la Cordillère. Cependant l'arrière-pensée internationale des différentes Régions du Chili varie énormément selon la latitude, et le Nord constitue le seul point de contact entre tant de pays différents, limitrophes ou plus lointains, comme en témoignent les relations avec le Paraguay et le Nord-Ouest du Brésil. Il est donc intéressant de voir comment cette politique s'est peu à peu structurée, jusqu'à devenir un des axes stratégiques du développement régional, et quelles sont les spécificités des représentations continentales dans le Nord du Chili.

Dans la première Région, à la fin de la dictature, on prit la décision de reprendre les travaux de la route Arica/La Paz là où ils avaient été laissés au début des années 1970, afin de terminer au plus vite : de fait, la route fut achevée en 1995 côté chilien, et l'année suivante en Bolivie, mettant désormais le port chilien à six heures de route de la capitale bolivienne (coût estimé à 156 millions de dollars). Le poste frontière de Tambo Quemado est situé sur le lac Chungara. Dans la précipitation, le tracé de la piste initiale a très peu été repris, et certains virages posent problème aux camions, aussi on songe déjà à reprendre les travaux. Cette route est complétée par le revêtement du parcours Iquique/Colchane, rapprochant le Chili d'Uyuni et Oruro.

Dans la deuxième Région, on a hésité entre deux options pour relier Calama à l'Argentine. La décision de faire du Col de Sico la voie officielle de traversée des Andes avait été prise en 1974. Les travaux commencèrent en 1976 ; ils furent longs et coûteux (investissement estimé à 32 millions de dollars côté argentin en juin 1980, et à 17,5 millions côté chilien en juin 1981 pour un revêtement non asphalté). Le choix de ce col venait du fait qu'il offrait les pentes les plus douces dans le franchissement de la Cordillère. Mais la très haute altitude du parcours le rend infranchissable à cause des chutes de neige pendant parfois plus d'un mois par an. C'est ce qui a justifié le changement de priorité, donnée depuis 1994 au col de Jama ; il fut cependant prévu de continuer à entretenir Sico.

Ces grands projets ont une portée ambiguë quant à l'action des gouvernements régionaux : ils révèlent à la fois ses limites et fournissent aussi l'occasion de coopérations inédites. La construction de la route de Jama a ainsi fait l'objet du premier *convenio de programación* (l'équivalent de nos contrats-plans) bi-régional, signé entre les deux premières Régions et l'Etat. Cette mise en œuvre est d'autant plus remarquable que le tracé de la route ne traverse pas le territoire d'une des Régions signataires. Celle-ci, la Région de Tarapacá, a cependant estimé que le bénéfice à attendre d'un tel investissement pour son développement commercial (autour de la ZOFRI) méritait un tel effort. Le texte de l'accord indique en préambule que « *les deux gouvernements régionaux comprennent le développement de leurs régions respectives comme un processus qui dépasse les limites politico-administratives de chacune* », ce qui est tout à fait novateur dans le contexte de la régionalisation. Le contrat signé à Calama le 27 juin 1995 par les Intendants des

deux Régions et le ministre des Travaux publics répartissait le financement entre ce ministère (64,7%), la II<sup>ème</sup> Région (24,8%) et la I<sup>ère</sup> Région (10,5%), soient 40 millions de dollars au total devant être investis en quatre ans : les travaux de la route 27-CH devaient être terminés en 2000. La volonté de mener à bien cet effort fut telle, que les travaux vont être achevés avec une année d'anticipation sur le programme, début 1999. La route devra encore attendre le raccord avec la partie argentine...

Il faut cependant voir que les flux n'ont pas tout à fait attendu le revêtement moderne des routes : les camions transportant les voitures d'occasion importées, de la ZOFRI vers le Paraguay, ou les produits ménagers vers la Bolivie ont commencé d'emprunter les pistes transandines dès l'ouverture politique des frontières, comme en témoignent les chiffres de l'évolution du trafic de marchandises aux douanes terrestres du *Norte Grande* (tableau n°29), qui ont vu passer en 1990 près de 8500 véhicules, ou l'augmentation du volume de transport de voyageurs internationaux (bus) sur ces itinéraires (hausse de 335% du nombre de passagers passés au contrôle douanier de San Pedro de Atacama, de 8 401 en 1990 à 36 521 en 1996 selon les chiffres de l'annuaire des Douanes). L'évolution est moins sensible en ce qui concerne les entrées que les sorties : au niveau des douanes situées sur les pistes, ces dernières ont déjà été multipliées de sept ou huit (San Pedro ou Colchane) à vingt et une fois (Chungara avant la fin des travaux). Ce programme d'investissement en infrastructures répond donc à une demande forte : l'inauguration de la route Arica-La Paz a suscité une augmentation du trafic de plus de 75% (entre 1994 et 1996). Il reste toutefois très difficile de prendre la mesure de cette progression afin d'y adapter les projets d'infrastructures. Le trafic de marchandises passées par San Pedro de Atacama a certes cru de 5 à 7 tonnes par an au début de la décennie à 65 à 70 tonnes cinq ans après, ce qui est encore loin des estimations optimistes qui ont soutenu le projet de revêtement de la route internationale, de plus de un million de tonnes en l'an 2000, grâce à l'habilitation du col de Jama (chiffre courant dans les discours politiques et la presse). La progression du trafic sur la route Arica/La Paz laisse toutefois entrevoir des bouleversements rapides.

Dans le domaine des échanges internationaux, l'ouverture commerciale prônée par le gouvernement militaire chilien n'a pu finalement se mettre en place qu'à la faveur du retour de la démocratie, permettant d'ouvrir matériellement les frontières. Cet effort tardif se traduit par un réseau terrestre relativement ramifié, ce qui est inédit dans la région. Son état (revêtement des routes et vétusté de voies ferrées) doit toutefois être amélioré pour permettre la réelle consolidation des flux dans la zone, et les trous dans les tracés, tels qu'ils apparaissent sur les cartes publiées pour promouvoir l'intégration continentale, doivent être comblés car ils rallongent beaucoup les liaisons continentales. Leur localisation dans des milieux humides et des reliefs escarpés, à l'est de Santa Cruz de la Sierra notamment, y rendra cependant les travaux longs et coûteux (voir figures n°34-35 p.327-338).

Il est difficile de garder une certaine cohérence dans l'effort de prospective auxquels tous, hommes politiques régionaux et nationaux, fonctionnaires locaux et hommes d'affaires se livrent. L'avenir du *Norte Grande* dépend certainement en grande partie de cette ouverture transandine qui se dessine aujourd'hui, mais qu'est-ce que cela veut dire exactement ? Les prévisions les plus optimistes voudraient voir

Tableau n°29

## Trafic de marchandises aux douanes terrestres du Norte Grande

Evolution du trafic de marchandises entrées par les douanes terrestres (tonnes)

Douane	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997*
Chacalluta	36 950	52 387	38 300	40 642	43 351	73 270	75 437	28 621
Visviri	1 007	2 161	0	3	0	128 516	92 400	37 116
Chungará	98 287	124 418	110 310	108 036	149 660	148 458	252 674	105 578
Colchane	326	177	168	90	0	750	3 886	602
Ollague	343	0	36	0	0	251 678	284 567	101 315
San Pedro Atacama	6 672	8 394	4 357	7 372	21 324	15 032	10 747	2 224
Socompa	0	5 557	1 003	315	0	105 608	104 504	12 531
Tocorpurí	0	0	0	1 086	3 543	4 686	6 135	2 906
<b>Total Norte Grande</b>	<b>143 585</b>	<b>193 094</b>	<b>154 174</b>	<b>157 544</b>	<b>217 878</b>	<b>727 998</b>	<b>830 350</b>	<b>290 894</b>
Total Pays	983 032	1 083 449	1 217 569	1 211 785	1 731 048	2 181 968	2 495 111	923 633
Part du N.G. (%)	14,6	17,8	12,7	13,0	12,6	33,4	33,3	31,5

Evolution du trafic de marchandises sorties par les douanes terrestres (tonnes)

Douane	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997*
Chacalluta	69 917	188 913	142 569	117 238	141 604	161 341	114 557	38 199
Visviri	16 098	18 856	25 957	50 059	36 064	119 310	85 545	17 604
Chungará	13 557	199 232	195 536	246 491	288 039	348 774	382 096	161 597
Colchane	11 996	8 919	1 924	3 449	45 236	87 030	89 553	40 310
Ollague	834	0	0	0	934	112 765	61 445	44 007
San Pedro Atacama	836	19 983	397	3 387	20 812	49 925	62 490	23 262
Socompa	0	711	4 269	450	0	4 689	10 434	1 917
Tocorpurí	0	0	0	1 233	2 931	4 403	6 568	3 119
<b>Total Norte Grande</b>	<b>115 228</b>	<b>438 605</b>	<b>372 644</b>	<b>424 300</b>	<b>537 614</b>	<b>890 232</b>	<b>814 682</b>	<b>330 013</b>
Total Pays	216 241	990 298	1 016 233	1 196 032	1 531 450	1 837 485	1 957 386	835 454
Part du N.G. (%)	53,3	44,3	36,7	35,5	35,1	48,4	41,6	39,5

Source : Anuario Estadístico de Aduanas

Notes : Les douanes de Visviri et Ollague prennent en compte le trafic routier et ferroviaire  
La douane de Chacalluta inclut le trafic du chemin de fer Arica-Tacna

\* : de janvier à mai

trente millions de tonnes de soja supplémentaires exportées du centre du continent vers l'Asie *via* les ports chiliens... Cela implique certes de résorber le maillon

## Passage de véhicules aux douanes terrestres du Norte Grande

Evolution du trafic de véhicules entrés au Chili par les douanes terrestres

Douane	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997*
Chacalluta	190 489	159 037	168 227	137 740	147 760	157 839	152 543	53 323
Visviri	3 465	4 408	4 646	5 398	5 135	1 997	2 706	1 184
Chungará	7 788	10 130	11 331	14 177	15 012	18 422	21 971	9 863
Colchane	97	126	480	1 055	1 170	2 702	4 939	1 444
Ollague	65	26	40	53	59	666	625	279
Abra de Napa	80	292	45	0	0	0	0	0
San Pedro Atacama	508	952	1 311	1 570	5 112	4 219	4 295	2 168
Socompa	4	19	17	18	36	223	226	58
Tocorpuri	0	0	0	123	228	318	223	125
<b>Total Norte Grande</b>	<b>202 496</b>	<b>174 990</b>	<b>186 097</b>	<b>160 134</b>	<b>174 512</b>	<b>186 386</b>	<b>187 528</b>	<b>68 444</b>
Total Pays	405 270	445 695	456 506	446 751	494 314	490 682	519 545	253 542
<b>Part N.G. (%)</b>	<b>50,0</b>	<b>39,3</b>	<b>40,8</b>	<b>35,8</b>	<b>35,3</b>	<b>38,0</b>	<b>36,1</b>	<b>27,0</b>

Evolution du trafic de véhicules sortis du Chili par les douanes terrestres

Douane	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997*
Chacalluta	191 415	159 085	143 527	137 607	146 562	157 049	152 143	69 388
Visviri	3 608	3 846	4 847	5 449	5 654	2 135	2 787	1 191
Chungará	8 196	10 797	11 533	14 389	15 277	18 032	21 890	11 517
Colchane	94	72	470	1 101	1 282	3 156	6 677	2 440
Ollague	59	31	53	84	44	803	801	963
Abra de Napa	80	317	45	0	0	0	0	0
San Pedro Atacama	6 992	913	1 207	1 756	4 506	12 272	12 990	5 396
Socompa	2	18	14	10	4	168	197	53
Tocorpuri	0	0	0	128	254	373	431	211
<b>Total Norte Grande</b>	<b>210 446</b>	<b>175 079</b>	<b>161 696</b>	<b>160 524</b>	<b>173 583</b>	<b>193 988</b>	<b>197 916</b>	<b>91 159</b>
Total Pays	417 074	471 114	436 330	447 360	494 539	496 106	523 882	285 276
<b>Part N.G. (%)</b>	<b>50,5</b>	<b>37,2</b>	<b>37,1</b>	<b>35,9</b>	<b>35,1</b>	<b>39,1</b>	<b>37,8</b>	<b>32,0</b>

Source : Anuario Estadístico de Aduanas

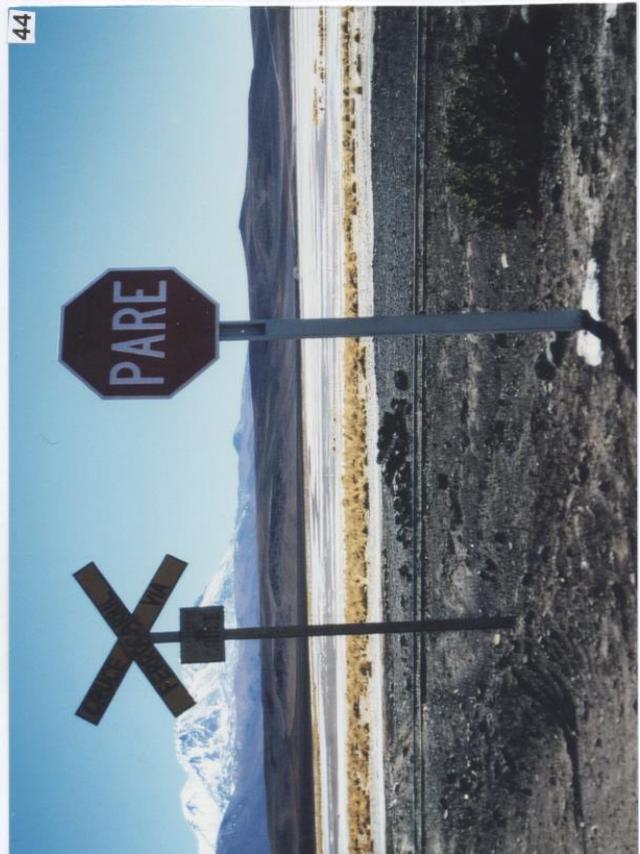
\* : de janvier à mai

Notes : Les douanes de Visviri et Ollague prennent en compte le trafic routier et ferroviaire

La douane de Chacalluta inclut le trafic du chemin de fer Arica-Tacna

## La multiplication des franchissements des Andes

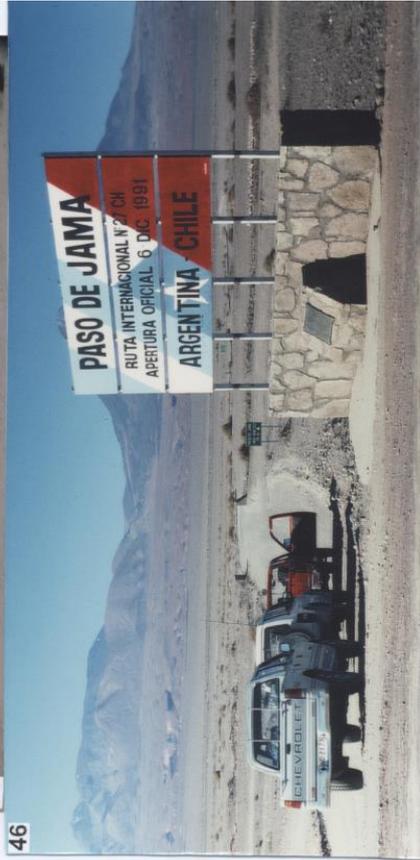
- Photo n° 44 : Le chemin de fer Antofagasta / Bolivie, près d'Ollagüe  
Photo n° 45 : L'attrait des voitures de la ZOFRI, même quand le chemin est en terre... (au-dessus d'Iquique)  
Photo n° 46 : A San Pedro, le bas de la route actuellement en travaux, vers le col de Jama  
Photo n° 46 : La nouvelle route Arica / La Paz, près du poste frontière (4570 m. d'alt.)



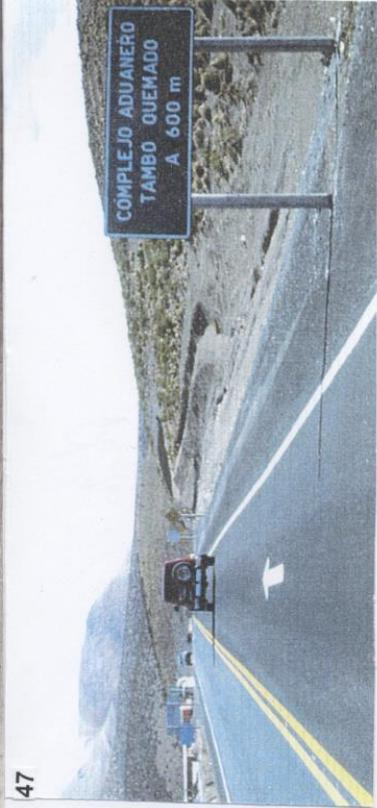
44



45



46



47

manquant du réseau, *Santa/Cruz Cochabamba*, mais ensuite ? A supposer que seulement cinq des trente millions de tonnes soient déviées vers la façade Pacifique, toute la capacité portuaire existante du Chili et du Pérou réunis ne suffirait pas pour les traiter ! Le développement portuaire reste la condition a priori de développement du réseau : malgré sa diversification, celui-ci reste tout à fait lié à la dynamique d'exportation. Mais il ne s'agit plus uniquement de la traite d'une enclave minière : le *Norte Grande* voudrait jouer un rôle d'interface entre l'intérieur du continent et l'aire Asie-Pacifique.

### **8.A.b- Le développement portuaire : vers un complexe industrialoportuaire géant ?**

#### *α) Les ports du Norte Grande à rénover*

Le *Norte Grande* possède trois grands ports publics, un dans chacune de ses trois villes principales. Ces centres de services sont historiquement nés de leur port. Ils dépendent tous de l'entreprise nationale qui gère tous les ports publics du Chili, EMPORCHI. Celle-ci gère onze ports dans l'ensemble du pays, ce qui représentait un trafic de 16 millions de tonnes en 1994, soient 39% du total du trafic portuaire, le reste transitant par les 21 ports privés du pays ; la part de marché d'EMPORCHI couvre cependant 82% du trafic de conteneurs, qui représentent les marchandises à plus forte valeur ajoutée.

Éléments essentiels de l'économie régionale, les ports sont donc sous le contrôle de l'Etat. Leur évolution récente révèle une croissance rapide face à laquelle les infrastructures existantes s'avèrent vétustes. L'Etat s'estimant incapable de prendre en charge l'investissement nécessaire, estimé par EMPORCHI à 131 millions de dollars pour le port d'Arica, 61 pour celui d'Iquique et 28 pour celui d'Antofagasta, le débat porte actuellement sur la privatisation partielle ou totale. En matière de transports publics, la politique de dérégulation se prolonge ainsi bien au-delà du gouvernement qui a installé le néolibéralisme au Chili. Dans ce domaine, le gouvernement de transition est même beaucoup plus libre, car il peut prendre plus de distance avec le point de vue de militaires, très attachés à la gestion du littoral.

Le trafic annuel se répartit entre Antofagasta (deux, voire trois millions de tonnes par an) et Arica et Iquique (un million de tonnes chacun). Il existe une certaine spécialisation de chacun, liée à leur environnement immédiat : elle apparaît à travers la mesure de la part de vrac dans le trafic. En 1994, celle-ci représentait 65% à Arica, 35,6% à Iquique et 47,2% à Antofagasta. En effet, Arica constitue avant tout le port de la Bolivie, qui y exporte son minerai (étain) et y importe des produits alimentaires (blé, sucre), ce qui explique la très forte proportion de vrac. Iquique, au contraire, est le port de la ZOFRI, port d'importation de produits asiatiques conteneurisés. Le port d'Antofagasta reste avant tout un port minier, mais le cuivre qui y transite est de plus en plus exporté sous la forme de cathodes, d'où le pourcentage moyen de vrac.

Les ports du *Norte Grande* sont utilisés bien en deçà de leur capacité (40% à Antofagasta, 37% à Iquique sur les cinq dernières années), malgré la progression rapide du trafic (doublement à Arica depuis 1987, en partie grâce à l'amélioration de la route Arica/La Paz ; à Iquique, après un palier entre 1980 et 1990, reprise et

doublement des quantités en transit entre 1991 et 1995 ; progression régulière à Antofagasta depuis 1976, accélérée depuis 1992). Cette sous-utilisation est due en partie à la vétusté de leurs installations. Elle les place aujourd'hui dans la situation paradoxale de devoir investir pour s'agrandir alors que toutes leurs capacités actuelles ne sont pas utilisées.

Le devenir des ports publics du *Norte Grande* est lié au sort global d'EMPORCHI. Une première réforme passée en 1981 devait permettre aux entreprises privées d'intervenir dans les ports aux côtés de l'Etat pour les opérations de débarquement/embarquement, et la même loi devait transformer le monopole d'Etat en holding public regroupant les différents ports comme autant d'entreprises indépendantes. Elle ne fut jamais réellement appliquée, et jusqu'en 1997, l'Etat restait seul maître d'œuvre dans ses ports, maintenus comme filiales d'une seule et même entreprise. Une telle concentration permettait certes d'éviter une concurrence ouverte entre les différents ports, mais elle ralentissait aussi beaucoup les processus d'évolution. Aussi le président Frei décida d'ouvrir ce chantier dès les débuts de son mandat, et envoya un projet de loi au congrès le 1<sup>er</sup> septembre 1995, afin de permettre d'ouvrir les ports au secteur privé, reprenant une solution déjà répandue pour améliorer l'efficacité des ports d'Amérique Latine. Elle devait permettre de transformer EMPORCHI en dix entreprises autonomes pouvant fonctionner grâce à des concessions. Le débat fut très long, du fait du sens accordé au terme de « concession » par les différents partis politiques : fallait-il ouvrir aux capitaux privés la gestion et les opérations portuaires uniquement, ou bien élargir leur champ d'action à la propriété des sites portuaires ? Le vote n'avait toujours pas eu lieu en 1997, ce qui paralysait complètement les ports dans leur effort de modernisation...

La conséquence directe d'une loi d'autonomisation des ports du *Norte Grande* serait l'accroissement de la compétition. La concurrence existait déjà, comme l'a montré l'évolution du trafic des marchandises boliviennes autorisées depuis 1989 à choisir entre le port d'Arica et celui d'Antofagasta. Elle est apparue de façon plus ouvertement conflictuelle au début du débat sur la loi, qui dans un premier temps n'envisageait pas de créer autant d'entreprises qu'il y avait de ports, mais d'opérer cinq regroupements régionaux. La bataille pour obtenir la direction régionale fit rage pendant quelques mois. Elle démentait tous les discours optimistes tenus jusqu'alors, mettant en avant que la manne issue du commerce international qui tomberait sur les ports chiliens serait telle qu'elle dépasserait la capacité des trois ports réunis. La réponse du chef du service de Commerce et Développement du port d'Antofagasta, Felix Hauck, révèle à quel point l'esprit de compétition est déjà en partie intégré par ceux qui sont encore des fonctionnaires EMPORCHI : « *Toute concurrence est bonne pour nous, elle nous rend plus efficaces et nous aide à continuer à promouvoir le Nord du Chili en tant que complexe portuaire* » (*Paralelo* 23, avril 1996 : 8). C'est le sénateur d'Arica, S. Bitar qui pose cependant la question dérangeante : que se passera-t-il, s'il n'y a pas de candidat à la privatisation ? L'Etat laissera-t-il les forces du marché procéder aux concentrations qui suivront l'application de la nouvelle loi portuaire, ou bien sera-t-il contraint d'investir quand même dans ses ports ? (*La Estrella de Arica*, 24/7/97)

Trafic des ports publics du Norte Grande

Tableau n°31 :

	ARICA			IQUIQUE			ANTOFAGASTA					
	Bateaux (un)	Marchandises (t)	Pour Bolivie(t)	Conteneurs (un)	Bateaux (un)	Marchandises (t)	Pour Bolivie (Pour Pérou (t)	Conteneurs (un)	Bateaux (un)	Marchandises (t)	Pour Bolivie (t)	Pour Argentine (t)
1969										773907		
1970										627827		
1971										712584		
1972										642999		
1973										714317		
1974										919952		
1975		244088			191784					799921		
1976		215341			273371					801930		
1977		241094			276300					902049		
1978	398	342975		1821	325990					1048811		
1979	389	319877		2344	374455					1021157		
1980	355	379732		3055	585126					1266342		
1981	377	340112		3720	626191					1078908		
1982	251	294848		2247	643801							1505
1983	222	385266		2203	543622							1151
1984	203	320000		6348	641751			7822				2194
1985	225	437591		6887	807978			7370				28080
1986	259	429513		7965	792688			10280				86807
1987	277	524033		11942	722420			16121				28545
1988	246	443030		10494	561298			13486				37707
1989	323	680240	329180	15694	781217	339	17986	15372				27575
1990	350	691005	450297	19497	558865	486	12879	18813				16888
1991	420	861035	499509	26147	638031	554	14698	38856				8450
1992	491	966054	548671	29902	548	798405	18274	39278				4301
1993	495	838920	486806	30632	551	785536	18396	44302				2048
1994	469	1024708		307744	613	1035820		522240				8616
1995	495	1006679				1259801		191717				21407
1996	494	1087176										47047

Source : EMPORCHI

Le sort des ports du Norte Grande dépasse celui des enceintes EMPORCHI : les villes d'Antofagasta, Arica ou Iquique se sont construites autour de leur port, celui-ci se trouve donc dans le prolongement direct des centres-villes. La croissance rapide des trafics pose ainsi le problème de l'interconnexion multimodale : comment gérer la présence de 180 camions par jour à Antofagasta en 1996, de 130 à Arica (seulement trente à la fin des années 1980) qui traversent le centre alors que la voirie n'est pas adaptée ? Les villes travaillent donc sur la mise en place de ports secs permettant de localiser le point de rupture de charge en amont des zones urbanisées. Mais les investissements sont élevés, comme en témoigne le projet « Puerta de América », au nord d'Arica, à l'intersection des routes de la Bolivie et du Pérou, et à 10 kilomètres du port. Il est dirigé par la corporation de développement CORDENOR, qui a centralisé le rachat de 125 hectares de terrains à l'armée et réalisé les premières études.

Cependant cette perspective globale est rarement adoptée par les acteurs régionaux, plus préoccupés de la concurrence directe. Pendant que le devenir d'EMPORCHI était longuement débattu, les ports privés se sont en effet multipliés dans le *Norte Grande*.

#### β) La multiplication des terminaux privés

La notion de port privé n'est pas nouvelle, et une société comme SQM a depuis longtemps ses propres installations à Tocopilla. Ce qui caractérise la période récente, c'est cependant la multiplication de ce type d'infrastructures dont chaque nouvelle grande mine veut se doter. Elles découlent de la taille de ces projets miniers, et de la spécialisation de leurs échanges, qui permettent la mécanisation poussée des opérations de chargement / déchargement. C'est ainsi que la compagnie *Punta de Lobos*, qui exploite les ressources en sel du Salar Grande, à 60 kilomètres au sud d'Iquique, a totalement intégré les processus d'extraction-exportation. Elle a ainsi construit sa propre route du salar vers la côte, à Patillos, où, elle a construit son propre terminal par lequel elle a exporté 3,5 millions de tonnes en 1996.

C'est dans cette optique d'intégration que la mine La Escondida a entrepris la construction de son propre terminal portuaire. Situé à 10 kilomètres au sud d'Antofagasta, au lieu-dit Coloso, il permet donc d'éviter la circulation par le centre-ville congestionné. Qui plus est, pour éviter les ruptures de charge et raccourcir le cycle de transport, les ingénieurs de la mines ont conçu un « minéroduc » canalisation qui relie la mine au port et permet d'évacuer le minerai mis en flottaison. Le trafic du Coloso a représenté en 1994 1 073 854 tonnes, principalement de vrac. La compagnie Michilla, dans la Région d'Antofagasta, procède de même et la nouvelle mine de Doña Inés de Collahuasi projette un fonctionnement similaire, fondé sur un port privé situé au sud d'Iquique, près de Patillos, à Punta Patache.

D'autres ports privés ont été conçus dans le *Norte Grande*, toujours pour le service d'une grande entreprise. Ils répondent notamment aux besoins d'importations des centrales électriques (ravitaillement en charbon). Alors qu'à Taltal ou à Tocopilla, elles pouvaient se servir d'infrastructures existantes, à Mejillones où Edelnor a installé sa centrale thermique, la baie était encore vierge. L'entreprise a donc décidé d'investir 16 millions de dollars pour assurer son

approvisionnement en charbon. C'est « *Port de Mejillones S.A.* » qui a remporté le marché : la construction du port a été assurée par *Inversiones & Construcciones Belfi S.A.* (qui construit des ports au Chili depuis 1949) et les opérations sont garanties par *Inversiones Monterrey Ltda*, une entreprise du holding Ultramar (spécialisé dans tous les transports, et qui possède, entre autres, Lufthansa). Depuis 1995, *Puerto Mejillones* importe 500 000 tonnes de charbon par an et 400 000 tonnes d'acide (pour le raffinage du cuivre) par un embarcadère totalement mécanisé. L'entreprise prévoit son amplification pour répondre à une diversification de la demande.

Face au défi que constituent ces nouveaux projets, la réponse des pouvoirs publics est limitée. Localement, elle peut prendre des formes originales : ainsi à Iquique, les responsables d'EMPORCHI voudraient inclure le port privé dans une offre régionale. Cela leur permettrait de proposer à des clients internationaux une alternative diversifiée, le port d'Iquique restant spécialisé dans l'importation de conteneurs, l'exportation des produits agricoles attendus du Brésil, de Bolivie ou d'Argentine pourrait se réaliser à Patillos, où l'on dispose de place pour construire les silos nécessaires. Cela induirait une circulation circulaire entre les camions qui arriveraient pleins à Patillos puis passeraient chercher un chargement de retour à Iquique.

Vu de façon indépendante, ce partenariat peut sans doute paraître viable, cependant il ne fait que répondre à un autre projet portuaire, de toute autre ampleur, et qui pourrait modifier les trafics de marchandises non seulement à l'échelle de tout le *Norte Grande*, mais de tout le sud de la façade Pacifique du continent : depuis quelques années, a surgi le projet d'un « méga-port ».

γ) Le projet d'un complexe industrialo-portuaire de desserte régionale à Mejillones

La hausse des échanges dans les ports publics régionaux et le développement de ports privés soulève le problème de la concentration éventuelle du trafic. On a vu combien les ports multi-usages existants étaient sclérosés : malgré les avantages de l'un ou de l'autre, aucun ne semble en mesure de pouvoir réellement fournir le support d'un grand port d'échelle macro-régionale. Ce constat a été fait à la fois par les mines privées, aboutissant à leur décision de construire des terminaux privés, et par les autorités régionales. Sur cette côte peu habitée et mise en valeur, l'idée a surgi de construire un port nouveau, qui coûterait sans doute moins cher que la remise en état de tous les autres. Le choix de la localisation pouvait facilement être donné par la géographie physique : sur cette côte rectiligne, on ne trouve qu'un cap rocheux, celui de Mejillones, assez proche d'Antofagasta (65 kilomètres). De plus, c'est dans la baie formée par ce promontoire que la profondeur de l'eau augmente le plus rapidement de toute la côte : elle pourrait permettre des bassins profonds (17 mètres) sans drainage, pouvant donc accueillir les plus grands bateaux du monde, les PostPanamax de 200 000 tonnes. C'est de cette conjonction d'éléments qu'a surgi l'idée du « méga-port » de Mejillones. Encore considérée par beaucoup comme saugrenue en 1995, elle faisait partie des grands projets nationaux dès 1997.

Qu'entend-on là par « méga-port » ? Un complexe portuaire plus grand que tous les autres, certes, mais surtout plus important que les autres ports régionaux,

voire que le port de Valparaiso ou celui du Callao : le grand port que la façade Pacifique du continent latino-américain n'a pas, et qui pourrait rivaliser avec ceux de Buenos Aires ou de Santos. Peu se sont posé la question de savoir si le Chili pouvait réellement prétendre réorienter les flux continentaux à son avantage : « *Avons-nous effectivement besoin de ce tirant d'eau ou pourrions-nous nous contenter de ports qui ne soient pas les pivots du système, mais leur contrepartie. N'allons-nous pas être amenés à travailler dans les années à venir avec les flux générés par les flux régionaux, à partir des pivots d'Amérique centrale, et non avec des flux extra-régionaux ? Le tirant d'eau a-t-il tant d'importance ?* » (J.M. Rubbiato, MOP/CEPAL 1995)

Au contraire, les discours sur le futur port de Mejillones ont pris de l'ampleur à mesure que ce projet, loin d'être dénoncé, faisait l'objet d'examens attentifs à des niveaux de plus en plus élevés de l'Etat et que le maire de Mejillones, petite commune de 6 414 habitants devenait un interlocuteur respecté de l'Intendant et des membres du gouvernement régional, des ministres et des représentants de grandes entreprises internationales intéressées par le projet. L'espoir de toute la Région se réfugiait peu à peu derrière ce projet, sans jamais en mesurer les conséquences réelles : « *L'idée du mégaport implique de transformer la région d'une économie essentiellement minière en une zone d'activités commerciales* » résumait le représentant régional du ministère des transports de la Région d'Antofagasta, Gaston Viveros (*Paralelo 23*, avril 1996 : 6).

Cette inflation rhétorique n'est pas pure spéculation : si le projet a évolué très rapidement, c'est que de nombreux groupes internationaux ont fait montre de leur intérêt pour un tel projet. Après quelques visites du site, en novembre 1996, *Mitsubishi* signait avec Invercap (Chili) un accord de holding pour évaluer l'intérêt de ce port (ainsi que d'autres projets au Chili, dans le domaine des infrastructures et du traitement des eaux). Le groupe japonais y voyait une façon de lier ses intérêts miniers et industriels dans la zone, à la fois au Chili et dans les pays environnants (construction d'un parc industriel et exportation de la production de ses mines dans le *Noroeste* argentin). Le groupe *BHP*, le géant minier australien actionnaire majoritaire de La Escondida s'est également montré très intéressé, et a lancé une étude courant 1997 en consortium avec AMP, des fonds de pension australiens. D'autres groupes comme *Hutchinson* (Hong Kong, Corée, Chine, Grande-Bretagne, Allemagne) ont également manifesté leur intention de participer à la construction d'un tel projet.

L'initiative a pris une telle ampleur qu'elle a complètement échappé à la Région. La façon dont l'Etat chilien a choisi de gérer ce projet traduit finalement une réalité moins ambitieuse que le méga-port rêvé. C'est CODELCO qui a été chargée de centraliser les études, et les opérations à venir d'un futur port entièrement privatisé. Pour ce faire, elle a créé une société spécifique en avril 1997, *Complejo Portuario de Mejillones*, dont les bureaux sont en plein cœur de Santiago. Le patronage du port par la corporation minière révèle une finalité moins diversifiée qu'on ne pouvait l'espérer. CODELCO aurait intérêt à moderniser ses exportations de cuivre, et cela pourrait passer par la construction d'un nouveau complexe portuaire entièrement mécanisé. Malgré son fort tonnage potentiel, il n'aurait rien à voir avec les grands ports atlantiques. Selon les entretiens menés avec les

responsables de cette entreprise, la rentabilité en serait assurée par quelques contrats avec des grandes mines (on tablerait sur deux millions de tonnes dès 2001), et pourrait croître si les mines argentines choisissaient cette voie d'exportation. L'investissement total est estimé à 600 millions de dollars, en incluant un terminal pour traiter les conteneurs. *Complejo Portuario de Mejillones* prévoit de recevoir les propositions des intéressés courant 1998, afin de commencer la construction en 1999.

L'enthousiasme soulevé généralement par ce projet oblitère toute étude d'impact, que ce soit à l'échelle locale, régionale, nationale ou même internationale. Le problème de la localisation dans la baie même est loin d'être réglé : « *L'idée de la municipalité est que le port se situe au fond de la baie de Mejillones contre le promontoire, alors qu'une autre théorie le verrait plutôt s'installer au milieu de la baie. Ce qui serait un crime si l'on considère que Mejillones dispose des plus belles plages de la région.* » affirme le maire, Marcelino Carvajal qui ne veut pas renoncer au développement touristique de sa ville (*Paralelo 23*, avril 96 : 7). Cette préoccupation traduit certainement la difficulté des acteurs locaux à prendre la mesure d'un projet qu'ils soutiennent, mais qui les dépasse désormais... Au niveau régional, on commence à prendre la mesure du transfert des activités portuaires que cela induirait, et notamment la perte de vitesse du port d'Antofagasta. Dans la mesure où la ville fut construite par et pour le port, cela signifie-t-il qu'elle sera peu à peu déplacée vers Mejillones ? Ce ne seront peut-être que les industries qui seront ainsi déménagées dans la baie du « méga-port », mais sachant que la distance entre les deux villes est tout de même de 65 kilomètres, les employés seront-ils prêts à faire ce déplacement quotidiennement ou bien seront-ils amenés à déménager ? Assistera-t-on à la naissance d'une conurbation côtière ? Au sein du gouvernement régional, les réactions sont variées, et préfèrent ne retenir qu'une alternative positive qui verrait le développement économique du port soutenir la croissance urbaine d'Antofagasta, et permettrait donc une remise en beauté urbanistique de la capitale régionale. A Iquique ou Arica, on essaie de ne pas trop croire à ce projet, voire d'y opposer des alternatives d'envergure mais moins onéreuses comme celle d'Iquique-Patillos.

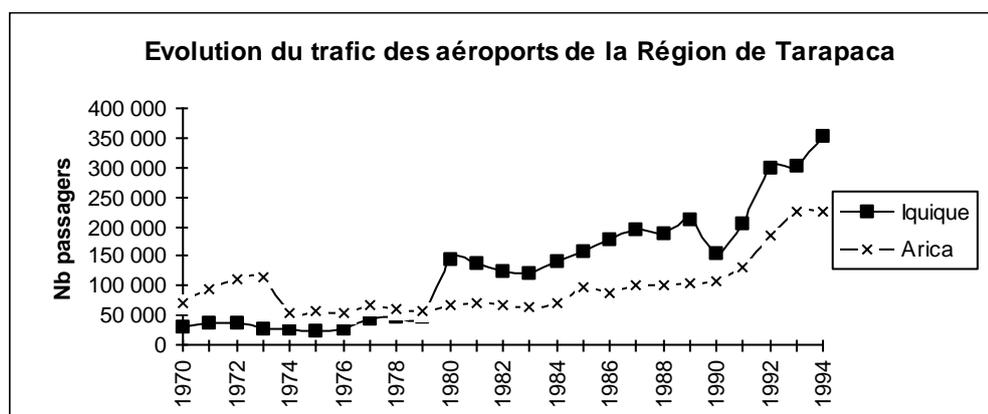
Il n'en demeure pas moins que la mise en réseaux du *Norte Grande*, portée par l'ouverture économique, pourrait aboutir à la polarisation extrême de la zone autour d'un complexe portuaire géant. En attendant la réalisation d'un projet encore hypothétique, les réseaux terrestres se doublent d'une trame aérienne et d'un système de télécommunications performants.

#### **8.A.c- L'essor des communications aériennes et des télécommunications**

Dans le contexte d'un trafic aérien national en forte hausse (+25% en 1996, chiffre *Junta de Aeronáutica Civil*), le *Norte Grande* ne fait pas exception. La liaison aérienne a toujours eu une grande importance dans le nord du fait de l'éloignement par rapport au centre du pays. La deuxième compagnie aérienne du Chili, Ladeco a d'ailleurs été créée pour le desservir (37,3% du marché en 1996) : le sigle *Ladeco* signifie *Lineas Aéreas del Cobre*, lignes aériennes du cuivre. Pourtant, à l'issue de la crise des nitrates, pendant laquelle l'escale d'Iquique faillit être supprimée, alors que, en 1975, la compagnie principale, *LanChile*, fermait ses

agences à Calama, Tocopilla et Taltal, la majorité des hommes politiques pensait qu'il allait falloir subventionner le trafic aérien faute de voir certains aéroports régionaux fermer. La reprise du trafic, surtout à partir des années 1980 reflète donc assez fidèlement l'évolution de l'économie régionale. Le graphique ci-dessus montre ainsi le décollage d'Iquique aux dépens d'Arica dont la courbe plonge en 1974. Dans cette perspective, on comprend tout ce que représente le fait qu'aujourd'hui, Iquique soit devenu le deuxième aéroport du pays (30 361 passagers en 1970, 352 450 en 1994 pour 223 662 à Arica, 218 177 à Antofagasta et 59370 à Calama). Après celui de Santiago, c'est donc le premier aéroport à avoir été entièrement refait. Le nouveau terminal inauguré en 1997 a été réalisé grâce à un système de concessions.

**Figure n° 30 :**



Source : Direction General de Aeronáutica Civil

La hausse rapide du trafic de passagers de 70% entre 1993 et 1996 à Antofagasta (322 952 passagers en 1996) et Calama (90 581 passagers en 1996) s'explique par le mode de vie des employés des grandes mines qui continuent souvent d'habiter dans le centre du pays, et qui ne viennent dans le Nord que pour les périodes de travail passées à la mine. Là encore les effets de la mise en réseau sont doubles.

L'ouverture de nouvelles lignes illustre toutefois des dynamiques spatiales régionales nouvelles, comme celle qu'ALTA, petite compagnie spécialisée dans les liaisons souples effectuées par des petits avions (2,1% du marché chilien), propose depuis 1996 entre Antofagasta, Copiapó et Vallenar. La multiplication des vols internationaux au départ des aéroports du *Norte Grande* (depuis 1994, Ladeco assure deux vols quotidiens entre Antofagasta et Asunción d'une part, et Salta d'une autre) témoigne également d'une plus grande mobilité dans la macro-région transfrontalière.

A l'amélioration de la desserte aérienne du *Norte Grande*, il faut ajouter une couverture satellitaire de tout le territoire qui tente de pallier les défauts des réseaux terrestres. Les villages de l'intérieur sont tous reliés par radio aux services publics d'urgence. Mais surtout, partout, même là où l'électricité n'est fournie que par un groupe électrogène, la télévision est présente, reliant les habitants de l'altiplano à la *modernité*. Cependant, ils captent mieux les chaînes boliviennes que les chiliennes, ce qui contribue à cultiver leur sentiment d'appartenance au monde amérindien.

Paradoxalement, la globalisation des télécommunications renforce dans ce cas des particularismes identitaires... Dans un sens purement commercial cette fois, les entrepreneurs de la côte essaient de s'approprier les nouvelles technologies pour renforcer leurs avantages comparatifs : ils ont ouvert à l'adresse « *www//primera.cl* » une page internet de promotion régionale qui s'intitule : « *Tarapacá : I Región de Chile, Puerta de Sudamérica* ».

## **8.B- Le défi relevé de l'énergie**

### **8.B.a- La mise en place du SING (Système interconnecté du Norte Grande)**

Le manque d'énergie qui paraissait constituer un obstacle insurmontable au développement du *Norte Grande* paraît aujourd'hui un souvenir incroyable au rythme où les centrales se multiplient. Lors du cycle des nitrates, tout le combustible local fut utilisé, et l'absence de source locale d'énergie semblait un handicap radical. Les quelques centrales n'étaient pas fiables, et furent nationalisées dans les années 1950 pour tenter de stabiliser l'offre. Le gouvernement néolibéral commença à réorganiser le secteur en subdivisant l'entreprise nationale d'électricité, *Endesa*, en filiales régionales, dont *Edelnor* qui fut créée en 1981 pour les Régions I et II. Au même moment, la Commission nationale de l'énergie (CNE) étudiait les possibilités de relier entre elles les unités de production existantes des systèmes de Tarapacá, d'Antofagasta et de Chuquicamata (les centrales *Edelnor* et la centrale CODELCO de Tocopilla) afin d'homogénéiser la distribution. La décision d'organiser un système interconnecté du *Norte Grande* (SING) fut prise en 1983 ; elle aurait pu rester lettre morte, mais l'arrivée des nouvelles grandes mines étrangères accéléra au contraire la mise en marche qui fut effective en septembre 1987. Dès 1989, La Escondida signait un contrat avec *Edelnor* et se rattachait au SING, suivie par les nouveaux clients que furent les mines *Cerro Colorado*, *Lince*, *Iván*, *Zaldívar*, *Mantos Blancos*, la fonderie *Refimet*, aux côtés des compagnies de distribution urbaine de l'électricité (*Emelari* à Arica, *Eliqsa* à Iquique, *Elecda* à Antofagasta). La croissance de la consommation au sein du SING a été fulgurante, atteignant 420 000 MWh en 1994, après une croissance moyenne annuelle depuis 1991 de 18-20% (capacité totale de 1,5 MW). La multiplication et l'extension des grands projets miniers conduit à prévoir la poursuite de la progression à un rythme de 15% par an pour encore au moins dix années.

Le SING représente près de 2500 kilomètres de lignes à haute tension qui relient les centrales aux mines (la moitié à 220kV, 40% à 110kV et 10% à 66kV), à travers un axe de transmission qui passe dans la *Pampa*. Tous les sites étant reliés, lorsqu'un problème survient quelque part, il se répercute ailleurs : par exemple une grève à Chuquicamata le 7 octobre 1996 provoquait une panne technique de la centrale de Tocopilla à cause de la brusque accumulation d'énergie non distribuée, ce qui engendra une interruption totale du système pendant une quinzaine de minutes (*La Epoca* 8/10/1996)

**Tableau n° 32 : Les principales centrales du SING (1997)**

<b>Nom</b>	<b>CTT</b>	<b>Nueva Tocopilla</b>	<b>Edelnor</b>	<b>Compañía Eléctrica de Tarapacá S.A. Celta</b>
<b>Propriétaire</b>	Ex CODELCO (privatisation partielle)	Norgener (filiale créée 1993)	Ex- Endesa (CORFO)	Filiale de Endesa.
<b>Origine des capitaux</b>	Racheté par Iberdrola (Espagne) via filiale Electroandina	Chilgener (entreprise chilienne issue de la privatisation de Chilectra en 1989)	Rachat partiel par The Southern Company (USA, Atlanta)	CORFO
<b>Localisation</b>	Tocopilla	Tocopilla	Mejillones	Patache
<b>Date mise en marche</b>	1915 1983 : unité 12 1985 : unité 13 1987 et 1990 : unités 14 et 15 1993 : turbine diesel n°3	1995 et 1997 construction d'une 3 <sup>ème</sup> unité	Rachat 1997, amplification 1998	mai 1998
<b>Puissance</b>	unités 12 et 13 : 2x82MW unités 14 et 15 : 2x125MW 3 turbines diesel : 2x21 et 1x37,5 MW soient au total : 613,5 MW	2x 1324 MW	2 unités : au total 396 MW	150 MW
<b>Source d'énergie</b>	trois unités fioul, 4 au charbon et 3 diesel	charbon bitumineux	charbon bitumineux ou diésel	charbon bitumineux
<b>Client principal</b>	Chuquicamata	Escondida : 172 MW Zaldívar et Lomas Bayas	Escondida, Cerro Colorado, Rayrock, Refimet,	Doña Inés de Collahuasi

*Source : élaboration personnelle à partir des documents fournis par les entreprises et des articles de presse.*

Hormis la centrale hydroélectrique de Chaipiquiña (11 MW), dans la précordillère au-dessus d'Arica, les centrales du système sont toutes thermiques. Elles sont donc localisées sur la côte à cause de leurs importations d'intrants (charbon bitumineux, type de houille qu'on ne trouve pas dans les mines carbonifères du sud du Chili) qui justifient la construction de terminaux portuaires spécifiques (intégré à Tocopilla, privé à Mejillones) et surtout de leurs besoins en

eaux de refroidissement. La gestion du système est double : au quotidien, elle est assurée par un central d'acheminement de Charge (*Central de Despacho Económico de Carga* ou CDEC-SING) situé à Antofagasta. Il gère la répartition de l'énergie et essaie de limiter les coupures dont les compagnies le tiennent responsable. Mais la planification de la construction des centrales génératrices du SING est centralisée : elle appartient à la Commission nationale d'énergie (CNE) qui étudie les besoins et décide de la localisation des nouvelles centrales.

Mejillones et Tocopilla, les principaux sites de production d'électricité du *Norte Grande* étaient des ports importants du cycle des nitrates. Pour la construction des nouvelles centrales, la commission a essayé de respecter cette logique, en autorisant un chantier à Taltal, mais on assiste aussi à l'émergence de centrales dans des sites littoraux encore vierges d'installations industrielles et sans environnement urbain, comme c'est le cas de Patache, la première centrale de nouvelle génération dans la première Région, construite pour la mine de Collahuasi (70% de capacité est prévue pour la mine, et 30% pour la ville d'Iquique). Après la phase de construction qui a employé 1200 travailleurs, le site ne représentera plus qu'une occupation ponctuelle sur la côte.

Le SING participe donc pleinement à la couverture réticulaire du *Norte Grande* dans le sens où il contribue à relier entre eux des lieux qui ne l'étaient pas matériellement, et donc à les rendre en partie interdépendants. En contrepartie, ses effets peuvent être polarisants : les sites de production se concentrent essentiellement dans deux villes, Tocopilla et Mejillones, dont ils sont l'élément moteur. Leur dissémination éventuelle, comme dans le cas de Patache n'a pas d'effets territorialisants immédiats si la centrale n'est pas entourée d'autres infrastructures productives. A Mejillones au contraire, la multiplication récente des projets énergétiques, conjuguée à celui de complexe portuaire, devient un élément de localisation pour d'autres entreprises : *Endesa* voudrait y construire une fonderie, associée au finlandais Outokumpu (propriétaire de la mine de Zaldívar), *Enaex* y envisage une nouvelle usine d'explosifs.

Le fait que la planification des localisations soit centralisée à Santiago n'entame pas l'intensité des impacts spatiaux et de leur répercussion régionale forte. Le SING présente aujourd'hui une cohérence que l'on peut opposer à celle du système interconnecté central (SIC). Dans la mesure où il s'agit d'un réseau fermé, il représente un élément d'identification du *Norte Grande*, ici assimilé -et limité- aux deux premières Régions. Elles se trouvent ainsi, dans le domaine énergétique, dotées d'une autonomie qui peut servir de produit d'appel sur les marchés internationaux, notamment parmi les grandes compagnies minières.

On est loin aujourd'hui de la situation de carence énergétique que l'on disait être un handicap à tout développement économique véritable du *Norte Grande*. Le besoin a créé l'offre, même à prix fort. Cependant la logique de ces réseaux énergétiques s'apparente à l'évolution des trames routières et ferroviaires : après la densification régionale des liaisons, celles-ci tendent à s'étendre au-delà des Andes.

### 8.B.b- L'arrivée du gaz transandin

L'amélioration des relations entre le Chili et l'Argentine, conjuguée à la libéralisation des conditions de commercialisation depuis le protocole n°2 d'« interconnection gazière » signé entre l'Argentine et le Chili en 1995, permet désormais l'exporter vers le Chili du gaz naturel depuis tous les bassins de production argentins (c'était autrefois limité à celui de Neuquén) et dans n'importe quelles quantités. Le gaz qui arrivait jusque là par train de Salta sous forme liquide va être distribué à grande échelle. L'ouverture d'un gazoduc entre le *Norte Grande* et le *Noroeste* argentin devrait permettre de résoudre le dernier problème lié à la fourniture d'énergie dans un désert périphérique : son prix. Les grandes centrales du SING estiment en effet que 80% de leur coût de fonctionnement correspond aux achats de charbon. L'arrivée du gaz devrait donc immédiatement faire baisser le prix de l'électricité de 10%.

Alors que le gaz naturel arrivait pour la première fois à Santiago le 1<sup>er</sup> juillet 1997, lors de la mise en marche du gazoduc de la zone centrale, le premier à avoir été construit à la suite de l'accord de 1995, la compétition battait son plein dans le Nord. Les perspectives économiques sont telles que trois projets ont surgi simultanément, et que deux pourraient probablement voir le jour de façon viable. Les partenaires chiliens sont bien placés dans cette compétition, notamment après l'expérience de Chilgener dans GasAndes, le gazoduc de Santiago.

**Tableau n° 33 : Les projets d'approvisionnement en énergie du Norte Grande**

Type	GAZODUC	GAZODUC	LIGNES HAUTE TENSION INTERNATIONALES
<b>Nom</b>	<b>Gasoducto Atacama</b>	<b>Norgas</b>	<b>TermoAndes</b>
<b>Partenaires</b>	CMS Energy (USA) /Endesa (Chili) (remplace Novacorp - CDN, qui avait d'abord été intéressé)	Electroandina (Espagne /Belgique/France <sup>158</sup> + CODELCO Tocopilla)/ Eldelnor (USA)/ Techint	Entreprise de la filiale argentine de Chilgener (Chili), Gener Argentina
<b>Localisation</b>	Province Salta / <i>Mejillones</i>	Province Salta / <i>Tocopilla</i>	près de <i>Salta</i>
<b>Longueur du tracé</b>	925 km : 400 km au Chili/ 525 km en Argentine	880 km : 430 km au Chili/ 450 km en Argentine	408 km : 143 km au Chili/ 265 en Argentine (passage par Sico)
<b>Investissement</b>	650 millions USD	560 millions USD	
<b>Fonctionnement</b>	1999	1999	1998
<b>Puissance/ Centrales rattachées</b>	355 MW = 2 centrales reliées : Mejillones + éventuellement Taltal (⇒ 260 km de plus, et 145 millions USD)	460 MW = nouvelles centrales Electroandina à Tocopilla (+ 230 millions USD)	Puissance des lignes : 345 kV Centrale de 330 MW

<sup>158</sup> Propriété de Tractebel, entreprise belge du groupe Suez - Lyonnaise des Eaux en 1998.

Source : Elaboration personnelle à partir d'articles, dont *El Mercurio*, 27/6/97

Le projet de centrale en Argentine reliée au SING par des lignes à très haute tension est sans doute le plus souple. Déjà les mines de Zaldívar et Lomas-Bayas Gibraltar seraient prêtes à signer des contrats et d'autres compagnies, comme Iberdrola, seraient intéressées par l'accès à ces lignes. Il est donc vraisemblable que cette initiative puisse voir le jour aux côtés d'un gazoduc. Les différences entre les deux projets de canalisations internationales sont faibles, si ce n'est que l'un aurait pour destination Mejillones, et l'autre Tocopilla ; les deux envisagent de passer par Calama, voire Maria Elena, afin de pouvoir distribuer leur produit à un maximum de clients. Des négociations ont finalement été initiées entre les différents partenaires pressentis, et la décision définitive devait être prise à la suite de la signature des contrats d'approvisionnement des différentes centrales (*El Mercurio* 13/7/97). Les travaux du Gasoducto Atacama de CMS ont finalement été lancés de façon indépendante et sont aujourd'hui en phase d'achèvement ; mais la signature d'un contrat d'approvisionnement avec CODELCO a incité ses initiateurs à lancer la réalisation du projet Norgas (*Le Monde*, 21/11/98).

La construction de conduites d'approvisionnement de gaz transandines constitue en soi un événement extraordinaire. Elle contribue en effet à désenclaver le *Norte Grande* dans tous les sens du terme : d'abord, bien sûr en augmentant les moyens de communication avec les régions voisines, mais surtout parce qu'elle ne fait plus dépendre l'approvisionnement énergétique de cette région minière de fournisseurs lointains, dépendants du cours international du charbon. La construction de deux gazoducs aussi proches accompagnés d'une ligne à haute tension pourrait ainsi totalement bouleverser le statut du *Norte Grande* : ainsi le constructeur du dernier gazoduc prévoit à terme l'interconnexion des réseaux électriques nord et central, afin de pouvoir fournir la Région Métropolitaine en cas de pénurie de courant comme c'était le cas fin 1998, à cause d'une sécheresse prolongée qui n'a pas permis d'assurer le remplissage des barrages du sud.

Dans un premier temps, ces projets permettent de rapprocher le *Norte Grande* d'un proche voisin avec lequel ses liens économiques se trouvent renforcés. Le souci de présenter ce projet par une lettre d'intention soumise aux gouvernements régionaux lors du Comité de Frontières tenu en 1996 à Jujuy illustre cette évolution, même si les décisions dépendent en définitive des stratégies de grands groupes internationaux (les partenaires chiliens en lice sont déjà présents sur les grands marchés énergétiques du continent latino-américain). Il témoigne du souci croissant d'une mise en perspective internationale des progrès des infrastructures. Au-delà du désenclavement matériel, la progression des réseaux est en train de modifier la perception locale des dimensions de la région, comme en témoigne le projet des corridors bi-océaniques.

### **8.C- Les improbables corridors bi-océaniques**

La mise en réseau du *Norte Grande* contemporain est intense et elle bouleverse tant les pratiques de l'espace dans la région (tant au niveau industriel qu'individuel, comme nous le verrons dans la partie suivante) qu'elle apparaît peu à peu aux acteurs régionaux comme la clé de l'avenir. Tout se passe comme si la multiplication des liaisons terrestres et de télécommunications était la partie

apparente de l'iceberg du changement, l'impact positif le mieux perceptible dans l'espace du développement économique. Cette prise de conscience débouche sur une mise en exergue du réseau vu comme solution à tous les maux : ainsi les nouveaux franchissements andins, désenclavant la région au sens propre, permettraient de la débarrasser de son statut d'enclave minière en l'ouvrant à une diversification économique. Dans cette perspective, l'amélioration de ces ponts terrestres s'est avérée au cours des dernières années un projet cristallisateur au niveau du *Norte Grande* : le transfert s'est opéré sur la base de l'invention d'un terme, celui de *corridors bi-océaniques*. Ce seraient des voies de communications permettant de traverser le continent et d'en relier les façades atlantique et pacifique. Leur mise en place effective signifierait « *que l'on modifie ce que sont aujourd'hui les grands courants du commerce mondial* » déclarait en substance et avec ambition Ricardo Lagos E., Ministre des Travaux publics lors de son discours d'ouverture du séminaire organisé au siège de la CEPAL sur le thème *Potentialités d'intégration en Amérique Latine ; Corridors bi-océaniques : attentes et réalités* (11/12/95). Le contexte d'émergence d'une zone économique nouvelle en Asie donnant une importance sans précédent à l'accès au Pacifique sert de support aux rêves contemporains. Il faudra voir comment ces projets ont résisté à la crise économique qui a touché durement l'Asie en 1998.

Le discours sur les corridors est tout aussi porteur dans l'ensemble du Chili, où des comités bi-nationaux se mettent en place. L'axe Buenos Aires / Santiago / Valparaiso pourrait d'ailleurs être un des premiers à fonctionner effectivement. Mais la situation du *Norte Grande* est exceptionnelle, car c'est la seule zone où le Chili soit en relation avec autant de pays distincts : le projet prend alors une dimension véritablement continentale, et non plus seulement bi-nationale. Ces initiatives ne sont toutefois pas inédites dans le Nord du Chili.

Depuis que les ports du *Norte Grande* ont été modernisés, on a imaginé qu'ils pouvaient servir de débouché vers le Pacifique aux pays voisins qui ne possédaient pas d'accès à cette côte. Ainsi dans les années 1920, un lobby était né à Antofagasta pour promouvoir la liaison de la ville avec Salta par une nouvelle ligne de chemin de fer. Ce contact devait permettre de diversifier l'économie exclusivement minière de la région alors que l'exploitation des nitrates entamait son déclin. En 1931, la firme *Cereceda, Garcés & Cia* obtenait la concession pour construire une ligne passant par le col de Socompa mais la construction fut longue et ce chemin de fer ne fut finalement inauguré qu'en 1948. Un document de 1946 justifiait cette construction par la prévision d'un trafic de 942 000 tonnes mais en 1948, à peine 100 000 tonnes y transitaient (Ian Thompson, *in* MOP/CEPAL, 1995). L'explication de ce décalage reposait en partie dans les subventions accordées par le gouvernement argentin pour faire baisser les prix de transport vers la côte est et annuler ainsi l'avantage des courtes distances vers le Pacifique.

Même s'il ne s'agit plus simplement aujourd'hui de raccourcir des distances portuaires, mais de mieux relier les marchés latino-américains et asiatiques, ne court-on pas le même type de risques politiques ? Le contexte mondial de globalisation donne un sens nouveau à cette tentative, car non seulement il permet d'envisager que des conflits fondés sur des revendications nationales historiques (comme la revendication bolivienne d'un accès à la mer) pourraient être surmontés,

mais il génère des processus territoriaux caractéristiques qui affectent de manière comparable les régions données et contribuent à leur homogénéisation.

L'unanimité qui entoure ces projets permet d'entretenir la confusion sur leur objectif, qui est double : il s'agit d'une part d'établir de bonnes liaisons matérielles transcontinentales et d'une autre de promouvoir une dynamique d'intégration à l'échelle de la moitié sud de l'Amérique Latine. Les deux sont liés, mais pas forcément dans un processus de cause à effet direct comme voudrait le faire croire un slogan tel que : « *En consolidant le corridor bi-océanique du nord, progressons vers l'intégration* » (Huitième Comité de frontières *Norte Grande/ Noroeste*, juin 1995). Préférant conserver la nuance, le Brésil préfère parler de « corridors d'intégration » plutôt que de corridors bi-océaniques, ce qui traduit sans doute son moindre empressement à construire ces transversales qui ne serviront directement qu'à ses régions intérieures enclavées du Mato Grosso.

Toute l'ambiguïté des corridors bi-océaniques est exprimée par la définition qu'en donne le représentant du ministre de l'urbanisme et du logement dans la Région de Tarapacá : l'intégration continentale serait « *un processus naturel à long terme* » (F. Pinto, 28/11/96). On comprend bien que l'ambition d'un tel projet implique d'envisager sa mise en place sur la longue durée, mais en quoi serait-ce donc une évolution « *naturelle* » ? L'idée des corridors bi-océaniques comme aboutissement de la mise en réseaux du *Norte Grande* est d'autant plus intéressante qu'elle exprime des représentations territoriales en pleine évolution.

### **8.C.a- La géographie comme avantage comparatif : là où la Cordillère sépare le moins les deux océans**

La partie du continent latino-américain considérée n'est certes pas la plus étroite mais, située au sud de la forêt amazonienne et au nord des confins glaciaires patagoniens, elle offre de relativement bonnes conditions de franchissement de la Cordillère des Andes. L'altiplano y est large et peu accidenté, et malgré des altitudes situées entre quatre et cinq mille mètres, les pentes de ses contreforts ne sont pas trop importantes. C'est en partie sur ce constat favorable que se sont fondés les espoirs de développement économique de la zone. Un groupe d'entrepreneurs de la zone considérait ainsi dans sa déclaration d'intentions, que cette localisation était une de ses raisons d'être : « *Quelles rares zones du continent offrent de meilleures conditions géographiques pour promouvoir l'échange commercial et ses liens physiques, en établissant un pôle d'intégration économique ?* » (GEICOS, *Declaración de Principios*, Asunción, 22 juillet 1977).

Cette situation géographique favorable, exploitée par les populations précolombiennes, avait déjà été soulignée au début de ce siècle. Depuis les années 1950, l'idée de doter le sous-continent d'infrastructures de transports mettant en valeur cet atout progressait, mais les moyens manquaient pour passer à une phase de réalisation effective. Qu'est-ce qui explique donc le renouveau de l'idée d'intégration régionale depuis les années 1980 ? Le nouveau contexte économique et politique et la multiplication des intégrations régionales qui en découle ne fournissent qu'une explication globale. Il faut voir comment le modèle néolibéral qui s'impose peu à peu dans la plupart des pays concernés induit la reformulation du projet de liaisons transcontinentales. Les facteurs de situation ne doivent plus

seulement être considérés comme un atout potentiel : la géographie est devenue un avantage comparatif. La citation suivante d'un des ministres les plus écoutés du Chili, futur présidentiable, est à ce titre très révélatrice du degré d'assimilation du fonctionnement néolibéral de l'économie :

*« La géographie fait partie de certains avantages comparatifs d'un pays, et nos 4 000 kms de côte sur le Pacifique nous obligent à penser une modalité en fonction de laquelle nous puissions tirer parti de cette localisation géographique, dans le but de convertir le Chili en une sorte de pont entre le sud-est asiatique et le reste des pays d'Amérique Latine. »*  
Ricardo Lagos E., in MOP/ CEPAL, 1995.

Dans cette phrase, l'accent est moins mis sur la facilité de franchissement de la Cordillère que sur l'extension des côtes chiliennes. Cet argument est d'autant plus remarquable que justement le Chili ne dispose pas d'une tradition maritime forte (d'ailleurs ses nombreuses villes côtières ne sont pas construites vers la mer). Jusqu'à l'émergence de l'Asie comme pôle de l'économie mondiale, cette façade maritime que l'on redécouvre aujourd'hui n'ouvrait sur rien - ou presque. De cul-de-sac, le Chili se retrouverait donc propulsé en position de possible interface entre une zone économiquement forte et conquérante et une grande partie du continent latino-américain.

Il est intéressant de noter que ce type de rhétorique est reproductible à des échelles plus grandes, permettant notamment à une région de se positionner par rapport à d'autres perçues comme rivales. C'est ainsi que l'on peut écrire, dans la Région administrative d'Antofagasta (au nord du Chili) où les eaux côtières sont particulièrement profondes *« De fait, selon une perspective géographique, nous pouvons dire que la deuxième Région chilienne est le littoral naturel du centre-ouest sud-américain (pour prouver cela, il suffit de regarder une carte de la zone) »*, (Andrès Claps, 1995, *Antofagasta y los corredores bioceánicos*, Cours Universidad Católica del Norte, dactyl. : 2, nous soulignons). Ce type d'arguments *déterministes* serait très facile à retourner au profit de toute autre Région.

Mais ces raisons *« géographiques »* servent souvent à dissimuler des préoccupations politiques, comme le montre la citation suivante *« Pour le Chili, stratégiquement, il s'avère beaucoup plus pratique que le corridor passe à travers la deuxième Région et non une autre pour deux motifs centraux : l'un est qu'elle dispose d'une frontière directe avec un membre du MERCOSUR (le Pérou et la Bolivie ne font pas partie de ce marché<sup>159</sup>), et l'autre est que du point de vue de l'intégrité territoriale c'est dans cette région de notre pays que la distance entre la Cordillère et la mer est la plus importante, ce qui garantit au Chili beaucoup des bénéfices que l'on peut attendre d'un corridor bi-océanique. »* (ibid : 3). A priori, cette remarque est très étonnante : selon l'auteur, il serait plus intéressant de traverser le pays là où il est le plus large, et donc à la latitude où les infrastructures seraient les plus chères ! Cette affirmation repose en fait sur la certitude que les bénéfices de tels corridors se feront sentir sur toute la longueur de leur tracé : en la multipliant on devrait donc arithmétiquement obtenir de meilleurs résultats pour la Région. La suite du texte éclaire le lecteur : tous les arguments sont bons, y compris

---

<sup>159</sup> La Bolivie et le Chili s'y sont associés en tant que partenaires commerciaux en 1996.

les raisonnements prétendent géopolitiques, pour justifier la compétition entre Régions chiliennes : « *Dit d'une autre façon, un corridor situé dans la Première Région servirait peut-être plus des intérêts extra-nationaux que les intérêts véritablement chiliens* » (ibid, : 3).

Ce texte assez édifiant se clôt tout de même sur un constat explicitement économique : l'intérêt supérieur qui existerait pour le Chili à commercer avec l'Argentine plutôt qu'avec le Pérou ou la Bolivie, car c'est un pays « *plus développé* » et donc plus intéressant financièrement parlant. La rhétorique de ce texte est tout à fait représentative de la réflexion d'ensemble qui sous-tend ce processus d'intégration et qui justifie les *corridors*. Les rappels de géographie physique qui émaillent les discours montrent que ce projet découle d'une vision intégrale du continent. La neutralité d'une présentation en termes de relief ou de distances permet de maquiller une logique de nature purement économique, de recherche de partenariats commerciaux. Sous la géographie, les marchés...

### **8.C.b- Des zones « méditerranéennes » à la recherche d'un débouché maritime pour leurs productions**

Les projets de corridors bi-océaniques tels qu'ils sont développés dans le *Norte Grande* se distinguent des autres initiatives chiliennes dans la mesure où, d'une part l'hinterland concerné est beaucoup plus vaste à ces latitudes et, d'une autre part, trois ports au moins prétendent servir de débouché à ces flux. Selon l'angle d'approche, on peut donc considérer que l'on parle d'un, de deux ou de trois corridors, mais comme le montrent les cartes ci-contre (figure n°34 p.337), ceux-ci sont loin d'être linéaires. Le terme même de *corridor* pourrait ainsi induire en erreur : il ne s'agit par d'une voie de passage entre les deux façades océaniques, mais de la mise bout à bout des infrastructures existantes de façon à permettre le transfert de marchandises ou de passagers avec le moins de ruptures de charges possibles. De fait, la notion de zone semble plus appropriée pour décrire cet espace. Dans la mesure où celle-ci couvre une grande partie du continent latino-américain, elle a été identifiée par ses promoteurs comme un « *sous-continent* » dont les différents éléments sont des périphéries qui tentent de s'organiser entre elles, comme nous le verrons plus loin (chapitre 9).

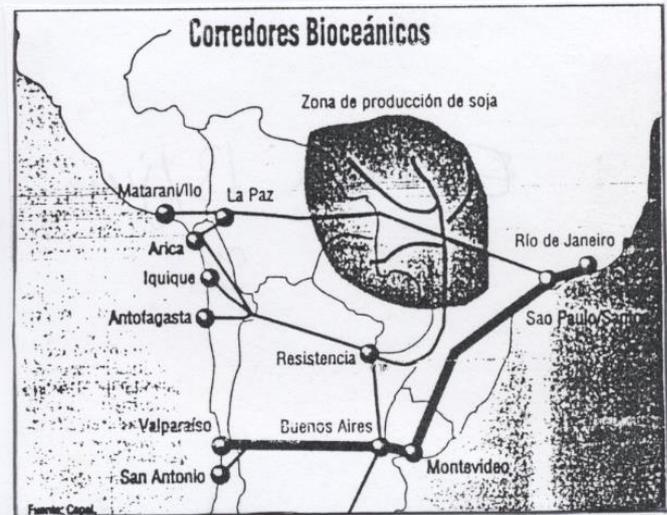
Le second point commun de toutes ces régions est leur « Méditerranéité » plus ou moins forte au sens d'« entre-deux-mers », que la Bolivie utilise depuis qu'elle a été privée d'accès à la mer (seuls le *Norte Grande* chilien et le sud du Pérou possèdent une façade maritime). D'où l'intérêt très fort qu'elles portent à leurs liaisons physiques avec les océans Atlantique et Pacifique, et le succès qu'y a rencontré la notion de « bi-océanité ». Un des membres d'une délégation de Salta en visite à Antofagasta, le ministre de la production et de l'emploi de cette province argentine, Gilberto Oviedo, déclarait en ce sens : « *Pour nous, qui sommes une province méditerranéenne, nos ports sont les ports de cette zone, notre mer est la mer du nord du Chili* » (*El Mercurio*, 25/11/96). Celle-ci fonde le grand projet qui impose à tous les participants de ce groupe de joindre leurs efforts : la mise en place de véritables corridors terrestres reliant les deux océans.

Le potentiel productif du centre-sud du continent...

...vu par le Chili désireux de lui offrir ses ports

Figure n° :  
La zone de production du soja ⇒  
*Estrategia*, 13/6/96

Figure n° :  
Le potentiel de marchandises  
mobilisables par le chemin de fer  
d'Antofagasta en Bolivie (FCAB)  
Source : FCAB, 1995



## POTENCIALIDADES DE TRANSITO DE CARGAS INTERNACIONALES POR ANTOFAGASTA Y MEJILLONES (miles tons./año)

- **ARGENTINA** : Algodón 300, Soya 150, Porotos 160, Azúcar 140, Arroz 10, Maíz 50, Alcohol 25, Tabaco 40, Hierro 15, Boratos 50, Papel 10, Conc. Minerales 20, Carbón 5, otras (aprox. 985).
- **BOLIVIA** : Conc. Mineral 240, Soya 300, Trigo 150, Madera 60, Azúcar 50, Aceite 10, otras. (aprox. 820).
- **BRASIL** : Soya 4.000, otras. (aprox. 4.100).
- **PARAGUAY** : Soya 500, Algodón 200, otras. (aprox. 750).

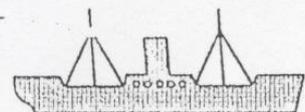
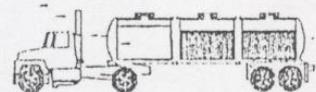
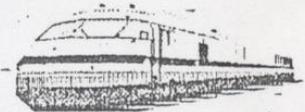


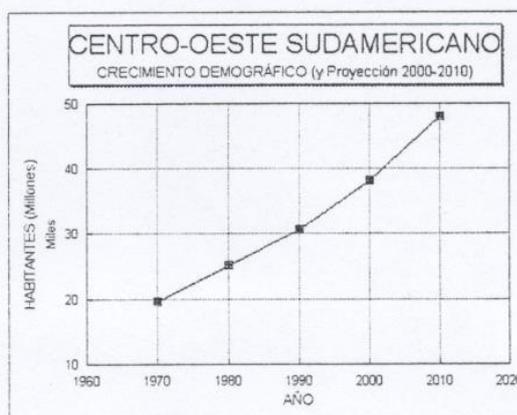
Figure n° 33 :

Face à l'Asie, le Norte Grande gonfle le poids du grand marché potentiel du centre-ouest du continent :

l'exemple d'un document produit par le Gouvernement Régional de la I<sup>ère</sup> Région (1996)

POBLACION DEL AREA  
CENTRO-OESTE SUDAMERICANO

PAIS	REGION DEPTO O PROVINCIA	1970 - 1990		y Proyección 2000 - 2010		
		HABITANTES (miles) 1970	1980	1990	PROYECCION 2000	PROYECCION 2010
<b>TOTAL AREA INFLUENCIA</b>		<b>19,599.98</b>	<b>25,104.36</b>	<b>30,698.25</b>	<b>38,197.75</b>	<b>48,110.11</b>
<b>ARGENTINA (NOA)</b>		<b>1,578.20</b>	<b>2,007.39</b>	<b>2,519.10</b>	<b>3,163.95</b>	<b>3,996.70</b>
	JUJUY	302.44	410.00	513.20	642.38	825.74
	SALTA	509.80	662.00	863.60	1,126.59	1,467.42
	TUCUMAN	765.96	935.39	1,142.30	1,394.98	1,703.54
<b>BOLIVIA (C/S)</b>		<b>4,386.00</b>	<b>5,361.47</b>	<b>6,919.70</b>	<b>9,100.18</b>	<b>12,280.62</b>
	LA PAZ	1,547.60	1,824.49	2,255.00	2,787.09	3,390.90
	ORURO	362.80	392.98	462.00	543.14	621.34
	COCHABAMBA	695.50	877.71	1,134.00	1,465.13	1,878.17
	STA. CRUZ	418.40	824.78	1,389.00	2,339.20	4,151.71
	POTOSI	800.40	804.79	889.00	982.02	1,051.29
	CHUQUISACA	380.60	434.97	525.00	633.67	751.03
	TARIJA	180.70	201.74	265.70	349.94	436.18
<b>PERU (S)</b>		<b>1,480.32</b>	<b>1,839.10</b>	<b>2,302.15</b>	<b>2,904.15</b>	<b>3,692.35</b>
	TACNA	95.62	141.64	209.80	310.76	460.31
	MOQUEGUA	74.57	100.00	134.10	179.83	241.14
	PUNO	779.59	893.15	1,023.25	1,172.30	1,343.06
	AREQUIPA	530.53	704.30	935.00	1,241.26	1,647.84
<b>CHILE (N/G)</b>		<b>417.31</b>	<b>577.77</b>	<b>730.66</b>	<b>931.76</b>	<b>1,230.87</b>
	ARICA	93.15	136.81	170.06	211.40	277.80
	PARINACOTA	2.58	4.06	3.81	3.57	3.97
	IQUIQUE	79.11	114.24	167.24	244.83	356.78
	ANTOFAGASTA	138.82	188.07	231.99	286.15	364.18
	EL LOA	72.56	97.65	120.34	148.29	188.18
	TOCOPILLA	31.09	36.93	37.23	37.52	39.95
<b>BRASIL (C/S/O)</b>		<b>11,738.15</b>	<b>15,318.63</b>	<b>18,226.64</b>	<b>22,097.72</b>	<b>26,909.57</b>
	M.GR.DO SUL		1,369.57	1,738.42	2,206.60	2,800.88
	MATO GROSSO	1,597.09	1,138.69	1,923.67	3,249.79	4,118.11
	GOIAS	2,938.68	3,859.60	4,004.15	4,154.12	4,662.17
	DIST.FEDERAL	537.49	1,176.94	1,556.92	2,059.58	3,222.90
	R.GR.DO SUL	6,664.89	7,773.84	9,003.48	10,427.63	12,105.51



FUENTE: CENSOS NACIONALES: DECENIOS 80-(e interpolaciones intercensales)  
PEDRO LAZARO B. INTERPOLACIONES 1980-1990 Y PROYECCIONES AÑOS 2000-2010

Ces infrastructures pourraient permettre de mettre en valeur le potentiel productif d'une zone que sa situation périphérique empêchait de promouvoir. De fait, les espoirs fondés sur cet effort de regroupement à l'échelle sub-continentale repose aujourd'hui encore sur des projections économiques entrecroisées plutôt que sur des faits, même si les efforts en matière d'infrastructures de transports sont réels. L'argument principal consiste à considérer les principales productions de la zone, agricoles pour la plupart (soja du Brésil et de Bolivie, agrumes et canne à sucre d'Argentine) et miniers, tout en examinant les capacités productives des régions considérées. Le constat s'impose vite d'une sous-production liée à l'impossibilité d'évacuer, voire d'exporter. Nombreux sont les textes chiliens qui narrent les agrumes pourrissant au bord des routes du *Noroeste* faute de commercialisation adéquate, où les innombrables hectares supplémentaires du *Mato Grosso* qui pourraient être mis en culture si le soja produit trouvait des débouchés supplémentaires. En parallèle, on présente alors les besoins illimités de l'Asie, en soja, par exemple. Dès lors, que ne met-on pas tout en œuvre pour construire les infrastructures qui mettraient en relations producteurs et marchés ?

Ces raisonnements sont le plus souvent étayés par des chiffres globaux censés donner plus de poids aux arguments, à l'échelle de tous les pays concernés ou même du MERCOSUR dont le PIB global (645 milliards de dollars, soit plus de 50% du PIB de l'Amérique Latine) ou la population de (190 millions d'habitants soient 45% des habitants du continent). La figure n°33, est un document produit par le gouvernement régional de Tarapacá qui tente de montrer que la population du centre-ouest constitue un marché important, considérant que les centaines de milliers d'habitants de la Région ou du *Norte Grande* ne suffisent pas à attirer les Japonais.

Les projets de corridors bi-océaniques reposent en partie sur des rêves. Mais ceux-ci sont largement partagés, comme en témoigne le discours prononcé par le ministre des Affaires étrangères, José Miguel Insulza, à Antofagasta en 1995 : « *Un cinquième seulement du soja produit au Brésil déborderait la capacité des ports d'Arica, Iquique et Antofagasta* ». En l'état, peu de trajets permettent le transport du soja des zones de production vers le Pacifique dans un temps suffisamment court, et aucun des ports chiliens n'a véritablement commencé à développer les infrastructures requises pour sa manipulation. Le problème de la charge de retour n'a pas été réglé non plus : s'il doit consister en des produits électroniques à plus forte valeur ajoutée, les infrastructures nécessaires ne seront pas identiques... Le faible coût du soja et l'absence de transformation de la production avant l'exportation n'obèrent-ils pas l'investissement nécessaire ?

Aujourd'hui pourtant, les strictes mesures phyto-sanitaires appliquées aux douanes chiliennes réduisent les échanges agricoles dans la zone. Des accords bilatéraux en fixent les conditions : durée autorisée du transfert des marchandises sur le territoire chilien et niveau de taxation. Certains produits sont l'objet de franchises, et leur nombre croît progressivement. Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> août 1997, les tomates chiliennes peuvent circuler librement entre la Bolivie et le Chili : cette mesure a été incluse dans la négociation du rajout de plus de 150 marchandises à une liste de 360 produits pouvant être échangés entre les deux pays sans donner lieu à la perception de taxes. Ce type d'accord devrait permettre à l'écart de la balance commerciale entre les deux pays de se réduire, mais dans l'immédiat, il va surtout favoriser

l'exportation de tomates de la vallée d'Azapa vers la Bolivie (*La Estrella de Arica*, 8/7/97). Le commerce de produits miniers par exemple, affranchi de la contrainte du contrôle sanitaire, peut donc se développer à beaucoup plus court terme.

Le tableau n°29 (p.311) montre qu'il y a encore fort à faire pour que la réalité rejoigne les visions optimistes des décideurs. Ces statistiques ne concernent que les douanes terrestres du *Norte Grande*, elles permettent donc de faire apparaître son éventuel rôle d'interface entre le centre du continent et l'extérieur, notamment l'Asie. Ce qui ressort de ces chiffres est dissymétrique : si 40 à 50% des sorties de marchandises du pays se sont effectuées dans le nord en 1995-96, c'est que la région constitue un réel centre de redistribution. Par contre, le fait que seulement 15 à 20% des entrées nationales y aient transité signifie qu'il y a encore beaucoup à faire pour que le *Norte Grande* devienne le débouché privilégié des productions de la zone sur le Pacifique.

Ces représentations fondent cependant des politiques de marketing suivies, dans tous les secteurs d'activité des Régions : ainsi depuis une dizaine d'années, les ports chiliens développent une stratégie de promotion suivie dans les centres productifs des pays voisins (Aliro Bascuñan, Administrateur EMPORCHI Antofagasta, *Paralelo 23*, avril 1996 : 8). La compétition est rude, car cette façade océanique dispose d'une offre portuaire éclatée et variée, aussi bien au Chili qu'au Pérou (ports du Callao : 6,855 Mt, de Matarani : 0,569 Mt et d'Ilo : 0,249 Mt en 1993). Ces ports peuvent rivaliser avec ceux du *Norte Grande* sur de nombreux points, comme terminal minier (Ilo est le port des grandes mines de Toquepala et Cuajone), comme ouverture sur la mer pour les marchandises boliviennes (grâce aux accords bilatéraux de 1995 et à l'ouverture de routes asphaltées vers La Paz) ou encore comme zone d'importation des produits asiatiques. Une politique offensive a d'ailleurs été lancée par le Pérou pour renforcer l'axe Ilo-Matarani-Tacna. Un décret instituant des *centres d'exportation, de transformation, d'industrie, de commercialisation et de services* dits *Ceticos* (n°842 publié au JO le 30 août 1996) était destiné à assurer le fait que les marchandises destinées aux zones franches péruviennes transitent bien par des ports nationaux.

C'est dans la mesure où ce texte fut étendu au commerce des véhicules usagés (1<sup>er</sup> novembre 1996) que ses répercussions au Chili sont importantes. Le commerce des voitures d'occasion nord-américaines importées à Iquique pour être revendus à Tacna au Pérou représentait 300 millions de dollars par an, auxquels il fallait ajouter quelques dizaines de millions d'exportations de marchandises chiliennes. Les véhicules étaient achetés par des entreprises chiliennes, débarqués à la ZOFRI, et entraient au Pérou par la ZOTAC (zone franche de Tacna où les taxes ne sont que de 10%). Les mesures prises par A. Fujimori ont porté un coup dur à ce circuit d'échanges : ce sont les opérateurs de la ZOFRI qui continuent à regrouper les achats, mais les bateaux doivent désormais faire un arrêt supplémentaire dans les ports péruviens ; dans la mesure où le marché péruvien est restreint cela fait donc monter les prix. C'est sans doute la ZOTAC qui a le plus pâti de ce décret : les ventes y ont baissé de 90% (*El Mercurio*, 2/11/96).

De fait, les ports du Nord Chili servent avant tout à deux types d'exportations. Ils sont tout d'abord dédiés au transfert de la charge captive

bolivienne (60 à 70% des marchandises boliviennes passent par les ports chiliens, 20% transitent par le Pérou), et à ce titre Arica semble la meilleure option pour les marchandises en provenance de/ à destination de La Paz. Ce port pourrait aussi servir à commercialiser à l'exportation le soja produit dans le sud-est bolivien. Pour lutter contre la concurrence péruvienne, l'attitude du Chili envers la Bolivie est en train de changer : il s'agit de transformer un interlocuteur obligé en « *partenaire commercial* » véritable, qui puisse à son tour investir dans les ports chiliens et en retirer des bénéfices (F. Hauck, EMPORCHI Antofagasta, *El Mercurio*, 22/11/96). Antofagasta ne semble pas une voie de sortie satisfaisante pour les marchandises agricoles de l'ouest argentin, notamment à cause des exigences élevées du Chili en matière sanitaire lors des contrôles douaniers ; il s'agit par ailleurs de production à relativement faible valeur ajoutée. Seules les mines du *Noroeste* ont peut-être intérêt à diriger leurs productions vers les ports spécialisés du *Norte Grande*. Quant aux grains du *Mato Grosso*, ils ne seront commercialisés par le Pacifique que si les ports de Paranagua et Santos ne peuvent plus satisfaire la demande ; autrement, les politiques tarifaires auraient rapidement raison de l'avantage-distance.

Quels sont les termes de la compétition des ports du Pacifique : doivent-ils s'attaquer à la clientèle des géants atlantiques ou plutôt rivaliser entre eux ? Les corridors bi-océaniques sont-ils véritablement destinés à traverser le continent, comme leur nom semble l'indiquer ?

### 8.C.c- La suprématie portuaire et commerciale de la façade atlantique

Le fondement du projet bi-océanique est souvent un tableau de comparaisons de distance, tel celui que nous reproduisons ci-dessous. On y découvre les économies kilométriques potentielles que l'on peut faire si l'on préfère les ports du Pacifique, et notamment ceux du *Norte Grande* à ceux de la façade atlantique. Malheureusement pour les premiers, les logiques commerciales sont autrement plus complexes.

Tableau n°33b :

#### Distances maritimes entre les ports (km)

Ports	Yokohama	Rotterdam	New York
<b>Arica</b>	9 180	6 763	3 939
<b>Iquique</b>	9 192	6 829	4 005
<b>Antofagasta</b>	9 205	6 982	4 158
<b>Valparaiso</b>	9 240	7 458	4 634
<b>San Vicente</b>	9 248	7 642	4 818
<b>Buenos Aires</b>	10 669	6 401	5 871
<b>Rosario</b>	10 896	6 628	6 098
<b>Bahía Blanca</b>	10 105	6 683	6 154
<b>Santos</b>	11 397	5 446	4 957
<b>Paranagua</b>	11 234	5 609	5 120

Source : CEPAL, 1995

Alors que le transport maritime vers l'Amérique Latine est parmi les plus chers du monde, du fait des déviations de parcours, et des relativement faibles cargaisons, les tarifs des ports Pacifiques du continent s'avèrent encore plus chers que ceux de l'Atlantique. Le coût de l'embarquement de la tonne de vrac à Antofagasta revenait en 1995 à 14 dollars alors que Rosario, port spécialisé dans le vrac, il n'était que de quatre dollars. La comparaison des tarifs du transport de conteneurs entre l'Asie et l'Amérique Latine révèle une différence plus grande encore : à partir des principaux ports d'Argentine ou du Brésil, le transport vers les côtes asiatiques d'un conteneur de 20 pieds revient à 1200 dollars, de 40 pieds 1500 dollars ; à partir d'Antofagasta il faut compter 1600 dollars pour un conteneur de 20 pieds (F. Alvarez et al, 1996 : 2).

De plus, le problème du coût de transport ne réside pas uniquement dans les tarifs portuaires et maritimes, comme en témoigne l'exemple historique relaté ci-dessus du chemin de fer reliant Antofagasta à l'Argentine par le col de Socompa dans les années 1940 : malgré la modernité de ses infrastructures il fut condamné à l'échec commercial du fait d'une politique volontaire du gouvernement argentin pour favoriser le transport vers l'Atlantique. Très rares sont ceux qui ont la vision clairvoyante de ce fonctionnaire de la CEPAL qui rappelait qu'« à une question qui nous fut posée par le groupe GEICOS, sur les raisons pour lesquelles Antofagasta n'attirait pas plus les marchandises de la régions de Salta et de Jujuy, la réponse que fournit la CEPAL (...) fut qu'il ne s'agissait pas fondamentalement d'un problème d'infrastructures, ni d'un problème portuaire, ni d'un problème de stockage, ni d'un problème de services de transports, que tous ceux-là étaient bien des problèmes, mais que le problème n°1 résidait dans le fait que les agences de commercialisation argentines étaient à Buenos Aires et à Rosario (...). » (José María Rubbiato, commentaire sur l'intervention d'Ulises Retamal, in MOP/ CEPAL, 1995). En conclusion, il ajoutait, « il n'est pas sûr que les distances physiques les plus courtes apportent des avantages en termes de temps et de coût ».

Faut-il en conclure que les corridors bi-océaniques sont des mirages ? Qu'ils sont voués à l'échec quels que soient les efforts déployés ? Nous aurions tendance à penser que c'est le terme de *corridor* qui est mal choisi : les circulations mises en place par le progrès des infrastructures, lui-même permis par l'ouverture politique et économique, sont en train de modeler un espace nouveau, transnational. Ces échanges ne traversent pas le continent de part en part, mais ils concernent le centre de l'Amérique Latine, centre-sud ou centre-ouest peu importe, vis-a-vis duquel le Chili, et particulièrement le *Norte Grande* peut être amené à jouer un rôle novateur. Les rêves anciens d'intégration peuvent aujourd'hui s'appuyer sur des réseaux locaux renforcés, multimodaux. Les impacts les plus positifs du néolibéralisme dans le nord du Chili pourraient conduire à l'ouverture d'une partie du continent.

Figure n° 2 :

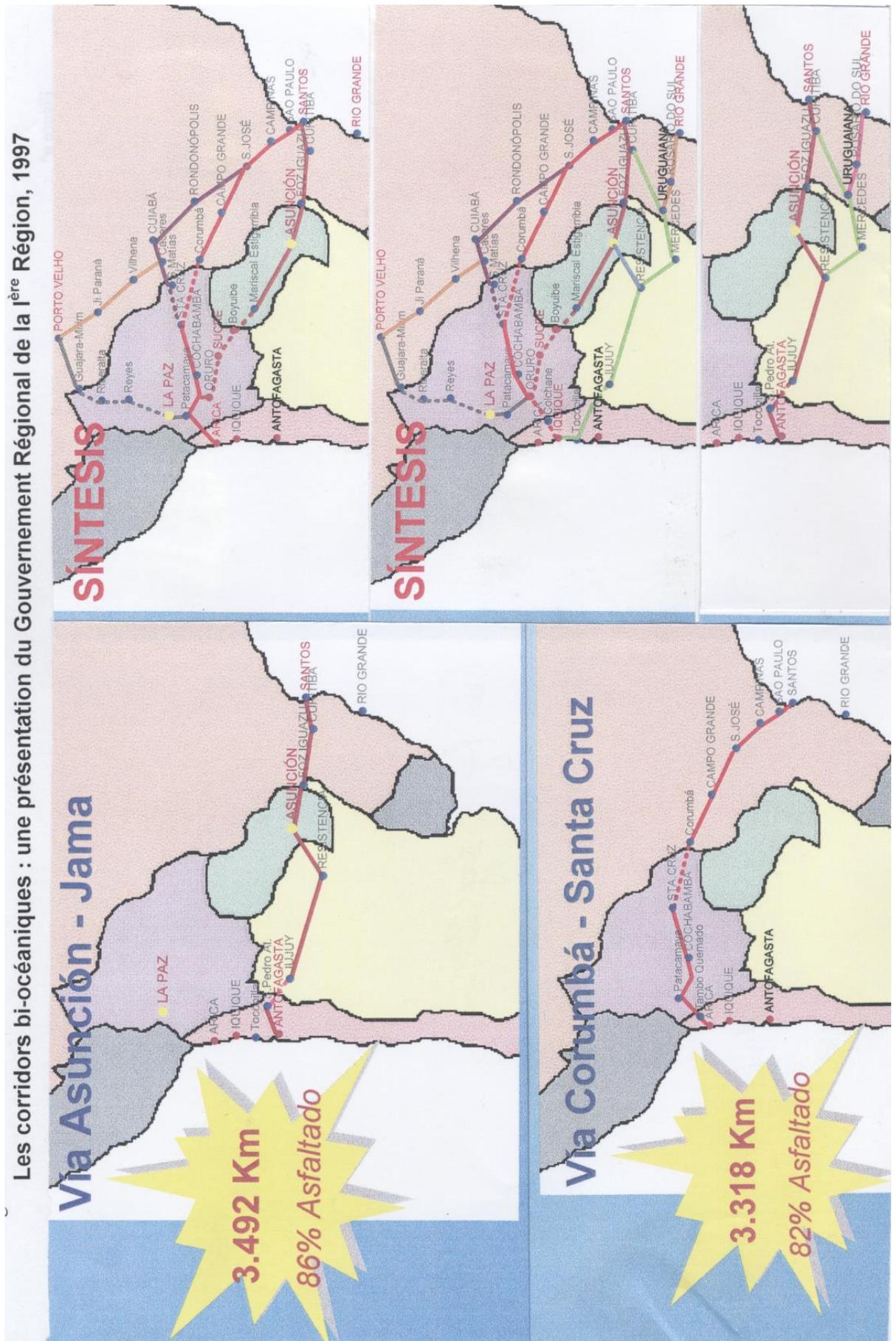


Figure n°35

Les corridors bi-océaniques : la vision globale de la municipalité d'Iquique (réseau ferré continental et voies d'eau, 1996)

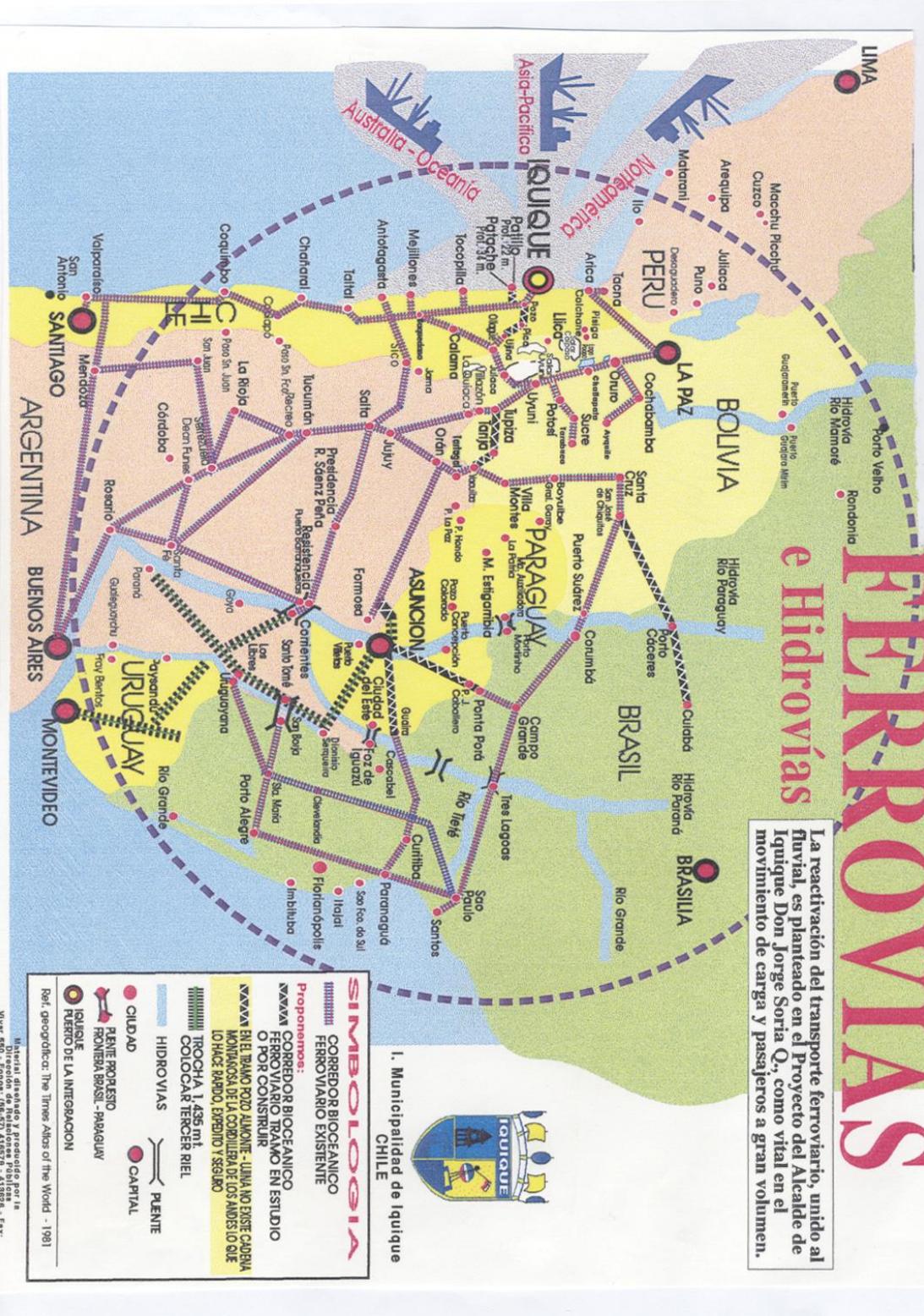


Figure n°36 :

### La mise en réseaux du Norte Grande

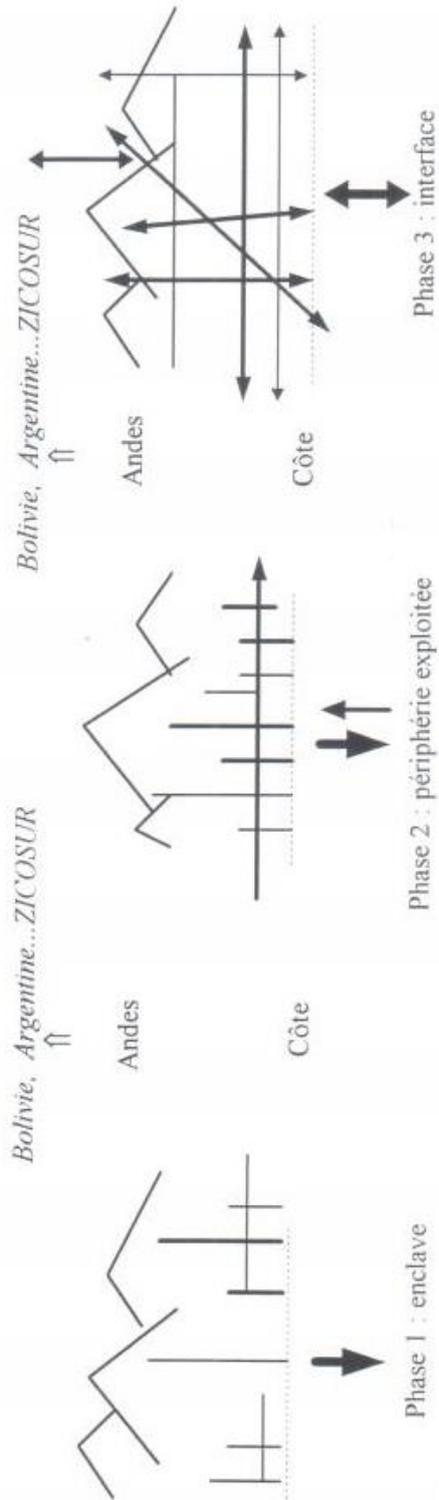
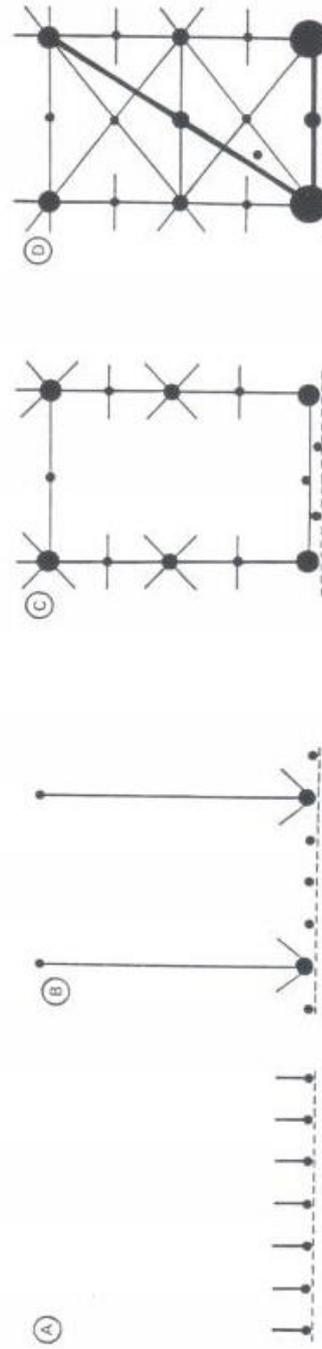


Figure n°37 :

### Modèle diachronique à quatre phases de développement d'un réseau situé dans un pays sous-développé



Source : Taaffe, Morrill et Gould, 1963 : 504 (cité par P. Haggett, 1973, *L'analyse spatiale et humaine*, Paris, Colin : 94)

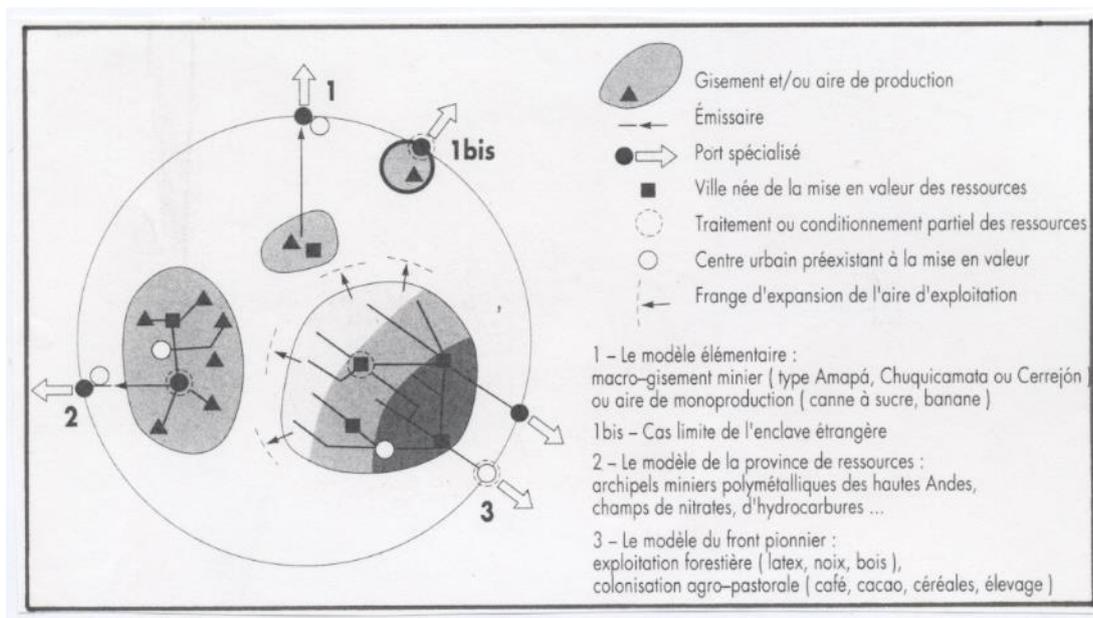
## Conclusion

L'importance accordée à ces corridors, ou aux infrastructures en général par tous les agents économiques des Régions chiliennes, aussi bien publics que privés, reconnaît, au terme de l'analyse d'un espace identifié a priori comme enclave, et qui plus est membre de l'archipel du système Monde, le rôle fondamental de l'Etat dans la structure régionale. Dans des études faites sur des espaces comparables, en Argentine, E. Laurelli faisait également ressortir combien le néolibéralisme semblait fonctionner selon un cercle vicieux (ou vertueux ?) qui partait de l'Etat, initiateur de politiques de dérégulation pour y revenir par le biais des grands travaux nécessaires au développement et qui lui étaient imputés. Ce bilan tracé par un géographe chilien, membre du gouvernement régional de la Région de Tarapacá (SEREMI de l'agriculture) est à ce titre d'une grande lucidité, malgré une formulation modeste : « *Le nouveau scénario pour les régions est clair. Le gouvernement central n'interviendra pas de façon existentielle dans les régions, mais il est disposé à participer à la modernisation de leurs infrastructures. La composante principale est l'investissement privé.* » (R. Martinic, 1994 : 9).

La mise en réseaux du *Norte Grande* serait l'impact géographique le plus visible du « modèle chilien », puisqu'elle traduit dans l'espace le rapport de forces entre l'Etat et les forces du marché. Le lien au littoral -et donc à l'extérieur- est cependant distinct de celui présenté sur le modèle pensé pour l'ensemble des pays en voie de développement (figure n°37) : l'intérieur est exploré et utilisé dès la première phase, du fait de la présence des mines ; en revanche, l'essaimage urbain est plus lent, et reste aujourd'hui encore, principalement concentré sur la côte. Les conséquences de l'investissement des capitaux attirés par la législation néolibérale s'avèrent en effet très inégales. Elles concentrent les capitaux d'une part, et les hommes d'une autre, et les circulations des matières premières les relient. Alors que l'ensemble du territoire est soumis à la pression marchande, on assiste à une polarisation croissante des installations humaines. Les villes principales du *Norte Grande* ont cru très fortement au cours des dernières années, mais d'une façon peu homogène, que traduit un urbanisme ostentatoire.

Cependant, l'amélioration continue des moyens de transport contribue à renforcer les liens transfrontaliers et les conditions d'exportation, le *Norte Grande* aurait-il cessé d'être une « greffe du Centre, sans relations avec la région où elle se situ[e] » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 60) ? A quel Centre est-il fait référence ici ? Il semble que le *Norte Grande* soit à la fois en train de réussir à modifier les relations qu'il entretient avec les investisseurs issus des nations économiquement puissantes, et de voir son lien au centre du pays se renforcer. Il perdrait ainsi sa caractéristique d'enclave et constituerait une périphérie en cours d'émancipation : des chorèmes ci-dessous représentant les modèles de l'extraversion économique, c'est sans doute du *front pionnier* que le Nord du Chili se rapproche le plus aujourd'hui, n'étant plus tout à fait une *province de ressources*. Mais la notion même de front de peuplement pose problème dans une partie du Chili exploitée depuis plus d'un siècle.

Figure n° 38 : Un modèle des modèles de l'extraversion économique



Source : R. Brunet, 1990 in R. Brunet / O. Dollfus, 1990 : 68

Dans le *Norte Grande*, le problème ne se poserait plus tant en termes de rapports de force vis-à-vis du centre économique ou politique, dans la mesure où l'appartenance à l'archipel du Monde global traduit l'existence de ce lien, mais par rapport aux isolats du système. Le changement de statut de l'enclave serait d'abord contenu, non pas dans les caractéristiques propres de l'espace considéré, mais dans l'évolution globale de l'économie, particulièrement sensible au Chili et très distincte de celle décrite par F. Zapata (1992 : 18) : « Pendant une grande partie du XX<sup>ème</sup> siècle, l'économie minière a été partie intégrante de la dynamique économique globale de la Bolivie, du Chili et du Pérou, bien que les enclaves productives aient fonctionné en total divorce par rapport aux spécificités de l'économie périphérique ». L'idée d'enclave resterait valide, malgré la globalisation et le désenclavement matériel du nord Chili, mais à une autre échelle. Le primat de la logique marchande qui s'impose sur l'ensemble du territoire du *Norte Grande* a tendance à concentrer la population et les capitaux de façon très ponctuelle, renforçant encore des formes spatiales historiques dans un climat aride. Ce vide croissant de l'espace découlant de la tendance générale à la polarisation mènerait-il à l'éclatement des régions considérées, contredisant totalement le projet décentralisateur ?

L'extrême Nord chilien apparaît en effet comme un espace polarisé, à fonctionnalités multiples, au croisement de pressions nombreuses exercées par un ensemble d'acteurs que la *régionalisation* aurait diversifié. Ce constat vérifierait la conclusion de l'étude sur le *Norte Grande* menée par H. Lamicq (1976 : 505) : « on se trouve en présence d'un espace divisé en unités fonctionnelles distinctes dont la hiérarchisation reste partielle ». Il nous semble toutefois que les réseaux du *Norte Grande* se sont beaucoup étoffés, modifiant non seulement la quantité des relations entre les noeuds du système, mais aussi leur qualité. Le principe d'une organisation réticulaire de l'espace est certes « le fait que des commandements territoriaux sont

*situés dans une ville ne fait pas de celle-ci l'organisateur d'un système spatial cohérent* » (R. Brunet, 1990 in R. Brunet / O. Dollfus, 1990 : 169) : un réseau ne crée pas en soi le territoire ou la Région, qui en serait une forme particulière. La territorialisation naît de l'influence réciproque qui peut exister entre les différents points du réseau et l'espace sur lequel celui-ci se développe.

La conclusion de l'analyse de R. Guerrero (1976 : 171) sur le même *Norte Grande* portait moins sur les points d'intersection de la trame que sur sa dynamique : « *En définitive, le système spatial du Norte Grande repose davantage dans le mouvement que dans la stabilité ; ses diverses unités : port, oficinas, bourgades, sont reliées par le chemin de fer, véritable cordon ombilical* ». Or il semblerait que la mondialisation de l'économie se soit traduite par la multiplication de ce type d'espaces « *qui se construisent à travers des flux multiples* » (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 224), tout particulièrement en Amérique Latine. La spécificité régionale tient à l'héritage des multiples enclaves autant qu'à une répartition du peuplement polarisée autour des centres urbains depuis la colonisation. Cela définirait-il dans le *Norte Grande* des régions-archipel, définies par le regroupement de « *territoires insulaires reliés entre eux par des flux et formant un ensemble connexe et systémique*. » (ibid. :64<sup>160</sup>) ?

Cette forme réticulaire reconnue dans le *Norte Grande* serait-elle en fait caractéristique de toutes les zones minières, décrites par R. Brunet (in R. Brunet / O. Dollfus, 1990 : 209) comme « *amas du gisement* », « *dépendants de la ressource, et de l'extérieur qui la convoite. Aucune région minière ne travaille pour elle-même, transformerait-elle ses minerais. C'est toujours pour un marché externe, qui commande. L'intérêt de la ressource est tel, souvent, que ces amas naissent dans des milieux impossibles, qu'il faut artificialiser pour survivre, en acceptant des conditions de vie peu enviables parfois. Il y faut toute une infrastructure, et bien des relais ? Pour un temps souvent bref : celui de l'intérêt économique et stratégique de la ressource. Tout est suspendu à la décision extérieure, tout peut s'arrêter d'un coup*. » (ibid.). La référence systémique a l'avantage de permettre de cerner des processus issus de chaînes de causalités multiples, mais elle gomme la dimension temporelle des territoires, qui semble fondamentale dans le cas de l'exploitation de matières premières non renouvelables, et surtout pour le *Norte Grande*, à la fois vieille région minière et soumis à des processus de transformation très rapides dans la dernière décennie.

Le *Norte Grande* ne constitue pas un front pionnier à proprement parler dans la mesure où il s'agit d'un espace consolidé dans le temps : bien que dernier ajout au territoire national, sa mise en valeur pour l'exploitation minière moderne date finalement des débuts de l'indépendance de l'Etat chilien. Cette profondeur historique le distingue des régions d'exploitation jeunes, et elle se traduit dans l'espace par la superposition des héritages issus des différents cycles miniers. Dans ce contexte, le problème n'est pas tant de comprendre si la mise en réseaux, la fin matérielle d'une situation *en cul-de-sac*, détermine les conditions d'une possible territorialisation, et si un lien social peut se superposer à des structures

---

<sup>160</sup> Sur la base de : R. Brunet (1981), « Géographie du goulag », *L'Espace Géographique*, tome X, n°3, sept.

fonctionnelles. L'existence d'une identité socio-spatiale héritée de la construction historique y répond, mais seulement en partie. Le problème territorial du *Norte Grande* contemporain serait lié au poids de la temporalité exceptionnelle des « *amas du gisement* ». La logique à court terme de l'extraction s'opposerait au temps long des constructions territoriales et interdirait de considérer le Nord du Chili autrement que comme un espace mis à profit en fonction des opportunités conjoncturelles. L'ouverture néolibérale ne serait donc qu'une phase historique parmi d'autres, et ses effets socio-spatiaux seraient comparables à ceux des modèles antérieurs d'exploitation. On peut se demander s'il n'existerait pas des formes de territorialités inédites propres à cette temporalité caractéristique, à la fois éphémère et cyclique.

La vision à court terme permet de comprendre le sacrifice de l'environnement, perceptible notamment dans l'utilisation non gérée de la ressource hydrique au sein d'un des déserts les plus arides de la planète. Mais elle ne conditionne pas de façon aussi systématique les liens sociaux et les rapports territoriaux. On peut se demander si les acteurs régionaux peuvent faire évoluer un tel système, malgré la dépendance globale de l'investissement transnational. Et, si l'on met en évidence la priorité des aménagements pour les besoins de l'économie de traite, est-ce que cela interdit de pouvoir envisager, sur cette base, des formes de politique d'aménagement du territoire ? L'évolution progressive d'une enclave minière vers une zone de production multi-sectorielle serait la première expression du développement d'une économie *régionale*.

Dans la mesure où le *Norte Grande* reste dépendant d'interventions externes, le long terme n'est pas garanti, même par cette évolution vers la diversification. Cependant, l'apparition progressive de nouveaux acteurs suscite des réflexions qui ne sont plus seulement fonctionnelles, mais également territoriales, qui s'appuient sur la consolidation démographique récente, les modifications du tissu économique local ou l'émergence de projets politiques régionaux. On assisterait paradoxalement à l'émancipation relative de la périphérie productive qu'a toujours été *le Norte Grande*, sans que celle-ci soit accompagnée de véritables considérations sur l'avenir régional. Le *Norte Grande* constituerait donc un cas de développement ouvertement « non durable », espace re-territorialisé selon des modalités inédites

## **QUATRIEME PARTIE**

### **La part des acteurs régionaux dans le fonctionnement d'une région *néolibérale***

Peut-on parler de re-territorialisation  
du *Norte Grande* contemporain ?

## QUATRIEME PARTIE

### LA PART DES ACTEURS REGIONAUX DANS LE FONCTIONNEMENT D'UNE REGION NEOLIBERALE

Peut-on parler de re-territorialisation du *Norte Grande* contemporain ?

L'espace du *Norte Grande* nous est apparu comme une zone d'exploitation minière dont le rythme de mise en valeur s'est accéléré pendant la période néolibérale. L'enclave traditionnelle s'est ainsi insérée dans le système Monde, sous la dépendance des capitaux étrangers qui sont à l'origine des méga-projets cuprifères qui caractérisent le nord du Chili dans les années 1970. Dans le même temps, certains processus de polarisation s'aggravaient faisant apparaître la désagrégation socio-spatiale comme conséquence du modèle de développement néolibéral. La décentralisation apparente mise en place par le gouvernement militaire n'aurait donc été qu'un moyen de dissimuler la désolidarisation des territoires, la création de *Régions* permettant de remettre en cause les fondements de la communauté nationale. Le contexte sécuritaire de la réforme représentait alors une garantie de façade de la défense de l'intégrité du pays.

A la lumière du contexte néolibéral chilien, on comprend comment « *les politiques décentralisées [peuvent être] l'expression d'une politique de désolidarisation qui se traduit territorialement par la fragmentation, voire la sécession. L'Etat national cesse progressivement d'être le responsable direct de l'intégration sociale et nationale ; actuellement, le marché remplace les politiques publiques, et des identités plus restreintes, régionales, religieuses et/ou supranationales par le biais de la consommation viennent se substituer aux identités de classe et nationale (Tenti, 1993) »* (M.-F. Prévôt Schapira, 1997 : 147). Les Régions ne seraient-elles qu'un avatar territorial du néolibéralisme ? Le problème est de savoir si on s'arrête face au constat de cet alibi, ou si au contraire on essaie de voir comment ces entités complexes ont évolué. Depuis une génération, les habitants du *Norte Grande* vivent dans les contours administratifs issus de la réforme de 1975 et ils se les sont appropriés, malgré les phénomènes de ségrégation induits par le modèle économique.

En sa qualité de périphérie exploitée, le *Norte Grande* a toujours fait figure d'exception au Chili, et son évolution ne peut être tout à fait considérée comme significative. L'intérêt économique du territoire ne recoupe qu'en partie sa valeur géostratégique, contenue dans la notion de *zone extrême*. Mais les processus récents ne remettent-ils pas en question les formes de la dépendance du Nord ? Les formes spatiales observées correspondent-elles encore à la définition d'une périphérie productive du glossaire établi par A. Reynaud (1986 : 135) ? Le *Norte Grande* se définit-il encore comme un « *décalque, contraire et complément du centre* » ? Certes, « *sa population est plus diluée dans l'espace, son niveau de vie est plus faible, ses productions plus simples et peu rentables* », mais que devient son manque traditionnel « *d'autonomie en matière décisionnelle* » dans le processus de régionalisation ?

L'évolution d'un modèle centre/périphérie appliqué au *Norte Grande* dépend de celle de ses relations vis-à-vis de différents champs de centralité, celui de la capitale nationale et celui du système économique global. Dans la mesure où ce dernier est multipolaire, l'enclave perd aussi son sens traditionnel. Cela ne remet-il pas en question la notion même de centralité, et par là-même celle de périphérie ? Le *Norte Grande* ne participerait-il pas de ces mouvements de *découplage* centre/périphérie (P. Veltz, 1996) induits par la globalisation financière ?

L'« indépendantisation » d'une périphérie par rapport à un centre peut-elle se faire dans un contexte de dépendance plus générale, et conduit-elle au renforcement de la dépendance d'autres types de relations centre/périphérie ? Nous allons chercher à voir en quel sens on pouvait parler d'émancipation du *Norte Grande*, aussi bien termes démographiques, industriels ou politiques, afin de comprendre quel pouvait être l'impact local de ce phénomène. Dans le contexte de croissance que connaît aujourd'hui le nord du Chili, peut-on parler de développement régional malgré l'aggravation des processus de polarisation spatiale ? Quel type de dynamique locale est alors possible ? Le cadre régional est-il adapté à son essor ? Comment du lien territorial peut-il se construire dans l'éphémère d'un espace minier soumis aux contraintes de la globalisation ?

Si le *Norte Grande* ne correspond plus à une enclave, ni à une véritable périphérie, alors existe-t-il une forme spatiale qui puisse rendre compte de ses recompositions dans un contexte d'ouverture économique ? Assiste-t-on à l'émergence d'un nouveau type d'interface ? Quels sont les acteurs de ces recompositions ? En quoi ont-ils évolué ? Si l'agent principal du système considéré reste le pouvoir des groupes transnationaux qui s'y déploient, la régulation principale continue d'être opérée par l'Etat, dans le cadre de la relation ambiguë définie par le modèle chilien. Mais ce face-à-face doit compter avec le redéploiement des agents locaux auxquels la *régionalisation* a offert un nouveau cadre d'action. On constate en effet l'émergence d'autres acteurs régionaux, à la suite de la perte d'influence de partenaires traditionnels du dialogue social, comme les syndicats, pilier majeur du monde de l'enclave minière (F. Zapata, 1977). Le cadre de vie a évolué dans le *Norte Grande* du fait de la concentration extrême de la population dans quelques centres urbains ; et comme la région changeait d'aspect, la notion de *région* se transformait. C'est dans cette mesure que l'on peut parler de « nouveaux » acteurs de la vie régionale. Ces derniers, ne gérant plus le même espace, ne peuvent plus agir dans le même but. Ces acteurs du nouveau développement régional sont en grande partie issus du secteur privé auquel le Chili néolibéral a voulu conférer un rôle prédominant dans la vie économique et politique du pays. La transition démocratique a ensuite permis de remettre en perspective le rôle des Régions et de les doter d'un poids politique réel croissant. En dépit des contraintes liées au fonctionnement traditionnellement très centralisé du Chili, ces évolutions ont ouvert des ponts entre la vision des gouvernements régionaux et le discours des entrepreneurs locaux, formant la base de la discussion d'un projet politique endogène.

Dans l'espace éprouvé par des bouleversements économiques rapides qu'est le *Norte Grande*, la construction de liens socio-spatiaux fait apparaître de véritables dynamiques régionales. Le chapitre 9 montre donc, à différents niveaux, l'émergence de ce tissu territorial : à travers la stabilisation des populations, la construction de stratégies

industrielles ainsi que la projection internationale du *Norte Grande*. Ces ensembles territoriaux seraient toutefois assez éloignés des régions traditionnelles de la géographie. Cela est d'autant plus sensible qu'en Amérique Latine, la colonisation a remis en cause les territorialités traditionnelles à l'échelle régionale : la globalisation, extrême conséquence du capitalisme, modifierait-elle la donne initiale ? Cette dynamique reposerait-elle sur le fait que le *Norte Grande* se situe justement dans la zone où O. Dollfus identifiait (pour constater aussitôt sa fragmentation en cours) la seule région traditionnelle du continent, la région Aymara (CNRS, 1968) ? L'identification d'une région implique la reconnaissance de la structuration dans un espace de processus identitaires originaux, mais dans le *Norte Grande*, la culture précolombienne et son héritage (dont sont porteuses les populations indigènes) sont niés, et les spécificités historiques (lutttes sociales et politiques) ont été pour une grande part assimilées par l'identité nationale. Les référents identitaires des régions en formation du *Norte Grande* ne peuvent donc être qu'inédits : le chapitre 10 tente de les définir. Il tente aussi de comprendre si ces recompositions privilégient cette échelle intermédiaire qu'est la *région*, et de voir si, le cas échéant, celle-ci coïncide vraiment avec les contours des Régions.

## **Chapitre 9- L'émancipation d'une périphérie productive : quelle re-territorialisation du Norte Grande ?**

Le *Norte Grande* contemporain apparaît certes comme une zone minière, mais son insertion au système Monde, en modifiant ses rapports vis-à-vis de la capitale du Chili ainsi que des centres de l'économie mondiale, a permis d'ouvrir les perspectives régionales sur les pays transfrontaliers. Les bases de la croissance régionale, longtemps fondée sur les nécessités de l'exploitation d'une enclave qui représentait aussi une périphérie fondamentale pour la Nation, ont évolué. La généralisation de la dérégulation de l'économie, dont le Chili avait été un des précurseurs, a constitué un des facteurs de la globalisation des échanges. En retour, la mondialisation des relations économiques a induit un certain découplage des espaces périphériques vis-à-vis des pôles centraux. Dans le *Norte Grande* l'impact de cette tendance générale s'est traduit par le désenclavement matériel d'une zone qui avait toujours été marginale. Dans ce contexte, quelles sont les marques locales de l'émancipation d'une périphérie ? Quels nouveaux liens territoriaux émergent des recompositions de cet espace ?

### **9.A- La stabilisation des flux démographiques**

La dynamique démographique serait le premier indicateur qui permette de saisir la réalité nouvelle d'un *Norte Grande* qui ne serait plus uniquement un espace suspendu au rythme de l'investissement dans les grandes mines. Le ralentissement des phénomènes migratoires, aussi bien à l'échelle inter qu'intra-régionale, permet de confirmer la consolidation de cette région. Malgré la prédominance du secteur minier dans son économie, ce n'est plus un front pionnier, et cette stabilisation démographique est la condition première de la territorialisation.

#### **9.A.a- Des phénomènes migratoires nationaux moins rapides**

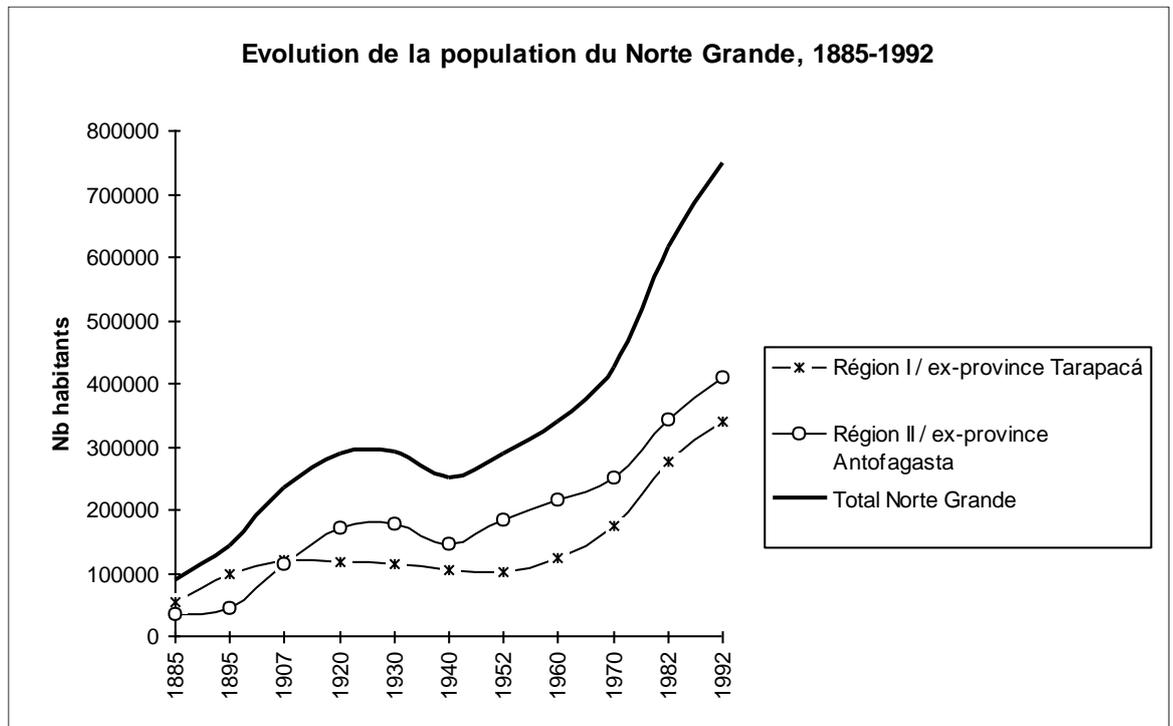
*« Vieux d'environ un siècle et demi, le phénomène de peuplement massif du Norte Grande apparaît comme assez récent à l'échelle du Chili. Toutefois, après d'importantes fluctuations liées aux aléas des productions minières successives, la population régionale semble s'être fixée depuis quelques générations, et ne présente en tout cas plus que des caractéristiques atténuées de région neuve peuplée de travailleurs récemment implantés comme on se plaît trop souvent à définir un peu hâtivement toutes les régions minières isolées en activité dans l'Amérique Latine. » H. Lamicq (1975 : 123)*

##### **α) Consolidation de la population du Norte Grande**

Ce constat dressé à l'aube des années 1970 pourrait presque être repris dans son intégralité pour qualifier la situation démographique actuelle du *Norte Grande*. Cette reprise, malgré plus de vingt années de décalage, signifierait tout à la fois une réelle stabilisation de certains flux migratoires et le décalage qui perdure à l'échelle nationale dans les représentations des confins miniers du pays. Perçu depuis son rattachement au territoire national comme territoire pionnier, son développement, urbain notamment, reste peu pris en compte alors qu'il a pris, depuis un demi-siècle environ, une épaisseur historique. Une caractérisation démographique précise du *Norte Grande* se révèle donc fondamentale pour comprendre cet espace qui désormais ne peut plus uniquement apparaître comme une périphérie exploitée. On considérera pour cette étude le *Norte*

*Grande* comme la somme des deux premières Régions, ou celle des provinces qui les ont précédées, tout en comparant leur comportement démographique à celle des provinces ou Régions adjacentes, celles du *Norte Chico* ainsi qu'aux données nationales, afin de mieux cerner les particularités de notre terrain d'études.

Figure n° 39 :



Le taux de croissance du *Norte Grande*, est, depuis un siècle, globalement supérieur ou égal à la moyenne nationale. Dans l'ensemble, et en valeur absolue, la population des confins septentrionaux du Chili a toujours progressé depuis la fin du siècle dernier. Mais pour mieux comprendre son évolution, il faut déchiffrer les évolutions intercensitaires, qui révèlent de fortes irrégularités dans cette progression. On peut ainsi y distinguer trois périodes : celle de la première installation de masse qui voit la population décupler (de 20-25 000 en 1885 à 230 000 en 1907), puis celle de la stabilisation durant laquelle la population se maintient pour atteindre 340 000 en 1960, avant le nouvel essor qui se traduit à nouveau par le quasi doublement de la population du *Norte Grande* qui passe à près de 750 000 en 1992. Les deux phases d'expansion reposent sur des périodes de très forte croissance urbaine, celle d'Antofagasta au début du siècle, et celle d'Arica dans les années 1960, prolongée dans les années 1980 et 1990 par celle d'Iquique et d'Antofagasta.

La période de crise des nitrates est bien sensible dans ce tableau général de la situation que l'on peut préciser par l'examen des courbes respectives des deux provinces considérées : celle de Tarapacá atteint un premier maximum en 1907 (120 000), puis traverse une période de stagnation puis de perte de population jusqu'en 1952, alors que la population de la province d'Antofagasta continue d'augmenter

jusqu'en 1930, et après une période de crise, repart également dans la seconde moitié du siècle. La seule période de déficit migratoire net pour le *Norte Grande* se situe donc entre les recensements de 1930 et 1940. Elle correspond à une inversion des flux de population du fait de la crise économique que traversent ces confins miniers. Dans l'ensemble, cette partie du Chili a constitué une terre d'attraction pour les migrants, et ceux-ci s'y sont souvent maintenus, comme le montre l'étude des lieux d'origine des habitants.

L'évolution des questions posées lors des différents recensements ne permet pas de suivre aussi précisément qu'on le souhaiterait l'évolution des migrations internes au Chili : on passe en effet d'indications sur le lieu de naissance à la précision des déplacements effectués dans la période intercensitaire, qui est à l'origine de la définition du « migrant » au Chili. En 1960, 72,2% des habitants de la province de Tarapacá et 65% de celle d'Antofagasta sont nés dans la province où ils résident. A cette époque de quasi-stagnation démographique, cela indique donc un nombre de départs relativement élevé, compensé par les arrivées de ceux qui viennent tenter leur chance dans ces zones pionnières : 5% des habitants de chacune des provinces sont nés dans l'autre province du *Norte Grande*, entre 3 et 5% viennent de la capitale, et une partie importante est née dans le *Norte Chico* (6% à Tarapacá, 18% à Antofagasta). En 1965, la composition démographique de la province d'Antofagasta a peu évolué, par contre celle de Tarapacá est en train de se transformer alors que son volume global augmente très rapidement (doublement en dix ans, c'est la période du port libre d'Arica) : l'attrait que connaît à nouveau la province d'Arica fait baisser la part des habitants qui y sont nés à 64%, alors que ceux qui viennent d'Antofagasta représentent désormais 7%, de Santiago 8% et du *Norte Chico* 8%. Les proportions restent sensiblement les mêmes en 1970, où l'on voit croître encore la part des habitants d'Antofagasta qui sont nés dans la province à 68% ; la part des migrants originaires du *Norte Chico*, et plus particulièrement de Coquimbo, y est en hausse.

Plus encore qu'au travers de ces statistiques mesurant les déplacements entre lieu d'habitation et lieu de naissance, les données concernant le statut de migrant (qui apparaissent dans le recensement de 1970) permettent de mieux comprendre la stabilisation de la population du *Norte Grande*. Si en 1970 la proportion de non-migrants du *Norte Grande* restait moins élevée que dans l'ensemble du pays (75% à Tarapacá, 80% à Antofagasta et 86,7% en moyenne dans le pays), elle n'en demeurait pas moins très forte, déjà il y a trente ans, justifiant le fait de parler de « fixation » de la population. Cet enracinement progressif n'était pas antithétique de la perpétuation d'une tradition de mobilité. Dans le *Norte Grande*, celle-ci demeurait d'ailleurs distincte du reste du pays, caractérisée par le fort caractère inter-provincial des migrations : 15% des habitants de Tarapacá venaient d'autres provinces, ainsi que 12% de ceux d'Antofagasta, alors qu'à l'échelle nationale, les migrations au sein d'une même province (11%) l'emportaient sur les mouvements inter-provinciaux (8%). Aujourd'hui (recensement de 1992), on pourrait penser que la stabilité des populations s'est encore accrue, car la proportion de non-migrants dans la Région d'Antofagasta atteint 88,5% et 88,2% dans celle de Tarapacá.

Tableau n° 34 :

## Evolution de la population du Norte Grande

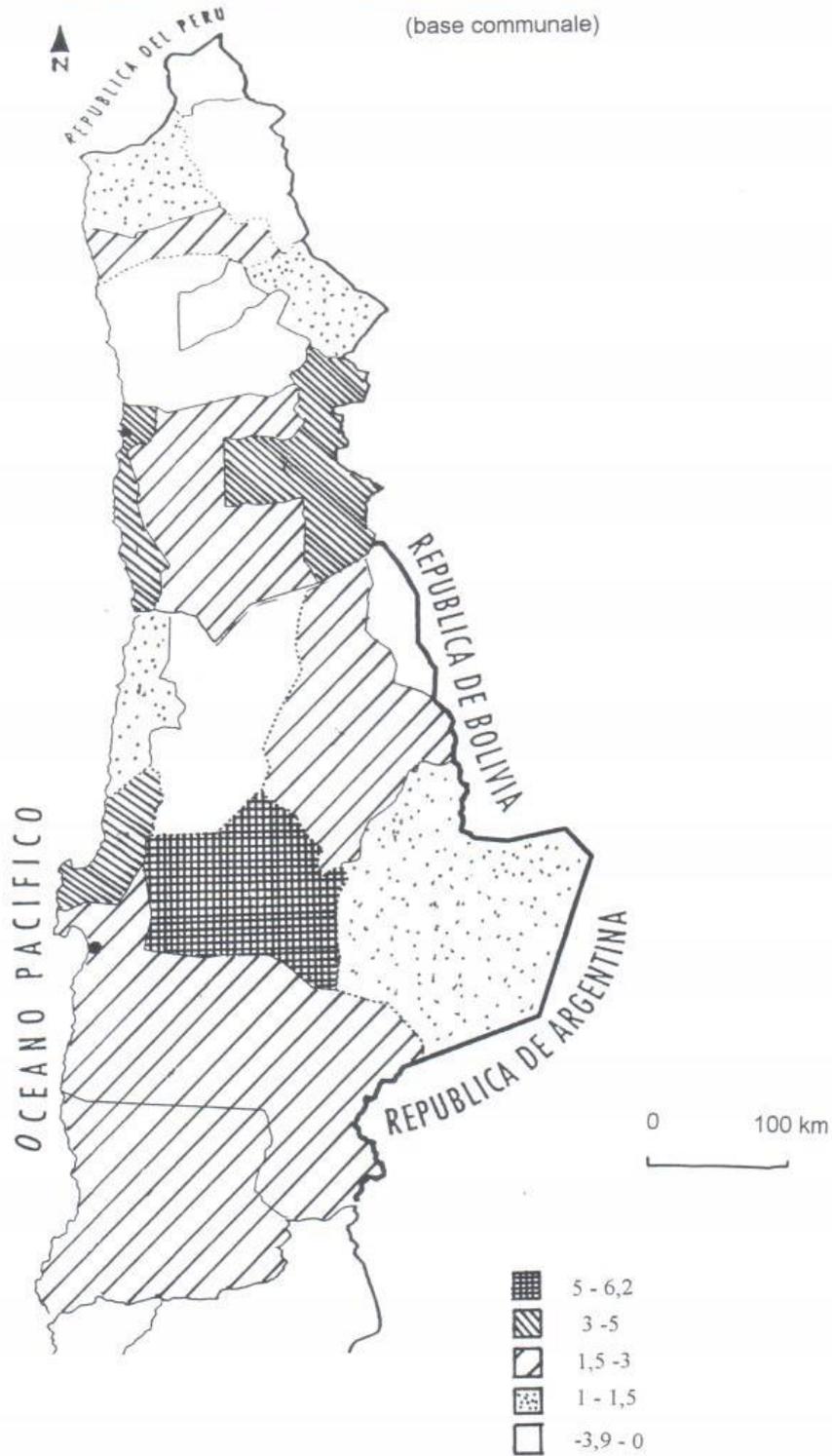
Nombre d'habitants	1885	1895	1907	1920	1930	1940	1952	1960	1970	1982	1992	Nombre d'habitants
<b>Régions</b>												
Rég I / ex-pvce Tarapaca	54669	97677	121001	117239	113331	104097	102789	123070	174981	275144	339579	Rég I / ex-pvce Tarapaca
Rég II / ex-pvce Antofagasta	33636	44085	113323	172330	178765	145147	184824	215219	251906	341702	410724	Rég II / ex-pvce Antofagasta
<b>Total Norte Grande</b>	<b>88305</b>	<b>141762</b>	<b>234324</b>	<b>289569</b>	<b>292096</b>	<b>249244</b>	<b>287613</b>	<b>338289</b>	<b>426887</b>	<b>616846</b>	<b>750303</b>	<b>Total Norte Grande</b>
<b>Provinces</b>												
Arica						14064	23033	43344	93150	136810	170060	Arica
Parinacota									2580	4060	3810	Parinacota
Iquique						38094	40934	50655	79110	114240	167240	Iquique
Antofagasta			112752	176220		49106		108369	142053	199845	247000	Antofagasta
El Loa								57276	72852	103633	125079	El Loa
Tocopilla						15516		21580	37123	38224	38645	Tocopilla
<b>Communes</b>												
Arica			4886	9015	13140	14064	18947	46724	92377	147013	169456	Arica
Communes de l'intérieur de l'ex-département d'Arica*				4223	4373	5209	7274	5261	3943			Intérieur ex-dépt d'Arica
Camarones								1413	991	731	848	Camarones
Putre								2950	835	3356	2803	Putre
General Lagos								1222	814	1087	1012	General Lagos
Iquique	> 15000	33000	40171	37421	46458	38094	39576	51585	64977	110991	151677	Iquique
Huara								3466	1971	2171	1972	Huara
Camina								1624	1262	1488	1422	Camina
Colchane								1231	716	1499	1555	Colchane
Pica								2196	1525	1796	2512	Pica
Pozo Almonte								10808	7936	5012	6322	Pozo Almonte
Antofagasta	7588	13530	32496	51531	53257	49098	62272	87860	127967	185684	225316	Antofagasta
Calama				5407			12955	26166	45869	81684	106970	Calama
Chuquicamata				9715	13346	19130	4018	24798	22116	16891	12722	Chuquicamata
Maria Elena					9062	9298	9686	9572	5854	7640	7630	Maria Elena
Pedro de Valdivia					8564	6644	1104	11028	6177	8112	5781	Pedro de Valdivia
Mejillones				5872					3252		5576	Mejillones
Taltal			5834	11457	7835	5689		5291	6435	7740	9413	Taltal
Tocopilla			5366	5297	15305	12725	19353	21580	21980	21883	24574	Tocopilla
<b>Nombre d'habitants</b>	<b>1885</b>	<b>1895</b>	<b>1907</b>	<b>1920</b>	<b>1930</b>	<b>1940</b>	<b>1952</b>	<b>1960</b>	<b>1970</b>	<b>1982</b>	<b>1992</b>	<b>Nombre d'habitants</b>

Source: INE et IGM, Geo Urbana, 1985.

Carte n° 35 :

**Croissance intercensitaire du Norte Grande, 1982-1992 (%)**

(base communale)



Mais des indications tirées de l'étude du solde migratoire permettent de nuancer cette affirmation et montrent que la migration change peut-être de nature. D'une part, le solde très élevé, de +2,18% pour la Région de Tarapacá (moyenne nationale 0,83), atteste de la continuité des attraits du nord, fondés en partie sur les perspectives offertes le développement commercial d'Iquique. Il faut cependant distinguer le solde migratoire positif de cette dernière entre 1987 et 1992 (les migrations comptent pour 17% de la croissance urbaine), de la valeur négative qui caractérise Arica (1791 départs), compensée il est vrai par la croissance naturelle. D'autre part, le solde quasi nul (0,09%, le plus bas du pays) de la Région d'Antofagasta marque sans doute les limites de la croissance démographique du *Norte Grande*. Ce solde équilibré est loin de signifier l'immobilité de la population, car on constate près de 40 000 entrées et sorties (un cinquième de la population régionale a été renouvelé). La juxtaposition des données concernant la proportion de non-migrants et celles du solde migratoire nous permet tout à la fois de confirmer et d'infirmer les représentations courantes que les habitants ont du processus migratoire : il nous a très souvent été dit que l'on venait dans le nord pour « faire de l'argent et en repartir aussitôt le pactole accumulé »... Les chiffres montrent que seule une infime partie de la population -sans doute certes celle qui gagne le plus- dispose réellement de cette mobilité, les autres, arrivés dans l'espoir d'une vie meilleure, restent faute de ne pouvoir revenir vers des lieux dont la pauvreté les a chassés (encore en majorité le *Norte Chico* ou la zone métropolitaine de Santiago et Valparaiso)...

#### β) Les stratégies migratoires personnelles des cadres

Bien qu'unis par les chiffres, on distingue dans les flux migratoires deux types extrêmement différents selon le niveau socio-économique des migrants, des derniers arrivants à l'Alto Hospicio d'Iquique au cadre recruté par les mines internationales. Sans entrer dans le détail des modalités de ces déplacements de population, ce qui constituerait un travail à part entière, nos enquêtes avec les acteurs du développement régional nous ont permis de dégager des stratégies de mobilité personnelle<sup>161</sup>, alors que quelques entretiens avec les habitants des bidonvilles d'Iquique sur une parcelle que les autorités locales (ici la *province* d'Iquique) étaient en train de doter d'un bloc sanitaire, nous ont permis de prendre la double mesure de la migration populaire : dans le même périmètre, l'administration avait décidé la construction de deux petites structures sanitaires, et les habitants auxquels elles étaient destinées s'étaient divisés en deux groupes, l'un selon une logique communautaire Aymara, l'autre par opposition était constitué de ceux venus du sud à la recherche de travail dans les nouvelles mines ou la ZOFRI. Cela reflétait bien les deux aspects de la mobilité de la population dans le *Norte Grande*, qui est à la fois inter et intra-régionale.

Il ressort de l'ensemble de nos entretiens que ceux qui vivent dans le *Norte Grande* par choix absolu sont très peu nombreux. Au début des années 1970, personne ne voulait aller vivre dans le nord, et les fonctionnaires voyaient leurs salaires bonifiés s'ils acceptaient d'y être mutés, ce qui pouvait convaincre de jeunes ménages de faire le

---

<sup>161</sup> Ces informations sont issues d'entretiens qui ne constituent pas un corpus suffisamment homogène pour pouvoir faire l'objet d'un traitement statistique. Nous en avons donc extrait des tendances générales.

pas. D'ailleurs, auraient-ils eu le désir de quitter Santiago pour la zone de leur choix, ils se seraient sans doute orientés vers un ailleurs plus proche de Santiago, là où leurs racines rurales les appelaient, dans le sud, ou bien dans le *Norte Chico* s'ils recherchaient avant tout un climat agréable. Partis à reculons, nombreux sont ceux qui admettent aujourd'hui se sentir « plutôt bien » dans le *Norte Grande*, tout en s'y voyant finalement vieillir parce que c'est là que, souvent, leurs enfants grandissent et se marient.

Cet attachement repose notamment sur l'un des points positifs du processus de régionalisation : la création d'universités régionales autonomes, issues des sièges provinciaux des réseaux des deux grandes universités du pays, l'Université du Chili et l'Université Catholique. A l'heure actuelle, les étudiants qui obtiennent les meilleurs résultats au test de niveau national d'entrée à l'Université<sup>162</sup> continuent de choisir les établissements prestigieux de la capitale. Mais le bon niveau académique atteint par certains établissements supérieurs du nord (comme l'Université Arturo Prat à Iquique, ou le département de géologie à l'Universidad del Norte d'Antofagasta) offre aux enfants des cadres moyens vivant dans la Région de bonnes perspectives d'études supérieures, quand bien même ils n'atteignent pas encore l'excellence qui les mettrait au nombre des meilleures universités chiliennes.

La prolongation de migrations considérées à l'origine comme temporaires transparaît également dans un autre élément du paysage : la construction à Iquique d'un nouveau cimetière, appartenant à la génération des parcs funéraires privés à l'américaine. En rupture avec les traditions mortuaires locales (on ne repose plus dans des caveaux mais on est désormais enterré en position verticale, sous une petite plaque de bronze, au milieu d'une pelouse fleurie), cette nouvelle façon d'« être mort » constitue surtout un formidable signe extérieur de richesse : dans une région totalement aride le *Parque del Sendero* d'Iquique représente désormais le plus bel espace vert de la ville (voir photo n°31 p.278) !

Plus généralement, au-delà des avantages liés au rythme de vie de province à laquelle tout *Santiaguino* stressé peut aspirer (le soleil et la sieste remplaçant le *smog*, le nuage de pollution qui enserre le bassin de Santiago pendant l'hiver, et l'insécurité...) et des attraits de plages où l'eau est la plus chaude de tout de pays, nous avons repéré deux types d'attitudes géographiques selon le secteur d'activité. Celles-ci doivent être nuancées au regard de l'âge de la personne interrogée. On distingue en effet l'attitude des fonctionnaires de celle des acteurs privés. Les premiers, souvent arrivés au hasard d'une nomination (ou en quête d'un meilleur salaire), ont finalement trouvé loin de Santiago des possibilités d'évolution de carrière intéressantes, représentant souvent plus d'autonomie (directeurs de service des gouvernements régionaux, directeurs régionaux de CORFO ou d'entreprises publiques). Pour certains notamment, la participation à la *Junta de Adelanto* d'Arica a constitué une expérience forte qui a marqué leur vie professionnelle et conditionné leur désir de continuer à travailler pour construire le nord du pays. Nombre d'entre eux ont tenté de continuer dans cette voie sous le gouvernement de Pinochet, soit à des postes subalternes, soit par d'autres moyens (ONG). Les fonctionnaires nommés pendant la période militaire ont eu des parcours

---

<sup>162</sup> *Prueba de aptitudes académicas* ou PAA.

plus réguliers, jusqu'en 1990. Depuis, les responsables ont dû reprendre des activités privées, mais la plupart sont restés en fonction. Leurs itinéraires personnels sont souvent proches de ceux des fonctionnaires de période précédente.

Les personnes attirées dans le *Norte Grande* par des emplois du secteur privé semblent obéir à des stratégies distinctes, au sein desquelles on devine deux logiques selon le type d'activité. On trouve d'une part les cadres des grandes mines, attirés par des hauts salaires pour compenser des conditions de vie difficiles, notamment le travail par tours de quelques jours ininterrompus. Si les mines ont, comme nous l'avons vu, développé des politiques de logement visant à fixer leur personnel, elles ont également adapté leurs horaires à ceux des vols avec Santiago. A mesure que les périodes alternées de travail et repos croissent (vingt-et-un jours à *Doña Inés de Collahuasi*), le voyage en avion n'apparaît plus que comme un appendice de la longue période d'absence... et le fait de faire venir sa famille pour s'installer à proximité, mais dans une région considérée comme hostile, beaucoup moins nécessaire. Cette mobilité pourrait être d'autant plus forte que l'âge des cadres est bas : les jeunes recrues de *La Escondida* que nous avons interrogées, bien qu'installées à Antofagasta, nous ont tous fait part de leur désir de repartir dès qu'elles estimeraient avoir acquis suffisamment d'expérience. Pourtant, ces jeunes embauchés viennent effectivement s'installer dans le nord dès leur contrat signé, alors que dans les faits, ce sont plutôt les cadres supérieurs, ayant commencé leur carrière à Santiago où ils ont famille et maison, qui font les aller-retours réguliers.

Toute autre est la situation des professions libérales (qui se sont fait une clientèle locale) et des « entrepreneurs », qu'ils soient commerçants ou créateurs de PME. Leur démarche est résolument positive, et leur installation dans le *Norte Grande* a procédé d'une étude de marché qui s'est révélée à la hauteur de leurs espérances. C'est le cas de dirigeants de PME qui se nourrissent de l'essor des grandes mines privées de la Région d'Antofagasta, ou de nombre de ceux qui travaillent à la ZOFRI d'Iquique, tels leur porte-parole, le Directeur de *l'Asociación de Usuarios*, ou encore des commerçants asiatiques. Ils sont suffisamment nombreux à s'être installés à Iquique pour y avoir fait construire un centre culturel et lieu de culte hindou par exemple. Là encore, il faut nuancer ce tableau en fonction du niveau que leur activité dans le nord représente par rapport à l'ensemble de leurs actifs, car les plus dynamiques possèdent aussi des bureaux à Santiago, et peuvent y avoir conservé leur résidence principale.

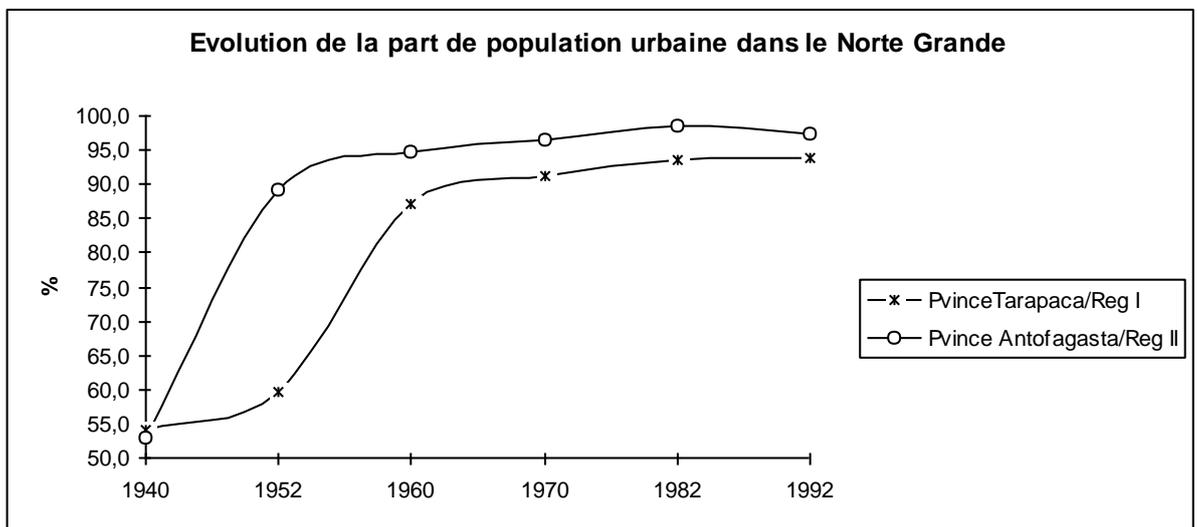
La mise en rapport des stratégies personnelles des cadres et décideurs du *Norte Grande* laisse apparaître, malgré un discours le plus souvent dépréciatif, une inertie assez importante qui explique comment la population s'est fixée dans ces Régions, contribuant à la croissance des centres urbains. De fait, cette implantation s'auto-consolide, générant des besoins (divertissement, sports) dont la réalisation nécessite la mise en place d'infrastructures qui peuvent attirer de nouveaux candidats à la migration. Mais surtout, ce mouvement contribue à faire changer l'image du *Norte Grande*, glissant d'une région d'ouvriers de la mine à une région économiquement puissante... Bouleversement sur lequel nous reviendrons, qui explique à son tour d'autres géographies personnelles du *Norte Grande* comme celle du sénateur d'Arica S. Bitar, qui a fondé son image politique sur la diffusion de la représentation d'un nord *gagnant*.

Le *Norte Grande* contemporain est donc en cours de mutation démographique, caractérisée tout à la fois par une croissance rapide et une relative consolidation des populations dans une zone pourtant considérée aujourd'hui encore depuis le centre comme une périphérie d'exploitation, voire presque un front pionnier. Mais cette progression d'ensemble cache des déséquilibres intra-régionaux qui se sont creusés au cours de la période néolibérale.

### 9.A.b- Les spécificités de l'exode rural liées à la forte représentation des minorités ethniques

L'inégalité de la répartition de la population dans le *Norte Grande* est difficile à percevoir derrière les chiffres globaux. Les défauts de cette comptabilité se sont accrus lors du découpage communal de 1975-80, puisque chaque entité municipale est désormais considérée comme un tout, gommant les déséquilibres existant entre chefs-lieux et localités rattachées. Les oasis et villages, soient l'espace « rural » se dépeuplent, alors que parfois, même au niveau provincial, la population augmente (la province rurale de El Loa disparaît sous le poids de Calama). La répartition éclatée de la population cependant n'est pas récente, et l'exode rural a débuté dès le tournant du siècle dans le *Norte Grande*. Et il est d'autant plus difficile de prendre la mesure du vide de l'intérieur des deux premières Régions qu'elles couvrent en partie l'aire de culture Aymara, au sein de laquelle les traditions de mobilité spatiale restent fortes et obéissent à des temporalités variables : malgré l'attrait de la ville, les villages sont rarement délaissés complètement. Dans ce contexte, en quoi les choix économiques qui ont transformé les points névralgiques de la région peuvent-ils affecter son intérieur ?

Figure n° 40 :



Source : calculs d'après données INE

Les courbes ci-dessus montrent dans quel intervalle réduit se lit l'évolution depuis 1970, sachant que ces chiffres considèrent la population urbaine définie dans son sens large<sup>163</sup>.

Le vide intérieur du *Norte Grande* tient tout entier dans ses chiffres de densité (4,1 hab/km<sup>2</sup> en moyenne), sachant que 95 à 98% de sa population est urbaine, et se concentre dans les grandes agglomérations côtières et à Calama. Ce phénomène est souvent présenté comme une évolution catastrophique récente subie par le nord du pays... Pourtant, l'exode rural y est apparu avec le développement de l'extraction minière, c'est-à-dire depuis l'insertion dans les circuits économiques de l'empire. Les mobilités traditionnelles ont été perturbées du fait de l'effort de fixation des habitants dans les villages par le colonisateur, alors que dans le même temps, la nécessité de payer l'impôt (*mita*) suscitait de nouvelles migrations de travail, et que le convoyage de marchandises vers le Potosi se développait, impliquant parfois de faire venir du bétail depuis l'Argentine. Mais, à part l'axe des vallées de Tarapacá, menant de la Bolivie au port d'Arica (devenues des voies de parcours, elles se spécialisèrent précocement dans la culture fourragère), l'ensemble du *Norte Grande* ne fut touché que marginalement.

L'amplitude de ces migrations a fortement évolué quand le *Norte Grande* est devenu une zone d'économie minière, à partir des XVII-XVIII<sup>èmes</sup> siècles pour l'argent, et du XIX<sup>ème</sup> siècle pour les nitrates. C'est à partir de ce dernier cycle que l'ensemble du territoire fut entraîné dans les circuits économiques modernes, aussi bien les villages de la précordillère que ceux de l'altiplano. Cette insertion s'opéra par un double mouvement d'hommes et de marchandises : d'une part, les hommes quittèrent les villages, attirés par les salaires offerts dans les *oficinas*, d'une autre les terroirs furent transformés pour adapter les cultures aux besoins nouveaux, notamment en fourrages (culture de la luzerne) pour les nombreux animaux de bât qui servaient dans les mines. Si l'on considère l'évolution de la population sur cette période, les années 1862-1895 représentent le maximum, puis le nombre d'habitants vivant dans les zones rurales décroît. Cette baisse semble avoir été différentielle selon les étages écologiques : la population se serait maintenue sur l'altiplano, les villages situés entre 1500 et 2000 mètres d'altitude connaissant des hauts et bas, alors que ceux qui se trouvaient entre 2500 et 3000 mètres ou entre 1000 et 1500 mètres se vidaient. Les *quebradas* de Tarapacá et Aroma comptaient par exemple: 4895 habitants en 1862, plus que la moitié en 1940 (2233), et seulement 1113 en 1970 (analyse de Alden Gaete citée par CEC/MINVU). C'est donc l'intégration au pays qui a suivi la guerre du Pacifique, la « *chilénisation* », qui aurait eu l'impact le plus intense. Ces premières pertes humaines auraient été stabilisées pendant le cycle des nitrates par l'importation de nouvelles cultures commerciales, comme la luzerne, mais l'évolution démographique aurait repris à la baisse de façon plus radicale entre 1940-70.

Pendant la période des nitrates, les villages furent intégrés à l'économie régionale, alors que les liens agricoles vont être rompus pendant la phase d'exploitation

---

<sup>163</sup> Au Chili, l'Institut national de statistiques (INE) distingue les villes, dont la population doit être supérieure à 5000 habitants, des zones urbaines auxquelles peuvent appartenir toute localité *-pueblo* ou village- de plus de 2000 habitants, ou dont la population est comprise entre 1000 et 2000 habitants si toutefois plus de 50% de la population active est employée dans les secteurs secondaires ou tertiaires, notamment dans le tourisme.

du cuivre. Le chemin de fer (arrivé en 1892) sonne le glas du transport des animaux de bât à travers la Cordillère, et la mécanisation supprime les animaux de bât. On fait désormais venir les fruits de la zone centrale, à moindre coût que les productions des oasis environnantes. L'évolution de Calama et des oasis environnantes illustre ce phénomène, où l'élevage baisse à partir des années 1940, pour s'éteindre presque (le nombre de têtes de bétail a chuté de 70% de 1961 à 1993 à San Pedro de Atacama). Dans les années 1960, l'arrivée de fruits du sud du pays, plus concurrentiels, pour l'approvisionnement de Chuquicamata, provoque la restriction des espaces cultivés (1755 en 1961 à San Pedro, 1152 (-55%) en 1993 (chiffres TEA cités par E. Chehere/W. Soufi, 1995). La population de San Pedro qui comptait, avec les hameaux environnants, 2000 personnes au début du siècle, avait été réduite à 819 personnes en 1960, alors que 35 à 40% des émigrants du village vivaient à Chuquicamata et Calama. La création de la municipalité de San Pedro en 1981 a changé la comptabilité de la population de l'oasis ; mais entre les recensements de 1982 et 1992, le tourisme semble avoir contribué à endiguer le flux des départs (L. Nuñez, 1991).

Le rythme de l'exode rural dépend surtout de l'histoire économique des centres urbains proches, ainsi il débute autour du salar d'Atacama dès l'ouverture de la mine de Chuquicamata, s'accélère à Arica dès les années 1950 (port franc), mais est un peu plus tardif à Iquique. L'accélération des départs depuis 1985 reflète le succès de la ZOFRI. Comme le montrent les tableaux ci-dessous, la migration obéit à une logique de proximité : les premiers à partir en ville sont les habitants des basses vallées, au début du siècle, puis ceux des hautes vallées et enfin ceux de l'altiplano. Le détail des enquêtes réalisées par H. González (1995) distingue également l'altiplano nord de l'altiplano sud d'Arica, qui constitue le dernier espace concerné par les départs. A Arica, les migrants disent être arrivés depuis 22,7 ans en moyenne, et à Iquique depuis 20,4 ans (cette enquête a été réalisée seulement sur les personnes qui ont migré elles-mêmes, sachant qu'il existe une génération d'Aymarés nés en ville).

**Tableau n° 35 : Distribution relative de la migration vers Iquique, selon provenance et époque**

<b>Zone d'origine</b>	<b>A partir de ZOFRI 1975-1995</b>	<b>Industrie halieutique 1960-1974</b>	<b>Crise des nitrates 1930-1959</b>
<b>Altiplano</b>	79,6	16,7	3,7
<b>Hautes vallées</b>	40,3	47,8	11,9
<b>Basses vallées</b>	29,9	42,1	28,1
<b>Total</b>	48,9	36,5	14,6

Source : Enquête auprès des migrants, H. González C., 1995

**Tableau n° 36 : Distribution relative de la migration vers Arica selon provenance et époque**

<b>Zone d'origine</b>	<b>Activité Lluta/Azapa 1975-1995</b>	<b>Pôle industriel 1962-1974</b>	<b>Port libre 1952-1961</b>	<b>Avant port libre 1930-1951</b>
<b>Altiplano</b>	60,9	24,5	13,9	0,7
<b>Hautes vallées</b>	34,4	29,1	28,4	12,2
<b>Basses vallées</b>	33,3	21,6	33,3	11,8
<b>Total</b>	44,0	26,0	22,9	7,1

Source : Enquête auprès des migrants, H. González C., 1995

Il faut donc lire le mouvement d'exode rural et de vide intérieur du nord du Chili sur le long terme, dans la mesure où l'on dispose de données chiffrées sur tout le siècle. Dans les vallées de piémont de Tarapacá, la population totale était passée de 4100 habitants en 1962 à 974 en 1970 (H. Larrain, 1974 : 149), ce qui permet presque de relativiser l'évolution de la population entre les recensements de 1970 et 1992 ! Ainsi les localités rurales autour de Calama<sup>164</sup> qui comptaient 896 habitants en 1970, malgré un regain en 1968 (1261), soit autant qu'en 1952 (894 personnes ; O. Muñiz, 1972) ont vu leurs pertes démographiques s'accroître dans les décennies suivantes (461 habitants en 1987 ; INE). Les minima atteints peuvent être qualifiés de niveaux d'étiage, que seule une politique volontaire comme le programme des « frontières intérieures » décrit plus haut semble capable de maintenir.

Dans les paysages cependant, cette situation ne se traduit pas directement, et les cas d'abandon total sont rares. Le village d'Isluga, dans l'intérieur d'Iquique, constitue un cas extrême : la localité n'est plus habitée, mais son rôle de lieu de culte n'a pas disparu, et pour la fête du village, les habitants reviennent occuper les maisons qu'ils ont conservées, et Isluga reprend vie une semaine par an. Dans les autres localités, le pourcentage de maisons inoccupées est variable : de 36% dans la commune de Camiña à 55% dans celle de General Lagos, avec de grandes différences entre la localité centrale et le reste de la commune (respectivement 27% et 64% dans le bourg et la commune de Putre ; enquêtes du TEA). Les enquêtes menées par O. Muñiz en 1971 autour de Calama montraient que 15 à 25% des maisons étaient déjà abandonnées. Le maintien de l'entretien des habitations malgré les migrations s'explique par le fait que les migrations liées à l'exode rural sont rarement définitives, et se traduisent par un phénomène de double résidence. Dans le cas particulier de San Pedro de Atacama, on commence à assister au développement de résidences secondaires, louées par des urbains résidant à Calama ou Chuquicamata à l'année.

Sauf dans les cas de perte individuelle ou collective des droits d'eau, les migrations intra-régionales sont rarement définitives. Dans la Région de Tarapacá surtout, où la population rurale s'identifie pour les trois quarts comme Aymara (H. González C. et al., 1991) les liens avec ceux qui partent en ville restent nombreux (en ville, ils sont 11 500 à se déclarer Aymaras, mais représentent sans doute près de

<sup>164</sup> Cupo, Toconce, Caspana, Turi, Ayquina, Lasana, Chiu-Chiu.

20-25 000 personnes ; Van Kessel, 1988 et González/Gundermann, 1989). Une fois installés dans les villes côtières, ils maintiennent leur identité à travers l'appartenance à clubs des « fils de telle ou telle localité », à des équipes sportives et des confréries religieuses (K. Tabilo et al, 1995). Surtout, ils conservent leurs terres, et souvent certains membres de la famille restent s'en occuper. Des enquêtes du TEA (1995) sur la migration temporaire des adultes de plus de 15 ans montre qu'elle concerne 27% des personnes qui, selon le recensement, résident dans l'intérieur. Moindre à Putre, village relativement bien relié à Arica (7,5% de la population de l'altiplano, 9% de celle de la haute vallée), elle représente 27% de celle de General Lagos, et 25% de celle de la haute vallée de Camarones (12% seulement dans le bas de la vallée). Ces déplacements sont justifiés par les études, ou la recherche d'un emploi.

La situation est assez différente dans la Région d'Antofagasta où la population rurale est, elle, d'origine Atacameña, une ethnie dont l'aire d'influence est beaucoup moins vaste, ce qui explique qu'elle ait perdu sa langue lors de la colonisation. Son identité culturelle semble donc moins forte, et les seuls survivants en seraient les 3000 paysans vivant aux alentours du salar d'Atacama. La cohésion communautaire en milieu urbain est faible, sauf peut-être à Calama, toute proche. Longtemps menacés de disparition, les Atacameniens semblent avoir trouvé un mode d'adaptation aux contraintes de la modernité qui assurerait leur survivance (P. Pourrut / L. Nuñez, 1995). Mais cette survie reste fondée sur le développement agricole, malgré l'irruption récente du tourisme à San Pedro de Atacama : elle tente de contourner le modèle économique néolibéral.

En quoi la gestion économique du gouvernement militaire a-t-elle modifié le sort de communautés rurales déjà extrêmement réduites au début des années 1970 ? N'aurait-on assisté qu'à une aggravation de l'acculturation ? Les bouleversements récents de l'intérieur des Régions du *Norte Grande* reposent sur les modifications profondes du milieu rural. Les villages concernés ont connu simultanément des améliorations matérielles devant permettre aux habitants de mieux vivre sur place (écoles, voies de communication, etc.) et la dégradation écologique de leur environnement, les privant par là de leur revenu. On a vu (chapitre 6) combien la législation des années 1980 sur l'eau, la propriété minière et les populations indigènes avaient mis à mal la notion même de communauté. De cette façon, au-delà du lieu de résidence, et malgré le fait de conserver une maison, c'est le lien à la terre qui aurait changé de sens. L'impact territorial du modèle néolibéral dans le *Norte Grande* rural se traduirait par une perte identitaire. Dans les faits, cette évolution repose sur des évolutions moins quantifiables qu'un simple courant d'exode rural : des déplacements de plus faible ampleur, au sein même du secteur rural, traduiraient l'abandon de terres ayant perdu leur fonction, et donc leur pouvoir symbolique. Ainsi dans certaines vallées traditionnelles comme celle de Camiña, lors du départ vers la ville de leurs propriétaires, les terrasses cultivées sont louées par des habitants de l'altiplano condamnés à l'abandon de l'élevage à cause des sécheresses successives.

La perte identitaire découlant de la restriction du monde rural dans le *Norte Grande* semble constituer l'aboutissement d'un phénomène historique qui se radicalise. La progression de la part de population urbaine montre en effet que les concentrations côtières constituent la réalité du nord du pays depuis la fin des années 1960. La période

néolibérale ne serait donc qu'une phase de consolidation de ces tendances. L'ancienneté des bouleversements du monde rural ainsi que la relative stabilisation de la population urbaine tendraient à montrer que le *Norte Grande* est loin de constituer aujourd'hui une région minière de type pionnier. La croissance démographique peut certes reposer sur l'injection dans la Région des investissements étrangers importants réalisés dans le secteur minier, mais la diversification des stratégies géographiques des cadres, ainsi que le relatif enracinement qui ressort de l'analyse des données chiffrées semblent refléter des changements dans le fonctionnement du système économique régional. La diversification tant souhaitée serait-elle en train de se produire ?

### **9.B- Les nouvelles formes d'entraînement économique régional**

Dans une Région comme celle d'Antofagasta où la mine représente encore 60% du PIB (la proportion n'a pas évolué depuis trente ans), le désir de voir l'économie s'ouvrir est un souhait récurrent. Dans une Région comme celle de Tarapacá où l'économie dépend en majeure partie d'un commerce lié à une franchise exceptionnelle, ce désir est aussi prégnant. Dans les deux cas, on a longtemps considéré le développement d'un secteur de services comme secondaire vis-à-vis de la croissance industrielle, quand bien même c'était le premier qui se révélait le plus dynamique. L'arrivée des méga-projets miniers, en transformant le marché régional, a modifié la donne. Malgré l'absence de véritable héritage industriel, le secteur secondaire s'est rapidement adapté afin de constituer un tissu de fournisseurs locaux de qualité. Celui-ci s'apparente-t-il aux réseaux productifs qui caractérisent les districts industriels ? La dépendance des commandes des grandes mines interdit de pousser trop loin la comparaison, mais ce nouveau savoir-faire du *Norte Grande* pourrait constituer en soi une véritable spécialisation régionale. Il recouvre à la fois des techniques industrielles et une offre de services adaptée qui pourraient être « exportées » sur les marchés intérieurs ou internationaux.

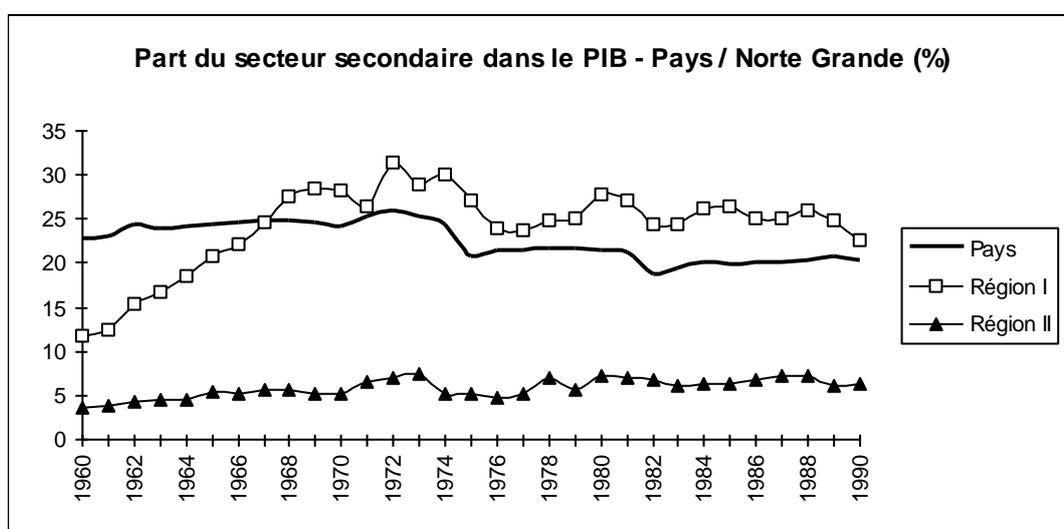
#### **9.B.a- Le développement de « chaînes productives » dans des anti-districts**

α) L'héritage industriel d'une enclave : une activité surimposée

La tradition industrielle du *Norte Grande* est relativement limitée, à la fois dans le temps et dans son expansion sectorielle. On a du mal à cerner une tradition régionale même si chacun des pôles urbains semble avoir développé une certaine spécialisation dans ce domaine. La part de l'industrie dans le produit régional brut était très inférieure à la moyenne nationale à l'aube de la période de substitution des importations, et le graphique ci-dessous montre qu'elle n'a véritablement évolué que dans la Région de Tarapacá, au moment où Arica fut promue pôle de développement. Il est intéressant de remarquer que (voir graphique ci-dessous), malgré la rupture provoquée par le changement de modèle de développement des années 1970, la part du secteur secondaire dans les Régions du *Norte Grande* ne s'est pas réduite trop fortement, en pourcentage du moins. De même qu'à l'échelle nationale, l'industrie se maintient au même niveau, au sein d'une économie qui est dans l'ensemble en pleine croissance ; dans la première Région, la courbe ascendante est cependant brisée. En termes absolus, l'apport de l'industrie à l'économie de la deuxième Région représentait, en 1990, les deux tiers de son poids dans la première Région.

L'analyse de l'évolution sectorielle représentée par le graphique ci-dessous passe à la fois par l'examen du retard initial de l'industrie dans le nord et par celui des modalités de son maintien pendant les années néolibérales. La part extrêmement réduite des activités manufacturières dans le *Norte Grande* au début des années 1960 est fortement liée à son statut d'enclave minière vouée au drainage des matières premières avant leur transformation. La faible proportion de cuivre raffinée au Chili a d'ailleurs constitué un des griefs exprimés par le gouvernement chilien à partir des années 1940-50 (H. Lamicq, 1975 : 104-105) : l'absence de sa prise en compte a contribué à la décision de *chiléniser* la production. Le développement industriel du *Norte Grande* s'est donc fait à l'origine en marge de la production minière.

Figure n° 41 :



Source : graphique élaboré à partir de données SUBDERE / CIEPLAN, 1994

L'essor de l'industrie observé dans la Région de Tarapacá à partir des années 1960 correspond aux effets d'une politique d'Etat volontariste pour tenter de tirer les confins septentrionaux du pays de la crise dans laquelle ils ont plongé depuis la fin du cycle d'exploitation des nitrates naturels. Après deux décennies de difficultés économiques qui aboutissent à un début d'émigration de la population au seuil des années 1950, l'Etat est intervenu directement, de façon double (franchises commerciales et industrielles). Le statut de pôle de développement accordé à Arica venait consacrer son développement industriel, mais cette dynamique périclita dès que le gouvernement militaire priva la ville de ses privilèges fiscaux.

L'adaptation du secteur industriel fondé sur la transformation de matières premières fut moins brutale. L'industrie halieutique prit en effet une nouvelle expansion pendant les années libérales. Le niveau de capture s'éleva rapidement à nouveau : le volume réalisé en 1985 quintuplait celui de 1975, alors que le secteur n'utilisait que 50% de sa capacité installée. Le rendement par voyage passait en effet de 50 tonnes en 1978 à 120 tonnes en 1984, soit un potentiel de 700 000 t/mois pour la seule Région de Tarapacá (S. Duhart et J. Weinstein, 1988). Cette progression passa par une très forte

concentration de la production : de fait, en 1986, la moitié des usines disposait de 97% de la capacité productive installée (90% pour les conserves et 65% pour les produits congelés -A. Matamala, 1989 : p.17<sup>165</sup>). La privatisation bénéficia à certains des grands acteurs économiques du pays, comme le groupe Angelini<sup>166</sup>. La libéralisation totale de la pêche se fit cependant au détriment de la principale espèce recherchée dans cette zone, l'anchois (*anchoveta*), qui disparut définitivement en 1975-77... sans toutefois remettre véritablement en cause la rentabilité de la fabrique de produits halieutiques dérivés. La légère baisse de qualité eut peu d'incidence dans la mesure où, dans le nord du Chili, cette industrie produit essentiellement de la farine et de l'huile de poisson pour la constitution de nourriture animale : dans l'élaboration de ces produits à faible valeur ajoutée mais à profit immédiat, l'espèce disparue put être remplacée par la sardine espagnole et le saurel (*jurel*)... et le rythme d'exploitation n'a pas faibli depuis. C'est ce qui explique que les émissions nauséabondes des usines de farine de poisson non pourvues de filtres jusque dans les années 1990 aient été qualifiées d'« *odeur du dollar* » (V. Guerrero C., 1991). Le choix d'une transformation simple de la matière première, peu demandeuse en main-d'œuvre et en équipement, conçu comme solution de sauvetage d'une zone sinistrée, n'a donc pas été remis en cause par le nouveau modèle économique. Cette branche du développement industriel du *Norte Grande* s'est donc maintenue en l'état, très rentable malgré l'absence de réelle politique de développement technologique et d'investissement, du moins tant que la ressource pélagique ne s'épuise pas...

Il ressort de ce tableau que la majeure partie de l'activité industrielle du *Norte Grande* peut être qualifiée de « surimposée » dans la mesure où les différentes infrastructures sont nées de décisions d'aménagement du territoire déjà anciennes, qu'il s'agisse de l'héritage industriel d'Arica parfois vétuste (textile, dernière usine automobile de la *General Motors*) ou des usines halieutiques des différents pôles urbains. De même, les seules installations directement liées à l'économie minière étaient les usines de la division Chuquicamata de CODELCO ainsi que les raffineries d'ENAMI ; dans un cas comme dans l'autre, il s'agissait là encore de localisations issues d'initiatives étatiques. La marque spatiale de cette période réside dans les quartiers industriels dont ont été dotés les villes de la côte. Situés au nord de la zone urbanisée, ils ont longtemps été surdimensionnés. Seul le secteur agro-alimentaire en plein développement, à la mesure de la taille croissante des villes côtières, obéissait à une dynamique propre (les enseignes pour les usines d'embouteillage et les batteries de poulets sont souvent parmi les plus visibles, dans les zones industrielles). Qu'il soit en

---

<sup>165</sup> Dans les années 1960, il n'existait que trois usines dans la zone (capacité de 62 tonnes /heure) ; en 1965, on en dénombrait 7 à Arica (250 t/h), 3 à Pisagua (57 t/h), 24 à Iquique (210 t/h), et une à Patillos (40 t/h). (IGM, *Geografía de la I Región* : 78). En 1986, il n'y a plus que 13 grandes usines dans la première Région (4 à Arica, 9 à Iquique), et 5 dans la deuxième Région, soit 21 dans tout le nord (Régions I à IV) sur 39 au total dans le pays. Ces usines du nord représentaient une capacité installées de 1130 t/h dans la Région de Tarapacá, de 1600 t/h dans le nord, et 2400 t/h dans le pays ; elles traitaient 2,95 millions de tonnes dans la première Région, 3,95 Mt dans le nord, et 5,2 Mt dans l'ensemble du pays.

<sup>166</sup> Dans le nord, le groupe possède Chilemar (extraction), Eperva, Indo, Pesquera Iquique, Pesquera Tocopilla, Pesquera Punta Angamos (réduction), Aeropesca (réduction), Astilleros Arica et Maestranza Iquique (chantiers navals et équipement industriel). Il contrôle également Pesquera Guanaye et Pesquera Coloso de manière indirecte et dispose de la majorité de l'entreprise Corpesca.

lien ou non avec les ressources naturelles (industrie halieutique, minière ou automobile) le secteur secondaire est donc d'implantation récente dans le *Norte Grande* : il y est contemporain de la crise des nitrates et des débuts du cycle cuprifère.

L'évolution du secteur industriel du *Norte Grande* pendant la période libérale s'avère plus complexe qu'un simple revirement faisant suite à l'abandon des politiques d'incitation mises en place par l'Etat lors de la phase précédente. Pour en prendre la mesure, en l'absence de statistiques non encore disponibles pour les années 1990, il faut donc analyser le détail des initiatives économiques appuyées par le gouvernement militaire dans le nord du pays. L'abandon des franchises d'Arica est loin d'avoir signifié une libéralisation totale de l'économie régionale puisque, nous l'avons vu, elles furent rapidement remplacées par la création d'une zone franche à Iquique. Malgré le contexte néolibéral, les modèles de développement régional antérieurs demeurèrent prégnants dans la réalisation de ce projet : une zone industrielle fut prévue au sein du périmètre franc (article 21 de la loi de création), pour provoquer l'entraînement du développement manufacturier de la Région, le seul perçu comme durable (S. Gonzalez, 1992).

Toute tentative de bilan tracé dans cette perspective revient à conclure à un échec relatif de la ZOFRI, victime de son trop grand succès commercial : la hausse de la valeur foncière a été telle que nombre d'usines ont été rejetées hors du périmètre franc. Cette crise se prolonge aujourd'hui : des entreprises industrielles encore présentes en 1991, 17 avaient disparu en 1995, date à laquelle seulement 24 sur 31 enregistrées fonctionnaient effectivement<sup>167</sup> - 31 sur un total de 1748 entreprises ZOFRI, soit moins de 2% (*Asociación de Industriales Zofri*, 1996). L'analyse de cette évolution par l'entreprise qui dispose de la concession de la gestion de la zone franche, la ZOFRI SA, est loin d'être aussi pessimiste. Prenant acte de la désertion des entreprises industrielles de l'enceinte de franchise, celle-ci tente en effet depuis le début des années 1990 de mettre en place de nouveaux parcs industriels pouvant bénéficier des mêmes conditions d'exception hors des murs : l'un est en projet sur l'Alto Hospicio d'Iquique, l'autre a été habilité près de l'aéroport d'Arica : le parc industriel Chacalluta. Il semblerait toutefois que ces extensions nouvelles ne fassent que prolonger la situation existante sans parvenir à susciter la diversification productive tant recherchée : parmi les quelques entreprises encore rares à s'y être installées (fin 1997), on trouve FISA, fabrique de filets de pêche, firme de capitaux nord-américains et panaméens ayant développé fortement cette activité au Pérou. Cependant, l'arrivée de méga-projets miniers dans la zone d'Iquique pourrait offrir de nouvelles perspectives industrielles, dans le sillage de l'expérience récente de la Région d'Antofagasta.

La situation de la deuxième Région s'apparente à celle d'Iquique, dans la mesure où le poids de l'industrie de réduction des produits de la pêche y est assez fort (la pêche rapportait 3 milliards de pesos à la Région en 1990, contre 5 milliards dans la première Région), mais la présence historique de Chuquicamata, la plus grande mine du pays y a généré un tissu très particulier de PMI. La CDP (*Corporation pour le développement productif*) constatait en 1994 que 60% d'entre elles étaient spécialisées dans la maintenance et réparation, et seulement 30% dans la fabrication, ce qui traduisait le peu d'initiative locale. Loin des analyses sur les atouts des héritages industriels historiques

---

<sup>167</sup> Parmi elles, 2 ont été créées dans la Région, 16 sont des entreprises nationales et 12 sont étrangères.

de la troisième Italie, le secteur manufacturier de la Région d'Antofagasta à la fin des années 1980 pouvait plutôt s'apparenter à ce que M.-F. Prévôt Schapira, dans son analyse des territoires du corporatisme pétrolier au Mexique (1997 : 91-92), a appelé un *anti-district*. Il s'agirait de « *territoires rigides, fermés, que l'ouverture à la concurrence met en danger* », « *lieux de forte intervention étatique* » dans la mesure où l'avenir a toujours été commandé depuis le centre, sans susciter de réel développement régional alors qu'au contraire « *l'industrialisation s'y est réalisée la plus souvent sur un mode prédateur* » d'un point de vue écologique : « *ce sont des régions qui ont été, d'une certaine manière, stérilisées et qui présentent peu d'atouts, pour un développement local ultérieur...* » (M.-F. Prévôt Schapira, *ibid.*). On peut donc se demander comment le secteur a évolué vis-à-vis du développement des besoins des nouveaux mégaprojets miniers.

Peut-on véritablement passer, en moins de dix ans de ces lieux « *jamais pensés par l'Etat comme dotés d'une dynamique propre* » qui, « *dans la mesure où les logiques et les impulsions économiques sont venues en majeure partie de l'Etat, (...) sont peu générateurs de ressources spécifiques et de compétences collectives d'innovation* » (M.-F. Prévôt Schapira, *ibid.*) à des territoires de libre-entreprise qui constituent un des succès du fonctionnement du modèle néolibéral chilien ?

#### β) Le développement de politiques de fournisseurs localisées

L'arrivée des grands projets miniers soutenus par l'investissement privé international à l'aube des années 1990 s'est donc heurtée à un manque d'initiative locale, une absence de véritable tradition industrielle -sauf peut-être à Arica, paradoxalement la seule ville du *Norte Grande* à n'être pas encore directement concernée par l'expansion minière. Le développement des PME-PMI régionales depuis la fin des années 1980 serait donc directement lié au premier investissement de masse réalisé dans le *Norte Grande* contemporain, celui du milliard de dollars insufflé dans la deuxième la Région à l'arrivée de la mine *La Escondida*, dont la construction débutait en 1988. De la cause à l'effet, le parcours est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue, dans la mesure où la somme investie est loin d'avoir bénéficié aux seules entreprises de la région : les travaux de construction de la mine furent confiés à la société d'ingénierie nord-américaine (Fluor Daniel Inc.<sup>168</sup>). De plus, le développement d'un tissu industriel de sous-traitance fut loin d'être un processus instantané et spontané. Mais, de fait, les bénéfices des entreprises membres de l'association des petits industriels d'Antofagasta ont triplé en deux ans (passant de 5 à 15 millions de dollars entre 1992 et 1994). La demande aurait permis de vaincre les désavantages locaux au développement industriel qu'étaient le coût élevé de l'eau et de l'électricité, l'absence d'aciérie dans région, et les faibles capacités des entreprises.

Jusqu'alors, toute la deuxième Région ne vivait que dans l'orbite de Chuquicamata : on comprend l'intérêt suscité localement par la perspective du doublement potentiel de cet effet d'entraînement. Les prévisions de la production de la

---

<sup>168</sup> 52 bureaux dans le monde, 45 000 employés et 10 milliards de dollars de chiffre d'affaire annuel : elle est présente au Chili de façon continue depuis 1978, où elle emploie aujourd'hui 1300 personnes directement, dont seulement 5% d'étrangers (pourcentage en cours de diminution, car il représentait 10% il y a quelques années).

nouvelle mine prévoient en effet de rejoindre le niveau de la division CODELCO de Chuquicamata à partir de 1995 environ (300 000 tonnes à partir de 1991, 600 000 à partir de 1995, 800 000 aujourd'hui). L'analyse d'impact la plus répandue est celle présentée par la mine elle-même<sup>169</sup>. Elle consiste à comparer le niveau de développement de la Région avant et après 1988, de façon à attribuer à l'arrivée de *La Escondida* le saut qualitatif et quantitatif observé. La croissance régionale n'avait été que de 2% entre 1982 et 1987 alors dans le même temps le pays progressait de 20% (du fait d'une rétraction de l'investissement de CODELCO, hormis une expansion de Chuquicamata en 1982). Elle fut de 8,5% en 1988 et de 17,4% en 1989 : cela correspondait à une reprise de l'investissement étranger dans la Région (10-15% à 30-60% du produit régional), due presque intégralement à l'arrivée de *La Escondida* (progression de l'investissement de 56% en 1986 par rapport à l'année antérieure, de + 43% en 1988, et de + 50% en 1989 ). De par sa participation à la production régionale de métal rouge (sans tenir compte des sous-produits), dès 1993, *La Escondida* représentait 14,3% du PIB régional.

Qui est à l'origine de ce discours, des acteurs politiques régionaux, des industriels locaux, ou des cadres de la mine qui ont fondé leur politique de communication sur leur apport à la Région ? Le discours sur les bénéfices directs de l'arrivée de grandes mines sur le tissu industriel régional s'est en effet propagé assez rapidement : l'Association des Industriels d'Antofagasta calculait en 1993 que le montant total des achats annuels effectués par les mines (petites et grandes) dans la Région s'élevait à 400 millions de dollars, montant loin d'être définitif. Le problème est plutôt de voir comment une politique industrielle a été mise en place, visant à fixer une partie des bénéfices de cet investissement international par le développement de chaînes de sous-traitance. Le défi régional était double : il s'agissait de vaincre une concurrence à la fois nationale et internationale. Ce qui était nouveau dans la situation créée par l'arrivée des grandes mines privées, c'était le fait de supprimer la préférence nationale qui fut longtemps la base de la politique de fournisseurs de la CODELCO (achats annuels de 1,2 milliard de dollars -chiffre de 1993- dans le pays dont la Région ne bénéficiait quasiment pas). Selon la CDP, seuls 30% des fournisseurs de la corporation d'Etat étaient localisés dans la Région. La politique d'achat des nouvelles mines allait certes mettre les entreprises régionales et celles de Santiago sur le même plan, mais tout en aiguissant la rivalité entre l'approvisionnement au Chili et l'offre internationale. Le tableau ci-dessous montre d'ailleurs que si le nombre d'ordres d'achats lancés par *La Escondida* dans la région augmente, c'est plus au détriment de la zone centrale que des fournisseurs nord-américains.

---

<sup>169</sup> Cf par exemple la présentation de José Miguel Ojeda Directeur des Ressources Naturelles et de l'Environnement de *La Escondida (Minería Chilena, déc 1994 : n°162 :p.39-40)*.

**Tableau n° 37 : Origine des fournisseurs de La Escondida**

Nb d'ordres d'achat	Antofagasta	Santiago	San Francisco
<b>1991</b>	10319	2071	1204
<b>1992</b>	12187	1808	1475
<b>1993</b>	12823	1479	2041

source : *Minería Chilena*, déc 1994 n°162 : 39.

Pour répondre à une telle concurrence, la réaction locale a dû s'organiser. Ce qui est inédit, c'est la façon dont les secteurs privés et publics se sont liés pour formuler une stratégie adaptée, tirant parti tout à la fois des organisations corporatistes traditionnelles, du contexte de la transition démocratique et du nouvel essor des gouvernements régionaux. Cela a débouché notamment sur la création à Antofagasta d'un organisme de droit privé à but non lucratif, la CDP (mentionnée au chapitre 6) chargé de coordonner cette initiative. Sous l'égide de la CDP (financée conjointement par la CORFO, le secteur privé -mines et PME-PMI- et les universités régionales) ont pu se réaliser deux programmes d'études visant d'une part à identifier les besoins nés du nouveau contexte économique (*nichos económicos*) de façon à faciliter la création d'entreprises dans ces domaines, et d'une autre à identifier clairement les éventuels fournisseurs des grandes mines de façon à les mettre en rapport avec les services d'achat de ces compagnies.

Sur les 1820 PME-PMI que comptait la deuxième Région en 1994, la corporation en a contacté 94 (86 à Antofagasta, 8 à Calama), et sélectionné 16 (10 à Antofagasta et 6 à Calama). Son but est d'aider les grandes compagnies minières à mieux connaître le potentiel industriel régional, et d'amener les PME-PMI à cerner plus précisément les besoins des mines. Elle a donc organisé des rencontres entre partenaires, et des visites réciproques, des industriels dans les mines, et des responsables de l'approvisionnement de CODELCO ou BHP dans les petites entreprises. Les premiers résultats se traduisent par les 154 ordres d'achat récoltés par les entreprises du programme en 1995 (540 000 dollars), en hausse en 1996 (670 000 dollars). Cependant 80% de ce chiffre d'affaires avait été réalisé par trois entreprises seulement, 44% d'entre elles n'ayant pas encore directement bénéficié des contacts noués dans le cadre de ce programme (E. Grüttner et al., 1996). Le caractère exceptionnel de quelques *sucess-stories* vient mettre un bémol à cette expérience. Pour l'expansion de la fabrique de pièces métallico-caoutchoutées Ingo (500 000 dollars de chiffre d'affaires en 1996), dont le directeur-fondateur, Claudio Garay venu de Santiago pour tirer parti des opportunités nouvelles du nord, a été distingué par un prix de l'association des industriels d'Antofagasta, combien de destins encore incertains ! Les PMI locales mettent du temps à s'adapter au contexte du boum minier, et parmi les entreprises récemment installées dans la Région, on compte plus d'ouverture de filiales ou de rachat d'entreprises locales par des multinationales que de créations ex-nihilo.

Mis en avant par tous les médias locaux, le bilan de ce programme lancé par la CDP doit cependant être nuancé : s'il est exemplaire, il est loin d'être représentatif. Non seulement son apport quantitatif est souvent exagéré, mais on constate un hiatus entre les discours des petits entrepreneurs et la réalité. Parce que cela était plus aisé à réaliser

pour un organisme d'initiative publique, la CDP a monté un projet de partenariat entre les PME-PMI et la CODELCO-Chuquicamata... Et malgré les bons résultats de ce programme, les entrepreneurs que nous avons interrogés préfèrent se targuer, le cas échéant, de compter *La Escondida* dans leur carnet de clients ! Le prestige de cette dernière référence est sans égal, et ne prend pas en compte l'évolution de la CODELCO : « le problème est que CODELCO ne fait pas d'analyse en termes de productivité du produit, elle n'achète qu'en fonction du prix » affirmait encore un industriel local reconnu (Claudio Garay, 1996, *Paralelo 23*, n°9 : 29).

Le développement industriel du *Norte Grande* est soutenu par d'autres institutions publiques, notamment le SERCOTEC, le service technique de la CORFO qui, en 1994, appuyait directement, 46 entreprises dans la première Région, et 254 dans la deuxième, et respectivement 684 et 351 en 1995 (chiffres SERCOTEC). Cette action est coordonnée dans le cadre de programmes de développement (Profos) sectoriels, tel le programme mécanique monté à CALAMA : METALEC. Monté en 1992, il a immédiatement permis aux quinze entreprises participantes de voir leurs ventes progresser de 28,5% en 1993, puis de 36% pour atteindre dix millions de dollars en 1994 (Ricardo Bautista, Directeur du programme, in *Paralelo 23*, décembre 1994).

Les structures associatives ont également joué un rôle important dans ce renouveau, en fédérant l'offre régionale sous la forme d'annuaires spécialisés par exemple. Elles existent souvent depuis longtemps (l'association d'industriels d'Antofagasta a fêté son cinquantième anniversaire en 1994) mais leur rôle a évolué. A Antofagasta, l'association des petites entreprises (AGPIA<sup>170</sup>) a multiplié les projets collectifs depuis 1990 : ouverture d'un Centre de Gestion Technologique (CGT), lieu de formation, de négociations comme de transfert technologique, disposant d'un laboratoire de contrôle de qualité accessible à tous les membres au sein de son nouveau parc industriel (1993). Depuis 1995, l'action de l'AGPIA est appuyée par le programme de coopération de l'Union Européenne *Chilenorte*.

Les dynamiques nouvelles se traduisent donc par des formes spatiales traditionnelles, comme les parcs industriels. Leur extension actuelle témoigne d'un regain du secteur dans l'ensemble du *Norte Grande* (parcs ZOFRI S.A./CORFO à Iquique et Arica). Elle participe de la croissance urbaine des métropoles côtières dont les quartiers industriels dépassent les périmètres délimités dans les années 1960. On envisage aujourd'hui l'extension des zones industrielles dans la *Pampa* (Pica, Pozo Almonte) dans une logique de localisation industrielle recherchant plutôt la proximité des axes routiers, et celle du client principal, les grandes mines (investissement de *Collahuasi* à Pozo Almonte, pour la maintenance de son parc de camions notamment, *El Nortino*, 8/12/1996).

Tout en tentant de nuancer l'explosion apparente du secteur industriel de la deuxième Région, il faut aussi souligner l'admiration que leurs collègues des Régions

---

<sup>170</sup> *Asociación Gremial de los Pequeños Industriales de Antofagasta*. Au Chili, la classification des entreprises distingue selon le montant des ventes annuelles, les micro entreprises (dont les ventes annuelles sont inférieures 2400 UF), les petites entreprises (ventes annuelles de 2401 à 25 000 UF), les moyennes entreprises (ventes annuelles de 25 001 à 50 000UF) , et les grandes (ventes supérieures à 50 000 UF par). A l'échelle nationale, elles se répartissent entre 83,2% microentreprises, 14,1% petites, 1,25% moyennes et 1, 5% grandes entreprises (1992).

avoisinantes vouent aux entrepreneurs d'Antofagasta. « En 1995, *La Escondida* a émis des bons d'ordres d'achat pour environ 100 millions de dollars. Cela sans compter les oeuvres sociales qu'elle a réalisées. » déclarait en 1996 V. Escobar, Président de l'association des industriels de la ZOFRI, avec envie (*La Estrella de Iquique*, 29/11/96). Dans quelle mesure l'expérience accumulée autour d'Antofagasta et de Calama peut-elle se transmettre ? Des entreprises nées à Antofagasta ont gagné ensuite des marchés à Iquique, et s'installent aujourd'hui à Copiapó (comme Steel S.A. qui vient de remporter le marché de la mine La Candelaria à Copiapó). De plus, les PME-PMI de la troisième Région ont décidé de coordonner leurs efforts avec la deuxième, dans l'idée de prolonger dans la Région d'Atacama le programme de développement de fournisseurs mis en place par la CDP (accord du 8 juillet 1996, *Paralelo 23* n°11, juillet 1996).

Ce transfert ne serait-il possible que là où se sont étendus les grands projets cuprifères de même nature que ceux de la deuxième Région ? En définitive, l'initiative du développement industriel revient-elle aux mines ? Dans la mesure où *La Escondida* travaille avec 2500 fournisseurs et sous-traitants régionaux, et dépense localement 65% de ses frais courants (*La Estrella de Iquique*, le 21/11/96), où la mine de Zaldívar compte 220 fournisseurs dans la deuxième Région sur un total de 500, les nouvelles mines de la Région de Tarapacá se sont vues presque obligées d'adopter des politiques semblables pour pouvoir fonctionner.

Lors du séminaire organisé le 12 décembre 1996 à Iquique pour promouvoir l'expérience de la Région d'Antofagasta dans le domaine minier (*Oportunidades que brinda la gran minería en la Primera Región*), la mine *Quebrada Blanca* a dit acheter à Iquique pour 9,5 millions de dollars par an (dont 5 millions dépensés dans la ZOFRI), 70% d'intrants et 30% de services, soit la moitié de ses dépenses annuelles réalisées au Chili. Elle a ensuite présenté les produits qu'elle souhaitait trouver sur place, comme des canalisations en polyuréthane et de l'acide sulfurique. C'est avec plus de réticence que la mine de *Collahuasi* s'est vue incitée à jouer le même jeu, conduisant à la signature d'un « accord de coopération » avec les industriels locaux (Association des Industriels de la ZOFRI) en octobre 1997. Elle en a certes profité pour tenter de communiquer sur le sujet, sans réussir à cacher que, si elle s'était soumise « volontairement à une étude d'impact environnemental », « cela se devait aux exigences des banques internationales »... (revue de l'Association des Industriels de la ZOFRI, novembre 1997, n°1). La politique d'insertion régionale de *La Escondida* aurait donc en partie changé le jeu, mais elle n'en serait pas seule responsable. L'intervention d'acteurs internationaux dans le cadre d'une gestion élargie de l'environnement (naturel et social) constituerait un des effets bénéfiques de la mondialisation...

La part des acteurs régionaux dans la promotion de chaînes productives est bien réelle, bien qu'appuyée par des initiatives étatiques et relayée par des considérations d'ordre international. Dans ce contexte, le développement industriel récent du *Norte Grande*, fondé sur le tissu de PME-PMI locales, a-t-il quelque chose à voir avec les *districts industriels* ? En quoi pourrait-il s'apparenter à un district en formation ? La quasi-absence de tradition industrielle, ainsi que l'inexistence de la période fordiste, sauf à Arica, pourraient ne pas être un obstacle, comme l'a montré H. Rivère D'Arc (1996) dans les régions du nord du Mexique. De plus, à la différence du fonctionnement inter-entreprises observé dans la troisième Italie, la collaboration n'est souvent

envisagée au Chili que comme un pis-aller et elle reste ponctuelle, les synergies étant plus subies que voulues. « *Si réseau il y a, force est de constater que les liens qui unissent la plupart de ses éléments sont singulièrement ténus* ». (résultat d'une étude sur les petits industriels au sud de Santiago, J.Y. Deler, 1997 et 1998).

Tout le problème est de parvenir à analyser la part des processus endogènes dans une région qui reste définie par son ouverture. L'« *obstacle à l'émergence de processus de développement endogène* » que constituaient la grande entreprise et ses syndicats (M.-F. Prévôt Schapira, 1997) ont été remplacés ici par la toute-puissance de nouveaux commanditaires. La politique d'insertion locale des nouvelles mines s'inscrit pourtant en rupture avec celle que l'Etat chilien avait adoptée à la suite des grandes compagnies nord-américaines nationalisées. Les entrepreneurs locaux qui avaient donc, jusqu'à une date récente, peu bénéficié des possibilités de développement liées à la proximité d'une zone d'extraction minière importante ont désormais l'occasion de développer un savoir-faire de sous-traitance. Pour ce faire, ils doivent s'adapter à une contrainte nouvelle, celle de la flexibilité. La capacité à transmettre cette expérience dans les Régions voisines témoigne également en faveur du développement d'un tissu économique original dans le *Norte Grande* néolibéral. L'externalisation accrue du fonctionnement des grandes compagnies minières et la multiplication de PME-PMI confirment un fonctionnement *post-fordiste* du *Norte Grande*, sans que l'on puisse en conclure que la dynamique de l'économie régionale soit véritablement endogène. Le poids des initiatives locales a beaucoup augmenté, mais toujours dans le cadre de la prédominance d'un secteur minier dominé par les grandes firmes internationales.

Face à cette situation, deux attitudes divergentes émanent des industriels du *Norte Grande*. Certains souhaitent s'engouffrer dans les perspectives de développement ouvertes dans le sillage des nouveaux projets miniers, alléchés par la promesse des durées de vie de ces projets (entre quinze à cinquante années). Leur poids économique leur a permis d'ouvrir leur projet à la communauté régionale, par le biais de l'Association des Industriels d'Antofagasta. C'est sous son égide qu'a été conçu un document alternatif à la stratégie de développement officielle intitulé *Segunda Región de la Minería*. Ce projet condamne directement les objectifs du gouvernement régional perçus comme trop idéalistes. Dans la Région d'Antofagasta, ce dernier soutient en effet la recherche de formes de diversification de l'économie, aussi bien vers les branches industrielles non liées à la mine (pêche, textile) que vers une économie de services. A ce titre, il est donc appuyé par une autre partie des entrepreneurs régionaux. Le gouvernement de la Région de Tarapacá travaille également dans ce sens, présenté comme le seul capable de soutenir un développement durable.

### **9.B.b- La quête de la diversification : le savoir-faire minier, base d'une plate-forme de services exportables**

La confrontation entre plusieurs stratégies de développement dans les Régions du *Norte Grande* peut apparaître conflictuelle dans la formulation des différents projets. Dans le détail de sa mise en œuvre, le programme des autorités régionales rejoint toutefois le pragmatisme des industriels d'Antofagasta. Le problème de la diversification économique dans une région minière est loin d'être monolithique : on recherche en effet à la fois une expansion multisectorielle et une extension géographique intra-régionale, comme l'insertion progressive dans la sphère d'influence

des grandes mines cuprifères des bourgs de la *Pampa* ainsi que celle de la Région de Tarapacá. Celle-ci pourrait constituer la base d'une première diversification, mais toujours au sein de la filière minière, alors que se poursuivrait parallèlement la recherche de la transformation d'un acquis industriel en offre de services, à la fois sur le plan national et international. La référence partagée par presque tous est l'entreprise finlandaise Outokumpu, dont le savoir-faire technique lui a permis de se mesurer aux investisseurs issus des pays miniers (comme l'Afrique du sud, le Canada, ou l'Australie) à l'origine fournisseur d'intrants techniques, elle est aujourd'hui propriétaire de 50% de la mine de Zaldívar, dans la Région d'Antofagasta. Et dans cette recherche de débouchés extérieurs, l'attitude des entrepreneurs du *Norte Grande* ne se rapprocherait-elle pas un peu plus de ceux qui impriment leur dynamisme aux districts italiens ?

Cette attitude novatrice se traduit par l'élargissement de l'horizon d'action des industriels au-delà de l'effort de production, afin de résoudre à l'échelle régionale les manques structurels. L'essor des PME-PMI locales s'est en effet heurté à une série de problèmes liés à l'absence de véritable tradition industrielle locale, et notamment au manque de formation de la main d'œuvre locale. Il s'agit moins des ressources en cadres et cadres supérieurs, que l'on peut faire venir de la zone centrale grâce à des salaires importants, que des besoins accrus en personnel technique. Pour y pallier les associations d'industriels ont fédéré leurs efforts, aussi bien à Antofagasta qu'à Arica, pour créer des centres d'information et de formation. La mise en œuvre de ces projets initiés par les associations professionnelle a été dirigée par les corporations de développement (CDP à Antofagasta, CORDENOR à Arica), chargées de coordonner le soutien institutionnel (FOSIS) et de coopération (Chilenorte).

Ces mêmes associations gèrent aussi des actions de promotion communes. Cette politique de marketing a été initiée dès 1985, avec l'organisation d'une première Exposition des Industriels du Nord (EXPOIN), vitrine des produits et services industriels de la deuxième Région. Organisée régulièrement depuis (fréquence bi ou trisannuelle), elle a pris en 1995 le nom d'EXPONOR, renforçant dans les sonorités de son sigle la marque de son appartenance géographique, ce dont la presse régionale s'est fait l'écho, affirmant que « *pour devenir un véritable pilier du développement régional, l'Exponor doit tirer profit de son meilleur avantage : sa localisation* » (Paralelo 23, 1995, n°5 : 6). Cette foire industrielle est organisée par l'AIA, avec l'appui de la Société de développement industriel (SOFOFA), les ministères de l'Economie et des Mines ainsi que celui de PRO-CHILE, l'organisme chargé de la promotion du commerce extérieur. La version 1995 de l'EXPONOR s'est enorgueillie des quinze millions de dollars de transactions réalisées dans ses stands et des 50 000 entrées réalisées en dix jours. Ces résultats nourrissent la prétention des industriels d'Antofagasta de rivaliser avec l'EXPOMIN (Exposición Minera de Chile) qui se tient à Santiago.

Cette foire industrielle a permis de clairement mettre en avant la volonté de vendre à l'étranger le savoir-faire et la technologie chiliens accumulés dans le *Norte Grande*, notamment en matière d'exploration (*El Mercurio de Antofagasta*, 6/12/95). L'enjeu est la constitution d'un nouvel avantage comparatif du Chili sur les marchés internationaux, qui ne soit plus la possession de ressources naturelles, mais l'offre de services techniques ou logistiques. L'évolution des relations diplomatiques, comme la négociation d'un traité minier entre l'Argentine et le Chili en 1996, permet

l'exploitation de zones frontalières, et révèle une évolution importante de l'état d'esprit dans les deux pays. Le développement du secteur minier est moins développé du côté argentin, mais sa libéralisation a ouvert la voie à de nouveaux projets d'ampleur comparable à ceux du *Norte Grande*, comme la mine Bajo de la Alumbrera, près de Tucuman, mise en marche en 1997 grâce à des capitaux canadiens et australiens (760 millions de dollars). Les propriétaires de cette mine ont entrepris la construction d'un terminal privé dans le port de Rosario, mais seraient très intéressés par l'existence d'un terminal spécialisé à Mejillones (*El Mercurio*, 29/11/96).

CODELCO commence ainsi à lancer des campagnes d'exploration en Argentine depuis le début de l'année 1996, mais uniquement dans une zone comprise entre les latitudes des Régions II à VI. La corporation d'Etat a déjà réalisé des ventes techniques à l'étranger, comme le contrat signé par la division El Teniente avec la fonderie *Thai copper Public Industries Ltd* en Thaïlande, pour la vente de 21 millions de dollars de matériel et 32 millions de dollars de transfert de technologie (*El Mercurio* 7/11/96). Les petites entreprises réagissent plus lentement : PRO-CHILE et le ministère des Mines ont mis en place un projet « *Chile exporta minería* » dès 1991 qui, en 1996, avait donné des résultats au Pérou, en Bolivie, en Argentine, au Brésil, aux Etats-Unis et en Equateur (dans un ordre décroissant). Mais sur les trente-quatre entreprises de biens et services incluses, une seulement était originaire du *Norte Grande* (Metalúrgica Arica). C'est dire à quel point, à l'heure actuelle, le projet d'une plate-forme de services est encore à l'état de projet ; mais les évolutions dans ce domaine peuvent être très rapides.

La zone d'Iquique paraît en retrait de ces projets industriels auxquels elle ne participe pas directement. Dans la perspective d'un développement tertiaire de la région, la ville mise plutôt sur son expérience acquise en matière commerciale. Le projet de *Centre logistique du nord* initié par la ZOFRI S.A. s'inscrit dans cette direction. Il s'agirait d'élargir l'offre proposée au sein de la zone franche de façon à éviter aux opérateurs internationaux important des marchandises par Iquique d'avoir à y maintenir des bureaux. Le service élargi recouvrerait la réception au port, le transfert à la ZOFRI, l'ouverture des conteneurs et la répartition de la marchandise, son stockage puis sa distribution selon les nécessités exprimées. (Rojelio Mujica, entretien du 27/11/96). La réalisation de ce projet se traduirait par la construction d'entrepôts modernes pouvant être gérés de façon totalement informatisée, et destinés à accueillir aussi bien des articles électroniques que des produits dangereux comme les explosifs et les acides qu'utilisent les mines.

L'enjeu commun de ces différents projets est, d'abord la transformation de savoir-faire variés en services organisés, puis leur diffusion régionale et enfin leur exportation. A terme, aucun ne repose sur une remise en question des bases traditionnelles de l'économie du *Norte Grande* : la diversification est surtout envisagée sous l'angle de la diffusion spatiale. Cela implique de renforcer les liens économiques entre villes et entre Régions du *Norte Grande*, et participe donc de la territorialisation de l'ensemble. Peut-on considérer que ce regroupement des objectifs des gouvernements et des entrepreneurs régionaux autour de la définition de politiques commerciales serait la première pierre d'un programme plus général ? C'est au niveau de l'insertion internationale de la région que ce projet politique est le plus tangible.

## 9.C- La formation d'un nouveau système régional en interface sur la façade pacifique de l'Amérique Latine ?

« Nous sommes en train d'ouvrir le cœur de l'Amérique Latine. La zone la plus riche et la plus productive du monde, qui cherche à sortir vers les marchés de l'Asie-Pacifique, où attendent 2 500 millions de personnes qui mangent quatre fois par jour. » Jorge Soria Q., maire d'Iquique, 1996, éditorial de *Iquique ciudad puerto*.

L'Acte d'Iquique signé le 29 juillet 1993 pour clore une réunion entre des représentants des différents pays du centre-sud latino-américain s'intitulait « *La route maintenant !* »... mais le slogan qui l'accompagnait déclarait : « *Unis, nous mettrons la pauvreté en échec !* ». Il révèle que, si dans toutes les directions explorées par les acteurs régionaux, la recherche d'une diversification commerciale permettant d'échapper à la fragilité d'économies monosectorielles aboutit au constat de la nécessité d'élargir les marchés, cette démarche économique recouvre une nécessité politique. La construction d'une zone d'échanges voire d'une macro-région internationale incluant le *Norte Grande* est un projet complexe qui découlerait de l'extension de l'application du modèle néolibéral. Dans ce contexte de mondialisation, l'émergence d'un lien politique, la territorialisation du réseau pourrait avoir lieu hors des frontières nationales. Mais il semble que le *Norte Grande* ait joué un rôle particulier au sein de ce processus, du fait de son rôle d'interface entre deux systèmes, le continental et le Pacifique. Ce rôle international serait à l'origine de processus de structuration d'un projet politique régional.

### 9.C.a- L'ébauche d'une macro-région transfrontalière au centre-sud du continent latino-américain

« *Le Chili a des avantages, car il est la porte du Pacifique* » Ulises Retamal, conseiller du ministre des travaux publics, séminaire MOP / CEPAL, 1995

Le développement des infrastructures est une chose, mais celui des contacts qui font le lien territorial n'en découle pas forcément. Lors de la visite à Arica du président Carlos Ibañez del Campo en avril 1953, son ministre des Finances, Juan Bautista Rossetti, déclarait en son nom : « *Arica n'est pas seulement le premier port du Chili, mais devrait être le premier de l'Amérique, du fait de sa position stratégique internationale* » (Enciclopedia de Arica, 1972 : 37). Pour accomplir ce genre de rêves, l'intégration dite « physique » ne suffit pas : à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle par exemple, le Pérou et la Bolivie sont en effet moins bien reliés qu'à la fin du siècle précédent, car les grandes voies de chemin de fer construites au tournant du siècle<sup>171</sup> ont perdu de leur performance technique. En quoi les infrastructures induites par le boum minier récent pourraient-elles être de nature différente et connaître un meilleur destin ? Depuis 1970, des accords commerciaux lient le Chili au Paraguay, et prévoient des conditions de franchises pour le stockage de marchandises paraguayennes dans les ports chiliens, mais

---

<sup>171</sup> Telles que la ligne Arica/Tacna, reliée à des routes vers la Paz, la voie Puno/port de Mollendo, reliée au port bolivien de Quaquí par le lac Titicaca, ou encore le chemin de fer Arica/La Paz. Et si la voie reliant Puno à la côte s'est améliorée grâce au remplacement du port de Mollendo par celui de Matarani, le tronçon manquant pour contourner le lac Titicaca, Puno-Desaguadero n'a jamais été construit (« La carretera de integración Tacna - La Paz », *Revista GEICOS*, 1988, n°1 : 17-18).

ils n'ont jamais été mis en application. En quoi la dynamique contemporaine d'intégration régionale modifierait-elle les conditions de l'essor commercial entre les deux pays ?

α) Une dynamique originale d'intégration continentale

Si l'analyse du potentiel du centre du continent n'est pas nouvelle, la conjoncture économique et politique contemporaine permet de comprendre en quoi ces rêves d'intégration peuvent aujourd'hui prétendre à plus de consistance. Le nouveau positionnement économique de l'Asie rend l'ouverture du continent latino-américain sur l'océan Pacifique plus attractive. Le contexte de la globalisation des échanges et la multiplication de blocs régionaux donne une autre perspective à la réunion de sous-ensembles territoriaux ou « blocs régionaux », ce vers quoi veut tendre le « centre-sud » de l'Amérique Latine.

Ce regroupement régional est original dans la mesure où il s'inscrit en marges des blocs économiques officiellement constitués, comme le MERCOSUR ou l'ALENA, ou même l'APEC (le Chili est associé au premier, prétend intégrer le second et fait partie du dernier). Les différents pays qui le composent ne font d'ailleurs pas tous partie des mêmes blocs. Ils présentent en effet des statuts variés au sein du MERCOSUR : Brésil, Argentine et Paraguay en sont membres, le Chili en est partenaire commercial depuis 1996, ainsi que la Bolivie, alors que le Pérou attend encore d'y être intégré. Bien que cela complique une partie des formalités de l'échange commercial, dans une certaine mesure, cette hétérogénéité sert les intérêts de ce groupement d'échelle infra-continentale : elle permet aux différentes régions membres de tirer parti des différentiels, douaniers notamment, qui existent entre les pays concernés. La différence de taille permet aussi d'envisager une coopération plus diversifiée, notamment dans le domaine universitaire.

Si l'on passe de l'échelle du sous-continent à celle des différents pays ou sous-ensembles régionaux qui le constituent, on perçoit qu'une de leurs caractéristiques communes fondamentales est d'être tous des *périphéries*. Le *Mato Grosso* brésilien, le *Noroeste* argentin, le *Norte Grande* chilien, le sud-est bolivien et le sud du Pérou sont toutes des régions « périphériques » par rapport à leurs capitales politiques, plus ou moins dissociées des évolutions économiques de leurs pays respectifs. Le Paraguay qui se trouve enclavé au cœur du continent souhaite s'associer au sein de ce groupe qui s'autoproclame désormais « *centre-sud* » du continent latino-américain. Bien que situés au cœur du continent, ses membres sont depuis l'époque coloniale rejetés en marge des dynamiques économiques principales qui prennent appui sur les côtes, interface avec la métropole. Cette situation périphérique doit toutefois être nuancée, car si le *Noroeste* argentin constitue effectivement une zone économiquement en crise, la zone de Santa Cruz est la plus dynamique de Bolivie. Le cas du *Norte Grande* chilien est particulier, puisque la richesse de son sous-sol en fait certainement une des zones les plus privilégiées de l'ensemble, mais sa population n'en retire pas tous les bénéfices escomptés, du fait d'un fonctionnement longtemps assimilable à celui d'une enclave. De plus, selon M. Foucher, si les frontières d'Amérique Latine sont sur 85% de leur longueur des creux de l'occupation humaine, la zone concernée couvre en partie le territoire de la seule ethnie -Aymara- dont l'aire d'extension s'étend à cheval sur plusieurs limites internationales. Il est toutefois difficile de dire dans quelle mesure les

mobilités traditionnelles ont pu influencer ces rapprochements inter-régionaux, surtout dans le cas chilien où le fonctionnement indigène est très peu pris en compte.

L'auto-proclamation de ce groupe territorial en tant que « *centre-sud (ou centre ouest) du continent* » veut surtout exprimer toute la force du renversement de situation économique souhaité. Il pourrait même, à l'égal des grandes alliances, disposer de son sigle, celui de la ZICOSUR (*Zone d'Intégration du Centre Ouest de l'Amérique du Sud*), appellation proposée par le Secrétariat pour l'intégration de la II<sup>ème</sup> Région chilienne dans l'une de ses publications (Gobierno regional II Región / S. Maurin, 1997, ZICOSUR). Il s'agit là encore d'un travail sémantique et de rhétorique qui montre à quel point ce processus d'intégration s'inscrit tout à la fois dans la réalité et dans un projet politique et économique à long terme.

Les sonorités du nom proposé par quelques-uns de « ZICOSUR » rappellent bien sûr celles du MERCOSUR, et montre combien certains voudraient voir cette zone économique fonctionner à l'égal de ce grand marché. Les objectifs du regroupement du « centre-sud » du continent latino-américain ne sont pas très différents de ceux d'un MERCOSUR économique et pourtant il ne s'agit pas tout à fait d'un grand marché. C'est d'abord un problème de nombre : même en additionnant les populations des régions concernées, on a du mal à atteindre un chiffre significatif. Les acteurs régionaux en ont conscience, et la figure n°33 (p.332) illustre une tentative pour gonfler le poids démographique de la zone. Une étude réalisée de l'autre côté de la Cordillère, à une latitude différente certes, traduit la brutalité de cette réalité : « *Le Chili ne représente pas un marché intéressant pour Mendoza. Du point de vue de la province, l'intégration avec le Chili n'est pas importante au niveau des potentialités pour l'échange, mais elle l'est en termes d'utilisation de l'infrastructure portuaire chilienne pour accéder aux marchés du Pacifique. Le cas du Mercosur est différent, puisque le Brésil (dont le marché intérieur est le plus important dans le Mercosur) est un excellent client de la production de Mendoza.* » (E. Montaña, 1993). C'est surtout lié au mode de fonctionnement du centre-sud de l'Amérique Latine. Bien que voués à conserver des objectifs distincts, il reste cependant que ces deux ensembles s'inscrivent dans un même contexte de constitution de grands blocs économiques, ou marchés communs à l'heure des échanges globaux où le regroupement seul permet de rester compétitif.

Figures n° 42 - 43

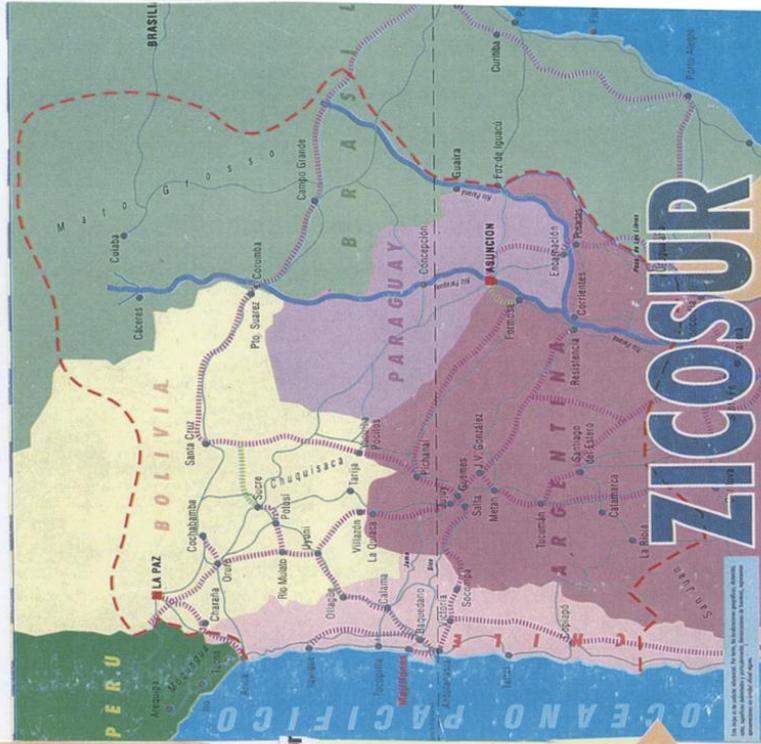
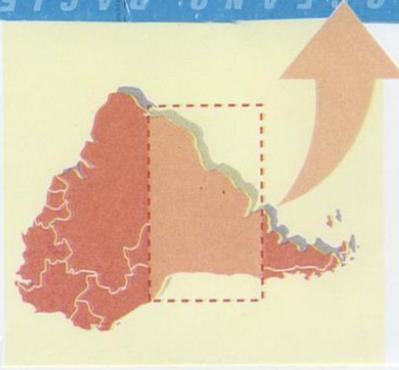
## L'intégration régionale du centre-sud de l'Amérique Latine (1)

← L'affiche du VIII<sup>ème</sup> Comité d'intégration Norte Grande / Nord Ouest Argentin, 1995

Une carte officielle de la ZICOSUR, Zone d'intégration du Centre Ouest d'Amérique du Sud (couverture d'un document produit par le gouvernement régional de la II<sup>ème</sup> Région, 1996)



### Ubicación Geográfica en América del Sur



**VIII REUNION**  
**COMITE DE FRONTERA**  
**NOROESTE ARGENTINO - NORTE GRANDE CHILENO**



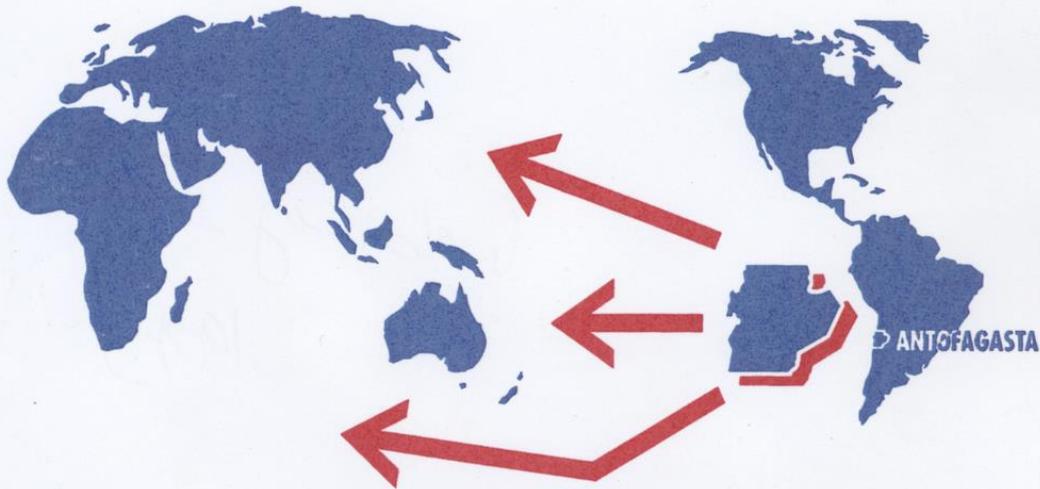
"Consolidando el Corredor Bioceánico del Norte, avanzamos hacia la integración"  
**ANTOFAGASTA - CHILE**  
**8 - 9 DE JUNIO DE 1995**  
 JUJUY - SALTA - TUCUMAN - CATAMARCA - LA RIOJA (ARGENTINA)  
 TARAPACA - ANTOFAGASTA - ATACAMA (CHILE)

**GOBIERNO REGIONAL**

Figures n° 44 et 45 :

## L'intégration régionale du centre-sud de l'Amérique Latine (2) : les projections vers le Pacifique et le Brésil

# Cuenca del Pacífico: Océano del 2.000



## Antofagasta, puerta de entrada al pacífico

"CONSOLIDANDO EL CORREDOR BIOCEANICO DEL NORTE, AVANZAMOS HACIA LA INTEGRACION"

Source : prospectus du VIII<sup>ème</sup> Comité d'intégration Norte Grande /Nord Ouest Argentin, 1995

# IQUIQUE, A NOVA CIDADE GRANDE DO PACÍFICO SUL

Os projetos de Integração impulsados pelo Prefeito de Iquique, Jorge Soria Quiroga, originou já dois Corredores Bioceânicos financiados e em execução, um terceiro Corredor Central, mais expedito que não passa pela Cordilheira dos Andes em nenhum dos seus caminhos, a reabertura de linhas ferroviárias, o renascimento de portos fluviais, a inversão em novas rotas aéreas internacionais desde Iquique, e uma política governamental de integração que dá ênfase na união dos nossos povos, única possível via para superar a pobreza.

Esta é a nova visão do mundo onde a América do Sul se converte em protagonista do seu próprio desenvolvimento e do intercâmbio econômico, turístico e cultural dos cinco continentes.



PORTO DE ENTRADA E SAÍDA PARA O  
CONE CENTRAL DA AMÉRICA DO SUL

Source : I. Municipalidad de Iquique, 1996

Pour appuyer le discours sur le potentiel apport des productions brésiliennes dans les ports du Norte Grande, un des rares documents rédigés en Portugais.

Après des décennies de *statu quo*, les progrès de l'actuel processus de structuration des contacts économiques, politiques et culturels au cœur du continent sont indéniablement liés à la conjoncture globale, mais ils ne sauraient s'expliquer sans une évolution politique favorable. Bien que soutenue par la BID depuis les années 1950, l'intégration du sous-continent ne commença réellement à se développer que dans le cadre de l'*Aire de Développement* du Pacifique (à partir de 1964), puis dans celui du Pacte Andin. (F. Zapata, 1992 : 155). La construction de certaines routes fut lancée (Arica/La Paz) et des chambres de commerce extérieures bilatérales se formèrent (le 28 novembre 1971 à Salta, se constituait la chambre de commerce Salta-Antofagasta). Mais cette dynamique fut ralentie quand tous les pays concernés furent tombés sous le coup de dictatures militaires. La carte de la CONARA (n°22 p.205) établissant le découpage régional du Chili en 1975 reconnaissait, dans les zones extrêmes, l'avantage que pouvaient représenter des relations transfrontalières, mais le contrôle militarisé du territoire l'emporta sur la volonté d'ouverture internationale. Les relations ne se perdirent pas complètement, elles étaient en revanche totalement livrées à l'initiative privée.

Pendant les années 1970, les prises de contact se multiplièrent et les chambres de commerce bilatérales furent amenées à jouer un rôle important. Elles organisèrent des foires internationales dont la fréquence se régularisa peu à peu : suite à la première foire internationale agro-industrielle du Nord Argentin (FERINOA) qui eut lieu en novembre 1974 à Salta, celles-ci s'internationalisèrent. Lors de la deuxième foire (novembre 1975 - Salta) se tenait la première rencontre pour l'intégration : le *Primer Encuentro para la Integración Económica Fronteriza y Latinoamericana*. Elle débouchait sur l'accord de Salta, texte qui insistait sur la nécessité de réactiver une structure déjà existante, le *Comité Empresarial del Area de Capricornio*. Il décida ainsi de la constitution d'un « *groupe de travail international* » de statut privé, dont le secrétariat serait basé à Salta et qui se réunit pour la première fois lors de la Foire-Exposition internationale de Santa Cruz de la Sierra, en Bolivie, en septembre 1976 (accord de Santa Cruz). L'année suivante, en février, le groupe tint sa deuxième réunion à Antofagasta, au Chili (accord d'Antofagasta).

C'est lors de la troisième réunion du groupe (Asunción, juin 1977) qu'un nom définitif fut adopté : le groupe s'appellerait désormais le **GEICOS**, *Groupe d'entrepreneurs interrégional du Centre Ouest sud-américain*<sup>172</sup> (accord d'Asunción). Les autorités provinciales, régionales et nationales qui ont assisté à cette réunion et soutenaient cet effort ont souscrit à la Déclaration d'Asunción. Ce groupe fonctionne encore aujourd'hui et en sont membres le sud-est bolivien, le Paraguay dans son ensemble, le *Noroeste* brésilien et le *Norte Grande* chilien, ainsi que le sud péruvien qui à l'origine ne participait que comme observateur. Les réunions ont lieu dans les différents pays membres, et la présidence du GEICOS est tournante.

L'effort d'intégration a pris un nouvel essor avec le retour des démocraties et la réouverture relative des frontières. Le secteur privé continue de donner l'impulsion dans la course à l'ouverture des marchés, mais les gouvernements nationaux et locaux (régionaux ou provinciaux) s'efforcent désormais d'accompagner cette construction

---

<sup>172</sup> *Grupo de Empresarios Interregional del Centro-Oeste Sudamericano.*

internationale. Désormais, on peut voir l'intégration en marche dans la réunion annuelle des *Comités de frontera Noroeste argentino (NOA) - Norte Grande chileno (NG)*, qui se tiennent alternativement dans les différentes Régions et provinces membres. Organisés par les gouvernements locaux, ils permettent le travail conjoint de membres des secteurs privés et publics au sein de commissions thématiques (formalités frontalières, économie-industrie-commerce, infrastructure-transport, culture-éducation-sports, tourisme, mine, agriculture-pêche). Le succès de ces comités se lit dans la composition de ses membres : *NOA* et *NG* prennent dans ce cas leur configuration la plus large, ainsi, au Chili, le *Norte Grande* traditionnellement réduit aux deux Régions les plus septentrionales du pays est élargi à la III<sup>ème</sup> Région.

Ce processus est également soutenu par les gouvernements centraux qui prennent les mesures (accords frontaliers, actes d'intégration) nécessaires à son bon fonctionnement. Il se traduit par la progression des relations diplomatiques au niveau régional : un consul du Paraguay est en poste à Iquique depuis décembre 1994, en charge de la représentation de son pays dans les quatre premières Régions ; c'est aussi le premier consul de ce pays au Chili. C'est d'ailleurs la relative simultanéité des transitions vers la démocratie qui a permis de décrier certains conflits frontaliers et de mener cette marche vers l'ouverture croissante des frontières. Mais l'atout de ce groupe du « centre-sud » du continent est bien de fonctionner au niveau intermédiaire de la région : ainsi le rapprochement entre le *Noroeste* argentin et le *Norte Grande* chilien avance à grands pas malgré certains incidents diplomatiques comme celui de la *Laguna del Desierto* et alors que les problèmes frontaliers des champs de glace de l'extrême sud sont loin d'être réglés.

Dans la mesure où il dépend en définitive d'initiatives régionales, cet effort est inégal et multiforme. C'est ainsi que par exemple, dans la II<sup>ème</sup> Région chilienne, la volonté d'intégration continentale a été cristallisée dès 1990 par un membre du gouvernement régional, le représentant dans la Région du ministre des transports, Gastón Viveros. C'est sur son initiative que cette construction a été totalement intégrée par le gouvernement régional qui l'a formalisée en mettant en place en 1996 un organisme spécialisé le *Secrétariat Regional d'Intégration*, auquel on a tenté de donner la structure d'un secrétariat régional ministériel. Devant bénéficier, pour ses premières années de fonctionnement d'un financement FNDR, il dépendait donc directement du budget public de la Région. Regroupant différents secrétariats ministériels régionaux (Economie, travaux publics, transports) et organismes publics (CORFO, PROCHILE) ainsi qu'un secrétariat technique, il est présidé depuis sa création par le même Gastón Viveros. Dans la I<sup>ère</sup> Région, le gouvernement régional appuie également ce processus d'intégration, mais il n'est pas le seul. Le maire d'Iquique, Jorge Soria Q., a fondé son charisme sur un discours nourri par l'ambition que « sa » ville, en tant que port, devienne un des pivots de « l'intégration continentale », ce qui lui permet de faire oublier à ses concitoyens les failles de l'administration municipale. Depuis la première rencontre internationale d'Iquique (*Primer Encuentro empresarial bioceánico*) les 3 et 6 août 1986, la capitale régionale est devenue le siège de multiples manifestations de promotion de l'intégration.

Des événements plus marquants qu'efficaces ponctuent cette construction, comme la constitution d'une « caravane de l'intégration » qui a conduit trois cents

entrepreneurs et membres des gouvernements provinciaux et municipaux argentins à Antofagasta à bord de quatre-vingt véhicules de tous types les 22 et 23 novembre 1995 (*El Mercurio*, 25/11/96), mais la multiplication des occasions de rencontre permet peu à peu aux représentants des régions membres de mieux se connaître. Plus qu'un marché, la zone d'intégration du centre-sud du continent latino-américain constitue donc un lieu de dialogue et un espace de projection politique. Référence commune à tous ses participants, elle sert beaucoup à aider chacun d'entre eux à construire une image politique nouvelle, et contribue ainsi au développement de l'idée régionale. Sur le plan international, il s'agit donc d'une initiative économique, mais sa charge symbolique est si forte qu'elle pèse sur les orientations politiques locales.

β) Globalisation et blocs régionaux : un alibi pour les politiques locales ?

« *Les stratégies régionales de développement de chacune des deux Régions envisagent, parmi leurs principes de base, l'intégration commerciale, économique et culturelle avec les pays voisins et le centre ouest sud-américain* » Extraits du protocole d'intentions précédant le premier *Convenio de Programación* sur la route de Jama (signé à Calama le 27 juin 1995)

Résultat d'une dynamique lancée par le secteur privé, la formation d'un bloc régional dans le centre-sud du continent est aujourd'hui totalement intégrée par les politiques publiques chiliennes, tant au niveau national que régional. Au plan national, la multiplication des contacts transfrontaliers (une dizaine de programmes de *corridors* tout au long de la frontière orientale) n'est qu'un volet de la politique extérieure, mais dans les Régions les projets d'intégration ont pris une place fondamentale dans les orientations de gouvernement. Dans le *Norte Grande*, seul le gouvernement de la Région d'Antofagasta est réellement doté d'une structure spécifique pour la gestion de ce projet, le *Secrétariat Régional d'Intégration* présenté

**Tableau n° 38 : Investissements programmés - infrastructures d'intégration, 1995-2000**

Projet	Montant de l'investissement (millions de USD)	Observations
<b><i>CORRIDOR NORD</i></b>		
<b>Routes</b>		
Travaux préliminaires et revêtement granulaire avec impression, Colchane/Huara	18	Contrat plan
Revêtement asphalté Huara/Iquique	0,6	
Remise en état revêtement Tambo Quemado/Arica	17	
<b>Aéroports</b>		
Construction terminal de passagers aéroport Diego Aracena, Iquique	4	Concession
<i>Sous-total</i>	39,6	
<b><i>CORRIDOR CENTRE NORD</i></b>		
Revêtement Jama/S.P.Atacama	54	Contrat plan
Maintenance S.P.Atacama/ Calama	3,1	
Réparation du revêtement Calama/Carmen Alto	6,6	
Maintenance Sico/ S.P.Atacama	0,8	
Réparation Calama/Chuquicamata	7	
Réparation Chuquicamata/ Crucero	3,5	

Fin revêtement asphalté Route n°1 Antofagasta/ Iquique	4,5	
Réparation (par secteurs) Route n°1 Rio Loa/Iquique	10	
<i>Sous-total</i>	89,5	

Source : U. Retamal, in MOP/ CEPAL, 1995

ci-dessus ; dans les faits, le souci de l'intégration est devenu une préoccupation générale. Dans son bilan annuel de gestion, l'Intendant de la II<sup>ème</sup> Région rappelle ainsi que l'action qu'il a menée a été décidée « *dans le but d'amplifier et de diversifier la base économique régionale, en nous consolidant comme Région, dans un axe vital de l'intégration avec les pays voisins, et donc du Corridor Biocéanique du Nord du Pacifique, le tout dans un climat de concurrence nationale et internationale* » (Cesar Castillo L., 1995, *Cuenta anual de gestión*). Et le tableau n°38 montre combien tous les investissements en infrastructures lourdes programmés entre 1995 et 2000 sont intégrés dans le cadre des corridors biocéaniques destinés à favoriser l'« intégration », même les routes côtières ou les voies d'accès à la mine de Chuquicamata.

On peut certes critiquer la façon dont l'intégration régionale a ainsi débordé tous les champs de la politique régionale et souligner que, malgré les slogans lancés par J. Soria, la consolidation de corridors n'est pas la façon la plus directe de « mettre en échec la pauvreté ». Cet alibi n'en demeure pas moins l'occasion d'une renaissance de la vie politique régionale, de contacts entre secteurs public et privé, qui peuvent constituer le ferment d'un débat plus varié.

Ce consensus politique signifie également que les blocages vis-à-vis d'une collaboration internationale dans le *Norte Grande* identifiées par F. Zapata (1992 : 152), à savoir les conceptions géopolitiques des forces armées, les préjugés des classes dirigeantes et la place donnée au secteur minier dans l'économie de chaque pays se seraient donc en partie effacés. Le premier a effectivement été transformé par l'ouverture de transitions démocratiques dans les différents pays concernés. La caducité du second serait la preuve d'un réel bouleversement des mentalités des bourgeoisies du *Norte Grande*, et pourrait être mis sur le compte des progrès de la régionalisation. Quant au troisième, c'est justement le but recherché par les acteurs régionaux. La multiplication des investissements croisés entre les régions de la zone d'intégration vient confirmer son existence, ou du moins sa formation ; leur analyse peut permettre de déterminer si la « *collaboration internationale entre la Bolivie, le Chile et le Pérou* » reste « *le résultat de l'action des entreprises transnationales qui opèrent dans chacun de ces pays.* », ce que regrettait F. Zapata (1992 : 153).

#### γ) Le progrès des investissements croisés et du commerce extérieur

La croissance de l'économie chilienne pendant les années néolibérales lui a permis d'aborder les privatisations effectuées dans les autres pays du continent avec des disponibilités financières importantes. Les capitaux chiliens investis à l'étranger en 1997 ont représenté plus de trois milliards de dollars. Dans quelle mesure cette avance se retrouve-t-elle dans le *Norte Grande* ? Le détail régional d'investissements étrangers et de chiffres de commerce extérieur en général sont difficiles à obtenir, et n'existent pas toujours. Pour tenter de saisir ces flux financiers, il faut d'abord voir les tendances au niveau national, puis tenter de voir si la répartition sectorielle de l'investissement correspond à des stratégies régionales.

**Tableau n°39** La distribution de l'investissement chilien en Amérique Latine (1995)

(millions USD)	Argentin e	Panam á	Pérou	Iles Caymans	Iles du Canal	Brésil
<b>Investissement chilien</b>	1479	317,1	290,1	238,2	206,1	186,6

Source : Banque centrale du Chili (*El Mercurio*, 3/11/96)

Le tableau de la distribution régionale de l'investissement chilien révèle la prédominance du marché argentin où, en 1996, le Chili est le deuxième investisseur. Dans le détail cependant, on s'aperçoit (données Fundación Invertir Argentina, juillet 1996) que celui-ci se dirige en priorité vers l'énergie, puis vers l'industrie, les commerces, les banques et les assurances. Peu de projets semblent concerner directement le *Norte Grande* et le *Noroeste*. Seul un rachat du groupe Luksic, celui d'une fabrique de pièces en cuivre pourrait être rapproché de l'économie du nord. Il est cependant intéressant de remarquer que des groupes étrangers investissent en Argentine à travers des filiales chiliennes, notamment dans le secteur minier (études de faisabilité pour une mine à la latitude de Coquimbo par une société d'origine canadienne). Il est difficile de faire apparaître la part du *Norte Grande* autrement qu'en supposant sa participation dans les investissements du secteur minier, qui représentent par exemple au Pérou 27% de l'ensemble des intérêts chiliens. Quant aux investissements des autres pays du continent dans le *Norte Grande* (Argentine et Brésil), ils représentent des pourcentages infimes dans la Région d'Antofagasta et le Brésil a réalisé 1,3% de l'investissement étranger dans la Région de Tarapacá (Chiffres Comité des Investissements Etrangers).

La faiblesse des investissements croisés montre que la collaboration régionale est loin d'être consolidée. La structure du commerce extérieur chilien révèle en revanche que les pays auxquels appartiennent les régions de la ZICOSUR sont tous des partenaires du Chili, et qu'ils apparaissent parmi les quinze premiers clients du Chili. Le montant des échanges avec l'Argentine a ainsi quintuplé entre 1989 et 1995, le Chili étant le troisième fournisseur de son grand voisin (Fundación Invertir Argentina, juillet 1996). Dans la mesure où ces exportations comportent une grande part de produits miniers (premier produit exporté au Pérou), on en déduit qu'elles proviennent en partie du *Norte Grande*. Une partie des échanges transfrontaliers n'apparaît pas dans ces données globales, comme la vente de tomates d'Azapa en Bolivie mentionnée plus haut (chapitre 8) : leur montant n'est pas significatif dans les bilans bi-latéraux, mais leur impact local est loin d'être négligeable. Ce qui est important, c'est aussi de voir les échanges se développer avec un pays comme la Bolivie, avec laquelle le Chili n'entretient pas de relations diplomatiques. La multiplication de contacts commerciaux et les rencontres des acteurs régionaux au sein des réunions organisées pour la mise en place d'une zone d'intégration pourraient contribuer à dénouer une situation diplomatique complexe.

Ce tableau de la structure du commerce extérieur (ci-dessous) fait apparaître que les partenaires traditionnels du Chili (Etats-Unis, Europe) gardent une place primordiale dans les échanges commerciaux du *finisterre* de l'Amérique Latine. Pour les Chiliens cependant, il importe plus de voir l'évolution des relations économiques avec leurs voisins directs, ainsi qu'avec la zone émergente du monde en développement, l'Asie. Dans le *Norte Grande* en particulier, l'impact des exportations vers l'Asie et les investissements attendus font de l'aire

Pacifique le point de mire des Régions chiliennes côtières et de tous leurs partenaires de la ZICOSUR.

**Tableau n° 40 : Structure du commerce extérieur du Chili, 1996**

<b>Exportations</b>	<b>Importations</b>
USA : 16,5%	USA : 24,4%
<i>Japon : 16,2%*</i>	<b>Argentine : 9,7%</b>
<b>Brésil : 6%**</b>	<b>Brésil : 6,3%</b>
Grande-Bretagne : 5,7%	<i>Japon : 5,6%</i>
<i>Corée Sud : 5,6%</i>	Mexique : 5,5%
Allemagne : 4,8%	Allemagne : 4,3%
<b>Argentine : 4,5%</b>	France : 3,4%
<i>Taiwan : 4%</i>	<i>Corée du Sud : 3,3%</i>
Italie : 3%	Italie : 3,2%
Hollande : 2,5%	Espagne : 3,1%
France : 2,5%	<i>Chine : 3,0%</i>
<i>Chine : 2,3%</i>	Canada : 2,4%
<b>Pérou : 2%</b>	Venezuela : 1,8%
Espagne : 1,8%	Grande-Bretagne : 1,6%
Belgique : 1,6%	Suède : 1,6%
<b>Bolivie : 1,3%</b>	Equateur : 1,3%

\* : en italiques, les partenaires commerciaux asiatiques du Chili

\*\* : en gras, les partenaires commerciaux du Chili dont une région fait partie de la ZICOSUR

Source : Ministère des Relations Extérieures, Dir. générale des relations économiques internationales

### **9.C.b- L'Asie en ligne de mire : le Norte Grande comme point de pénétration du continent ?**

*« La province de Salta dispose de 12 millions de tonnes à exporter par le port d'Antofagasta, c'est pourquoi nous attendons la confirmation de contrats avec l'Asie-Pacifique pour initier la gestion du transfert de marchandises à travers la deuxième Région. » (El Mercurio, 25/11/96)*

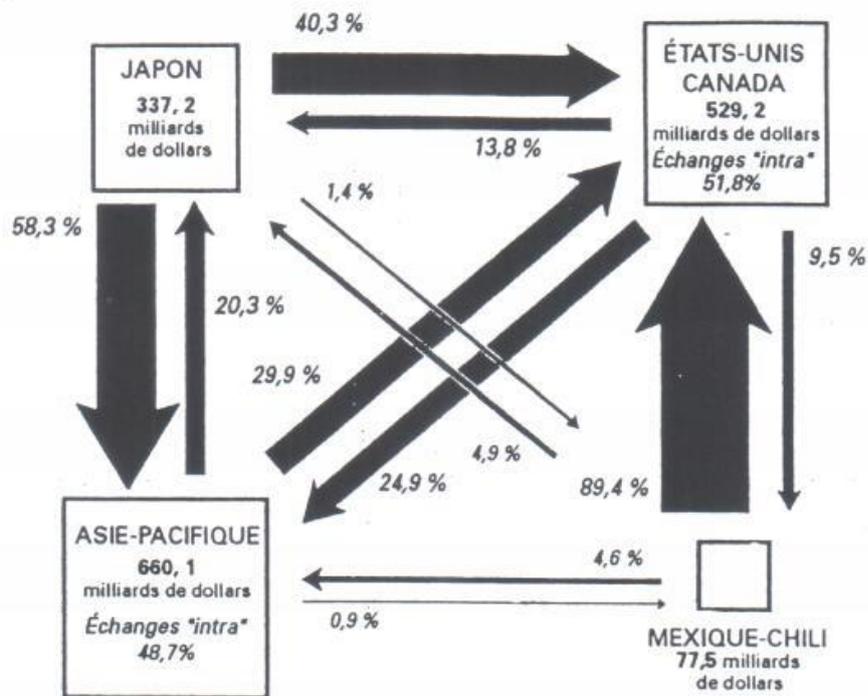
*« Nous avons diagnostiqué les possibilités extraordinaires que cette région offre au Paraguay pour son commerce international vers les marchés des Andes, du nord et de l'Asie, où nous exportons nos matières premières, et ce, à des coûts de transports meilleur marché. (...) Antofagasta aurait à améliorer ses infrastructures, parce que indiscutablement d'autres régions sont en compétition. » Déclaration du Directeur de la Fédération de l'industrie, du commerce et de la production du Paraguay, Marcio, Schusmüller, en visite à Antofagasta avec une délégation de son pays en 1995 (Paralelo 23, n°3).*

On pourrait multiplier ces déclarations porteuses d'un optimisme que la crise de 1997-98 a beaucoup érodé. Elles concernent toutes l'exportation des produits de la zone du centre-sud de l'Amérique Latine, et s'intéressent moins aux possibles importations de produits en provenance d'Asie. Dans le Norte Grande, cette préoccupation est au contraire fondamentale : il s'agit de l'autre volet fonctionnel que ces Régions chiliennes voudraient constituer. Lorsque le Paraguay importe pour 240 millions de dollars de marchandises (voitures et objets en plastique surtout) entrées en Amérique Latine par la ZOFRI (en 1995), cela bénéficie en partie à l'économie régionale du Norte Grande.

La relation avec l'Asie est forte, même si l'intérêt que se portent les deux parties est fondamentalement dissymétrique : le Japon était le deuxième client du Chili en 1996, alors qu'un document japonais présentant les relations de la puissance asiatique et du continent sud-américain prenait le soin de préciser en introduction qu'« *en termes géographiques, l'Amérique Latine est la région la plus lointaine du Japon, située du côté opposé de la Terre.* » (*Panorama de la industria y de la cooperación económica del Japon*, 1996, Sociedad Latino-americana, Tokyo, 140p.). Au delà de cette restriction, les relations internationales sont bonnes et le Chili fait partie d'un grand nombre d'organisations de la zone Asie-Pacifique : cette présence institutionnelle est le fruit dans la zone d'une stratégie chilienne, et témoigne de ce que représente cette aire mondiale pour lui. Le Chili est membre de l'*APEC* depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996, mais il participait déjà au *Conseil Economique du Bassin Pacifique* (*PBEC*, qui compte trois membres latino-américains, le Mexique, le Chili et le Pérou) et au *Conseil de Coopération Economique du Pacifique* (*PECC*, créé en 1980) dont les trois mêmes membres latino-américains ont été incorporés en 1992. Le Chili est également observateur des réunions de la *Commission du Pacifique sud* depuis 1975 et appuie le *Forum du Pacifique sud* et participe aux activités de l'*Agence de pêche du Pacifique sud* qui en dépend. Surtout, le Chili continue à développer sa présence

Figure n° 46 :

**EXPORTATIONS ENTRE LES PAYS DE L'APEC**  
 en proportion du total des exportations de chaque pays  
 ou groupe de pays au sein de l'APEC (1995)



Le groupe Asie-Pacifique comprend les pays membres de L'APEC (hors Japon).

Source statistique : Direction of Trade Statistics Yearbook, International Monetary Fund, Washington, 1996.

Source : C. Paix / H. Rivière d'Arc, 1997 : 13

diplomatique dans la zone, à travers les nombreux voyages de son président de la République, dont témoignent une série d'accords bilatéraux, comme ceux signés avec Singapour le 22 novembre 1996 (secteurs portuaires et énergétiques). La mise en place de ce texte incluait une visite des partenaires asiatiques au Chili : on leur a montré Antofagasta, Mejillones, Iquique et Arica et ils ont été intéressés par le projet de méga-port.

Le poids croissant des échanges avec l'Asie dans l'économie chilienne, particulièrement sensible dans le *Norte Grande*, semblait augurer d'un approfondissement de la relation devant se traduire par la multiplication des investissements originaires de cette zone. La crise, qui a mis l'Asie à mal depuis fin 1997, suspend donc un grand nombre de projets du *Norte Grande*. Dans la mesure où, dans ce domaine, beaucoup de programmes en étaient encore à des déclarations d'intentions, quelles peuvent donc être les répercussions du choc asiatique sur l'autre rive de l'océan Pacifique ?

α) L'importance croissante des pays asiatiques dans le commerce extérieur du centre-sud

Le commerce de la zone latino-américaine représentait en 1995 2% des échanges mondiaux, alors que celui de la zone Pacifique pesait de 3 000 milliards de dollars. L'échange commercial entre le centre du cône sud et l'Asie représentait, en 1994, 150 milliards de dollars (Gobierno de Regional de Tarapacá, 1995 : 15), chiffre qu'on ne peut évaluer que de façon relative. Le Japon est en effet un des plus importants partenaires commerciaux du Chili, ce qui signifie qu'il constitue un des débouchés principaux des exportations chiliennes. L'Amérique Latine dans son ensemble ne représente toutefois que 3,5% du total des importations japonaises, et la place du Chili dans l'économie de ce pays doit se mesurer à l'aune des 4,7% du total des exportations japonaises destinées à l'Amérique Latine. Huit des neuf grandes compagnies commerciales japonaises ont toutefois un siège au Chili (Mitsui, Mitsubishi, Sumitomo, Marubeni, C. Itoh, Nissho Iwai, Kanematsu, Nichimen ; M. Valenzuela/ A.Varas, 1995). Parmi les pays du continent qui commercent le plus avec le Japon, le Chili est relativement bien placé, après le Mexique, le Brésil et le Panama, aux côtés de l'Argentine : en 1994 il avait attiré 4,6% des exportations vers l'Amérique Latine, et avait surtout fourni 27% des importations originaires de ce continent (Chiffres *Panorama de la industria y de la cooperación económica del Japon*, 1996), ce qui faisait pencher la balance commerciale dans son sens (+2,3 milliards de dollars en 1995). Le poids prédominant du Japon ne doit pas faire oublier qu'un certain nombre d'autres pays asiatiques sont des interlocuteurs commerciaux du Chili, et notamment la Corée du Sud, comme le montre ce tableau.

De 1993 à 1996, le total des exportations du Chili vers l'Asie atteignait près de cinq milliards de dollars, en croissance de 70% (+90% en 1995 ; progression à la baisse du fait de la chute des prix du cuivre et de la cellulose en 1996), alors que dans le même temps, les envois vers l'Europe n'avaient progressé que de 20%. La part de l'Europe s'est progressivement réduite depuis les années 1970 (45% en 1975), alors que celle des Etats-Unis doublait et que celle de l'Asie-Pacifique progressait de 80% (Chiffres Banque Centrale). Cette suprématie asiatique s'explique par le fait que 53,6% du cuivre chilien y était toujours destiné en 1997 (21% pour le Japon, 11% pour Taiwan et 10%

pour la Corée du Sud) ; loin devant l'Europe (28,2%) et les Etats-Unis (8%) (*El Mercurio*, 29/6/97). Pourtant, depuis la fin des années 1980, les achats du Japon se sont diversifiés (les produits miniers sont passés de 66,8% à 48,3%) alors que les produits de la mer et du secteur forestier progressaient nettement (chiffres PROCHILE).

**Tableau n° 41 : Exportations du Chili vers l'Asie**

<i>En millions de dollars</i>	1993	1994	1995	1996
<b>Australie</b>	27,9	36,1	59,8	74,4
<b>Philippines</b>	43,4	522,2	65,6	103,4
<b>Hong Kong</b>	71,7	884,2	87,3	112,5
<b>Indonésie</b>	49,7	102	158	145
<b>Japon</b>	1542,7	1976,5	2906,0	2394,9
<b>Malaisie</b>	29,8	47	88,4	68,9
<b>Nouvelle Zélande</b>	4,4	6,1	14,6	20,9
<b>République de Corée</b>	421,4	583,7	896,6	852,9
<b>République Pop. de Chine</b>	180,1	133,2	287,9	345,7
<b>Singapour</b>	38,8	55,6	79,5	86,2
<b>Thaïlande</b>	65,2	112,7	149,6	117,9
<b>Taiwan</b>	406	583,3	703,4	604,4

Source : Banque Centrale, chiffres cités par *El Mercurio*, 21/9/97

L'Asie, et le Japon en particulier constituent donc le débouché principal du cuivre produit dans le *Norte Grande*, ce qui explique en partie que la présence asiatique y soit importante. Elle est aussi liée aux commerçants qui travaillent avec la ZOFRI : à Iquique, un centre communautaire hindou a été construit en 1993. Cela justifie en partie la forte récurrence de l'Asie dans le discours des acteurs régionaux. Certes, les ventes de cuivre ne concernent *a priori* que les compagnies productrices, dont les capitaux sont surtout étrangers mais, de plus en plus, elles sont accompagnées d'initiatives en matière de coopération. L'aide économique du Japon en Amérique Latine constitue environ 9% du total des interventions de ce pays à l'extérieur et, pour une grande part, elle prend la forme de programmes de coopération technique car le niveau local est apprécié par les Japonais (le continent figure à ce titre au deuxième rang après l'Asie du sud-est) ; en revanche, le Chili ne figure pas dans le bilan des principaux pays concernés par l'aide officielle au développement (*Panorama de la industria y de la cooperación económica del Japon*, 1996). Dans le nord du pays et notamment à Arica, les actions de la JICA, l'agence japonaise de coopération, ont été beaucoup appréciées. Des fonctionnaires publics chiliens ont aussi reçu des formations au Japon. Cet apport japonais constitue certainement une première approche d'un terrain qui intéresse la puissance asiatique. Il précède des investissements qui pourraient avoir des retombées très importantes sur l'ensemble de la zone.

#### β) Les investissements des grandes firmes asiatiques dans la zone

La part des investissements asiatiques en Amérique Latine est à l'image du commerce extérieur entre les deux zones : à l'échelle mondiale, le continent sud-américain constitue la région où la priorité des prises d'intérêts est moindre (*El Mercurio*, 7/9/97). L'investissement du Japon en Amérique Latine représentait en 1994

12,7% de ses actions à l'étranger, et concernaient, dans l'ordre décroissant, le Panama, la Brésil, le Mexique, puis l'Argentine, le Chili et le Pérou (chiffres PRO-CHILE). La part de l'investissement du Japon au Chili, très faible jusqu'alors (une moyenne de 5 millions de dollars par an de 1974 à 1987), a beaucoup progressé à partir de 1988, date de la prise de participation d'une entreprise japonaise dans le projet minier *La Escondida* (apport de 123 millions de dollars, soient 10% de la propriété minière, contre la promesse que 50% de la production soit destinée au Japon les premières années). Cet investissement s'est donc réalisé de façon directe, et le Japon a très peu participé à la reconversion de la dette (1% des investissements au titre du chapitre XIX de la Banque Centrale). Aujourd'hui encore, la mise financière du Japon au Chili concerne d'abord les mines (67%) puis les services (18%) avant l'industrie (8%), l'énergie (4%) et le secteur agricole (2%). Les autres participations minières importantes du Japon sont l'investissement de Sumitomo Metal Mining dans le projet *La Candelaria* en 1992 et l'association de Luksic avec Mistubishi et Nippon Mining, mais aussi Marubeni et Mitsuï qui auraient une participation minoritaire, dans le projet *Pelambres* (Région de Coquimbo).

La part du Japon dans le total des investissements étrangers réalisés au Chili reste encore limitée : elle représentait 650 millions sur 6000 millions de dollars en 1996. Le Directeur de la Mitsubishi Corp, qui est aussi à la tête de la commission commerciale bilatérale Chili/ Japon, promettait alors : « *les plus grandes affaires, les investissements majeurs du Japon sont au coin de la rue* » (*El Mercurio*, 7/9/97). Le Japon se serait-il peu à peu laissé convaincre de considérer le Chili comme point de pénétration de tout le centre du continent ? Les visites de délégations asiatiques dans le *Norte Grande* se sont multipliées au cours des dernières années, et Mitsubishi notamment était intéressé par une participation active au futur port de Mejillones. D'autres investisseurs, comme le coréen Hyundai, avaient témoigné de leur intention d'approfondir leur présence dans le secteur cuprifère chilien : le sud-coréen voulait construire une fonderie/raffinerie aux environs d'Antofagasta (*El Mercurio*, 17/9/97). Bien que limités, les investissements asiatiques croissaient plus rapidement au Chili que dans les autres pays partenaires de la ZICOSUR.

Avant la crise qui a frappé le monde asiatique en 1997, il semblait donc que les visions des différents partenaires s'accordaient pour développer les contacts entre la zone Asie-Pacifique et la ZICOSUR, ce qui devait renforcer le rôle d'interface du *Norte Grande*. Tous les élans lyriques étaient permis, et quand le maire d'Iquique s'enflammait : « *une expérience qui n'unira pas seulement l'Amérique du Sud et ses peuples, mais le monde entier : l'Amérique, l'Asie, l'Europe, l'Afrique et aussi l'Océanie, dont les nations, par notre intermédiaire, pourront parvenir sur les marchés qu'elles n'avaient jamais imaginer pouvoir atteindre.*

*Ainsi Iquique connecte vers l'Amérique du Sud et l'Amérique du Sud se convertit en ce continent qui unit le monde ; en d'autres termes, cette ville-port devient une véritable plate-forme ou axe d'entrée et de sortie.* » (Jorge Soria Q., 1996, éditorial de *Iquique ciudad puerto*), les autres acteurs régionaux ne discutaient que la présence d'Iquique dans un processus qui devait appartenir à tous !

La mise en œuvre d'une intégration sub-régionale comme la ZICOSUR constituait certes une aventure commerciale, mais elle traduisait aussi une tentative de

détourner la dynamique d'exploitation centrifuge du continent pour retrouver des circuits d'échanges précoloniaux. La participation des Aymaras au commerce des biens à destination de la Bolivie et du Pérou transitant par la ZOFRI traduisait d'ailleurs la superposition des mobilités récentes et précombiennes. C'est en ses résonances géopolitiques très larges que cette initiative régionale pose problème : un projet sub-continentaux auxquels différentes autorités et entrepreneurs régionaux ont pris part repose de fait sur des conceptions géostratégiques qui le dépassent. La « bi-océanité » recherchée dépend plus en effet de la volonté du Brésil que de l'état des routes et des voies de chemin de fer, or ce dernier souhaite autant s'ouvrir vers l'Afrique du Sud que vers son hinterland continental. S'inscrivant dans le processus de mondialisation, ce projet devait être soumis aussi bien à ses avantages qu'à ses inconvénients... La crise asiatique les a révélés avant l'heure.

Au bout de cette quête de diversification économique destinée à diminuer les facteurs de dépendance de l'économie régionale, on retrouve -paradoxalement ?- le *Norte Grande* et l'ensemble du centre-sud du continent dans une position fragilisée par une crise née outre-Pacifique. Il est vrai que le lien commercial entre les deux zones restait minier, et que c'est en l'occurrence la baisse des cours du cuivre qui affecte le Chili dans son ensemble, et le nord en particulier. Il est difficile d'avancer des prévisions sur l'avenir de projets régionaux récents ; il est en revanche intéressant de voir quels sont les acquis d'une telle expérience, notamment dans la progression des contacts régionaux. On peut dès lors se demander si le mouvement d'intégration lancé à l'échelle du centre-sud de l'Amérique Latine a participé à une reformulation du sentiment identitaire dans les régions concernées : a-t-il favorisé la prise de conscience de proximités continentales, ou a-t-il surtout servi à rapprocher les participants au processus à l'échelle locale ? Cette intégration ne serait-elle pas au contraire porteuse, comme tout mouvement de globalisation, de perte identitaire ?

Les dynamiques économiques et sociales qui se sont développées dans le *Norte Grande* révèlent à la fois des processus de territorialisation forts et des recompositions régionales importantes. Aussi, pour finalement faire le bilan des territorialités émergentes dans cet espace soumis au néolibéralisme depuis un quart de siècle, il faut détailler l'évolution des référents identitaires en fonction de celle du cadre administratif ainsi que des transformations économiques et sociales qu'il a induites.

## **Chapitre 10 - Vers un renouvellement des référents identitaires du Norte Grande chilien**

L'utilisation des termes d'« *identité régionale* » appliqués au *Norte Grande* pose problème à double titre : dans une zone considérée par beaucoup au Chili comme une périphérie d'exploitation minière, comment parler de projection territoriale ou vis-à-vis d'un espace où l'on ne vient que le temps de faire fortune ? Comment oser parler d'identité dans un espace délimité par des contours administratifs récents, qui plus est sous une dictature ? L'hypothèse d'un renouvellement des référents identitaires est sous-tendue implicitement par l'affirmation qu'un tel processus d'identification est possible ; ce que nous justifions par le fait que le *Norte Grande*, loin d'être un front pionnier récent, constitue une région d'immigration ancienne, où le peuplement manifeste des signes de consolidation, ainsi que par notre souhait d'explorer les possibles recompositions sociales qui se sont produites au sein des maillages définis par la « *regionalisation* », il y a déjà plus de vingt-cinq ans. Ce n'est donc pas tant de l'émergence d'une identité régionale qu'il s'agit ici, que de son adaptation au contexte néolibéral. Il était difficile de prétendre saisir ces évolutions en l'absence d'une enquête menée auprès d'un échantillon représentatif de la population, que nous n'avions pas les moyens de développer. Aussi, avons-nous cherché des indicateurs culturels des marqueurs identitaires.

Nous avons considéré l'identité comme une : « *notion relationnelle* » qui « *repose sur un jeu de miroir entre la vision de soi-même et une vision des autres, visions qui ne concordent pas toujours, tout en exerçant une influence l'une sur l'autre. Ces identifications s'appuient sur des contenus culturels, transmis et intériorisés, c'est-à-dire sur un univers de sens, de représentations portant sur la destinée, les oeuvres et les relations internes du groupe, mais aussi sur les conditions matérielles d'existence, qui mettent en jeu des rapports sociaux avec d'autres groupes* » ( F. Debuyst, 1998 : 16). Il nous est apparu que l'une des principales difficultés pour saisir ce qui pouvait être l'essence du *Norte Grande* contemporain, c'était l'opposition entre les référents historiques, ceux qui propageaient une image du nord dans le reste du pays, voire à l'échelle internationale, et ce qui pouvait faire sens, aujourd'hui et à l'échelle locale, dans la constitution identitaire. C'est sur ce décalage encore mal analysé que repose sans doute une part des problèmes politiques régionaux en matière d'initiative culturelle et de prise en compte de l'identité dans l'effort de construction régionale.

Nous considérons donc la construction de l'identité comme un mouvement collectif qui mêle le temps long, historique, et le court terme, celui des temporalités individuelles. On ne constate pas dans le *Norte Grande* un repli identitaire présenté comme corrélatif de la « *fin des territoires* » par B. Badie (1995), dans la mesure où il s'agit d'une terre d'immigration, d'un espace qui a beaucoup évolué au cours du siècle, et dont peu d'habitants partagent les mêmes racines. En revanche, la formation d'un discours sur l'identité régionale, et l'expression de ce besoin de reconnaissance s'inscrivent sans doute dans ce contexte. L'effort d'identification socio-spatiale dans le *Norte Grande* néolibéral est hybride, et peut être compris à la lumière du constat fait par

un élu local français, du fait que vivre dans une entité territoriale sans identité « *n'est ni une tare ni une fatalité* »<sup>173</sup>.

Il faut ici considérer l'identité régionale à la fois comme le produit d'un « *espace d'expérience* » et comme la projection d'un « *horizon d'attente* », selon la distinction opérée par P. Ricoeur<sup>174</sup>. On n'est pas en présence des conditions d'émergence d'un sentiment régionaliste traditionnel, qui postule : « *qu'un petit nombre de personnes, généralement des intellectuels, prennent conscience, ou se représentent, que certaines caractéristiques sociales, économiques ou culturelles de leur région sont en train de se modifier ou de disparaître, et qu'ils considèrent ce changement comme un phénomène négatif* » (Y. Lacoste, 1993, *Dictionnaire de géopolitique*). Dans le Norte Grande au contraire, nous verrons combien la perception des bouleversements récents est souvent perçue de façon positive. Le deuxième volet de cette définition convient sans doute mieux à la situation du nord du Chili : « *la région doit avoir longtemps gardé des caractéristiques culturelles différentes - en raison, souvent, de leur éloignement - de celles où se trouve localisé le pouvoir politique central* ». Les référents identitaires du Norte Grande contemporain semblent paradoxalement se fonder à la fois sur le handicap de la distance au centre politique et sur la fierté d'être une région gagnante en cours d'émancipation.

Dans la mesure où le régionalisme procède de la critique d'un pouvoir trop centralisé, on peut considérer qu'il doit être lié à un mouvement de décentralisation réelle. Ce qui rend sa perception moins aisée dans les Régions chiliennes, c'est le fait que la construction administrative et économique précède la structure sociale. La Région se trouve donc définie comme objet politique *a priori*... tout comme les Etats latino-américains ont précédé leurs nations. Il est donc intéressant de tenter de cerner comment les stratégies et les vécus de l'espace le territorialisent.

La Région n'a pas été créée *ex-nihilo*, et l'examen des processus territoriaux que sa création a entraînés implique de considérer les formations socio-spatiales antérieures, afin de voir en quoi elles ont été transformées. L'identité contemporaine ne représente jamais qu'un processus sélectif parmi un substrat de représentations et d'expériences historiques : il faut donc tenter de comprendre comment ces choix s'opèrent, et ce qui les détermine : il « *s'agit de mettre en évidence ces règles du jeu qui font que l'on a conscience du présent inscrit dans les lieux, mais un présent qui n'a de sens que parce qu'il a des racines profondes dans la durée.* » (J.-P. Ferrier, 1984 : 225). Rapporté au contexte chilien, on peut se demander si les recompositions identitaires autour de la Région se sont heurtées à l'inertie de la prise en compte des maillages précédents, et si la province reste un échelon de référence. On peut aussi soulever le problème des identités urbaines, ou de l'interférence des appartenances ethniques... Au Chili en effet, « *bien que chacune des régions [mot pris ici dans son sens général, qui fait ici référence aux « provinces » administratives] ait son propre profil économique, les variations culturelles entre elles sont minimales. En termes généraux les Chiliens constituent un peuple assez homogène et leur attachement au terroir natal est très faible. Pour cela,*

---

<sup>173</sup> Grégoire Feyt, conseiller municipal de Biviers (38) in « Les limites du territoire : regards de géographes élus locaux », *Revue de Géographie de Lyon*, 1997, vol 72 n°3 : 240

<sup>174</sup> P. Ricoeur, 1985, *Temps et récit*, tome 3 « Le temps raconté », Paris, Le Seuil.

*les régions du pays sont plus des artefacts économiques que des entités organiques et culturelles, et elles manquent de toute expression politique. Les provinces, qui sont les unités qui les forment, n'en sont que les subdivisions administratives dessinées suivant le modèle préfectoral français* », déclarait J. Friedmann en 1969. En quoi le contexte néolibéral aurait-il fait évoluer la situation ? Qu'est-ce qui distingue véritablement la Région de son prédécesseur, la province ? Qu'est-ce qui fonde en définitive le ciment social des « régions néolibérales » ?

### **10.A- La mémoire sélective d'un espace de conquêtes**

Les supports historiques de l'identité du *Norte Grande* sont ambigus du fait du statut particulier de ces confins à l'échelle du pays tout entier. Terre gagnée par les armes, le *Norte Grande* figure dans les livres d'histoire de tous les petits Chiliens à travers l'image de ses lieux de mémoire rappelant la Guerre du Pacifique. Ces épisodes de la construction nationale effacent donc les pans d'une histoire locale beaucoup plus ancienne, d'autant plus remarquable que le Chili dans son ensemble recouvre des territoires toujours peu densément peuplés, et d'occupation relativement récente à l'échelle du continent. Les vestiges en bon état qui en attestent ont tendance à être oubliés, au même titre que la présence significative de minorités ethniques dans un pays où elles sont peu nombreuses. Confins miniers, habités par des âmes aventureuses venues chercher fortune, le nord a longtemps véhiculé une tradition de migration, marquée par un ancrage territorial éphémère, encore très présente dans les représentations de ses habitants. Paradoxalement, vu de l'extérieur, son identité semble plus palpable : on parle couramment du « *Nortino* » sans avoir besoin de définir ce terme qui désigne plus que « l'habitant du nord », et le *Norte Grande* demeure, dans la culture politique nationale, comme le lieu de naissance des forces syndicales et des partis de gauche. La mémoire de ces Régions s'avère donc sélective sans être complètement abrasive, complexe parce que construite dans une dialectique entre la perception interne et externe encore mal assimilée aujourd'hui. Prétendre comprendre les renouvellements des référents identitaires dans le nord du Chili, c'est donc tenter de saisir à la fois l'intégration du passé et ce qui fait sens dans la réalité contemporaine, afin de dessiner les conditions de la construction d'un avenir commun.

#### **10.A.a- Une mémoire tronquée**

α) La négation du passé andin pluri-millénaire au profit des hauts lieux de la mythologie militaire<sup>175</sup>

Le *Norte Grande*, malgré son hyper-aridité inhospitalière, a été occupé et mis en valeur par les populations pré-hispaniques. Il constitue même l'un des lieux de plus ancienne occupation humaine connue dans le nouveau monde, et on y a retrouvé des momies dans un état de conservation remarquable datant de plus de 10 000 ans. Avant l'arrivée des Espagnols, l'espace couvert par le désert d'Atacama s'inscrivait dans l'ensemble culturel andin. Son exploitation était fondée sur une vision globale de cette

---

<sup>175</sup> Toutes les informations archéologiques sont tirées des ouvrages de Lautaro Nuñez, Directeur du musée de San Pedro de Atacama (Universidad Católica del Norte). Celui-ci est l'héritier intellectuel du père Lepaige, missionnaire belge qui, au début du siècle, par sa curiosité archéologique, a permis la sauvegarde du patrimoine de la civilisation atacaménienne.

subrégion continentale dont l'équilibre résultait de l'utilisation conjointe des différents étages écologiques, depuis la côte jusqu'aux hauts plateaux, grâce à une pratique des échanges entre petites communautés, spécialisées dans des productions agro-pastorales ou halieutiques fondées sur les deux grandes ressources de la zone. « *Le Norte Grande, bien qu'il représente le paysage le plus désertique du continent, possède deux grands garde-manger qui se nourrissent du Pacifique tout autant que des vallées et plateaux andins* » (L. Nuñez, 1989 : 49).

Les sites de plus ancienne occupation sont situés dans la Cordillère ou sur son piémont (XI<sup>ème</sup> millénaire avant J.C.). A ces latitudes, l'*altiplano* est en effet très large et assez facilement franchissable, et il a constitué l'une des voies de pénétration privilégiée vers le sud du continent. C'est par là que s'est faite la conquête Inca comme celle des Espagnols. Diego de Almagro et Pedro de Valdivia ont suivi, entre 1536 et 1540, les chemins des premiers chasseurs-cueilleurs. Ces premiers occupants s'établirent surtout dans les *quebradas* dévalant des hauts plateaux, là où la faune était plus abondante, descendant dans les basses vallées pendant les froids rigoureux de l'hiver. Le littoral Pacifique était occupé depuis le VIII<sup>ème</sup> millénaire, simultanément en plusieurs points de la côte. Dès avant la mise en agriculture de ces mêmes vallées, de 4 000 à 2 000 avant JC se produisit une semi-sédentarisation. A partir du III<sup>ème</sup> millénaire avant J.C., les premiers habitants de l'Atacama commencèrent à s'établir dans les oasis, à la faveur de nouvelles techniques leur permettant une chasse plus sélective, un millénaire avant la domestication des lamas et, au II<sup>ème</sup> millénaire, les embouchures de toutes les vallées transversales étaient habitées.

La vie sédentaire se diffusa dans toute la zone à partir du premier millénaire avant J.C.. Dans le même temps, des circuits d'échanges avec l'intérieur se mirent en place, approfondissant les « *mobilités exploratoires* » qui existaient depuis le VIII<sup>ème</sup> millénaire (dès 4 000 - 5 000 avant J.C. en effet, les groupes des montagnes réalisaient déjà des trajets saisonniers avec certaine régularité de parcours). Ils induirent une spécialisation économique progressive de la côte et de la montagne et des circulations qui organisèrent peu à peu l'espace de l'Atacama en réseau, lui donnant une unité humaine au delà de sa définition climatique. Des caravanes de lamas assuraient ces mouvements commerciaux qui se développèrent avec les grandes civilisations andines, et jusqu'à l'apparition de l'empire Inca : « *ainsi le littoral, comme l'altiplano, formaient un univers complémentaire qui intégrait les territoires frontaliers de ce que sont aujourd'hui le Pérou, la Bolivie, l'Argentine et le Chili* » (L. Nuñez, 1989 : 39).

L. Nuñez et T.S. Dillehay (1995) ont établi une typologie historique de ces mobilités, en fonction de l'extension des réseaux et de leur degré de complexité. Il est intéressant de la rappeler pour prendre conscience de l'ampleur du développement des contacts dans cette zone de l'Atacama, qui devint totalement marginale lors de la colonisation espagnole :

Cette typologie des contacts transandins dans l'Atacama distingue, après une première phase de contacts, une seconde période (1800 - 900 avant J.C.) de « *mobilité de transition ou initiale* » qui se caractérise par l'établissement de premiers contacts prolongés entre les différents groupes humains qui peuplent l'altiplano, ainsi que par la mise en place de caravanes spécialisées et des premières caravanes à longue distance. Puis, de 900 avant J.C. à 500 environ de notre ère, la population augmente, et se répartit sur un

nombre croissant de points d'occupation sur l'altiplano et sur la route des caravanes. Dans l'intérieur, les routes caravanières commencent à converger vers le lac Titicaca (zone de production agro-pastorale importante). C'est à partir de 200-500, que la zone de Tiwanaku commence à exercer une certaine polarité. Puis, de 500 à 1400, tous les réseaux convergent vers Tiwanaku, les alliances sociales et économiques précédant le renouveau religieux porté par cette civilisation. La conjonction de l'influence religieuse et des échanges commerciaux semble alors avoir provoqué un certain mécanisme d'intégration du centre-sud des Andes. Celle-ci est attestée par la diffusion d'un style artistique caractéristique apparu vers 400-500, dans les céramiques notamment. Certains sites existants servent de relais à la diffusion de cette civilisation, comme San Pedro de Atacama sur la route du nord-ouest argentin, qui se met à produire de l'artisanat de style Tiwanaku; c'est aussi une période de colonisation de nouveaux sites, comme on en trouve dans la vallée d'Azapa. Vers 1000 - 1200, l'influence de Tiwanaku baisse, et les centres régionaux de l'époque précédente acquièrent une certaine indépendance. Toutefois, si l'affiliation religio-économique cesse, cela est loin de signifier la fin des échanges.

L'occupation Inca, vers 1500 - 1525 a donc tiré parti des réseaux existants, sans exercer de réelle pression coercitive sur les habitants. Les régions de l'Atacama furent soumises sous le régime du tribut volontaire, c'est-à-dire par la voie d'une association acceptée à l'Empire. Et les Espagnols trouvèrent donc à leur arrivée des sociétés seigneuriales placées sous le contrôle différentiel des Incas. Ils respectèrent dans un premier temps l'organisation de l'espace en place, installant leurs centres de commandement dans les villages des vallées de la précordillère (Tarapacá) et dans les oasis (Pica). Mais, dès avant l'insertion progressive dans les circuits marchands coloniaux et le choix d'Arica comme port d'exportation de l'argent du Potosí, toute la structuration spatiale de la zone fut bouleversée par la rupture des équilibres millénaires provoquée par l'effort de fixation des populations, par l'évangélisation et pour l'impôt. Les indépendances et le tracé de frontières nationales ont encore restreint les déplacements dans l'Atacama, enserrant les espaces régionaux dans des destins nationaux divergents. Dans le nord Chili pourtant, on voyait encore des caravanes de lamas il y a trente ans, mais elles ont aujourd'hui disparu.

Dans quelle mesure les efforts d'intégration régionale contemporains prennent-ils appui sur cette tradition de mobilités ? Il est difficile de l'évaluer, mais cette influence semble assez réduite tant la cosmogonie traditionnelle est effacée des représentations courantes de l'espace du *Norte Grande*. De l'univers fondé sur l'équilibre entre les différents étages écologiques de la zone, on trouve peu de traces aujourd'hui, bien que l'on puisse établir des différenciations entre ce que sont aujourd'hui les I<sup>ère</sup> et II<sup>ème</sup> Régions. Les *Changos*, qui vivaient sur toute la côte, ont disparu avec ce siècle, mais le sort des populations de l'intérieur diverge dans les deux Régions considérées. Dans la zone des vallées transversales (Région de Tarapacá), la population d'origine est Aymara, et ses descendants bénéficient du support des nations voisines où cette ethnie constitue un des groupes nationaux dominants (surtout la Bolivie) ; c'est ainsi qu'ils ont pu conserver leur langue. Autour du salar d'Atacama s'était développée une civilisation propre, dite atacaménienne. Sa langue, le *Kunza* a disparu depuis plus d'un siècle, mais sa structure sociale subsiste encore en partie, ainsi

que de nombreux savoir-faire agricoles et croyances. Menacée d'extinction, il semble qu'elle ait su trouver un équilibre, aux marges de l'espace économique minier (Cf. P. Pourrut / L. Nuñez, 1995). Le développement du tourisme et l'essor des routes internationales, intégrant l'espace original du salar dans des réseaux internationaux, risque de lui porter un nouveau coup.

L'espace qui constitue l'objet de cette étude n'est donc pas vierge de pratiques territoriales, mais celles-ci ont été peu à peu laminées par la confrontation à la civilisation européenne, puis par l'adoption croissante de pratiques économiques marginalisant les échanges andins. De cet héritage, ne subsiste guère dans le Nord chilien qu'un rapport particulier à la terre dans les villages de l'intérieur, car celle-ci reste le domaine de la *Pacha Mama*, déesse mère : la mobilité andine, quant à elle, s'est perdue. Surtout, la majorité des habitants contemporains du *Norte Grande*, vivant dans les métropoles côtières, affiche aujourd'hui sa volonté de ne pas tenir compte de ce passé, préférant considérer le désert comme un espace vide, malléable à merci, confinant les voix indigénistes dans une position minoritaire difficile à tenir.

De la richesse de ce passé précolombien, la population contemporaine ne retient guère que le visage jeune et intrigant, aurolé de cheveux de jais, d'une momie conservée au musée de San Pedro, connue sous le pseudonyme de « Miss Chile ». Les lieux de mémoire du nord du Chili sont situés sur la côte (et même dans la mer ! voir photo n°50 p.402) témoin du basculement territorial qu'entraîna la colonisation par l'imposition aux territoires vaincus d'une économie fondée sur les exportations. Ils font référence à l'histoire nationale, qui dans le *Norte Grande* est avant tout celle de la guerre du Pacifique. Les deux endroits que les Chiliens viennent visiter, sont les sites de deux grands combats de la guerre du Pacifique. Le premier doit commémorer l'audace du peuple chilien qui partit conquérir des terres pleines de promesses alors que l'ennemi était puissant : il s'agit de l'endroit du grand combat naval qui, suivant l'occupation d'Antofagasta, ouvrit les hostilités. Au large d'Iquique, une bouée aux couleurs du Chili marque le lieu où le capitaine chilien Arturo Prat mourut en héros le 21 mai 1879, passant à l'abordage du navire péruvien le *Huáscar* alors que son propre bateau chargé du blocus du port nitrier, la *Esmeralda*, était coulé. Le second marque un des faits d'armes les plus glorieux du Chili, qui détermina la fin de la guerre dans cette zone (elle se poursuivit ensuite sur le territoire péruvien) : il s'agit du promontoire qui surplombe Arica, le « *Morro* », conquis à l'aube du 7 juin 1880 en faisant croire à l'ennemi, grâce à des feux allumés de l'autre côté de la baie, que les forces chiliennes n'osaient pas approcher de cette forteresse naturelle. Au sommet, on a construit un musée que tous les touristes chiliens honorent de leur visite. A Arica et Iquique, les fêtes du 21 mai et du 7 juin sont célébrées avec une ferveur qui approche celle des fêtes de commémoration de l'indépendance nationale (18 septembre).

Hormis ces lieux symboliques, le nord compte peu de monuments : quelques églises en adobe blanchi à la chaux, dans les villages de l'intérieur, ravissent les quelques touristes qui les découvrent. Mais le patrimoine du nord est avant tout industriel, idéologiquement certes, mais aussi dans ses monuments : l'architecte de la - petite- cathédrale d'Arica fut d'ailleurs... G. Eiffel ! Et les sites historiques les plus impressionnants du *Norte Grande* sont sans doute les ruines des *oficinas salitreras*,

viles mortes témoin d'un passé pourtant proche (voir photos p.156 et 163), qui furent le berceau d'un pan fondamental de l'histoire sociale chilienne.

β) Le berceau de l'émergence de la conscience prolétarienne et la constitution des partis politiques de gauche

« *Notre prolétariat est fils de l'industrie des nitrates* » A. Sabella, poète et écrivain chilien, chantre du *Norte Grande*, 1955 : 76

Les luttes sociales ont existé au Chili avant la période de l'exploitation industrielle des mines du nord, mais elles n'ont constitué que la « *préhistoire* » du mouvement ouvrier chilien. Il faut dire qu'avant 1879, la classe ouvrière ne comptait guère que 100 000 actifs, dont moins de 40 000 mineurs, ce qui représentait, en comptabilisant également leurs familles, moins de 10% de la population nationale. Elle était assez dispersée, malgré la présence d'un noyau plus important à Valparaíso. Selon l'historien chilien H. Ramírez (1956), entre 1849 et 1878 on décompte une vingtaine de mouvements de révolte ouvrière, dont six furent menés par des mineurs. On doit plutôt la naissance d'une conscience de classe aux ouvriers typographes qui, pouvant lire les brochures des révolutionnaires européens, ont joué un grand rôle en commençant à les diffuser. C'est ainsi que les oeuvres de Marx, Proudhon, Fourier et Saint-Simon arrivèrent au Chili entre 1859 et 1870 ; un phalanstère fut même créé dans le sud en 1866-68. C'est la concentration de la force de travail dans le nord, ainsi que les conditions très difficiles auxquelles les mineurs furent soumis qui ouvrirent une « *nouvelle phase de l'histoire sociale chilienne* » (P. Vayssière, 1980 : 230). Il est intéressant de remarquer que le problème social du nord commence avant ce tournant significatif à l'échelle nationale : le cycle des nitrates a été précédé d'un cycle du guano, exploité grâce à des esclaves chinois... mais cela se passait alors en terre péruvienne, et la mémoire collective l'a oublié (S. Gonzalez, 1994 : 33).

La prise de conscience sociale dans la *Pampa* se traduisit par des mutineries dès 1880 et, entre 1885 et 1889, vingt-quatre mouvements de révolte éclatèrent dans le *Norte Grande*. Ils exprimaient le désarroi des ouvriers du nitrate au chômage du fait des brusques variations du nombre d'employés dans les *oficinas* découlant des « ententes » entre les principaux producteurs pour agir artificiellement sur les prix. Dans ces moments, ces derniers ne repartaient pas vers le sud, mais se concentraient dans les ports en attendant l'embauche (H. Lamicq, 1976 : 59-60). Le premier mouvement d'ampleur éclata à Iquique en 1890, avant de s'étendre à Antofagasta puis au sud, à Concepción et la région d'extraction du charbon. La grève générale du 4 juillet 1890, la première de l'histoire du pays, était née dans le nord nitrier. La protestation avait été lancée à Iquique par les hommes chargés d'embarquer les sacs de nitrate le 2 juillet. Mais « *alors que les industriels commençaient à céder aux revendications urbaines (...), le mouvement s'étendait à l'ensemble des campements.* » (P. Vayssière, 1980 : 231). Des « pétitions » (de *pedir*, demander en espagnol), sortes de cahiers de doléances furent établies un peu partout dans la *Pampa*, et seule la signature de conventions entre employeurs et ouvriers permit de mettre un terme au conflit. Leur non-respect explique en partie tous les conflits qui ont suivi.

Les débuts de cette lutte sociale se traduisirent par le développement dans le *Norte Grande*, au début du siècle, d'une presse de gauche importante. Dans le même temps, le mouvement ouvrier se structurait peu à peu, s'appuyant sur l'expérience des

sociétés mutualistes et « de résistance » développée en milieu artisan à Santiago et Valparaiso afin d'assurer une « *fonction embryonnaire de protection sociale* » (ibid. : 233) et de protéger l'ouvrier dans son travail. Dès les années 1880, se développèrent dans le nord des « *mancomunales* », associations s'apparentant à des confréries et fonctionnant, sur une base non plus professionnelle mais territoriale. Elles se caractérisaient à la fois par une idéologie réformatrice, et un certain puritanisme moral. Cette modération explique peut-être leur portée limitée (ibid. :234) face à des enjeux de plus en plus sensibles.

La lutte pour de meilleures conditions de vie et de travail s'intensifia d'autant que la croissance qui commençait à porter ses fruits dans tout le pays paraissait bien mal répartie. Le *Norte Grande* devint ainsi le pôle de l'agitation sociale qui se développait. Elle culmina lors de la grève de 1907. Celle-ci débuta sur la base des revendications salariales des employés du chemin de fer nitrier dans un contexte d'inflation forte ; ils furent suivis par les dockers et les conducteurs des barques servant à l'acheminement des sacs de nitrates sur les steamers, avant de s'étendre aux différentes *oficinas*. Afin de fédérer le mouvement et pouvoir mener une négociation directe, les grévistes, souvent accompagnés de leur famille, décidèrent de marcher vers Iquique, le 16 décembre. Une dizaine de milliers en tout, ils furent en grande partie hébergés dans une école, celle de Santa Maria. En l'absence de l'Intendant, la situation se compliqua. Au retour de l'Intendant, l'état de siège fut déclaré et les industriels étrangers prirent position pour un règlement autoritaire du conflit. Le 21 décembre 1907, la troupe ouvrit le feu sur les grévistes, faisant entre deux et quatre mille morts. La violence de la réponse a profondément marqué la conscience ouvrière, dans tout le Chili comme dans les pays environnants. Sa conséquence directe fut la politisation de la lutte sociale et sa radicalisation : « le militant allait remplacer le mutualiste » (S. Gonzalez, 1991 : 21).

Jusque-là, les ouvriers qui ne se reconnaissant pas dans le parti Radical, s'étaient rapprochés du parti Démocrate, créé en 1887, mais surtout des cercles anarchistes, très actifs dans le *Norte Grande* et porteurs d'un syndicalisme révolutionnaire. Mais, créé dans les années 1850 sur une base libérale, le parti Radical, évolua vers un socialisme réformatrice à partir de 1908, et joua un grand rôle au Chili à partir des années 1930, représentant les classes moyennes urbaines et les intérêts des mineurs (surtout les « entrepreneurs » des petites mines du *Norte Chico*). Dans le nord nitrier, l'influence de la révolution russe fut très sensible, portée par des militants comme Emilio Recabarren, qui fonda en 1912 le Parti Ouvrier Socialiste (POS), à partir d'une scission du Parti Démocrate auquel il appartenait. En 1920, ce dernier demanda son adhésion à la Troisième Internationale et prit le nom de parti Communiste (fondé en 1922). Pour les partis, le *Norte Grande* fonctionna comme une zone expérimentale, et en 1926, deux sénateurs communistes étaient élus... dans les provinces de Tarapacá et d'Antofagasta. Parallèlement, le mouvement syndical s'était structuré, avec la création en 1909 de la Fédération ouvrière du Chili (FOCH). Elle progressa dans les années 1920, alors que les syndicats étaient légalisés (c'est au Chili que fut obtenu le premier Code du travail accordé en Amérique Latine). Mais son mouvement suivit les difficultés des nitrates, et son reflux à partir de 1927, à la suite de l'échec d'une grande grève dans les *oficinas* situées autour d'Iquique traduisit en partie son impuissance à enrayer une crise qui la dépassait.

Ainsi, c'est dans le nord du Chili qu'est née la conscience ouvrière chilienne, qui a ouvert la voie au mouvement social, à la constitution des syndicats et des partis de gauche communiste. Aujourd'hui encore, quand on évoque le nord lointain devant un habitant de la capitale ou de la Région Métropolitaine, il pense à cet héritage politique. D'ailleurs, la représentation des deux premières Régions au Congrès reste à gauche. Si cette filiation fait partie d'un corpus de représentations courantes, elle n'est pas forcément assumée par tous les acteurs locaux, tel que l'illustre cette anecdote. A des fonctionnaires d'une Intendance Régionale en train de mettre en forme leur page Internet qui nous demandaient un conseil cartographique, nous avons suggéré de modifier légèrement leur carte de situation afin, par un meilleur choix de couleurs, de rendre la Région plus visible : pourquoi ne pas choisir le rouge plutôt qu'une couleur pastel (par ailleurs déjà utilisée sur la même carte) ? Notre suggestion rencontra des sourires mi-amusés, mi-gênés, et on nous fit comprendre qu'il n'était pas vraiment nécessaire d'insister sur l'aspect « rouge » de cette Région, trop bien connu de tous, alors que le pouvoir en place, Démocrate-Chrétien, essayait de s'y substituer...

Ce legs politique est donc reçu de façon assez différente dans sa zone d'origine et dans le reste du pays, et les années de dépolitisation forcée du gouvernement militaire n'y sont pas pour rien. Dans le nord même, après une longue période d'oubli qui a suivi le déclin économique de la zone lors de la fin de l'exploitation des nitrates, ces origines sont en train d'être reconstruites, mais de façon plus culturelle que politique. Cet effort recouvre la période des nitrates, celle qui a laissé le plus de témoins territoriaux (architecturaux notamment). Elle se concrétise par la parution de livres de photos anciennes et la réhabilitation de ruines industrielles d'anciennes *oficinas*, mais aussi par un devoir de mémoire qui peut avoir tendance à idéaliser le passé. Cela transparait dans des affirmations qui peuvent surgir au détour de livres d'histoire par ailleurs très bien documentés et d'une grande pertinence : « *c'était la liberté, caractéristique du pampino [l'habitant de la Pampa]. C'était un homme libre. Cela le différenciait fondamentalement du paysan, si enraciné dans sa terre et ses travaux de subsistance.* » (S. Gonzalez, 1991 : 124). Il faut bien sûr être très prudent dans l'utilisation du terme *liberté* quand on sait combien ces ouvriers étaient exploités, certains retenus de force par les compagnies minières. L'analyse proposée par S. Gonzalez participe d'un processus contemporain de redécouverte de l'héritage social du nord du Chili, qui passe sans doute par une mise en abîme épique de la réalité. Elle met en avant le protagoniste de cette tragédie comme ferment potentiel d'identité culturelle pour la période contemporaine. Le *pampino*, de celui qui a vécu l'extraction des nitrates dans la *Pampa*, devient dès lors le reflet identitaire de tout habitant du *Norte Grande* conscient de cette appartenance, le *Nortino*. Le concert donné en décembre 1997 par le groupe traditionnel *Quilapayún* dans les ruines de l'*oficina* Santa Laura (l'une des plus proches d'Iquique) pour le quatre-vingt dixième anniversaire du massacre de Santa Maria fait résonner cette ré-appropriation du passé. Ils y chantèrent la *Cantate* composée à la fin des années 1960 par Luis Advis (« *Nous venons vous conter ce que l'histoire veut oublier : cela se passa dans le Norte Grande, la ville s'appelait Iquique ; 1907 marqua le destin... c'est là-bas qu'ils tirèrent sur le pauvre 'pampino', tuant pour tuer...* »), qui avait contribué à étendre vers l'Europe cette représentation symbolique du *Norte Grande* lorsque le coup d'Etat avait fait prendre à ces musiciens le chemin de l'exil.

Enfin, au plan national, le nord c'est aussi une terre dont les ressources du sous-sol assurent l'équilibre des comptes de la nation. Cet aspect n'est souvent pris en compte qu'en dernier lieu dans les représentations courantes du *Norte Grande*. Sur place, au contraire, on ne cesse de critiquer l'ingratitude de la Nation envers des régions où la vie est difficile, mais dont la richesse extraite profite à tous. L'épisode de la guerre civile de 1891 rappelle l'opportunisme du Chili vis-à-vis de l'Atacama.

γ) Le nord, support oublié de la construction politique nationale : Iquique capitale lors de la guerre civile de 1891

La guerre civile qui éclata en 1891 opposait le Congrès à un président jugé par trop autoritaire pour s'être placé au-dessus des lois. L'opposition à Balmaceda avait cru tout au long de 1890, et à la fin de la session parlementaire, en octobre, le budget de l'année suivante n'était toujours pas voté. Décidé à maintenir son cap, le président déclarait le budget par décret le 1<sup>er</sup> janvier, et moins d'une semaine plus tard, le 7, l'opposition prenait les armes. Nous avons vu (chapitre 5) combien ce conflit politique traduisait la confrontation de deux visions économiques, le président incarnant le mouvement anti-impérialiste né après la guerre du Pacifique, le Congrès étant au contraire l'émanation de cette bourgeoisie qui possédait dans le nord des intérêts liés à ceux des Anglais.

Si d'un point de vue historique, on a pu dire que le renversement de Balmaceda avait constitué « *le premier résultat spectaculaire de l'influence du nitrate sur la politique chilienne* » (P. Vayssière, 1980 : 202), ce qui est intéressant d'un point de vue géographique, c'est de voir que le nord nitrier va jouer un rôle fondamental dans la guerre civile. En effet, alors même que le journal local *El Ferrocarril* notait « *Tarapacá se transforme en une espèce de petite Inde anglaise (...) laissant à la Nation une souveraineté plus nominale que réelle* »<sup>176</sup>, c'est le *Norte Grande* que les insurgés allaient choisir comme base pour reconquérir l'Etat !

Les rebelles, qui ne comptaient pas sur le soutien de l'ensemble de l'armée, quittèrent Valparaiso en bateau et atteignirent Pisagua. Très vite, ils firent la conquête d'Iquique dont ils souhaitaient faire leur capitale. C'était en effet s'assurer des ressources humaines et financières, condition nécessaire pour former un gouvernement, ce qui fut fait le 12 avril 1891. La formation de cette Junte à Iquique témoignait de la reconnaissance du poids qu'avait pris le *Norte Grande*. Il ne s'agissait certes que d'une capitale temporaire, mais elle était à la tête d'une région suffisamment puissante pour mettre en danger les forces armées régulières. De plus, l'ouverture sur le monde du nord permit au gouvernement rebelle d'établir aussitôt des liens avec les puissances étrangères qui l'assurèrent de leur soutien. « *En contrôlant les ports miniers, les congressistes permettaient la poursuite des activités industrielles* » (P. Vayssière, 1980 : 206) : la Junte reçut donc l'appui des banquiers chiliens liés au capital nitrier (Eduardo Matte et Agustin Edwards), mais également la contribution directe des compagnies anglaises présentes : le magnat J. North lui fit ainsi don de 100 000 livres. La première action de la Junte fut en conséquence l'achat d'armes fournies par ces mêmes puissances ! Le 20 juillet, un convoi partit d'Iquique pour reconquérir le pays, ce qui fut réalisé le 1<sup>er</sup> septembre.

---

<sup>176</sup> Cité par P. Vayssière, 1980 : 203.

Le fait que le *Norte Grande* ait constitué la scène principale de cette guerre civile, et qu'Iquique ait pu un temps fonctionner comme capitale alternative montre bien le poids de ces confins désertiques pour le pays. Cet événement pourtant, est déjà ancien, n'y a-t-il pas d'autres références à la puissance de ces régions qui soutiennent leurs représentations à l'échelle nationale ? Celles-ci sont, on l'a vu, ambivalentes : on ne retient souvent du *Norte Grande* que ce qu'il a apporté à la Nation, c'est-à-dire aussi ce dont la Nation l'a dessaisi, et tout ce qui, né dans le nord, a acquis une portée nationale. L'identité régionale a eu tendance à se construire en réaction contre cette dépossession.

### **10.A.b- Une identité régionale construite en réaction ?**

La rupture historique avec le monde andin et la diversité de populations immigrées réduisent le champ des expériences communes : rares sont donc ceux qui peuvent assimiler le passé régional à leur histoire personnelle. Celles-ci s'étalent sur le siècle qui vient de s'écouler, et sont très marquées par l'histoire sociale du *Norte Grande*. Elles sont le fait d'une histoire commune aux deux provinces, devenues Régions de Tarapacá et d'Antofagasta. Peut-on cependant discerner des différences identitaires entre ces deux entités ? Celles-ci ont-elles évolué du fait de la *régionalisation* ou se sont-elles au contraire aplanies ? Comment se construit localement ce qui fait le propre du *Nortino* ?

Qui sont ces habitants du *Norte Grande* ? Comment analyser leurs motivations et leurs frustrations ? Nous avons pleine conscience de la limite des propos avancés ici, tirés de notre imprégnation du tissu local, de nos rencontres informelles qui ne se sont jamais limitées aux couches sociales plutôt aisées auxquelles appartenaient ceux que nous avons interrogés au cours de nos entretiens, de la lecture de la presse régionale... Nous n'avons pas les moyens de mener une vaste enquête de type ethnologique, et celle-ci n'existait pas : un travail avait été effectué sous la direction de l'Université Catholique du Nord, dans la deuxième Région (J.A. Gonzalez P. / R. Varas, 1995), mais nous estimions le spectre des questions posées dans leur questionnaire beaucoup trop réduit (limité aux connaissances historiques), et remettons en cause certains aspects de leur méthodologie : ils avaient laissé trop souvent la possibilité de réponses multiples, ce qui rendait les résultats très difficiles à interpréter. Nous avons donc recherché les indicateurs d'une identité en construction, plutôt dans l'espace et les paysages, et dans les discours. Cela ne fait sans doute qu'encourager une vision individualisante de ces processus, au détriment d'une mise en perspective sociale, étayée par de véritables corrélations socio-économiques... qui reste à faire !

#### **α) Le rejet des populations indigènes**

L'une des plus célèbres fêtes populaires du *Norte Grande* est celle de La Tirana, du nom d'un petit village situé dans l'intérieur d'Iquique. Le temps d'une semaine de vénération à la Vierge, qui culmine lors d'une nuit de vêpres, la population locale passe de quelques centaines à plus de cent mille personnes... Ces jours-là (la semaine qui précède le 17 juillet), Iquique semble vide, et la gare routière d'Arica déborde d'activité. Dans la forme des costumes, des masques, des musiques et des danses qui accompagnent la fête, celle-ci s'apparente aux grands carnivals boliviens (photo n°52). Mais on y voit aussi des processions, des gens venus demander le pardon de leurs fautes

qui atteignent l'autel après avoir rampé ou avancé à quatre pattes les genoux nus depuis la croix qui marque l'entrée du village : il s'agit pourtant bien d'une célébration catholique !

La légende de la vierge de la Tirana est assez éclairante sur l'idiosyncrasie locale : celle à laquelle ce surnom fait référence est une princesse indigène convertie au catholicisme. Lorsque le conquistador Diego de Almagro arriva de Cuzco dans la zone de la pampa du Tamarugal, on dit qu'il emmenait avec lui, esclave, le grand prêtre du soleil Huillac Huma et sa fille Ñusta (*princesse*) Huillac. Quand l'expédition arriva près de Pica, la princesse s'enfuit et se réfugia près de La Tirana. Elle y resta, fut reconnue par les habitants qui en firent leur souveraine ; et elle gouverna avec sagesse. Quelques années plus tard, le portugais Vasco de Ameyda passa par là, emmené par les Incas qui l'avaient fait prisonnier. Elle tomba amoureuse de lui, et arriva à convaincre ses geôliers de suspendre sa condamnation à mort ; lui la baptisa. Lorsque les Incas le découvrirent, ils exécutèrent les amoureux, mais respectèrent le dernier désir de la princesse, et mirent une croix sur sa tombe. Un prêtre passant par là un siècle après s'émut de cette tombe chrétienne et y construisit une église... La fête de La Tirana représente d'une part un syncrétisme religieux assez caractéristique du monde latino-américain. Mais il nous paraît d'autre part significatif que l'une des seules manifestations culturelles régionales soit une célébration du reniement de l'héritage indigène, et que ce soit paradoxalement une des rares occasions où se prolongent une tradition de la fête propre au monde andin. On trouve à Arica une fête d'importance comparable, celle de la Vierge de Las Peñas ; il y a aussi des célébrations de la Tirana à Antofagasta, mais elles ont une ampleur bien moins considérable. C'est presque uniquement au travers de ces quelques fêtes religieuses que des éléments du passé précolonial perdurent dans la vie quotidienne des habitants du nord. On pourrait y ajouter les fêtes de carnaval, et la façon qu'a Iquique de célébrer Noël, par le défilé de chars allégoriques dans les rues, qui s'en approche...

La perception du monde indigène n'est pas tout à fait de la même nature dans les deux Régions, du fait des différences de fonctionnement socio-culturel des Atacameños et des Aymaras. Hormis à Calama, proche du bassin du salar d'Atacama qui fut le berceau de leur civilisation, l'influence des Atacameños dans les villes côtières est ténue. Au contraire, comme nous l'avons montré au chapitre précédent, la tradition de mobilité des Aymaras leur a mieux permis de s'adapter à l'exode rural et ils forment des communautés importantes à Arica et Iquique. Bien qu'en situation extrêmement minoritaire, leur présence permet de rattacher la première Région au monde andin alors que la deuxième Région n'a pas incorporé le monde atacaménien, qui est resté très isolé. Cette légère différence change-t-elle quelque chose aux modes d'identification régionale ? De façon générale au Chili, les indigènes sont mal considérés et, par exemple, les habitants de la quebrada de Camiña, zone de la précordillère fortement rurale, sont fiers de pouvoir se proclamer « non-Aymaras », mettant en avant leur patronyme qui atteste de leur ascendance commune d'un même conquistador ! Dans les deux Régions, les cultures indigènes sont fortement menacées par les genres de vie moderne et les impératifs de la Nation : si à l'échelle nationale, la musique des Andes qui se modernise est assimilée à la culture progressiste du Nord, et, est appréciée des étudiants et des intellectuels, dans les écoles de l'altiplano, les enfants apprennent toujours à danser la *cueca*, danse nationale chilienne, issue des



48 49



50

Photos n°48 et 49 : Dans une école de l'altiplano, des enfants dansent la cueca (danse nationale), dans leurs habits traditionnels, de type andin

Photo n° 50 : Au large d'Iquique, la balise qui porte le souvenir du naval où Arturo Prat trouva la mort en héros

### Mémoire et identité régionales

La fête de La Tirana

Photo n°51 : une vierge arborant les couleurs du Chili

Photo n°52 : Danses, lors de la nuit marque la fin de la fête



51



52

exploitations agricoles du sud et qui représente une culture plus conservatrice (voir photos n°48 et 49).

Le passé andin subit aujourd'hui un sort comparable à celui de l'héritage politique du *Norte Grande* : longtemps complètement nié, il commence aujourd'hui à être ré-approprié par un mouvement indigéniste balbutiant. Cette récupération est complexe, car elle est loin d'être spontanée et résulte au contraire de la conjonction des recherches d'archéologues et d'anthropologues pour éviter la dissolution totale de cultures en voie d'extinction, et de l'organisation nouvelle de ces identités retrouvées permise par le retour du Chili à la démocratie (formation d'une corporation de défense des droits indigènes, la CONADI). Les organisations indigènes disposent donc de canaux d'expression, mais sont peu écoutées par les autorités publiques. Dans le même temps, les universités régionales tentent de participer à la sauvegarde de ces cultures en créant des options de langue et civilisations traditionnelles dans les cursus de pédagogie. Mais pour la grande majorité de la population du *Norte Grande*, ce fonds culturel ne vaut que pour son aspect folklorique : dans l'enquête sur l'identité régionale menée en 1994 par l'Université Catholique du nord (J.A. Gonzalez P. / R. Varas, op. cit.), un quart de l'échantillon interrogé ignorait ce que voulait dire « *Pacha Mama* », la déesse mère du monde andin ! Et les trois quarts proclamaient leur indifférence au passé, exprimant une légère nuance nostalgique envers la période des nitrates. Ce qui semblait fonder le lien social, c'était le partage présent de conditions de vie âpres.

#### β) La difficulté de la vie dans le désert : le désert, la mer et les distances

Le désert de l'Atacama n'est pas une partie du pays semblable aux autres du fait de sa distance au centre, et de son extrême aridité. Celle-ci en fait un espace marginal dans un pays traditionnellement agricole, resté seul hors de cet univers agraire que le *Norte Chico* a pu réintégrer grâce à l'essor de la fruticulture de contre-saison. Quand le sable remplace la terre, comment parler de *rappports à la terre* ? La différence presque intrinsèque de la territorialité de ces confins désertiques par rapport à celle vécue dans le reste du Chili a souvent conduit à nier au *Norte Grande* toute possibilité de territorialisation. La polarisation induite par le regroupement autour des points d'eau renforçait ce sentiment d'une zone fondamentalement discontinue. L'ampleur du désert contribuait tout à la fois à développer en chacun le sens de l'infini, et à rendre difficiles les déplacements et la connaissance individuelle des différents points de chaque Région, situés souvent à plus de cinquante kilomètres les uns des autres.

De fait, pour les travailleurs du cycle des nitrates d'abord, puis pour tous ceux qui les ont suivi, la situation de rupture violente d'avec leur lieu de naissance a contribué au façonnement de territorialités nouvelles. Le désert a constitué un catalyseur de modernité, bien plus intense que le milieu urbain de la vallée centrale qui recueillait au même moment les déracinés de l'industrialisation. On peut même penser que la mobilité importante des ouvriers de la *Pampa* (et des mineurs des cycles successifs) préfigurait en quelque sorte celle qu'implique aujourd'hui le mouvement de globalisation. Si l'on demande toutefois à ces habitants du *Norte Grande* comment ils définiraient leur identité, ce n'est pas cet aspect de leur expérience qu'ils valorisent.

Ils se définissent par rapport à leur environnement immédiat. Il ne s'agit plus pour eux de lutte sociale puisque, souvent, ils sont arrivés là en « terre conquise »,

attirés par des salaires plus élevés qu'ailleurs (ceux qu'offrent les compagnies étrangères) et/ou la certitude du quasi plein emploi. Mais ils disent conserver l'esprit pionnier pour affronter les difficultés de la vie quotidienne liées au milieu : celles qu'impose le climat, représenté par un soleil qui dessèche les peaux et par le fait de ne pas pouvoir avoir de jardin. L'aridité en ville transparait avant tout dans le paysage dénudé, la poussière qui se dégage de la voirie... et le montant des factures d'eau. Malgré des périodes où les coupures d'eau sont un peu plus nombreuses (surtout à Arica), le comportement vis-à-vis de l'eau des populations du nord n'est pas celui de peuples du désert : il ne s'agit que de pouvoir payer une ressource fournie à prix double par rapport à la zone centrale, et qui fera pousser son carré de pelouse, qui lavera sa voiture à grand jet...

Les conditions de vie des *Nortinos* contemporains n'ont plus grand-chose à voir avec celles du début du siècle, en particulier dans la *Pampa*, l'étage écologique où l'amplitude thermique quotidienne est la plus importante, ou avec celles des pasteurs qui vivent sur l'altiplano à plus de 4000 mètres d'altitude. Mais ils souffrent toujours des maladies des mineurs (de la peau ou des poumons), et de la pollution, celle de l'air à Calama, où la mine de Chuquicamata n'a commencé à investir pour réduire ses émissions sulfurées qu'à partir des années 1990, celle de l'eau qui n'est pas traitée partout en milieu rural et peut contenir, comme c'est le cas autour du salar d'Atacama des taux d'arsenic dangereux pour l'homme (plus encore pour celui qui ne l'a pas consommée depuis son plus jeune âge). Pourtant, tels qu'ils les expriment, leurs soucis sont surtout d'ordre économique et proviennent surtout de la hausse du prix des loyers à l'arrivée des méga-projets miniers, désormais comparables à ceux de Santiago. Le problème environnemental est relativement souvent abordé dans la presse, mais il fait l'objet, comme dans le pays tout entier d'une sorte d'aveuglement : les protestations émises à l'occasion d'un problème, la pollution du Río Loa en juillet 1997 par des rejets miniers « non identifiés » contenant des métaux lourds par exemple, sont vite enterrées...

Nombreux sont ceux qui s'étonnent qu'on puisse trouver un charme quelconque au paysage désertique du *Norte Grande* : « *cela m'impressionne beaucoup, quand des gens viennent ici, des étrangers, pour nous voir... Ils se mettent à prendre des photos des collines où il n'y a rien. Pour moi tout cela est si laid, mais eux ça les fascine... Les collines n'ont rien, il n'y a pas de végétation. Il y même des gens de Santiago que ça marque, et qui prennent des photos* », nous livrait E. Urrutia (6/12/95), cadre dans une grande mine, et qui a pourtant passé la plus grande partie de sa vie entre Copiapó et Antofagasta. Mais les bénéfices immédiats liés aux salaires, à l'absence de pluie qui rend la construction des maisons moins onéreuse, à la proximité des plages où la mer est la plus chaude de tout le pays permettent d'oublier un certain nombre de handicaps. Le « désert et la mer », finalement, se voient affectés d'une connotation positive dans l'enquête dirigée par A. Gonzalez P. et R. Varas : ces deux éléments sont revendiqués par 90% de la population interrogée comme facteurs identitaires.

Et puis ne faut-il pas également comprendre cet attachement en vertu de la longévité croissante des séjours dans le nord. Lors d'une fête tenue dans l'*oficina* Pedro de Valdivia l'année qui précédait sa fermeture, un journaliste était le témoin du désarroi des habitants à l'annonce de cette nouvelle : « *il y a des gens qui sont à 'Pedro' depuis*

*cinquante ans, et ils disent qu'il faudra les en sortir par la force* » ! Manuel Rojas Molina, le maire de la commune de María Elena, qui regroupe les deux oficinas, expliquait : « *c'est lamentable, mais la SOQUIMICH ce sont des gens qui n'ont pas de lien avec la communauté. Ce sont des gens de passage, et ils ne possèdent pas cette idiosyncrasie propre à ceux qui comme nous, avons eu à lutter, faire des efforts et ne pas baisser le front devant l'adversité, étant nés, ayant grandi, étudié, et fonctionné dans le monde du travail au sein de ce 'terroir' [terruño]* » (*El Mercurio de Antofagasta*, 11/6/95). Son témoignage se place dans une opposition entre les employés, qui vivent là où se trouve leur travail et s'attachent à ce lieu, à l'inverse des cadres qui disposent d'une capacité de mobilité qui ne leur permet pas de comprendre ces territorialités simples.

Cette brève plongée dans l'univers de vie du *Norte Grande* fait apparaître un *Nortino* assez différent du *Pampino* traditionnel. Il en aurait gardé la force et la ténacité, celle qui a fait de quelques personnalités du nord des grands hommes de la Nation tels Arturo Alessandri, sénateur mieux connu sous le nom du « *Lion de Tarapacá* » qui fut élu président de la République en 1920, Carlos Ibañez qui dirigea le pays d'une main de fer après avoir été préfet d'Iquique, ou encore Salvador Allende, lui aussi ancien sénateur du nord. Mais le *Nortino*, pétri d'un héritage de lutte, a perdu la composante solidaire du *Pampino*. Tous les référents identitaires retenus pour le déterminer sont de nature individualiste, et traduisent la fragmentation de la société régionale. Dans ces conditions, seul un sentiment de frustration commun, celui de partager des conditions de vie difficile semble capable de rassembler les habitants des I<sup>ère</sup> et II<sup>ème</sup> Régions. Cependant, les effets de ségrégation sociale inhérents au modèle économique dominant au Chili tendent à remettre en cause cette base de cohésion minimale : tous les habitants d'une ville située à proximité de la mine dont le pays tire les fondements de sa richesse ressentent-ils la même indignation devant le mauvais état voire l'inexistence de trottoirs selon qu'ils ont ou pas une voiture ? Le problème est de savoir si des ferments de revendication collective peuvent exister, qui seraient susceptibles de regrouper des territorialités éclatées.

#### γ) L'identité régionale dans l'ombre de la Nation : la lutte contre le centralisme

« *La synthèse chromatique de la patrie brille dans le Nord : le blanc du caliche [la terre qui contient les nitrates] s'unit au rouge du cuivre et à l'azur limpide de son firmament, où le cœur dessine une étoile idéale* » A. Sabella, 1955 : 15

Lire les couleurs du drapeau chilien dans le paysage du *Norte Grande* est une des façons de proclamer la fierté de ses habitants, conscients de soutenir économiquement le pays. Comment la Nation rétribue-t-elle en retour ce nord lointain et mal connu, sans lequel elle ne pourrait pas mener le même train de vie ? Dans le désert, on revendique le fait qu'« *en image et en réalité, le nord est la tête du Chili* » (A. Sabella, 1995 : 7), mais vu du centre, le nord ne serait donc qu'une région parmi d'autres ? Les prétentions des *Nortinos* se heurtent depuis l'époque des nitrates à la raideur de la machine administrative chilienne, qui gomme les différences inter-régionales. Le bilan officiel des recettes et dépenses publiques (voir tableau n°42) ne permet de comprendre le nord qu'en comparaison avec le reste du pays : hormis la

Région Métropolitaine et celle, adjacente de Valparaiso, les deux premières Régions sont les seules à donner plus au Chili, par le biais de l'impôt, que le pourcentage de population qu'elles représentent. La différence est minime si on la considère hors de tout contexte (de l'ordre du quart de point), elle fonde cependant la différence du *Norte Grande* vis-à-vis du reste du pays. Il faut ajouter que ces chiffres ne représentent qu'une partie de la réalité, dans la mesure où ils n'intègrent pas les comptes des entreprises publiques, dont CODELCO. S'il remplit depuis un siècle les caisses de l'Etat, le *Norte Grande* n'est rétribué en revanche qu'en fonction de son nombre relatif d'habitants, ce qui représente une portion congrue à l'échelle de la nation. L'apport du nord au budget national est bien sans commune avec celui des autres Régions, exceptée la XII<sup>ème</sup>, peu dense et productrice de pétrole, qui se trouve sans doute dans une situation comparable.

**Tableau n° 42 : Les Régions dans le budget de l'Etat : recettes et dépenses**

<b>1989-96</b>	<b>Population</b> Recst 1992 %	<b>Recettes</b> <b>fiscales</b> % régional	<b>Variation</b> <b>recettes (%)</b> 1989-96	<b>Recettes</b> <b>IVA</b> % moyen	<b>Variation</b> <b>IVA (%)</b> 1989-96	<b>Distribution</b> <b>FNDR</b> % moyen	<b>Variation</b> <b>FNDR (%)</b> 1989-96
Région I	2,5	3,1	2,0	2,9	151,5	3,9	49,7
Région II	3,1	3,4	3,6	3,1	318,5	4,4	95,0
Région III	1,7	0,6	2,2	0,6	183,2	4,2	108,3
Région IV	3,8	0,8	3,2	1,2	246,5	5,6	24,7
Région V	10,4	36,7	3,7	25,4	281,3	5,8	111,7
Région VI	5,2	1,3	3,3	1,4	344,0	6,5	112,5
Région VII	6,3	1,4	3,2	1,8	370,0	6,5	93,7
Région VIII	13,0	9,7	3,6	6,4	286,5	26,7	107,8
Région IX	5,9	0,9	4,0	1,0	344,5	7,2	78,2
Région X	7,1	1,4	3,0	1,9	414,7	7,8	92,3
Région XI	0,6	0,1	4,5	0,2	231,3	6,3	145,5
Région XII	1,1	1,0	2,3	0,7	191,4	6,8	145,3
Région Met.	39,4	39,6	4,9	53,4	618,5	8,3	10,4
Total Chili	100,0	100,0	4,0	100,0	425,9	100,0	82,2

Source : Informe financiero del Tesoro ; Trésorerie générale de la République

Le nord cependant ne bénéficie pas directement de cette supériorité financière : la répartition du FNDR est beaucoup plus homogène, du fait de la faible part dévolue à la Région Métropolitaine, mais elle ne profite pas plus au *Norte Grande* qu'aux autres Régions. On a vu aussi (chapitre 5) combien cet indicateur était limité. Ce déséquilibre apparaît pourtant sans cesse au quotidien, dans l'état de la voirie et des équipements urbains par exemple. Les seules solutions acceptables pour le nord, seraient du type « *Junta de Adelanto de Arica* », c'est-à-dire l'autorisation de garder sur place une partie des bénéfices réalisés.

C'est paradoxalement d'une décision du centre donnant ce privilège à Arica que découle un sentiment local, qui est sans doute ce qui, dans le nord, s'approche le plus d'une *tradition* régionaliste, remarquait R. Martinic, (1994). Il existe des différences culturelles entre les deux premières Régions, sensibles au travers de l'environnement

architectural sensiblement différent, de certaines traditions culinaires, de rapports distincts entre les métropoles et leur hinterland, mais aucun de ces éléments n'a réellement porté de projet régional. L'absence souvent critiquée d'identité provinciale le montre. De plus, certains de ces éléments distinctifs ont tendance à s'effacer, comme B. Guerrero J. (1997) le montre quand il décrit l'évolution des référents identitaires des habitants d'Iquique, « *du Chumbeque* [confiserie locale dont la recette tiendrait de la synthèse entre les fruits locaux et un savoir faire chinois] ... à la *ZOFRI* ».

Mais un territoire régional se construit-il forcément sur la base d'une identité historique ? L'exemple colombien de vieux noyaux miniers revitalisés dans les années 1980, qui ont connu dans le même temps la présence de combats entre la guérilla et les forces armées et fonctionnent aujourd'hui selon un mode de territorialité porté par un mouvement social peut nous éclairer. Dans le Bajo Cauca antioqueño, « *l'identité régionale actuelle ne repose pas comme telle sur une identité historique, ou sur des identités culturelles liées aux ethnies ancrées sur des territoires déterminés, mais principalement sur la réalité des conflits entre les acteurs sociaux. Cette situation conflictuelle donnera naissance à un mouvement civique régional et confèrera l'unité qui définit la région : "un même territoire avec ses ressources matérielles et humaines acquerrait un sens pour les divers acteurs sociaux en dispute pour sa maîtrise ; en outre, c'était dans cette dispute que les divers acteurs sociaux allaient se construire, allaient façonner leurs intérêts et leur pouvoir. Dans cette dialectique, l'espace allait se voir imprimer une signification et un sens plus précis"* (Clara Inés Garcia, 1994 : 127<sup>177</sup>) » (F. Debuyst, 1998 : 21). Peut-on réellement comparer la situation récente du *Norte Grande* à cette lutte ? Certainement pas complètement, mais c'est en posant une hypothèse semblable que l'on peut comprendre que le contexte de la décentralisation et du néolibéralisme conjugués aient entraîné des processus de territorialisation que les maillages précédents n'avaient pu susciter. Pour tenter de la mettre à l'épreuve, il faut revenir sur l'action des différents groupes sociaux dans cet effort d'identification, afin de voir s'il est vraiment partagé, ou bien si, comme les apparences le laissent entendre, les « *entrepreneurs* » ont joué un rôle très particulier à ce titre.

### **10.B- Les entrepreneurs, nouveaux acteurs du développement régional ?**

L'idée régionaliste au Chili n'est pas portée par une revendication principalement culturelle : ses promoteurs sont donc distincts de ceux auxquels on attribue traditionnellement le rôle de mener une telle action, et notamment les intellectuels. Dans le Chili contemporain, tout semble reposer sur un acteur omnipotent, l'entrepreneur. « *Figure emblématique de la modernité, chilien « modèle », acteur politique autonome, [il] est devenu aujourd'hui parfaitement légitime, à l'heure où tout projet d'action et de transformation de l'environnement économique et social ne s'appuyant pas sur l'investissement privé semble difficilement concevable* » (J.-Y. Deler, 1998 : 132). Qu'est-ce qui est donc à l'origine de cette aura particulière ? S'exprime-t-elle dans tout le pays de la même façon ? Mais surtout, en quoi l'intérêt des

---

<sup>177</sup> « Territorios, regiones y acción colectiva : el caso del Bajo Cauca antioqueño », in Renan Silva (ed.), 1994, *Territorios, regiones, sociedades*, Departamento de Ciencias Sociales, CEDEC, Santafé de Bogota, p.123-135.

« entrepreneurs » locaux peut-il se confondre avec celui de la région ? Comment interviennent dans le champ régional des « entrepreneurs » issus d'horizons plus larges ?

Le présumé des travaux menés sur le patronat et le monde des « décideurs » dans le Chili néolibéral serait son absence constatée dans la plupart des pays du Tiers Monde, où l'absence d'accumulation capitaliste s'explique par celle de toute bourgeoisie industrielle. On a donc longtemps cru que c'était à l'Etat d'intervenir, en se positionnant « à l'avant-garde d'une classe qu'il est censé représenter. Il se substitue à une classe quasi inexistante - les entrepreneurs et la bourgeoisie industrielle d'une manière générale- et ce faisant, la produit. » (P. Salama / J. Valier, 1991). Au Chili au contraire, ce groupe semble avoir pris un essor tout particulier pendant la dictature et la mise en place d'une économie libérale, avec un succès inégalé. Cette réussite serait liée, selon l'historien Encina, à l'influence de l'esprit pionnier du mineur : « *quel rapport y a-t-il entre l'esprit d'entreprise du siècle passé et les nouveaux chefs d'entreprise ? En premier lieu, il est frappant de voir à quel point la dimension pionnière du chef d'entreprise minière est encore présente chez le chef d'entreprise d'aujourd'hui. Le coup de chance, le fait d'avoir découvert un bon filon, et d'avoir su partir à l'aventure, sont des expressions courantes chez les chefs d'entreprise.* » (C. Montero Cassassus, 1992 : 127). Elle serait due à la remarquable adaptation des chefs d'entreprise contemporains à l'ouverture vers l'extérieur : C. Montero montre que les entrepreneurs du Chili néolibéral sont « nouveaux » parce qu'ils n'ont pas développé leur activité sur la base d'une tradition manufacturière ou artisanale, mais sur la prise en compte de l'internationalisation des marchés.

La réactivité des entrepreneurs chiliens, et leur rapide perception de la situation de leur pays au sein du processus de mondialisation permet de poser l'hypothèse qu'ils ont pu jouer un rôle régional, sur la base d'une prise en compte de leur environnement géographique à différentes échelles. Peut-on dire pour autant que le régionalisme s'appuie sur « *cette dimension si créative et transformatrice qu'est l'entreprise privée* » (E. Frei, président de la République, *Message au Congrès* du 21 mai 1994) ? Sans en arriver à de telles conclusions, l'étude de leur action locale montre toutefois que le *Norte Grande*, longtemps enclave minière sous contrôle direct des compagnies états-uniennes, puis mis sous la coupe de l'Etat, ne constitue pas un « *anti-district* » à la façon des régions pétrolières mexicaines (M.-F. Prévôt Schapira, 1997). Ce qui semble faire la complexité du *Norte Grande* néolibéral, c'est en effet sa situation de dépendance multiple, qui laisse finalement une certaine marge de manoeuvre aux acteurs locaux qui se trouvent dans une position de décision.

### **10.B.a- Le discours des entrepreneurs sur le développement régional**

Au-delà d'une analyse des filières de production et des chaînes de sous-traitance, une analyse du rôle potentiel que peuvent jouer les entrepreneurs locaux dans un processus d'identification se fonde en grande partie sur la vision que ces derniers donnent d'eux-mêmes. C'est à travers leurs discours qu'on peut essayer de comprendre leurs références socio-spatiales, afin de les confronter ensuite à leurs pratiques. Il est intéressant de voir d'une part comment surgissent ces représentations, et, d'une autre part, ce que signifie pour ce groupe socio-économique l'existence d'un tel discours, et quels sont ces enjeux.

Lors de la remise du prix du Meilleur Industriel de l'association des industriels d'Antofagasta en 1995, Claudio Garay, PDG-fondateur d'Ingo-Caoutchoucs a tenu à remercier son associé et sa famille, puis il déclara : « *je dois remercier ma patrie, qui a connu la croissance en partie grâce à notre génération constituée d'hommes de travail et d'effort.* », témoignant par là d'une pleine conscience de son appartenance au groupe social privilégié des entrepreneurs et de son rôle vis-à-vis du développement économique récent du Chili. Il ajoutait aussitôt : « *je me sens aussi satisfait du nord du Chili, qui m'a très bien reçu il y a quatorze ans quand je suis arrivé de Santiago ; cela me rend Antofagastin de cœur* » (*El Mercurio de Antofagasta*, 11/12/95). S'il ne s'agissait pas tout à fait d'une déclaration régionaliste, cette assertion témoignait du moins de sa clairvoyance quant au rôle du milieu local, qui semble avoir participé à sa réussite personnelle, sans qu'il ne l'avoue tacitement.

Ce témoignage, choisi parmi de nombreuses autres déclarations de même teneur permet de mieux comprendre comment l'Association des Industriels d'Antofagasta en est arrivée à prendre l'initiative de formuler un projet de développement régional, et à en soumettre l'idée à la communauté lors de l'Exposition industrielle du nord (EXPOIN) de 1992. Depuis 1993, elle dispose d'un document programme qui rivalise avec celui du gouvernement régional. Cela, bien sûr, met au grand jour le désaccord de l'association par rapport aux objectifs que ce gouvernement a retenus pour préparer l'avenir de la Région, mais cette prise de position révèle surtout que ce groupe corporatiste considère la riposte sur le terrain du régionalisme porteuse. Cela signifie que la défense de ses intérêts économiques passe par la construction d'un discours politique. A qui s'adresse-t-il ? Est-il vraiment conçu en fonction du développement de la Région ? La comparaison rapide des stratégies publiques et privées de développement de la Région d'Antofagasta, telle qu'elle ressort du tableau ci-dessous, fait apparaître d'une part le pragmatisme des industriels qui veut s'opposer à un idéal participatif moins rentable : mieux vaut tirer tout ce qu'il est possible de l'économie minière avant de penser à se diversifier... Il dénote aussi une vision ouvertement élitiste de la Région, au sein de laquelle tous ne sont pas dotés de la même capacité productive : il faut donc laisser à ceux qui en ont la force le pouvoir de la développer, et leur reconnaître ce privilège.

**Tableau n° 43 : Les deux stratégies de développement de la Région d'Antofagasta**

<b>Stratégie de développement</b>	<b>Gouvernement régional</b>	<b>Projet A.I.A.</b>
<b>Base de la construction régionale</b>	Participation multi-sectorielle	Production minière (comme tremplin à diversification économique)
<b>Moyens</b>	Développement des services	Transfert technologique et sous-traitance aux grandes entreprises
<b>Acteurs principaux</b>	Tâche de tous	Tâche de ceux qui ont les capacités de propulser le développement

Selon F. Rivas, Secrétaire de l'A.I.A., *El desarrollo regional, EXPONOR*, 29/11/1996

L'engagement de l'AIA dans le combat va cependant au delà de cette vision corporatiste : l'association a été le partenaire de l'organisation des onzièmes Journées de la Régionalisation organisées par CORCHILE, la Fédération des corporations de développement régional, à Antofagasta en septembre 1994. Même si, à plus long terme, les idéaux de ces deux visions, celles du gouvernement et celle des entrepreneurs, sont destinés à se croiser, à une étape de diversification réussie, dans un premier temps, les visions de l'Association des industriels et celle du gouvernement régional s'avèrent plutôt opposées dans leurs attendus, mais aussi dans le domaine de compétence qu'elles s'autorisent. Le projet public est *a priori* destiné à contribuer à transformer le cadre administratif régional en réalité sociale ; à l'origine, le projet privé devait, quant à lui, s'appeler « *Antofagasta, capitale minière du Chili* », raconte le président de l'association, Ivan Simunovic (*Paralelo 23*, décembre 1994). Quand les membres de l'AIA ont pris conscience du fait qu'un tel intitulé lésait par trop Calama, Tocopilla ou Taltal (ou plutôt les entrepreneurs de Calama, Tocopilla ou Taltal avec lesquels les premiers pouvaient faire affaire), ils l'ont élargi.

L'appréciation d'un chef d'entreprise d'Antofagasta sur ce projet permet d'élargir le débat au delà de cette confrontation. Juan Carlos Salas est gérant de Steel S.A., une entreprise de sécurité créée par son frère dans les années 1980, et qui a cru à partir d'un contrat avec *La Escondida* en 1988 ; il vit à Antofagasta depuis l'âge de treize ans, sa mère en est originaire, et ses parents s'y sont mariés. Il revendique d'une part son attachement à la ville et avoue l'espoir qu'il met dans les projets de développement régional, sa préférence allant vers celui de l'AIA : « *je me suis toujours senti lié à cette ville, toute ma vie. Tout ce que je souhaite, c'est qu'on parle bien d'elle (...). Ce qui m'intéresse c'est qu'elle s'améliore, et comment nous pouvons faire quelque chose pour cela (...). Il faudrait changer la mentalité de l'Antofagastin, surtout celle de l'entrepreneur. Et pas seulement cela, nous devons croire en nous-mêmes (...). Et dans ce sens, l'A.I.A fait un travail très important, elle se bat pour que les gens s'identifient, en cherchant quelque chose qui nous unisse. La Région des mines ? Magnifique, cela aurait pu être autre chose, mais si cela contribue à nous enraceriner, fantastique.* » (Entretien *Paralelo 23*, mars-avril 1995 : 8-9).

Ce témoignage suggère que la conscience régionaliste est loin d'être acquise chez tous les entrepreneurs. Une analyse de l'évolution du contenu des éditoriaux du quotidien *El Mercurio de Antofagasta* (J.A. Gonzalez P. / R. Varas, 1995) montre que le discours fondé sur l'idée du rôle moteur du secteur productif est relativement récent. L'étude porte sur les années 1987, 1990 et 1993, et révèle que ce n'est guère qu'à partir de 1993 que les entrepreneurs se voient portés au devant de la scène médiatique. Jusqu'en 1989 en effet, les éditoriaux avaient coutume d'insister sur la richesse des ressources naturelles de la Région opposée au problème de l'approvisionnement en eau. L'idée du développement d'une identité régionale ne surgit qu'avec le retour de la démocratie, puis elle s'est concentrée sur la participation privilégiée du secteur privé à la construction régionale. On peut se demander si ce rôle n'est pas plus ancien que les discours ne veulent le laisser apparaître. Pour y répondre, il faut se pencher sur les pratiques territoriales des entrepreneurs, et tâcher de saisir leurs évolutions.

### **10.B.b- Réseaux stratégiques et parcours géographiques des élites régionales**

Les pratiques territoriales des entrepreneurs sont de deux ordres, à la fois publiques et privées, avec des interférences possibles entre les deux sphères, dans le domaine de la mobilité par exemple. Les personnes qui travaillent comme cadres ou en tant qu'indépendantes sont par exemple souvent amenées à se déplacer localement, pour des motifs professionnels, et donc à connaître personnellement l'espace régional. Elles peuvent ainsi éventuellement y revenir avec plus de facilité dans le cadre de loisirs, d'autant qu'elles disposent de véhicules en bon état de marche, leur permettant de couvrir sans souci la ou les centaines de kilomètres qu'il leur faudra parcourir au minimum, entre quelques localités. Les couches plus populaires de la population ont souvent une voiture, qu'elles préfèrent toutefois ménager... Et nombreux sont ceux qui sortent rarement de leur environnement quotidien, et vivant sur la côte, ne connaissent pas l'hinterland immédiat de leur ville.

Il est difficile de tenir un discours généralisant sur les « entrepreneurs » dans la mesure où cette catégorie recouvre de fait des professions très différentes, commerciales ou industrielles dont les besoins territoriaux ne s'organisent pas de la même façon. Les membres des professions libérales disposent à la fois d'une grande liberté de mouvements, et sont liés par leur clientèle. Les avocats que nous avons rencontrés sont très critiques envers le processus de *régionalisation*, mais c'est pour réclamer sa poursuite rapide : « *l'Etat est un obstacle à vaincre tous les jours* » déclare M. Barrera (Iquique, entretien du 2/12/1996) à qui veut bien l'entendre, prônant la recherche d'une autonomie régionale. Souvent, ils ont joué un rôle sous le gouvernement militaire, et participent de façon plus ou moins directe à la vie politique locale. L'attitude des grands commerçants est assez distincte, et dépend certes de l'ampleur de leur entreprise, mais aussi de choix territoriaux. M.A. Blavia, directeur de la Chambre de commerce d'Iquique, et PDG de plusieurs entreprises d'import-export, a fait venir sa famille un temps dans le nord ; mais il est très souvent absent pour affaires, et ses enfants étudient à l'étranger. Dans ces conditions, sa femme a préféré retourner vivre dans la zone centrale et elle a choisi Viña del Mar. Au contraire S. Vichindas, issue d'une grande famille de commerçants indiens, dirige une entreprise importante de la ZOFRI. Elle très heureuse de vivre à Iquique, dans son appartement de front de mer ; après la vie à Panama, elle apprécie, pour elle et pour son fils, cette vie provinciale.

Le sort des industriels est assez distinct, malgré la possibilité de décentraliser leur production, autour de Santiago par exemple. Quand C. Garay raconte le succès de son entreprise (entretien du 27/11/1995), il rappelle que ses concurrents directs ont, eux, leurs usines dans le centre, ce qui les rend moins « flexibles » vis-à-vis des exigences du donneur d'ordre. La stabilité des installations industrielles explique le fait que les dirigeants des entreprises les plus anciennes se connaissent depuis longtemps. Ces années passées à se côtoyer ne signifient pas que des réseaux existent en tant que tels, comme l'a montré J.-Y. Deler (1997). Cette forme d'associativité est assez complexe, et on peut se demander dans quelle mesure elle représente réellement de « *nouvelles médiations socio-économiques* » ou seulement une « *forme modernisée du corporatisme ?* » (C. Paix / H. Rivière d'Arc, 1997 : 28). L'existence de tels réseaux semble en train de se produire dans le *Norte Grande*, mais toujours au sein de la filière de la sous-traitance des produits de la mine. Elle découle de l'ouverture des cercles de

notabilité urbains traditionnels, comme on l'a vu lors des rencontres entre industriels d'Antofagasta, de Copiapó et d'Iquique, mais surtout de la dynamique d'innovation lancée par l'arrivée des nombreuses grandes mines étrangères. L'échelle de ces réseaux est-elle de l'ordre de la ville, de la région, voire de l'international ?

C'est dans la mesure où la mise en relation des élites combine différents lieux que l'on peut avancer que les réseaux contribuent à faire la région. Or le processus de régionalisation semble avoir joué un rôle important à ce titre, ne serait-ce qu'au sein de la Région de Tarapacá à la bipolarité exemplaire. Le siège de l'administration régionale se trouve à Iquique, mais elle dispose également d'un immeuble sur la place centrale d'Arica, et les conseils hebdomadaires ont lieu dans chacune des deux villes à tour de rôle. Les conseillers se déplacent donc, et densifient leur tissu relationnel dans les deux villes. Il est jusqu'à l'Intendant actuel qui travaille plus à Iquique qu'à Arica, mais qui est sans cesse en déplacements, car sa famille réside à Arica.

Des initiatives collectives contribuent également à développer ces réseaux, qu'ils s'agissent de manifestations de promotion industrielle locales, comme l'EXPONOR, ou des nombreuses rencontres qui ont lieu dans le cadre du processus d'intégration internationale (comités de frontières, foires commerciales, visites protocolaires et promotionnelles). A ce titre, il nous semble que le phénomène de consolidation d'une « ZICOSUR » soutient de façon importante la construction des régions chiliennes. Certaines manifestations sont très marquantes, comme l'organisation d'un voyage de cinquante personnes de la première Région en Israël, pour découvrir le fonctionnement d'une autre société du désert, sur des bases plus durables que l'économie minière, et ont permis aux participants d'acquérir, ensemble, une vision plus large de l'avenir de leur Région.

Il ne faut pas perdre de vue qu'un réseau naît pour répondre à des besoins déterminés, en l'occurrence le désir de « *développer les échanges pour échapper à la fatalité de la dépendance* » en se posant en interface entre le système productif localisé et les ensembles globalisés (C. Paix / H. Rivière d'Arc, 1997 : 28). Dans cette étude menée de part et d'autre du Pacifique, C. Paix et H. Rivière d'Arc montrent toutefois, que la formation d'un réseau nécessite un temps de mise place qui, dans la zone des *maquiladoras* mexicaines, a duré près de vingt ans. C'est repenser le problème des temporalités de la construction des Régions chiliennes, entre des stimulations économiques rapides et des processus territoriaux différenciés selon les acteurs. Le constat de l'émergence d'un réseau d'entrepreneurs locaux ne permet qu'en partie d'avancer dans la compréhension des « régions néolibérales », car la structuration d'un réseau correspond à celle d'un type de pouvoir (C. Raffestin, 1980) qui divise le corps social.

*« Domination et marginalisation entraînent presque toujours un processus social sur le mode eux / nous. Le « nous » mendocino, c'est celui des pionniers et des travailleurs qui luttent contre le désert, qui créent des oasis, produisent des richesses à partir de l'activité et de l'ingéniosité humaine. Les entrepreneurs sont les héritiers de ceux qui ont fait le territoire, des pionniers, des immigrants qui ont domestiqué la nature. Ils se présentent comme des entrepreneurs weberiens qui assument le risque et l'innovation, qui domptent la nature et vainquent la distance. »* (M.-F Prévôt Schapira in J. Bunel et al., 1994). Comment aller au delà de ce « nous » ? A Mendoza, les

entrepreneurs se sentent dépositaires de la mémoire et du passé et revendiquent souvent leur identité provinciale sur le mode de la résistance à la capitale et aux grands groupes économiques. Dans le *Norte Grande*, cette dernière revendication s'affranchit du lien historique. C'est sans doute en ce sens qu'on peut y voir une brèche permettant que la démocratisation accompagne l'institutionnalisation de la construction régionale.

La part des entrepreneurs dans la construction régionale est clairement performative. Elle est issue de leur maîtrise des moyens d'expression à l'échelon local, voire national, et de leur pratique plus aisée, mieux contrôlée de l'espace considéré. Dans ces conditions, « *je ne vois pas comment, en définitive, la structure de la régionalisation chilienne serait clairement favorable à l'établissement d'une démocratie participative. Je crains que les conseillers régionaux se transforment en « notables » de la région et que le peuple reste en dehors, un simple spectateur en quelque sorte* » se demandait un dirigeant syndical en 1993 (H. Pozo, 1993 : 162). La présence reconnue de notables au sein des Régions chiliennes, que ce dernier présente comme acquise, témoigne en soi d'avancées régionalistes et du succès relatif de la mobilisation des décideurs au sein du maillage administratif issu de la réforme de 1975. Serait-ce la seule identification tangible qu'aient provoqué les Régions ? Existents-ils des signes, des référents identitaires susceptibles d'être reconnus par le plus grand nombre ? Ces entités socio-spatiales en cours de reconfiguration peuvent-elles contenir les germes d'un fonctionnement démocratique ?

### **10.C- Les nouvelles images de l'espace régional : dépasser une identité fondée sur la récupération du passé**

La confrontation du problème de l'identité régionale et de celui de la fluidité des territoires induite par la globalisation pose le problème de la part de la mémoire dans la constitution des groupes sociaux. Nous avons vu comment la communauté se structure autour d'une revendication collective diffuse, car il s'agit de se battre à la fois contre l'hostilité du milieu aride, le manque de prise en considération par le centre et la fuite, ces combats ayant pris le relais des conflits sociaux qui ont marqué le nord du Chili au tournant de ce siècle. Cette revendication fédère des aspirations distinctes, qui ne peuvent pas toutes s'exprimer avec la même force, du fait des rapports d'inégalité entre les acteurs qui les portent. Les Régions chiliennes semblent présenter des processus de recomposition identitaire fondés sur le partage des objectifs plus que sur celui des héritages. Cela signifie-t-il qu'elles puissent s'affranchir du passé ? Certainement pas, mais le problème est d'arriver à déterminer quelle histoire peut fonder la cohésion d'un groupe d'immigrants d'origines diverses : s'il n'existe pas de mémoire universelle, comme le montrait M. Halbwachs (1950 : 75), et si le travail de mémoire est une œuvre collective, il s'inscrit en revanche dans un espace au sein duquel le groupe vit ses relations, avec lequel il a créé des liens. On peut donc se demander à partir de quel moment l'expérience du lieu suffit à créer l'identité par rapport au territoire, mais aussi dans quelle mesure les nouveaux référents identitaires ne s'affranchissent pas de la matérialité spatiale.

La dialectique entre soi et l'autre qui fonde le processus d'identification est d'autant plus sensible que l'on est face à une situation de mobilité spatiale, et que la référence au groupe constituant est toujours en cours d'évolution. Le *Norte Grande* est, depuis son origine, un espace de flux. Le contexte de la mondialisation rend plus

complexe encore cette approche en élargissant potentiellement l'horizon de définition de cet « autre » qui sert de point de comparaison : le *Nortino* contemporain se définit-il par rapport au *Pampino*, son prédécesseur, immigrant du cycle des nitrates, par rapport à la région du Chili dont il est originaire, ou bien en fonction des modèles sociaux véhiculés par le contact avec les étrangers dans un monde ouvert ? Quel rapport peut-il avoir vis-à-vis de l'histoire locale qu'il n'a pas vécue ? On peut toujours affirmer que : « *l'identité régionale est l'image spécifique (assortie de normes, de modèles, de représentations, de valeurs, etc.) que les acteurs d'une région se sont forgée d'eux-mêmes ... mais autant déterminée de l'extérieur qu'élaborée intérieurement* » (M. Bassand, 1981<sup>178</sup>). Dans le cadre de cette globalisation si souvent accusée d'aplanir les singularités identitaires, peut-on voir se définir une identité de type territorial ? L'étude comparée du sort de deux Régions soumises à des stimulations économiques semblables peut aider à le comprendre. Pour ce faire, cette analyse repose en partie sur la décomposition du corps social en fonction de stratégies d'acteurs, malgré la difficulté, que nous avons soulignée d'entrée, à manier la notion d'« acteur ». Si cette dernière ne permet pas de définir réellement ce qui fonde la capacité d'action, elle sert à opérer des différenciations dans le champ social, préalable à une approche plus « politique », au sens de la gestion de la cité.

Dans le cas chilien, il semble que les « Régions » offrent un cadre à la collectivité pour la constitution d'une identité commune : il s'agit de voir dans quelle mesure le groupe régional peut charger la Région de ses aspirations, en l'insérant parmi ses référents traditionnels. Dans la situation d'éclatement social décrite plus haut, cette démarche peut-elle avoir un sens ? La Région telle que nous l'avons vue fonctionner constitue-t-elle réellement un territoire de convergence, ou ne serait-elle issue que de la superposition de territorialités disparates ? Si elle s'appuie sur le passé, la mémoire est une fonction sociale du présent. Cette analyse de l'identité des régions néolibérales est complexe du fait de la difficulté qu'il peut y avoir à cerner des processus en cours qui, de plus, fonctionnent selon des paradigmes temporels distincts, l'immédiateté de la stimulation économique s'opposant au besoin de maturation du travail de mémoire. Elle ne doit sa pertinence qu'au fait que les Régions chiliennes entrent en ce moment dans une deuxième étape, celle de la consolidation que leur assure leur existence depuis une génération. Cette évolution est d'autant plus intéressante qu'elle s'est produite avec la transition démocratique initiée au Chili en 1990 : celle-ci aurait en quelque sorte permis de couler le moule, et d'explicitier des constructions identitaires en cours. C'est au sens propre qu'on peut comprendre ce processus d'*expression* sociale, puisque la dictature avait clos les possibilités de prise de parole. Cela ne fait que huit ans aujourd'hui, que les Chiliens peuvent réellement travailler pour donner de leurs Régions une autre image que les numéros romains qui les désignent.

Nous chercherons donc à mettre à jour ce qui, dans la réalité des Régions chiliennes contemporaines, permet de fonder un processus identitaire sur la base d'un réel travail de mémoire collectif. Il s'agit donc de décrypter les images nouvelles que ces Régions veulent donner d'elles-mêmes, aussi bien sur le plan interne qu'externe, et qui ont tendance à présenter culture et identité comme des facteurs de compétitivité régionale. On peut ensuite les confronter aux aspirations politiques de leurs habitants, en

---

<sup>178</sup> Cité par H. Nonn, 1984 : 62.

cherchant à les étudier à différentes échelles pour mieux faire apparaître le rôle éventuel de la Région.

### **10.C.a- L'effort conjoint de construction d'une nouvelle image régionale : l'identité instrumentalisée d'une « région gagnante »**

Quand le passé régional n'est pas celui de tous les habitants contemporains regroupés sur ce territoire, comment se construit le ferment d'une identité collective ? Cette question pose problème dans le *Norte Grande* dans la mesure où l'héritage historique du cycle des nitrates était déjà celui d'une région de migrations. Mais il avait, du fait de son contenu politique, une teneur universelle, tout à fait applicable dans l'absolu à la mentalité de lutte face à un milieu hostile repérée plus haut. Les années de dictature ont cependant aplani ce legs idéologique, réduit aujourd'hui en grande partie à une réalité folklorisée. L'esprit de *lutte* a été remplacé par celui de *conquête*, de teneur plus libérale, mais aussi plus individualiste. Dans le même temps, l'ouverture de l'économie a aussi contribué à transformer le *Norte Grande*, et nous avons vu combien son apparence spatiale a changé, du point de vue de sa mise en réseaux ou de l'évolution de ses paysages urbains. C'est l'ensemble de ces évolutions qui a fait évoluer la perception de cet espace, de celle d'une zone « marginale » (un terme qui revient dans plusieurs études du *Norte Grande* datant du tournant des années 1970) vers celle d'une région « gagnante ».

Cette image est relativement claire d'un point de vue extérieur, aussi bien dans le grand public que dans les stratégies commerciales. Par exemple, quand l'hebdomadaire de large diffusion *¿Que Pasa ?* publie un dossier sur « *Le futur visage du Chili* » (5/7/97), l'image d'appel est celle d'une route flambant neuf qui traverse le désert. Malgré la présence de quelques nuages photogéniques, on reconnaît sans aucun doute les nouveaux axes du nord. Parmi les dix projets d'avenir analysés dans cet article, quatre sont localisés entièrement ou en grande partie dans le nord : les nouveaux gazoducs, l'ouverture de nouvelles routes, le méga-port de Mejillones, et la mine de Doña Inés de Collahuasi surnommée pour l'occasion « Dame Investissement » (*Doña Inversión*). Nombreux sont les articles dans la presse nationale qui mettent en avant la croissance spectaculaire du *Norte Grande* (voir figure n°47). Autre illustration de ce phénomène, le choix d'une entreprise d'Etat, le journal *La Nación*, de mener son projet pilote de quotidien « régional », *El Nortino* (créé en octobre 1991), à Iquique. Cette décision repose sur l'analyse d'une expérience *régionale* perçue comme la plus réussie du pays. Selon son directeur, ce qui a déterminé ce choix, c'est « *la bonne santé économique de la région, d'Iquique grâce à la ZOFRI ; c'est un pôle de développement économique, donc une région susceptible d'offrir les conditions de rentabilité d'un journal (c'est-à-dire de la publicité et des lecteurs).* » (R. Berrios G., entretien du 2/07/1997). Les faits n'ont pas démenti ces pronostics, puisque, si le journal n'est pas encore bénéficiaire, ses résultats sont bien meilleurs que ceux du quotidien national *La Nación*.

Sur place, l'ardeur des rayons du soleil n'a pas varié, mais la population est consciente d'être passée d'un environnement où les communications étaient difficiles, les denrées alimentaires peu diversifiées (le lait frais était quasi introuvable sauf à Arica où on avait « importé » des vaches), à une zone parfaitement intégrée aux

Figure n° 47 :

« La deuxième Région donnera l'impulsion  
à la croissance du produit national »

EL PROXIMO AÑO:

# Segunda Región Impulsará El Crecimiento del Producto

- Estudio de Gemines indica que la XII Región enfrenta la situación económica más negativa, con una caída del PIB de 1,4 % en 1996 y un leve aumento proyectado de 0,6 % en 1997.

En 1997, el crecimiento de la economía nacional seguirá siendo impulsado por las regiones Segunda, Cuarta y Metropolitana, que han logrado importantes niveles de especialización productiva. A estas tres, que tradicionalmente se han destacado en esta materia, se sumará la Octava Región, afectada positivamente por las mejores expectativas de la agricultura, la industria y la entrada en operaciones de la central hidroeléctrica Pangué.

Según el estudio de Gemines "Proyecciones de Actividad Regional", el próximo año Antofagasta alcanzará una expansión de su Producto Interno Bruto (PIB) de 8,1 %, convirtiéndose en la zona geográfica de Chile con mayor dinamismo.

A nivel nacional, el próximo año la consultora prevé un crecimiento de 5,4 %, la misma tasa que se espera para la economía de la Región Metropolitana.

La variación que se espera para el próximo año, que está por bajo el promedio de los últimos diez años, refleja la moderación general de la actividad productiva doméstica a raíz de la política monetaria contractiva y del shock negativo de los términos de intercambio.

Sin embargo, sectores como la minería no basan su comportamiento en ninguno de estos dos factores, sino más bien en la pue-

ta en marcha de proyectos de inversión que tienen un período largo de maduración.

En este caso, la alta tasa de crecimiento del año 1996 está relacionada con la entrada en operaciones de importantes proyectos cupríferos que llevaron a significativos incrementos en la producción, a pesar de la caída en el precio del metal rojo.

## MAGALLANES

Para 1996, el estudio de Gemines proyecta un crecimiento del Producto Interno Bruto de 6,8 %, que se sustenta en el dinamismo de la minería y de los sectores no transables de la economía, amortiguado por el débil desempeño de la agricultura, economía, pesca e industria.

Con respecto a las regiones, se observan importantes discrepancias entre sus niveles de actividad, las que provienen básicamente de las distintas especializaciones productivas y, en menor medida, de las políticas y programas económicos específicos aplicados en cada una de ellas.

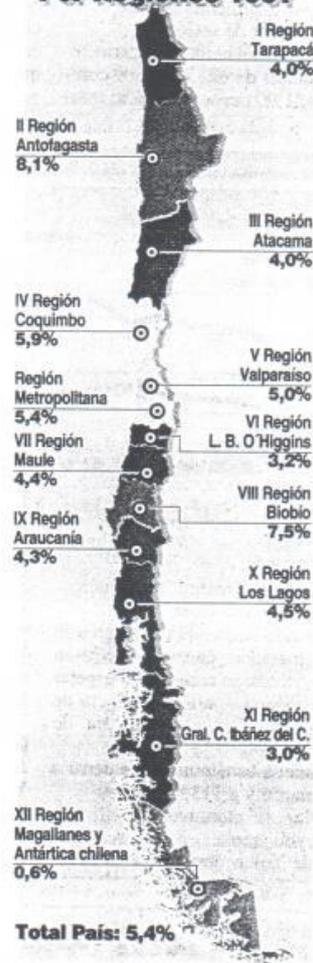
Es así como, según una estimación realizada por Gemines en noviembre de este año, para la presente temporada se espera que la expansión del PIB sea liderada por las regiones Segunda, Tercera y Metropolitana.

Las dos primeras ostentarán un incremento en la producción de 10,7 % y 10,1 %, respectivamente. El Gran Santiago, en tanto, registrará una variación positiva de 7,3 %.

Es importante destacar que en 1996 la única región que muestra un decrecimiento en su producción es Magallanes, con una caída del PIB de 1,4 %.

La situación para esta zona geográfica no es del todo positiva para el año siguiente, ya que se estima que en 1997 su economía sólo se incrementará en 0,6 %, valor que se ubicará muy por debajo del promedio nacional.

## Estimación de Crecimiento del PIB Por Regiones 1997



FUENTE: Gemines.

Source : *El Mercurio*, 16/12/96

circuits de consommation modernes, et qui plus est dans le cas d'Iquique, une région où on vient pour faire son « shopping » (A.-L. Amilhat Szary / J.-Y. Deler, 1997). Malgré les différences sociales, il est impressionnant de voir combien, à l'échelle régionale comme au niveau national, les Chiliens portent un regard positif sur cette extension du champ commercial, quand bien même leurs ressources ne leur en permettent pas l'accès véritable. Le problème est de savoir si un projet politique peut naître dans un tel contexte.

Dans l'état actuel des choses, l'idée d'une construction sociale des Régions héritées du gouvernement militaire est très consensuelle, puisque même les forces armées ont admis l'importance de l'« *identité culturelle régionale* », définie comme « *l'élément central qui permet de consolider pleinement la région et de surmonter ses frontières intérieures. Cela ne signifie pas une identité pour se protéger de l'étranger. Les réponses unidimensionnelles mettent fin à la culture et à la tradition, puisqu'elles ne sont pas capables d'absorber d'autres cultures. C'est pourquoi dans la région il faut fortifier les visions plurielles et vivre avec. Cela ne signifie pas que les degrés d'homogénéisation du pays soient affectés de façon remarquable, cela veut dire penser globalement pour agir localement* » (Ejercito de Chile, 1995 : 16). En cherchant les signes de son existence ou de son émergence, on butte toutefois sur l'élargissement des discours autour ce thème, qui conduit à sa dilution. L'identité régionale dont il est question semble n'exister que pour pouvoir être instrumentalisée, tour à tour pour gérer le maintien de l'ordre ou promouvoir et vendre.

Dans ce cadre, l'identité acquiert un statut marchand, et on peut dire que tous les efforts liés à un projet de construction de l'identité dans le *Norte Grande* participent de l'insertion du territoire dans le domaine de la valeur, au même titre que sa mise en concession ou la vente de ses ressources en eau. Pour les « entrepreneurs » locaux, entendus comme l'ensemble des décideurs économiques intervenant dans une zone donnée, « *l'identité régionale s'apprécie comme une attitude d'impulsion qui se traduit d'elle-même dans la plus grande croissance des investissements et dans le fait de retenir les excédents* » (F. Rivas, 29/11/1996, op.cit., nous soulignons). Tout le problème est donc de s'assurer de son existence, par des moyens souvent plus commerciaux que politiques : « *Même le meilleur produit a besoin de... marketing !* » (S. Boisier, 1991 : 181).

### **10.C.b- Les échelles de la construction identitaire**

La Région est une réalité administrative au Chili, et à ce titre elle constitue l'échelon de référence pour la prise en compte des phénomènes sociaux ou économiques aussi bien que pour tout ce qui concerne les fonctions de l'Etat déconcentré. Pourtant, les discours sur la Région parlent invariablement de la « *faire* », ou de la « *construire* ». Faire la Région, c'est d'abord la dire, mais c'est surtout avoir la capacité de susciter un système de relations qui soit porteur d'identité collective. On avait beaucoup critiqué le caractère superficiel des anciennes provinces, entités administratives incapables de fédérer des territorialités propres. Dans le nord du pays du moins, les Régions ont repris les contours des provinces presque sans les modifier : en quoi les modalités d'existence de ces nouvelles unités territoriales auraient-elles modifié le rapport à l'espace administratif ? La simultanéité des processus de dérégulation économique et de régionalisation expliquerait l'accroissement de la participation. Celle-ci s'exprime

toutefois sous deux formes bien distinctes que l'on peut avoir tendance à assimiler du fait de leur coexistence : des structures participatives se sont développées d'une part pour pallier les carences de l'Etat néolibéral et, d'autre part, pour bénéficier de la marge de manoeuvre dévoilée par son retrait organisé du terrain économique. Une approche en termes d'échelles permet de mieux comprendre les stratégies d'intervention des nouveaux acteurs locaux, ceux qui sont issus de la création de Régions néolibérales. Elle dévoile de ce fait, les sens de l'identité socio-spatiale qu'ils prétendent construire.

#### α) Le marketing régional

Les stratégies de redécouverte de la vie politique adoptées dans les Régions chiliennes en 1990-91, du moins telles qu'elles nous sont apparues dans le *Norte Grande*, se voulaient éminemment participatives. En l'absence de démocratie locale directe, il fallait tout faire pour ouvrir la structure de gouvernement à la communauté. Parmi ces nouveaux acteurs, il faut envisager les gouvernements régionaux, du moins tels qu'ils fonctionnent depuis la transition démocratique. Que recouvre pour eux l'idée d'une Région - produit de consommation ? Les différents documents qu'ils ont édités révèlent à la fois des initiatives collectives enthousiastes et une maladresse naïve parce que sans rapport avec les moyens dont disposent ces institutions : « *ce que nous posons en tout premier lieu dans notre Stratégie régionale, c'est que le développement doit avoir un visage humain* » (Cesar Castillo L., Intendant de la II<sup>ème</sup> Région, *Paralelo 23*, décembre 1994).

Lors du changement de régime, pour rapprocher les entités administratives créées par les militaires des populations locales, les gouvernements régionaux ont tenté de susciter un débat communautaire jusqu'alors inédit à cet échelon territorial, afin de faire surgir un projet de la « polis ». De nombreuses réunions ont été organisées, pour donner la parole aux délégués des différentes associations sociales, locales, des partis ou des organismes professionnels. Il est difficile de dire exactement comment ont été choisis les intervenants des différents forums destinés à servir d'incubateurs de programmes de fonctionnement régional, afin de corroborer leur représentativité, et on a pu critiquer une structure se rapprochant du corporatisme en usage sous la dictature. Il nous semble que le problème se trouve moins dans la composition de ces comités que dans leur production. Sur la base de contenu de ces discussions, chaque Région a produit un document programme appelé « Stratégie de développement régional ». Nous n'y avons fait que des références éparses, car ces documents présentent l'inconvénient de se ressembler énormément d'une Région à l'autre, et dans la forme et dans le contenu. Il s'agit le plus souvent d'une liste de desiderata qui ne prennent pas en compte les moyens disponibles pour parvenir aux objectifs fixés. Les ressemblances des projets traduisent-elles l'absence d'identité propre des Régions ?

Cette expérience a pris un tour intéressant dans la deuxième Région : une fois parus les « *Onze projets pour le développement* » qui constituaient une première version de la *Stratégie*, l'idée d'un douzième projet fut immédiatement lancée, tant il apparut que toutes les résolutions adoptées demeureraient vaines en l'absence de ce ciment que constitue l'identité régionale. Une série de rencontres furent donc organisées par le gouvernement régional pour tenter de définir, sinon l'identité de la Région, du moins son canevas. La réunion de clôture de cette session de travail eut symboliquement lieu à Calama (le 25/9/93), c'est-à-dire hors de la capitale régionale, et près du salar

d'Atacama, berceau de la civilisation atacaménienne. En guise de bilan, il y fut procédé à une analyse de l'environnement régional, composé du « *désert, notre ami de toujours* » (sic.), de la mer, de la Cordillère et du passé archéologique et ethnologique, perçu comme une donnée en péril à préserver (Gobierno Regional, II Región, 1994c). « *Habiter la II<sup>ème</sup> Région ne signifie pas seulement y être* » concluait-on, préconisant d'« internaliser » cette condition, le seul moyen pour y parvenir était d'œuvrer à « *améliorer le cadre de vie, pour stimuler l'enracinement et l'identification* ».

A l'issue de ce diagnostic, et avant de lancer un programme à long terme, des premières résolutions furent prises, qui se limitèrent malheureusement, une fois encore, au champ rhétorique. Il fut décidé de lancer une campagne de promotion de la Région destinée à susciter chez ses habitants une prise de conscience collective. En termes de marketing, elle se traduisit par le choix d'un symbole et d'un slogan (voir figure n°48). Pour le premier, il fut décidé de retenir la « *gondola* », ce mini-bus dégingué qui avait longtemps constitué le principal moyen de transport dans la *Pampa*. Dans les termes de l'Intendant de l'époque, Blas Espinoza, il devait fonctionner comme un « *symbole communautaire, qui représente un chemin et un destin communs* », dont les couleurs devaient être celles de la vie, de l'optimisme retrouvé et d'un « *nouvel esprit* ». La devise régionale qui l'accompagnait était « *Mets-toi en seconde ! accroche-toi à ta Région* », jouant sur les sens du verbe « *enganchar* » qui signifie à la fois « s'accrocher à », et « changer de vitesse » lorsqu'on conduit ; il rappelait aussi le passé douloureux de la Région, en la personne des « *enganchados* », ces paysans entraînés dans le cycle des nitrates sans espoir de retour par des rabatteurs (voir chapitre 4.B.a). A travers cette politique de communication, le gouvernement régional adhérait finalement à l'idée qu'« *investir dans l'identité était investir dans le futur de la région ; l'Identité doit être assumée comme une ressource de la Région* » (F. Cortez, in Gobierno Regional, II Región, 1994c).

L'étude comparée des deux premières Régions permet cependant de montrer deux progressions différentes de l'idée régionale : dans la Région d'Antofagasta, on a vu se développer un discours unitaire au sein duquel, les villes principales du moins, se reconnaissent en bonne partie. Il est sans doute appuyé par l'insertion de tous les pôles économiques régionaux dans la filière de l'exploitation du cuivre. Il en va différemment dans la Région de Tarapacá, du fait de la rivalité entre Arica et Iquique. Cette distinction transparaît dans les couvertures des deux *Stratégies de développement* (figures n°49 et 50). Celle de la Région d'Antofagasta proclame une volonté commune, celle d'avancer « *vers la Région que nous voulons / aimons* », l'identité collective recherchée étant exprimée par la force du *nous*. Dans le cas de la Région de Tarapacá, apparaissent trois photos sur fond de carte régionale, qui correspondent aux trois capitales provinciales. Putre n'y figure que pour servir de contrepoint à Arica (représentée par le *Morro* historique) et Iquique (la ZOFRI). Le rôle de ces images n'est pas tant celui du respect des provinces que le besoin de ne pas afficher de préséance officielle entre les villes, et l'ordre de présentation des photos est censé respecter celui fixé par la géographie (du nord au sud). Dans un autre document officiel de cette Région, ces trois images sont accompagnées d'une



**La stratégie de communication de la Région d'Antofagasta**

← Figure n°48 :

Couverture de la Stratégie de développement de la Région d'Antofagasta

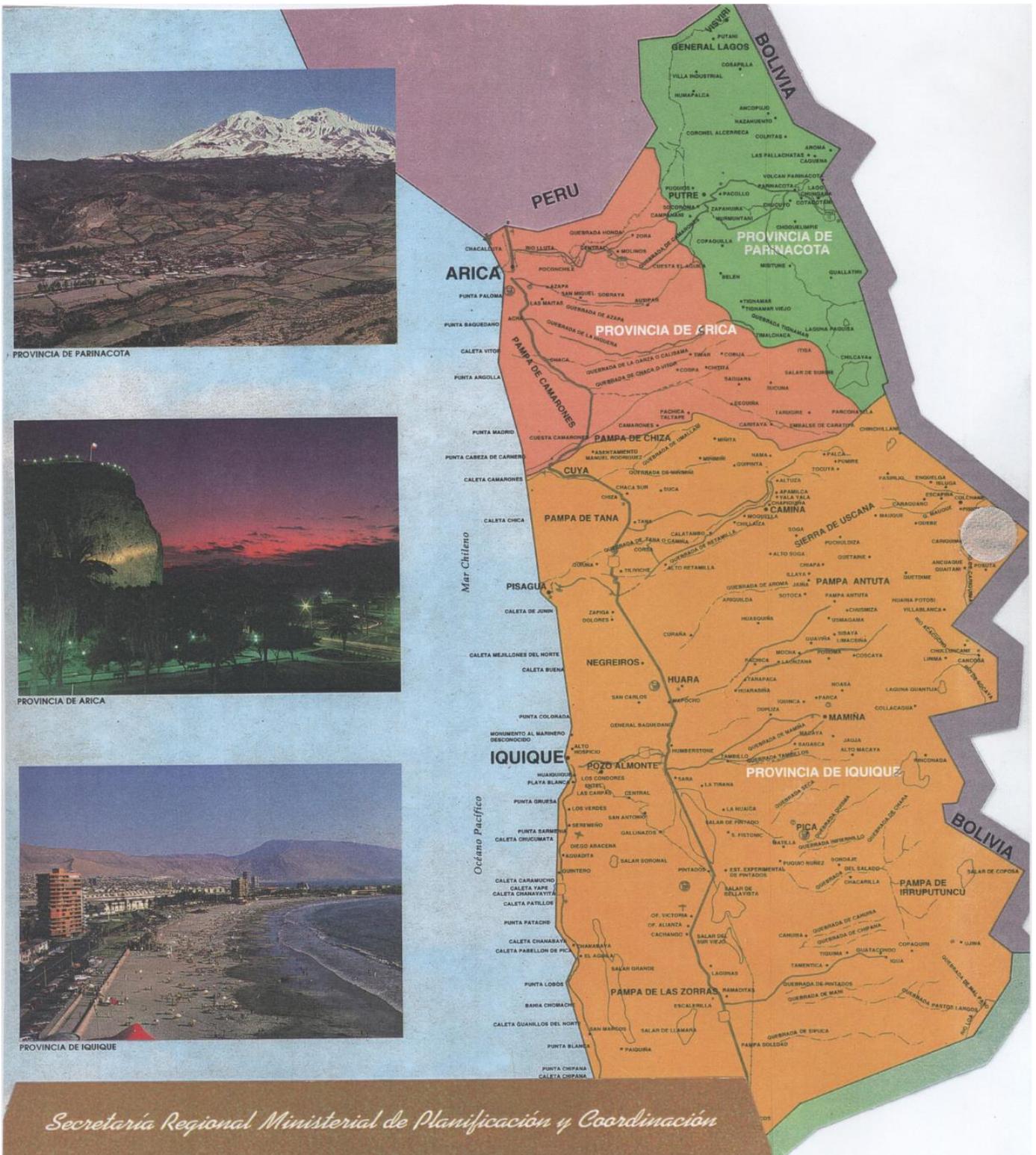
Figure n°49 : La stratégie de communication de la Région d'Antofagasta  
 ↓

Source : Gouvernement régional II Région, 19



Figure n°50 :

Couverture de la Stratégie régionale de la Région de Tarapacá



Source : Gouvernement régional I Région, 1995

photo de cathodes de cuivre, soulignant le fait que l'arrivée de méga-projets miniers est en train de bouleverser l'identité traditionnelle, ce qui semble perçu positivement par le gouvernement régional qui l'affiche.

La mise en place de ce type de campagnes de marketing fut -volontairement- l'action la plus voyante des gouvernements démocratiques, mais dans un premier temps seulement. Depuis le changement de gouvernement de 1994, la « gondola » a été remplacée dans le paysage publicitaire régional par la multiplication des panneaux indiquant les projets de développement en cours, au financement desquels le gouvernement régional participe. Cela incite à mesurer les critiques que l'on peut faire à ces administrations régionales. Dans le même sens, la nomination en 1994, à la tête de la Région d'Antofagasta, d'un homme qui avait été gouverneur de la province d'El Loa a souligné une volonté politique de tenir compte de l'ensemble de la communauté régionale... L'exécutif régional reste cependant limité par la définition restreinte de certaines de ses attributions et la faiblesse de son budget par rapport à celui des municipalités. Dans ces confins septentrionaux où la population est avant tout urbaine, la résistance des identités antérieures, est moins à chercher dans la mémoire des anciens maillages provinciaux qu'au sein des territorialités urbaines. Officiellement, les stratégies régionales donnent un grand rôle aux municipalités ; dans les faits, les conflits de pouvoir sont importants.

#### β) Le projet régional au péril des autonomies urbaines

La prégnance des identités urbaines transparaît dans la presse. En effet, les journaux disponibles dans les Régions ne sont homogénéisés à cette échelle. L'information disponible dans le *Norte Grande* est différente dans chacune des grandes villes qui le composent, où la presse locale se résume à l'existence d'un seul quotidien, présenté dans des versions adaptées de Punta Arenas à Arica (hormis l'expérience déjà signalée de décentralisation du quotidien *La Nación* à Iquique). Ces journaux font tous partie du puissant groupe de presse conservateur *El Mercurio* (un des piliers de la dictature), ce qui dénote par ailleurs une très faible indépendance de ce moyen local d'expression. Dans ce domaine, la régionalisation semble ne se faire que sous la contrainte : quand, pour des raisons économiques, *Telenorte* a dû fermer sa filiale d'Iquique en juillet 1997 et regrouper ses activités à Arica où la chaîne locale avait une meilleure audience, les autorités régionales ont affirmé que ce serait très bon pour l'intégration de la Région, et que cela ouvrirait l'horizon de la programmation, permettant aux habitants de toute la zone de mieux connaître ce qui se passait à côté... mais il ne s'agissait pas d'une décision véritablement positive ! (*La Estrella de Iquique*, 24/7/97).

Le manque de moyens d'expression de la Région au quotidien vient renforcer le sentiment de l'incomplétude de la vie régionale, qu'aucune initiative politique réelle ne semble pour l'instant en mesure de diminuer. Au-delà des rivalités qui peuvent exister entre les villes d'une même Région (dont la violence des matches de football entre les équipes d'Arica et d'Iquique est un témoin renouvelé) ce qui met en péril la construction régionale, c'est le développement, plus rapide à cette échelle, de véritables projets municipaux. Ceux-ci sont encore peu nombreux, du fait de l'absence d'une véritable tradition de débat politique local, l'autoritarisme de la dictature n'ayant souvent fait que prendre le relais de pratiques clientélistes. Mais les municipalités sont

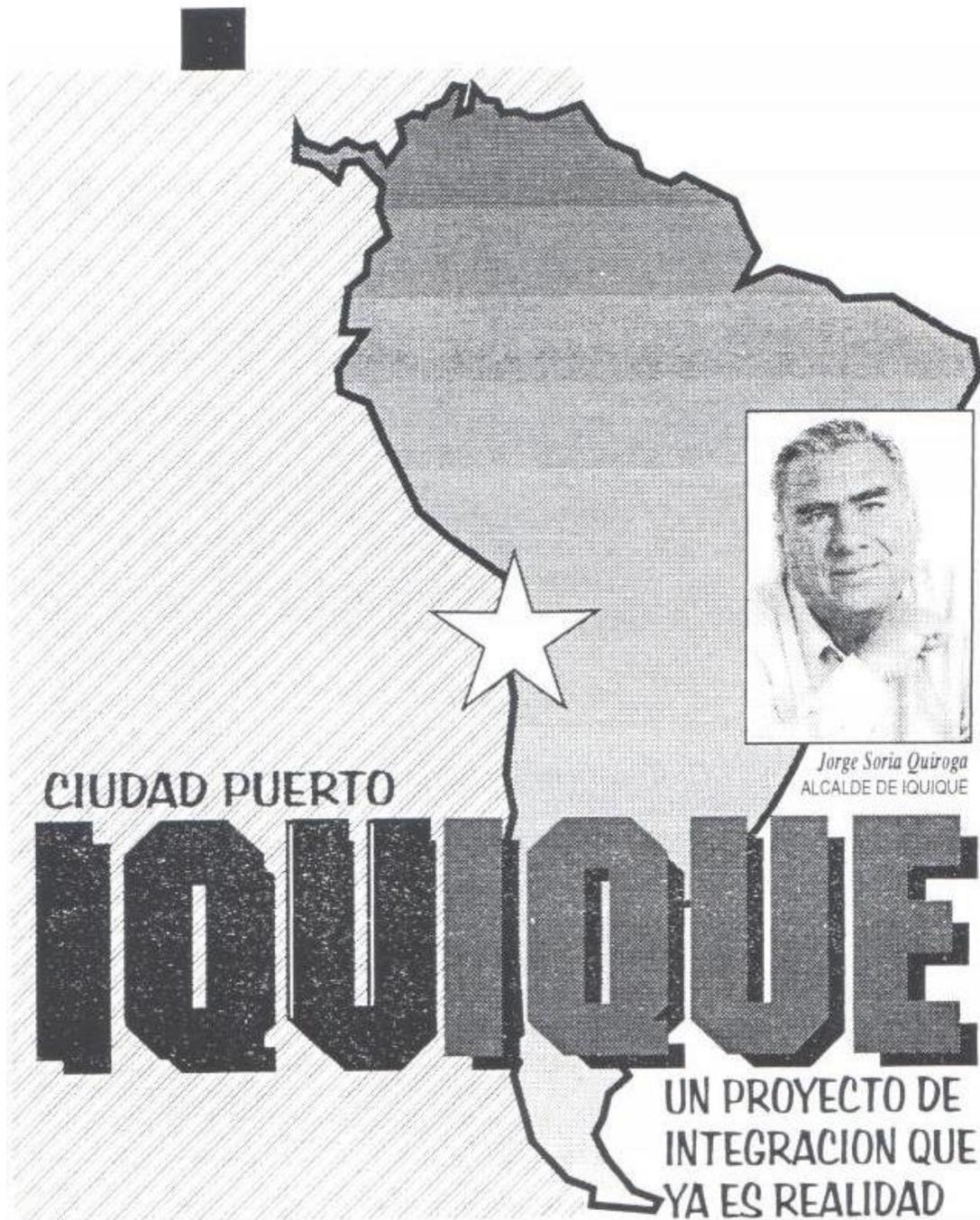
cependant potentiellement dotées d'un double pouvoir : elles sont d'ores et déjà soumises au vote populaire, à la différence des Régions ; et le champ de leurs attributions directes dans le domaine social est plus élargi (éducation et santé notamment). L'action du maire d'Iquique est à ce titre assez exemplaire de la force que peut prendre un projet de ville. On peut critiquer la propension de J. Soria à s'intéresser plus à l'international qu'aux problèmes locaux, et la personnalisation de son action. Sa photo accompagne bon nombre des documents produits par la municipalité d'Iquique (voir figure n° 51). Son investissement personnel a néanmoins suscité une vie locale importante, qui se traduit par la tenue de très nombreuses manifestations et festivals régionaux, nationaux et même internationaux dans sa ville.

Derrière les initiatives officielles, il faut souligner le rôle des nombreux comités et corporations de développement qui ont pris leur essor dans les années 1990. Une partie d'entre eux, nous l'avons vu (chapitre 5), a une vocation d'appui au développement régional, mais avec un ancrage urbain marqué. La *Corporation pour le développement* (CDP) à Antofagasta serait sans doute celle dont le champ de fonctionnement est le plus ouvert sur tout l'espace de la Région, à la différence de la *Corporation pour le développement et l'intégration du nord* (CORDENOR), fondée pour aider Arica et son hinterland, la province de Parinacota (voir chapitre 5.C.b). Aux côtés de ces premiers, un certain nombre d'autres organismes, qui se prétendent régionaux, défendent de fait les intérêts communs à des acteurs issus d'une même ville. A Iquique est né en novembre 1996 un *Comité permanent de travail pour le développement d'Iquique*, réunissant les membres des différentes chambres professionnelles et des institutions locales, pour tenter de réfléchir ensemble au futur de l'économie de la ville. Né pour faire face à la politique commerciale péruvienne qui remettait en cause les avantages de la ZOFRI (autour du problème des « centres d'exportation, de transformation, d'industrie, de commercialisation et de services », voir 8.C.b), ce groupe a fini par établir une stratégie d'action commune (intitulée *Iquique 2000*), adoptant une démarche proche de celle de l'Association des Industriels d'Antofagasta. Ces groupes se distinguent d'associations plus traditionnelles, comme le comité PROA (Pro-Antofagasta), qui réunit des notables locaux pour pallier l'action jugée insuffisante de la municipalité en contribuant à améliorer la qualité de vie à Antofagasta. C'est sous l'égide de ce dernier que la rénovation paysagère de la place centrale a été menée : la capitale minière dispose désormais d'une place agrémentée désormais de fontaines, symbole de puissance économique en plein désert. Ce n'est somme toute qu'à Arica que l'associativité de la population a pris un tour plus politique, en portant la revendication locale face à la Nation, ce qui déboucha sur le vote de la Loi Arica. Tout en illustrant la forte capacité de mobilisation collective des acteurs locaux, ces associations urbaines posent le problème de la continuité régionale.

Les projets municipaux sont en effet marqués par l'esprit d'ouverture qui prédomine au Chili : leurs objectifs s'étendent souvent hors du périmètre communal et visent l'intégration dans des réseaux plus vastes. Quand la croissance économique régionale concentre ses bénéfices dans quelques centres de services, chacune de ces villes moyennes du *Norte Grande* se prendrait volontiers pour une métropole ! Dans ce mouvement, les nouvelles territorialités urbaines se différencient des rapports de proximité traditionnels pour se rapprocher d'une forme d'association comparable à celle qui est promue par les gouvernements régionaux. L'échelle des regroupements

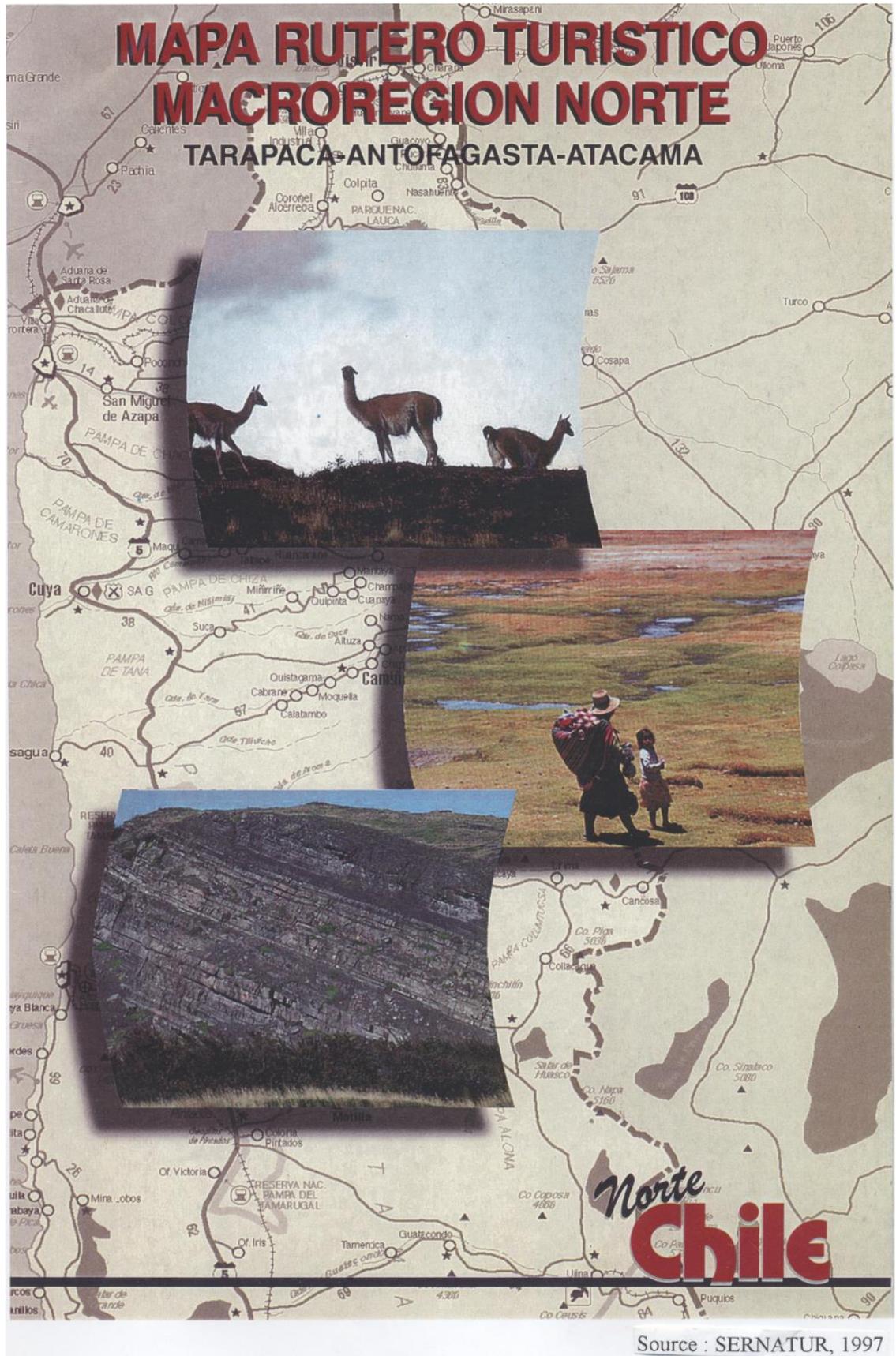
## La personnalisation du projet politique d'Iquique

Figure n°51 : Couverture d'un projet sur l'intégration régionale



Source : Municipalité d'Iquique, 1996

Figure n° 52 : Carte touristique de la macro-région Norte Grande



varierait en fonction de l'extension du réseau d'interlocuteurs intéressés par un problème donné, aussi bien à l'échelle des Régions, qu'à des échelons inférieurs ou supérieurs.

γ) De nouvelles raisons d'être du *Norte Grande* en tant que macro-région ?

La Région peut aussi être dépassée par des processus territoriaux englobants. Mais, à la différence du danger que peuvent faire peser sur sa cohésion des revendications d'autonomie urbaine, l'existence de processus d'intégration régionale à des échelons supérieurs à celui des entités administratives chiliennes vient en revanche confirmer les mécanismes décrits dans ce cadre. L'existence de macro-régions serait la preuve d'un fonctionnement connexe, nécessitant toutefois une base territoriale, et démontrerait par ricochet la pertinence de la *région* comme catégorie d'analyse socio-spatiale.

La remise à l'honneur du *Norte Grande*, en tant que regroupement régional est significative de cette évolution. Alors que, depuis les années 1970 ; il ne constituait qu'une entité vague dont le sens historique se perdait, il semble avoir retrouvé récemment une certaine pertinence. Constitué de deux Régions administratives, il est donc traversé en son milieu par une limite administrative régionale qui est de la même nature que celle qui le sépare du *Norte Chico* ; il continue toutefois d'exister à travers un certain nombre d'héritages culturels, comme nous l'avons montré. Mais un certain nombre des référents identitaires que nous y avons identifiés ne dépendent ni de l'histoire ni du champ administratif. Ils sont d'origine fonctionnelle, et sont liés au développement de méga-projets miniers qui touche une zone s'étendant de la latitude d'Iquique à celle de Copiapó (voir carte n°23 p.243) : on pourrait donc voir se dessiner un *Norte Grande* fonctionnel, élargi vers la troisième Région. Mais les mines n'ayant pas besoin de lien pour se développer, ce nord minier ne prend forme que de façon informelle, selon les contacts qui naissent entre les industriels locaux.

En revanche, dans les domaines commerciaux et touristiques, l'idée de construire une offre commune fait son chemin rapidement. L'ouverture des frontières internationales serait en train de modifier la perception du cadre administratif que constituent les limites régionales. Alors qu'il y a peu, il paraissait aux autorités si difficile d'en sortir, des coopérations inter-régionales voient le jour : le contrat-plan signé entre les deux premières Régions en 1995 les place dans une position très novatrice à l'échelle du Chili tout entier. « *Nous devons aller de l'avant, en présentant vis-à-vis de l'extérieur une offre qui nous présente explicitement en Norte Grande* », déclarait le chargé des relations extérieures du gouvernement régional de la première Région (R. Urrutia, entretien du 13/11/96). Dans cette perspective sont apparus ces dernières années quelques documents faisant état de ce changement progressif d'état d'esprit, telle cette carte de la « macro-région nord » (figure n°52) qui couvre de façon originale les *trois* premières Régions.

Ce type de regroupement est amené à supporter un processus d'intégration plus large, sur le plan international. Il n'a pas d'existence officielle, mais dispose de l'appui des structures institutionnelles locales décentralisées. Destiné à promouvoir le développement des échanges, il peut être amené à s'étendre du champ commercial à celui de la culture et de la formation, comme l'a montré S. Gonzalez (1994 : 108). Quel

que soit son domaine d'application, il fonctionne en effet de façon contractuelle, ce qui définissait, selon S. Boisier (1993b ; voir chapitre 2), les régions virtuelles.

Ni les objectifs internationaux, ni la forme associative de ces coopérations macro-régionales ne sont très éloignés des Régions chiliennes. On peut dans ce sens, et en l'absence de définition précise de leur fonctionnement, être tenté de les définir selon cette même virtualité. Mais quelles que soient les critiques que l'on porte à ces entités territoriales issues d'une réforme pensée par une dictature, leurs vingt-cinq années d'existence administrative, à la confluence de jeu de pouvoirs économiques et politiques, interdisent de nier leur réalité. Il n'en reste pas moins qu'en l'absence de véritable cohésion socio-spatiale, elles demeurent incomplètes. Les handicaps que nous avons décrits ne ferment pas leur avenir. Nous laisserons conclure un acteur du développement local, par des propos qui élargissent les perspectives de cette construction : *« La région doit se construire comme un tout social, et pour cela, elle doit surmonter la vision simple des limites administratives. A l'heure actuelle, la région peut se convertir en un espace virtuel, mobile, en adéquation avec les principales stratégies d'intégration. Dans ce sens, on ne doit pas écarter les possibilités de projeter l'espace régional dans le Norte Grande, ou la sous-région andine, dans la mesure où les processus d'intégration sociale et économique le permettent peu à peu. »*

*« La région doit cependant se consolider sur ses bases sociales. Pour cela, le développement d'une identification progressive avec elle doit être constant. (...) De nos jours les identités sociales sont bien plus mobiles qu'auparavant, et la région, comme un tout, doit offrir la flexibilité suffisante à cette mobilité culturelle et s'auto-percevoir comme en faisant partie. »* (R. Martinic, 1994).

## Conclusion

La consolidation des phénomènes migratoires et la diversification du système productif observés dans le *Norte Grande* permettent de parler de l'émancipation d'une ancienne périphérie. Dans cet effort, celle-ci tente de trouver des appuis auprès de partenaires internationaux, dans les pays voisins. On assiste ainsi, dans le centre du Cône sud, à l'émergence d'une dynamique d'intégration régionale de type relativement inédit : regroupant des zones qui se trouvent toutes en situation périphérique, avant de constituer un grand marché, la « ZICOSUR » représente la matérialisation d'une recherche commune de développement. Son aboutissement permettrait de placer le *Norte Grande* dans une situation privilégiée d'interface entre son hinterland élargi et l'aire Pacifique (voir figures n° 53 et 54). Matérialisant son insertion plus complète dans le système Monde, cette nouvelle position multiplie le nombre de partenaires commerciaux du *Norte Grande*, mais ne réduit pas sa position de dépendance, comme en témoignent les impacts locaux de la crise qui a récemment secoué l'Asie.

C'est dans ce cadre que, malgré l'impact déstructurant de l'économie ouverte, des processus de re-territorialisation ont pu se produire. Il fait meilleur vivre dans un *Norte Grande* pourvoyeur d'emplois à l'ère des méga-projets miniers que sous le cycle des nitrates, et les populations se stabilisent progressivement dans ces confins désertiques. Pourtant, sans renier un passé riche, il faut admettre que celui-ci est loin d'avoir été partagé par tous les habitants, dont l'identité socio-spatiale se structure progressivement. Des ferments identitaires apparaissent, à l'issue des transformations économiques qui ont remodelé la région au cours du dernier quart de siècle. L'écrivain antifagastin M. Cortez dit que tout se passe « *comme si les gens s'assimilaient peu à peu au territoire [como si la gente se va asimilando al territorio]* » (entretien du 16/10/1996), faisant écho aux propos de M. Halbwachs (1950 : 132) : « *Lorsqu'un groupe est inséré dans une partie de l'espace, il la transforme à son image, mais en même temps il se plie et s'adapte à des choses matérielles qui lui résistent.* ».

De nouvelles territorialités émergent dans le *Norte Grande* depuis une génération, alors que l'esprit de lutte qui caractérisait la région au début du siècle a été remplacé par une attitude de conquête, plus proche de la mentalité libérale des « entrepreneurs ». Ce renouvellement des processus d'identification s'effectue de façon très individualiste : si par certains aspects, il concerne tout le corps social (modernisation des conditions de vie), en revanche, les projets pour la région ne sont le fait que des acteurs dominants. Ils passent par la construction d'une grande variété de discours sur la Région, dont l'identité est instrumentalisée à des fins diverses. Dire la Région, ce n'est pas encore la faire, mais c'est participer à sa mise en place, or l'ensemble de la population n'a pas accès à des moyens d'expression... Le dialogue dans les Régions s'est beaucoup étendu depuis le début de la transition démocratique, mais il reste encore déséquilibré. M. Vannier a montré (1997 : 167-167) que l'échelon local avait l'avantage de constituer l'échelle où toutes les autres pouvaient se rencontrer : au Chili, ce rôle de convergence pourrait échoir à la Région, mais seulement dans l'hypothèse d'un élargissement de sa base politique.

Cependant, la limite de l'action des gouvernements régionaux ne doit pas, à notre sens, être assimilée à celle des Régions. Celles-ci représentent en effet un cadre qui permet le développement de formes d'associativité, à la fois interne et externe. Mais

celle-ci est éclatée, à l'image de fragmentation de la société locale, en l'absence du projet fédérateur que le *Norte Grande* recherche. Comment faire face au fait qu'il n'« ait pas de politique d'Etat : le Chili n'a pas, en tant que pays, de vision stratégique claire pour le XXI<sup>ème</sup> siècle de ce que signifie le nord du Chili. Il continue à le regarder comme une terre conquise qu'il faut protéger » quand une grande partie des Nortinos peuvent dire, comme S. Bitar (22/10/1996) : « à mon avis, le nord du pays va devenir la zone de plus grande expansion de l'économie chilienne au XXI<sup>ème</sup> siècle, avec une possibilité d'interaction avec le centre de l'Amérique du Sud que n'a pas le reste du pays, et une articulation avec l'Asie dont dispose le nord grâce à son ensemble de ports » ? Le *Norte Grande* se trouve face au dilemme d'une revendication d'un meilleur traitement de la part de l'Etat et d'une prise d'autonomie croissante, que la régionalisation lui autorise de façon formelle, au nom d'une plus grande liberté économique. Dans un cas comme dans l'autre, on voudrait penser que la justice sociale intra-régionale suivra.

Figure n° 53 :

Le fonctionnement du *Norte Grande* schématisé

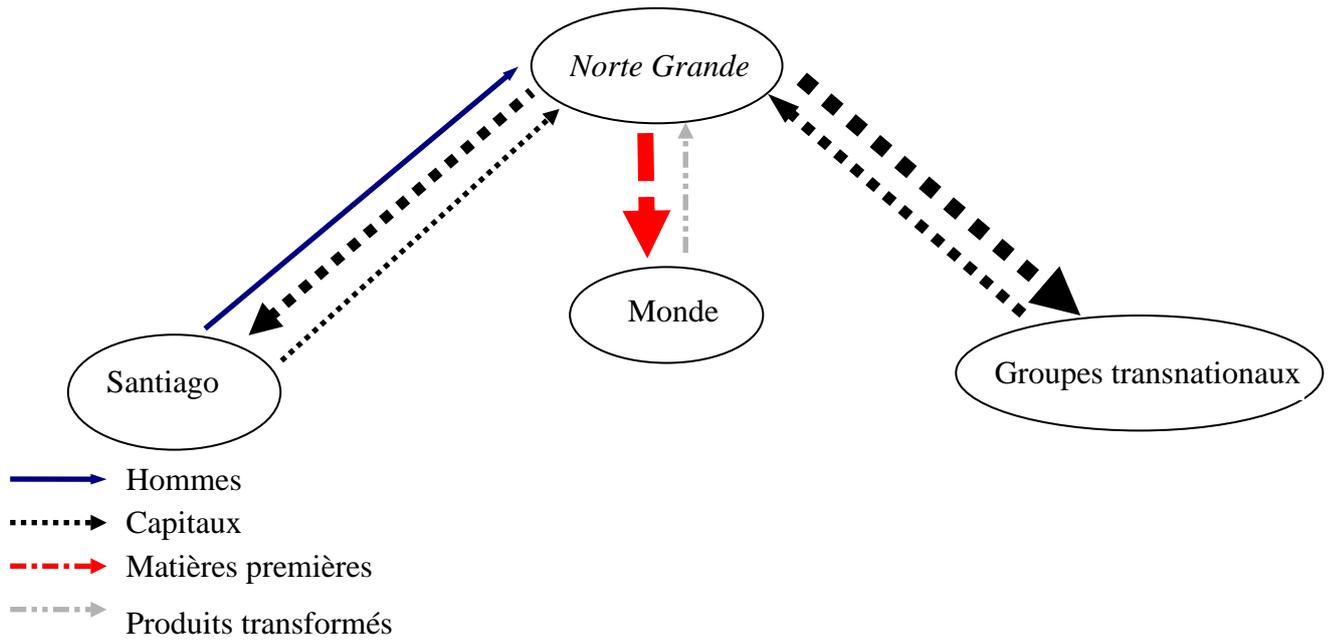
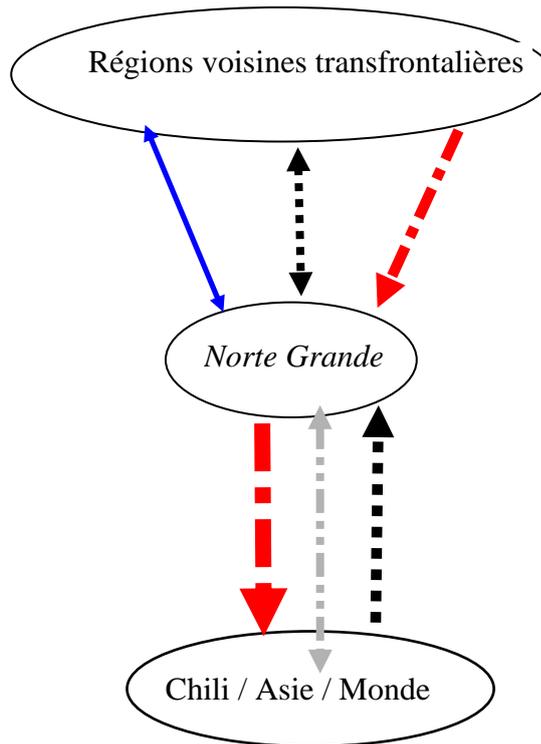


Figure n° 54 : Un projet pour le *Norte Grande* : un système régional en interface



# CONCLUSION

## **Le Norte Grande, de l'enclave à l'interface : une région en forte croissance**

En l'espace d'une génération, le nord du Chili a profondément évolué, sous l'influence conjuguée de l'ouverture néolibérale du pays et de la mise en place d'une réforme administrative d'envergure. Ce cadre a été le lieu de convergence de stratégies économiques et territoriales multiples ; et depuis la transition démocratique initiée en 1990, le rôle des Régions s'est encore élargi. Le *Norte Grande* reste une zone fondamentalement minière, mais son statut n'est plus celui de confins désertiques marginalisés, condamnés au fonctionnement d'une enclave. Les investissements internationaux ont été ravivés par la législation néolibérale mise en place par le gouvernement militaire, et la forte mobilisation en capitaux des projets miniers explique que le *Norte Grande* ait concentré une grande partie des capitaux entrés au Chili pendant cette période. La diversification de leur provenance a sans doute contribué à nuancer leurs impacts territoriaux. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre leurs aspects à la fois déterritorialisants et reterritorialisants.

Le *Norte Grande* chilien voit donc, une fois encore, affluer hommes et capitaux. Des « méga-projets » miniers se sont développés, et la mise en exploitation de minerais non-métalliques, comme le lithium, vient s'ajouter à celle du cuivre. Cette injection de devises a été à l'origine de transformations socio-spatiales rapides. Les conditions de vie s'y sont notablement améliorées, ce qui contribue à la consolidation démographique de ces Régions. Et le tissu industriel est en plein développement, sous l'influence de l'effet de sous-traitance induit par ces grandes mines et inédit jusqu'alors dans l'enclave. L'injection importante et rapide de capitaux dans la zone s'est traduite par sa mise en réseau, grâce à la construction de nombreux moyens de communication et de transport. Il est désormais possible d'envisager l'utilisation des infrastructures mises en place autour de l'économie minière pour tenter de progresser dans la diversification de l'économie locale. L'arrivée récente de gaz naturel depuis l'Argentine lève ainsi l'hypothèque de l'insuffisance énergétique qui pesait sur le développement productif de la zone. A moyen terme, elle pourrait permettre d'envisager de fournir en partie la zone centrale du pays, renversant une situation de dépendance, mais surtout, elle pourrait fournir au *Norte Grande* les moyens de lever la plus grande incertitude sur son avenir, en lui donnant les moyens de désaliniser l'eau de mer pour pallier la rareté d'une ressource fondamentale. Au sens propre donc, ces confins désertiques ont été désenclavés : les liaisons nationales et inter-régionales se démultipliées, au point d'envisager l'avenir de ces régions chiliennes en interface entre le centre du Cône sud et l'aire Pacifique. De telles recompositions donneraient aux changements observés dans le *Norte Grande* une portée continentale.

Depuis une dizaine d'années, ce mouvement de croissance s'est encore accentué, associé au retour de la démocratie. L'évolution récente du *Norte Grande* est en effet intimement liée aux bouleversements politiques et économiques fondamentaux du Chili. L'Unité Populaire d'abord, et la nationalisation du cuivre, renforça le rôle de « pourvoyeur de fonds » national du nord du pays, puis la dictature et le modèle néolibéral, permirent le retour de l'investissement international dans des conditions très favorables, si bien que, depuis 1995, la production de cuivre des mines privées a dépassé celle des mines placées sous le contrôle de la corporation d'Etat. Depuis une dizaine d'années, le montant des investissements étrangers directs dirigés vers le Chili n'a cessé de croître, car le retour d'une démocratie qui a décidé de ne pas remettre en

cause le « modèle » d'économie ouverte a été particulièrement apprécié par les investisseurs, qui y voient une garantie supplémentaire pour eux, venant s'ajouter aux mesures de dérégulation de l'économie.

L'évolution du *Norte Grande* s'inscrit donc en plein dans le « modèle chilien », en ce qu'elle est le produit d'une interaction entre le jeu de l'Etat et les forces du marché. Le néolibéralisme radical tel qu'il fut appliqué dans le laboratoire chilien révèle en effet que, si l'Etat revendique son retrait du champ politique, conçu comme un projet ayant pour visée l'intérêt de la *polis*, le bien commun, c'est pour s'instaurer garant du bon fonctionnement de l'économie. Pour ce faire, une position autoritaire comme celle de la Junte n'est pas antagoniste avec le libéralisme. Par la promulgation d'un corpus législatif visant à garantir le droit du plus fort dans l'appropriation des ressources naturelles, l'application du modèle par l'Etat a permis le développement de projets miniers d'une ampleur sans précédent, mais sans oblitérer, son droit de regard territorial, dont témoignent ses interventions dans le *Norte Grande* pendant les années libérales, toujours réalisées au nom de l'importance géostratégique des régions « extrêmes ». En revanche, la mise en place de ce programme économique a conduit à la suppression des modes de correction de l'évolution inégalitaire de l'organisation de l'espace, amenant à laisser s'isoler certains points du territoire non favorisés par l'investissement étranger.

Le premier paradoxe qui émane de l'analyse des impacts géographiques du néolibéralisme chilien, c'est l'apparition d'un espace de référence, à un échelon intermédiaire, infra-étatique, qui s'est avéré être la Région administrative, malgré la fragmentation du corps social. Celle-ci peut se définir comme un hybride historique, entité construite pour répondre à la fois à l'accélération et aux exigences spatio-temporelles de la mondialisation ainsi qu'à la vision gestionnaire et géostratégique d'un régime militaire. C'est sur ce cadre ambivalent, support d'une forme apparente de décentralisation, que la croissance économique s'est appuyée. La transition démocratique a fait apparaître au grand jour ses limites, politiques, tout en soulignant la force de son potentiel de regroupement. Dans une optique néolibérale, la force de la *région*, si on la définit par rapport à un Etat qu'elle divise administrativement ou insère dans un ensemble associatif plus vaste, consiste à fournir le cadre privilégié de la dérégulation.

### **Un espace polarisé, à fonctionnalités multiples**

Au terme d'un quart de siècle de politiques néolibérales, le *Norte Grande* apparaît plus comme une zone en pleine croissance qu'un espace véritablement en *développement*. La réussite économique, affichée dans l'urbanisme ostentatoire des villes de la côte, voudrait évacuer les problèmes sociaux qu'elle engendre et oublier les espaces qui ne peuvent être concernés par cette dynamique. La seule réponse apportée au sous-développement de l'intérieur de ces Régions est leur insertion potentielle à l'espace marchand, au mépris des équilibres sociaux et naturels existants. La fracture sociale et la dette spatiale qui en découlent n'interdisent pas cependant le fonctionnement des Régions, mais les réduisent au statut d'espaces fonctionnels.

Toute la zone qui correspond aujourd'hui à l'espace du *Norte Grande* historique se trouve prise aujourd'hui dans une évolution économique comparable, car elle correspond en grande partie à l'aire d'expansion des méga-projets miniers. On

pourrait donc en conclure que, dans ce contexte, les Régions ne font que servir de support à cet ensemble éco-territorial qui les dépasse. Mais l'analyse des stratégies économiques des différents acteurs présents dans ces dernières révèle la capacité de ces entités administratives à s'adapter à des types d'instrumentalisation très divers, au-delà de leur détermination. C'est, à notre sens, cette superposition d'intérêts qui donne toute sa résonance à ces entités. Ce constat va plus loin que celui du « *triomphe de la fonction sur le territoire* » (S. Boisier, 1996b : 31), dans la mesure où on ne serait plus tout à fait dans la situation décrite par H. Lamicq en 1976, qui concluait son étude sur le *Norte Grande* sur la présence d'« *unités fonctionnelles dont la hiérarchisation reste partielle* ». La fonctionnalité des Régions chiliennes réside sans doute dans la mise en réseau de différents points du territoire au sein d'une structure formelle de référence, qui sert de point d'appui aux acteurs qui s'en emparent.

A l'heure de la mondialisation, l'étude de la carte administrative resterait « *la meilleure vision globale d'une vie régionale de relations, avec ses niveaux superposés, ses traditions accumulées et ses noyaux privilégiés.* » (C. Bataillon, 1971 : 153), en gardant à l'esprit qu'elle est le reflet d'un jeu de pouvoir, que son analyse permet d'ailleurs de décrypter. La construction des Régions chiliennes que nous avons observée serait telle que cette convergence fonctionnelle suscite l'émergence d'un faisceau d'intentionnalités projetées sur l'espace administratif : celles-ci peuvent être qualifiées de « territorialités » nouvelles. Dans une certaine mesure, elles n'existent que parce qu'elles peuvent être récupérées dans un but fonctionnel, comme l'illustre la profusion des discours sur l'identité régionale, telle que nous l'avons montrée. A ce titre, la fonction crée du territoire pour le mobiliser en retour dans une stratégie d'instrumentalisation. Le territoire n'est valorisé qu'en tant qu'il acquiert une valeur marchande, mais loin d'être anecdotique, celle-ci s'avère nécessaire au bon fonctionnement de l'économie régionale.

### **Le Norte Grande, un territoire-économie**

Le maillage administratif déterminé depuis plus de vingt-cinq ans ayant ainsi pu constituer le support de fonctionnalités multiples, il s'est consolidé. Conçu à l'origine dans une perspective de gestion, on peut considérer qu'il a fait l'objet d'une appropriation progressive de la part des populations concernées. Nous n'envisageons pas ici les rapports d'une société à son espace en tant qu'ils devraient constituer le support d'une « *économie-territoire* » (P. Dommergues, 1986). Dans le nord du Chili, la problématique s'inverse : il ne s'agit pas de chercher à capter des investissements qui sont attirés par les ressources naturelles et, pour cela, de faire la promotion d'un milieu local attractif ; il s'agit au contraire de tirer localement le meilleur profit de la plus-value réalisée par l'économie minière, afin de ne pas laisser tous les bénéfices s'échapper. On ne se trouve donc pas dans un contexte où le territoire doit créer de l'économie, mais où, en revanche, l'économie est susceptible de créer du territoire.

Entités administratives, maillons d'une chaîne sécuritaire, échelons économiques permettant la mise en œuvre d'un programme néolibéral, les Régions chiliennes apparaissent *a priori* dépourvues de tout contenu social. Comment parler de territorialisation en l'absence d'un groupe social de référence ? Dans la situation économique décrite, on devrait assister à l'émergence de pratiques socio-spatiales individuelles éclatées, mais les Régions ont tendance, d'une part, à gommer en apparence les inégalités suscitées par le « modèle » (ne serait-ce que parce qu'elles

constituent la base de la comptabilité nationale), et d'autre part, à susciter malgré tout des recompositions. Il s'avère que, dans le pays de tradition centralisée qu'était le Chili, l'espace ouvert par la mise en retrait de l'Etat n'est pas demeuré vide. Les aspirations locales se sont engouffrées dans la brèche ouverte par les capitaux internationaux. Depuis le retour de la démocratie, un certain nombre de manifestations locales, de forme le plus souvent associative, témoignent d'une certaine appropriation des Régions par leur population dont n'avaient pas fait l'objet les entités administratives antérieures. Elles s'appuient sur un renouvellement des référents identitaires régionaux et traduisent une certaine territorialisation.

L'apparition de processus d'identification régionale inédits est liée à la conjonction d'un contexte démographique et d'une situation économique, qui définissent, pour les habitants, un nouveau type de rapports à l'espace et au temps. Alors que, souvent, ils ne partagent pas le même passé, ces derniers peuvent trouver, dans une communauté de conditions de vie plus difficiles que dans le reste du pays, le fondement d'un premier rapprochement. Ce fut déjà le cas lors du cycle des nitrates, qui vit le jour du mouvement ouvrier chilien, dans ces régions où le déracinement originel des populations les avait conduites à cultiver de nouvelles formes de solidarités. L'esprit libéral de « conquête » a remplacé celui de « lutte », plus social, mais cette capacité de réaction peut être considérée comme un premier ferment identitaire. Il ne s'agirait dans ce cas que de la remise à jour d'une revendication déjà ancienne, celle de n'être pas assez bien traités par le centre d'un pays que ces régions, par leur travail, contribuent pourtant directement à faire fonctionner.

Dans ce contexte, les revendications s'affirment aujourd'hui contre Santiago, qui accapare les richesses ou, dans l'intérieur, contre les capitales régionales qui redistribuent mal la manne. Mais, la majorité des *Nortinos*, même dans les couches sociales les plus défavorisées, ne remet pas en cause le « modèle ». Les habitants semblent avoir intégré le sentiment d'appartenir à une « région gagnante », ce qui les amène à réclamer leur dû. Ceux qui critiquent le cadre régional ne remettent pas pour autant en cause la logique éco-territoriale fondée sur la propagation de croissance économique, et tentent d'agir à une autre échelle (ville, macro-région), mais dans le même sens. Il est intéressant de voir comment ces stratégies se rapprochent de processus de territorialisation, malgré leur apparente fugacité, qui les oppose à la profondeur historique des constructions socio-spatiales traditionnelles, et leur fragmentation individuelle.

### **Qui fait la région néolibérale ? Nouveaux acteurs et territorialités inédites**

L'émergence d'un niveau de cohérence territoriale pendant que le corps social se fragmentait, posait d'emblée la Région comme un objet contradictoire, à construire. Le problème, qui fut peu soulevé pendant la gestion militaire, est aujourd'hui au cœur du débat régional. Il pose celui de la définition des acteurs régionaux, conçus comme ceux qui ont la capacité d'intervenir activement dans ce processus. De fait, malgré les campagnes de marketing censées la mobiliser autour d'un projet collectif, toute la population locale ne participe pas, pour l'instant, à ce processus en cours de définition. Tous parlent de son élaboration, mais que veut dire « faire la Région », aujourd'hui, dans le nord du Chili ?

Du fait de la puissance de l'économie minière régionale, on rencontre des stratégies distinctes de celles qui caractérisent couramment la politique du milieu local dans la recherche de l'attraction des capitaux (internationaux notamment). L'objet ici n'est pas de promouvoir des capacités tertiaires ou la flexibilité d'un tissu industriel, puisque les investissements majeurs sont déterminés par la présence de ressources naturelles. Il s'agit par contre de rompre une dynamique d'enclave, c'est-à-dire d'augmenter au maximum la part locale de retour sur l'investissement. On a vu combien les grandes mines récemment installées pouvaient avoir intérêt à trouver sur place un tissu industriel performant, mais ce n'est pas cela qui détermine leurs projets. A court terme, parler de « compétitivité régionale » dans le *Norte Grande*, c'est donc surtout parler d'une compétition à l'échelle internationale, où la Région tente de gagner des parts de retombées minières. Dans ce contexte, ceux qui font effectivement la Région, ce sont ses « entrepreneurs » pris dans leur ensemble. Le plus grand nombre est censé n'y être intégré -et donc en bénéficier directement que dans un deuxième temps.

Second paradoxe : malgré cette superposition des stratégies conçues selon des échelles temporelles différentes, le modèle économique qui semblait devoir conduire à la fin des territoires, à l'aplanissement des spécificités locales fonctionne avec un support spatial différencié. Cette insertion des territoires dans le champ de l'échange s'est faite au prix d'une redéfinition du rapport à l'espace et des médiations socio-spatiales qui en découlent. Elle est liée à un bouleversement important de la perception de la temporalité dans le contexte de la mondialisation, c'est-à-dire celui d'un système Monde où le sens de la distance a changé. La compréhension de l'impact territorial de nouveaux modes de développement passerait donc par celle d'un rapport espace-temps inédit. L'analyse des évolutions du *Norte Grande* chilien depuis la fin des années 1960 révèle un processus socio-territorial exemplaire des conséquences de la globalisation, telles qu'on semble pouvoir les repérer dans divers lieux de la planète, et permet dans le même temps de démonter certains mécanismes de la machine néolibérale. Le fait de réduire l'Etat ne supprime pas la chose publique : l'initiative reste du domaine du secteur privé, mais on assiste au retour d'un débat public.

### **Derrière l'économique, la nécessité du politique**

La singularité de la conjonction, *a priori* antinomique, d'une dictature et de l'ouverture libérale du pays amène à mettre en lumière les liens entre les facteurs de causalité d'ordre économique et ceux qui se rapportent plutôt au politique. La naissance de territorialités inédites dans une « région gagnante », ramène l'analyse de ces confins miniers à la problématique de l'émergence de nouveaux modèles de développement.

Derrière le primat donné à l'économique dans le « modèle chilien », le politique resurgit de diverses façons, que ce soit dans les discours des entrepreneurs qui l'instrumentalisent, ou dans les projets municipaux. On assiste ainsi à la multiplication des initiatives collectives, qui traduisent à la fois l'existence d'aspirations régionales véritables et l'absence de moyens efficaces pour les mettre en œuvre. Celles-ci sont dirigées vers la création d'un pôle de services autour de l'exploitation minière, ainsi que la multiplication des liens avec les régions voisines au sein d'une zone d'échanges appelée ZICOSUR (*Zone d'Intégration du Centre Ouest de l'Amérique du Sud*). Elles sont susceptibles de promouvoir une véritable dynamique régionale permettant

d'asseoir l'autonomie croissante du *Norte Grande*, et pourraient laisser entrevoir des recompositions importantes des flux d'hommes et de marchandises dans le centre du Cône sud.

Le nord du Chili a beau se sentir si loin de Santiago, et si près du MERCOSUR, l'évolution des Régions chiliennes passe par l'échelle nationale. Il s'agit, d'une part, de mettre en place un programme réel de réforme de la gestion locale. La crise du ministère de la Planification, le MIDEPLAN, qui a failli exploser courant 1998 a mis au grand jour les dysfonctionnements du système administratif, et notamment l'insuffisance des finances accordées aux Régions. D'autre part, l'avenir des Régions, dont le fonctionnement a déjà beaucoup évolué depuis la transition démocratique, passe par la poursuite du processus initié au début des années 1990, c'est-à-dire par l'ouverture au vote direct de la désignation des gouvernements régionaux..

Mais la démocratisation du fonctionnement des gouvernements régionaux ne peut en elle-même résoudre les hypothèques qui grèvent l'avenir politique des Régions chiliennes. L'analyse de la situation locale rejoint celle de l'ensemble du Chili, à l'issue d'un quart de siècle d'ouverture néolibérales, et pose le problème du rôle de l'Etat dans ce cadre. Si celui-ci a mené la dérégulation de l'économie nationale dans le but de susciter la croissance, il peine aujourd'hui à en recueillir les fruits. Lors de la transition politique qui a suivi la dictature, il a tenté de se reconstituer en garant de l'intérêt public, et de se dessaisir d'un certain nombre de préoccupations stratégiques. Sa gestion du *Norte Grande* montre cependant qu'il a du mal à opérer ce transfert, et à reprendre l'initiative.

En l'absence de la réalisation de cet objectif, les territoires continuent pourtant de se faire et de se défaire, au gré des usages qu'en ont les populations locales, c'est-à-dire à un rythme accéléré, qui permet plus la croissance que le développement réel, « durable ». Les Régions chiliennes se définissent en tant qu'espace d'associativité, de conjonction d'intérêts à court terme, dont l'ancrage spatial est ferment de processus territoriaux. Cependant, leur avenir dépendra sans doute de la capacité du corps social à se mobiliser autour d'un projet commun, pour pouvoir étendre les bénéfices de la croissance de ces dernières années. Faute de quoi, on assisterait probablement à un autre « *cas de développement frustré* », pour reprendre le titre d'un bilan critique de l'expérience du cycle des nitrates vue par l'économiste chilien A. Pinto.

### **Les limites de l'expérience régionale chilienne**

Le *Norte Grande* ne ressemble en rien à une région « traditionnelle », structure socio-spatiale définie par son homogénéité ou sa polarisation, où le rapport à l'espace prend peu à peu une épaisseur historique. Au contraire, ce pourrait n'être qu'une de ces marges de l'oekoumène, front pionnier de courte existence, sur lequel viennent se plaquer les pavages administratifs permettant l'homogénéisation du territoire national. Mais le *Norte Grande* néolibéral n'est plus tout à fait l'enclave construite par les rapports de force inégaux de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. L'intervention extérieure est toujours dominante, mais ce sont les formes de la dépendance qui ont changé. La globalisation de l'économie a induit une diversification des acteurs économiques en jeu, qui ne sont plus seulement originaires des Etats-Unis, mais du Canada, d'Australie ou d'Afrique du Sud, voire du Japon. Comme d'autres points du globe entraînés dans la même dynamique, elle ne se trouve plus seulement en situation de périphérie

dominée, mais elle est prise dans une trame d'interdépendances. Au sein du système Monde, le *Norte Grande* ne fonctionne donc plus tout à fait comme un sous-système minier, mais il est relié, par certains des points de son territoire, au système global, dans la mesure où des éléments internationaux y interviennent directement de façon régulière.

L'étude des impacts de la globalisation dans le nord du Chili y révèle donc des mutations plus quantitatives que qualitatives, caractéristiques d'un développement « par le haut » (Ph. Aydalot, 1985 : 108) dont le progrès technique serait le moteur, et qui se traduiraient par l'augmentation de la consommation d'énergie, l'essor des transports, le pillage accru des ressources naturelles non renouvelables et la dépendance accrue envers d'autres. La croissance récente du *Norte Grande* resterait caractéristique du caractère « périphérique » de la spécialisation internationale de l'économie chilienne, due à son incapacité à susciter une véritable accumulation (E. Aquevedo, 1993). En témoignent les difficultés rencontrées en ce moment par le pays pour surmonter la baisse du prix du cuivre, qui mettent en péril les pronostics optimistes fondés sur les années de croissance antérieure. Celle-ci avait été anticipée par les grandes compagnies minières internationales qui savaient que la multiplication simultanée de méga-projets augmenterait l'offre mais, avaient pris la décision de leur installation en connaissance de cause, sachant que la faiblesse de leurs coûts de production garantissait leurs profits (ce qui n'était pas le cas dans les mines d'Etat), mais c'était sans compter avec la crise qui secoua l'Asie en 1998...

Pour conclure sur l'expérience chilienne, on peut se demander si elle a véritablement servi de « modèle », et si l'organisation territoriale néolibérale se répand au même rythme que les fonds de pension. Un bilan effectué récemment par S. Boisier (1998) à l'échelle du continent latino-américain montrait qu'en cette fin de vingtième siècle, la *régionalisation*, en tant que regroupement d'entités administratives préexistantes n'existait véritablement qu'au Chili ; au Pérou par exemple, des tentatives en ce sens étaient en régression. Les freins à cette extension de la décentralisation apparaissaient comme le poids culturel de siècles de centralisme, la crainte pour les Etats de provoquer le désordre fiscal, et les risques de plus en plus perceptibles du jeu de la compétition internationale auquel il ne peut pas y avoir que des gagnants.

Le progrès du « développement régional » que nous avons analysé dans le *Norte Grande* se comprend donc moins comme l'expression d'un nouveau type de processus de développement intégré, que par le contexte de forte croissance liée à la dotation de ces Régions en avantages comparatifs, où il s'agit de redistribuer les bénéfices, si possible à l'échelle locale. On est loin d'une perspective de rééquilibrage territorial, tant au niveau infra- qu'inter-régional. Dans ces Régions au contraire, la poursuite d'une prise de conscience identitaire sous la forme d'auto-satisfecit pourrait conduire à une remise en cause de l'intégration à la nation sous la forme d'une revendication d'autonomie. Le carcan militaire toujours en vigueur au Chili, et l'importance du contrôle des zones extrêmes éloigne d'autant le *Norte Grande* d'un destin « padan » (s'apparentant à la revendication de la Ligue lombarde pour une Padanie indépendante), mais une telle évolution des modes d'identification socio-spatiale permet néanmoins de poser le problème de l'inégalité inhérente au « modèle ». Sous un angle plus généralement géographique, on peut retenir la méthode d'analyse

mise en œuvre pour comprendre une réalité régionale fortement globalisée, démarche qui serait à affiner pour pouvoir mieux prendre en compte les inégalités engendrées par le système.

### **Des régions néolibérales pour écrire une géographie d'après la fin des territoires ?**

La fin de l'histoire annoncée à l'avènement de la globalisation était aussi celle des territoires, en tant qu'objets socio-spatiaux historiquement construits. Elle signifiait tout à la fois l'essor des mobilités et leur rapidité accrue, ainsi que la démultiplication possible des attaches territoriales de chaque individu. Il s'avère que cette accélération des processus rend leur perception plus difficile sans forcément remettre en cause leur nature. Nous avons montré que le changement de rythme de production des territoires ne revient pas à vider l'espace de tout substrat historique et à le rendre homogène. Il permet en revanche de prendre en compte la coexistence de temporalités variables sur un même espace, se traduisant par l'expression de stratégies à plus ou moins long terme et qui peuvent être amenées à se côtoyer. Cela est d'autant plus sensible au Chili, où les bouleversements économiques et politiques ont été très rapides. Ainsi, dans le cas du *Norte Grande*, nous avons eu conscience de travailler sur une réalité en pleine évolution, et qui est sans doute aujourd'hui déjà distincte de celle que nous avons décrite, du fait de l'évolution de la conjoncture depuis notre départ du Chili, et notamment du fait de l'éclatement de la crise asiatique.

C'est cette multiplication de phénomènes de territorialisation au sein des « Régions » chiliennes qui nous a conduit à sauter le pas, et envisager de les analyser par le biais de l'outil géographique régional pourtant tombé en désuétude. Il nous a semblé en effet que, malgré ses ambiguïtés, seul le terme de « région » permettait de confronter différents types de stratégies, aussi bien aréolaires que réticulaires, dans un même espace. C'était se positionner au-delà du débat qui oppose réseaux et territoires pour supposer que ces deux formes peuvent coexister. Qualifier ces régions de « néolibérales », ou « globales », c'était dans le même temps faire l'éloge de la fluidité, c'est-à-dire proposer d'intégrer dans la compréhension de ces structures leur aspect évolutif.

La région néolibérale n'existe donc qu'en tant qu'elle est en train de se constituer. Elle correspond à un échelon dont les fonctionnalités sont reconnues par ses habitants et ses acteurs et permet d'envisager des processus territoriaux hétérogènes dans des limites relativement fixes. Il s'agit donc à la fois d'une entité vécue, et identifiée comme telle et d'une catégorie d'analyse. Elle permet ainsi de prendre en compte la fragmentation d'une société au sein d'un même espace, c'est-à-dire de continuer à envisager une analyse spatiale zonale malgré la dis-contiguïté engendrée par un fonctionnement social réticulaire, et l'apparition d'isolats du système. Il s'agirait donc d'un « *objet social spatialement identifiable* » ; mais, dans la mesure où la région néolibérale correspond à une superposition de territorialités distinctes, peut-on affirmer qu'il s'agisse pour autant d'un « *objet spatial socialement identifiable* » (J. Monnet, 1998) ? A quel type de société renvoient donc ces processus d'identification hétérogènes ? La fluidité des territoires ne nie pas l'histoire, elle exprime sa réappropriation constante ; elle renvoie cependant chacun à sa responsabilité vis-à-vis d'une collectivité qui n'est pas donnée comme un tout *a priori*, mais qu'elle peut contribuer à construire.

# **ANNEXES**

## Sigles utilisés

*L'explicitation du sigle est en Français, et dans les deux langues quand la traduction ne correspond pas aux initiales espagnoles*

**AGPIA** : Association Corporative des Petits Industriels d'Antofagasta (Asociación Gremial de Pequeños Industriales de Antofagasta).

**AIA** : Association des Industriels d'Antofagasta.

**ALADI** : Association Latino-américaine d'Intégration.

**ALENA** : Association de Libre-échange Nord-américain.

**BID** : Banque Interaméricaine de Développement.

**BIP** : Banque Intégrée de projets.

**CDP** : Corporation pour le Développement Productif (IIème Région).

**CEPAL** : Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes, dépend des Nations-Unies.

**CIE** : Comité des Investissements étrangers.

**CIREN** : Centre de recherches sur la Réalité du Nord, ONG, Iquique.

**COCHILCO** : Commission Chilienne du Cuivre.

**CODECO** : Conseil de Développement Municipal (organe participatif formant, avec le maire, l'administration municipale ; créé sous la dictature, remplacé aujourd'hui par le Consejo Comunal (constitués de Concejales élus au suffrage universel).

**CODEFF** : Comité national de Défense de la Faune et de la Flore (Comité Nacional Pro Defensa de la Fauna y Flora).

**CODELCO** : Corporation Nationale du Cuivre Chilien (Corporación Nacional del Cobre de Chile) - propriétaire et gestionnaire de toutes les mines d'Etat.

**CONAF** : Corporation Nationale des Forêts (dépend du Ministère de l'Agriculture, gère les parcs nationaux).

**CONAMA** : Commission Nationale de l'Environnement (Comisión Nacional de Medio Ambiente).

**CONARA** : Commission Nationale de la Réforme Administrative ( créée en décembre 1973).

**CORCHILE** : Corporation pour la Régionalisation du Chili - Fédération de corporations de droit privé.

**CORDENOR** : Corporation de développement et d'Intégration du Nord, Arica.

**CORFO** : Corporation pour le Développement de la Production (Corporación de Fomento) - organisme d'Etat créé en 1939.

**CORE** : Conseil Régional - depuis 1993, héritier du COREDE.

**COREDE** : Conseil Régional de développement - 1975/1993.

**CREAR** : Centre de recherches sur la Réalité du Nord, ONG spécialisée dans l'étude du milieu du urbain née de la scission du CIREN, Iquique

**DESOCO** : Unité de Développement Social et Communautaire (mise en place sous la dictature pour compléter l'administration municipale, avec le CODECO et le SECPLAC).

**ENAMI** : Entreprise Nationale des Mines (Empresa Nacional de Minería - entreprise publique dédiée à la promotion du développement des petites mines).

**EMPORCHI** : Entreprise portuaire du Chili.

**FCM** : Fond commun municipal - créé en 1979.

**FNDR** : Fonds National de Développement Régional - créé en 1975.

**FOSIS** : Fonds de Solidarité et d'Investissement Social.

**GEICOS** : Groupe d'Entrepreneurs Inter-régional du Centre Ouest Sudaméricain.

**INE** : Institut National de Statistiques.

**ISAR** : Investissements sectoriels d'attribution régionale (Inversiones Sectoriales de Asignación Regional - créés en 1992).

**IVA** : Impôt sur la valeur ajoutée - l'équivalent de notre TVA.

**JAA** : Junta de Adelanto de Arica, comité « En avant, Arica ! ».

**MERCOSUR** : Marché Commun du Sud.

**MIDEPLAN** : Ministère de Planification et de Coopération (créé pour remplacer l'ODEPLAN en 1990).

**MINVU** : Ministère du Logement et de l'Urbanisme (Ministerio de Vivienda y Urbanismo)

**MOP** : Ministère des Travaux Publics (Ministerio de Obras Públicas)

**ORPLAN** : Bureau Régional de Planification (Oficina Regional de Planificación), dépend de l'ODEPLAN.

**PROA** : Comité Pro-Antofagasta

**PROCHILE** : Bureau de Promotion des Exportations.

**SECOPLAC** : Secrétariat / Secrétaire Municipal de Planification et de Coordination ( Rôle de conseiller technique auprès du maire, mis en place sous la dictature pour compléter l'administration municipale, avec le CODECO et le DESOCO).

**SEREMI** : Secrétariat / Secrétaire Ministériel Régional (représentant du ministre dans la région, membre du cabinet régional).

**SERNAGEOMIN** : Service national de géologie des mines (Servicio Nacional de Geología y de Minería - organisme public chargé de maintenir le cadastre des concessions minières (d'exploration et d'exploitation) ainsi que de la législation sur la sécurité dans ce secteur).

**SERNATUR** : Service National du Tourisme.

**SERPLAC** : Secrétariat / Secrétaire régional de planification et de coordination (représentant régional du MIDEPLAN (à l'origine de l'ODEPLAN). Rôle de conseiller technique auprès de l'Intendant).

**SING** : Système Interconnecté du Norte Grande

**SONAMI** : Société Nationale de la Mine (Sociedad Nacional de Minería - fédération nationale des producteurs miniers privés).

**SOQUIMICH ou SQM** : Société de Chimie et des Mines du Chili (Sociedad Química y Minera de Chile S.A).

**SUBDERE** : Sous-secrétariat / Sous-secrétaire au développement régional et administratif (Subsecretaría / Subsecretario de Desarrollo Regional y Administrativo - dépend du Ministère de l'Intérieur - créée en 1984 pour prendre la succession de la CONARA).

**TEA** : Atelier d'Etudes Andines (Taller de Estudios Andinos), ONG spécialisée dans l'étude du milieu du rural, née de la scission du CIREN, Arica. Souche de la Corporación Norte Grande née en 1993.

**TER** : Atelier d'Etudes Régionales (Taller de Estudios Regionales), ONG spécialisée dans l'étude du milieu du rural, née de la scission du CIREN, Iquique.

**ZICOSUR** : Zone d'Intégration du Centre Ouest de l'Amérique du Sud

Tableau n°44 :

**Textes de loi de la décentralisation chilienne**

<b>Constitution</b>	18/09/1925	Divise le pays en 25 provinces
<b>DFL 8.582</b> ( <i>décret ayant force de loi</i> )	1927	Etablit le tracé des divisions territoriales définies dans la Constitution de 1925 (province, dépts, territoires)- modifié en 1929 : Aisen et Magallanes passent du statut de territoire à celui de province
	1954	Loi organique sur les municipalités
<b>DS 1.104</b> ( <i>décret spécial</i> )	1969	Stipule la prise en compte des régions de l'ODEPLAN dans les décentralisations et répartitions décidées par l'Etat
<b>DL 212</b>	17/09/1973	Création de la CONARA
<b>DL 527</b>	26/06/1974	Statut juridique de la Junte de gouvernement
<b>DL 573</b> ( <i>décret-loi</i> )	12/07/1974	Statut de gouvernement et d'administration intérieurs de l'Etat ( <i>Estatuto de Gobierno y Administración Interiores del Estado</i> ) : donne au processus de régionalisation sa légitimité constitutionnelle
<b>DL 575</b>	12/07/1974	« Sur la régionalisation du pays » : détermine la division territoriale du pays et détermine le système d'administration des entités ainsi définies et crée le FNDR (article 24)
<b>DL 788</b>	4/12/1974	Normes sur l'exercice du pouvoir constituant ( <i>Dicta normas sobre el ejercicio del poder constituyente</i> )
<b>DL 937</b>	26/03/1975	Loi organique des Secrétariats régionaux de coordination et de planification (SERPLAC)
<b>DL 1.230</b>	04/11/1975	Loi de division territoriale : division provinciale des régions pilotes
<b>DL 1.263</b>	04/11/1975	Loi organique de l'administration financière ( <i>Ley orgánica de administración financiera</i> )
<b>DL 1.289</b>	14/01/1976	Loi organique des municipalités et l'administration municipale ( <i>Ley orgánica de municipios y de administración comunal</i> )
<b>DL 1.317</b>	07/1/1976	Création du Comité coordinateur de développement régional : fin de la division provinciale (40 provinces dans le pays)
<b>DL 1.551</b>	13/09/1976	Acte constitutionnel n°2
<b>DL 2.867</b>	1979	Division du pays : Création de 5 nouvelles provinces
<b>DL 2.868</b>	1979	Tracé de nouvelles limites communales (supprime 10 communes et en crée 15 nouvelles, soit 318 communes en tout)
<b>DL 3.063</b>	1980	55% de l'impôt local perçu par chaque municipalité attribués au FCM (art 37, 38, 39)
<b>DL 3.260</b>	01/04/1980	Définit le Régime de gouvernement de la Région Métropolitaine ( <i>Sistema de Gobierno y Administración de la Región Metropolitana de Santiago</i> ), divisée en 6 provinces (portant le total à 51)
<b>DFL 1-3260</b>	02/1981	Crée 17 nouvelles communes dans la province de Santiago (soient 335 en tout)
<b>Constitution Chap. XIII</b>	08/08/1980 en vigueur depuis 1981	Nouvelle constitution chilienne ( <i>Nueva constitución política de la República de Chile</i> ) Chapitre XIII : Gouvernement et administration intérieure de l'Etat ( <i>Gobierno y Administración Interior del Estado</i> ) Articles 99 -104 : système régional
<b>LOM 18.695</b>	1988	Loi organique constitutionnelle de municipalités ( <i>Ley Orgánica Constitucional de Municipalidades</i> ) : définition du rôle du conseil consultatif ( <i>Consejo de Desarrollo Comunal</i> )
<b>Loi 19.097</b>	11/11/1991	Modification de la Constitution (gouvernements régionaux et municipaux)
<b>Loi 19.130</b>	19/03/1992	Modifications apportées à LOM : élection du maire et du conseil municipal
<b>LOR 19.175</b>	1993 (envoyée au parlement le 06/01/1992)	Loi organique régionale ( <i>Ley Orgánica de Gobierno y Administración Regional</i> )

Source : Bilan personnel, complété d'informations tirées de C. Carmona R. 1981

Tableau n° 45 : Profil économique des Régions, 1992

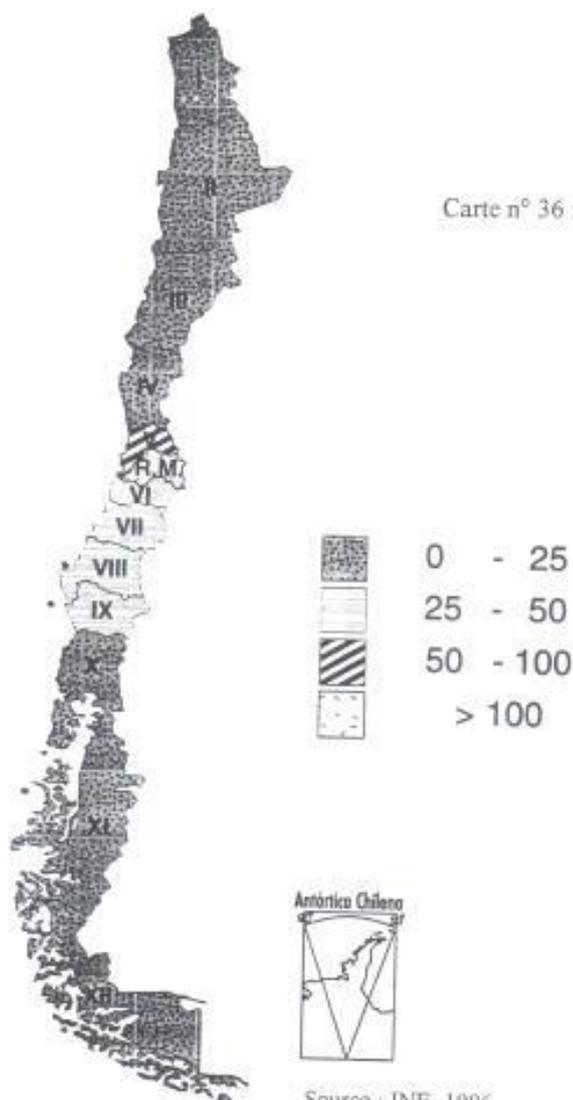
REGION	% PIB	% POBLAC. 92	DENSIDAD	PIB p/c	INGRESO p/c	CREC PIB p/c 85-92
I	3,1	2,5	5,8	51,9	77,2	1,9
II	6,8	3,1	3,3	91,9	71,0	3,6
III	1,8	1,7	3,1	43,1	54,9	4,6
IV	2,6	3,8	12,4	28,6	53,3	4,6
V	9,5	10,4	84,4	38,1	67,2	3,9
VI	5,1	5,2	42,6	40,8	54,8	2,6
VII	4,7	6,2	27,6	31,4	49,0	6,7
VIII	10,3	13,0	46,9	32,8	53,9	3,2
IX	2,3	5,9	24,5	16,5	58,7	4,3
X	3,8	7,1	14,1	22,5	58,2	4,8
XI	0,5	0,6	0,7	33,7	57,8	3,2
XII	2,6	1,1	1,1	100,0	82,1	1,3
RM	46,7	39,4	348,6	49,3	100,0	6,0

Source : PNUD, 1996

Tableau n° 46 : Niveau de chômage dans les Régions

Región	1980	1982	1985	1989	1995
I	6,9	15,1	10,5	4,2	7,1
II	7,9	14,8	10,8	4,9	3,4
III	10,3	14,2	7,5	4,3	3,8
IV	8,0	11,9	9,4	4,9	5,4
V	9,1	15,5	8,3	4,3	8,1
RMS	7,6	19,7	12,2	4,9	5,9
VI	0,8	16,7	8,0	4,6	4,2
VII	5,2	11,7	8,3	5,3	4,4
VIII	8,7	10,2	6,8	4,5	7,2
IX	6,5	9,9	5,4	1,6	2,4
X	0,5	9,9	6,3	1,5	3,6
XI	7,1	12,0	4,6	3,4	1,5
XII	4,1	14,7	7,6	5,1	2,6
Total	7,5	15,4	9,5	4,4	5,7

Source : F. Uribe, 1996



Carte n° 36 : Densité de la population

Nb habitants / km<sup>2</sup>



Source : INE, 1996

Tableau n° 47 : Distribution de la population par régions Evolution 1960-1994 (%)

Región	1960	1970	1980	1990	1994
I	1,7	2,0	2,3	2,7	2,8
II	2,9	2,8	3,0	2,9	2,9
III	1,6	1,7	1,6	1,5	1,4
IV	4,2	3,8	3,7	3,7	3,7
V	11,1	10,9	10,6	10,6	10,4
RMS	31,9	35,4	38,5	39,7	40,5
VI	6,0	5,6	5,2	4,9	4,8
VII	7,6	7,0	6,5	6,4	6,3
VIII	14,7	14,1	13,4	12,8	12,4
IX	7,7	6,8	6,2	6,0	6,0
X	9,1	8,4	7,5	7,1	6,8
XI	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
XII	1,0	1,0	1,1	1,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : F. Uribe, 1996

## L'indice de développement humain au Chili, 1982 / 1992

Tableau n° 48 :

Posición en Ranking Regional	REGION 1982	Esperanza de vida al nacer años a	Alfabetismo de adultos b	Mediana de años de escolarización b	PIB per/cap 1980 (Pesos del 86) c	Estimación PIB per/cap '82 Ajustado IDH (PPA en Dolares) d	Indice de Desarrollo Humano 1982 d
1	TARAPACA	72,3	96,2	7,4	369.872	5.141	0,849
3	ANTOFAGASTA	70,3	96,4	7,3	582.455	5.232	0,843
6	ATACAMA	72,4	92,4	5,6	237.597	3.360	0,713
10	COQUIMBO	72,7	88,6	5,1	165.705	2.343	0,638
5	VALPARAISO	71,5	93,9	7,0	251.624	3.558	0,735
7	O'HIGGINS	71,0	85,8	5,0	257.140	3.636	0,704
11	MAULE	69,7	83,8	4,8	139.911	1.979	0,584
9	BIO-BIO	68,2	86,9	5,2	209.172	2.958	0,649
13	ARAUCANIA	69,1	83,8	4,7	97.197	1.374	0,542
12	LOS LAGOS	69,8	87,0	4,8	124.666	1.763	0,578
8	AISEN	70,8	89,1	5,0	215.021	3.041	0,672
2	MAGALLANES	71,2	96,2	7,2	713.685	5.261	0,849
4	METROPOLITANA	72,4	94,8	7,4	296.551	4.194	0,785
	CHILE	71,0	91,1	5,7	292.055	4.130	0,753

a : projections INE-CELADE ; b : INE / PNUD ; c : sur la base de données Banque Centrale ; d : PNUD

Tableau n° 49 :

Posición en Ranking Regional	REGION 1992	Esperanza de vida al nacer años a	Alfabetismo de adultos % b	Mediana de años de escolarización b	PIB per/cap 1992 (Pesos del 92) c	PIB per/cap '92 Ajustado IDH (PPA en Dolares) d	Indice de Desarrollo Humano 1992 d
1	TARAPACA	73,22	97,50	8,79	1.131.249,60	5.239	0,874
4	ANTOFAGASTA	71,30	97,89	8,77	2.000.716,44	5.314	0,868
5	ATACAMA	73,36	95,50	7,68	939.807,36	5.211	0,860
9	COQUIMBO	73,75	92,50	6,86	623.637,60	4.777	0,821
6	VALPARAISO	72,45	96,10	7,98	828.857,88	5.190	0,857
8	O'HIGGINS	71,98	90,70	5,94	888.321,00	5.202	0,828
11	MAULE	70,80	88,80	5,71	684.551,04	5.142	0,812
10	BIO - BIO	69,09	91,70	7,04	715.007,76	5.158	0,820
13	ARAUCANIA	70,45	89,30	5,70	360.404,52	2.760	0,658
12	LOS LAGOS	71,01	91,30	5,73	490.208,16	3.753	0,729
7	AISEN	71,81	92,90	6,60	734.224,50	5.165	0,834
3	MAGALLANES	72,09	97,30	8,29	2.178.018,06	5.338	0,869
2	METROPOLITANA	73,21	96,80	8,70	1.073.236,80	5.231	0,870
	CHILE	72,00	94,60	7,60	1.054.383,00	5.229	0,851

Figure n°55

### PLAN DES REGIONS

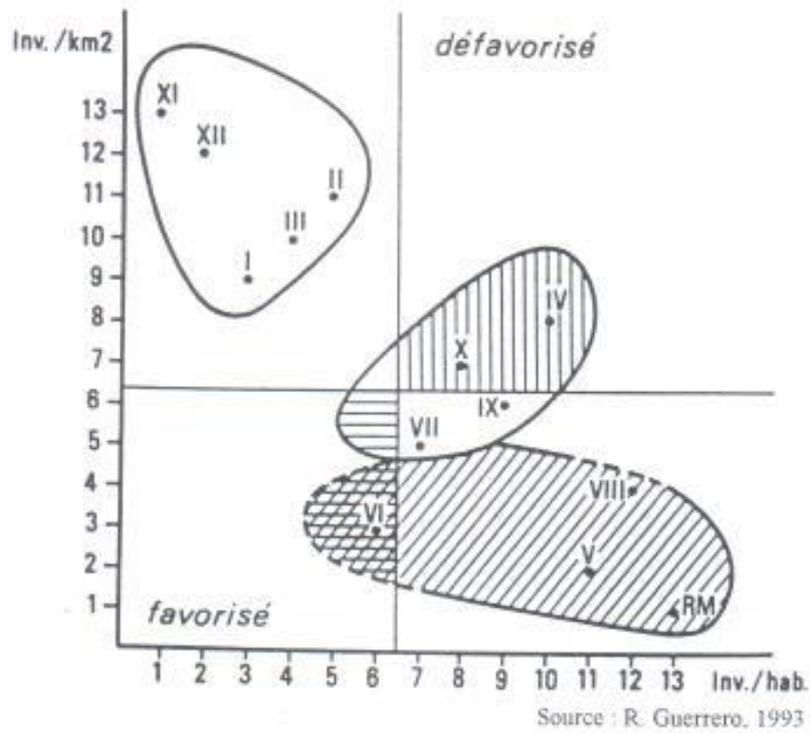


Figure n° 56 :

### Distribution des revenus au Chili relation quintile le plus riche / quintile le plus pauvre

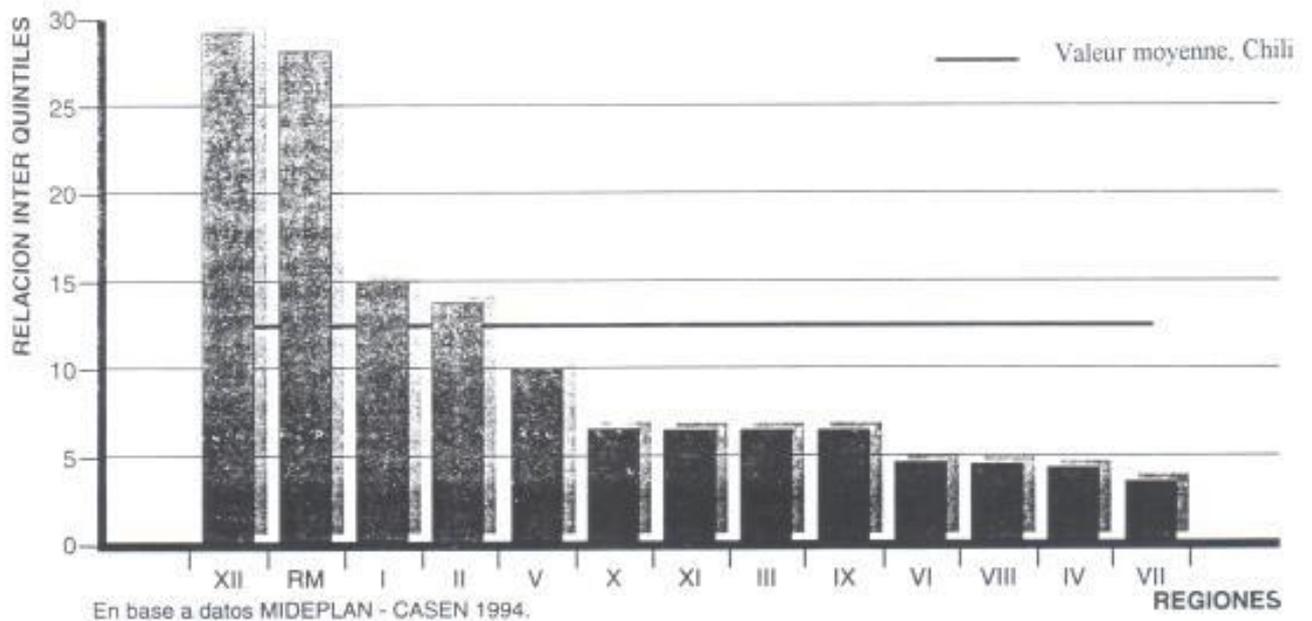
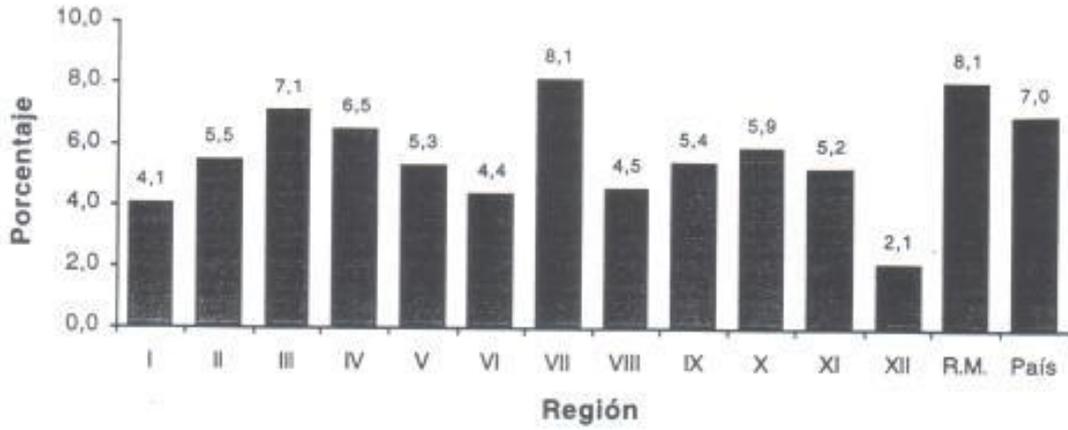


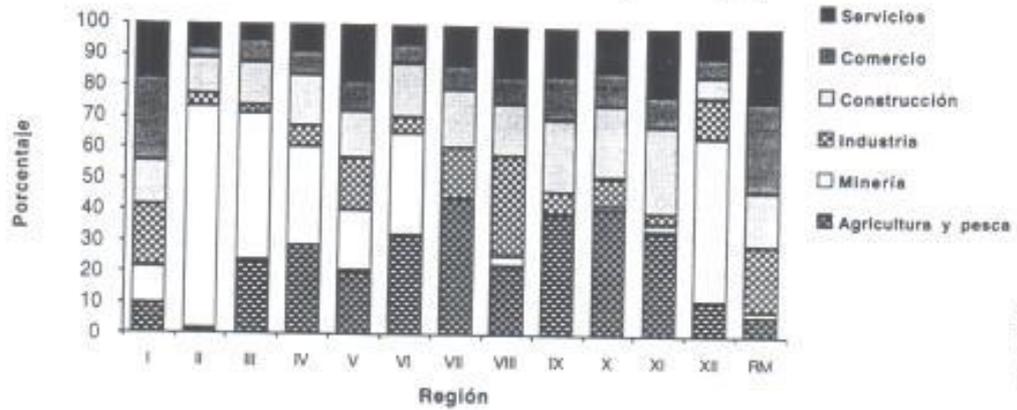
Figure n° 57 : Croissance annuelle moyenne du PIB, par Régions 1985-1992 (%)



Fuente: Banco Central de Chile

Source : INE, 1996

Figure n° 58 : Structure sectorielle du PIB, 1990 (%)

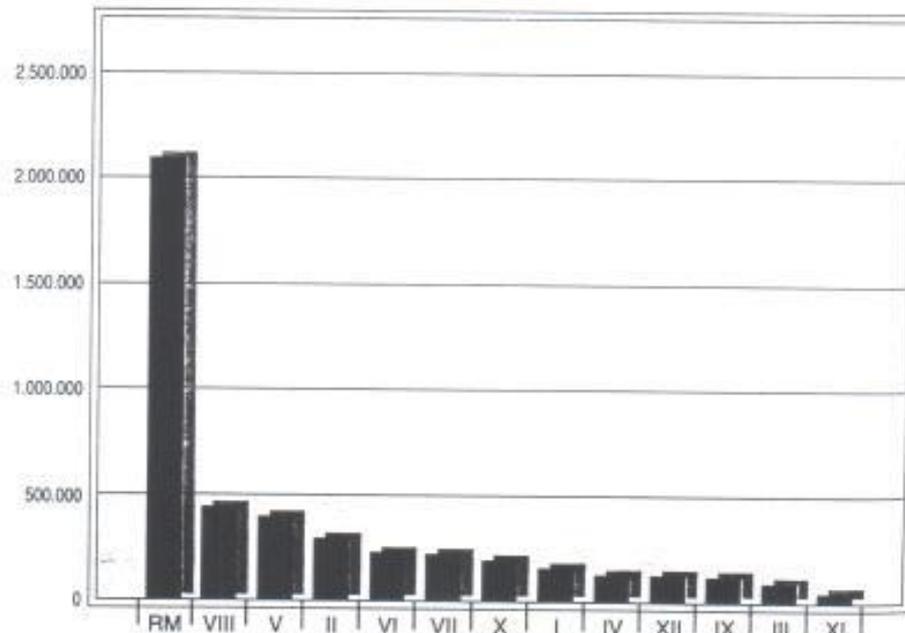


Fuente: Elaborado en base a Banco Central de Chile

Nota: Servicios incluye: Servicios Financieros, transporte y comunicaciones, servicios personales, sociales y comunales y electricidad gas y agua

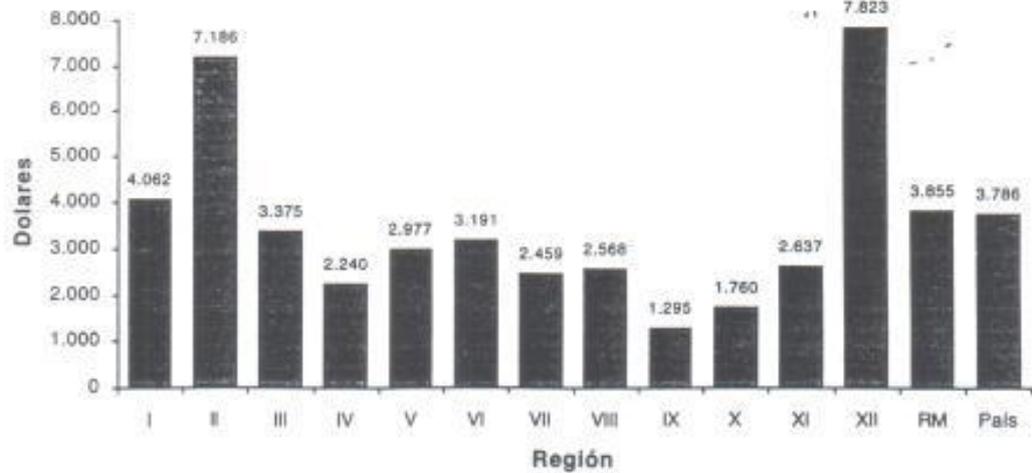
Source : INE, 1996

Figure n° 59 : PIB Régional



Source : PNUD, 1996

Figure n° 60 : PIB par habitant dans chaque Région, 1992 (dollars de 1992)

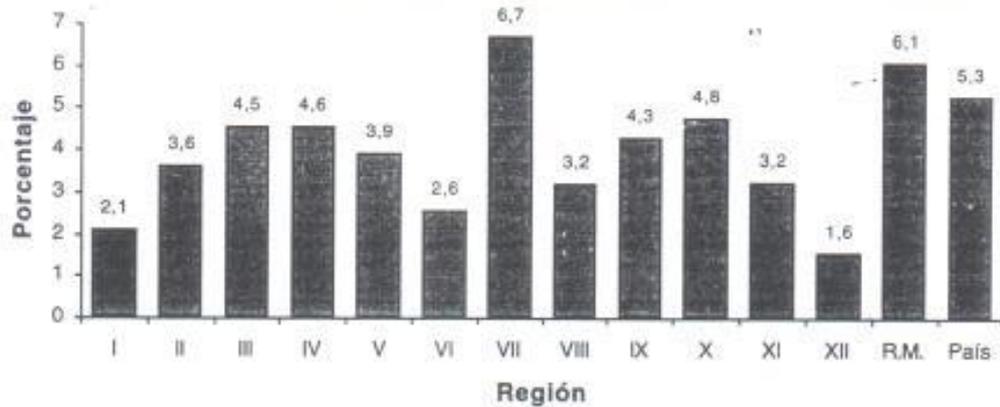


Fuente: Banco Central de Chile

Source : INE, 1996

Figure n° 61 :

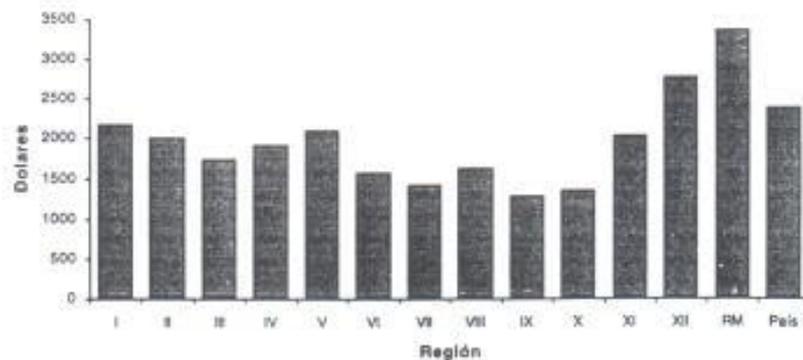
Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant et par Région :1985-1992 (%)



Fuente: Banco Central de Chile

Source : INE, 1996

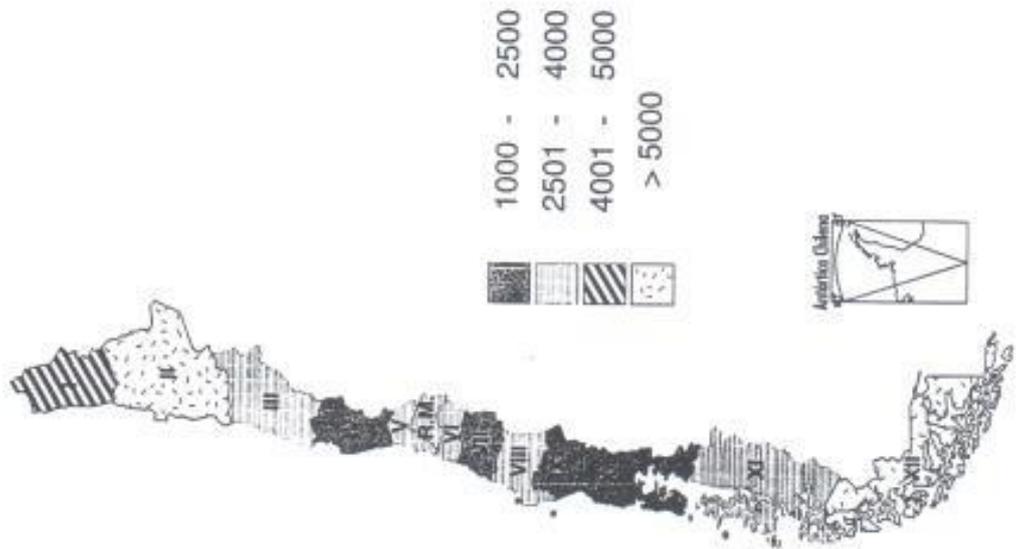
Figure n° 62 : Revenu moyen annuel par personne, 1993 (dollars de 1993)



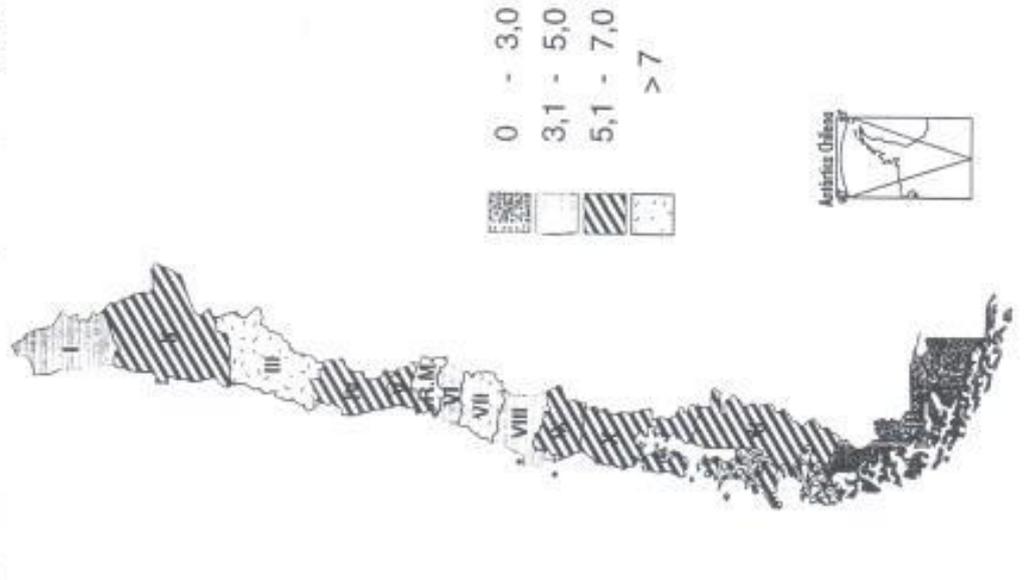
Fuente: Departamento de Estudios, INE. En base a Encuesta Suplementaria de Ingresos, INE.

Source : INE, 1996

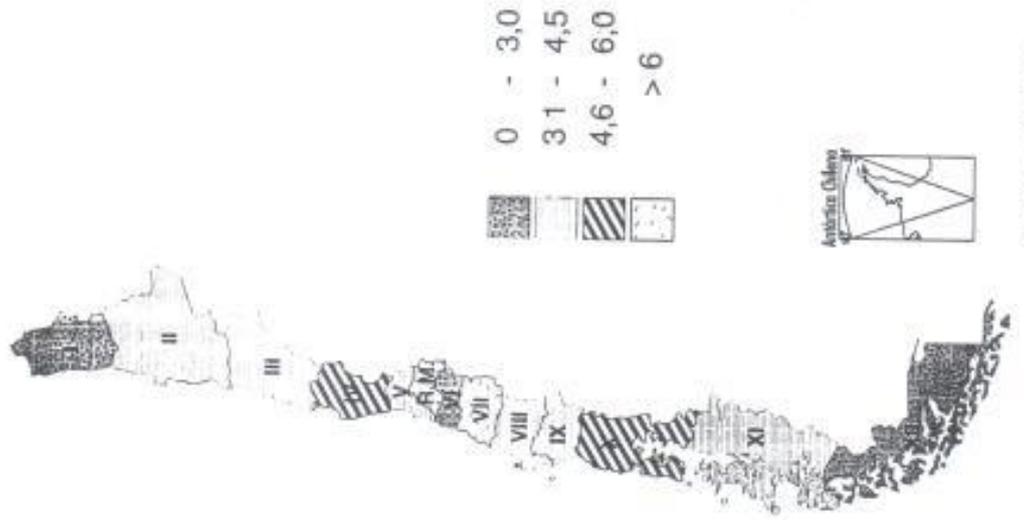
Carte n° 37 :  
**PIB par habitant, 1992**  
 (dollars de 1992)



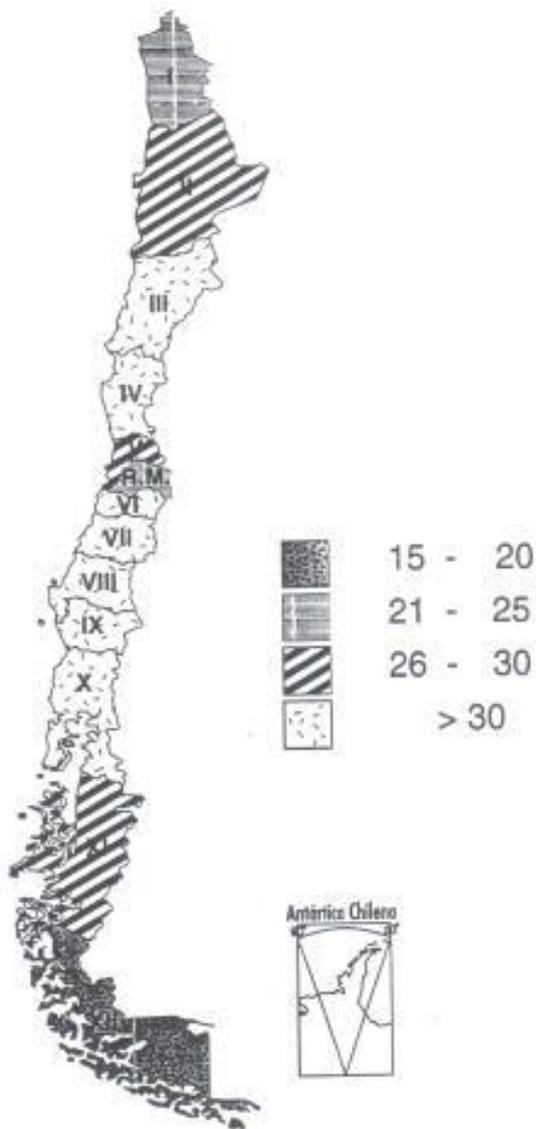
Carte n° 38 :  
**Croissance du PIB, 1985-1992**  
 (taux de variation annuelle)



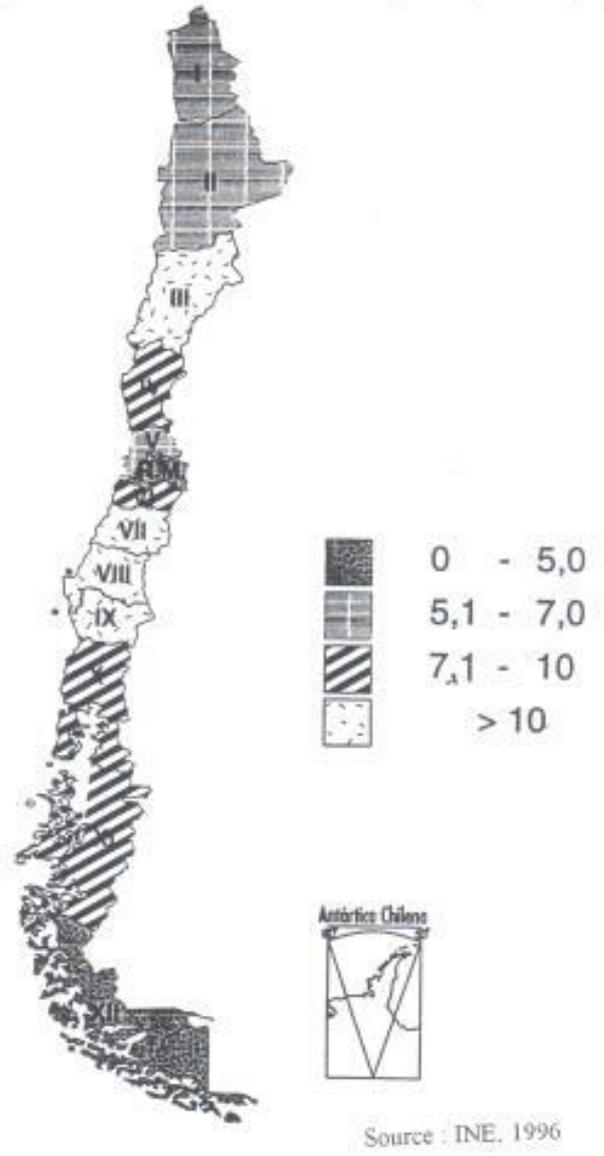
Carte n° 39 :  
**Croissance du PIB par habitant, 1985-1992**  
 (taux de variation annuelle)



Carte n° 40 :  
Population en situation de pauvreté, 1994 (%) :

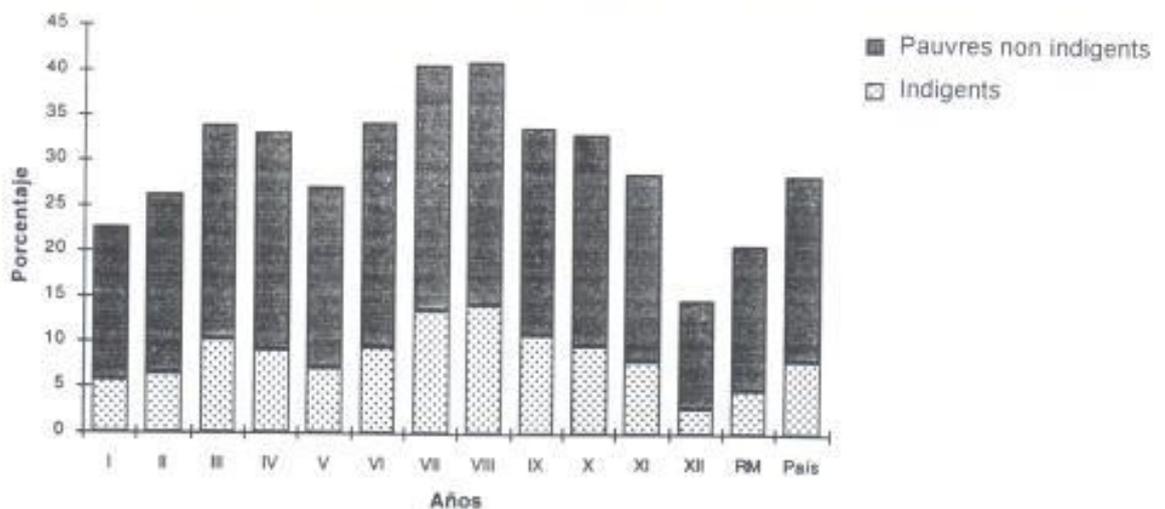


Carte n° 41 :  
Population en situation d'indigence, 1994 (%) :



Source : INE, 1996

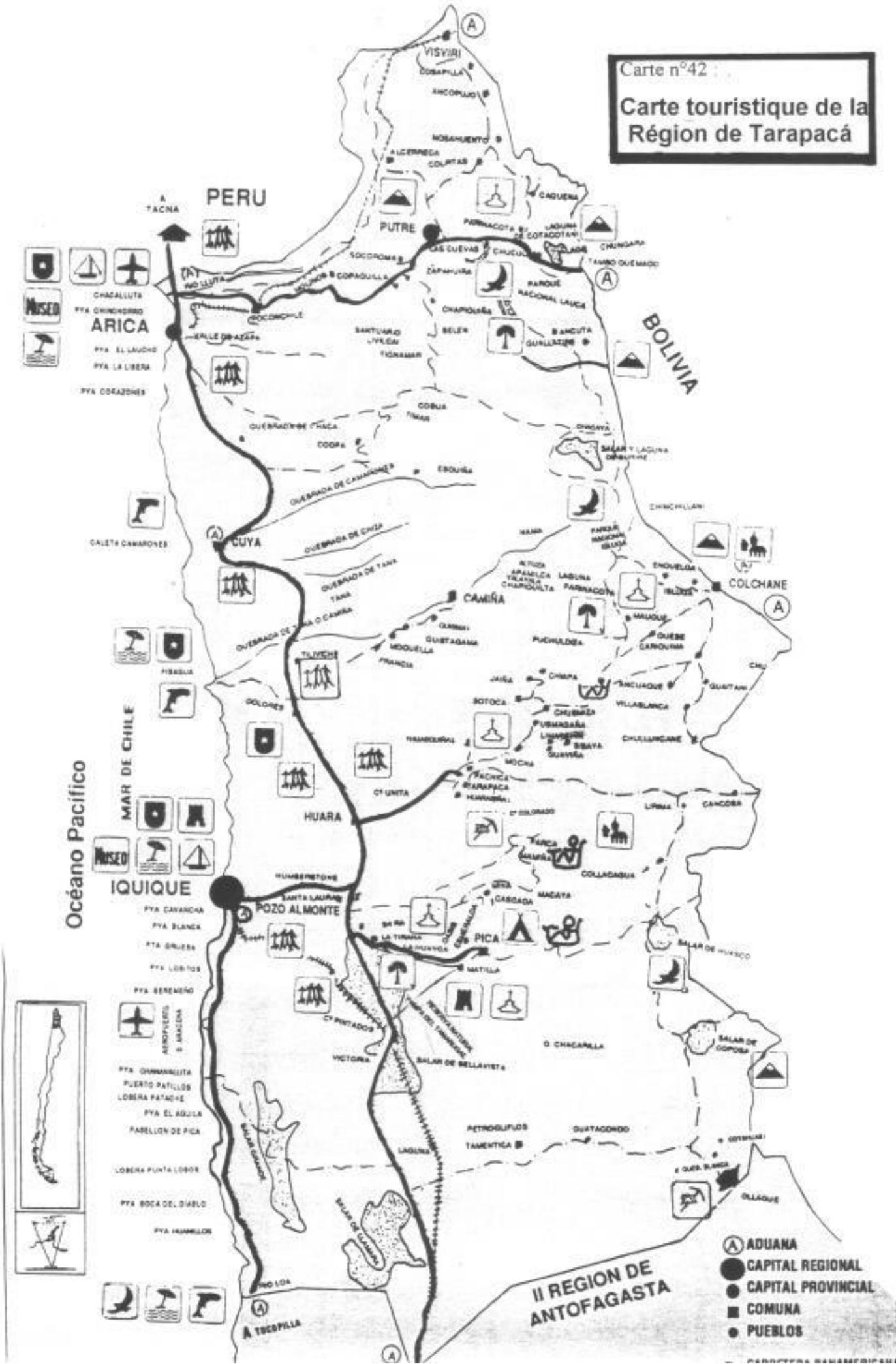
Figure n° 63 : Etat de la pauvreté et de l'indigence 1994 (%)



Fuente: Encuesta CASEN 1994

Source : INE, 1996

Carte n°42 :  
**Carte touristique de la  
 Région de Tarapacá**

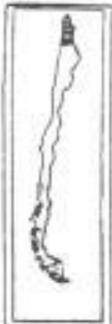


- MUSEO
- CHACALUTA
- PYA CHINCHORRO
- PYA EL LAUCHO
- PYA LA LIBERA
- PYA CORAZONES

- MUSEO
- ARICA
- IQUIQUE
- PICA

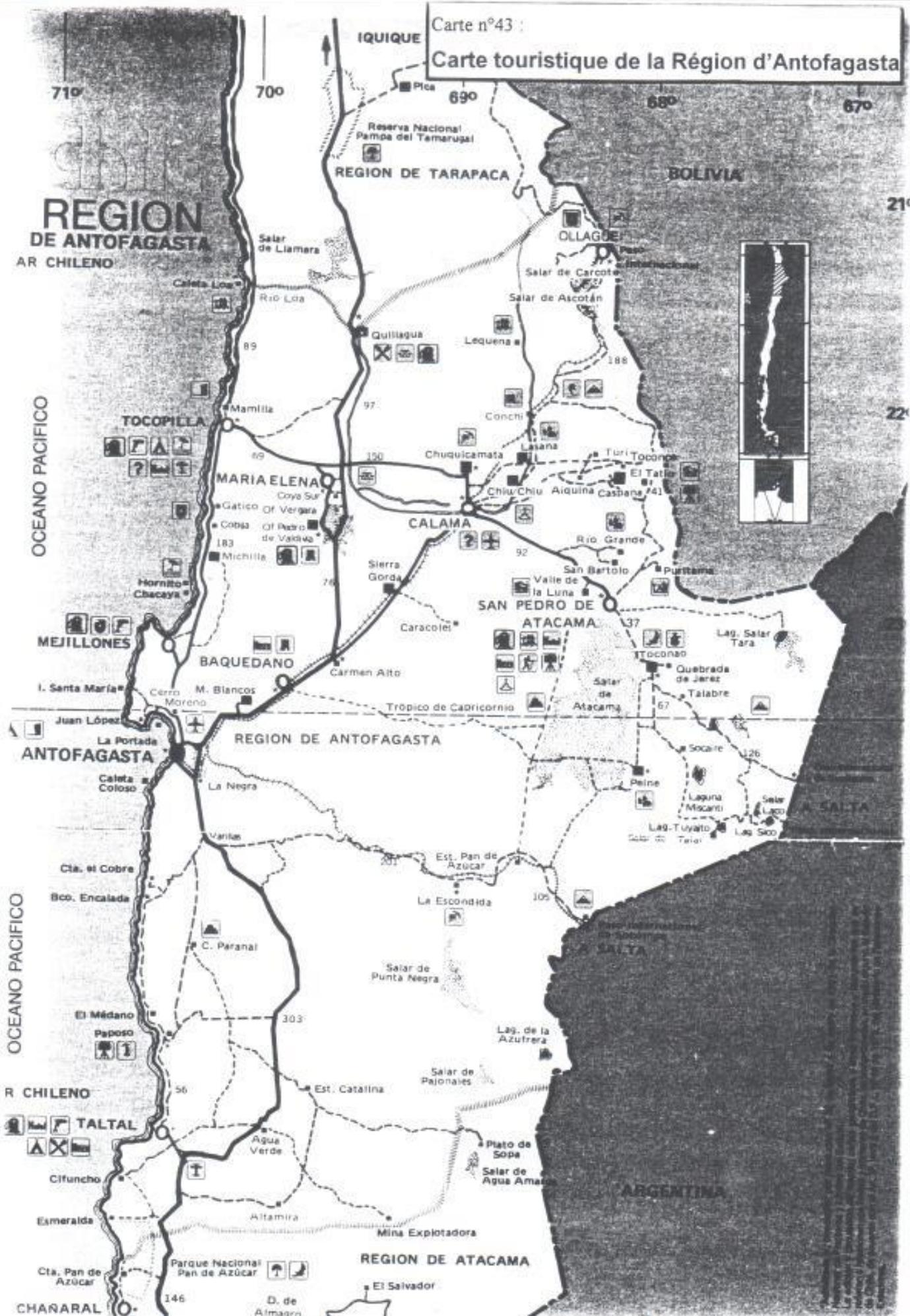
- MUSEO
- PYA CAVARCA
- PYA BLANCA
- PYA BRUNSA
- PYA LOBITOS
- PYA BEREÑERO
- AEROPUERTO S. JACINTA
- PYA GUINANILITA
- PUERTO PATILLOS
- LOBERA PATACHE
- PYA EL AGUILA
- PABELLON DE PICA
- LOBERA PUNTA LOBOR
- PYA BOCA DEL DIABLO
- PYA HAMBILON

- ADUANA
- CAPITAL REGIONAL
- CAPITAL PROVINCIAL
- COMUNA
- PUEBLOS



Carte n°43 :

Carte touristique de la Région d'Antofagasta



Bilan des entretiens réalisés au Chili, 1995-1996

NOM	INSTITUTION / ENTREPRISE	FONCTION	DATE ENTRETIEN (>>: date première rencontre, une longue série a suivi)
<b>A SANTIAGO</b>			
Jorge ABALOS	Ministerio del Interior, SUBDERE	Chef de la division de développement régional	04/10/96 07/10/96 19/12/96
Federico ARENAS	MIDEPLAN	Chef du département de politique régionale	12/04/95 >>*
Ricardo de la BARREDA	Ministerio de Relaciones Exteriores	Chef du Département des Frontières	19/04/95
Sergio BOISIER	CEPAL	Directeur ILPES	08/10/96 15/09/97
Gal CAMESSA	Gouvernement militaire	Conseiller du Gal Pinochet, ex directeur de la CONARA	05/09/97
Milka CASTRO L.	FLACSO	Enseignant-chercheur (anthropologie)	27/04/95
Pilar CEREDA	P. Univ. Católica de Chile	Enseignant-chercheur (géographie physique recherches sur l'utilisation des neblinas)	28/04/95
Carlos De MATTOS	P. Univ. Católica de Chile	Directeur Institut Etudes urbaines et régionales	08/01/95 >>*
Viviana FERNANDEZ	MINVU	Division études et développement du logement	17/12/96 09/09/97
Marcela JAVAL-QUINTO	Ministerio Relaciones Exteriores	Fonctionnaire du Département des Frontières	19/04/95
Ivan GARAY	Ministerio del Interior, SUBDERE	Chargé de mission, division développement régional	04/10/96
Patricio LARRAIN	MINVU	Conseiller du ministre	21/04/95 28/04/95
Angel LAZO	CONAF	Directeur du service Patrimoine sylvestre	24/04/95 >>*
Hermann MANRIQUEZ	IGM	Chargé d'études	28/10/96 >>*
Alvaro MEDINA	Minist. Bienes Nacionales	Chef de la division du cadastre des biens nationaux	03/10/96
Claudio MENESES	Univ. de Chile	Directeur de l'Ecole de Géographie (recherches sur la géographie humaine des régions andes)	18/4/95 >>*
Jaime MUÑOZ	Ministerio Obras Públicas	Director General de Aguas	02/05/95
Eduardo NUÑEZ	CONAF	Service Patrimoine sylvestre	24/04/95 03/05/95
Ulises RETAMALES	Ministerio Obras Públicas	Conseiller du ministre	09/06/95 08/09/97
Andrés RIVERA	Univ. de Chile	Enseignant chercheur (glaciologie, travaux sur le Norte Grande)	18/4/95 >>*
Hugo ROMERO	Univ. de Chile	Enseignant chercheur	07/10/96
Sergio SEPULVEDA	Universidad Tecnológica Metropolitana	Enseignant chercheur	25/4/95 >>*
Jorge TABOADA R.	Ministerio Obras Públicas	Conseiller du ministre	09/06/95
Santiago TORRES E.	CODELCO / Complejo Portuario Mejillones	Chargé d'études	03/09/97 05/09/97
Luis VELOZO F.	CODELCO	Directeur Service Environnement	12/05/95
Patricio VERGARA	P. Univ. Católica de Chile	Enseignant chercheur (géographie physique)	24/04/95
Jorge VILLAGRÁN	ENAMI	Sociologue	24/04/95
Dionisio VIO	P. Univ. Católica de Chile	Directeur de l'Institut de Géographie	24/4/95 >>*
Sabah ZRARI	Gouvernement militaire/ Banque centrale	Ex-chef du Département de Régionalisation	18/12/96
	Ministerio Obras Públicas	Conseiller territorial	08/09/97

Bilan des entretiens réalisés au Chili, 1995-1996

A ANTOFAGASTA

Renato AGURTO V.	ESSAN	Directeur	15/08/95
Gerda ALCAIDE	SERNATUR	Directeur régional	17/10/98
Orlayer ALCAYAGA M.	Gouvernement régional, Ministerio de Minería	SEREMI, président COREMA	08/08/95
Fernando ALVAREZ	Univ. Católica del Norte	Directeur du département d'économie	24/10/96
Miguel ARAVIRI	Gouvernement régional	Chargé d'études SERPLAC	30/07/97
Patricio AROCA	Univ. Católica del Norte	Directeur de la faculté d'économie	24/10/96
Fredy BALBONTIN B.	Gouvernement régional, Minist. Obras Públicas	Directeur régional de planification (DIRPLAN)	10/06/95 >>*
Orlando BIANCHI G.	Gouvernement régional, Minist. Obras Públicas	SEREMI	09/08/95 >>*
Maria Teresa BUSTOS	Corporación de Desarrollo Productivo	Ingenieur projets	16/10/96
Geman CASTILLO	Shell Chile S.A.	Chef ventes lubrifiants pour les mines	01/12/95
Guillermo CHUNG	Univ. Católica del Norte	Directeur des études et de la coopération technique	04/12/95 14/10/96
Eliot COHEN J.	Fundición REFIMET	Directeur du service Environnement	05/06/95
Fernando CORTEZ	Asociación Industriales Antof.	Secrétaire général	17/01/96
Leonel CORTEZ	SERNATUR	Chargé d'études	17/10/96
Mario CORTEZ	Univ. Católica del Norte	Doyen, écrivain	16/10/96
Roberto De GROOTE	CORFO / ESSAN	Directeur régional CORFO, président du directoire ESSAN	15/06/95
Jorge DIAZ A.	Mine Zaldívar	Directeur Division Environnement	30/11/95
Rodrigo DIAZ F.	SERCOTEC	Chargé de développement productif	01/12/95
Ana FRITZ	Gouvernement régional, SERPLAC	Chargée d'études SERPLAC, puis SERPLAC par intérim	22/10/96
Claudio GARAY	Ingo, industria de goma	PDG	27/11/95
Hector GARCÉS	Univ. Católica del Norte	Enseignant-chercheur	24/10/95
Richard GAROTTE	Paralelo 23	Journaliste	05/06/95 >>*
Gonzalo GODOY	SERVU	Architecte	23/10/96
Pilar GONZALEZ G.	CONAMA	Ingenieur Environnement	25/10/96
José A. GONZALEZ P.	Univ. Católica del Norte	Enseignant-chercheur (histoire)	14/06/95 >>*
Erika GRÜTTNER	Corporación de Desarrollo Productivo	Directrice	16/10/96
Felix HAUCK	EMPORCHI	Directeur département commercial	23/11/95 07/12/95 17/01/96
Henry INOSTROZA R.	Gouvernement régional, Minist. Obras Públicas	Directeur régional de direction générale de l'eau (DGA)	08/12/95
Augusto IRIARTE	Univ. Católica del Norte	ressources humaines; sociologue, membre du comité PROA	16/10/96
Ricardo JORQUERA	GEICOS / Chambre régionale de tourisme	Président des deux institutions	22/10/96
Americo LLEVENES	Meganorte, Telecomunicaciones y servicios	Chef de zone	28/11/95
José MANDRESA	MINVU	Architecte	06/06/95 >>*
Luis MANZI	Gouvernement régional, SERPLAC	SERPLAC	14/06/95 >>*
Sergio MAURIN	Gouvernement régional, Div. Ana. y Control Gestión	Responsable	31/07/97
Rodrigo MELO U.	EMPORCHI	Relations Publiques	05/08/95
Liviana MISETIC	Secretaría Regional de Integración	Chargée de mission	16/10/96
Vladimir MISETIC Y.	Univ. Católica del Norte	Enseignant-chercheur (géographie humaine régionale)	14/06/95 >>*
Ramon MUÑOZ	Inmobiliaría Playa Brava	Administrateur	30/11/95

Bilan des entretiens réalisés au Chili, 1995-1996

Christian PARRA	Mine La Escondida	(Estudios)	01/08/97
Alejandro PIZARRO	Gouvernement régional, Ministère Agriculture	SEREMI	16/12/95 17/01/96
Floreal RECABARREN	Ancien maire		23/10/96
Juan SALAZAR	Univ. Católica del Norte	Instituto del Desierto	06/12/95
Agustín SAMSO	Constructora VS/ Chambre de la construction	PDG/ Président	25/10/96
Alejandro SANTORO V.	CONAF	Patrimoine silvestre	05/06/95
Eduardo SILVA	Mine La Escondida	Division Environnement	28/11/95
Luis TOLEDO	Univ. José Santos Ossa	Enseignant-chercheur (relations internationales)	01/08/97
Eduardo URRUTIA A.	Mine Mantos Blancos	Relations Publiques	06/12/95
María Eugenia VARGAS	Univ. José Santos Ossa	Directeur Ecole de Journalisme	24/10/96
Hugo VENANDY	Fundación REFIMET	Chief département approvisionnement	30/11/95
Angela VILLALOBOS	Gouvernement régional	service social du SERPLAC	14/06/95
Gaston VIVEROS	Gouvernement régional, Ministère des Transports	SEREMI	23/10/96
<b>A TALTAL</b>			
Victor CARROSSI	ENAMI	Employé	13/01/96
Gustavo GALLO	ENAMI	Administrateur Usine Taltal	13/01/96
Guillermo HIDALGO	I. Municipalidad de Taltal	Maire	12/01/96
<b>A MEJILLONES</b>			
Marcelino CARVAJAL F.	I. Municipalidad de Mejillones	Maire	09/06/95
Sergio VEGA	I. Municipalidad de Mejillones	Administrateur municipal	06/06/95
<b>A SAN PEDRO DE ATACAMA</b>			
Lautaro NUÑEZ	Univ. Católica del Norte/ Directeur du musée	Archéologue	02/06/95 >>>
Eduardo YANJARI	agence de tourisme ATACAMA INCA TOURS	Directeur	20/06/95 >>>
Claudio GONZALEZ,	CORFO/ SERCOTEC,	Ingénieur commercial, coordinateur de projets de développement	21/06/95
Alonso BARROS	CONADI	Avocat	20/06/95
Ana-Maria BARON	Ex-maire	Archéologue	21/06/95
Javier TAMBLAY		archéologue	21/06/95
<b>A IQUIQUE</b>			
Juan ALVAREZ T.	IECTA (Institut Etudes des Cultures et Technologies Andine	Fonctionnaire SERPLAC	17/07/95
Orlando ARELLANA	CORFO	Directeur régional	04/12/96
Jorge ARENAS C.	Univ. ALPrat	Directeur Institut d'Agriculture du Désert,	10/07/96
Oscar ARRAYA	Salina Punta de Lobos	Directeur d'exploitation	10/12/96
Luis ASTORGA	SERCOTEC	Directeur régional	04/12/96
Ivan BARBARIC	I. Municipalidad Iquique	Chief du département des relations internationales	29/11/96
Max BARRERA	Asociación Usuarios ZOFRI; conseiller régional	Directeur de l'association, avocat	02/12/96
Renaldo BERRÍOS	Quotidien El Nortino (groupe La Nación)	Directeur	02/07/97

## Bilan des entretiens réalisés au Chili, 1995-1996

Roberto BERRIOS M	PROCHILE	Directeur de produit	02/12/96
Marco Antonio BLAVIA	Chambre de commerce/ Entreprise import-export	Directeur / PDG	21/07/97
Luis CAUCOTO	Gouvernement régional, Ministère du Travail	SEREMI	07/11/96
Carlos CHAVEZ	Gouvernement régional, Ministère des Mines	SEREMI	07/11/96 25/11/96
Cornelio CHIPANA	CONADI	Directeur régional	15/11/96
Fredrick COTHORN	Mine Quebrada Blanca	Directeur logistique	13/12/96
Reinaldo DELGADILLO	ESSAT	Directeur	13/12/96
Gloria DELUCHI	Chambre de tourisme/ Univ. Arturo Prat	Présidente	09/12/96
Sergio EBNER	Gouvernement militaire / avocat	Ex-SEREMI Justice	02/07/97
Virginia ESCOBAR	Asociación Industriales ZOFRI	Président	29/11/96
Ivonne FUENTES L	Gouvernement régional, SERPLAC	Chargé d'études	17/07/95
Alvaro GOMEZ	ZOFRI S.A.	Sous-directeur ressources humaines, ex-fonctionnaire SERPLAC	08/11/96
Ricardo GONZALEZ A.	FERRONOR	Relations publiques	04/12/96
Sergio GONZALEZ M.	Univ. A.Prat	Directeur Dpt de Sciences Sociales et juridiques (sociologue)	10/07/95 >>*
Guillermo GUARACHI	Gouvernement régional, Minist. Obras Publicas	Fonctionnaire MOP	18/07/97
Victor GUERRERO C.	Univ. A.Prat	Enseignant-chercheur (sociologue)	11/07/95 >>*
Hugo HERRERA	Syndicat des équipages de pêche industrielle	Président	13/12/96
Gabriela HIP	Gouvernement régional, Div. Anal. Control de Gestion	Géographe	27/06/97
Jorge KAEMPFER G	Gouvernement régional, Minist. Obras Publicas	SEREMI+C85	09/06/96>>*
Horatio LARRAIN B	Univ. A.Prat	Enseignant-chercheur (anthropologue)	10/07/95
Julia LAU LEIVA	Gouvernement régional, SERPLAC	Chargé d'études	17/07/97
Pedro LAZARO	Gouvernement régional	Analyste, ex-SERPLAC	17/07/97
Ernesto LO	I. Municipalité d'Iquique	Premier adjoint au maire	29/11/96
Ronnie MANZO	EMPORCHI	Chef service Développement et commerce	26/11/96
Luis MARTINEZ	Gouvernement militaire	Militaire, Ex-conseiller de l'intendant	02/07/97
Sergio MONTIVERO	La Estrella de Iquique	Directeur par intérim	01/07/97
Rojelio MUJICA	ZOFRI S.A.	Dir. Centre Logistique du Nord	27/11/96
Francisco OTAVA	Cabinet de consultants CEC	Directeur	28/11/96
Hector OVANDO	Gouvernement militaire / consultant	Ex-ORPLAN	21/07/97
Francisco PINTO	Gouvernement régional	SEREMI Minvu (réunion MINU/ CEC)	13/11/96 28/11/96
Jorge POBLETE	I. Municipalité d'Iquique	Ot. Plan Regulador	27/06/97
Juan PODESTA A.	Gouvernement régional, SERPLAC	SERPLAC	12/07/95 >>*
José PONCE	Gouvernement régional, SERPLAC	Chargé de mission	17/07/95 >>*
Daniel RAMIREZ	Gouvernement régional, Ministère Economie	SEREMI	04/12/96 01/07/97
Rosa RUIZ	Gouvernement régional, Minist Bienes Nacionales	SEREMI	19/07/97
Ema SANTANDER C.	Gouvernement régional, SERPLAC	Chargé de mission	17/07/95
Juan Enrique SILVA	Gouvernement régional	Secrétaire du conseil régional	12/11/96
Ricardo URRUTIA	Gouvernement régional	Chargé des relations extérieures	13/11/96
Maria Loreto VALDEZ	Mine Quebrada Blanca	Chargée des ressources humaines	13/12/96
Juan VAN KESSEL	Eglise	Prêtre de la paroisse de Tarapacá, anthropologue	13/12/96

## Bilan des entretiens réalisés au Chili, 1995-1996

Hector VARRAS	Univ. Arturo Prat	Directeur Faculté Economie	08/11/96
Carlos VARGAS	Gouvernement régional, Minist. Transports	Chargé d'études SEREMI Transports	08/11/96
Juan VASQUEZ	Gouvernement régional	Chargé des relations extérieures, ex T.E.R.	22/11/96
Santiago VERA V.	Gouvernement régional, Intendant	Intendant de la Région I	12/12/96 04/07/97
Fernando VILCHES	Gouvernement régional, Minist. Obras Publicas	Directeur régional de planification (DIRPLAN)	21/11/96
Sundi VINCHINDAS	Commerçant ZOFRI	Gérant	19/07/97
Jaime VIZA	Gouvernement régional, Div An y Control de Gestión	Chef de la division analyse et contrôle de gestion	05/11/97 >>*
Oscar WEBER	Gouvernement régional, MINVU	SEREMI urbanisme et logement	14/11/96 >>*
Silvio ZEREGA	Gouvernement régional, Gouverneur	Gouverneur de la province d'Iquique	21/11/96
<b>A CAMINA</b>			
Doris AGUILERA	I. Municipalité de Camiña	Fonctionnaire de maine	19/11/96
Sixto GARCIA	I. Municipalité de Camiña	Maire	19/11/96
Alejandro GONZALEZ	I. Municipalité de Camiña	SECOPLAC	19/11/96
<b>A ARICA</b>			
Patricio ARANCIBIA	Gouvernement régional	SERVIU	04/07/97 07/07/97 10/07/97
Manuel AVENDAÑO	FCALP		06/07/97
Jorge BACKIT M	I. Municipalité d'Arica	Relations Publiques	04/07/95
Raul BALBONTIN	FISA Chile S.A.	Directeur	25/07/97
Livio BELAIR S.	CORDENOR	Directeur	05/07/95 22/07/97
Guillermo BERRETA	Gouvernement régional	Fonctionnaire SERPLAC	05/07/97
Nelson BERTHELON J.	CORDESERVIU,	Directeur développement	05/07/95 11/07/97
Patricio DE GREGORIO	ZOFRI S.A.	Directeur Arica	25/07/97
Thierry GIVOIS	Programme Chilenorte	Directeur	11/07/97
Hector GONZÁLEZ C.	TEA (Taller de Estudios Andinos)	Sociologue	03/07/95
Eduardo HOYOS	Obras Municipales, ex-JAA	Architecte	11/07/97
Jorge LOMBARDI	Exploitant agricole à Azapa; responsable syndical	Dirigeant d'exploitation	07/07/95
Marcelo MACAYA	Centro de apoyo empresarial	Unité d'assistance technique	24/07/97
Roberto MARTINIC	Gouvernement régional, Ministère Agriculture	SEREMI	04/07/97
Sergio MENDEZ	Gouvernement régional, Div An y Control de Gestión	Chargé d'études	07/07/97
Reinaldo NEIRA	La Estrella de Arica	Directeur	09/07/97
Fernando NUÑEZ	Chilenorte	Chargé du développement industriel	24/07/97
Maiva PEDEROS	Corp Norte Grande	Anthropologue	08/07/97
Liliana QUINTEROS	I. Municipalité Arica	Chargée des micro-entreprises	24/07/97
Gema RUDOLPH N.	CONAF	Ingénieur	06/07/95
Carlos SOLARI	I. Municipalité de Putre	Ex-maire	13/07/96
Alejandro TAPIA	Gouvernement régional	Ex JAA, SERPLAC	09/07/97
Juan TREVIZAN	Chilenorte	Programme rural	24/07/97
Oswaldo VALDIVIA	Gouvernement régional	Ex JAA, gvt regio, Div An y Control de Gestión	07/07/97

# **BIBLIOGRAPHIE**

## BIBLIOGRAPHIE

- ABALOS KONIG José** (1994) : *La descentralización en Chile : antecedentes históricos y reformas actuales*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 37 p. Collection "Documentos serie azul", n° 4.
- ABALOS KONIG José** (1996a) : *Propuesta para la coordinación de la inversión pública en infraestructura social en el territorio*, Santiago, Ministerio del Interior, SUBDERE, 27 p.
- ABALOS KONIG José** (1996b) : "Chile, un país 'teledirigido'", *Tiempo Regional*, CORCHILE, Concepción, n° 57.
- ABALOS KONIG José** et **LIRA Luis** (1986) : "Desarrollo regional, liberalismo económico y autoritarismo político : Chile 1973-1984", *Pensamiento Iberoamericano, Revista de Economía Política*, Madrid, n° 10, juillet-décembre 1986, p. 185-207.
- ABELE G.** (1985) : "Die Nordchilenisch-permanische Wüste - eine Etremlandschaft", *Natur und Muzeum*, n° 11, p. 353-363.
- ABELE G.** (1987) : "Das Relief des Andenwestflanke bei Antofagasta (Nord-Chile) unter dem Einfluss Langfristiger und extremer Trockenheit", *Erdkunde*, n° 41, p. 299-311.
- ABELE G.** (1989) : "The interdependence of elevation, relief and climate on the Western slope of the Andes", *Zbl. Geol. Paläont. Teilt.*, vol. 5-6, n° 5-6, p. 1127-1139.
- AGPIA (Asociación Gremial de Pequeños y Medianos Industriales de Antofagasta)** (1997) : *Resumen de empresas asociadas, Antofagasta*, AGPIA. 61 entreprises. Document dactyl. et relié.
- AGPIA (Asociación Gremial de Pequeños y Medianos Industriales de Antofagasta)** (1997) : *Boletín informativo, Antofagasta*, AGPIA, 4 p.
- AGPIA (Asociación Gremial de Pequeños y Medianos Industriales de Antofagasta)** (1997) : *Unidos para avanzar, Antofagasta*, AGPIA. Plaquette de présentation.
- AIA (Asociación Industriales de Antofagasta)** (1994) : *50 años de desarrollo productivo, 1944-1994*, Antofagasta, NORprint, 56 p. inclut la liste des membres.
- AIA (Asociación Industriales de Antofagasta)** (1995) : *Guía industrial 1995-96*, Segunda Región - Chile, Antofagasta, NORprint, 149 p.
- AIA (Asociación Industriales de Antofagasta)** (1995) : *Contribución de la Asociación Industriales de Antofagasta (AIA) a la problemática de los recursos hídricos en zonas áridas*, Antofagasta, AIA, 1 p.
- ALBURQUERQUE Francisco** et al. (dir.) (1990) : *Revolución tecnológica y reestructuración productiva : impactos y desafíos territoriales*, Buenos Aires, Grupo Editor Latinoamericano.
- ALLIES Paul** (1980) : *L'invention du territoire*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- ALLIES Paul** (1986) : "Le local, l'Etat et la société civile", in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L'espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 269-282.
- ALVARADO Luis** (1970) : *La vida rural en el altiplano chileno*, Santiago, ICIRA, 83 p.
- ALVAREZ Fernando, AROCA Patricio, CLAPS Domingo** et **LUFIN Marcelo** (1996) : *Estudio de tarifas de transporte de mercaderías de la zona del Centro Oeste Sudamericano a los mercados internacionales*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, Facultad de Economía, 15 p. Collection "dactyl".

- ALVAREZ Fernando et CLAPS Domingo** (1996) : *Análisis de los factores que inciden en las decisiones sobre transporte de mercancías internacionales, incluyendo los puertos de la primera y de la segunda región*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, Facultad de Economía, 20 p. dactyl.
- ALVAREZ TICUNA Juan** (1990) : *Estrategias de desarrollo andino para Tarapacá*, Iquique, Instituto de Desarrollo Andino, 19 p. Collection “Temas de interes cultural (TINCU) 1”. dactyl.
- ANASTASI Atilio** (1996) : “El desierto. Explicación geográfica y experiencia vital”, in , *XVII Congreso de Geografía - La Serena*, 28-31 octubre, Santiago, Pontificia Universidad Católica, p. 3-10.
- AQUEVEDO S. Eduardo** (1993) : *Crise et restructuration des économies d’Amérique Latine pendant les années 80 : le cas du Chili*, Paris, Univ. Paris VIII, Département de Sciences Eco., 575 p. Thèse de doctorat sous la direction de K.Vergopoulos.
- ARANCIBIA Patricio** (1995a) : “Lo que está en juego en Arica”, *Mensaje*, n° 437, p. 31-32.
- ARANCIBIA Patricio** (1995b) : “Transformaciones en la escena local. El tiempo presente”, *Temas regionales*, vol. 2, n° 1, p. 67-76.
- ARANCIBIA Patricio** (1995c) : *Arica. Sector vivienda y urbanismo. Cambios y requerimientos para el decenio 1996-2005. Un análisis prospectivo*, Arica, MINVU, 8 p. Collection “dactyl”.
- ARANCIBIA Patricio** (1996a) : “Lo que está en juego en Arica (II)”, *Temas regionales*, vol. 3, n° 2, p. 51-57.
- ARANCIBIA Patricio** (1996b) : *Algunas particularidades del proceso de desarrollo regional como base para un encuentro entre gobierno y universidad*, Arica, Universidad de Tarapacá, CEUTA, 14 p. dactyl..
- ARANCIBIA Patricio** (1997) : *Arica entre los censos de 1982 y 1992*, Santiago, 27 p.
- ARAVENA LOPEZ Julia Agda** (1991) : *Estructura interna, requerimientos de espacio y determinación de áreas para el crecimiento urbano de Iquique*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, Instituto de Geografía, 94 p. Mémoire de fin d’études de géographie.
- ARENAS Federico** (1988) : *L’aménagement du territoire au Chili depuis 1974 : théories et pratiques*, Genève, Université de Genève, 367 p. Thèse de Géographie, Dir A. Bailly.
- AROCA Patricio et ALVAREZ Fernando** (1996) : *El mercado y la distribución territorial de la población laboral en Chile*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, Facultad de Economía, 14 p. dactyl.
- AROCENA José** (1998) : “Les approches latino-américaines du développement local”, in DEBUYST Frédéric et YÉPEZ DEL CASTILLO Isabel (dir.), *Amérique Latine. Espaces de pouvoir et identités collectives*, Louvain / Paris, Academia Bruyland / L’Harmattan, p. 39-64.
- Asociación Industriales ZOFRI** (1996a) : *Liste des membres*, Iquique, Asociación Industriales ZOFRI, 10 p. Dactyl.
- Asociación Industriales ZOFRI** (1996b) : *Desafíos para el próximo cuarto de siglo*, Iquique, Asociación Industriales ZOFRI, 28 p.
- Asociación Industriales ZOFRI** (1996c) : *Oportunidades que brinda la gran minería en la Primera Región*, programme du séminaire , Iquique, Asociación Industriales ZOFRI, 2 p.
- AURIAC Franck** (1983) : *Système économique et espace: un exemple en Languedoc*, Paris, Economica, 215 p. Collection “Geographia”.
- AURIAC Franck** (1986) : “Région-système, région et systèmes économiques”, *L’Espace géographique*, n° 4, p. 272-277.
- AURIAC Franck et BRUNET Roger** (dir.) (1986) : *L’espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard.

- NUÑEZ ARAYA Eduardo, CONTRERAS Juan Pablo et RODRIGUEZ Eduardo** (1995) : *Plan de desarrollo de la comunidad Aymara mediante la utilización sustentable de la vicuña*, Arica, CONAF, La población Aymara objeto de desarrollo, p. 17.
- AUTY Richard M.** (1993) : *Sustaining Development in Mineral Economies, The resource curse thesis*, Londres / New York, Routledge, 272 p.
- AVALOS Raymond** (1991) : *Le Chili*, Paris, PUF. Collection "Que sais-je?".
- AYALA, CABRERA y Asoc. Ltda** (1996) : *Estudio aguas subterráneas; sector costero Arica, I Región, partie 5 : projections et simulation du système*, Santiago, 6 p.
- AYDALOT Philippe** (1976) : *Dynamique spatiale et développement inégal*, Paris, Economica, 352 p.
- AYDALOT Philippe** (1985a) : *Economie régionale et urbaine*, Paris, Economica, 478 p. Collection "Economie".
- AYDALOT Philippe** (1985b) : "Les régions et la mesure des inégalités régionales", in LAJUGIE Joseph, *Région et aménagement du territoire. Mélanges offerts au Doyen*, Bordeaux, Bière, p. 857-869.
- BADIE Bertrand** (1995) : *La fin des territoires, Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Paris, Fayard. Collection "L'espace du politique".
- BÄHR Jürgen** (1985) : "Agriculture, Copper mining and migration in the Andean Cordillera of Northern Chile", *Mountain Research and Development*, vol. 5, n° 3, p. 279-290.
- BAILLY Antoine S.** (1985) : "La région : de la territorialité vécue aux mythes collectifs ", in LAJUGIE J., *Région et aménagement du territoire*, Bordeaux, Bière.
- BAILLY Antoine S.** (1990) : *L'humanisme en géographie*, Paris, Anthropos, 172 p.
- BAILLY Antoine S.** (1995) : *Géographie régionale et représentations*, Paris, Anthropos.
- BAILLY Antoine S.** (dir.) (1984) : *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, 204 p.
- BAILLY Antoine et BEGUIN Hubert** (1982) : *Introduction à la géographie humaine*, Paris , Masson.
- BANDE Jorge et FFRENCH-DAVIS Ricardo** (1989) : *Copper Policies and the Chilean Economy, 1973-1988*, Santiago, CIEPLAN, 143 p. Collection "Notas técnicas".
- BAÑO Rodrigo** (1994) : "La transformación económico-social del Chile contemporáneo", *Proposiciones*, n° 24, p. 129-132.
- Banque Centrale du Chili** (1985-95) : *Régionalisation du PIB, 1985-1995*, Santiago, Banque Centrale.
- BARCELO R** (1992) : "La política chilena de integración", in Colloque IHEAL, *L'Europe et l'Amérique Latine : processus d'intégration et nouveaux rapports*, Paris, p. 1-13.
- BAREL Yves** (1973) : *La reproduction sociale, systèmes vivants, invariance et changement*, Paris, Anthropos.
- BAREL Yves** (1977) : "L'idée de système dans les sciences sociales", *Esprit*, n° 1, p. 69-82.
- BAREL Yves** (1980) : "Modernité, code, territoire", *Annales de la Recherche Urbaine*.
- BAREL Yves** (1986) : "Le social et ses territoires ", in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L'espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 129-139.
- BARHAM Bradford, CLARK Mary, KATZ Elizabeth et SCHURMAN Rachel** (1992) : "Nontraditional exports in Latin America", *Latin American Research Review*, vol. 27, n° 2, p. 42-82.
- BASCUÑAN P. Aliro** (1995) : "Desarrollo del sistema portuario de la II Región", in , *Seminario "La II Región en el umbral del siglo XXI"*, Antofagasta, 6 p..

- BATAILLON Claude** (1968) : *Les régions géographiques au Mexique*, Paris, IHEAL, 298 p. Collection "Travaux et Mémoires", n° 20.
- BATAILLON Claude** (1971) : *Villes et campagnes dans la région de México*, Paris, Anthropos, 442 p.
- BATAILLON Claude** (1973) : "Organisation administrative et régionalisation en Amérique Latine", *Cahiers des Amérique Latines*, n° 7. spécial "Villes et régions en Amérique Latine", p. 97-100.
- BATAILLON Claude** (1974) : "Organisation administrative et régionalisation en pays sous-développé", *L'Espace géographique*, vol. III, n° 1, janvier-mars 1974, p. 5-11.
- BATAILLON Claude** (1990) : "Qu'est-ce que le tiers-monde?", in KAYSER Bernard (dir.), *La géographie entre espace et développement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 227-231.
- BAUELLE Guy** et **PINCHEMEL Philippe** (1986) : "De l'analyse systémique de l'espace au système spatial en géographie", in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L'espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 83-94.
- BEAUD Michel** (1987) : *Le système national mondial hiérarchisé*, Paris, La Découverte, 132 p. Collection "Agalma".
- BEAUJEU-GARNIER Jacqueline** et **LEFORT Catherine** (1991) : *L'économie de l'Amérique Latine*, Paris, PUF. Collection "Que sais-je?".
- BECCATINI Giacomo** (1991) : "Le district industriel : milieu créatif", *Espaces et sociétés*, n° 66-67. *Restructurations économiques et territoires*, p. 147-163.
- BECCATINI Giacomo** (1992) : "Le district marshallien : une notion socio-économique", in BENKO Georges et LIPIETZ Alain (dir.), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, p. 35-56.
- BECKOUCHE Pierre**, **SAVY Michel** et **VELTZ Pierre** (1988) : "Nouvelle économie, nouveaux territoires", *La lettre d'observation du territoire, La lettre de la DATAR*, n° 3. 6 p..
- BELFI Constructora** (1994) : *Embarque y descarga de graneles a través del puerto de Mejillones*, Santiago, Belfi, 6 p.
- BELLARABA Mauro** (1970) : *Six ans au Chili de politique minière (1964-1970)*, Bruxelles, Ed. Intercontinentales de presse, 21 p.
- BENITEZ Andrés** (1991) : *Chile al ataque*, Santiago, Zig-Zag.
- BENKO Georges** (1990) : *La dynamique spatiale de l'économie contemporaine*, Paris, L'Harmattan. Collection "Géographies en Liberté".
- BENKO Georges** (1991) : "Espace industriel, logique de localisation et développement régional", *Espaces et sociétés*, n° 66-67. *Restructurations économiques et territoires*, p. 129-146.
- BENKO Georges** (1994) : "Réseaux productifs et régulations politiques", *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 64.
- BENKO Georges** (1995) : "Les théories du développement local", *Sciences humaines*, n° 8. n° hors-série "Régions et mondialisation", février-mars 1995, p. 36-40.
- BENKO Georges** et **DUNFORD Mick** (1992) : "Changement structurel et organisation spatiale du système productif", *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, n° 2, p. 213-230.
- BENKO Georges** et **LIPIETZ Alain** (1991) : "Posiciones en el nuevo debate regional", in RAMIREZ Blanca (comp), *Nuevas tendencias en el análisis regional*, México, UAM-Xochimilco, p. 175-191.
- BENKO Georges** et **LIPIETZ Alain** (dir.) (1992) : *Les régions qui gagnent, Districts et réseaux : les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, Paris, PUF, 424 p. Collection "Economie en Liberté".

- BERNAL MEZA Raúl** (1990) : “Papel de las regiones en la formulación de la política exterior y potencial de articulación con regiones de países limítrofes”, *Integración Latinoamericana*, n° 156, p. 28-39.
- BERNAL-MEZA Raúl** (1997) : “Le Chili, un modèle périphérique d’insertion internationale ?”, *Etudes internationales*, vol. 28, n° 1, p. 5-25.
- BERNSTEIN JIMÉNEZ Felipe** (coord.) (1989) : *Geografía de la III Región de Atacama*, Santiago, IGM, 206p.
- BERTALANFFY (Von) Ludwig** (1987) : *Théorie générale des systèmes*, (Traduction de l’anglais, 1968), Paris, Dunod, 298 p.
- BETHEL Leslie** (coord.) (1993) : *Chile since Independance*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BIANCHI Andrés** (1995) : “Continuidad y cambio en el primer gobierno de la Concertación”, *Estudios*, CIEPLAN, n° 41, p. 116-121.
- BID - Instituto para la Integración de América Latina (INTAL)** (1980) : *GEICOS - Una experiencia empresarial de integración subregional*, BID-INTAL, 46 p.
- BIDEAU A.** (dir) (1994) : *La recomposition des territoires*, Paris, PPSH, 216 p. Collection “Les chemins de la recherche”.
- BIHR Alain** (1992) : “Le mirage des politiques de développement local. Dix ans de désengagement de l’Etat”, *Le Monde Diplomatique*, p. 18-19.
- BODINI Hugo et CEREDA Pilar** (1979) : *Habitabilidad en el medio arido chileno, Conclusiones de un caso de estudio*, Santiago, IGM, 15 p. Etude d’impact pour la construction de la route côtière Antofagasta-Iquique.
- BOISARD Stéphane** (1994) : *Autoritarisme et néolibéralisme au Chili 1973-1988*, Toulouse, Univ. Toulouse 2 - Le Mirail, 97 p. Mémoire de DEA sous la direction de P.Vayssière.
- BOISIER Sergio** (1972) : *Polos de desarrollo: hipótesis y políticas, Estudio de Bolivia, Chile, Perú*, Genève, Instituto de Investigaciones de las Naciones Unidas para el Desarrollo Social, 172 p.
- BOISIER Sergio** (1987) : “Los procesos de descentralización y desarrollo regional en escenario de América Latina”, *Revista CEPAL*, n° 31, p. 139-151.
- BOISIER Sergio** (1988) : “Las regiones como espacios socialmente construidos”, *Revista CEPAL*, n° 35, p. 39-54.
- BOISIER Sergio** (1990) : *Territorio, Estado y Sociedad : reflexiones sobre descentralización y desarrollo regional en Chile*, Santiago, Pehuén, 342 p.
- BOISIER Sergio** (1992a) : *El difícil arte de hacer región, Las regiones como actores territoriales del nuevo orden internacional. Conceptos, problemas y métodos*, Cuzco, Centro de estudios regionales andinos “Bartolomé de las Casas” , 214 p. Collection “Estudios y debates regionales andinos”, n° 85.
- BOISIER Sergio** (1992b) : “La construcción de una región : interacción entre teoría y práctica del desarrollo regional en América Latina (Reflexiones a partir de un caso práctico : la Región del Biobío en Chile)”, in , *América Latina local y regional. Memorias del II Simposio Internacional de la Universidad de Varsovia sobre América Latina* (16-21 de septiembre de 1991), Varsovie, Université de Varsovie / CESLA. Coll. Estudios y memorias n°2, p. 149-296.
- BOISIER Sergio** (1993a) : “Desarrollo regional endógeno en Chile : ¿ utopía o necesidad ?”, *Ambiente y Desarrollo*, vol. IX, n° 2, p. 42-46.
- BOISIER Sergio** (1993b) : *Post-modernismo territorial y globalización : regiones pivotaes y regiones virtuales*, Santiago, CEPAL / ILPES22, 22 p. Document 93/39. Série “Ensayos”.
- BOISIER Sergio** (1994) : *La gestión del desarrollo regional en economías abiertas y descentralizadas (el caso chileno)*, Santiago, CEPAL / ILPES. Document 94/24. Série “Ensayos”.

- BOISIER Sergio** (1995) : *En busca del esquivo desarrollo regional : entre la caja negra y el proyecto político*, Santiago, CEPAL / ILPES, 30 p. Document 95/30. Série “Ensayos”.
- BOISIER Sergio** (1996a) : *Política regional en una era de globalización ¿ hace sentido en América Latina ?*, CEPAL / ILPES, 30 p. Document 96/33. Série “Ensayos”.
- BOISIER Sergio** (1996b) : *Chile : la vocación regionalista del gobierno militar*, Santiago, Corporación TIEMPO 2000, 43 p. (dactyl).
- BOISIER Sergio** (1996c) : “La geografía de la globalización : un único espacio y multiples territorios”, in , *I Congreso Interamericano del CLAD. Reforma del Estado y de la administración pública* (Río de Janeiro, 7-9 de noviembre de 1996), 27 p. dactyl..
- BOISIER Sergio** (1997a) : “El vuelo de una cometa. Una metáfora para una teoría del desarrollo territorial”, *EURE*, vol. XXIII, n° 69, p. 7-29.
- BOISIER Sergio** (1997b) : “Conocimiento y gestión territorial en la globalización”, in , *Impactos territoriales del MERCOSUR*. Séminaire tenu à Santiago, 4-6 août 1997 , 16 p. dactyl..
- BOISIER Sergio** (1998) : *Desarrollo descentrado y descentralizado en América Latina, El progreso de la gente en su lugar y en sus manos*, Santiago, dactyl., 14 p.
- BOISIER Sergio** et **LIRA Luis** (1995) : *El subdesarrollo comienza al sur*, Santiago, CEPAL / ILPES, 9 p. Document 95/12. Série “Investigación”.
- BOUDEVILLE Jacques Raoul** (1957) : “Les pôles de croissance brésiliens : la sidérurgie du Minas Gerais”, *Cahiers de l'ISEA*, n° 10.
- BOUDEVILLE Jacques Raoul** (1961) : “L’espace économique”, in , *Les espaces économiques*, Paris, PUF, p. 5-26.
- BOUDEVILLE Jacques Raoul** (1969) : “L’économiste et la région du géographe”, *Revue juridique du Sud-Ouest*, n° 3. “Le dialogue interdisciplinaire dans les sciences sociales”, p. 507-620.
- BOUDEVILLE Jacques Raoul** (1972) : *Aménagement du territoire et polarisation*, Paris, M.-Th. Génin.
- BOURDELAIS Patrice** et **LEPETIT Bernard** (1986) : “Histoire et espace”, in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L’espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 15-26.
- BOYER Robert** (1992) : “Les alternatives au fordisme des années 1980 au XXIème siècle”, in BENKO Georges et LIPIETZ Alain (dir.), *Les régions qui gagnent*, Paris, PUF, p. 189-223.
- BRAHAM Bradford**, **CLARK Mary**, **KATZ Elizabeth** et **SCHURMAN Rachel** (1992) : “Nontraditional Agricultural Exports in Latin America”, *Latin American Research Review*, vol. 27, n° 2, p. 43-82.
- BRISSEAU LOAIZA Jeanine** (1994) : “Persistance de la pauvreté et des inégalités régionales en économie néolibérale au Chili”, *Géographes associés*, n° 14-15, p. 79-84.
- BRISSEAU LOAIZA Jeanine** (1995) : *Rapport de mission au Chili, 1 juillet- 3 août 1995*, Pau, Université de Pau et des Pays de l’Adour, 9 p. dactyl.
- BRUNET Roger** (1968) : *Les phénomènes de discontinuité en géographie*, Paris, CNRS. Collection “Mémoires et documents”.
- BRUNET Roger** (1972) : “Pour une théorie de la géographie régionale”, in , *La pensée géographique contemporaine, Mélanges offerts à A. MEYNIER*, Rennes, Presses Universitaires de Bretagne, pp. 649-662. Egalement publié dans TIGR, 1972 n°11: pp.3-14.
- BRUNET Roger** (1979) : “Système et approche systémique en géographie”, *Bulletin de l’Association des Géographes Français*, n° 465.
- BRUNET Roger** (1986a) : “Comment écrire la géographie régionale”, *L’Espace géographique*, n° 4, p. 241-243.

- BRUNET Roger** (1986b) : “L’espace, règles du jeu”, in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L’espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 297-321.
- BRUNET Roger** (1990) : *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, RECLUS, 223 p.
- BRUNET Roger** (1997) : “La discontinuité en géographie : origine et problèmes de recherche”, *Entretien avec Claude GRASLAND et Jean-Christophe FRANCOIS, L’espace géographique*, n° 4, p. 297-308.
- BRUNET Roger et DOLLFUS Olivier** (1990) : *Mondes nouveaux*, Paris / Montpellier, Hachette / RECLUS, 551 p. Géographie Universelle, tome 1.
- BRUNNER José Joaquín** (1995) : “Los gobiernos de la Concertación : social-progresismo vs. neo-liberalismo”, *Estudios*, CIEPLAN, n° 41, p. 109-115.
- BUNEL Jean, MONTERO-CASASSUS Cecilia et PREVÔT SCHAPIRA Marie-France** (1994) : *Les entrepreneurs sous le choc libéral, Le cas du Chili et de l’Argentine*, Paris, CREDAL/ CADIS/ GLYSI, 209 p. Collection “Document de recherche”.
- BURGOS WOLF Miguel** (1970) : “Programa Forestal-Ganadero de la Pampa del Tamarugal”, *Plandes. El hombre en la zona arida del Norte chileno*, La Serena, p. 120-134.
- BUSTOS Roberto** (1997) : *Les Andes de l’Aconcagua, Problèmes de gestion territoriale*, Toulouse, Cours du 12 mars.
- CADEMARTORI DUJISIN Jan** (coord.) (1993) : *Evaluación de la metodología de determinación de tarifas del agua potable y su aplicación en la Segunda Región de Antofagasta*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte / Facultad de Economía.
- CAMUS Pablo** (1994) : *Antecedentes históricos sobre el uso de agua en el norte de Chile*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 18 p. dactyl.
- CAMUS Pablo, MENDOZA Francisco et ROSENBLITT Jaime** (1995) : *Proceso histórico de la formación de la frontera norte de Chile, 1540-1990*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 22 p. Collection “Documentos serie azul”, n° 8.
- CARDOSO Fernando Henrique et FALETTO Enzo** (1978) : *Dépendance et développement en Amérique Latine*, Paris, PUF, 222 p. Collection “Politiques”. (Dependencia y desarrollo en América Latina. Santiago : Siglo Veintiuno, 1969).
- CARMONA RIOS Carmen** (1981) : *La régionalisation au Chili*, Paris, Univ. Paris II, 197 p. Thèse de droit sous la direction de J.Pierre Devolve et J.Marie Duffau.
- CASSEN Bernard** (1995) : “Au Chili, les sirènes de l’oubli et les dividendes du libéralisme”, *Le Monde Diplomatique*, n° 492, p. 8-9.
- CASTRO LUCIC Milka et BAHAMONDES PARRO Miguel** (1988) : “Cambios en la tierra en Socoroma”, *América Indígena*, vol. XLVIII, n° 4, p. 669-694.
- CASTRO Sergio de** (Ed.) (1992) : *El Ladrillo, Bases de la política económica del Gobierno Militar Chileno*, Santiago, Centro de Estudios Públicos.
- CDP (Corporación para el Desarrollo Productivo de la Segunda Región)** (1996) : *Memoria y balance - 1995*, Antofagasta, CDP, 16 p.
- CDP (Corporación para el Desarrollo Productivo de la Segunda Región)** (1996) : *Plan de desarrollo - Comuna de Mejillones (Bases para la formulación)*, Antofagasta, CDP, 54 p.
- Centro de Apoyo Empresarial** (1997) : *Plaquette de présentation*, Arica, CORDENOR / Chilenorte, 4 p.
- Centro de Información Empresarial** (1997a) : *Organismos e instrumentos de apoyo a la pequeña y mediana empresa*, Arica, Municipalité, 4 p.
- Centro de Información Empresarial** (1997b) : *Questionnaire d’enquête pour le registre des PME-PMI d’Arica*, Arica, Municipalité, 3 p.

- CEPAL** (1998) : “La inversión extranjera en América Latina y el Caribe”, *Notas sobre la economía y el desarrollo*, n° 614, p. 1-4.
- CHAMUSSY Henri** (1986) : “Production de l’espace et système spatial : la production de l’espace montagnard”, in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L’espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 191-202.
- CHARTIER Roger** (1980) : “Science régionale et découpage régional. Note sur deux débats 1820-1920”, *Annales de la Recherche en Science Sociales*, n° 35, p. 27-36.
- CHEHEIRE Emmanuelle** et **SOUFI Widad** (1995) : *Diagnostic agraire de l’oasis de San Pedro de Atacama*, Chili, Paris, INA Paris Grignon / ORSTOM, 56 p.
- CHESNAIS François** (1994) : *La mondialisation du capital*, Paris, Syros, 286 p. Collection “Alternatives économiques”.
- CHILENORTE** (1994) : *Informe - Misión de identificación de proyectos; Componente hídrico*, Hollande, DHV Consultants B.V., 40 p. contient bibliographie commentée sur les problèmes de l’eau dans le Norte Grande.
- CHILENORTE** (1996) : *Informe de misión de evaluación del programa Chilenorte ALA.92/33, Experts : Richard PASQUIS, Rainer Hans ROTHE et Leo Van BEEK*, Bruxelles, Euronet Consulting, 61 p. + un volume d’annexes.
- CHILENORTE** (1997) : *Tercer informe anual, Diciembre 1995-Noviembre 1996*, Arica, Chilenorte, 127 p. Collection “+ ann”.
- CHILGENER** (1995) : *Plaquette de présentation*, Santiago, CHILGENER, 25 p.
- CHIPANA HERRERA Cornelio** (1989) : “La inadecuada exportación de camelidos en Chile atenta la cultura y la visión india de los Aymara”, in , *46° Congreso Internacional de Americas - Amsterdam, juin 1988*, Leiden, Université de Leiden, p. 99-123.
- CHIVALLON Christine** (1994) : “Crise des territoires ou nécessité d’une conceptualisation autre ? ”, in PIOLLE Xavier et RAFFESTIN Claude, *Fin des territoires ou diversification des territorialités?*, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996), 6 p.
- CIMM (Centro de Investigación minera y metalurgica)** (1995) : *Plaquette de presentación*, Santiago, CIMM, 36 p.
- CIPMA** (1987) : “El rol de las empresas en la conservación ambiental. Sector minero”, *Ambiente y Desarrollo*, n° spécial. 75 p.
- CIPMA** (1990) : *Acción ambiental : ¿ obstaculo o impulso al desarrollo ?*, Seminario sector minero 11-12 de mayo 1990, Santiago, CIPMA, 178 p. Collection “Documentos de seminario”, n° 1.
- CLAPS Domingo** (1995) : *Antofagasta y los corredores bioceánicos*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, Facultad de Economía, 4 p.
- CLAVAL Paul** et **JUILLARD Etienne** (1967) : *Région et régionalisation dans la géographie française et dans d’autres sciences sociales*, *Bibliographie analytique*, Paris, Dalloz, 99 p.
- CNRS**, *Régionalisation et développement*, Colloque CNRS, Strasbourg 26-30 juin 1967, Paris, CNRS / Sciences humaines, 287 p.
- COCHILCO (Comisión Chilena del Cobre)** (1994) : *Inversión extranjera en la minería chilena*, Santiago, COCHILCO, 51 p.
- COCHILCO (Comisión Chilena del Cobre)** (1996a) : *La minería no-metálica de Chile. Anuario estadístico 1995*, Santiago, COCHILCO - Dirección de Estudios, 65 p. Collection “Anuarios”.
- COCHILCO (Comisión Chilena del Cobre)** (1996b) : *Diagnostico regional de la minería - 1995*, Santiago, COCHILCO - Dirección de Estudios. Document interne.
- COCHILCO / SONAMI** (1995) : *Reconocimiento de la industria nacional como mercado para la minería no metálica de Chile*, Santiago, COCHILCO / SONAMI, 85 p. +annexes.

- CODEFF II° Región** (1990) : *Primer taller diagnostico de los problemas medioambientales de la II Región. 12-14 de julio de 1990*, Antofagasta, CODEFF, 60 p.
- CODELCO** (1994) : *Política de administración y de protección de los recursos*, Chuquicamata, CODELCO, 2 p.
- CODELCO** (1995) : *A cielo abierto, Plaquette de présentation de la Division Chuquicamata*, Chuquicamata, CODELCO, 2 p.
- CODELCO** (1995b) : *Enfrentando el desafío del desarrollo sustentable*, Chuquicamata, CODELCO, 2 p.
- CODELCO** (1995c) : *Política ambiental*, Chuquicamata, CODELCO, 8 p.
- CODELCO** (1995d) : *Oasis, Revue de communication interne de la mine de Chuquicamata*, Chuquicamata, CODELCO, 32 p. Exemple des numéros bihebdomadaires 1.955 et 1.996, juin 1995.
- COFFREY William** (1991) : “Géographie, économie, science régionale”, in BAILLY Antoine, FERRAS Robert et PUMAIN Denise (dir.), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Economica, p. 159-175.
- COLLIER Simon et SATER William F** (1996) : *A History of Chile, 1808-1994*, Cambridge, Cambridge University Press, 427 p. Collection “Latin American Studies”.
- COLLIN-DELAUVAUD Anne** (1994) : “La dynamique des régions périphériques argentines”, in COLLIN-DELAUVAUD Anne et NEFFA Julio Cesar (cord.), *L'Argentine à l'aube du troisième millénaire*, Paris, IHEAL, chapitre 16, p. 203-215.
- COLLIN-DELAUVAUD Anne et NEFFA Julio Cesar** (cord.) (1994) : *L'Argentine à l'aube du troisième millénaire*, Paris, IHEAL, 240 p. Collection “Travaux et Mémoires”, n° 56. Série Essais.
- COLLIN-DELAUVAUD Claude** (1973) : “Le Chili”, in , *L'Amérique Latine*, Paris, Bordas. Etudes, chapitre 11, p. 263-289.
- COLLIN-DELAUVAUD Claude et al.** (1992) : “Le Chili”, in , *Encyclopedia Universalis*, Paris, p. 460-474.
- Comité de Desarrollo Interior** (1975) : *Programa quinquenal de inversiones para el desarrollo del área interior de la provincia de Arica*, Arica.
- Comité de Frontera Noroeste Argentino / Norte Grande Chileno** (1995) : *VIII Reunión - Antofagasta, 8-9 de junio de 1995*, Antofagasta, Gobierno regional. Dossier.
- Comité de Inversiones Extranjeras (CIE), Vicepresidencia ejecutiva** (1996) : *Chile : Inversión extranjera en cifras, 1974-1995*, Santiago, CIE, 190 p.
- Comité Local de Fomento Productivo** (1997) : *Liste des membres*, Arica, 1 p.
- CONADI** (1995) : “Logros de un primer año de vida”, *Planivisión*, vol. 2, n° 4, p. 9.
- CONADI** (1996) : *Plan Estratégico de Desarrollo Andino*, Arica, Primer Congreso Andino, 19 p.
- CONAF** (1982) : *Chile : Sus parques nacionales y otras áreas naturales*, Santiago, CONAF, 224 p.
- CONAF** (1985a) : *Minuta - Proyecto de extracción de aguas de la Laguna Chungará*, 2 p. + carte.
- CONAF** (1985b) : *Minuta - Observaciones a la respuesta de la Direccin de Riego respecto de las oposiciones presentada a la solicitud de extracción de agua de la Laguna Chungará, en el Parque Nacional Lauca*, Santiago, CONAF, 11 p. + ann. dactyl.
- CONAF** (1996) : *Reserva Nacional Los Flamencos / Valle de la Luna (sector 6), Présentation au visiteur*, Antofagasta, CONAF IIème Région, 2 p.
- CONAF** (1986-94) : *Fréquentation des parcs nationaux, 1986-1994*, Santiago, CONAF.

- CONAF / ARAYA P.** (1989) : *Evolución del número y superficie de las unidades del sistema nacional de área silvestres protegidas entre 1980 y 1988*, Santiago, CONAF - Gerencia técnica, 24 p. Collection "Notas técnicas", n° 15.
- CONAF / ARAYA P.** (1994) : *Informe técnico justificativo para la creación del parque nacional Lullaillaco*, Antofagasta, CONAF IIème Région, 24 p. + ann.
- CONAF/ ARAYA P.** (1994b) : *Informe técnico justificativo para la creación del parque nacional Paposo*, Antofagasta, CONAF IIème Région, 18 p.
- CONAF / GALLARDO E.** (1983) : *Análisis de categoria existentes de áreas silvestres protegidas*, Santiago, CONAF, 14 p.
- CONAF / LAZO A.** (1994) : *Sistema nacional de área silvestres protegidas del Estado*, Santiago, CONAF, 13 p.
- CONAF / NUÑEZ E. , ARAYA P. et SALINAS J.** (1988) : *Plan de manejo "Parque nacional Volcan Isluga"*, Arica, CONAF Ière Région, 248 p. + cartes. Documento de trabajo n°100.
- CONAF / NUÑEZ E. et SANTORO A.** (1985) : *Guía de manejo "Monumento natural Salar de Surire"*, Arica, CONAF Ière Région, 62 p. + cartes. Documento de trabajo n°2/85.
- CONAF / SANTORO A.** (1994) : *Informe técnico justificativo para la creación del parque nacional Licancabur-Tatio*, Antofagasta, CONAF IIème Région, 25 p. + ill..
- CONARA** (1978) : *La regionalización chilena : un proceso histórico*, Santiago.
- CONTI Viviana E** (1994) : "El norte argentino y Atacama : los circuitos mercantiles como elemento de integración (1830-1930)", in *Universidad Arturo Prat, Si somos Americanos; Universidad y integración subregional*, Iquique, Campus, p. 31-32.
- CONYMET (Antofagasta, Calama, Copiapó, Iquique, Santiago)** (1995) : *22 años al servicio de la minería, Plaquette de présentation*, Santiago, 4 p.
- CORAGGIO José Luis** (dir.) (1989a) : *La cuestión regional en América Latina*, Quito, Ciudad, 690 p.
- CORAGGIO José Luis** (1989b) : "Los terminos de la cuestión regional en América Latina", in **CORAGGIO José Luis** (dir.), *Sobre la espacialidad social y el concepto de región*, Quito, Ciudad, p. 67-196.
- CORCHILE** (1992) : *IX Jornadas Nacionales de Regionalización*, Coyhaique, 24-25 avril 1992, CORCHILE, 110 p.
- CORDENOR (Corporación del Norte para el Desarrollo e Integración)** (1995) : *Memoria 1994-1995*, Arica, CORDENOR, 40 p.
- CORFO** (1996) : *Estado de avance acciones CORFO 1996 para implementar Plan Arica (octubre 1996)*, Arica, CORFO Ière Région, 6 p.
- CORFO** (1997) : *Fomento productivo a la pequeña y mediana empresa*, Santiago, CORFO, 63 p.
- CORFO Ière Région** (1997) : *Incentivos para el desarrollo de inversiones privadas en Arica y Parinacota*, Arica, CORFO, 4 p.
- CORFO IIème Région** (1995) : *Análisis estratégico regional*, Antofqgasta, CORFO, 17 p.
- CORTAZAR René et MELLER Patricio** (1987) : "Los dos Chiles. O la importancia de revisar las estadísticas oficiales", *Estudios CIEPLAN*, n° 122, p. 5-21.
- COUFFIGNAL Georges** (dir.) (1992) : *Réinventer la démocratie. Le défi latino-américain*, Paris, Presses de la FNSP.
- COULMIN Pierre** (1986) : *La décentralisation, la dynamique de développement local*, Paris, Syros-Adels.
- CROZIER M.** (1991) : *Etat modeste, Etat moderne*, Paris, Seuil. Collection "Points".
- CROZIER M. et FRIEDBERG E.** (1977) : *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 500 p.

- CUNILL GRAU Pedro** (1965) : *Geografía de Chile*, Santiago, Ed. Universitaria, 254 p. (2ème édition).
- DABENE Olivier** (1991) : “Quelle intégration pour quelle Amérique centrale dans les années quatre-vingt dix?”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 12, p. 165-176.
- DAHER Antonio** (1994) : “Competencia: regiones ganadoras y perdedoras en Chile”, *EURE*, vol. XX, n° 60, p. 63-84.
- DAHER Antonio** (1995) : “Territorios del capital bancario y previsional en Chile”, *Doc. Anál. Geogr.*, n° 27, p. 37-55.
- DAHER Antonio** (1996a) : “Privatización y regionalización en Chile”, *Estudios sociales*, CPU, n° 891, p. 49-82.
- DAHER Antonio** (1996b) : “Las regiones de Chile frente al Nafta y el Mercosur”, *EURE*, vol. XXII, n° 66, p. 55-74.
- DAHER Antonio** (1997) : “Libre comercio y regionalismo subsupranacional”, *EURE*, vol. XXIII, n° 69, p. 81-98.
- DAUPHINE André** (1979) : *Espace Région et Système*, Paris, Economica, 167 p. Collection “Geographia”.
- DE BUEN Pablo** (1994) : *Agua, desarrollo minero y sociedades agrícolas tradicionales en la Segunda Región de Chile*, Santiago, Universidad de Chile, 23 p.
- DE GROOTE GONZALEZ Roberto** (1990) : *Evaluación socio-económica del camino entre Antofagasta y Salta por el Paso de Sico*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, 290 p. Mémoire de IIIème cycle.
- DE MATTOS Carlos** (1989) : “La descentralización : ¿ una nueva panacea para el desarrollo local ?”, *Socialismo y participación*, Lima, n° 46, p. 23-42.
- DE MATTOS Carlos** (1991) : *Parques tecnológicos, medios de innovación y crecimiento nacional, regional y local, Reflexiones a partir de la experiencia francesa, Présentation au MIDEPLAN d'un voyage d'études à la découverte des technopoles françaises*, décembre 1990, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 32 p.
- DE MATTOS Carlos** (1992) : “Modernización neocapitalista y reestructuración territorial en Chile (1973-1990)”, *EURE*, vol. XVIII, n° 54, p. 15-30.
- DE MATTOS Carlos** (1993) : “Modernización y reestructuración global en Chile. De la genesis autoritaria a la consolidación democrática”, *Boletín Económico ICE*, n° 2372, p. 1597-1610.
- DE MATTOS Carlos** (1995) : “Reestructuración, globalización, nuevo poder económico y territorio en el Chile de los noventa”, in Red iberoamericana de investigación sobre impactos territoriales de la reestructuración, Seminario internacional sobre territoriales de los procesos de reestructuración, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 1/03. 26 p et Universidades de Andalucía. 1995. Revista de Estudios Regionales, n°43. p.69-100.
- DE MATTOS Carlos** (1996a) : *Avances de la globalización y nueva dinámica metropolitana : Santiago de Chile, 1976-1995*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 33 p.
- DE MATTOS Carlos** (1996b) : *Modelos de crecimiento endogeno y divergencia interregional, ¿ nuevos caminos para la gestión regional ?*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos.
- DE MATTOS Carlos et GUERRA MEDINA Margarita** (1993) : *Impactos territoriales de la modernización capitalista en Chile : ¿ el despertar de las regiones ?*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 28 p. Collection “Documento de trabajo”, n° 174.

- DEBARBIEUX Bernard et HUSSY Charles** (1996) : “Le nouveau “sillon alpin” : territoire en gestation ou invention technocratique ?”, *Mappemonde*, n° 1, p. 40-45.
- DEBUYST Frédéric** (1998) : “Espaces et identités : propositions interprétatives”, in DEBUYST Frédéric et YÉPEZ DEL CASTILLO Isabel (dir.), *Amérique Latine. Espaces de pouvoir et identités collectives*, Louvain / Paris, Academia Bruyland / L’Harmattan, p. 13-37.
- DEBUYST Frédéric et YÉPEZ DEL CASTILLO Isabel** (dir.) (1998) : *Amérique Latine. Espaces de pouvoir et identités collectives*, Louvain / Paris, Academia Bruyland / L’Harmattan, 274 p.
- DELER Jean-Paul** (1981) : *Genèse de l’espace équatorien, Essai sur le territoire et la formation de l’espace national*, Paris, ADPF.
- DELER Jean-Yves** (1996) : “Néolibéralisme et consumérisme : deux dimensions de la modernité chilienne”, *L’Ordinaire latinoaméricain*, n° 164, p. 67-82.
- DELER Jean-Yves** (1997) : “‘Les amis de mes amis sont aussi mes amis’. Le rôle des relations personnelles dans les stratégies commerciales des petits métallurgistes chiliens”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 21, p. 97-112.
- DELER Jean-Yves** (1998) : *Les relations entre secteurs public et privé dans un environnement ultra-libéral. Les politiques industrielles chiliennes des années quatre-vingt dix*, thèse de doctorat sous la direction de M.-D. Demelas Bohy et D. Pécaut, Toulouse, Université de Toulouse II, 340 p.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix** (1972) : *Capitalisme et schizophrénie, L’Anti-Oedipe*, Paris, Ed. de Minuit.
- DELEUZE Gilles et GUATTARI Félix** (1980) : *Capitalisme et schizophrénie, Mille plateaux*, Paris, Ed. de Minuit.
- DEMAZIERE Christophe** (1996) : “Du global au local, du local au global”, in DEMAZIERE Christophe (Ed.), *Du local au global*, Paris, L’Harmattan, p. 11-49.
- DESTANDAU J.-L.** (1974) : “Agents économiques, espace économique”, *Espaces et sociétés*, n° 12, p. 50-55.
- DI MEO Guy** (1991) : *L’Homme, la Société, l’Espace*, Paris, Anthropos / Economica, 319 p.
- DI MEO Guy** (1993) : “Les territoires de la localité, origine et actualité”, *L’Espace géographique*, n° 4, p. 306-317.
- DI MEO Guy** (1996) : “Le retour des territoires”, in PIOLLE Xavier et RAFFESTIN Claude, *Fin des territoires ou diversification des territorialités?*, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996), 12 p.dactyl.
- DI MEO Guy** (dir.) (1996) : *Les territoires du quotidien*, Paris, L’Harmattan.
- DOLLFUS Olivier** (1968) : “Le rôle des villes sur leur environnement et dans la formation des régions en pays sous-développés”, in , *Régionalisation et développement*, Paris, CNRS / Sciences humaines, p. 251-267.
- DOLLFUS Olivier** (1986) : “Vous dites : géographie régionale ? Deux ou trois choses que je sais d’elle”, *L’Espace géographique*, n° 4, p. 257-258.
- DOMMERCUES Pierre** (1986) : “Le Michigan laboratoire de l’économie-territoire”, *Le Monde Diplomatique*, p. 11-12.
- DOMMERCUES Pierre** (dir.) (1988) : *La société de partenariat. Economie-territoire et revitalisation régionale aux Etats-Unis et en France*, Paris, AFNOR/ Anthropos, 439 p.
- DREVET J.-F.** (1988) : *1992-2000. Les régions françaises entre l’Europe et le déclin*, Souffles, 253 p.
- DUHART Solange et WEINSTEIN Jacqueline** (1988) : *Pesca industrial : sector estratégico y de alto riego*, Santiago, PET (Programa de Economía del Trabajo) / Academia de Humanismo Cristiano/ G Crusur. Collection “Estudios Sociales”, n° 5. 2 vol (114 + 143 p.).

- DUMOLARD Pierre** (1975) : “Région et régionalisation, une approche systémique”, *L’Espace géographique*, n° 2, p. 93-111.
- DUNFORD Mick** (1991) : “Développement endogène , “état développementaliste” et marchés mondiaux”, *Espaces et sociétés*, n° 66-67. Restructurations économiques et territoires, p. 99-127.
- DUPUY Claude** (1989) : “Stratégie des groupes et structuration de l’espace : l’exemple des groupes français au Brésil”, *Revue d’Economie Industrielle*, n° 47, p. 137-150.
- DUPUY Gabriel** (1992) : *L’urbanisme des réseaux*, Paris, Masson, 198 p.
- ECKERT Denis** (1996) : *Evaluation et prospective des territoires*, Montpellier, RECLUS.
- EDELNOR** (1995) : *Plaquette de présentation*, Santiago, EDELNOR, 10 p.
- EDELNOR** (1995b) : *EDELNOR cuida el medio ambiente*, Santiago, EDELNOR, 4 p.
- EDWARDS Ricardo Ingenieros Ltda** (1982) : *Implicaciones ecológicas del plan maestro de acción inmediata para el regadio del valle de Azapa*, Santiago, 109 p.
- EJERCITO de Chile, Comandancia en Jefe** (1994) : *Metodología empleada para la elaboración del mapa preliminar de fronteras interiores del territorio continental de Chile sudamericano*, Santiago, Ejercito de Chile, 84 p. + carte.
- EJERCITO de Chile, Comandancia en Jefe** (1995) : *Proposiciones de la comisión nacional sobre fronteras interiores al desarrollo nacional a S;E; el Presidente de la República Eduardo Frei Ruiz-Tagle*, Santiago, Ejercito de Chile, 76 p.
- EL NORTINO** (121995) : “Nuestro Norte. Especial aniversario del diario “El Nortino, cuatro años de verdad””, *El Nortino*, p. 16.
- EMPORCHI - Antofagasta** (1995) : *Puerto de Antofagasta*, Antofagasta, EMPORCHI, 10 p.
- EMPORCHI - Arica** (1996) : *Plan maestro*, Arica, EMPORCHI, 23 p.
- EMPORCHI - Arica** (1996b) : *Proyecto terminal granelero Sector norte Puerto de Arica*, Arica, EMPORCHI, 8 p.
- EMPORCHI - Iquique** (1995) : *Administración del puerto de Iquique*, Iquique, EMPORCHI, 12 + ann p.
- EMPORCHI - Iquique** (1995b) : *Resumen ejecutivo Plan maestro (1995-2015). Puerto de Iquique*, Iquique, EMPORCHI, 18 p.
- EMPORCHI - Iquique** (1997) : *Manual de orientación; puerto de Iquique*, Iquique, EMPORCHI, 16 + ann p.
- ENAMI** (1994) : *Fomento en la I y II Región*, Santiago, ENAMI, 8 p.
- ENAMI** (1995) : *Monografía Planta Taltal, + Documents sur les fournisseurs de l’usine et les crédits autorisés 1992-94*, Taltal, ENAMI, 22 p.
- ENAMI / Comisión asesora especial del Ministerio de Minería** (1993) : *Informe Final*, Santiago, ENAMI, 63 p.
- ENAMI / CORFO** (1964) : *La Voz del Pueblo*, Taltal, I. Municipalidad. plusieurs journaux.
- Enciclopedia de Arica** (1972), Santiago, Ed. Enciclopedias Regionales Ltda. / Barcelona, 495 p.
- ERRAZURIZ K. Ana Maria** (Coord.) (1996) : *Manual de geografía de Chile*, Santiago, Andrés Bello, 415 p.
- ESSAN (Empresa de Servicios Sanitarios de Antofagasta)** (1994) : *Inversiones 1994*, Antofagasta, ESSAN, 1 p.
- ESSAN (Empresa de Servicios Sanitarios de Antofagasta)** (1995) : *Produciendo agua en el desierto*, Antofagasta, ESSAN, 10 p.

- ESSAT (Empresa de Servicios Sanitarios de Tarapacá)** (1996) : *Document de présentation*, Iquique, ESSAT, 26 p.
- ESSAT (Empresa de Servicios Sanitarios de Tarapacá)** (1995) : *Memoria 1995*, Iquique, ESSAT, 67 p.
- ESSAT (Empresa de Servicios Sanitarios de Tarapacá)** (1995b) : *Avances y desafíos*, Iquique, ESSAT, 8 p.
- EURE, N° spécial** (1992) : “Chile : ¿ un territorio en mutación ?”, , vol. XVIII, n° 54.
- EURE, N° spécial** (1995) : “La région”, vol. XXI, n° 63.
- EXPONOR** (1995) : *Forum minero del Norte, Programme des conférences*, Antofagasta, UCN / AIA / COCHILCO, 2 p.
- FALCONE D'AQUILA Adriane** (1999) : *Un camino transcordillerano de transito permanente entre las ciudades de Antofagasta y San Salvador de Jujuy : el Paso de Jama*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, 88 p. Mémoire de fin d'études de géographie.
- FCALP** (1979-95) : *Statistiques 1979-1995. + carte du parcours*.
- FERRAS Robert et VOLLE Jean-Paul** (1990) : “Géographie régionale, 1964, 1974, 1984 et ...”, in KAYSER Bernard (dir.), *La géographie entre espace et développement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 165-171.
- FERRIER Jean-Paul** (1984) : *Antée 1, La géographie, ça sert d'abord à parler du territoire, ou le métier des géographes*, Aix-en-Provence, Edisud, 249 p.
- FERRONOR** (1996) : *Plaquette de présentation*, Iquique, FERRONOR, 2 p.
- FFRENCH-DAVIS Ricardo et TIRONI Eugenio** (1974) : *El cobre en el desarrollo nacional*, Santiago, CEPLAN, Universidad Católica de Chile.
- FIERRO Gabriel** (1996) : *Desregulación de las actividades económicas en las regiones extremas, Región de Tarapacá*, Santiago, Universidad de Chile / Facultad de Ciencias Físicas y matemáticas / Departamento de Ingeniería industrial, 89 p.
- FIFER J. Valerie** (1964) : “Arica : a desert frontier in transition”, *The Geographical Journal*, n° 150, p. 507-518.
- FLISFISCH Angel** (1993) : “Stratégie de gestion d'un processus de transition et de consolidation”, *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 11, octobre-décembre 1993, p. 3-15.
- FOXLEY Alejandro** (1996) : “La Concertación y los temas emergentes”, *La Epoca*, 07/05/1996, Santiago.
- FREMONT Armand** (1976) : *La région, espace vécu*, Paris, PUF, 223 p. Collection “Le géographe”.
- FRIEDMANN John** (1966) : *Regional Development Policy*, Cambridge, M.I.T. Press.
- FRIEDMANN John** (1969) : *Chile en la década del 70*, Santiago, Fundación Ford.
- FRIEDMANN John et ALONSO W.** (1969) : *Regional Development and Planning, A reader*, Cambridge, MIT Press, 722 p.
- FRIEDMANN John et WEAVER C.** (1979) : *Territory and Function : the Evolution of Regional Planning*, Londres, Edward Arnold.
- FUENTES E. Luis Arturo** (1997) : *Grandes grupos económicos en Chile y los modelos de propiedad en otros países*, Santiago, Dolmen, 204 p. Collection “Modelos de Gestión (Pontificia Universidad Católica de Chile)”.
- Fundación Chile (pour la CODELCO - Chuquicamata)** (1993) : *Diagnostico del uso y evaluación de los recursos suelo, clima y agua en comunidades étnicas de la provincia el Loa*, Santiago, Fundación Chile , 452 p. dactyl (2 vol).

- GAGNON C. et KLEIN J.-L** (1991) : “Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social”, *Cahiers de géographie du Québec*
- GAJARDO Rodolfo E.** (1981) : *Problemas de la organización espacial en Chile en el periodo 1930-1973*, Zürich, Copy Quick, 254 p.
- GALEANO Eduardo** (1986) : *Les veines ouvertes de l'Amérique Latine*, traduction, Paris, Plon / Presses pocket. Collection “Terre Humaine”.
- GALILEA O. Sergio** (1990) : “Propuesta de reorganización regional para Chile. Una propuesta de descentralización regional efectiva”, *Revista Interamericana de Planificación*, vol. XXIII, n° 91-92, p. 209-225.
- GALILEA O. Sergio** (1994) : “El fondo nacional de desarrollo regional, 1990-1993; avances y desafíos”, *EURE*, vol. XX, n° 59, p. 120-121.
- GALLAIS Jean** (1968) : “Dépressions régionales dans les PVD”, in , *Régionalisation et développement*, Paris, CNRS / Sciences humaines, p. 109-123.
- GALLOIS Lucien** (1908) : *Régions naturelles et noms de pays, Etude sur la région parisienne*, Paris, A. Colin, 358 p.
- GANGAS-GEISSE Monica et SANTIS-ARENAS Hernan** (1993) : “Relaciones entre Chile y Perú : la zona especial fronteriza marítima”, *Revista Chilena de Geopolítica*, Santiago, vol. 10, n° 1, p. 3-14.
- GANGAS-GEISSE Monica et SANTIS-ARENAS Hernan** (1993) : “Las relaciones entre Chile y Bolivia : los recursos hídricos del río Lauca”, *Revista Chilena de Geopolítica*, Santiago, vol. 10, n° 1, p. 15-23.
- GANGAS-GEISSE Monica et SANTIS-ARENAS Hernan** (1993) : “Acuerdos económicos entre Chile y Bolivia como solución a la mediterraneidad”, *Revista Chilena de Geopolítica*, Santiago, vol. 10, n° 1, p. 57-70.
- GARCÉS F. Eugenio** (1986/1987) : “Las ciudades del salitre”, *Cuadernos del Norte*, Universidad Católica del Norte / Departamento de Arquitectura, vol. Documentos 7, p. 44-53.
- GARCÍA H. Alvaro** (1994) : “Abriendo paso a las regiones : propuestas para un desarrollo regional con equidad”, *Ambiente y desarrollo*, p. 7-14.
- GARCÍA Rigoberto** (dir.) (1989) : *Economía y política durante el gobierno militar en Chile, 1973-1987*, México, Fondo de Cultura Económica, 294 p. Collection “Economía Latinoamericana”.
- GARRETÓN Manuel A.** (1983) : *El proceso político chileno*, Santiago, FLACSO.
- GARRETÓN Manuel A. et ESPINOZA Malva** (1993) : “Modernisation ou réforme de l'Etat au Chili”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 16, p. 93-112.
- GARRETÓN Manuel A. et RUIZ Carlos** (interview) (1995) : “En Chile hay una democracia incompleta”, *El Canelo*, n° 69, p. 7-11.
- GEICOS** (1979) : *Acuerdos de Salta-1975, Santa Cruz-1976, Antofagasta-1977 y Asunción-1977*, Salta, Cámara de Comercio Exterior, 49 p. Collection “Documentos Serie n°1”. + carte.
- GEICOS** (1986) : “¿ Que es GEICOS ?”, *Revista GEICOS*, n° 0, p. 2-3.
- GEICOS** (1988) : “Tacna : zona estratégica para la inversión”, *Revista GEICOS*, n° 1, p. 15-16.
- GEICOS** (1988b) : “La carretera de integración Tacna-La Paz”, *Revista GEICOS*, n° 1, p. 17-18.
- GEICOS** (1988c) : “Ilo : puerta de desarrollo y progreso para la Región Sur Peruana”, *Revista GEICOS*.
- GEICOS** (1993) : “ZOFRI Ilo, industria para la exportación”, *Revista GEICOS*, n° 4, p. 14-17.
- GEICOS** (1993b) : “ZOTAC, una franca inversión que se traduce en desarrollo”, *Revista GEICOS*, n° 4, p. 18-20.

- GEICOS** (1993c) : “Intergración portuaria macroregional”, *Revista GEICOS*, n° 4, p. 22-23.
- GEICOS** (1993d) : “Vinculación física del Noroeste argentino con el centro oeste sudamericano”, *Revista GEICOS*, n° 4, p. 38-39.
- GEICOS** (1994) : “Carretera de integración Ilo-Tacna-Collpa-La Paz”, *Revista GEICOS*, n° 5, p. 14-15.
- GEICOS** (1994a) : “Salta, frontera oeste del MERCOSUR”, *Revista GEICOS*, n° 5, p. 17.
- GEICOS** (1994b) : “Bases para el crecimiento e integración regional del NOA argentino”, *Revista GEICOS*, n° 5, p. 26-32.
- GEMDEV** (1994c) : *L'intégration régionale dans le monde*, Paris, Karthala.
- GEICOS** (1996) : Liste des membres de GEICOS-Chili, Antofagasta, *GEICOS*, 1 p.
- GEOPOINT 1988 / Groupe DUPONT** (1988) : *Ecrire de la géographie sur le monde : l'approche régionale aujourd'hui*, Avignon, 182 p. (D.Pumain, R.Ferras, ...).
- GEORGE Pierre** (1959) : *Questions de géographie de la population*, Paris, INED.
- GLASSNER Martin I.** (1969) : “Feeding a desert city : Antofagasta, Chile”, *Economic Geography*, n° 45, p. 339-348.
- GLON Eric, CODRON Valérie, GONIN Patrick, GREGORIS Marie-Thérèse, RENARD Jean-Pierre** (Laboratoire de Géographie humaine, Lille I ; Discontinuités et développement) (19965) : “Le développement local au service de la géographie ? ”, *BAGF*, n° spécial *Géographie et développement local* (actes du Colloque de Liège, 16-17-18 nov 1995) , p. 447-456.
- Gobierno Regional I Región** (1990) : *Memoria de gestión de gobierno regional 1973-1990*, Región de Tarapacá, Iquique, Gobierno Regional, 251 p.
- Gobierno Regional I Región** (1993a) : *Balance de gestión. Período marzo 1990-1994*, Iquique, Gobierno Regional, 78 p.
- Gobierno Regional I Región** (1993b) : *Balance de una gestión : 1990-1994*, Iquique, Gobierno Regional.
- Gobierno Regional I Región** (1994) : *Balance de una gestión : 1990-1994*, Iquique, Gobierno Regional.
- Gobierno Regional I Región** (1994b) : *Proyecto de presupuesto*, Iquique, Gobierno Regional .
- Gobierno Regional I Región** (1995) : *Estrategia Regional de Desarrollo - Para una discusión regional*, Iquique, Gobierno Regional , 22 p.
- Gobierno Regional I Región** (1995b) : *Estrategia de Desarrollo*, Iquique, SERPLAC, 45 p.
- Gobierno Regional I Región** (1996) : *Inversión Pública 1990-1996 (según proyecto, sector, comuna, provincia)*, Iquique, Gobierno Regional I, 227 p.
- Gobierno Regional I Región** (1996b) : *Estrategia de la División de Análisis y Control de Gestión*, Iquique, Gobierno Regional , 71 p.
- Gobierno Regional I Región** (1996c) : *Plan Arica y Parinacota : Documento oficial*, Iquique, Gobierno Regional, 8 p.
- Gobierno Regional I Región** (1996d) : *Preguntas y respuestas regionales (intercambio con estudiantes de la Universidad Diego Portales)*, Iquique, Gobierno Regional , 8 p.
- Gobierno Regional I Región** (1997) : *Cuenta de gestión, 1996*, División de Análisis y Control de Gestión, Iquique, Gobierno Regional , 119 p.
- Gobierno Regional I Región** (1997b) : *Tarapacá proyectándose al tercer milenio, Documento elaborado con motivo de la visita de S.E. el Presidente de la República a la Primera Región*, Iquique, Gobierno Regional , 38 p.

- Gobierno Regional I Región** (1997c) : *Inversión pública, Región de Tarapacá 1974-1996 : una visión sinóptica*, Iquique, Gobierno Regional, 20 p.
- Gobierno Regional I Región** (1997d) : *Evolución de la fuerza de trabajo 1983-1997 (Arica, Iquique, Región)*, Iquique, Gobierno Regional, 28 p.
- Gobierno Regional I Región** (1997e) : *Informe situación Arica, Documento elaborado con motivo de la visita de S.E. el Presidente de la República a la Primera Región*, Iquique, Gobierno Regional, 14 p.
- Gobierno Regional I Región / Ministerio de Obras Públicas (MOP)** (1996) : *Convenio de programación, Plan integral de infraestructura básica en caletas pesqueras artesanales de la Primera Región*, Iquique, Gobierno Regional, 7 p.
- Gobierno Regional I Región / SERPLAC** (1994) : *Diagnóstico*, Iquique, SERPLAC, 26 p.
- Gobierno Regional I Región / SERPLAC** (1994b) : *Estudio doble propuestas para Arica-Parinacota*, Iquique / Arica, SERPLAC, 63 p. dactyl..
- Gobierno Regional I Región / SERPLAC** (1995) : *Compendio de estadísticas regionales, 1994*, Iquique, SERPLAC. disquette.
- Gobierno Regional II Región** (1994) : *Proyecto n°12 : Identidad regional*, Antofagasta, Gobierno Regional, 34 p.
- Gobierno Regional II Región** (1994b) : *Geografía poética de la Segunda Región*, Antofagasta, Gobierno Regional , 22 p.
- Gobierno Regional II Región** (1994c) : *Gestión 1990-1994*, Antofagasta, Gobierno Regional, 130 p.
- Gobierno Regional II Región** (1994d) : *Hacia la Región que queremos, Estrategia de desarrollo Segunda Región*, Antofagasta, Gobierno Regional, 46 p.
- Gobierno Regional II Región** (1996) : *Inversión pública II Región 1990-1995*, Antofagasta, SERPLAC, 13 p.
- Gobierno Regional II Región / Secretaría Regional de Integración** (S. MAURIN, dir.) (1996) : *ZICOSUR : Zona de Integración del Centro Oeste de America del Sur*, Antofagasta, Ercilla, 106 p.
- Gobierno Regional II Región - Secretaría Regional de Integración** (1997) : *Primer Encuentro ZICOSUR - Asia Pacífico, Antofagasta 7-10 de abril 1997, Resumen intervenciones*, Antofagasta, Gobierno Regional, 21 p.
- Gobierno Regional II Región / SERPLAC et CONSECOL** (1988) : *Diagnóstico agrícola de la provincia de El Loa*, SERPLAC / CONSECOL, 4 vol : 78+159+147+106 p.
- GONZALEZ AYARZA Ricardo** (1997) : *Viaje ferroviario Iquique - Santos (Brasil)*, Iquique, Ferronor, 3 p.
- GONZALEZ CORTEZ Héctor** (1995) : *Características de la migración campo-ciudad entre los Aymaras de Chile*, Arica, Corporación Norte Grande, 19 p. Collection "Documentos de trabajo".
- GONZALEZ CORTEZ Héctor** (1996) : *Los migrantes Aymaras en la ciudad : acceso a la educación, vivienda y salud*, Arica, Corporación Norte Grande, 15 p. Collection "Documentos de trabajo".
- GONZALEZ CORTEZ Héctor et GUNDERMANN KRÖLL Hans** (1994) : "Minorías étnicas e integración subregional", in *Universidad Arturo Prat, Si somos Americanos; Universidad y integración subregional*, Iquique, Campus, p. 70-76.
- GONZALEZ CORTEZ Héctor, GUNDERMANN KROLL Hans et ROJAS CORNEJO Roberto** (1993) : *Diagnóstico y estrategia de desarrollo campesino en la I Región de Tarapacá*, Arica, Taller de Estudios Andinos, 246 p.
- GONZALEZ MIRANDA Sergio** (1991) : *Hombres y mujeres de la Pampa, Tarapacá en el ciclo del salitre, t.I*, Iquique, Camanchaca / TER, 299 p.

- GONZALEZ MIRANDA Sergio** (1992) : “La Zona Franca de Iquique en su perspectiva industrial : un dilema regional”, *EURE*, vol. XVIII, n° 54, p. 79-90.
- GONZALEZ MIRANDA Sergio** (1993) : “Centralización y descentralización en Tarapacá : un racconto histórico y una mirada actual”, *Frontera*, Temuco, n° 12, p. 103-108.
- GONZALEZ MIRANDA Sergio** (1994) : “Hacia una noción de polo de desarrollo y uso del espacio : medios de transporte y comunicación en el ciclo salitrero”, *Camanchaca*, TER, n° 15, p. 32-34.
- GONZALEZ MIRANDA Sergio** (1994) : “Noroeste argentino y Norte Grande chileno : ¿ una región virtual ?”, in *Universidad Arturo Prat, Si somos Americanos; Universidad y integración subregional*, Iquique, Campus, p. 108-109.
- GONZALEZ MIRANDA Sergio** (1996) : *Tarapacá : el dios cautivo, Reflexiones en torno al regionalismo de los Tarapaqueños del Callao-Perú*, 13 p.
- GONZALEZ MIRANDA Sergio, MALDONADO PRIETO Carlos et McGEE DEUTSCH Sandra** (1994) : “Las ligas patrióticas : un caso de nacionalismo, xenofobia y lucha social en Chile”, *Canadian Review of Studies in Nationalism*, vol. XXI, n° 1-2, p. 57-69.
- GONZALEZ PIZARRO** (1994) : “Ideas y acciones del ingeniero de minas Matías Rojas Delgado : la minería y su relación con la sociedad, economía y el derecho en el desierto de Atacama durante el siglo XIX”, *Vertiente, UCN*, Antofagasta, vol. 10, n° 10, p. 43-52.
- GONZÁLEZ PIZARRO José Antonio** (1995) : “Matias Rojas y el sentimiento regionalista en Antofagasta”, *Paralelo 23*, n° 3, juillet-août 1995, p. 39-40.
- GONZÁLEZ PIZARRO José Antonio et VARAS Rodrigo Alda** (-1995) : “Identidad regional : sector popular y empresarial”, *Paralelo 23*, n° 3, p. 7-14.
- GONZÁLEZ PIZARRO José / VARAS Orlando** (coord.) (1995) : *Identidad regional : sector popular y empresarial, Informe final*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte / Facultad de Economía, vol 1 : 136 p. + vol 2 : ann.
- GOTTMANN Jean** (1947) : “De la méthode d’analyse en géographie humaine”, *Annales de géographie*, vol. 61, n° 401, p. 1-12.
- GRANIC V. Yanina, MELLA G. Rafael et ZIEDE B. Ximena** (1996) : *Importancia de los corredores bioceánicos en el marco de la integración entre los países del centro oeste de Sudamérica y la Segunda Región de Chile, Mémoire de fin d’études de journalisme*, Antofagasta, Universidad José Santos Ossa, 298 p. + ann.
- GREBE M. Ester** (1990) : “Concepción del tiempo en la cultura aymara : representaciones icónicas, cognición y simbolismo”, *Revista Chilena de Antropología*, n° 9, p. 63-81.
- GREBE M. Ester et HIDALGO Blas** (1988) : “Simbolismo atacameño : un aporte etnológico a la comprensión de significados culturales”, *Revista Chilena de Antropología*, n° 7, p. 75-97.
- GRENIER Philippe** (1979) : “Le Chili (généralités + description du nord)”, in , *Géographie régionale*, Paris, Gallimard / Encyclopédie de la Pléiade, p. 1638-1650.
- GRENIER Philippe** (1984) : *Chiloé et les Chilotes : marginalité et dépendance en Patagonie chilienne*, Edisud, 593 p.
- GRENIER Philippe** (1990) : “Hacia la desorganización de un espacio regional en Chile : Chiloé en el contexto del neo-liberalismo autoritario (1973-1989)”, in , *Actas Latinoamericanas de Varsovia. Tomo 11.*, Varsovie, Université de Varsovie, p. 303-323.
- GRENIER Philippe** (1994) : “Le cas chilien : économie de marché "ouverte" et décomposition/recomposition des territoires”, in PIOLLE Xavier et RAFFESTIN Claude, *Fin des territoires ou diversification des territorialités?*, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996), 2 p.
- GROSJEAN Martin, BONANI Georges, BÜRGIO Andreas, GEYH Mebus A., GRAF Kurt, RAMSEYER Karl, ROMERO Hugo, SCHREIER Hans, SCHOTTERER Ueli et VUILLE Mathias** (1996) : “Cambio climático y dinámica de los recursos naturales en el altiplano del

norte de Chile durante el tardiglacial y el holoceno; Sintesis preliminar”, in , *I Taller Internacional de Geoecología de montaña y desarrollo sustentable de los Andes del Sur. Santiago y norte de Chile. oct-nov 1991*, Viña del Mar, Universidad de Chile / The United Nations University, p. 69-78.

**GRÜTTNER DONOSO Erika, BUSTOS SÁNCHEZ María T. et GONZÁLEZ NEGRÓN Armín** (1996) : *Encadenamientos productivos y desarrollo de proveedores : el caso de la II Región de Chile*, Antofagasta, CDP, 11 p. + ann.

**GUERMOND Yves et MATHIEU Nicole** (1986) : “De l'éclatement de l'espace à la recomposition de l'espace”, in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L'espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 203-219.

**GUERRERO COSSIO Victor** (1994) : “Salar de Huasco : en busca del agua perdida”, *Revista de investigaciones científicas y tecnológicas, serie Ciencias Sociales, Univ. A.Prat*, Iquique, n° 4, p. 25-34.

**GUERRERO COSSIO Victor** (1995) : “El mapa social de la pobreza urbana en Iquique”, *Cuaderno de Investigación Social*, CREAM, n° 36, p. 1-30.

**GUERRERO COSSIO Victor** (1991) : *Efectos sociales del “olor a dólar” : aspectos sociales y ecológicos de la industria pesquera, según estudios realizados en 1992*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, 133 p. Mémoire IIIème cycle en Environnement et Aménagement.

**GUERRERO COSSIO Victor** (1991b) : “Recursos hídricos y conflictos sociales en Tarapacá”, *Cuaderno de Investigación Social*, CREAM, n° 31, p. 1-38.

**GUERRERO JIMENEZ Bernardo** (1997) : *Del Chumbeque a la ZOFRI. La identidad cultural de los Iquiqueños*, Iquique, CREAM.

**GUERRERO Raúl** (1976) : *La formation des régions au Chili, Essai sur l'occupation de l'espace*, Bordeaux, Université Bordeaux II, Institut de géographie et d'études régionales, 294 p. + 52 cartes. Thèse de III° cycle. 2 vol..

**GUERRERO Raúl** (1984) : “L'aménagement du territoire au Chili. Un dialogue heurté entre géographie et économie”, *Cahiers de l'Aménagement du territoire*, Presses Universitaires de Grenoble, n° VIII, p. 35-55.

**GUERRERO Raúl** (1991) : “Le Chili, finisterre de la Planète”, in BATAILLON Claude, DELER Jean-Paul et THERY Hervé, *L'Amérique Latine, Nouvelle Géographie Universelle*, Paris, Hachette, p. 314-326.

**GUERRERO Raúl** (1993) : “Les politiques sociales au Chili”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 15, p. 51-68.

**GUERRERO Raúl** (1997) : *La lógica de las dinámicas desarticuladoras en la Octava Región, Document pour le séminaire de clôture du programme GEONECH*, Concepción, 15 p. Collection “dactyl”. + chorèmes.

**GUERRINI Marie-Claude, LAMICQ Hélène et PAIX Catherine** (1976) : *Le rôle des activités tertiaires dans l'organisation et la reproduction des espaces dépendants, Chap 1 : L'Impérialisme, formes de domination et place nouvelle du tertiaire (C.PAIX); Chap 2 : Diversité actuelle des structures tertiaires dans les pays dominés (H.LAMICQ); Chap 3 : L'organisation de l'espace dans les pays d'économie dominée, traduction spatiale du rôle des activités tertiaires (H.LAMICQ), Etudes de cas (tomes 2-4) : Le cas d'une région minière dans un système de production complexe, Le Nord Chili (H.LAMICQ); Le cas d'une économie peu diversifiée, la Côte d'Ivoire (M.-C.GUERRINI); Un espace - relais, le Liban (C.PAIX)*, Paris, Université Paris I, tome 1 : 122 p. et tome 5 : 25 p. Thèse Doctorat 3ème cycle

**GUILLAUDAT Patrick et MOUTERDE Pierre** (1995) : *Les mouvements sociaux au Chili (1973-1993)*, Paris, L'Harmattan.

- GUNDERMANN KRÖLL Hans** (1995) : *Tipos ideales y antropología andina en Chile, Una crítica desde los tipos ideales weberianos a la investigación social andina. El caso de los Aymaras de Tarapacá (Chile)*, Arica, Corporación Norte Grande, 40 p.
- GUTIERREZ A. Alejandro** (1985) : *Inversión extranjera en la minería del cobre en Chile, 1974-1984*, Santiago, CIEPLAN, 52 p. Collection "Notas técnicas", n° 72.
- HAGGETT Peter** (1973) : *L'analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, A. Colin, 392 p.
- HALBWACHS Maurice** (1925) : *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Librairie Alcan.
- HALBWACHS Maurice** (1950) : *La mémoire collective*, Paris, PUF, 204 p.
- HAMILTON D. Juan, ministre du secteur minier** (1990) : *Política minera de Chile, Discours d'inauguration d'EXPOMIN'90*, Santiago, 28 p.
- HARVEY D.** (1992) : *The condition of post-modernity*, Cambridge, Blackwell Publishers. (1ère édition : 1990).
- HERZLICH Guy** (1997) : "Le Chili à la poursuite des dragons d'Asie", *Alternatives économiques*, n° 144, p. 38-40.
- HIERNAUX Daniel et LINDÓN Alicia** (1997) : "¿ En qué sentido las desigualdades regionales ?", *EURE*, vol. XXII, n° 68, p. 29-43.
- HOFMANN FURTH Ruth** (1982) : *Estudio de migraciones hacia Calama*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, 127 p. Mémoire de fin d'études de géographie.
- HUBERT Jean-Paul** (1993) : *La discontinuité critique, Essai sur les principes a priori de la géographie humaine*, Paris, Publications de la Sorbonne, 221 p.
- ILPES** (1976) : *Ensayos sobre planificación regional del desarrollo*, Mexico, Siglo XXI.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas)** (1960) : *Características básicas de la población, Censo 1960*, Santiago, INE.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas)** (1970) : *Características básicas de la población, Censo 1970*, Santiago, INE.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas)** (1970) : *Localidades pobladas, XIV Censo Nacional de Población y de la vivienda (1970)*, Santiago, INE. Une brochure par province.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas)** (1982) : *Localidades pobladas, XV Censo Nacional de Población y de la vivienda (1982)*, Santiago, INE. Une brochure par Région.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas)** (1985) : *Censos 1970-1982 : Cifras comparativas*, Santiago, INE, 1985 p. tomo 2 : I Región a Región Metropolitana.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas)** (1992) : *Resultados oficiales - Censo de población 1992*, Santiago, INE.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas)** (1996) : *Situación económica y social de las regiones de Chile*, Santiago, INE, 87 p.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas) I Región / Département d'Economie, Univ. A. Prat** : *Informativo Estadístico regional*, Iquique, INE. publication semestrielle.
- INE (Instituto Nacional de Estadísticas) II Región** : *Informe económico, Boletín estadístico regional*, Antofagasta, INE. publication mensuelle.
- INVERTIR Argentina (Fundación)** (1996) : *Inversión chilena en la Argentina : una síntesis*, Buenos Aires, Fundación INVERTIR, 30 p.
- JALABERT Guy** (1989) : *Système urbain et gestion de l'espace ; Castres, ville moyenne*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail.
- JUILLARD Etienne** (1965) : "La région, essai de définition", *Annales de géographie*, n° 5, p. 27-43 dans JUILLARD, 1974 .

- JUILLARD Etienne** (1974) : *La "Région", Contribution à une géographie générale des espaces régionaux*, Paris, OPHRYS, 230 p.
- JUNTA de GOBIERNO, Secretaría de Prensa** (1974) : *Manifiesto del Presidente de la Junta de Gobierno y Jefe Supremo de la Nación, General de Ejército, Don Augusto Pinochet Ugarte con motivo de la iniciación del proceso de regionalización del país*, Santiago, 11 juillet.
- KAYSER JORQUERA Victor** (1989) : "Validez de los patrones de localización de los asentamientos humanos utilizados en la depresión intermedia de la segunda región", *EURE*, vol. XV, n° 45, p. 99-103.
- KAYSER Bernard** (1958) : *Campagnes et villes de la Côte d'Azur*, Monaco, Ed. du Rocher, 600 p.
- KAYSER Bernard** (1964) : "La région comme objet d'études de la géographie", in GEORGE Pierre, GUGLIELMO R., KAYSER Bernard et LACOSTE Yves, *La géographie active*, Paris, PUF, Réédité dans KAYSER, 1990, p. 303-351.
- KAYSER Bernard** (1966) : "Les divisions de l'espace géographiques dans les pays sous-développés", *Annales de géographie*, vol. LXXV° année, p. 686-697.
- KAYSER Bernard** (1968) : "Les transformations de la structure régionale par l'économie commerciale dans les pays sous-développés", in , *Régionalisation et développement*, Paris, CNRS / Sciences humaines, p. 155(169).
- KAYSER Bernard et al.** (1974) : "Systèmes spatiaux et structures régionales", *Espaces et sociétés*, n° 12.
- KAYSER Bernard** (1979) : "Systèmes spatiaux et structures régionales", *Remica 03*.
- KAYSER Bernard** (1984) : "La région, revue et corrigée", *Hérodote*, n° 33-34, p. 133-138 dans KAYSER, 1990.
- KAYSER Bernard** (dir.) (1990) : *La géographie entre espace et développement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 284 p. Collection "Etat des lieux".
- KESSEL (Van) Juan** (1990) : "Los Aymaras bajo en regimen Militar de Pinochet (1973-1990)", *Cuaderno de Investigación Social*, CREAR, n° 29, p. 3-75.
- LABASSE Jean** (1955) : *Les capitaux et la région : essai d'une géographie de la fortune, Le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise*, Paris, Fondation Nationale des Sciences Politiques, 532p.
- LABASSE Jean** (1966) : *L'organisation de l'espace, Eléments de géographie volontaire*, Paris, Hermann, 605p.
- LACOUR Claude** (1985) : "De l'aménagement du territoire au développement des territoires, essai de théorisation sur une notion vague : le territoire", in LAJUGIE Joseph, *Région et aménagement du territoire. Mélanges offerts au Doyen*, Bordeaux, Bière, p. 101-143.
- LACOUR Claude** (1986) : "L'arbre et la forêt : la science régionale vue par un économiste", in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L'espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 27-46.
- LACOUR Claude** (1996) : "La tectonique des territoires : d'une métaphore à une théorisation", in PECQUEUR Bernard (dir.), *Dynamiques territoriales et mutations économiques*, Paris, L'Harmattan.
- LAFUENTE GARCÍA Pablo** (1973) : *El parque industrial para la pequeña industria y artesanado de Antofagasta*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, 26 p. Mémoire de fin d'études d'ingénieur commercial.
- LAGOS Ricardo** (1995) : "Discours inaugural", in *Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección de Planeamiento, Potencialidades de Integración en América Latina; corredores bioceánicos : expectativas y realidades. Séminaire CEPAL, 11 décembre 1995*, Santiago, MOP, 4 p.
- LAÏDI Zaki** (1996) : "Le temps mondial", *Cahiers du CERI*, n° 16.

- LAJUGIE Joseph** (1985) : *Région et aménagement du territoire. Mélanges offerts au Doyen*, Bordeaux, Bière, 898 p.
- LAMICQ Hélène** (1975) : “La mise en valeur du Nord. Manifestation de l’impérialisme dans l’espace chilien”, *Tiers-Monde*, n° 61 janvier-mars 1975.
- LAMICQ Hélène** (1976) : *Le cas d’une région minière dans un système de production complexe*, Paris, Université Paris-Sorbonne, 548 p. Thèse de IIIème cycle. Vol 2 de GUERRINI, LAMICQ et PAIX, 1976.
- LARRAIN Horacio** (1974) : “Análisis de las causas del despoblamiento entre las comunidades indígenas del Norte de Chile, con especial referencia a las quebradas de Aroma y Tarapacá”, *Norte Grande*, Santiago, vol. 1, n° 2.
- LARRAIN Horacio** (1994) : “Los valores culturales de la etnia andina en el contexto de una futura integración subregional”, in *Universidad Arturo Prat, Si somos Americanos; Universidad y integración subregional*, Iquique, Campus, p. 135-136.
- LARRAIN Patricio** (1994) : “Néolibéralisme et ségrégation socio-spatiale à Santiago du Chili”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 18, p. 103-112.
- LATOUCHE Serge** (-1988) : “La transnationalisation, la crise du développement et la fin du tiers-monde”, *Tiers-Monde*, vol. XXIX, n° 114, p. 253-269.
- LAURELLI Elsa** (1994) : “De nouveaux territoires pour le troisième millénaire?”, in COLLIN-DELAVALD Anne et NEFFA Julio Cesar (cord.), *L’Argentine à l’aube du troisième millénaire*, Paris, IHEAL, chapitre 17, p. 217-224.
- LAURELLI Elsa** (1995) : *Intervention de l’Etat et transformation du territoire au travers des stratégies de pôles énergétiques industriels, de relocalisation industrielle et d’intégration régionale : étude à partir de cas latino-américains (Cône Sud, Mexique)*, Paris, Univ. Paris III, vol I: 284 p. + 2 vol (3 et 4 tomes) d’articles. Thèse sous la direction de J.Revel-Mouroz.
- LAZCANO José** (-1990) : “L’industrie du fer au Chili : prospérité et déclin”, *Cahiers d’Outre-Mer*, vol. 43, n° 171, p. 239-272.
- LEBORGNE Danièle** et **LIPIETZ Alain** (1988) : “L’après-fordisme et son espace”, *Les Temps Modernes*, n° 501.
- LEBORGNE Danièle** et **LIPIETZ Alain** (1991) : “Idées fausses et questions ouvertes de l’après fordisme”, *Espaces et sociétés*, n° 66-67. Restructurations économiques et territoires, p. 39-68.
- LE BOT Yvon** (1992) : " Développement, acteurs sociaux et acteurs politiques (le mode de développement latino-américain) ", in *L’année sociologique*, 1992, n°4, p.193-206.
- LEGNA Carlos** (1995) : “Evolución de las tecnologías dominantes, difusión territorial de las innovaciones y jerarquización del espacio por niveles tecnológicos”, in *Red iberoamericana de investigación sobre impactos territoriales de la reestructuración, Seminario internacional sobre territoriales de los procesos de reestructuración*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 1/06. 30 p.
- LEPETIT Bernard** (1995) : “Le présent de l’histoire”, in LEPETIT Bernard (dir.), *Les formes de l’expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel.
- LIPIETZ Alain** : “Le national et le régional : quelle autonomie face à la crise capitaliste mondiale ? ”, in BENKO Georges, *La dynamique spatiale de l’économie contemporaine*.
- LIPIETZ Alain** (1977) : *Le capital et son espace*, Paris, Maspéro.
- LIPIETZ Alain** (1986) : “L’industrialisation dans la périphérie : déploiement interrégional et international du fordisme”, in AURIAC Franck et BRUNET Roger (dir.), *L’espace, jeux et enjeux*, Paris, Nouvelle Encyclopédie Diderot / Fayard, p. 239-248.
- LIPIETZ Alain** (1996) : “Le local et le global”, in PAQUOT Thierry (dir.), *Le monde des villes. Panorama urbain de la planète*, Bruxelles, Complexe, p. 353-374.

- LIRA Luis** (1995) : *Regionalismo abierto y regionalismo virtual*, Santiago, CEPAL / ILPES. Document 95/13. Série “Investigaciones”.
- LOPEZ LARA Claudia A.** (1995) : *FNDR. Informe 1995*, Santiago, Universidad Central, Escuela de Ciencias Políticas y Administración, 83 p. Rapport de stage professionnel de fin d'études réalisé à la SUBDERE.
- LUFIN VARAS Marcelo** et **GONZALEZ CEPEDA Ignacio** (dir.) (1995) : *Seminario técnico : de vinculación entre universidades, empresas, gobierno regional y gobiernos locales : el caso de la Región Antofagasta, Programa Universidad y Desarrollo Regional, CINDA / USAID*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, 80 p.
- LUFIN VARAS Marcelo** et **VERGARA ILUFI Oscar** : *Sistema tributario chileno : ¿ aporte o entorpecimiento a la complementación económica ?*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, Facultad de Economía, 10 p. Collection “dactyl”, n° 1996.
- LUFIN VARAS Marcelo** et **VERGARA ILUFI Oscar** (dir.) (1996) : *Estudio de zonas extraportuarias, como un instrumento de apoyo a la diversificación productiva de la II Región y la integración con países limítrofes*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, Facultad de Economía, 48 p.
- LUNDAHL Mats** (1989) : “El camino a la dictadura : desarrollo político y económico en Chile, 1952-1973”, in GARCÍA Rigoberto (dir.), *Econoñía y política durante el gobierno militar en Chile, 1973-1987*, México, Fondo de Cultura Económica, p. 11-54.
- MALLARD Bruno** (1997) : *Du développement économique à l'auto-organisation informelle: micro-entreprises et organisations populaires au Chili*, Toulouse, Université Toulouse II - Le Mirail, 328 p. Thèse nouveau régime.
- MAMALAKIS M.** (1971) : “The role of Government in the resource transfer and resource allocation processes : the Chilean nitrate case”, in RANIS G., *Government and Economic Development*, New Haven, Yale University Press.
- MAMALAKIS M.** (1976) : *The growth and Structure of the Chilean Economy : from Independence to Allende*, New Haven, Yale University Press.
- MAMANI CHAMBE Bartolo** et **VILCA TICUNA Javier** (1989) : “La legislación de aguas en Chile y sus consecuencias destructivas para la comunidad y cultura Aymara”, in , *La visión India. Tierra, cultura, lengua, derechos humanos. Ponencias de un simposio que se llevo a cabo en el marco del 46° Congreso Internacional de Americanistas*. Amsterdam, Holanda, junio 1988, Leiden, MUSIRO, Fundación para la cultura indígena, p. 45-65.
- MARCONIS Robert** (1990) : “Les géographes et la région”, in KAYSER Bernard (dir.), *La géographie entre espace et développement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 139-149.
- MARIE Michel** (1982) : *Un territoire sans nom*, Paris, Librairie des méridiens.
- MARÍN Arturo** (1984) : *Propiedad minera : pasado y presente*, Santiago, Centro de Estudios Públicos, 16 p. Collection “Documento de trabajo”, n° 14.
- MARSHALL A.** (1961) : *Principles of Economies, 9ème édition (édition originale 1890)*, Londres, Macmillan. (livre IV, chap X : “The concentration od specialized industries in particular localities”).
- MARTINEZ ARANCIBIA Francisco Javier** (1992) : *Funcionalidad de los centros urbanos chilenos sobre 100.000 habitantes y capitales regionales, 1992 : un ensayo metodológico*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, 238 p. Mémoire de fin d'études de géographie.
- MARTINIC Roberto** (1994) : “El proyecto regional”, *Temas regionales* , Arica, n° 1, p. 6-14.
- MATAMALA Aníbal** (1989) : “La pesca en la I Región bajo el modelo económico liberal”, *Cuaderno de Investigación Social*, CREAR, n° 27, p. 6-121.

- MELIN Jorge, JORQUERA Franklin et PORTILLO Angélica** (1994) : “Encadenamiento productivo, el desafío pendiente”, *Paralelo 23*, n° 0, p. 12-15.
- MELLER Patricio** (1988) : “El cobre y la generación de recursos externos durante el régimen militar”, *Estudios CIEPLAN*, n° 24.
- MELLER Patricio** (1990) : *Resultados económicos de cuatro gobiernos chilenos, 1958-1989*, Santiago, CIEPLAN, 46 p. Collection “Apuntes”, n° 89.
- MELLER Patricio** (1996) : *Un siglo de economía política chilena (1890-1990)*, Santiago, Ed. Andrés Bello, 380 p.
- MELLER Patricio** (dir.) (1996) : *El modelo exportador chileno, Crecimiento y equidad*, Santiago, CIEPLAN, 265 p.
- MELLER Patricio, LEHMANN Sergio et CIFUENTES Rodrigo** (1993) : *Los gobiernos de Aylwin y Pinochet : comparación de indicadores económicos y sociales*, Santiago, CIEPLAN, 40 p. Collection “Apuntes”, n° 118.
- MÉNDEZ Juan Carlos** (1993) : “Análisis de las fuentes de financiamiento de CODELCO”, *Estudios Públicos*, Centro de Estudios Públicos, Santiago, n° 50, p. 281-343.
- MENESES Claudio** (1967) : “Problemas geográficos para el desarrollo de Chiu-Chiu y Lasana”, *Boletín de la Asociación de Geógrafos de Chile*, n° 3, p. 3-14.
- MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette** (dir.) (1996) : “Géographie et développement local”, *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n° spécial, n° 5, p. 382-467.
- MEUNIER Jacques** (1992) : “Petit précis d'exotisme”, in , *Pour une littérature voyageuse*, Bruxelles, Complexe, p. 141-151.
- Minera EL ABRA** (1995) : *Descripción del proyecto*, Santiago, El Abra, 6 p. + ann et cartes.
- Minera LA ESCONDIDA** (1993) : *Coloso : moderna gestión ambiental*, Antofagasta, La Escondida, 14 p.
- Minera LA ESCONDIDA** (1993b) : *Presentation of the mine*, Antofagasta, La Escondida, 16 p.
- Minera LA ESCONDIDA** (1994) : *Desarrollo socio-económico II Región, 1982-1993*, Antofagasta, La Escondida, 11 p.
- Minera LA ESCONDIDA** (1995) : *Información general*, Antofagasta, La Escondida, 32 p.
- Minera LA ESCONDIDA** (1995b) : *Livret de présentation*, Antofagasta, La Escondida, 28 p.
- Minera LA ESCONDIDA** (1995c) : *Plaquette de présentation*, Antofagasta, La Escondida, 4 p.
- Minera LA ESCONDIDA** (1995d) : *Escondida y el medio ambiente*, Antofagasta, La Escondida, 2 p. + poster.
- Minera MANTOS BLANCOS** (1993) : *Empresa minera de Mantos Blancos : creando riquezas desde 1961*, Santiago, Mantos Blancos, 2 p.
- Minera MANTOS BLANCOS** (1995) : *Memorandum informativo*, Santiago, Mantos Blancos, 25 p.
- Minera MANTOS BLANCOS** (1995b) : *Boletín Medio Ambiente*, Antofagasta, Mantos Blancos, 6 p.
- Minera MANTOS BLANCOS** (1995c) : *Empresa minera Mantos Blancos : cuatro décadas de progreso*, Santiago, Mantos Blancos, 2 p.
- Minera MICHILLA** (1994) : *Plaquette de présentation*, Santiago, Michilla, 2 p.
- Minera MICHILLA** (1994a) : *Proyecto Cátodos I & II Etapa*, Santiago, Michilla, 5 p.
- Minera QUEBRADA BLANCA** (1994) : “Supplément spécial”, *El Mercurio*, 7 septembre 1994, 20 p.
- Minera ZALDIVAR** (1995a) : *Plaquette de présentation*, Zaldivar, 13 p.

- Minera ZALDIVAR** (1995b) : “Especial inauguración”, *El Mercurio* - Supplément spécial, 23 novembre 1995, p. 1-16.
- Minera ZALDIVAR** (1995c) : “Dossier inauguration”, *Paralelo 23*, n° 3, p. 19-24.
- Minería Chilena** (1997) : *Compendio de la minería chilena - 1997*, Santiago, Minería Chilena / Antartica S.A., 736 p.
- Ministerio de Economía - SEREMI I Región** (1996) : *INACER (Índice de Actividad Económica Regional) 1992-1996*, Iquique, Gobierno Regional, 8 p.
- Ministerio de Gobierno - SEREMI II Región** (1995) : *Revista “Panorama regional”*, Antofagasta, n°1, janvier, 37 p.
- Ministerio de Agricultura - SEREMI II Región** (1996) : *Estrategia regional de desarrollo agropecuario Segunda Región*, Antofagasta, SEREMI, 24 p.
- Ministerio de Minería** (1996) : *Chile, país minero*, Santiago, Ministerio de Minería, 34 p.
- Ministerio de Minería / SONAMI** (1996/1983) : *Historia de la minería en Chile*, Santiago, Comunicación Total Ltda, 421 p.
- Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección de Planeamiento** (1995) : *Potencialidades de Integración en América Latina; corredores bioceánicos : expectativas y realidades. Séminaire CEPAL, 11 décembre 1995*, Santiago, MOP, 141 p.
- Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección General de Aguas (DGA)** (1994) : *Plaquette de présentation*, Santiago, MOP, 2 p.
- Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección General de Aguas (DGA)** (1995) : *Investigación de los recursos hídricos del altiplano del Norte Grande*, Santiago, MOP, 8 p.
- Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección Regional de Aguas (DRA) / V. ARAYA M** (1994) : *Seminario “Educación y análisis, uso de los recursos hídricos”*, Arica, Universidad de Tarapacá. 23-24 nov 1994, Antofagasta, MOP-DRA IIème Région, 22 p.
- Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección Regional de Aguas II Región** (1995) : *Derechos constituidos*, Antofagasta, MOP-DRA, 10 p.
- Ministerio de Obras Públicas (MOP) / Gobierno Regional I-Tarapacá / Gobierno Regional II-Antofagasta** (1995) : *Convenio de programación : Paso de Jama*, Calama, 3 p.
- Ministerio de Obras Públicas (MOP) / Gobierno Regional I-Tarapacá** (1996) : *Convenio de programación : Plan integral de infraestructura básica en caletas pesqueras artesanales de la primera Región*, Iquique, 7 p.
- Ministerio de Obras Públicas - SEREMI II Región (O.BIANCHI)** (1995) : “Desarrollo de la Infraestructura vial en la II Región”, in , *Seminario La II Región en el umbral del siglo XXI*, Antofagasta, 4 p.
- Ministerio de Obras Públicas / Ulises RETAMAL** (1995) : “Investigación del potencial de transporte por corredores transversales”, in *Comité de Frontera Noroeste Argentino / Norte Grande Chileno, VIII Reunión - Antofagasta, 8-9 de junio de 1995*, Antofagasta, Gobierno regional, 11 p + ann..
- Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN)** (1994) : *Los convenios de programación : nuevos instrumentos de apoyo a la planificación y gestión del desarrollo regional*, Santiago, MIDEPLAN, 39 p. Collection “Documentos regionales”.
- Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN)** (1995) : *Compendio de estadísticas regionales*, Santiago, MIDEPLAN, 141 p. Collection “Documentos regionales”, n° 27.
- Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN)** (1995b) : *Actividad económica regional 1985-1992. Análisis de la distribución interregional del producto y de la actividad económica regional*, Santiago, MIDEPLAN, 56 p. Collection “Documentos regionales”, n° 31.

- Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN) (1995c) :** *Nuestras tareas*, Santiago, MIDEPLAN, 6 p.
- Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN) (1996) :** *Compendio de estadísticas regionales*, Santiago, MIDEPLAN, 172 p. Collection “Documentos regionales”, n° 32.
- Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN) / Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) (1995) :** *La inversión sectorial de asignación regional; una visión para mejorar su gestión*, Santiago, MIDEPLAN / SUBDERE, 13 p. Collection “+ ann”.
- Ministerio de Vivienda y Urbanismo (MINVU), División Desarrollo Urbano (1995) :** *Ordenamiento territorial en Chile*, Santiago, MINVU, 15 p. Brochure en forme d’organigrammes.
- Ministerio de Vivienda y Urbanismo - SEREMI I Región (1995) :** *Estudio levantamiento plano seccional de Camiña, Comuna de Camiña, Diagnóstico + Ordenanza + Memoria explicativa*, Iquique, MINVU, 98 + 44 + 64 p.
- Ministerio de Vivienda y Urbanismo - SEREMI I Región, División de Desarrollo Urbano / CEDUR Ltda (1980) :** *Estudio regional de desarrollo urbano, vol I : Diagnóstico, vol II : Proposiciones*, Santiago, CEDUR, 217 + 225 p.
- Ministerio de Vivienda y Urbanismo - SEREMI I Región, División de Desarrollo Urbano (1995) :** *Diagnóstico habitacional : Región de Tarapacá*, Iquique, MINVU, 18 p.
- Ministerio de Vivienda y Urbanismo - SEREMI I Región, División de Desarrollo Urbano (1996) :** *Seminario de elaboración del Plan regional de desarrollo urbano I Región*, Iquique, MINVU.
- Ministerio de Vivienda y Urbanismo - SEREMI I Región, División de Desarrollo Urbano / CEC Ltda (1996) :** *Plan regional de desarrollo urbano I Región, vol I : Diagnóstico, vol II : Anexos*, Santiago, CEC, 106 + 170 p.
- Ministerio de Vivienda y Urbanismo - SEREMI II Región, División de Desarrollo Urbano / CEC Ltda (1996) :** *Plan regional de desarrollo urbano II Región, vol I : Diagnóstico*, Santiago, CEC, 116 p.
- Ministerio del Interior, SUBDERE / CIRES (Centro de Investigaciones de la Realidad Social) (1993) :** *Decentralización y Regionalización, Chile - España - Italia - Suecia, Seminario internacional, SUBDERE*, Santiago, CIRES, 174 p.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) (1993) :** *Guía de Gobiernos regionales*, Santiago, Ministerio del Interior, 99 p. Collection “Descentralización”.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) (1994) :** *El proceso de descentralización en Chile 1990-1003*, Santiago, Ministerio del Interior, 74 p. Collection “Descentralización”.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) / CIEPLAN (1994) :** *Evolución del producto por regiones, 1960-1992*, Santiago, SUBDERE / CIEPLAN, 145 p.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) (1995) :** *Fuentes y uso de recursos para el desarrollo regional*, Santiago, Ministerio del Interior, 155 p. Collection “Descentralización”.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) (1995b) :** *Reglamento operativo. Prestamo 853/OC-CH, Programa de desarrollo local. FNDR-BID. III Etapa*, Santiago, Ministerio del Interior, 192 p.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) (1995c) :** *Ley Orgánica Constitucional sobre Gobierno y Administración Regional*, Santiago, Ministerio del Interior, 52p.

- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional)** (1993-1996) : *Democracia regional y local, Journal de la SUBDERE*, Santiago, Ministerio del Interior, 8 p.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) - División Desarrollo Regional** (1996) : *Inversión Sectorial de Asignación Regional (ISAR). Informe al 31 de agosto de 1996*, Santiago, Ministerio del Interior, 37 p.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) / FOCUS** (1996) : *Seguimiento y evaluación ex-post de proyectos FNDR, período 1990-1994. Informe final*, Santiago, FOCUS, 166 p.
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) / Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN)** (1995) : *Convenios de programación y descentralización en las decisiones de inversión pública*, Santiago, Ministerio del Interior, 37 p. Collection "Descentralización".
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) / Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN)** (1995b) : *Convenios de programación : equipo interministerial de apoyo a los gobiernos regionales MIDEPLAN - SUBDERE*, Santiago, Ministerio del Interior, 26 p. Collection "Descentralización".
- Ministerio del Interior, SUBDERE (Subsecretaría de Desarrollo Administrativo y Regional) / Ministerio de Planificación y de Cooperación (MIDEPLAN)** (1996) : *Convenios de programación : análisis de gestión y estado de avance, 1995*, Santiago, Ministerio del Interior / MIDEPLAN, 48 p. Collection "Descentralización".
- MISETIC YURAC Vladimir** (1981) : *El corredor internacional de transporte Antofagasta - Salta : perspectiva de desarrollo para la Segunda Región*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, 134 p. Mémoire de IIIème cycle de planification urbaine et régionale.
- MISETIC YURAC Vladimir** (1995) : "Implicancias ambientales por el desarrollo de obras de infraestructura en el proceso de integración del Norte Grande chileno con los países vecinos", in , *5º Encuentro científico sobre el medio ambiente. CIPMA / Universidad de la Frontera*. Temuco, août 1995, 8 p. + ill.
- MISETIC YURAC Vladimir** (coord.) (1990) : *Geografía de la II Región de Antofagasta*, Santiago, IGM, 221p.
- MONBEIG Pierre** (1952) : *Pionniers et planteurs de Sao Paolo*, Paris.
- MONNET Jérôme** (1998) : "La ville comme O.S.S.I. : objet spatial socialement identifiable / objet social spatialement identifiable", in , *Séminaire PRISMA : Les processus d'identification socio-spatiale dans les métropoles des Amériques; Toulouse 6 janvier 1998*, Toulouse, à paraître, p. 1-17.
- MONTAÑA Elma** (1883) : *Reconversion de la production, processus d'intégration et transformations du territoire. Le cas de la micro-région de Laval et le corridor andin*, Paris, Univ. Paris III / IHEAL, 123 p. Mémoire de DEA sous la direction de J.Revel-Mouroz.
- MONTERO-CASASSUS Cecilia** (1984) : *Travail et travailleurs au Chili*, Paris, La Découverte, 146 p. Collection "Repères".
- MONTERO-CASASSUS Cecilia** (1992) : "Chili: les nouveaux entrepreneurs", *Problèmes d'Amérique Latine*, janvier-mars 1992, p. 117-135.
- MORRIS A.** (1987) : "Chile", in , *South America, (3ème édition - 1ère : 1979)* , p. 168-175.
- MOSOVICH PONT-LEZICA Diana** (1995) : "Cambios en la política local en una región periférica", in *Red iberoamericana de investigación sobre impactos territoriales de la reestructuración, Seminario internacional sobre territoriales de los procesos de reestructuración*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 5/08. 21 p.
- MOULIAN Tomas** (-1993) : "Démocratie de consensus ou démocratie de conflits ? ", *Problèmes d'Amérique Latine*, n° 11, octobre-décembre 1993, p. 17-23.

- MOZO Rafael** (1993) : “Evolución de la primacia urbana y del aparato estatal chileno entre 1800 y 1980”, *Estudios sociales*, CPU, vol. 3ème trimestre, n° 77, p. 61-72.
- MUCHIELLI Jean-Louis** (1990) : “Le modèle de Ricardo”, in , *Economie internationale*, Paris, Dalloz. Mémentos, chapitre 1, p. 4-23.
- MUCHIELLI Jean-Louis** (1991) : “Alliances stratégiques et firmes multinationales : une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation”, *Revue d’Economie Industrielle*, n° 55, p. 118-134.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1994) : *Plan estrategico Iquique 1994-2004*, Iquique, I. Municipalidad, 75 + cartes p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1994b) : *Actas. Segundo Encuentro de alcaldes, intendentes, prefectos, parlamentarios y empresarios. Tema eje : Integración del Cono Central de América del Sur*, Iquique, I. Municipalidad, 148 p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1996) : *Un proyecto de desarrollo hecho realidad y la consolidación de un sueño histórico : “La integración del Cono Central de Sudamérica para la superación de la pobreza y el subdesarrollo”*, Iquique, I. Municipalidad, 11 (dont cartes) p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1996b) : *Um projeto de desenvolvimento feito realidade e a consolidação de um sonho historico : “A integração do Cone Central da America do Sul para superar a pobreza e o subdesenvolvimento”*, Iquique, I. Municipalidad, 11 (dont cartes) p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1996c) : *4 vías para la integración del Cono Central de Sudamérica. El gran proyecto bioceánico del Alcalde de Iquique, Chile, Don Jorge Soria Quiroga, para el despegue definitivo del corazón de América del Sur*, Iquique, I. Municipalidad, 6 (5 cartes) p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1996d) : *Iquique, ciudad puerto. Un proyecto de integración que ya es realidad*, Iquique, I. Municipalidad, 19 p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1996e) : *Plan seccional Alto Hospicio 6 Alto Molle; Memoria y ordenanza*, Iquique, I. Municipalidad, 74 + plan au 1/10 000 p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre)** (1997) : *Iquique Today. From Iquique, Sudamérica is at your reach, The Asia-Pacific markets are near by to you. The port for the seven countries of America South Cone*, Iquique, I. Municipalidad de Iquique, 10 p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre) / Comisión Sudamericana de Paz** (1993) : *Premier encuentro de alcaldes, concejales, prefectos e intendentes de Sudamérica. Acta de Iquique*, Iquique, I. Municipalidad, 5 + ann. p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre) / Comisión Sudamericana de Paz / PNUD** (1993p) : *Movimiento de personas y medios de transporte en el Cono Sur de América*, Iquique, Comisión Sudamericana de Paz, 50p.
- Municipalidad de IQUIQUE (Ilustre) / Comisión Sudamericana de Paz / PNUD (FIGUEROA Oscar)** (1993c) : *Comunicación e Integración en el Capricornio Sudamericano*, Iquique, Comisión Sudamericana de Paz, 22+ ann + carte p.
- Municipalidad de TALTAL (Ilustre)** (1994) : *Sintesis de la estrategia de desarrollo comunal*, Taltal, República de Chile - Gobierno interior - I. Municipalidad de Taltal, 26 p.
- MUÑIZ SOLARI Osvaldo** (1972) : *Ensayo de flujo migratorio de población aplicado a una área precordillerana de la provincia de Antofagasta*, Antofagasta, Universidad del Norte, 103 + ann p. mémoire fin études, direction V. Misetic.
- NERUDA Pablo** (1950-1996) : *Chant général*, traduction Claude Couffon, Paris, Gallimard / NRF, 562 p. Collection “Poésie”.
- NONN Henri** (1976) : “La région fonctionnelle en question”, *Recherches géographiques à Strasbourg*, n° spécial, p. 155-163.

- NONN Henri** (1984) : “Régions, nations”, in BAILLY Antoine S. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Masson, p. 53-65.
- NONN Henri** (1990) : “Comment a évolué, depuis les années 1960, la notion de région dans la géographie française?”, in KAYSER Bernard (dir.), *La géographie entre espace et développement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 151-164.
- NONN Henri et al.** (1985) : “La région se lit - et se vit - à plusieurs niveaux”, *Recherches géographiques à Strasbourg*, n° spécial 25-26, p. 11-18.
- NONN Henri et BOYER J.-C.** (1980) : “L’analyse régionale dans la géographie française : 1972-1979”, *Comité national français de géographie*, p. 173-179.
- NORGENER** (1995) : *Central Termoeléctrica Nueva Tocopilla*, Tocopilla, CHILGENER.
- NUÑEZ ATENCIO Lautaro** (1991) : *Cultura y conflicto en los oases de San Pedro de Atacama*, Santiago, Universitaria, 275 p.
- NUÑEZ ATENCIO Lautaro** (1995) : *Fiesta en la antipodia, Reflexiones sobre el ocultamiento de América (1492-1992)*, Antofagasta, Ed. Universitarias, U. Católica del Norte, 113 p.
- NUÑEZ ATENCIO Lautaro et DILLEHAY Tom S.** (1995) : *Movilidad giratoria, armonía social y desarrollo en los Andes meridionales : patrones de tráfico e interacción económica*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, 190 p.
- ODEPLAN** (1973) : *Restauración nacional y desarrollo regional. Bases para una política*, Santiago, document interne.
- OFFNER Jean-Marc et PUMAIN Denise** (1996) : *Réseaux et territoires. Significations croisées, Préface de Claude Raffestin*, Paris, Ed. de l’Aube, 280 p.
- OHMAE Kenichi** (1995) : *The End of the Nation State, The Rise of Regional Economies*, New-York, The Free Press.
- OMAN Charles, CHESNAIS François, PELZMAN J. et RAMA R.** (1989) : *Les nouvelles formes d’investissement dans les industries des pays en développement : industries extractives, pétrochimie, automobile, textile, agroalimentaire*, Paris, OCDE. Collection “Etudes du Centre de développement”.
- OMAN Charles** (1994) : *Globalisation et régionalisation : quels enjeux pour les pays en développement ?*, Paris, OCDE, 152 p. Collection “Etudes du Centre de développement”.
- OSORIO Víctor et CABEZAS Iván** (1995) : *Los hijos de Pinochet*, Santiago, Planeta, 344 p.
- OVANDO RODRIGUEZ Hector** (coord.) (1985) : *Geografía de la I Región de Tarapacá*, Santiago, IGM, 153p.
- OZOUF-MARIGNIER Marie-Vic et ROBIC Marie-Claire** (1995) : “La France au seuil des temps nouveaux. Paul Vidal de la Blache et la régionalisation”, *L’information géographique*, A.Colin, n° 59, p. 46-56.
- PAIX Catherine et RIVIERE D’ARC Hélène** (1997) : *Esprit d’entreprise et nouvelles synergies de part de d’autre du Pacifique : Taïwan, Singapour, Nord du Mexique*, Paris, Maisonneuve et Larose, 262 p. Collection “Economies en développement”.
- PALMA IRARRÁZAVAL Andrés J.** (1985) : *Políticas de franquicias en beneficio de la región de Antofagasta. 1958-1980*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, 204 p. Mémoire en Economie.
- PANADERO MOYA Miguel** (1990) : “Nuevas regiones y regionalismo en América Latina”, in , *Actas Latinoamericanas de Varsovia. Tomo 11.*, Varsovie, Université de Varsovie, p. 175-190.
- PANADERO MOYA Miguel** (coord) (1992) : *Dinámica actual de la organización territorial en América Latina*, colloque.
- PASKOFF Roland** (1966) : “Les régions géographiques du Chili”, (d’après S. Sepúlveda), *Cahiers d’Outre-Mer*, n° 29, p. 193-201.

- PECQUEUR Bernard** (1989) : *Le développement local*, Paris, Syros / Alternatives.
- PEEMANS Jean-Philippe** (1995) : “Modernisation, globalisation et territoires : l'évolution des regards sur l'articulation des espaces urbains et ruraux dans les processus de développement”, *Revue Tiers Monde*, vol. XXXVI, n° 141, p. 17-39.
- PEEMANS Jean-Philippe** (1998) : “L'importance de la dimension conflictuelle dans l'institutionnalisation du développement local”, in DEBUYST Frédéric et YÉPEZ DEL CASTILLO Isabel (dir.), *Amérique Latine. Espaces de pouvoir et identités collectives*, Louvain / Paris, Academia Bruyland / L'Harmattan, p. 65-85.
- PÉREZ RODRÍGUEZ Eduardo** (1994) : “El aporte de una institución privada de apoyo al desarrollo social en Tarapacá”, *Camanchaca*, Iquique, n° 15, p. 59-60.
- PERRIN Jean-Claude** (1974) : *Le développement régional*, Paris, PUF, 208 p. Collection “L'Economiste”.
- PERRIN Jean-Claude** (1985) : “La région revisitée”, in LAJUGIE Joseph, *Région et aménagement du territoire. Mélanges offerts au Doyen*, Bordeaux, Bière, p. 175-195.
- PERROUX François** (1957) : “L'idée de pôle de développement et les ensembles industriels en Afrique et en URSS”, *Sentiers d'Europe*, n° I.
- PERROUX François** (1964) : *L'économie du XXème siècle*, Paris, PUF.
- Pesquera COLOSO S.A. Planta Iquique** (1995) : *Contrato colectivo Tripulantes 1995-1997*, Iquique, Pameza, 45 p.
- PINCHEMEL Philippe et Geneviève** (1988) : *La face de la terre*, Paris, A. Colin.
- PINCHEMEL Philippe et Geneviève** (1988b) : “Régions et territoires”, in PINCHEMEL Philippe et Geneviève, *La face de la terre*, Paris, A. Colin, p. 391-422.
- PINTO Anibal** (1973) : *Chile, un caso de desarrollo frustrado*, Santiago, Ed. Universitaria, 390 p. (3ème édition).
- PINTO VALLEJOS Julio** (1990) : “La transición laboral en el norte salitrero : la provincia de Tarapacá y los orígenes del proletariado en Chile 1870-1890”, *Historia*, Santiago, n° 25, p. 207-228.
- PIOLLE Xavier** (1996) : “Allocution de clôture du colloque : “Qu'est-ce donc qui finirait dans le champ des territoires ? Qu'est-ce qui changerait dans le champ des territorialités ? Pourquoi ? En quoi, et jusqu'où la géographie en serait-elle interrogée ? ”, in PIOLLE Xavier et RAFFESTIN Claude, *Fin des territoires ou diversification des territorialités?*, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996).
- PIOLLE Xavier et RAFFESTIN Claude** (1994-1996) : *Fin des territoires ou diversification des territorialités?*, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996).
- PIVETEAU Jean-Luc** (1983) : “La région entre le regard nomothétique et le regard idiographique”, *Espaces et sociétés*, n° 0.
- PIVETEAU Jean-Luc** (1986) : “Identifier et relativiser les territoires”, *L'espace géographique*, n° 4, p. 265-271.
- PIVETEAU Jean-Luc** (1995) : *Temps du territoire*, Genève, Zoé.
- PIZARRO Mancilla et HUMBERTO Ernesto** (1980) : *Circulación portuaria; el transporte marítimo en el puerto de Antofagasta*, Antofagasta, Universidad del Norte, 213 p. Mémoire de fin d'études.
- Plan inductor de inversiones turisticas de Arica** (1995) : *Proyecto Puerto Chinchorro*, Arica, CORDESERVIU, 2 p.
- PNUD (Programa de Las Naciones Unidas para el Desarrollo)** (1996) : *Desarrollo Humano en Chile*, Santiago, PNUD, 199 p.

- POGGIESE Hector Atilio** (1995) : “Reconfiguración de identidades, reentramado social, nuevos actores colectivos y modelos de gestión asociada en regiones perdedoras por el impacto de la reestructuración”, in *Red iberoamericana de investigación sobre impactos territoriales de la reestructuración, Seminario internacional sobre territoriales de los procesos de reestructuración*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, Instituto de Estudios Urbanos, 6/06. 29 p.
- PORTALES Carlos** et **VAN KLAVEREN Alberto** (1993) : “Démocratie et politique économique extérieure”, *Problèmes d’Amérique Latine*, n° 11, p. 103-114.
- PORTER Michael** (1990) : *The Competitive Advantage of Nations*, New-York, The Free Press.
- POURRUT Pierre** (1996) : “Le désert, l’homme et l’eau. Chronique atacaménienne : gestion sage d’une pénurie”, in , *Colloque Action Incitative DURR. Organisation sociale : pratiques, représentations et modes de régulation propres à la ressource*, Orléans, 16-17 octobre, 19 p. + 2 cartes.
- POURRUT Pierre** et **CHUNG Guillermo** (1996) : “¿ Está la sociedad atacameña condenada a muerte ?”, *Revista Norte*, Universidad Católica del Norte, vol. 1, n° 1, p. 79-83.
- POURRUT Pierre** et **COVARRUBIAS Alex** (1995) : *Existencia de agua en la II Región de Chile : interrogantes e hipótesis*, Manuscrit, 8 p.
- POZO Hernan** (1993) : “La descentralización debe ser administrativa pero también política”, in *Ministerio del Interior, SUBDERE / CIRES (Centro de Investigaciones de la Realidad Social), Decentralización y Regionalización*, Chile - España - Italia - Suecia, Santiago, CIRES, p. 160-163.
- PRADILLA COBOS Emilio** (1997) : “Regiones o territorios, totalidad o fragmentos : reflexiones críticas sobre el estado de la teoría regional y urbana”, *EURE*, vol. XXII, n° 68, p. 45-55.
- PREVOT SCHAPIRA Marie-France** (1997) : *Territoires, pouvoirs et société en Amérique Latine*, Tours, Université François Rabelais, 255 p. Habilitation à diriger des recherches.
- RACZYNSKI Dagmar** (1986) : *La regionalización y la política económico-social del régimen militar : el impacto regional*, Santiago, CIEPLAN. Collection “Notas técnicas”, n° 84. 109 p + ann.
- RAFFESTIN Claude** (1980) : *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Litec, 246 p.
- RAFFESTIN Claude** (1996) : “Territoires, territorialités et argent”, in PIOLLE Xavier et RAFFESTIN Claude, *Fin des territoires ou diversification des territorialités?, Colloque organisé à Pau (10-11 octobre 1994) et Sion, Suisse (10-12 mars 1996)*, 12 p. dactyl.
- RAMÍREZ NECOCHEA Hernán** (1956) : *Historia del movimiento obrero en Chile. Antecedentes*, Santiago, Lautaro, 334 p.
- RAMÍREZ NECOCHEA Hernán** (1959) : *Balmaceda y la contrarevolución de 1891*, Santiago, Ed. Universitaria, 257 p. Collection “Imagen de Chile”.
- REFIMET** (1995) : *Plaquette de présentation*, Antofagasta, Refimet, 4 p.
- REFIMET** (1995) : *Centro de negocios*, Antofagasta, Refimet, 8 p.
- Régionalisation et développement*, Colloque CNRS, Strasbourg 26-30 juin 1967, Paris, CNRS / Sciences humaines, 287 p.
- RESTREPO Dario** (1994) : “Aspectos espaciales de la reestructuración : descentralización y apertura”, *EURE*, vol. xx, n° 59, p. 93-109.
- RETAILLÉ Denis** (1997) : *Le monde du géographe*, Paris, Presses de Sciences Po, 284 p. Collection “Références inédites”.
- RETAMALES Ulises** (1995) : “Potenciales de demanda por los corredores bioceánicos”, in *Ministerio de Obras Públicas (MOP) - Dirección de Planeamiento, Potencialidades de Integración en América Latina; corredores bioceánicos : expectativas y realidades. Séminaire CEPAL, 11 décembre 1995*, Santiago, MOP, 14 p.

- REVEL MOUROZ Jean** (1991) : “Amériques Latines : quelles intégrations?”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 12, p. 44-59.
- REY Violette** (1984) : “La longue histoire des découpages territoriaux”, in *QUANT Théo, Géoscopie de la France*, Caen, Paradigme, p. 245-259.
- REYNAUD Alain** (1971) : “La notion d’espace en géographie”, *Travaux de l’Institut de géographie de Reims*, n° 5, p. 3-14.
- REYNAUD Alain** (1974) : “La géographie entre le mythe et la science, essai d’épistémologie”, *Travaux de l’Institut de géographie de Reims*, n° spécial. 204 p, p. 204.
- REYNAUD Alain** (1979) : “Le concept de classe socio-spatiale: la notion de région dans son contexte social”, *Travaux de l’Institut de géographie de Reims*, p. 38. 75 p.
- REYNAUD Alain** (1988) : “Analyse régionale : application du modèle Centre et Périphérie”, *Travaux de l’Institut de géographie de Reims*, n° 75-76, p. 75-76.
- REYNAUD Alain** (1990) : “La géographie régionale : du terrain à la théorie”, in KAYSER Bernard (dir.), *La géographie entre espace et développement*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 173-177.
- RICARDO David** (1821) : “Du commerce extérieur”, in *Des principes de l’économie politique et de l’impôt, 1821*, première édition, Paris, Garnier-Flammarion (1992), p. 147-169.
- RIOS FLORES Marcelo** (1992) : *Política y propuestas de desarrollo en Arica desde 1930 a 1973*, Iquique, CREAM, 52 p. Collection “Cuaderno de Investigación Social”, n° 32.
- RIVEROS R. Fernando** (1990) : *Concentración y relaciones asimétricas en el Chile regional*, Pontificia Universidad Católica de Chile / Instituto de Estudios Urbanos, 37 p. Collection “Documentos técnicos”, n°168.
- RIVIERE D’ARC Hélène** (1991) : “Du national au particulier : le débat sur la décentralisation dans trois pays d’Amérique Latine”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 11, p. 7-22.
- RIVIERE D’ARC Hélène** (1992) : “La décentralisation de l’Etat”, in COUFFIGNAL Georges, *Réinventer la démocratie. Le défi latino-américain*, Paris, Presses de la FNSP.
- RIVIERE d’ARC Hélène** (dir.) (1993) : *L’Amérique du Sud aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, Héritages et territoires*, Paris, A.Colin.
- RIVIERE D’ARC Hélène** (1996) : “Construction d’un nouvel espace régional, symbolique et réel, par les entrepreneurs du nord du Mexique”, *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 32, n° 3, p. 669-686.
- ROBIC Marie-Claire** (1986) : “Comment écrire la géographie régionale : l’art de le dire et les manières de l’entendre”, *L’espace géographique*, n° 4, p. 244-246.
- ROJAS C.** (1994) : *El desarrollo y la competitividad a través de la articulación de los actores sociales. Una reflexión para Concepción*, Santiago, ILPES / DPPR. Document 94/08. Série “Investigación”.
- ROMAGUERA Pilar** (1991) : *Las fluctuaciones del precio del cobre y su impacto en la economía chilena*, Santiago, CIEPLAN, 60 p. Collection “Notas Técnicas”, n° 143.
- ROMAN Enrique** (1992) : “Apertura comercial, modernización industrial y cambios en la organización espacial de la industria manufacturera chilena, 1974-1989”, *EURE*, vol. 18, n° 54, p. 49-64.
- ROMERO Hugo et RIVERA Andrés** (1994) : “Incidencias de las variaciones climáticas sobre el desarrollo sustentable del norte de Chile”, *Revista de Geografía Terra Australis*, Santiago, n° 39, p. 19-46.
- ROMERO Hugo et RIVERA Andrés** (1995) : “Competencia por el recurso hídrico en la región de Antofagasta”, 15p. manuscrit

- ROMERO Hugo et RIVERA Andrés** (1995) : “Topoclimatología actual del altiplano de Antofagasta : antecedentes para una evaluación paleoclimática”, 10p. manuscrit.
- ROMERO Hugo et RIVERA Andrés** (1995) : “Climatología de la puna de Atacama y su relación con los recursos hídricos”, 10p. manuscrit.
- RONCAYOLO Marcel** (1990) : *La ville et ses territoires*, Paris, Folio Essais / Gallimard, 273 p.
- ROSENBLITT Jaime** (1994) : *Ocupación del espacio en Tarapacá*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile / Instituto de Estudios Urbanos, 16 p. Mémoire sous la direction de H. Romero.
- ROSNAY (de) Joël** (1975) : *Le macroscope*, Paris, Le Seuil.
- ROUQUIE Alain** (1987) : *Amérique Latine. Introduction à l'Extrême-Occident*, Paris, Seuil.
- ROUYER Pierre** (1996) : “Filière bois et développement local dans la Xème Région”, in *Symposium international, La Décima Región de Los Lagos en el contexto de la globalización. Análisis de procesos y estrategias de los actores. 26-28 novembre*, Osorno, Universidad de Los Lagos, p. 1-20.
- ROZAS Patricio et MARÍN Gustavo** (1989) : *1988 : El “mapa de la extrema riqueza” 10 años después, Los grupos económicos multinacionales*, Santiago, CESOC / PRIES- Cono Sur, 292 p.
- RUIZ VALLE Cristina et al.** (1970) : *Análisis geográfico para un plan de desarrollo de Arica*, Santiago, Pontificia Universidad Católica, 128 p. Mémoire de fin d'études de géographie.
- SABELLA Andrés** (1955) : *Semblanza del Norte Chileno*, Santiago, Ed. Universitaria, 103 p. Collection “Saber”, n° 4.
- SALAS R. et STORPER M.** (1993) : *Les mondes de production. Enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, EHESS.
- SALAMA Pierre et VALIER Jacques** (1991) : *L'Amérique Latine dans la crise: l'industrialisation pervertie*, Paris, Nathan. Collection “Circa”.
- SALAMA Pierre et VALIER Jacques** (1992) : “Le retrait de l'Etat en Amérique Latine”, *Cahiers des Amériques Latines*, n° 12, p. 25-42.
- SALINAS G. Javier** (1994) : “Los organismos no gubernamentales en la Región de Tarapacá”, *Temas Regionales*, Arica, vol. 1, n° 1, p. 15-28.
- Salinas PUNTA de LOBOS** (1997) : *Plaquette de présentation*, Iquique, 15 p.
- SANCHEZ ALVAREZ Juan** (1995) : *Participación y gobierno local en el caso de dos comunas de menor desarrollo relativo en la Decima Región de Los Lagos : Llanaihue y Fresia*, Osorno, Universidad Los Lagos, 21 p. Collection “Dactyl”.
- SANTANA Robert / SANCHEZ Juan** (Coord.) (1997) : *Crecimiento económico y construcción de una Región en el sur chileno : le Región de Los Lagos*, Osorno, Univ. de Los Lagos, 313 p. Collection “Estudios LIDER”.
- SANTANA Roberto (+ Intervention de GRENIER Philippe)** (1977) : “Etat et régionalisation en Amérique Latine : le cas du Chili”, in BATAILLON Claude , *Etat, pouvoir et espace dans le Tiers Monde*, Paris, PUF / IEDES. Collection Tiers Monde, p. 167-191.
- SANTANDER Mauricio** (1994) : “En busca de un estilo”, *Paralelo 23*, n° 0, p. 15-19.
- SARGET Marie-Noëlle** (1996) : *Histoire du Chili : de la Conquête à nos jours*, Paris, L'Harmattan. Collection “Horizons Amérique Latine”.
- SAUTTER Gilles** (1968) : “La région traditionnelle en Afrique tropicale”, in , *Régionalisation et développement*, Paris, CNRS / Sciences humaines, p. 65-107.
- SAVY Michel** (1993) : “Quarante ans de géographie économique française”, in SAVY Michel et VELTZ Pierre (dir.), *Les nouveaux espaces de l'entreprise*, Paris/ La Tour d'Aigues, DATAR/ Ed. de l'Aube, p. 11-46.

- SAVY Michel** (1995) : “Morphologie et géographie des réseaux logistiques”, in SAVY Michel et VELTZ Pierre (dir.), *Economie globale et réinvention du local*, La Tour d’Aigues, DATAR / Editions de l’Aube.
- SAVY Michel** et **VELTZ Pierre** (1993) : “Aménager le territoire dans un monde ouvert”, in SAVY Michel et VELTZ Pierre (dir.), *Les nouveaux espaces de l’entreprise*, Paris/ La Tour d’Aigues, DATAR/ Ed. de l’Aube, p. 181-194.
- SAVY Michel** et **VELTZ Pierre** (dir.) (1993) : *Les nouveaux espaces de l’entreprise*, Paris/ La Tour d’Aigues, DATAR/ Ed. de l’Aube, 199 p. Collection “Monde en cours, série Prospective et territoire”.
- SAVY Michel** et **VELTZ Pierre** (dir.) (1995) : *Economie globale et réinvention du local*, La Tour d’Aigues, DATAR / Editions de l’Aube, 191 p.
- SCHNAPPER Dominique** (1994) : *La communauté des citoyens, Sur l’idée moderne de nation*, Paris, Gallimard, 228 p. Collection “NRF Essais”.
- SCOTT Allen J.** et **STORPER Michael** (1991) : “Le développement régional reconsidéré”, *Espaces et sociétés*, n° 66-67. *Restructurations économiques et territoires*, p. 7-38.
- SEMPAT ASSADOURIAN Carlos**, **BONILLA Heraclio**, **MITRE Antonio** et **PLATT Tristan** (1980) : *Minería y espacio económico en los Andes, siglos XVI-XX*, Lima, Instituto de Estudios Peruanos, 103 p.
- SEPÚLVEDA BORQUEZ Juan O.** (1993) : *Evaluación de requerimientos actuales y futuros, Ila Región*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte / ORSTOM, 268 p.
- SEPÚLVEDA G. Sergio** (1962) : “Regiones geográficas de Chile”, in , *Geografía económica de Chile*, Santiago, CORFO, tome IV.
- SEPÚLVEDA G. Sergio** (1996) : *El agronegocio vitícola y la transformación del espacio geográfico en el Chile central*, Santiago, UTEM, 107 p. dactyl.
- SERCOTEC** (1995) : “Calidad, una opción, un imperativo. La asociatividad, un factor para la eficiencia. En la batalla de la competitividad”, *El Nortino (supplément)*, Iquique, p. 1-8.
- SERCOTEC** (1995) : *Programa de fomento productivo metalmeccánico- Calama, II Región*, Calama, SERCOTEC, 6 p.
- SERNAGEOMIN** : *Anuario de la minería*, Santiago, SERNAGEOMIN. Publication annuelle de référence.
- Sociedad Latinoamericana**, *Panorama de la industria y de la cooperación económica del Japon*, Tokyo, p.102-130.
- SOLIMANO Andrés** (1986) : , *Inversión privada y ajuste económico-social del regimen militar : el impacto regional*, Santiago, CIEPLAN. Collection “Notas técnicas”, n° 84.
- SOLIMANO Andrés** (1990) : “Inversión privada y ajuste macroeconómico. La experiencia chilena en decada del ochenta”, *Estudios CIEPLAN*, n° 28, p. 29-55.
- SONAMI** (1993) : *Memoria anual : 1992*, Santiago, 20 p.
- SORRE Maximilien** (1913) : *Les Pyrénées méditerranéennes. Etude de géographie biologique*, Paris.
- SORRE Maximilien** (1961) : *L’homme sur la terre*, Paris, Hachette, 365 p.
- SPERBER S.** (1996) : *La contagion des idées*, Paris, O.Jacob.
- STÖHR Walter** (1969) : “Metodología para la delimitación de regiones en Chile”, in , *Manual de Planificación Regional*, Santiago, Universidad Católica de Chile / CIDU.
- STÖHR Walter** (1976) : “La definición de regiones con relación al desarrollo nacional y regional en América Latina”, in *ILPES, Ensayos sobre planificación regional del desarrollo*, Mexico, Siglo XXI.

- STÖHR Walter** (1981) : “Development from Below : the Bottom-Up and Periphery-Inward Development Paradigm”, in STÖHR Walter et TAYLOR D. (Eds.), *Development from Above or Below ?*, Londres, John Wiley and Sons Ltd..
- STÖHR Walter et TAYLOR D. (Eds.)** (1981) : *Development from Above or Below ?*, Londres, John Wiley and Sons Ltd..
- STORPER Michael** (1997) : “Territories, flows and hierarchies in the global economy”, in COX K. (dir.), *Globalization in the Contemporary World : a Reevaluation*, Oxford, Basil Blackwell.
- SUÁREZ Octavio** (-1993) : “Les limites d’une croissance fondée sur l’exportation des ressources naturelles”, *Problèmes d’Amérique Latine*, n° 11, p. 49-70.
- SUÁREZ Octavio** (-1997) : “Le boom minier latino-américain et le cas particulier du Brésil”, *Problèmes d’Amérique Latine*, n° 26, p. 35-65.
- SUBERCASEAUX Benjamin** (1961) : *Chile o una loca geografía, (1ère édition 1941)*, Santiago, Ercilla, 325p.
- SUNKEL Osvaldo (Ed)** (1996) : *Sustentabilidad ambiental del crecimiento económico chileno*, Santiago, Universidad de Chile / Programa de desarrollo sustentable; Centro de análisis de políticas públicas, 380 p.
- Syndicat N°1** (1995) : *Acción del UNO, Revue de circulation interne de la mine de Chuquicamata*, Antofagasta, 24 p. année 0.
- SZARY Anne-Laure** (1996) : “Régions gagnantes et régions perdantes face au retour à la démocratie au Chili : pouvoirs locaux et déséquilibres territoriaux”, *L’Ordinaire latinoaméricain*, n° 164, p. 25-47.
- SZARY AMILHAT Anne-Laure et DELER Jean-Yves** (1998) : « Iquique, capitale régionale : au commencement était la ZOFRI ... », séminaire PRISMA (*Processus d’identification socio-spatiale dans les grandes métropoles des Amériques*) organisé par J. MONNET (Toulouse II - Institut Universitaire de France), Toulouse, 6 janvier 1998, actes à paraître aux P.U.M. en 1999.
- TABILO Kapris, VENEGAS Franco et GONZALEZ CORTEZ Héctor** (1995) : *Las agrupaciones de residentes Aymara urbanos en el Norte de Chile : adaptación a la ciudad y vinculos con las comunidades de origen*, Arica, Corporación Norte Grande, 21 p. Collection “Documentos de trabajo”.
- TAPIA TOSETTI Alejandro** (1996) : “Cultura y naturaleza : hipótesis de diferenciación espacial del valle de Azapa”, in , *I Taller Internacional de Geoecología de montaña y desarrollo sustentable de los Andes del Sur. Santiago y norte de Chile. oct-nov 1991*, Viña del Mar, Universidad de Chile / The United Nations University, p. 113-120.
- TAULELLE François** (1996) : *Les territoires en difficulté face aux politiques régionales d’aménagement*, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, 396+ p. (2 vol). Thèse nouveau régime.
- Termoeléctrica TOCOPILLA S.A.** (1995) : *Plaquette de présentation*, Tocopilla, TOCOPILLA S.A., 8 p.
- Tesorería General de la República** : *Informe financiero del Tesoro*, Santiago, Tesorería General. Bilan annuel.
- THAYER ESCALONA Carlos** (1984) : *L’évolution du rôle de l’Etat dans l’organisation de l’espace au Chili depuis 1939*, Paris, Université Paris I, 310 p. Thèse IIIème cycle, Directeur M. Rochefort.
- THOMSON Ian** (1994) : *Los ferrocarriles chilenos : pasado y presente*, Parque Museo Ferroviario, 13 p.
- TIRONI Eugenio** (1974) : *La media y pequeña minería del cobre en Chile*, Santiago, CIEPLAN. Collection “Documentos”, n° 36.

- TIRONI Eugenio** (1987) : *La dictature néo-libérale*, Paris, L'Harmattan, 126 p. Collection "CETRAL".
- TIRONI Eugenio** (1988) : *Los silencios de la revolución. Chile : La otra cara de la modernización*, Santiago, Ed. La puerta abierta (Antártica S.A), 247 p.
- TRICART Jean** (1968) : "Facteurs physiques et régionalisation", in , *Régionalisation et développement*, Paris, CNRS / Sciences humaines, p. 41-63.
- Universidad Arturo Prat** (1994) : *Si somos Americanos; Universidad y integración subregional, Primer seminario internacional de integración subregional, Iquique 11-13 de noviembre 1993*, Iquique, Campus, 183 p.
- Universidad Arturo Prat / Departamento de Economía y Administración** (1996) : *Chile-Mercosur, programa de desgravación, productos sensibles y demás alcances del acuerdo de complementación económica (documents présentés au séminaire)*, Iquique, Universidad Arturo Prat, 55 p.
- Universidad Católica del Norte / Facultad de Economía** (1994) : *Mercados emergentes : una aproximación. Chile-Bolivia, Proyecto de investigación*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte, 110 p.
- Universidad Católica del Norte / Facultad de Economía** (1995) : *Valor económico del recurso hídrico en la Segunda Región*, Antofagasta, Universidad Católica del Norte / Facultad de Economía, 205 p. + ann.
- URIBE ECHEVARÍA Francisco** (1996) : "Reestructuración económica y desigualdades interregionales. El caso de Chile", *EURE*, vol. XXII, n° 65, p. 11-38.
- VANIER Martin** (1997) : *De l'industrie au territoire. Parcours, positions et perspectives de recherche*, Lyon, Univ. de Lyon. Habilitation à diriger des recherches. vol 1 : 225 p.
- VALENZUELA María Elena et VARAS Augusto** (1995) : "El creciente papel económico de Japon en Chile ", in , *Chile y Brasil : desafíos de la Cuenca del Pacífico. Estudio estratégico de América Latina 1994-1995*, Santiago, IPRI/ CLACSO/ CLADDE, p. 179-188.
- VÁQUEZ T. Juan (compil.)** (1994) : *Tarapacá : una aventura en el tiempo, Selecciones de la Revista CAMANCHACA n°1/1985 - n°12-13/1990*, Iquique, Camanchaca, 120 p.
- VAYSSIERE Pierre** (1978) : *Les premiers cycles du capitalisme minier au Chili : argent, cuivre et nitrates, 1839-1930*, Paris. Thèse 4 vol.
- VAYSSIERE Pierre** (1980) : *Un siècle de capitalisme minier au Chili : 1830-1930*, Paris, CNRS, 333 p.
- VAYSSIERE Pierre** (1996) : *L'Amérique Latine de 1890 à nos jours*, Paris, Hachette supérieur, 255 p. Collection "Carré Histoire".
- VEGA VERA Gabriel Alonse** (1990) : *Determinación de la estructura turística del espacio geográfico de las regiones de Tarapacá y Antofagasta*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, 115 p. Mémoire sous la direction de J. Villagrán T.
- VÉLIZ C.** (1984) : *La tradición centralista en América Latina*, Barcelone, Ariel.
- VELTZ Pierre** (1994) : *Des territoires pour apprendre et innover*, La Tour d'Aigues, Editions de l'Aube.
- VELTZ Pierre** (1996) : *Mondialisation, Villes et Territoires, L'économie d'archipel*, Paris, PUF, 262 p. Collection "Economie en liberté".
- VELTZ Pierre** (1998) : "L'archipel des villes et des entreprises", *Villes en développement*, n° 40, p. 2-3.
- VERA VALENZUELA Mario** (1961) : *La política económica del cobre en Chile*, Santiago, Ed. de la Universidad de Chile, 231 p.

- VERGARA Pilar** (1984) : *Auge y caída del Neoliberalismo en Chile, Un estudio sobre la evolución ideológica del regimen militar*, Santiago, FLACSO, 375 p. Collection "Documento de trabajo", n° 216.
- VIAL G.** (1981) : *Historia de Chile (1891-1973), vol. 1*, Santiago, Ed. Santillana.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1903) : "Tableau de la géographie de la France", in LAVISSE Etienne, *Histoire de la France depuis les origines jusqu'à la Révolution*, Paris, Hachette, tome 1. 395 p. Rééditions récentes : 1979, Paris : Taillandier. 1995, Paris : La Table Ronde.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1904) : "Les pays de France", *La Réforme sociale*, n° 48, p. 333-344.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1909) : "Régions naturelles et noms de pays", *Journal des savants*, p. 389-401. Repris dans : *Comptes rendus, Séances et travaux de l'Académie des Sciences morales et politiques*. 1910 : p. 101-128.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1910) : "Régions françaises", *Revue de Paris*, p. 821-849.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1911) : *La relativité des divisions régionales, Athéna (conférence à l'Ecole des Hautes Etudes sociales)*, repris comme introduction de : *Les divisions régionales de la France*, Paris, Félix Alcan, 1913.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1913) : "Intervention au Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, sur la question du remaniement des régions administratives", Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, 30ème session, Roubaix, juillet-août 1911, Lille : Impr. L.Danel, p. 31-45.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1917) : "La rénovation de la vie régionale", *Foi et vie : Les questions du temps présent*. Cahier B, n° 9, p. 103-110.
- VIDAL de la BLACHE Paul** (1917) : *La France de l'Est : Lorraine-Alsace*, Paris, A.Colin, X-280 p. Collection "Réédition 1994. Paris : La Découverte, Livres Hérodote."
- VILDER (De) Stefan** (1989) : "Chile, 1973-1987 : los vaivenes de un modelo", in GARCÍA Rigoberto (dir.), *Econoñía y política durante el gobierno militar en Chili, 1973-1987*, México, Fondo de Cultura Económica, p. 55-100.
- VILLALOBOS Edgardo** (1994) : "Integración nacional y subregional de Iquique vía tráfico aéreo internacional de pasajeros carga", in *Universidad Arturo Prat, Si somos Americanos; Universidad y integración subregional*, Iquique, Campus, p. 159-160.
- VILLALOBOS R. Sergio et al.** (1995) : *Historia de Chile*, Santiago, Ed. Universitaria, 4 vol : 869 p.
- VIO URRUTIA Dionisio** (1984) : *Filosofía y perspectivas del proceso de regionalización en Chile*, La Serena, Universidad de la Serena, 14 p. (dactyl)..
- VIO URRUTIA Dionisio** (1992) : *La regionalización y el proceso de reforma administrativa en Chile*, Santiago, XII Asamblea General y Reuniones Panamericanas de Consulta Conexa, 39 p. (dactyl).
- WACHTER S** (1987) : *Etat, décentralisation et territoires*, Paris, L'Harmattan.
- WACHTER S.** (dir.) (1989) : *Politiques publiques et territoires*, Paris, L'Harmattan. Collection "Logiques Sociales".
- WALLERSTEIN Immanuel** (1985a) : *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte, 120 p.
- WILSON Patricia A.** (1996) : "De nouvelles pistes pour le développement économique local", in DEMAZIERE Christophe (Ed.), *Du local au global*, Paris, L'Harmattan, p. 363-373.
- WONG GONZALEZ** (1996) : *Integración de América del Norte : implicaciones para la competencia y competitividad internacional de regiones*, Hermosillo, Centro de Investigación en Alimentación y Desarrollo (CIAD), 28 p. + 3 cartes et 3 tableaux. Dactyl..
- ZAPATA Francisco** (1977) : "Enclaves y sistemas de relaciones industriales en América Latina", *Revista Mexicana de Sociología*, vol. XXXIX, n° 2, p. 719-731.

- ZAPATA Francisco** (1992) : *Atacama, desierto de la discordia, Minería y política internacional en Bolivia, Chile y Perú*, México, El Colegio de México (Centro de Estudios Internacionales / Centro de Estudios Sociológicos), 178 p. Collection “Ensayos”.
- ZOFRI S.A.** (1996) : *Memoria y balance Zona Franca de Iquique S.A. - 1995*, Iquique, ZOFRI, 68 p.
- ZOFRI S.A.** (1996-1997) : *Boletín Estadísticas*, Iquique, ZOFRI, 4 p.
- ZOFRI S.A.** (1997) : *Memoria y balance Zona Franca de Iquique S.A. - 1996*, Iquique, ZOFRI, 85 p.
- ZOFRI S.A.** (1996) : ¿ *Que es ZOFRI ?*, Iquique, ZOFRI, 8 p.
- ZOFRI S.A.** (1996) : *Plan de la zone franche*, Iquique, ZOFRI, 1 p.
- ZOFRI S.A.** (1997) : *Zona Franca de Iquique / Iquique Free Trade Zone; Puerta de Negocios del Asia-Pacífico / Main Business Gateway to Asia-Pacific*, Iquique, ZOFRI, 25 p.
- ZOFRI S.A.** (1997) : *ZOFRI Chacalluta*, Iquique, ZOFRI, 9 p.
- ZOLEZZI VELÁSQUEZ Mario** (1990) : “Último bastión salitrero de Tarapacá : la oficina Victoria”, *Camancha*, Iquique, TER, vol. 4, n° 12-13, p. 97-99.

# TABLES

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### CARTES

Carte n° 1 : Le <i>Norte Grande</i> administratif .....	21
Carte n° 2 : Présentation du <i>Norte Grande</i> .....	22
Carte n° 3 : Division régionale de la CORFO et de l'ODEPLAN.....	94
Carte n° 4 : Hiérarchie des pôles de développement .....	95
Carte n° 5 : Division administrative du Chili selon la réforme administrative de 1975 .....	103
Carte n° 6 : Une frontière septentrionale imprécise (1534-1810).....	115
Carte n° 7 : La région des nitrates avant la guerre du Pacifique (vers 1860-1880).....	115
Carte n° 8 : Découpage administratif de la province de Tarapacá.....	120
Carte n° 9 : Découpage administratif de la Région de Tarapacá.....	120
Carte n° 10 : Découpage administratif de la province d'Antofagasta .....	121
Carte n° 11 : Découpage administratif de la Région d'Antofagasta.....	121
Carte n° 12 : Les frontières intérieures du <i>Norte Grande</i> : carte préliminaire .....	139
Carte n° 13 : Les frontières intérieures du <i>Norte Grande</i> .....	140
Carte n° 14 : Vides et pleins du territoire : la distribution de la population au Chili .....	142
Carte n° 15 : La « diagonale » d'aridité de l'Amérique du Sud selon E. de Martonne (1934).....	146
Carte n° 16 : La « diagonale » d'aridité de l'Amérique du Sud selon l'indice de P. Meigs (1952).....	146
Carte n° 17 : Les principales unités du relief.....	147
Carte n° 18 : Les climats du nord du Chili .....	148
Carte n° 19 : L'urbanisation du front minier .....	156
Carte n° 20 : <i>Salitreras</i> de Tarapacá.....	162
Carte n° 21 : Les régions minières du désert vers 1910.....	163
Carte n° 22 : Carte de la CONARA.....	205
Carte n° 23 : Les principaux gisements miniers des Régions I, II, III : localisation des investissements récents .....	243
Carte n° 24 : Campement de Maria Elena, dernière oficina salitrera .....	256
Carte n° 25 : Campement de Pedro de Valdivia, ancienne oficina salitrera.....	256
Carte n° 26 : Campement de El Abra, nouvelle mine de cuivre.....	256
Carte n° 27 : Evolution de Calama : 1920 .....	259
Carte n° 28 : Evolution de Calama : 1960 .....	259
Carte n° 29 : Evolution de Calama : 1990 .....	259
Carte n° 30 : Croissance d'Antofagasta.....	264
Carte n° 31 : Croissance d'Iquique .....	275
Carte n° 32 : Croissance d'Arica .....	276
Carte n° 33 : Zone protégée du salar de Surire, définie par la CONAF .....	295
Carte n° 34 : La mise en réseaux du Norte Grande .....	302
Carte n° 35 : Evolution de la population dans le <i>Norte Grande</i> , 1982-92.....	352
Carte n° 36 : Densité de la population .....	445
Carte n° 37 : PIB par habitant, 1992.....	450
Carte n° 38 : Croissance du PIB, 1985-1992.....	450
Carte n° 39 : Croissance du PIB par habitant, 1985-1992.....	450
Carte n° 40 : Population en situation de pauvreté, 1994 (%).....	451
Carte n° 41 : Population en situation d'indigence, 1994 (%).....	451
Carte n° 42 : Carte touristique de la Région de Tarapacá.....	454
Carte n° 43 : Carte touristique de la Région de Tarapacá.....	455

## TABLEAUX

Tableau n° 1 : <i>Les avatars du Norte Grande</i> .....	23
Tableau n° 2 : Typologie régionale selon J.R. Boudeville.....	56
Tableau n°3 : Croissance de la population de Santiago.....	92
Tableau n° 4 : Manifeste du Président de la Junte de Gouvernement (11 juillet 1974) .....	101
Tableau n° 5 : Les divisions administratives du Chili .....	102
Tableau n° 6 : Les critères de la Région selon la CONARA.....	105
Tableau n° 7 : Les systèmes interrégionaux chiliens.....	106
Tableau n° 8 : Comportement électoral des Aymaras de Tarapacá (1988 et 1989) .....	122
Tableau n° 9 : Population active au chômage, Région de Tarapacá.....	130
Tableau n° 10 : Types de frontières intérieures .....	136
Tableau n° 11 : Méthode d'analyse des communes définissant les frontières intérieures.....	137
Tableau n° 12 : Information économique de base sur les nitrates, 1880-1930.....	169
Tableau n° 13 : Participation chilienne et importance relative des Grandes Mines de cuivre dans l'économie chilienne, 1925-1970 .....	169
Tableau n°14 : Comparaison de l'importance des nitrates et du cuivre (GMC) dans l'économie chilienne.....	169
Tableau n°15 : Répartition internationale de l'investissement dans les nitrates du <i>Norte Grande</i> en 1875 .....	184
Tableau n° 16 : L'administration locale et régionale au Chili : organisation actuelle.....	194
Tableau n° 17 : Progression de l'investissement public dans les Régions .....	198
Tableau n° 18 : Evolution de l'investissement public : exemple de la II <sup>ème</sup> Région .....	199
Tableau n° 19 : Investissement FNDR régional moyen annuel 1990-1994 .....	201
Tableau n° 20 : Modalités de l'investissement au Chili .....	224
Tableau n° 21 : Distribution régionale de l'investissement étranger réalisé au Chili (1974-1995) .....	228
Tableau n° 22 : Evolution de la population de la Région de Tarapacá (par communes).....	235
Tableau n° 23 : Les principaux gisements miniers des Régions I, II, III.....	242
Tableau n° 24 : Provenance de l'investissement étranger dans le Norte Grande, bilan 1974-1995 .....	244
Tableau n° 25 : Evolution de la demande en eau potable d'Iquique .....	283
Tableau n° 26 : Superficie cultivée de la Région de Tarapacá .....	285
Tableau n° 27 : Pourcentage comparé de la superficie régionale occupée par les concessions minières.....	290
Tableau n° 28 : Evolution de la fréquentation touristique des zones naturelles protégées du <i>Norte Grande</i> .....	298
Tableau n° 29 : Trafic de marchandises aux douanes terrestres du <i>Norte Grande</i> .....	311
Tableau n° 30 : Trafic de véhicules aux douanes terrestres du <i>Norte Grande</i> .....	312
Tableau n° 31 : Trafic des ports publics du <i>Norte Grande</i> .....	316
Tableau n° 32 : Les principales centrales du SING (1997) .....	323
Tableau n° 33 : Les projets d'approvisionnement en énergie du <i>Norte Grande</i> .....	325
Tableau n°33 bis : Distances maritimes entre les ports .....	335
Tableau n° 34 : Evolution de la population du <i>Norte Grande</i> .....	351
Tableau n° 35 : Distribution relative de la migration vers Iquique, selon provenance et époque.....	358
Tableau n° 36 : Distribution relative de la migration vers Arica, selon provenance et époque.....	359
Tableau n° 37 : Origine des fournisseurs de La Escondida .....	367
Tableau n° 38 : Investissements programmés - infrastructures d'intégration, 1995- 2000 .....	380
Tableau n°39 : La distribution de l'investissement chilien en Amérique Latine (1995).....	382

Tableau n° 40 : Structure du commerce extérieur du Chili, 1996 .....	383
Tableau n° 41 : Exportations du Chili vers l'Asie .....	387
Tableau n° 42 : Les Régions dans le budget de l'Etat : recettes et dépenses.....	406
Tableau n° 43 : Les deux stratégies de développement de la Région d'Antofagasta .....	409
Tableau n°44 : Textes de loi de la décentralisation chilienne.....	444
Tableau n°45 : Profil économique des Régions, 1992.....	445
Tableau n° 46 : Niveau de chômage dans les Régions .....	445
Tableau n°47 : Distribution de la population par Régions, évolution 1960-1994 .....	445
Tableau n°48 : Indice de développement humain au Chili, 1982.....	446
Tableau n°49 : Indice de développement humain au Chili, 1992.....	446

## FIGURES

Figure n° 1 : Le système de relations entre les caractéristiques des industries de haute technologie et leur organisation spatiale.....	32
Figure n°2 : La part de l'Etat dans le « modèle chilien » .....	88
Figure n°2 bis : Part de la Région Métropolitaine dans l'évolution du Chili (1970-1992).....	109
Figure n° 3 : Timbres commémorant la Loi Arica et Parinacota, 1995.....	131
Figure n° 4 : Les causes interdépendantes de l'aridité sur le versant occidental des Andes centrales .....	145
Figure n° 5 : Erosion linéaire dans le nord du Chili, à différentes latitudes.....	147
Figure n° 6 : Profil climatique du <i>Norte Grande</i> .....	148
Figure n° 7 : Profil schématique des précipitations annuelles moyennes le long du versant occidental des Andes .....	148
Figure n° 8 : Le Chili, pays minier .....	154
Figures n° 9-13 : CODELCO : évolution de la production et de la productivité .....	173
Figure n°14 : Evolution de la répartition de l'investissement public dans la Région d'Antofagasta.....	199
Figure n°15 : Evolution de la répartition de l'investissement public dans la Région d'Antofagasta (2).....	200
Figure n° 16 : La corporation pour le développement (CDP), Antofagasta .....	211
Figure n° 17 : La corporation du nord pour le développement et l'intégration (CORDENOR), Arica.....	211
Figure n° 18 : Publicité pour La Escondida.....	213
Figure n° 19 : Brochure de La Escondida sur le développement régional .....	213
Figure n° 20 : Evolution comparée de l'investissement étranger au Chili : Régions I, II, III, RM / Pays .....	229
Figure n° 21 : Consommation d'énergie dans la Région de Tarapacá.....	236
Figure n° 22 : Evolution de l'utilisation des télécommunications dans la Région de Tarapacá.....	237
Figure n° 23 : Investissement cumulé de la mine La Escondida (IIème Région).....	240
Figure n° 24 : Diversification de la provenance de l'investissement étranger dans le <i>Norte Grande</i> (Région I).....	244
Figure n° 25 : Diversification de la provenance de l'investissement étranger dans le <i>Norte Grande</i> (Région II) .....	244
Figure n° 26 : Evolution des surfaces construites , secteur public / secteur privé dans les communes d'Arica et d'Iquique .....	272

Figure n° 27 : Evolution du secteur de la construction privée dans les communes d'Arica et d'Iquique.....	273
Figure n° 28 : Réseau routier de la Région I, 1979-1994 .....	305
Figure n° 29 : Chemin de fer Arica - La Paz, évolution du trafic.....	307
Figure n° 30 : Evolution du trafic des aéroports de la Région de Tarapacá .....	321
Figure n° 31 : La zone de production du soja .....	331
Figure n° 32 : Le potentiel de marchandises mobilisables par le chemin de fer d'Antofagasta en Bolivie .....	331
Figure n° 33 : Face à l'Asie, le <i>Norte Grande</i> gonfle son poids.....	332
Figure n° 34 : Les corridors bi-océaniques : une présentation du gouvernement régional de la I <sup>ère</sup> Région.....	337
Figure n° 35 : Les corridors bi-océaniques : la vision globale de la municipalité d'Iquique.....	338
Figure n° 36 : La mise en réseaux du Norte Grande.....	339
Figure n° 37 : Modèle diachronique à quatre phases de développement d'un réseau situé dans un pays sous-développé .....	339
Figure n° 38 : Un modèle des modèles de l'extraversion économique .....	341
Figure n° 39 : Evolution de la population du Norte Grande, 1885-1992.....	349
Figure n° 40 : Evolution de la population urbaine du Norte Grande .....	356
Figure n° 41 : Part du secteur secondaire dans le PIB du pays / du Norte Grande.....	362
Figure n° 42 : L'affiche du VIII 8 <sup>ème</sup> Comité d'intégration <i>Norte Grande</i> / Nord Ouest argentin .....	376
Figure n° 43 : Une carte officielle de la ZICOSUR.....	376
Figure n° 44 : L'intégration régionale du centre-sud de l'Amérique Latine : projection vers le Pacifique.....	377
Figure n° 45 : L'intégration régionale du centre-sud de l'Amérique Latine : projection vers le Brésil .....	377
Figure n° 46 : Exportations entre les pays de l'APEC.....	385
Figure n°47 : « La deuxième Région donne l'impulsion à la croissance.... » .....	416
Figure n° 48 : La stratégie de communication de la Région d'Antofagasta .....	420
Figure n° 49 : Couverture de la Stratégie de développement de la Région d'Antofagasta.....	420
Figure n° 50 : Couverture de la stratégie de développement de la Région de Tarapacá .....	421
Figure n° 51 : La personnalisation du projet politique d'Iquique.....	424
Figure n° 52 : Carte touristique de la macro-région <i>Norte Grande</i> .....	425
Figure n° 53 : Le fonctionnement du <i>Norte Grande</i> schématisé .....	430
Figure n° 54 : Un projet pour le <i>Norte Grande</i> : un système régional en interface.....	430
Figure n°55 : Plan des régions .....	447
Figure n° 56 : Distribution des revenus au Chili (relation quintile le plus riche / quintile le plus pauvre) .....	447
Figure n° 57 : Croissance annuelle moyenne du PIB, par Régions 1985-1992 (%).....	448
Figure n° 58 : Structure sectorielle du PIB, 1990 (%) .....	448
Figure n° 59 : PIB Régional.....	448
Figure n° 60 : PIB par habitant dans chaque Région, 1992 (dollars de 1992).....	449
Figure n° 61 : Croissance annuelle moyenne du PIB par habitant et par Région, 1985-1992 (%) .....	449
Figure n° 62 : Revenu moyen annuel par personne, 1993 (dollars de 1993).....	449
Figure n° 63 : Etat de la pauvreté et de l'indigence 1994 (%).....	451

## PHOTOS

Photo n°1 : Putre, bourg de la Précordillère à moitié civil, à moitié militaire (à gauche).....	133
Photo n° 2 : Un affleurement de cuivre sur l'altiplano (commune de General Lagos) .....	154
Photo n° 3 : La mine à ciel ouvert qui fut longtemps la plus grande du monde : Chuquicamata .....	154
Photo n° 4 : Une piscine dans le désert.....	156
Photo n° 5 : L'aspect rudimentaire d'un campement minier .....	156
Photo n° 6 : Ruines de l' <i>oficina</i> Humberstone .....	156
Photo n° 7 : Le train de la <i>Pampa</i> .....	162
Photo n° 8 : Ruines de l' <i>Oficina</i> Santa Laura (près d'Iquique).....	163
Photo n° 9 : <i>Oficina</i> María Elena (près de Tocopilla), la dernière à fonctionner aujourd'hui.....	163
Photo n° 10 : Au sud d'Arica, la côte couverte de guano, exploitée au XIX <sup>ème</sup> siècle.....	248
Photo n° 11 : Exploitation de soufre au sommet d'un volcan (altiplano, Calama) .....	248
Photo n° 12 : Exploitation dans la précordillère, I <sup>ère</sup> Région (Arica) .....	248
Photo n° 13 : Le salar Grande, exploité (sel) par l'entreprise Punta de Lobos (Iquique).....	248
Photo n° 14 : Croissance d'Antofagasta : Fin XIX <sup>ème</sup> siècle .....	263
Photo n° 15 : Croissance d'Antofagasta, 1988 : vue du Parque Brazil .....	263
Photo n° 16 : Croissance d'Antofagasta, 1995 : vue du sud.....	263
Photo n° 17 : Croissance d'Antofagasta : limite entre la ville planifiée des années 1960 et la ville des années néolibérales .....	263
Photo n° 18 : Les nouveaux quartiers sud construits par les grandes mines : Antofagasta .....	265
Photo n° 19 : Les nouveaux quartiers sud construits par les grandes mines : Iquique .....	265
Photo n° 20 : La différenciation sociale opérée par les mines : les villas des cadres de la mine de Zaldívar, Antofagasta .....	265
Photo n° 21 : La différenciation sociale opérée par les mines : Villa Imilac, quartier des employés de La Escondida (photo Escondida 1993b).....	265
Photo n° 22 : Densification des quartiers centraux de classe moyenne d'Antofagasta .....	277
Photo n° 23 : L'expansion d'Antofagasta vers le sud, au delà des terrains militaires.....	277
Photo n° 24 : La croissance d'Iquique au pied du Cerro Dragón .....	277
Photo n° 25 : Alto Hospicio, Iquique, la ville nouvelle planifiée.....	277
Photo n° 26 : Construction financée par la province, pour les derniers arrivés à Alto Hospicio (Alto Molle), d'un bloc sanitaire .....	277
Photo n° 27 : Antofagasta, limite nord entre la ville officielle et les occupations illégales .....	277
Photo n° 28 : Profil d'Antofagasta, des pieds du <i>Cerro</i> au port .....	278
Photo n° 29 : Le projet Puerto Chinchorro, Arica .....	278
Photo n° 30 : L'avancement du projet, 1997 .....	278
Photo n° 31 : Le nouveau cimetière des classes aisées, Iquique.....	278
Photo n° 32 : Le front de mer d'Iquique, au sud de Cavanha .....	278
Photo n° 33 : Caspana (Calama), mise en eau d'un réservoir devant servir à alimenter une pompe, pour l'irrigation au goutte-à-goutte .....	284
Photo n° 34 : Vallée d'Azapa (Arica), irrigation au goutte-à-goutte.....	284
Photo n° 35 : L'oasis de San Pedro de Atacama.....	284
Photo n° 36 : L'irrigation traditionnelle par inondation .....	284
Photo n° 37 : Cía. Minera Ñandu Ltda, au nord-est du salar.....	295
Photo n° 38 : Vigognes et flamands réfugiés sur l'autre rive du salar.....	295
Photo n° 39 : Les lignes à haute tension du système interconnecté du <i>Norte Grande</i> .....	303
Photo n° 40 : Coloso, le port privé de La Escondida.....	303
Photo n° 41 : La trouée à travers la Pampa du chemin d'accès à El Abra.....	303

Photo n° 42 : Le « minéroduc » de La Escondida .....	303
Photo n° 43 : La route construite par La Escondida pour relier la mine à la Panaméricaine.....	303
Photo n° 44 : Le chemin de fer Antofagasta / Bolivie, près d'Ollagüe .....	303
Photo n° 45 : L'attrait des voitures de la ZOFRI, même quand le chemin est en terre... (au-dessus d'Iquique).....	313
Photo n° 46: A San Pedro, le bas de la route actuellement en travaux, vers le col de Jama .....	313
Photo n° 47 La nouvelle route Arica / La Paz, près du poste frontière (4570 m. d'alt.) .....	313
Photo n° 48 : La <i>cueca</i> , danse du sud du Chili .....	402
Photo n° 49 : Dans une école de l'altiplano, des enfants dansent la cueca (danse nationale), dans leurs habits traditionnels, de type andin .....	402
Photo n° 50 : Au large d'Iquique, la balise qui porte le souvenir du naval où Arturo Prat trouva la mort en héros .....	402
Photo n° 51 : La fête de La Tirana : une vierge arborant les couleurs du Chili.....	402
Photo n° 52 : La fête de La Tirana : danses, lors de la nuit qui marque la fin de la fête .....	402

# TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
<b>PREMIERE PARTIE</b>	<b>24</b>
<b>LE TERRITOIRE A L'EPREUVE DE L'OUVERTURE ECONOMIQUE</b>	<b>25</b>
<b>Chapitre 1 - L'impact géographique d'un modèle économique : la pertinence retrouvée de la région</b>	<b>28</b>
<b>1.A- De l'économie au territoire</b>	<b>29</b>
1.A.a- Le changement de paradigme productif et l'horizon social du « post-fordisme »	29
1.A.b- Des modèles de développement au « modèle économique » chilien	32
1.A.c- <i>Région</i> et <i>territoire</i> : le va-et-vient conceptuel entre l'économie et la géographie	35
<b>1.B- Mondialisation et confusion des échelles</b>	<b>38</b>
1.B.a- La multiplication des alternatives endogènes pour faire face à la mondialisation	40
1.B.b- Une perspective « globale »	41
1.B.c- Amérique Latine, la globalité aux origines : une déclinaison originale du triptyque Etat, Nation, région	43
<b>1.C- La « région », avatar territorial du néolibéralisme ?</b>	<b>46</b>
1.C.a- Du développement régional à la croissance des régions	46
1.C.b- La décentralisation pour accompagner la démocratie ou la contourner ?	48
1.C.c- Le territoire malgré l'économie : des régions territorialisées	49
<b>Chapitre 2 - Les enjeux d'une géographie régionale à l'heure planétaire</b>	<b>51</b>
<b>2.A- Structure et système : les implications formelles de la globalisation</b>	<b>52</b>
2.A.a- Le poids des acteurs locaux face aux forces du marché	53
2.A.b- Les taxinomies de la géographie régionale périmées ?	55
2.A.c- La richesse d'un miroir déformant : du sous-développement au néolibéralisme	58
<b>2.B- L'essence du territoire remise en question</b>	<b>63</b>
2.B.a- Eloge de la fluidité	65
2.B.b- Le territoire peut-il perdre sa profondeur historique ?	67
2.B.c- Interpréter la discontinuité : réseaux ou / et territoires ?	68
<b>2.C- Les facteurs de regroupement territorial d'une société fragmentée</b>	<b>70</b>
2.C.a- Inégalités, discontinuités et connexité : de quelle contiguïté régionale parle-t-on ?	71
2.C.b- Echapper à la fonctionnalité spatiale par la virtualité territoriale ?	73
2.C.c- La « région néolibérale » : genèse d'une nouvelle catégorie d'analyse géographique ?	74
<b>DEUXIEME PARTIE</b>	<b>78</b>
<b>LES EFFETS DU JEU DE L'ETAT ET DU HASARD ECONOMIQUE AU NIVEAU REGIONAL</b>	<b>78</b>
<b>Chapitre 3- Les modalités de l'application territoriale du néolibéralisme chilien</b>	<b>79</b>
<b>3.A- La rupture issue d'un modèle mis en place sous la dictature</b>	<b>80</b>
3.A.a - Le libéralisme : rupture ou retour au passé ?	81
3.A.b- Le projet totalitaire induit par le « modèle » néolibéral	84
3.A.c - Les impacts de la dérégulation sur l'espace	89
α) La « dette spatiale »	89
β) La trilogie légale fondamentale pour comprendre le <i>Norte Grande</i>	90
<b>3.B- De la planification du territoire à la « régionalisation » du pays</b>	<b>91</b>
3.B.a - Un pays de tradition centralisatrice	91
3.B.b- Vers l'explicitation de politiques régionales : 1964-1973	93

3.B.c- L'héritage du gouvernement militaire : la « régionalisation »	98
α) Un syncrétisme conceptuel : entre planification et ouverture	98
β) L'œuvre administrative : la continuité d'une équipe de planificateurs	99
(i) LA REGION	104
(ii) LA PROVINCE	106
(iii) LA COMMUNE	106
γ) L'ouverture pour « non-stratégie »	107
3.B.d- La légitimation de la Région à la suite du retour de la démocratie	109
α) Le faible pouvoir correctif du gouvernement de transition face à l'héritage de la « régionalisation »	109
β) La Région, nouvel objet politique	110
<b>3.C- La continuité des efforts de l'Etat chilien pour maîtriser une périphérie riche</b>	<b>113</b>
3.C.a- L'insertion forcée à la Nation	113
α) La <i>chilénisation</i> après la guerre du Pacifique	116
β) La municipalisation (ou <i>alcaldización</i> ) après le coup d'Etat	118
3.C.b- L'arrimage au territoire national des « zones extrêmes » : subventions et législations d'exception	123
α) Une tradition de gestion d'exception	123
β) Le cadeau d'A. Pinochet à Iquique : la ZOFRI malgré le néolibéralisme	126
γ) Le dessin d'un nouveau compromis entre l'Etat et ses régions extrêmes : la loi Arica (1995)	129
3.C.c- Le contrôle des frontières	132
α) La militarisation du territoire du <i>Norte Grande</i>	132
β) Le contrôle renforcé des frontières	133
γ) La notion de <i>fronteras interiores</i> : le besoin géopolitique de maintenir des populations sur les marges	134
<b>Chapitre 4- La polarisation néolibérale : le renforcement de phénomènes spatiaux intrinsèques au Norte Grande chilien</b>	<b>141</b>
<b>4.A- L'absence d'espaces interstitiels : quand les modes d'exploitation exagèrent les données naturelles</b>	<b>141</b>
4.A.a- Le désert le plus aride du monde	143
α) Un désert zonal étagé	143
β) Le problème des ressources hydriques	149
γ) La menace sismique et les catastrophes naturelles	150
4.A.b- La fortune enfouie de l'Atacama, dernier acquis territorial du Chili	151
α) Des ressources concentrées	151
β) Des ressources accaparées	152
4.A.c- Une population régionale concentrée dans des villes moyennes côtières	155
<b>4.B- La tendance à un aménagement « éphémère » du territoire selon les cycles miniers</b>	<b>158</b>
4.B.a- Un espace unifié par des pratiques économiques et sociales	158
4.B.b- L'héritage traumatique de l'exploitation des nitrates : le souvenir du lien territorial de la <i>Pampa</i>	159
4.B.c- La notion de cycle	164
<b>4.C- Les données du rapport de forces entre l'Etat et le secteur privé dans une périphérie fondamentale pour l'économie nationale</b>	<b>167</b>
4.C.a- La rente de l'exploitation minière : taxes et nationalisation	167
α) Un apport historique régulier	167
β) De la nationalisation à la création de CODELCO : un héritage de l'Unité Populaire jamais remis en cause	171
γ) Les conditions actuelles du droit des concessions minières	174
4.C.b- Une politique nationale suivie de soutien à l'économie régionale	175
α) Une nationalisation de sauvetage : la politique nitrière de crise	175
β) Le soutien renouvelé aux mines de faible envergure : les missions d'ENAMI	177
4.C.c- Le lieu de naissance des grands groupes économiques chiliens	179
<b>Chapitre 5- Une ouverture accentuée par la régionalisation mise en œuvre sous le gouvernement militaire</b>	<b>182</b>
<b>5.A- L'insertion précoce au système Monde</b>	<b>183</b>
5.A.a- Le rôle historique de la Grande-Bretagne	183
α) L'insertion dans les circuits capitalistes : les conditions de la dépendance	183

β) L'attribution des nitrates au Chili	185
5.A.b- Le relais des capitaux nord-américains	187
α) L'élan cuprifère	187
β) Le nord du Chili dans le puzzle de la Guerre Froide	190
<b>5.B - L'invention des « Régions » comme outil de gestion administrative et économique</b>	<b>192</b>
5.B.a- Causes et conséquences d'un processus de déconcentration	192
5.B.b- Le financement des Régions	196
α) Les progrès de la participation publique au développement régional	196
β) Le pointillisme du financement public des Régions	200
γ) Le déséquilibre face aux investissements privés	202
<b>5.C- L'ouverture consubstantielle des Régions sur le monde</b>	<b>203</b>
5.C.a- Des Régions conçues en fonction de leurs avantages comparatifs	203
5.C.b- Les recompositions des « acteurs régionaux » dans un contexte marchand	206
α) Les adaptations du secteur public	206
β) L'entraînement du secteur privé local	209
γ) L'appropriation par les grandes mines du développement régional	212
<b>Conclusion</b>	<b>214</b>

## **TROISIEME PARTIE** **217**

### **UNE ENCLAVE DU SYSTEME MONDE ? ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

<b>Chapitre 6- Les Régions du Norte Grande, champ d'action privilégié des capitaux transnationaux</b>	<b>222</b>
<b>6.A- La suprématie croissante des investissements miniers privés</b>	<b>223</b>
6.A.a- La mise en place d'une législation favorable aux capitaux étrangers	223
6.A.b- La position privilégiée des deux premières Régions dans la répartition de l'investissement étranger au Chili	226
6.A.c- Les impacts de cette concentration sur la cohérence nationale	230
<b>6.B- Les structures régionales remises en question</b>	<b>233</b>
6.B.a- La nouvelle hiérarchie urbaine du <i>Norte Grande</i>	233
α) Des capitales provinciales aux têtes de Régions : le rythme de croissance différencié des I <sup>ère</sup> et II <sup>ème</sup> Régions	233
β) Tarapacá, une Région bicéphale ? Un renversement de polarité régionale sous le gouvernement militaire	235
6.B.b- L'identification d'une macro-région des grandes mines autour des « mégaprojets » des années 1990	239
α) La démesure des projets cuprifères : quelques « mégaprojets » caractéristiques	239
β) La fin annoncée des petites mines	246
γ) L'intérêt renouvelé pour les nitrates : le nouvel essor des minerais non-métalliques	247
6.B.c- Naissance d'une centralité inter-régionale : Antofagasta, capitale minière ?	250
<b>6.C - L'impact urbain de l'investissement international dans le Norte Grande : un réseau à géométrie variable</b>	<b>253</b>
6.C.a- L'amenuisement du réseau régional par la perte des relais urbains	254
α) La perte de la tradition des campements miniers	254
β) Le binôme Chuquicamata / Calama.	257
6.C.b- La concentration des services dans les villes moyennes : une polarisation urbaine accentuée par la globalisation	260
<b>Chapitre 7- Le primat de la valeur marchande du territoire en contexte néolibéral</b>	<b>268</b>
<b>7.A- Une croissance urbaine fondée sur la ségrégation</b>	<b>268</b>
7.A.a- Une utilisation du sol régulée par le marché : l'absence de politiques urbaines	268
7.A.b- Un urbanisme ostentatoire	271
<b>7.B- La vente de l'eau et la désertification de l'intérieur</b>	<b>278</b>
7.B.a- La position ambiguë des communautés indigènes dans la lutte face aux mines et aux villes	280
7.B.b- L'exception des oasis bénéficiant d'une irrigation technique au goutte-à-goutte	283
<b>7.C- Les espaces de réserve en suspens</b>	<b>289</b>

7.C.a- L'avenir incertain de la côte	291
7.C.b- Le problème des parcs naturels	292
7.C.c- La constitution d'enclaves touristiques : l'attraction de San Pedro de Atacama	297
<b>Chapitre 8- Du drainage à la mise en réseaux du Norte Grande</b>	<b>301</b>
<b>8.A- La restructuration des réseaux de transport et de télécommunications</b>	<b>301</b>
8.A.a- Les liaisons continentales	304
α) La densification de la trame intérieure	304
β) La multiplication des ponts terrestres pour franchir les Andes	307
8.A.b- Le développement portuaire : vers un complexe industrialo-portuaire géant ?	314
α) Les ports du <i>Norte Grande</i> à rénover	314
β) La multiplication des terminaux privés	317
γ) Le projet d'un complexe industrialo-portuaire de desserte régionale à Mejillones	318
8.A.c- L'essor des communications aériennes et des télécommunications	320
<b>8.B- Le défi relevé de l'énergie</b>	<b>322</b>
8.B.a- La mise en place du SING (Système interconnecté du <i>Norte Grande</i> )	322
8.B.b- L'arrivée du gaz transandin	325
<b>8.C- Les improbables corridors bi-océaniques</b>	<b>326</b>
8.C.a- La géographie comme avantage comparatif : là où la Cordillère sépare le moins les deux océans	328
8.C.b- Des zones « méditerranéennes » à la recherche d'un débouché maritime pour leurs productions	330
8.C.c- La suprématie portuaire et commerciale de la façade atlantique	335
<b>Conclusion</b>	<b>340</b>
<b>QUATRIEME PARTIE</b>	<b>345</b>
<b>LA PART DES ACTEURS REGIONAUX DANS LE FONCTIONNEMENT D'UNE REGION NEOLIBERALE</b>	<b>345</b>
<b>Chapitre 9- L'émancipation d'une périphérie productive : quelle re-territorialisation du Norte Grande ?</b>	<b>348</b>
<b>9.A- La stabilisation des flux démographiques</b>	<b>348</b>
9.A.a- Des phénomènes migratoires nationaux moins rapides	348
α) Consolidation de la population du <i>Norte Grande</i>	348
β) Les stratégies migratoires personnelles des cadres	353
9.A.b- Les spécificités de l'exode rural liées à la forte représentation des minorités ethniques	356
<b>9.B- Les nouvelles formes d'entraînement économique régional</b>	<b>361</b>
9.B.a- Le développement de « chaînes productives » dans des anti-districts	361
α) L'héritage industriel d'une enclave : une activité surimposée	361
β) Le développement de politiques de fournisseurs localisées	365
9.B.b- La quête de la diversification : le savoir-faire minier, base d'une plate-forme de services exportables	370
<b>9.C- La formation d'un nouveau système régional en interface sur la façade pacifique de l'Amérique Latine ?</b>	<b>373</b>
9.C.a- L'ébauche d'une macro-région transfrontalière au centre-sud du continent latino-américain	373
α) Une dynamique originale d'intégration continentale	374
β) Globalisation et blocs régionaux : un alibi pour les politiques locales ?	380
γ) Le progrès des investissements croisés et du commerce extérieur	381
9.C.b- L'Asie en ligne de mire : le <i>Norte Grande</i> comme point de pénétration du continent ?	383
α) L'importance croissante des pays asiatiques dans le commerce extérieur du centre-sud	386
β) Les investissements des grandes firmes asiatiques dans la zone	387
<b>Chapitre 10 - Vers un renouvellement des référents identitaires du Norte Grande chilien</b>	<b>390</b>
<b>10.A- La mémoire sélective d'un espace de conquêtes</b>	<b>392</b>
10.A.a- Une mémoire tronquée	392

α) La négation du passé andin pluri-millénaire au profit des hauts lieux de la mythologie militaire	392
β) Le berceau de l'émergence de la conscience prolétarienne et la constitution des partis politiques de gauche	396
γ) Le nord, support oublié de la construction politique nationale : Iquique capitale lors de la guerre civile de 1891	399
10.A.b- Une identité régionale construite en réaction ?	400
α) Le rejet des populations indigènes	400
β) La difficulté de la vie dans le désert : le désert, la mer et les distances	403
γ) L'identité régionale dans l'ombre de la Nation : la lutte contre le centralisme	405
<b>10.B- Les entrepreneurs, nouveaux acteurs du développement régional ?</b>	<b>407</b>
10.B.a- Le discours des entrepreneurs sur le développement régional	408
10.B.b- Réseaux stratégiques et parcours géographiques des élites régionales	411
<b>10.C- Les nouvelles images de l'espace régional : dépasser une identité fondée sur la récupération du passé</b>	<b>413</b>
10.C.a- L'effort conjoint de construction d'une nouvelle image régionale : l'identité instrumentalisée d'une « région gagnante »	415
10.C.b- Les échelles de la construction identitaire	417
α) Le marketing régional	418
β) Le projet régional au péril des autonomies urbaines	422
γ) De nouvelles raisons d'être du <i>Norte Grande</i> en tant que macro-région ?	426
<b>Conclusion</b>	<b>428</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>430</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>440</b>
Listes des sigles utilisés	441
Textes de loi de la décentralisation chilienne	444
Annexes statistiques et cartographiques, données sur l'ensemble du Chili	445
Cartes touristiques du Norte Grande	452
Bilan des entretiens réalisés au Chili	454
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>459</b>
<b>TABLES</b>	<b>498</b>